



No. ~~2242.6~~

Vol. 14



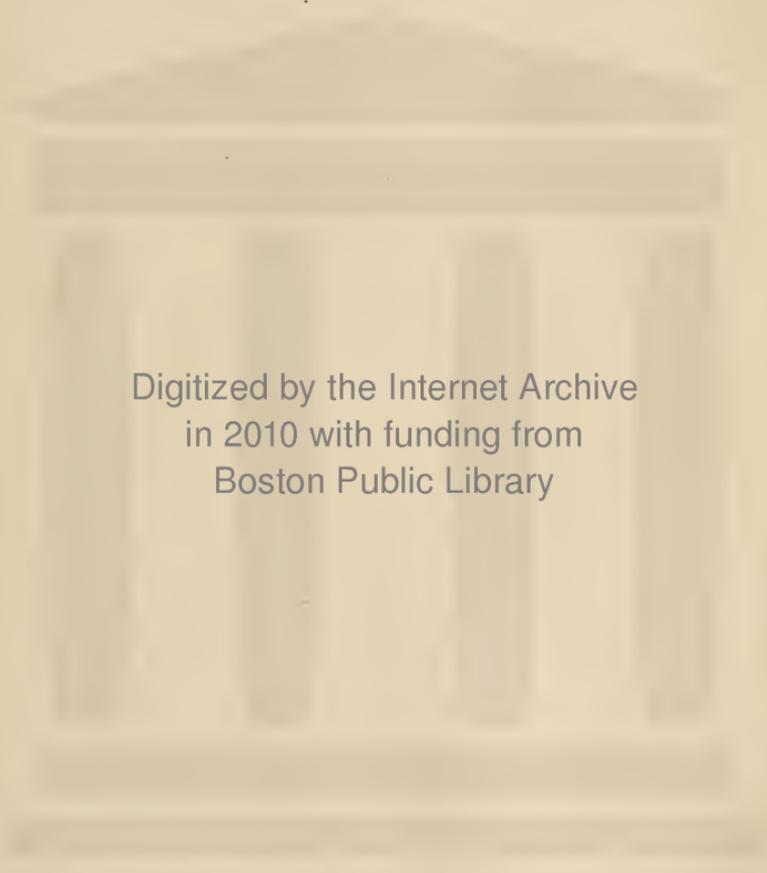












Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
Boston Public Library

**NOUVELLE**  
**BIOGRAPHIE GÉNÉRALE**

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

---

TOME QUATORZIÈME.

---

**Dexbach. — Duchesnois.**

TABLEAU  
DES ÉVALUATIONS GÉNÉRALES

DE LA DÉPENSE EN ÉCLAIRAGE  
PUBLIQUE EN FRANCE

PAR ANNEE

DE 1820 A 1840

**NOUVELLE**  
**BIOGRAPHIE GÉNÉRALE**

DEPUIS

**LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS**  
**JUSQU'À NOS JOURS,**

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES  
ET L'INDICATION DES SOURCES À CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

**MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,**

SOUS LA DIRECTION

**DE M. LE D<sup>R</sup> HOEFER.**

**Tome Quatorzième.**

---

**PARIS,**

**FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,**

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LV.

2090-6  
v.14

XZ.1. N 85JE v.14

01832

# NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS REÇULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

## D

\* **DEXBACH** (*Jean-Helferich*), jurisconsulte allemand, né à Cassel, le 11 décembre 1629, mort le 15 décembre 1682. Fils d'un avocat, il étudia à Strasbourg, Genève et Marbourg, et devint en 1658 professeur-suppléant et en 1660 professeur titulaire de droit. En 1677 il fut nommé conseiller du landgrave. Il a laissé quelques dissertations, parmi lesquelles *De solemnitatibus in testamento solemnii necessariis*; Marbourg, 1664, in-4°; — *De jure thesaurorum, ad legem unicam ad Codicem de thesauris*; ibid., 1665, in-4°; — *De præstatione evictionis*; 1669; — *De principum et privatorum contractibus ejusdem rei cum pluribus initis*; 1672.

Strieder, *Hess. Gel. Geschichte*.

\* **DEXBACH** (*Philippe-Ernest*), jurisconsulte allemand, parent de Jean-Helferich, né à Rinteln, en 1678, mort en novembre 1709. Il étudia à Steinfurt, devint docteur à Harderwyk en 1700, professeur agrégé de droit à Rinteln et syndic de l'université en 1707. On a de lui : *Jus cujusque suum, secundum Justinianorum novorum fundamenta*; Steinfurt, 1698, in-4°; — *De Concursu actionum*; ibid., 1700, in-4°; — *De actionum delectu utili*; Harderwyk, 1700, in-4°; — *Corpus Juris civilis, etc.*; Rinteln, 1708, in-4°.

Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

\* **DEXICRATES** (*Δεξικράτης*), poète athénien, de la nouvelle comédie, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. On cite de lui une pièce intitulée. Ἔρ' ἑαυτῶν πλανώμενοι.

Athénée, III. — Suidas, au mot *Δεξικράτης*. — Melneke, *Frag. Com. Græc.*, I, p. 492; IV, p. 571.

\* **DEXIPPE** (*Δέξιππος*), poète comique athénien, d'une époque incertaine. On ne sait rien sur sa vie. Suidas et Eudocia nous ont conservé les titres de cinq de ses pièces; savoir : *Θησαυρός*, *Ἀντιποροθοσκός*, *Φιλάργυρος*, *Ἱστοριογράφος* et *Διαδικαζόμενοι*.

Suidas, au mot *Κωρυκαῖος*. — Eudocia, Ἰωνία. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

\* **DEXIPPE**, général lacédémonien, vivait vers 400 avant J.-C. Il résidait à Géla quand la Sicile fut envahie pour la seconde fois, en 406, par les Carthaginois, sous le commandement d'Hannibal, petit-fils d'Hamilcar. Sur la demande des Agrigentins, qui avaient été attaqués les premiers, il vint à leur secours avec un corps de mercenaires; mais il ne put échapper à l'accusation de corruption et de trahison à laquelle succombèrent quatre généraux d'Agrigente. Lorsque la défense de cette ville devint impossible, Dexippe revint à Géla, que les Syracusains l'avaient chargé de protéger contre les Carthaginois. Peu de temps après, ayant refusé de servir les projets de Denys sur Géla, il fut renvoyé de la Sicile par ce prince.

Diodore, XIII, 85, 87, 88, 93, 96.

\* **DEXIPPE**, écrivain philosophique, commentateur de Platon et d'Aristote, vivait vers le milieu du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il fut le disciple du philosophe néoplatonicien Jamblique. Nous avons de lui un commentaire sur les *Catégories* d'Aristote, en forme de dialogue. Le texte grec est encore inédit; il en a été publié une traduction latine, sous ce titre : *Quæstionum in Categoriae Libri tres, interprete J. Bernardo Feliciano*; Paris, 1549, in-8°; Venise, 1566, in-fol., à la suite du traité de Porphyre *In Prædicam*. Le titre grec du commentaire de Dexippe est, d'après le manuscrit de Madrid, *Δεξίππου φιλοσόφου Πλατωνικῶν τῶν εἰς τὰς Ἀριστοτέλους Κατηγόριαι Ἀποριῶν τε καὶ Ἀλύσεων κεφάλαια μ'*.

Nous empruntons à M. Barthélemy Saint-Hilaire une analyse de cet intéressant ouvrage : « C'est, dit-il, un dialogue en trois livres entre Dexippe et Séleucus, l'un de ses disciples. L'élevé propose des questions et des doutes plus ou moins graves, et le maître donne sur chaque difficulté des solutions précises et le plus sou-

vent fort élégantes. Le premier livre de ce dialogue est consacré aux *Catégories* mêmes; les deux autres, à défendre les *Catégories* contre les attaques de Plotin. C'est une polémique curieuse, dont l'histoire de la philosophie n'a pas en général tenu assez de compte, et qui doit désormais y prendre place. Les arguments de Dexippe sont la plupart très-clairs, très-précis, et ils repoussent victorieusement ceux de Plotin. Dexippe, qui a le titre de philosophe platonicien dans tous les manuscrits, soutient, dans ce petit ouvrage, une doctrine toute péripatéticienne; mais il n'y a rien en ceci qui doive étonner, et bon nombre de platoniciens ont, comme lui, défendu les principes d'Aristote.»

Le texte original du commentaire de Dexippe se trouve dans plusieurs manuscrits de la bibliothèque Médicis et de la bibliothèque de Madrid. M. Bekker, dans sa grande édition d'*Aristote*, Berlin, 1831-1840, en a donné quelques fragments très-courts dans le quatrième vol. des *Commentaires sur les Catégories*; mais ces extraits sont tout à fait insuffisants pour faire connaître le style et la manière de Dexippe. Ce serait rendre service à la philosophie que de le publier complètement. Iriarte a donné en grec, d'après le manuscrit de Madrid, l'*index* des chapitres des deux premiers livres. Il indique de plus deux autres ouvrages de Dexippe : savoir un second dialogue avec Séleucus, et un dialogue *Sur la quantité*.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, III, p. 254, 485; V, p. 697, 750. — Iriarte, *Cod. Bibliot. Matrit. Catalog.* p. 135, 274. — Barthélemy Saint-Hilaire, dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*.

\*DEXIPPE appelé aussi *Dioxippe* (Διόξιππος), médecin de l'île de Cos, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il était disciple d'Hippocrate. Mausole et Pixodare, fils d'Hécatomnus, roi de Carie, étant tombés dangereusement malades, leur père fit appeler Dexippe; mais celui-ci ne consentit à se rendre auprès des princes malades qu'à la condition que Hécatomnus renoncerait à ses projets contre l'île de Cos. Dexippe avait écrit un livre *Sur la médecine* et deux *Sur le pronostic*; il ne reste de ces ouvrages que les titres, conservés par Suidas. Érasistrate blâme Dexippe d'avoir trop restreint la quantité de boisson que l'on peut donner aux malades. Au rapport de Plutarque, il admettait, avec Platon, que les boissons passent dans l'organe pulmonaire; mais, suivant lui, il n'y a que leur partie la plus subtile qui suive cette route, et le reste, mêlé avec les aliments, se rend à l'estomac.

Suidas, au mot Διόξιππος. — Gallien, *De Secta Optima*, c. 14; *Comment. I in Hippocr. De rat. vict. in morb. acutis*, 6, 24; *Comment.*, III, c. 38; *Comment.* IV, c. 5; *De Venæ sect.*, adv. *Erasistr.*, c. 9. — Plutarque, *Sympos.*, VII, 1. — Anlu-Gelle, XVII, 211.

\*DEXIPPE (*Dexippus Publius Herennius*), historien grec, fils de Ptolémée, né dans le même antique d'Hermus, vivait dans le troisième siècle après J.-C., sous les règnes des empereurs Claude II, Tacite, Aurélien et Probus.

On peut placer sa mort vers 280. Il obtint dans sa patrie les plus grands honneurs, fut nommé roi des thesmothètes, archonte éponyme, président des grandes panathénées et souverain pontife. Ses enfants lui firent élever, de son vivant probablement, une statue dont la base subsiste encore avec une inscription où sont célébrés, en termes pompeux, et tous les honneurs dont il avait été comblé, et sa double réputation d'orateur et de poète. Dexippe mérita une gloire plus éclatante encore en défendant son pays contre des barbares que les historiens anciens appellent Scythes et Goths, mais qui appartenaient probablement à la tribu des Hérules. Ceux-ci, après avoir ravagé les côtes de la mer Noire, de l'Hellespont et de l'Archipel, envahirent l'Attique et s'emparèrent d'Athènes. Les habitants de cette ville se réfugièrent dans les montagnes. Dexippe se mit à leur tête, et les exhorta à repousser l'ennemi. Il se joignit à Cléodame, commandant de la flotte romaine, et chassa les barbares d'Athènes, après leur avoir fait essuyer une perte de trois mille hommes. C'était la première fois depuis cinq cents ans que les Athéniens se montraient dignes de leurs ancêtres, les vainqueurs de Marathon et de Salamine. Comme l'inscription de la statue de Dexippe ne dit rien des exploits militaires de cet historien, on a supposé qu'elle avait été élevée antérieurement à la guerre des Goths : cependant cette inscription parle d'une histoire que l'écrivain avait puisée dans les livres et dans ses propres souvenirs (καὶ τὰ μὲν αὐτὸς ἐπέειπε, τὰ δ' ἐκ βίβλων ἀναλέξας); or cette histoire est celle qu'Eunape et Photius nous font connaître, et qui allait jusqu'à la première année de Claude II. Syncelle, qui avait sous les yeux l'ouvrage de Dexippe, déclare que la prise d'Athènes et la défaite des Goths eurent lieu sous Gallien, prédécesseur de Claude; en admettant même, avec Dion Cassius et Zonaras et le continuateur de Dion Cassius, que ces événements se passèrent la première année du règne de Claude, en 269, la difficulté subsiste toujours. Il faut donc supposer ou que Dexippe donna deux éditions de son livre, et que dans la seconde seulement, postérieure à la statue dont nous avons parlé, il raconta l'invasion des Goths, ou que ses enfants, en énumérant tous ses titres sur la base de la statue, négligèrent à dessein celui de général des Athéniens, qui ne lui avait été décerné qu'accidentellement et sans aucune formalité légale.

Le nom d'orateur donné à Dexippe nous fait croire qu'il avait écrit quelques ouvrages sur l'art oratoire; mais nous n'en connaissons pas même les titres. Quant à ses ouvrages d'histoire, Photius en cite trois, savoir : *Tὰ μετὰ Ἀλέξανδρον*, en quatre livres. C'était une histoire de Macédoine depuis le temps d'Alexandre. L'auteur, dans une introduction, traitait de l'histoire ancienne de la Macédoine depuis Caranus jusqu'à Alexandre; dans le reste de son ouvrage il suivait fidèlement Arrien. C'est à cette histoire que

se rapportent quelques-uns des fragments découverts par Angelo Mai, entre autres les discours, réel ou fictif, d'Hypéride; — Σύνοτον ιστορικόν, ou, comme l'appelle Eunape: Χρονική ιστορία: c'était une chronologie historique depuis les temps mythiques jusqu'à l'avènement de Claude II; cet ouvrage avait au moins douze livres, comme on le voit par une citation d'Étienne de Byzance; — Σκυθικά: c'était une histoire de l'invasion des Goths ou Hérules: ce récit, venant d'un témoin oculaire, devait être précieux. Il en reste des fragments assez étendus. Photius vante le style et la diction de Dexippe, particulièrement dans ce dernier ouvrage, et le regarde comme un second Thucydide; c'est au moins une exagération. On trouve dans Dexippe toute l'affectation et le mauvais goût des rhéteurs du troisième siècle, et l'on s'étonne qu'un auteur capable de pareilles puérités ait pu faire de grandes choses.

Les fragments de Dexippe furent recueillis et imprimés pour la première fois, mais avec peu de soin, dans la collection Byzantine de Paris, 1648. Ils ont été réimprimés avec des additions considérables par Angelo Mai, *Collectio veterum Scriptorum*, l. II, p. 319; par J. Bekker et Niebuhr, dans le 1<sup>er</sup> vol. des *Scriptores Historiæ Byzantinæ*, Bonn, 1829, in-8°, et par C. Muller, dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* publiés par A.-F. Didot, Paris, 1849, t. III, p. 666.

L. J.

Eunape, *Vita Porphyrii*. — Étienne de Byzance, au mot Έλουπος. — Photius, *Bibliotheca Græca*. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VII, p. 535. — Vossius, *De Historicis Græcis*. — Sainte-Croix, *Examen des historiens d'Alexandre*.

**DEXTER** (*Flavius Lucius*), théologien espagnol, fils de saint Pacien, évêque de Barcelone, vivait vers l'an 400 de l'ère chrétienne. Nommé à l'âge de trente ans préfet du prétoire par l'empereur Honorius, il abandonna bientôt cette dignité pour se retirer dans sa patrie, où il devint gouverneur de Tolède. Il composa une chronique, dont saint Jérôme parle en ces termes: *Fertur ad me omnimodam historiam texuisse, quam necdum legi*. Cette chronique passait pour perdue depuis longtemps, lorsque le jésuite Jérôme de Higuera annonça qu'il en avait découvert un manuscrit dans la bibliothèque de Fulde. Ce manuscrit fut transmis par Torialba à Calderon, qui le publia sous le titre suivant: *Fragmentum chronici F. L. Dextri, cum chronico Marci Maximi et additionibus S. Branlonis et Helecani*; Saragosse, 1619, in-4°. Bien que l'authenticité de cet ouvrage fût loin d'être prouvée, il a été réimprimé par Roderic Carus, prêtre d'Utrera, Séville, 1627, in-fol.; par Bivar, Lyon, 1627, in-fol., et par Nicolas Antonio, dans sa *Bibliotheca Hispana vetus*. On regarde généralement la chronique publiée par Calderon comme un ouvrage fabriqué par Higuera.

Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, t. I, p. 203.

**DEXTRIANUS**. Voy. DEMETRIANUS.

\* **DEYBEL** (*Christien*), général polonais, né à Varsovie, en 1726, mort en cette ville, en 1799. Il commença à servir dans l'armée saxonne; mais rentré en Pologne, il obtint le commandement de la forteresse de Kamieniec Podolski. Il se distingua particulièrement en 1794, au siège de Varsovie, et à cette occasion Kosciuszko l'éleva au grade de général. Le général Stanislas Potocki et les colonels Gorski et Dobrski se sont formés en servant sous les ordres de Deybel.

L. C.

*Documents particuliers.*

**DEYEUX** (*Nicolas*), chimiste français, né à Paris, vers 1753, mort à Passy, le 27 avril 1837. Par son talent et sa probité il se plaça au premier rang des pharmaciens de son temps, et devint pharmacien de l'empereur Napoléon. Il fut nommé professeur de pharmacie à la Faculté de Médecine de Paris, et membre de l'Académie des Sciences. Ses cours étaient très-suivis. Éliminé de l'École de Médecine en 1822, il refusa de reprendre sa chaire en 1830, et passa ses dernières années dans la retraite. On a de lui: *Précis d'expériences et d'observations sur les différentes espèces de lait considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale*; Paris et Strasbourg, 1800, in-8°. Ces expériences ont été faites avec Parmentier; — *Considérations chimiques et médicales sur le sang des icteriques*; Paris, 1804, in-4°. M. Deyeux a inséré des articles dans le *Journal de Physique*, dans la *Statistique de la France*, par Herbin, et dans la nouvelle édition du *Théâtre d'Agriculture d'Olivier de Serres*.

*Biographie médicale.*

**DEYLING** (*Salomon*), orientaliste allemand, né à Weida, le 14 septembre 1677, mort le 5 août 1755. Fils d'un brasseur aisé, il reçut sa première instruction à Lengfeld, où son père s'était établi, et continua ses études sous la direction de Gottfried Böhme, pasteur à Irlfersgrün, et plus tard à Zwickau, sous celle de Müller. En 1697 il se rendit à l'université de Wittenberg, où il commença des études médicales, qu'il abandonna ensuite pour la théologie. Il mérita l'appui de Schurzleisch, qui lui conféra la licence en 1699. Une éducation particulière, arrêtée par la mort de son élève, le ramena de la Silésie, où il s'était rendu, à Wittenberg; c'est là qu'il fit des cours et soutint des thèses, dont quelques-unes eurent du retentissement. En 1704 il fut appelé à l'archidiaconat de Plauen; en 1708 il fut nommé pasteur et évêque (*superintendent*) à Pégau, et en 1716 archevêque (*general-superintendent*). En 1720 il devint pasteur de Saint-Nicolas à Leipzig, en même temps qu'on lui confirmait son titre d'archevêque. Les principaux ouvrages de ce savant prélat sont: *Fletus super Thammuz*; Wittenberg, 1704, in-4°; — *Propositiones geometricæ de circulo, per analysis*

*speciosam demonstrata*; ibid., 1704, in-4°; — *Eusebianum doctrinæ salvificæ Systema*; ibid., 1732, in-4°; — *Dissertatio de corrupto Ecclesiæ romanæ statu ante Lutherum et Lutheri tempore*; ibid., 1734, in-4°; — *De Vaticanio Isaiaæ de Tyro*, c. 23, 18; ibid., 1735, in-4°; — *Observationum sacrarum, in quibus multa scriptura Veteris et Novi Testamenti dubia vexata solvuntur, loca difficiliora ex antiquitate et variæ doctrinæ apparatu illustrantur*, etc.; Leipzig, 1708-1736, 4 vol., et 1720, in-4°; — *Observationes miscellanæ*; ibid., 1736, in-4°; — *Observationes exegeticæ*; ibid., 1732, 1735, in-4°; — *Præfatio ad Dachselii biblia hebraica accentuata*; Leipzig, 1729, in-4°.

Moser, *Jet d'aleb. Theol.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

**DEYNS** ou **DENYS** (*Jacques*), peintre flamand, né à Anvers, en 1647 (1), mort en 1704. Élève distingué d'Érasme Quellino, il alla se perfectionner en Italie. Il travailla dans les villes qu'on pourrait appeler les capitales de l'art : Venise, Bologne, Rome, Naples. Bientôt il rivalisa avec les maîtres qu'il avait copiés jusque alors. Les cours de Mantoue et de Florence lui confièrent d'importants travaux. Il décora en particulier le palais de Mantoue de paysages et de peintures historiques. Après quatorze ans de séjour en Italie, il retourna dans sa patrie, où il fut également l'objet de l'estime des connaisseurs.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Fiorillo, *Histoire de la Peinture*, III, 234.

**DEYNUM** (*Jean-Baptiste van*), peintre en miniature et à la gouache, né à Anvers, en 1620. La date de sa mort est inconnue. « Né de parents riches, dit Descamps, il eut tout le temps d'étudier et de perfectionner son talent avant de paraître dans le public. On fut surpris de voir ses belles compositions peintes à la gouache avec une intelligence surprenante : il faisait bien le portrait dans le même genre. Tout ce qui était de ce peintre fut enlevé par les cours d'Espagne et d'Allemagne; la Flandre a conservé peu de ses ouvrages. »

Descamps, *Vies des Peintres flamands*.

\* **DEYROU** (*Jacques*), antiquaire français, né à Nîmes, au commencement du dix-septième siècle, et mort dans cette ville, en 1677. Il est auteur d'un travail sur les antiquités de sa ville natale, imprimé d'abord sous ce titre : *Des anciens Bâtimens de Nîmes*; Grenoble, 1656, in-4°, et réimprimé depuis deux fois à Nîmes, sous ce nouveau titre : *Les Antiquités de la ville de Nîmes*, la première fois aux frais de la ville, et la seconde aux frais de l'autorité diocésaine. Cet ouvrage ne méritait pas cet honneur. On a encore de Deyrou une *Généalogie des Barons d'Arubaïs*; 1646, in-12, et Grenoble, 1653, in-12. La bibliothèque publique de la ville de Nîmes possède en manuscrit les généa-

logies de quelques autres familles, dressées par le même écrivain. M. N.

*Hist. littéraire de Nîmes*, t. I. — Lelong, *Biblioth. historique de la France*.

**DEYSTER** (*Louis de*), peintre flamand, né à Bruges, en 1656, mort en 1711. Il eut pour premier maître Jean Maes, d'après Descamp, ou Maas, d'après d'autres. Il fit ensuite le voyage de Rome, et passa six années tantôt dans cette ville, tantôt à Venise. Revenu à Bruges, il eut d'abord quelque peine à s'y faire connaître; timide et adonné à la dévotion, il allait peu dans le monde. Quelques tableaux mirent enfin son talent en lumière. On cite dans le nombre : *Rebecca offrant à boire à Éliézer*; — *L'Histoire de Judith*, en plusieurs parties; — *La Mort de la Vierge*; — *La Résurrection de Jésus-Christ*, et son *Apparition aux trois Maries*. « Dans ce dernier morceau, dit Descamps, le Christ ne le cède ni pour la couleur ni pour le dessin à ceux de Van Dyck. » A la fin de sa carrière, il dissémina ses forces intellectuelles et sa fortune dans des occupations et des études nouvelles : la musique, la confection des orgues, des clavecins, etc. Il n'y réussit guère, tandis qu'il négligeait un art où il excellait. Un ami dévoué, Rœlof, vint en aide à l'imprudent artiste, et l'empêcha de mourir dans le dénuement. « La manière de Deyster est grande et large, dit Descamps; il s'était formé un goût approchant des Italiens. Il donnait beaucoup de caractère à ses airs de tête, à ses pieds et à ses mains; ses draperies font sentir le nu, les plis y sont amples et formés avec choix; sa couleur est chaude et dorée; il ne faisait que glacer ses ombres avec du stil de grain et de la momie; on voit partout la toile; mais aussi chargeait-il beaucoup ses lumières... Il sacrifiait la moitié de ses tableaux pour répandre sa lumière sur l'objet principal, et souvent on a de la peine à distinguer des figures entières dans les fonds, ce qui donne une force et une intelligence de clair-obscur qu'il a poussées aussi loin que les plus grands maîtres de Flandre. » A cette appréciation, Descamps en ajoute une autre, qui ne manque pas de naïveté : « Deyster n'a jamais plu aux dames, parce qu'il peignait la nature telle qu'elle était. »

*Anne* DEYSTER, fille de Louis Deyster, née à Bruges, morte en 1746, reproduisait habilement et à s'y méprendre les tableaux de son père. Elle faisait de remarquables ouvrages de broderie, et ne fut pas moins excellente musicienne; son talent en ce genre contribua à inspirer à son père ce goût des instruments qui le ruina. Elle a écrit la vie de Louis Deyster, son père.

Descamps, *Vies des Peintres flamands*, etc., III.

**DEYVERDUN** (*Georges*), littérateur suisse, né à Lausanne, vers 1735, mort dans la même ville, le 4 juillet 1789. Il se lia avec Gibbon, lors du premier voyage de cet historien sur le continent, en 1753. Forcé par des nécessités de fortune d'accepter la place de professeur du petit-

(1) 1645 d'après la *Biog. univ.* des frères Michaud.

fils du margrave de Schavedt, il ne tarda pas à rejoindre en Angleterre Gibbon, qui lui procura une place dans les bureaux d'un ministère. Il devint ensuite gouverneur de sir Richard Worsley, avec lequel il voyagea sur le continent. Il passa les dernières années de sa vie à Lausanne, dans la société de Gibbon. On a de lui : *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne pour les années 1767 et 1768* ; Londres, 1768 et 1769, 2 vol. in-8°, avec Gibbon ; — *Werther*, traduit de l'allemand de Goethe ; Maestricht, 1784, 2 vol. in-12. Deyverdun est encore l'auteur de plusieurs notices de livres, et de beaucoup de mémoires, la plupart anonymes, imprimés dans les *Étrennes helvétiques* de Bridel, et reproduits dans le tom. 1<sup>er</sup> des *Mémoires helvétiques* (1782) : ce fut lui qui donna la seconde édition de *Caroline de Lichtfeld*, de madame de Montolieu.

Gibbon, *Mémoires*. — Quérard, *La France littéraire*.

**DEZ (Jean)**, controversiste français, né à Chaude-Fontaine, près de Sainte-Menehould, le 3 avril 1643, mort à Strasbourg, le 12 septembre 1712. Il entra chez les Jésuites à l'âge de dix-sept ans. Après avoir été successivement professeur d'humanités, de rhétorique, de mathématiques, de philosophie, d'Écriture Sainte et prédicateur, il s'adonna à la controverse, et y réussit. Nommé recteur du collège de Sedan, il travailla efficacement à la conversion d'un grand nombre de calvinistes. Il passa de là à Strasbourg, où le roi et le cardinal de Furstemberg l'employèrent à l'établissement d'un collège royal, d'un séminaire épiscopal, et d'une université catholique, qu'ils confièrent à la direction des jésuites français. Premier directeur du séminaire, Dez fit preuve, en beaucoup de circonstances, de zèle, de prudence et de capacité. Il suivit en qualité de confesseur le dauphin, fils de Louis XIV, dans les campagnes que le jeune prince fit en Allemagne et en Flandre. Il passa par les premières charges de son ordre, fut cinq fois provincial et trois fois envoyé à Rome pour assister à des congrégations générales. On a de lui : *La Réunion des protestants de Strasbourg à l'Église romaine, également nécessaire pour leur salut, et facile selon leurs principes* ; Paris, 1687, in-8° ; Paris, 1701, in-12 ; — *Réflexions d'un docteur de Sorbonne, opuscule apologétique des Maximes des Saints*, traduit en italien par l'abbé Mico, et publié en cette langue ; Rome, 1697 ; — *Epistola ad virum nobilem*, sur la religion chinoise ; Rome, 1700 ; — *La Foi des chrétiens et des catholiques justifiée contre les déistes, les juifs, les mahométans, les sociniens et les autres hérétiques, ouvrage où l'on réduit la foi à ses véritables principes, et où l'on montre qu'elle est toujours conforme à la raison* ; Paris, 1714, 4 vol. in-8°.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. II. — Moréri, *Dictionnaire historique*.

\* **DEZA (Diego)**, théologien espagnol, né à

Toro, dans le royaume de Léon, en 1444, mort en 1522. Il prit l'habit religieux dans l'ordre de Saint-Dominique, et après avoir donné de grandes preuves de savoir et de piété, il fut nommé professeur de théologie à l'université de Salamanque. Depuis il devint précepteur de l'infant Jean, fils de Ferdinand et d'Isabelle, qui le choisirent pour leur confesseur. Au commencement du seizième siècle, Deza fut élevé à l'évêché de Zamora, transféré à celui de Salamanque, puis à celui de Palencia, quelque temps après à celui de Jaen, ensuite à l'archevêché de Séville, et enfin à celui de Tolède. Il mourut, comme le prouve le P. Échard, avant d'avoir pris possession de cette dernière dignité. Il fut enseveli à Séville. On a de lui : *Defensorium doctoris angelici S. Thomæ Aquinatis, contra inectivas Matthiæ Dorinck in replicationibus contra Paulum Burgensem super Bibliam* ; Séville, 1491, in-4° ; — *Statuta seu instructiones ab eo tum episcopo Placentino et Hispaniarum inquisitore generali sancitæ, a variis sacri tribunalis ministris observandæ* ; Séville, 1500 ; — *Statuta alia a ministris dicti tribunalis servanda* ; Medina del Campo, 1504 ; — *Synodus ab ipso Hispani celebrata* ; Séville, 1512, in-4° ; — *Novarum Defensionum doctoris angelici S. Thomæ super quatuor libros Sententiarum Volumina quatuor* ; Séville, 1517, in-fol. Tous ces ouvrages ont été recueillis dans l'édition de Madrid ; 1576, in-fol.

Quétil et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*. — Nic. Antonlo, *Bibliotheca Hispana nova*.

**DEZA (Pierre)**, prêtre espagnol, né à Séville, le 24 février 1520, mort à Rome, le 27 août 1600. Il étudia à Salamanque, où il obtint une chaire de professeur en droit. Dans la suite il fut official de Compostelle, auditeur de Valladolid, archidiacre de Calatrava, conseiller de l'inquisition, et enfin président de Grenade, où le roi Philippe II l'envoya en 1569, un an après la révolte des Morisques. Le marquis de Mondéjar, de la maison de Mendoza, en était gouverneur. Le président Deza vécut en assez mauvaise intelligence avec lui, tout en se conduisant avec beaucoup d'intégrité et de zèle. Il obtint le chapeau de cardinal en 1578, et se rendit à Rome deux ans plus tard. Il paraît qu'il n'y soutint pas la réputation qu'il s'était acquise en Espagne.

De Thou, *Hist. sui temporis*, XLVIII. — Cabrera, *Historia Philippi II*, lib. VII, VIII. — Aubery, *Histoire générale des Cardinaux*.

\* **DEZA (Maximilien)**, biographe et théologien italien, vivait au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Vita di Helena Lucretia Cornara Piscopia* ; Venise, 1686, in-4° ; — *Istoria della famiglia Spinola* ; Plaisance, 1694, in-fol. ; — *Prediche dell'avvento detta in capella Cesarea* ; Lucques, 1709, in-4°.

Aclung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lezic.*

**DEZALLIER D'ARGENVILLE (Antoine-Jo-**

*seph*), littérateur français, né à Paris, le 4 juillet 1680, mort le 29 novembre 1765. Dès sa jeunesse, il s'adonna à l'étude des beaux-arts, sous la direction du dessinateur Bernard Picart, du peintre De Piles et de l'architecte Leblond. En 1713 il fit un voyage en Italie, pour se perfectionner dans la connaissance de la peinture. Il voyagea aussi en Angleterre en 1728. Possédant une charge de secrétaire du roi du grand collège depuis 1716, il obtint le titre de conseiller du roi en 1748. Il avait rassemblé un très-beau cabinet d'histoire naturelle, ce qui le conduisit à écrire sur cette science; mais ses principaux ouvrages ont pour objet la peinture; ils ne sont pas au-dessus du médiocre. Dezallier était membre des Sociétés des Sciences de Londres, de Montpellier, de La Rochelle. On a de lui : *Traité sur la Théorie et la Pratique du Jardinage*; Paris, 1709, in-12 : cet ouvrage, qui parut d'abord avec les seules initiales de l'auteur, fut plusieurs fois réimprimé en France et à La Haye, sous le nom d'Alexandre Leblond, dessinateur de quelques-unes des figures qui ornent ce livre; — *Histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie et la conchyliologie*; Paris, 1742, in-4°, avec 33 planches; Dezallier réimprima son ouvrage en deux parties séparées, sous les titres suivants : *Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'oryctologie, qui traite des terres, des pierres, des métaux, des minéraux et autres fossiles*; Paris, 1755, grand in-4°, avec 26 figures; — *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, la conchyliologie, qui traite des coquillages de mer, de rivière et de terre, augmentée de la zoomorphose*; Paris, 1757, grand in-4°; — *Enumeratio fossilium quæ in omnibus Gallia provinciis reperiantur Tentamina*; Paris, 1751, in-8°; — *Abrégé de la vie des plus fameux Peintres, avec leurs portraits gravés*; Paris, 1745, 2 vol. : l'auteur publia un volume de supplément; Paris, 1752. Le tout forme 3 vol. in-4°. L'ouvrage fut réimprimé à Paris, 1762, 4 vol. in-8°, avec environ 300 portraits. L'édition en 3 vol. in-4° est moins complète que celle en 4 vol. in-4°; mais elle est préférable par rapport aux figures.

L. J.

Desessarts, *Les Siècles littéraires*. — Quérard, *La France littéraire*.

**DEZALLIER D'ARGENVILLE** (*Antoine-Nicolas*), littérateur français, fils du précédent, né dans la première partie du dix-huitième siècle, mort en 1794. On a de lui : *Voyage pittoresque des environs de Paris*; Paris, 1749, in-12; — *Voyage pittoresque de Paris*; Paris, 1752, in-12. Ces deux volumes ont été souvent reproduits par des plagiaires, sous différents titres; — *Dictionnaire du Jardinage*; Paris, 1767, in-12; — *Manuel du Jardinier, ou journal de son travail, distribué par mois*; Paris, 1772, in-12; — *Description sommaire*

*des ouvrages de peinture, sculpture et gravure*; Paris, 1781, in-12; — *Vies des fameux Architectes et des Sculpteurs*; Paris, 1788, 2 vol. in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

**DEZÈDES** ou **DEZAIDES**, compositeur dramatique français, né vers 1740, et mort en 1792. On ignore le lieu de sa naissance; les uns veulent qu'il soit né à Lyon, d'autres ont cru qu'il était Allemand; ce qu'il y a de certain, c'est que Dezèdes lui-même ne connut jamais ses parents. Dès son enfance, il fut confié aux soins d'un abbé qui dirigea son éducation; le digne ecclésiastique était assez bon musicien; pour délasser son élève d'études plus sérieuses, il lui enseignait la musique et à jouer de la harpe; Dezèdes puisait ainsi dans ses récréations le goût d'un art qui devait plus tard tirer son nom de l'obscurité. Il vint de bonne heure à Paris, où il perfectionna son instruction et apprit la composition; il jouissait alors d'une pension, qui fut doublée à l'époque de sa majorité. Présumant avec raison que ceux dont il recevait cette pension étaient les auteurs de ses jours, il voulut pénétrer le mystère qui enveloppait sa naissance. Le notaire chargé de lui remettre ses fonds le prévint que les démarches qu'il ferait pour découvrir sa famille seraient non-seulement inutiles, mais qu'elles l'exposeraient à perdre son revenu. Dezèdes ne tint aucun compte de cet avertissement; il ne découvrit rien, sa pension lui fut retirée, et il se vit obligé pour vivre d'avoir recours à ses talents en musique. Il obtint de Monvel le poème du petit opéra de *Julie*; cette pièce fut représentée avec succès en 1772, aux Italiens; et à partir de ce moment Dezèdes se fit une réputation qui assura son existence. Il a donné successivement aux Italiens : *L'erreur d'un moment*; *Le Stratagème découvert* (1773); — *Les Trois fermiers* (1777); — *Zulime*; *Le Porteur de Chaise* (1778); — *A Trompeur Trompeur et demi*; *Cécile* (1781); — *Blaise et Babet* (1783); — *Alexis et Justine* (1785); — *La Cinqquantaine*, *Les Deux Pages*; *Ferdinand, ou la suite des Deux Pages*; — à l'Opéra : *Fatmé, ou le langage des fleurs* (1777); — *Péronne sauvée* (1783), et *Alcindor* (1787).

Dezèdes fut surnommé l'*Orphée des champs*; le genre pastoral, dans lequel il n'eut ni imitateurs ni rivaux, est en effet le caractère distinctif du talent de ce compositeur. Ses mélodies sont gracieuses, naïves, toujours vraies dans l'expression des sentiments des personnages; son harmonie est assez pure et son orchestre soigné, pour le temps où il vivait. L'opéra de *Blaise et Babet* est de tous les ouvrages de Dezèdes celui qui obtint le plus de succès.

Dieudonné DENNE-BARON.

De Laborde, *Essai sur la Musique*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

**DEZOBRY** (*Charles-Louis*), érudit français, né à Saint-Denis (Seine), en 1798. Il a dé-

buté avec éclat dans la littérature par un ouvrage intitulé : *Rome au siècle d'Auguste, ou Voyage d'un Gaulois à Rome à l'époque du règne d'Auguste et pendant une partie de celui de Tibère*; 4 vol. in-8°, Paris, 1835. M. Dezobry voulut faire pour Rome ce que l'abbé Barthélemy avait fait pour la Grèce; et montra qu'une peinture de mœurs antiques, sérieusement étudiée sous tous les aspects, pourrait être tout aussi intéressante qu'une peinture de mœurs modernes. Il règne une grande vérité dans ses tableaux nombreux et variés, où rien n'est oublié, depuis la vie du mendiant et du client besoigneux, jusqu'aux grandes luttes du Forum dans les comices, à ces violences que M. Villemain a si bien appelées « l'affreuse dignité des discordes romaines ». Tout cela est retracé en historien doublé de l'archéologue; car on trouve citées minutieusement au bas des pages les autorités sur lesquelles reposent les détails. Pendant qu'on applaudissait son ouvrage, l'auteur en entreprit la révision avec cette patience d'artiste qui compte le temps pour rien; et après des travaux plus approfondis, des études recommencées à Rome même et en Italie, il en publia une nouvelle édition, très-améliorée, 4 vol. in-8°, fig.; Paris, 1846-1847, accompagnée d'une série de vignettes représentant les sites, les monuments les plus célèbres de la Rome des Césars. En 1839, M. Dezobry fonda une librairie classique, et publia, avec le concours de professeurs de l'université, une série d'éditions grecques, latines, françaises, accompagnées de commentaires très-estimés, qui ont fait placer ces livres parmi les meilleurs du genre. Dans ces collections, M. Dezobry a donné lui-même *Montesquieu, Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*; 1 vol. in-12, Paris, 1844; et *La Fontaine, Fables, suivie d'un Choix de fables des anciens fabulistes français*, 1 vol. in-18, Paris, 1849. Il a encore publié : *L'Histoire en peinture, ou épisodes historiques propres à être traduits en tableaux, ouvrage dédié aux peintres. Histoire Romaine: tableaux d'histoire, paysages historiques, tableaux de genre*; 1 vol. grand in-18, Paris, 1848; — *La mauvaise Récolte, ou les suites de l'ignorance, narration mêlée d'entretiens sur les produits de la France en céréales et autres plantes farineuses et alimentaires*; 1 vol. in-18; Paris, 1847; — *Dictionnaire biographique, historique, archéologique, géographique, etc.* (sous presse).

Querard, *La Fr. litt. — Documents particuliers.*

**DEZOTEUX (François)**, médecin français, né à Boulogne-sur-Mer, en 1724, mort à Versailles, le 2 février 1803. A peine sorti du collège, il montra du goût pour les études médicales, et servit comme élève en chirurgie dans les guerres de Westphalie et de Flandre. Le zèle qu'il déploya et les connaissances dont il fit

preuve furent remarqués, et le firent rapidement arriver au grade de chirurgien major. En 1760 il succéda au célèbre Garangeot en qualité de chirurgien major du régiment du Roi, et se fit recevoir médecin à la Faculté de Besançon. Il commença à montrer dans cette ville en faveur de l'inoculation un zèle auquel il dut en grande partie sa célébrité. Il la propagea avec toute l'ardeur d'une conviction profonde, et la défendit non-seulement contre les préjugés populaires, mais encore contre la pratique vicieuse d'un Irlandais qui exerçait la chirurgie à Besançon. Ce charlatan, appelé Acton, et père du célèbre ministre napolitain de ce nom, se servait pour inoculer la variole d'une méthode mauvaise qui avait eu de fâcheux résultats et avait fini par discréditer l'inoculation. Pour ramener les esprits à cette pratique, Dezoteux fut forcé d'éclairer le public sur les dangers du procédé employé par Acton. Celui-ci traduisit son adversaire devant les tribunaux. Mais Dezoteux gagna son procès, et publia un écrit intitulé : *Pièces justificatives concernant l'inoculation*; Lons-le-Saulnier, 1765, écrit qui fut accueilli par le public avec beaucoup de faveur. L'année suivante, il fit le voyage de Londres pour y étudier le nouveau procédé employé par Sutton, et revint en France; partisan déclaré de la méthode *suttonienne*, il la pratiqua d'abord à Nancy, puis à Passy, en présence des gens de l'art les plus célèbres, et sous les yeux de son ami le célèbre voyageur La Condamine. Il fournit au docteur Gandoger les documents d'après lesquels celui-ci rédigea son traité pratique *Sur l'Inoculation*. Lorsqu'une école de chirurgie fut créée dans le régiment du Roi, **Dezoteux**, qui en avait eu la première idée, en fut nommé le directeur. Il forma des sujets très-distingués. Il obtint en 1778 la place de chirurgien consultant des armées et le cordon de Saint-Michel. Nommé en 1789 inspecteur général des hôpitaux militaires, il obtint sa retraite, en 1793; mais elle ne lui fut pas payée, et il tomba bientôt dans la plus complète misère. Pour l'en tirer, ses amis le firent nommer médecin de la succursale des Invalides établie à Versailles. Lorsque cette maison fut supprimée, Dezoteux obtint encore une fois sa retraite; mais il n'en jouit que quelques mois. Dezoteux a donné en commun avec le docteur Valentin, son élève, un ouvrage intitulé : *Traité historique de l'Inoculation*; Paris, an VIII (1800); in-8°.

Rabbe, Botsjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contentrains. — Biographie médicale.*

**DHU-NOVAS. Voy. ELESBAAS.**

**DHAFFER-BE-AMR-ILLAH**, neuvième khalife fathimite, né en 1132, mort en 1154. Fils de Hafezz-ed-dyn-Illah, il monta sur le trône l'an 544 de l'hégire (1149 de l'ère chrétienne), et changea à son avènement son nom d'Ismail-Abou-I-Mansour, contre celui de Dhafer-be-amr-Illah (victorieux par l'ordre de Dieu). Il ne tint

pas ce que promettait un titre aussi pompeux. Livré sans réserve aux plaisirs, il ne s'occupait nullement des affaires de son empire, et vit avec une parfaite indifférence les intrigues des courtisans de son palais, les incursions des Normands de la Sicile sur les côtes de l'Afrique et les progrès des croisés en Syrie. L'an 548 de l'hégire, les Francs s'emparèrent d'Ascalon, et des corsaires sortis des ports de Sicile débarquèrent sur la plage d'Égypte, mirent à feu et à sang la ville de Tenny, située au milieu du lac Menzaleh, et se retirèrent chargés de captifs et d'un butin immense. Pendant que les dissensions intérieures et les guerres étrangères hâtaient la chute de la dynastie fathimite, Dhafer se livrait à la débauche. Parmi les victimes de ses coupables plaisirs, on citait Nasr, fils du grand-vizir Abbas. Le père, irrité, poignarda le khalife et ses deux frères au milieu d'une fête. Il mit la couronne sur la tête d'un enfant de cinq ans, Issa, fils du prince assassiné.

D'Herbelot, *Biblioth. orientale*. — Marcel, *Égypte depuis la conquête des Arabes*, dans l'*Univers pittoresque*.

**DHAHER-LE-AZAZ-DYN-ILLAH**, quatrième khalife fathimite, fils de Hakem, né le 11 ramadhan de l'an 395 de l'hégire (20 juin 1005 de l'ère chrétienne), mort l'an 427 de l'hégire (1037 de l'ère chrétienne). Il s'appelait Aly-Abou-I-Hassan; les assassins de son père le proclamèrent khalife en l'an 411 de l'hégire (1021 de l'ère chrétienne), sous le nom de Dhaher-le-Azaz-dyn-illah (illustre par la gloire de la religion de Dieu). Il occupa le trône d'Égypte sans faire aucun acte digne d'être mentionné par l'histoire. On sait seulement qu'il fit punir de mort les meurtriers de Hakem, bien que ceux-ci eussent cru s'assurer l'impunité en le plaçant sur le trône. Il eut pour successeur son fils Maad-Abou-Te-myn, proclamé khalife sous le titre de Mostanser-billah.

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. — Marcel, *Égypte depuis la conquête des Arabes*, dans l'*Univers pittoresque*.

**DHAHER-BILLAH**, trente-cinquième khalife abasside, fils de Nasser, né en 1173, mort en 1226. Il succéda à son père l'an 622 de l'hégire, (1225 de l'ère chrétienne). Aboulfaradje rapporte qu'on tira Dhaher-b-illah de prison pour le faire remonter sur le trône; et comme il était alors âgé de plus de cinquante ans, il dit à ceux qui vinrent le saluer khalife, que ce n'était pas l'usage d'ouvrir boutique après le soleil couché. C'était l'époque où les Mongols, sous les ordres de Djenghis-Khan, conquéraient l'Asie. Content de voir que l'invasion ne l'atteignait pas encore, Dhaher-billah n'essaya pas d'aller la combattre. Il gouverna avec justice et fit bâtir un pont sur le Tigre à Bagdad. Il mourut après un règne de neuf mois et seize jours, et laissa le trône à son fils, Mostanser-billah.

Aboulfaradje, *Chronicon*. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*.

**DHAHER**, chéik de Palestine, né vers 1685,

mort en 1775. Il appartenait à la puissante tribu arabe de Béni-Zyadné, qui errait sur les bords du Jourdain et du lac de Tibériade. Après la mort d'Omar, son père, dans les premières années du dix-huitième siècle, il partagea le commandement de sa tribu avec un oncle et deux frères. La petite ville de Sapheth fut son domaine, et peu après il y ajouta Tibériade. Assié-gé dans cette ville en 1742 par le pacha de Damas, il eût succombé si la mort ne l'eût délivré de son ennemi. Tranquille du côté des Ottomans, il se brouilla avec ses oncles et ses frères, les vainquit, et les fit mettre à mort. Disposant de toutes les forces de sa tribu, il s'empara en 1749 d'Acre, qui n'était alors qu'un misérable village, fortifia cette place et en fit sa résidence. Il encouragea l'agriculture, réprima les courses et les pillages des tribus arabes voisines, et parvint à rétablir la sûreté dans les campagnes. Les cultivateurs musulmans et chrétiens vinrent de toutes les parties de la Syrie se réfugier auprès de Dhaher, sous la domination duquel ils trouvaient la sécurité et la tolérance religieuse. Parmi les nouveaux venus on remarquait même une colonie de Grecs de l'île de Chypre. D'autre part, Dhaher se fortifia par des alliances avec les grandes tribus du désert, et s'attacha les Motewâlis, sectaires musulmans des environs de Tyr, et les réconcilia avec les pachas de Saïde et de Damas, il s'assura ainsi l'amitié d'une peuplade qui pouvait mettre dix mille cavaliers sur pied. Ses enfants, auxquels il avait confié des gouvernements, n'imitant pas sa prudence, vexèrent leurs sujets et se disputèrent à main armée. Le vieux chéik leur fit inutilement des reproches. La guerre éclata même entre Dhaher et ses enfants, qui, croyant leur vieux père près du terme de sa carrière, voulaient d'avance s'emparer de sa succession. De son côté, la Porte s'inquiéta des accroissements de Dhaher, qui ne craignit pas de demander vers 1768 les titres de chéik d'Acre, prince des princes, commandant de Nazareth, de Tibériade, de Sapheth, et chéik de toute la Galilée. Le divan y consentit; mais en même temps il stimula secrètement les dissensions de la famille de Dhaher, et lui opposa des agents capables de l'arrêter, tels qu'Othman, pacha de Damas et ses deux fils, nommés pachas de Tripoli et de Saïde. Othman fut battu par l'intrépide Ali, fils de Dhaher, et cette victoire augmenta la puissance du vieux chéik, qui s'associa aux projets d'indépendance du fameux mameluk Ali-Bey. Celui-ci fit passer à Gaza en 1770 un corps de mameluks, qui occupa Ramla et Lydda; et au mois de février 1771 son lieutenant Mohammed-Bey arriva en Palestine avec une armée considérable. Les troupes réunies d'Ali et de Dhaher battirent complètement le pacha de Damas; et elles se seraient emparées de cette place, si Mohammed-Bey, qui méditait le renversement de son général, n'eût repris subitement le chemin du Caire. Néanmoins Dhaher rem-

porta une nouvelle victoire sur le pacha de Damas. La Porte lui offrit une paix très-avantageuse ; mais Ibrahim Sabbagh, chrétien, ministre de Dhaher, espérant toujours qu'Ali-Bey viendrait conquérir la Syrie, rejeta les propositions de la Porte. Bientôt la nouvelle de l'expulsion d'Ali par Mohammed-Bey vint désabuser Ibrahim. Ali arriva en fugitif à Gaza. Dhaher donna l'hospitalité à Ali, et les deux chefs remportèrent plusieurs victoires éclatantes sur les Turcs. Ali, trompé par les émissaires de Mohammed-Bey, qui lui faisaient espérer son rétablissement en Égypte, quitta la Syrie en 1773 ; mais il périt bientôt victime d'une trahison. Dhaher obtint encore quelques succès contre le fameux Ahmed, surnommé Djezzar (Boucher), pacha de Beirouth ; il n'en fut pas moins contraint de traiter avec les Turcs. Il fut convenu que Dhaher et ses enfants mettraient bas les armes, qu'ils conserveraient le gouvernement de leur pays et que le chéik payerait le tribut comme par le passé. Ces propositions arrêtées sans l'avis des fils de Dhaher déterminèrent leur révolte. Sur ces entrefaites, Mohammed-Bey entra en Palestine (1775). Dhaher, abandonné de tous ses alliés, s'enfuit dans les montagnes avec son ministre Ibrahim, et les mameluks s'emparèrent d'Acre. La mort subite de Mohammed remit Dhaher en possession de cette ville. Il y fut bientôt assiégé par les Turcs. Le chef des Barbaresques qui étaient à la solde de Dhaher fut d'avis qu'on achetât l'inaction du capitain-pacha, assurant qu'il était certain de le renvoyer, et même de s'en faire un ami, en lui comptant deux mille bourses ; mais le ministre, par avarice, rejeta cet avis, et voulut qu'on repoussât la force par la force. Dhaher donna raison à son ministre, et accusa de trahison le chef des Barbaresques. Celui-ci sortit à l'instant du conseil, et défendit à ses troupes de tirer sur les Turcs. Dhaher voulut alors chercher son salut dans la fuite. Quoiqu'il fût alors âgé de quatre-vingt-dix ans, il monta à cheval, et chercha à gagner la campagne ; mais atteint dans les reins d'un coup de fusil que lui avait tiré un Barbaresque, il tomba de cheval. Les Barbaresques accoururent aussitôt, et lui coupèrent la tête ; elle fut portée au capitain-pacha, qui la fit saler, pour l'envoyer à Constantinople. Après la mort de Dhaher, Djezzar fut nommé pacha d'Acre et de Saïde, et reçut la mission d'exterminer les enfants de Dhaher et d'achever la ruine des rebelles. Il se rendit maître de trois fils du chéik, Othman, Séid et Ahmed. Ali résista près d'une année, et ne succomba que par la trahison des Barbaresques, qui, sous prétexte de réclamer son appui, s'introduisirent auprès de lui, et l'assassinèrent. Le capitain-pacha fit égorger Séid, Ahmed et leurs enfants. Othman fut épargné en faveur de son talent pour la poésie, et envoyé à Constantinople. Telle fut la fin de la domination que Dhaher avait essayé de fonder

en Syrie. Volney a donné un précis de l'histoire de ce chéik ; nous en avons reproduit les faits principaux ; nous en citerons aussi les dernières lignes, qui offrent un remarquable portrait de Dhaher. « Telle fut, dit Volney, la fin tragique d'un homme digne à bien des égards d'un meilleur sort. Depuis longtemps la Syrie n'a point vu de commandant montrer un aussi grand caractère. Dans les affaires militaires personne n'avait plus de courage, d'activité, de sang-froid, de ressources ; dans les affaires politiques, sa franchise n'était pas même altérée par son ambition ; il n'aimait que les moyens hardis et découverts ; il préférait les dangers des combats aux ruses de ses intrigues. L'opinion de sa justice avait établi dans ses États une sécurité inconnue en Turquie ; elle n'était point troublée par la diversité des religions, il avait pour cet article la tolérance ou, si l'on veut, l'indifférence des Arabes-Bedouins ; il avait aussi conservé leur simplicité, leurs préjugés, leurs goûts : sa table ne différait pas de celle d'un riche fermier ; le luxe de ses vêtements ne s'étendait pas au delà de quelques pelisses, et jamais il ne porta de bijoux ; toute sa dépense consistait en juments de race, et il en a payé quelques-unes jusqu'à 20,000 livres. Il aimait beaucoup les femmes ; mais en même temps il était si jaloux de la décence des mœurs, qu'il avait décerné peine de mort contre toute personne surprise en flagrant délit de galanterie et contre quiconque insulterait une femme ; enfin, il avait saisi un milieu difficile à tenir entre la prodigalité et l'avarice : il était tout à la fois généreux et économe. »

Volney, *Voyage en Égypte et en Syrie*. — Munk, *Palestine, dans l'Univers pittoresque*.

**DHAHERY.** Voy. KHALYL DHAIÉRY.

\* **DHANANDJAYA**, auteur d'un vocabulaire sanscrit intitulé : *Nāmd-Māld*. On a lui attribue aussi un ouvrage sur la littérature théâtrale, intitulé *Dasa-Roupaca*. Il vivait dans le onzième siècle.

A. LANGLOIS.

*Recherches asiatiques*, VII. — Wilson, *Théâtre indien ; Dictionnaire sanscrit*, 1<sup>re</sup> édition.

\* **DHANVACA**, poète indien, pour un don de cent mille roupies céda au prince Sri-Harcha la propriété du drame intitulé *Ratnāvali*, qui a été traduit par M. Wilson, et publié en sanscrit à Calcutta, 1832.

A. L.

Wilson, *Théâtre indien*.

\* **DHANWANTARI**, écrivain indien, que l'on compte parmi les neuf perles de la cour de Vicramāditya ou de Vihadja. On lui attribue le *Nirghanta*, un ouvrage sur la médecine, un autre sur la magie.

A. L.

Ward, *A View of the History, Literature and Mythology of the Indoos*, 1.

\* **DHARANĪ-DĀSA**, brahmane de Canoge, auteur d'un vocabulaire qui porte son nom, *Dharanī-Cocha*, et d'un ouvrage poétique intitulé *Cāsi-Vivoudā-Vali*.

A. L.

Wilson, *Dictionnaire sanscrit*, 1<sup>re</sup> édition.

\* **DHARMA**, prédicateur bouddhiste, qui, en

519, vint dans la Chine, réveilla la foi de Bouddha, et y fit de son culte un culte national. On cite aussi un vieux grammairien de ce nom.

A. L.

Wilson, *Dictionnaire sanscrit*, 1<sup>re</sup> édition.

\* **DHARMAPÀLA**, religieux bouddhiste, était le fils d'un grand ministre du royaume de Cântchîpoura. Il renonça aux honneurs de la cour pour pratiquer la loi de Bouddha. Il devint un maître célèbre, et s'acquit une grande réputation par ses nombreux ouvrages.

A. L.

Stan. Julien', *Voyages de Hiouen-Tsang*.

**DHARMASOCA**. Voy. ASOCA.

\* **DHARMATCHANDRA**, petit-fils de Nânaca, vivait au seizième siècle de J.-C. Il fonda la secte des Oudâsis. Ses descendants se voient encore dans le Pendjab, où ils sont traités avec respect par les Sikhs.

A. L.

*Recherches asiatiques*, XVII.

**D'HELL** ou **D'HÈLE**. Voyez HALES.

**D'HERMIGNY**. Voyez HERMIGNY.

**D'HERMILLY**. Voyez HERMILLY.

\* **DHOBAC** ou **ZOHAK**, prince sémitique, vivait à une époque incertaine avant J.-C. Dans les temps primitifs la race noire paraît s'être étendue sur une partie de la Perse, comme elle dominait dans la basse Asie jusqu'à Ninive et dans l'Inde entière. Lorsque les colonies orientales personnifiées dans Djemchid arrivèrent dans l'Iran, quelques-unes d'entre elles finirent par s'allier avec les noirs, qu'elles avaient d'abord traités en ennemis. C'était un crime religieux pour des peuples soumis au régime des castes, et tel est, à notre avis, le sens de cet *ulcère noir* qui poussa sur les mains de Djemchid. Ce prince épousa ensuite une *dev*, et donna sa sœur en mariage à un *dev*. Cette double union nous paraît encore indiquer une fusion des aras ou ariens avec les noirs, ou du moins avec des populations chez lesquelles dominait le sang chamite. Nous lisons en effet dans le *Boun-Dehesch* que du mariage de Djemak, sœur de Djemchid, avec un *dev* naquirent les Arabes et *l'infèrnal*, *l'impie*, *le noir de peau*, c'est-à-dire *Dhohac*, comme le déclarent les destours ou docteurs des Perses. Le mépris profond que les peuples caucasiens ont toujours témoigné pour les populations chamites, joint à la rivalité qui existait alors entre les deux races, rend assez raison de ces épithètes injurieuses. Les légendes nous apprennent en outre que Dhohac était Arabe, et nous savons qu'une partie de l'Arabie fut primitivement peuplée de tribus à peau noire. Une tradition persane nous apprend d'ailleurs que son frère régnait en Abyssinie, et elle donne à ce prince éthiopien le nom de *Kousch aux dents d'éléphant*. Dhohac, profitant du mécontentement causé par la conduite de Djemchid, marcha contre lui, le vainquit, et l'obligea à prendre la fuite. Dhohac était très-cruel; il inventa le supplice de la croix et celui, plus terrible encore, qui consiste à écorcher tout vif un coupable. Il avait

aux épaules deux ulcères, que le diable y avait imprimés par deux baisers, et pour adoucir ces souffrances il faisait tuer chaque jour deux hommes, dont il faisait appliquer la cervelle sur sa plaie. On se contenta d'abord d'immoler les criminels; mais lorsqu'ils eurent tous été mis à mort, on prit des innocents. Un jour on enleva par les ordres du tyran les deux fils du forgeron Cavéh ou Gao. Celui-ci, parcourant alors les rues d'Ispahan, appela le peuple à la révolte, chassa ou tua Dhohac, et éleva sur le trône Féridoun ou Afridoun, fils d'Athvîcen Portouna (*Athvîcen riche en bœufs*) et petit-fils de Djemchid. Dhohac avait régné, dit-on, dix générations. Il descendait de Bats par Féséré, Théné-Gavé et Khrotasp. D'autres le disent petit-fils ou descendant à un degré quelconque d'Aad, ancien roi de l'Yémen. On lui donnait différents surnoms, tels que *Piour-Asp*, ou *l'homme aux dix mille cheveux*; *Homairi* (Homérite?); *Kaislokoub*, c'est-à-dire *Kais aux armes étincelantes*; *Mar serpent*, parce qu'il avait sur les épaules deux serpents attachés à ses deux ulcères. Rhode pense que Dhohac était un conquérant hindou; mais cette opinion n'offre aucune vraisemblance. Les traditions de la Perse le rattachent positivement aux pays situés au sud-ouest de la Perse, et c'est avec raison que Gærres le considère comme le représentant des populations noires de la Chaldée ou de l'Arabie. Volney s'est efforcé d'identifier Dhohac avec l'Arraios de Ctésias, qui aida Ninus à conquérir différentes contrées et entre autres la Perse; et il faut convenir qu'il y a des rapports frappants entre le récit de Ctésias et celui des écrivains orientaux relatif à Dhohac.

Alex. BONNEAU.

*Zend-Avesta*, *Boun-Dehesch*. — Ferdoucy, *Chah-Naméh*. — Mirkhoud, *Rouzat al Safa* (*Jardin de la Pureté*). — Aboul-Féda. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. — Gærres, *Histoire mythologique du monde asiatique*; *Le Livre des Exploits de l'Iran*. — Volney, *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*.

**D'HOZIER**. Voyez HOZIER.

**DHYA-EDDYN** (*Abou-Mohammed Abd-Allah*, surnommé), poète arabe, né en Espagne, à une époque incertaine. On trouve de lui, dans les manuscrits de la bibliothèque de l'Escorial, un poème sur l'art métrique, intitulé : *Casside'h khezerdjyeh*, publié avec une traduction latine dans la grammaire arabe de Guadagnoli; Rome, 1642.

Casiri, *Bibliotheca Arab.-Hisp. Eusevriatis*.

\* **DIACONO** (*Pierre*), chapelain du roi Lothaire, vivait en 964. Il avait été religieux au Mont-Cassin. On a de lui : *Vie de saint Athanase*; — *Chronique du monastère du Mont-Cassin*; — *Recueil des Lois lombardes et des Capitulaires de Charlemagne*.

Ughelli, *Ital. sacra*,

**DIACRE**. Voyez PAUL DIACRE.

**DIADÈS**, ingénieur grec, vivait vers 330 avant J.-C. Lui et Chéréas, tous deux disciples du Thessalien Polydus, accompagnèrent Alexan-

dre dans son expédition d'Asie. Diadès avait composé quelques ouvrages aujourd'hui perdus, dans lesquels il décrivait des machines de guerre de son invention.

Vitrave, *De Architectura*, X, 13 (vulg. 19).

**DIADOCHUS**, évêque de Photie ou Photice (Épire), vivait vers 460. Photius dit qu'il avait lu un livre de cet évêque, lequel livre contenait dix définitions et cent chapitres. Quoique ce livre ne soit pas arrivé jusqu'à nos jours, le jésuite Turrien en a fait une traduction du grec en latin, sous ce titre : *S. Diadochi, episcopi Photices, Capita centum de Perfectione spirituali*, etc.; Florence, 1570, in-8°; Lyon, 1627, in-12; Anvers, 1672, in-12; réimprimé dans la *Bibliotheca Patrum*, t. V, sous ce titre : *De Perfectione spirituali, ascetica capita centum*. On a même publié cet ouvrage en grec, Florence, 1578, in-8°; mais rien n'en prouve l'authenticité. D'après Richard et Girard, « il se trouve dans cet ouvrage plusieurs maximes touchant la vie spirituelle et religieuse qui ne sont pas solides ».

Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica*. — Oudin, *Comment. de Scriptoribus ecclesiast.*, 1. — De Vile, *Historia persequentul. Vandal.*, p. 141. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Dom Cellier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, VIII, 531.

**DIADOCHUS (Marcus)**, théologien grec, vivait probablement dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Un court traité intitulé : *Τὸ μακαρίου Μάρκου τοῦ Διαδόχου κατὰ Ἀρειανῶν λόγος (Beati Marci Diadochi Sermo contra Arianos)*, fut publié avec une traduction latine par J. Rodolphe Wetstein, à la suite de son édition du *De Oratione* d'Origène, Bâle, 1694, in-4°; et réimprimé, avec une nouvelle traduction latine, dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, vol. V, p. 242. On ignore à quelle époque et dans quel pays vivait ce Marcus Diadochus. Quelques critiques l'ont identifié, mais sans raison, avec Diadochus évêque de Photice, en Épire, qui composa sur la vie ascétique un ouvrage cité par Photius, et qui, selon une conjecture vraisemblable, vivait vers le milieu du cinquième siècle. Comme l'évêque de Photice n'est jamais désigné sous le nom de Marcus, la confusion paraît impossible. D'autres supposent que Marcus Diadochus fut un des deux évêques égyptiens du nom de Marcus bannis par les ariens pendant le patriarcat de Georges de Cappadoce, rétablis sous le règne de Julien, et mentionnés dans la lettre d'Athanase aux Antiochiens (*Tomus ad Antiochenos*) comme présents au synode tenu à Alexandrie en 362. D'après une conjecture de Galland, Marcus Diadochus serait un des deux évêques du nom de Marcus ordonnés prêtres par Alexandre, prédécesseur d'Athanase, et envoyés en exil par les ariens, l'un dans la grande oasis (haute Égypte), l'autre dans l'oasis d'Ammon; mais ces deux Marcus sont très-probablement les mêmes que les deux précédents.

Athanase, *Apolog. de fuga sua*, c. 7. — *Histor. Arianor. ad Monach.*, c. 72. — Fabricius, *Biblioth. Græca*. — Cave, *Hist. litt.* — Galland, *Bibliotheca Patrum, proleg.* ad vol. V, c. 14.

**DIADOCUS**. Voyez PROCLUS.

**DIADUMÉNIEN** ou **DIADUMÈNE** (*Diadumenianus* ou *Diadumenus Marcus Opelius*), fils de Marcus Opelius Maerin et de Nonia Celsa, né le 19 septembre 208 de l'ère chrétienne, mort en 218. Quand son père prit la pourpre, après le meurtre de Caracalla, le 8 mars 217, Diaduménien reçut les titres de César, prince de la jeunesse, d'Antonin, d'empereur et d'Auguste, (*Cæsar, princeps juventutis, antoninus, imperator, augustus*). Après la victoire d'Élagabale, il fut envoyé auprès d'Artaban, roi des Parthes; mais arrêté en route, il fut mis à mort en même temps que Maerin. Lampride fait de cet empereur de dix ans le portrait suivant : Le jeune Diadumène était fort beau, et d'assez haute stature; il avait les cheveux blonds, les yeux noirs, le nez effilé, le menton très-bien dessiné, la bouche un peu saillante. Quoique naturellement robuste, il était encore trop délicat pour supporter la fatigue. Dès qu'il eut pris, avec les vêtements d'écarlate et de pourpre, les autres attributs militaires de l'empire, il eut le céleste éclat d'un d'ieu, et captiva tous les cœurs par sa beauté. » Diadumène tenait son nom de son grand-oncle maternel; lorsqu'il entra, par une sorte d'adoption, dans la famille des Antonins, il le changea en celui de Diaduménien.

Dion Cassius, LXXVIII, 4, 17, 19, 34, 38, 40. — Hérodien, V, 9. — Lampride, *Diadumenus*. — Capitolin, *Macrinus*.

\* **DIADUMÈNE**, sculpteur grec; le musée de Turin possède un bas-relief sorti de ses mains.

Visconti, *Museo Pio-Clementino*, t. III, tav. 41. — Welker, *Kunstblatt*, 1827, n° 83.

\* **DIARETA (Georges)**, rhéteur grec, vivait au quatorzième siècle; il n'est connu que comme l'auteur d'un traité intitulé : *Commentarius ad Hermogenem De Inventione*. Walz en a publié le texte grec, dans ses *Rhetores Græci*, t. VI, p. 505.

Lambeclus, *Comment. de Biblioth. Vindobonensi*, t. VII, p. 257. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VI, p. 130; XI, 629.

\* **DIETHUS**, écrivain grec, auteur de commentaires sur Homère, où il s'occupait surtout de recherches historiques. On manque de renseignements sur son compte. Il est cité dans les *Scolies* sur l'Illiade, l. III, v. 165.

Pauly, *Real-Encyclop.*

**DIAGO (F. Francisco)**, historien espagnol, né à Babel (Valence), mort en 1615. Il se fit dominicain dans le couvent de Saint-Onuphre, près de Valence, professa la théologie à Barcelone, et devint prieur de Saint-Onuphre en 1603. Il avait écrit de nombreux ouvrages historiques, lorsque Philippe III le nomma historiographe d'Aragon. On a de Diago : *Historia de la provincia de Aragon de lu orden de Predicadores*; Barce-

lone, 1599, in-fol. ; — *Historia de la vida y milagros de san Vicente Ferrer, con una relacion de la santa reliquia que de su bendito cuerpo ha llegado a Valencia, y de los grandes milagros que ha obrado, y fiestas que se le han hecho* ; Barcelone, 1600, in-4° ; et avec *Commentaire* de Blascus, 1611, in-8° ; — *Historia de la vida de san Raymundo de Penaforte* ; Barcelone, 1601, in-8° ; — *Historia de los vitoriosisimos antiguos condes de Barcelona* ; Barcelone, 1603, in-fol. : cette histoire est le fruit de nombreuses recherches et d'une longue étude ; — *Historia de la vida exemplar y muerte del insigne y celebre maestro Fr. Luis de Grenada* ; Barcelone, 1605 ; trad. en latin, Cologne, 1614, in-8° ; — *Annales del reyno de Valencia* ; Valence, 1613, in-fol. Ces annales, qui devaient avoir deux volumes, s'arrêtent à l'année 1276. Les autres ouvrages de Diago sont restés manuscrits ou inachevés.

Corvera, *Catalonia illustrata*, lib. I, p. 113. — Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, 1, 419. — G.-E. de Frankenau, *Bibliotheca Hispanica historico-genealogico-heraldica*. — Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*.

**DIAGORAS** (Διαγόρας), athlète grec, fils de Damagète, né à Ialysus, dans l'île de Rhodes, vivait au cinquième siècle avant l'ère chrétienne. Il appartenait à la famille des Ératides, et descendait par son père de Damagète, roi d'Ialysus, et par sa mère du héros messénien Aristomène. La famille des Ératides cessa de régner à Rhodes à partir de 660 ; mais elle n'en conserva pas moins une grande influence. Diagoras fut deux fois vainqueur au pugilat aux jeux Olympiques, quatre fois aux jeux Isthmiques, deux fois aux jeux Néméens, et une fois au moins aux jeux Pythiques. Il eut ainsi l'honneur insigne d'être un Περιοδονίχης, c'est-à-dire d'avoir remporté des couronnes aux quatre grands jeux. Il remporta aussi plusieurs victoires à des jeux de moindre importance, tels que ceux d'Athènes, d'Égine, de Mégare, de Pellène, de Rhodes. On raconte au sujet de Diagoras une anecdote qui montre quel enthousiasme excitaient parmi les Grecs les victoires olympiques. Cet athlète, déjà vieux, avait accompagné à Olympie ses deux fils, Acusilaüs et Damogète. Tous deux furent victorieux. Alors prenant leur père sur leurs épaules, ils le portèrent au milieu de la foule des spectateurs, qui le couvraient de fleurs et lui criaient qu'il avait atteint le plus haut point de la gloire humaine. La gloire de Diagoras et de ses descendants a été célébrée par Pindare dans une ode qui fut inscrite en lettres d'or sur la muraille du temple de Minerve à Cnide dans l'île de Rhodes. On voyait à Olympie une statue de Diagoras, faite par le statuaire mégarien Calliclès. La date de la vie de Diagoras est déterminée par sa victoire à Olympie, dans la 79<sup>e</sup> olympiade, 464 avant J.-C. L'ode de Pindare finit en faisant pressentir à la famille des Ératides des malheurs qui se réalisèrent après la mort

de Diagoras, à cause de l'influence croissante d'Athènes. Voy. DORIEUS.

Pindare. *Olymp.*, VII, et *Schol.* — Pausanias, VI, 7. — Clééron *Tusc.*, I, 46. — Müller, *Die Dorier*, III, 9. — Clinton, *Fast. Hell.*, 251, 255. — Krause, *Olymp.*, p. 269.

**DIAGORAS**, surnommé *l'Athée*, philosophe grec, natif de l'île de Mélos, vivait vers 420 avant J.-C. Son père s'appelait Téléclytos. L'époque de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues. On sait seulement qu'il fut contemporain de Périclès et de Socrate : une tradition assez douteuse rapporte que ce dernier entendit les leçons de Diagoras, et que lui-même fut esclave puis disciple de Démocrite. Ce qui est plus certain, c'est que la première année de la 91<sup>e</sup> olympiade (412 ans av. J.-C.) Diagoras appelé en jugement pour répondre à une accusation d'impiété, et craignant la ciguë, s'enfuit d'Athènes. Un décret de proscription fut porté contre lui et gravé sur une colonne d'airain. On y promettait un talent de récompense à celui qui l'aurait tué, deux à celui qui le livrerait vivant. Cette condamnation et celle d'Anaxagore, qui précéda la condamnation de Socrate, pour ne citer que les plus mémorables, font assez voir ce qu'était à Athènes cette tolérance religieuse dont on a si souvent parlé. Les motifs du décret porté contre Diagoras semblaient du reste avoir été moins des opinions philosophiques que des attaques dirigées contre les mystères, les cérémonies et les objets du culte païen. Une tradition constante nous le montre en effet blasphémant les dieux, profanant les mystères et poursuivant de ses railleries ceux qui voulaient s'y faire initier. On raconte que se trouvant un jour dans une auberge, et n'ayant pas de quoi préparer son repas, il brisa une vieille statue en bois qui représentait Hercule : « Allons, dit-il, prépare-toi à accomplir un treizième travail, à nous faire cuire des lentilles. » Le scoliaste d'Aristophane ajoute que, comme Socrate, au nom duquel le poète comique joint dans ses *Nuées* l'épithète injurieuse de *Mélien*, Diagoras introduisait dans la république des divinités nouvelles. Est-ce là tout son athéisme ? Est-ce là cette négation absolue de la Providence dont on a fait tant de bruit ? N'a-t-on pas confondu la cause du ciel avec celle de l'Olympe, et pris pour une satire impie de la Providence des plaisanteries dirigées contre Hercule ou Proserpine ? Faut-il croire, comme on le raconte, que Diagoras ayant perdu un ouvrage de poésie (car il était poète), ou une somme d'argent par la fraude d'un dépositaire, et n'ayant pu obtenir justice, fut si indigné qu'il se jeta de l'excès de la superstition, où il avait vécu jusque là, dans l'excès de l'impiété, et nia ouvertement qu'il y eût des dieux ? Voilà certes un singulier mouvement de dépit, et qui paraît peu digne d'un philosophe qui, au rapport d'Élien, donna à la ville de Mantinée d'excellentes lois. Quelques critiques ont considéré à tort Diagoras comme précurseur de Socrate. Il ne reste des ouvrages de Diagoras

que deux titres : Ἀσματα Λυρικά (Chants lyriques), et Ὁρόγιοι λόγοι (Discours phrygiens). C'est dans ce dernier ouvrage que les dieux, au dire de Suidas et d'Herseychius, étaient assez maltraités.

B. AUBÉ.

Scol. d'Aristoph., *In Nubes*, v. 830; *In Aves*, v. 1073; *In Ranas*, v. 320. — Cléron, *De Natura Deorum*, I, 1; III, 37. — Élien, *Var. Histor.*, II, 22. — Diodore de Sicile, XIII, 6. — Suidas, *In Diagor.* — Fabricius, *Biblioth. Græca.*, II, 23, 16. — Bayle, *Dictionnaire.* — M. A. B. Reuthen, *De atheismo Diagoræ*; 1812. — J.-J. Zimmermann, *Epistola de atheismo Evhemeri et Diagoræ*; dans le *Museum Bremense*, vol. I.

\* **DIAGORAS**, médecin grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Il est cité par Pline, par Érasistrate et par Érotien. D'après ce dernier, il était natif de Chypre. Une de ses formules médicales nous a été conservée par Aétius.

On trouve un médecin du même nom mentionné par un écrivain arabe anonyme de la *Biblioth. Arabico-Hisp. Esc.*, I, p. 237. Quelques personnes l'ont identifié, mais sans aucune preuve, avec un philosophe bien connu, esclave de Démocrite. Ce dernier Diagoras s'était surtout rendu célèbre par la hardiesse avec laquelle il professait ouvertement les principes du matérialisme.

Pline, *Index* des livres XII, XIII, XX, XXI, XXXV; *Hist. Nat.*, XX, 76. — Dioscoride, *De Mat. med.*, IV, 65. — Érotien, *Gloss. Hippocr.*, p. 306. — Kuhn, *Additamenta ad Elenchum Medicorum veterum.*

**DIALDIN.** Voyez DYBA-EDDYN.

**DIAMANTE** (*Fra*), peintre de l'école florentine, né à Prato, dans les premières années du quinzième siècle. Il appartenait à l'ordre des Carmes, et fut élève et collaborateur de Fra Filippo Lippi, moine comme lui; il l'aïda dans la plupart de ses travaux, et principalement à la chapelle de la Vierge dans la cathédrale de Spolète. On attribue à Fra Diamante seul les peintures de la façade du palais *Del Ceppo* à Prato.

E. B — N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Vasari, *Vite.*

\* **DIAMANTE** (*Juan-Bautista*), poète dramatique espagnol, vivait vers le milieu du dix-septième siècle; on manque de détails sur sa vie. Il fut chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, où il s'éleva à des grades importants. Auteur fécond et inégal, il fut en faveur auprès du public. Il est souvent médiocre, mais parfois il déploie un talent véritable, surtout lorsqu'il s'agit de peindre l'honneur castillan, et il est un des meilleurs imitateurs de Lope de Vega. Une de ses pièces, *El Honrador à su Padre*, a été signalée par divers écrivains français, et notamment par Voltaire, comme ayant fourni à Corneille des scènes, des passages dignes de passer dans la tragédie du *Cid*. Il y a là une méprise étrange, et qui, longtemps répétée sans examen par tous les critiques (et ils sont nombreux) qui copient leurs devanciers, n'a été relevée que depuis peu. Diamante, venu après Corneille, n'a pu lui servir en rien; c'est au contraire l'auteur espagnol qui a mis à profit l'écrivain français; la similitude des deux drames

s'explique par un motif précisément opposé à celui qu'avait indiqué Voltaire. Diamante a retracé les autres exploits du héros castillan dans la pièce qu'il a intitulée: *El Cerco de Zamora*. Il a mis sur le théâtre, dans *El Hercules de Ocana*, un personnage qui, par sa force extraordinaire et sa bravoure, occupe dans les légendes chevaleresques de l'Espagne une place distinguée; cette pièce, de même que *El Valor no tiene ruad*, n'offre d'ailleurs qu'une suite de scènes que ne rattache aucun lien. La *Judia de Toledo* offre un sujet tragique, qui a séduit d'autres auteurs, et notamment Lope de Vega. Alfonso VIII, épris d'une belle juive, brave pour elle les préjugés les plus puissants, les colères de ses sujets; il annule, pour lui plaire, le décret qui expulse les juifs de l'Espagne, et il finit par voir sa maîtresse tomber sous les coups d'un peuple soulevé. La passion du roi est peinte avec énergie, et il y a dans ce drame des beautés qu'altèrent des bizarreries de style et des épisodes bouffons très-impetivement mêlés à des scènes d'un genre fort différent. Pendant longues années le rôle de Rachel est resté celui que choisissaient les débutantes pour faire montre de leur talent. Diamante composa aussi des pièces sur des sujets religieux; — *La Magdalena de Roma* est sous ce rapport ce qu'il a produit de plus remarquable. Deux volumes imprimés à Madrid, en 1670 et en 1674, renferment vingt-quatre de ses comédies; il en avait composé d'autres, demeurées inédites. *El Honrador à su Padre* a été compris dans le tome V du *Tesoro del Teatro Espanol*, publié à Paris, en 1848, par le libraire Baudry.

G. BRUNET.

A. von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur in Spanien*, t. III, p. 372. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 416. — A. de Puibusque, *Histoire comparée des Littératures espagnole et française* t. II, p. 400. — Viguier, *Anecdotes littéraires sur Corneille*, dans la *Revue de Rouen*, 1846.

**DIAMANTINI** (*Giuseppe*) (1) peintre et graveur, né à Fossombrone, vers 1640, mort en 1708. Quoique né dans le duché d'Urbin, nous croyons qu'il doit être classé parmi les peintres de l'école vénitienne. C'est à Venise en effet qu'il étudia la peinture, qu'il passa sa vie presque entière et qu'il peignit ses principaux ouvrages. Il traitait de préférence les sujets mythologiques, ou reproduisait des têtes de philosophes, qu'il exécutait avec une grande originalité. Cependant il a peint aussi quelques sujets religieux, tels que l'*Adoration des Mages* de l'église Saint-Moise de Venise, tableau estimé pour la liberté du pinceau et l'effet de la touche. On voit encore de lui au musée de Dresde un *David tenant la tête de Goliath*.

Diamantini ne fut pas moins habile graveur à l'eau-forte et au burin; parmi ses nombreuses estampes, les plus recherchées des amateurs

(1) C'est à tort que Chandon et Delandine font deux personnages de ce peintre-graveur dans leur *Dictionnaire universel*, édit. de 1810.

sont : *Agar et Ismael dans le désert* ; — *La Nuit chassée par la Lumière* ; — *Mars et Vénus* ; — *Diane et Endymion* ; — *Le Sacrifice d'Iphigénie*, compositions originales ; — et les *Noces de Cana*, d'après Paul Veronèse.

E. B. — N.

Colucci, *Antichità Picene*. — Zanetti, *Pittura Veneziana*. — Melchiori, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**DIANA** (*Antonino*), casuiste sicilien, né à Palerme, en 1586, mort à Rome, le 20 juillet 1663. Il était d'une famille noble, et prononça ses vœux chez les clercs réguliers dits Théatins, en 1630. Il s'acquit une grande réputation comme théologien, et remplit la charge d'examineur des évêques sous les papes Urbain VIII, Innocent X et Alexandre VII. Il était très-lié avec les pères Caramuel, Anf. Coton et Escobar. La morale de Diana se fait remarquer par son indulgence excessive. « Son style, dit le *Dictionnaire historique des Auteurs ecclésiastiques*, est, comme celui de la plupart des théologiens scolastiques, d'une simplicité plate, mesquine et rampante. » Le père Silos assure que Diana composa plus de cent cinquante traités de morale religieuse ; on cite de lui : *Resolutionum moralium Partes duodecim* ; Palerme, 1629-1656, in-fol. ; réimprimées sous le titre de *Summa Dianæ*, Anvers, 1556, 8 vol. in-fol. ; sous celui de *Diana coordinatus*, Lyon, 1667, in-fol. ; — *De Primatu solii D. Petri disceptationes apologeticæ* ; 1647, in-4°.

Rocaberti, *Bibliotheca maxima pontificia*. — Ch. Morales, *Diana vindicatus* ; Rome, 1697, in-fol. — Moréri, *Gr. Dict. hist.*

**DIANA** (*Benedetto*), peintre de l'école vénitienne au quinzième siècle. Il doit être, ainsi que les Bellini, ses contemporains, considéré comme un des peintres qui à Venise firent faire à l'art, quelques pas vers le style moderne. Il peignit aux Saints-Apôtres une *Sainte Lucie*, dans laquelle on voit déjà quelques lueurs de la belle époque, et qui se rapproche de la manière du Giorgione. *L'Aumône*, autre tableau qu'il fit en concurrence avec les Bellini pour la confrérie de Saint-Jean, atteste également ses efforts pour les progrès de l'art.

E. B. — N.

Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Noizie*.

**DIANA** (*Cristoforo*), peintre de l'école vénitienne, né en 1553, à San-Vito, dans le Frioul. Il fut élève de Pomponio Amalteo, et apprit à dessiner purement et dans un bon style, ainsi que l'attestent le *Christ en croix entre la Vierge et saint Jean* et quelques autres peintures, conservées également dans sa patrie. Les mêmes qualités se retrouvent dans un tableau qu'il a peint pour l'abbaye de Sesto.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**DIANA** (*Jean-Nicolas*), théologien italien, vivait en 1653. Il appartenait à l'ordre des Jésuites. Il se fit remarquer en 1640 par un sermon qu'il prêcha sur *saint Lucifer*. Les inquisiteurs de Sardaigne condamnèrent ce sermon et

accusèrent l'auteur d'impiété. Diana n'acquiesça pas à ce jugement, se déroba à ses conséquences, fit paraître un écrit justificatif, et après treize ans de persécutions, vit triompher son paradoxe. Diego Arze Reynoso, inquisiteur général, par décret du 19 décembre 1653, rendu au nom du conseil suprême de la très-sainte inquisition, cassa toutes les procédures précédentes, punit quelques-uns des inquisiteurs sardes, et déchargeant Diana de tout soupçon d'hétérodoxie, le nomma qualificateur du conseil de l'inquisition. On ignore pourquoi le père Diana ne figure pas dans la *Bibliotheca Societatis Jesu*.

Bayle, *Dictionnaire critique*, 11, 623. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

**DIANA** (*Paléologue-Jean-Baptiste*), littérateur italien, né à Massa de Carrare, vers 1640, mort vers 1720. Il fut consultant du saint-office et secrétaire d'État du duc de Massa. On a de lui : *La serafica Diana, discorso riflessivo* ; Massa, 1685, in-12 ; — *Il Trionfo del Merito, dramma per musica* ; ib., 1688, in-12 ; — *In Morte del serenissimo Alberico Cybo, duca di Massa, sonetti* ; ib., 1690, in-fol. ; — *Orazione detta ne' funerali della duchessa di Massa* ; 1704, in-4°, sans nom de lieu ; — *Orazione detta ne' funerali di D. Carlo Cybo Malaspina, duca di Massa* ; etc., Lucca, 1711, in-4° ; — *Sacra universal filosofia*, etc. ; 1713, in-4°.

M. G.

Cnelini, *Bibl. volante*, t. II. — Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*.

**DIANA MANTUANA**. Voyez GHISI.

**DIANE DE POITIERS**, favorite de rois, née le 3 septembre 1499, morte à Anet, le 22 avril 1566. Son père, Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, sortait d'une des plus anciennes familles du Dauphiné, que la tradition faisait remonter jusqu'à Guillaume de Poitiers, dernier duc d'Aquitaine. Diane fut mariée dès l'âge de treize ans à Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand-sénéchal de Normandie, petit-fils par sa mère de Charles VII et d'Agnès Sorel. Elle le perdit le 23 juillet 1531, et prit alors les couleurs de veuve, qu'elle ne quitta jamais, même au temps de sa plus grande faveur. Avant cette époque elle avait eu à trembler pour les jours de son père, condamné à mort comme complice de la fuite du connétable de Bourbon. Saint-Vallier eut à cette occasion une peur si violente que ses cheveux blanchirent en une nuit, et que le lendemain ses gardiens, étonnés, le prenaient pour un autre : la puissante intercession de sa fille le sauva. Cette grâce, obtenue par une femme jeune et belle d'un roi connu par sa galanterie, a fait compter Diane parmi les maîtresses de François I<sup>er</sup> ; et quoiqu'il ne soit pas clairement prouvé qu'elle ait racheté la vie de son père par le sacrifice de son honneur, il faut avouer que le caractère de François et le peu de scrupule que Diane montra plus tard en acceptant publiquement de Henri II le rôle de favorite donnent de la vraisemblance à cette opinion. Le duc d'Orléans, second fils de

François, était plus jeune qu'elle de près de vingt ans; il ne dut donc ressentir l'effet de ses charmes que longtemps après la mort du grand-sénéchal; mais elle était déjà maîtresse absolue du cœur de ce prince lorsqu'il devint dauphin. La jeunesse et la beauté de Catherine de Médicis, qu'il venait d'épouser, ne parvint point à le distraire de cet attachement. La duchesse d'Étampes était alors maîtresse de François 1<sup>er</sup>, et la cour se partagea entre les deux favorites. Diane, qui avait au moins dix ans de plus que la duchesse, entendait les partisans de celle-ci annoncer le déclin de sa beauté et déjà la traiter de *vieille ridée*. Ces railleries lui étaient sans doute fort sensibles, puisqu'on la vit plus tard, lorsqu'elle fut toute-puissante, faire exiler Boyard, secrétaire des finances, pour quelques propos du même genre; cependant, elles ne diminuaient point la passion du dauphin. A l'avènement de celui-ci le pouvoir de Diane devint sans bornes; l'exil de la duchesse d'Étampes en fut le premier résultat. En 1548, Henri II la créa duchesse de Valentinois; tout tremblait devant elle, et le connétable Anne de Montmorency lui-même ne put conserver son crédit qu'en lui faisant une cour assidue. Le 10 juillet 1559, le roi reçut dans un tournoi une blessure mortelle; il respirait encore lorsque Catherine de Médicis fit ordonner à la duchesse de Valentinois de se retirer et de rendre des pierreries que Henri lui avait confiées. Diane demanda si le roi était mort, et le porteur de l'ordre ayant répondu qu'il respirait encore, mais qu'il ne passerait pas la journée : « Je n'ai donc point encore de maître ! dit-elle; que mes ennemis sachent que je ne les crains point. Quand ce prince ne sera plus, je serai trop occupée de la douleur de sa perte pour être sensible aux chagrins qu'on voudra me donner. » Brantôme, qui rapporte cette réponse, et qui parle toujours de la duchesse de Valentinois comme d'une femme d'un grand cœur, en cite encore une autre non moins remarquable. Henri II ayant voulu légitimer une fille qu'il avait eue d'elle, Diane s'y opposa, en disant : « J'étais née pour avoir des enfants légitimes de vous : j'ai été votre maîtresse parce que je vous aimais, je ne souffrirai pas qu'un arrêt du parlement me déclare votre concubine. » Malgré le témoignage de Brantôme, l'existence de cette fille de Diane et de Henri est encore contestée; car on donne une autre mère à Diane de France, fille légitimée de Henri II. Quelques auteurs ont même essayé de soutenir que les relations qui existaient entre ce roi et Diane de Poitiers furent toujours des relations purement amicales; d'après ces auteurs, ce serait uniquement par les charmes de son esprit, par la sagesse et la maturité de son jugement, que Diane aurait captivé le roi, et son ascendant sur lui aurait eu quelque chose de maternel. La longue durée de sa faveur, le respect que le roi lui montra toujours, enfin la grande distance d'âge

qui existait entre eux, sont d'assez fortes raisons à donner en faveur de cette opinion. Ce qu'elle prouve du moins, c'est que Diane n'eut pas l'effronterie du vice et qu'elle sut envelopper de dignité une conduite équivoque. Elle eut d'ailleurs la plupart des défauts qu'on reproche d'ordinaire aux favorites : elle fut avide, impérieuse, vindicative, cruelle même, si l'on en croit de Thou, qui lui reproche les mesures prises contre les protestants. Cet historien lui reproche aussi la rupture de la trêve avec l'Espagne, qui entraîna la perte de la bataille de Saint-Quentin. Mais dans ces sévères accusations perce une haine qui doit inspirer quelque méfiance. Après la mort de Henri II, Diane se retira au château d'Anet, à l'embellissement duquel elle avait consacré la plus grande partie des libéralités de ce prince. Aucun de ses amis, si l'on en excepte le connétable de Montmorency, ne lui resta fidèle; elle avait prévu cet abandon, et paraît l'avoir supporté avec courage. La reine, satisfaite de l'avoir chassée de la cour, ne la troubla point dans sa retraite. On doit peut-être attribuer cette modération au don du beau château de Chenonceaux, que Diane, qui l'avait reçu du baron de Saint-Cyergue, céda à Catherine. L'ancienne favorite vécut ainsi paisible et retirée jusqu'à l'époque de sa mort. Elle fut, dit Brantôme, belle jusqu'au dernier moment. On lui érigea dans l'église d'Anet un monument avec sa statue en marbre blanc, exécutée par Jean Goujon. Ce monument se voit aujourd'hui au Muséum.

Diane avait les traits réguliers, le teint parfaitement beau, les cheveux d'un noir de jais; sa beauté était rehaussée par des talents et par un goût éclairé pour les lettres et pour les arts. Elle ne fut jamais malade; dans le plus grand froid elle se lavait le visage avec de l'eau de puits. Éveillée dès six heures du matin, elle montait à cheval, faisait une ou deux lieues, puis venait se remettre dans son lit, où elle lisait jusqu'à midi. De deux filles qu'elle avait eues du comte de Brézé, l'une fut mariée à Robert de La Marck, duc de Bouillon, l'autre à Claude de Lorraine, duc d'Anjou. [ M<sup>lle</sup> OZENNE, dans l'*Enc. des G. du M.* ]

Brantôme, *Femmes galantes*. — De Thou, *Hist. sui temporis*. — Saint-Edme, *Hist. des Favorites des rois de France*. — Sismondi, *Hist. de France*. — Henri Martin, *Hist. de France*. — P. Niel, *Portraits des personnages les plus illustres du seizième siècle*, Paris, 1848, in-fol., t. 1.

DIANE DE FRANCE, duchesse de Montmorency et d'Angoulême, née en Piémont, en 1538, morte le 3 janvier 1619. Elle était fille de Henri II, alors dauphin de France, et d'une jeune Piémontaise, nommée Philippe Duc (1). Son père la fit élever avec beaucoup de soin. Selon Brantôme, elle savait l'espagnol, l'italien et même un peu de latin; elle jouait de plusieurs instruments, dansait parfaitement, et, ajoute-t-il, « il n'est pas

(1) C'est à tort que plusieurs historiens ou biographes ont prétendu qu'elle était fille de Diane de Poitiers.

possible que jamais *Ève* ait été mieux à cheval, et si étoit très-belle de visage et de taille ». Elle ressemblait beaucoup à son père, ce qui fit dire au connétable de Montmorency « que de tous les enfants de Henri II, sa fille naturelle étoit la seule qui lui ressemblât ». Cette remarque étoit trop offensante à l'égard de Catherine de Médicis pour que cette vindicative princesse ne s'en souvint pas. Elle voua en effet une haine implacable au connétable, et cette haine coûta des flots de sang au royaume. Diane de France fut présentée fort jeune à la cour; elle y plut par sa grâce, par son esprit, et gagna l'amitié du roi François I<sup>er</sup>. Légitimée vers 1547, elle épousa, en 1553, Orazio Farnèse, duc de Castro. Ce mariage fut célébré avec magnificence; mais Farnèse fut tué quelques mois après (le 18 juillet 1553), en défendant le château de Hesdin contre les Espagnols, commandé par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. En 1557, le connétab<sup>l</sup> demanda la main de Diane de France pour son fils François, maréchal de Montmorency. Le roi accueillit cette proposition; mais il se recontra un grave obstacle. François de Montmorency étoit engagé à M<sup>lle</sup> de Piennes, l'une des plus belles et des plus aimables personnes de la cour. Le mariage avoit été contracté secrètement; pour le rompre, le connétable fit rendre, en février 1557, un édit contre les mariages clandestins, qu'il annulait rétroactivement, même lorsqu'ils avoient été contractés entre personnes majeures : il fit donc enlever M<sup>lle</sup> de Piennes, qui fut enfermée dans un couvent, et il envoya son fils à Rome pour obtenir une dispense du pape. Au retour de François, le 3 mars 1557, son union fut célébrée avec Diane. Suivant du Bellai, la première nuit des noces fut marquée par un phénomène singulier : une flamme électrique entra par une fenêtre de l'appartement où les époux étoient couchés; après avoir parcouru tous les coins, elle vint jusqu'au lit, brûla les coiffures, le linge et les ajustements de nuit de Diane, sans faire d'autre mal que la peur qu'elle causa aux nouveaux mariés. Ils eurent un fils, qui mourut peu après sa naissance. François mourut lui-même en 1579. Quoique encore recherchée par plusieurs partis avantageux, la duchesse de Montmorency refusa toute nouvelle alliance. La fermeté et la prudence de cette princesse se firent remarquer surtout durant les guerres civiles. Ce fut elle qui ménagea, en 1588, la réconciliation de Henri III avec Henri de Navarre. Ce dernier avoit une très-grande confiance dans la loyauté de Diane de France. Il lui écrivoit : « Si vous me donnez votre parole que je ne dois avoir aucun sujet de défiance, et qu'on veut agir sincèrement avec moi, toutes garanties sont inutiles; j'en crois plus à votre parole qu'à mille pages d'écriture. » Henri III fit don à Diane de France des duchés d'Angoulême et de Châtellerauld, du comté de Ponthieu et du gouvernement du Limousin. Charles de Valois, fils de Charles IX et de Marie Touchet, lui fut redevable

de sa fortune; elle lui fit obtenir le comté d'Angoulême, et plus tard lui céda celui d'Angoulême. Lorsque Charles de Valois, entraîné par l'ambition de sa sœur Marie d'Entraignes, duchesse de Verneuil, se trouva compromis dans la conspiration du maréchal de Biron, Diane intervint encore en sa faveur auprès de Henri IV. Elle remontra surtout à ce prince que l'exemple qu'il donneroit dans sa conduite actuelle envers le fils naturel d'un de ses prédécesseurs servirait de précédent à l'occasion contre les siens propres. Henri IV, en prévoyant père, accorda à Charles de Valois une grâce complète. Diane reçut aussi de Henri l'autorisation de faire enterrer Catherine de Médicis à Saint-Denis. En 1596, elle s'opposa énergiquement à la paix conclue par Henri IV avec les états de la Ligue rassemblés à Toulouse. Diane présenta elle-même au parlement de Paris un acte d'opposition à la clause qui interdisait toute poursuite pour l'assassinat de Henri III. Sa demande fut accueillie, mais n'eut pas de suite. En 1610, Diane fit revenir de Compiègne le corps de Henri III, et obtint qu'il fût enterré quelques jours avant Henri IV, qui venait d'être assassiné. Diane mourut âgée de plus de quatre-vingts ans, après avoir vu sept rois sur le trône de France. Elle fut enterrée dans l'église des Minimes, près la place royale à Paris. L'hôtel d'Angoulême, rue Pavée (au Marais), fut bâti par ses ordres, et devint sa demeure. Diane aimait la chasse avec passion; elle s'adonna à cet exercice, qu'elle regardait comme une condition de santé, jusqu'à un âge très-avancé.

Alfred de LACAZE.

Matthieu de Morgues, *Oraison funèbre de Diane de France*; Paris, 1619, in-8°. — De Vaumortinière, *Diane de France*, nouvelle historique; Paris, 1674, in-12. — Brantôme, *Vies des Femmes galantes*, VII. — De Thou, *Historia sui temporis*, III, 249. — De Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, liv. V. — Cavannes, *Memoires*, XXVI, c. XII, 151. — Isambert, *Recueil général des ordonnances*, XII, etc., 469. — Sismondi, *Histoire des Français*, XVII, 306 à 304; XVIII, 7 et 19; XXI, 409.

**DIANE CORISANDE D'ANDOUINS.** Voyez GUICHE (Duchesse de).

**DIANNYÈRE (Jean)**, médecin français, né au Donjon (Bourbonnais), le 3 mars 1701, mort à Moulins, le 13 août 1782. Il se fit remarquer par son désintéressement et son zèle pour les classes indigentes. On a de lui : *Analyse des eaux minérales de Bardou*, imprimée dans le *Journal de Médecine*, tome II, année 1746; — *Observations sur le traitement d'une espèce de colique venteuse et périodique*; dans le *Journal de Trévoux*, mai 1746; — *Essai sur la meilleure manière d'employer les vermifuges*; dans le *Journal de Médecine*, tome IV; — *Considérations sur la paralysie des extrémités*; même journal, tome VII.

Vicq. d'Azyr, *Eloges*. — Quérard, *La France littéraire*.

**DIANNYÈRE (Antoine)**, publiciste français, fils du précédent, né à Moulins, le 26 janvier 1762, mort en 1802. Il étoit docteur en médecine, et devint membre associé de l'Institut. On a de

lui : *Éloge de Gresset*; Berlin et Paris, 1784, in-8°; — *Réflexions sur la traite et l'esclavage des noirs*, trad. de l'anglais d'Ottobah; Cugoano, 1788, in-8°. — *Éloge de M. le président Dupaty*, suivi de *Notes sur plusieurs points importants de l'ordre public*; Naples et Paris, 1789, in-8°; — *Rêve d'un bon Citoyen sur les loix, un code national et les parlements, à l'usage de ceux qui veillent*; Paris, 1789, in-8°; — *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet*; Paris, 1796 et 1799, in-8°; — *Essais d'Arithmétique politique*; Paris, 1799, in-8°; — *Souvenirs de Milady Cartemane, ou les mœurs du temps passé*; Paris, 1800, in-12, fig.

Recueils de l'Institut. — Quérard, *La France littéraire*.

**DIANTI** (*Giovanni-Francesco*), peintre; né à Ferrare, vers 1500, mort en 1576. Elève et imitateur de Benvenuto Garofolo, il travailla, dit-on, beaucoup à fresque pour des particuliers; mais on ne connaît de lui qu'une seule peinture authentique, un tableau placé près de son tombeau dans l'église de la *Madonnina* de Ferrare.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*.

\* **DIAPER** (*Jean*), poète anglais, né en 1688, mort en 1717. Il entra dans les ordres, et laissa des traductions et des poèmes. On a de lui : une traduction de la *Callipædie* de Quilliet; 1715; — *The Nereids, or sea ecloges*; in-8°; — *The Dryads, or prophecies of the nymphs*; in fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

**DIAS** (*Δίας*) d'Éphèse, philosophe grec, vivait vers 350 ans avant J.-C. Il était contemporain de Philippe de Macédoine, et appartenait à la secte des académiques. Il conseilla à Philippe de tourner ses armes contre l'Asie, et aux Grecs de le suivre dans cette expédition, disant qu'il était honorable de servir même sous un étranger pour sauver l'indépendance de son pays.

Philostrate, *Vitæ Sophistarum*, t. III.

**DIAS** (*Bartholomeu*), célèbre navigateur portugais, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1500. Jean-Alfonse d'Aveiro venait de faire succéder, en 1486, ses découvertes à celles de Diogo Cam, et les terres de Benin, nouvellement connues, permettaient déjà d'envoyer sur les marchés de Flandre le poivre de Guinée, lorsque le roi Jean II résolut d'expédier de nouveaux explorateurs vers les côtes d'Afrique. Tout souriait d'ailleurs à ces projets : ses habitants d'Azamor s'étaient nouvellement oumis au tribut que l'on exigeait d'eux; plusieurs villes africaines semblaient devoir imiter bientôt cet exemple. Deux navires furent armés dans le Tage pour cette expédition difficile : l'un était commandé par Barthélemy Dias, chevalier de l'Ordre du roi, l'autre avait pour capitaine un navigateur déjà connu, nommé Lopo Infante; la direction de l'entreprise était dévolue au premier. Les deux bâtiments se dirigèrent le long de la côte occidentale jusqu'au cap Negro, là où s'était arrêté naguère Diogo Cam. A partir

de cette latitude commença pour eux une série de découvertes mémorables. Parvenus au 24°, à un point de la côte tout à fait inexploré, ils dressèrent le pilier de démarcation dans le lieu appelé *Serra Parda*, la montagne jaune. En partant de ces parages ils furent contraints, tout en avançant, de courir plusieurs bordées pendant cinq jours, et ils arrivèrent enfin, au 29° degré, à un mouillage qu'ils appelèrent la Baie des Détours (*Angra das Voltas*). En quittant ce point, ils se dirigèrent vers le sud pendant treize jours, et à mesure qu'ils avançaient ils constataient dans la température un changement qui leur fit éprouver une vive surprise : ils sentirent un froid assez intense. Dias chercha la terre dans la direction de l'est, pensant, dit le cardinal Saraiva, que la côte courait encore à nord-sud. La terre néanmoins n'apparaissait pas; alors le commandant fit porter au nord, et ce fut en suivant cette direction qu'apparut la région désignée dans les anciennes cartes sous le nom d'*Angra dos Vaqueiros*. Des tribus de Cafres gardant de nombreux troupeaux, que l'on distinguait le long de la côte, motivèrent cette dénomination (1). Il est bon d'observer ici que les deux navires dont se composait l'expédition n'étaient que du port de cinquante tonneaux, et qu'avec ces deux frères embarcations les hardis navigateurs avaient déjà dépassé le point dangereux d'où ils devaient dater désormais leur grande découverte. De la baie *dos Vaqueiros*, Dias alla toujours suivant la côte jusqu'au 33° 40' de lat., où il établit un pilier aux armes de Portugal, qui a fait prendre à ce point la dénomination de *Ponta do Padrão*. Ainsi que le fait remarquer M. Caldeira, qui a visité tout récemment ces parages, en quête des souvenirs glorieux de son pays, ce fut là que Barthélemy Dias comprit qu'il venait d'effectuer la partie la plus importante de sa grande entreprise et que par la direction des terres vers le nord, il devait avoir doublé quelque grand cap. Il voulut continuer son exploration et tenter de se diriger vers les régions désignées alors si vaguement sous le nom de *Terres du Preste Joam*; mais le refus des équipages, qui ne voulurent point se porter plus avant, l'empêcha d'accomplir son dessein. Ce fut alors seulement qu'il résolut de prendre solennellement possession du pays ou, comme on disait alors, de sanctifier son voyage, en érigeant la croix dans ces régions inexplorées. Il choisit pour cette cérémonie un flot de la côte que les Anglais ont appelé depuis *Alagoa Bay* ou *Port Elisabeth*. Il y planta de ses propres mains une croix de bois façonnée par le charpentier du navire, et il communia avec ses compagnons au pied du signe vénéré des chrétiens. Au départ, l'île reçut le nom d'*ilha da Cruz*.

M. Caldeira fait remarquer avec raison que

(1) On l'appelle aujourd'hui *Cabo das Vacas*.

ce rocher, qui jusqu'à présent n'est guère visité que par les oiseaux de mer, fut en réalité la première des terres au delà du cap foulée par le pied des Européens. Le grand navigateur se porta ensuite en avant le long de la côte de la Cafrérie, puis arriva à un cap et pénétra dans un fleuve auxquels il imposa le nom d'*Infante*, en souvenir de son digne compagnon de voyage, et non pour rappeler le nom d'un prince de la maison royale, comme semblent l'insinuer quelques biographes modernes, qui oublient complètement de mentionner dans leurs récits incomplets le second commandant de l'expédition. Ce cap git par les 34° 30' de lat., et a conservé jusqu'à ce jour le nom mémorable qui lui fut imposé; mais le fleuve sur les cartes anglaises a pris la dénomination toute récente de *Breedé* (1), de même que la baie de Lourenço-Marquez s'appelle à tort néanmoins le port d'*Alagoa-Bay*.

Tous les faits géographiques acquis à l'histoire par l'expédition de Barthélemy Dias sont, grâce à quelques recherches sérieuses, suffisamment connus. Ce que l'on sait moins généralement, c'est que l'on commença dès lors à suivre un système de conduite à l'égard des naturels bien opposé à celui qui dominait quelques années auparavant. Au lieu d'enlever par surprise les noirs que l'on rencontrait isolés sur la plage, on déposait en certains endroits du littoral des hommes affidés appartenant à la race africaine, et dont on avait su gagner le cœur en les traitant avec humanité; ce fut ainsi, par exemple, que Dias rendit à leur patrie deux des noirs qu'en avait arrachés violemment le chef de l'expédition précédente. Quatre négresses, qui avaient longtemps séjourné à Lisbonne, mais qui néanmoins n'appartenaient point à la portion de l'Afrique que l'on visitait alors, furent également laissées sur le rivage, à peu de distance des lieux habités. Messagères de paix, instruites par ordre de Jean II, ces femmes devaient faire connaître aux villages du littoral les dispositions nouvelles que l'on devait conserver à leur égard, et qui cadraient si parfaitement avec les dispositions naturelles du chef de l'expédition. A l'audace qui l'entraînait vers des régions inexplorées, Dias joignait plus d'humanité que n'en avait eu aucun de ses prédécesseurs. Ce louable sentiment, qu'on aime à trouver chez un homme de sa trempe, fut malheureusement mis en oubli dans une cir-

constance fatale qui nous est révélée par la publication récente d'un précieux manuscrit. Peu de temps après avoir doublé le cap, auquel il n'imposa la dénomination qui devait le rendre célèbre qu'au retour, il arriva dans une anse, désignée dans les cartes anciennes sous le nom de San-Braz (1). Là il voulut faire de l'eau pour ses équipages; mais les naturels défendirent obstinément l'aiguade, et commencèrent à lancer des pierres contre les Européens. Dias se vit alors contraint de repousser la force par la force, et un de ces projectiles redoutables qu'on désignait au quinzième siècle sous le nom de carreau, et qu'on lançait au moyen de l'arbalète, étendit mort sur le rivage un de ces Africains; il appartenait sans doute à l'un des nombreux villages de Boschis ou de Hottentots qui s'élevaient le long du littoral, et le souvenir d'un acte de violence accidentel fit oublier les actes si pacifiques qui avaient marqué jusque alors les progrès de Dias le long de la côte orientale. Les relâches en furent gênées, le découragement s'empara bientôt des équipages; le chef de l'expédition se vit même contraint, par l'opiniâtreté de ses compagnons, à rétrograder. Dias ne fit pas un long séjour dans les régions tempérées qu'il venait d'atteindre; et après être parvenu jusqu'au Rio-Infante, il se vit contraint à regagner les parages plus rapprochés de l'Europe. Malgré les magnifiques troupeaux de bœufs qui erraient le long de la rive sous les yeux des navigateurs, il paraît, nous dit Barros, que la terreur de mourir de faim s'empara tout à coup des Portugais. N'est-il pas probable que le souvenir de la catastrophe de San-Braz, en empêchant les navires de se ravitailler, était la première cause de cette crainte assez légitime? Toutefois, le chef résolu qu'avait choisi Jean II ne se décida à rétrograder qu'après avoir réuni une dernière fois les officiers de ses navires en conseil et leur avoir soumis l'expression du vœu général; mais lorsqu'on eut voté dans le sens des équipages, l'âme énergique du chef ne put consentir à approuver par un consentement tacite ce qu'il regardait comme une défection. Il fit donc signer par les officiers auxquels il commandait l'acte destiné à constater la résolution que l'on venait de prendre, refusant ainsi d'assumer sur sa résolution propre les suites d'une pareille décision. Parvenu en effet jusqu'au cap auquel il venait d'imposer le nom de son compagnon, Infante, il ne fallait plus que quelques jours de navigation pour réaliser les vastes projets de Jean II : Sofala, Mozambique, apparaissaient successivement. Les nouvelles assurées de l'Inde, en ranimant l'espoir des équipages, ra-

(1) Il est plus généralement connu sous le nom de *Great-Fish-River*, *Grote-Vis-River*, Grande Rivière des Polissons. Entre ce fleuve et le cap des Aiguilles, il y a cinq baies principales, dont la plus occidentale est encore appelée aujourd'hui du nom de Saint-Sébastien, que lui imposa Manuel de Mesquita Peretrello. Les baies situées plus à l'est sont appelées par les Hollandais : *Mossel*, *Plettenberg*, *Camtoo* et *Iwarts-Kop*; ces noms correspondent aux anciennes dénominations portugaises de *San-Braz*, *Formosa*, *San-Francisco* et *Lagôa*; cette concordance, établie sur plusieurs cartes, l'est surtout dans un travail géographique exécuté de 1781 à 1785, par Dumly, capitaine de frégate. Ce document manuscrit existe dans la bibliothèque de Porto.

(1) On confond ordinairement la baie de *Vlees-Bay* ou *Flesh-Bay* avec San-Braz; selon MM. Kopke et Paiva ce nom doit s'appliquer à la baie *das Facças* (à l'ouest de la première localité). C'est à la publication faite en 1811 du *Rôleiro* de Vasco de Gama qu'on doit la rectification de cette erreur et de bien d'autres sur la route tentée par Dias.

vissaient à Gama la gloire que lui réservait le règne heureux d'Emmanuel. Ce fut à l'ilot da Cruz, au pied de la croix qu'il avait élevée naguère, que Dias prit la résolution définitive d'abandonner toute exploration. Mais au moment du départ il se passa dans l'âme de l'intrépide marin une de ces luttes dont on n'a peut-être pas suffisamment apprécié la grandeur. L'auteur des *Décades*, qui avait sous les yeux les journaux de l'expédition, peut seul aujourd'hui nous aider à la comprendre. « Lorsqu'il se sépara, dit Barros, du pilier qu'il avait placé en ce lieu, ce fut « avec un tel sentiment d'amertume, une telle « douleur, qu'on eût dit qu'il laissait un fils « exilé à jamais, surtout quand il venait à se « représenter combien de périls lui et tous ses « gens avaient courus, de quelles régions lointaines il leur avait fallu venir, uniquement pour « planter cette borne, puisque Dieu ne leur avait « pas accordé le principal. » Les matelots comprirent seulement alors ce qui affectait si douloureusement leur chef; ce fut après s'être éloignés de l'ilot da Cruz (et avoir tenté de se pourvoir d'eau à San-Braz) qu'ils eurent réellement connaissance de ce grand cap, « caché pendant « tant de centaines d'années, continue Barros, et « que le navigateur, d'accord avec ses compagnons, nomma Cap des Tourmentes (*o Cabo « Tormentoso*), en souvenir des périls et des tempêtes qu'il leur avait fallu essuyer avant de « la doubler. »

La mémorable découverte est accomplie, aucun incident d'une grande importance ne vient marquer le reste de l'expédition. Barros cependant signale un touchant épisode, qui dut attrister les joies du retour. Un petit navire chargé d'approvisionnements avait été laissé, par précaution du chef, le long de la côte de Guinée; son équipage était décimé par les collisions avec les naturels et par les maladies. Le seul homme important qui y demeura, Fernand Colaço, l'écrivain du navire, mourut de la vive émotion qu'il ressentit à la vue de ses compatriotes. Durant cette dernière partie du voyage, Dias visita Saint-Georges de la Mine, prit à bord de son bâtiment une assez grande quantité de poudre d'or, et aborda le port de Lisbonne en décembre 1487, après avoir employé à son exploration seize mois et dix-sept jours.

Avec cette sagacité de prévision qui n'appartient qu'aux hommes de génie, Jean II substitua le nom de Cap de Bonne-Espérance à la dénomination que lui avait imposée Barthélemy Dias. Dix ans avant l'expédition de Vasco de Gama, il voyait déjà se réaliser pour le Portugal ce vaste commerce auquel il préparait une issue nouvelle, en envoyant Paiva et Covilham à la recherche des Indes. Chose étrange de la part d'un monarque toujours disposé à récompenser les hommes d'une valeur réelle, il paraît que nulle rémunération importante, nul titre honorifique ne fut accordé à Dias. Né dans les classes

intermédiaires de la société, il ne reçut point la qualification, si enviée de tous, accordée dix ans plus tard par Emmanuel au chef illustre continuateur de ses découvertes. Le successeur de Jean II ne fut pas plus juste envers le hardi marin que ne l'avait été son prédécesseur. Lorsque Gama partit pour sa mémorable expédition, Dias l'accompagna, mais ce fut seulement durant une partie de la route, car il était chargé d'un de ces commandements mixtes qui permettaient à celui qui en était revêtu d'allier au service de l'État le soin de ses propres intérêts; et cependant on reconnaissait le premier explorateur du Cap pour ingénieur aussi habile qu'il était intrépide marin. Le *Saint-Gabriel*, que montait le futur amiral des Indes, avait été construit sous sa direction ainsi que le *Saint-Raphael*. Le petit bâtiment qu'il commanda alors était une simple caravelle, destinée au trafic lucratif que l'on faisait avec Saint-Georges de la Mine. Et selon l'opinion générale, on lui avait accordé ce commandement comme une faveur signalée. Son ancien pilote, Pero d'Alemquer, continua le voyage à bord du *Saint-Gabriel*; mais quant à lui, il dut quitter la flotte peu de temps après que l'on eut dépassé les îles du Cap-Vert. Mieux servi peut-être par les circonstances, son frère Diogo Dias accompagna Gama aux Indes, et fut chargé de conduire plus d'une négociation délicate avec le souverain de Calicut; ce fut même lui qui aplanit les dernières difficultés du départ, et qui servit de secrétaire au radjah, lorsqu'il se décida à écrire au roi de Portugal.

Dias vécut assez pour voir les magnifiques résultats de sa découverte, et il semble même qu'après le retour de Gama on se soit repenti de l'avoir laissé durant tant d'années dans un poste secondaire. En l'année 1500, le jeune roi lui confia le commandement de l'un des douze navires qui composaient la seconde flotte envoyée aux Indes. Il assista avec les capitaines qui entouraient Cabral à la mémorable découverte du Brésil; mais il ne devait jamais voir ces rives de l'Inde qu'il avait cherchées dix ans auparavant avec tant d'intrépidité. Le génie des tempêtes devait se venger, comme dit Camoëns. Depuis les premiers jours du départ la flotte était déjà réduite à onze navires; et après que l'on eut quitté les parages du Nouveau-Monde, une grande comète vint jeter l'épouvante dans l'esprit des marins et faire redouter quelque nouveau désastre. Il y avait neuf nuits qu'elle brillait de son éclat menaçant, lorsque, le 20 mai, un de ces grains terribles, comme il s'en déclare dans les parages voisins du Cap, assaillit tout à coup les navires portugais au moment où ils marchaient encore de conserve; la flotte fut en un moment dispersée, et quatre des bâtiments sombrèrent, « sans que jamais il y eût remède ni secours », dit la vieille relation anonyme insérée dans le recueil de *Temporal*. Le navire commandé par Barthélemy était du nombre de ceux qui furent

ainsi engloutis dans les flots. Le même narrateur raconte qu'après un jour de tourmente la mer se calma soudainement; les sept bâtiments qui avaient résisté à la tempête visitèrent sur la côte orientale Mozambique, Quiloa, Mélinde, et sur la côte d'Arabie et de Perse Magadexo, Socofora, Julfar et Ormuz, puis ils mouillèrent à Calicut le 13 septembre de l'année 1500. L'auteur des *Lusiades* a rappelé par la bouche d'Adamastor la gloire de Dias et son malheur.

#### Ferdinand DENIS.

Fernand Lopez de Castanheda, *Historia da Conquista da Índia*. — João de Barros, *Asia, decada I*. — Ramusio (Collection de), *Navigacion du capitaine Pierre Alvarez*; dans la *Collection de Temporal*. — Cardinal Saraiva, *Indice das Navegações*, etc. — *Roteiro da Viagem de Vasco da Gama*, Kopke et Paiva; Porto, 1341, in-8.

**DIAS** (*Balthazar*), poète comique portugais, né dans la première moitié du seizième siècle, mort dans la seconde. Esprit original et nourri des traditions chevaleresques du moyen âge, Dias marchait plus volontiers sur les traces de Gil Vicente que dans la route marquée par Ferreira et Sá de Miranda. On n'a recueilli sur lui que bien peu de détails, et l'on sait seulement que, né à Madère, il vint en Portugal et vécut durant un partie du règne de D. Sébastien : il est probable qu'il mourut à Lisbonne. Barbosa Machado signale une dizaine d'*Autos* de sa façon répandus dans plusieurs recueils; ces espèces de mystères sont empruntés pour la plupart à l'Histoire Sainte, et tel est celui du roi Salomon. Les hagiographes de la Péninsule ont fourni les autres. On signale parmi ces derniers les *Autos* de sainte Catherine et de saint Alexis. On cite également une tragédie dont le sujet est tiré du *Romancero general*, presque aussi répandu à cette époque en Portugal qu'il l'était en Espagne : c'est le marquis de Mantoue et l'empereur Charlemagne. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

\* **DIAS** (*Diniz*), navigateur portugais, vivait vers le milieu du quinzième siècle. Il était né à Lisbonne, d'une famille noble, et avait le titre d'écuier. Jean I<sup>er</sup> l'avait attaché à son service, et il passa ensuite à celui de l'infant D. Henrique, qui l'employa durant les nombreuses explorations dont il était le généreux promoteur. Diniz Dias reçut le commandement d'une caravelle en 1445. Azurara dit positivement qu'il ne consentit à aborder la terre qu'au moment où il se jugea parvenu « dans la terre des Nègres, que l'on nomme gens de Guinée. Comme il poursuivait son voyage, les noirs, qui contemplaient son bâtiment du rivage, ne revenaient point de leur surprise. Les uns pensaient que c'était quelque poisson énorme, d'autres supposaient que ce pouvait être une apparition fantastique; il y en avait enfin qui voyaient dans la caravelle un oiseau gigantesque planant au dessus des eaux. » Diniz Dias eut le tort de s'emparer de quatre noirs, qu'il conduisit à Lisbonne. Azurara affirme que ce fut lui qui vit le premier le Cap-

Vert. — Nous ignorons si Lourenço Dias, également écuyer de l'infant D. Henrique, était parent du précédent; il fit partie de la grande expédition, composée de quatorze caravelles, partie en 1446, sous la direction de Gonçalo Pires; elle allait à la découverte de l'embouchure du Rio-Senegal, dans lequel on croyait reconnaître le Nil.

F. D.

Gomez Eannez de Azurara, *Chronica da Descuberta e Conquista de Guine dada pela primeira vez a luz per diligencia do visconde da Carreira; preced. de uma introduccão*, etc., pelo visconde de Santarem; Paris, Aillaud, gr. in-8° et in-4°.

\* **DIAS** (*Gaspard*), peintre portugais, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On suppose qu'il exécuta la plupart de ses ouvrages à Lisbonne, de 1520 à 1534; mais on a très-peu de renseignements sur lui : la tradition veut qu'il ait été à Rome, et toutefois il faut remarquer, avec le comte Raczyński, que François de Hollanda, dont on a des lettres si précieuses sur les grands artistes contemporains, ne fait nulle mention de lui ni de ses ouvrages. Jean III utilisa son talent, et on lui attribue un bon tableau de la chapelle de Saint-Roch, dans l'église qui existe sous cette invocation; il représente le saint, auquel apparaît un ange; — *La Venue du Saint-Esprit*, qu'on a attribuée au même artiste, n'est pas acceptée comme telle par le critique cité plus haut. Bien que la date de 1534 soit positivement donnée comme l'époque de sa composition, on allègue des raisons excellentes pour prouver qu'il y a ici erreur. En citant les paroles du chanoine Villela, dont le cardinal Saraiva s'appuie pour mettre Dias au-dessus de tous les autres peintres portugais, le critique allemand semble poursuivre encore sa négation, et ne donne ce document que sous toute réserve. Nous reproduisons ici les propres expressions de Villela, pour faire connaître au moins quel est le degré de réputation qui s'attache au nom de l'artiste : « Le tableau de Gaspard Dias, qu'on voit sur l'autel de l'Enfant-Jésus de l'église paroissiale de *Celorico da Beira*, est un miracle de l'art, par la suavité du pinceau et la vivacité des expressions. Le coloris est admirable, et Gaspard Dias prouve, par les perfections que l'on remarque dans cet ouvrage, qu'il possédait la poésie de l'art à un degré sublime : ce sont ces qualités qui lui ont valu le nom de Raphaël portugais et l'ont placé bien au-dessus de Vasco, de Pierre Pérugin, de Reinoso, d'avelar et d'autres grands artistes qui sous le règne d'or d'Emmanuel et de Jean III firent tant d'honneur à la nation portugaise. » En terminant cette citation, M. Raczyński convient que le Christ tombant accablé sous le fardeau de la croix, et qui est placé au-dessus du grand escalier, dans le monastère de Belem, est bien signé de Dias; mais il le trouve indignement peint. Le *Christ couronné d'épines* et portant la date de 1520 lui est également attribué.

Deux autres artistes portugais ont porté le nom de Dias : nous citerons *Emmanuel Dias*, sculpteur, qu'on suppose avoir été appelé *pai dos Christos* (le Père des Christ), parce qu'il avait fait un grand nombre de statues du Sauveur ; — *Pantaléon Dias*, architecte, qui vivait au quinzième siècle, sous Jean II ; il fournit à ce monarque plusieurs plans et entre autres le dessin de la châsse d'argent de saint Pantaléon à Porto.

F. DENIS.

Le comte A. Raczyński, *Dictionnaire historico-artistique du Portugal, pour faire suite à l'ouvrage ayant pour titre : Les Arts en Portugal*; Paris, Renouard, 1837, in-8°. — Dom Frei Francisco de San-Luiz, cardinal Saralva, *Liste de quelques Artistes portugais*; Lisbonne, 1839.

\* **DIAS FERREIRA (Gaspard)**, écrivain portugais, né à la fin du seizième siècle, mort vers la fin du dix-septième. Il avait fixé son séjour au Brésil, et il en était peut-être originaire. Mêlé aux affaires de cette colonie pendant que Maurice de Nassau maintenait sa domination sur les provinces du nord, il passa en Europe, et il fut emprisonné en Hollande. Le prince d'Orange jugea à propos de le rendre à la liberté ; il publia alors en latin un opuscule, qui ne peut pas être sans intérêt pour l'histoire du Brésil durant cette période ; c'est une lettre de l'ancien prisonnier, intitulée : *Epistola in carcere unde erupit scripta*, 17 augusti ; 1647, in-4°.

F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

\* **DIAS (F. Philippe)**, écrivain théologien portugais, né dans le seizième siècle, mort le 9 avril 1601. Il était originaire de la ville de Bragançe ; néanmoins, il quitta de bonne heure son pays, pour entrer dans l'ordre des franciscains. Ce fut à l'université de Salamanque qu'il se forma dans les études théologiques ; mais il était naturellement orateur, et il acquit bientôt une haute réputation dans la chaire. Ce fut surtout en Espagne qu'il exerça de l'influence sur les populations, et il n'écrivit qu'en latin et en castillan. Ses sermons ont été imprimés fréquemment ; les premiers parurent sous ce titre : *Quadruplicium concionum quæ quotidie a dominica in Septuagesima usque ad gloriosam Domini Resurrectionem in sancta ecclesia habentur Tomi primi et secunda pars* ; Salmantice, apud Joannem Fernandum, 1585, in-4°. Ce ne fut pas en vain pour la réputation de l'auteur que ces sermons furent réimprimés à Venise en 1586 et 1589 ; saint-François de Sales les lut, et proclama que leur auteur avait réellement l'esprit de prédication ; il lui reconnaissait d'ailleurs de l'élégance et de la clarté. Tous les sermons de Philippe Dias ont paru à Lyon (1586), chez Pesnot, en 6 vol. in-4° ; à Cologne, 1604. Léon Pinelo affirme qu'ils ont été traduits en langue mexicaine, probablement en aztèque. Nous signalerons encore du même auteur : *Summa prædicantium ex omnibus locis communibus locupletissima* ; Venetiis, 1586, 2 vol. in-4° ; réimprimée à Salamanque, 1589, et à Lyon, chez Landry, 1592. Cet utile sermonaire a été fréquem-

ment réimprimé jusqu'en 1600 ; — *Marial de la sacratissima Virgen nuestra senora, en que se contienen muchas consideraciones de grande spiritu y puntos delicadissimos de la divina Escritura, etc., etc., con un tratado al cabo de la Passion de nuestro Redemptor et de la Soledad de la sanctissima virgen Maria santissima* ; Barcelona, 1597, in-4° ; trad. en italien et imprimé chez les Juntas ; — *Quinze Tratados en los quales se contienen muchas y muy excellentes consideraciones para los autos generales que se celebran en la santa casa de Dios, etc.* ; Salamanca, 1597, et 1604, in-4°. Ce dernier ouvrage a été traduit en latin et imprimé en 1599. D'après les conseils même de Dias, F. Francisco de Campos, religieux de son ordre, a publié *L'Index moralium conceptuum*, en 1588, à Salamanque. C'est la substance des ouvrages théologiques de Dias.

F. DENIS.

Wadding, *Scriptores ordin. Minor.* — N. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — Halleford, *Bib. curiosa.* Léon Pinelo, *Bibliotheca orientalis y occidental*, 3 vol. petit in-fol.

\* **DIAS (Diego Valentin)**, peintre espagnol, né à la fin du seizième siècle, mort en 1660. Il naquit à Valladolid, et eut un frère qui en allant mourir en Amérique, le laissa héritier d'une fortune considérable. Quant à lui, il ne se livra pas exclusivement à la culture de l'art, car il devint familier du saint-office, et, ce qui vaut mieux, laissa des fonds considérables pour l'entretien d'une fondation pieuse où l'on élevait de jeunes orphelins. C'était un coloriste, et il est auteur d'œuvres considérables. On a de lui dans sa ville natale : une *Sainte Famille*, placée dans une des chapelles de l'église de Saint-Benoît, puis divers tableaux qui ornent à Valladolid le cloître du couvent des franciscains ; un *Jésus enfant devant les docteurs* orne également dans cette ville le monastère des Hiéronymites. Son tableau capital, néanmoins, est le retable figuré sur une toile, et qui orne la chapelle des Orphelins de Valladolid. Ce tableau, dont on admire la perspective, représente au centre saint Joachim, sainte Anne et la Vierge encore enfant, ainsi que l'archange Gabriel tenant un lis à la main. On voit le portrait de l'artiste et celui de Doña Maria de la Cazada, sa femme, placés dans cette même chapelle où ils ont reçu la sépulture. Ils sont regardés comme bienfaiteurs de ce pieux établissement.

F. D.

Cean-Bermudez, *Diccionario historico de los mas illustres Profesores de las bellas artes en España* ; Madrid, 1800, 6 vol. petit in-8°.

\* **DIAS (Fernão)**, célèbre voyageur brésilien, né dans la première moitié du dix-septième siècle, mort vers 1682. Comme presque tous les explorateurs entreprenants de cette époque, il avait vu le jour à Saint-Paul. Lorsque le bruit se répandit, après les recherches de Marcos de Azevedo Coutinho, qu'il existait dans les régions intérieures du Brésil des mines d'émeraude af-

fectant la forme d'une montagne, il n'hésita point à entreprendre la découverte de ce trésor. Le gouverneur du Brésil lui donna en 1671 la commission officielle d'aller à la recherche du nouvel Eldorado, et il partit en compagnie d'une troupe nombreuse de Guainazes, Indiens belliqueux, qu'il était parvenu à soumettre sur les bords du Tibagy, à deux lieues du Rio de la Plata, quelques mois seulement avant sa mémorable entreprise. Le chef Tangù, qui avait consenti à devenir chrétien, sous le nom d'Antonio, devint son plus fidèle allié. Il s'enfonça guidé par lui dans les forêts, et se fit suivre par son fils Jozé Dias. On affirme qu'il réalisa son hardi projet; mais il n'est pas aussi sûr qu'il eût découvert de véritables émeraudes, et peut-être rencontra-t-il simplement des masses considérables d'aigues marines; ce qu'il y a de certain, c'est qu'un autre de ses fils, Garcia-Rodriguez-Paez, présenta à l'administrateur général de la province de Minas des pierres brillant d'un vif éclat, et qu'il le pria de les adresser au prince régent, devenu plus tard don Pedro II, afin qu'on en examinât la nature. Ces pierres, découvertes au milieu des montagnes et dans un lieu qu'on avait baptisé du nom très-problématique de *Reino dos Mapaxos*, furent remises en 1681, avec les plans et les *roteiros* dressés par Fernão Dias lui-même. Les pierres merveilleuses baptisées du nom d'émeraudes furent renfermées dans un sac, scellé du cachet de l'administrateur, et remises, dit-on, au corps municipal de Saint-Paul, le 6 juin 1681. F. D.

*Mémoires particuliers.*

\* **DIAS (Gomes)**, historien portugais, né en 1536, mort le 1<sup>er</sup> novembre 1596. Originaire d'Évora, il fit ses études dans cette ville, et il y reçut le titre de maître ès arts. Bientôt il appartint à l'ordre militaire de Santiago, et il fit profession dans le couvent royal de Palmella, le 13 mai 1571. Après avoir professé la théologie morale, il devint prieur de l'église d'Alcochète; ce fut là qu'il mourut. Il a laissé un manuscrit important, intitulé: *Ilustração da regra, privilegios, origem et obrigações das quatro ordens militares, que ha neste reyno que são São Thiago, Christo, Aviz, e Malta, com um confessionario na fim*. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

**DIAS (Henrique)**, célèbre chef des troupes brésiliennes, né à Pernambuco, vers les premières années du dix-septième siècle, mort après 1654. Il appartenait probablement à la classe des noirs libres; et si l'on s'en rapporte au dernier historien qui ait retracé ses hauts faits, il aurait reçu primitivement une éducation qui lui aurait permis de suivre plus tard d'importantes négociations. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il commença à figurer dès l'année 1631, sous le gouvernement de Mathias d'Albuquerque, dans cette lutte prolongée que le Brésil eut à soutenir contre la Hollande, et qui se termina par leur ex-

pulsion. Il donna dès lors les preuves les plus évidentes de courage et de sagacité. Le capitaine général don Fernando de Mascarenhas, comte da Torre, lui conféra par lettres patentes du 4 septembre 1639 le poste de chef et gouverneur général des noirs et mulâtres de l'armée brésilienne (1), avec un traitement mensuel de quarante cruzades. Le corps rassemblé par Dias se composait principalement de noirs créoles, de Minas, d'Ardas et d'Angolas. Les services que rendit cette troupe indomptée ne peuvent être comparés qu'à ceux dus à l'armée indienne commandée par Camarão. Durant cette guerre acharnée, le petit corps de Dias ne fut pas toujours soumis, comme on le pense bien, aux lois sévères de la discipline. En bien des occasions même ces terribles auxiliaires frappèrent de terreur l'ennemi autant par leurs coutumes barbares que par l'ardeur de leur courage. Il paraît certain que plusieurs d'entre eux décapitaient les morts; et que portant ces sanglants trophées au bout de leur lance, ils venaient exiger des colons un tribut que l'on ne refusait jamais à l'épouvante qu'ils inspiraient. Fort élevé réellement au-dessus des hommes qu'il commandait, Dias avait en lui les qualités qui constituent le vrai général, et il eut fréquemment sous son commandement des forces considérables. On eut même dans les dernières années assez de confiance en sa prudence pour lui confier dans une circonstance notable l'administration intérieure du camp. A la première bataille de Gararapés, qui eut lieu le 19 avril 1648, et d'où les Brésiliens font dater avec raison l'origine de leur suprématie sur les Hollandais durant les guerres du dix-septième siècle, Dias donna des preuves de la plus grande valeur; il faut dire néanmoins que, chargé de garder l'artillerie conquise sur l'ennemi, il ne sut point la conserver, parce que ses troupes, presque aussi peu disciplinées que celles du neveu de Camarão, se livrèrent au pillage. Après cette victoire remportée sur Sigismond, ce fut lui qui, en 1649, enleva le fort de Rio-Grande; plus tard le général Barreto le chargea de diverses missions périlleuses, et la rapidité du corps qu'il commandait déjoua toutes les précautions de l'ennemi. Enfin, à la seconde journée de Garatapés, livrée le 19 février 1649, et où commandait Brinck en l'absence de Sigismond, quoiqu'il n'eût sous ses ordres qu'un petit nombre d'hommes, il donna des preuves nouvelles d'un courage invincible, et fut blessé. A la reprise du Recife, en 1654, il joua un rôle important; enfin, il fut présent à la capitulation qui terminait une guerre de vingt-quatre ans, durant laquelle certainement la Hollande avait réalisé des bénéfices considérables, mais elle avait perdu plus de 20,000 hommes et un matériel immense. Pendant cette succession de

(1) Dans plusieurs ouvrages il est désigné par le titre *Mestre de campo do Terço de homens pretos, na provincia de Pernambuco*.

combats qui marqua sa carrière militaire, Henrique Dias reçut, comme Camarão, le titre de chevalier du Christ, mais on ne lui accorda pas, comme au chef des Indiens, les hautes prérogatives qui s'attachaient à la qualification de *Dom*. Les détails purement biographiques touchant sa personne sont aussi beaucoup moins nombreux que ceux qui ont été recueillis sur la vie du chef des Pitiguars. Après les événements politiques que vient clore définitivement le traité de 1651, et qui termine les hostilités entre le Portugal et la Hollande, nous perdons même complètement la trace du fameux mestre de camp noir. Il n'en est pas de même du corps qu'il commandait, et le grade de colonel du régiment de Henrique Dias, composé de nègres, fut religieusement conservé, pendant près de deux siècles, pour rappeler la valeur du chef que l'histoire place à côté des Camarão et des Vieira; pendant cette longue succession d'années, c'est toujours à un noir que ce commandement a été dévolu : plus que le changement des institutions peut-être, il a préparé l'ère d'émancipation graduelle qui marquera pour toute une race le règne de don Pedro II.

#### F. DENIS.

Fr. Raphael de Jésus, *Castriolo Lusitano*. — *Southey, History of Brazil*. — Abreu e Lima, *Synopsis de deducção chronologica*. — Constanco, *Historia do Brazil*. — Fernandez Gama, *Memorias historicas da provincia de Pernambuco*, 4 vol. in-8°. — *Doc. inédits*.

\* **DIAS (Henrique)**, écrivain portugais, vivait à la fin du seizième siècle. Il faisait partie de la maison de D. Antonio, prieur du Crato. Il s'embarqua, le 5 avril 1560, sur un bâtiment commandé par le cap. Ruy de Mello da Camara. Après avoir été contraint de relâcher à Bahia, il doubla le Cap de Bonne-Espérance, et parvint enfin à Sumatra. Ce fut là qu'il faillit périr, dans un effroyable naufrage. Il a décrit cet événement mémorable dans un opuscule intitulé *Relação da Viagen e naufragio da nao S.-Paulo que foy para India no anno 1560*; Lisboa, 1735, in-4°. Ce récit est reproduit dans l'ouvrage intitulé : *Historia tragica maritima*.

#### F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

**DIAS (Manoel)**, missionnaire portugais, né à Alpalham, en 1559, mort à Macao, le 10 juillet 1639. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1576, et fut attaché aux missions de l'Inde en 1585. Il s'embarqua la même année; mais le vaisseau fut mis en pièces dans le canal Mozambique. Un seul de ses compagnons de naufrage, Pierre Martins, évêque du Japon, échappa à la mort. Accrochés tous deux à quelques débris du navire, après mille dangers, ils furent jetés miraculeusement sur la côte de Sofala, où ils furent réduits en esclavage. Leur captivité dura environ une année. Mis en liberté au bout de ce temps, ils atteignirent Goa. Dias y commença sa mission, qu'il continua à Tana, à Chaul et plus tard en Chine, avec le titre de visiteur; il par-

courut durant trois ans les diverses provinces de l'Empire Céleste; il gouverna ensuite le séminaire de Macao, qu'il quitta pour diriger la mission de Nankin. Sur la fin de sa vie, il fut nommé visiteur général de la Chine et du Japon. On a de lui : *Carta escrita de Pekim em 1602*; — *Litteræ annuæ* pour les années 1618 et 1625, datées de Kiatim et traduites en italien; Rome, 1629, in-8°.

*Summario da Bibliotheca lusitana*, III, 103. — *Dictionnaire historique*, édit. de 1823.

**DIAS (Le P. Manoel)**, missionnaire et astronome portugais, neveu du précédent, né à Alpalham, en 1590, mort dans le Morange, le 13 novembre 1630. Il fit profession en 1608 chez les jésuites de Évora. En 1614 il partit en mission pour la côte de Malabar; il enseigna la philosophie à Cochim, et fut nommé recteur du séminaire de Saint-Thomas. Le P. Dias fut un des premiers missionnaires qui pénétrèrent dans le Thibet, pays presque inconnu des Européens à cette époque. Il entreprit ce voyage dangereux dans la compagnie du P. João Cabral. La rencontre des bêtes féroces, la famine dans les déserts, la nécessité de traverser à gué des cours d'eau profonds ou des terres inondées ne l'arrêtèrent pas. Mais il éprouva tant de fatigues, qu'il mourut dans son voyage. On a de lui : *Tratato contra os que julgam que os cometas sam sublunares e elementares*; ce traité fut écrit à l'occasion d'une comète que Dias observa à Cochim en 1618.

*Summario da Bibliotheca Lusitana*. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

**DIAS (Le P. Manoel)**, missionnaire et théologien portugais, né à Castello-Branco, en 1574, mort en Chine, le 4 mars 1659. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1592, et fut envoyé aux missions de la Chine en 1601. Il parcourut presque tout l'empire chinois, et vint à Macao, où il professa la théologie durant six années. Il fut ensuite vice provincial, puis visiteur général des missions de Chine et du Japon. Il mourut à quatrevingt-cinq ans, après un séjour de cinquante-huit ans dans l'Asie centrale. Dias a laissé les ouvrages suivants, tous écrits en langue chinoise : *Traité sur les évangiles de toute l'année*; en 12 vol.; — *Litanies des SS. Anges*; — *Mode de cathéchiser les gentils*; — *Traité de la Sphère*.

*Summario da Bibliotheca Lusitana*. — Martini, *Brevis Relatio de numero et qualitate christianorum apud Sinas*; Rome, 1654, in-4°. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

**DIAS (Roberto)**, explorateur brésilien, né au seizième siècle, naquit dans le *Reconcavo* (1) de Bahia, et mourut après 1591. En explorant la province de Bahia, si peu connue alors, il découvrit, dit-on, des mines d'argent d'une telle richesse que, selon ses propres expressions, on pouvait les comparer, pour leur abondance, aux mines de fer exploitées dans la Biscaye. Le Bré-

(1) On désigne ainsi tout le circuit de la baie immense qui donne son nom à l'ancienne capitale du Brésil.

sil était tombé, avec les autres colonies du Portugal, sous la domination de Philippe II. L'heureux aventurier se rendit à Madrid pour faire part au monarque de sa merveilleuse découverte; mais pour donner plus de crédit à ses assertions, il eut soin de faire fabriquer à San-Salvador une vaisselle plate pouvant donner de prime abord une idée de son opulence. Il demandait pour prix de sa révélation des gîtes argentifères le titre de marquis de Minas. La demande parut excessive au souverain espagnol, et Philippe II, pensant parvenir au même résultat en allumant l'ambition d'un nouveau gouverneur, promit le titre qu'il venait de refuser à Dias à D. Francisco de Souza, et il expédia ce personnage vers l'Amérique portugaise pour le représenter. Cependant Dias le descendant de Caramurú n'avait pas été privé de toute récompense : avant qu'il ne quittât l'Europe on l'avait nommé au poste d'administrateur des mines nouvelles. Lorsque D. Francisco de Souza fut installé dans son gouvernement, l'un de ses premiers soins fut de se rendre à l'habitation de Roberio Dias, muni des instruments nécessaires pour l'ouverture des mines. Le rusé colon reçut le gouverneur avec un feint empressement; mais au lieu de le conduire vers le riche territoire dont il avait signalé l'existence à Philippe II, il le fit errer dans des solitudes inexplorées jusque alors, et le conduisit, ajoute la tradition, au fond d'un désert opposé à la région inconnue qui renfermait les trésors promis à la cour de Madrid.

Fatigué de ses recherches inutiles, D. Francisco fut contraint de retourner à Bahia; il se préparait peut-être à sévir contre Roberio Dias, lorsque celui-ci mourut dans son habitation, sans avoir légué son secret. La légende populaire s'est emparée de ces faits curieux pour faire du descendant de Caramurú un de ces personnages fantastiques dont l'histoire réelle ne peut jamais être complètement éclaircie. Ce qui donne à ce récit une sorte de probabilité, c'est que des vestiges de minerais d'argent ont été découverts dans la province de Bahia. En dépit de ses perquisitions, D. Francisco de Souza ne put jamais obtenir le titre de marquis *das Minas*, qui lui avait été concédé conditionnellement par Philippe II; il conserva cependant l'administration jusqu'en 1602. Plus heureux que lui, son petit-fils, le comte de Prado, en fut gratifié, vers 1670, par Alfonse VI. Ce ne fut cependant pas pour avoir découvert le secret de Roberio Dias.

Ferdinand DENIS.

Abreu e Lima, *Synopsis de dedução chronologica da historia do Brazil*. — Accloli, *Memorias da Bahia*, 6 vol. in-8°.

\* DIAS (Vicente), navigateur portugais, né dans la première moitié du quizième siècle, mort au commencement de la seconde. Il était né à Lagos, dans le royaume des Algarves, et il s'embarqua en 1446, sur une des caravelles faisant partie de la grande expédition de Gomes

Pires, pendant laquelle fut découvert le fleuve Sénégal. Remontant le fleuve avec plusieurs individus qu'il commandait, il prétendit enlever deux enfants, comme cela se pratiquait alors; mais il eut à lutter contre le père, et fut blessé d'un coup de zagaye. Plus tard Cadamosto se rendit au Sénégal sur la caravelle commandée par Vicente Dias. Ce personnage est désigné comme exerçant le commerce à Lagos; mais il paraît avoir été doté d'une énergie peu commune, et peut être considéré comme le premier Européen qui soit entré dans le fleuve dont on a imposé le nom à une notable partie de l'Afrique. F. D.

Gomez Eanez de Azurara, *Chronica de Descuberta e Conquista de Guiné*; in-4° et in-8°.

DIAS DE NOVAES (Paulo), général portugais, fondateur de la cité de Saint-Paul de Loanda, mort en 1589. Il était petit-fils de Barthélemy Dias. Pendant de longues années les Portugais négligèrent, comme on sait, les régions découvertes par Diogo Cam; ils se contentaient de faire un commerce assez restreint avec Angola et Benguella; mais en 1574 le gouvernement de D. Sébastien se décida à former un établissement permanent dans ces contrées, et ce fut le descendant du grand navigateur auquel on devait la connaissance du Cap de Bonne-Espérance que l'on chargea de cette entreprise difficile. Paulo Dias était déjà renommé par son courage, car il avait visité dès 1560 ces régions si peu connues, chargé alors d'une ambassade auprès du souverain noir qui régnait sur les bords du Rio Cuanza. En quittant Lisbonne il reçut le titre de gouverneur et *capitão mor* des conquêtes d'Angola, et fut placé à la tête d'une expédition navale composée de sept navires, sur lesquels étaient également embarqués plusieurs missionnaires, appartenant à l'ordre des Jésuites. Dias débarqua d'abord à l'île de Loanda, et de là passa en terre ferme, où il fonda la ville de Saint-Paul. Dès le début il édifia une église sur le morne de San-Miguel, et le culte catholique fut établi avec une sorte de pompe dans cette portion pour ainsi dire inexplorée de l'Afrique. Rien n'avait été négligé pour le succès de cette entreprise; car on en avait jeté les bases dans le conseil royal dès l'année 1570. La conquête de tout le territoire avait été résolue.

Paulo Dias est représenté ordinairement comme pouvant disposer d'une force de sept cents hommes bien armés et tirés de l'élite de l'armée portugaise; mais si l'on s'en rapporte à des documents récemment découverts, il n'aurait eu à sa disposition que la moitié de ces troupes, et encore les trois cent cinquante miliciens auxquels il commandait étaient-ils gens de métiers divers, dont plusieurs ne tardèrent point à succomber. Si l'on admet que le chiffre de sept cents hommes se composa plus tard de nouvelles recrues et des gens de la flotte, la chose devient plus probable. Avec cette poignée d'hommes, Paulo Dias fit des choses vraiment prodigieuses:

non-seulement il bâtit une seconde bourgade, mais sachant que le roi d'Angola ourdissait une trahison contre les Portugais, si bien accueillis d'abord, il alla fonder dans l'intérieur, à dix lieues environ de la côte, la forteresse d'Anzelle. Admirablement défendu par les ouvrages dont il l'environna, ce point devint désormais son centre d'opération.

Pour comprendre l'étendue réelle des obstacles que ce gouverneur général eut à surmonter au début de la conquête, il faut avoir présent à la pensée un fait historique généralement ignoré en Europe. Dès la fin du seizième siècle l'intérieur de l'Afrique avait jeté sur le littoral des tribus innombrables, assemblage confus de peuples noirs que ne désignait aucune dénomination particulière. Depuis peu seulement, l'ancien royaume de Dongo avait adopté, vers 1548, le nom d'Angola, jeune prince des contrées maritimes, qui jouissait d'un haut crédit. Ce pays avait été cruellement ravagé par tant d'invasions, et si les successeurs du monarque africain avaient eu le pouvoir de repousser énergiquement tant de barbares, ils ne l'avaient pu faire sans que des conflits terribles eussent lieu à quelque distance entre les tribus indomptées. Ces peuplades consentaient seulement à réunir leurs efforts lorsqu'il s'agissait de combattre les Européens. Dias avait donc la triple mission de les entretenir en état d'hostilité, de les vaincre lorsqu'ils osaient marcher en armes, et de tenir en respect le roi de Dongo. Depuis trois ans, ce général vivait en paix avec le chef africain, et dès l'année 1577 il avait profité de la trêve que celui-ci lui laissait pour fonder l'important village de Calumbo ; lorsqu'au moment même où le Portugal allait succomber dans une lutte inégale sur un autre point de l'Afrique, il se vit prêt à devenir la victime de son prétendu allié et à succomber devant une odieuse trahison. Réunir résolument cent cinquante soldats européens et marcher contre une multitude avec deux pièces de campagne fut pour Dias l'affaire de quelques heures : la bataille d'Anzelle fut livrée, et le gouverneur portugais extermina une armée dont le chiffre a été évidemment exagéré par les historiens, mais qui n'en comptait pas moins plusieurs milliers de soldats, auxquels l'usage des armes en fer n'était pas étranger. Cette journée mémorable avait lieu en 1578, et dès l'année 1580 le cardinal-roi D. Henrique s'empressait d'expédier à Dias un renfort de cent-cinquante hommes ; c'était tout ce que pouvait fournir alors le pays dans sa détresse. La faiblesse numérique d'un tel secours n'empêcha pas que Dias ne fit l'année suivante la conquête d'*Itamba* et ne soumit une partie du pays de *Quissama*. Il fit plus : étant parvenu à rassembler trois cents soldats portugais et quelques archers noirs, il battit complètement en 1583 le roi d'Angola et ses alliés, les peuples nouvellement venus de l'intérieur et qui n'avaient jamais présenté des forces si considéra-

bles. Cette bataille mémorable eut lieu le 2 février, au moment où le Portugal passait sous la domination de Philippe II. La fondation du presidio de Massangano fut la conséquence de cet acte énergique. Le roi d'Espagne comprit ce que l'on pouvait attendre du courage de Dias, et il lui expédia immédiatement deux cents hommes, avec lesquels s'effectua la conquête du Golunga, pays que l'on réunît aux possessions portugaises en 1586. L'infatigable Paulo Dias faisait toujours succéder les fondations utiles aux conquêtes. L'érection d'un fort avait toujours lieu après une bataille gagnée. Sur le morne de Benguella ( l'ancienne ville ) il avait fait élever un nouveau presidio : cet établissement fut malheureusement détruit l'année suivante, par la trahison des noirs et l'incurie des Portugais. L'illustre conquérant se préparait à envahir le Dongo proprement dit, lorsque la mort vint l'arrêter.

Le gouverneur qui fut choisi par l'Espagne pour remplacer ce grand homme ne servit qu'à rehausser, par l'impéritie de ses actes, tant d'éminentes qualités : Luiz Serrão, qui prit l'administration en 1591, ne compta guère qu'une suite de défaites, quand son prédécesseur ne comptait que des victoires. Il faut dire cependant que Dias l'avait désigné dans son testament pour prendre le commandement après lui.

Sa carrière fut courte et malheureuse : après s'être fait battre dans le Dongo par trois souverains alliés, il parvint à trouver un asile dans Massangano, et cela grâce à la prévision de Dias. Des secours expédiés de Loanda firent lever le siège aux noirs, mais le gouverneur mourut en 1591.

Le nom de Paulo Dias est aussi inconnu parmi nous que celui de son aïeul est célèbre. Il n'a manqué au conquérant d'Angola que de naître un demi-siècle plus tôt pour qu'on le plaçât à côté des Pacheco et des Almeida. Ses conquêtes, ignorées, ont été après tout plus fructueuses pour son pays que celles de ces grands hommes ; car lorsque le Portugal, inquiet, cherche quelles pourront être un jour ses ressources coloniales, c'est vers Angola, Benguella et Quilimane qu'il tourne ses regards. Aujourd'hui encore, lorsqu'on remarque dans ces régions, si fertiles et cependant si délaissées, une construction utile, une mission dont l'emplacement avait été heureusement choisi, et dont néanmoins le territoire se trouve complètement abandonné, le nom de Paulo Dias vient, involontairement à la mémoire du colon ; mais le voyageur ne se rappelle qu'une chose, c'est que ce capitaine était le petit-fils de l'intépide explorateur du Cap des Tempêtes, celui dont Camoens a chanté la gloire et le naufrage. C'est sous la première fois que son nom paraît avec quelques détails dans une biographie.

F. D.

Cadornega *Guerras angolanas*, manus., 2 vol. in-fol. de la Bibl. imp. — J. Joaquim Lopez de Lima, *Ensaio sobre a statistica das possessões portuguezas na Africa oriental occidental* ; Lisboa, 1844, in-8°.

**DIAS** (Le P. *Pedro*), missionnaire portugais, né à Gouvea, près Viseu, en 1621, mort à Bahia, le 25 janvier 1700. Il parcourut les possessions portugaises d'Afrique, puis alla au Brésil, où il entra dans la Compagnie de Jésus. Il travailla avec zèle pour la propagation de la foi catholique, et étudia diverses langues d'Afrique et d'Amérique. On a de lui : *Arte da Lingoa de Angola*; Lisbonne, 1597, in-8°. Cette grammaire a été traduite et insérée dans la *Bibliographie glossographique*.

*Summario da Bibliotheca Lusitana*, III, 256. — *Dictionnaire historique*, édit. de 1823. — *Dictionnaire biographique*.

\* **DIAS CAMARGO** (*Antonio*), premier explorateur de la province de Minas, au Brésil, mort vers la fin du dix-septième siècle. Il avait pour patrie la province de Saint-Vincent, et était devenu chef d'une de ces troupes d'explorateurs que l'on désignait sous le nom de *bandeiras*, tandis que ceux qui en faisaient partie s'appelaient *bandeirantes*. Ces espèces de pionniers se recrutaient en général chez les métis de Saint-Paul, nés de Portugais et d'Indiennes, et conservaient le génie des deux races. On ignore si Dias Camargo appartenait à cette classe; mais on doit supposer que, comme ses pareils, il allait à la chasse aux Indiens. Déjà le district connu sous le nom de *Batatas* (parce que l'on y avait découvert d'énormes pépites d'or affectant la forme de patates) était découvert, lorsque l'ancien colon de Saint-Vincent s'avança dans les forêts. Un jour que sa troupe revenait à Batatas, elle se laissa entraîner à la chasse des pécaris, et s'aperçut qu'elle s'était engagée imprudemment dans le voisinage d'une aldeé d'Indiens Carijos, trop peuplée pour qu'on pût l'attaquer sans péril. La troupe de Dias Camargo longea la montagne de Ititiayo, et fit halte sur la colline où s'éleva depuis l'opulente cité de Villa-Rica, dans un endroit qui porte encore le nom du chef qui la commandait. Cet événement eut lieu après 1665. Dias Camargo étant tombé malade, la bannière se divisa en deux bandes; l'une resta près de son chef, l'autre se rendit à Batatas, pour y annoncer le danger dans lequel l'expédition se trouvait. Ce furent les fidèles compagnons de Dias qui découvrirent, dans un ruisseau désigné sous le nom de *Ribeirão do Carmo*, cette énorme quantité d'or auquel son aspect fuligineux fit donner le nom d'*ouero preto* (ou noir). La cité impériale de Villa-Rica de ouero preto n'a point d'autre origine, et l'hôtel du gouverneur, occupé par Dias, s'éleva sur le premier lieu de campement. Un auteur brésilien affirme qu'en explorant, vers 1822, ses ruines, on en retira plus de dix-huit livres d'or. La découverte des compagnons de Dias Camargo fit grand bruit à Saint-Vincent, et amena une prodigieuse population sur les bords du Ribeirão-Grande; mais les chroniques se taisent sur le sort ultérieur du chef qui conduisit les Paulistes

dans ces parages. — Parmi les premiers explorateurs des mines, on cite encore DIAS PAES (*Fernando*). Cet aventurier serait le premier qui, en 1664, aurait poussé au-delà du district diamantin désigné sous le nom de *Cerro do Frio*, et y aurait découvert de l'or, avant d'explorer une région qui lui fournit nombre de pierres précieuses et entre autres des émeraudes : son frère, Garcia Rodriguez Paes, obtint le 23 novembre 1681 des lettres patentes comme capitão mor pour aller à la recherche des métaux précieux.

Ferdinand DENIS.

Abreu e Lima, *Synopsis de deducção chronologica*. — *Revista trimestral*. — Pizarro, *Memorias*.

\* **DIAS** (*A Gonçalves*), poète et philologue brésilien, naquit à Cachias ou Cachias (province de Marlagnan) le 10 août 1823. Il termina en Portugal, à Lisbonne, et à Coïmbre, les études qu'il avait commencées dans son pays natal. En 1841 il retourna au Brésil, et fit imprimer à Cachias les premiers vers qui attirèrent sur lui l'attention. En 1846 il se rendit à Rio-de-Janeiro, et eut dans cette capitale qu'il publia un recueil de ses poésies, sous le titre de : *Primeiros Cantos* in-8°. Dans ce volume, le poète unit les souvenirs de son pays natal aux impressions de la nature étrangère. Il y peint surtout la petite ville de Cachias, s'élevant d'une manière si pittoresque au milieu du désert, et expose des scènes vraiment originales même pour les habitants de grandes cités au bord de la mer. Le reste du volume est particulièrement consacré aux impressions intimes du poète : on y remarque surtout la pièce adressée au docteur Rego, sous le titre de *Quadras da minha vida*. Dès leur apparition les *Primeiros Cantos* causèrent une vive sensation à Rio-de-Janeiro. Dans le second volume : *Segundos Cantos e Sex Tilhas de Frei Antão*, qui parut à Rio-de-Janeiro, 1848, in-8° le poète attribue à un vieux moine, de l'ordre des Dominicains, les ballades les plus naïves. On remarque surtout le chant de Tabyra et l'ode aux habitants de Pernambouc. A la suite de cette publication M. Dias fut nommé professeur d'histoire nationale au collège impérial de Pedro II. Le titre de son édition de Berredo, publiée en 1849 le poète a tracé le tableau de la migration des tribus indiennes. L'année suivante, qui vit paraître le troisième et dernier volume, *Ultimos Cantos* (Rio-de-Janeiro, 1850, in-8°), il reçut la mission de visiter les provinces qui bordent l'Amazon. A son retour, il fut nommé employé supérieur de la secrétairerie d'État (affaires étrangères), et vint d'être chargé d'une nouvelle mission scientifique pour l'Europe. Outre les ouvrages cités M. Dias a publié un drame intitulé : *Leonor e Mendonça*, Rio-de-Janeiro, 1847; plusieurs mémoires insérés dans le recueil de l'Institut géographique et historique de Rio-de-Janeiro; et y remarque celui qui a pour titre : *Brazil Oceanica* : l'auteur y établit la comparaison des caractères physiques, moraux et intellectuels

des nations appartenant au Brésil et à l'Océanie telles qu'elles étaient au moment de leur découverte.

Ferdinand DENIS.

Francisco Suterô dos Reis, *Revista Maranhense*. — A. Herculano, *Revue portugaise*. — *Docum. particuliers*.

\* **DIASSORINUS** (*Jacques*), vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Encomium Stacii græcis versibus*, 1558, in-4°, sans indication de localité.

Adelung, Supplément, à Jöcher, *Allgemeines gelehrten-Lexicon*.

\* **DIAZ** (*Pedro*), de Tolède, écrivain naturaliste espagnol; il vivait vers l'an 1300 : Il composa une glose ou commentaire sur un livre fort en renom alors, les *Proverbes* du marquis de Santillane; et il traduisit les *Proverbes de Sénèque* : le tout fut imprimé à Anvers, en 1552, in-8°. Il parut aussi à Medina, 1555, in-fol., une édition séparée du travail relatif à Sénèque. G. B.

Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*. — Rodriguez de Castro, *Bibliot. Española*.

\* **DIAZ** (*Ginès*), peintre espagnol, né à Villena, vivait vers 1675. Il était chartreux à Porta-Cœli. Il suivait les principes de l'école de Valence, et se consacra à la peinture religieuse. On voit dans les salles capitulaires de Porta-Cœli plusieurs tableaux de cet artiste : ils reproduisent les principaux traits de la vie de saint Bruno. La composition ne manque pas d'élévation, mais l'exécution est roide et la couleur ingrate.

Jean Bernaday, *Diccionario historico*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

**DIAZ** (*Miguel*), capitaine espagnol et compagnon de Christophe Colomb, né en Aragon, mort vers 1514. Il faisait partie de l'expédition commandée par Christophe Colomb, lors de son second voyage aux Antilles. En 1496, Diaz s'étant pris de querelle avec un autre Espagnol, se battit contre lui, et le blessa dangereusement. Craignant alors la sévérité de l'adelantado Barthélemy Colomb, il s'enfuit de la colonie, suivi de cinq ou six compagnons qui avaient été témoins du duel et qui lui étaient particulièrement attachés. Après avoir parcouru à l'aventure la partie méridionale de l'île d'Haïti, ils arrivèrent dans une bourgade indienne, près de l'embouchure de l'Ozema. Les Espagnols furent l'objet de l'hospitalité des naturels, gouvernés alors par une jeune Indienne, qui bientôt éprouva une vive passion pour le gentilhomme aragonais. Celui-ci, de son côté, n'y fut pas insensible, et bientôt les deux amants trouvèrent le bonheur dans une douce union. Cependant le souvenir de sa patrie se réveilla à la longue dans le cœur de Diaz. Il brûlait de retourner parmi ses compatriotes; mais la crainte de la justice sévère de l'adelantado le retenait. Sa jeune épouse remarqua sa tristesse, lui en fit avouer la cause, et dans la crainte que, bravant tout danger, il ne l'abandonnât pour rentrer dans la colonie, elle résolut d'attirer les Espagnols dans cette partie de l'île. Sachant que l'or était le seul mobile des hommes

blancs, elle apprit à Diaz qu'il y avait dans les environs des mines très-riches, et lui conseilla d'engager ses compatriotes à quitter le territoire comparativement stérile et malsain d'Isabella pour s'établir sur les bords fertiles de l'Ozema. Cette idée sourit à Diaz : il prit des renseignements exacts sur les mines, et se convainquit que l'or y abondait, que le pays était plus productif, la rivière plus large, le havre plus commode qu'à Isabella. Il espéra avec raison que des nouvelles aussi agréables lui obtiendraient son pardon. Il se mit donc en route avec ses compagnons et quelques guides, et après une route de cinquante lieues il arriva à Isabella. Il y apprit le rétablissement de son adversaire; et il se présenta alors hardiment devant Barthélemy Colomb, et lui exposa les motifs qui l'avaient déterminé à s'exposer aux peines qui le menaçaient. Il fut accueilli avec indulgence; depuis longtemps Christophe Colomb cherchait un emplacement plus avantageux et plus sain pour y transporter la colonie, et désirait surtout porter en Espagne des preuves certaines des richesses de l'île. Il savait que c'était le plus sûr moyen d'imposer silence à ses ennemis. Des mesures furent donc prises immédiatement pour s'assurer de la vérité du rapport de Diaz. L'adelantado partit en personne, accompagné de Francisco de Garay et d'une troupe de cavaliers. Miguel Diaz et ses Indiens conduisirent la petite colonne. Ils se rendirent d'Isabella à Magdalena, traversèrent le Vega reale jusqu'au fort de la Conception, et, continuant à se diriger vers le sud, ils traversèrent une chaîne de montagnes en gravissant un défilé de deux lieues et descendirent dans une allée qui reçut le nom de *Bonao*. Peu après ils se trouvèrent sur les bords de l'Hayna, rivière large, qui arrose un pays d'une grande fertilité. Sur la rive orientale de cette rivière, à huit lieues de son embouchure, ils virent de l'or natif en morceaux considérables. Le sol contenait une telle quantité de ce métal qu'un ouvrier en recueillait sans peine trois draclmes (13 grammes, 08) dans sa journée. Les Espagnols remarquèrent dans plusieurs endroits de profondes excavations en forme de puits et faites de main d'homme, qui témoignaient que ces mines avaient été exploitées dans des temps reculés. Cependant les naturels n'avaient aucune idée de ce mode d'exploitation, et se contentaient de ramener les parcelles qu'ils trouvaient sur la surface du sol ou dans le lit des rivières. Les Indiens de ce district firent aux Espagnols l'accueil bienveillant annoncé par Diaz. Aussi celui-ci non-seulement reçut-il son pardon, mais dans la suite on lui confia des fonctions importantes, dont il s'acquitta toujours avec dévouement. Fidèle à sa compagne indienne, il la fit baptiser sous le nom de Catalina, l'épousa avec les solennités de la religion catholique, et eut d'elle deux enfants. Diaz resta toujours fidèle à la fortune de Christophe Colomb, et les nombreux exemples d'ingratitude et de trahison qu'il eut sous les

yeux ne purent l'ébranler. En août 1500, il était alcade de la citadelle de San-Domingo, lorsque Bobadilla, nommé par la cour d'Espagne, gouverneur des îles et terres fermes du Nouveau Monde, vint déposséder Christophe Colomb du pouvoir qu'il avait si péniblement acquis. Le nouveau gouverneur se présenta devant la forteresse et somma l'alcade de lui remettre la place. Diaz refusa, « disant qu'il commandait aussi au nom du roi d'Espagne, et par ordre de l'amiral, qui avait acquis ce territoire au prix de ses travaux; qu'au surplus dès que l'amiral serait arrivé, il s'empresseait d'obéir ». Ce refus excita la fureur de Bobadilla : aussitôt il fit assaillir le fort par une multitude armée : les gonds et les ferrures des portes étaient si fragiles qu'elles tombèrent au premier choc; pendant ce temps des échelles étaient appliquées aux murailles, et l'on entra de toutes parts par escalade. Miguel Diaz et don Diego Alvarado composaient seuls la garnison; ils avaient l'épée à la main, mais ne firent aucune résistance. Bobadilla entra en triomphe et avec un grand appareil dans sa facile conquête : cette burlesque victoire le couvrit de ridicule. Disgracié pendant quelque temps, Diaz fut appelé par Diego Colomb au gouvernement de Porto-Rico en 1509; mais son attachement aux Colombes lui attira encore des persécutions dans cette nouvelle position. Il fut arrêté et envoyé en Espagne. Il n'eut pas de peine à se justifier, et fut rétabli dans ses charges en 1512; mais il ne jouit pas longtemps de cette réparation, et mourut encore jeune. (Voy. CHRISTOPHE COLOMB.)

ALFRED DE LACAZE.

Las Casas, *Hist. Ind.*, lib. 1, cap. 179. — Oviedo, *Cronica de las Indias*, lib. II, cap. 13. — Herrera, *Hist. Ind.* dec. I, lib. II, cap. 18. — Pierre Martyr, dec. I, lib. IV. — Charlevoix, *Histoire de Saint-Domingue*, liv. II, 146. — Washington Irving, *History of the Life and Voyages of Christopher Columbus*, liv. VIII et XII. — Lamartine, *Hist. de Christophe Colomb*.

**DIAZ (Pedro)**, missionnaire espagnol, né en 1546, à Lupiona, près Tolède, mort à Mexico, le 12 janvier 1683. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1566, et fut en 1572 un des premiers missionnaires qui allèrent prêcher la religion catholique dans le Mexique. Il parvint aux premières charges de son ordre, fut délégué deux fois à Rome pour les affaires de sa société, et mourut préfet des jésuites dans la province du Mexique. On a de lui : *Littera de Missionibus per Indiam occidentalem ab jesuitis*, de 1591 à 1610. — *Epistolæ de 52 jesuitis interfectis in Brasilia*; Anvers, 1605, in-8°.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana*. — Alegambe, *De Scriptoribus Societatis Jesu*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Feller, *Dictionnaire historique*.

\* **DIAZ (Gonçalo)**, peintre espagnol, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Il peignit vers 1498 les statues de la vieille porte du Pardon dans l'église de Séville, et en 1499 les panneaux du petit rétable de la Madeleine que l'on

conservait encore au commencement du siècle; elles avaient subi des retouches nombreuses, mais dans les parties les moins altérées on remarquait de la fraîcheur, du coloris et un dessin ne manquant pas de correction, eu égard au siècle où vivait Diaz.

F. D.

Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas illustres Profesores de las bellas artes*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

**DIAZ (Francisco)**, missionnaire espagnol, né à Saint-Cébrían-de-Mayuelas (Vieille-Castille), tué en Chine, le 4 novembre 1646, près de Toro. Il prit l'habit de dominicain dans le couvent de Saint-Paul, à Pincia. Il fut envoyé en 1632 aux missions des îles Philippines. En 1635 il passa en Chine, apprit la langue du pays, et se livra avec dévouement à la propagation de la religion catholique dans les provinces de Fogan, Nankin et Tinghu; mais son zèle lui attira de nombreuses persécutions et de mauvais traitements de tous genres. Il fut enfin tué d'un coup de pierre dans la poitrine. On a de lui : *Ky-Mung* (Doctrine des Commencants). C'est un catéchisme en langue chinoise, qui fut publié en 1650 et souvent imprimé depuis; Diaz fut aidé dans cet ouvrage par le F. Juan Garzia, autre dominicain et son compagnon. — *Vocabulario de Letra China*; c'est un dictionnaire chinois-espagnol, contenant sept mille cent-soixante caractères chinois, avec leur valeur en castillan, — *Des quatre vertus théologiques*, en chinois; — divers autres ouvrages de piété dans la même langue.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca hispana*, III, 419. — Lacroze, *Miscellanea Berolinensia*, I, 84. — Navarrete, *nova*, lib. II, cap. xxxi. — Echart, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 549. *Tratados historico-politicos de la monarchia de la China*.

\* **DIAZ (José-Valentino)**, peintre espagnol. Voy. DIAZ.

**DIAZ (Francisco)**, peintre espagnol, vivait en 1753. Il fut l'un des meilleurs élèves de l'Académie royale de San-Fernand, où il obtint un premier prix de dessin. Il a peint avec succès plusieurs tableaux remarquables par une grande pureté de trait et une heureuse composition. On voit de Diaz au musée de Madrid l'*Enlèvement de Déjanire*, morceau fort estimé.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — Cean Bermudez, *Diccionario*.

\* **DIAZ MORANTE**, peintre espagnol, vivait en 1630. Il était excellent dessinateur, et peignait avec un goût exquis les petites figures, les oiseaux et les ornements. Diaz écrivait fort habilement des deux mains, et fut pour cela dénoncé à l'inquisition comme sorcier. On a de lui : *Instrukcion de los principios*, publiée de 1623 à 1631.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — Cean Bermudez, *Diccionario historico*.

**DIAZ**, surnommé *L'Empecinado* (1), (Don Juan-Martin), célèbre général espagnol, né en

(1) Le surnom d'*Empecinado*, qui signifie *enduit de*

775, à Castrillo, mort en 1825. En 1808, lorsque Napoléon eut résolu d'en finir avec la dynastie des Bourbons d'Espagne, Diaz s'enrôla comme volontaire, et se mit d'abord en embuscade sur la grande route, aux environs de Madrid, avec deux paysans aussi déterminés que lui. Ils commencèrent par assassiner un courrier et par enlever ses dépêches l'un autre. Quelques guet-apens de ce genre lui procurèrent des aides, de l'argent, des armes. Ayant renforcé sa troupe, il devint plus hardi, et osa attaquer les convois, même bien escortés. C'est ainsi qu'il enleva les équipages du maréchal Moncey, escortés cependant d'une colonne de quelques milliers d'hommes. Bientôt ce fut un chef redoutable, qui inspirait la terreur et avec qui on négociait, ne pouvant atteindre et le combattre. Se trouvant alors à la tête d'un corps de guerillas de quelques milliers d'hommes, il obtint de la régence le grade de général. Il reprit en 1811 les villes de Sizuena et de Cuença, mais sans pouvoir s'y maintenir. Il marcha ensuite sur Madrid, que les Français venaient d'évacuer. En 1814, après la rentrée du roi et le rétablissement du pouvoir absolu en Espagne, L'Empecinado fut mis en non-activité, comme les autres chefs qui avaient combattu pour la régence. Un mémoire qu'il présenta

Ferdinand VII en faveur du régime constitutionnel compléta sa disgrâce : aussi en 1820 fut-il un des premiers, lors de l'insurrection des troupes de l'île de Léon, à se prononcer pour la constitution des cortès. Il obtint, sous ce nouveau régime, le commandement de Zamora, et combattit avec succès contre les absolutistes commandés par le duc de Mériño. Lors de l'entrée des troupes françaises en 1823, L'Empecinado avait un commandement dans le corps d'armée du général Placencia. Quand ce corps, à la suite de la révolution de Cadix qui rendit le pouvoir aux absolutistes, fut obligé de capituler, l'Empecinado, qui était la terreur de cette faction, fut arrêté par le régiment de Roa, jeté dans un cachot et abreuvé de toutes sortes d'outrages. On lui fit son procès, comme traître, et on le condamna à mort. Enfin la mère de L'Empecinado adressa au roi une lettre pleine de dignité pour lui rappeler les services antérieurs rendus à la patrie par son fils et pour demander en sa faveur la faculté de sortir d'Espagne : Ferdinand demeura inflexible. La sentence de mort, ayant été confirmée à Madrid, fut exécutée avec une barbarie insultante ; l'Empecinado mourut sur le gibet, au milieu des ardeurs féroces de la populace. [DEPPING, dans l'*Enc. des G. du M.*]

*Nouvelle Biographie des Contemporains.* — Rabbe, sainte Preuve, etc., *Biographie portative des Contemporains.*

\* **DIAZ DE LA PENA** (*Narcisse*), peintre français, né à Bordeaux, au mois d'août 1809.

Il vient de ce que la plupart des habitants de Castrillo, son village natal, exercent l'état de cordonnier, ou, suivant d'autres, de la couleur noire du sol dans le même endroit.

Il débuta au salon de 1831, et se fit remarquer aux expositions suivantes, par les *Environs de Saragosse*, 1834 ; la *Bataille de Medina-Cæli*, 1835 ; l'*Adoration des bergers* ; *Le Vieux Ben Emeck*, 1838 ; les *Nymphes de Calypso* ; *Le Rêve* 1842 et 1841 ; la *Vue du Bas-Préau* ; *L'Orientale*, les *Bohémien se rendant à une fête*, 1844 ; compositions remarquables par leur coloris chatoyant. Il serait trop long d'énumérer tous les tableaux exposés dans les dix dernières années par M. Diaz : ils lui ont valu la réputation d'un artiste fécond et gracieux. On a reproché à sa *République*, figure symbolique, de trop ressembler à une Diane chasserresse entourée d'Amours blancs et roses.

*Dictionnaire de la Conversation.*

**DIBALYG-SOULY.** Voyez EDEBALLI.

\* **DIB-BACOU** ou **DZYB-BAKOU-KHAN**, roi des Mongols, était, dit-on, fils d'Ylmenjehi, fils de Turk, fils de Japhet. Son nom signifie, dans le langage des Turks orientaux, *grande charge, grande dignité, grand honneur*. On prétend qu'il étendit beaucoup ses États et fut le premier qui prit le titre de khan, qui mit sur sa tête une couronne et qui fit construire un trône pour siéger dans sa gloire. Il acquit de grandes richesses et fut très-libéral, publia des lois pleines de sagesse, et eut pour successeur son fils Gaiuk-Khan. Deguignes pense que Dib-Bakoui ne diffère pas du fameux Yu, empereur de la Chine, que Chun associa à l'empire en 2224 avant notre ère.

Alex. BONNEAU.

Mirkhond, *Rouzat al Safa* (Jardin de la Pureté). — Deguignes, *Histoire des Huns, des Turcs, des Mongols*. — Quatremère, *Histoire des Mongols*. — d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*.

**DIBDIN** (*Charles*), poète, compositeur et comédien anglais, né à Southampton, en 1745, mort en 1814. Il laissa une centaine d'opéras, de pièces pantomimes, des chansons, parmi lesquelles les *Sea Songs*, qui eurent le plus grand succès. On voit encore aujourd'hui avec plaisir sa pièce intitulée *The Quaker* ; 1777. Malgré les succès qu'il obtint, il mourut dans la pauvreté.

Rose, *New. biog. Dict.*

\* **DIBDIN** (*Thomas*), fils du précédent, auteur dramatique anglais, né en 1772, mort à Londres, le 16 septembre 1842. Il naquit, pour ainsi dire, sur et pour le théâtre ; il eut Garrick pour parrain. A quatre ans, il joua le rôle de *Cupidon*, dans une pièce faite pour célébrer l'anniversaire de Shakspeare, il s'engagea, fort jeune encore, dans une troupe ambulante, et après s'être essayé dans tous les genres et avoir composé une multitude de chansons, il fut engagé en 1799 au théâtre de *Covent-Garden*, à Londres ; il y resta quatorze ans, et y donna un grand nombre de pièces, qui, fondées sur les événements du jour et sur des contes connus de tous, obtinrent de grands succès. Il ne faut pas y chercher le talent ni l'art comique ; mais on y trouve de la gaieté, une verve facile et l'entente de ce qui divertit la petite bourgeoisie de Londres, les commis

marchands et les femmes de chambre. Telle de ces pièces eut un succès d'argent auquel les plus belles productions du génie n'ont jamais pu prétendre; on affirme que l'administration de *Covent-Garden* dut plus de 20,000 livres sterling de recettes (510,000 francs environ) à la *Mère-l'Oie* (*Mother-Goose*), et que le théâtre d'Astley (l'Hippodrome) retira 13,000 l. st. du *High-settled Racer* (le *Fougueux Courrier*). Ces lucratifs résultats n'empêchèrent point Thomas Dibdin de mourir dans l'indigence. G. B.

*Biographical Dictionary. — Conversations-Lexicon.*

**DIBDIN** (*Thomas-Frognall*), bibliographe anglais, né en 1770, à Kensington, mort le 18 novembre 1847. L'importance et à certains égards la singularité des travaux de cet écrivain nous autorisent à parler de lui avec quelques détails. Il a joui pendant quelque temps dans sa patrie d'une célébrité qui fit place à un dédain injuste; en France, il est fort peu connu. Après avoir fait de bonnes études au collège d'Éton, Dibdin se voua à la carrière ecclésiastique; privé de fortune et de protecteurs, il ne devait pas d'abord se promettre un avancement rapide. Il débuta dans le monde littéraire par un recueil de poésies publié en 1797; ce mince volume ne méritait et n'obtint aucun succès: l'auteur en fit détruire la majeure partie, et convint de bonne foi que ses vers ne valaient rien. En 1807, Dibdin fournit quelques articles à un journal littéraire (*The Director*), et l'année suivante il prélua à ses travaux bibliographiques en mettant au jour un opuscule dont il ne fit tirer que quarante exemplaires: *Specimen Bibliothecæ Britannicæ*; quelques autres essais, imprimés également à petit nombre, suivirent celui-ci. L'auteur faisait des pas timides dans la voie où l'appelaient ses goûts; il donna successivement *Specimen of an english De Bure*; 1810, in-8°; — *Book Rarities*; 1811; — *The Lincoln Nosegay*, c'est-à-dire *Le Bouquet de Lincoln* (1811), titre bizarre, qui cache la description de quelques volumes fort rares faisant partie de la bibliothèque de la cathédrale de Lincoln. En 1812, Dibdin, s'efforçant de concilier sa passion pour les livres et son penchant malheureux pour la poésie, fit imprimer à cinquante exemplaires le premier chant d'un poème sur la *Bibliographie*: il avait déjà composé, en 1809, une brochure de 87 pages sur la *Bibliomanie*, indiquant l'histoire, les symptômes et la guérison de ce mal funeste; ainsi s'exprime le frontispice de cet opuscule. Il reprit cet essai, l'étendit, l'amplifia, et mit au jour en 1811 la *Bibliomania, or book Madness* (Folie des livres), roman bibliographique, divisé en six parties. Dans ce livre étrange sont introduits, sous des noms supposés (et qui furent aussitôt devinés), les principaux bibliomanes anglais de l'époque, s'entretenant d'objets analogues à leur goût favori. Les éditions fort rares, les livres sur peau-vélin en grand format, les collections célèbres, tels sont les sujets dont il est question dans ces dialogues, où ne

manque pas cette *humour* si chère aux habitants de la Grande-Bretagne. Le texte est accompagné d'une foule de notes et de sous-notes bien plus longues que lui. Dibdin y dépose les résultats de ses lectures opiniâtres; mais son instruction bibliographique, quoique vaste et étendue, est mal digérée; souvent elle n'est pas très-exacte. De jolies vignettes sur bois, de belles gravures décoraient la *Bibliomania*; le livre fut très-bien accueilli: avant un an il n'en restait plus chez l'éditeur. C'est qu'en effet c'était alors un ouvrage de circonstance: la guerre fermait aux amateurs anglais l'accès du continent; il ne leur arrivait du dehors aucun de ces trésors bibliographiques qu'on leur a depuis offerts en abondance; la manie de quelques grands seigneurs archi-millionnaires portait à des sommes fabuleuses les ouvrages d'une rareté constatée; en 1812, à la vente du duc de Roxburgh, lord Spenser et lord Blandford se disputèrent un exemplaire du *Décameron* de Boccace (édition de 1473), et le poussèrent jusqu'au prix de 2,26 livres sterling (53,000 francs environ). Ce fut un événement qui donna lieu à la fondation d'une société de bibliomanes, qui font chaque année un somptueux dîner en commun, et qui s'amusent à faire réimprimer, à très-petit nombre, quelque vieux livre devenu introuvables.

Dibdin eut une grande part à la création du *Roxburgh Club*, et il en devint le secrétaire. Il se trouva ainsi en rapport avec un personnage éminent qui devait avoir une grande influence sur sa vie: Le comte Spenser, homme d'État, ministre énormément riche, avait pour les livres une passion véritable: éditions du quinzième siècle, auteurs classiques, premiers monuments de l'art typographique en Angleterre, il entassait tout dans sa splendide demeure de Saint-James-Place. Londres et dans son magnifique château d'Althorp la question d'argent n'était rien à ses yeux lorsqu'il s'agissait d'obtenir un volume imprimé par J. Caxton ou une des éditions primitives de Virgile. Il chargea Dibdin de rédiger le catalogue raisonné des trésors littéraires qu'il avait réunis. Celui-ci se mit à l'œuvre avec l'ardeur qui le caractérisait, et l'on vit paraître, en 1814 et 1815 quatre volumes in-8° intitulés: *Bibliotheca Spenseriana*; deux autres volumes, *Ædes Althorpiana*, contenant la description des livres et tableaux réunis au château d'Althorp, suivirent, en 1822; enfin, en 1823 parut le catalogue des livres rares d'un noble Napolitain, le duc de Cassano: lord Spenser les avait achetés en bloc. Ces sept volumes forment un seul corps d'ouvrage magnifiquement imprimé, accompagné de beaucoup de planches, de facsimilés, de portraits. Les descriptions sont minutieuses; mais l'auteur travaillant trop vite, est tombé dans quelque erreur, et parfois il multiplie à satiété les copies des maussades gravures en bois qui décorent de vieilles éditions assez communes. On lui a reproché de consacrer des pages nombreuses à de

volumes bien connus et de passer rapidement sur des écrits qui mériteraient mieux qu'on en parlât. Les derniers volumes sont conçus d'après un plan bien moins vaste que les premiers; la *Bibliotheca Spensériana* est, après tout, l'ouvrage le plus somptueux et le plus curieux qui existe en son genre; elle n'a pas été imprimée à beaucoup d'exemplaires, et il est facile de comprendre qu'il en est venu fort peu sur le continent. A peine eut-il achevé ce long travail que Dibdin se mit à écrire le *Bibliographical Decameron*, faisant suite à sa *Bibliomania*; il passe en revue l'histoire de la calligraphie et de la peinture en ce qui concerne les manuscrits jusqu'au seizième siècle; il s'occupe des premiers produits de l'art typographique, retrace l'histoire des imprimeurs les plus célèbres, sur la reliure, sur la vente de livres, sur la littérature géographique. Dix dialogues, où figurent *Atticus, Menalcas, Ulpian, Rolando, Prospero*, etc. (masques d'amateurs alors fort connus) forment le fond de ce livre, où les notes sont répandues à profusion, et que décorent une multitude de belles gravures et de vignettes sur bois. C'est un ouvrage unique en sa spécialité, et où il y a beaucoup à apprendre, en dépit de sa prolixité, ou de l'inutilité de ses détails. Il a d'ailleurs été composé pour les Anglais, qui aimaient cette accumulation de détails locaux et individuels, et qui ne haïssaient pas cette tournure moitié facétieuse, moitié emphatique, donnée à des conférences bibliographiques, peu attrayantes sans doute si elles avaient toujours gardé un ton sérieux. Imprimé à 750 exemplaires, nombre considérable pour une production de cette sorte, le *Bibliographical Decameron* fut immédiatement absorbé par les collections des amateurs.

Dibdin s'occupa ensuite de réaliser un projet qu'il caressait depuis longtemps. Il voulait voir de près ces trésors bibliographiques que renferment les grands dépôts publics du continent, bien plus riches alors que ceux de l'Angleterre. Il se rendit à Paris en traversant la Normandie, et de là il prit la route de Vienne, en passant par Strasbourg et Munich. Partout il visita les bibliothèques, il s'entretint avec les libraires et les typographes; il prit note de tout ce qu'il voyait de remarquable, et de retour à Londres, il s'empressa de faire paraître, en 1821, le *Bibliographical, antiquarian and picturesque Tour in France and Germany*, 3 vol. in-8°. Même profusion de gravures que dans les précédents ouvrages que nous avons indiqués, même élégance dans l'exécution matérielle, même abondance de détails, souvent oiseux et parfois déplacés. Le fond du livre a été l'objet de justes critiques; Dibdin, se livrant plus que jamais à la légèreté et à la précipitation qu'on a pu souvent lui reprocher, s'abandonna trop à son imagination chaleureuse et à son esprit caustique; il veut envisager hommes et choses sous le côté plaisant; il trace

des caricatures plutôt que des portraits; il se met toujours en scène, avec une vanité naïve, et il fait figurer dans des tableaux, souvent peu fidèles, les personnes avec lesquelles il s'est trouvé en contact. Un pareil livre devait coûter fort cher à son auteur, une somme de 8,000 guinées (210,000 francs) fut absorbée par l'argent compté aux dessinateurs, graveurs, imprimeurs, et quoique tiré à 1,000 exemplaires et vendu fort cher, l'*Antiquarian Tour* ne fit pas rentrer le touriste bibliographe dans la totalité de ses avances. En 1825, il parut une traduction française de cet ouvrage, faite par MM. Licquet et Crapet, 4 vol. in-8°; on y a supprimé la relation du voyage en Allemagne, qui forme le troisième tome du texte original, mais qui contient nombre de notes curieuses destinées à suppléer à quelques-unes des omissions de Dibdin et à relever ses erreurs. Une édition nouvelle de l'ouvrage anglais vit le jour en 1829; elle diffère beaucoup de la première; les gravures ont été supprimées et remplacées (fort incomplètement) par douze planches, dont huit sont nouvelles. Quelques additions et rectifications (parfois inexactes) ont été introduites, et des retranchements considérables ont eu lieu.

Mais Dibdin s'aperçut que le public se lassait de ces publications somptueuses et d'un prix exorbitant, qui avaient eu leur moment de vogue: il se tourna vers des travaux plus usuels. Il s'était depuis longtemps occupé d'une bibliographie raisonnée des auteurs classiques grecs et latins (entreprise qui n'a pas encore été accomplie comme elle devrait l'être); il avait trois fois fait paraître les résultats de ses recherches sur ce sujet, mais toujours d'une façon incomplète; il donna en 1827 une édition nouvelle, et fort augmentée, de son *Introduction to the Knowledge of rare and valuable editions of the Greek and Latin Classics*, 2 vol. in-8°; un troisième volume, qui devait compléter l'ouvrage, n'a jamais paru. Le choix des matériaux et leur exactitude laissent à désirer: compilateur laborieux, Dibdin transcrit les jugements qu'il trouve déjà portés sur telle ou telle édition (jugements souvent sujets à révision); il ne s'assure point par lui-même de la vérité des faits. En 1824, il mit au jour, sous le titre de *Library Companion* un gros volume destiné à indiquer quelles étaient les meilleures éditions des meilleurs ouvrages en tous genres. Rédigé à la hâte, incomplet, inexact, offrant bien des particularités inutiles et parfois des choses inconvenantes, l'ouvrage eut cependant un succès, qu'il dut peut-être à ses défauts; il fut réimprimé en 1825 avec quelques augmentations et quelques suppressions. Suivant la méthode de l'auteur, les notes et sous-notes l'emportent grandement en étendue sur le texte, et il y a après tout bien des choses à apprendre, surtout en ce qui concerne la littérature anglaise. Les éloges qu'il donne à des livres nouveaux, à des libraires, l'ont fait accuser, dans divers journaux, de ser-

vir de réclame à des intérêts personnels. Une publication plus importante, mais qui n'a point été achevée, est celle des *Typographical Antiquities* de Joseph Ames; ce livre avait paru en 1785, et retraçait en trois volumes in-4<sup>o</sup> l'histoire de l'imprimerie dans la Grande-Bretagne au quinzième et au seizième siècle. Dibdin entreprit d'en donner une seconde édition; il en fit un nouvel ouvrage, grâce aux additions qu'il y accumula; il ne pouvait manquer d'y joindre force gravures et facsimilés; mais entreprise sur un plan trop vaste, chargée de détails minutieux, cette histoire, d'un prix d'ailleurs fort élevé, ne fut point terminée.

A l'engouement extrême qu'avaient inspiré les livres rares, avait succédé une réaction funeste : les amateurs les plus opulents, les plus remplis d'ardeur, étaient morts; l'indifférence était venue; ce triste état des choses donna à Dibdin l'idée de composer une contre-partie à sa *Bibliomania* : il fit paraître en 1836, sous le pseudonyme de *Mercurius-rusticus*, un livre intitulé *Bibliophobia*. Quatre ans plus tard il donna, sous le titre de *Reminiscences ou souvenirs d'une vie littéraire*, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, de longs mémoires sur sa propre vie : il avait toujours aimé à parler de lui; il se mit en scène tout à son aise, semant dans le récit de son existence bien des traits d'histoire littéraire et de bibliographie. En 1838 l'infatigable écrivain mit au jour un nouvel ouvrage, le dernier que produisit sa plume féconde : *A Bibliographical Antiquarian and picturesque Tour in the northern counties of England and in Sutherland*, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Mais l'ardeur qui l'avait animé si longtemps commençait à s'éteindre; la bibliographie n'occupe qu'une place restreinte dans cette relation, qu'accompagnent des gravures d'une beauté remarquable. Parmi les autres écrits qu'il avait publiés, nous devons mentionner une collection d'anciens sermons, accompagnée de notes et de figures sur bois (1809, 2 vol. in-8<sup>o</sup>), une ancienne traduction anglaise de *l'Utopie* de sir Thomas More, une traduction anglaise (avec une préface de 152 pages) de *l'Imitation* (1828, in-8<sup>o</sup>). Dibdin avait fini par avoir sa part dans cette riche moisson de bénéfices dont dispose l'Église anglicane : il avait été successivement nommé chapelain royal et prébendier de la paroisse de Sainte-Marie; mais il avait une famille nombreuse, son goût pour les livres avait été l'occasion de fortes dépenses, et il nous apprend lui-même qu'il vécut toujours dans une situation voisine de la gêne. Ses productions, faites pour les bibliomanes, furent parfois critiquées dans les *Revue*s, ce qui le chagrina beaucoup. On regrette que ces somptueux ouvrages n'aient pas été rédigés avec plus de méthode et avec moins de prétention à l'humour; cependant on les consulte avec fruit, on admire les gravures qui les embellissent, et on reconnaît dans leur auteur le bibliographe le plus passionné qu'ait jamais eu la Grande-Bretagne. G. BRUNET.

*Westminster Review*, t. III. — *Quarterly Review* t. XXXII. — *Gentleman's Magazine*.

**DIBIL AL-KOZZAY**, poète arabe, de la tribu de Khozza, né à Koufah, en 765, et mort en 860 de J.-C., à Thyb, ville située entre Vacith, l'Iral et l'Havaz. Son nom véritable est inconnu, puis qu'il est appelé par les uns Mohammed, et par d'autres Hassen ou Abd-el-Rahman. Quant à celui de Dibil, c'est un surnom et même un surnom poétique, puisqu'il signifie *vieux Chameau*. C'est à tort que d'Herbelot, dans sa *Bibliothèque orientale*, l'a écrit *Dabul*, *Daaboul* et *Daghil* et d'autres Dail ou Dabal. Ce poète, par ses qualités aimables autant que par son talent, sut se mettre dans la bonne grâce des khalifes Haroun al-Raschid et Mamoun. Il excellait à manier l'épigramme et avait assez de courage ou de témérité pour attaquer souvent les personnages les plus hauts placés. Bagdad paraît avoir été sa résidence ordinaire. Aboulféda nous apprend toutefois que Dibil remplit les fonctions de gouverneur de Semandjan, dans le Tokharistan. On a de cet auteur un *divan* composé d'odes et de poésies légères. Alex. B.

Aboulféda, *Ann. moslem*, édit. Reiske. — Hadji-Kalfa, *Dict. biographique*. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, article DAABOUL.

**DIBON (Roger)**, médecin français, mort le 17 novembre 1777. Il était chirurgien des Cent-Suisses de la garde royale française, et obtint une véritable célébrité par la prétendue invention d'un spécifique préconisé contre les maladies vénériennes. Ses collègues le traitaient d'empirique et de charlatan. Suivant la *Biographie médicale*, « l'effronterie de Dibon ne pouvait être égalee qu'à son ignorance ». On a de lui : *Dissertation sur les maladies vénériennes, avec une lettre écrite par un savant physicien-chimiste sur la cause et la nature des maladies, et sur la préparation des remèdes propres à guérir doucement, promptement, radicalement et sans danger, tous les maux vénériens, quelque invétérés qu'ils puissent être*; Paris, 1724-1725, 2 vol. in-12. « Ce misérable opuscule, dit la *Biographie*, n'est pas de Dibon. Un médecin peu délicat le lui vendit à prix d'argent, et comme Dibon, moins délicat encore, refusait de payer la somme convenue, il le cita devant les tribunaux, affichant ainsi publiquement son irapudeur et sa vénalité, plus méprisables encore que l'audace du charlatan, qui, se vouant à duper le public, faisait l'essai de ses talents sur son panegyriste même »; — *Suite de la Description des maladies vénériennes, où l'on prouve l'insuffisance des fumigations, avec un traité sur les maladies appelées fleurs blanches, et une réponse à la critique de M. Astruc*; Paris, 1741, in-12 : l'auteur pense que les fleurs blanches peuvent donner une blennorrhagie urétrale; — *Observations sur quelques endroits du traité de M. Astruc, De Morbis venereis*; Carthagène, 1742, in-12; — *Lettre où l'on essaye de démontrer les écarts de M. Astruc*; ibid.; — *Lettre*

dans laquelle Dibon répond aux reproches d'un anonyme défenseur de M. Astruce; *ibid.*; — Suite de la Description des Maladies vénériennes, ouvrage dans lequel on traite des rétentions d'urine et en général des maladies de l'urètre; Paris, 1748, in-12; — Trois Lettres au sujet du remède de M. de Torrey, pour la guérison des maladies vénériennes; Paris, 1754, in-4°; — Réfutation de deux écrits publiés en faveur de M. de Torrey, sous les noms de MM. Carboneil et Bertrand, se disant docteurs en médecine, avec une réplique au sieur Mollée; Paris, 1755, in-4°; — Témoignage public rendu à M. Dibon par Pierre de Dyn, d'Anvers; on y a joint les preuves de la cure, avec quelques réflexions concernant M. de Torrey, par qui le malade avoit été manqué; *ibid.*; — Lettre à M. Keyser, inventeur des dragées anti-vénériennes; Paris, 1756, in-4°; — Mémoire pour M. Dibon, écrit par lui-même, contre les impostures contenues dans un libelle anonyme en forme de lettre, adressée à ce praticien; Paris, 1767, in-4°; — Mémoire pour M. Dibon, écrit par lui-même, contre la lettre anonyme d'un médecin de Paris, insérée dans le Journal encyclopédique de février 1758, et contre la réputation prétendue d'un imprimé concernant le sieur Le Grau, etc.; Paris, 1758, in-4°; — Effet singulier du mal vénérien sur toute une famille, et sa guérison; Paris, 1759, in-4°; — Réplique de M. Keyser, auteur des dragées anti-vénériennes; Paris, 1764, in-8°; — Mémoire concernant différents remèdes pour les maladies vénériennes; *ibid.*

Biographie médicale. — La France litt.

**DIBUTADE** de Sicyone, artiste grec, d'une époque inconnue, passe pour avoir inventé l'art de modeler en relief. Voici d'après la tradition quelle fut l'origine de cette découverte. La fille d'un potier de Sicyone, Dibutade, ayant dessiné sur un mur le profil de l'ombre produite par l'image de son amant, son père remplit de terre glaise l'espace compris dans les lignes de ce contour, et obtint ainsi une espèce de bas-relief qu'il fit durcir au feu. Ce premier essai d'un art naissant fut, dit-on, conservé dans le Nymphæum de Corinthe jusqu'à la destruction de cette ville par Mummis. Pline attribue encore à Dibutade diverses inventions, qui paraissent appartenir à plusieurs artistes.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 12.

\* **DICASTILLO** (Juan DE), canoniste napolitain, né à Naples, en 1583, mort à Ingolstadt, le 6 mars 1653. Il appartenait à l'ordre des Jésuites, et enseigna la philosophie et la théologie à Murcie et à Tolède. On a de lui : *De Justitia et jure, cæterisque virtutibus cardinalibus*; Anvers, 1641, 2 vol. in-fol.; — *De Incarnatione*; Anvers, 1642, 2 vol. in-fol.; — *De Sacramentis*; Anvers, 1652, 3 vol. in-fol.; — *Tractatus duo de juramento, perjurio et adjuratione,*

*necnon et de censuris et pœnis ecclesiasticis*; Anvers, 1662, in-fol.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, III, 683.  
— Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

**DICÉARQUE** (Δικαίαρχος), philosophe, géographe et historien grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il était fils d'un certain Phidias, et naquit à Messine, en Sicile : il appartenait sans doute à une de ces familles messéniennes qui, à une époque reculée, et même sous le règne de Denys, vinrent s'établir en Sicile. Ce fait explique pourquoi Dicéarque passa toute sa vie dans le Péloponnèse, et pourquoi cette péninsule occupa une si grande place dans ses écrits. Il fut le disciple d'Aristote : Cicéron le dit en termes exprès. A quelle époque commença-t-il à suivre les leçons de ce philosophe? M. Osann, remarquant que les premiers élèves d'Aristote sont aussi désignés comme disciples de Platon, et qu'il n'en est point ainsi de Dicéarque, en conclut que ce dernier a étudié sous Aristote, déjà vieux, et près du terme de sa carrière. Dicéarque ne s'asservit point d'ailleurs aux doctrines de son maître, puisque Thémistius le range avec Céphissodore, Eubulide et Timée, au nombre des détracteurs du Stagyrite. Sans accepter comme un fait bien avéré l'assertion du sophiste byzantin, il faut reconnaître qu'elle est confirmée par quelques paroles de Cicéron. D'après cet orateur, il s'éleva entre Dicéarque et Théophraste, le fidèle disciple du maître, une vive controverse sur ce point de morale : Faut-il négliger les affaires (τὸν πρακτικὸν βίον, la vie pratique), pour s'occuper seulement de spéculations (τὸν θεωρητικὸν βίον, la vie théorique ou spéculative)? Théophraste répondait oui, en s'appuyant sur le sentiment d'Aristote; Dicéarque soutenait énergiquement le contraire. On peut penser que ce philosophe, conformément à ses principes, remplit des fonctions publiques, probablement à Lacédémone. Selon Pline, il fut chargé par quelques rois de mesurer les montagnes (*regum cura montes emensus*); pour remplir cette mission, il dut nécessairement parcourir la Grèce. Visita-t-il d'autres pays? On l'ignore. On ne sait rien de plus de sa vie, et l'on ne connaît pas la date de sa mort. De plusieurs fragments de ses ouvrages, on peut induire qu'il survécut à l'année 296, et qu'il mourut vers 285. Les anciens sont unanimes pour proclamer le génie philosophique de Dicéarque, l'étendue et la variété de ses connaissances, et pour lui assigner une place éminente dans la littérature grecque. « Dicéarque, homme très savant, » dit Varron (Dicæarchus, doctissimus homo : *De Re Rust.*, I, 1); « homme au premier rang par l'érudition », dit Pline (vir imprimis eruditus : *Hist. Nat.*, II, 65); Cicéron surtout revient souvent sur ce philosophe : il l'appelle « un très-habile historien » (ιστορικώτατος : *Ad Att.*, II, 6); Dicéarque, « mes délices (deliciae meæ Dicæarchus : *Tuscul.*, I, 31); « un péripatétici-

cien grand et abondant » (peripateticus magnus et copiosus : *De Officiis*, II, 5); il dit : « Dicéarque et Aristoxène sont certainement de savants hommes » (Dicæarchus cum Aristoxeno, doctus sane homines : *Tuscul.*, I, 18); « il faut recourir à Dicéarque ou à Aristoxène, et non pas à quelque bavard incapable d'instruire » (Dicæarchum mehercule aut Aristoxenum diceres arcessi, non unum omnium loquacissimum et minime aptum ad docendum : *Ad Attic.*, VIII, 4); « Panætius eut toujours à la bouche Platon, Aristote, Xénocrate, Théophraste, Dicéarque, comme le montrent ses écrits, que tu devrais, à mon avis, étudier avec le plus grand soin et la plus grande diligence » (Semper habuit Panætius in ore Platonem, Aristotelem, Xenocratem, Theophrastum, Dicæarchum, ut ipsius scripta declarant, quos quidem tibi studiose et diligenter tractandos magnopere censeo : *De Fin.*, IV, 28); « l'homme admirable!... J'avais entassé à mes pieds le grand monceau de Dicéarque. Quel grand homme, et qui t'en apprendra bien plus que Proclius! » (mirabilis vir.... Magnum acervum Dicæarchi mihi ante pedes extruxeram. O magnum hominem, et a quo multa plura didiceris quam de Proclio : *Ad Attic.*, II, 2). Voyons ce qui nous reste de ce monceau d'écrits dont parle Cicéron.

Ses ouvrages étaient fort nombreux; ils sont tous perdus aujourd'hui, et les fragments qui nous restent suffisent pour montrer que c'est une des pertes les plus regrettables de l'antiquité. Il serait difficile d'en donner une liste exacte, les anciens ayant souvent cité comme des ouvrages différents les sections et les chapitres d'un même ouvrage. Il s'était occupé de géographie, d'histoire et de philosophie; à la première de ces sciences se rapportent les livres suivants : *Sur les hauteurs des montagnes*. Suidas mentionne un écrit de Dicéarque intitulé *Mesures des montagnes du Péloponnèse* (καταμετρήσεις τῶν ἐν Πελοποννήσῳ ὄρων) : c'est évidemment une partie de l'ouvrage précédent; — Γῆς περίοδος : c'était probablement le texte explicatif des cartes géographiques que Dicéarque dressa pour Théophraste, et qui comprenaient, à ce qu'il semble, tout le monde connu des anciens; — Ἀναγραφὴ τῆς Ἑλλάδος. Un ouvrage portant ce titre, dédié à Théophraste, et consistant en cent-cinquante vers iambiques, existe encore sous le nom de Dicéarque; mais il est si indigne de ce philosophe qu'on peut le regarder sans aucun doute comme l'œuvre de quelque écrivain byzantin qui s'est plu à paraphraser en vers la portion du Γῆς περίοδος relative à la Grèce. Buttmann est le seul critique moderne qui ait essayé de revendiquer pour Dicéarque cette description versifiée; mais ses arguments ne sont pas même spécieux, et M. Osann n'a pas eu de peine à les réfuter; — Βίος τῆς Ἑλλάδος. Cet ouvrage, le plus important de tous ceux de Dicéarque, contenait une description géographique

de la Grèce, une histoire de ce pays et un résumé de ses institutions morales et religieuses; il contenait, enfin, en abrégé tout ce qui était nécessaire pour connaître les mœurs des Grecs et leur manière de vivre. Il était probablement subdivisé en plusieurs sections; ainsi, lorsque nous trouvons cités parmi les œuvres de Dicéarque les écrits suivants : *Sur la musique* (Περὶ μουσικῆς); *Sur les concours musicaux* (Περὶ μουσικῶν ἀγώνων); *Sur les concours dionysiaques* (tragiques) (Περὶ Διονυσιακῶν ἀγώνων), ce sont sans doute autant de chapitres de sa *Vie de la Grèce*. A cette classe d'écrits se rapporte aussi. Ἡ εἰς Τροφωνίου κατάβασις, la *Descente dans l'antré de Trophonius*. Cet ouvrage avait plusieurs livres, et autant qu'on peut en juger par les fragments qui nous restent, il contenait un récit des coupables pratiques des prêtres de Trophonius. D'après Strabon, les ouvrages géographiques de Dicéarque furent souvent critiqués par Polybe, et Strabon lui-même paraît mécontent de la description des parties occidentales et septentrionales de l'Europe, contrées que Dicéarque n'avait pas visitées. Le principal ouvrage politique de Dicéarque était le Τριπολιτικός, œuvre qui a donné lieu à beaucoup de disputes. Passow, dans un *Programme*, Breslau, 1829, a essayé d'établir que c'était une réfutation du Τρικάρανος ou du Τριπολιτικός d'Anaximène, dans lequel les Lacédémoniens, les Athéniens et les Thébains avaient été calomniés. Buttmann pensait que c'était une comparaison des constitutions de Pallène, Corinthe et Athènes, et que Dicéarque le censurait sévèrement à cause de leur corruption morale et de leur mauvaise organisation politique. M. Osann a avancé une troisième opinion. Photius avait cité cette expression εἶδος Δικαιαρχικόν (idée de Dicéarque) comme signifiant une combinaison de démocratie, d'aristocratie et de monarchie; M. Osann s'appuyant sur ce passage, en induit que Dicéarque, dans son Τριπολιτικός, donnait une théorie du gouvernement mixte, et l'expliquait par l'exemple de Sparte. Cette opinion s'accorde parfaitement avec les fragments qui nous restent. M. Osann va même jusqu'à penser que la discussion sur les gouvernements qui se trouve dans le sixième livre de Polybe est basée sur le Τριπολιτικός de Dicéarque. Cicéron, pour son traité *De Gloria*, s'était servi de cette œuvre, qui était rédigée en forme de dialogues. Parmi les ouvrages philosophiques de Dicéarque, voici ceux que nous trouvons cités par les anciens : *Λεσβιακοί*, en trois livres; ce traité était en forme de dialogue, et portait le titre de *Lesbiaques*, parce que la scène se passait à Mytilène, dans l'île de Lesbos. Dicéarque essayait d'y prouver que l'âme est mortelle. Ses arguments ont été réfutés par Cicéron et par Bayle. Le traité sur l'âme, Περὶ Ψυχῆς, dont il est question dans les *Lettres à Atticus* est probablement le même ouvrage que les

*Lesbiaques* ; — Κορινθιακοί, dialogue en trois livres, c'était une espèce de supplément du premier. C'est probablement ce traité que Cicéron cite dans le *De Officiis*, sous le titre de *De Interitu Hominum*. Quant à d'autres ouvrages, tels que Πολιτεία Σπαρτιατών, Ὀλυμπικός ἀγών ou λόγος, ce sont probablement de simples chapitres du Βίος τῆς Ἑλλάδος. Le traité Περὶ τῆς ἐν Ἰλίῳ θυσίας parlait sans doute du sacrifice qu'Alexandre le Grand accomplit à Ilion. Quant au titre Φαίδρον περισσωῶν, donné à une des œuvres perdues de Dicéarque, il n'a d'autre fondement qu'un passage mal lu des *Lettres à Atticus*, XIII, 39, lequel a été corrigé par Petersen dans ses *Phædri Epicurei Fragmenta*. On a encore sous le nom de Dicéarque les ouvrages suivants : Περὶ Ἀλκείου (sur Alcée) ; — Ὑποθέσεις τῶν Εὐριπίδου καὶ Σοφοκλέους μύθων (Arguments des fables d'Euripide et de Sophocle) ; mais ces traités appartiennent probablement au grammairien DICÉARQUE, de Lucidémon, qui, selon Suidas, était disciple d'Aristarque.

On cite encore un DICÉARQUE, de Tarente, mentionné par Jamblique parmi les plus célèbres philosophes pythagoriciens. Quelques critiques lui attribuent les *Vies* (Βίοι) mentionnées parmi les œuvres de Dicéarque le péripatéticien. Les *Fragments* de Dicéarque ont été publiés par Manzi, à Rome, 1819, in-4°, avec les notes d'Holstenius ; par le baron Celidonia Errante di Vanella : *Frammenti di Dicearco, raccolti ed illustrati* ; Palerme, 1822, 2 vol. in-8° ; par M. Mara, dans les *Meletemata*, de Creuzer, III, 4, et dans les *Geographici minores*, édités par J.-F. Gail ; Paris, 1828, t. II ; par Max. Fuhr, *Dicæarchi Messenii quæ supersunt composita, edita et illustrata* ; Darmstadt, 1841, in-4°. Les fragments relatifs à l'histoire ont été recueillis par C. Müller dans ses *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II, 225. L. J.

Suidas, au mot Δικαίαρχος. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 295 ; t. III, p. 486, édit. de Harles. — Vossius, *De Historicis Græcis*. — Brucker, *Historia Philosophiæ*, t. I, p. 854. — Ukert, *Geographie der Griechen*. — Buttmann, *De Dicæarcho ejusque operibus quæ inscribuntur Βίος Ἑλλάδος et Ἀναγραφή τῆς Ἑλλάδος*. — Osann, *Beiträge zur Griech. u. Röm. Lit.*, II, p. 1 ; *Allgem. Schulzeitung*, pour 1833, n° 140.

\* DICÉARQUE (Δικαίαρχος), général étolien, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Il joua un rôle important dans la guerre des Étoliens contre les Romains. Après avoir été employé par ses compatriotes dans plusieurs ambassades, il s'engagea au service de Philippe de Macédoine, qui l'envoya conquérir les Cyclades, et lui confia une flotte de vingt vaisseaux destinée moins à la guerre qu'à la piraterie. C'était, à ce qu'il semble, un audacieux et insolent personnage, car dans son expédition des Cyclades il fit élever partout un temple des autels à l'impunité (Ἀσεβεία) et à la violence (Παρνομία).

Polybe, XVII, 10 ; XVIII, 37 ; XX, 10 ; XXII, 14. — Tite-Live, XXXV, 12. — Diodore, *Excerpt. de Virtut. et Vit.* — Brandstätter, *Die Geschichte des Aetol. Bundes*.

\* DICÉTAS (Δικέτας), orateur thébain, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Ses compatriotes l'envoyèrent à Chalcis, auprès de Quintus Marcus Philippus et des autres commissaires romains, pour excuser Thèbes de s'être alliée à Persée. Dicéτας fit ce voyage malgré lui, parce qu'il restait attaché au parti macédonien. A peine fut-il arrivé à Chalcis, que les Thébains exilés à cause de leur attachement aux Romains l'accusèrent ainsi que Néon et Isménias. Ce dernier et Dicéτας ayant été jetés en prison, mirent volontairement fin à leurs jours par le poison.

Polybe, XXVII, 1, 2. — Tite-Live, XIII, 38, 43, 44.

DICETO (*Raoul DE*), Anglais, vivait au treizième siècle. Après avoir parcouru une partie de l'Europe, entreprise alors difficile et périlleuse, il s'éleva à de hautes dignités ecclésiastiques, et mourut en 1283, doyen de la cathédrale de Saint-Paul à Londres. Il a laissé, entre autres ouvrages, une *Historia compendiosa de Regibus Britonum usque ad sæc. VII* ; — *Abbreviationes Chroniconum*, 587-1147 ; — *Indiculus de Successione Archiepiscoporum Cantuariensium*, etc. Ces divers écrits ont été imprimés dans les recueils des *Scriptores Anglici*, édités par Twoysden, et par Gale, dans l'*Anglia sacra* de Wharleton ; d'autres sont restés manuscrits.

Vossius, *De Historicis Latinis*, p. 425. — Cave, *Scriptores ecclesiastici*, t. II, p. 249. — Fabricius, *Bibliotheca mediæ Latinitatis*, t. VI, p. 90.

\* DICEUS (Gérard), littérateur italien, né à Lucques, vers 1500. Il se livra avec zèle à l'étude du grec, et composa divers ouvrages, parmi lesquels un seul, à ce que nous croyons, a été imprimé : *Compendium Rei Metricæ* ; Florence, 1534, in-8°. Les bibliothèques de l'Italie renferment un recueil d'élégies en l'honneur d'une maîtresse qu'il célébra sous le nom de Délie. Le peu de faveur qui s'attache aux poètes latins modernes permet de croire que ces vers resteront longtemps inédits. B.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ Latinitatis*, t. III, p. 41, édit. de 1734 ; t. VI, p. 348, édit. de 1754.

\* DICOËGÈNE (Δικαιογένης), poète tragique et dithyrambique grec, d'une époque incertaine. On ne connaît de lui que les titres d'un petit nombre de ses drames. On a cru que son ouvrage intitulé *Cypria* était non une tragédie, mais un poème épique cyclique.

Suidas, au mot Δικαιογένης. — Aristote, *Poét.*, 16, avec la note de Ritter. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*.

\* DICKENS (*Charles*), romancier anglais, connu aussi sous la pseudonyme de *Boz*, né à Portsmouth, le 7 février 1812. Il se destina d'abord au barreau ; mais la carrière littéraire avait pour lui plus d'attraits. Attaché au *Morning Chronicle*, il y fut chargé de rendre compte des faits divers et des audiences du tribunal de police. En 1836, il débuta par les *Sketches* (Lond., 1836-37), ouvrage bientôt suivi des *Posthumous Papers of the Pickwick-club*, 1837-1738, publié par livraisons avec des illustrations de Cruikshank. Devenu rédacteur du

*Bentley's Miscellany*, M. Dickens fit paraître *Olivier Twist*, réimprimé en 1838. Dans ce roman, les misères de la classe pauvre sont peintes avec de vives couleurs. A ce roman se rattache *The Life and adventures of Nicholas Nickleby*, publié en 1840. Les autres écrits de M. Dickens sont : *Chuzzlewit*; 1843-1844; — *Christmas Carrol*; 1843; — *Chimes*; 1844; — *Cricket on the earth*; 1845; — *Battle of Life*; 1846; — *Dombey and his Son*; 1848; — *Notes on America*; 1842; — *David Copperfield*; Lond., 1850; — *A Child's History of England*; 1853; — *Pictures of Italy*. Ses romans ont été traduits en français par MM. Benard, Labédollière, A. Pichot. M. Dickens est un membre actif du *Literary Guild Association*, qui a pour objet de venir en aide aux artistes et littérateurs vieux, il met ainsi en pratique les principes de philanthropie répandus dans ses ouvrages.

*Rev. brit.*, 1839 et passim. — *Conversat. Lexic.*

\* **DICKENSON (John)**, écrivain anglais, de la fin du seizième siècle; né vers 1554, il mourut en 1606. Sa vie ne paraît offrir rien de remarquable : écrivain laborieux, il composa en anglais et en latin un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite ceux qui sont intitulés : *Deorum Congressus*; Londres, 1591; — *Arisbas, Euphues*; 1594; — *Greene in conceit*; 1598. Le seul de ses écrits qui soit encore connu, c'est le *Speculum tragicum regum, principum et magnatum superioris sæculi, ruinas exitusque calamitosos complectens*; la troisième édition de ce volume, augmentée du récit de la fin tragique du maréchal de Biron, fut imprimée en 1603, à Leyde, chez Louis Elzevir. C'est une des premières productions de cette typographie célèbre; une quatrième édition, considérablement accrue, sortit deux ans plus tard des mêmes presses. Les bibliophiles recherchent encore ce livre, qui eut dans le temps un certain succès, grâce à la curiosité du public, que stimulait le choix d'un semblable sujet.

*Biographia britannica.*

\* **DICKENSON** ou **DICKINSON (Edmond)**, médecin et philologue anglais, né en 1624, mort en 1707. Il fit ses études à Oxford, et dès sa jeunesse il conçut le plan d'un ouvrage qu'il mit enfin au jour sous le titre de *Delphi phœnicizantes*; Oxford, 1655; réimprimé à Francfort, en 1699. Le système de l'auteur consiste à trouver dans la Bible l'origine de toutes les fables de la mythologie grecque. Il emploie beaucoup d'érudition et une grande connaissance des langues orientales pour développer des idées que plusieurs écrivains (Guérin du Rocher, entre autres, dans son *Histoire des temps fabuleux*) ont reproduites, mais qui n'ont plus aujourd'hui de partisans. Le serpent Python, tué par Apollon, c'est tout simplement, selon l'auteur anglais, le roi Og battu par Josué. En 1656,

Dickenson s'était fait recevoir docteur en médecine; après avoir longtemps professé à Oxford avec succès, il se rendit à Londres, et il eut le bonheur de guérir d'une maladie fort grave le comte d'Arlington, l'un des ministres de Charles II. Cette cure le mit en grand honneur; le roi le choisit pour un de ses médecins ordinaires; mais après que Jacques II fut tombé du trône, Dickenson, devenu vieux, quitta la cour et se livra, dans la retraite, à des études opiniâtres. Il ne renonça pas à son système de tout voir dans la Bible, et il avait soixante-dix-huit ans lorsqu'il publia sa *Physica vetus et vera*, livre qui vint prouver que les écrits de Moïse contiennent les vrais principes de la cosmogonie et de la physique. Cet écrit, réimprimé en Hollande en 1703, produisit une grande sensation parmi les alchimistes, qui y voyaient l'explication du grand œuvre. Plusieurs autres ouvrages de Dickenson, tels que sa *Diatriba de Noe adventu in Italium*; *De Origine Druidarum*; *Parabola philosophica*, etc., sont trop oubliés pour que nous nous y arrétions. Dickenson avait laissé un traité sur les jeux des Grecs, qui fut imprimé en 1739, mais que des travaux plus récents sur un pareil sujet ont complètement effacé.

*An Account of the Life and Writings of Edmund Dickenson*; Londres, 1739, in-8°. — *Biographia britannica* — Du Rowre, *Analectabliblion*, t. II, p. 257.

**DICKEYMAN (Jean)**, trouvère flamand du treizième siècle. On le surnommait aussi le *Laboureur* ou *Ackermann*, en latin *Agricola*. Il traduisit en vers, après Éverard de Kirkham à l'usage des enfants de Philippe de Montmorency, les *Distiques* de Denys Caton.

J. Meyer, *Annales*. — Robert, *Essai sur les Fabulistes*.

\* **DICKINSON (W.)**, historien et jurisculte anglais, né en 1766, mort le 9 octobre 1822. Il était fils d'un dignitaire de l'Église anglicane et après avoir étudié à l'université de Cambridge il se consacra à la jurisprudence; il finit par obtenir la place importante d'un des *chief-justice of the peace* pour divers comtés, parmi lesquels on remarquait le comté de Middlesex, Dickenson écrivit divers ouvrages relatifs aux lois qui concernent les fonctions dont il était revêtu. Se livrant aussi à des études d'histoire locale fort goûtées en Angleterre, il publia en 1787 l'*History of the town of Southwell* (2<sup>e</sup> édition, 1801) et en 1806 *The History and Antiquities of the town of Newmark*; le deuxième volume de cette histoire ne parut qu'en 1819.

*Biographical Dictionary.*

**DICKINSON.** Voyez **DICKENSON**.

**DICKSONS (Mistress Poole)**, cantatrice anglaise, née vers 1775, morte en 1833. Sa vocation musicale se déclara dès l'âge le plus tendre à six ans elle jouait les ouvertures et les figures de Hændel. A onze ans elle fut placée sous la direction de Ranzzini de Bath, et à treize ans elle chanta au Vaux-Hall. Elle eut d'abord beaucoup de succès dans le chant religieux, qu'elle aimait

Pendant en 1793 elle débuta à Covent-Garden dans le rôle d'Ophelia, qu'elle rendit dans la perfection; elle ne se fit pas moins remarquer dans d'autres rôles et sur d'autres scènes. Retirée momentanément du théâtre, par suite d'un mariage qui ne fut pas heureux, elle y reparut ensuite avec un succès qui égalait celui des premiers jours. De Paris, où elle suivit M<sup>me</sup> Catalani en qualité de *prima donna*, elle se rendit en Italie, où elle fut accueillie avec enthousiasme. A son retour en Angleterre, elle se fit entendre jusqu'en 1818, époque où son état d'indisposition l'obligea de se retirer du théâtre.

Rose, *New biog. Dict.*

**DICKSON** (*Adam*), agronome écossais, natif d'Albemarle, mort le 25 mars 1776. Il étudia à l'université d'Édimbourg, et entra dans les ordres. Il partagea sa vie entre les travaux champêtres, qu'il aimait, et ses devoirs de pasteur. Il résida pendant vingt ans à Dunse, dans le Berwickshire, et composa sur la culture écossaise un traité estimé, publié en 1764 et années suivantes. On a en outre de lui : *De l'Agriculture des anciens*, traduit en français par M. Paris; Paris, 1802, 2 vol. in-8°.

*Journal de la Librairie*, 1802.

**DICKSON** (*James*), botaniste anglais, né en 1738, mort en 1822. Il était vice-président de la Société d'Horticulture de Londres et le doyen des membres de la Société Linnéenne. Ses connaissances pratiquées dans la science à laquelle il avait voué une vie d'ailleurs exempte d'incidents remarquables étaient des plus étendues. Il publia divers ouvrages, qui sont arriérés aujourd'hui, mais qu'on peut encore consulter avec profit : *Collection of dried Plants*; 1788, 17 fascicules; — *Catalogus Plantarum Cryptogamicarum Britanniae*; 1795, etc. Il a aussi inséré dans les *Transactions of the Linnean Society* des mémoires où se révèle un observateur attentif et judicieux.

*Biographical Dictionary*. — *Gentleman's Magazine*.

**DICON** (Δίκων), athlète grec, fils de Callimbrote, vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il fut vainqueur à la course : cinq fois aux jeux Pythiques, trois fois aux jeux Isthmiques, quatre fois aux jeux Néméens, trois aux jeux Olympiques, et eut ainsi la gloire d'être un athlète *περιοδονίκης*. Ses statues à Olympie étaient aussi nombreuses que ses victoires. Il était né à Caulonia, colonie achéenne de l'Italie; mais après toutes ses victoires, excepté la première, il consentit à se faire proclamer comme citoyen de Syracuse. Une de ses victoires à Olympie date de la 99<sup>me</sup> olymp., 384 avant J.-C.

Pausanias, VI, 3. — *Anthologia Græca*, IV, p. 142. — Krause, *Olymp.*, 271.

**DICQUEMARE** (*Jacques-François*, abbé), naturaliste et astronome français, né au Havre, le 7 mars 1733, mort le 29 mars 1789. Il embrassa la carrière ecclésiastique, devint professeur de physique expérimentale au Havre, mem-

bre de l'Académie de Rouen et de l'Académie royale de Marine. Il est inventeur de plusieurs instruments utiles à l'astronomie et à la navigation. L'un est le *cosmoplane*, sorte de globe céleste aplati et réduit à une surface plane, comme son nom le désigne. Dicquemare inventa aussi un instrument propre à mesurer le temps de trente secondes en mer, et à donner par le lock la mesure exacte du sillage d'un vaisseau. Comme naturaliste, il se livra surtout à l'étude des zoophytes, des infusoires et des mollusques, et fit sur ces animaux singuliers des études approfondies. On lui doit des découvertes remplies d'intérêt sur les orties marines, les anémones de mer (*actinies*), les méduses, les poulpes, les limaces de mer, les taretz, les huîtres, etc. Le 15 mars 1773 l'abbé Dicquemare coupa par le milieu du corps un polype du genre des actinies : la moitié inférieure, ou la base, produisit de nouveaux membres, mais la moitié supérieure, où étaient les membres et la bouche, au lieu de se consolider et de former une sorte de base à l'endroit de la section, y reproduisit le 31 mai suivant des membres et une bouche, de sorte que le 1<sup>er</sup> juillet elle formait un animal double, qui, par les deux extrémités, saisissait sa proie et la mangeait. La moitié inférieure d'un autre de ces polypes, coupée le 12 juillet 1772 était six mois après aussi vivante qu'avant l'opération; elle montait sur l'eau et s'attachait aux parois du vase dans lequel on la nourrissait. Il est fâcheux pour la science que l'abbé Dicquemare n'ait pas eu le temps de terminer les importants travaux qu'il avait préparés. On a de lui : *Idée générale de l'astronomie*; Paris, 1769, réimprimée sous le titre de : *Connaissance de l'astronomie rendue aisée et mise à la portée de tout le monde*; Paris, 1771, in-8°, 24 planches; — *Nouvelle Description du Cosmoplane*; 1769, in-8° et in-12; — *L'Index géographique*; 1769, in-4°; — *An Essay toward elucidating the history of sea anemones*, anglais et français; Londres, 1774, in-4°, figures; et plus de soixante mémoires, insérés dans le *Journal de Physique*, de 1752 à 1789.

Gaultier, *Mémoires biographiques sur la Seine-Inférieure*. — *Journal de la Librairie*.

\* **DICTINIUS**, hérésiarque espagnol, vivait en 400 de J.-C. Il était prêtre, et prit parti pour les doctrines de l'évêque Priscillien (*voyez ce nom*). Il fut condamné par le concile de Saragosse en 380, et vivement poursuivi par les catholiques, qui accusaient les priscillienistes de réunir les scandales des gnostiques aux erreurs des manichéens et des sabelliens. Saint Ambroise écrivit en faveur de Dictinius, mais à la charge qu'il désavouerait sa conduite passée et qu'il resterait prêtre toute sa vie. Dictinius persévéra dans son hérésie, et se fit ordonner évêque. Après le supplice de Priscillien et d'un grand nombre de ses disciples, Dictinius fut cité en 390 devant le concile de Tolède avec Symphorius, qui l'avait ordonné.

Tous deux firent défaut; mais vers 400, les rigneurs s'étant adoncies, ils se présentèrent devant un synode, où, après que Symphonius eut déclaré qu'il avait été contraint par le peuple d'ordonner Dictinius, et que celui-ci eut abjuré ses erreurs, ils furent absous. Saint Léon fait mention de Dictinius dans sa lettre à Turribius, évêque d'Astorga, disant que « quoiqu'il eût écrit quelques traités soutenant les erreurs des priscillianistes, il n'en était pas moins mort catholique. » Les livres de Dictinius furent condamnés de nouveau par le concile de Braga en 563.

Dupin, *Bibliothèque ecclésiastique, quatrième siècle.*  
— Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

**DICTYS DE CRÈTE** (*Dictys Cretensis*), pseudonyme de l'auteur d'une histoire de la guerre de Troie. Les grammairiens et d'autres écrivains appartenant au déclin de l'empire romain, trompés probablement par les fictions des critiques alexandrins, crurent que différentes personnes, contemporaines de la guerre de Troie, avaient raconté en prose et en vers les principaux événements de ce siège fameux, et qu'Homère avait emprunté à leurs récits les matériaux de son poème. Au nombre de ces prétendus historiens contemporains on plaça Dictys de Crète, et on lui attribua un ouvrage en prose latine et en six livres intitulé : *Dictys Cretensis, de Bello Trojano, ou Ephemeris Belli Trojani*. C'est une sorte de journal du siège de Troie; il est précédé d'une introduction ou prologue contenant un récit de la composition, de la conservation et de la découverte de ce précieux ouvrage. L'histoire composée par Dictys de Gnosse, à la requête d'Idonée et de Méron, aurait été écrite en caractères phéniciens sur des tablettes d'écorce. Dictys, en mourant, ordonna d'ensevelir son ouvrage avec lui. En conséquence le manuscrit de la guerre de Troie, enfermé dans une boîte d'étain, fut placé dans le sépulcre du compagnon d'Idonée. Il y était depuis des siècles lorsque, au treizième année du règne de Néron, le sépulcre fut brisé par un tremblement de terre et laissa à découvert le précieux coffret. Des bergers l'aperçurent, l'ouvrirent, croyant y trouver un trésor, et, un peu désappointés de n'y voir que des rouleaux d'écorce, l'apportèrent à leur maître Eupraxis ou Eupraxide. Celui-ci, à son tour, le présenta au gouverneur romain Rutilius Rufus, qui envoya à l'empereur Eupraxis le manuscrit de Dictys. Néron, apprenant que l'ouvrage était écrit en caractères phéniciens, rassembla pour le faire lire en sa présence les principaux savants de Rome. Il ordonna ensuite de le traduire en grec et de le placer dans les bibliothèques publiques. Eupraxis s'en retourna en Crète richement récompensé.

Cette introduction est suivie d'une lettre adressée par un certain Q. Septimius Romanus à un certain Q. Arcadius Rufus. Septimius, après avoir donné en substance, et avec quelques changements, le fabuleux récit que nous avons résumé

plus haut, informe son ami qu'ayant rencontré par hasard l'ouvrage de Dictys, il l'a traduit en latin, pour son propre amusement et pour l'instruction des autres. A ces faits nous ajouterons que Dictys était certainement connu dès le temps d'Élien, et que les écrivains de la période byzantine, tels que Jean Malalas, Constantin Porphyrogénète, Georges Cédrene, Constantiu Manassès, Jean et Isaac Tzetès et plusieurs autres le citent souvent comme un auteur de la plus haute et de la plus incontestable autorité.

Le récit attribué à Dictys contient une histoire de la guerre de Troie, depuis la naissance de Pâris jusqu'à la mort d'Ulysse. Le compilateur diffère souvent d'Homère, ajoutant plusieurs particularités et racontant des événements dont on ne trouve pas trace ailleurs. La plupart de ces additions, bien qu'on y rencontre des fictions récentes, mêlées à d'anciennes traditions, dérivent probablement des poèmes du cycle épique; mais le narrateur a pris grand soin d'écarter tous les événements merveilleux et toute intervention surnaturelle. Quant au style, Septimius s'efforce évidemment d'imiter les anciens modèles, particulièrement Salluste, et il y réussit quelquefois; cependant, sa diction se ressent évidemment de la décadence, et ressemble singulièrement au style d'Apulée et d'Aulu-Gelle.

En l'absence de tout renseignement positif, un large champ est ouvert aux conjectures touchant le véritable auteur de l'*Ephemeris Belli Trojani*, l'époque à laquelle ce livre fut composé, et la manière dont il fut mis au jour. En laissant de côté, comme absolument invraisemblable, l'histoire racontée plus haut de son origine et de sa découverte, il n'en reste pas moins plusieurs questions à résoudre. Est-il prouvé qu'il a jamais existé un original grec de l'*Ephemeris Belli Trojani*? S'il a existé des compilations grecques sur le même sujet, est-on fondé à soutenir que le livre latin que nous avons en dérive? N'est-il pas plus probable que le texte latin a servi de modèle aux compilations grecques, ou du moins qu'il n'a rien de commun avec elles, et que l'introduction et la lettre servant de préface sont autant de supercheres arrangées pour attirer l'attention et pour donner plus de créance à des fictions auprès des lecteurs ignorants et crédules? Si nous admettons que c'est réellement une traduction du grec, à quelle époque a paru l'original, et dans quelles circonstances? L'histoire de la présentation à Néron est-elle une pure fiction? Septimius et Arcadius sont-ils des personnages réels? S'il en est ainsi, à quelle époque vivaient-ils? Il a été fait à toutes ces questions des réponses contradictoires; voici ce qu'il y a de plus vraisemblable: Il est certain qu'une histoire grecque de la guerre de Troie, portant le nom de Dictys, était en circulation parmi les écrivains byzantins cités plus haut, qui en ont rapporté plusieurs passages parfaitement analogues au texte latin que nous

avons aujourd'hui. Il est impossible de lire le *Dictys* latin sans être convaincu que c'est là une traduction. Les hellénismes y sont nombreux, palpables ; il suffit de jeter les yeux sur les exemples rassemblés par Périzonius pour ne garder aucun doute à cet égard. Si tous les passages cités par Malalas et d'autres écrivains byzantins ne concordent pas exactement avec les passages correspondants du *Dictys* latin, c'est que le traducteur a souvent abrégé son original. Ces faits admis, nous n'avons plus aucune raison pour rejeter comme supposée la lettre de Septimius à Arcadius ; mais ces noms sont si communs sous l'empire, qu'il est impossible de dire quels individus ils désignent. Aussi tandis que plusieurs critiques placent la date de cette lettre vers le milieu du deuxième siècle de l'ère chrétienne, Périzonius la rapporte au temps de Dioclétien, et d'autres la reculent jusqu'à Constantin et même jusqu'au siècle suivant. Parmi les diverses hypothèses proposées touchant l'origine de cet ouvrage, il en est une si ingénieuse qu'elle mérite de n'être pas passée sous silence. On sait que Néron, dans la treizième année de son règne, fit un voyage en Grèce ; on sait aussi que vers la même époque la Crète fut ravagée par un tremblement de terre. Sur le rapprochement de ces deux faits Périzonius a bâti l'hypothèse suivante : un Crétois, nommé Eupraxis, connaissant la curiosité passionnée de l'empereur pour tout ce qui touchait à l'histoire grecque et surtout pour les traditions qui se rapportaient à la guerre de Troie, fabriqua une histoire de cette guerre sous le nom de son compatriote Dictys. Pour donner à sa supercherie une couleur précieuse, il employa des caractères phéniciens, qui ressemblaient beaucoup aux lettres cadméennes dont se servaient les anciens Grecs. Enfin, il profita du tremblement de terre pour entourer l'apparition du prétendu ouvrage de Dictys des circonstances les plus propres à exciter une immense curiosité. D'après cette conjecture, on peut supposer que l'Introduction fut jointe à la copie grecque par le premier éditeur, ou même par la première personne chargée de transcrire en caractères grecs le manuscrit d'Eupraxis, et ne fut pas composée en même temps que la lettre de Septimius. Quelques manuscrits en effet contiennent l'Introduction seulement ; d'autres au contraire omettent l'Introduction et donnent la lettre. Ceux qui voudraient avoir plus de détails sur cette conjecture et sur les questions qui s'y rattachent peuvent consulter l'excellente dissertation de Périzonius.

Les ouvrages attribués à Dictys et à Darès, quoique dénués de toute valeur intrinsèque, ont une grande importance pour l'histoire des littératures modernes ; ils sont en effet la grande source où les poètes romanciers du moyen âge ont puisé les légendes grecques qu'ils ont mêlées aux contes populaires de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne. Le plus ancien ou-

vrage de ce genre que l'on connaisse est le *Roman de Troie*, par Benoit de Saint-Maure, poète anglo-normand, qui vivait sous le règne de Henri II, roi d'Angleterre. Son poème est en vers français de huit pieds. Benoit de Saint-Maure commence son récit à l'expédition des Argonautes, et le termine à la mort d'Ulysse. Il semble avoir travaillé surtout, sinon uniquement, d'après Dictys, bien qu'au début de son ouvrage il ne parle que de Darès. Il cite Dictys en plusieurs endroits, et le nomme même jusqu'à trois fois dans le passage qui commence ainsi :

Riches chevaliers fu Dietis  
Et clers savies et bien apris,  
Et si en tous de grant mémoire  
Come Daires escrit l'estoire

Le *Roman de Troie* eut beaucoup de succès ; il fut traduit non-seulement dans les langues occidentales, mais aussi en grec. Il est curieux de voir les traditions helléniques revenir à leur source après s'être teintes des couleurs du moyen âge. Le poème de Dictys servit à son tour de base à la fameuse chronique de Guido Dalle Colonne de Messine, célèbre poète et juriconsulte du treizième siècle, qui publia sur le siège de Troie un roman en prose latine, contenant aussi le récit de l'expédition des Argonautes et de la guerre des sept chefs contre Thèbes. Dans cette compilation, l'histoire et la mythologie, les coutumes de l'Occident et celles de l'Orient, les mœurs des Grecs des âges héroïques et les mœurs des conquérants arabes sont mêlées avec la plus étrange confusion. Cette compilation bizarre était d'ailleurs si bien accommodée au goût du temps, qu'elle eut un immense retentissement, et fut traduite dans presque toutes les langues de l'Europe. Depuis cette époque il n'y eut pas de grande maison qui ne prétendit descendre de quelque héros troyen ; pas de moine chroniqueur qui ne fit remonter à des colonies troyennes l'origine des grands États modernes.

Cette popularité croissante des livres qui racontaient la guerre de Troie explique comment Dictys de Crète fut un des premiers ouvrages imprimés. On regarde généralement comme édition *princeps*, une édition en caractères gothiques contenant 68 feuilles de 27 lignes à la page ; on la croit sortie des presses de Ul. Zell à Cologne, vers 1470. Une autre très-ancienne édition, contenant 58 feuilles de 28 lignes à la page, fut imprimée en Italie, et probablement à Venise, peu de temps après la précédente. Parmi les éditions plus modernes, les meilleures sont celle de Mercier, Paris, 1618, in-12 ; Amsterdam, 1630, in-12, avec un texte revu sur deux manuscrits qui jusque là n'avaient pas été collationnés ; celle d'Anne Tanneguy-Lefèvre, *ad usum delphini*, Paris, 1680, in-4° ; et celle de Louis Smids, Amsterdam, 1702, in-4° et in-8°, qui a passé pour la meilleure jusqu'à celle de Dederich, Bonn, 1835, in-8°. Cette dernière édition, bien

supérieure à toutes les autres, contient une grande quantité d'excellents matériaux rassemblés par Orelli, entre autres les collations de deux anciens et importants manuscrits, dont l'un appartient à Saint-Gall et l'autre à Berne. Il existe plusieurs traductions françaises de Dictys; la meilleure est celle d'Achaintra, publiée sous le titre de : *Histoire de la guerre de Troie attribuée à Dictys de Crète, trad. du latin avec des notes et éclaircissements*; Paris, 1813, 2 vol. in-12.

L. J.

*Dissertation de Perizonius, en tête de l'édition de Smids et celle Dederich. — Wopkens, Adversaria critica in Dictyn. — Hildebrand, Remarques sur Dictys, dans le Jahrb. fur Philol., de Jhan, XXII, 3, p. 278.*

**DICUIL**, moine et géographe irlandais, du neuvième siècle, écrivait en l'an 825, époque où il devait avoir une cinquantaine d'années, puisqu'il parle d'observations qui lui avaient été communiquées trente ans plus tôt. Un manuscrit sur des mesures de l'empire romain, sous Théodose, étant tombé entre ses mains, il y joignit quelques détails, qu'il puisa dans le petit nombre d'auteurs qu'il avait à sa disposition, Pline, Orose, Solin, Priscien, Isidore de Séville, indépendamment de quelques récits que lui fournirent des moines voyageurs; de là le livre intitulé : *De Mensura orbis Terræ*; de là un de ses commentateurs, s'éloignant de la partialité habituelle des savants en faveur des ouvrages qu'ils expliquent, l'a qualifié d'effroyable rhapsodie. Dicuil ne se faisait aucune idée de la situation respective des pays; il adopte la division de la terre en trois parties, l'Europe, l'Asie et la Lybie. Quant à l'Asie, il copie Pline, et ses connaissances positives s'arrêtent au Gange. Ce qu'il a trouvé dans Isidore de Séville et dans Solin résume toutes ses connaissances au sujet de l'Afrique; il soutient que le Nil a sa source dans les montagnes du sud de la Mauritanie, non loin de l'Océan, et il renferme au delà de l'équateur le vaste continent africain. La découverte de l'Islande par une colonie irlandaise, l'ouverture du canal entre la mer Rouge et le Nil sont des circonstances dont Dicuil a conservé la trace. Après avoir été cité comme manuscrit par divers savants, tels que Saumaise, Vossius et Hardouin, le livre *De Mensura Orbis* fut publié pour la première fois en 1807, à Paris, par M. Walckenaër, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque impériale : il avait entrepris de reproduire sans changement un texte fort corrompu, et il se proposait de le corriger et de le commenter plus tard. Cette tâche a été accomplie par un érudit qui débuta alors dans la carrière qu'il devait parcourir avec tant d'honneur : M. Letronne mit au jour en 1814 le texte restitué de Dicuil, et l'accompagna de *Recherches géographiques et critiques* qui ne laissent à peu près rien à dire de neuf au sujet de l'écrit du vieux cosmographe liernois. Dans cette édition de 1814, le texte occupe 71 pages et les notes 242.

B.

S. Pittarelli, *Lettera al signore Walckenaer, nella quale si tratta d'alcuni punti di storia e di geografia relativamente al libro di Dicuil*; Torino, 1810, in-8°. — Vicomte de Santarem, *Essai sur l'histoire de la Cosmographie*, I, 34.

\* **DIDACE** (Saint), appelé DIEGO en Castille et JAIME en Aragon, franciscain espagnol, né à Saint-Nicolas (Andalousie), mort à Alcalá de Henarez, le 12 novembre 1463. Il prit l'habit de frère lay ou convers de l'ordre de Saint-François au couvent d'Arrezafa, près Cordoue, et fut envoyé en qualité de gardien au monastère de Forte-Ventura, l'une des îles Canaries. Il convertit presque tous les infidèles de l'île, et chercha plusieurs fois sans succès l'occasion de se faire martyriser. Rappelé en Espagne en 1449, il y rapporta, suivant son chroniqueur, le don de faire des miracles; néanmoins, saint Didace ne paraît pas avoir usé de ce pouvoir. Il alla en 1450 faire son jubilé à Rome, soigna avec zèle les religieux de son ordre malades au couvent d'Ara-Corli, et revint mourir en Espagne. Le pape Sixte V le canonisa, le 2 juillet 1588, et plaça sa fête au 12 novembre. Innocent XI la fixa au 13 du même mois.

Wadding, *Scriptores ordinis Minorum*. — Baillet, *Vies des Saints*, III, 188.

\* **DIDELOT** (Nicolas), médecin français, né à Bruyères (Lorraine), vivait en 1782. Il quitta sa patrie pour venir s'établir à Remiremont, puis devint successivement premier chirurgien du roi de Pologne, associé correspondant du Collège de Chirurgie de Nancy, correspondant de l'Académie de Chirurgie de Paris, etc. On cite de lui : *Instructions pour les sages-femmes*; Nancy, 1770, in-8°; — *Lettre à Messieurs du Collège royal de Médecine sur une maladie bilieuse épidémique qui a régné à Bruyères et dans les villages voisins*; 1771, in-12; — *Avis aux gens de la campagne, ou traité des maladies les plus communes, avec des Observations sur les causes des maladies du peuple*; Nancy, 1772, in-12; — *Précis des Maladies chroniques et aiguës*, etc.; Nancy, 1774, 2 vol. in-12; — *Description topographique minérale et médicale des Vosges*; 1780, in-8°; — *Avis aux personnes qui font usage des eaux de Plombières, ou Traité des eaux minérales, dans lequel on expose les diverses manières d'user de ces eaux*, etc.; Bruyères, 1782, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Quérrard, *La France Littéraire*.

**DIDEROT**. La famille Diderot exerçait à Langres la profession de coutelier, de père en fils, depuis deux cents ans lorsque Denis Diderot vint au monde, au mois d'octobre 1713. Son père était un homme d'un caractère antique, ferme et sévère, qui, revêtu de son tablier d'artisan, avait su gagner l'estime et le respect de tous ses compatriotes. Il était distingué dans sa profession, et même avait imaginé des lancettes d'une forme particulière. Denis était son premier-né : il le destina à l'état ecclésiastique, et à la suc-

ession d'un oncle bénéficiaire. Les parents de Racine dans les mêmes circonstances avaient fait le même calcul ; le succès fut pareil : le neveu du chanoine Racine fut poète dramatique ; le neveu du chanoine Diderot fut philosophe, et, au pis est, philosophe matérialiste, et les canonicats s'envolèrent en de plus dignes mains.

Afin de préparer la vocation religieuse du jeune Diderot, on le confia aux soins des pères jésuites, qui avaient la réputation de façonner leurs élèves mieux que ne faisait l'université, et qui dans ce moment précis mettaient la dernière main à Voltaire. Diderot, âgé de neuf ans, entra au collège des jésuites de Langres ; à douze ans, il fut tonsuré par provision.

Les jésuites étaient trop fins pour ne pas apprécier ce que valait déjà et ce que pourrait un jour valoir leur élève. Ils lui persuadèrent de l'enfuir de la maison de son père ; un jésuite, à qui il était attaché, devait lui servir de guide. Heureusement l'esprit de prosélytisme qui possédait alors Diderot fit qu'il ne voulut pas se sauver tout seul : il confia son projet à un sien cousin, l'exhortant à profiter d'une si belle occasion de salut. Le cousin feignit de se laisser séduire, et quand il fut bien maître du secret, il alla tout conter au père Diderot. Minuit était heure marquée pour l'évasion ; mais les clefs de la porte cochère ne se trouvèrent pas : contre son habitude, le père Diderot, en s'allant coucher, les avait prises. Tout à coup il parut devant son fils : « Où allez-vous ? — Aux jésuites de Paris, où je dois entrer. — Pas ce soir ; demain nous verrons. Commençons par aller dormir (1). »

Le lendemain le père et le fils montèrent dans le coche de Paris, et peu de jours après Diderot était installé au collège d'Harcourt.

Au collège d'Harcourt Diderot faisait les devoirs de ses camarades plus faibles, et leur en faisait l'honneur. Une fois il composa de cette façon une pièce de vers si éloquente qu'elle faillit l'aire chasser celui qui l'osa signer : c'était le discours du serpent à notre mère Ève, pour la séduire. Aussi pourquoi donner à des écoliers à faire le discours du serpent ? Hors du collège Diderot continua de faire les devoirs de Grimm, de l'abbé Raynal, et de bien d'autres, qu'on ne sait point. Son temps, sa peine et ses idées furent toute sa vie au service du premier venu.

Au sortir du collège, il entra chez un procureur, M. Clément de Ris, qui, en sa qualité de compatriote, voulut bien se charger de lui faire étudier le droit. Diderot apprenait l'anglais, l'italien, se perfectionnait dans le grec, le latin, les mathématiques, mais ne touchait pas au code. M. Clément de Ris lui demanda de s'expliquer nettement. Voulait-il être procureur ?

(1) Cette scène est exactement celle du *Philosophe sans le savoir* (troisième acte, cinquième scène.) Je ne serais pas surpris qu'elle eût été fournie par Diderot à son ami Sedaine.

Non. Avocat ? Non. Médecin peut-être ? Pas davantage. Quoi donc ? « Rien du tout ! J'aime l'étude : je suis fort heureux, fort content ; je ne demande pas autre chose. »

Le père, averti de cette réponse et de cette vocation particulière de son fils, lui ordonna de choisir une profession sur-le-champ ou de revenir à Langres. Le fils fit la sourde oreille, et resta à Paris. Le père supprima la pension ; le fils se mit à donner des leçons pour vivre. Il enseignait les mathématiques, le latin, le grec, tout ce qu'on voulait, tout ce qu'il pouvait. La moitié du temps on le payait en livres, en meubles, en petits cadeaux. Le moindre grain de mil eût bien mieux fait son affaire. D'autres payaient en politesses ; il s'en trouva qui ne payaient pas du tout. N'importe : Diderot allait toujours. De temps en temps il écrivait à son père, qui ne répondait pas, ou ne répondait que par une sommation de retour. Madame Diderot était moins dure : elle envoyait ses pauvres épargnes en cachette, par une servante dévouée, qui, sans rien dire, y joignit souvent les siennes, et pour les apporter à son jeune maître faisait cent-vingt lieues à pied, soixante pour venir et soixante pour s'en retourner.

Il crut un moment avoir enfin trouvé un poste à sa convenance, en se chargeant de l'éducation des fils d'un financier appelé M. Randon d'Hannecourt. L'illusion fut de courte durée. Le gouverneur s'était fait l'esclave de ses élèves, dormant, jouant, se promenant, prenant tous ses repas avec eux, ne les quittant pas une minute, et ne voyant personne que ces marmots. Au bout de trois mois de cette galère, il pria M. Randon de le remplacer : il n'y pouvait plus tenir, il était jaune comme un citron, et son intelligence se perdait avec sa santé : « Je fais de vos enfants des hommes, mais je sens que je deviens un enfant avec eux. » Le financier offrit de l'argent. Diderot répondit qu'il se trouvait déjà trop riche. Ce qu'il lui fallait, c'était la liberté ; son désir n'était pas de vivre mieux, mais de ne point mourir.

Il remonta donc à son grenier, où il retrouva la misère et l'étude. L'étude le ravissait ; l'autre ne l'effrayait guère. Pour la combattre il faisait courageusement arme de tout. Une fois il composa sur commande, pour un missionnaire, six sermons à cinquante écus pièce. A la fin de sa vie, il estimait cette affaire une des meilleures qu'il eût faites. Parfois encore il rencontrait à Paris des compatriotes, à qui il empruntait quelque légère somme, fidèlement restituée par son père. Enfin, comme Panurge, Diderot avait soixante-trois manières de trouver de l'argent ; mais tous ces expédients ne l'empêchaient pas d'être parfois réduit à l'extrême détresse. Par exemple, le jour du mardi gras 1741 il se trouvait, à vingt-huit ans, sans un écu dans sa poche. Il essaya de travailler ; mais le souvenir du temps passé et des joies de famille troublait

son application. Il sort, il promène sa mélancolie aux endroits les plus écartés, sans autre résultat que d'aiguiser encore la faim qu'il ne peut satisfaire. Le soir il rentre à jeun à son auberge, s'assied, et s'évanouit. Son hôtesse, émue de compassion, se hâta de lui faire une rôtie au vin, avec quoi il s'alla coucher. « Ce jour-là, dit-il, je jurai, si jamais je possédais quelque chose, de ne refuser de ma vie un indigent, de ne point condamner mon semblable à une journée aussi pénible. » — « Jamais, ajoute madame de Vandeuil, jamais serment ne fut plus religieusement observé. »

Diderot, doué d'une belle figure, d'une santé robuste, d'une complexion ardente, apprend un matin que deux dames logeaient près de lui, dans la même maison; deux dames pauvres, retirées, vivant de leur travail. Curieux, il s'informe : c'est la mère et la fille. Madame Champion, née mademoiselle de Malville, est veuve d'un mari qui l'a ruinée par sa fureur de spéculations. Mademoiselle Annette Champion est une jeune personne grande, belle, pieuse et sage. Diderot s'introduit, se fait aimer, et demande la main de mademoiselle Champion. « Vous marier! disait madame Champion, et avec quoi? sans état, sans autre bien qu'une *langue dorée*, dont vous renversez la cervelle de ma fille? » Elle y consentit cependant; et Diderot fit un voyage à Langres, pour aller chercher ses papiers et le consentement de son père. Les papiers, il les eut facilement; mais pour le second point, il fallut s'en passer. Le vieux coutelier traita son fils de fou, et le menaça, s'il réalisait ce projet de mariage, de sa malédiction. Diderot, de retour, rendit un compte fidèle de ce qui s'était passé : tout fut rompu, et on le pria de supprimer ses visites. Il en fit une maladie, durant laquelle ses pitoyables voisins viurent le soigner; et lorsqu'il put sortir, ce fut pour aller à l'église épouser mademoiselle Champion. On les maria secrètement, à minuit, à Saint-Pierre, en 1743 (1). Diderot avait trente ans; il n'avait encore rien publié.

Les besoins de son ménage amenèrent ses premiers rapports avec le public : il traduisit de l'anglais l'*Histoire de Grèce*, de Stanyan. Ce travail lui fut payé cent écus. On conte que le libraire ayant apporté cet argent en l'absence de Diderot, le remit à madame Diderot, et que celle-ci, dans sa naïveté, ne comprenant pas qu'une liasse de papier pût valoir une si énorme somme, fit à son mari de vifs reproches d'avoir trompé ce pauvre homme de libraire, et le voulait contraindre à restitution. Une femme d'un esprit aussi simple ne pouvait plaire longtemps à un homme du caractère de Diderot, non plus que la vie étroite à laquelle il lui fallait s'assujettir. Le bruit du mariage était allé jusqu'à Langres,

grossi de toutes sortes de calomnies contre la jeune femme : le père Diderot écrivit pour avoir des explications. Diderot embarqua simplement dans le coche sa femme et son fils nouveau-né, et il répond à son père : « Elle est partie hier, elle « vous arrivera dans trois jours; vous lui direz « tout ce qu'il vous plaira; et quand vous en « serez las, vous la renverrez. » On la garda trois mois, et Diderot profita de l'intervalle pour se lier avec une autre femme.

Cette femme était une manière de bel esprit femelle, qu'on appelait madame de Puisieux, mariée à un littérateur, comme elle, des plus médiocres. Pendant dix ans elle désola madame Diderot, et ne cessa d'importuner Diderot de ses demandes d'argent. Ce fut pour y satisfaire que Diderot composa ses premiers ouvrages : l'*Essai sur le Mérite et la Vertu* rapport cinquante louis à madame de Puisieux, qui n'avait ni vertu ni mérite. Il paraît que cinquante louis étaient la taxe imposée par la maîtresse. L'amant; car à ce même prix furent vendus successivement les *Pensées philosophiques*, l'*Interprétation de la Nature*, et les *Bijoux indiscrets*. Ce dernier ouvrage est tout à fait digne de son origine. La bourse de madame de Puisieux se trouvait-elle vide, Diderot, avec sa facilité pleine de verve, improvisait une brochure philosophique ou licencieuse, n'importe. Les *Pensées philosophiques* lui coûtèrent trois jours, du vendredi saint au jour de Pâques. Il mit quinze jours aux *Bijoux indiscrets*, honteuse ordure, qu'on a prétendu excuser un peu par l'originalité de la donnée, car on avoue que le reste est sans esprit; mais on ignore que cette donnée, Diderot l'a prise dans un vieux fabliau du treizième siècle (1), où elle est mise en œuvre avec plus de retenue et d'habileté; en sort qu'il ne reste à l'imitateur que la turpitude de ses détails. Il faut être Nageon l'Athée, c'est-à-dire l'Absurde, pour trouver à louer *la sagesse et la philosophie des Bijoux indiscrets*.

De nouveaux besoins de madame de Puisieux produisirent la *Lettre sur les Aveugles* (1749). La philosophie de Diderot a fait bien du chemin depuis trois ans! Dans les *Pensées philosophiques* il détestait les faux athées et plaignait les vrais. — « XXII. Je distingue les « athées en trois classes. Il y en a quelques-uns « qui vous disent nettement qu'il n'y a point de « Dieu, et qui le pensent : *ce sont les vrais* « *athées*; un assez grand nombre qui ne savent « qu'en penser, et qui décideraient volontiers la « question à croix ou pile : *ce sont les athées* « *sceptiques*; beaucoup plus qui voudraient « qu'il n'y en eût point, qui font semblant d'en « être persuadés, qui vivent comme s'ils l'étaient : ce sont les fanfarons du parti. Je déteste « les fanfarons : ils sont faux; — je plains les « vrais athées : toute consolation me sembl

(1) Madame de Vandeuil dit 1744; mais la traduction de Stanyan est de 1743, et madame de Vandeuil dit elle-même que son père la fit étant déjà marié.

(1) Voyez Barbazan, *Fabliaux*, t. III.

« morte pour eux ; — et je prie Dieu pour les « sceptiques, ils manquent de lumières. »

Mais dans la *Lettre sur les Aveugles* ce n'est plus cela : Diderot ne plaint déjà plus les athées d'aucune espèce, et ne prie plus Dieu pour eux ; bien au contraire, l'athéisme de l'aveugle-né Saunderson lui semble ce qu'il y a dans le monde de plus logique.

Voltaire était alors à Cirey ; Diderot lui envoyait son ouvrage, et ce fut l'occasion de l'estime et de l'amitié qui les unirent toute leur vie. Voltaire donne de grands éloges à ce livre, qui dit beaucoup et qui fait entendre davantage. « Mais, ajoute-t-il, je vous avoue que je ne suis point du tout de l'avis de Saunderson, qui nie un Dieu parce qu'il est né aveugle. Je me trompe peut-être ; mais j'aurais à sa place reconnu un être très-intelligent qui m'aurait donné tant de suppléments de la vue... Il est fort impertinent de prétendre deviner ce qu'il est, et pourquoi il a fait tout ce qui existe ; mais il me paraît bien hardi de nier qu'il est. »

Naigeon a publié pour la première fois la réponse de Diderot à Voltaire : — « Le sentiment de Saunderson n'est pas plus mon sentiment que le vôtre ; mais ce pourrait bien être parce que je vois. » Diderot part de là pour rentrer dans les développements d'une métaphysique si subtile, qu'il est difficile d'y rien comprendre ; il est douteux qu'il se comprit bien lui-même. Ce qu'il y a de plus clair, c'est son désir de montrer sa déférence pour l'opinion de Voltaire ; mais au fond ils ne s'entendirent jamais parfaitement sur ce point : l'un toute sa vie soutint l'existence de Dieu ; l'autre la contesta, et parfois la nia, dans le dépit de sa raison révoltée (1).

On avait brûlé les *Pensées philosophiques* ; l'auteur de la *Lettre sur les Aveugles* fut enfermé à Vincennes.

Vincennes avait alors pour gouverneur le marquis du Châtelet, l'époux de la célèbre Émilie. Il adoucit la captivité de Diderot par tous les moyens en son pouvoir : le prisonnier mangeait à la table du gouverneur, et recevait toutes les visites qu'il lui plaisait : c'est ainsi qu'il reçut entre autres la visite de Rousseau, avec qui depuis longtemps il s'était lié d'une étroite amitié. Rousseau raconte dans le VIII<sup>e</sup> livre des *Confessions* comment cette visite devint une ère dans sa vie. C'est en se rendant à Vincennes à pied qu'il conçut l'idée de son fameux *Discours à l'Académie de Dijon* ; mais les deux philosophes ne sont pas d'accord sur un point essentiel : Rousseau en racontant l'anecdote de la prosopopée de Fabricius tracée au crayon, sous un chêne, établit qu'il avait conçu l'idée de son discours dans le sens où il fut écrit, c'est-à-dire contre les lettres et

(1) On lit dans la *Biographie Michaud* que Diderot traitait Voltaire de *cagot*. C'est un de ces petits contes en l'air forgés ou trop facilement admis par l'esprit de parti qui dirigeait ce livre. On verra plus loin quelle confiance mérite la *Biographie Michaud* quand elle parle des philosophes.

les sciences. Suivant le récit de Diderot (et Diderot n'était pas menteur), le projet de Rousseau était au contraire de résoudre la question en faveur des lettres ; et c'est lui, Diderot, qui l'en aurait détourné comme du *pont aux ânes*, et lui aurait indiqué la voie du paradoxe où Jean-Jacques rencontra son premier succès et demeura engagé le reste de sa vie. La version de Diderot se trouve confirmée par les témoignages circonstanciés, positifs, de madame de Vandeul, de Marmontel et de l'abbé Morellet. L'abbé nous apprend de plus que cette opinion était celle de toute la société du baron d'Holbach. (*Mémoires*, I, p. 115 et 116.)

Si Diderot avait laissé Jean-Jacques suivre son premier mouvement et prendre parti pour les sciences et les arts, qui sait ce qui en fût arrivé ? Peut-être la destinée de Rousseau eût-elle été complètement différente. L'orgueil de la persévérance enchaîna Jean-Jacques à son début. Une fois posé en ennemi de la civilisation, ce premier pas déterminait la route qu'il suivit jusqu'au bout, et où il rencontra tant d'épines ! Ne serait-ce pas cette réflexion secrète qui lui arrachait à la fin de ses jours ce cri douloureux sur le parti qu'il choisit alors : *Je fus perdu !*... Là peut-être se cache la cause intime de sa rupture avec Diderot, qu'il regardait comme l'auteur de ses misères, mais trop fier pour les avouer ni les lui reprocher. Jean-Jacques sentait bien que sa gloire lui venait de la même source que son malheur ; aussi son amertume contre Diderot ne put-elle jamais s'exhaler sans un mélange de tendresse et de regrets.

Cependant Diderot s'ennuyait d'être enfermé à Vincennes ; il imagina d'interroger le sort, afin de connaître le terme de sa captivité. La tentative, pour un esprit fort, n'était pas trop philosophique, mais l'ennui excuse bien des choses ; et il n'employa pas un procédé vulgaire, comme de souffler sur un chardon, d'effeuiller une marguerite, ou de jeter à croix ou pile. Fi donc ! c'est de la superstition, cela ! Diderot releva sa faiblesse d'un air d'érudition et d'antiquité : « J'avais un petit Platon dans ma poche, et « j'y cherchai, à l'ouverture, quelle serait la « durée de ma captivité, m'en rapportant au « premier passage qui me tomberait sous les « yeux. J'ouvre, et je lis au haut d'une page : « *Cette affaire est de nature à finir promp-* « *tement*. Je souris, et un quart d'heure après « j'entends les clefs ouvrir les portes de mon « cachot : c'était le lieutenant civil, Berryer, qui « venait m'annoncer ma délivrance pour le len- « demain (1).

On voit avec plaisir que l'incrédulité de Diderot était d'une espèce intermittente. Qui croit aux sorts platoniques doit à plus forte raison croire en Dieu, sinon en Jésus-Christ.

Peu de temps après qu'il fut rendu à sa fa-

(1) A mademoiselle Voland, du 23 septembre 1762.

mille et à ses travaux, son père, qui se faisait vieux, lui témoigna le désir d'embrasser encore une fois sa petite-fille avant de mourir. Sur le champ madame Diderot se mit en route pour Langres avec son enfant. Elles restèrent trois mois en Champagne; c'était trop long pour Diderot. Une infidélité constatée de madame de Puisieux avait amené une rupture avec cette indigne maîtresse; madame Diderot, hélas! n'y gagna pas grand chose. Pendant sa première absence, son mari s'était lié avec madame de Puisieux; pendant la seconde, il se lia avec mademoiselle Voland. Il avait alors quarante-six ans. Mademoiselle Voland vivait avec sa sœur et sa mère, veuve d'un financier; elle paraît avoir été une personne spirituelle, sensée, honnête (à cette faute près), digne en un mot de l'attachement qu'elle inspira pendant plus de vingt ans, et qui dura jusqu'à la mort de l'un et de l'autre. La maturité, qui aurait dû préserver Diderot, lui inspira du moins un meilleur choix : le premier avait été l'effet de la passion; celui-ci, fondé plutôt sur l'amitié que sur l'amour, ne déranger point la paix du ménage : madame Diderot se résignait; mais cette résignation n'efface point les torts de son époux. Il les sentait bien, car, dans un accès de remords, pénétré de sa fragilité et désespérant de lui-même, il s'écrie : « Qu'attendre de « celui qui a oublié sa femme et sa fille, qui « s'est endetté, qui a cessé d'être époux et « père (1)? »

On a retrouvé en Russie les lettres de Diderot à mademoiselle Voland (2). Cette correspondance, souvent interrompue, va du mois de mai 1759 au mois de septembre 1774. De tous les écrits de Diderot, c'est peut-être le plus amusant et le plus intéressant, car c'est là qu'on apprend le mieux à connaître l'homme : c'est le vrai miroir de Diderot; il s'y montre naïvement avec tous ses défauts et toutes ses qualités, comme Dieu l'a fait, philosophe, poète, artiste, homme d'esprit, bon homme, convaincu de ses forces et de son mérite, et bavard... ah, bavard par-dessus tout! Les anecdotes pleuvent, toujours racontées avec une verve inépuisable. Ce sont les mémoires les plus piquants sur le dix-huitième siècle. L'intérieur de la famille d'Holbach y est peint à ravir. Quelle société, quels personnages! Madame d'Aine, mon fils d'Aine, le baron, l'ami Grimm, le père Hoop surtout, cet excellent père Hoop, l'abbé Galiani, madame Geoffrin, tout y est. C'est le cas de dire, avec le poète : *Sufficit una domus*.

L'art dramatique était un des sujets sur lesquels Diderot aimait le mieux à s'étendre. Il se croyait appelé à régénérer le théâtre, et cette conviction était partagée par tous ceux qui l'a-

vaient entendu exposer ses théories : il restait à essayer la pratique. Ce moment, attendu avec impatience, arriva enfin : l'année 1758 vit la première représentation du *Père de famille*, par laquelle le drame fut inauguré sur la scène française. Diderot ne cachait pas l'estime qu'il faisait de sa pièce et les hautes espérances qu'il y fondait. *Le Père de famille* devait créer un nouveau genre, qui serait le plus large, le plus fécond, le plus vrai, ou, pour mieux dire, le seul vrai, le genre *sérieux et honnête*; comme si la comédie et la tragédie eussent été des genres frivoles et malhonnêtes. Diderot avait prétendu se peindre lui-même au caractère de Saint-Albin, et retracer l'histoire de sa passion pour sa femme lorsqu'elle était mademoiselle Champion. D'autres circonstances prises dans la vie réelle lui semblaient devoir produire cet effet de vérité irrésistible après laquelle il courait toujours et lui garantir le succès. Cette grande attente fut trompée. Malgré les talents réunis de Prévile et de mademoiselle Gaussin, *Le Père de famille* ne put dépasser huit ou neuf représentations. La critique fit son devoir d'observer que les trois premiers actes étaient effrontément pillés de Goldoni (*Il vero Amico*), auxquels l'auteur avait cousu un dénoûment postiche et embrouillé. On trouva insupportable la manière d'écrire adoptée par Diderot, et qui consistait à ne jamais finir une phrase, mais à en remplacer la seconde moitié par des points; on se fatigua pardessus tout des prétentions prodigieuses de Diderot à la vérité, à la naïveté, à la sensibilité, à la profondeur, à la vertu, etc., etc. Cette pédanterie et ces défauts avaient paru encore plus choquants dans *Le Fils naturel*, joué l'année précédente, et où le romanesque, les pleurnicheries, l'emphase et l'ennui des sermons sont portés au comble (1). Diderot écrivit d'amples théories à l'appui de son système dramatique : tout ce fatras est depuis longtemps oublié, et mérite de l'être. Il est bon cependant de remarquer que Diderot réussit complètement de l'autre côté du Rhin. Les bons Allemands donnèrent en plein dans le système. Il faut entendre Bouterweck louer Diderot sur le naturel et la vérité de ses drames : « Il avait un tact si délicat à saisir les rapports moraux, tant de talent « pour imiter dans ses écrits le langage naturel « de la vie commune!... Bien qu'il s'avance pas « à pas comme un géomètre, mesurant sa route « dramatique d'après ses principes, et calculant « très-méthodiquement l'effet de chaque scène et « presque de chaque mot, néanmoins il évite, à « force d'art, l'apparence d'un travail tendu. Il « y a peu de pièces de théâtre plus naturelles que « *Le Père de famille* et *Le Fils naturel* (2). »

(1) Pallssot affirme que l'on ne put aller jusqu'au bout de la première représentation; cela est inexact. On voit dans la correspondance de La Harpe que *Le Fils naturel* fut joué deux fois.

(2) T. VI, p. 372 de l'édition allemande.

(1) *Regrets sur ma vieille robe de chambre*.

(2) Mais non les réponses de mademoiselle Voland. Cette perte paraît regrettable.

Schlegel, dont le goût s'était un peu formé au contact de la France et à l'école de madame de Staël, juge plus sainement : « Le style de ces deux drames est en général maniéré au dernier point ; les personnages ne sont rien de moins que naturels, et ils se rendent insupportables par un froid bavardage sur la vertu, qui ne conviendrait qu'à des hypocrites, et par l'abus fastidieux d'une sensibilité larmoyante. « Nous autres Allemands pouvons dire avec raison : *Hinc illæ lacrymæ* ; de là viennent toutes ces larmes dont notre scène a été depuis inondée (1). »

Si c'est aux théories de Diderot que nous devons Sedaine, il faut leur pardonner ; mais il est probable que *Le Philosophe sans le savoir* serait aussi bien venu au monde sans *Le Père de famille*. Hormis *Le Philosophe*, ce *Père de famille* a été le père d'une famille déplorable, et qui de nos jours n'est pas encore tout à fait éteinte ; car ce qu'on a appelé *l'art romantique*, avec son faste de vérité à tout prix, n'était qu'un réchauffé des vieux systèmes de Diderot. C'est là qu'on trouverait les meilleurs arguments pour démontrer l'excellence des trilogies modernes les plus indigestes et les plus arrogamment absurdes.

Nous voici parvenus au grand monument de Diderot, *l'Encyclopédie*. Commencée en 1749, elle était arrivée en 1758 au septième volume. D'abord ce ne devait être qu'une traduction de l'ouvrage anglais de *Chambers*, une spéculation comme celle du *Dictionnaire de Médecine* de James, que Diderot venait de terminer. Peu à peu l'idée s'agrandit dans la tête des associés Diderot et D'Alembert. Diderot rédigea le *Prospectus* et le *Système des connaissances humaines* ; D'Alembert fit la préface, qui est demeurée un de ses principaux titres littéraires et philosophiques. Rousseau se chargea de la musique ; Diderot, de l'histoire de la philosophie ancienne, sans compter qu'il devait, avec D'Alembert, revoir tous les articles. Ils s'adjoignirent un nombre considérable de collaborateurs. Malheureusement la précipitation nuisit au choix ; mais à coup sûr les ouvriers de la tour de Babel ne furent jamais animés d'un zèle plus vif ni d'une plus haute espérance. Voltaire s'enrôla avec cet enthousiasme qu'il savait si bien rendre contagieux. Tout ce qu'il y avait en France de libres penseurs accourut se ranger sous la bannière de *l'Encyclopédie*. Aussitôt, en face du parti philosophique, se forma un parti soi-disant religieux : sous les yeux de l'Europe attentive, la lutte fut ouverte entre l'esprit de progrès et l'esprit de résistance ; l'un avait pour soi la force du talent, l'autre avait la force du pouvoir.

Les jésuites, qui ont la réputation de se glisser partout où ils prévoient la puissance, avaient voulu s'introduire aussi dans *l'Encyclopédie*

pour travailler à la partie théologique, et se mettre avec Diderot, puisque Diderot n'avait point voulu se mettre avec eux. Leur concours avait été repoussé : on ne voulut d'eux pas plus que des jansénistes. Alors le cri de ralliement contre *l'Encyclopédie* fut *Impiété, irréligion !* La cabale n'attendit pas même l'apparition de l'ouvrage pour le diffamer. Abraham Chaumeix, ancien convulsionnaire de Saint-Médard, publia ses *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*. Vint ensuite *La Religion vengée, ou réfutation des auteurs impies*, en vingt volumes, du P. Hayer, récollet. Un père jésuite nommé Le Chapelain, dans un sermon prononcé devant le roi, fulmina contre *l'Encyclopédie*. Le théatin Boyer, ancien évêque de Mirepoix, le célèbre inventeur des billets de confession, ne manqua pas aussi de prendre parti pour les ténèbres contre la lumière. C'était un homme puissant : il tenait la feuille des bénéfices ! D'Alembert, non pas effrayé, mais fatigué de ce déchainement de brochures, de libelles, de clameurs, des persécutions de toutes espèces, dont la religion était le prétexte, se retira de l'entreprise en répétant ironiquement son Virgile : *Deus nobis hæc otia fecit*. Il aimait en effet avant tout son repos.

Diderot demeura donc seul à supporter l'effort de la tempête. Elle fut longue et terrible ! L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, lança un mandement ; Omer Joly de Fleury, un réquisitoire. La cabale obtint un arrêt du conseil qui suspendait *l'Encyclopédie*, puis la révocation du privilège. Pompignan attaquait les philosophes jusqu'au sein de l'Académie ; Fréron, dans *l'Année littéraire*. L'avocat Moreau, dans ses *Cacouacs*, Palissot, dans ses *Petites Lettres*, ne cessaient de les harceler et d'appeler sur eux les rigueurs du pouvoir. Fort de la protection de madame de Robecq, et par conséquent de M. de Choiseul, Palissot osa produire en plein théâtre une satire impudente et scandaleuse, où il jouait les *philosophes* en général, et particulièrement Diderot, dont le nom est à peine déguisé sous celui de *Dortidius*. La sagesse, la parfaite raison, c'est-à-dire Palissot lui-même, s'exprime par la bouche de *Damis*. Palissot appelle sans façon Diderot une bête. Helvétius, Duclos, D'Alembert, tous les philosophes (ceux du moins que l'auteur avait en vue) sont des *bêtes* :

Mais moi, j'ose à mon tour les trouver ridicules ;

Et souvent la bêtise a fait des incroyables.

Cela est aussi vrai qu'élegamment tourné. A coup sûr la crédulité a fait plus de bêtes que la bêtise n'a fait d'incroyables.

Telle était d'un bout à l'autre cette burlesque satire, où l'on montrait Jean-Jacques Rousseau marchant à quatre pattes, et les philosophes français comme des charlatans, des persécuteurs et des filous qui enseignaient à voler dans la poche (1).

(1) *Cours de Littérature*, t. II, p. 304.

(1) D'Alembert écrit à Voltaire : « Le but de cette pièce

Diderot ne daigna pas répondre un mot, non plus que les autres. D'ailleurs, à qui se plaindre, à qui demander justice? La cour, le parlement, la Sorbonne, le théâtre, tout se réunissait contre la philosophie : *Poor lady!* s'écriait dans son temps Shaftesbury : « On prétend que la cabale a dit : *Oportet Diderot mori pro populo* (1). » Ils se turent donc, avec autant de dignité que de prudence.

Mais Voltaire ne se tut pas. C'était le seul qu'on eût épargné, ce fut le seul qui éleva la voix. Il criait, il s'indignait, il ripostait à l'ennemi, dans sa correspondance privée et dans ses œuvres publiques : « Les serpents, disait-il, appelés *je-suites* et les tigres appelés *convulsionnaires* se réunissent tous contre la raison, et ne se battent que pour partager entre eux ses dé-pouilles (2). » Il pressait fortement Diderot d'accepter les offres de Catherine, de fuir une terre ingrate, et d'aller en Russie achever, sous les auspices de la souveraine du Nord, le monument commencé à Paris pour la gloire de la France (3).

Voltaire alla jusqu'à lui faire remettre un mémoire anonyme où étaient exposés avec force les motifs qui devaient le décider à s'expatrier. Il était alarmé sérieusement : c'était au moment où l'on brûlait le chevalier de Labarre (4), âgé de dix-huit ans, pour avoir chanté une chanson de corps-de-garde et n'avoir pas salué une procession de capucins; et le conseiller Denis Pasquier, surnommé par Turgot le *boeuf-tigre*, avait déclaré en plein parlement que les tristes victimes d'Abbeville avaient puisé leur impiété dans l'école et les ouvrages des philosophes modernes; il avait nommé ces philosophes; c'était une dénonciation dans les formes. Assurément il était permis de partager les craintes du patriarche; mais l'âme de Diderot ne paraît pas avoir jamais connu la terreur. Sa réponse au mémoire de l'anonyme est éloquente, pathétique, et remplie des plus nobles sentiments. Il ne se dissimule pas à quels dangers il est exposé; il écrit, pour ainsi dire, en face de l'échafaud, mais il ne peut se résoudre d'abandonner sa belle-mère âgée, sa femme, sa fille, ses amis.

Un autre motif encore le retint, un motif de probité : il ne voulait pas compromettre les intérêts du libraire qui avait fait des avances pour l'*Encyclopédie*, et que son départ eût infailliblement ruiné. Ainsi, l'on eut beau insister, Diderot tint ferme. C'était Ajax sur son rocher, c'était l'homme juste et persévérant d'Horace,

est de représenter les philosophes non comme des gens ridicules, mais comme des gens de sac et de corde, sans principes et sans mœurs. Et c'est M. Palissot, maquerneau de sa femme et banqueroutier, qui leur fait cette leçon! »

(1) Voltaire à D'Alembert, 25 avril 1760.

(2) A madame d'Épinay, même date que la précédente.

(3) Voyez la lettre au comte de Schowalow, du 25 septembre 1762.

(4) Le 1<sup>er</sup> juillet 1766. Voyez la lettre de Voltaire à l'abbé Morellet, du 7 juillet.

résolu, plutôt que d'abandonner son œuvre, à s'enterrer sous les débris du monde. Mais que devint-il lorsqu'il découvrit que ce même libraire pour qui il se sacrifiait avec une si généreuse constance le trahissait indignement! Lebreton, épouvanté du bruit et des menaces, sans prévenir de rien le directeur de l'*Encyclopédie*, avait fait altérer clandestinement les épreuves après le *bon à tirer*. Quelle fut la surprise de Diderot un jour que, cherchant quelque chose dans un volume imprimé, il reconnut une falsification, puis une autre, puis une troisième, et s'assura finalement que toute la besogne avait été dépecée, rognée, mutilée, recousue, refaite! Il tomba dans un véritable désespoir, et voulait tout abandonner.

On parvint à le retenir et à le calmer : Si l'*Encyclopédie* avait des ennemis acharnés et nombreux, elle comptait aussi trois protecteurs puissants : madame de Pompadour, M. de Malesherbes et M. de Choiseul. Madame de Pompadour, apparemment par l'effet de la météorologie, avait dans l'esprit quelque chose du zèle d'Aspasie et de Léontium pour la philosophie. Elle protégeait les philosophes, et haïssait les jésuites sincèrement. Par malheur, on la perdit au plus fort de la persécution dirigée contre l'*Encyclopédie*. Il est vrai que, par compensation, les jésuites furent chassés cette même année. Restaient M. de Choiseul et M. de Malesherbes. Sans le secours efficace de M. de Choiseul, les dix derniers volumes de l'*Encyclopédie* n'eussent jamais paru. Quant à M. de Malesherbes, sa position de directeur de la librairie, qui parfois le gênait, lui fournissait aussi les moyens de rendre service. Un jour il fait prévenir Diderot que le lendemain il donnera l'ordre d'enlever ses papiers et ses cartons. Diderot, bouleversé, court chez lui : « Ce que vous m'annoncez là me chagrine horriblement. Comment en vingt-quatre heures déménager tous mes manuscrits? Et surtout où trouver des gens qui veillent s'en charger, et le puissent avec sûreté? — Envoyez-les tous chez moi, répond M. de Malesherbes; on ne viendra pas les y chercher. » Cela fut exécuté, et réussit parfaitement.

Pendant trente ans qu'il travailla à l'*Encyclopédie*, Diderot ne connut pas un jour de repos ni de sécurité. Lui seul probablement, de tout son siècle, avait reçu de la nature une trempe assez énergique pour résister et porter glorieusement le fardeau jusqu'au but. Diderot n'eût-il pas fait autre chose, la célébrité de son nom serait justifiée, et il conserverait des droits éternels à la reconnaissance de la philosophie.

Outre cette énergie morale, Diderot réunissait deux autres qualités non moins essentielles au fondateur de l'*Encyclopédie* : un amour sincère de la vérité, par conséquent un grand zèle à la chercher, et une aptitude qu'on pourrait appeler aussi encyclopédique. Diderot savait prodigieu-

sement, et de plus apprenait tout ce qu'il voulait, mais l'apprenait avec enthousiasme, et l'aussi bonne foi que si toute sa vie et sa capacité eussent dû se consommer dans cette étude. Il s'était chargé, dans l'*Encyclopédie*, des *arts mécaniques*; il se mit à les étudier, non pas théoriquement dans son cabinet, mais d'une manière pratique. Il passait des journées entières dans les ateliers : il commençait par examiner attentivement une machine, se la faisait expliquer, démonter, remonter; ensuite l'ouvrier travaillait devant lui; enfin, Diderot lui-même prenait la place de l'ouvrier, qu'il étonna plus l'une fois par son adresse et sa pénétration. Il se rendit ainsi familières les machines les plus compliquées, telles que le métier à bas et le métier à fabriquer les velours ciselés. Il finit par posséder très-bien l'art des tissus de toile, de la soie et de coton; et les descriptions qu'il en a données sont le résultat de son expérience.

De quoi ne s'est pas occupé Diderot? De quoi ne s'est-il point passionné? Et à qui jamais a-t-il refusé d'ouvrir libéralement le trésor de ses connaissances? Aussi pendant vingt-cinq ans son cabinet fut un magasin au pillage, une boutique où venait puiser qui voulait, hormis qu'on ne payait pas. Que vous plaît-il? de la philosophie, de la critique, de la physique, de la musique, de la peinture, de la sculpture, une harangue parlementaire, une épître dédicatoire, un plan de comédie, un sermon, de la grammaire, de la géographie? Parlez, vous serez servis à point nommé. Diderot faisait tout; c'était un écrivain public comme on n'en vit jamais, et comme on n'en verra plus. Il me faudrait, disait Raynal, quelques morceaux de philosophie oratoire, pour renforcer mon livre. Diderot saisissait sa plume, et lui écrivait un bon quart de l'*Histoire philosophique*, sans s'interrompre que pour une seule objection : Qui osera signer cela? — Moi, répondait l'abbé. Allez toujours. — « Mon cher Diderot, disait Grimm, voilà des nouveautés dont il faudrait rendre compte à mes princes allemands. Le temps me manque; j'ai envie de m'aller promener, de faire un voyage d'agrément; » etc. Diderot, selon son expression, prenait le tablier de la boutique, s'asseyait devant l'établi, et quand le maître reparaisait, on lui livrait sa besogne faite. L'autre aussitôt revenait à la charge : « Voilà le Salon ouvert, je voudrais bien parler du Salon à mes angustes lecteurs; cela donnerait un grand relief à ma correspondance, qu'ils payent si bien! — Mais c'est que je ne sais pas le premier mot des arts du dessin ni de la statuaire. » — Pendant trois ans, de 1765 à 1767, Diderot rédigea pour Grimm un compte rendu des *Salons*, qui est demeuré le modèle du genre et l'un des principaux titres de l'auteur. Après cela, les artistes accouraient demander les conseils d'un si bon juge. Diderot se courmentait neuf mois pour une madame Terrouche, Prussienne et peintre de son métier;

il lui quêtaît de l'ouvrage; il faisait contribuer pour elle toutes ses connaissances, grands, petits, riches ou pauvres, amis ou indifférents; il la sauvait vingt fois du For-l'Évêque; après quoi la Prussienne le payait de la plus noire ingratitude, et l'allait insultant, diffamant de tous côtés. Le philosophe n'y prenait pas garde, tout absorbé à rédiger les *Leçons de clavecin, ou principes d'harmonie* de Bemetzrieder. C'était le maître de sa fille, un Suisse, incapable de traduire ses idées en français. Heureusement Diderot avait appris la composition sous Rameau et Philidor : il faisait l'ouvrage de Bemetzrieder, ensuite il l'annonçait, le prônait et faisait le succès après avoir fait le livre.

Diderot, passionné pour la musique, était lié avec Grétry, qui faisait grand cas de son jugement et de ses conseils. C'est à Diderot que l'on doit le trio pathétique et harmonieux du second acte de *Zémire et Azor*. (Voy. *Mémoires de Grétry*, I, 225.)

Une femme vient trouver Diderot un matin : Monsieur, j'ai été la maîtresse du duc de La Vrillière, et je suis dans la dernière détresse. Je voudrais une pétition qui touchât le cœur de mon ancien amant. — Diderot, qu'aucune tâche n'effraye, lui dit : Asseyez-vous une minute, madame; nous allons essayer : « Monseigneur, « tant que j'ai pu vivre des présents de votre « tendresse, je n'ai pas imploré votre pitié. Mais « de toute la passion que vous m'avez montrée « il ne me reste que votre portrait : demain, si « vous ne soulagez ma misère, je serai obligée « de le vendre pour avoir du pain. » Le duc envoya cinquante louis. Quelques années plus tard, la pauvre femme revint, plus délaissée que jamais. Cette fois, il s'agit de lui procurer l'entrée aux Incurables. Diderot se remet à écrire : « Monseigneur, l'infortunée que vous avez aimée « va vendre le dernier soupir dans un galetas. Je ne « vous demande pas de prolonger une existence « que vous avez si cruellement empoisonnée : « je ne désire qu'un lit aux Incurables pour y « mourir. Si vous ne me procurez cette retraite « honteuse pour tous deux, je me ferai porter à « l'hôpital, j'y mourrai avec vos lettres à la « main, et c'est de l'hôpital qu'elles vous seront « renvoyées. » — Le succès fut complet : le duc de La Vrillière fit admettre son ancienne maîtresse aux Incurables.

La complaisance et le talent de Diderot étaient si connus, qu'un marchand de pommade lui vint demander un *Avis au public* pour cette pommade, qui faisait croître les cheveux. « Mon père, dit madame de Vandeuil, rit beaucoup; mais il écrivit la notice. »

Diderot accorda souvent ses conseils et les secours de son intelligence à des solliciteurs plus relevés que des marchands de pommade et d'anciennes femmes galantes. Voltaire le consultait sur ses tragédies : « J'attends avec impatience les réflexions de *Pantophile* Diderot sur *Tancrede*.

Tout est dans la sphère d'activité de son génie : il passe des hauteurs de la métaphysique au métier d'un tisserand, et de là il va au théâtre (1). »

Quelques années plus tard, Voltaire lui envoie sa comédie du *Dépositaire* à présenter aux comédiens. En même temps Diderot reçoit les *Dialogues* de l'abbé Galiani sur le commerce des blés, et en corrige les épreuves ; il rend le même service au baron d'Holbach. Cependant le dauphin meurt : il s'agit de lui élever un mausolée dans la cathédrale de Sens. M. de Marigny s'adresse à Cochin ; Cochin recourt à Diderot, et Diderot lui envoie cinq projets à choisir. Enfin, la ressource de tous les gens embarrassés, c'était la tête de Diderot ; la chambre du philosophe était un cabinet de consultation universelle, le rendez-vous de tous les besogneux en tous genres. On n'y refusait l'aumône à personne ; imaginez ce qui s'y présentait ! Il reçut pendant quatre ans un pauvre diable sans pain, un nommé Glénat, qui savait des mathématiques et avait une écriture superbe. Diderot le gardait à dîner, lui donnait des souliers, des habits, de temps en temps la pièce de vingt-quatre sous, intéressait à lui toutes ses connaissances, et lui mendiait des pratiques. Il lui procura de la sorte quelques manuscrits à copier, des manuscrits tels qu'il en pouvait sortir de chez Damilaville ou de chez le baron d'Holbach. Ce n'était pas, à coup sûr, des apologies de la religion chrétienne. Grimm était sur le point d'en faire son secrétaire, quand on découvrit que cet honnête Glénat était un espion de police envoyé par M. de Sartines.

Cette aventure fit sur Diderot l'impression qu'on devait en attendre ; mais il était d'une si excellente nature, qu'il avait beau être victime de sa bonté, jamais il ne voulut s'en corriger ni s'en repentir. Attrapé de la veille, il était le lendemain tout prêt à se laisser duper au beau premier venu qui voudrait en prendre la peine, et il n'en fallait pas prendre beaucoup !

Le parti antiphilosophique se montrait infatigable. Pour riposter vigoureusement à ses attaques, il fut question d'introduire Diderot à l'Académie. Voltaire surtout déploya dans cette affaire un zèle extrême. Il en écrit à tout le monde : à D'Alembert, à D'Argental, à Duclos, à madame d'Épinay ; il veut gagner à sa cause madame de Pompadour. Il prie, flatte, presse, conspire, intrigue ; tout ce zèle et cette habileté furent en pure perte. Louis XV, pressenti à ce sujet, déclara qu'il ne sanctionnerait pas la nomination de Diderot : *Il a trop d'ennemis*. Parole pusillanime et indigne d'un roi, car à quoi bon le pouvoir souverain si vous n'osez même consentir que d'autres rendent justice au mérite ? Dès ce moment il n'en fut plus jamais question, et Diderot n'en témoigna ni peine ni plaisir.

Ce désagrément fut bien compensé par le témoignage d'estime que lui donna publiquement l'impératrice de Russie. Diderot, manquant d'ordre, et avec mille petites fantaisies ruineuses de bouquins, de peintures, d'objets d'art, n'entendant rien à ses propres affaires, d'ailleurs le moins intéressé de tous les mortels, Diderot se voyait, sur le penchant de l'âge, totalement dénué de fortune ; et il avait une fille, le seul de ses quatre enfants qu'il fût parvenu à élever. Pour lui assurer une dot ou un avoir quelconque, il résolut de vendre sa bibliothèque. L'impératrice de Russie, informée par son ambassadeur, M. de Galitzin, de ce parti, qui est pour un homme de lettres la dernière extrémité, acheta la bibliothèque de Diderot quinze mille francs, à condition qu'il la lui garderait, et consentirait d'en être le bibliothécaire avec un traitement annuel de mille francs. Deux ans plus tard, Catherine, informée que cette pension avait été oubliée (probablement à dessein), pour éviter désormais un pareil inconvénient, fit compter tout de suite à Diderot cinquante mille francs pour cinquante années d'avance : « Me voilà, écrit Diderot, obligé en conscience de vivre cinquante ans (1). »

En 1773 Diderot partit pour aller à Pétersbourg remercier sa bienfaitrice. Il réussit pleinement auprès de la Sémiramis du Nord. Catherine le trouva de près ce qu'elle l'avait estimé de loin ; elle lui donna l'entrée de son cabinet tous les jours, depuis trois heures jusqu'à cinq ou six. Elle lui faisait l'honneur de le consulter, et de discuter avec lui des questions de politique et de philosophie. Diderot parlait avec une franchise et une liberté que lui-même s'étonnait parfois de voir si bien accueillis. L'impératrice le combla de bontés, lui accorda toutes ses demandes. Ne pouvant le garder en Russie, elle-même veilla aux préparatifs de son départ, et lui donna pour le reconduire un des officiers de sa cour, homme d'esprit et galant homme. Aussi Diderot, de retour à La Haye, écrivit : « Ce n'est pas seulement un voyage agréable que j'ai fait, c'est un voyage très-honorable : on m'a traité comme le représentant des honnêtes gens et des habiles gens de mon pays (2). »

L'impératrice l'avait chargé de publier les plans et statuts de divers établissements fondés par elle pour l'instruction de la jeunesse. Il comptait s'en occuper en Hollande ; mais, n'ayant pas trouvé un libraire à son gré, il ne le fit qu'à Paris, où il revint directement, sans vouloir passer par Berlin. Le roi de Prusse l'y avait cependant invité, mais ce n'était pas de bon cœur : Frédéric aimait trop le pouvoir absolu pour goûter beaucoup les écrits et la liberté de parole de Diderot. Il y avait entre ces deux hommes une antipathie dont le roi avait laissé

(1) A. Thirlot, du 19 novembre 1760. La réponse de Diderot est du 28 novembre elle est curieuse, par la liberté de la critique.

(1) Lettre à M \*\*\*, du 29 décembre 1767. (*Correspondance de Diderot.*)

(1) A Mademoiselle Voland, 15 juin 1774.

échapper des marques (1); aussi le philosophe ne jugea pas à propos d'accepter la politesse de son soi-disant confrère (2).

Diderot rentrait en France à soixante-et-un ans. Le froid et l'eau de la Néva avaient beaucoup altéré sa santé, qui ne se rétablit jamais bien. Il se remit à travailler : il publia, outre son *Voyage de Hollande*, plusieurs contes et romans, dont le plus célèbre est *Jacques le fataliste*, tant de fois réimprimé. C'est un commérage d'histoires enfilées les unes au bout des autres, sans aucun rapport, au hasard d'une conversation entre Jacques, son maître, et une hôtesses de cabaret. Il serait malaisé de dire ce qu'a voulu prouver l'auteur dans cet ouvrage, car on n'y saisit aucun but ni aucun progrès d'idée. Le commencement, la fin, ne s'y distinguent pas du milieu. Nageon lui-même reconnaît qu'on aurait dû en jeter au feu les trois quarts. Il n'y aurait guère à sauver que l'histoire de M<sup>me</sup> de La Pommeraye, qui se venge d'un amant infidèle en lui faisant épouser une fille perdue. En somme, *Jacques le fataliste* est un personnage cynique, qui n'a pas l'excuse de la gaieté, fatigant et insipide par la prétention d'être plaisant et original.

*La Religieuse* vaut mieux, littérairement parlant. Il y a un intérêt suivi, un progrès qui attache le lecteur. C'est une peinture effroyable de la vie des couvents de femmes et des désordres où elle peut se jeter. Diderot se complait à les représenter avec une énergie qui parfois révolte la pudeur la moins susceptible. Il n'était pas nécessaire d'aller si loin pour atteindre son but, et l'on sent qu'ici l'écrivain est conduit par le besoin de sa cause bien moins qu'entraîné par les goûts de sa nature. Toutefois, et mettant à part les passages auxquels je fais allusion, *La Religieuse* ne paraît le chef-d'œuvre de Diderot en ce genre. Il y a de l'éloquence, de la terreur, du naturel, et de la sensibilité vraie; le cadre même de son récit a sauvé l'auteur de quelques-uns de ses défauts habituels.

Mais le principal ouvrage de Diderot, à la fin de sa carrière, est *l'Essai sur les régnes de Claude et de Néron*. C'est, sous une autre forme, un éloge de Sénèque.

Cet ouvrage, comme tous ceux de Diderot, est lardé de déclamations bouffies et de digressions

(1) « On dit qu'à Pétersbourg on trouve Diderot raisonneur ennuyeux : il rabâche sans cesse les mêmes choses. Ce que je sais, c'est que je ne saurais soutenir la lecture de ses livres, tout intrépide lecteur que je suis. Il y règne un ton suffisant et une arrogance qui révolte l'instinct de ma liberté. » (A D'Alembert, janvier 1774.) N'était-ce pas plutôt l'instinct de sa tyrannie ?

(2) « L'édition de l'autre volume s'est faite à Berlin, où je n'ai pas voulu passer, quoique j'y fusse invité par le roi ». (A mademoiselle Voland, 15 juil. 1774.) Cela n'a pas empêché l'auteur de l'article DIDEROT dans la *Biographie Michaud* (M. Pictet) de raconter l'entrevue de Frédéric et de Diderot : « Le monarque philosophe ne montra qu'indifférence et froideur pour le moderne Platon. Diderot revint donc à Paris, assez peu content du roi. » Voilà comment on entend dans ce livre la véracité toutes les fois qu'il s'agit des philosophes du dix-huitième siècle.

disparates au sujet annoncé par le titre. C'est que le sujet véritable, constant, unique de Diderot, c'est Diderot lui-même. C'est de lui que nous vient cette mode, si accréditée chez quelques modernes, de mettre en avant à tout propos sa personnalité, ses goûts, ses sympathies et ses antipathies. Ainsi la querelle de Diderot et de Rousseau occupe une large place dans l'éloge de Sénèque. Ils s'étaient liés dans leur jeunesse, en 1742, et tout à coup, dans l'automne de 1758, ils se brouillèrent à jamais, après seize ans d'intimité. Il est difficile de dire au juste à qui appartenaient les premiers torts; cependant, je crois qu'il faut les attribuer à Jean-Jacques.

Madame de Vandeuil, parlant de la brouillerie de son père avec Rousseau, dit que « c'est un tripotage de société, où le diable n'entendrait rien... Au demeurant, si quelqu'un peut deviner quelque chose de ce grimoire, c'est M. de Grimm; s'il n'en sait rien, personne n'expliquera jamais cette affaire. » Elle ne croyait pas rencontrer si juste; mais M. de Grimm s'est bien gardé de rien expliquer (1)!

Un mot du maréchal de Castries, conservé par Chamfort, nous montre combien la querelle de Jean-Jacques et de Diderot occupait le public et mettait en émoi jusqu'aux salons de la plus haute société : « Mon Dieu, disait le maréchal, partout où je vais, je n'entends parler que de ce Rousseau et de ce Diderot. Conçoit-on cela? des gens de rien, qui n'ont pas de maison, qui sont logés à un troisième étage! En vérité, on ne peut pas se faire à ces choses-là! »

Diderot tomba malade au mois de février 1784; c'était une légère attaque d'apoplexie, dont les suites le conduisirent au tombeau. Cependant il y eut quelque répit, qui donna un peu d'espoir à sa famille. Le curé de Saint-Sulpice vint plusieurs fois visiter son paroissien (Diderot logeait depuis trente ans à l'angle de la rue Saint-Benoît et de la rue Taranne). Leurs entretiens se passèrent à merveille, hormis que Diderot refusa toujours la petite rétractation que le curé sollicitait. « Cela, disait le prêtre, ferait pourtant un bien bel effet dans le monde! — Je le crois, répondait le philosophe; mais avouez que ce serait un impudent mensonge. » Alors ils se permettaient à causer sur quelque sujet où ils s'entendaient mieux : la morale, les bonnes œuvres, l'humanité, etc.

(1) Voyez, au livre des *Confessions*, ce que Jean-Jacques pensait de Grimm et de Diderot comparés, et combien il jugeait Diderot le meilleur des deux. Sur toutes ces tracasseries, voici le témoignage recueilli de la bouche même de M<sup>me</sup> d'Houdetot : « Elle pensait que Diderot avait abusé de l'ascendant que Rousseau lui avait laissé prendre sur lui, et qu'il le traitait en dur régent; et cela sous prétexte qu'il (Rousseau) ne voulait pas vivre à la manière qui convenait à ces messieurs, mais à celle qui lui convenait à lui-même. Elle confirmait que Grimm avait attaqué la paix intérieure de Rousseau par la mère de Thérèse Levasseur. »

(Notice manuscrite sur M<sup>me</sup> d'Houdetot, par J. Lebreton, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.)

L'appartement de Diderot était au quatrième, et sa bibliothèque au cinquième; il ne pouvait plus monter sans danger. Grimm recourut encore à l'impératrice; et Catherine, prenant jusqu'au bout à sa charge la dette de la France, fit donner à son bibliothécaire un superbe logement rue de Richelieu. Le philosophe quitta donc son taudis pour un palais. Il en jouit douze jours. Le 29 juillet au soir, il reçut ses amis; on parla philosophie, et Diderot déclara, s'il faut en croire Naigeon, que « le premier pas vers la philosophie, c'est l'incrédulité ». Ce fut son dernier mot. Il mourut le lendemain, et le curé de Saint-Roch l'enterra dans son église, dans la chapelle même de la Vierge, où le philosophe demeura tranquillement, et où il est encore.

On s'est plu à faire du nom de Diderot un épouvantail d'athéisme. Or, voici en quels termes ce prétendu athée a parlé de la religion chrétienne : « Ce fut alors que je sentis la supériorité de la religion chrétienne sur toutes les religions du monde : quelle profonde sagesse il « y avait dans ce que l'aveugle philosophie appelle la folie de la croix. Dans l'état où j'étais, « de quoi m'aurait servi l'image d'un législateur « heureux et comblé de gloire? Je voyois l'innocent, le flanc percé, le front couronné d'épines et expirant dans les souffrances; et je me disais : Voilà mon Dieu, et j'ose me plaindre! » (*La Religieuse*, Env. chois., I, 72.) Qu'aurait pu dire de mieux Bossuet ou Fénelon? Et notez que Diderot lorsqu'il s'exprimait de cette façon sublime avait quarante-sept ans. On montrerait ainsi dans ses œuvres cent passages aussi explicites; mais qui les regarde? Non; la prescription y est acquise: Diderot fut dans le dix-huitième siècle le porte-étendard de l'athéisme.

Deux hommes ont surtout contribué à faire à Diderot cette réputation : La Harpe, par haine; Naigeon, par amitié.

La Harpe, ex-jacobin, ex-bonnet rouge de 93, converti par madame de Genlis, devenue elle-même une mère de l'Église, imagina de réparer toutes les erreurs de sa jeunesse philosophique et de son âge mûr républicain en calomniant Diderot. Il ajouta donc à son *Cours de Littérature* un volume intitulé *Philosophie du dix-huitième siècle*, qui semble écrit uniquement dans le but de noircir ou déchirer Diderot (1). Il s'en donne le plaisir à peu de frais, car il ne lui en a coûté que trois mensonges. La Harpe attribue à Diderot le *Code de la Nature*, qui est de Morelly; — la *Lettre au père Ber-*

*thier sur le matérialisme*, qui est de l'abbé Coyer; — et les *Principes de Philosophie morale*, qui sont d'Étienne de Beaumont, avocat de Genève. Les dévots de l'espèce de La Harpe ont fait voir trop souvent qu'à leurs yeux la foi dispense de la bonne foi.

Quant à Naigeon, c'est une autre affaire. Il crut faire beaucoup pour la gloire de son maître défunt en lui prêtant ses propres doctrines; or, on sait que Naigeon était monomane d'athéisme. Chargé de l'édition des *Œuvres complètes* de Diderot, il profita d'une si belle occasion, et n'hésita pas de glisser çà et là dans le texte original des suppléments de sa façon. Dans la notice en tête des *Œuvres choisies* de Diderot, j'ai relevé une de ces falsifications impudentes qui permet d'en supposer bien d'autres, et frappe d'une suspicion légitime l'édition tout entière. Dans la préface de cette édition, Naigeon parle de papiers volants autographes de Diderot, d'après lesquels il a restitué nombre de passages, mais il s'est bien gardé de signaler aucun de ces passages à l'attention de la critique. Lui seul d'ailleurs avait vu ces papiers volants, qu'il eut bien soin d'annéantir avec tous les matériaux de son édition; en sorte que la fraude est aujourd'hui consommée et le mal irréparable : probablement on ne parviendra plus à débarrasser le véritable texte des impuretés de Naigeon, et il faut renoncer à l'espoir de posséder jamais une édition sincère, authentique, des *Œuvres* de Diderot; le pur et le contre s'y heurteront toujours. C'est peut-être la punition de la facilité avec laquelle pendant toute sa vie Diderot prit en main les thèses les plus contradictoires, n'y voyant que matière à déclamation et un sujet d'exercice pour son intarissable verve. Mais à examiner les choses de près, il est impossible de voir un athée bien ferme, un matérialiste bien convaincu dans celui qui a composé l'article PROVIDENCE de l'Encyclopédie, qui avait au plus haut point (ce sont ses propres expressions) le sentiment de l'immortalité; qui écrivit au sculpteur Falconnet tant de lettres éloquentes sur le désir de transmettre son nom aux siècles à venir. Les principaux écrits de Diderot parurent pour la première fois sous le titre d'*Œuvres philosophiques* de M\*\*\*; Amsterdam (Rey), 1772, 6 vol. in-8°. L'édition de ses *Œuvres complètes*, par Naigeon, parut à Paris, 1798, 15 vol. in-8°; — *Œuvres choisies de Diderot*, dans la Biblioth. Française de MM. Didot.

F. GÉNIN.

*Notice sur Diderot*, par Mme de Vandoul (en tête des *Œuvres posthumes*). — *Corresp. de Grimm*. — *Corresp. de Voltaire*. — *Mémoires de l'abbé Morellet*. — *Mémoires de Marmontel*. — Naigeon, *Mémoires sur Diderot* (dans l'éd. Brière). — *Vie de Diderot* (en tête des *Œuvres choisies* en 2 vol.) — Barbier : *Nouv. Suppl. au Cours de Littérature* de La Harpe.

(1) En 1771 La Harpe ayant remporté le prix de poésie, Diderot avait ainsi apprécié la pièce couronnée : « Cela commence froidement, continue et finit froidement. Ce sont des vers ordinaires les uns au bout des autres. Encore s'ils renfermaient une idée grande, douce et touchante, on pourrait pardonner ce cruel asthme qui décale une poitrine étroite, une tête sans essor. C'est une eau fade, qui distille goutte à goutte, etc. » Diderot avait trouvé l'*Éloge de Fénelon* dépourvu de chaleur, de sentiment, d'éloquence. Ces jugements et quelques autres pareils étaient envoyés aux augustes correspon-

dants de Grimm, et couraient l'Allemagne. C'était plus qu'il n'en fallait pour blesser l'orgueil de La Harpe d'une plaie incurable; et il ne manqua point l'occasion de s'en venger, quand il fut devenu, selon l'expression de Chénier, le grand Perrin Dandin de la littérature.

**DIDIER** ou **DIZIER** (Saint), en latin *Desiderius*, évêque de Langres, né près de Gênes, martyrisé à Saint-Dizier (Champagne), vers 264. Il était pauvre paysan, et labourait la terre lorsque le peuple de Langres fut inspiré d'aller le retirer de la charrue pour lui confier le pouvoir épiscopal. Saint Dizier se soumit humblement à la volonté de Dieu, et accepta les hautes fonctions qui lui étaient offertes d'une façon si inattendue. Warnachaire, qui a écrit la vie de ce prélat, rapporte « que de simple et ignorant que Didier était, il devint tout d'un coup un grand docteur et un savant interprète de l'Écriture ». D'après le même chroniqueur, Chrocus, roi Vandale, étant venu ravager les Gaules sous le règne de l'empereur Gallien, Didier et les principaux habitants de Langres allèrent au-devant du monarque barbare, afin d'obtenir qu'il épargnât leur ville. Chrocus ne tint nul compte de leurs supplications, et les fit mettre à mort, dans un lieu qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Dizier. Guillaume de Durfort, évêque de Langres, retrouva le corps de son prédécesseur, le 19 janvier 1314. Il en détacha diverses parties, qu'il envoya à Gênes, Bologne, Arles, Avignon, etc. Le reste du corps est conservé à Langres, dans les églises de Saint-Mammès et de Saint-Didier. Malgré le récit de Warnachaire, l'époque de l'existence de saint Didier est très-incertaine. En Languedoc et en Italie on l'appelle *Dizier*, *Desery* et *Dresery*; dans les Pays-Bas, *Désir*; quoi qu'il en soit, l'Église l'honore le 23 mai.

Les Bollandistes, *Vitæ Sanctorum*. — Baillet, *Vies des Saints*, II. — Foillet, *Elog. clar. Lingon.* — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*.

\* **DIDIER** (Saint), martyr, décapité à Pouzoles, vers 303. Il était lecteur de saint Janvier, évêque de Bénévent, et eut la tête tranchée avec lui et plusieurs autres chrétiens, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Le corps de saint Didier et celui de saint Feste furent portés à Bénévent. Les Grecs célèbrent la fête de ces martyrs le 21 avril et le 19 septembre, et les Latins seulement le 19 septembre.

Tillemont, *Mémoires ecclésiastiques*, V. — Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DIDIER** ou **DESIDERIUS**, évêque de Nantes, mort en 452. Il est beaucoup parlé de cet évêque dans les écrits des Pères de l'Église en France. Saint Paulin de Nole, qui mourut en 431, lui écrivit en commun avec sa femme Thérésie. Les évêques Léon de Bourges, Eustochius de Tours, et Victorinus du Mans, lui adressèrent la lettre synodique du concile de Bourges en 451. On croit aussi que ce fut à Didier que Sulpice Sévère dédia sa Vie de saint Martin de Tours.

Simart, *Histoire abrégée des évêques de Nantes*. — Le Brun des Marettes, *Epistolæ S. Paulini*, etc., notes. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

**DIDIER** (Saint), archevêque de Vienne, né à Autun, massacré à Chalarine, près Lyon, le

23 mai 608. Il fut élevé, depuis l'année 558, par saint Namat ou Namace, saint Philippe et saint Ver, tous trois successivement évêques de Vienne. En 596, Didier fut choisi pour leur succéder. Comme il professait les belles-lettres et la littérature antique, il fut accusé auprès de saint Grégoire le Grand d'enseigner les doctrines païennes à ses disciples. Saint Didier se disculpa facilement; mais ayant repris la reine Brunehault sur sa conduite déréglée, cette princesse convoqua un synode à Chalons-sur-Saône, et l'an 603 Didier fut déposé et relégué dans une île du Rhône nommée *Levise*, qui semble être l'île Barbe, près de Lyon. Quatre ans après, la reine le rappela et le rétablit sur son siège. Didier n'en continua pas moins ses critiques, et chercha à soustraire le roi Thierry à la domination de son aïeule. Brunehault résolut alors de se défaire de ce prélat incommode; elle s'entendit avec Aridius, évêque de Lyon, et comme Didier revenait de la cour de Bourgogne, des meurtriers l'assommèrent à coups de pierre et de bâton, dans un village nommé *Prisciniacum* ou *Pistriniacum*, sur le bord de la Chalarone. Ce lieu, situé dans le pays de Dombes, à sept lieues de Lyon, a pris le nom de *Saint-Didier de Chalarone*. Le corps de Didier fut transféré dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul de Vienne (*extra muros*), le 11 février 1620, par saint Éthère, évêque de Vienne. On prétend que la tête de saint Didier est à l'abbaye d'Einsiedlen, ou Notre-Dame de l'Ermitage en Suisse; quelques autres de ses reliques sont à Saint-Gall. On ne sait pourquoi cet évêque, victime d'une intrigue de cour, se trouve dans le catalogue des martyrs; néanmoins, l'Église fête saint Didier le 11 février et le 23 mai. Adon Mombrice et le père Chifflet ont fait paraître des vies de saint Didier. Jonas parle beaucoup de ce prélat dans sa Vie de saint Colomban.

Frédégaire, *Chron.*, cap. XXXIII, p. 423. — Grégoire de Tours, cap. XXXII. — Abbon, *Chron.* — Baronius, *Annales*, année 612. — Du Saussay, *Martyrologe de France*. — Lelièvre, *Antiquités de Vienne*, chap. XXII. — Chouvier, *Histoire du Dauphiné*, liv. IX. — Canisius, *Antiquæ Lectiones*, VI. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, I, 195. — Baillet, *Vies des Saints*. — Sismondi, *Histoire des Français*, I, 428. — Abbé Velly, *Histoire de France*, I, 202.

**DIDIER** ou **GÉRY** (Saint), en latin *DESIDERIUS*, évêque de Cahors, né à Albi, en 595, mort à Wistrilingus (aujourd'hui Saint-Didier, en Quercy), le 15 novembre 655. Il était d'une famille très-puissante en Aquitaine. Il fut élevé, avec ses frères Siagrius et Rustique, à la cour de Clotaire II, roi des Francs, qui le nomma trésorier de la couronne. Siagrius fut fait gouverneur ou comte de l'Albigeois et duc de Marseille, et Rustique archidiacre de Rodez et abbé palatin, ou intendant de la chapelle du roi. Dagobert, fils et successeur de Clotaire II, maintint les trois frères dans leurs charges; Siagrius étant mort, Didier le remplaça dans le gouvernement de Marseille, sans néanmoins quitter sa

charge de trésorier. En 629, Rustique ayant été assassiné à Cahors, dont il était devenu évêque, les habitants, affligés de cet événement, choisirent Didier pour lui succéder. Didier gouverna son diocèse avec intelligence, et tout en amassant des richesses considérables fit beaucoup de bien à ses administrés. Il fit ceindre Cahors de murailles et construire plusieurs édifices. Ce prélat est honoré dans le midi de la France sous le nom de *saint Géry*. Ses ouvrages ont été perdus; mais il reste de lui seize *Lettres* ou épîtres adressées à des personnages importants de son époque, entre autres à Dagobert et à Sigebert III. Ces lettres ont été publiées par Henri Canisius, dans le tome V des *Antiquæ Lectiones*; par Marquard Freher, dans le *Corpus Historiæ Francicæ*; par Duchesne, dans le tome I des *Historiæ Francorum*; elles se trouvent encore dans la *Bibliotheca Patrum* et dans le tome IV de la *Collection des Historiens de France* de dom Bouquet.

Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, II. — Labbe, *Bibliotheca nova Manuscriptorum*, I. — Bellarmin, *De Scripturis ecclesiasticis*. — Du Saussay, *Martyrologe de France*. — Mabillon, *Analectes*. — Baillet, *Vies des Saints*, III. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, XII, 79.

**DIDIER**, duc de Toulouse, tué devant Carcassonne, en 587. Il était parmi les généraux de Chilpéric I<sup>er</sup>, roi de Neustrie, un des plus recommandables, par sa valeur et sa naissance. En 575, après la mort de Sigebert, roi d'Austrasie, Didier, qui commandait dans l'Aquitaine neustrienne, reçut de Chilpéric l'ordre d'envahir le Quercy et l'Albigeois. Il s'en empara, après avoir défait les troupes austrasiennes. Il était sur le point d'entrer en Limousin, lorsque Gontran, roi de Bourgogne, se détermina à prendre la défense de son neveu Childebert, enfant de cinq ans, que l'assassinat de Sigebert laissait sans soutien. L'armée des Bourguignons, commandée par le redoutable patrice Mummulus, rencontra celle de Didier près de Limoges. Le combat fut des plus acharnés; Mummulus y perdit cinq mille hommes et Didier vingt-quatre mille. Ce dernier fut obligé de fuir; mais, après la retraite du patrice, il attaqua Ragnovald, duc de l'Aquitaine bourguignonne, le battit et s'empara du Périgord et de l'Agenais, entra dans le Berry en 583, le ravagea et mit le siège devant Bourges. Gontran et Chilpéric ayant fait la paix, Didier reprit la route de Toulouse par la Touraine, qu'il pillait, quoique ce pays appartint à Chilpéric. Le monarque neustrien ayant été assassiné à Chelles, en octobre 584, Didier se rendit à Avignon, auprès du patrice Mummulus, qui avait alors Gondovald, fils adultérin de Clotaire I<sup>er</sup>, avec lui. Les deux ducs ayant réuni leurs troupes à Brives dans le Limousin, leur présentèrent Gondovald, et l'ayant soulevé sur un bouclier, ils le saluèrent roi, au détriment de Childebert. En même temps, Didier fit arrêter à Toulouse Rigonthé, fille de Chilpéric, qui allait en Espagne

épouser le Visigoth Reccarède; il confisqua les trésors de cette princesse, et s'attacha quelques-uns des seigneurs qui l'accompagnaient. Avec cette aide, Gondovald fut reconnu dans le Quercy, le Périgord, l'Angoumois, entra dans Toulouse, dont Didier maltraita l'évêque Magulfe, qui fut ensuite exilé ainsi que la princesse Rigonthé. Sur ces entrefaites, Gontran prit parti pour Childebert, et s'avança pour combattre Gondovald. Didier abandonna aussitôt la cause du prince qu'il s'était donné, et se retira dans les châteaux forts de l'Albigeois, d'où il fit sa paix avec Gontran. En 587, il revint habiter Toulouse avec sa concubine Tétradie, femme du comte Eulalius, seigneur auvergnat. Gontran ayant déclaré la guerre à Reccarède, roi des Visigoths, Didier marcha contre ce dernier, et vint assiéger Carcassonne. Lorsque les deux armées furent en présence, les Visigoths levèrent leur camp, et commencèrent un mouvement rétrograde. Didier, qui crut leur retraite sérieuse, se mit à les poursuivre; mais las de courir après une armée qui fuyait en ordre, il revint à son camp devant Carcassonne. Comme sa cavalerie, fatiguée, n'avait pu le suivre et que son infanterie s'était débandée au retour, il n'avait que peu de monde. Les assiégés, profitant du moment, firent une sortie, et le tuèrent après avoir taillé en pièces le peu de soldats qui étaient avec lui. Tétradie se retira à Agen; mais Eulalius la cita devant un synode d'évêques qui se tint en 590 sur les frontières de Gévaudan. Elle fut condamnée à restituer à son premier mari, outre ses propres biens, quatre fois autant qu'elle en avait emporté en le quittant, et tous les enfants qu'elle avait eus du duc Didier furent déclarés adultérins.

Grégoire de Tours, lib. V et VII. — Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, liv. VI. — Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale sous la domin. des cong. Germains*. — Sismondi, *Histoire des Français*, I. — Michellet, *Hist. de Fr.*

**DIDIER**, roi des Lombards, mort à Corbie, vers 775. Il était duc d'Istrie, et fut proclamé roi des Lombards à la mort d'Astolphe, en décembre 756. Ratchis, frère aîné d'Astolphe, qui avait déjà régné, puis s'était retiré dans un cloître, disputa quelques mois la couronne; mais le pape Étienne III l'obligea à rentrer au Mont-Cassin. Le saint-père reconnut Didier, à la condition qu'il céderait à l'Église les terres que les rois lombards avaient reprises sur elle. Didier promit beaucoup; mais une fois affermi, loin de tenir sa promesse, il s'empara en 772 des villes de Ferrare, de Faenza et de Comacchio. Le pape Adrien eut recours au roi des Francs. Charlemagne saisit avec joie cette occasion d'intervenir en Italie. A la tête d'une puissante armée, il force les passages des Alpes en deux endroits, et après avoir mis en fuite Adalgise, fils de Didier, il oblige le roi lombard lui-même à se renfermer dans Pavie. Le siège de cette place fut aussitôt commencé (octobre 773); mais Charlemagne, désespérant de la prendre d'assaut, en

forma le blocus, et avec le reste de ses troupes, soumit Vérone et les autres villes principales. Pavie, pressée par la famine, fut enfin forcée d'ouvrir ses portes à Charlemagne, qui y fit son entrée en mai 774. En retournant en France, le roi des Francs emmena Didier et sa femme Ansa, et les relégua à Liège. Didier fut ensuite transféré dans un monastère à Corbie, où peu après il termina ses jours. Adalgise s'était réfugié à Constantinople. Ainsi finit le royaume des Lombards en Italie, après une durée de deux cent six ans.

Éginhard, *Annales*, p. 200. — Anastase, *Biblioth.*, p. 189. — Muratori, *Annali d'Ital.* VI, 230. — *Chronologie des Rois lombards*, dans *L'art de vérifier les dates*, IV, 389. — Sismondi, *Histoire des Français*, II, 239 à 247. — Leo et Botta, *Histoire d'Italie*, I, 107 à 112. — Michelet, *Hist. de Fr.*, II.

**DIDIER**, surnommé **LOMBARD**, théologien et controversiste italien, vivait en 1200. Il tira son surnom de son pays natal, et vint en France sous le règne de Philippe-Auguste. Il fut reçu docteur en Sorbonne, et occupa une chaire de théologie à Paris. Il était considéré comme un des plus savants professeurs de l'université qui écrivirent contre les moines mendiants. C'est pour cette raison que ces derniers l'ont mis au rang des hérétiques : c'est ainsi du moins que le qualifie saint Thomas d'Aquin. « Il est pourtant sûr, remarque l'abbé Moréri, que le pape Alexandre VI ne le comprit jamais dans ce nombre, non plus que Guillaume de Saint-Amour et les autres. »

S. Thomas d'Aquin, *Contra impugn. relig.*, cap. VI — Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*, III, 678. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — *Histoire littéraire de la France*, XVI, 22.

**DIDIER** (*Jean-Paul*), chef de conspiration français, né à Upie (Dauphiné), en 1758, décapité à Grenoble, le 10 juin 1816. Il était avocat au parlement de Grenoble à l'époque de la révolution; il assista le 21 juillet, en qualité de député de Grenoble, d'Alex et de quelques autres bourgs de la sénéchaussée de Valence, à la fameuse assemblée de Vizille. Cependant, il revint ensuite à des opinions beaucoup plus modérées, et traversa inaperçu les orages de la Convention et du Directoire. Nommé professeur à l'école de droit de Grenoble, lors de la réorganisation de l'instruction publique sous le gouvernement consulaire, Didier devint maître des requêtes au conseil d'État et conseiller à la cour de cassation. Lors de la restauration de 1814, il s'occupa d'un plan de conciliation entre les partisans de la révolution et de l'ancien régime, et se prononça fortement contre le gouvernement royal après les événements de 1815. Impliqué dans une conspiration tramée à Lyon, au commencement de 1816, il parvint à organiser un mouvement insurrectionnel dans le département de l'Isère. Pendant la nuit du 4 au 5 mai, il parut aux portes de Grenoble, à la tête de cinq ou six cents paysans, descendus de la Ma-

tésine et de l'Oisans, au cri de *vive l'empereur!* Didier ne trouva sous les murs de Grenoble que des ennemis disposés à le combattre, et fut obligé de fuir précipitamment à travers les Alpes, pour mettre sa vie en sûreté, après avoir vu disperser en quelques instants sa troupe inexpérimentée par les grenadiers de la légion de l'Isère, sur lesquels les conjurés dauphinois avaient, dit-on, compté. Les intelligences de Didier sur les divers points de la frontière lui donnèrent les moyens de gagner le territoire sarde. Bientôt les carabiniers piémontais, guidés par les indications d'un traître, s'emparèrent du chef d'une conspiration ourdie contre le gouvernement de Louis XVIII, et le jetèrent dans les cachots du roi de Sardaigne. Par suite d'une loi d'extradition, Didier fut livré aux autorités françaises, et traduit, dans le courant du mois de juin, devant la cour prévôtale de l'Isère, où siégeaient quelques-uns de ses confrères au barreau du parlement. Il montra pendant les débats une fermeté, une énergie qui ne se démentit pas un seul instant; loin de chercher à éloigner le coup qui le menaçait, il déclara qu'il avait été nu par le désir d'être utile à son pays; et lorsqu'on l'interrogea sur son but positif et ses complices, il répondit que le temps seul les révélerait. Le malheureux, condamné à mort sans long délai, fut promptement exécuté.

De Vaulabelle, *Hist. des deux Rest.* — Luby, *Hist. de la Rest.* — De Conny, *Hist. de la Rest.* — De Lamar tine, *Hist. de la Rest.*

**DIDIER.** Voyez **DISDIER**.

**DIDIER.** Voyez **SAINT-DIDIER** et **LIMOJON**.

**DIDIER DE SAINT-JUILLE.** Voyez **SAINT-JUILLE**.

**DIDIUS**, nom d'une famille romaine (*Didia gens*), qui ne commence à paraître dans l'histoire que vers la fin de la république. Cicéron appelle les Didius des hommes nouveaux (*novi homines*). Les membres les plus connus de la *gens Didia* sont :

\* **DIDIUS** (*Titus*), général romain, vivait vers 100 avant J.-C. Il battit les Scordisques, qui avaient envahi la province romaine de Macédoine, et obtint pour cette victoire les honneurs du triomphe. Suivant Florus, ce succès vint immédiatement après la défaite du consul C. Caton, en 114, et fut suivi par les victoires de Marcus Livius Drusus et de Marcus Minucius Rufus. De cette assertion on a conclu que Didius était préteur d'Illyrie, et qu'il repoussa en cette qualité les Scordisques, qui, après avoir défait Caton, ravageaient la Macédoine. Mais d'abord on ne voit pas vers cette époque de guerre qui ait pu nécessiter en Illyrie la présence d'un préteur; ensuite, est-il vraisemblable qu'un général décoré des honneurs du triomphe n'ait obtenu le consulat que quinze ans après la préture? On sait que ces magistratures n'étaient en général séparées que par un intervalle de deux ans. D'après Cicéron, Titus Didius triompha de la

Macédoine (*ex Macedonia*) ; il était donc chargé de la province de Macédoine, et non pas de celle d'Illyrie. Enfin, le renseignement de Florus est formellement contredit par la *Chronique* d'Eusèbe, qui place la victoire de Didius sur les Scordisques après le cinquième consulat de C. Marius, en l'an 100. Si on adopte la date d'Eusèbe, on trouve que deux années seulement séparent la préture de Didius de son élection au consulat en 98. Il eut pour collègue Q. Cecilius Metellus. Dans cette année les deux consuls firent rendre la loi *Cecilia Didia*. Plus tard Didius obtint le proconsulat d'Espagne, et remporta sur les Celtibériens des succès dont on trouve l'énumération dans Appien. D'après Salluste, il eut Sertorius pour tribun militaire. Il prit aussi part à la guerre Marsique, et selon Appien il y fut tué, au printemps de 89. Un passage de Plutarque (*Vie de Sertorius*, XII) le fait mourir dix ans après, dans un combat contre Sertorius ; mais il est probable que dans cet endroit le texte de Plutarque est fautif, et qu'au lieu de Δίδιος (Didius), il faut lire Φουφίδιος (Fufidius).

Florus, III, 4. — Eusèbe, *Chronique*. — Appien, *Hispanica*, 99 ; *Bel. Civil.*, 1, 40.

**DIDIUS** (*Marcus Salvius Julianus*), empereur romain, né en 103 de l'ère chrétienne, mort le 2 juin 193, régna sous le nom de *M. Didius Commodus Severus Julianus*. Il était fils de Petronius Didius Severus et de Clara Emilia, et petit-fils ou arrière-petit-fils de Salvius Julianus, si célèbre comme jurisconsulte sous le règne d'Adrien. Il fut élevé par Domitia Lucilla, mère de Marc-Aurèle. L'appui de cette princesse le fit élire parmi les vigintivirs. Il fut désigné questeur avant l'âge fixé par les lois. Marc-Aurèle lui conféra ensuite l'édition, puis la préture, et l'envoya commander en Germanie la vingt-deuxième légion primitive (*primigena*). Didius Julianus gouverna longtemps et avec équité la Belgique. Là il s'opposa avec le seul secours des auxiliaires provinciaux rassemblés à la hâte aux irruptions des Cauques, peuplade germanique, qui habitait sur les rives de l'Elbe. Ce succès lui valut les honneurs du consulat. Il défait aussi les Cattes. Nommé ensuite gouverneur de la Dalmatie, il délivra ce pays des incursions des peuples voisins. Après ce gouvernement, il reçut celui de la Germanie inférieure, et fut chargé à son retour du soin d'approvisionner l'Italie. Vers cette époque de sa vie, il fut accusé par un certain Sévère d'avoir formé avec Salvius une conjuration contre Commode. Ce prince, qui avait déjà fait périr pour la même cause un grand nombre de sénateurs et de citoyens, aussi illustres que puissants, craignait enfin la haine publique ; et, faisant condamner l'accusateur, il mit l'accusé en liberté. Celui-ci resta cependant quelque temps relégué à Milan, sa ville natale. Il gouverna ensuite la Bithynie ; mais, selon Spartien, il s'acquitta moins d'honneur dans ce gouvernemen-

que dans les autres. Nommé consul pour la seconde fois, en 179, il eut pour collègue Pertinax, à qui il succéda dans le proconsulat d'Afrique. Aussi Pertinax devenu empereur appelait-il Julianus son collègue et son successeur. Cette allusion à un fait déjà ancien était comme un présage de l'avenir.

Didius Julianus vivait à Rome, et, moitié par politique, moitié par goût, il dépensait dans le luxe et les plaisirs, au milieu des parasites et des flatteurs, la plus grande fortune de l'empire. Quoiqu'il eût déjà plus de soixante ans, l'élevation de Pertinax lui avait tourné la tête, et la soif du pouvoir s'était emparée de lui, malgré la faiblesse de son caractère. Adonné à la magie, occupation à laquelle se livraient alors des âmes bien autrement fermes que la sienne, il y trouvait un aliment inépuisable à ses espérances les plus hardies. Manlia Scantilla, sa femme, et Didia Clara, sa fille, patriciennes altières, dévorées encore plus que lui du désir de dominer, caressaient ses folies, et aiguillonnaient sans relâche ses irrésolutions. Un événement imprévu vint réaliser pour quelques jours les rêves ambitieux de Didius Julianus et de sa famille. Le 28 mars 193, trois cents prétoriens, sortant de leur camp, traversèrent la ville l'épée nue à la main, envahirent le palais et égorgèrent Pertinax ; puis rentrant dans le camp, ils y propagèrent l'insurrection. Les prétoriens, pour s'assurer l'impunité, résolurent de nommer eux-mêmes un empereur. Flavius Sulpicien, préfet de la cité et beau-père de Pertinax, se trouvait alors dans le camp, où il avait été envoyé pour apaiser la sédition. Voyant l'empire vacant, il chercha à l'obtenir ou plutôt à l'acheter des prétoriens. Le marché allait se conclure, lorsque Didius Julianus parut devant la porte du camp conduit par deux tribuns militaires, P. Florianus et Vectius Aper. Averti de ce qui se passait, il accourait pour faire une surenchère sur Flavius Sulpicien. Alors commença une scène qui paraîtrait incroyable si elle n'était attestée par Hérodien, par Spartien, et surtout par un témoin oculaire, le sénateur Dion Cassius. Voici le récit de ce dernier, tel qu'il existe dans l'*Abrégé* de Xiphilin. « Jamais Rome n'avait rien vu d'aussi infâme ni de si indigne d'elle. La souveraine puissance fut mise à l'enchère par ceux-là même qui avaient trempé leurs mains dans le sang de leur souverain, enchérie par Sulpicien, qui était dans le camp, et par Julianus, qui était dehors, et enfin portée à si haut prix, que chaque soldat en devait avoir jusqu'à cinq mille drachmes (4,800 fr.). Il y avait des personnes qui allaient dire à Sulpicien : « Julianus offre cette somme ; que désirez-vous donner davantage ? » Puis il allaient dire à Julianus : « Sulpicien nous donnera telle somme ; que donnerez-vous de plus que lui ? » Sulpicien l'aurait sans doute emporté, tant parce qu'il était au dedans du camp et que d'ailleurs il avait le gouvernement de Rome, que

parce qu'il avait offert le premier cinq mille drachmes par tête, si Julianus n'eût enchéri tout d'un coup à haute voix de douze cent cinquante drachmes (1,200 fr.) (1) et s'il n'eût en même temps montré le prix entre ses mains. Les soldats, éblouis d'une enchère si considérable, et craignant d'ailleurs que si Sulpicien avait l'autorité souveraine entre les mains, il ne vengeât la mort de Pertinax, comme Julianus les en avait avertis, proclamèrent celui-ci et le menèrent sur le soir à la place publique et au sénat avec les étendards, comme s'il eût été près d'entreprendre quelque expédition fort considérable. « Les sénateurs ne pouvaient qu'accepter le maître que les prétoriens leur amenaient. « Le jour suivant, dit Dion Cassius, nous allâmes le saluer, dissimulant avec art nos sentiments, et prenant garde de laisser paraître sur notre visage aucune marque de la tristesse que nous avions dans le cœur. Le peuple, bien loin d'user d'un pareil déguisement, déclarait franchement ses pensées, et se préparait ouvertement à l'exécution de ses desseins. Lors donc que Didius Julianus fut arrivé au sénat, comme il se disposait à offrir un sacrifice à Janus, tout le peuple s'écria d'une voix qu'il avait usurpé l'autorité souveraine, et qu'il était paricide. Julianus, faisant semblant de ne se point fâcher de ces cris, leur promit de l'argent ; mais ils méprisèrent ses promesses, rejetèrent ses offres, et crièrent qu'ils ne recevraient point les présents par lesquels il avait l'intention de les corrompre. Alors, ne pouvant plus modérer sa colère, il commanda que l'on fit mourir quelques-uns de ceux qui étaient les plus proches de lui ; mais le peuple, encore plus aigri de ce commandement, témoigna un plus grand regret que jamais de la mort de Pertinax, chargea d'imprécations l'usurpateur et ses soldats, et implora le secours des dieux. Ainsi le peuple, moins lâche que le sénat et plus soucieux de la dignité romaine, repoussait avec horreur le personnage à qui les prétoriens venaient d'adjuger l'empire. Un jour, à la suite d'une rixe avec les gardes de Julianus, le peuple courut aux armes, et se barricada dans le grand cirque, envoyant un défi aux prétoriens et les provoquant à une bataille décisive, que ceux-ci n'osèrent pas accepter. « Alors, dit M. Amédée Thierry, il se passa une scène imposante, mais triste, une des plus tristes sans doute dont l'histoire ait conservé le souvenir. Accablés par le sentiment de leur impuissance, des milliers d'hommes, dans une acclamation solennelle, firent appel aux armées de la république, leur remettant le soin de délivrer Rome des prétoriens et de leur empereur. Le nom de Pescennius Niger, qui commandait les légions de Syrie et que la multitude aimait, fut prononcé surtout avec une expression marquée de confiance et

d'affection ; on l'invitait à s'embarquer avec ses légions, à venir sans retard au secours de la ville, comme si chef et soldats eussent été là tout près pour entendre et pour obéir. Cet appel désespéré à des libérateurs en armes, ce cri d'angoisse poussé par la capitale du monde, n'expira pas sans écho sous les arcades du grand cirque ; il retentit d'un bout à l'autre de l'empire, soulevant sur son passage l'effroyable tempête qui bientôt le bouleversa tout entier. » Aussitôt que les événements accomplis à Rome furent connus dans les provinces, Pescennius Niger en Syrie, Septime Sévère en Illyrie, et Clodius Albinus en Bretagne, refusèrent de reconnaître l'autorité de Julianus, qui fit de son côté de vigoureux efforts pour se maintenir au pouvoir. L'Italie ne vit pas sans une profonde terreur l'armée de Pannonie déboucher des Alpes par Aquilée. On accourut, avec un empressement qui tenait moins de l'enthousiasme que de la peur, au-devant de Sévère, qui en quelques jours vint établir son camp non loin de la ville d'Interamne, à trois journées de Rome. « Quand Julianus, dit Dion Cassius, eut appris la nouvelle de la marche de Sévère, il le fit déclarer ennemi de l'empire par arrêt du sénat, et se prépara à une bataille. Rome fut changée comme en un camp, où l'on ne voyait que des préparatifs de guerre, et des soldats, des chevaux et des éléphants que l'on exerçait. Les habitants de la ville et les paysans d'alentour appréhendaient les violences des gens de guerre. Nous nous moquions des compagnies des gardes, qui s'étaient accoutumés à une vie molle et oisive se trouvaient hors d'état de s'acquitter du moindre de leurs devoirs. Les soldats tirés de la flotte qui était proche de Misène avaient oublié leurs exercices. De plus, les éléphants, effarouchés par la vue des chevaux, ne souffraient plus ceux qui les devaient monter. Mais rien ne nous excitait si fort à rire que de voir le palais fermé et environné de barricades ; car Julianus, se persuadant que jamais Pertinax n'aurait été tué par la sédition des soldats, si le palais avait été alors fortifié de la sorte, espéra que s'il avait le malheur de perdre la bataille, il y pourrait sauver sa vie. Il fit mourir quantité d'enfants pour exercer sur leurs corps l'art magique, dans la créance que s'il pouvait par le moyen de cet art découvrir les malheurs dont il était menacé, il pourrait aussi les éviter. Il envoya en outre plusieurs personnes pour assassiner Sévère par trahison. Mais lorsque celui-ci fut entré en Italie, qu'il eut pris Ravenne sans peine, et que ceux qui avaient reçu l'ordre de l'engager à s'en retourner ou de lui fermer les passages se furent déclarés pour lui, et que les compagnies des gardes dans lesquelles l'empereur avait mis sa principale confiance commencèrent à perdre courage, nous fîmes assemblés par Julianus, qui nous exhorta à lui donner Sévère pour collègue dans l'administration de l'empire. Cependant les

(1) Selon Spartien, Didius Julianus, au lieu de vingt-cinq mille sesterces (6,000 fr.) que Sulpicien avait promis aux soldats, leur en donna trente mille (7,200 fr.).

soldats des gardes ayant ajouté foi à des lettres par lesquelles Sévère avait promis qu'il ne leur serait fait aucun mal, pourvu qu'ils demeurassent en repos et qu'ils livrassent ceux qui avaient tué Pertinax, se saisirent des assassins et en donnèrent avis à Silius Messala, consul. Il nous assambla à l'heure même dans le temple de Minerve, et nous rapporta ce que les gens de guerre lui avaient fait savoir. Nous condamnâmes ensuite Julianus au dernier supplice, déclarâmes Sévère empereur et décernâmes les honneurs divins à Pertinax. Julianus fut tué dans son palais, et ne dit rien autre chose en mourant, sinon : « Qu'ai-je fait de mal, et à qui ai-je ôté la vie ? » Il vécut soixante ans quatre mois et quatre jours, et ne régna que soixante-six jours. » Manlia Scantilla et Didia Clara obtinrent à grand'peine de faire transporter son corps mutilé dans le tombeau de sa famille.

Didon Cassius, LXXIII, 11-17. — Sparlien, *Didius Julianus*. — Capitolin, *Pertinax*, à la fin. — Eutrope, VIII, 9. — A. Victor, *Césars*, XIX. — Zosime, I, 7. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. III. — Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, t. I, p. 374.

**DIDON** ou **ÉLISE**, reine de Carthage, vivait dans le neuvième siècle avant J.-C. Selon les uns, elle était fille de Bélus, roi de Tyr; selon les autres, d'Agénor ou de Carchédon. Le testament du père de Didon l'avait déclarée héritière du trône conjointement avec son frère Pygmalion; mais celui-ci obtint du peuple de le reconnaître pour unique souverain. Didon épousa alors Sichée, Sicharbas ou Acerbas, son oncle, grand-prêtre d'Hercule, et lui voua la plus vive tendresse. Bientôt Pygmalion la priva de son mari, qu'il fit massacrer au pied des autels, dans l'espoir de s'emparer ensuite de ses immenses trésors. L'avidité du tyran fut trompée; Didon, accompagnée de plusieurs grands du royaume, s'embarqua, emportant dans sa fuite les trésors de Sichée. Après s'être arrêtée à l'île de Chypre, elle se dirigea vers l'Afrique, et aborda à quelque distance d'Utique, colonie tyrienne; on raconte qu'elle acheta des habitants autant d'espace de terrain qu'en pourrait entourer le cuir d'un taureau, et qu'ayant fait couper le cuir en courroies très-minces, elle obtint, grâce à ce stratagème, un espace assez vaste pour y fonder Carthage, l'an 878 avant J.-C., c'est-à-dire plusieurs siècles après Énée, que Virgile, par un de ces anachronismes qu'on ne pardonne qu'aux poètes, fait arriver à sa cour. Appien croit que Didon trouva Carthage toute bâtie, et qu'elle y ajouta seulement le quartier appelé *Byrsa*, mot qui en grec signifie *cuir*. Virgile, dans le premier livre de l'Énéide, fait allusion à l'histoire de la peau du taureau coupée en lanières. Tite-Live l'adopte; mais Polybe, Diodore, Strabon, Pausanias, n'en font pas mention.

Quelque temps après avoir fondé sa colonie, Didon fut recherchée en mariage par Iarbas ou Hiarbas, roi des Gétules. Toujours fidèle au sou-

venir de Sichée, elle le refusa, et Iarbas, regardant ce refus comme une offense, marcha contre Carthage à la tête d'une puissante armée. Alors Didon, qui ne pouvait opposer aucune résistance, demanda un délai pour apaiser les mânes de Sichée. Le terme expiré, elle fait préparer un bûcher, y monte et se perce le sein. Cette fin héroïque, qui couronne la vie de la fondatrice de Carthage, s'est effacée cependant devant la fiction de Virgile, et le nom de Didon rappelle bien plus à notre mémoire l'amante infortunée du chef des Troyens que la veuve toujours fidèle de Sichée. Mais aussi quelle idée sublime que celle qui donne pour origine à la haine des deux puissances rivales, Rome et Carthage, le désespoir de Didon, délaissée par Énée! Quel cri fait pour retentir dans la postérité que celui de cette amante qui en expirant lègue sa vengeance au peuple à venir! — Tous les auteurs qui en ont parlé s'accordent à peindre Didon comme très-belle et douée des plus hautes qualités. On lui donnait aussi le nom d'Élise (*Elissa*); celui de *Didon*, qui signifie, disent les uns, course errante, et, d'après les autres, femme vaillante, ou même meurtrière de son époux, lui aurait été donné postérieurement. [*Enc. d. G. du M.*]

Virgile, *Énéide*, et Comment. de Servius. — Justin, *Hist.*

**DIDOT**, célèbre famille d'imprimeurs français.

\* *Didot (François)*, syndic de la communauté des libraires, né à Paris, en 1689, mort le 2 novembre 1757, reçu libraire en 1713, est connu par de grandes et honorables entreprises, entre autres par la collection des *Voyages* de l'abbé Prévost, dont il était l'intime ami, ouvrage en 20 volumes in-4° (1747), parfaitement exécuté quant au texte, et orné d'un grand nombre de gravures et de cartes géographiques. Sa librairie, *A l'enseigne de la Bible d'Or*, établie d'abord rue Pavée, fut transportée, ainsi que son imprimerie, sur le quai des Augustins. Il éleva onze enfants, parmi lesquels Ambroise-François Didot et Pierre-François Didot suivirent la même carrière que leur père, et il eut pour gendres Guillaume Debure et Jacques Barrois, libraires célèbres tous deux. — La tante de François Didot, née en 1649, avait épousé le libraire Jean-Nic. Nyon, dont les ancêtres figurent au catalogue de la librairie dès 1580. Devenue veuve, elle exerça la librairie en 1698.

\* *Didot (François-Ambroise)*, fils de François, né à Paris, en 1730, mort le 10 juillet 1804. Destiné à la profession de son père, il avait reçu une bonne éducation et n'avait rien négligé pour acquérir toutes les connaissances que cette profession exige. Il s'y dévoua tout entier. C'est lui qui, sous le règne de Louis XV, commença à donner aux caractères typographiques d'exactes proportions et une coupe franche et élégante. On lui doit dans son art plusieurs perfectionnements, la fabrication du papier vélin et la presse à un coup, dont l'usage est devenu général. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, nous

citerons la *Collection dite d'Artois*, recueil de romans français, en 64 vol. in-18, exécutée par les ordres du comte d'Artois, dont Ambroise Didot était l'imprimeur; et la belle *Collection des classiques français*, in-18, in-8° et in-4°, imprimée par ordre de Louis XVI, pour l'éducation du lauphin, dans laquelle se trouve la Bible, en 2 vol. in-4°, et en 6 vol. 8°, éditions très-estimées du clergé, dont Ambroise Didot était aussi l'imprimeur. Toutes ces éditions et beaucoup d'autres de cet habile typographe sont de plus en plus recherchées. — Sa fille avait épousé Antoine Jombert, libraire instruit et fils de libraires amis des arts, et auteurs de quelques ouvrages d'architecture. Montucla en a parlé avec éloges dans son *Histoire des Mathématiques*.

\* DIDOT (Pierre-François), frère du précédent, imprimeur-libraire et fabricant de papier, né à Paris, en 1732, mort le 7 décembre 1795, s'occupa aussi de la fonte des caractères, auxquels il fit subir d'heureuses améliorations, ainsi qu'à l'art de la papeterie, à Essonne, où était sa fabrique. Il publia des éditions remarquables, parmi lesquelles on doit compter *l'Imitation de Jésus-Christ*, in-ol., 1788; le *Télémaque*, in-4°; et le *Tableau de l'Empire Ottoman*, in-fol., etc. Il était imprimeur le Monsieur (depuis Louis XVIII).

Trois de ses fils se distinguèrent dans la carrière typographique, le premier, Henri Didot, né en 1765, mort en 1852, se rendit célèbre comme graveur et fondeur en caractères et comme mécanicien. C'est à l'âge de soixante-six ans que Henri Didot grava pour ses éditions connues sous le nom de *microscopiques*, telles que les *Maximes de La Rochefoucauld* et l'*Horace*, les caractères qui sont le *nec plus ultra* de l'art. Leur petitesse est telle qu'il ne fut possible de les fondre qu'au moyen d'un moule de l'invention de Henri Didot, auquel il donna le nom de *polyhamatype*, attendu que cent lettres y sont fondues à la fois. Ces précieuses éditions ont été imprimées chez M. Didot jeune, et la composition en a été exécutée par le fils même de Henri Didot. Henri Didot avait épousé M<sup>lle</sup> Saugrain, dont la famille date parmi les imprimeurs dès 1596.

Le deuxième fils de Pierre-François Didot, connu sous le nom de *Didot Saint-Léger*, dirigeait la papeterie d'Essonne (1). C'est à lui que l'on doit la réussite de l'admirable invention de la machine pour la fabrication du papier dit *sans fin*, invention dont les premiers essais furent faits à Essonne, dans la papeterie de François Didot, son père, où Robert, l'un des contre-maitres, en avait conçu la première idée. Beaucoup de tentatives infructueuses furent faites à Essonne par MM. Didot Saint-Léger et Robert, et au Mesnil près Dreux par les soins de MM. Guillot et Robert; elles ne furent réalisées que par la persévérance de M. Didot Saint-Léger, qui se rendit en Angleterre,

lors de la paix d'Amiens. Après de grandes dépenses, qui ne découragèrent pas MM. Foudrinier, il la vit marcher pour la première fois dans leur établissement à Two-Waters, au bout de dix ans de travaux. Secondé par M. Donkin, M. Didot Saint-Léger parvint à porter au plus haut degré de perfection cette belle découverte, l'une des plus heureuses et des plus importantes de notre époque (1). En 1816 il revint en France la mettre à exécution, d'abord à Sorel, dans l'établissement de MM. Berthe et Grevenich, ensuite à Jean-d'Heures, dans la propriété du maréchal Oudinot. C'est là qu'il mourut.

Un troisième fils de François Didot continua l'imprimerie de son père, sous le nom de *Didot jeune*. On lui doit entre autres une belle édition, grand in-4°, du *Voyage du jeune Anacharsis*.

Une des filles de Pierre-François Didot épousa Bernardin de Saint-Pierre, qui fut quelque temps associé à la papeterie d'Essonne. C'est dans sa maison de campagne près de la papeterie que Bernardin de Saint-Pierre composa le roman de *Paul et Virginie* et qu'il vit naître ses deux enfants, auxquels il donna les noms de Paul et de Virginie. Celle-ci épousa le général de Gazan.

\* DIDOT (Édouard), fils de Didot Saint-Léger, est auteur d'une traduction estimable des *Vies des Poètes anglais les plus célèbres*, ouvrage du docteur Johnson, publiée en 1823, chez Jules Didot. Il est mort en 1825, à l'âge de vingt-huit ans.

\* DIDOT (Pierre), né en 1760, mort le 31 décembre 1853, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, fils aîné de François-Ambroise, qui lui avait cédé son imprimerie en 1789, se distingua par les soins qu'il apportait à son art, et qui méritèrent à son imprimerie l'honneur d'être installée au Louvre. Ce fut là qu'il exécuta les magnifiques éditions dites du *Louvre*, qui se composent 1° du *Virgile*, in-fol., publié en 1798, avec 23 gravures d'après de superbes dessins, composés par Gérard et par Girodet; 2° de l'*Horace* in-fol., 1799, orné de charmantes vignettes, dessinées par Percier et gravées par Girardet; 3° de *Racine*, 3 vol. in-fol., ornés de 57 gravures, exécutées par les plus habiles artistes, d'après les dessins de Prudhon, Girodet, Gérard, Chaudet, etc.; 4° enfin, des *Fables de La Fontaine*, avec les vignettes de Percier. A l'exposition des produits de l'industrie en 1801, l'édition du *Racine* fut proclamée par le jury la *plus parfaite production typographique de tous les âges*. Outre un grand nombre d'ouvrages non moins remarquables par leur perfection typographique que par leur importance, tels que l'*Iconographie grecque et romaine* de Visconti, les *Voyages de Denon*, etc., M. Pierre Didot publia une collection des chefs-d'œuvre français, format in-8°, dédiée *Aux amis de l'art typographique*, et digne en effet de cette destination. Ce typographe célèbre se distingua encore comme litté-

(1) C'est à Essonne et à Troyes que les plus anciennes fabriques de papier ont été créées en France, vers l'an 1300. Voir l'*Essai sur la Typographie*, par M. A.-Firmin Didot.

(1) Les mécaniques propres à la fabrication du papier *sans fin* sont connues en Angleterre sous le nom de *machines Didot*.

rateur. On lui doit la traduction en vers français du IV<sup>e</sup> livre de l'*Énéide*, celle du I<sup>er</sup> livre des *Odes d'Horace*, un recueil de Fables dédiées à Louis XVI, Paris, 1786, suivi d'une *Épître sur les Progrès de l'Imprimerie*. Dans un recueil publié en 1819, in-8°, il donna, sous le titre d'*Essai*, un *specimen* des différents caractères de son imprimerie. Chaque page, composée de pièces de vers de M. P. Didot, est imprimée avec un caractère différent.

\* *Didot (Jules)*, fils du précédent, a donné plusieurs, belles éditions, entre autres les *Œuvres de Rabelais*; *1 quattro Poeti Italiani*; la *Storia d'Italia da C. Botta*, in-8°; la *Collection des Poètes grecs* in-32, publiée par M. Boissonade; la *Collection des classiques français*, dans le même format; la *Biblioteca portatile Italiana*; les *Classiques français*, édition compacte en un volume; un *Voltaire complet* en 3 vol.; enfin, une charmante édition de *Don Quichotte*, in-32, etc., etc.

\* *Didot (Firmin)*, chevalier de la Légion d'Honneur et membre de la chambre des députés, né à Paris, en 1764, mort le 24 avril 1836, a soutenu comme imprimeur, et surtout comme graveur et fondeur, le nom illustré par son père, François-Ambroise Didot, et par Pierre Didot, son frère aîné. Ses beaux caractères d'écriture surpassèrent tout ce qui jusque alors avait été fait en ce genre. Les caractères romains les plus parfaits, tels que ceux qui ont servi à l'impression des éditions dites *du Louvre*, imprimées par Pierre Didot, ont été gravés et fondus par lui. Franklin lui confia son petit-fils pour lui enseigner l'art de la gravure. On doit à Firmin Didot l'invention du stéréotypage : il l'appliqua d'abord aux Tables de Logarithmes de Callet, ouvrage où la plus rigoureuse correction était indispensable, et qui est devenu exempt de fautes grâce à cette heureuse découverte. Tous les classiques français et la plupart des classiques italiens et anglais ont été publiés par lui selon le même procédé, format in-18. Ces éditions, dites *stéréotypes* (1), sont d'une correction rigoureuse, et le *Virgile*, qui est sans fautes et qui est orné de vignettes, se vendait quinze sous. Dans cette collection, tout volume perdu pouvait être remplacé au même prix : ce fut une sorte de révolution dans le commerce de la librairie. Les principales éditions sorties des presses de Firmin Didot sont *La Henriade*, in-4°; le *Camoens*, en portugais, in-4°; le *Salluste*, in-fol., etc. Il a publié, en société avec ses fils, un grand nombre d'éditions, dont les plus remarquables sont les *Ruines de Pompei*, par Mazois; les *Antiquités de la Nubie*, par Gau; le *Panthéon égyptien*, de Champollion; la *Collection des classiques grecs et français*; les *Tournois du roi René*, de M. Champollion-Figeac; les *Contes du gai savoir*, et l'*Historial du Jongleur*, imprimé en caractères dits *gothiques*, avec

(1) Mot inventé par Firmin Didot.

vignettes et fleurons imitant les anciennes éditions de Pigouchet, imprimeur du quinzième siècle.

Les hommes les plus distingués de la France et de l'étranger se plaisaient à visiter l'établissement de Firmin Didot, où les diverses branches de la typographie se trouvaient réunies. L'empereur Alexandre y vint en 1814 : il examina tout dans le plus grand détail, et confia à M. Didot deux jeunes Russes pour les instruire dans toutes les branches de la typographie.

C'est dans l'établissement de Firmin Didot que les imprimeurs des divers pays envoyaient leurs fils pour s'instruire dans l'art de la typographie; c'est là que se sont formés MM. Paul Renouard, Paul Dupont, Claye, Rignoux, Pinard, Brun, etc., et les premiers imprimeurs à Athènes, MM. Koromelas, Dobras, Apostolidès, ainsi que plusieurs missionnaires qui ont porté l'imprimerie dans les parties les plus reculées de l'Afrique et de l'Asie.

En 1827 M. Firmin Didot abandonna les affaires de sa maison à ses fils, pour se livrer entièrement aux affaires publiques comme député. Élu cette année à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), il vit son mandat trois fois renouvelé. Ami d'une sage liberté, il faisait partie de cette opposition modérée dont Royer-Collard était le chef, et il défendit en plusieurs occasions les intérêts de la librairie et la liberté de la presse.

Écrivain distingué en même temps qu'habile typographe, Firmin Didot est auteur de deux tragédies, *La Reine de Portugal*, représentée à Paris, et *La Mort d'Annibal*, remarquables par une fermeté de style qui rappelle quelquefois la manière de Corneille; on lui doit aussi une traduction en vers français des *Bucoliques de Virgile*, des *Chants de Tyrtée*, des *Idylles de Théocrite* : ces poésies jouissent d'une estime justement méritée; une *Notice sur Robert et Henri Estienne*, etc. Ces ouvrages semblaient devoir lui ouvrir les portes de l'Académie Française, lorsque la mort le frappa, à l'âge de soixante-douze ans.

\* *Didot (Ambroise-Firmin)*, fils aîné de Firmin, typographe, graveur, fondeur, libraire, membre du conseil municipal de la ville de Paris, ancien membre de la chambre de commerce, naquit à Paris, le 20 décembre 1790. Il dirige actuellement avec son frère HYACINTHE, né le 11 mars 1794 la maison Firmin Didot.

Après avoir fait d'excellentes études, et particulièrement celle de la langue grecque, ancienne et moderne, sous Coray (*voy.*), son maître et son ami, et s'être perfectionné dans la connaissance de cette langue au gymnase de Cydonie ville de l'Asie Mineure, il fut quelque temps attaché à l'ambassade de Constantinople. Avant de prendre la direction de la maison paternelle, il avait voulu visiter les terres classiques de l'Orient, et il parcourut la Grèce, la Turquie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine et l'Égypte. Dans ce voyage, il découvrit en 1816, dans la plaine de Troie, à l'extrémité de ce qu'on croit être le *Pergama* ou citadelle de Troie, plusieurs

constructions cyclopéennes ou pélasgiques, qui avaient échappé aux investigations du comte de Choiseul-Gouffier et de M. Chevalier (1).

En 1823, la Grèce, insurgée contre ses oppresseurs, fixa l'attention de l'Europe : M. Didot proposa le premier une *Souscription en faveur des Grecs*, dans une brochure publiée sous ce titre, et fut le principal promoteur du comité grec de Paris, que composaient les hommes politiques et les littérateurs les plus éminents de cette époque (2).

M. Ambroise-Firmin Didot a publié, avec son frère Hyacinthe, un grand nombre d'importants ouvrages, tels que les *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, par M. Champollion jeune; le *Voyage de l'Inde*, par Jacquemont; *L'Expédition scientifique des Français en Morée*; la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'Académie*; le *Dictionnaire Français-Arabe*, par Bochart; *La France littéraire*, de M. Quérard; la *Grammaire Égyptienne*, de Champollion, etc.

Les deux frères ont publié aussi une édition du *Glossarium mediæ et infimæ Latinitatis*, par Du Cange, où sont réunis dans un seul ordre alphabétique les travaux des bénédictins, de Dom Carpentier, d'Adelung et ceux qui sont lus au nouvel éditeur, M. Henschel.

La plus grande entreprise des deux frères, la nouvelle édition du *Thesaurus Græcæ Lingvæ*, est une de celles qui honorent le plus notre époque. Aucune ne saurait être plus nationale, puisque le fond de l'ouvrage appartient à notre illustre Henri Estienne. Mais depuis trois cents ans la science avait fait bien des progrès; bien des textes d'auteurs étaient alors incorrects, soit dans les manuscrits, soit dans les éditions publiées à cette époque; d'autres textes étaient inconnus encore; et pour remettre au niveau de la science l'admirable *Trésor* laissé par Henri Estienne, il fallait de savants et immenses travaux. La principale difficulté pour M. A.-F. Didot, qui pour répondre à un vœu paternel avait voulu exécuter cette docte entreprise, était de trouver des hommes dont les noms fussent dignes d'être placés à côté de celui d'Henri Estienne. Il établit une vaste correspondance avec les érudits les plus distingués des divers pays : la plupart répondirent à son appel, fait au nom de la science. Animés par le zèle de l'éditeur, MM. Ast, Boissonade, Cramer,

Hase, Jacobs, Osann, Rost, Schæfer, Struve, Tafel, etc., etc., s'empressèrent de le seconder, et les frères Dindorff, professeurs à Leipzig, prirent, conjointement avec M. Hase, la direction de cette entreprise, commencée d'abord avec le concours de MM. de Sinner et Fix. Dans les prolegomènes, M. A.-F. Didot a constaté l'authenticité des notes et additions écrites de la main même de Henri Estienne sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Vienne. Elles ajoutent un nouveau mérite à l'édition française.

M. Didot a trouvé le même zèle chez les érudits les plus distingués de tous les pays pour le seconder dans la publication de la *Bibliothèque des auteurs grecs*, où le texte, revu sur les manuscrits et complété d'un grand nombre de fragments inédits, est accompagné de traductions latines entièrement revues et souvent toutes nouvelles; leur fidélité rigoureuse sert de commentaire au texte, lequel est suivi d'Index nouveaux, plus complets que les précédents. Des commentaires accompagneront cette *Bibliothèque grecque* publiée dans le même format, grand in-8°, que la *Bibliothèque latine-française* dirigée par M. Nisard et que la *Bibliothèque française* qui est aussi accompagnée de notes des critiques les plus éminents. Cet ensemble forme déjà 200 volumes, équivalant à mille volumes ordinaires.

A côté de ces grandes entreprises, MM. Firmin Didot frères ont publié à des prix modiques des ouvrages non moins utiles à l'instruction du peuple qu'à celle des diverses classes de la société. L'un des plus importants est *l'Univers pittoresque*. Des savants, des voyageurs et des littérateurs distingués, animés du désir de populariser les sciences historiques et géographiques, ont apporté à ce recueil le tribut de leurs travaux, de leurs découvertes ou de leurs observations (1).

On doit à M. A.-F. Didot comme graveur un caractère nouveau, fort élégant, en anglaise cursive; il a gravé aussi pour une édition de *Tyrteé*, en grec, les poinçons d'un autre caractère, d'un genre également nouveau, ainsi qu'un grand nombre de types grecs, français, russes, etc., que leur fonderie expédiait dans tous les pays, où ils jouissent encore d'une réputation méritée. Malheureusement la multiplicité de leurs affaires obligea les frères Didot de céder, en 1840, à la *Fonderie générale* la partie de leur établissement relative à la fonte des caractères.

La maison de MM. Didot frères est peut-être la seule qui ait réuni sur une aussi vaste échelle

(1) M. A.-F. Didot a imprimé à un très-petit nombre d'exemplaires, destinés seulement à ses amis, des *Notes d'un Voyage fait dans le Levant en 1816 et 1817*. Ses observations inédites sur la Grèce ont été insérées par M. Ponqueville dans son *Voyage en Grèce*. Sa traduction française de *Thucydide*, accompagnée du texte et de commentaires, est estimée pour sa fidélité.

(2) Ce comité, qui a rendu de si grands services à la cause grecque, en excitant l'enthousiasme en sa faveur, était composé de MM. de La Rochefoucauld-Liancourt, de Châteaubriand, des ducs de Fitz-James, de Choiseul, de Dalberg, des comtes de Saint-Aulaire, Mathieu Dumas, Sébastiani, Alexandre de La Borde, de Lasteyrie, Alexandre de Lameth, d'Harcourt; de MM. de Staël, Ternaux aîné, Lafitte, Villemain, Benjamin Deslessert, Eynard, Lainé, de la Ville-Évêque, André Cottler, A.-Firmin Didot.

Pendant cinq ans M. Ternaux en fut le président, et M. Ambroise-Firmin Didot le secrétaire.

(1) Parmi d'autres publications non moins utiles et rédigées par les savants du plus grand mérite, nous citerons *l'Encyclopédie moderne* et la *Nouvelle Biographie générale*. Aux expositions de 1844 et de 1849, M. Ambroise-Firmin Didot, comme membre du jury, a été chargé du rapport sur toutes les Industries qui se rapportent à la typographie. En 1851, le jury international le nomma aussi rapporteur de la première exposition universelle à Londres. Son rapport, imprimé à l'imprimerie impériale, et son *Essai sur la Typographie* sont deux ouvrages qui constatent les progrès de l'imprimerie et des arts qui s'y rattachent, à partir de leur origine jusqu'à nos jours.

les diverses branches de la typographie, la gravure des poinçons, la fonte des caractères pour l'imprimerie, l'imprimerie, la stéréotypie, la librairie et la papeterie. Un seul atelier de dix presses mécaniques imprime chaque jour 140 rames de papier, c'est-à-dire la matière de 2,800 vol. in-8°. Dans leurs fabriques de papier, situées au Mesnil (Eure), près de Dreux, et à Sorel (Eure-et-Loir), les procédés les plus nouveaux et les plus ingénieux leur permettent d'exécuter aussi en un jour des feuilles de papier continu qui, sur une largeur d'un mètre et demi, occuperaient cinquante kilomètres de longueur. C'est à Sorel que la première mécanique a exécuté en France le papier dit *sans fin*, et c'est au Mesnil que ce papier a été pour la première fois séché au moyen de cylindres chauffés par la vapeur. Lorsque, par suite de l'emploi de ces mécaniques, un grand nombre de jeunes ouvrières se trouvèrent privées de travail, MM. Didot pour les occuper fondèrent une imprimerie dans leur papeterie du Mesnil; ils firent instruire et diriger ces jeunes filles de la campagne par des chefs habiles; et maintenant elles y exécutent la composition d'une grande partie des ouvrages publiés par leur maison. Une école gratuite, dirigée par des sœurs de la charité, a été fondée aussi pour leur éducation, par M. Hyacinthe Didot, membre du conseil général du département de l'Eure et titulaire de l'établissement du Mesnil.

Le plus jeune des frères Didot, *Frédéric-Firmin*, aidait dignement ses aînés dans les détails infinis de leurs établissements, qui entretiennent près de mille ouvriers, et dirigeait en particulier la fabrique de papier du Mesnil. La mort l'a frappé en 1836, peu de jours avant son père, M. Firmin Didot; il était âgé de trente-sept ans.

Les deux fils de MM. A. et H.-Firmin Didot secondent leurs pères dans leurs travaux héréditaires: l'un, M. Paul Didot, plus spécialement adonné aux sciences chimiques, a apporté à la papeterie, conjointement avec M. G. Barruel, un progrès important, par l'application du gaz acide carbonique au blanchiment des chiffons et plantes textiles (1); l'autre, M. Alfred Didot, plus particulièrement appliqué aux lettres, a donné en 1852 une traduction française des fragments inédits de Nicolas de Damas découverts à l'Escorial par M. Miller, et publiés pour la première fois par M. Ch. Müller dans la *Bibliothèque des auteurs grecs*.

A toutes les expositions de l'industrie, la médaille d'or a été décernée de père en fils à MM. Didot. [M. DE RIENZI, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec des additions par M. Hoefler.]

Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.* — *Conversat.-Lexic.* — *L'Illustration*, année 1855.

\* **DIDRON** (*Adolphe-Napoléon*), littérateur et archéologue français, né à Hautvillers (Marne), le 13 mars 1806. Après avoir suivi les cours de l'École de Droit, il se livra à l'étude de l'archéologie,

et parcourut à pied la Normandie, dont il visita les monuments. A son retour, il travailla à *L'Européen*, revue que rédigeaient MM. Buchez et Roux. En 1838 il fit à la Bibliothèque royale un cours public d'iconographie chrétienne, qu'il professa de nouveau en 1840, après avoir fait, en 1839, le voyage de la Grèce. Enlin, il fonda à Paris, en 1845, une librairie archéologique et une manufacture de vitraux historiés. M. Didron a été secrétaire du comité des arts et monuments établi jusqu'en 1853 auprès du ministère de l'instruction publique, et il en a rédigé le *Bulletin*, qui forme 4 vol. in-8°. On a de lui: *Iconographie chrétienne: Histoire de Dieu*; Paris, 1843, in-4°: cet ouvrage fait partie de la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, publiée par ordre du gouvernement; — *Manuel d'Iconographie chrétienne, grecque et latine, avec une introduction et des notes par M. Didron, traduit du manuscrit byzantin; Guide de la Peinture*, par le docteur Paul Durand; Paris, Impr. roy., 1845, in-8°; — *Annales Archéologiques*; Paris, 1844 et années suiv., 14 vol. in-4°. Ce recueil périodique, particulièrement consacré à l'archéologie du moyen âge, est rédigé par M. Didron, avec la collaboration des principaux archéologues, architectes, dessinateurs et graveurs. M. Didron a pris part à la rédaction de *L'Univers religieux*, de *L'Artiste*, de la *Revue de Paris*, et de la *Revue française*.

E. REGNARD.

*La Littérat. franc. contemp.* — *Docum. partic.*

**DIDYME** (Δίδυμος), grammairien d'Alexandrie, vivait vers 50 avant J.-C. Il était contemporain de Cicéron et de l'empereur Auguste. Les biographes anciens lui donnent la qualification d'*Aristarchien* (Ἀριστάρχειος), ce qui veut dire qu'il appartenait à l'école fondée par Aristarque, et non qu'il était le disciple du célèbre critique de ce nom. Il était, dit-on, fils d'un marchand de poisson salé. Il eut pour élèves Apion, Héraclide de Pont et d'autres critiques éminents. On le distingue des autres grammairiens du nom de Didyme par le surnom de *χαλκέντερος* (homme aux entrailles d'airain), c'est-à-dire critique impitoyable et travailleur infatigable; mais il lisait tant, il écrivait tant, qu'il oubliait et ce qu'il avait lu et ce qu'il avait écrit, ce qui lui valut de la part de Démétrius de Trézène le sobriquet, moins flatteur, de *βιβλιολάθας*, *oublier de livres*. Il lui arriva souvent de contredire dans ses derniers ouvrages ce qu'il avait soutenu dans les premiers. De tels oublis et de pareilles contradictions ne sont pas rares chez les compilateurs, et Didyme n'était pas autre chose, si on en juge par le chiffre considérable de ses productions: elles s'élèvent à trois mille cinq cents, si on en croit Athénée, et à quatre mille, d'après Sénèque. Dans ce calcul il s'agit, il est vrai, non d'ouvrages entiers, mais de *livres*, de volumes. Ils ont tous péri aujourd'hui. Les plus intéressants avaient pour objet la critique et l'interpré-

(1) *Nouveau Mode de Blanchiment, par l'adjonction de l'acide carbonique*; Paris, F. Didot frères, in 8°, 1835.

tation des poèmes d'Homère. Un de ces ouvrages traitait spécialement du texte homérique tel qu'il avait été constitué par Aristarque (περί τῆς Ἀριστάρχου διορθώσεως); on ne peut trop regretter la perte d'un livre qui devait contenir les détails les plus intéressants sur cette célèbre révision des poésies homériques. Quant aux petites scolies d'Homère, qu'on a longtemps attribuées à Didyme, elles ont été en effet extraites de ses ouvrages; mais elles sont d'une rédaction beaucoup plus récente, puisqu'on y parle de Plutarque, de Pausanias et de Jamblique. Les travaux de Didyme ne se bornèrent pas à Homère; il écrivit aussi des commentaires sur beaucoup d'autres auteurs classiques grecs, poètes et orateurs. On cite de lui des traités sur les poètes lyriques, et particulièrement sur Bacchylide et Pindare. La plus grande et la meilleure partie des scolies que nous possédons sur ce dernier poète est empruntée au commentaire de Didyme. Il en est de même des scolies qui existent sur Sophocle. Dans les scolies sur Aristophane, Didyme est encore souvent cité, et l'on sait qu'il écrivit des commentaires sur Euripide, Ion, Phrynichus, Cratinus, Ménandre et autres poètes dramatiques. Les orateurs athéniens Démosthène, Isée, Hypéride, Dinarque, etc., furent aussi commentés par Didyme. Outre ces nombreux commentaires, il avait écrit sur la diction des poètes tragiques (περί τραγωδομένης λέξεως) un traité dont on cite le vingt-huitième livre. Il composa sur la diction comique (λέξις κωμική) un ouvrage analogue, dont Hesychius a fait un fréquent usage, comme il l'avoue lui-même dans son épître à Eulogius. Un troisième ouvrage du même genre traitait des mots dont le sens était douteux, et comprenait au moins sept livres. Un quatrième parlait des locutions impropres. Il publia aussi une collection de proverbes grecs en treize livres (πρὸς τοὺς περὶ παροιμιῶν συντεταχότας), d'où sont tirés presque tous les proverbes contenus dans la collection de Zenobius. Enfin, Plutarque cite de Didyme un livre sur les lois de Solon, intitulé Περὶ τῶν ἀξίωνων Σόλωνος.

Le critique alexandrin paraît avoir été versé même dans la littérature latine, car il écrivit contre le *De Republica* de Cicéron un ouvrage en six livres, qui fut réfuté par Suétone. Didyme appartient à cette période d'épuisement où la littérature grecque achève de perdre tout ce qui lui restait d'originalité. Didyme lui-même peut être considéré comme le père de ces scoliastes qui se contentèrent désormais de compiler et d'abrégé les œuvres de leurs prédécesseurs.

Dans la collection des *Géoponiques*, on trouve différents extraits portant le nom de Didyme, ce qui ferait croire qu'il écrivit sur l'agriculture ou la botanique; mais on ne sait s'ils appartiennent à notre critique alexandrin ou à quelque autre écrivain du même nom. Il faut probablement distinguer du grammairien un Didyme natura-

liste, auteur d'un commentaire sur Hippocrate et d'un traité *Sur les marbres et sur les différentes espèces de bois* (Περὶ μαρμάρων καὶ παντοίων ξύλων), publié par A. Mai, comme un appendice aux fragments de l'*Iliade*; Milan, 1819, in-fol.

Athènes, IV, IX, XI. — Sénèque, *Epist.*, 88. — Macrobe, *Sat.*, V, 18. — Harpocrate, au mot ξηραλοιφεῖν. — Suidas, aux mots Δίδυμος et Τραγκύλλος. — Lehrs, *De Aristarchi Stud. Homer.* — Bækh, *Præfat. ad Schol. Pind.*, p. xvii. — Richter, *De Eschyl. Sophoclis et Euripidis Interpretibus Græcis*, p. 106. — Schneidewin, *Corpus Paramiogr. Græc.*, I. — Gräfenhan, *Gesch. der Klass. Philos. im Alterthum*, I, p. 405.

**DIDYME**, grammairien alexandrin, vivait probablement au commencement de l'ère chrétienne. On le distingue ordinairement du précédent par le surnom de Didyme le jeune (ὁ νέος). Suivant Suidas, il écrivit des Πιθανά (discours ou arguments propres à persuader), Περὶ ὀρθογραφίας et beaucoup d'autres excellents ouvrages. Cependant Suidas, dans un précédent article, attribue les Πιθανά (Πιθανῶν καὶ σοφισμάτων λύσεις) en deux livres à un certain Didyme Arius (voir l'article suivant).

Suidas, au mot Δίδυμος. — Eusèbe, *Præp. Evang.*, XI, 23. — Eudocia, p. 135.

**DIDYME ARIUS**, philosophe grec, qui vivait à Rome du temps de Néron, et qui composa divers écrits, un entre autres sur Platon; il ne faut pas le confondre avec le stoïcien Areus, que Suétone mentionne comme l'ami d'Auguste et de Mécène. Un autre Didyme, qui florissait aussi à Rome à la même époque, appartenait à l'école de Pythagore et écrivit des livres grecs sur la doctrine de son maître. Suidas le mentionne comme musicien habile.

Fabricius, *Biblioth. Græca*, I, 842; III, 148 et 650; VI, 363.

**DIDYME (Claudius)**, grammairien grec, d'une époque incertaine. Suivant Suidas, il releva les méprises que Thucydide avait commises contre l'analogie, et écrivit un ouvrage sur l'analogie parmi les Romains. Il fit aussi un abrégé des ouvrages d'Héracléon. On en trouve un fragment dans Stobée.

Suidas, au mot Δίδυμος, Stobée, *Sermon.*, 101. — Lersch, *Die Sprachphilos. der Alten.*, pp. 74, 143.

**DIDYME d'Alexandrie**, théologien grec, vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. A l'âge de quatre ans, et avant d'avoir appris à lire, il devint aveugle. Ce malheur excita en lui une soif insatiable de savoir. A force d'application, il parvint à posséder parfaitement la grammaire, la rhétorique, la dialectique, les mathématiques, la musique, l'astronomie, et la philosophie. A tout ce savoir profane il joignit une connaissance étendue de la littérature sacrée. Il se dévoua au service de l'Église, et ne se distingua pas moins par la pureté exemplaire de sa conduite que par son érudition. En 392, quand Jérôme écrivit son livre sur les illustres écrivains ecclésiastiques, Didyme vivait encore, et professait la théologie à Alexandrie. Il mourut en 396, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Comme professeur de théologie, il était placé à la tête de l'école des catéchumènes. Les personnages

les plus distingués de cette époque, tels que saint Jérôme, Rufin, Palladius, Ambroise d'Alexandrie, Evagrius et Isidore, sont cités parmi ses élèves. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages théologiques, lesquels sont presque tous perdus aujourd'hui. Il nous reste les suivants : *Liber de Spiritu Sancto*. L'original grec est perdu; mais nous en avons une traduction latine, faite par saint Jérôme, vers 386, et imprimée dans les œuvres de ce Père de l'Église. Cet ouvrage, qui ne formait qu'un seul livre, a été mentionné par saint Augustin et par Nicéphore. Il en a été publié des éditions séparées : à Cologne, 1531, in-8°, et par Fichte à Helmstædt, 1614, in-8° : cette dernière édition est la meilleure; — *Breves Enarrationes in Epistolas canonicas*. Cet ouvrage n'existe également que dans la traduction latine; il a été imprimé pour la première fois à Cologne, 1531, à la suite du précédent. Il se trouve dans toutes les collections des Pères de l'Église. La traduction latine est d'Épiphane, et fut faite à la requête de Cassiodore; — *Liber adversus Manichæos*. Cet ouvrage est probablement incomplet, puisqu'il ne contient pas un passage cité par saint Jean de Damas. On n'en publia d'abord que la traduction latine, par F. Turrian, dans l'*Apparatus Sanct., ad calc. Lit. D.*, de Possevin; Venise, 1603, et Cologne, 1608. Elle fut réimprimée dans plusieurs collections des Pères de l'Église, jusqu'à ce qu'enfin Combefis publia le texte grec dans son *Auctarium novissimum*; Paris, 1672, in-fol.; — *Ἐπι Τριᾶδος* (Sur la Trinité). Cet ouvrage, longtemps regardé comme perdu, fut découvert par J.-A. Mingarelli, qui le publia avec une traduction latine; Bologne, 1669, in-fol. On peut voir dans Fabricius et dans Cave la liste des ouvrages perdus de Didyme. Il faut distinguer Didyme le théologien du moine Didyme dont parle Socrate dans son *Histoire ecclésiastique*, IV, 33.

Socrate, IV, 25. — Sozomène, III, 15. — Rufin, XI, 7. — Théodoret, IV, 29. — Nicéphore, IX, 17. — Saint Jérôme, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, dans la *Bibliot. eccles.* de Lemire, — Guérick, *De Schola Alexandrina*, II, p. 332. — Cave, *Script. ecclesiast. hist.*, t. I, p. 153. — Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 129. — Cœllier, *Bibliothèque des Auteurs ecclés.*, t. VIII, p. 127. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IX, p. 296. — Golotwiler, *patrologie*, I, 439. — J. Mingarelli, *Vetera Testimonia de Didymo*; Romæ, 1764, in-4°.

\* **DIDYME**, écrivain médical grec, vivait probablement dans le troisième siècle après J.-C. Il est cité par Aélius et par Alexandre de Tralles, qui l'appelle homme très-sage (σοφώτατος); c'est peut-être le même que le Didyme d'Alexandrie mentionné par Suidas comme auteur de quinze livres sur l'agriculture, et souvent cité dans la collection des écrivains géoponiques. Ses ouvrages existaient, à ce qu'il semble, dans le dix-septième siècle, ou du moins on le croyait ainsi, puisque Saumaise s'attendait à recevoir d'Italie un manuscrit du *De Plantis* de Didyme.

Aelius, *Trab.*, II, 2. — Alexandre de Tralles, *De Med.*, VII, 13. — *Geoponica*, I, 5; II, 3, 14, 17, 26, édit. de Nicolaus.

\* **DIDYME**, artiste grec. Il n'est connu que par un vers de Martial, qui montre qu'il avait représenté des femmes dans des attitudes trop libres (*Quales nec Didymi sciunt puellæ*, Épigr., XII 43). On ignore si Didyme était peintre ou sculpteur sur métaux.

Welcker, *Kunstblatt*, 1327, n° 43. — Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn. Supplément au Catalogue des Artistes*, p. 283.

\* **DIDYME** (Saint), martyr, né à Alexandrie décapité dans la même ville, l'an 304. Il professa la religion chrétienne. Ayant appris que Théodore, jeune fille issue d'une famille noble d'Alexandrie, avait été condamnée à la prostitution à cause de sa foi, il prit un habit de soldat et simulait les façons d'un jeune débauché, il entra dans le logis où elle était renfermée changea d'habits avec elle, et lui donna les moyens de sortir sans être reconnue. Eustathius préfet augustal d'Alexandrie pour l'empereur Dioclétien, fit amener Didyme, le somma d'a postasier et de révéler le lieu où s'était retiré Théodore. Sur le refus de Didyme, Eustathius lui fit trancher la tête : quelques auteurs de martyrologes écrivent que Théodore ayant appris la condamnation de Didyme, vint se livrer, et mourir avec lui; mais les actes de saint Didyme, tirés de Bollandus, revus sur le texte grec et confrontés avec ceux rapportés par Surius, ne font pas la moindre allusion à cette circonstance. L'Église grecque honore saint Didyme le 5 avril, et l'Église latine le 13 du même mois.

Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, II, 65. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

\* **DIÉ** ou **DIUDONNÉ** (Saint), en latin *Deodatus*, solitaire, né à Bourges, vivait en 500. Il embrassa la vie monastique à Issoudun, sous la direction de saint Phalier, et se retira ensuite dans un ermitage près Chambord. Il y reçut la visite de Clovis I<sup>er</sup>, roi des Francs, qui lui donna l'argent nécessaire pour construire un monastère. Le lieu de cette fondation est signalé par un village du nom de Saint-Dié-en-Blaïsois. Le roi Louis fit mettre les reliques du saint dans une chaise d'argent; mais des voleurs dérobèrent le tout en 1518. L'Église honore saint Dié le 24 avril.

Bollandus, *Vitæ Sanctorum*. — Baiffet, *Vies de Saints*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DIÉ** (Saint), en latin *Deodatus*, évêque, mort à Jointures (Lorraine), le 19 juin 679 ou 68. Il était d'une famille très-puissante de la Neustrie et fut élu évêque de Nevers en 655. Il assista au concile de Sens en 657. Il quitta son évêché, se retira dans les montagnes des Vosges pour se livrer à la méditation. De là il passa en Alsace, devint supérieur du monastère d'Abresenne près Haguenau. Il bâtit ensuite un ermitage Engeville, près Bâle, mais les habitants l'obligèrent à l'abandonner. Il revint alors dans les Vosges, et peu après bâtit, au confluent de Meurthe et du Rotbach, le monastère de Jointures auquel Childéric II, roi d'Austrasie, donna tout

la vallée de Galilée. Sur ce lieu s'est élevée depuis la ville de Saint-Dié (Meurthe). Le chapitre de cette ville conservait en grande vénération le corps de saint Dié, relevé en 1003 par les soins de Beatrix, duchesse de Lorraine; mais en 1635 l'armée suédoise brûla la chaise et les reliques du saint.

Dom Luc d'Achery, *Spicil.*, III. — Dom Mabillon, *Anales Ordinis Sancti Benedicti*, III. — Surlin, *Vita Sanctorum*. — Bulteau, *Abrégé de l'histoire de saint Benoît*, III. — Lecointe, *Annales ecclésiastiques de France*. — Baillet, *Vies des saints*, II. — Abbé Riguet, *Mémoires pour la vie de saint Dié*; dans le *Système chronologique des évêques de Toul*. — Sainte-Marie, *Recherches historiques sur Nevers*.

\* **DIE** (Comtesse DE), femme poète du douzième siècle. Il y eut deux personnes de ce nom : toutes deux firent des vers, toutes deux furent aimées et chantées par des poètes provençaux : on peut conjecturer que c'était la mère et la fille. Rambaud d'Orange, amant de la première, mourut vers 1173; elle épousa ensuite Guillaume de Poitiers. La seconde, après le trépas de Guillaume d'Adhémar, se retira dans un couvent de Tarascon, et le chagrin abrégé ses jours. Il ne s'est rien conservé de ses écrits; mais il existe de la comtesse quatre pièces de vers, contenues dans des manuscrits du Vatican.

*Histoire littéraire de la France*, t. XIII, p. 472. — Raynaud, *Choix de Poésies des Troubadours*.

**DIEBITSCH-ZABALKANSKI** (*Jean-Charles-Frédéric-Antoine*, comte de DIEBITSCH et de NARDEN), général russe, né le 13 mai 1785, à la terre de Grossleippe (Silésie), mort à Kleczewo, le 11 juin 1831. Un de ses ancêtres s'était distingué dans la fameuse bataille de Liegnitz, livrée aux Mongols lors de leur invasion. Son père avait été aide de camp de Frédéric pendant la guerre de sept ans; il dirigea lui-même l'éducation de son fils, qui entra en 1797 dans le corps des cadets de Berlin. Il servit ensuite dans l'armée russe, avec laquelle il fit la campagne de 1805. Blessé à la main droite, à la bataille d'Austerlitz, il continua de se battre avec la main gauche. Après les batailles d'Eylau et de Friedland, il fut nommé capitaine; puis il profita de la suspension d'armes jusqu'en 1812 pour se perfectionner dans les sciences militaires, ce qui lui permit de passer dans l'état-major. Le 18 et le 19 octobre 1812, à la suite de sa belle défense d'un pont dont la conservation importait à la sûreté du corps d'armée de Wittgenstein, il fut élevé au grade de général major. Après la bataille de Lützen, il fut envoyé au corps d'armée de Barclay de Tolly, en Silésie, et chargé de concourir à la conclusion du traité secret de Reichenbach (14 juin 1813), entre la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre. A la bataille de Dresde, il eut deux chevaux tués sous lui. Après celle de Leipzig, il fut nommé lieutenant général par l'empereur Alexandre. Ce fut Diebitsch qui engagea les alliés, découragés, à reprendre leur marche sur Paris : aussi, lors de leur entrée dans cette capitale, Alexandre embrassa Diebitsch, en lui remettant l'ordre de Saint-Alexandre Nefski.

Après la paix, le général Diebitsch se maria, en 1815, à Varsovie, avec la baronne de Tornau, nièce du prince Barclay de Tolly. Du congrès de Vienne, où il se trouva ensuite, il fut envoyé en qualité de chef de l'état-major au premier corps d'armée, et attaché quelque temps après à la personne de l'empereur Alexandre, avec le titre d'adjutant général. En 1820 il fut nommé chef du grand état-major impérial, ce qui lui donnait le rang de major général de toute l'armée. Il accompagna Alexandre dans son voyage à Taganrog; et, revenu à Saint-Petersbourg, il déploya dans la révolte qui éclata dans cette capitale à la nouvelle de la mort de l'empereur (1825) les talents d'un homme d'état et ceux d'un militaire expérimenté. Nicolas, qui avait fait proclamer empereur son frère aîné, choisit Diebitsch pour porter à Varsovie la nouvelle de la mort de l'empereur Alexandre et de ce qui s'était passé à Saint-Petersbourg. De Varsovie il fut chargé d'aller à Moscou, pour recevoir et accompagner les dépouilles mortelles du souverain défunt.

A l'exemple de ce dernier, Nicolas lui accorda toute sa confiance, et le nomma successivement baron et comte; il lui confia aussi la direction des colonies militaires, enlevée au général de l'artillerie comte Arakhtchéf. Dans la guerre contre les Turcs, jusqu'à la paix d'Andrinople, en 1829, il s'acquit une grande renommée par la prise de Varna. Investi, au mois de février 1829, du commandement en chef de l'armée russe, il se signala par le passage du Balkan, ce qui lui valut le surnom de *Zabalkanski* (c'est-à-dire *Au-delà-Balkanien*), et bientôt après la dignité de feld-maréchal. Il arriva jusqu'à Andrinople, et se disposait à marcher sur la capitale de l'empire Othoman, lorsque les efforts de la diplomatie arrêtèrent ses progrès. L'année suivante il ouvrit la campagne contre les Polonais, et le 25 janvier 1831 il franchit la frontière de Pologne avec son armée. Après la sanglante bataille d'Ostrolenka, il transféra son quartier général à Kleczewo, près de Pultusk, où, atteint du choléra, dans la nuit du 9 au 10 juin 1831, il mourut le lendemain, peu de jours après l'arrivée du comte Orlov, que l'empereur avait dépêché de Saint-Petersbourg pour examiner l'état des choses et lui en rendre compte. Son corps fut transporté dans la capitale, mais son cœur resta déposé dans la cathédrale de Pultusk.

*Conversat.-Lex.* — *Le comte Diebitsch*; Dresde, 1831. — Sturmer, *La Mort du comte Diebitsch Zabalkanski*.

**DIECMANN** (*Jean*), philologue et théologien allemand, né à Stade, le 30 juin 1647, et mort à Kiel, le 4 juillet 1720. Après avoir fait ses études à Giessen et à Wittenberg, le sénat de sa ville le nomma recteur du collège. Chargé depuis de la surintendance des duchés de Brême et de Weser, il fut nommé plus tard professeur de théologie à l'université de Kiel. Diecmann, qui, au jugement de Morhof et de Jean Fabricius, joignit la dignité à l'érudition, a composé plu-

sieurs dissertations, énumérées dans le 6e volume de l'*Historia Bibliothecæ Fabricianæ*. Dans son *Traité du Naturalisme*, imprimé à Kiel, en 1683, et à Leipzig, en 1684, il réfute l'ouvrage et le système de J. Bodin. Indépendamment d'autres ouvrages écrits en latin, il a donné des préfaces remarquables à des travaux de théologie et d'érudition.

*Deutsche Real-Encyclopædie*. — Adclung, Suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

**DIEDERICH'S** (*Jean-Christian-Guillaume*), célèbre orientaliste allemand, né à Pyrmont, en 1750, et mort en 1781, à Königsberg. L'existence de ce savant fut trop courte pour qu'il pût réaliser toutes les espérances qu'avaient fait naître ses premiers travaux. En 1775 l'université de Gœttingue lui décerna les titres de docteur en philosophie et de professeur extraordinaire; en 1780 il fut nommé à la chaire de professeur de langues orientales à l'université de Königsberg. Meusel (*Dictionnaire des Écrivains allemands morts de 1750 à 1800*) indique la liste de ses ouvrages, dont nous rappellerons les principaux : *Spicilegium observationum quarumdam Arabicarum ad loca nonnulla V. T.*; Gœttingue, 1777, in-4°; — *Hebräische Grammatik für Anfänger* (Grammaire hébraïque à l'usage des commençants); Lemgo, 1778, in-8°; — Nouvelle édition, donnée par Hezel, en 1781. Diederichs a encore fourni plusieurs articles intéressants à quelques feuilles littéraires ainsi qu'à la *Bibliothèque orientale* de Michaelis. — Le *Hanover-Magazin* de l'an 1777 contient des observations curieuses de lui sur le voyage de Bruce en Égypte et en Abyssinie. S.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

**DIEDO** (*Francesco*), jurisculte vénitien, né à Venise, mort à Vérone, le 25 mars 1484. Il était d'une famille noble, et fit une étude approfondie du droit et de la philosophie. Reçu docteur à l'université de Padoue, il y prononça, en 1458, l'oraison funèbre de Bartolomeo Pagliarini. Il devint ensuite professeur en droit, et fut chargé en 1460 de rédiger les statuts de l'université padouane. En 1474 Diedo fut envoyé en ambassade près de Mathias Corvin, roi de Hongrie, pour engager ce monarque dans la guerre contre les Turcs. En 1481, Diedo fut encore député de Rome; le pape Sixte IV lui fit une brillante réception. Nommé en 1483 podestat de Verone, Diedo mourut peu après. On a de lui : *Vita S. Rochi*, insérée dans les *Vitæ Sanctorum* de Hareus, Cologne, 1630, in-8°, et dans la collection des Bollandistes; — des *Sermones* et *Epistolæ*, restés manuscrits.

Tirlhème, *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Pajarini, *Storia Vicentina*. — Michele Caricco, *Diarium Parmense*.

\* **DIEDO** (*Jacques*), historien italien, mort en 1748. Il fut sénateur de Venise, et laissa : *Storia della Repubblica di Venezia, della sua fondazione, sin' all'anno 1747*; Venise, 1751, 4 vol., gr. in-4°.

Adclung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

**DIEDO** (*Giovanni*), théologien italien, né à Bassano, en 1487, mort à Bologne, en 1553. Il était religieux de Saint-Augustin. Il remplit avec distinction les premières charges de son ordre. On a de lui : *Catechismus de arte Neapolitana*; Rome, 1547; — *Commentarii ex antiquis Patribus in Pauli Epistolâ ad Timotheum*; 1553; — *Expositiones in Epistolâ Petri, Jacobi et Juda, apostolorum*.

Ughelli, *Ital. sacra*.

**DIEDO** (*Jérôme*), écrivain vénitien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Discorso sopra la Vittoria naval dell' anno 1571*; Venise, 1588, in-4°.

Zeno, *Memoria de' Scrittori Veneti*. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, t. VII, p. 2.

**DIEDO** (*Jérôme*), de la famille du précédent astronome italien, vivait à Venise vers 1595. Il fut sénateur, orateur et astronome. On a de lui *Anatomia celeste*.

Zeno, *Memor. dei Scritt. Venet.*

**DIEDO** (*Louis*), de la famille de ce nom littéraire italien, mort en 1603, primicier de Saint-Marc. On a de lui : *Questioni grammaticali dell' arte poetica*.

\* *Memoria Mazuchellinum*, I.

\* **DIEFENBACH** (*Martin*), théologien allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, en 1661, mort en 1709, après avoir longtemps exercé dans sa patrie les fonctions de ministre. Il consacra ses efforts et ses veilles à la conversion des juifs, et il publia à ce sujet deux volumes in-4°, en allemand, quoique, suivant une mode alors assez commune, les titres soient écrits en latin : *Judeus convertendus*; Francfort, 1696; — *Judeus conversus*; 1709.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

\* **DIEFENBACH** (*Laurent*), linguiste allemand, né à Ostheim, en 1806. A quinze ans, alla visiter l'université de Giessen. Reçu docteur en philosophie, il vint à Francfort-sur-le-Mein, où il se livra à l'étude de la musique et des langues modernes. Après bien des tâtonnements et des aventures, il alla remplir à Solms-Laubach les fonctions de pasteur et de bibliothécaire. Loin d'interrompre alors ses travaux d'érudition, il entreprit plusieurs voyages pour les compléter; plus tard même il résigna pour s'y livrer tous ses emplois; puis il visita la Suisse, la Belgique et la France. Devenu citoyen de la ville d'Offenbach, il fut nommé député à l'assemblée préparatoire de Francfort, où il s'établit. Outre un nombre considérable de brochures de circonstance, on a de lui : *Gedichte* (Poésies), premier recueil; Giessen, 1840; 2° recueil, 1841; — *Ueber Leben, Geschichte und Sprach* (Sur la Vie, l'Histoire et la Langue); Giessen, 1835; — *Mittheilung ueber eine noch ungedruckte mittelhochdeutsche Bearbeitung de Sage von Barlaam und Josaphat* (D'un travail manuscrit au sujet de la légende de Barlaam et Josaphat); Giessen, 1836; — *Celtica*; Stuttgart, 1839-1842; — *Pragmatische deutsch*

*Sprachlehre* (Enseignement pragmatique de la langue allemande); Stuttgart, 1847; — *Lexicon comparativum Linguarum Indo-Germanicarum*; 1846-1851, 2 vol.; — *Ein Pilger und seine Genossen* (Un Pèlerin et ses Compagnons); Francfort, 1851; — *Eschenburg und Eschenhof*, roman; Francfort, 1851.

*Conversations-Lexicon.*

\* **DIEFFENBACH** (*Jean-Frédéric*), chirurgien prussien, né à Königsberg, en 1792, mort à Berlin, le 11 novembre 1847. Il fit ses premières études à Rostock; plus tard il s'adonna à la théologie. Après avoir fait comme volontaire les campagnes de 1813, 1814, 1815, dans un corps mecklenbourgeois de chasseurs à cheval, il reprit ses études théologiques; mais bientôt il les abandonna de nouveau pour se livrer à la médecine, surtout à la chirurgie, qu'il étudia successivement à Königsberg et à Bonn, en même temps qu'il donnait dans la première de ces deux villes des leçons d'escrime et de natation. Il suivit les cours des écoles de Vienne et de Paris, et fut reçu docteur à Wurtzbourg en 1822, en soutenant d'une manière remarquable une thèse intitulée : *Nonnulla de regeneratione et transplantatione*. Il s'établit enfin à Berlin, où son habileté dans les opérations chirurgicales lui acquit bientôt une grande réputation. En 1830 il fut nommé professeur et directeur de la clinique externe, et en 1840 chirurgien en chef de l'hôpital de La-Charité de cette ville. Outre son adresse manuelle, Dieffenbach savait inventer de nouveaux instruments, en perfectionner d'autres, et trouver de nouveaux procédés opératoires. On lui doit, entre autres, une méthode pour former artificiellement des nez, des lèvres, des joues, pour guérir le strabisme, etc. Son principal ouvrage a pour titre : *Expériences chirurgicales (Chirurgische Erfahrungen)*; Berlin, 1829-1834, 4 vol. in-8°; — une continuation à l'ouvrage de Scheel sur la transfusion du sang et l'injection des médicaments dans les veines; Berlin, 1828; — *Ueber die Durchschneidung der Sehnen und Muskeln* (De la Section des Muscles et des Tendons); 1841; — *Die Heilung des Stotterns* (De la Guérison du Bégayement); Berlin, 1841; — *Die operative Chirurgie* (La Chirurgie opératoire); Leipzig, 1844-1848, 2 vol.: cet ouvrage passe pour le plus remarquable de l'auteur; — *Der Aether gegen den Schmerz* (De l'Emploi de l'Éther contre la Douleur); Berlin, 1847. M. Phillips, son élève, a publié les théories chirurgicales de Dieffenbach (*Chirurgische Vorträge*); Berlin, 1840, in-8°, avec fig. GUYOT DE FÈRE.

*Conversat.-Lexicon.*

\* **DIEFFENBACH** (*Ernest*), médecin et naturaliste allemand, cousin du précédent, né à Giesen, en 1811. Livré à l'étude de la médecine et des sciences naturelles, il fut adjoint par la Société Géographique de Londres à l'expédition de la Nouvelle-Zélande. Il concourut aux progrès de cette colonie, et ne rendit pas moins de ser-

vices à la science par l'importance de ses recherches sur la géographie, l'éthnographie et l'histoire naturelle, qu'il consigna dans l'ouvrage intitulé : *Travels in New-Zealand*; Londres, 1843, 2 vol. A son retour en Allemagne, il fut nommé professeur de géologie.

*Conversat.-Lexicon.*

\* **DIEGO** dit de *Yepes*, prélat et historien espagnol, né à Yepes, près Tolède, en 1531, mort en 1614. Il entra dans l'ordre des Hiéronymites, et devint successivement évêque d'Albarazin, confesseur du roi Philippe II, et évêque de Tarragone. On a de lui : *Historia particular de la persecucion de Ingalaterra desde el año de MDLXX*; Madrid, 1599, in-4°; — *Vida de la madre Teresa de Jesus*; Madrid, 1599 et 1614, in-4°; Saragosse, 1606, in-4°; traduit en français par Cyprien de la Nativité de la Vierge, sous le titre de : *La Vie, les Vertus et les Miracles de sainte Thérèse*; Paris, 1643, in-4°, et en italien par Jules-César Braccino; — *De la Muerte del rey don Felipe Segundo*; Milan, 1607, in-8°.

François de Pise, *Historia urbis Toletanz*, lib. V. — Martin Carillo, *Annales* (année 1598). — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, III, 321.

**DIEL DU PARQUET** (*Jacques*), gouverneur et fondateur de colonies françaises, mort à Saint-Pierre, le 3 janvier 1658. Il était neveu du commandant D'Énambuc (voyez ce nom), premier gouverneur français dans les Antilles et fondateur des colonies de Saint-Christophe et de la Martinique. En 1638, D'Énambuc, se sentant malade, donna le commandement de la Martinique à son neveu, qui fut confirmé par la Compagnie des Iles d'Amérique. Elle lui envoya une commission de lieutenant général pour trois ans. Diel du Parquet fut reconnu solennellement le 2 décembre 1638. Quelque temps après la Compagnie le nomma *sénéchal*, et lui accorda pour cette nouvelle charge trente livres de *petun* (tabac) par habitant. Le nouveau gouverneur sut gagner l'affection des colons, protégea l'île contre les ennemis extérieurs, et maintint l'ordre à l'intérieur; ce ne fut pas chose facile, car lors de son arrivée les colons n'avaient point assez de poudre pour tirer chacun quatre coups de mousquet; les canons étaient sans affûts; il n'y avait à la Martinique pour tout ouvrier qu'un charpentier sans outils; et la voile de l'unique chaloupe qui faisait le service entre cette île et Saint-Christophe ayant été déchirée par un coup de vent, il ne se trouva point dans les magasins une seule aune de toile pour la réparer. C'était à cette époque et au milieu de cette imprévoyance générale que la Compagnie des Iles d'Amérique écrivait à Diel du Parquet de faire construire un arsenal, une ville et un hôpital. Du Parquet répondit le 17 août 1639 « qu'on ne construirait pas un hôpital avec les deux mille livres de tabac que la Compagnie proposait de consacrer à cet objet; qu'avant de songer à un arsenal, il fallait des armes pour

y mettre, et qu'enfin il commencera à bâtir la ville dès qu'on lui aurait envoyé des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des serruriers, des couvreurs et tous les autres ouvriers nécessaires, munis de leurs outils ». La Compagnie n'envoya rien, et D. du Parquet dut satisfaire aux besoins impérieux de la colonie par les seules ressources locales. Par ses encouragements, un sieur Trézel tenta le premier, en 1739, la culture de la canne à sucre; les essais réussirent pleinement, et ouvrirent aux Antilles une nouvelle source de richesse. En un mot, D. du Parquet déploya tant d'activité et d'intelligence que dès août 1642 la Martinique était en pleine voie de prospérité. Un ouragan affreux, accompagné de tremblements de terre, ravagea alors les petites Caraïbes : les flots franchirent leurs rivages, la terre s'entr'ouvrit, des pans de forêts s'abattaient d'un seul coup et des montagnes s'éroulaient comme des édifices fabriqués de main d'homme. Le vent, la pluie et la foudre, éclatant en même temps, parcouraient les étages et renversaient tout sur leur passage. On voyait les récoltes tourbillonner au-dessus des mornes avec les débris des habitations; les oiseaux, noyés dans l'air, tombaient par milliers comme pétris avec les feuilles et les herbes arrachées; des murs de six pieds d'épaisseur furent rasés, et des pièces de canon emportées avec leurs affûts. Chaque goutte d'eau qui frappait aux mains ou au visage y laissait une meurtrissure. Les navires qui se trouvaient en rade furent broyés, engloutis, ou jetés au loin dans les terres. L'ouragan dura une nuit et un jour; et lorsqu'il cessa, les villages avaient disparu, les champs étaient nus, les routes coupées de ravins et la baie frangée de cadavres. D. du Parquet répara rapidement ce désastre inouï; il rassembla les colons dispersés, prévint la famine en achetant des grains dans les colonies hollandaises, fit relever les cases, niveler les routes, désensabler les champs; et l'année suivante le sinistre était oublié. Il n'en fut pas de même dans les autres colonies, où le despotisme et la cruauté du commandeur Louvilliers de Poincy (*voy. ce nom*), gouverneur général, répandaient la stupeur ou provoquaient la révolte. De nombreuses plaintes décidèrent enfin le gouvernement français à destituer le commandeur et à nommer à sa place Patrocle de Thoisy. De Poincy se mit alors en défense; et lorsque le nouveau lieutenant général se présenta à Saint-Christophe, on ne lui permit point de débarquer. Patrocle de Thoisy s'adressa alors à D. du Parquet, qui se mit à la tête d'une petite troupe des siens, aborda à Saint-Christophe, et y publia, au nom du roi, la déchéance du commandeur. Quelques centaines d'habitants, conduits par les capitaines Camot et de La Fontaine, se rallièrent à D. du Parquet, et le succès paraissait certain, lorsque le commandeur, qui avait imploré le secours des Anglais, vint à la tête de deux mille combattants attaquer D. du Parquet, mit en déroute sa troupe et le fit

prisonnier. Patrocle de Thoisy, ne se trouvant pas en sûreté à la Guadeloupe, passa à la Martinique; de Poincy l'y suivit, avec cinq navires portant huit cents hommes, et somma les habitants de lui livrer de Thoisy en échange de leur gouverneur. La proposition fut acceptée avec joie, et D. du Parquet reprit son gouvernement, où il ramena la confiance et la tranquillité, ébranlée en son absence par les intrigues du capitaine Bontain, de La Rochelle, agent de Poincy. Une révolte armée, dirigée par un nommé Beaufort, avait été la conséquence de ces provocations; le 7 juillet 1646 plusieurs magasins avaient été pillés et un gouvernement provisoire installé. Le triomphe des insurgés fut de peu de durée. Le sous-gouverneur, de la Pierrière, avait cédé devant la révolte; mais M<sup>me</sup> du Parquet et un ami de son mari, Le Fort, réunirent les habitants restés fidèles, et le 5 août massacrèrent Beaufort et tous ses partisans. Quelque temps après sa mise en liberté, D. du Parquet, profitant du désastre des Anglais, que les Caraïbes avaient tous égorgés à Sainte-Aloisie, ou Lucie, forma un établissement dans cette île, qui n'a pas moins de vingt-huit lieues carrées. En juin 1650, il acheta de Kairouane, chef des Caraïbes de la Grenade, la propriété de cette île moyennant quelques lots de serpes, de colliers, quelques rasades et deux barriques d'eau-de-vie. Il distribua ensuite les terres à deux cents colons tirés de la Martinique; mais les vendeurs, comme on pouvait le prévoir, ne tardèrent point à se repentir de ce marché: ils attaquèrent les Français à l'improviste, et en massacrèrent un certain nombre. Ceux-ci, s'étant ralliés, repoussèrent leurs sauvages agresseurs, qui se réfugièrent d'abord dans un bois, puis sur un morne où ils avaient construit une espèce de fort, qu'ils croyaient inaccessible. Les Français découvrirent un sentier qui y conduisait: les Caraïbes, voyant la défense impossible, coururent tous vers la partie du rocher qui dominait la mer; et chacun d'eux prenant sa femme et ses enfants dans ses bras s'élança dans l'abîme. La même année, D. du Parquet se rendit en France, et par contrat du 27 septembre 1650 acheta la propriété et seigneurie de la Martinique Sainte-Aloisie, la Grenade et le Grenadins pour la somme de soixante mille livres, plus une rente de six cents livres de sucre fin. Au commencement de 1654 un grand navire hollandais arriva à la Martinique, venant du Brésil avec beaucoup de Hollandais qui en avaient été expulsés par les Portugais. Ils prièrent D. du Parquet de leur accorder la permission d'habiter l'île aux mêmes conditions que les Français; mais les jésuites, déjà installés à la Martinique depuis 1640, s'y opposèrent formellement, « attendu, dirent-ils, qu'il était contraire aux intentions du roi d'accueillir des hérétiques ». Vers la fin de 1654, les hostilités recommencèrent avec les Caraïbes, à la suite de violences mutuelles. Wærnard (*voyez ce mot*), métis anglais, rassembla les diverses peuplades sauvage

et dans un *ouïcou* général fit décider l'extermination des Français ; il conduisit les sauvages avec autant d'adresse que de bonheur. D. du Parquet perdit Sainte-Aloisie, que les Anglais vinrent attaquer sans avertissement. La Grenade fut ensuite ravagée plusieurs fois par les Caraïbes, qui arrivaient le soir en rampant dans l'herbe sans qu'on les aperçût, mettaient le feu aux cases et se retiraient au point du jour, laissant une rangée de pieux surmontés de têtes sanglantes devant des ruines noircies. D. du Parquet fit équiper une petite flotte, composée d'un navire et de plusieurs barques, sur laquelle il embarqua cent cinquante des plus braves Martiniquais, sous le commandement de son lieutenant de La Pierrière, avec ordre de se rendre à Saint-Vincent et d'y tout tuer sans rien épargner. Les Français réussirent à débarquer, et parcoururent l'île pendant huit jours, brûlant tous les *carbets* et tuant tous les habitants qu'ils trouvèrent. Après ces terribles représailles, l'expédition revint à la Martinique. Cette exécution excita les Indiens des diverses îles à venger la mort de leurs compatriotes. Ils se réunirent au nombre de deux mille, et surprirent la Martinique, brûlèrent une vingtaine de cases, massacrèrent hommes, femmes et enfants. Les habitants, épouvantés, s'enfuirent dans les bois, sans penser à résister, et atrocement poursuivis par les nègres *marrons* (1) et les esclaves *rocoués* (2). Les Caraïbes investirent la maison de D. du Parquet. Celui-ci, qui n'avait près de lui qu'une douzaine d'hommes, se défendit avec une merveilleuse intrépidité. La goutte l'empêchait de marcher depuis plusieurs mois. Il se fit porter près d'une fenêtre d'où il pouvait surveiller l'assaut; et on le voyait sur son auteuil de chêne, ayant à ses pieds les six énormes dogues qui lui servaient habituellement de gardes, charger lui-même ses armes, donner des ordres et tirer des coups toujours sûrs. Mais ses munitions finirent par lui manquer, et il n'avait plus d'espoir, quand quatre navires hollandais armés en guerre arrivèrent en rade. En apercevant les habitations en feu et les Caraïbes qui couraient çà et là le *bouton* à la main, les capitaines comprirent ce qui se passait, et débarquèrent trois cents soldats, qui forcèrent les sauvages à se retirer avec perte dans leurs *carbets* et la *Capsterre*. Du Parquet, ayant acheté des munitions aux Hollandais, fit poursuivre les Indiens dans toutes les directions, et ceux qui neurent gagner la Grenade furent terminés. L'année suivante, reconnaissant leur impuissance, ils demandèrent la paix, et se soumirent, le 18 octobre 1657, aux conditions que le gouverneur leur imposa. D. du Parquet mourut peu après. « Diel du

Parquet, dit Raynal, s'est acquis des droits à la vénération de la postérité en donnant le premier aux habitants du Nouveau Monde des exemples de modération que les Européens n'avaient pas imaginés jusque alors. »

M<sup>me</sup> D. du Parquet, après la mort de son mari, demanda le titre de lieutenant général pour son fils aîné. Elle prit elle-même la qualité de générale, présidait au conseil de l'île et signait les arrêts. Mais son gouvernement fut de peu de durée. Le 1<sup>er</sup> janvier 1658 la préférence que cette dame marquait aux Parisiens sur les Normands fit naître des querelles sanglantes. Le 6 août suivant l'assemblée de l'île décida, sur les plaintes de sept compagnies des habitants, que M<sup>me</sup> D. du Parquet serait dépossédée de tout pouvoir et commandement. Elle fut même mise en état d'arrestation; on fit des perquisitions dans ses papiers et ses livres. On trouva l'ouvrage de Machiavel, intitulé : *De l'État de Paix et de Guerre*. Il fut brûlé en place publique par la main du bourreau. Cependant le 22 août M<sup>me</sup> D. du Parquet fut remise en liberté. Bientôt après elle fut accusée de correspondance avec les Anglais de la Barbade; mais le 21 novembre un arrêt du conseil l'acquitta, et la rétablit pleinement dans ses biens et honneurs. Elle reprit le gouvernement, et tout était pacifié, lorsqu'elle fut frappée d'une paralysie. Elle s'embarqua pour la France, sur un navire allant à Saint-Malo, et mourut pendant la traversée, en août 1659. Une tempête s'étant élevée durant trois jours, quelques Portugais prétendirent que le corps de cette dame en était la cause. Une sédition eut lieu à bord, et le capitaine fut contraint de faire jeter à la mer les restes de M<sup>me</sup> Diel du Parquet.

Alfred DE LACAZE.

Le P. Dutertre, *Histoire générale des Antilles*, I, passim. — Raynal, *Histoire philosophique des deux Indes*. — Fouquet, *Correspondance*. — J.-B. Leclerc, *Revue de 1807*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Emile Souvestre, *Études sur les Colonisations françaises*, dans la *Revue de Paris*, 15 janvier 1833.

\* **DIEL** (Auguste-Frédéric-Adrien), médecin et pomologue allemand, né à Gnadenbach, en 1756, mort en 1833. Il professa la médecine à Gnadenbach et à Dietz, et fut attaché pendant plusieurs années à l'établissement des eaux thermales d'Ems; ses principaux ouvrages sont : *Anleitung zu einer Obstorangerie in Scherben* (Notions sur la culture des fruits en serrés d'orangerie); Francfort, 1798 et 1804; — *Versuch einer systematischen Beschreibung der in Deutschland gewöhnlichen Kernobstsorten* (Essai d'une description systématique des fruits ordinaires à pépins); Stuttgart et Tübingue, 1821-1832, 6 vol.; — *Systematische Beschreibung der in Deutschland vorhandenen Obstsorten* (Description systématique des diverses sortes de fruits à pépins existant en Allemagne); Francfort, 1818; — *Systematisches Verzeichniss der vorzüglichsten in Deutschland vorhandenen Obstsorten* (Nomenclature

1) On appelle ainsi les nègres déserteurs des plantations.

2) Les Caraïbes se peignaient avec l'inclusion du *rocou*. Les esclaves révoltés se teignaient aussi avec cette plante, pour ne pas être reconnus, et commettaient beaucoup de forfaits dont on accusait souvent à tort les Indiens.

ture systématique des principales sortes de fruits cultivés en Allemagne); Francfort, 1818.

*Conversat.-Lexic.*

**DIELDYN.** *Войз Дива-Еддык.*

**DIELHELM** (*Jean-Hermann*), géographe et antiquaire allemand, mort à Francfort, en 1764. Il était perruquier de son état. Durant le tour d'Allemagne qu'il fit, suivant l'usage des ouvriers de sa corporation, il conçut le projet de recueillir et noter tout ce qu'il rencontrerait de curieux; plus tard il s'aïda des auteurs qui avaient écrit sur l'archéologie et la géologie, et il fit de ces lectures un ensemble sur lequel il composa ses ouvrages. On a de lui : *Antiquarius des Neckar-Main-Lahn und Mosel-Stromes* (L'Antiquaire du cours du Necker, du Mein, de la Lahn et de la Moselle); Francfort, 1740, in-8°; — *Allgemeines hydrographisches Woerterbuch aller Stroeme und Flüsse in Deutschland* (Dictionnaire général des Fleuves et Rivières de l'Allemagne); ibid., 1741, in-8°; — *Der Rheinische Antiquarius* (L'Antiquaire du Rhin); ibid., 1744, in-8°; — *Der Wetteranische Geograph* (Le Géographe de la Wetteravie); Francfort, 1748, in-8°; — *Antiquarius des Elbestroms* (L'Antiquaire du cours de l'Elbe); Francfort, 1774, in-8°. Ces ouvrages, ornés de cartes et de planches, parurent sous le voile de l'anonyme : il y a de l'exactitude, mais aussi de la prolixité.

*Musel, Gel. Deutschl.*

**DIEMEN** (*Antoine VAN*), amiral et gouverneur hollandais, né en 1593, à Cuylenbourg, mort à Batavia, le 19 avril 1645. Il était fils du bourgmestre de sa ville natale, et entra d'abord dans la carrière du commerce; mais le mauvais résultat de ses affaires le força à s'engager comme cadet dans les troupes de la Compagnie Hollandaise des Indes. Son éducation et la beauté de son écriture le firent bientôt distinguer, et lui procurèrent successivement les places de commis du gouverneur de Batavia, de teneur de livres et de conseiller ordinaire de la Compagnie. En octobre 1631, il amena des Indes orientales sept vaisseaux très-richement chargés. Après un court séjour dans sa patrie, Diemen repartit pour Batavia avec le titre de premier conseiller. A son arrivée, il fut nommé directeur général; et enfin, le 1<sup>er</sup> janvier 1636, le gouvernement général lui fut déferé, en remplacement du général Brouwer. Il apporta dans ces fonctions importantes autant d'intelligence que d'activité, et la Compagnie lui dut la haute prospérité dont elle jouit durant le cours du dix-septième siècle. Tandis qu'il traitait avantageusement avec les rois de Ternate et d'Éaos, qu'il ouvrait de nouveaux débouchés au commerce hollandais dans le Tonquin et le Japon, qu'il soumettait Amboïne et forçait les Portugais à implorer une paix achetée par la cession de leurs établissements de Ceylan et de Malacca, Diemen multipliait les voyages de découvertes. Par ses ordres Gerrit Tomaz Pool (*voy. ce nom*) allait en 1636

explorer les rivages, encore inconnus, de la Nouvelle-Hollande, aujourd'hui Australie. Malgré la perte de son chef, massacré sur la côte d'Arnhem, l'expédition qu'avait commandée Pool continua sa navigation sous la direction du subrécargue Pieterz Pietersen. On ne put, à cause des vents contraires, atteindre la côte occidentale du golfe de Carpentarie, mais on reconnut à l'entrée de ce golfe, dans un prolongement de cent vingt milles environ, entre les 125° et 135° degrés de longitude, un espace de terre qui reçut le nom de *terre de Van-Diemen* (1), qui porte encore aujourd'hui. En 1642 Diemen chargea Abel Tasman (*voy. ce nom*) de reconnaître la partie sud de l'Australie. Ce célèbre navigateur manqua le détroit de Bass; mais il découvrit la partie australe de la *Tasmanie*, en n'ayant pu s'assurer si cette terre faisait parti ou non de la plage découverte par Pieterseu, il lui donna également le nom de *Van Diemen's Land* (Terre de Van Diemen) (2). En 1644 Diemen envoya Devries naviguer dans les mers du Japon. Cette expédition eut pour résultat de découvertes intéressantes, que la politique étroite et mercantile des Hollandais ensevelit alors dans un profond mystère et qui de nos jours sont encore l'objet de conjectures. L'année suivante, Tasman fut expédié de nouveau pour reconnaître les côtes septentrionales de la Nouvelle-Hollande; il explora soigneusement le golfe de Carpentarie la Terre d'Arnhem et celle de Van-Diemen. Ces nombreuses et importantes occupations à l'extérieur n'empêchaient pas Diemen de consacrer une partie de ses soins à la prospérité des colonies sous sa dépendance. Il fonda à Batavia de nombreux établissements d'utilité publique des temples, des écoles, des hospices, une bourse, des marchés. Il assura le service de police de la ville, et régla les impôts. L'excès du travail et la funeste influence du climat épuisèrent rapidement ses forces. Il succomba avant d'avoir pu faire accepter sa démission mais courageux et prévoyant jusqu'à la mort, désigna lui-même son successeur. Sa probité et son équité comme administrateur ont été généralement reconnues. Alfred DE LACAZE.

*Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes orientales*, IX, de 309 à 474. — *Dameny de Rienzi, Océanie*, dans l'*Univers pittoresque*, III, passim.

**DIEMERBROECK** (*Isbrand DE*), médecin hollandais, né à Montfort (province d'Utrecht) le 13 décembre 1609, mort à Utrecht, le 17 novembre 1674. Il commença ses études à Utrecht

(1) C'est à tort qu'Eyriès, dans la *Biographie chaudière*, fixe la découverte de cette partie de l'Australie à l'année 1644 et l'attribue à Tasman. Lorsque Tasman entreprit sa seconde expédition, en 1643, il connaît parfaitement les découvertes faites dans l'ouest du trou de Torrès par le capitaine du *Duyfen* en 1606, par Jac Carstens en 1623, et Gerrit Tomaz Pool en 1636.

(2) Bolbi a donné à cette île le nom de *Diemen* pour la distinguer de la Terre de Van Diemen du nord de l'Australie; mais depuis longtemps les colons ont adopté le nom de *Tasmanie*, qui consacre mieux à la gloire du célèbre navigateur auquel est due cette découverte.

et les acnéva a Leyde, où il apprit les belles-lettres sous Daniel Heiasius, la philosophie sous Gaspard Barleus, et la médecine sous Otton Hernius. Diemerbroeck se rendit ensuite à Angers, où il se fit recevoir docteur en médecine. La peste régnait alors à Nimègue : le nouveau docteur crut ses services plus utiles en cette ville qu'ailleurs ; il y courut, et se consacra au service de ses malheureux habitants durant les années 1636 et 1637. Il revint ensuite à Utrecht, où il épousa Elisabeth Van Gessel, le 18 octobre 1642, et pratiqua son état jusqu'à ce que la mort de William Straten le fit nommer, le 7 juin 1649, pour remplir la chaire extraordinaire de médecine et d'anatomie. Le 14 avril 1651 il devint professeur ordinaire, et dans la suite fut deux fois élu recteur de l'université d'Utrecht. Ses leçons, qu'il continua durant vingt-quatre ans, attiraient un concours prodigieux d'élèves. La mort seule interrompit ses cours. Son oraison funèbre fut prononcée par Jean-Georges Grævius. L'anatomie doit à Diemerbroeck quelques découvertes ; mais elles n'ont guère contribué au progrès de cette science. Gælicke lui reproche d'avoir fait d'inutiles et ennuyeuses digressions ; il prétend aussi que quelques-unes des découvertes de Diemerbroeck sont des êtres d'imagination, et que les figures gravées dans les livres de cet anatomiste ne sont pas toujours exactes. Quoi qu'il en soit, les ouvrages de Diemerbroeck contiennent beaucoup de faits dont on peut tirer un utile parti, surtout en ce qui concerne l'anatomie pathologique. On cite de lui : *De Peste*, en quatre livres ; Arnheim, 1646, in-4° ; Amsterdam, 1665, in-4°, avec des additions ; Genève, 1721, in-4°, réuni à quelques autres traités, tels que : *De Variolis et morbillis* ; *De Morbis infimis ventris*, etc. Ce livre est fort bien écrit et très-méthodique. On y trouve sur l'emploi de la saignée et les inconveniens des purgatifs dans les fièvres adynamiques des idées qui ont été adoptées depuis. L'auteur ne conseille que des sudorifiques, et en particulier la thériaque, dans la cure de la peste ; c'est encore ce régime qu'il préfère dans le traitement de la petite vérole ; — *Oratio de reducenda ad medicinam chirurgiam* ; Utrecht, 1649, in-fol. : c'est le discours que Diemerbroeck prononça lors de son installation dans la chaire de professeur extraordinaire ; — *De Morbis capitis et thoracis* ; Utrecht, 1664, in-12 ; — *Anatome corporis humani* ; Utrecht, 1672, in-4° ; Genève, 1679, 1685, et 1687, in-4° ; Padoue, 1688, in-4° ; Lyon, 1679, et 1688, in-4° ; trad. en français par Jean Prost, Lyon, 1695, et 1728, 2 vol. in-4° ; en anglais, par Salmon, Londres, 1689, in-fol. Les éditions de Genève sont les plus exactes, pour le texte et les gravures. Cet ouvrage embrasse l'anatomie et la pathologie. Suivant l'usage de son siècle, l'auteur s'y livre à chaque instant à de nouvelles controverses. On y trouve peu de réflexions originales, et on y reconnaît plutôt l'œuvre d'un compilateur

que d'un observateur de la nature. La description des muscles, des os et des viscères, entre autres, est copiée de Vésale ; mais les objets sont toujours présentés avec clarté, précision et méthode.

TIEMANN DE DIEMERBROECK, médecin ou apothicaire à Utrecht, fils du précédent, a recueilli et revu tous les ouvrages de son père. Il les a publiés sous le titre de : *Opera omnia Anatomica et Medica* ; Utrecht, 1685, in-fol. ; Genève, 1687, et 1721, 2 vol. in-4°.

Burmans, *Trajectum eruditum*. — Gælicke, *Historia Anatomiz*. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

\* DIENERT (*Alexandre-Denis*), médecin français, né à Meaux, mort en 1769. On a de lui : *Introduction à la matière médicale en forme de thérapeutique* ; Paris, 1753 et 1765, in-12 ; — *Dissertation sur la prééminence réciprocque du sang et de la lympe* ; Paris, 1759, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Ersch, *La France littéraire*.

DIENHEIM (*Jean-Wolfgang*), médecin allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il exerça la médecine à Fribourg en Brisgau. Il se vantait d'avoir découvert une panacée, et se fit ainsi une réputation. La base de ce remède était l'eau de pluie. On a de lui : *Medicina universalis, seu de generali morborum omnium remedio liber, quo veritas facillique medicinæ cujusdam catholicæ omnes omnino morbos curantis ostenditur, ad eandemque adipiscendam, aditus aperitur* ; Strasbourg, 1610, in-8° ; en allemand, 1674 ; — *Dreyfache chemische Fackel* (Triple Flambeau chimique) ; Nuremberg, 1674, in-8°.

*Biog. medic.*

DIEPENBEKE (*Abraham van*), peintre hollandais, né à Bois-le-Duc, vers 1607, mort à Anvers, en 1675. Il était déjà bon peintre sur verre lorsqu'il fut admis dans l'atelier de Rubens ; il voyagea ensuite en Italie, où il fut bien apprécié. Malgré sa supériorité dans la peinture sur verre, il quitta ce genre, dégoûté par les accidens causés par le feu, qui détruit souvent les plus beaux ouvrages ou en altère les couleurs, et se consacra complètement à la peinture à l'huile. Il revint alors à Anvers, rentra de nouveau dans l'école de Rubens, et sous ce coloriste inimitable il fit de grands progrès dans cette partie brillante de son art. Cependant sa trop grande facilité à composer ne lui laissa pas assez de temps pour soigner sa peinture : son dessin est aussi trop chargé et peu correct. Néanmoins, tout ce qu'il produisait était agréable ; il inventait avec génie, composait avec feu et donnait de la force à ses ouvrages, qui se distinguent surtout par une belle entente du clair-obscur. Diepenbeke ne faisait pas souvent de grandes compositions ; ses toiles étaient surchargées de dessins, de mausolées et de sujets de dévotion, qui furent gravés et enluminés pour être distribués dans les écoles et les confréries. Les libraires l'employèrent

aussi pour les vignettes dont ils ornaient les livres de ce genre : *Le Temple des Muses*, ouvrage en cinquante-huit pièces, fait honneur à Diepenbeke. Plusieurs des vitres de cet artiste sont conservées avec soin ; la plus considérable est dans la chapelle des Pauvres de la cathédrale d'Anvers : il y a représenté les œuvres de bienfaisance et les portraits des administrateurs de la charité de cette ville. Dans le chœur de l'église des Dominicains de la même cité se voient dix autres belles vitres, représentant *La Vie de saint Paul*. Plusieurs autres sont dans l'église des Minimes. A Bruxelles, au couvent des Minimes, on admire *La Vie de saint François de Paule*. On cite parmi ses peintures à l'huile un *Crucifiement*, d'après Rubens, conservé à Coblenz ; une *Vierge à l'Enfant* avec une *Elisabeth* et une *Clélie*. Ces derniers tableaux se trouvent à Berlin.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, 1, 315. — Dezallier d'Argenville, *Abrégé des Vies des plus fameux Peintres*, II, 198. — De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*.

\* **DIEPENBROCK** (André VAN), théologien finlandais, né à Riga, le 7 novembre 1624, mort dans la même ville, le 4 avril 1698. Il étudia à Marbourg et à Giessen, et remplit diverses fonctions ecclésiastiques. On a de lui : *De Ente et Potentia* ; — *De Judicio contradictionis formalis in disciplinis realibus exercitæ* ; 1698, *Nova Litt. Mar. Balt.* ; 1698. — Adélung, Suppl. à Jöcher, *Ally. Gel.-Lexic.*

\* **DIEPENBROCK** (Melchior DE), prélat allemand, né à Bocholt, le 6 janvier 1798. Élève de l'école militaire de Bonn, il fit les campagnes de 1814 dans le régiment de Salm, organisé et commandé par son père. Rentré dans la maison paternelle après la paix de 1815, il y prit le goût de la théologie dans la société d'un ami de son père, l'évêque Sailer, qu'il suivit en 1818 à l'université de Landshut, où il s'appliqua avec ardeur à la théologie. Il reçut la prêtrise en 1823, et s'éleva alors dans la hiérarchie ecclésiastique jusqu'aux fonctions de vicaire général de Ratisbonne. Le 27 juin 1845 il fut consacré évêque de Breslau ; enfin, le 30 septembre 1850 il reçut de Pie IX le chapeau de cardinal. On a de lui : *Lettre pastorale (Hirtenbrief)* ; Breslau, 1845 ; — *Geistlicher Blumenstrauß* (Bouquet spirituel) ; — des traductions de plusieurs romans écrits en langue flamande par Henri Conscience. *Conversat.-Lexicon.*

**DIEREVILLE** (\*\*\*), voyageur français, né à Pont-l'Évêque, vivait en 1708. On ignore sa profession exacte : Tournefort le fait chirurgien, Haller négociant, et le père Lelong officier. Quoi qu'il en soit, il s'embarqua à La Rochelle, le 20 août 1699, en qualité de subrécargue (1), sur un navire en destination pour l'Acadie. Il débarqua le 13 octobre à Port-Royal, resta en Acadie jusqu'au 6 octobre 1700, et était de retour

à La Rochelle le 9 novembre. Il rapporta de l'Amérique septentrionale plusieurs plantes nouvelles, entre autres un arbrisseau à belles fleurs jaunes, que Tournefort a nommé *Dierevilla*, que Linné a classé dans le genre *Lonicera*, et que De Jussieu a rétabli comme genre. Il a publié la relation de son voyage sous le titre de : *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie, ou Nouvelle-France, dans laquelle on voit un détail des divers mouvements de mer dans une traversée de long cours ; la description du pays, les occupations des Français qui y sont établis, les manières des différentes nations sauvages, leurs superstitions et leurs chasses, avec une dissertation exacte sur le Castor* ; Paris, 1708 ; Rouen et Amsterdam, 1708 et 1720, in-12. Cet ouvrage, composé d'abord tout en vers, fut ensuite écrit en prose mêlée de vers. Le style en est peu correct, mais l'auteur y expose quelques bonnes idées relativement à la colonisation de l'Acadie ; il décrit les mœurs des Indiens, et donne de rapides mais exacts aperçus sur la botanique et l'histoire naturelle des contrées qu'il a visitées. A. de L. Lelong, *Biblioth. histor. de la France*. — Quérard, *La France littéraire*.

\* **DIERINGER** (François-Xavier), théologien allemand, né à Rangendingen, le 22 août 1811. Il fit ses premières études aux gymnases de Sigmaringen et de Constance, et celles de théologie sous la direction de Möhler à Tübingue. Ordonné prêtre à Fribourg en Brisgau en 1835, il fut chargé de professer l'éloquence sacrée au séminaire de cette ville, et en 1840 on l'envoya en qualité de professeur de théologie dogmatique au séminaire de Spire et de philosophie religieuse au lycée de cette ville. En 1843 il reçut le titre de professeur titulaire à la faculté de théologie catholique de Bonn. Depuis quelques années il est président de la Société Borroméenne ; en même temps il est examinateur synodal et conseiller épiscopal. Outre de nombreux articles dans *Le Catholique*, on a de lui : *System der Gœttlichen Thaten des Christenthums* (Système de l'œuvre divine dans le christianisme) ; Mayence, 1841, 2 vol. ; — *Der heilige Borromæus und die Kirchenverbesserung seiner Zeit* (Saint Borromée et le progrès de l'Église à son époque) ; Cologne, 1846 ; — *Lehrbuch der catholischen Dogmatik* (Manuel de Dogmatique catholique) ; Mayence, 1847, 2 vol., et 1850, 2<sup>e</sup> édit. *Conversat.-Lexic.*

\* **DIEREXSENS** (Jean-Charles), historien néerlandais, né à Anvers, en 1702, mort en 1779. Il a laissé plusieurs ouvrages relatifs à sa ville natale ; tel est : *Antverpia Christo nascens et crescens* ; Anvers, 1773, 7 vol. in-8<sup>o</sup>.

*Diog. gen. des Belges.*

**DIERICX** (Charles-Louis-Maximilien, chevalier), antiquaire belge, né à Gand, le 1<sup>er</sup> janvier 1756, mort à Froidmond, le 1<sup>er</sup> avril 1823. Il fut successivement conseiller pensionnaire de

(1) Commis préposé par l'armateur pour la surveillance de la cargaison.

Gand, membre du conseil général de l'Escaut, directeur du jardin botanique de Gand, membre de l'Institut des Pays-Bas, etc. On a de lui : *Topographie de l'ancienne ville de Gand*; Gand, 1808, in-8°; — *Mémoires sur la ville de Gand*; Gand, 1814-1815, 5 vol. in-8°; — *Appendice aux Mémoires sur la ville de Gand*; Gand, 1816, in-8°; — *Mémoires sur les lois, les coutumes et les privilèges des Gantois jusqu'à la révolution de l'an 1540*; Gand, 1817-1818, 2 vol. in-8°; — *Mémoires sur le droit public et politique de la ville de Gand, depuis son institution en commune jusqu'au règne de Charles-Quint*; Gand, 1819, in-8°; — *Het Gend's Charter-Boekje* (Cartulaire de la ville de Gand); Gand, 1826, in-8°.

Louandre et Bourquelot, *La Litt. fr. contemp.*

\* **DIERKENS (Pierre)**, théologien flamand, né à Gand, mort le 3 août 1675. Il prononça ses vœux à Gand, le 27 avril 1620, dans le couvent des frères prêcheurs de Saint-Dominique, et enseigna la philosophie et la théologie à Saint-Winoc et à Louvain. Il fut successivement docteur en théologie, maître d'études, régent des études générales et vicaire provincial de la basse Germanie. Il mourut de la gravelle, après quarante ans de souffrances. On a de lui : *Exercitia spiritualia decem dierum cum optimis regulis ad perfectam dilectionem Dei consequendam maxime utilia*, suivis de *Devotissimum exercitium de Passione Christi*; Gand, 1659, in-8°; trad. en flamand par le père Gilles de Lalaing, Gand, 1660, in-8°; — *Tractatus brevis de vita contemplativa, una cum quibusdam additionibus Tractatui exercitiorum spiritualium apponendis*; suivi de *Tractatus brevis de annihilatione et abnegatione sui ipsius inter cruces et tribulationes*; Gand, 1663, in-8°; — *Tractatus brevis de obligationibus regulæ et constitutionum in sacris religionibus*; Gand, 1667, in-12; Orléans, 1776, in-16; traduit en flamand par Petrus Mallants et en français par Ambroise Estienne, 1688; — *Les Œuvres complètes de Dierkens* ont été publiées à Gand, 1671, in-8°.

Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 659. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DIES.** Voyez **DIAS**.

**DIESBACH (Nicolas)**, célèbre homme d'État suisse, né à Berne, en 1430 ou 1431, mort en 1475, à Porentruy. Non moins distingué par sa bravoure que par son esprit diplomatique, il eut la part la plus brillante dans les affaires de la Suisse de son temps. Il fut chargé des conférences de la paix avec Sigismond d'Autriche, conclue à Waldhut en 1468. Sigismond avait vendu le comté de Ferrette au duc de Bourgogne, qui en avait confié le gouvernement au sire de Hagenbach. Celui-ci, aussi brave que féroce, se livra aux plus cruelles exactions. De tous les cantons helvétiques, Berne souffrit le plus impatiemment ce joug, et déclara à la face du jour que si le duc

ne faisait pas cesser les violences de Hagenbach, il saurait bien les réprimer et les venger. Si Charles le Téméraire méprisait ces *clameurs* sorties des vallées obscures de la Suisse, Louis XI au contraire sut tirer habilement parti des dispositions belliqueuses du canton de Berne. Nicolas de Diesbach, gagné par Louis XI, l'emporta sur Adrien de Bubenberg, défenseur de Morat, dont le parti penchait pour la paix, et signa au nom de la république helvétique un traité avec la France, le 26 octobre 1474. Par ce traité, connu sous le nom de *l'Union héréditaire*, Louis XI s'engagea à faire compter tous les ans dans la ville de Lyon la somme de 20,000 francs (aujourd'hui équivalant à 800,000 francs) à ses amis les confédérés, et à leur donner dans toutes leurs guerres, et spécialement contre le duc de Bourgogne, aide, secours et défense. Nicolas, appelé dans ce traité par Louis XI, « notre ami et féal conseiller et chambellan chevalier et advoyer de Berne », obtint des faveurs de tous genres, et fut dès lors considéré comme le chef du parti français en Suisse. Les Mémoires de Comines rapportent un acte daté du 5 avril 1475 et signé de Nicolas de Diesbach, en vertu duquel, indépendamment des vingt mille francs accordés par le roi, pareille somme devait être répartie entre les cantons de Berne, de Zurich et de Lucerne. Si Nicolas Diesbach prit une part active au commencement de la guerre contre le duc de Bourgogne, cet habile diplomate ne jouit pas longtemps du succès de sa politique. Après avoir assisté à la bataille d'Héricourt, il fut blessé devant Blamont par un cheval, et transporté à Porentruy, y mourut, dit-on, de la peste.

Son cousin **Guillaume DE DIEBACH**, devenu alors le chef du parti français à Berne, joua un rôle très-important dans les guerres de Bourgogne et dedans celles de Souabe en 1499; mais son goût pour l'alchimie et ses malheureux essais d'explorations de salines et de mines dans le canton de Berne, en société avec son frère **Louis**, lui enlevèrent une grande partie de ses richesses. Il périt en 1517, victime d'une épidémie, comme son frère. Quant à **Louis**, qui en 1515 livra Domo Dossola aux Français, il devint la souche d'une famille considérable encore existante à Berne et à Fribourg, et laissa en mourant (1527) quinze fils.

**Jean DE DIEBACH**, troisième fils de Nicolas. Élevé à la cour de France, il fut nommé chef des troupes suisses envoyées dans le Milanais. Après s'être distingué à la bataille de Marignan, en 1515, il commanda en 1521 les troupes que les Suisses envoyèrent à François I<sup>er</sup> en Picardie. Comblé de faveurs par le roi, il l'accompagna en Italie, et fut tué à la bataille de Pavie.

**Sébastien DE DIEBACH**, second fils de Louis, combattit contre la France à la bataille de Novare. En 1514 il devint conseiller à Berne, et se joignit au parti français à Berne, devenu tout-

puissant depuis l'expédition malheureuse de la confédération helvétique en Italie. En 1521 il fut député avec d'autres envoyés à François I<sup>er</sup>, pour signer le nouveau traité d'alliance conclu entre ce monarque et les Suisses. La même année il conduisit des troupes suisses en Picardie, et l'année d'après il commanda 2,000 Bernois dans le Milanais. Nommé advoyer de Berne en 1529, dans le temps critique de la réforme en Suisse, il se trouva malgré lui placé à la tête des troupes bernoises et des cantons réformés contre les cinq cantons catholiques. La malheureuse issue de cette lutte, qu'on lui imputa, lui fit perdre son crédit, et on l'accusa d'avoir été d'intelligence avec le parti ennemi, lorsqu'en 1533 on le vit se retirer à Fribourg. Après avoir encore servi en France, il mourut peu de temps après.

S. Zugenbuhler, *Tabl. hist. de la Suisse*.

**DIEBACH** (*Jean-Frédéric DE*), général suisse, né à Fribourg, en 1677, mort en 1751. Il servit d'abord comme officier aux gardes suisses en France, se distingua par la défense de deux postes près de Nimègue. En 1710 il revint en Suisse, et entra au service de l'Autriche. Nommé major en 1714, il fit les campagnes de Hongrie, assista à la bataille de Peterwardin, à la bataille et au siège de Belgrade. Créé comte de l'Empire en 1718, il montra un grand courage en Italie, dans le royaume de Naples; en 1719 il fut présent au siège de Messine, qui après deux assauts capitula. Élevé en 1722 à la dignité de prince de l'Empire, sous le nom de *Sainte-Agathe*, par Charles VI, il fut nommé gouverneur de Syracuse, et en 1723 feld-maréchal général. En 1733 il servit en Italie, et en 1734, blessé à la bataille de Parme, il se retira à Fribourg, où il mourut, sans laisser d'enfants de la comtesse Victoire de la Faraone, qu'il avait épousée à Messine (en 1727). S.

S. Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

**DIEBACH** (*Jean*), jésuite allemand, né à Prague, en 1729, et mort à Vienne, en 1792. Tour à tour professeur à Olmutz, à Brunn, à Prague et à Vienne, il enseigna les mathématiques à l'archiduc François, qui fut depuis empereur d'Autriche. Nous citerons parmi ses principaux ouvrages, écrits tous en latin : *Institutiones philosophicæ de corporum attributis*; Prague, 1761, in-8° (nouvelle édit. en 1764); — *Exegesis entomologica de Ephemerarum apparitione*; 1765, in-8°; — *Tabularium Boemo-genealogicum Bohustas Babbini*; 1770, in-4°. S.

Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

**DIESELDOUFF** (*Jean-Godefroy*), jurisconsulte polonais, mort en 1745. Il étudia à Francfort-sur-l'Oder et à Leipzig, devint docteur en 1693, et professa le droit et l'histoire. On a de lui : *De Potestate statutum Imperii protestantium circa matrimonia subditorum, et jure relaxandi legem prohibitivam circa eadem*; Francfort-sur-l'Oder, 1691, in-4°; —

*Inauguratio de adulterio lege divina et humana crescendo*; Leipzig, 1693, in-4°; — *De Jure decernendi repudia*; 1696, ib., in-4°; — *De Rigore pœnarum militarum ejusque justitia*; ibid., 1696, in-4°; — *De Jure suspendendi et resolvendi individuum vitæ consuetudinem*; ibid., 1697, in-4°; — *De Judice erubescente*; Dantzig, 1698-1699, in-4°; — *De Beneficio miserabili*; ibid., 1699, in-4°; — *De eo quod justum est circa asyla*; ibid., 1699; — *De Perditis in alea*; ibid., 1700, in-4°; — *Probabilia juridica miscellanea*; ibid., 1701, in-4°; — *Exercitationes justinianæ XXII ad duos priores Instituti libros*; — *Disputatio de Johanna Darcia puella Aurelianiensi*; 1698.

Adélung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

\* **DIESENHOFEN** (*Henri VAN*), historien, né en Suisse. Il fut chanoine de Constance et chapelain du pape Jean XXII; il ajouta à l'*Historia Ecclesiastica* de Ptolémée de Fradonibus une continuation, qui va de l'an 1316 à l'an 1334; elle est restée manuscrite. B.

Doene, dans les *Archives de Görtz*, t. II, p. 26.

\* **DIEST** (*Adrien VAN*), peintre hollandais, né à La Haye, en 1655, mort en 1704. Il eut pour premier maître son père, habile peintre de marine; à dix-sept ans il se rendit en Angleterre, où il se fit connaître comme paysagiste, particulièrement par une série de *Vues* prises dans la partie occidentale de l'île. Il avait du coloris, de la fraîcheur, et réussissait dans la reproduction de certains détails, tels que les nuages. Cet artiste se fut élevé plus haut dans son art, si une pauvreté presque continue n'eût paralysé ses facultés.

Nagler, *Neues allg. Kunst-Lexic.*

**DIEST** (*Henri*), théologien allemand, né en 1595, à Altena, en Westphalie, et mort en 1673, à Deventer. Après avoir fait ses études à Dortmund, à Siegen, à Bâle, il alla les continuer à Heidelberg; mais la guerre religieuse l'ayant forcé de quitter cette ville, il retourna à Bâle pour finir sa théologie et se faire recevoir docteur, en 1621. Jusqu'en 1624, il vécut à Leyde du produit de leçons particulières. Nommé depuis ministre de l'Évangile à Emmerich, l'université de Harderwyck lui conféra en 1629 la chaire de professeur de théologie et de langue hébraïque. En 1641 il quitta Harderwyck pour Deventer, et y remplit les mêmes fonctions pendant plus de trente ans. De ses nombreux ouvrages, les suivants seuls méritent d'être cités : *De Ratione studii theologici necessaria instructio*; Harderwyck, 1634; — *Oratio inauguralis de animæ statu post mortem*; Deventer, 1640; — *Funda Davidis instructa quinque lævibus lapidibus*; 1646; — *Pedum Davidis oppositum hastæ Goliathi*; 1657. Dans ses ouvrages de théologie, il compare les doctrines des catholiques avec celles des protestants, dont il se fait naturellement le défenseur. S.

Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

\* **DIESTERWEG** (*Guillaume-Adolphe*), mathématicien allemand, né à Siegen, le 27 novembre 1782, mort le 13 juin 1835. Il témoigna l'abord quelques dispositions pour la théologie, et s'occupa d'éducation particulière. Plus tard il studia, en même temps que la théologie, les mathématiques, qu'il fut chargé de professer au lycée de Manheim. En 1819 il échangea ces fonctions contre celles de professeur à l'école supérieure de Bonn, où il devint ensuite directeur de la commission d'examen scientifique; il garda cette position jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Lehrbuch der Trigonometrie* (Manuel de Trigonométrie); Bonn, 1824; — *Geometrische Aufgaben nach dem Griechischen bearbeitet* (Propositions de Géométrie, d'après la méthode recque); Berlin, 1825; Elberfeld, 1828; — des traductions des ouvrages suivants d'Apollonius de Perga: *De Sectione rationis*; Berlin, 1821; — *De Sectione determinata*; Mayence, 1822; — *De Inclinationibus*; Berlin, 1823; — *De sectione spatii*; Elberfeld, 1831.

*Conversat.-Lex.*

\* **DIESTERWEG** (*Frédéric-Adolphe-Guillaume*), frère du précédent, pédagogue allemand, né à Siegen, le 29 octobre 1790. Il étudia à Tubingue et à Helborn, et en 1810 il se rendit à Manheim, où il s'occupa d'éducation privée. En 1811 devint second professeur à l'école secondaire de Worms, en 1813 professeur à l'école modèle de Francfort-sur-le-Mein, en 1813 recteur à l'école latine d'Elberfeld, et en 1820 directeur du séminaire normal de Mœrs. En 1832 Diesterweg fut appelé à la direction du séminaire des écoles urbaines de Berlin. Des raisons politiques, et en particulier sa coopération écrite au système réactionnaire qui de jour en jour prévalait de plus en plus en Prusse, lui firent perdre sa position sous le ministre Eichhorn en 1847. Il vécut dès lors dans la vie privée, ne s'y occupant surtout que d'études pédagogiques. Il fit paraître aussi un grand nombre d'écrits polémiques, qui lui attirèrent des difficultés et même des querelles. Ses principaux ouvrages sont : *Jahrbuch für Lehrer* (Annales de Pédagogie); Berlin, 1851-1852, 2 vol.; — *Geometrische Combinations-Lehre* (Traité d'Analyse géométrique); Elberfeld, 1820, et 1839, 2<sup>e</sup> édit.; — *Praktischer Lehrgang für den Unterricht in der Deutschen Sprache* (Cours pratique pour l'étude de la langue allemande); Elberfeld, 1841-1849; — *Praktisches Rechenbuch für Elementar-und höhere Bürgerschulen* (Traité d'Arithmétique pour les écoles primaires et secondaires); Elberfeld, 1843-1850, en collaboration avec Heuser; — *Auflösung* (Solution, suite de l'ouvrage précédent); Elberfeld, 1850; — *Methodisches Handbuch für den Gesamtunterricht im Rechnen* (Manuel méthodique de calcul simultané); Elberfeld, 1850, 2 vol., 5<sup>e</sup> éd., en collaboration avec le même Heuser.

*Conversat.-Lexic.*

\* **DIETEL** (*Grégoire*), théologien et philo-

sophe allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins. On a de lui : *Varia Theses philosophicæ*; Salzbourg, 1662, in-4°; — *De Cælo, Mundo et Elementis*; 1663, in-8°.

*Adelung, Suppl. à Jöcher, Allg. Gel.-Lexic.*

**DIETENBERGER** (*Jean*), théologien allemand, né à Dietenberg, aux environs de Mayence, et mort en 1534. Il s'est surtout fait connaître par sa traduction allemande de la Bible à l'usage des catholiques (Mayence, 1534, réimprimée à Cologne en 1540, en 1550 et années suivantes). Dietenberger, entré dans l'ordre de Saint-Dominique, devint chanoine et grand-inquisiteur à Mayence. Les luthériens l'accusent de ne pas avoir fait sa traduction sur les textes originaux, mais sur celle de Luther pour l'Ancien Testament et sur celle de H. Emser pour le Nouveau Testament. L'édition d'Augsbourg, 1776, grand in-8°, offre une traduction plus moderne. On a oublié les autres ouvrages du dominicain Dietenberger, mais les bibliographes attribuent encore du prix aux anciennes éditions de sa version de la Bible. S.

*Adelung, Suppl. à Jöcher, Allg. Gel.-Lexic.*

**DIETERICH** (*Helvius*), médecin allemand, né à Kyrtorf, le 24 juin 1601, mort le 13 décembre 1655. Il étudia à Giessen, devint maître ès arts en 1620, enseigna la langue hébraïque à Ulm; et abandonnant la théologie pour la médecine, il vint étudier cette science à Tubingue, Altorf et Wittenberg. En 1625 il visita plusieurs universités italiennes, et en 1627 il se fit recevoir docteur à Strasbourg. De 1628 à 1634 il fut médecin de plusieurs princes d'Allemagne, du souverain de Hesse-Darmstadt, ensuite de l'électeur de Brandebourg, qui l'emmena de Dresde à Berlin. Trois ans plus tard il alla soigner le prince royal de Danemark, ce qui lui valut le titre de conseiller et de médecin de la cour danoise. Devenu en dernier lieu médecin de la ville de Hambourg, il mourut dans cette ville. Ses ouvrages sont : *Dissertatio de arthritide*; Strasbourg, 1626, in-4°; — *Elogium planetarum caelestium et terrestrium macrocosmi et microcosmi*; Strasbourg, 1627, in-8°; — *Responsa medica de probatione, facultate et usu acidularum fontium Schwalbachi susurrantium*; Francfort, 1631, in-4°; — *Vindiciæ adversus Ottonem Tackeniûm*; Hambourg, 1655, in-4°. L'auteur affirme dans cet ouvrage que dès 1622 il avait expérimenté sur un chien la circulation du sang.

*Biog. méd.*

**DIETERICH** (*Jean-Conrad*), philologue allemand, né à Butzbach, en Vetteravie, le 19 janvier 1612, et mort à Giessen, le 24 juin 1669. Il s'est fait connaître comme théologien protestant, philologue, historien, et a écrit plusieurs ouvrages sur la médecine, qui ne manquent pas de mérite. Ses principaux ouvrages sont : *Diatriba de usu, abusu, et neglectu lectionis*

*scriptorum secularium et antiquitatis*; Copenhagen, 1638, in-4°; — *Hippocratis Aphorismi illustrati*; Gènes, 1656, in-4°; Ulm, 1665. Dans le *Latreum Hippocraticum*, etc., Ulm, 1661, in-4°, Dieterich rapporte le texte d'Hippocrate avec la traduction latine en regard. Ce travail montre que Dieterich était un bon helléniste. Nous devons encore mentionner de lui plusieurs dissertations sur divers points d'histoire, sous le titre de: *Dissertationum miscellanearum Pentas*; Zurich, 1654, in-4°; — *Breviarium Pontificum Romanorum*; Giessen, 1663, in-8°; — *Historia Imperatorum Germanicorum familiae Saxonicae*; Giessen, 1666, in-4°; — *Græcia exulans, seu de infelicitate sæculi superioris in græcarum litterarum ignoratione*; Marbourg, in-4°. Dieterich se proposait d'éditer un supplément (*auctarium*) au Trésor de la Langue Grecque de Henri Estienne; mais l'ouvrage, resté manuscrit, paraît s'être perdu. Morhof regrette que Dieterich n'ait pas publié son grand ouvrage sur la langue grecque dont on trouve le prospectus dans le *Specillum chrestomathicæ græcæ*; Giessen, 1649, in-4°. Ses ouvrages posthumes ont pour titres: *Antiquitates biblicæ*; Giessen, 1671, in-folio; — *Antiquitates Novi Testamenti*; Francfort, 1680, in-fol. S.

*Deutschland Real-Encyclopædie*. — Adelong, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexicon*.

\* **DIETERICH** (Jean-Georges), théologien allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui: *Oratio historica de litteratis margraffis Brundeburg.*; Ba-reuth, 1721, in-4°; — *De Moralitate Jubilæorum, imprimis Ecclesie Lutherane*; *ibid.*, 1717, in-4°.

Adelong, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexicon*.

\* **DIETERICH** (D. Martin), polygraphe allemand, né à Arolsen, le 17 décembre 1681, mort le 12 mars 1749. Il étudia la philologie à Leipzig, et se voua à l'état ecclésiastique. Il fut à la fois poète et savant. Ses principaux ouvrages sont: *Desplendidis peccatis superstitionis antiquitatis*; Berlin, 1709; — *De Cultura Lingue Germanicæ*; *ibid.*, 1711; — *De Memorabilibus quibusdam Marchiæ Brandenburgicæ*; *ibid.*, 1715; — *De ortu et progressu religionis christianæ in Marchia Brandenb. ad puriora usque sacra*; *ibid.*, 1718; — *Kurzer Unterricht von der Augsbürgischen Confession* (Courte Instruction au sujet de la Confession d'Augsbourg); 1730; — *Berlinische Kloster- und Schul-historie*; Berlin, 1732, in-8°; — *Nexus philosophicus Grammaticæ Hebrææ*; *ibid.*, 1739, in-4°.

Moser, *Setztleb. Theol.*

**DIETERICH**. Voy. WEINMANN.

\* **DIETERICH** (Joachim-Frédéric-Christian), médecin vétérinaire allemand, né à Stendal, le 1<sup>er</sup> mars 1792. Il reçut sa première instruction à Wusterhausen, où son père était employé à l'octroi; on lui fit ensuite apprendre l'état

de maréchal-ferrant; puis il voyagea, suivant l'usage de la plupart des ouvriers de sa profession. En 1813 il entra comme élève militaire à l'École Vétérinaire de Berlin, et au sortir de cette école il fut nommé élève maréchal des haras. Après avoir pratiqué pendant plusieurs années l'art vétérinaire, il étudia la médecine et les sciences naturelles; il passa ses examens en 1817, et fut nommé médecin vétérinaire supérieur, et envoyé en France aux frais de l'État pour y étudier les haras, l'élève des chevaux et les établissements de mérinos. A son retour, il visita dans le même but scientifique le Wurtemberg, la Bavière, l'Autriche et la Hongrie. Appelé à professer à l'École Vétérinaire de Berlin, il se démit de ses fonctions en 1823, pour se livrer uniquement à la pratique de son art. Il consignait dans des ouvrages estimés, même à l'étranger, les résultats de son expérience. Les principaux sont: *Handbuch der Veterinær-Chirurgie* (Manuel de Chirurgie vétérinaire); Berlin, 1822, 1845; — *Anleitung das Alter der Pferde zu kennen* (Moyens de connaître l'âge des chevaux); — *Ueber die Hufbeschlagkunst* (De l'art de ferrer les chevaux); Berlin, 1823; — *Ueber Gestüts- und Züchtungskunde* (Sur l'éducation des chevaux et les haras); Berlin, 1824, 1842, 3<sup>e</sup> édition; — *Handbuch der speciellen Pathologie und Therapie für Landwirthe und Thierärzte* (Manuel de Pathologie spéciale et de thérapeutique à l'usage de propriétaires ruraux et des médecins vétérinaires); Berlin, 1828, et 1851, 3<sup>e</sup> édition; — *Handbuch der allgemeinen und besonderer Arzneimittellehre* (Manuel de Thérapeutique générale et spéciale); Berlin, 1825; 1839, 3<sup>e</sup> édition; — *Catechismus der Pferdezucht* (Catechisme de l'élève des chevaux); Berlin, 1825; cet ouvrage a été couronné; — *Handbuch der praktischen Pferdekenntniss* (Manuel de connaissance pratique des chevaux); Berlin, 1834; 1845, 3<sup>e</sup> édition; — *Handbuch der Veterinærchirurgie* (Manuel de Chirurgie vétérinaire); Berlin, 1842, et 1851, 2<sup>e</sup> édition; — *Handbuch der Geburtshülfe* (Manuel obstétrical); Berlin, 1845; — *Handbuch der gesammten Hausthierzucht* (Manuel de l'élevage d'animaux domestiques); Leipzig, 1848.

*Conversations-Lexicon*.

\* **DIETERICI** (Charles-Frédéric-Guillaume), statisticien et économiste allemand, né à Berlin le 23 août 1790. Il commença ses études universitaires en 1809, à Kœnigsberg, et les continua en 1812 à Berlin, où il entra comme précepteur chez le ministre d'État Klewitz. En même temps il se livra, sous les professeurs Savigny, Eichhorn et Rihs aux études historiques et juridiques, fut mis en rapport avec Hoffmann. Devenu ingénieur géographe en 1813, il fit sous Blücher 1<sup>re</sup> campagne de 1813 et 1814. Après avoir servi ensuite comme officier, et sous le même général pendant la campagne de 1815, il remplit, lorsq

la paix fut rétablie, diverses fonctions civiles, celles de référendaire à Berlin, d'assesseur de régence à Postdam et de conseiller en 1818. Il concourut à l'organisation de l'instruction publique sous le ministère Stein-Altenstein en 1820. En 1834 il fut nommé professeur d'économie politique à l'université de Berlin, et en 1844 directeur du bureau de statistique lors de la retraite d'Hoffmann. Ses ouvrages sont : *De via et ratione economiam politicam docendi*; Berlin, 1835; — *Geschichtliche und statistische Uebersicht ueber die Universitäten im preussischen Staate* (Aperçu historique et statistique des universités dans le royaume prussien); Berlin, 1836, — *Statistische Uebersicht der wichtigsten Gegenstände des Verkehrs und Verbrauchs im preussischen Staate und im Deutschen Zollverbande* (Aperçu statistique des principaux objets de consommation et d'échange dans le royaume de Prusse et dans l'Union douanière allemande); 1844, avec additions de 1844 à 1851; — *Der Volkswohlstand im preussischen Staate* (Le Bien-être dans l'État prussien); Berlin, 1846, trad. en français, par Moreau de Jonnés, Paris, 1848; — *Statistische Tabellen des preussischen Staats, nach der amtlichen Aufnahme von 1843* (Tableaux statistiques de l'État prussien, d'après le recensement officiel de 1843); Berlin, 1845; — *Tabellen und amtliche Nachrichten ueber den preussischen Staat für das Jahr 1849* (Tableaux et documents officiels sur l'État prussien pour l'année 1849); Berlin, 1851, 3 volumes; — *Mittheilungen des Statistischen Vereins* (Communications de la Société de Statistique); — *Ueber Arbeit und Capital* (Du Travail et du Capital); Berlin, 1848.

*Conversat.-Lexicon.*

\* **DIETERICI** (*Frédéric*), fils aîné de l'économiste, né le 6 juillet 1821, orientaliste allemand. Il étudia la théologie à Halle et à Berlin, et plus tard il s'adonna sous Rœdiger de Halle aux langues orientales. Après s'être fait recevoir en 1846, et avoir publié à cette occasion le poème épiques *Mutanabbi et Seifedaula*, Leipzig, 1847, il se rendit au Caire après un court séjour à Paris et à Londres. Il étudia alors l'arabe à l'école d'un cheïk, visita la Haute-Égypte, le Sinaï, Jérusalem et Damas, et revint par Constantinople, Athènes et Trieste. Au mois d'octobre 1850 il fut nommé professeur suppléant à Berlin, et au mois de mars 1852 on lui donna le titre de drogman de l'ambassade de Londres à Constantinople. Il a donné une édition du texte arabe de *l'Alfyyah*; Leipzig, 1851; et une rammaire en texte arabe avec le commentaire *Ibn-Akil*.

*Conversat.-Lexicon.*

\* **DIETHERR VON ANWANDEN** (*Christophe-ouis*), polygraphe allemand, né à Nuremberg, le 14 septembre 1619, mort le 2 février 1687. Il étudia à Altorf, Tubingue, Bâle, et Strasbourg,

où il fut reçu docteur, le 14 août 1649. Admis au collège des avocats de sa ville natale, il en fut nommé doyen en 1687. Il était philosophe et poète autant que jurisconsulte. Ses principaux ouvrages sont : *Comparatio Reipublicæ Noricæ cum Republica Veneta, in oratione quadam Attorpii recitata*; 1643; — *Bibliotheca Norica animata*; ibid., 1647; — *Orationes quinque varii argumenti*; ibid., 1659, in-12; — *The-saurus practicus C. Besoldi cum additionibus suis historico-politico-philologico-juridicis*; ibid., 1697, 2 vol. in-8°; — *Itinerarium Mich. Hamersamii in Indiam occidentalem*; — *Tractatus de amore præmaturo*; — *Orbis novus litteratorum detectus*.

Will, Nürnberg. *Gel.-Lexic.*

\* **DIETMAR**, poète allemand du treizième siècle, figure au nombre des *Minnesaenger* ou troubadours d'outre-Rhin; il s'est conservé quatre de ses chansons (*Lieder*); elles ont été imprimées dans les recueils indiqués en source.

B.

Bodmer, *Proben der alten Schwaebischen Poesie*; Zurich, 1758, II, 119. — Hagen, *Minnesaenger*, II, 174.

\* **DIETMAR** (*Jean-Guillaume*), jurisconsulte allemand, natif d'Oberkatz, vivait encore en 1748. Il étudia à léna à partir de 1693, fut reçu avocat en 1695, et devint docteur en 1702. Il a laissé : *Disputatio inauguralis de inutilibus sponsaliorum divisionibus*; léna, 1702, in-4°; — *Disputatio de dominio jurisdictionis mediatorum*; ibid., 1710, in-4°; — *De præscriptione feudali*; ibid., 1712; — *Præfatio ad Jo. Strauchii Lexicon particulare Juris*; ibid., 1719, in-4°; — *Notæ ad Institutiones Justinianeas*; ibid., 1720, in-8°; — *De Præscriptione anomala*; ibid., 1723; — *De Jure pedaneo*; ibid., 1743.

Weidlich, *Setzleb. Jurist.* (Les Jurisconsultes contemporains).

**DIETPOLD** ou **DIETBOLD** (*Théobald*), prélat allemand, né en 1189. Il fut évêque de Passau, et fit avec Frédéric Barbe-Rousse le voyage de la Terre Sainte; il mourut au retour. On a de lui : *Epistola ad Taganonem*. Fabricius dit qu'il ne connaît pas d'autre ouvrage de ce prélat.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Ætat.*

**DIETRICH**, nom d'une famille de botanistes allemands, dont voici les noms :

**DIETRICH** (*Adam*), né à Ziegenhain, le 1<sup>er</sup> novembre 1711, mort le 10 juillet 1782. Il se fit comme botaniste une si grande réputation, que Linné ne dédaigna pas de correspondre avec lui.

**DIETRICH** (*Jean-Adam*), fils du précédent, né le 23 juin 1739, mort le 1<sup>er</sup> septembre 1794.

**DIETRICH** (*Jean-Michel*), l'aîné des deux fils du précédent, né à Ziegenhain, en 1767, mort le 30 juin 1836. Il fut agronome et botaniste, comme l'avaient été son père et son aïeul.

\* **DIETRICH** (*Frédéric-Théophile*), fils puîné de Jean-Adam, né le 15 mars 1768, mort à Eisenach, le 2 janvier 1850. Il écrivit particulière-

ment sur l'horticulture. Ses principaux ouvrages sont : *Vollstaendiges Lexikon der Gaertneri und Botanik* (Dictionnaire complet de la Botanique et du Jardinage); Berlin, 1802-1810, 10 vol.; — *Register* (Catalogue); 1811; — *Nachtræge* (Supplément); 1815-1821, 10 volumes; — *Neu entdeckte Pflanzen, ihre Charakteristik, Benutzung und Behandlung* (Plantes nouvellement découvertes, leurs caractères, leur usages et leur culture); Berlin, 1825-1835; — *Handbuch der botanischen Lustgaertnerei* (Manuel botanique des jardins d'agrément); Hambourg, 1826-1828; — *Handlexikon der Gaertnerei und Botanik* (Lexique manuel du Jardinage et de la Botanique); 1829-1830.

\* DIETRICH (*David-Nathaniel-Frédéric*), fils de Jean-Michel, né en 1800. Docteur en philosophie et attaché au jardin botanique d'Iéna, il se fit connaître par une série d'œuvres botaniques d'une parfaite exécution. On a de lui : *Deutschlands Giftpflanzen* (Plantes vénéneuses de l'Allemagne); Iéna, 1826; — *Forstflora* (Flore forestière); Iéna, 1828-33 et 1838-40; — *Flora medica*; Iéna, 1831; — *Flora universalis*, en figures coloriées; 1831-1852; — *Deutschlands Flora* (Flore de l'Allemagne); 1833-50, 7 vol.; — *Lichenographia Germanica*; Iéna, 1832-37; — *Deutschlands œconomische Flora* (Flore économique de l'Allemagne); Iéna, 1841-43, 3 vol.; — *Encyclopædie der Pflanzen* (Encyclopédie des Plantes); Iéna, 1841-51.

*Conversat.-Lexicon.*

\* DIETRICH (*Albert*), botaniste allemand, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent. On a de lui des ouvrages estimés sur la botanique. Les principaux sont : *Terminologie der phanerogamischen Pflanzen* (Terminologie des Plantes phanérogames); Berlin, 1829, 2<sup>e</sup> édition, 1838; — *Flora regni Borussici*; Berlin, 1833-1844; — *Flora Marchica* Berlin, 1841; — *Handbuch der pharmaceutischen Botanik* (Manuel de Botanique pharmaceutique); Berlin, 1837; — *Botanik für Gaertner und Gartenfreunde* (Botanique des Jardiniers et Amateurs de jardins); 1837-39.

*Conversat.-Lexicon.*

DIETRICH, DIETRICY ou DITRICH (*Christian-Guillaume-Ernest*), peintre allemand, né à Weimar, le 30 octobre 1712, mort à Dresde, le 24 avril 1774. Il eut pour premier maître son père; plus tard, il étudia le paysage à l'école de Thièle. Mais ses dispositions particulières le dirigèrent mieux que ses maîtres; aussi ne tarda-t-il pas à se faire connaître. Parmi ceux qui apprécièrent tout d'abord le jeune artiste, on doit citer le comte de Brühl, qui habitait Dresde. Dietrich peignit pour les châteaux et résidences de ce seigneur des tableaux, dont la plupart furent détruits dans la guerre de Sept Ans. Recommandé au roi de Pologne par le comte de Brühl, mais se voyant préférer les peintres italiens, il résolut de visiter la Hol-

lande. Avant d'exécuter ce projet, il alla travailler une année dans sa ville natale. Également apprécié par la cour de Dresde, il se rendit aux frais de cette cour en Italie dans l'année 1742; à Venise et à Rome, il étudia les chefs-d'œuvre qui y abondent, et chercha à s'approprier par l'étude des modèles les qualités qui lui manquaient, sans rien perdre cependant de son originalité. C'est de son séjour et de ses travaux en Italie que date la popularité de ses œuvres qui bientôt se répandirent en Angleterre, en France et en Allemagne. A son retour dans son pays, Dietrich, que Winckelmann appelait le Raphael du paysage, devint professeur à l'Académie des Arts.

Les productions de Dietrich sont nombreuses la seule galerie de Dresde possède trente-quatre de ses tableaux. On a publié en 1810 à Leipzig en cinq cahiers, gravés sur pierre, des dessins études et esquisses de Dietrich; ses gravures sont aussi recherchées que ses tableaux. On cite parmi ces derniers son *Adoration des Mages* exposée à Paris en l'an ix (1801), et un *Crucifiement* qui appartenait au cabinet des rois de Pologne. La manière de Dietrich est large et naturelle; ses figures peuvent rivaliser avec celle de Berghem, ses gazons et ses plantes avec ceux de Desjardins, ses ruines avec celles de Pœlembourg. Comme Elzheimer, il entrelace et fait contraster habilement les feuillages, et comme Salvator Rosa, il sait reproduire dans leur vérité une roche, une carrière, un lit de sable ou de pierre. Quant à la verdure, il l rend presque avec la même perfection que Claud Lorrain. Les gravures à l'eau-forte exécutées par Dietrich forment environ 160 planches. Le plus remarquables sont : *Jupiter et Antiope* 1735, grand in-fol.; — *Néron tourmenté par les furies*: devenu très-rare; — *Les Crieurs à la foire*, dans le goût d'Ostade; — *Une Femme et ses Enfants*, à la manière de Mieris; — *Le Christ guérissant les malades*; 1731; — *Le Rémouleurs*, dans le goût d'Ostade; 1741; — *La Résurrection de Lazare*, à la manière de Rembrandt; — *Les Musiciens ambulants*; — *Le Dentiste*; 1767; — *Le Temple de la Sibylle*; 1745; — *Loth et ses filles*, 1731; — *Le Sacrifice d'Abraham*; 1731; — *Saint-Jacque prêchant la multitude*; 1740; — *Les Mendicants*, à la manière de Rembrandt; 1731; — *La Fuite en Égypte*; 1731; — *L'Alchimiste*; 1731 devenu rare; — *Un Port de mer hollandais* ce fut, dit-on, la première gravure à l'eau-forte exécutée par Dietrich; — *Saint Jérôme*; — *La Naissance du Christ*; 1740; — *Le Repos en Égypte*; — *Le Christ enseignant dans le Temple*; 1721; — *Le Crucifiement*; 1730; — *L'Adoration des Bergers*; 1740; — *Le Vieillard et sa Famille*; — *Le Peintre*; 1732; — *Le Jardinier au chapeau de paille*; 1751, in-4<sup>e</sup> — un paysage où l'on voit assise sur un roc *Une Bergère presque nue, et vis-à-vis d'elle u*

*berger s'appuyant sur une génisse*; — un *paysage représentant Vénus entourée d'Amours*; 1742; — *Un site sauvage et montagneux*, dans le genre de Salvator Rosa; 1748; — *La Danse des Ours*; 1764; — des bustes, des têtes, en grand nombre. Les œuvres de Dietrich sont signées tantôt d'un monogramme, tantôt de la lettre D; tantôt, enfin, du nom tout entier *Dietrich* ou *Dietrycy*.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

**DIETRICH** (*Philippe-Frédéric*, baron DE), minéralogiste français, né à Strasbourg, en 1748, décapité le 28 décembre 1793. Il s'occupait beaucoup d'histoire naturelle, principalement de minéralogie, et publia plusieurs mémoires qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des Sciences de France, de la Société des Curieux la Nature de Berlin et de celle de Göttingue. Il devint successivement, avant la révolution, commissaire du roi à la visite des mines, des bouches à feu et des forêts du royaume, secrétaire des commandements du comte d'Artois comme colonel général des Suisses et Grisons, interprète de l'ordre du Mérite, membre du corps de la noblesse de l'Alsace, et conseiller noble à Strasbourg. Il fut élu premier maire constitutionnel de Strasbourg, et eut des opinions très-prononcées en faveur de la révolution; en même temps il était resté partisan de la monarchie. De là diverses faces dans sa conduite politique, qui l'ont fait diversement juger et qui le rendirent l'objet d'accusations contradictoires. Dès 1790 Salles le dénonçait à l'Assemblée constituante pour participation aux manœuvres pratiquées en Alsace contre la révolution. En 1792 Dietrich, tout en se montrant hostile au parti montagnard, témoignait beaucoup de zèle pour la défense du pays, à tel point qu'un certain Lévêque prétendait avoir reçu de lui cinquante louis à compte pour assassiner le roi de Prusse. C'est à cette époque que Rouget de Lisle, qui logeait chez Dietrich, composa sous ses yeux les paroles et la musique de *La Marseillaise*. A la chute du trône, il rédigea et fit signer par le conseil municipal de Strasbourg une adresse pour demander la punition des auteurs des journées du 20 juin et 10 août 1792. Un décret du 18 août le manda à la barre. Il prit alors la fuite, et se réfugia à Bâle, d'où il écrivit à l'assemblée que la rigueur dont il paraissait menacé le forçait seule à s'ex-patrier. Il fut alors inscrit sur la liste des émigrés, ce qui le détermina à rentrer; et en novembre 1792 il se constitua volontairement prisonnier à l'Abbaye. Le 20 du même mois, Ruhl le fit décréter d'accusation. Il fut traduit au tribunal de Strasbourg, qu'il récusait comme susceptible de partialité; puis à celui du Doubs, qui l'acquitta, sur la déclaration du jury, le 2 mars 1793. Retenu en prison, il fut renvoyé devant le tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort, le 28 décembre 1793. Son fils obtint en 1795 la radiation de Dietrich de la liste

des émigrés, et la restitution des biens paternels. On a de Dietrich : *Lettres de M. Ferber à M. le chevalier de Born, sur l'histoire naturelle de l'Italie*, traduit de l'allemand; Strasbourg et Paris, 1776, in-8°; — *Traité chimique de l'Air et du Feu*, traduit de l'allemand de Scheele; Paris, 1785, in-8° : cet ouvrage est remarquable par le grand nombre d'observations importantes qu'il renferme; — *Supplément au Traité de l'Air et du Feu*; Paris, 1785, in-12; — *Descriptions des gîtes de minerais, et des bouches à feu de France*; Paris, Didot jeune, 1786-1800, 6 parties, 3 vol. in-4°, avec planches. Le 1<sup>er</sup> volume, en deux parties, est intitulé : *Description des gîtes de minerais, des forges et des salines des Pyrénées, suivie d'Observations sur le fer mazé et sur les mines de Sardes, en Poitou*. Les deux autres volumes ont pour titre : *Description des gîtes de minerais, forges, salines, verreries, tréfileries, fabriques de fer-blanc, porcelaine, faïence de la Lorraine et de la basse Alsace*; — *Observations sur l'intérieur des montagnes*, traduit de l'allemand de Trebra, avec un *Plan de Minéralogie*, traduit de Wertheim; Paris, 1787, in-fol., avec cartes et figures : le traducteur a joint à cet ouvrage un savant commentaire et une longue préface, qui est remplie de vues neuves sur la géographie physique; — *Vindicia dogmatis Gratiani de rescriptione*; Strasbourg, 1787, in-8°; — *Mémoire sur les ocres*; dans les *Mémoires de l'Académie de 1787*; — *Procédé particulier usité en Limousin et en Périgord pour fabriquer du fer dur*; *ibid.*; — *Description des mines de France*; le fils de l'auteur fit hommage de cet ouvrage au Corps législatif en 1796; — *Mémoires sur les arbres qui peuvent être employés aux plantations le long des routes*, avec F.-L. Hammer; Paris et Strasbourg, 1805, in-8°. Dietrich a en outre fait paraître plusieurs dissertations en allemand sur la minéralogie; elles sont insérées dans les *Mémoires de la Société des Curieux de la Nature* de Berlin.

*Recueil des Savants étrangers de l'Académie des Sciences*, X. — *Biographie moderne*. — Quérard, *La France littéraire*.

**DIETRICHSTEIN** (*Adam*, seigneur DE), diplomate allemand, naquit en 1527, et mourut le 15 janvier 1590. Ce diplomate célèbre vint à la cour de Ferdinand 1<sup>er</sup> en 1547, accompagna l'année d'ensuite Maximilien en Espagne, au sujet du mariage de ce prince avec l'infante Marie. A son retour, Maximilien envoya Adam de Dietrichstein à Inspruck auprès de Charles-Quint et auprès du roi Ferdinand à Grätz. En 1552 il assista au traité de Passau, en 1555 il fut présent à la diète d'Augsbourg; il remplit deux missions délicates auprès de Philippe II d'Espagne. On peut regarder sa relation sur la mort de don Carlos comme le document le plus authentique qui existe sur ce malheureux événement. En 1561 l'infante, alors reine de Bo-

hème, l'envoya à Rome, auprès du pape Pie V, et Maximilien II le chargea de demander au pape le rétablissement de la communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres et la réduction des vœux des chevaliers de Malte. Ces demandes furent renvoyées par le pape à la décision du concile de Trente, où elles furent rejetées. Après cet échec, facile à prévoir, Adam se retira à son château de Niklasbourg. Ne vivant plus que pour les sciences et les lettres, il écrivit sur l'hérédité de la couronne de Hongrie, et entretenit une correspondance savante avec son ami le bibliothécaire en chef de la cour impériale, Hugo Beotius. En 1587 Rodolphe lui décerna le titre de comte. Après sa mort, Adam fut déposé dans la même tombe que Maximilien II.

**DIETRICHSTEIN** (François, prince DE), cardinal et évêque d'Olmütz, gouverneur de la Moravie, fils du précédent et de Marguerite de Cordoue, naquit à Madrid, le 22 août 1570, et mourut à Brunn, en Moravie, le 19 septembre 1636. Après avoir étudié la philosophie à Prague et la théologie à Rome, il devint successivement chanoine d'Olmütz et camérier du pape Clément VIII, évêque et cardinal. Nommé légat à latere, il assista, en 1600, au mariage de l'archiduc Ferdinand avec Marie-Anne, duchesse de Bavière, puis, en 1611, au mariage du roi Mathias avec l'archiduchesse Anne, enfin, en 1631, à celui de Ferdinand III avec l'infante Marie, il couronna rois de Bohême les empereurs Mathias et Ferdinand II, et assista à l'élection de trois papes, Léon XI, Paul V et Grégoire XV. Comme président du conseil d'État impérial, il s'opposa à ce que les lettres de majesté dictées par la tolérance fussent étendues à la Moravie, dont il avait été nommé gouverneur en 1620. Après avoir expulsé Boesky, Hongrois rebelle, il fut chassé lui-même par les insurgés moraves. Mais les victoires de Tilly et de Wallenstein ayant pacifié la Bohême, Dietrichstein fit rentrer les protestants de Moravie dans le giron de l'Église, et institua l'ordre des Piaristes. Ferdinand II, en récompense des services éminents rendus à l'État et à l'Église par ce cardinal, le nomma prince en 1631. Il mourut à Olmütz. Sa vie écrite par un jésuite, appelé George Dingmauer, n'a pas été imprimée; mais celle que Voigt a écrite en allemand a été publiée avec des notes et un supplément de Schwalbe; Leipzig, 1792. On a de François Dietrichstein quelques discours sur les saints, des statuts pour la réforme du clergé et du peuple, un traité de controverse, ainsi que des poésies sacrées et profanes. S.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

**DIETTERLIN** ou **DIETERLIN** (Wendel), architecte allemand, né à Strasbourg, vers 1554, mort vers 1620. On a de lui : *Architectura*, etc.; Nuremberg, 1598; *ibid.*, 1655, in-fol.; — *Architectura von Portalen und Thurgerichten* (Ar-

chitecture des portails et huisseries), ouvrage qui fait suite au premier; Strasbourg, 1694, in-fol. Peut-être même n'est-il qu'une nouvelle édition Adelung, *Suppl.* à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

\* **DIETZ** (Jean - Christophe - Frédéric) philosophe allemand, né en 1765, à Wetzlar, dans le cercle de Coblenz, mort vers 1830. Il fut attaché en 1789, en qualité de vice-recteur, à l'école de la cathédrale de Gustrow, devint recteur de celle de Ratzebourg en 1804, puis pasteur à Ziethen, près de Ratzebourg, en 1812. Il a publié dans l'esprit de la philosophie kantienne, les ouvrages suivants, en langue allemande : *Anti-théologie, ou essai d'un examen du système philosophique exposé par Tiedemann, dans sa Théologie*; Rostock et Leipzig, 1798, in-8°; — *Réponses aux Lettres idéalistes de Tiedemann*; Gotha, 1801, in-8°; — *La Philosophie et le Philosophe considérés du vrai point de vue*; Leipzig, 1802, in-8°; — *Du Savoir, de la Foi, du Mysticisme et du Scepticisme*; Lubeck, 1808, in-8°. Il a publié aussi dans plusieurs journaux un grand nombre de mémoires et de dissertations de philosophie, de philologie, de pédagogie et de littérature dramatique. J. T.

Kruz, *Encyclop. Phil. Lexicon.*

**DIETZSCH** (Jean-Christophe), peintre de paysages, né à Nuremberg, en 1710, mort en 1768. Ses œuvres, répandues en Allemagne et au dehors, consistent en tableaux divers, tels que fruits, arbres, effets d'eau. Il fit aussi de jolies gravures. En 1737 parurent ses *Vues de Nuremberg*, et en 1760 il publia, en société avec son frère Jean-Albert, quarante-un autres paysages estimés.

Nagler, *Neues allg. Künstl.-Lexic.*

**DIETZSCH** ou **DIETSCH** (Jean-Albert) frère du précédent, peintre allemand, né en 1720, mort en 1782. Il peignit des paysages, des batailles, des fruits; le recueil en a paru en 1720.

Nagler, *Neues allg. Künstl.-Lexic.*

\* **DIEU** (André DE), appelé aussi ANDREA DI DIO et ANDREA DI DIO, historien italien, vivait dans le commencement du treizième siècle. Il était *podestat*, ou principal magistrat, de Sienne, et écrivit en italien ce qui s'est passé de plus important dans sa patrie depuis l'an 1186 jusqu'en 1328. Ange Tura, dit le Gros, a continué cet ouvrage jusqu'en 1352. Cette histoire est estimée pour la fidélité et la pureté du langage.

Muratari, *Scriptores Rerum Ital.*, XV.

\* **DIEU** (Juan DE), canoniste espagnol, vivait en 1247. Il était docteur en droit, professeur et chanoine à Bologne et à Lisbonne. Il a écrit en latin plusieurs ouvrages sur le droit ecclésiastique. Possevin cite de lui : *La Concorde du décret et des décrétales*; — des *Questions de versus sur les nouvelles et les anciennes décrétales*; — un *Pénitencier* estimé, à l'usage de l'église de Bonlogne, etc.

Possevin, *Apparatus sacer*, l. 865. — Casimir Oudry, *Comment. de Scriptoribus ecclesiasticis*, III. — Moréri, *Grand Dictionnaire hist.*

**DIEU** (*Anloine*), peintre français, né à Paris, en 1662, mort dans la même ville, en 1727. Il fut l'élève et l'imitateur de Le Brun. Il peignit l'histoire et le portrait, et exécuta quelques gravures. Il aimait à représenter des scènes emportées à la Passion; on cite comme assez remarquable un *Crucifiement*, qui diffère peu de celui de Le Brun. Il avait de la facilité et une certaine originalité dans l'exécution; mais ces qualités étaient diminuées par le peu de grâce du dessin, le défaut de goût dans l'arrangement des sujets, et un coloris sans vigueur. Son meilleur aubeau est *Louis XIV sur son trône*; ce morceau a été reproduit en gravure par Jean Arnold.

Nagler, *Neues allg. Künstl.-Lexic.*

**DIEU** (*Louis de*), orientaliste et théologien célèbre, né le 7 avril 1570, à Flessingue (Zélande), et mort à Leyde, le 23 décembre 1642. Son grand-père avait été au service de Charles Quint, qui lui donna des lettres de noblesse et qui lui émoigna constamment une grande confiance, quoiqu'il eût embrassé les opinions protestantes. Son père, qui pendant vingt-deux ans fut ministre à Bruxelles, sa ville natale, et ensuite à Flessingue, était versé dans la connaissance de l'hébreu, du grec et du latin, et possédait assez bien le français, l'anglais, l'allemand, et l'italien, pour en savoir prêcher avec facilité dans ces diverses langues. Louis de Dieu, après avoir fait ses études sous la direction de son père et plus tard sous celle de son oncle maternel Daniel Colonius (Van Senlen), professeur au collège wallon de Leyde, fut ministre à Flessingue et deux ans après professeur à ce même collège de Leyde où il avait étudié. Satisfait de cette modeste position, qui lui permettait de se livrer paisiblement à ses travaux de prédilection, il refusa la chaire de théologie et de langues orientales que lui proposèrent les curateurs de l'université d'Utrecht, et ses fonctions de chapelain que lui fit offrir le prince Maurice.

Louis de Dieu, qui vivait dans un temps et dans un pays où les langues sémitiques étaient étudiées avec autant d'ardeur que de succès, et largement contribué, pour sa part, à en répandre la connaissance et à la rendre plus facile à acquérir. Ce mérite lui est commun avec plusieurs savants orientalistes hollandais du commencement du dix-septième siècle; ce qui le distingue en propre, c'est 1° d'avoir le premier comparé ensemble et d'une manière satisfaisante l'hébreu, le syriaque et le chaldéen, langues appartenant à la même famille et indispensables au théologien; 2° d'avoir le premier publié des éléments de grammaire persane, ouvrage clair, simple, assez bien ordonné, et pendant longtemps l'unique secours que l'on ait eu pour apprendre cette langue; et 3° enfin d'avoir fait en usage judicieux de ses connaissances philologiques pour déterminer, au moyen de la comparaison des diverses langues sémitiques et des anciennes versions, le sens de passages difficiles

et débattus de l'Ancien et du Nouveau Testament. On a de lui des commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, publiés d'abord séparément et réunis par ses deux fils sous ce titre : *Critica sacra, sive animadversiones in loca quædam difficiliora Veteris et Novi Testamenti, editio nova, recognita*; Amsterdam, 1693, in-fol. Ces commentaires sont estimés au point de vue grammatical; — *Compendium Grammaticæ Hebraicæ et dictionariolum præcipuarum radicum*; Leyde, 1626, in-4°; — *Apocalypsis S. Joannis syriace, ex manuscripto exemplari bibliothecæ Josephi Scaligeri de prompta, edita caractere syriaco et hebræo, cum versione latina, græco textu et notis*; Leyde, 1627, in-4°, et dans la *Critica sacra*; — *Grammatica trilinguis, Hebraica, Syriaca, et Chaldaica*; Leyde, 1628, in-4°; — *Historia Christi et S. Petri persice conscripta ab Hieron. Xavier, cum latina versione et animadversionibus*; Leyde, 1639, in-4°; ouvrage curieux et recherché; — *Rudimenta Linguae Persicæ*; Leyde, 1839, in-4°, et d'ordinaire à la suite de l'ouvrage précédent; — *Aphorismi theologici*; Utrecht, 1693, in-8°; — *Traité contre l'avarice* (en hollandais); Deventer, 1695, in-8°; — *Rhetorica sacra*; Utrecht, in-8°. Ces trois derniers ouvrages furent publiés après la mort de l'auteur, par les soins de Leydeiker. Les quatre grammaires hébraïque, syriaque, chaldaique et persane ont été réunies et publiées sous ce titre : *Grammatica Linguarum Orientalium, ex recensione Dav. Clodii*; Francfort, 1683, in-4°.

Michel NICOLAS.

Is. Polyander, *Lud. de Dieu, oratio funebris*; Leyde, 1643, in-4°, et au commencement de la *Critica sacra*. — *Notice par Abr. Heldanus, en tête du Traité contre l'avarice*. — Bayle, *Dictionn.* — Rich. Simon, *Hist. critiq. des principaux commentateurs du N. T.*, ch. 53.

**DIEU** (Saint-Jean de). Voyez JEAN.

**DIEUDONNÉ I<sup>er</sup>** ou **DEUS-DEDIT** (Saint), soixante-septième pape, né à Rome, mort le 3 décembre 618. Il était fils d'Étienne, sous-diacre. Élu pape le 19 octobre 615, il se signala par sa charité pour les malades. La lèpre alors ravageait Rome; Dieudonné ayant rencontré un lépreux, le baisa au visage, et s'il faut en croire les légendaires, le lépreux fut guéri. C'est le premier pape dont on ait des bulles scellées en plomb. Sa fête est marquée au 8 novembre.

Gratien, *Decret.*, 9. 30. — Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, 1<sup>er</sup> 85. — Anastase le Bibliothécaire, *Liber Pontificalis*. — Baronius, *Annales*. — Le père Daniel Papebroeck, *Conatus chronologico-historicus ad catalogum Romanorum Pontificum*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*. — Le père Pagi, *Breviarium historico-chronologico-criticum illustrium Pontificum Romanorum gesta, etc.* — Muralori, *Annali d'Italia*. — *Chronologie historique des Papes*; dans *l'Art de vérifier les dates*, III, 281. — Artaud de Montar, *Histoire des souverains Pontifes romains*, I, 325.

**DIEUDONNÉ II<sup>e</sup>** ou **ADÉODAT**, soixante-dix-huitième pape, né à Rome, mort le 17 ou le 26 juin 676. Il était fils de Jovien et moine bénédictin de S.-Érasme au Mont-Cælius; il fut élu

pape le 11 ou le 22 avril 672. C'était un homme d'un caractère doux, affable et libéral. Il confirma aux Vénitiens le droit d'élire leur doge. Dieudonné II est le premier pape qui ait employé dans ses lettres la formule *salutem et apostolicam benedictionem*. Il est aussi le premier qui ait daté par les années de son pontificat.

Pietro Giustiniani, *Historia Rerum Venetarum*, 1, 6. — Melchior Cesarotti, *I primi Pontifici*, 198. — Anastase de la Bibliothèque, *Liber Pontificalis*. — Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, t<sup>o</sup> 98. — Pagl. *Gesta Pontificum Romanorum*. — Blanchini, *Vite Romanorum Pontificum*. — *Chronologie des Papes*; dans *l'Art de vérifier les dates*, III, 285. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, 1, 356.

**DIEUDONNÉ (Christophe)**, économiste français, né dans les Vosges, en 1757, mort à Lille, le 22 février 1805. Il était jurisconsulte à Saint-Dié lors de la révolution, devint administrateur des Vosges, et fut élu en 1791, député de ce département à l'Assemblée législative, où il fit partie de plusieurs commissions financières. Employé ensuite dans les bureaux du ministère de l'Intérieur, il fut élu, en 1799, député des Vosges au Conseil des Anciens, et passa en décembre au Tribunat; il en fut choisi pour secrétaire, le 21 février 1800; il y parla sur divers projets de finances, et fut nommé, le 25 janvier 1801, préfet du Nord. On a de lui : *Statistique du département du Nord*; Douai, 1804, 3 vol. in-8<sup>o</sup>.

*Biographie moderne*. — Quérard, *La France littéraire*.

\* **DIEUCHÈS (Διεύχης)**, médecin grec, vivait au commencement du quatrième siècle avant notre ère; Pline en fait mention, et Galien le cite souvent : il appartenait à la secte médicale des dogmatiques, et fut le maître de Numenius d'Héraclée. Dieuchès écrivit divers ouvrages sur la médecine et sur les vertus hygiéniques des plantes. Oribase a fait grand usage de son traité *Sur les Aliments*, traité dont il reste un fragment relatif à la préparation du pain et des pâtes; il est inséré dans le recueil de Matthæi, *Veterum Græcorum Medicorum Opuscula*; Moscou, 1808, in-4<sup>o</sup>.

G. B.

Kühn, *Addimenta ad Etenchum Medicorum veterum*, p. XIII.

\* **DIEUCHIDAS (Διευχίδας)**, de Mégare, historien grec, d'une époque incertaine. Il écrivit une histoire de Mégare (Μεγαρικά), qui consistait au moins en cinq livres. On ne sait rien de la vie de Dieuchidas; mais son ouvrage est souvent cité par les anciens. Les fragments de Dieuchidas ont été recueillis dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* de C. Müller, publiés par A.-F. Didot; Paris, 1851, t. IV, p. 388.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

**DIEULAFOY (Joseph-Marie-Armand-Michel)**, vaudevilliste français, né à Toulouse, en 1762, mort à Paris, le 3 décembre 1823. Il embrassa d'abord la carrière du barreau; mais des parents, possesseurs de biens considérables aux colonies, l'attirèrent à Saint-Domingue, où d'heureuses spéculations lui présagèrent une for-

tune brillante; l'insurrection des esclaves défruisit ces espérances : les plantations de Dieulafoy furent dévastées, son habitation incendiée et lui-même n'échappa providentiellement aux massacres du Cap en 1793 que grâce au dévouement d'un nègre fidèle. Il se sauva à Philadelphie revint en France, et se livra à la littérature dramatique. Le Vaudeville fut surtout le théâtre de ses succès nombreux. Quelques écrits royaliste lui valurent aussi à cette époque les applaudissements des amis de la monarchie. De douloureuses infirmités vinrent assaillir Dieulafoy prématurément; il les supporta avec courage et résignation, et mourut chrétien. Quelques instants avant d'expirer, il dicta à un de ses amis les vers suivants, qui font connaître l'état de son âme au moment suprême :

Folles vanités de la vie!

Effacez-vous de mon esprit;

Mon âme n'a plus qu'une envie,

C'est d'embrasser son Dieu, c'est de voir Jésus-Christ.

Bien adorable ! Ô seul bien qui me reste !

Hâte-toi de répondre à mes vœux, à ma foi ;

Ouvre-moi, Dieu élément, ta demeure éternelle !

La véritable vie est de vivre avec toi.

Les principaux ouvrages de Dieulafoy sont : *Les Dieux rivaux, ou les réjouissances de Cythère*, divertissement en un acte, musique de Persuis, Spontini, Berton et Kreutzer; Toulouse 1781, in-8<sup>o</sup>; Paris, Académie royale de Musique, 1816, in-8<sup>o</sup>; — *Le Moulin de Sans-Souci*, fait historique, vaudeville en un acte; Paris 1798, in-8<sup>o</sup>; — *Le Quart d'Heure de Rabelais* avec Le Prévot d'Iray; au Vaudeville, 1799 in-8<sup>o</sup>; — *Dans quel Siècle sommes-nous?* avec Jouy et Longchamps; ibid., 1800; — *Défiance et Malice*; au Théâtre-Français, 1801 et 1814: c'est comédie, qui n'a que deux personnages, fut jouée dans l'origine par Saint-Phal et M<sup>lle</sup> Mézeray; elle eut un succès mérité, et est toujours écoutée avec plaisir; elle a été traduite en allemand, par Stol 1803; en hollandais, par C. Van der Virer, Amsterdam, 1813, in-8<sup>o</sup>, et en d'autres langues; — *La Revue de l'an VIII*, comédie-vaudeville en un acte, avec Chazet et Armand Gouffé; 1801 in-8<sup>o</sup>; — *Le Tableau des Sabines*, vaudeville en un acte; ibid.; — *L'Hôtel garni, ou la revue de l'an IX*, vaudeville en un acte, avec Chazet; 1802, in-8<sup>o</sup>; — *Le Mariage de Ninon Vernon, ou Suite de la Petite Ville* (de Picard) comédie en un acte, avec Dubon et Chazet ibid.; — 11, 76, 86, *ou le terne de Gonesse* un acte; avec les mêmes; — *Le Portrait de Michel Cervantès, ou les morts revenants* comédie en trois actes, au Théâtre-Louvois Paris, 1803, in-8<sup>o</sup>: cette pièce a été arrangée par Carmouche, sous le titre du *Portrait de Pendu, ou le peintre italien*; Paris, 1827, in-8<sup>o</sup>; — *Milton*, opéra historique, avec de Jouy; 1805 in-8<sup>o</sup>; — *L'Intrigue dans les caves*, vaudeville en un acte, avec le même; 1806, in-8<sup>o</sup>; — *L'Iroque corrigé*, comédie en deux actes avec Longchamps; ibid.; — *Jean La Fontaine*

avec Le Prévôt d'Iray, vaudeville en un acte; *ibid.*; — *Les Quatre Henri, ou le jugement du meunier de Lieusaint*, parodie sans parodie, un acte avec Gersin; *ibid.*: cette pièce fut publiée sous le pseudonyme de Bernard; — *Une Matinée du Pont-Neuf*, parade en un acte, avec Francis d'Allarde, Desaugiers et E. Dupaty; *ibid.*; — *La Vallée de Barcelonette, ou le rendez-vous des deux ermites*, vaudeville en un acte; *ibid.*; — *Les Filles de mémoire, ou la mnémôniste*, un acte, avec Gersin; 1807, in-8°; — *Le Fond du Sac, ou la préface de Lina*, parodie en un acte et quatre années, avec le même; *ibid.*; — *Les Pages du duc de Vendôme*, vaudeville en un acte, avec le même; *ibid.*; — *Bayard au Pont-Neuf, ou le picotin d'avoine*, un acte, avec le même; *ibid.*; — *Réclamation des pièces de cinq liards*, chanson, 1808: cette pièce, très-spirituelle, eut une grande vogue dans les salons du temps; elle fut faite à propos du décret qui démonétisait les pièces de billon de Louis XVI marquées de deux L enlacées; — *L'Intrigue improvisé, ou il n'y a plus d'enfants*, un acte, avec Gersin; 1809, in-8°; — *Au feu! ou les femmes solitaires*; *ibid.*; — *La Robe et les Bottes, ou un effet d'optique*, un acte, avec le même; 1810, in-8°; — *L'Auberge dans les rues, ou le chemin de la gloire*, petite revue de quelques grandes pièces, vaudeville en un acte, avec Gersin et H. Simon; 1810, in-8°, avec portrait; — *La Revanche grecque, ou Mahomet jugé par les femmes*, tragi-comico-vaudeville, un acte, avec Gersin; 1811, in-8°; — *La Tasse de Chocolat, ou trop parler nuit*, un acte, avec le même; *ibid.*; — *Jeanne d'Arc, ou le siège d'Orléans*, trois actes, avec le même; 1812, in-8°; — *Sans-Gêne chez lui, ou chacun son tour*, un acte, avec le même; 1816, in-8°; — *Brouette à vendre*, un acte, avec le même; 1818, in-8°; — *Le Duel par la croisée, ou le Français à Milan*; *ibid.*; — *La Promesse de Mariage, ou le retour au hameau*, opéra-comique en un acte; *ibid.*; — *Épître à un Athée*, dédiée à la duchesse d'Angoulême; Paris, 1819, in-4°: cette épître a été couronnée par l'Académie des Jeux Floraux; — *Olympie*, opéra en trois actes et en vers libres, avec Briffaut et Bujac, musique de Spontini; Paris, 1819, 20 et 26, in-8°: cet opéra eut un éclatant succès et de nombreuses reprises; — *La Pauvre Fille*, un acte, avec Achille et Armand Dartois; 1823, in-8°; — *Omazette*, parodie d'*Omazis*; — *Les Gardes marines*, un acte, avec Gersin; — *La Marchande de Modes*, parodie; — *L'Île de la Mégalanthropogénésie*; — *Ode sur le siècle de Louis XIV*, couronnée par l'Académie des Jeux Floraux; — *Idylle sur la mort du docteur Mazet*; et un grand nombre de *Chansons*, imprimées dans les meilleurs recueils de l'époque.

A. JADIN.

Henri-Simon, *Notice*, dans *La Quotidienne* du 23 décembre

bre 1823. — *Le Chansonnier du Vaudeville* de 1802 et années suivantes. — *Les Diners du Vaudeville*. — *Mémoires de l'Académie des Jeux Floraux* de 1819. — *Galerie des Contemporains*.

\* **DIEÛS** (Δίαος), général et homme d'État grec, né à Mégaloполиς, vivait dans le deuxième siècle avant l'ère chrétienne. En 150 il succéda à Ménalcidas de Lacédémone en qualité de général de la ligue achéenne. Ménalcidas, accusé par Callicrate d'un crime capital, se sauva, grâce à Diéus, dont il avait acheté la protection au prix de trois talents. Ce dernier voyant sa conduite généralement condamnée, chercha à tourner d'un autre côté l'attention du public. Les Lacédémoniens en avaient appelé au sénat romain touchant la possession de quelques terres disputées; il leur fut répondu que la décision de toutes les questions, excepté celles de vie et de mort, appartenait au grand conseil des Achéens. Diéus fit de cette réponse un usage excessif, au point de méconnaître l'exception qu'elle contenait. Les Lacédémoniens eurent beau protester contre ses procédés tyranniques, il les força les armes à la main à bannir vingt-quatre de leurs principaux citoyens. Apprenant que les exilés s'étaient embarqués avec Ménalcidas pour aller plaider leur cause devant le sénat, il partit aussitôt pour Rome avec Callicrate, qui mourut en route. Diéus et Ménalcidas parurent seuls devant le sénat, et embrouillèrent tellement le débat par leurs plaidoiries, que cette assemblée, ne sachant que décider, nomma des commissaires pour aller examiner l'affaire sur les lieux. Diéus et Ménalcidas les devancèrent en Grèce, et eurent tout le temps d'exciter des troubles, qu'il fut impossible d'apaiser. Les deux partis en vinrent de nouveau aux mains en 148, malgré toutes les représentations des Romains. Démocrite était alors général des Achéens. Diéus lui succéda, et ne se montra pas plus disposé à attendre les commissaires du sénat. Ceux-ci arrivèrent enfin. Aurelius Oreste, qui était à la tête de cette légation, convoqua les états d'Achaïe à Corinthe. Il notifia à l'assemblée un décret du sénat qui retirait de la ligue achéenne Sparte, Corinthe, Argos, Héraclée, ville voisine du mon Ceta, et Orchomène d'Arcadie. Diéus fit tout pour exciter l'indignation des Achéens, et prit une grande part aux scènes violentes qui amenèrent la guerre avec les Romains. Dans l'automne de 147, il fut remplacé par Critolaüs; mais après la mort de ce dernier il reprit le commandement. Les affaires des Achéens étaient dans un état désespéré, et leur armée avait péri presque tout entière à Scarpée. Diéus accorda la liberté aux esclaves, les enrôla, et parvint à former une armée de quatorze mille fantassins et de cinq cents chevaux. Polybe lui a reproché ces levées extraordinaires; il aurait pu lui reprocher plus justement le mauvais usage qu'il en fit: Diéus eut en effet le tort de diviser ses forces, d'en envoyer une partie en garnison à Mégare et de s'enfermer avec le reste dans Corinthe. Le gé-

néral romain Metellus tenta encore des moyens d'accommodement, et fit offrir la paix par des ambassadeurs. Diéus les fit jeter en prison, et ne les relâcha ensuite qu'à prix d'argent. Il fit mettre à mort Sosicrate et Philinus de Corinthe, qui avaient proposé de traiter avec les Romains. Fier d'un avantage obtenu sur l'avant-garde romaine, il osa offrir la bataille au consul Mummius, qui venait de remplacer Metellus. Mummius, pour augmenter la témérité du général achéen, renferma soigneusement les troupes romaines dans leur camp. Alors l'audace des Achéens s'accrut au dernier point. Ils s'avancèrent fièrement au combat, après avoir placé sur les hauteurs voisines leurs femmes et leurs enfants, et en se faisant suivre de chariots remplis de chaînes, qu'ils destinaient aux vaincus. Jamais présomption ne fut plus mal fondée. Le combat se donna à Leucopetra. Les Achéens n'y parurent que pour prendre la fuite. Diéus pouvait se retirer dans l'Acrocorinthe et obtenir une capitulation avantageuse; mais il se sauva à toute bride, pour se rendre à Mégalopolis. Arrivé dans sa maison, il y mit le feu, égorga sa femme, avala du poison, et termina ainsi une vie souillée de crimes.

Polybe, XXXVIII, 2; XL, 2, 4, 5, 9. — Pausanias, VII, 12. — Clinton, *Fast. Hell.*, aux années 149, 147, 146.

\* **DIÉUXIVOYE** (*Bertin*), médecin français, né dans le Maine, vers le commencement du dix-septième siècle, mort, selon toutes les vraisemblances, à Paris, vers l'année 1683, doyen de la Faculté de Médecine. Il était en 1659 médecin du roi : c'était un praticien de renom, et quoique Guy Patin l'ait fort mal traité, on doit croire qu'il avait des titres sérieux à la confiance de son auguste client. Nous ne connaissons qu'un traité de Bertin Diéuxivoye. Il a pour titre : *Appendicis de Liquore Cyrenaeo Defensio*; Paris, 1659, in-4°.

B. H.

Notes manuscrites de Falconnet sur un exemplaire de la *Bibliothèque de La Croix du Maine* (*Bibl. impér.*). — *Lettres de Cuy Patin*. — N. Desportes, *Bibliogr. du Maine*. — B. Haureau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

\* **DIÉUXIVOYE** (*Simon-Bertin*), fils du précédent, médecin, comme son père, né à Paris, mort dans la même ville: Il assistait aux derniers moments du célèbre Du Fresne du Cange, et il en rendit compte à son fils Philippe du Cange, dans une lettre latine, qui a été publiée pour la première fois en 1849, dans le *Bulletin des Comités historiques*. Sa thèse pour le baccalauréat parut en 1684.

B. H.

Notes manuscrites de Falconnet sur un exemplaire de la *Bibliothèque française de La Croix du Maine* (*Bibl. imp.*).

**DIEVE** (VAN), en latin **DIVÆUS** (*Pierre*), historien belge, né à Louvain, en 1536, mort à Malines, en 1591. Il était en 1571 greffier de l'hôtel de ville de Louvain, et fut chargé en 1575 de recueillir les documents authentiques nécessaires pour dresser l'histoire de cette ville. En 1582 Van Diève prit parti pour le prince d'Orange, et se démit de ses fonctions. En 1590 il fut élu

conseiller pensionnaire de la ville de Malines. On a de lui : *De Antiquitatibus Galliae Belgicae sub imperio Romanorum*; Anvers, 1566 et 1584, in-8°; — *De Antiquitatibus Brabantiae et Rerum Brabanticarum* (ouvrage posthume); Anvers, 1610, in-4°; — *Rerum Lovaniensium et Annalium Oppidi Lovaniensis* (posthume); Louvain, 1757, in-fol. Plusieurs autres ouvrages de Van Diève sont restés manuscrits, entre autres *De Antiquitatibus Galliae Belgicae sub Gallicis*.

*Germania antiqua illustrata*, I, 668. — C.-F. de Neils, *Belgarum Rerum Prodrromus*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — *Biographie générale des Belges*. — Reiffenberg, dans le *Bulletin de la Société de l'Hist. de France*, t. II (1835), p. 390.

\* **DIEZ** (*Frédéric-Christien*), littérateur allemand, né le 15 mars 1794, à Giessen, dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt. Il étudia (de 1811 à 1817) à Giessen et à Göttingue la philologie et la littérature. Après avoir passé depuis quelques années à Utrecht, livré à l'étude des lettres, il fut nommé en 1822 lecteur des langues du Midi, et en 1830 professeur des littératures modernes à l'université de Bonn. Diez s'est fait une réputation méritée comme écrivain, grammairien et littérateur. Il s'est surtout occupé de la poésie des troubadours et des langues romanes; deux de ses ouvrages ont été traduits en français par Roisin, l'un, *Beiträge zur Kenntniss der romanischen Poesie* (Berlin, 1825), sous le titre : *Essais sur les Cours d'amour* (Paris, 1842), et l'autre : *Die Poesie der Troubadours* (Poésie des Troubadours); Zwickau, 1826; Paris, 1845). Diez a édité en outre la traduction allemande d'airs provençaux et d'anciennes romances espagnoles. On a encore de lui : *Leben und Werke der Troubadours* (Vie et œuvres des Troubadours); Zwickau, 1829. Parmi ses ouvrages classiques nous devons mentionner : *Grammatik der Romanischen Sprachen* (Grammaire des Langues Romanes), 3 vol.; Bonn, 1836-1842. Il travaille depuis quelque temps à un *Dictionnaire étymologique des Langues Romanes*. Indépendamment de beaucoup d'articles publiés dans les *Annales de Berlin* et autres revues littéraires et savantes, il a encore mis au jour : *Altromanische Sprachdenkmale* (Anciens Monuments littéraires des Langues Romanes); Bonn, 1846. S.

Wolf, *Encyclopædie*. — *Conversations-Lexicon*.

\* **DIEZ** (*Juste-Laurant*), historien livonien vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Succincta Historia ecclesiastica Novi Testamenti usque ad Philippum Melancthonem*; Amsterdam, 1726, in-8°; — une édition de la *Descriptio Livoniae* de Stru bycz; ibid., 1727.

Walch, *Bibl. Theol.*

**DIEZE** (*Jean-André*), érudit allemand, n à Leipzig, en 1729, et mort en 1785. Tour tour professeur à l'université de Göttingue et conservateur de la bibliothèque de Mayence

Dièze a écrit quelques ouvrages en allemand, parmi lesquels nous mentionnerons : une *Histoire d'Espagne et de Portugal*, qui forme le tome XII de l'*Histoire universelle* de Guthrie; Leipzig, 1774, in-8°. On a aussi de lui plusieurs traductions de l'espagnol en allemand : *Histoire de la Poésie espagnole* par J. Velasquez; Getttingue, 1769, in-8°; — *Voyages en Espagne* par don Pedro Antonio de la Puente; Leipzig, 1775, 1778, 2 vol. in-8°; — *Notices physiques et historiques sur l'Amérique*, etc., par don Antonio de Ulloa; Leipzig, 1781, 2 vol. in-8°. S.

Mensef, Gelehr. Deutschl.

**DIGBY** (Sir *Everard*), gentilhomme et savant anglais, mort en 1592. Il étudia au collège Saint-Jean à Cambridge, y fut reçu maître ès arts, et publia *Theoria analytica viam ad monarchiam scientiarum demonstrans*; 1579, in-4°; — *De duplici Methodo, libri duo*, *Rami methodum refutantes*; 1580, in-8°; — *De Arte notandi, libri duo*; 1587; — *A dissuasive from taking away the good and livings of the church*.

Chalmers, Gen. Biog. Dict.

**DIGBY** (*Everard*), conspirateur anglais, né en 1581, exécuté le 30 janvier 1606. Privé de son père à l'âge de onze ans, il fut élevé par les prêtres catholiques ennemis du gouvernement. Introduit de bonne heure à la cour, il y reçut de la reine Élisabeth de nombreux témoignages de bienveillance. A l'avènement du roi Jacques, il fut au nombre des catholiques qui vinrent présenter leurs hommages au souverain; il reçut alors les honneurs de la chevalerie. Son mariage avec une riche héritière, Mary, fille du comte Mulsho, paraissait devoir mettre le comble à la somme de considération et de prospérité dont Digby jouissait déjà, quand, entraîné par un fougueux et trop zélé catholique, Thomas Fresham, il entra dans la conspiration dite des *poudres* (1). Il contribua aux frais du complot en versant une somme de 1,500 livres sterling, garda chez lui Guy Fawkes, chargé de mettre à exécution le projet incendiaire, et fut pris avec ses complices lorsque tout se découvrit.

Amené à la Tour et traduit devant les juges le 7 janvier 1606, il ne chercha plus à nier sa participation au complot, comme il avait fait lors de son arrestation; il se reconnut coupable, mais seul coupable, et prétendit que ce qui avait fait de lui un conspirateur, c'était le sentiment de l'intolérance du gouvernement envers les catholiques; puis, saluant ses juges aussitôt après la sentence de mort prononcée contre lui : « Si je n'avais, dit-il, qu'un de vous, messieurs, me pardonnerais, je marcherais, je crois, plus tranquillement à la mort. » Que Dieu vous pardonne, ré-

pondirent les juges; quant à nous, nous vous pardonnons également. Le 30 du même mois de janvier il fut pendu et écartelé derrière l'église Saint-Paul de Londres. Avant de mourir, il témoigna un profond repentir de son crime; Wood place à ce moment un incident assez peu probable : « Voici le cœur d'un traître, aurait dit, en le montrant au peuple, l'exécuteur ». — « Tu mens », aurait répondu Digby. On ne comprend guère comment, le cœur arraché, Digby eût pu prononcer ces paroles. Il avait consigné sur des notes écrites au jus de citron, remises plus tard à sa femme et retrouvées en 1675, le regret d'avoir trempé dans une conspiration dont il n'avait pas vu d'abord toute l'énormité. Ces notes furent annexées au dossier relatif à la conjuration des poudres, dressé le 12 décembre 1678, par ordre de Coventry. Digby laissait deux enfants en bas âge, Kenelm et John, auxquels il adressa, pour leur être lus à l'âge où ils les pourraient comprendre, de pathétiques adieux.

V. R.

Biog. Brit. — Chalmers, General Biog. Dict.

**DIGBY** (*Kenelm*), plus connu sous le nom de *Chevalier Digby*, célèbre naturaliste anglais, né à Londres, en 1603, mort dans la même ville, le 11 juillet 1665. Il était fils du conspirateur Everard Digby, et témoigna dès l'enfance des dispositions extraordinaires. A l'issue de ses études, il fit un voyage en Europe, et revint en Angleterre en 1623. Les preuves de dévouement qu'il donna au gouvernement lui valurent le titre de gentilhomme de la chambre, celui d'intendant général des armées navales et de gouverneur de l'arsenal maritime de La Trinité. Lors des dissensions élevées en 1628 entre les Anglais et les Vénitiens, Digby, à la tête d'une escadre équipée à ses frais, alla battre dans la Méditerranée les flottes ennemies. En 1636, pendant un voyage en France, il se convertit du protestantisme au catholicisme, qui avait été la religion de ses ancêtres. Emprisonné à son retour par ordre du parlement, pour avoir adressé aux catholiques anglais une invitation de contribuer aux dépenses extraordinaires causées par l'expédition d'Écosse, il profita de ses loisirs forcés pour se livrer aux études philosophiques, et composa plusieurs ouvrages, parmi lesquels sa critique de la *Religio Medici* de Thomas Browne. Rendu à la liberté par l'intervention de la reine régente de France, il vint dans ce pays, où l'attendait l'accueil le plus bienveillant. Il fit connaissance alors avec Descartes, et publia à son tour, en deux ouvrages, son système philosophique. Lorsque la cause du roi fut perdue, il revint en Angleterre pour rentrer dans ses biens; mais il fut banni par le parlement, parce que son fils avait participé à l'insurrection de 1648, commandée par lord Holland. Il retourna en France, d'où il fut envoyé par la cour auprès de plusieurs princes d'Italie. A l'époque où Cromwell eut en main le pouvoir, Digby ne craignit pas de venir passer en An-

(1) On sait qu'elle avait pour objet, au moyen de balles de poudre placées dans les caves du parlement, de faire sauter le roi, les princes et les personnes qui assisteraient avec eux à l'ouverture de l'assemblée.

gleterre une partie de l'année 1655. Encouragé par Cromwell lui-même, dont il avait gagné les bonnes grâces, il essaya de réconcilier les catholiques avec le gouvernement du protecteur. En 1656 et 1657 il résida dans le midi de la France, et les deux années suivantes en Allemagne. Il revint à Paris en 1660, et l'année suivante on le retrouve en Angleterre. A la Restauration, quoiqu'accueilli à la cour, il n'eut pas d'emploi, et dès lors il ne se consacra plus qu'à l'étude des sciences. Homme d'esprit et d'ailleurs instruit, Digby donna cependant dans les rêveries alchimistes : il expliquait tout par les causes occultes, la fermentation, les corpuscules, les effluves. Il croyait qu'on pouvait trouver un moyen de prolonger indéfiniment la vie humaine, et il engagea Descartes à s'occuper de cette recherche. Il imagina aussi une poudre de sympathie, composée de poudre de vitriol pulvérisé et calciné qui, répandue sur un linge teint du sang du blessé, devait arrêter aussitôt l'hémorragie et cicatriser la plaie, le blessé fut-il éloigné de plusieurs lieues. On a de Digby : *A Treatise on the Nature of Bodies*; Paris, 1644, in-8°; — *A Treatise declaring the operations and nature of man's soul, out of which the immortality of reasonable soul is evinced*; Londres, 1644, in-8°; — *Institutionum peripateticarum Libri V, cum appendice theologica de origine mundi*; Paris, 1651, in-8°; — *Discours sur la Poudre de Sympathie*; Paris, 1658, in-8°; en anglais, Londres, 1658; — *A Discourse concerning the Vegetation of Plants*; Londres, 1661, in-8°; — *Receipts in physic and surgery*; Londres, 1665, in-8°; — *Choice Experiments and Receipts in physic and surgery, as also cordial and distilled waters and spirit perfumes and other curiosities*; Londres, 1668, in-8°; — *Closet opened, whereby is discovered several ways for making of metheglin, sider, cherrywine, etc.*; Londres, 1668, in-8°; — *Medicina experimentalis*; Francfort, 1670, in-8°.

*Biog. méd.* — Chalmers, *Gener. Biog. Dict.* — *Biog. Brit.*

**DIGBY (Jean)**, comte de Bristol, homme politique et savant anglais, né à Coleshill, en 1580, mort à Paris, le 21 janvier 1653. Il était de l'ancienne famille des Coleshill. Il entra au collège Madeleine d'Oxford en 1595, et dès l'année suivante il composa un poème remarquable sur la mort de Henry-Anton de Wadley. Il voyagea ensuite en France et en Italie. A son retour, ses talents et sa fidélité lui valurent le titre de membre du conseil privé du roi Jacques I<sup>er</sup>. En 1611 et en 1614 il fut envoyé en Espagne comme ambassadeur. En 1617 il devint baron, sous le titre de lord *Digby de Sherbourne*. Envoyé en mission auprès de l'archiduc Albert en 1620, il se rendit en la même qualité auprès de l'empereur Ferdinand en 1621, puis à la cour de Bavière. Il retourna en Espagne en 1622, pour y négocier le mariage entre Charles, prince de Galles, et l'infante Marie d'Espagne, sœur de

Philippe III. A son retour, Digby, devenu comte de Bristol, dut aux manœuvres d'un ennemi puissant, le duc de Buckingham, d'être enfermé quelque temps à la Tour. Il ne fut pas plus heureux à l'avènement de Charles I<sup>er</sup>, qui, dominé comme Jacques par Buckingham, fit accuser le comte de Bristol (1<sup>er</sup> mai 1626) de haute trahison pour avoir osé accuser de son côté le favori. Digby finit cependant par sortir victorieux de cette lutte, aussi longue qu'injuste. Il en éprouva assez de ressentiment pour siéger plus tard parmi les membres de l'opposition dans le long parlement. Mais les violences de cette assemblée le ramenèrent à la cause de ce roi qui l'avait sacrifié et pour lequel il subit l'exil et la spoliation de son patrimoine. Il vint mourir à Paris. Il composa des poèmes et des ouvrages de circonstance. On a de lui : *A Defence of the Catholic Faith, contained in the book of king James against the answer of N. Coeffeteau*, 1610 : c'est la traduction de l'ouvrage français du P. Dumoulin. Il entreprit, dit-on, cette œuvre sur la demande de Jacques, ce roi théologien.

*Biog. Brit.* — Wood, *Athen. Oxon.*

**DIGBY (George)**, comte de Bristol, fils de Jean Digby, homme politique anglais, né à Madrid, au mois d'octobre 1612, mort à Chelsea, le 20 mars 1676. En 1626 il entra au collège Madeleine d'Oxford, et en 1636 il obtint le titre de maître ès arts. Opposé à la cour au début du long parlement, il fit partie de la commission chargée d'instruire contre le comte de Stafford et cependant il ne voulut pas signer le bill *d'attainder*, « parce que, disait-il, non-seulement sa conscience n'était pas suffisamment édifiée à point de vue légal, mais encore en ce qui concernait le fait. » A partir de ce moment, il fut traité en ennemi par le parlement, qui condamna au feu un discours prononcé par Digby au sujet de cette affaire; et, au mois de juin 1641, il fut exclu de la chambre des communes. Une entrevue qu'il eut, en janvier 1642, avec quelques gentilshommes partisans de la cause de la royauté le fit accuser de haute trahison dans le parlement. L'exaspération que l'on souleva contre lui dans les masses fut si vive, qu'il obtint du roi de se rendre en Hollande, d'où il correspond avec ses amis et avec la reine. Ses lettres furent livrées au parlement par un confident infidèle ouvertes. Pris par un vaisseau parlementaire il fut conduit à Hull, d'où le gouverneur Hamtham, qu'il sut rallier à sa cause, le laissa s'échapper. En 1643 il fut nommé secrétaire d'État, et à la fin de 1645 il passa en Irlande, où il s'exposa à de nombreux dangers pour le service du roi; il vint ensuite à Jersey, où se trouvait le prince de Galles; enfin, il se rendit en France pour y traiter certains points importants avec Mazarin et la reine. A la mort du roi, il fut accepté de toute amnistie et obligé de vivre dans l'exil jusqu'à la restauration de Charles II.

fut rétabli alors dans tous ses biens et nommé chevalier de la Jarretière. En même temps il prit une part active aux affaires publiques, et se fit remarquer par la haine que lui inspirait le comte de Clarendon, alors chancelier; l'accusation qu'il dirigea contre ce personnage tourna contre lui-même. En 1673 il se signala encore par son vote en faveur du *test*, qu'il motiva sur ce qu'il faisait partie d'un parlement protestant. « C'était, dit Chalmers, un personnage dont le caractère était un composé de contradictions. Il écrivit contre le papisme, auquel il se convertit ensuite; opposé à la cour, il se sacrifia pour elle. » On a de lui : *Elvira*, comédie; — des *Lettres* adressées à son cousin Kenelm, et *Discours* au sein du parlement.

Chalmers, *Gen. Biog. Dict.* — Wood, *Ath. Oxon.*

**DIGEON** (*J.-M.*), orientaliste français, né vers 1730, mort en 1812. Il fit de bonne heure une étude particulière des langues étrangères, et remplit durant quarante années diverses missions diplomatiques dans les échelles du Levant. Il fut ensuite nommé secrétaire interprète au ministère des affaires étrangères, et devint correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On a de lui : *Nouveaux Contes turcs et arabes précédés d'un Abrégé chronologique de l'histoire de la maison ottomane et du gouvernement de l'Égypte*, et suivis de plusieurs morceaux de poésie, trad. de l'arabe et du turc; Paris, 1781, 2 vol. in-12; — *Principes du Droit maritime de l'Europe*, trad. de l'italien d'Azuni; Paris (1797), in vi, 2 vol. in-8°. Azuni fut si mécontent de cette traduction, qu'il en fit faire une autre sous ses yeux; Paris, 1801 et 1804, 2 vol. in-8°.

Quéhard, *La France litt.* — Weiss, *Biographie universelle*, édit. de 1848.

**DIGEON** (*Alexandre-Élisabeth-Michel*, vicomte), général français, né à Paris, le 27 juin 1771, mort à Ronqueux, près de Paris, le 2 août 1826. Fils d'un fermier général, Digeon entra (1<sup>er</sup> janvier 1792) au service en qualité de sous-lieutenant dans le 104<sup>e</sup> régiment d'infanterie; il fit successivement partie des armées de Sambre et Meuse, d'Italie, fut blessé au pont de Kehl, ainsi qu'à la bataille de la Trebbia, où il devint prisonnier. Rendu à la liberté après la bataille de Marengo, il fut nommé colonel du 26<sup>e</sup> régiment de chasseurs, qu'il avait formé des débris de la cavalerie piémontaise. Il se distingua plus tard dans les campagnes d'Allemagne et d'Espagne, et fut nommé en 1812 gouverneur civil et militaire de Cordoue et de Jaen. Élevé au grade de général de division (3 mars 1813), à la suite de la retraite d'Andalousie, il prit part à la bataille de Vittoria. Rentré en France, il rejoignit (17 février 1814) le maréchal Augereau, qui commandait l'armée de Lyon. En avril suivant, Digeon envoya sa soumission au gouvernement royal. En mars 1815 il reçut le commandement d'une division de cavalerie pour aller re-

joindre le comte d'Artois, qui espérait arrêter la marche victorieuse de Napoléon. Cette mission n'eut aucun résultat : bientôt, abandonné de ses troupes, Digeon dut revenir à Paris. Il ne prit aucun service pendant les Cent Jours, et fut remplacé, à la seconde restauration, dans ses fonctions d'inspecteur de la cavalerie. Commandant d'une division de la garde royale, il reçut le titre de vicomte, le grade de grand' croix de la Légion d'Honneur, et la dignité de pair le 5 mars 1819. Nommé en 1823 ministre d'État et membre du Conseil privé, il fut chargé pendant quelques jours du portefeuille du département de la guerre, puis obtint au commencement de 1824 le commandement en chef de l'armée d'occupation d'Espagne. De retour en France (20 février 1825), il épousa M<sup>lle</sup> Clémentine de Saulx-Tavanne, et retira à son château de Ronqueux, il y mourut peu de temps après. M. le comte Bordesoulle a prononcé l'éloge de Digeon à la tribune de la chambre des pairs.

A. SAUZAY.

*Archives de la guerre.* — *Bullet. de la grande armée*, t. I, p. 123. — *Biog. des Pairs de France.* — *Dict. des Batailles.* — *Vict. et Conq.*, t. 13, 18, 22, 23, 24. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. III. — *Moniteur univ.* 20 mars 1827.

**DIGGES** (*Léonard*), mathématicien anglais, né à Digges-Court, au commencement du seizième siècle, mort vers 1573. Selon Wood, il fut envoyé à l'université d'Oxford, mais n'y reçut pas ses diplômes, et continua seul ses études. On a de lui : *Tectonicum, briefly shewing the exact measuring and speedy reckoning of all manner of lands, squares timber, stones, steeples*; 1556, in-4°, et 1647, in-4°; — *A Geometrical practical Treatise, named Pantometria, in three books*, publié par son fils, en 1591; — *Prognostication everlasting of right good effect, or choice rules to judge weather by the sun, moon, and stars*; 1555, 1564, et 1592, in-4° : cette dernière édition est l'œuvre de Thomas Digges, fils de l'auteur.

Wood, *Ath. Oxon.* — *Biog. Brit.*

**DIGGES** (*Thomas*), fils de Léonard Digges, mathématicien anglais, mort en 1595. Il étudia à Oxford, et devint bientôt un des plus grands géomètres de son temps. Lorsque la reine Élisabeth envoya un corps de troupes au secours des Pays-Bas, il en fit partie en qualité de commissaire général, et put apprendre ainsi les grandes opérations de la guerre. Il consacra sa vie presque tout entière aux spéculations de la science. Des procès qui compromirent sa fortune interrompirent ses études et troublèrent ses dernières années. On a de lui : *Alæ sive Scalæ mathematicæ, or mathematical wings or ladders*; 1573, in-4°; — *An arithmetical military Treatise, containing so much arithmetic as is necessary towards military discipline*; 1599, in-4°; — *A geometrical Treatise named Stratioticos, requisite for the perfection of soldiers*; 1579, in-4° : cet ouvrage avait été

commencé par son père; il a été réimprimé en 1550, avec des additions sous cet autre titre : *An arithmetical warlike Treatise named Stratioticos, compendiously teaching the science of numbers, as well in fractions as integers, and so much of the rules and equations algebraical, and art of numbers cossical, as are requisite for the profession of a soldier, etc*; — *A perfect Description of the celestial Orbs, according to the most ancient doctrine of the pythagoreans*; à la suite de l'ouvrage de son père intitulé : *Prognostication everlasting*; 1592, in-4°; — quelques ouvrages de théologie et de controverse religieuse, à la mode chez les Anglais de cette époque.

Chalmers. *Gen. Biog. Dict.* — Wood, *Ath. Oxon.*

**DIGGES** (Sir **DUDLEY**), fils aîné de Thomas Digges, homme politique anglais, né en 1583, mort le 8 mars 1639. Il étudia à Oxford, et s'appliqua ensuite à la législation. Après avoir été élevé aux honneurs de la chevalerie, il se mit à voyager. A son retour, il fut nommé (1618) ambassadeur de Jacques I<sup>er</sup> à la cour de Russie. Deux ans plus tard il fut envoyé en Hollande, avec sir Maurice Abbot, pour y réclamer au sujet de certaines prises faites par des Hollandais sur des Anglais dans les Indes orientales. Membre du troisième parlement ouvert à Westminster par le roi Jacques, le 30 janvier 1621, il se montra assez opposé aux actes du gouvernement pour être rangé par le roi au nombre des esprits mal faits (*ill tempered*). Il siégea aussi au premier parlement tenu sous Charles I<sup>er</sup> en 1626, et se joignit aux adversaires du favori Buckingham. Sa conduite en cette circonstance le fit emprisonner à la Tour. On le relâcha bientôt. Dans le troisième parlement du roi Charles I<sup>er</sup>, en 1628, il se montra moins opposé à la cour, vota les subsides, tout en n'approuvant rien de ce qui aurait pu porter atteinte aux libertés du pays. La cour chercha à s'attacher ce citoyen, aussi juste qu'il était éclairé, en lui conférant le titre de maître des rôles (*master of the rolls*), que la mort lui enleva bientôt. On a de lui : *A Defence of Trade*; 1615, in-4°; — *A Discourse concerning the rights and privileges of the subject in a conference desired by the lords*; 1628, 1642, in-4°; — *The complete Ambassador*, ou correspondance entre Walsingham, Burleigh et d'autres au sujet du projet de mariage d'Élisabeth avec le duc d'Anjou, en 1570, et avec le duc d'Alençon, en 1581; 1655, in-fol.; — *Speeches* (discours) sur divers sujets, dans les *Collections* de Rushworth et dans l'*Ephemeris parlamentaria*.

**DIGGES** (**DUDLEY**), troisième fils du précédent, né en 1612, mort le 4<sup>or</sup> octobre 1643. Il étudia à Oxford, et se fit remarquer comme poète et comme publiciste. Son principal ouvrage a pour titre : *The Unlawfulness of subject taking up arms against their sovereign, etc.*; Londres, 1643, in-4°.

**DIGGES** (**Léonard**) (1), oncle du précédent et frère du premier Dudley, né en 1588, mort en 1635. Il étudia à Londres, et visita les universités étrangères. A son retour, il fut nommé maître ès arts. Outre des vers sur Shakspeare, placés en tête des œuvres de ce grand poète, on a de lui : *Gerardo, the unfortunate spaniard*, traduit de Cespades; 1622, in-4°; — *Glandian's Rape of Proserpine*; poème, 1617, in-4°.

Wood, *Ath. Oxon.* — Chalmers, *Gen. Biog. Dict.*

\* **DIGNE** (Sainte), martyrisée près d'Augsbourg, en 304. Elle était servante de sainte Afre, courtisane à Augsbourg, mise à mort comme chrétienne, sous le règne de Dioclétien. Digne, après avoir imité sa maîtresse dans ses écarts, l'avait suivie dans sa conversion, et avait reçu le baptême de l'évêque saint Narcisse. Lorsque sainte Afre eut été suppliciée, Digne et deux de ses compagnes, Eunomie et Eutropie, enlevèrent secrètement le corps de la sainte. Surprises pendant qu'elles remplissaient ce pieux devoir, elles furent arrêtées et sommées de sacrifier aux idoles; sur leur refus, on les enferma dans le tombeau de sainte Afre, et on les y brûla. L'Église honore ces martyres le 5 août.

Ruinart, *Acta primorum Martyrum*. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, II, 195.

\* **DIGNE** (Sainte), martyrisée à Cordoue, en 853. Elle était religieuse dans la communauté de Tabane, située à deux lieues de Cordoue. Le martyrologe la qualifie de vierge, bien qu'elle fût compagne de saint Anastase prêtre. Saint Anastase et saint Félix, autre religieux, ayant réfuté publiquement les erreurs du Coran, furent mis à mort par les Sarrasins. Digne, ayant appris cette exécution, alla se présenter au juge qui les avait condamnés, soutint leurs doctrines, et réussit ainsi à se faire décapiter. L'Église honore sainte Digne le 14 juin.

*Mémorial de saint Euloge de Cordoue*, liv. III, ch. 8 et 9. — Baillet, *Vies des Saints*, II. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DIGNE** (**François-Jacques DE**), historien français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Historiographie générale des provinces ecclésiastiques de l'Église latine*; Avignon, 1716, in-fol.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*.

**DIGNE**. Voyez LE DIGNE.

\* **DIHYA**, reine de plusieurs tribus berbères, vivait dans le septième siècle, à l'époque de l'invasion des musulmans dans l'Afrique septentrionale. Les Arabes la surnommèrent *El Kahena*, c'est-à-dire *La Sorcière* ou *La Devineresse*, parce qu'elle passait pour connaître l'avenir. Dihya appartenait à la tribu des Djeraoua, qui professait le judaïsme et avait le privilège de fournir des rois et des chefs à tous les Berbers de la race d'El-Abter. Elle commandait, en outre, à toutes les tribus du mont Auras ou Anès, et exerçait une influence sou-

(1) Et non Thomas, comme l'écrivit la *Biographie des frères Michaud*.

veraine sur les provinces environnantes. L'an de l'hégire 70 (689-690 de J.-C.), Hassan-Ibn-en-Noman-el-Ghassani marcha contre elle à la tête d'une armée nombreuse, et prit position sur le bord de la rivière Miskiana, à une journée de marche de Baghaïa. Dihya vint lui livrer bataille, attaqua les Arabes avec acharnement, les mit en fuite, après en avoir fait un grand carnage, les poursuivit avec une vigueur extrême, et les rejeta dans la province de Tripoli. Cette victoire éclatante arrêta pendant quelques années le flot musulman, prêt à s'étendre sur tout le Maghreb. L'an 74 de l'hégire (693-694 de J.-C.), Hassan reçut du khalife Abd-el-Melek l'ordre de reprendre l'offensive. Un nouveau corps d'armée lui avait été envoyé, et il se mit en campagne. Dihya à cette nouvelle fit ravager, si l'on en croit les historiens arabes, tout le pays depuis Tripoli jusqu'à Tanger, afin de priver l'ennemi de toutes les ressources qu'il aurait trouvées dans ces contrées, alors fertilisées par l'agriculture. Mais les Berbers, irrités de lui voir employer un moyen de défense qui anéantissait leur fortune, passèrent en grande partie sous les drapeaux du général arabe. Dihya en outre fut trahie par un prisonnier arabe qu'elle avait pris en affection, et qu'elle avait nommé son fils adoptif. Une correspondance habilement établie faisait connaître à Hassan tous ses plans et tous ses projets. Elle se prépara néanmoins à une résistance opiniâtre; mais le sort de la guerre lui fut moins favorable que dans la campagne précédente : elle fut vaincue, et périt elle-même sur le champ de bataille, au moment où elle cherchait son salut dans la fuite. L'endroit où elle reçut le coup mortel, dans le mont Aurès, reçut le nom de Bir-el-Kahena, (*Le Puits de la Kahena*). Hassan offrit alors une amnistie générale aux Berbers de l'Aurès, qui se soumièrent et s'engagèrent à embrasser l'islamisme et à fournir aux Arabes un contingent de douze mille hommes. Dihya était veuve et avait plusieurs fils. L'aîné, qui par son conseil était allé faire sa soumission avant la bataille, reçut de Hassan le commandement en chef des Djeraoua.

Alexandre BONNEAU.

Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbers*. — En-Nowaïri.

\* **DIITRÉPHÈS** (Διτρήφης), général athénien, mort probablement en 413 avant J.-C. Il commandait les mercenaires thraces qui arrivèrent à Athènes trop tard pour prendre part à l'expédition de Sicile et furent renvoyés dans leur pays. Diitréphès en reconduisant ses mercenaires fit des descentes en Béotie, à Tanagra, à Mycalessus, s'empara par surprise de cette dernière place, qu'il ravagea affreusement. Les Béotiens poursuivirent les barbares jusqu'à leurs vaisseaux, et en tuèrent un grand nombre. Diitréphès fut probablement au nombre des morts. D'après Pausanias, on voyait à Athènes une statue représentant ce général percé de coups. On a découvert à Athènes une inscription qui porte le nom

de Diitréphès, et qui selon toute probabilité était inscrite sur la base de cette statue (*Voy. CRÉSTLAS*). C'est probablement le même Diitréphès que celui dont se moque Aristophane dans sa pièce des *Oiseaux*.

Thucydide, VII, 29. — Aristophane, *Oves*, 798, 1440.

**DILAWER-PACHA** ou **DILAVEZ-PACHA**, grand-vizir du sultan Osman ou Othman II, mourut le 29 mai 1622. Il était Croate de naissance, et dut à la protection puissante du kislar-aga Moustapha le gouvernement de la province de Diarbek. La disgrâce qui fit frappa Moustapha en 1620 l'atteignit lui-même, et il fut remplacé par l'écuyer du sultan. Dilawer se distingua bientôt dans la guerre qui eut lieu entre la Sublime-Porte et la Perse. Sachant que le trésor du sultan était épuisé, il lui offrit généreusement tout l'argent qu'il possédait. Osman accepta, et le nomma son grand-vizir en octobre 1621. Dilawer-Pacha fit preuve dans ces hautes fonctions d'une habileté peu commune et d'une droiture qui contrastait avec la conduite de beaucoup de ses prédécesseurs. Il accorda à sir Thomas Roe, ambassadeur d'Angleterre, le renouvellement des anciennes capitulations de la Grande-Bretagne avec la Porte, malgré les intrigues des Vénitiens, et les sûretés que cet agent diplomatique lui demanda contre les pirates des États barbaresques. Sir Thomas Roe fut moins heureux lorsqu'il négocia pour obtenir la mise en liberté des Polonais faits prisonniers dans la dernière guerre, et lorsqu'il entreprit de faire admettre les réclamations de plusieurs sujets anglais qui se prétendaient créanciers du gouvernement turc. L'ambassadeur anglais n'en rendit pas moins justice à Dilawer-Pacha, qu'il qualifie d'homme sérieux, plein de mesure et de sagesse. Quand le sultan manifesta l'intention de faire le pèlerinage de La Mecque, malgré les ferments de révolte qui s'agitaient sourdement à Constantinople, le grand-vizir fit tous ses efforts pour le détourner de ce malencontreux projet. Il échoua devant les insinuations intéressées du khodja et du kislar-aga. La veille du jour où le sultan devait quitter sa capitale, les janissaires et les spahis se soulevèrent, parce qu'ils craignaient, avec raison, que le voyage d'Osman n'amènât l'anéantissement de leur corps. Quelques-uns d'entre eux attaquèrent le palais du vizir, et furent repoussés. Le sultan n'en persista pas moins dans sa résolution, et il monta le lendemain sur le vaisseau qui devait le conduire en Asie. Il était encore dans le port, lorsque les révoltés lui firent demander la tête du grand-vizir et de quatre ou cinq autres personnages. Il refusa d'abord de donner l'ordre fatal. Les janissaires marchèrent sur le séraï, en tirèrent Moustapha, qui s'y trouvait emprisonné, et le proclamèrent sultan. Osman à cette nouvelle fit saisir Dilawer-Pacha, réfugié à Scutari, et le livra à la soldatesque furieuse, qui le mit en pièces.

Alexandre BONNEAU.

Sir Thomas Roe, *Negotiations*. — De Hamner, *Histoire*

de l'Empire Ottoman, tome VIII de la traduction de Heller.

**DILHERR** (*Jean-Michel*), philologue et théologien allemand, né en 1604, à Themar, dans le comté de Henneberg, mort à Nuremberg, en 1669. Son père avait été dépouillé de sa fortune par un jugement de l'évêque de Wurtzbourg; c'est ce qui engagea le fils, qui avait fait de grands progrès dans les humanités, à poursuivre ses études avec plus d'ardeur encore : la nécessité l'ayant forcé de se faire auteur, il publia des vers qui l'aiderent à subsister. En 1625 il vint à Goslar et à Leipzig; il y exerça les fonctions de correcteur d'imprimerie. En 1627 il alla à Nuremberg et à Altdorf, pour y étudier les langues orientales et la philosophie d'Aristote. A force de travail et de recommandations, il parvint, en 1631, à se faire nommer professeur d'éloquence à Iéna; en 1634 on lui confia en outre la chaire d'histoire et de poésie. Nommé en 1646 professeur de théologie, il passa, en 1642, en cette même qualité à Nuremberg. En 1646 il obtint la direction du diocèse de Saint Sebald, et fut depuis attaché à la bibliothèque de la ville. L'empereur Léopold étant venu, en 1658, visiter la bibliothèque, Dilherr fit à ce prince un discours en vers latins, et montra tant d'érudition sur les richesses littéraires confiées à ses soins, que de retour à Vienne, l'empereur lui envoya une marque de sa munificence. Dilherr a composé un grand nombre d'ouvrages, soit en latin, soit en allemand; ils traitent de la théologie et de la philologie sacrée; les principaux sont : *Gnomologia ethica*; Nuremberg, 1660, in-12; — *Atrium Linguae Sanctae*; 1660, in-8°; — *Electorum Libri tres*; 1664, in-12; — *Dialogi philologici*; 1661, in-12. Dilherr a aussi écrit en latin l'histoire de la Confession d'Augsbourg, et des notes sur le Cantique des Cantiques.

W. S.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexic.*

**DILI Al-Basri** (*Al-Doueli*) Voyez. DOUELI.

\* **DILICH** (*Guillaume*), ingénieur allemand, né à Cassel, vers 1565, mort vers 1640. Ses livres sur les fortifications et l'art de la guerre, aujourd'hui oubliés, eurent de la vogue au dix-septième siècle; en voici les titres : *Kriegsbuch*; Cassel, 1607, 1618, in-4°; — *Peribologia* (c'est un traité de fortifications, en allemand); Francfort, 1640, in-fol., traduit en latin; *ibid.*, 1641; — *Kriegsschule* (l'École de la Guerre); Francfort, 1675 et 1680, in-fol.

G. B.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

\* **DILLEN** (*Philippe-Éverard*), médecin allemand, né à Darmstadt, le 3 août 1644, mort le 18 août 1720. Après avoir étudié à Giessen, il devint médecin du comte de Nassau-Idstein, exerça ensuite sa profession à Darmstadt, d'où il alla remplir, en 1685, les fonctions de médecin de Loewenstein-Wertheim. En 1688 il fut appelé à professer la médecine à Giessen. On a de lui : *Disp. de herba et potu Thee*; Giessen, 1688, in-4°; — *De Pulsu*; *ibid.*, 1690, in-4°;

— des *Thèses et Observations*, dans les *Éphémérides* de la Société des Curieux de la Nature, dont il était membre.

Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

**DILLEN** ou **DILLENIUS** (*Jean-Jacques*), célèbre naturaliste allemand, fils du précédent, né à Darmstadt, en 1687, mort à Oxford, le 2 avril 1747. Par une bizarrerie qui n'est peut-être pas sans exemple en Allemagne, chaque génération de la famille à laquelle il appartenait fit successivement la conquête de quelques lettres qui allongèrent le nom primitif. L'aïeul s'appelait modestement Dill, le père Dillen, le fils Dillenius, comme s'il eût voulu constater par cette désinence latine la tendance scientifique vers laquelle il se sentait invinciblement entraîné. Giessen, ville universitaire, encore aujourd'hui célèbre, possédait, à l'époque où Dillenius y faisait ses études, trois hommes du nom de Dillen : deux professeurs en médecine, et un *potiater*, sorte de médecin public, dont nous avons l'équivalent en France dans nos médecins cantonnaires. On ne sait rien de la jeunesse de ce botaniste et bien peu de chose de sa vie. Il fut reçu de bonne heure membre de la Société des Curieux de la Nature, et donna au recueil que publiait alors cette compagnie sous le titre de *Miscellanea curiosa*, une suite de mémoires, dont les principaux sont : une *Dissertation sur les plantes d'Amérique naturalisées en Europe*; — une autre *Dissertation sur le café ou café*, avec l'indication des semences qui pourraient le remplacer, l'auteur mettant en première ligne le riz torréfié; — un *Rapport* sur une série d'expériences faites pour obtenir l'opium indigène du pavot somnifère, tentatives déjà anciennes, même à l'époque où il écrivait, les premières ayant eu lieu dès le commencement du seizième siècle; — un *Mémoire* d'un faible intérêt sur la sangsue; — enfin, des *Observations* sur le mode de développement des fougères et des mousses, sorte de prélude aux travaux qui le rendirent si célèbre. A l'exception de ce dernier mémoire, qui fortifie la doctrine de la découverte des sexes dans les plantes, il n'en est aucun qui soit réellement important et capable de faire assigner à leur auteur un rang élevé parmi les naturalistes.

Dillenius ne se fit définitivement connaître au monde savant qu'en 1721, par la publication de son *Catalogue ou Flore de Giessen*. Cet ouvrage, très-apprecié dans son temps, et très-digne de l'être, ne renferme la description que d'un nombre de plantes assez restreint, le territoire exploré n'embrassant qu'un rayon de huit à dix kilomètres; mais les observations qui s'y trouvent jointes dénotent une grande sagacité dans leur auteur; plusieurs genres nouveaux y ont été créés, principalement dans la famille des mousses. Les gravures qui accompagnent le texte ne donnent que les genres non figurés dans les *Institutiones Rei Herbariae* de Tournefort, de manière à faire de cette flore le complément

obligé de l'ouvrage du célèbre botaniste français. Si nous croyons devoir louer sans réserve l'exécution du premier ouvrage considérable publié par Dillenius, nous blâmerons hautement le ton de supériorité et de suffisance avec lequel il juge ses botanistes ses prédécesseurs, qu'il sacrifie en termes durs et tranchants. Rivinus, déjà avancé en âge, en fut vivement blessé, et retrouva dans la réponse qu'il fit à cette critique acerbe quelque chose du feu de ses premières années. Peut-être Dillenius avait-il raison pour le fond; mais il devait tâcher de l'avoir dans la forme, et le botaniste eut le grand tort de la dédaigner toute sa vie. Comme il avait montré des préférences pour Ray, dont il louait la méthode aux dépens de celles de Tournefort et de Rivinus, il fut surtout apprécié en Angleterre.

Un savant de cette nation, naturaliste et voyageur d'une très-grande distinction, Guillaume Sherard, avait été surtout frappé de la manière supérieure avec laquelle Dillenius traitait dans son ouvrage les classes de la cryptogamie, partie de la botanique encore dans l'enfance en Angleterre. Après avoir échangé quelques lettres avec le jeune et savant Allemand, il résolut de l'attirer à Oxford, et pour mieux y réussir se rendit à Giessen. A son retour d'un voyage d'exploration en Suisse, il fit des offres à Dillenius, qui les accepta et le suivit, quittant sa terre natale, qu'il ne devait plus revoir. Il débarqua à Londres au mois d'août 1721, et s'établit à Oxford, où il trouva deux protecteurs au lieu d'un. Jacob Sherard, riche et savant pharmacien, frère de Guillaume, l'accueillit avec une grande faveur, et mit à sa disposition, pour s'exercer à la connaissance des plantes exotiques, le riche jardin d'Eltham, auquel il donna une grande célébrité en publiant un splendide ouvrage dont nous donnons le titre plus bas. Trois ans environ après l'arrivée de Dillenius parut une nouvelle édition du *Synopsis methodica Stirpium Britannicarum* de J. Ray. Il en fut l'éditeur, et l'enrichit d'un nombre considérable de plantes nouvelles, reproduites par la gravure avec beaucoup d'exactitude et de talent; vingt-quatre nouvelles planches y furent ajoutées, et ce fut Dillenius qui, comme il en usait d'ordinaire, les grava de sa main. Quoique chaque jour ajoutât à la réputation de ce botaniste, sa situation était assez précaire, car il n'était soutenu à l'université d'Oxford que par les libéralités des frères Sherard; aussi songea-t-il plusieurs fois à quitter cette résidence, mais un événement naturel fixa ses destinées d'une manière avantageuse. Guillaume Sherard mourut en 1728, et légua une somme de trois mille livres sterling pour fonder une chaire de botanique à l'université, avec la clause expresse que Dillenius en serait le titulaire. Ainsi s'explique la qualification de *professor Sherardianus*, qu'il se donne sur le titre de ses ouvrages qu'il publia depuis. En témoignage de sa gratitude, il fit imprimer en 1732 l'*Hortus*

*Elthamensis, seu plantarum rariorum quas in horto suo Elthami in Cantio coluit vir ornatissimus et præstantissimus Jacobus Sherard, etc.*; Londres, in-fol. Linné, très-enthousiaste des travaux publiés par ses contemporains, disait de cet ouvrage : *Est opus botanicum quo absolutius mundus non vidit*. Ce ne sont pourtant que des descriptions de plantes, rangées par ordre alphabétique; mais outre que ces descriptions sont très-bien faites, elles sont accompagnées de 324 planches gravées à l'eau forte, et l'on s'étonne à bon droit d'un résultat aussi grandiose, car les figures qu'elles reproduisent étaient pour la plupart d'une exécution difficile, en raison des détails qui les accompagnent.

Ce fut trois ans après cette publication qu'il reçut le grade de docteur en médecine, et six ans plus tard parut l'*Historia Muscorum*, qui plaça son auteur au premier rang des botanistes du siècle passé. Cet ouvrage fut publié sous ce titre : *Historia Muscorum, in qua circiter sexcentæ species veteres et novæ, ad sua genera relatæ, describuntur, et iconibus genuinis illustrantur; cum appendice et indice synonymorum. Opera Jo. Jac. Dilleni M. D., in universitate Oxoniensi botanices professoris Sherardiani*; in-4°, p. 552, pl. 85. A vrai dire, ce beau livre est l'œuvre de la vie scientifique tout entière de Dillenius, qui fut plus de vingt années à correspondre et à voyager dans les divers comtés d'Angleterre, afin de pouvoir en réunir les matériaux. Il ne faut pas prendre ici le nom de *muscus* dans le sens rigoureux et restreint que lui donnent les modernes. Dillenius décrit non-seulement des mousses, mais des plantes qui en ont plus ou moins l'apparence, telles que des conferves, des lichens, et des champignons filamenteux, des rhizospermes, des lycopes et surtout des hépatiques. Tournefort avait bien mieux circonscrit cette famille. Toutefois, on trouve dans Dillenius, avec d'excellentes descriptions accompagnées d'observations ingénieuses, l'établissement de genres nombreux, encore aujourd'hui conservés par les botanistes; les figures sont remarquables, par la parfaite ressemblance des objets représentés. C'est là un de ces ouvrages fondamentaux qui fixent l'état de la science et la font progresser. Vaillant, que Dillenius affectait de n'estimer que très-médiocrement, avait pourtant le premier donné d'excellentes figures de mousses dans le *Botanicon Parisiense*, publié quatorze ans plus tôt; mais les planches de l'ouvrage de Vaillant sont dues à Aubriet, et Dillenius a fait toutes les siennes. On est vraiment stupéfait en constatant que ce botaniste a exécuté 424 planches, dont 324 in-fol. et 85 in-4°, très-finies et très-chargées. C'est à ce talent merveilleux qu'est due la publication des principaux ouvrages de Dillenius, car nul libraire n'eût osé en faire les frais. Encore aujourd'hui beaucoup d'auteurs qui écrivent sur les sciences naturelles sont réduits à se faire

les éditeurs, les dessinateurs ou les graveurs des planches qui accompagnent leurs ouvrages, tant est petit le nombre des savants auxquels ils s'adressent; mais aucun de ces hommes laborieux et dévoués n'a fait en gravure rien qui puisse approcher du travail gigantesque que durant vingt-deux ans de sa vie exécuta Dillenius. Ce botaniste se plaisait surtout dans ce travail. Cette existence paisible ne paraît avoir été traversée par aucun incident digne d'être noté. Il aimait la retraite, qu'il ne quittait que pour visiter Eltham ou le comté de Kent, afin d'y herboriser. Ses qualités sociales se ressentirent de cet isolement volontaire. Nous avons dit qu'il était enthousiaste de Ray, et qu'il avait blessé profondément la juste susceptibilité de Rivinus, en le sacrifiant à l'auteur objet de ses préférences. Il n'estimait guère que son propre savoir. Linné, d'une nature si bienveillante et si bonne, n'eut pas lui-même à se louer des procédés de Dillenius. Il fut accueilli très-froidement à Oxford, et les lettres que les deux savants échangèrent montrent la politesse et la condescendance du côté du naturaliste suédois. Dillenius se croyait le prince des botanistes de son temps, et il éprouvait quelque ombre en voyant s'élever ce hardi réformateur qui sut si bien décrire et classer ce qu'il découvrait: plus modeste, il était aussi plus habile. Linné a dédié à Dillenius un genre de belles et magnifiques plantes arborescentes originaires de l'Inde tropicale, et ce genre est devenu chez les modernes le type de la famille des *Dilléniacées*.

A. FÉE.

*Esquisses historiques et biographiques sur la botanique en Angleterre*, par Pulteney (trad. française); Paris, 1809, 2 vol. in-8°. — *Vie de Linné*; Paris, 1832, 1 vol. in-8°.

**DILLENS** (*Jean*), jurisconsulte belge, né à Maestricht, vers 1580, mort vers 1640. Bourgmestre de sa ville natale, il joignait à la science du droit la connaissance des belles-lettres, et il écrivait bien en prose et en vers. On a de lui : *Panegyricus serenissimæ Isabellæ Claræ Eugeniæ, cum notis et exegesi rerum memorabilium ab Alberto Pio Austriaco gestarum*. C'est un poème en vers élégiaques : les notes qui l'accompagnent sont curieuses et instructives; — *Dissertationes historicæ ab origine Francorum et stemmate Habsburgo-Austriaco ab eis deducto*; Louvain, 1623, in-4°. M. G. Foppens, *Bibl. Belgica*.

\* **DILLENS** (*Henri*), peintre belge, né à Gand, en 1812. Il est élève de Maës Canini, et a peint de nombreux tableaux d'histoire et de genre, dont les principaux sont : *Les Cérémonies du Baptême chez les Russes*; Gand, 1828; — *Une Verdurière*; — *Un Hiver*; Gand, 1829; — *Intérieur d'un Cabaret*; Bruxelles, 1830; — *Scène de Voltigeurs*; Gand, 1833; — *Kermesse aux environs de Gand*; Bruxelles, 1833; — *Repos de Chasseurs*; Gand, 1833; — *La Méseventure*; Gand, 1834; — *Laure et Pétrarque*; *ibid.*; — *Entrée triomphale de Philippe-*

*Auguste dans la ville de Paris, après la bataille de Bouvines*; Gand, 1835; — *Scène de Carnaval à Gand*; Bruxelles, 1836; — *Charles-Quint et le Porcher*; — *Charles-Quint à Anvers*; — *La Lecture*; etc.

*Dictionnaire des Artistes de la Belgique. — Biographie générale des Belges.*

\* **DILLON** (*Jacques DE*), général français, d'origine irlandaise, mort en 1664. Il entra au service de France le 26 mars 1653. Il leva un régiment irlandais de son nom, et le commanda jusqu'à la paix des Pyrénées, à l'armée de Flandre, où il servit avec distinction, surtout à la bataille des Dunes. Ce régiment fut licencié après la mort de Jacques Dillon.

*Chronologie militaire*, VI, 391. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*.

**DILLON** (*Arthur, comte DE*), général français, de la famille du précédent, né en Irlande dans le comté de Roscommon, en 1670, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 5 février 1733. Il était fils de lord Théobald Dillon, vicomte de Castello-Gallen et pair d'Irlande. En mai 1690 Arthur Dillon passa en France comme colonel d'un régiment que son père avait levé dans ses vastes domaines et que Louis XIV prit à son service. En 1693 Dillon servit en Roussillon, sous le duc de Noailles, et assista aux sièges d'Urgel, de Roses, de Palamos, de Girone, d'Ostalic et de Castel-Follit, à la bataille du Ter, aux combats de Prats-de-Molion et de Castel-Follit, en 1694 au combat d'Ostalic. En 1695, sous le duc de Vendôme, Dillon se trouva à l'affaire de Palamos; en 1696, à la défaite du prince de Darmstadt près d'Ostalic; en 1697, au siège de Barcelonne. Il servit en 1701 à l'armée d'Allemagne sous le maréchal de Villeroy; en 1702, à l'armée d'Italie; il combattit à San-Vittoria et à Luzara. Il fut nommé brigadier le 1<sup>er</sup> octobre suivant, et se trouva en cette qualité pendant le cours de 1703 à la défaite du général Stahremberg, aux combats de Castel-Novo-de-Bormia, de San Sebastiano, aux expéditions du duc de Vendôme dans le Trentin, à la prise d'Asti, de Villeneuve d'Ast, de Verceil et d'Yvrée. Créé maréchal de camp le 26 octobre 1704, il eut part en 1705, sous les ordres du grand-prieur, aux sièges de Verue de La Mirandole, défendit glorieusement la caserne de Moscolino, et contribua à la victoire de Castiglione, remportée le 9 septembre 1706. Promu au grade de lieutenant général le 24 du même mois, il fut employé sur les frontières de Piémont, sous les ordres des maréchaux de Tessé en 1707, de Villars en 1708, de Berwick en 1709. Il défit la même année, aux environs de Briançon, le général Rhebinder, lui fit perdre le tiers de son armée, et le poursuivit jusqu'au mont Genève. Dillon commanda le camp de Briançon durant les années 1710, 1711 et 1712. Envoyé à l'armée du Rhin comme général en chef (1713), il prit Kaiserslautern, Wolfstein, et coopéra aux sièges de Fribourg et de Landau. En 1714,

Il aida puissamment le maréchal de Berwick à enlever Barcelone. En avril 1730 il se démit de son régiment en faveur de son fils aîné, et se retira du service actif. Le comte Dillon était remarquable par la beauté de sa taille et de ses traits. Bon officier et soldat valeureux, il joignait les qualités du cœur à celles de l'esprit.

Dillon avait épousé Christiana Sheldon, fille d'honneur de la reine d'Angleterre; il en eut cinq fils et quatre filles. Parmi ces enfants quelques-uns méritent une mention particulière : Jacques, colonel au service de France, tué à Fontenoy; — Édouard, qui remplaça son frère et fut tué à Lawfeld; — Arthur, qui fut successivement évêque d'Évreux, archevêque de Toulouse, puis de Narbonne, président des états du Languedoc, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, membre de l'assemblée des notables et président de l'assemblée du clergé.

Pinard, *Chronologie militaire*, IV, 622. — De Courcelles, *Dictionnaire historique des Généraux Français*.

**DILLON-LEE** (*Charles*, vicomte DE), homme politique anglais, né en Irlande, le 6 novembre 1745, mort à Bruxelles, en 1814. Il était l'aîné des petits-fils d'Arthur comte de Dillon, venu en France avec Jacques II. Pour entrer au parlement anglais, il abjura le catholicisme, qui était la religion de ses ancêtres, et se fit même l'apologiste des mesures adoptées contre les catholiques; il soutint avec une égale ardeur le projet d'union de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Après avoir épousé, en 1776, Henriette, fille de lord Mulgrave, il se maria, après le décès de sa première femme, avec une actrice française, qui lui donna plusieurs enfants.

*Biographie étrangère.*

**DILLON** (*Théobald*, comte DE), général français, frère puîné de Charles Dillon-Lée et petit-fils du précédent, né à Dublin, vers 1745, massacré à Lille, le 29 avril 1792. D'abord colonel de cavalerie au service de France, puis brigadier d'infanterie en 1780, et maréchal de camp trois ans plus tard, il fut envoyé en Flandre en 1792, au moment où la France déclara la guerre à l'Autriche. Comme il commandait la place de Lille, un ordre du général Dumouriez l'en fit sortir, à la fin d'avril, pour marcher sur Tournai avec dix escadrons, six bataillons, et six pièces de canon. Ses instructions lui prescrivaient de montrer sa troupe, afin d'exciter un mouvement en Belgique, et lui recommandaient expressément de n'entamer aucune action. Il s'avança lentement et avec précaution, ayant remarqué parmi les soldats quelques symptômes d'insubordination. A Bessieux, vers le milieu du chemin qui sépare les deux villes, il aperçoit l'ennemi, supérieur en nombre, qui s'ébranle pour venir à sa rencontre. C'était la première fois depuis bien des années que les Français et les Autrichiens se trouvaient en présence. Il y eut des deux côtés une sorte d'hésitation. Les Impériaux tirèrent sur les troupes françaises quelques coups

de canon, qui ne blessèrent personne. Dillon, fidèle aux ordres du général en chef, commande la retraite, en la faisant protéger par ses escadrons. L'infanterie se retira avec assez d'ordre; mais les cavaliers, notamment ceux du régiment de la reine, attribuant à la trahison un acte inspiré par la prudence, tourment bride et se jettent sur les fantassins, qu'ils débordent ou renversent aux cris de *sauve qui peut ! on nous trahit !* Pendant que les Autrichiens, loin de le poursuivre, regagnent Tournai, le corps d'armée français abandonne les deux tiers de son artillerie avec quatre caissons, et fuit pélemêle jusqu'à Lille, malgré tous les efforts de Dillon, dont la voix est méconnue. Une fuite aussi honteuse excita le courroux de ceux-là même auxquels on devait en attribuer la cause. Pour prévenir l'affront qui devait en rejallir, des soldats surexcités osèrent porter la main sur leur général et ses principaux officiers : l'aide de camp Dupont (depuis lieutenant général) tombe atteint d'une balle au front; le frère de ce dernier, Dupont-Chaumont, reçoit plusieurs balles dans ses habits; le colonel du génie Berthois, plein de mérite et d'honneur, est pendu aux créneaux de la ville avec un autre officier. Dillon, blessé à la tête d'un coup de pistolet tiré à bout portant, monte en voiture. De nouveaux furieux l'en arrachent, et le massacrent à coups de sabre et de baïonnette ainsi qu'un de ses enfants nouveau-né. Afin d'assouvir leur indécible rage, ils traînèrent son cadavre dans les ruisseaux, puis le jetèrent au milieu d'un grand feu allumé par leurs mains sur la grande place.

L'Assemblée législative ne pouvait laisser impunies de telles atrocités sans forfaire à l'honneur militaire. Elle fut juste dans sa sévérité : la peine de mort atteignit les assassins du général. En accordant les honneurs du Panthéon à la mémoire de l'infortuné Dillon, elle voulut que chacun de ses enfants reçut une pension, et accorda la même faveur à une dame, Joséphine Vierville, à laquelle il devait très-prochainement s'unir. [*Encycl. des G. du M.*]

*Moniteur. Rapport du maréchal de Rochambeau, du 29 avril 1792.* — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français.* — Dulaure, *Histoire de la Révolution française*, II, chap. XIII, 164.

**DILLON** (*Arthur*, comte DE), général français, frère du précédent, né à Braywick (Irlande), le 3 septembre 1750, guillotiné à Paris, le 14 avril 1794. Il fut nommé encore enfant colonel au service de France, et prit depuis 1777 une part active dans les guerres d'Amérique; il se distingua à la prise de La Grenade, à celles de Saint-Eustache, de Tabago et de Saint-Christophe. Après l'expédition de Savannah, Arthur Dillon fut nommé successivement gouverneur de Saint-Christophe, brigadier le 1<sup>er</sup> mars 1780, et maréchal de camp le 1<sup>er</sup> janvier 1784. Après la paix, il fit un voyage à Londres, et reçut le meilleur accueil de la cour d'Angleterre. A son retour en France Dillon fut nommé au gou-

vernement de Tabago, où il resta trois ans. Élu député de la Martinique aux états généraux, il y défendit les intérêts des colons; quoiqu'il semblât n'embrasser aucun parti, il vota souvent contre les révolutionnaires. En 1790 il parla en faveur des ministres, accusés à l'occasion de la demande faite par l'Autriche pour un passage de troupes sur le territoire français. Le 30 novembre, il défendit le gouverneur de Saint-Dominique, Damas; et en février 1791 il accusa Jobal-Pagny, commissaire de Tabago, et provoqua sa destitution. Il s'éleva contre les gens de couleur, et s'opposa à leur admission à la barre. Il fit encore, le 2 mai, une vive sortie contre les *Amis des Noirs*, ce qui lui attira le lendemain de la part de cette société une dénonciation motivée, qui n'eut pourtant pas de suite. En juin 1792 on lui donna le commandement de l'armée du nord. Après la journée du 10 août, il fit prêter de nouveau à ses troupes le serment de fidélité à la loi et au roi, ce qui lui attira plusieurs dénonciations. Il réussit mal à se disculper; et sur la motion de Duhem, l'assemblée déclara qu'il avait perdu la confiance de la nation. Il continua néanmoins à être employé à l'armée du nord; mais on le plaça sous les ordres de Dumouriez, qui l'envoya en Champagne commander l'avant-garde en avant de Sainte-Menehould. Dillon combattit l'ennemi avec succès, surtout dans la forêt de l'Argonne; mais pendant la retraite des Prussiens, il écrivit sans motif apparent au landgrave de Hesse. Sa lettre, quoique conçue en termes très-patriotiques, le fit accuser de correspondre avec l'ennemi. Dumouriez chercha à expliquer cette missive, « qui n'empêcha pas, disait-il, son auteur de poursuivre avec la dernière vigueur les troupes du prince auquel elle était adressée ». Et pour donner à Dillon l'occasion de se rétablir complètement dans l'opinion publique, il le chargea de marcher sur Verdun pour atteindre l'arrière-garde prussienne. Dillon arriva le 12 octobre devant la ville, au moment où les derniers Prussiens y entraient. Il plaça alors du canon sur le mont Saint-Barthélemy, qui domine la ville, et fit sommer la garnison de se rendre. Une capitulation fut signée le 14; les ennemis évacuèrent la place, et les Français firent leur entrée le même jour. Dillon écrivit à la Convention pour demander l'examen de sa conduite. Il fut décrété d'arrestation au commencement de 1793; mais Carra fit rapporter le décret le 6 février. En juin, Arthur Dillon demanda à passer aux Antilles; mais il ne put l'obtenir. En juillet, il fut arrêté et enfermé au Luxembourg par ordre du comité de salut public, sur la dénonciation de Lallotte, qui reproduisit l'accusation de correspondance avec les étrangers. Camille Desmoulin se prononça vigoureusement en faveur de Dillon; il le défendit à la Convention et aux Jacobins; il accusa les ennemis du général de vouloir s'emparer de ses plans, afin de s'approprier ses talents militaires. Camille Desmoulin

se compromit sans sauver Dillon, que Cambon fit enfin traduire devant le tribunal révolutionnaire le 5 avril 1794. Il y fut accusé d'avoir conspiré pour délivrer Danton, Desmoulin et leurs amis, enfermés comme lui au Luxembourg; d'avoir formé le projet d'égorger le comité de salut public et la Convention, et d'avoir voulu faire proclamer roi le fils de Louis XVI. Cette absurde accusation n'était basée que sur les propos imprudents que Dillon tenait souvent dans sa prison. Quoi qu'il en soit, le tribunal, s'inspirant de précédents anti-révolutionnaires du général et de ses nombreuses contradictions, le condamna à mort. Dillon monta à l'échafaud avec un grand courage; au moment de recevoir le coup fatal, il fit retentir le cri de *Vive le roi!* Il avait épousé la comtesse de La Touche, morte en 1816, et cousine de l'impératrice Joséphine. M<sup>lle</sup> de Dillon seul fruit de cette union, fut mariée au général Bertrand, et le suivit à Sainte-Hélène. On a du comte Arthur Dillon : *Compte-rendu au ministre de la guerre, suivi de pièces justificatives et contenant des documents militaires dont la connaissance est nécessaire pour apprécier la partie la plus intéressante de la mémorable campagne de 1792*; Paris, 1792, in-8°; — *Exposition des principaux événements qui ont eu le plus d'influence sur la Révolution française*; ibid.

A. DE L.

*Moniteur*. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*. — *Galerie historique des Contemporains*. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, VIII, liv. LIII, 73.

**DILLON** (Abbé Roger-Henri de), publiciste français, frère des précédents, né à Bordeaux, le 11 juin 1762, mort en 1829. Il était lors de la révolution grand-vicaire de Dijon, abbé d'Oigny et doyen de la Sainte-Chapelle. Partisan déclaré de l'ancien régime, il protesta énergiquement contre les décrets du 27 novembre 1790, qui organisaient le clergé français sur de nouvelles bases. Un écrit qu'il adressa en 1791 à l'évêque constitutionnel de Dijon, écrit dans lequel il contestait au pouvoir législatif le droit de régler le clergé, fut brûlé en place publique à Dijon : son auteur fut même pendu en effigie. L'abbé Dillon dut émigrer; il ne rentra en France qu'après le concordat. Son opposition au gouvernement impérial le fit exiler à Dijon, en 1806; il y demeura jusqu'en 1814. En 1816, il salua le retour des Bourbons, qui le nommèrent conservateur de la bibliothèque Mazarine. Outre l'écrit mentionné, on a de lui : *Le Guide des études historiques, ou chronologie appliquée à l'histoire*; Dijon et Paris, 1812, in-8°; — *Mémoire sur l'esclavage colonial, la nécessité des colonies et de la traite des Nègres*. Paris, 1814, in-8°; — *Histoire universelle contenant le synchronisme des histoires de tous les peuples contemporains, tant anciens que modernes, et la succession chronologique des empires, divisée en grandes périodes en époques principales et secondaires*; Paris

1814-22, 10 vol., in-8°; — *Lettre à M. Du-mollard, sur la liberté de la presse*, sous le pseudonyme de Coquillard; Paris, 1814, in-8°; — *Du Concordat de 1817*; Paris, 1817, in-8°; — *Réponse à M. l'abbé de Clausel sur le concordat de 1817*; Paris, 1818, in-8°; — *Réponse à la réplique de l'abbé de Clausel, suivie d'Observations sur l'ouvrage de M. Frayssinous intitulé : Les vrais Principes de l'Église gallicane*; Paris, 1818, in-8°.

*Biographie des hommes vivants.* — Quérard, *La France littéraire*.

**DILLON** (Édouard, comte DE), général français, né en 1751, mort en 1839. Colonel (29 décembre 1781) du régiment de Provence, et gentilhomme du comte d'Artois, il suivit les Bourbons dans leur émigration. Rentré en France à l'époque de la Restauration, il reçut de Louis XVIII (22 juillet 1814) le grade de lieutenant général, ainsi que la charge de premier maître de la garde-robe de Monsieur, frère du roi. Envoyé (1816) en qualité de ministre plénipotentiaire de France à la cour de Saxe, il y resta jusqu'en 1818, et revint à Paris. Nommé premier chambellan maître de la garde-robe honoraire en 1824, il mourut à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

*Archives de la guerre.*

\* **DILLON** (Peter), célèbre navigateur anglais, né vers 1785, mort le 9 février 1847. Il était de la famille des Dillon d'Irlande. Dès sa jeunesse, il servit dans la marine, et fit plusieurs voyages de long cours. Il s'embarqua comme second lieutenant sur le navire *Hunter*, capitaine Robson, parti de Calcutta à la fin de 1812 en destination de Canton, et devant prendre un chargement de bois de sandal aux îles Viti (communément *Fidji*). Dillon avait visité ces îles et y était resté quatre mois : durant ce séjour il avait vécu intimement avec les naturels et fait quelques progrès dans leur langue; le capitaine Robson connaissait lui-même ces parages, et avait une grande influence sur différentes peuplades, qu'il avait aidées dans leurs guerres; il s'était surtout lié avec Bonassar, chef du territoire de Vilcar (Vouia). Le 19 février 1819 le *Hunter* ancrâ dans la baie de Wailea, près Vilcar. Dès que le navire fut au mouillage, Bonassar vint à bord, et déclara aux Anglais qu'il lui serait impossible de leur fournir une cargaison de sandal s'ils ne l'aidaient à soumettre quelques tribus des environs, révoltées contre son autorité. Robson refusa d'abord; mais, pressé par le temps, il finit par accorder à Bonassar le secours qu'il demandait. L'expédition fut heureuse, et les Anglais brûlèrent les villages ennemis et procurèrent à leurs alliés dix cadavres que ceux-ci dévorèrent. Bonassar se montra peu reconnaissant de la complaisance de Robson, et finit par déclarer, après quatre mois de réponses évasives, que ses forêts étaient épuisées par le grand nombre de bâti-

ments qui venaient charger dans son île. Le capitaine anglais n'accepta pas cette raison, et résolut de tourner ses armes contre son ancien allié. Il fit faire une descente à terre; mais les Anglais, s'étant dispersés dans l'île, furent cernés par les naturels et massacrés individuellement, rôtis et mangés avec les circonstances les plus horribles. Dillon avec cinq des siens put gagner un rocher escarpé, où il soutint tout le jour l'assaut de plusieurs milliers de sauvages. Trois de ses compagnons qui quittèrent ce refuge furent mangés sous ses yeux, et lui-même après une défense héroïque allait se brûler la cervelle, pour ne pas tomber entre les mains de ses terribles ennemis, lorsqu'il eut la présence d'esprit et l'adresse de se saisir du *nambo* (grand-prêtre) de l'île, et, aidé de ses deux derniers compagnons, le Prussien Martin Buschard et le matelot anglais William Wilson, le força à marcher devant eux jusqu'au bord de la mer.

« Buschard et Wilson, écrit Dillon, avaient les canons de leurs fusils à la hauteur de ses tempes, et j'appuyais le mien entre ses deux épaules pour presser sa marche. En traversant la foule des sauvages, le *nambo* les exhorta à s'asseoir et à ne faire aucun mal à Peter et à ses compagnons, parce que nous le tuerions et qu'alors ils attireraient sur eux la colère des dieux assis dans les nuages, qui, irrités de leur désobéissance, soulevaient la mer pour engloutir l'île et tous ses habitants. » Les sauvages témoignèrent le plus profond respect pour les exhortations de leur prêtre, et s'assirent sur l'herbe; j'eus une fois de plus la preuve du pouvoir que les prêtres exercent sur l'esprit de toutes les nations ignorantes et superstitieuses. En arrivant auprès des embarcations le *nambo* s'arrêta, et refusa d'avancer de la manière la plus positive. Je lui demandai pourquoi il ne voulait pas avancer jusqu'au bord de l'eau; il répondit: « Vous voulez m'emmener à bord du navire pour me mettre à la torture; tuez-moi ici si vous voulez. » Il n'y avait pas de temps à perdre; je lui ordonnai de ne pas bouger, et, nos fusils toujours dirigés sur lui, nous marchâmes à reculons et gagnâmes un de nos canots. Nous n'y fûmes pas plus tôt embarqués que les sauvages accoururent en foule et nous saluèrent d'une grêle de flèches et de pierres; mais, faisant force de rames, nous nous mêmes bientôt hors de leur portée; enfin, nous pûmes remercier la Providence sur le navire, que nous atteignîmes à l'instant où le soleil cessa d'éclairer ce théâtre d'horreurs. »

Cette terrible aventure ne dégoûta pas Dillon de la vie maritime, et pendant vingt années il ne cessa de naviguer dans l'océan Pacifique sur des bâtiments de commerce. Il commandait en 1826 le *Saint-Patrick*, allant de Valparaiso au Bengale. Il se trouvait le 15 mai en vue de Tikopia (1). De nombreuses pirogues vinrent entourer

(1) Petite île de l'Archipel Mélanéo-Polynésien, située par 12° de lat. sud.

le bâtiment; sur l'une d'entre elles se trouvaient le Prussien Martin Buschard, échappé avec Dillon au massacre de Vouia, et un *lascar* (1) nommé Joé, que le capitaine treize ans auparavant avait déposés dans cette île. Joé monta à bord, fit des affaires avec l'équipage, et, entre autres objets, vendit à l'armurier une poignée d'épée en argent sur laquelle étaient gravés des caractères à demi effacés. « En examinant cette poignée, rapporte Dillon, je crus y découvrir les initiales de La Pérouse, ce qui me détermina à pousser mon enquête aussi loin que possible. Joé répondit que cette poignée et d'autres petits objets qui se trouvaient à Tikopia provenaient d'une île voisine nommée Vanikoro. Par l'intermédiaire de Buschard et du *lascar*, j'interrogeai quelques insulaires sur la manière dont leurs voisins s'étaient procuré tous les objets en argent et en fer qu'ils possédaient; ils me répondirent que les naturels de Mallicolo (Vanikoro) racontaient que, bien des années auparavant, deux grands vaisseaux étaient arrivés près de leurs îles; qu'ils avaient jeté l'ancre l'un à l'île de Vanou, l'autre à l'île de Païou, peu éloignées l'une de l'autre; quelques jours après, et avant qu'ils eussent communication avec la terre, une tempête s'était élevée et avait poussé les deux bâtiments à la côte; celui qui avait jeté l'ancre à Vanou échoua sur les rochers. Les naturels se portèrent alors en foule au bord de la mer, armés de massues, de lances et d'arcs, et lancèrent des flèches à bord du navire; l'équipage riposta par plusieurs coups de canon et tua quelques sauvages. Le vaisseau, battu par les vagues et continuant à talonner sur les roches, fut bientôt mis en pièces; quelques hommes de l'équipage se jetèrent dans les canots, et furent poussés par le vent à la côte, où en débarquant ils furent tués jusqu'au dernier. D'autres, qui s'étaient jetés à la nage, ne gagnèrent la terre que pour partager le sort de leurs compagnons; de sorte que pas un seul homme de ce vaisseau n'échappa à la mort. Le vaisseau qui échoua à Païou fut jeté sur une plage de sable. Les naturels accoururent, et lancèrent sur ce navire quelques flèches, comme ils avaient fait sur l'autre; mais les gens de l'équipage eurent la prudence de ne pas répondre par les armes à cette agression. Au contraire, ils montrèrent aux assaillants des haches, de la verroterie et d'autres bagatelles comme offrandes de paix. Ceux-ci cessèrent les hostilités, et aussitôt que le vent eut un peu diminué, un vieillard poussa au large dans une pirogue, et aborda le vaisseau. C'était un des chefs du pays: il fut reçu avec des caresses, et on lui offrit des présents, qu'il accepta. Il vint à terre, apaisa ses compatriotes, et leur dit que les gens du vaisseau étaient des hommes bons et affables; sur quoi plusieurs naturels se rendirent à bord, où il leur fut offert des présents. Bientôt ils appar-

(1) Matelot indien.

tèrent en retour des ignames, des volailles, de bananes, des cocos, des porcs, et la confiance s'établit de part et d'autre. L'équipage, forcé d'abandonner son vaisseau, descendit à terre apportant avec lui une partie de ses provisions des munitions et beaucoup de petits objets. Il restèrent quelque temps dans l'île, et bâtinrent un petit vaisseau avec les débris du grand. Aussitôt que le petit bâtiment fut prêt, on l'approvisionna abondamment, et on mit à la voile avec autant d'hommes qu'il put en porter. Le commandant promit aux hommes qu'il laissait dans l'île de revenir promptement les chercher et d'apporter en même temps des présents pour les naturels; mais jamais depuis on n'entendit parler du petit bâtiment ni de ceux qui le montaient. Les hommes blancs restés dans l'île se partagèrent entre les divers chefs, auprès desquels ils restèrent jusqu'à la mort: il leur avait été laissés des armes et de la poudre; ces objets leur servirent à rendre de grands services à leurs amis dans leurs guerres avec les sauvages des îles voisines. Le Prussien Buschard ne s'était jamais hasardé à faire un voyage à Mallicolo (Vanikoro), mais le *lascar* y était allé six ans auparavant. Il avait vu à Païou deux Européens, qui parlaient la langue des insulaires, et avait conversé avec eux. C'étaient des vieillards, qui lui dirent avoir fait naufrage il y avait plusieurs années dans un des vaisseaux dont ils lui montrèrent les débris. Ils ajoutèrent « qu'aucun navire n'avait touché à Mallicolo depuis qu'ils y étaient, et que la plupart des vivres camarades étaient morts, mais qu'ayant été disséminés dans diverses îles ils ne pouvaient dire combien il en restait de vivants. »

De ce récit, Dillon inféra que les deux bâtiments naufragés étaient ceux de La Pérouse (*voyez ce nom*). Sachant tout l'intérêt que le monde civilisé portait au célèbre et malheureux navigateur français, il n'hésita pas, malgré une grande pénurie de vivres, à faire voile pour Vanikoro, et décida Martin Buschard à l'accompagner; mais arrivé en vue de cette île, les calmés et les courants l'empêchèrent durant une semaine entière d'atterrir. Cependant, les vivres diminuaient chaque jour; il fut donc obligé de renoncer pour le moment à son projet. De retour à Calcutta, Dillon adressa un rapport explicite et détaillé de son expédition au gouverneur général de l'Inde britannique et à la Société Asiatique. La Compagnie des Indes décida qu'un de ses navires, *Research*, irait, sous les ordres du capitaine Dillon, explorer les îles de Vanikoro et constater le naufrage d'une manière précise. On ne négligea rien pour rendre en outre l'expédition profitable à l'histoire naturelle. Le docteur Tytler fut chargé de la partie scientifique. La Compagnie affecta mille roupies à l'achat des présents à faire aux naturels, et plaça à bord un agent français, M. Eugène Chaigneau. Le 23 janvier 1827 Dillon prit la mer; mais au

bout de quelques jours de traversée, de violentes querelles s'élevèrent entre le capitaine et le docteur Tytler, et en relâchant à Hobart-Town le docteur porta plainte contre le capitaine Dillon devant une cour martiale. Dillon, reconnu coupable d'abus de pouvoir et de mauvais traitements, fut condamné à deux mois de prison, à une amende de cinquante livres sterling, et à fournir en outre un cautionnement de quatre cents livres sterling comme garantie de sa conduite à venir; et pour ne pas retarder l'expédition, on chercha même à le remplacer. Mais comme il n'avait révélé à personne la situation géographique de Vanikoro, dans la crainte de voir l'expédition avorter sous la direction d'un autre officier, on fit grâce à Dillon de la prison, et l'amende payée, le capitaine reprit la mer le 20 mai, toucha à Port-Jackson le 3 juin, et mouilla le 1<sup>er</sup> juillet à Rorora-Reka, sur la baie des Isles. Il toucha ensuite successivement à Tongatabou, à Rctouma' et à Tikopia. Par l'entremise de Martin Buschard, Dillon questionna avec soin les Tikopiens, afin de se procurer tous les renseignements possibles sur Vanikoro et ses habitants. Il ne négligea aucune des particularités qui pouvaient l'aider dans la réussite de sa mission, et s'appliqua à bien connaître le caractère, les mœurs et les coutumes des insulaires qu'il allait visiter (1). Il apprit que les crânes de toutes les personnes tuées et appartenant au bâtiment échoué à Vanou étaient encore conservés, dans une case consacrée à l'*Atoua* ou divinité (2). Les Vanikoriens ne sont pas cannibales; mais quand un ennemi tombe entre leurs mains, il est tué immédiatement; son corps est déposé dans de l'eau de mer, et y est maintenu jusqu'à ce que les os soient complètement dépouillés. Le squelette est alors retiré; on gratte les os, que l'on coupe de diverses manières pour en faire des pointes de lance, de flèche, ou d'autres instruments. Dillon prit avec lui plusieurs Tikopiens, entre autres un nommé Rafia, qui devait lui servir de guide et d'interprète. Il acheta aussi tout ce qu'il put trouver de débris du naufrage, et le 7 juillet il jeta l'ancre sur le petit havre de Vanou (3), dans la baie de l'Est, par 11° 4' de lat. S. et 164° 32' de long. E. Le groupe des îles de Vanikoro ou de La Pérouse se compose de quatre îles : Vanikoro (4), Tevai (5), Mancvai et Nanouka; ces îles sont entourées d'un récif de coraux qui en

rend l'accès très-difficile, même pour les canots. La population, laide et misérable, n'excède pas quinze cents âmes. L'insalubrité du climat est presque sans exemple; il suffit de coucher à terre une seule nuit pour y contracter des fièvres souvent mortelles. Dillon fit faire le tour de l'île, sonder les côtes, visiter tous les villages voisins de la mer; mais les renseignements ne lui arrivant que défigurés, il résolut de descendre en personne. Au moyen de quelques caudoux, Dillon se mit en relation avec les insulaires, et put faire plusieurs excursions dans l'île sans y être inquiété en aucune manière. Il réussit également à vaincre la répugnance qu'avaient les naturels à s'entretenir des circonstances du naufrage et des faits qui l'avaient suivi. Valie, *aliqui* (chef) de Vanou, lui donna pourtant les détails suivants, qui semblent ne pas s'écarter de la vérité, quoiqu'ils contredisent sur quelques points les récits faits par les Tikopiens et par le lascar Joé : « Il y a longtemps, dit Valie, que les habitants de cette île, sortant un matin de leurs maisons, aperçurent une partie d'un vaisseau sur le récif en face de Païou; il y demeura jusqu'au milieu du jour, heure vers laquelle la mer acheva de le mettre en pièces; de grandes portions de ses débris flottèrent le long de la côte. Le vaisseau avait été jeté sur le récif pendant la nuit, à la suite d'un ouragan qui brisa un grand nombre de nos arbres à fruits; nous n'avions pas vu le vaisseau la veille. Quatre hommes échappèrent et prirent terre près d'ici, au village de Dermeniah: nous allions les tuer, quand ils firent présent de quelque chose à notre chef, qui leur sauva la vie. Ils résidèrent parmi nous pendant quelque temps, puis allèrent rejoindre leurs compagnons à Païou. Aucun de ces quatre hommes n'était chef, tous étaient inférieurs; les objets que vous voyez entre nos mains proviennent du vaisseau qui échoua sur le récif à la basse mer; nos gens avaient l'habitude d'y plonger et d'en rapporter diverses choses, mais il finit par se pourrir et être entraîné par les flots. Nous ne tuâmes aucun des hommes de ce vaisseau; mais il vint à la côte plusieurs cadavres qui avaient les bras et les jambes mutilés par les requins. Dans la même nuit, un autre vaisseau toucha sur un récif près de Vanou, et coula à fond. Il y eut plusieurs hommes qui se sauvèrent: ils bâtirent un petit vaisseau, et partirent cinq lunes après leur naufrage. Pendant qu'ils bâtissaient le petit vaisseau, ils avaient construit autour d'eux une forte palissade de troncs d'arbres pour se garantir de l'approche des Vanikoriens; ceux-ci, de leur côté, les craignaient, de sorte qu'il y eut peu de communications ensemble. Les hommes blancs avaient coutume de regarder le soleil au travers de certaines choses que je ne puis ni dépeindre ni montrer, parce que nous n'avons pas eu de ces choses. Deux hommes blancs restèrent après le départ de leurs compagnons. L'un était chef, l'autre le

(1) Voir pour plus de détails les articles QUOY et GAIMARD.

(2) Les habitants de Vanikoro, interrogés par Dillon, nièrent positivement ce fait, et le capitaine anglais ne put s'en assurer.

(3) Nommé *Oeilgoar* par Dumont d'Urville.

(4) Appelé quelquefois *Malticollo*, et nommé par Dumont d'Urville *Île de la Recherche*. Il est à remarquer que cette île n'est autre que *Vile de la Recherche* signalée par d'Entrecasteaux. Ainsi, quand ce navigateur découvrit cette île, en 1791, il était loin de se douter qu'en mettant le pied sur cette terre, il aurait atteint le but de sa mission.

(5) Nommée *Amherst* par Dillon.

servait. Le premier mourut il y a environ trois ans; une demi-année après, le chef du canton où résidait l'autre fut obligé de s'enfuir de l'île, et l'homme blanc partit avec lui; le district qu'ils abandonnèrent se nommait Paukori, mais nous ne savons pas ce qu'est devenue la tribu qui l'habitait. Les seuls blancs que nous ayons jamais vus dans nos îles sont premièrement les gens des vaisseaux naufragés, puis ceux que nous voyons aujourd'hui. » Dillon se fit conduire à l'endroit où les naufragés avaient construit leur navire et où, disait Valie, ils s'étaient retranchés contre les agressions des naturels; il n'y aperçut aucun travail, mais il s'assura qu'un grand nombre d'objets provenant du naufrage étaient en la possession des naturels de Mallicolo et des îles voisines; il vit même des sauvages ayant les narines traversées par des tubes de verre venant évidemment de baromètres; il fit l'acquisition de tous les objets qu'on voulut lui céder, et en fit dresser un inventaire exact en présence de M. Chaigneau, délégué français. Il réussit en outre à faire retirer de la mer quantité d'objets détachés des bâtiments naufragés; la plus grande partie consistait en crocs, chevilles, anneaux, ancres et autres morceaux de fer; en rouets de poulies, casseroles, cuillères, plateaux et entonnoirs en cuivre; en divers fragments d'instruments astronomiques et d'ustensiles de cuisine. L'un des objets les plus importants fut une grande cloche en bronze d'un pied de diamètre. Sur l'un de ses côtés se trouvait un crucifix entre deux figures, et de l'autre un soleil rayonnant, le tout estampillé de cette légende : *Bazin m'a fait*. Des recherches accomplies à ce sujet ont prouvé que ces marques étaient celles de la fonderie de l'arsenal de Brest en 1785. On se procura encore sur les récifs de l'ouest quatre pierriers en bronze, un boulet de plomb. On trouva aussi un débris du couronnement d'un des navires, décoré d'une fleur de lis et d'autres ornements fort bien sculptés (1). Les maladies, qui affaiblissaient chaque jour son équipage, forcèrent Dillon à discontinuer ses recherches et à penser à un prompt retour. Ayant laissé coucher ses gens à terre, il en perdit plusieurs, surtout des Tikiopiens qui l'avaient suivi. Dans les premiers jours d'octobre, craignant que les vents d'est ne le retinssent dans la baie, il franchit heureusement la dangereuse passe de l'est, et mouilla dans la baie de Manevai, d'où il sortit par le chenal du nord. Il cingla ensuite vers les îles Toupoua (*Ourry on Edgecumbe*), et Nitendo, de là vers la Nouvelle-Zélande. Il relâcha à Port-Jakson, et le 7 avril 1828 arriva à Calcutta. Récompensé généreusement par la Compagnie des Indes, il obtint la permission d'aller en France offrir au gouvernement les objets qui

(1) Tous ces objets sont réunis en pyramide au Louvre, dans une des salles du musée de la marine. La poignée d'épée de l'infortuné La Pérouse n'en est pas une des pièces les moins intéressantes.

provenaient de son expédition. Le meilleur accueil lui fut fait, à Paris : il fut présenté à Charles X, qui lui accorda la croix de la Légion d'Honneur, dix mille francs d'indemnité et une pension de quatre mille francs. Dillon quitta la mer quelque temps après, et se retira dans sa patrie où il termina ses jours, dans une honorable retraite.

Dillon a fait paraître le résultat de ses travaux son ouvrage a été publié en français sous ce titre *Voyages aux îles de la mer du Sud en 1827 et 1828, et relation de la découverte du sort de La Pérouse*; Paris, 1836, 2 vol., avec carte et 4 planches. Les planches représentent : *le plan de l'île de Mallicollo, Massacre d'une partie de l'équipage du Hunter, Naturels de l'île de Mallicollo*. Dumont d'Urville a reproché au plan et à la carte dressés par Dillon beaucoup d'inexactitudes.

ALFRED DE LACAZE.

Dumont d'Urville, *Voyage pittoresque autour du Monde*, passim. — Domy de Rienzi, *Océanie*, dans l'*Un. pitt.*, III, 260 à 397. — Van Ténac, *Hist. générale de la Marine*, IV, 258 à 264. — Quoy et Gaimard, *Voyage de la Corvette l'Astrolabe*. — William Smith, *Collection des Voyages autour du Monde*, VI, 3, et 358. — *Le Moniteur universel*, 13 février 1847. — Babbe, *Sainte-Preuve*, etc., *Biog. univ. et port. des Contemp.*

**DILLON.** Voy. LACROIX, TALBOT, WENT WORTH.

\* **DILTHEY** (*Polyxène-Christiane-Auguste*) femme poète allemande, née le 11 décembre 1728, morte à Berlin, le 22 avril 1777. Elle commença ses études à Stadthagen en 1736, et bientôt elle annonça de grandes dispositions pour la poésie. Devenue l'épouse de Büsching en 1755, elle l'accompagna à Göttingue, à Saint-Pétersbourg, enfin à Berlin. On a d'elle : *Proben poetischer Uebungen eines Frauenzimmer*. (Essais poétiques d'une femme); Altona, 1751 in-8°; — *Uebungen in der Dichtkunst* (Exercices poétiques); Halle, 1752, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lexicon*.

**DIMAS DE LA CROIX**, missionnaire italien Voyez TONELI (*Giacomo*).

\* **DIMASCHKY** (*Schehab-ed-din Aboul-Abbas-Ahmed*), surnommé *Al-Omary*, parce qu'il prétendait descendre du kalife Omar, historien et géographe arabe, naquit en 697 de l'hégire (1297 de J.-C.) suivant Dzéhébi et Berzali, en 700 (1300) suivant l'historien Salah-ed-din Safidi, mourut à Damas, en 741 (1348). Après avoir étudié la langue arabe la jurisprudence, la rhétorique et la versification dans les célèbres écoles de Damas et du Caire, il enseigna les lettres dans ces deux villes. Son père, le cadî Mohy-ed-din Yahya qui était à la tête de la chancellerie secrète de l'Égypte, lui fit obtenir une place auprès de lui. Dimaschky lisait les dépêches en présence de Mèlik Naser Mohammed ben-Kélaoun. Il remplit ces fonctions jusqu'en 788 (1387) mais à cette époque le sultan, indisposé contre lui, le priva de sa charge, et la transféra à son frère Ala-ed-din. Dimaschky écrivait auss.

bien en vers qu'en prose. Outre plusieurs écrits dont M. Quatremère a donné les titres, on a de lui : *Mesalek al-absar fi memalek al-amsar* (Voyages des yeux dans les royaumes des différentes contrées). Cet ouvrage forme vingt-sept volumes; mais la Bibliothèque impériale n'en possède que cinq, sous les nos 642, 904, 371, 1372 et 583. Les quatre premiers sont relatifs à l'histoire; le dernier traite de géographie. Il est divisé en quatorze chapitres, et renferme la description des royaumes de l'Inde, les empires des fils de Gengiskhan, du Ghilan, les pays des Curdes et autres peuples montagnards, des principautés turques de l'Asie Mineure, des empires de Trébizonde et de Constantinople, de l'Égypte, de la Syrie, de La Mecque; les parties qui traitent du Yémen, du Hedjaz, des différents royaumes de l'Afrique et de l'Espagne manquent dans le manuscrit. L'auteur écrit d'après des renseignements que lui avaient fournis des marchands et des voyageurs: nous apprend qu'il soumettait ces divers témoignages à un sévère examen; cependant sa géographie n'est pas exempte d'erreurs. Il met beaucoup de soin à nous indiquer quelles sont ses monnaies, les mesures, le nombre des villes; des troupes de chaque royaume; il donne quelquefois des détails curieux sur les souverains décrits les mœurs des habitants. M. Quatremère a donné du n° 583 une notice accompagnée de traduction et de nombreux fragments; il avait précédé dans ce travail par De Guignes, qui attribua faussement à l'auteur le surnom de *Markeschy*.

E. BEAUVOIS.

De Guignes, art. dans le *Journal des Savants*, 1758. — Quatremère, *Note des Manuscrits*, t. XIII. — M. Reinaud, *Introd. à la Géogr. d'Aboulféda*, p. 152-3. — *Catal. Bibliotheca Arabico-Hispana*, t. I, 68; II, 6. — Hadji-Musa, édit. Flügel.

\* **DIMASCHKY** ou **AD-DIMASCHKY** (*Schems-din Abou-Abd-Allah Mohammed*), géographe arabe, né en 654 de l'hégire (1256 de J.-C.), mort en 727 (1327 de J.-C.), à Sefed, près de Mont Thabor. Quoiqu'il fût de la secte des druses, il ne laissa pas de remplir les fonctions d'islam dans le village de Raboué, aux environs de Nablous. On a de lui une géographie intitulée : *Chahhat ad-dahr fi adjuib al-barr we al-bihar* (Ce qu'il y a de plus remarquable dans les temps en fait de merveilles de la terre et de la mer). Elle est divisée en neuf chapitres: les quatre premiers renferment des notions de géographie physique; les autres traitent de la mer Méditerranée et de la mer du Midi, du port d'Alexandrie, de la Perse, de l'Inde, de l'Afrique et de l'Europe. Frœhn en a donné un passage dans ses *Veteres memoriae Chasarorum* (t. VIII des *Mémoires de l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg*). « Cet ouvrage, dit M. Reinaud, à qui les détails précédents sont empruntés, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la critique, mais on y remarque bien des faits qui ne se rencontrent pas ailleurs. » Il en existe un

exemplaire à la Bibliothèque impériale, sous le n° 581 de l'ancien fonds. E. BEAUVOIS.

M. Reinaud, *Introd. à la Géogr. d'Aboulféda*, p. 150-151. — Omar fils d'Hassan, *Chronique* (Ms. arabe, ancien fonds, n° 688, fol. 83 r.) — Dozy, *Catalogus Codd. Orient. bibl. academ. Lugd. Batav.*, t. II, p. 134. — Hadji-Khalifah, édit. Flügel, vol. II, n° 2579

\* **DIMBERG** (*Suen*), mathématicien finlandais, natif d'Abo, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Professeur de mathématiques à Abo en 1690, il fut appelé aux mêmes fonctions à Dorpat, puis à Pernau. En 1706 il fut nommé assesseur à la cour judiciaire de Livonie. Il a laissé : *Apodixis mathematica*; — *Mathesis Morum, seu magna moralia*; — *Hercotectonicon trigonometrica*; — *Disputatio de genesi metallorum*; Dorpat, 1693, in-4°.

Gadebusch, *Lieftaend. bibl.*

\* **DIMIDRI** (*André de Melpignano*), poète italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *La Bucolica di Virgilio tradotta in terza rima*; Naples, 1720, in-12.

Paitoni, *Bibl. degli Volgarizz.*

**DIMITRI**. Voyez **DMITRI**.

\* **DIMITROVICH** (*Basile*), général russe, né vers 1550, mort vers 1620. Il se rendit fameux par sa bravoure dans les batailles et par sa dureté envers ses inférieurs. Ayant maltraité quelques officiers d'artillerie, deux d'entre eux prirent la fuite; mais ils furent arrêtés aux frontières de la Lithuanie. Conduits devant le grand-duc de Moscovie, et se voyant perdus, ils dirent à ce prince que Basile avait dessein de passer au service du roi de Pologne, et que pour cela il les avait envoyés en Lithuanie. Le grand-duc, outré de colère, fit venir le général, et le soumit à de cruelles tortures, malgré ses protestations d'innocence. Ensuite il le fit attacher sur un cheval aveugle attelé à un tombereau, et il ordonna qu'on poussât le cheval dans la rivière. Au moment où le malheureux Basile entra dans l'eau, le prince lui adressa ces paroles : « Puisque tu voulais me trahir en faveur du roi de Pologne, va le trouver dans cet équipage. » Ainsi périt Dimitrovich, victime de la calomnie, ou plutôt de sa brutalité envers le soldat. M. G.

*Dizionario storico di Bassano.*

**DIMSDALE** (*Thomas*), médecin anglais, né à Thoydon-Garnon, dans le comté d'Essex, en 1711, mort à Hertford, le 30 décembre 1800. Il était d'une famille de quakers; son grand-père avait été un des compagnons de Guillaume Penn. Dimsdale étudia la médecine près de son père, qui était chirurgien apothicaire, et qui le plaça plus tard près des chirurgiens de l'hôpital de Saint-Thomas. Il exerça ensuite la chirurgie à Hertford; mais la mort d'une femme qu'il chérissait lui fit abandonner son état pour prendre la carrière des armes. Cependant, après la paix, il revint à Hertford, s'y remaria, et se fit recevoir docteur en 1767. Il s'adonna surtout à l'inoculation, qu'il

s'efforçait de propager. Sa réputation le fit appeler en Russie, où l'impératrice Catherine voulait être inoculée par lui. On lui donna 2,000 livres sterling pour son voyage, 2,000 livres de gratification, 500 livres de pension viagère et le titre de baron. Les plus grands personnages s'empresèrent d'imiter l'exemple de l'impératrice. Le grand-duc Paul fit pratiquer l'inoculation sur lui ainsi que sur ses deux jeunes enfants, Alexandre et Constantin. Le nouveau procédé et l'inoculateur devinrent à la mode, et Dimsdale fit en peu de temps une grande fortune. Néanmoins, il revint dans sa patrie : la Société royale de Londres s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres, et le comté d'Hertford le nomma membre de la chambre des communes. Dimsdale fit paraître sur l'inoculation plusieurs écrits, qui eurent du succès, et qui furent encore aujourd'hui être consultés avec fruit. Ses principaux ouvrages ont pour titres : *The present Method of Inoculating for the small pox* (Méthode actuelle d'inoculer la petite-vérole), etc. ; Amsterdam et Montpellier, 1772, in-8°. Une traduction française a été donnée par Fouquet ; — *Thoughts on general and partial Inoculation*, etc. ; Londres, 1776, in-4° ; — *Observations on the introduction to the plan of the dispensary for general Inoculation* ; Londres, 1778, in-8° ; — *Tracts on Inoculation* ; Londres, 1781, in-8°. Il a donné aussi une relation de son *Voyage en Russie* et une brochure *Sur l'inoculation pratiquée à l'impératrice Catherine et aux princes*.

GUYOT DE FÈRE.

*Biographie médicale.*

\* **DINANT** (*Henri ne*), magistrat belge, mort à Valenciennes, vers 1260. Il était bourgmestre de Liège, et fut le principal chef de l'insurrection qui en 1253 rendit au peuple liégeois le droit de nommer ses magistrats. Poussé à bout par les violences, le libertinage et les concussion de l'évêque Henri III (de Gueldre), Dinant appela ses concitoyens à la liberté, et forma une ligue contre le clergé et la noblesse. Les habitants de Dinant, de Saint-Trond et de Huy, unis à ceux de Liège, en fournirent les éléments. Cette partie de la Belgique éprouva tous les malheurs de la guerre civile. Les nobles dévastaient les campagnes, le peuple incendiait les châteaux. Henri de Gueldre appela à son aide son beau-frère, Guillaume IV, comte de Juliers, son-frère, Otton IV, comte de Gueldre, et Arnoul, comte de Loos. Leurs troupes assiégèrent Liège, qui fut obligée de se soumettre après une vive résistance. Dinant s'échappa de la ville, et se réfugia auprès de Marie, comtesse de Namur et impératrice d'Orient. Cette princesse ayant été elle-même chassée de ses États par Henri III, comte de Luxembourg, Dinant vint mourir à la cour de Marguerite de Flandre, qui habitait alors Valenciennes.

*Biographie générale des Belges.*

\* **DINARQUE**, poète grec, natif de Délos, vi-

vait vers l'an 360 avant l'ère chrétienne. Il chanta les aventures de Bacchus ; mais nous manquons de détails sur sa vie et ses écrits.

Un autre **DINARQUE**, Crétois de naissance, recueillit les légendes de sa patrie. — Un troisième écrivit sur Homère. — Jamblique mentionne aussi un philosophe pythagoricien de ce nom.

G. B.

Fabrielus, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 863.

**DINARQUE** (*Δείναρχος*), le dernier en date et le moins important des dix orateurs attiques, né à Corinthe, vers 361 avant J.-C., mort à Athènes, vers 280. Son père s'appelait Sostrate, ou, selon Suidas, Socrate. Quoique natif de Corinthe, il vécut à Athènes dès son bas âge. L'éloquence de la tribune était alors dans tout son éclat. Dinarque se mit avec ardeur à l'étude de l'art oratoire, sous la direction de Théophraste. Il profita beaucoup aussi des conseils de Démétrius de Phalère. Comme il était étranger et n'avait pas reçu à Athènes le droit de cité, il ne put pas prendre comme orateur une part personnelle aux grandes questions qui divisaient alors la démocratie athénienne, et dut se contenter de composer des discours pour d'autres. Il appartenait au parti macédonien. Lorsqu'on mit en discussion à Athènes si l'on donnerait asile à Harpalus, lieutenant infidèle d'Alexandre, il se prononça énergiquement pour la négative, et accusa de vénalité les orateurs qui soutenaient l'opinion contraire. Dinarque joua un rôle important sous l'administration de Démétrius de Phalère (317 à 307), et partagea la disgrâce de cet homme d'État. A l'approche de Démétrius Poliorcète, se hâta de fuir, et alla chercher à Chalcis dans l'île d'Eubée un abri sûr pour sa vie et pour ses immenses richesses. Quinze ans plus tard, en 292, il obtint, par la protection de son ami Théophraste, de revenir à Athènes, où il mourut, à un âge très-avancé. Il eut sur la fin de sa vie un procès avec un de ses amis nommé Dinarque, qui lui avait enlevé une partie de sa fortune. On ne sait comment se termina cette affaire. — La plupart des détails qui précèdent sont empruntés un traité de Denys d'Halicarnasse ; c'est là qu'on a puisé l'auteur des *Vies des dix Orateurs*, Plutarque et Suidas.

On ne connaît pas exactement le nombre de discours de Dinarque ; Démétrius de Magnés lui en attribuait cent-soixante. L'auteur des *Vies des dix Orateurs* réduit ce nombre à soixante quatre discours authentiques. D'après Denys d'Halicarnasse, sur quatre-vingt-sept discours attribués à Dinarque, soixante seulement lui appartenaient d'une manière incontestable. Les autres, tous ces discours, trois seulement sont venus jusqu'à nous, et tous trois se rapportent à l'affaire d'Harpalus. Le premier est dirigé contre Plutarque, le deuxième contre Démétrius, le dernier contre Aristogiton. Il est assez probable que les discours contre Théocrène, inséré ordinairement dans les œuvres de Démétrius, appartient

Dinarque. Quoique reçu par les grammairiens d'Alexandrie dans le *Canon* des dix orateurs attiques, Dinarque ne jouit pas d'une haute estime chez les critiques anciens : Hermogène, celui de tous qui lui est le plus favorable, lui reproche cependant une certaine rudesse. Ces jugements sévères sont pleinement confirmés par les trois harangues qui nous restent de lui. Imitateur de Démosthène, dont il fut d'ailleurs l'ennemi déclaré, Dinarque resta bien loin de son modèle, ce qui lui attira même des reproches et le sobriquet mérité de *Démosthène agreste* (*Δημοσθένους ὀϊστράκος* ou *ὀχρῆτιος*). Les discours de Dinarque se trouvent dans les *Oratores Attici* d'Alde (1513), d'Henri Estienne (1575), de Gruter (1619), de Reiske, de Ducas, de Bekker, de Baïter et Sauppe. La meilleure édition séparée est celle de C.-E.-A. Schmidt; Leipzig, 1826, in-8°. On peut consulter avec fruit le commentaire de C. Wurm sur Dinarque, *Commentarius in Dinarchi orationes tres*; Nuremberg, 1828, in-8°. Voir encore, sur un passage très-difficile de Dinarque, la *Lettre de Coray sur le testament secret des Athéniens*, etc., reproduite dans les *Mélanges* de Chardon de La Rochette (t. II, p. 445-460). Cette importante dissertation paraît avoir échappé aux investigations bibliographiques des hellénistes allemands et anglais.

L. J.

Dens d'Halicarnasse, *Deinarchus*, 4. — *Vitæ decem Oratorum*.—Photius, *Bibliotheca*, p. 496, ed. Bekk. — Suidas, au mot *Δείναρχος*.—Fabricius, *Bibliotheca Græca*.—Westermann, *Gesch. der griech. Beredsamk.* p. 311.

DINAUX. Voyez GOUBAUX.

\* DINAUX (Arthur-Martin), littérateur français, né à Valenciennes, le 8 septembre 1795. Après avoir fait ses études au collège de Cambrai, il se livra avec ardeur à l'étude de la bibliographie, se forma en peu de temps une bibliothèque composée d'ouvrages curieux, relatifs pour la plupart à l'histoire de la Flandre, du Hainaut et de la Belgique, et y joignit plus tard une nombreuse collection d'estampes. En 1821, il fonda, avec MM. Aimé Leroy et Dubois, sous le titre de *Petites Affiches de Valenciennes*, un journal (devenu depuis *L'Echo de la Fronzière*), qui obtint un succès mérité, et qui contribua à répandre dans la contrée le goût des lettres et des beaux-arts. L'année suivante, M. Dinaux publia la *Bibliographie cambrésienne, ou catalogue raisonné des livres et brochures imprimés à Cambrai, suivant l'ordre chronologique des imprimeurs de cette ville; suivi d'une liste alphabétique des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de Cambrai et du Cambrésis, et précédé d'un discours préliminaire*; Douai, 1822, in-8°, couronné par la Société d'Émulation de Cambrai. Il proposa alors, dans son journal, une association ayant pour but de faire pratiquer des fouilles au village de Fanars (*Fanum Martis*), ancienne station romaine, entre Cambrai et Bavai. Des actionnaires se présentèrent, les

travaux furent commencés, et en creusant au pied des fondations de l'ancien château on découvrit des bains romains et près de trente mille médailles en argent, formant une suite depuis Jules César jusqu'à Constantin le Grand. M. Dinaux est membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, et associé de l'Académie royale de Belgique. Outre l'écrit mentionné plus haut, il a donné : *Notice historique et littéraire sur le cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai au quinzième siècle*; Cambrai, 1824, in-8°, couronné par la Société d'Émulation de Cambrai; — *L'Indicateur valenciennois*; Valenciennes, 1827, in-12; — *Les Trouvères cambrésiens*; Paris, 1833, in-8°; 3<sup>e</sup> édit., ibid., 1837, in-8°; — *Les Trouvères de la Flandre et du Tournais*; Paris, 1839, in-8°; — *Les Trouvères artésiens*; Paris, 1843, in-8°. Ces trois derniers ouvrages forment une série, sous le titre de *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique*; un quatrième volume, actuellement sous presse, comprendra les *Trouvères du Hainaut, du Brabant, du pays de Liège et du comté de Namur*. Cette précieuse collection sera toujours utilement consultée pour l'histoire de la poésie française au moyen âge; — *Notice sur Antoine Watteau, de Valenciennes*; Valenciennes, 1834, in-8°; — *Notice biographique sur mademoiselle Duchesnois*; Valenciennes, 1836, in-8°; — *Iconographie lilloise : graveurs et amateurs d'estampes de Lille*; Valenciennes, 1841, in-8°; — *Voyage dans une bibliothèque de province*, sans nom de lieu ni date, in-8° de 96 pag. (anonyme). On y trouve d'intéressantes notices sur la comtesse de Verrue, l'abbé de Marigny, la comtesse de Roseberg, le prince de Ligne, M<sup>lle</sup> de Pons, M<sup>me</sup> de Maintenon, etc.; — *Description des fêtes populaires données les 11, 12 et 13 mai 1851, par la Société des Incas à Valenciennes*; Lille, 1855, in-4°. L'auteur a mis en tête de cette publication un tableau historique des fêtes flamandes, et notamment de celles de Valenciennes, depuis le temps des croisades jusqu'à nos jours. M. Dinaux fut, en 1829, l'un des fondateurs, et il est, depuis 1848, l'unique directeur des *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*. Ce recueil, de format in-8°, se compose : 1<sup>o</sup> d'une première série de six volumes, y compris celui qui a pour titre : *Les Hommes et les choses du nord de la France et du midi de la Belgique*, et celui qui est intitulé : *Bulletin bibliographique*; 2<sup>o</sup> d'une nouvelle série de six volumes; 3<sup>o</sup> et d'une troisième série, dont le quatrième volume est en cours de publication. M. Dinaux a fourni de nombreux articles aux *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes*, et il a été l'un des collaborateurs de

la *Biographie* des frères Michaud. Enfin, il a publié comme éditeur l'*Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, par sire Simon Leboucq, précédée d'une notice sur l'auteur; Valenciennes, 1844, grand in-8° de ix et 306 pag. En 1844 la Société des Sciences, Agriculture et Arts de Lille a décerné à M. Dinaux une médaille d'or.

E. REGNARD.

*Biographie universelle et portative des Contemporains.*  
— *Doc. partie.*

\* **DINCKLER** (*Théophile-Guillaume*), jurisconsulte allemand, né à Leipzig, le 13 décembre 1691, mort en 1751. Il était fils d'un négociant, et il professa les Pandectes dans sa ville natale. On a de lui : *Disputatio inauguralis de termino a quo usuræ pretii tardius soluti currunt*; Leipzig, 1715, in-4°; — *De Calamitate parentum in posteris continuanda, ex lege 3 Cod. ex leg. Julia*; 1721; — *De Modis dissolvendi contractum locationis conductionis rerum*, 1726; — *De Cura ætatis nuptiis feminæ minorennis extincta*; 1727; — *De Appellatione inadmissibili*; 1727; — *De eo quod justum est circa detractionem quartæ falcidix*; 1727; — *De Evictione dotis*; 1727.

Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexic.*

\* **DINDORF** (*Guillaume*), célèbre philologue allemand, né à Leipzig, en 1802, où son père, *Guillaume-Emmanuel* (mort en 1812), fut professeur des langues orientales. Dès l'âge de quinze ans, il fréquenta l'université, en suivant les cours de Platner et de G. Hermann, et prit part aux exercices du séminaire philologique dirigé par Beck, et de la Société grecque placée sous la direction de Hermann. En 1819, on vit paraître sous ses auspices la continuation des Commentaires et scolies d'Aristophane d'Invernizzi, commencés par Beck. Bientôt après il publia un travail moins étendu sur le même poète à l'usage des écoles (Leipzig, 1820-1828). Nommé professeur d'histoire littéraire à l'université de sa ville natale en 1828, il ouvrit un cours en 1830; mais, malgré les succès qu'il obtint pendant trois ans, il quitta sa place pour ne s'occuper que de travaux littéraires, et coopérer, en outre, avec son frère Louis et M. Hase, à la refonte du *Thesaurus Lingue Græcæ*, d'Estienne, publié par les soins de MM. Firmin Didot.

M. Dindorf a donné en outre des éditions de *Démosthène* (7 vol.; Oxford, 1846-1849), d'*Aristide*, d'*Athénée*, de *Themistius*, de *Procope*, de *Syncelle* et des Scoliaistes grecs d'*Aristophane*, de *Démosthène* et d'*Eschyle* (6 vol., 1838-1851); les *Poetæ scenici Græci*, avec les fragments (Leipzig et Londres, 1830; 2<sup>e</sup> édition, Oxford, 1851). On lui doit aussi d'excellents Commentaires d'*Eschyle*, de *Sophocle*, d'*Euripide*, et d'*Aristophane* (7 vol.; Oxford, 1836-1842), avec l'explication du mètre de ces poètes. Dindorf a déployé une sagacité rare, une érudition profonde ainsi qu'un tact et un goût exquis dans le *Sophocle*, l'*Aristophane*, le *Lucien*, le *Flavius Josèphe*, l'*Héro-*

*dote*, édités la plupart en collaboration avec son frère Louis, pour la *Bibliothèque des classiques grecs* de M. Firmin Didot. Son édition d'Hérodote est précédée d'une excellente dissertation sur le dialecte ionique, où M. Dindorf a consigné le résultat de ses longues études.

*Conversations-Lexicon*, 10<sup>e</sup> édition. — *Nouvelle Biographie des Contemp.*

\* **DINDORF** (*Louis*), né en 1805, frère du précédent, philologue allemand. Outre d'excellentes éditions critiques de *Xénophon* et de *Diodore de Sicile*, de *Pausanias*, de *Jean Malelas*, du *Chronicon Paschale* (dans la collection byzantine de Bonn), on lui doit encore celles d'*Aristide*, d'*Athénée*, de *Themistius*, de *Procope* et de *Syncelle*, d'après les meilleurs manuscrits, et des Scoliaistes grecs d'*Aristophane*, de *Démosthène* et d'*Eschyle*; Oxford, 1838, 1851; — Les *Poetæ scenici Græci*, avec les fragments, Leipzig et Londres, 1830, 2<sup>e</sup> édit.; Oxford, 1851; les Commentaires sur les *Tragiques* grecs et sur *Aristophane*. Dans ces derniers temps, M. Louis Dindorf a pris part au mouvement industriel de son pays : il est l'un des directeurs du chemin de fer saxon-bavarois.

*Conversal.-Lexic.*

**DINET** (*Le P. François*), moraliste français, né à La Rochelle, vers 1615. Il était religieux récollet et confesseur de Louis XIII et de Louis XIV. On a de lui : *Les Institutions de la vie morale*; La Rochelle, 1646, in-4°; — *Le Théâtre de la Noblesse française, où sont décrites les vertus qui font les hommes illustres, avec les actions les plus mémorables des rois et des reines, des princes, seigneurs, dames et autres personnes qui ont été en réputation dans le royaume de France*; La Rochelle, 1648, in-fol.; — *Oraison funèbre d'Anne d'Angleterre*, in-8°.

Langlet-Dufrénoy, *Méthode histor.*, IV. — Le P. Arière, *Histoire de La Rochelle*, II, 370. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, III, n. 31361 et 31952. — Baignet, *Biog. Saintongeaise*.

**DINET** (*Gaspard*), évêque de Mâcon, vivait en 1617. On a de lui : *Ordonnances synodales de Mascon*; Lyon, 1602, in-8°; — *Harangue au roi*, en date du 8 juin 1617. Cette harangue roule sur les plaintes des catholiques de Montpellier par rapport aux jacobins, qui en avaient été chassés par les huguenots, et sur le rétablissement de la religion catholique en Béarn, avec la restitution des biens ecclésiastiques.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, I, n. 66602 et 20573. — *Mercure français*, V.

**DINGÉ** (*Antoine*), littérateur français, né à Orléans, le 2 mai 1759, mort à Paris, le 23 avril 1832. Il était bibliothécaire du prince de Condé à la révolution il entra au trésor public, et y resta simple employé sous tous les gouvernements qui se succédèrent. Quoique fort peu connu Dingé a immensément travaillé. Les manuscrits qu'il a laissés pèsent plus de quatre cents kilogrammes; ils contiennent des renseignements

très-curieux sur les matières les plus diverses, mais principalement sur l'histoire. Voici les titres des principaux : *Biographie universelle*, entièrement de sa main et contenue dans cent portefeuilles in-4°; — *Le Confessionnal et l'Œuvre sacerdotale*, ouvrages philosophiques, non terminés; plusieurs *Discours maçonniques*; — une *Vie de Nompur de Caumont, duc de La Force*; — *La Mise en Liberté*, drame lyrique en un acte, etc.; — des traductions de diverses langues, telles que l'*Iliade*; *Le Songe de Scipion*, de Cicéron; l'*Etna*, de Corneille Sévère; *La Nouvelle Atlantide* et les *Essais sur l'Économie politique et domestique*, de Bacon; *Le Cimetière*, de Gray; *Les Saisons*, de Thompson, *César Gonzague*, des poésies du Tasse, des *Lettres* de Guillaume Penn, etc. Dingé paraît être le véritable auteur de la plupart des ouvrages publiés sous le nom de son parent, Joseph Ripault, connu sous le nom de *Desormeaux*. Il avait aussi collaboré à divers textes des publications du graveur David, quoique son nom n'ait jamais figuré sur les titres. Dingé a publié: *L'Écho de l'Élysée, ou dialogues de quelques morts célèbres sur les États généraux de la nation et des provinces*; Paris, 1788, in-8°, sans nom d'auteur; — *Discours sur l'histoire de France*; Paris, 1790, in-4°: quelques exemplaires seulement portent le nom de l'auteur; — *Un Citoyen français à la Convention nationale*, décembre 1792: cette brochure est une défense énergique en faveur de Louis XVI. Elle a pour épigraphe: « La Vérité te déplaît qu'aux tyrans. » Dugour l'a reproduite dans sa *Collection des meilleurs ouvrages publiés pour la défense de Louis XVI*; Paris, 1793, 3 vol. in-8°; — *Notice chronologique sur P.-Ph. Choffard, graveur*; Paris, 1809, in-8°; — *Notice sur Clodion, sculpteur*, etc.; Paris, 1814, in-4°; — *Henri IV sur le Pont-Neuf*, chant lyrique, mis en musique par Gaubert; Paris, 1818, 2 vol. in-fol. et in-8°; — *Quelques mots sur l'institution d'un jury auprès de la cour de cassation*; Paris, 1819, in-8°. Les poésies de Dingé composent 6 vol. in-4°. Dingé a aussi collaboré à la rédaction du *Bien Informé*, dirigé par Bonneville.

*Journal du Commerce* de 1818. — *Journal général de France* de 1818. — Quérard, *La France littéraire*.

\* **DINGELSTEDT** (François), littérateur et poète allemand, né en 1814, à Halsdorf, dans la Hesse, passa sa première jeunesse à Rinteln, et étudia la théologie et la philologie classique à Marbourg (1831-1834), tout en cultivant ces langues et les littératures modernes. Après avoir été attaché à une institution de Ricklingen, fondée par le capitaine Trott pour de jeunes Anglais, il obtint en 1836 une place de professeur au gymnase de Cassel. Quelques poésies politiques ayant amené sa mutation et son envoi à Fulda, il donna en 1841 sa démission, pour se livrer entièrement aux lettres. Au sortir de Fulda, il se rendit à Augsbourg, où il tra-

vaila quelque temps à la partie littéraire de la *Allgemeine Zeitung* (Gazette générale). Il fit ensuite des voyages à Paris, à Londres, en Hollande et en Belgique. Sur le point de quitter Vienne pour aller visiter l'Orient, il fut appelé en 1843 à Stuttgart, où le roi de Wurtemberg l'attacha à sa personne comme lecteur bibliothécaire. En 1844 Dingelstedt se maria avec la cantatrice Jenny Lutzer, et en 1850, à la suite du brillant succès obtenu par sa première tragédie: *Das Haus von Barneveldt* (La Maison de Barneveldt), il fut nommé intendant du théâtre royal de Munich. Comme romancier, Dingelstedt s'est fait connaître d'une manière assez avantageuse; parmi ses nouvelles nous citerons: *Heptameron* (2 vol., Magdebourg, 1841); — *Sieben friedliche Erzählungen* (Sept Contes pacifiques); Stuttgart, 1844; — *Licht und Schatten in der Liebe* (Lumière et ombre en amour).

Dingelstedt est un poète moins lyrique que politique: il doit surtout sa réputation à ses *Lieder eines kosmopolitischen Nachtwächters* (Chants d'un garde-nuit cosmopolite); Hambourg, 1840; 2° édit., 1842. Parmi ses nouvelles productions politiques nous citerons: *Nacht und Morgen* (Nuit et Matinée); Stuttgart, 1851; elles se rattachent à ses *Chants cosmopolites* et offrent sinon un progrès, du moins plus de calme et de fixité dans les idées. On ne saurait contester à cet écrivain beaucoup de brillant dans le style, témoin son *Gutenberg* et son *Frauenspiegel* (Miroir des Femmes). Enfin, on a de lui quelques récits de voyages: *Wanderbuch* (Livre du Voyageur); Leipzig, 1843; — *Justqu'à la mer; Souvenirs de Hollande*; Leipzig, 1847. Plusieurs de ses pièces se jouent aujourd'hui avec succès sur les théâtres de l'Allemagne.

*Conversations-Lexicon*. — Godeke, *Deutschlands Dichter*, 1813 — 1843. — Weber, *Geschichte der deutschen Literatur*.

\* **DINGHEN** (Léonard-François), médecin belge, né à Brée, dans la Campine liégeoise, vivait en 1678. Il était professeur de médecine à l'université de Louvain. On a de lui: *Fundamenta physico-medica ad scholam acrobologiam studiosè aptata*, suivi d'un *Tractatus de Febribus*; Louvain, 1678, in-fol. On y trouve quelques opinions singulières, entre autres celle sur la formation du lait: il prétend que cette liqueur descend immédiatement du canal thoracique vers les mamelles.

André Valère, *Biblioth. Belgica*, pars secunda, 814. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — Cto de Beedelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise*, 11, 231.

**DINI** (Benoit), théologien sicilien, né à Messine, vivait dans le dix-septième siècle. Il était chanoine de la cathédrale de Messine. On a de lui: *Esemplare della fede, panegirico della sacra letteratura*; Messine, 1671, in-4°; — des poésies insérées dans le recueil intitulé: *Duelli delle muse degli Academici della Fucina*; Messine, 1671, in-4°.

Mongitore, *Bibliot. Sicula*.

**DINI** (*Francesco*), antiquaire italien, vivait en 1713. Il était avocat, et connaissait très-bien l'histoire et les antiquités ecclésiastiques. Il a composé sur ces matières un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : *Antiquitatum Hetrurix Fragmenta, seu de silu Clamarum*; Sinigaglia, 1696, in-4°; — *Vindiciæ martyrologii ac breviarii romani, seu observationes in acta S. Venantii et aliorum martyrum, adversus Dan. Papebrochium*; Venise, 1701, in-4°; — *Dell' origine, patria, famiglia di C. Mecenate*, etc.; Venise, 1704, in-4° : dans cette dissertation l'auteur combat l'opinion de Juste-Lipse et celle de Meibomius sur la vie de Mécène; — *De Antiquitatibus Umbrorum, Tuscorumque sede ac imperio, deque Camerio ac Camertibus a Sylla excisis*; Venise, 1704, in-4° : Dini réfute dans cette dissertation Flavius Blandus, Sigonius, Clavier et Papebroch; — *De Translatione et collocatione corporis sancti Bartholomæi in insula Lycaonia*, etc.; Venise, 1707, in-4°; — *Ars poetica in pluribus dissertationibus comicas, pastoritias, tragicas, tragico-comicas Tassi, Bonarelli, Quinot, Petri Cornelii, Guarini*, etc.; Lucques, 1713, in-4°. Grævius, *Thesaurus Antiquitatum Italiae*, VII.

\* **DINI** (*Pierre*), prélat italien, né à Florence, vers 1570, mort en 1625. Il se livra de bonne heure à l'étude des belles-lettres, et très-jeune encore il fut élu membre de l'Académie de la Crusca. En 1621 il succéda au cardinal Bondini, son oncle, dans le siège archiepiscopal de Ferno. Dini possédait une très-belle bibliothèque, riche surtout en manuscrits italiens des treizième et quatorzième siècles. C'est là que se trouvait la fameuse traduction des lettres de saint Bernard, qui a servi aux académiciens de la Crusca pour la compilation du dictionnaire. La plupart de ses livres ont passé dans la bibliothèque *Magliabecchiana* : on tient en grande estime les notes marginales dont ils sont enrichis. On a de Dini une lettre à Galilée, imprimée dans les œuvres de ce dernier; Bologne, 1656, in-4°.

M. G.

*Notizie letterarie dell' Accademia Fiorentina*, parte I. — *Negri, Scrittori Fiorentini*. — Galileo Galilei, *Lettere*. — Magliabecchi, *Annotazioni*.

\* **DINIAS**, historien grec, vivait vraisemblablement un siècle avant l'ère chrétienne. Plutarque le cite. Son ouvrage intitulé *Argolica* se composait de sept livres au moins.

Vossius, *De Historicis Græcis*, I. III.

**DINIZ** ou **DENIS**, sixième roi de Portugal, né le 9 octobre 1261, mort le 7 janvier 1325. Il avait pour père Alfonso III, surnommé le Bolognais (*o Bolonhes*); sa mère était Dona Brites, fille illégitime d'Alfonse X, surnommé *le Savant*, qui l'avait eue de Maria-Guillen de Guzman. Ce souverain est du petit nombre des monarques dont le souvenir est demeuré dans la mémoire du peuple portugais : c'était un roi poète, à la manière de René, si cher encore aux Provençaux, avec plus de grandeur dans sa conduite

toutefois et plus de force d'action. Le paysan portugais, qui ignore même l'époque de la mort de ce roi, se rappelle encore sa sollicitude pour son bien-être et sa persévérance dans ses travaux; il l'a nommé tour à tour le *Labourer*, le *Père du peuple*, le *Juste* et le *Libéral*. Les qualités qui lui ont acquis ces titres glorieux tiennent, il n'en faut pas douter, au système intelligent d'éducation qui fut adopté par son père pour développer ses heureuses facultés. Il fut confié dès son bas âge à Lourenço Gonçalves Magro, petit-fils d'Egag Moniz, et à Nuno-Martins de Chacim, chevalier, que sa renommée ne rendait pas moins recommandable. Ces deux hommes reçurent le titre d'*ayo*, ou de gouverneur du jeune enfant, et il faut ajouter qu'ils furent secondés dans leurs efforts par Dona Brites, placée par les historiens au rang des femmes les plus remarquables de son temps.

Si l'on s'en rapporte à quelques chroniqueurs, en tête desquels on doit mettre Duarte Nunez de Liam, nul prince n'aurait commencé d'aussi bonne heure à conquérir de réels avantages pour les peuples qu'il devait gouverner. Diniz devint ambassadeur de son père avant d'avoir atteint l'âge de six ans, bien que ce fût pour un fief de peu d'importance, procédant du petit royaume des Algarves. Alfonso III était resté vassal d'Alfonse X : en envoyant l'enfant à la cour de Castille, le monarque habile qui gouvernait le Portugal avait compté sans doute sur l'influence que le jeune prince devait exercer sur son grand-père du côté maternel; il lui fit demander l'exonération du droit qui le rendait encore feudataire. Le conseil fut assemblé pour délibérer sur ce point capital; mais, ainsi que cela devait être, plusieurs seigneurs repoussèrent avec énergie les prétentions du souverain que l'Espagne commençait à envier; au milieu de cette discussion orageuse, le royal enfant fondit en larmes, et ses pleurs lui donnèrent gain de cause; le droit d'allégeance fut aboli. Nous ignorons si l'on peut accorder une foi entière à ce récit du vieil historien; car dès l'année 1253 le roi (1) de Castille avait cessé de prendre le titre de roi des Algarves. Néanmoins, les faits qui se rattachent à l'histoire de cette province durant le treizième siècle sont présentés avec trop d'incertitude, les luttes qui se renouvelèrent entre Alfonso III et son beau-père sont d'autre part trop fréquentes, pour qu'on puisse mettre au rang des fables l'ambassade du royal enfant. En signalant d'ailleurs cette curieuse circonstance de la vie de Diniz, nous constatons une vieille tradition admise par la plupart des chroniqueurs.

Qu'il allât en Castille auprès d'un monarque

(1) Notre doute ne repose ici que sur l'époque où une cession pareille dut avoir lieu. Quant au fait historique lui-même, il est de toute notoriété. Voy. pour la discussion des dates, Herculano, *Historia de Portugal*, t. IV, p. 399.

lont la science était devenue proverbiale, et l'ont la sollicitude pour son petit-fils ne pouvait être douteuse, qu'il revint immédiatement en Portugal, l'éducation de l'enfant ne pouvait manquer d'être supérieure à celle des princes contemporains. Alfonso III, qui d'ailleurs avait longtemps résidé en France, y mourut : il fit venir du Quercy un ecclésiastique renommé par ses vertus et par sa science, et ce fut lui que l'on chargea exclusivement de l'instruction du prince, sous la direction de ses deux gouverneurs. Émeric d'Éberard, appartenant à une famille considérable du Quercy, enseigna son élève non-seulement le latin et ce que l'on savait alors des sciences en dehors de la théologie; mais il lui donna si bien le goût de la poésie, telle qu'elle était cultivée alors en Provence, qu'il eût pu revendiquer avec juste raison le titre le troubadour : ses nombreuses poésies, longtemps cachées dans les armoires de la Vaticane, n'ont point aujourd'hui.

Diniz monta sur le trône le 16 février 1279, trop jeune encore pour soutenir seul les embarras d'un règne difficile. Sa mère, aidée d'un conseil de régence, présida pendant trois ans environ aux détails de l'administration. Il ne paraît pas, ainsi qu'on l'a affirmé, que ces débuts d'un roi de dix-sept ans aient été marqués par une lutte permanente du jeune prince contre ceux qui le guidaient. Lorsque le temps fut venu néanmoins, Dona Brites se retira en Espagne auprès d'Alfonse le Savant, dont sa sollicitude sut adoucir les derniers jours. Dès qu'il eut pris en main le pouvoir, Diniz commença à accomplir sa tâche laborieuse en visitant les provinces que les rois des règnes précédents avaient dépeuplées. Ce fut par l'Alem-Tejo qu'il débuta dans ses voyages, si favorables à l'agriculture. La province de Beira, l'Estramadure portugaise furent ensuite leur tour. Partout les paroles encourageantes du jeune monarque relevèrent les ouvrages abâtis; partout sa sollicitude ranima le travailleur, et, comme l'a dit avec raison un historien moderne, le peuple des campagnes sut l'honorer en lui donnant le titre qu'après tant de guerres il prisait le plus; il l'appela le laboureur (*o Lavrador*), et ce surnom glorieux, qu'il acquit au début de son règne, domina encore les autres titres que lui acquit la reconnaissance des peuples. Plus tard, fixé à Leiria, ce fut cette préoccupation des soins agricoles qui engagea à planter de pins les dunes stériles du littoral qu'envahissaient les sables de la mer. Ces plantations immenses, dont on admire encore les magnifiques résultats, eurent un double avantage : elles embellirent d'abord les environs de la résidence royale; deux siècles plus tard, elles fournirent aux flottes nationales les bois nécessaires à leurs immenses constructions, et les voyages mémorables de Diaz et de Gama se lient encore à nos jours dans la pensée du peuple aux prévisions du roi laboureur. Ces soins paisibles,

mais si féconds en résultats, furent interrompus néanmoins par un heureux événement : Diniz se trouva à Trancoso lorsqu'il reçut pour épouse, le 24 juin 1282, Dona Isabelle, fille de D. Pedro III, roi d'Aragon, que l'Église, en 1625, devait mettre au rang des saintes, mais que le peuple salua de ce nom dès qu'il eut compris ses vertus. Quelques mois après qu'il eut contracté cette union, Diniz se vit dans la nécessité de procéder à un acte capital, et dont son règne devait être troublé. Durant les luttes qui se renouvelaient sans cesse avec les Maures, certaines conquêtes partielles faites sur le territoire musulman avaient été considérées par la couronne comme devant être la récompense de ceux qui les avaient accomplies; d'autre part, des biens considérables, procédant d'une autre origine, avaient été concédés sous l'administration de Dona Brites avec une libéralité imprudente : la loi promulguée à Coimbre le 26 décembre 1283 révoqua ces donations, et les biens qui rentraient à la couronne devinrent plus particulièrement dès lors le domaine du pauvre. En ce sens donc le jeune roi pouvait dire « qu'il retirait avec équité ce qu'on avait accordé injustement ». C'est cette énergie en présence des exigences toujours croissantes de la noblesse, c'est cette préoccupation du sort des classes inférieures qui a fait dire à un historien allemand : « Aucune circonstance, lorsque le bien du pays s'y trouvait intéressé, ne restait étrangère aux regards et à la sollicitude de Diniz, et le dernier de ses sujets, s'il se trouvait blessé dans ses droits, trouvait secours et appui auprès de lui. » Aux difficultés résultant d'un changement dans l'administration intérieure virent bientôt se joindre des guerres intestines. Son frère, D. Alfonso, profitant de la mort du roi de Castille, mit en avant ses prétentions. Issu d'un premier mariage d'Alfonse III avec Mathilde, comtesse de Bologne, il revendiquait la couronne de Portugal comme ne pouvant appartenir à un prince né, disait-il, d'une union illégitime; le traité de Badajoz, du 13 décembre 1287, termina ces différends. Quelques mois après, en 1288, le jeune monarque, jouissant d'une situation plus paisible, obtint du pape Nicolas IV le pouvoir de séparer l'ordre militaire de San-Jago de la juridiction des grands-maîtres de Castille. A cette concession, sans profit réel, et qui devait amener tant de luttes orageuses, succéda une fondation ratifiée aussi par le pape, et qui, dans son développement paisible, n'eut que d'heureux résultats. Une bulle du même Nicolas IV, expédiée de Rome le 13 août 1290, créa la première université portugaise. Il est permis de supposer que le savant Émeric d'Éberard ne demeura pas étranger à cette nouvelle institution. Fondée d'abord à Lisbonne et transportée à Coimbre (1) en 1308, l'université

(1) L'université fut transportée de nouveau à Lisbonne

naissante eut non-seulement un caractère ecclésiastique, mais reçut le titre de pontificale. En 1309, lorsqu'elle adopta ses premiers statuts, des privilèges extraordinaires furent accordés aux professeurs qui y enseignaient, ainsi qu'aux élèves qui en suivaient les cours. Ces derniers, alors pour la plupart hommes faits, formaient originellement une véritable corporation, et choisissaient dans leur sein le recteur chargé de diriger l'université. Établie sous l'influence des coutumes féodales, non-seulement cette université acquit des droits seigneuriaux sur certaines terres, mais elle exerça une juridiction réelle sur les bourgades qui en dépendaient. A l'origine, et dès le règne de Diniz, on institua un maître (*mestre*) de décrétales, un maître pour l'enseignement des lois, un troisième maître pour la médecine, puis des professeurs de dialectique et de grammaire; les religieux de Saint-Dominique et de Saint-François demeurèrent chargés de l'enseignement de la théologie.

Pendant que Diniz, occupé de ses luttes avec le clergé, jetait ainsi les fondements d'un vaste système d'instruction publique, la prospérité matérielle du territoire le préoccupait plus que jamais, et précisément en l'année 1290 il donnait des règlements pour l'exploitation régulière des mines d'or d'Adiça; un peu plus tard, l'utile cabotage des côtes le préoccupait, et comme s'il eût prévu le grand rôle maritime qu'allait jouer bientôt son royaume, lorsque la mort de Fernandez Cogominho laissait vacante la place d'amiral, il appelait de Gênes pour lui succéder Micer Manoel Pezagno. En chargeant un étranger de recruter des marins habiles dans son pays pour les incorporer avec les nationaux, il établissait une marine militaire qui, au bout de deux siècles, n'eut d'autre rivale que celles d'Isabelle et de Charles-Quint. Tout en reconnaissant au clergé seul l'aptitude nécessaire alors pour régler la marche de l'université, Diniz fut perpétuellement en lutte avec le pouvoir ecclésiastique, comme il l'était avec la noblesse. Si, grâce à quelques concessions faites au saint-siège, l'interdit qui pesait sur le royaume avait été levé dès le 7 mars 1289 et avait ramené momentanément la paix intérieure, il avait fallu lutter de nouveau contre les empiétements des prélats, avant de stipuler les conditions d'une longue trêve de seize ans. En 1309 les prétentions du clergé se reproduisirent sous les formes les plus hautaines, et cette lutte amena une réformation complète dans les lois qui réglaient les intérêts du clergé; il ne fut plus permis aux prélats et aux monastères d'accepter les biens-fonds qui leur étaient légués naguère par des donations *in extremis*, trop répétées pour qu'on n'y vit point l'absorption infaillible des richesses de l'État. Comme l'a dit un historien, « l'excès de l'abus amena cet effort », et les dis-

positions de Diniz furent si sages en cette occurrence délicate, que durant le reste de son règne les ordonnances rendues contre les empiétements de l'Église furent toujours respectées.

Il y a encore un fait notable qui place D. Diniz en présence du pouvoir ecclésiastique, et qui le trouve plein d'équité, de force et d'habileté; c'est l'abolition dans ses États ou plutôt la transformation de l'ordre du Temple. Incessamment occupés dans leurs luttes guerrières contre les Maures, les templiers portugais s'étaient enrichis mais ils ne s'étaient pas corrompus; lors de l'enquête qui fut faite en 1310 à leur sujet, nulle charge ne s'était élevée contre eux, et cela fut constaté dans un synode tenu à Salamanque, où siégeait l'évêque de Lisbonne. Durant une longue négociation avec le saint-siège, Diniz ne fléchit pas un instant. Il fit plus: par son accord avec les rois de Castille et d'Aragon, la Péninsule garda dans son sein des défenseurs valeureux, dont l'innocence n'était point douteuse. Pour ne nous occuper ici que des actions de Diniz, telle fut son habileté, que le 15 mars 1319 une bulle émanée de Jean XIII ordonnait la fondation d'un nouveau ordre de chevaliers en Portugal. Cet ordre, dit Scheffer, n'était que l'ancien ordre du Temple, ressuscité par le pape sous le nom d'ordre du Christ (*ordo militiæ Jesu-Christi*). Le chevalier du Christ (*militæ Christi*), tel était le titre qu'on avait jadis donné aux templiers dans les actes publics. Non-seulement les anciens membres de l'ordre aboli furent appelés à faire partie de la milice nouvelle, mais tous leurs biens leur furent rendus en 1319; les Almoxarises eurent commandement de payer au nouvel ordre les arrérages des revenus qu'avaient dû produire ces biens maintenus, durant tant d'années sous le séquestre. Castromarim fut donné d'abord par Diniz aux chevaliers du Christ, et par la suite leur grand-maître résida à Thomar.

Outre ses deux rejetons légitimes, Dona Constança, née en 1290, et Alfonso, héritier présomptif de la couronne, Diniz avait eu de plusieurs grandes dames du royaume sept enfants, parmi lesquels les deux aînés occupent un rang dans l'histoire. D. Alfonso Sanchez, né de Dona Aldença Rodriguez Telha, et D. Pedro Alfonso, plus connu sous le nom du comte de Barcellos, auteur du fameux *Nobiliare* (1), paraissent avoir partag

(1) L'original du Nobiliaire serait, à ce que l'on suppose, un court traité des lignages, auquel sont réunies les poésies du comte de Barcellos. Cet opuscule, prodigieusement accru dans les siècles suivants, et dont le copie définitive a été déposée à la Torre do Tombo forme un traité d'antiques traditions assez mal coordonné, mais réellement précieuses, qui a été publié tout par Lavanha et Faria y Souza. La Bibliothèque impériale de Paris possède une copie authentique du Nobiliaire. Les poésies du comte de Barcellos avaient été publiées dès 1823, de la manière la plus confuse, par lord Stuart, M. Adolfo de Varnhagen les a soumises récemment à une critique attentive, et les a fait imprimer sous le titre suivant: *Trovas e cantares de um côdice do XIV século: ou antes mais provavelmente o livro da cantigas do conde de Barcellos*; Madrid ou Paris, Techener, 1869, in-18.

en 1338, et définitivement établie à Coimbra en 1337. Voy. J. Soares Barbosa, *Epitome Lusitaniæ historiciæ*.

durant un temps les faveurs royales; l'un avait été nommé *mordomo-mor* du palais (grand-majordome), l'autre *alferez-mor*, grand-porte-étendard. Au bout de quelques années, l'affection du monarque se porta d'une manière presque exclusive sur Alfonso-Sanchez, et les marques de tendresse qu'il lui donnait, en évitant la jalousie de l'enfant, amenèrent des querelles sanglantes dans le royaume et la levée de deux armées. Ce fut alors que la reine Isabelle, qui dès cette époque pratiquait les vertus d'une sainte, se porta comme médiatrice entre les deux camps; aidée par les intercessions réitérées de l'évêque de Lisbonne, et plus tard par celles du comte de Barcellos, la pieuse reine rétablit à deux reprises diverses la concorde entre le père et le fils (1322 et 1323). Les guerres impies que l'on venait d'apaiser avaient altéré profondément sans doute la santé de Diniz: il tomba dangereusement malade à Lisbonne. L'âme impitoyable de l'enfant parut alors s'adoucir: Alfonso-Sanchez s'était éloigné de son propre mouvement, et l'héritier du trône put se rendre librement auprès de son père; sa soumission alors fut complète. Diniz ayant été transporté en litière à Santarem, ce fut dans cette ville que dès les premiers jours de janvier il fit ses dispositions dernières. Il s'entoura aux derniers moments des êtres qui lui avaient été à la fois les plus opposés et les plus chers: l'enfant D. Alfonso, son petit-fils D. Pedro, l'infante Dona Brites et sa belle-fille, les prélats et les seigneurs reçurent ses avertissements paternels ou ses conseils comme monarque, et il expira avec sérénité, le 7 janvier. Le peuple portugais n'a jamais perdu le souvenir du roi laboureur, et il a résumé dans une locution proverbiale, qui s'est transmise d'âge en âge, les deux qualités qui distinguèrent ce monarque, la force de volonté unie à la persévérance: on dit encore aujourd'hui: *Et rei D. Diniz, que fez quanto quiz*, Le roi D. Diniz, qui fit ce qu'il voulut.

Jamais on n'avait mis en doute les hautes qualités intellectuelles de ce souverain et son amour pour la poésie. Faria y Souza avait même annoncé dès le dix-septième siècle que le recueil de ses *Cantigas* existait manuscrit à la fois à la Vaticane et aux archives de la *Torre do Tombo*: nous doutons fort de l'assertion en ce qui regarde ce dernier dépôt. C'est sur le manuscrit de Rome, manuscrit qui remonte seulement au quizième siècle, qu'un homme plein de zèle pour la littérature de son pays a pu copier le texte qu'on a publié il y a une dizaine d'années. Le recueil transcrit par le vicomte da Carreira est intitulé: *Cancioneiro d'el Rei D. Diniz, pela primeira vez impresso sobre o manuscrito da Vaticana, com algumas notas illustrativas, e uma prefacção historico-litteraria, pelo D. Caetano Lopes de Moura*; Paris (J.-P. Aillaud), 1847, gr. in-8°. Ce volume est bien plutôt un précieux document phi-

lologique qu'un monument littéraire; c'est une pure imitation des chants qui avaient cours alors dans la France méridionale; et le savant monarque l'a caractérisé lui-même avec justesse par ces deux vers:

Quer' eu en maneira de proença  
Fazer agora un cantar d'amor.

Ferdinand DENIS.

*Monarquia Lusitana.* — Duarte Nunes de Leam, *Cronicas.* — Souza, *Provas da historia genealogica.* — Faria y Souza, *Europa Portuguesa.* — Leitão Ferreira, *Noticia chronologica da universidade de Coimbra.* — Schaeffer, *Hist. du Portugal*, en allemand, 5 vol. in-8°; id., trad. en franç., par Soulange-Bodin, 1 vol. gr. in-8° à deux col. — Herculano, *Historia de Portugal*, 4 vol. in-8°. — Ferdinãnd Denis, *Portugal*.

**DINIZ** ou **DENIS** (*Manuel*), peintre portugais, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort vers la fin. Il fut élevé dès l'enfance en Espagne, et traduit vers 1563 l'ouvrage que Francisco de Holanda avait écrit peu de temps auparavant en portugais sous le titre de: *Pintura antiga*. L'Académie royale de Saint-Ferdinand conserve dans ses archives ce précieux manuscrit, qui semble avoir été ignoré de M. le comte Raczynski, auquel l'on doit de si curieuses publications touchant Holanda.

F. D.

Cean Bermudez *Diccionario de los Profesores, etc.*

**DINDER** (*Courad*), historien et philologue allemand, né en 1540, à Acron, en Frise, et mort à Wittenberg, au commencement du dix-septième siècle. Après avoir fait ses études à Fribourg, dans le Brisgau, il fut attaché à l'académie de cette ville comme professeur de littérature ancienne. Il se rendit ensuite à Wittenberg, où il obtint la chaire de langue grecque. Forcé par la guerre de suspendre ses cours, il alla en Italie, et y suivit pendant quatre ans les leçons des plus savants jurisconsultes. A son retour en Allemagne, il reconnut à son grand chagrin qu'on lui avait enlevé la plupart de ses manuscrits, et entre autres un recueil d'épithètes grecques. Il refit ce dernier travail en entier, et le publia sous ce titre: *Epithetorum græcorum Farrago locupletissima*; Francfort, 1589, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé: Hanau, 1604; Lyon, 1607; Genève, 1614. Outre ce travail, on a de Dinner: *Historicæ expositionis libri V de ortu, vita et rebus gestis baronis Georg. Ludov. de Leinsheim*; 1590, in-fol.; et quelques dissertations.

S.

Jöcher, *Algem. Gel.-Lex.*

**DINNER** (*André*), jurisconsulte allemand, fils de Conrad Dinner, né à Wurtzbourg, le 2 février 1579, mort le 24 novembre 1633. Il étudia successivement à Altorf, à Ingolstadt et à Tubingue, et parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France. Devenu docteur en droit, il remplit diverses fonctions, celles de syndic de Nuremberg en particulier, et professa le droit à Altorf. Ses principaux ouvrages sont: *Epistolæ*, dont quelques-unes ont été imprimées avec celles de Gerard Richler; Nurem-

berg, 1662, in-4°; — *De Interpretatione tam contractuum quam conventionum.*

Frœcher, *Theat. Vir. erud. clar.*

\* **DINO**, historien grec, vivait peu de temps après Alexandre le Grand, dont il raconta les conquêtes dans un ouvrage relatif à la Perse, que citent plusieurs auteurs de l'antiquité et notamment Athénée. Il passa pour un guide exact et sûr. Plutarque et Diodore de Sicile s'en servirent avec confiance. Ses écrits sont perdus, à l'exception de quelques fragments, qui ont été réunis avec grand soin dans le tome II des *Fragmenta Historicorum Græcorum* de M. Müller (Bibl. grecque de Firmin Didot).

Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 460.

**DINO** ou **DINUS DE ROSSONIBUS**, surnommé aussi *Mugellanus*, jurisconsulte toscan, natif de Mugello, mort à Bologne, en 1303. Il professa le droit dans la ville, où il mourut de chagrin, dit-on, de n'avoir pu obtenir le chapeau de cardinal. On a de lui : *Collectio Conciliorum*; — *Commentarius in regulas juris pontificii*, in-8°; — *De Glossis*, 2 vol., in-fol.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Etat.*

**DINO DE GARBO**, Voyez GARBO.

**DINO** (Duchesse de) Voyez TALLEYRAND.

**DINOCHÉAU** (*Jacques*), publiciste français, né à Blois, le 27 juillet 1752, mort à Orléans, le 12 février 1815. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et fit un noviciat à Saint-Honoré de Blois; mais il préféra le barreau, et fut reçu avocat près le conseil supérieur de sa ville natale. Il obtint ensuite la lieutenance générale du bailliage de Pont-le-Voy, puis celui de La Tombe. S'étant déclaré partisan des idées progressives, il fut, en mai 1789, élu par le tiers état pour représenter sa province aux états généraux. Il prit place à la gauche de l'Assemblée nationale, se rangea parmi les partisans de Mirabeau, et se lia avec Camille Desmoulins et la trop fameuse Théroigne de Méricourt. Vivement attaqué par les journaux contre-révolutionnaires, il crut devoir se faire journaliste aussi, et publia durant six mois un petit journal intitulé *Courrier de Madon* (1). Il trouva de rudes adversaires dans les auteurs des *Actes des Apôtres*, qui, malgré la tradition, mirent en doute que le français écrit dans le Blaisois fût réellement le plus pur. Dinocheau fut nommé en 1791 président du tribunal criminel de Loir-et-Cher. Il dut alors sévir avec rigueur contre les insurrections locales que souleva la cherté des grains; il perdit sa popularité, mais n'en accepta pas moins les fonctions de procureur de la commune. En 1793, Carra et Guimberteau furent envoyés par la Convention en mission dans le Loir-et-Cher; ils accueillirent les plaintes faites contre Dinocheau, et le firent arrêter. Dinocheau recouvra sa liberté peu après, et rentra dans le barreau, où il se créa une réputation méritée.

(1) Madon est un village du Blaisois. M. de Thémines, évêque de Blois, avait publié antérieurement, un ouvrage sous le titre de *Cahier du hameau de Madon*.

On a de lui le commencement d'une *Histoire philosophique et politique de l'Assemblée constituante*; Paris, 1789, in-8°.

*Biographie Moderne* (1806). — Vallon, *Éloge de Dinocheau*; dans les *Mémoires de la Société littéraire de Blois*. — C. Branne, dans *Les hommes illustres de l'Orléanais*.

\* **DINOCOURT** (*Pierre-Théophile-Robert*) romancier français, né à Doullens, le 14 décembre 1791. Il écrit, dit-on, avec une extrême facilité au point de composer en quelques jours un roman de plusieurs volumes. Ses principaux ouvrages sont : *Le Camisard*; Paris, 1823, 4 vol. in-12, et 1833, 4 vol.; — *L'Homme des ruines* Paris, 1823, 4 vol. in-12, et 1834, 4 vol.; — *L'Éclair*; Paris, 1824, 4 vol. in-12, et 1836 4 vol. in-12; — *Le Corse*; Paris, 1824, 4 vol. in-12, et 1834, même nombre de volumes; — *Le Conspirateur*; Paris, 1826, 6 vol. in-12; — *Le Duelliste*, roman de mœurs du dix-septième siècle; Paris, 1827, 4 vol. in-12; — *Le Lut. mystérieux*; Paris, 1827, 4 vol. in-12; — *Le Serf du quinzième siècle*; Paris, 1822, 4 vol. in-12, et 1827, même format et volumes; — *La Chambre rouge, ou le routier*; Paris, 1827 5 vol. in-12; — *Raimond de Tripoli*; Paris 1829, 5 vol. in-12; — *Le Prévenu*; Paris, 1830 4 vol. in-12; — *Le Chasseur noir, ou les Vardois*; Paris, 1831, 6 vol. in 12; — *Le Pape et l'Empereur*, 1<sup>re</sup> partie; Paris, 1832, 2 vol. in-8° — *Le Siège de Rome*, 2<sup>e</sup> partie de l'ouvrage précédent; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — *La Cou des Miracles*; Paris, 1832, 2 vol. in-8°; — *La Nuit du 13 septembre*; Paris, 1834, 2 vol. in-8° — *Le Fils du brasseur du roi*; Paris, 1838 2 vol. in-8°, ou 4 vol. in-12; — *La Sorcière des Vosges*; Paris, 1841, 2 vol. in-12; — *Le Neveu du Curé*; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Cours de Morale sociale, à l'usage des pères de famille*; Paris, 1840, in-8°: cet ouvrage obtint le prix Montyon.

*Journal de la Librairie*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

**DINOGRATE** (*Δινοκράτης*), général messénien, mort en 182 avant J.-C. Ses compatriotes l'envoyèrent à Rome pour y justifier leur insurrection contre les Achéens. Il fut charmé de trouver Titus Flaminius, qu'il avait intimement connu durant la guerre de Lacédémone, et qui se préparait à partir pour la cour de Prusias. Dinocrate résolut de profiter de l'influence de l'ambassadeur romain pour faire tout régler au gré des Messéniens, et partit avec lui pour la Grèce, sans daigner même prendre les ordres du sénat. Le stratège des Achéens, Philopœmen, qui savait que Flaminius n'avait aucune instruction du sénat relativement à la Grèce, attendit tranquillement son armée. Lorsque l'ambassadeur romain écrivit au stratège et aux autres magistrats achéens de convoquer l'assemblée générale, il lui fut répondu qu'on était prêt à le faire s'il voulait bien dire d'abord de quoi il s'agissait parce que la loi imposait cette formalité au

magistrats. Flaminius n'osa pas répondre, et toutes les espérances des Messéniens et de Dinocrate furent détruites. Ce dernier se vengea odieusement en présidant l'assemblée messénienne qui condamna Philopœmen à mort. L'année suivante, le nouveau stratège des Achéens, Lycortas, força les Messéniens à se soumettre et à faire périr tous ceux qui avaient pris part au meurtre de Philopœmen. Dinocrate prévint son supplice en se tuant lui-même. Polybe a tracé de ce général messénien un portrait un peu sévère peut-être, mais très-piquant. « Ce Dinocrate, dit-il, était par habitude et par caractère homme de cour et de guerre; il avait tous les dehors d'un politique consommé; mais son habileté n'était que mensongère et superficielle. Supérieur à tous dans le métier des armes par son activité, par son audace, il brillait dans les mêlées partielles. Il se montrait plein de grâce et de vivacité dans la conversation, de politesse et d'urbanité au milieu d'un cercle; il était aussi porté à l'amour. Mais dès qu'il s'agissait des affaires de l'État, il était tout à fait incapable d'y porter une attention suffisante, d'embrasser l'avenir d'un coup d'œil certain, de prendre les précautions nécessaires, de haranguer le peuple. Après même qu'il eut jeté dans le sein de sa patrie le germe de tant de maux, il ne croyait pas avoir fait mal, et il mena toujours la même vie sans souci de l'avenir, s'abandonnant aux plaisirs et au vain des le point du jour, et charmant ses oreilles des accords d'une douce musique. »

Polybe, XXIV, 5, 12. — Tit-Live, XXXIX, 40. — Plutarque, *Philopœmen*, 18-21; *Flaminius*, 20. — Pausanias, IV, 29.

**DINOCRATE** (Δινοκράτης), architecte macédonien, vivait vers 330 avant J.-C. Il était contemporain d'Alexandre le Grand. Il fut chargé de rebâtir le temple de Diane à Ephèse, qui avait été brûlé par Érostrate, la nuit même de la naissance de ce prince. Il suivit le jeune conquérant en Égypte, et présida à la construction d'Alexandrie. Il avait conçu le projet de tailler le mont Athos et d'en faire une statue gigantesque d'Alexandre. Le colosse devait tenir dans une de ses mains une ville et dans l'autre un bassin où les cours d'eau de la montagne se seraient réunis pour être de là déversés dans la mer. Le roi de Macédoine n'adopta pas ce projet, et Dinocrate en fut pour ses frais d'imagination. Son goût pour le gigantesque se donna pleine carrière dans la pompe funèbre d'Héphestion. Il éleva pour le lieutenant d'Alexandre un magnifique bûcher, dont on peut lire la description dans Diodore de Sicile. Ce monument, qui ne devait durer que quelques jours, fut certainement un des plus étonnants produits de l'art grec. Il règne chez les auteurs anciens la plus grande confusion touchant le nom de cet artiste. Pline l'appelle Dinocrarès ou, comme on lit dans plusieurs manuscrits, Tymocharès et Timocrarès; Strabon donne Χειροκράτης; et Plutarque Στασι-

κράτης. Eustathe le nomme *Dioclès* de Rhegium. Dinocrate mourut peu après la reine Arsinoé, c'est-à-dire vers 278. Voy. ARSINOÉ.

Diodore, XVII. — Plin., V, 10; VII, 37; XXXIV, 14. — Vitruve, I, 1. — Strabon, XIV. — Valère Maxime, I, 4. — Ammien Marcellin, XXII, 16. — Solin, 35, 43. — Plutarque, *Alex.*, 72; *De Alex.*, *Virt.*, II. — Lucien, *Pro Imag.*, 9; *De Conscrib. Hist.*, 12. — Tzetzès, *Chil.*, VIII, 199; XI, 367. — Eustathe, *Ad Hom. Il.*, § 229. — Sillig, *Catalogue Artificum*, p. 185.

\* **DINOLOGUE** (Δεινόλοχος), poète comique, né à Syracuse ou à Agrigente, vivait vers 488. Selon quelques biographes, il était le fils d'Epicharme, et selon d'autres il était seulement son disciple. Il avait composé quatorze comédies, dans le dialecte dorien; elles sont perdues aujourd'hui. On ne connaît que les titres de quelques-unes; l'auteur paraît s'être attaché à accommoder pour la scène comique des sujets empruntés à la mythologie. La renommée dont Epicharme fut en possession rejeta dans l'ombre les tentatives d'un imitateur de cet habile écrivain et le condamna à l'oubli.

Suidas, au mot Δεινόλοχος. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Groen, *De Doctis. Com.* I, p. 89.

**DINOMÈNE** (Δεινομένης), statuaire grec, vivait sous la 95<sup>e</sup> olympiade (400 avant J.-C.). Ses statues d'Io, fille d'Inachus, et de Callisto, fille de Lycaon, étaient placées dans l'acropole d'Athènes du temps de Pausanias. D'après Plin., il avait fait des statues de Protésilas et du lutteur Pythodème. Tatien cite de lui une statue de Besantis, reine des Pœoniens; son nom se lit sur la base d'une statue perdue.

Pausanias, I, 25. — Plin., XXXIV, 8. — Tatien, *Orat. ad Græc.*, 53. — Bœckh, *Corp. Inscript.*, I, n<sup>o</sup> 470

\* **DINON** (Δείνων), orateur rhodien, vivait dans le deuxième siècle avant l'ère chrétienne. En 171, lorsque éclata la guerre entre Persée et les Romains, il se prononça pour le premier. Il conseilla à ses concitoyens de ne pas envoyer les vaisseaux que Lucretius leur demandait de la part du sénat, prétendant que cette demande était un piège de leur ennemi, Eumène, roi de Pergame. Les Rhodiens envoyèrent les vaisseaux. Malgré cet échec, Dinon n'en continua pas moins à faire au parti romain une violente opposition. En 167, après la défaite de Persée, les Rhodiens le livrèrent aux Romains pour se rendre le sénat favorable. Selon Polybe, « Dinon, avide, sans pudeur, avait toujours fait métier de s'enrichir des largesses des rois et des puissants. » Le même historien lui reproche d'avoir racheté sa vie par des lâchetés, au lieu de mourir avec courage.

Polybe, XXVIII, 6, 11; XXVIII, 2; XXIX, 5; XXX, 6-8. — Tit-Live, XLIV, 23, 29; XLV, 22.

\* **DINON**, historien grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il fut le père de Clitarque, historien de l'expédition d'Alexandre, et écrivit lui-même une histoire de Perse, citée par Conelius Nepos comme le meilleur ouvrage qui existât sur ce sujet. Cependant, si nous en croyons les citations des anciens, elle contenait encore

bien des fables, et attestait chez son auteur un grand fonds de crédulité. L'ouvrage, assez étendu, de Dinon se divisait, à ce qu'il semble, en trois parties. La première, selon la conjecture de M. C. Müller, contenait l'histoire des Assyriens; la deuxième, celle des Mèdes; la troisième, enfin, celle des Perses. Jusqu'où s'étendait le récit? Le dernier fragment se rapporte à l'année 350 et à la conquête de l'Égypte par Ochus. On ignore si Dinon vit la chute de l'empire des Perses. On trouve dans Cornelius Nepos, dans Plutarque, dans Plin le naturaliste, dans Cicéron, dans Élien, dans Diogène Laërce, divers passages de Dinon; ils ont été recueillis dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* de C. Müller (Biblioth. grecque de M. A.-F. Didot).

C. Müller, *Historicor. Græcor. Fragm.*, t. II, p. 88.

**DINOSTRATE** (Δεινόστρατος), géomètre grec, vivait vers 400 avant J.-C. Selon Proclus, il était frère de Ménachme et contemporain de Platon, dont il fut l'élève. D'après le même commentateur, les deux frères firent faire des progrès à l'ensemble de la géométrie. Pappus parle d'une ligne courbe appelée la *quadratrice* (*quadratrix*) de Dinostrate, que celui-ci avait employée pour obtenir la quadrature du cercle, et dont Nicomède et d'autres géomètres se servirent après lui.

Proclus, *Comment. in Eucl.*, IV. — Pappus, IV, *proposit.* 25.

**DINOTH** (*Richard*), historien français, né à Coutances, mort à Montbelliard, vers 1590. Il était protestant, et fut obligé de s'expatrier pour cause de religion. Il se réfugia d'abord à Strasbourg, puis se fixa à Montbelliard. On a de lui : *De Rebus et Factis memorabilibus loci communes historici, et sententiæ historicorum*; Bâle, 1580, in-8°; — *Adversaria historica*; Bâle, 1581, in-4°; — *De Bello civili Gallico, libri sex*; Bâle, 1582, in-4°. L'auteur dit dans sa préface qu'il a réservé ce que Bèze et La Popelinière ont écrit sur l'espace compris entre l'année 1555 et celle 1577. Cet ouvrage ne contient donc rien qui ne se trouve ailleurs; — *De Bello civili Belgico, libri sex*, dédiés au sénat et à l'académie de Strasbourg; Bâle, 1586, in-4°.

Langlet-Dufresnois, *Méthode historique*, IV, 78. — Bayle, *Dictionnaire*. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, nos 5345 et 48389 (éd. Fontette).

**DINOUART** (*Joseph-Antoine-Toussaint*), littérateur français, né à Amiens, le 1<sup>er</sup> novembre 1716, mort le 23 avril 1786. Il embrassa la carrière ecclésiastique dans son pays; mais s'étant attiré le blâme de son évêque pour quelques poésies légères, il vint à Paris. Il y fut attaché à la paroisse de Saint-Eustache, et la connaissance de Joly de Fleury, avocat général, lui procura la place de précepteur d'un des fils de Marville, lieutenant de police. On le fit ensuite nommer chanoine de Saint-Benoit de Paris, et l'Académie des Arcades de Rome lui ouvrit ses portes. Il travailla alors au *Journal Chrétien*, sous la direction de l'abbé Joannet. Le zèle avec lequel Dinouart

attaqua Poullain de Sainte-Foix, qu'il accusa d'athéisme, lui valut quelques désagréments. Sainte-Foix le cita ainsi que Joannet devant le Châtelet, et tous deux furent condamnés à se rétracter. Dinouart ne se découragea pas, et écrivit bientôt pour son compte; en octobre 1768 il fonda le *Journal ecclésiastique, ou bibliothèque des sciences ecclésiastiques*. Quelques critiques du temps lui ont reproché de faire un alliage peu convenable de matières dans sa feuille, de traiter par exemple une question de théologie à côté d'une recette culinaire. Quoi qu'il en soit, cette entreprise assura à son propriétaire une honnête aisance. Les nombreuses compilations de Dinouart lui valurent le surnom de *P. Alexandre des plagiaires*. On a de lui : *Lettre à M. l'abbé Goujet, au sujet des Hymnes de Santeul, adoptées dans le Nouveau Bréviaire*; Paris, 1748, in-4°; — *Le Camouflets, ou réponse aux observations de M. l'abbé de la Verre* (sur la précédente lettre); *ibid.*; — *Le Triomphe du sexe*; Amsterdam, 1749, in-12; — *La Rhétorique du Prédicateur*, trad. du latin d'Augustin Valerio; Paris, 1750 et 1761, in-12; l'auteur y prétend prouver, sinon la supériorité des femmes sur les hommes, du moins leur égalité; — *L'Éloquence du corps dans le ministère de la chaire*; Paris, 1754 et 1761, in-12; l'auteur y rassemble dans cet ouvrage les meilleurs préceptes des plus grands auteurs, mais il n'a pas su éviter la puérilité des détails; — *Indiculus universalis, ou l'Univers en abrégé* de Pomey, remis dans un nouvel ordre, corrigé et augmenté, suivi d'un petit *Dictionnaire latin* par l'abbé Valart; Paris, 1756, in-12; — *Petit Apparat royal, ou le Nouveau Dictionnaire Français et Latin*; Paris, 1756, et Rouen 1760, in-8°; — *Julii Cæsaris Commentarii juxta editionem Vibani Coupellieri, interpretationibus et notis gallicis illustrata*; Paris, 1756; — *Oraisons choisies de Cicéron* (contenant Verrès et pour Murena), trad. du latin, avec texte en regard; Paris, 1757 et 1763, in-12; *Sarcotus*, poème latin du père Masenius, avec traduction; Paris, 1757, in-12; — *Histoire d'Alexandre le Grand* par Quinte-Curce, de traduction de Vaugelas, avec les *Suppléments* de Freinshemius; Paris, 1759 et 1760, 2 vol. in-12; — *Abrégé de l'embryologie sacrée, traité des devoirs des prêtres, des médecins, des chirurgiens et des sages-femmes, sur le salut éternel des enfants qui sont dans le ventre de leur mère*, trad. du latin du docteur Cangiamila, avec le docteur Roux; Paris, 1761 et 1766, in-12; — *Manuel des Pasteurs*; Paris, 1764, 2 vol. in-12, et Lyon, 1768, 3 vol. in-12; — *Santoliana*; Paris, 1764, in-12; cet ouvrage, qui déplut beaucoup aux victorins, n'est qu'une compilation de *La Vie et les bons moeurs de Santeul*, etc.; — *Vie du vénérable d'Jean de Palafox*, évêque d'Angéopolis, ensuite évêque d'Osme Cologne, 1767, in-8

c'est l'ouvrage du P. Champion, jésuite ; Dinouart a refondu le style ; — *République des Jurisconsultes*, trad. de l'italien de Gennaro ; Paris, 1768, in-8°. Cette traduction est pleine de contre-sens, et corrigée avec si peu de soin, qu'elle fourmille d'erreurs grossières dans les noms propres et les titres de livres : Dinouart s'est permis de tronquer en plusieurs endroits l'œuvre du célèbre jurisconsulte napolitain, sans donner d'autres motifs de ses mutilations que son propre jugement, dont la sagacité n'était pas assez reconnue pour légitimer de pareilles licences ; cette traduction est précédée d'une *Notice sur la vie et les écrits de Giustiniani-Aurelio Gennaro*, et suivie d'un poème didactique du même auteur, d'environ dix-huit cents vers, *Sur la Loi des Douze Tables*. La traduction de ce morceau appartient à Dronot, et non à Dinouart ; — *Méthode pour étudier la théologie*, avec une *Table des principales questions à examiner et à discuter dans les études théologiques et les principaux ouvrages qu'il faut consulter sur chaque question* ; Paris, 1768, in-12 : c'est un ouvrage de Dupin que Dinouart a revu et augmenté ; — *Abrégé chronologique de l'histoire chronologique* ; Paris, 1768, 3 vol. in-8° : c'est une réimpression, avec augmentations, de l'ouvrage publié en 1751, sous le même titre, par Macquer ; — *Traité de l'autorité ecclésiastique et de la puissance temporelle, conformément à la déclaration du clergé de France de 1682* ; suivi du *Rapport fait à l'assemblée du clergé par M. de Choiseul-Praslin, évêque de Tournay* ; Paris, 1768, 1 vol. in-12 : c'est encore une production de Dupin, publiée en un volume in-8° et délayée en trois par Dinouart ; — *L'Art de se taire, principalement en matière de religion* ; Paris, 1771, in-12 : c'est une réimpression presque littérale de la *Conduite pour se taire et pour parler, principalement en matière de religion*, ouvrage anonyme du P. Du Rosel, jésuite, publié à Paris, 1696, in-12 ; — *Exercitium diurnum, manuale precum in usum et gratiam sacerdotum ; nunc denuo editum a sacerdote gallicano exsule* ; Vienne (Autriche), 1797, in-8°, ouvrage posthume). Dinouart a en outre coécrit avec l'abbé Jaubert aux *Ancedotes ecclésiastiques* ; Paris, 1772, 2 vol. in-8° ; — il a inséré aussi quelques morceaux de littérature dans le *Journal de Verdun*, et laissé des *Hymnes* et des *Poésies latines*.

La France littéraire de 1769. — *Journal ecclésiastique* de novembre 1780. — Le P. Daire, *Histoire littéraire d'Amiens*, 347. — *Année littéraire*, VIII, 268. — *Barlet, Examen des Dictionnaires historiques*. — Quéard, *La France littéraire* de 1828. — Richiard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DINTER** (Edmond DE), homme d'État, né en Flandre, vers 1375, mort en 1448 ; il fut secrétaire de plusieurs ducs de Bourgogne, et il écrivit leur histoire dans une *Chronique* qu'on signale comme intéressante, restée inédite.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. I, p. 306.

**DINTER** (*Gustave-Frédéric*), pédagogue allemand, né le 29 février 1760, à Borna, en Saxe, et mort le 29 mai 1831, à Königsberg, en Prusse. Après avoir fait ses humanités au gymnase de Grimma, il étudia la théologie à Leipzig. A sa sortie de l'université, il fut chargé de l'éducation du fils du chambellan de Pöllnitz. Dans sa *Vie écrite par lui-même*, Dinter nous initie à toutes ses tribulations de précepteur, et nous raconte quelle peine il eut à maîtriser sa vivacité naturelle ; ce temps fut pour lui véritablement le noviciat du sacerdoce auquel il allait consacrer sa vie, et vers lequel il se sentit appelé par une vocation toute particulière. Il exerça d'abord les fonctions de pasteur dans le diocèse de Kitscher près de Borna, et passa en 1797 comme directeur du séminaire à Friedrichstadt, près de Dresde. Il remplit ces fonctions, aussi difficiles qu'honorables, jusqu'en 1807, époque à laquelle il accepta la place de ministre de l'Évangile à Gœrlitz. Voué par goût et par conviction à la réforme de l'instruction populaire, il employa tous ses loisirs à préparer les jeunes gens à l'état d'instituteur primaire. Sa réputation toujours croissante lui valut de nouvelles marques d'estime et de confiance. Il fut nommé en 1817 membre du conseil d'instruction publique à Königsberg, et deux ans plus tard l'université de cette ville lui conféra le titre de docteur et lui accorda une chaire de professeur de théologie. Dès lors il déploya une activité prodigieuse comme prédicateur, professeur et inspecteur des écoles. Il exerça ainsi une grande influence sur sa commune, tant par son exemple que par sa parole et par ses écrits. On remarque surtout qu'il travailla de la manière la plus efficace à l'amélioration morale et intellectuelle des classes ouvrières, et qu'animé de l'amour du bien public, il sut toujours allier la douceur du père à la sévérité du juge. Il a laissé une mémoire honorée, et il a eu le bonheur de terminer sa carrière, dignement remplie, au milieu d'amis dévoués et de disciples reconnaissants qui ont pour la plupart profité de ses préceptes.

Les ouvrages de Dinter se distinguent par une grande clarté. Ils parurent pour la plupart à Neustadt-sur-Orla. Ne pouvant en donner la liste entière, nous nous contenterons d'en citer les principaux : *ABC und Lesebuch* (Abécédaire et livre de lecture) ; 3<sup>e</sup> édit., 1829 ; — *Anweisung zum Rechnen*, etc. (Méthode pour apprendre à calculer) ; 6<sup>e</sup> édit., 1833 ; — *Auszug aus dem Dresdner Katechismus* (Extrait du Catéchisme de Dresde) ; 1823 ; — *Reden an künftige Volksschullehrer* (Discours adressés à de futurs maîtres d'école primaire) ; 2<sup>e</sup> édit., 1820, 4 vol. in-8° ; — *Schullehrerbibel* (Bible à l'usage des maîtres d'école), 9 vol. ; 3<sup>e</sup> édit., 1830 ; — *Die Bibel als Erbauungsbuch* (La Bible comme livre de prières), continuée par Brockmann et Fischer ; 5 vol., 1832 ; — *Lieder-Lome-*

lien (Homélie en vers); 1829; — *Anweisung zum Gebrauch der Bibel in Volksschulen* (Manière de se servir de la Bible dans les écoles du peuple), 3 vol.; 3<sup>e</sup> édit., 1822; — *Predigten auf alle Sonn-Fest-und Busstage* (Sermons pour tous les dimanches, jours de fête et jours de pénitence); 1821; — *Malvina, Buch für gebildete Mütter* (Malvina, livre destiné à des mères éclairées); 1824, 2<sup>e</sup> édit.

En 1840 et suiv. on a publié les *Œuvres complètes* de Dinter, formant quatre parties distinctes: *Œuvres d'exégèse*; 12 vol. (1841-1848); — *Œuvres de catéchèse*; 16 vol. (1840-1844); — *Œuvres pédagogiques*; 9 vol. (1840-1845); — *Œuvres ascétiques*; 5 vol. (1844-1851).

S.

*Dinter's Leben, etc.* (Vic de Dinter, écrite par lui-même). — *Conversations-Lexicon*.

### DINUS. Voyez DINI et DINO.

\* **DIOCLÈS** (Διοκλῆς), législateur syracusain, vivait vers 410 avant J.-C. Son nom n'est pas dans Thucydide; c'est dans Diodore de Sicile que nous trouvons tous les détails que nous avons sur lui. Selon cet historien, Dioclès, un des plus éminents démogogues syracusains, et probablement le chef de ce parti en opposition avec Hermocrate, chef du parti aristocratique, proposa en 413 le décret qui condamnait à mort les généraux athéniens Démosthène et Nicias. L'année suivante, si la chronologie de Diodore est exacte, une révolution éclata dans Syracuse, La démocratie triompha, et Dioclès fut chargé avec quelques autres membres du même parti de rédiger un nouveau code de lois. La part qu'il prit à cette rédaction fut si considérable, qu'il éclipsa ses collègues, et donna seul son nom au nouveau code. Nous ne savons rien sur cette législation, sinon qu'elle était concise, au rapport de Diodore, et que la pénalité était sagement proportionnée aux délits. La meilleure preuve qu'elle était bonne, c'est qu'elle fut observée non-seulement à Syracuse, mais dans beaucoup d'autres villes de la Sicile, jusqu'à la conquête de cette île par les Romains.

Le bannissement d'Hermocrate et de son parti en 410 laissa à Dioclès le gouvernement incontesté de la république. L'année d'après il reçut le commandement des forces envoyées par Syracuse et d'autres villes de la Sicile au secours d'Himère, assiégée par Annibal, fils de Giscon. Il ne parvint pas à sauver cette ville: prenant avec lui tous les habitants qu'il put emmener, il se retira si précipitamment qu'il ne donna pas la sépulture aux Siciliens morts pendant le siège. Cette circonstance excita un mécontentement, qui ne fit que s'accroître lorsque Hermocrate, revenu en Sicile, et vainqueur des Carthaginois, envoya à Syracuse avec les plus grands honneurs les os de tous ceux qui avaient été tués à Himère. Dioclès fut banni à son tour, en 408. On ne sait s'il fut rappelé et s'il faut rattacher aux révolutions subséquentes de Syracuse l'étrange

histoire racontée par Diodore: suivant cet historien, Dioclès ayant commis la faute de se rendre avec des armes sur la place publique, se perdit lui-même de son épée par respect pour les lois qu'il avait établies. Le même historien raconte une anecdote tout à fait semblable à propos de Charondas. Peu probable quant à celui-ci, et est tout à fait invraisemblable en ce qui concerne Dioclès. On ne sait pas la date exacte de la mort de ce législateur; mais comme on ne le voit pas figurer dans les troubles qui précédèrent l'avènement de Denys, on suppose qu'il ne vivait plus en 405.

Diodore, XIII, 19, 33-35, 59-61, 63-75. — Xénophon *Hellenica*, I, 1. — Hubmann, *Diokles, Gesetzgeber von Syracusa*; Amberg, 1842.

\* **DIOCLÈS**, Athénien connu par un trait de bravoure célèbre dans l'antiquité. Il vivait exilé à Mégare. Dans une bataille il couvrit de son corps un jeune homme qu'il aimait, et le sauva en criant sa propre vie. Les Mégariens lui décernèrent les honneurs dus aux héros, et instituèrent en souvenir de son dévouement les Διοκλέϊα, fêtes qui se célébraient au printemps de chaque année.

Théophraste, XII, 17. — Aristophane, *Acharn.*, 774. — Plutarque, *Thes.*, 10. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Antiquities*.

\* **DIOCLÈS de Péparèthe**, le plus ancien des historiens grecs qui aient écrit sur les origines de Rome, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. Q. Fabius Pictor le suivit de beaucoup de points. On ne sait pas de combien d'années il avait devancé ce dernier historien et c'est par conjecture seulement que nous plaçons au troisième siècle. L'ouvrage de Dioclès ne nous est connu que par un passage malheureusement très-mutilé de Festus et par une longue citation de Plutarque. C'est assez pour nous montrer que Dioclès fut l'inventeur du premier propagateur de ces traditions helléniques et troyennes qui se mêlent si étrangement aux annales d'une peuplade du Latium. On ignore ce Dioclès est le même que l'auteur d'un livre sur les héros (Περὶ ἡρώων σύνταγμα) mentionné par Plutarque, et d'une histoire de Perse (Περσικά), citée par Josèphe. Ces deux ouvrages pourraient appartenir à Dioclès de Rhodes, qui, au rapport de Plutarque, avait écrit sur l'Éto (Ἄλωιμά).

Plutarque, *Romulus*, 3, 8; *Quæst. Græc.*, 40; *De Fluxu* 22. — Festus, au mot *Roman*. — Josèphe, *Antiquit. Ju.* X, 11. — C. Müller, *Fragmenta Hist. Græcorum*, t. 1.

\* **DIOCLÈS**, poète grec de la vieille comédie vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. était d'Athènes selon les uns, de Phliée selon d'autres. Peut-être en effet était-il né à Phlius, avait-il obtenu le droit de cité à Athènes. était contemporain de Sannyron et de Philyllin Suidas et Eudocia citent de lui les pièces suivantes, souvent mentionnées par les grammairiens: Βάχχιαι, Θάλιατα, Κύκλωπες (pièce attribuée aussi à Callias), Μελίττα. Quant aux titres Θυέστης et Ὀνειροί, qui sont donnés seule-

par Suidas et Eudocia, ils sont suspects. Autant qu'on peut en juger par le peu qu'on sait de lui, Dioclès était un poète élégant.

Meiacke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, I, pp. 251-253; II, pp. 838-841.

**DIOCLÈS**, géomètre grec, d'une époque incertaine. D'après Eutocius, il écrivit *περὶ πυρίων* (sur les machines à feu). Il inventa une méthode pour diviser la sphère par un plan suivant une raison donnée. Il découvrit aussi la solution de ce problème fameux dans l'antiquité : trouver deux moyennes proportionnelles entre deux droites données. Dioclès résolut cette question au moyen d'une ligne courbe qui fut appelée plus tard *cissoïde*. Les propriétés de cette courbe sont trop connues pour qu'il soit utile de le décrire. On a conjecturé que Dioclès était postérieur à Pappus et qu'il vivait dans le sixième siècle de l'ère chrétienne.

Eutocius, *Comm. in Sph. et Cycl.* — Archim., lib. II, propos. 11.

\* **DIOCLÈS** (*Julius Carystius*), poète grec, sur lequel on manque de renseignements; on voit par son nom qu'il était d'origine grecque et qu'il avait reçu le droit de cité à Rome. Reiske conjecture que c'est le même personnage que Dioclès de Caryste, souvent mentionné par Sénèque. D'autres, au contraire, l'identifient avec le médecin du même nom. Il reste de lui un petit nombre d'épigrammes, qui sont comprises dans les *Analecta* publiés par Brunck, en 1773 (t. II, p. 182), et dans l'édition de l'*Anthologie* donnée par J. Jacobs (t. II, p. 167); ce savant a placé t. XIII, p. 882 de cette édition, une notice *De Julio Diocle epigrammatario*.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 472.

**DIOCLÈS DE CARYSTE** (Διοκλῆς ὁ Καρύστιος), célèbre médecin grec, né à Caryste, dans l'île d'Eubée, vivait dans le troisième siècle avant l'ère chrétienne. D'après Pline, il fut le premier en date et en réputation après Hippocrate. Il appartenait à la secte médicale des dogmatiques. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages, dont il ne reste que les titres et quelques fragments conservés par Galien, Cœlius Aurelianus, Orobasc et d'autres anciens écrivains. Le plus long de ces fragments est une lettre au roi Antigone, intitulée : *Ἐπιστολὴ προφυλακτικὴ* (Lettre pour préserver la santé), et insérée par Paul d'Égine à la fin du premier livre de son ouvrage sur la médecine. Cette lettre, si elle est authentique, a dû être adressée à Antigone Gonatas, roi de Macédoine, qui mourut en 239, à l'âge de quatre-vingts ans, après un règne de quarante-quatre ans. Cette épître ressemble par son sujet à plusieurs autres lettres attribuées à Hippocrate, et traite du régime qu'il faut observer dans les différentes saisons de l'année. Elle a été publiée dans les diverses éditions de Paul d'Égine, et aussi à la suite de plusieurs autres ouvrages de médecine. L'original grec, avec une traduction latine, se trouve dans le douzième volume de l'ancienne édition de la *Bibliothèque grecque*

de Fabricius, dans les *Syllogæ physicæ* de Neander; Leipzig, 1591, in-8°. La traduction latine seule a été insérée à la suite d'Alexandre de Tralles, Bâle, 1541, in-fol., et avec Meletius, Venise, 1552, in-4°; on en trouve une traduction allemande par Hiéronyme Bock, dans le *Practicirbüchlein* de J. Dryander, Bâle, 1551, in-8°. Malthaxi a inséré le texte grec de la lettre de Dioclès dans son édition de *Rufus d'Éphèse*; Moscou, 1806, in-8°. Il a compris les fragments qui restent de Dioclès dans les *XXI Medicorum Græcorum Opuscula*, qu'il a édités à Moscou; 1808, in-4°. D'autres fragments se trouvent dans la collection mise au jour par A. Maï d'après les manuscrits du Vatican; 1831, in-8°. Citons aussi *Dioclis Fragmenta*, publiés par C.-G. Kühn; Leipzig, 1820, in-4°. Il nous est presque impossible de nous faire une idée exacte du mérite de Dioclès, puisque ses ouvrages n'existent plus. Cependant, si nous en croyons les témoignages des anciens, il a droit à une place éminente parmi les médecins de l'antiquité. « Personne avant lui, dit la *Biographie médicale*, ne s'était encore occupé avec autant de zèle de l'anatomie, sur laquelle il avait même composé plusieurs ouvrages, qui sont perdus depuis longtemps; cependant, il n'étudia cette science que sur les animaux, et Galien lui reproche de l'avoir assez mal connue. Quelques écrivains modernes lui ont attribué, on ignore sur quel fondement, la découverte de l'aorte et de tout le système artériel; mais ils s'en sont laissés imposer par l'auteur de l'introduction placée au nombre des écrits de Galien, auteur dont l'autorité n'a jamais été regardée comme étant d'un grand poids. A l'instar d'Hippocrate, Dioclès s'occupa plus particulièrement de la sémeiotique et de la diététique. Ce fut lui qui le premier distingua la pleurésie de la péripneumonie, plaçant le siège de la première dans la plèvre, et celui de la seconde dans le parenchyme. Dioclès employait de préférence des remèdes tirés du règne végétal. Il avait même composé un ouvrage sur l'utilité des plantes en médecine. Oribase et plusieurs autres auteurs nous ont conservé un assez grand nombre de ses préceptes de thérapeutique, que Gruner a pris la peine de rassembler. Ces fragments nous apprennent qu'il s'était surtout attaché à tracer les règles de conduite que les navigateurs et les voyageurs doivent observer. La chirurgie, qu'il ne dédaigna point d'exercer, lui fut redevable d'un instrument, le *bisulque*, qu'il inventa pour pratiquer l'évulsion des flèches. »

Galien, *De Aliment. facult.* — Soranos, *De Arte Obstr.* — Cramer, *Anecdota Græca*; Paris, 1. 394; IV, p. 196. — Ermerius, *Anecdota Medica Græca*, préface, p. xvi. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XII, p. 584, ancien éd. — A. Rivin, *Programma de Diocle Carystio*; Leipzig, 1658, in-4°. — C.-G. Gruner, *Biblioth. der alten Aerzte*; Leipzig, 1781, in-8°, vol. II, p. 605. — C. G. Kühn, *Opuscula academica med. et philol.*; Leipzig, 1827, in-8°, vol. II, p. 87. — *Biogr. méd.*

On cite encore plusieurs autres Dioclès, sa-

voir : *DIOCLES de Cnide*, auteur de *Διατριβαί*, dont un fragment est cité dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe (XIV) ; — *DIOCLES grammairien grec*, commentateur des poèmes homériques, mentionné dans les scolies vénitiennes (*Ad Iliad.*, XIII, 103), avec Denys de Thrace, Aristarque et Choëris, au sujet des accents grecs : un rêve de ce grammairien est rapporté par Artémidore dans son *Oνειροcrité* ; — *DIOCLES de Magnésie*, auteur d'un ouvrage intitulé *Ἐπιδρομὴ τῶν φιλοσόφων*, et d'un autre sur les vies des philosophes (*Περὶ βίων φιλοσόφων*). Diogène Laërce semble avoir fait un grand usage de ces deux compositions ; — *DIOCLES de Sybaris*, philosophe pythagoricien, qu'il ne faut pas confondre avec Dioclès de Phlius, mentionné par Jamblique comme un des plus zélés disciples de Pythagore. Tout ce qu'on sait de Dioclès de Sybaris, c'est qu'il vivait encore du temps d'Aristoxène.

Smith. *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

**DIOCLES**, architecte grec. Voy. DINOGRATE de Macédoine.

**DIOCLETIEN** (*C. Valerius Jovius Diocletianus*), empereur romain, né près de Salone, en Dalmatie, en 245 après J.-C., mort près de la même ville, en 313. Il appartenait à une famille très-obscur. Si on en croit les historiens contemporains, fort malveillants, il est vrai, pour ce prince, son père était un affranchi et remplissait les fonctions de greffier provincial. Lui-même, né avant l'affranchissement de son père, fut vendu comme esclave, et dut sa liberté au sénateur Anulhaus. Niebuhr a contesté cette assertion, en faisant remarquer que, d'après les lois romaines, le fils d'un esclave ne pouvait pas s'enrôler dans les légions. Mais ces lois étaient-elles rigoureusement observées à cette époque de décadence et ne souffraient-elles pas de nombreuses exceptions ? La mère du futur empereur s'appelait Doclea ou Dioclea, du nom du village dalmate qu'elle habitait ; elle transmit son nom à son fils, qui, après s'être appelé pendant quarante ans *Docles* ou *Diocles*, changea, en montant sur le trône, ce nom grec contre le nom, plus majestueux et plus sonore, de *Diocletianus*, en y joignant le prénom patricien de *Valerius*. Dioclétien entra dans l'armée, et s'y distingua bientôt, moins peut-être par son courage que par son habileté. Il n'avait pas encore franchi les grades subalternes, lorsqu'il lui arriva une aventure qui eut sur le reste de sa vie une grande influence. Elle nous a été transmise par Vopiscus, dont l'aïeul la tenait de Dioclétien lui-même. « Comme celui-ci, dit Vopiscus, était logé dans une auberge de Tongres, en Gaule (dans le pays de Liège), à une époque où il servait encore dans les derniers rangs de l'armée, et qu'il faisait avec une druidesse le compte de sa dépense journalière, cette femme lui dit : « Dioclétien, vous êtes trop avare, trop économe. — Je serai plus libéral, lui répondit-il en riant, lorsque je serai empereur. — Ne riez pas,

Dioclétien, reprit la druidesse ; car vous serez empereur dès que vous aurez tué un sanglier (*nam imperator eris quum aprum occideris*). » Depuis ce temps, Dioclétien eut l'ambition de régner, et il ne s'en cacha ni à Maximien ni à l'aïeul de Vopiscus, qu'il avait instruit de la prédiction de cette druidesse ; mais comme il savait feindre, il rit et se tut. Néanmoins, il ne manquait jamais, à la chasse, l'occasion de tuer de sa main des sangliers. Enfin, lorsqu'il eut vu monter Aurélien sur le trône, puis Probus, puis Tacite, puis Carus lui-même, il dit : « Je tue toujours des sangliers ; et toujours c'est un autre qui les mange. » Si la prédiction de la druidesse ne se réalisa pas, le jeune Dalmate fit du moins rapidement son chemin. Il eut d'importants commandements sous Probus, et sous Aurélien il fut élevé au consulat. Il suivit Carus dans la guerre de Perse ; après la mort de ce prince, il resta pendant la retraite de l'armée, attaché à la cour en qualité de *comte des domestiques*, c'est-à-dire de gouverneur de la maison impériale. A Chalcedoine, lorsque la mort de Numérien cessa d'être un secret, les soldats se saisirent de son beau-père Arrius Aper, préfet du prétoire, qu'il soupçonnaient de l'avoir assassiné, et se rassemblèrent en tumulte pour procéder à l'élection d'un nouvel empereur. De nombreuses acclamations désignèrent le comte des domestiques comme le plus capable de gouverner l'empire et de venger le meurtre de Numérien. Dioclétien monta sur un tribunal élevé à la hâte, et fut proclamé auguste. Il commença par jurer qu'il n'était pour rien dans l'assassinat du jeune prince ; puis descendant du tribunal, il perça de son épée le préfet du prétoire Arrius Aper. Quel motif put le pousser, lui qui en général se montra humain à faire l'office de bourreau ? Voulut-il satisfaire la colère des soldats par le prompt supplice du meurtrier de Numérien ? Voulut-il ensevelir dans la mort d'un complice le secret d'un crime qui leur était peut-être commun ? Voulut-il, enfin, tout simplement réaliser la prophétie de la druidesse en tuant Aper, dont le nom signifie *sanglier* en latin ? Ces trois motifs purent concourir également à l'acte sanglant par lequel Dioclétien inaugura son règne. Ces événements se passèrent dans le cours de l'année 284 ; date célèbre, puis qu'elle est le commencement de l'ère appelée *ère de Dioclétien* ou aussi quelquefois *ère des martyrs*, dont on s'est longtemps servi dans l'Église pour régler la fête de Pâques, et qui est encore en usage parmi les coptes chrétiens.

Le 27 septembre 284 Dioclétien entra dans Nicomédie revêtu des ornements impériaux. Il employa le reste de l'année à se préparer à la guerre contre Carin, le frère de Numérien, qui s'avancait vers l'Orient à la tête d'une armée nombreuse et bien disciplinée. Les deux empereurs rivaux se rencontrèrent près de Margus sur le Danube, dans la haute Mésie. Après une lutte acharnée, la victoire se déclara pour le

braves vétérans des légions de l'Occident; mais pendant que Carin poursuivait les vaincus, il fut tué par ses propres officiers. Ses troupes, restées sans chef, fraternisèrent avec celles de Dioclétien, et ce dernier fut proclamé par les deux armées réunies, sans qu'aucun compétiteur osât lui disputer l'empire. Le nouveau prince usa de son triomphe avec une habile modération. On ne vit à son avènement ni proscriptions, ni confiscations, ni bannissements. « Aucun dignitaire du parti opposé, dit Aurelius Victor, ne fut dépouillé ni de ses biens ni de ses honneurs, chose extraordinaire, chose inattendue dans la guerre civile! » Aristobule lui-même, préfet du prétoire sous Carin, ne fut pas privé de sa place. Dioclétien vint à Rome pour se faire reconnaître; mais il se hâta de quitter cette ville et l'Italie. Il se fixa en Orient, et il choisit Nicomédie pour sa résidence. Bien que le bonheur de Dioclétien et sa prudence lui eussent aplani les premières difficultés, la situation de l'empire était loin d'être rassurante. Une insubordination générale régnait parmi les soldats, qui depuis de longues années étaient habitués à créer et à déposer leurs empereurs.

Depuis près d'un demi-siècle, le grand édifice politique élevé par Auguste tombait pièce à pièce, et les usurpateurs connus sous le nom de *trente tyrans* s'en disputaient les débris. Une reconstruction totale de l'empire était devenue indispensable. Dioclétien vit avec regret que des États aussi vastes échappaient à la main d'un seul homme; que Rome et l'Italie n'étaient plus le centre, le cœur de l'empire, ou plutôt qu'il n'y avait plus de centre dans ce mouvement universel et continu de désorganisation; qu'il n'y avait d'unité possible que par l'union de plusieurs princes et dans une division concertée. La révolte des Bagaudes à réprimer, les courses des Saxons et des Francs à repousser, les barbares à contenir sur la rive gauche du Danube; les Perses à rejeter au delà du Tigre, tant d'ennemis à combattre, tant de périls à conjurer, avertirent Dioclétien de se donner un collègue. Il choisit son ancien compagnon d'armes, Maximien, soldat vaillant et expérimenté, mais dur et ignorant. Maximien fut revêtu de la pourpre à Nicomédie, le 1<sup>er</sup> avril 286, et adopta le surnom d'*Hercule*, pendant que son collègue prenait celui de *Jovius*, soit par des motifs religieux, qui nous sont inconnus, soit, d'après l'explication des panégyristes, pour indiquer que l'un était la sagesse suprême qui dirige, l'autre la force irrésistible qui exécute. Le nouvel empereur se rendit aussitôt dans les Gaules, qu'il débarrassa facilement des Bagaudes; mais il fut moins heureux contre le rebelle Carausius. Ne pouvant le déposséder de la Grande-Bretagne, il fut forcé de l'accepter pour collègue, par une convention conclue en 289 et connue sous le nom de *Paix des trois augustes*.

Vers le même temps éclataient des révoltes en-

core plus compromettantes pour l'intégrité de l'empire. Les Égyptiens, toujours factieux, en étaient venus à une insurrection ouverte, et leur chef, Achilleus, s'était rendu maître d'Alexandrie. Les Blemmyens, peuple sauvage de l'Afrique, ravageaient la vallée supérieure du Nil. Julianus avait pris à Carthage la pourpre impériale. Une confédération de cinq tribus barbares et belliqueuses de l'Atlas, connues sous le nom de *Quinguegentanæ* ou *Quinguegentiani*, répandait la terreur dans la province d'Afrique. Tiridate, chassé de l'Arménie, était encore une fois venu se réfugier chez les Romains. Narsès, passant le Tigre, avait repris la Mésopotamie, et annonçait hautement l'intention de replacer toute l'Asie sous la domination des Perses; enfin, les Germains, les Goths, les Sarmates cherchaient, pour pénétrer dans l'empire, tous les points vulnérables de l'immense frontière qui s'étendait depuis l'embouchure du Rhin jusqu'aux bords de la mer Noire. En présence d'aussi graves difficultés, Dioclétien résolut de compléter la réorganisation de l'empire en adjoignant aux deux augustes deux césars. Les provinces romaines devaient être divisées en quatre grandes portions. Il y aurait quatre cours impériales, quatre préfets du prétoire, mais un seul empire; les édits se promulgueraient au nom des quatre princes; les deux césars seraient subordonnés aux deux augustes, comme des fils à leurs pères, et Dioclétien serait révééré de ses collègues comme un souverain, comme un dieu. En conséquence, le 1<sup>er</sup> mars 292 Constance Chlore et Galerius furent proclamés césars à Nicomédie. Afin de resserrer l'union politique par des liens de famille, les deux nouveaux princes répudièrent leurs femmes pour épouser, le premier, Theodora, belle-fille de Maximien; le second, Valeria, fille de Dioclétien. Dans le partage de l'empire, les provinces les plus menacées revinrent naturellement aux deux césars. Constance eut la Bretagne, la Gaule, l'Espagne, et Trèves fut le siège de son gouvernement; Galerius eut la Grèce, l'Illyrie et toute la ligne du Danube, avec Sirmium pour capitale; Maximien résida à Milan, et gouverna l'Italie, l'Afrique, la Sicile et les îles de la mer Tyrrhénienne; Dioclétien garda pour lui la Thrace, l'Égypte, la Syrie, l'Asie, et établit sa cour à Nicomédie. Les résultats immédiats de cette nouvelle organisation furent des plus heureux. Maximien mit en déroute les hordes mauritaniennes, et les rejeta dans leurs montagnes, tandis que Julianus, vaincu, était forcé de se tuer. Dioclétien investit Alexandrie, et s'en empara après un siège de huit mois. Des milliers de rebelles périrent; les villes de Busiris et de Coptos furent rasées, et l'Égypte, épouvantée, se soumit tout entière. En Gaule, Constance repoussa, non sans de grands efforts, l'invasion des *Alemanis*, enleva Boulogne, arsenal naval de Carausius; et après l'assassinat de cet usurpateur, il reprit sur Allectus la Bretagne, qui

depuis près de dix ans était séparée de l'empire. Dans l'Orient, la lutte fut plus terrible, la victoire plus complète et plus glorieuse : Galerius, qui avait quitté ses propres provinces pour prendre le commandement de l'armée romaine d'Asie, essaya d'abord une grande défaite dans la plaine de Carrhes. Il s'était, dit-on, attiré ce malheur par sa témérité. Aussi le jour où il se présenta humblement, à pied, devant le char de Dioclétien pour lui rendre compte de sa défaite, fut-il fort mal accueilli. L'empereur ne daigna pas même s'arrêter, et le laissa courir avec sa clamyde de pourpre, haletant et pondreux, l'espace de plusieurs milles, selon Eutrope; pendant un millier de pas seulement, d'après Ammien Marcellin. Cet affront fut pour Galerius une sévère et profitable leçon; il recruta son armée avec les vétérans d'Illyrie, de Mésie et de Dacie, et s'avança avec précaution à travers les régions montagneuses de l'Arménie, évitant soigneusement les plaines, où il aurait pu être enveloppé par la cavalerie ennemie. Grâce à cette marche prudente, il tomba à l'improviste avec vingt-cinq mille hommes sur l'armée perse, qui fut mise en pleine déroute. Narsès échappa avec la plus grande peine, et son harem tomba aux mains des vainqueurs. Dioclétien tira habilement parti de la victoire de Galerius; il offrit la paix à Narsès, et sut, en ne se montrant pas trop exigeant, obtenir de précieux avantages. Un traité conclu l'année même de la victoire, en 297, garantit l'indépendance de l'Arménie, et céda aux Romains toute la Mésopotamie, cinq provinces situées en deçà du Tigre et les défilés du Caucase. Ce traité, fidèlement exécuté des deux côtés, assura pendant quarante ans le repos de l'Orient. La brillante série de victoires qui venait d'assurer le repos de l'empire, de rejeter les barbares au delà des frontières, fut célébrée à Rome en 304 par un triomphe, le plus glorieux que les Romains eussent vu depuis les jours d'Aurélien. Dioclétien célébra en même temps le vingtième anniversaire de son règne, règne longtemps sage et heureux, et que l'on pourrait appeler un des plus beaux de l'histoire romaine, si la fin n'en avait été marquée par un acte qui fut à la fois le plus grand des crimes et la plus grande des fautes : nous parlons de la persécution des chrétiens. La conduite de Dioclétien ne s'explique que par l'affaiblissement de ses facultés mentales et par les suggestions impérieuses de Galerius. Celui-ci en cette occasion subissait sans doute lui-même l'influence de quelques sophistes, qui, par orgueil et par intérêt, s'acharnaient à la défense des vieilles croyances. Les temples étaient abandonnés, les écoles où l'on commentait Aristote et Platon restaient désertes. Le prêtre, qui vivait à peine des sacrifices, le philosophe, qui n'entendait plus les applaudissements de la foule et ne retirait de ses discours qu'un mince salaire, formèrent une tardive et étroite alliance. Espérant encore retenir par la violence le crédit et la

puissance qui leur échappaient, ils résolurent d' tenter un coup désespéré et de livrer leur dernière bataille. Ils s'adressèrent à Galerius. Ce barbare avait été élevé par sa mère dans les superstitions les plus grossières; le matérialisme des polythéistes lui convenait mieux que la pureté morale du christianisme. Il vint à Nicomédie, dans l'hiver de 302-303, demander la destruction de la nouvelle religion. Dioclétien résist d'abord au César : il savait que les chrétiens s'élevaient presque toujours montrés dans l'administration civile ou à la guerre fonctionnaire intègres et braves soldats; il les avait traités jusqu'alors avec une telle modération que ceux-ci se croyant assurés de sa protection, avaient placé à Nicomédie leur église sur une hauteur, en vue du palais impérial. Ils s'étaient tellement multipliés dans l'empire, qu'il y avait danger peut-être à les attaquer. Pouvait-on compter cette fois sur la résignation qu'ils avaient montrée dans les autres persécutions? Dioclétien prévoyait sans doute qu'on ne réussirait, avec le fer et le feu, qu'à hâter le triomphe du christianisme. Mais l'esprit de l'empereur s'affaiblissait de plus en plus. Enfin, après une lutte de plusieurs mois, il se laissa arracher par Galerius un premier édit qui contenait des prescriptions tyranniques tout en défendant positivement toutes les violences personnelles. L'édit affiché dans les rues de Nicomédie fut déchiré pendant la nuit par les chrétiens, indignés; ce défit fut suivi de l'incendie du palais impérial, crime dont Galerius et les chrétiens s'accusèrent mutuellement. Dioclétien qui s'était toujours montré jaloux à l'excès des droits du pouvoir absolu et de l'inviolabilité de la personne impériale, crut voir dans ces deux actes un attentat contre son autorité et contre sa sûreté personnelle, et il signa les décrets atroces qui pendant des années inondèrent le monde de sang innocent. La santé et les facultés intellectuelles de l'empereur furent ébranlées par la lutte qu'il eut à soutenir contre Galerius et peut-être par les remords qu'il ressentit d'avoir cédé. Il tomba dans une sorte de langueur qui lui enlevait toute énergie, toute activité. Son voyage en Italie en 304 ne fit qu'aggraver sa maladie. Il cherchait en vain à retenir la force qui lui échappait et à dissimuler les ravages que l'âge, le chagrin et les souffrances avaient faits dans sa personne. Le mal était sans remède. Le malheureux prince tomba dans une sombre tristesse, et bientôt on remarqua que par intervalles son esprit s'égarait. Galerius était arrivé à l'instant où pouvait enfin s'emparer sans crainte de ce titre et de ce titre d'auguste qu'il avait si longtemps désirés. A force d'obsessions mêlées de menaces, il força Dioclétien d'abdiquer. Le 1<sup>er</sup> mai 305 dans cette même plaine de Nicomédie où vingt ans plus tôt il avait revêtu pour la première fois les ornements impériaux, Dioclétien les quitta solennellement. Le même jour à Milan, Maximien, plein de dépit, quitta aussi la pourpre

impériale. Par le fait de cette double abdication, Constance Chlore et Galerius se trouvèrent élevés à la dignité d'auguste, tandis que Flavius Severus et Maximin Daia ou Daza, désignés en apparence par Dioclétien, mais réellement imposés par Galerius, furent créés césars. Après son abdication, Dioclétien partit aussitôt pour la Dalmatie. Il passa les dernières années de sa vie près de Salone, dans la retraite, vivant en philosophe, et cultivant son jardin. Aurelius Victor nous a conservé à ce sujet une anecdote bien connue. Sollicité par Maximien de reprendre l'empire, il lui répondit : « Si vous pouviez voir les végétaux que j'ai plantés de mes mains, vous ne me feriez pas une pareille proposition. » Quelques auteurs ont pensé qu'en montrant ce détachement des choses du monde, Dioclétien faisait moins acte de philosophie que de politique, et s'efforçait de ne pas donner de soupçons aux princes régnants. Toute sa prudence ne le préserva pas du chagrin de vivre isolé loin de sa femme et de sa fille Valérie, et d'apprendre ensuite leur exil, leur fuite, leurs longues misères, et à la fin leur mort. Sa circonspection politique ne l'empêcha pas d'être accusé par Licinius et Constantin de favoriser Maximin Daza, et ne le garantit pas de leurs reproches et de leurs menaces, lorsqu'il s'excusa d'assister à la fête de leur réconciliation. Il mourut de douleur, selon quelques historiens ; d'hydropisie selon d'autres. Victor assure qu'il s'empoisonna, par crainte des vengeances de Constantin et de Licinius.

Bien que les principaux événements du règne de Dioclétien soient connus avec assez de certitude, cependant, faute de détails, il nous est à peu près impossible d'en déterminer l'ordre chronologique. Les médailles ne nous sont ici presque d'aucune utilité. L'*Histoire Auguste* finit à Carin, et il ne nous reste le récit d'aucun historien contemporain. Les passages d'Ammien Marcellin et de Zosime relatifs à cette époque ont disparu de leurs ouvrages, omis à dessein, à ce qu'on croit, par les copistes chrétiens, qui ne voulaient pas transmettre à la postérité le tableau des brillantes qualités de leur persécuteur et le récit de ses glorieuses actions. Pour connaître Dioclétien, nous sommes donc réduits aux maigres et incomplets abrégés d'Eutrope, des deux Victor, de Festus, aux vagues hyperboles des panégyristes, et aux déclamations haineuses de l'auteur (Lactance ou Cæcilius) du traité *De Mortibus Persecutorum* et des autres écrivains du même parti. D'après des sources aussi rares et aussi suspectes, il est extrêmement difficile de se faire une idée juste des conceptions politiques et du caractère d'un prince éminent, qui peut disputer à Constantin la gloire d'avoir été le second fondateur de l'Empire Romain.

En effet, les modifications que Dioclétien apporta dans le système politique établi par Auguste, perfectionné par ses successeurs, ne furent pas moins considérables que les changements

qu'Auguste lui-même avait faits dans la constitution républicaine. Voici en quelques mots quel fut le but de ces grandes modifications. Il s'agissait de protéger contre la violence la personne du souverain et d'assurer l'ordre régulier de la succession au trône, en mettant fin aux révoltes et aux guerres civiles qui depuis la mort de Néron et l'extinction de la famille des Jules avaient presque toujours déchiré le monde. Pour arriver à ce résultat, il fallait se mettre en garde contre l'insubordination des grandes armées rassemblées aux diverses frontières, contre les révoltes de la garde prétorienne, et enfin contre les sentiments de liberté et d'indépendance qui restaient encore dans le sénat et dans le peuple de Rome. On n'avait rien à craindre des armées tant qu'on était sûr de leurs chefs, et pour s'assurer de ceux-ci Dioclétien imagina de les intéresser directement au salut de l'ordre de choses établi, en leur concédant une part de la souveraineté. Les quatre grandes armées de l'Orient, de l'Italie, du Danube et du Rhin eurent chacune à leur tête un *auguste* ou un *césar*. En même temps, comme les deux césars étaient désignés longtemps à l'avance comme héritiers des augustes, et pouvaient tout préparer pour leur propre avènement, il était probable qu'ils arriveraient au trône sans guerre civile. Il était à craindre seulement qu'un des quatre souverains, plus ambitieux, plus habile ou plus grand général que les autres, ne voulût s'emparer de tout l'empire ; mais il était probable que dans ce cas il trouverait dans l'union de ses trois collègues un obstacle invincible. Enfin, si la *tétrarchie* imaginée par Dioclétien n'était pas théoriquement un bon gouvernement, c'était du moins la combinaison la plus applicable à l'empire, désorganisé par un demi-siècle d'anarchie. Quant aux prétoriens, Dioclétien diminua peu à peu leurs prérogatives. Comme, au lieu d'un préfet du prétoire, il y en eut quatre, le pouvoir de ces magistrats se trouva affaibli d'autant. « La garde prétorienne, dit M. Naudet, avait perdu une grande partie de ses honneurs et de sa prépondérance, depuis que les armées s'étaient arrogé le privilège d'élire les empereurs, et que ces princes avaient composé des compagnies de gardes du corps. Cependant la présence d'une soldatesque licenciée et turbulente au sein de Rome paraissait toujours dangereuse. Dioclétien en diminua beaucoup le nombre, et réforma en même temps la milice du peuple à Rome, ou garde urbaine créée par Auguste et mise à la disposition du préfet de la ville. Cette force armée entre les mains du chef du sénat et du premier magistrat de Rome n'entraînait nullement dans le système de Dioclétien. Les deux empereurs eurent pour garde des légions illyriennes, auxquelles ils donnèrent les noms de *Joviens* et d'*Herculiens*. » Rome privée de son ancienne garde urbaine, abaissée par l'éloignement de la cour et par la création de quatre capitales nouvelles, ne pouvait fournir aucun point d'appui

aux très-faibles sentiments d'indépendance qui survivaient dans le sénat.

Non content d'humilier le pouvoir du sénat, Dioclétien n'oublia rien de ce qui pouvait relever la majesté impériale. La magnificence qu'il déployait sur ses habits, bordés de pourpre, garnis d'or et de pierres, le diadème royal qu'il portait sur la tête, les titres de *seigneur*, de *maître* et de *dieu*, qu'il se faisait donner, les mille cérémonies d'une étiquette compliquée, tout cet appareil, emprunté aux monarchies orientales, a été attribué à tort par presque tous les historiens à l'insolent orgueil d'un esclave dalmate enivré de son bonheur : c'était une suite naturelle de ce plan de Dioclétien qui consistait à entourer la personne du souverain d'une sorte de grandeur mystérieuse et sacrée. Voilà ce qu'il tenta pour assurer l'omnipotence et l'inviolabilité de l'empereur ; nous empruntons à M. Naudet le tableau de ce qu'il fit pour réformer l'organisation intérieure de l'empire. « Dans l'administration des affaires civiles, Dioclétien prit toutes les mesures qu'il put imaginer pour abattre les prétentions de ces ministres orgueilleux qui avaient causé la perte de tant de princes. Il ordonna qu'on aurait un délai de deux ans pour appeler de leur sentence, eût-elle été rendue dans l'intérêt du gouvernement : l'utilité de l'État ne voulait pas qu'on ôtât aux particuliers le secours des lois. » Le tribunal suprême, la cour de l'empereur, s'ouvrait à tout le monde, et l'on devait y porter ses réclamations sans crainte : *in comitatu nostro nil timere potuisti*. Dioclétien annonçait des intentions indulgentes et libérales aux provinces, et causait une joie universelle en supprimant les *frumentaires* (*frumentarii*, pourvoyeurs de blé), cette classe d'hommes si terrible et si odieuse. Il privait en même temps les préfets du prétoire de puissants auxiliaires. De plus, il mit entre eux et les gouverneurs de provinces des vice-préfets, *vicarii*. Ces magistrats de sa création tenaient sous leur direction des districts composés de plusieurs provinces. Les autres empereurs avaient déjà commencé cet ouvrage. On voit dans l'histoire quelques exemples de ces démembrements et plusieurs noms nouveaux de provinces. Mais ces réformes isolées n'avaient été qu'épisodiques que l'effet d'un caprice. Depuis longtemps le renouvellement annuel des proconsuls, des *præsides*, et surtout des procurateurs de César, était tombé en désuétude. Ils restaient sept, huit, dix ans et plus encore dans leurs gouvernements. Une inscription atteste que Numacius Plancus Paulinus, contemporain de Dioclétien, administra la Pannonie dix-sept ans. Laisser de si grands commandements dans les mêmes mains pendant si longtemps, c'était donner aux hommes avides et ambitieux les moyens d'établir leur despotisme privé, de se faire une multitude de créatures, de partisans et même des armées. Quels dangers si de tels magistrats voulaient ourdir une conspiration avec les préfets du pré-

toire ! Dioclétien morcela les provinces. On présume que c'est depuis son règne que la Gaule fut coupée en quatorze gouvernements. Elle n'en faisait auparavant qu'un seul. Ce fut un des derniers coups portés à l'autorité mourante du sénat. Jusque alors l'ancienne distribution des provinces de la république et des provinces de l'empire n'avait pas été formellement abolie. Dès qu'un prince plus chancelant et plus populaire tenait les rênes de l'État, le sénat réclamait le droit de nommer les proconsuls et les consulaires dans les provinces de son ressort. Tout récemment encore, Tacite et Probus s'étaient empressés de le lui déférer. Mais une fois que l'institution des vice-préfectures, jointe à l'ordonnance des nouvelles juridictions provinciales, eut donné une autre face au système politique de l'empire, toutes les provinces, de droit comme de fait, passèrent aux empereurs. Une des conséquences les plus immédiates et les plus salutaires de cette organisation fut de séparer les commandements militaires des emplois civils, autrefois cumulés ensemble, ce qui était contraire à l'ordre d'une monarchie. Jean Malala rapporte que les troupes et les garnisons des frontières et des provinces furent commandées par un duc dans chaque gouvernement. Dioclétien montra la plus grande attention, dans ses édits, à empêcher les vexations causées par les prévarications et par la négligence des magistrats, ou par les fraudes et par les attentats particuliers. A la vérité, les officiers fiscaux, les subalternes de gouverneurs, les gouverneurs eux-mêmes tourmentèrent trop souvent, par leurs exactions et leurs injustices, les habitants des provinces mais ces abus individuels, qui existaient avant Dioclétien, et qui tenaient au caractère des magistrats, ne détruisaient pas les avantages réels de la nouvelle division du territoire de l'empire. »

Dioclétien avait trouvé l'empire affaibli, déchiré, menacé d'une dissolution immédiate, par les discordes intérieures et par les barbares ; le laissa raffermi, pacifié au dedans, triomphant au dehors, depuis le Tigre jusqu'à l'Atlantique de la Batavie au Pont-Euxin ; et, comme le fait remarquer l'historien que nous avons déjà plusieurs fois cité, « la postérité aurait dû Dioclétien le Grand, si Constantin n'avait pas attiré à lui tout l'honneur de la révolution politique en la consommant par la révolution religieuse »

L. J.

Aurelius Victor, *De Cæsar.*, 39 ; *Epit.*, 39. — Eutrop IX, 13. — Zonaras, XII, 31. — Vopiscus, *Carinus*. — Tilmont, *Histoire des Empereurs*, t. IV. — Naudet, *De changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'Empire Romain*.

\* **DIOCLIDE** (Διοκλῆδης), Athénien connu par le rôle qu'il joua dans l'affaire de la mutilation des Hermès. Ce sacrilège avait excité à plus haut point l'indignation et la curiosité des Athéniens. Tout à coup Dioclide se présenta au conseil, et raconta l'histoire suivante. Retenu par

ses affaires hors de sa maison dans la nuit où s'accomplit le sacrilège, il vit environ trois cents hommes entrer dans l'orchestre du théâtre. A la clarté de la lune il put observer toutes leurs actions. Il ne devina pas d'abord le but de cette réunion insolite, mais le lendemain il comprit qu'elle avait eu pour résultat la mutilation des Hermès. Il venait donc dénoncer au peuple plusieurs des personnes qui y assistaient. Ce récit fut accueilli sans réserve par le peuple. Plusieurs des personnes dénoncées furent emprisonnées, et Dioclède obtint une couronne d'honneur et fut admis à être nourri dans le Prytanée. Bientôt après cependant Andocide, qui comptait plusieurs de ses parents parmi les prisonniers, mit en avant un récit qui contredisait celui de Dioclède. Celui-ci, convaincu d'imposture, fut mis à mort.

Andocide, *De Myst.*, p. 6-9. — Thucydide, VI, 60. — Phrynichus, dans Plutarque, *Alcibiade*, 20. — Diodore, XIII, 2.

\* **DIOCLIDE** d'Abdère vivait dans le quatrième siècle avant J.-C.; d'après Athénée, il inventa la fameuse machine appelée *Hélépole*, que l'Athénien Épimaque construisit pour Démétrius Poliorcète au siège de Rhodes. On n'a pas d'autres détails sur cet ingénieur.

Athénée, V, p. 206. — Diodore, XX, 91, édit. de Wesseling. — Plutarque, *Démétrius*, 21. — Vitruve, X, 22.

**DIODATI** (*Jean*), théologien suisse, né à Genève, en 1576, mort en 1649. Il était d'une famille noble, originaire de Lucques, réfugiée à Genève pour cause de persécution religieuse. Ses progrès dans les lettres furent si rapides que Théodore de Bèze le fit nommer professeur d'hébreu à vingt-et-un ans. Il fut reçu pasteur de l'Église réformée en 1608, et devint professeur de théologie l'année suivante. A cette époque, il voyagea en Italie, et se lia à Venise avec Fra Paolo Sarpi et le père Fulgentio : il s'occupa avec eux de la réformation de la religion dans Venise et en Italie; mais la froideur de Fra Paolo arrêta le zèle de Diodati et de Fulgentio, et leur projet n'eut aucun succès. En 1614, Diodati alla quelque temps en prédication à Nîmes; il y retourna en 1617. Le 7 octobre 1618 il partit pour Dordrecht avec Théodore Tronchin. Ces deux pasteurs avaient pour mission de représenter l'Église de Genève à l'assemblée de celles des Pays-Bas. Les talents de Diodati le firent choisir pour dresser les articles du synode. Cependant on lui reprocha son intolérance et la violence qu'il fit voir contre les Remontrants. Il ne croyait pas possible de bien penser lorsqu'on pensait autrement que Calvin. Diodati était prédicateur très-éloquent, et persuadait facilement son auditoire. Senebier en cite l'exemple suivant : « Le secrétaire du nonce en France retournait, dit-il, à Rome; en passant à Genève, il entendit prêcher Diodati : le pape Innocent X questionna le voyageur sur la ville rebelle : ce dernier peignit la situation de la petite république; il lui fit connaître son gouvernement, ses mœurs; il ajouta qu'ayant

assisté au sermon de l'éloquent Jean Diodati, noble lucquois, sur ces paroles de saint Paul à Timothée : *Mulieri docere non permitto, neque dominari in virum*, il avait entendu dire au prédicateur que l'Église romaine était scandaleusement gouvernée par donna Olympia, maîtresse du saint-père. Innocent fut si touché de ce récit, qu'il renvoya sur-le-champ donna Olympia. Il apprit aussi aux grands comment ils devaient entendre la vérité, lors même qu'elle était déchirante, et la manière noble dont ils devaient en profiter. » Diodati, en 1633, fut chargé avec Leclerc de faire en grec et en latin la *Préface de la Confession de foi de Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople*. En 1645 il se démit de ses fonctions, et reentra dans la vie privée. On a de lui : une traduction de la Bible en italien, présentée à la compagnie des pasteurs en 1603 et publiée de nouveau avec des notes; Genève, 1607 et 1641, in-4°; — *Annotations in Biblia*; Genève, 1607, in-fol.; — *Le Nouveau Testament*, trad. en italien; Genève, 1608; Amsterdam et Harlem, 1665. D'après Simon, la méthode suivie par Diodati dans cette traduction est plutôt celle d'un théologien que celle d'un critique. L'auteur s'est appliqué principalement à la netteté de l'expression et à ôter ce qui semble équivoque dans l'original. A l'égard des notes jointes à la version, il y en a plusieurs trop éloignées du sens littéral. Cet ouvrage est donc plutôt une paraphrase qu'une traduction; — *Mortis meditatio theologica, ou disputatio de miseria peccatum consequente*; Genève, 1619, in-4°; — *De fictitio pontificiorum Purgatorio*; ibid.; — *De Ecclesia ejusque notis*; 1620, in-4°; — *De Verbo Dei*; ibid.; — *De Peccato in genere et in specie*; ibid.; — *De Christo mediatore*; ibid.; — *Histoire du Concile de Trente*, trad. de Paolo Sarpi; Genève, 1621 et 1635, in-4°; 1655 et 1665, in-fol. : cette traduction est encore recherchée, à cause de sa fidélité; — *De Exaltatione Christi*; 1621, in-4°; — *De Lege Dei*; ibid.; — *De Vocatione ministrorum*, ibid.; — *De Perseverantia sanctorum in fide*; 1622, in-4°; — *De Hominis miseria, ou peccato in genere*; ibid.; — *De Vocatione hominis ad salutem*; ibid.; — *De Anti-Christo*; 1624, in-4°; — *De Notitia ecclesiastica in genere*; 1626, in-4°; — *Relation de l'état de la religion en Occident*, trad. de l'anglais du chevalier Edwin Sandys; Genève, 1626, in-8°; — *De Justa secessionem reformatorem ab Ecclesia Romana*; 1628, in-4°; — *De Justificatione nostra coram Deo*; ibid.; — *De Ecclesia*; ibid.; — *De Domini Cæna*; 1631, in-4°; — Traduction française des livres de *Job*, de l'Écclésiaste et du *Cantique des cantiques*; Genève, 1638; — idem des *Psaumes* et des *Proverbes*; Genève, 1640; — *Glossæ in sancta Biblia*, en italien, Genève, 1641, in-fol.; les mêmes en français, Genève et Amsterdam, 1644, in-fol.; — *La Bible complète*; Genève, 1644,

in-fol. Elle est en fort mauvais français; néanmoins l'auteur l'ayant adressée au cardinal de Richelieu en reçut des félicitations.

Richard Simon, *Histoire critique du Vieux et du Nouveau Testament*. — Spon, *Histoire de Genève*. — Dom Calmet, *Bibliothèque sacrée*. — Colomiez, *Bibliothèque choisie et Gallia orientalis*. — Spanheim, *Dubia evangelica*, 309. — Grotius, *Epistolæ*, 866. — Ancillon, *Mémoires de Littérature*, II. — Brandt, *History of Reform*. — Pictet, *Théologie chrétienne*, III. — Blum, *Jubil. theol. Emerit.* — Klosser, *Bibliotheca Eruditiorum præc.* — Gerdes, *Italia reformata*. — Witten, *Diarium*. — Meyer, *Bibliotheca*. — Artaud, *Histoire des Papes*, V. — Des Marets, *Tableau des Papes*. — Heidegger, *Histor. Papatûs*. — Freher, *Theatrum*. — Lipen, *Bibliotheca theologia*. — Lelong, *Bibliotheca sacra*. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 79 à 86.

**DIODATI (Alexandre)**, médecin français, de la même famille que le précédent, vivait en 1665. Il était médecin du roi Louis XIV. On a de lui : *Valetudinarium, ou Observationum curationum et consiliorum medicinalium natura*; Amsterdam, Elzévir, 1662 et 1668, in-12.

Manget, *Bibliotheca Med. Script.* — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 323.

**DIODATI (François)**, graveur genevois, de la même famille que le précédent, vivait en 1677. Les gravures de cet artiste sont très-recherchées. On cite de lui : *Vue de l'ancien Manège à Genève*; — *Vue de l'ancien Saint-Pierre*; — *Vue du château de Duillier*; — *Portrait de Turquet de Mayerne*, etc.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 323.

\***DIODATI (Dominico)**, archéologue italien, né à Naples, en 1736, mort en 1801. Il eut pour maîtres quelques-uns des érudits et des savants les plus distingués de son temps, tels que Giovinazzi, Martorelli, le père Della Torre, Genovesi. Ses premiers travaux eurent pour objet l'histoire ecclésiastique; ce sont : *Discorso sulla pretesa papessa Giovanna*; — *Analisi de' Concilii*; — *Ristretto d'istoria ecclesiastica*. Mais sa réputation ne commença qu'après la publication d'un ouvrage intitulé : *De Christo græce loquente exercitatio, qua ostenditur græcam sive hellenicam linguam tum Judæis omnibus, tum ipsi adeo Christo Domino, et Apostolis nativam et vernaculam fuisse*; Naples, 1767, in-8°. En prétendant que le grec était la langue naturelle de Jésus-Christ et de ses apôtres, Diodati avançait peut-être un paradoxe; mais il le soutint avec assez d'esprit et de savoir pour que l'Académie de la Crusca s'empressât de l'admettre parmi ses membres, et pour que la tsarine Catherine II lui envoyât, en témoignage de satisfaction, une médaille d'or. On a encore de lui : *Illustrazioni delle monete nominate nelle nostre costituzioni*; Naples, 1788, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III. — Lombardi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. V.

**DIODORE (Διόδωρος)**, nom commun à plusieurs personnages grecs : les voici rangés par ordre chronologique.

\***DIODORE de Sinope**, poète athénien de la comédie nouvelle. Il vivait vers 350 avant J.-C.

On voit par une inscription antique que sous l'archontat de Diotime (354-353) il fit représenter deux pièces, intitulées *Νεκρός* et *Μοιούμενος*, dans lesquelles jouait l'acteur Aristomaque. D'après Suidas, Athénée mentionne dans le dixième livre des *Deipnosophistes*, et dans le douzième les pièces suivantes de Diodore : *Ἀλλήτρις*, *Ἐπίκληρος*, *Πανηγυρισταί*. Dans l'ouvrage d'Athénée, tel que nous le possédons aujourd'hui, on trouve en effet le titre de l'*Ἀλλήτρις* et un long fragment de l'*Ἐπίκληρος*, mais nulle part il n'est fait mention des *Πανηγυρισταί*. Une pièce portant ce titre est attribuée à Baton ou à Platon. On trouve dans Stobée un autre fragment de Diodore.

Athénée, VI, X. — Stobée, *Serm.* LXXII, 1. — Suidas, au mot *Διόδωρος*. — Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, I, pp. 418, 419; III, pp. 543-546.

\***DIODORE d'Aspendus**, philosophe pythagoricien, vivait dans le quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Il était probablement postérieur à Platon. Il dut vivre même jusque vers 320, puisqu'il était lié avec le musicien Stratoniceus, qui vivait à la cour de Ptolémée Lagus. Diodore adopta, dit-on, la manière de vivre des cyniques.

Jamblique, *Vit. Pythag.*, 36. — Athénée, IV. — Bentley, *Phalar.*, p. 62 de l'édition de Londres, 1777.

\***DIODORE le Périégète**, historien grec, vivait vers 320 avant J.-C. Il était probablement d'Athènes, ou du moins il avait obtenu le droit de cité dans cette ville. Il semble par les fragments qui nous restent de lui qu'il écrivait à une époque où Athènes n'avait encore que douze tribus, c'est-à-dire avant 308. D'après Athénée, il était lié avec le rhéteur Anaximène. Il est le premier écrivain grec qui ait pris le titre de *Périégète* (Guide du voyageur). Nous ne connaissons de Diodore le Périégète que deux ouvrages, savoir : *Περὶ δῆμων* (Sur les dèmes de l'Attique), ouvrage souvent cité par Harpocrate et par Étienne de Byzance, et qui semble avoir eu une grande valeur; — *Περὶ μνημάτων* (Sur les monuments). Diodore le Périégète pourrait bien aussi être l'auteur d'un ouvrage sur Milet (*περὶ Μιλήτου σύγγραμμυ*) cité par le scoliaste du *Méneuxène* de Platon. Les fragments de Diodore ont été recueillis par M. C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II.

Preller, *Polemonis Fragmenta*, p. 170.

\***DIODORE CRONUS**, philosophe de l'école de Mégare, naquit à Iasos, ville de Carie. L'époque précise de sa naissance est restée inconnue; celle de sa mort peut, d'après le récit de Diogène de Laerte, se rapporter approximativement à la 121<sup>e</sup> olympiade (296 av. J.-C.). Diodore eut une fin prématurée. Ce puissant dialecticien, ce maître dans l'art de l'argumentation, comme l'appellent Cicéron et Pline, mourut de honte de n'avoir pu résoudre un argument de Stilpon. Leur témoignage à cet égard est confirmé par celui de Diogène de Laerte, qui rapporte que Diodore, interrogé par Stilpon

sur la solution de quelque problème dialectique, fut gourmandé par le roi (Ptolémée Soter) sur son hésitation à répondre, et que s'entendant qualifier par lui du nom de *Cronus* (Κρόνος), il quitta soudainement l'assemblée, ne prit aucun repos jusqu'à ce qu'il eût composé un écrit sur le problème proposé, et mourut ensuite de dépit. Maintenant, que signifiait cette qualification de *Cronus*, qui est restée attachée à Diodore comme un surnom, et d'où lui venait-elle? Le mot Κρόνος (et non Χρόνος, ainsi qu'on l'a écrit quelquefois) signifie *vieux radoteur, vieillard stupide*. Ce surnom avait été donné à Apollonius, et passa de ce philosophe à Diodore, son disciple. On interprète donc à faux le passage de Diogène de Laerte mentionné plus haut, quand on en induit que le surnom de *Cronus* fut donné à Diodore par le roi d'Égypte. Ce prince ne fit en cette occasion que rappeler un surnom que Diodore portait déjà. Disciple d'Apollonius, Diodore fut à son tour le maître de deux philosophes célèbres, dont l'un devait appartenir à la secte académique, et l'autre être le fondateur de l'école stoïcienne : Philon et Zénon de Cittium. Conformément au caractère général de l'école à laquelle il appartient, Diodore Cronus est surtout un dialecticien. Plusieurs des arguments critiques qui lui appartiennent en propre ne sont pas venus jusqu'à nous. C'est à tort qu'on lui a attribué les sophismes connus dans l'histoire de la philosophie de Mégare sous les titres du *voilé* et du *cornu*. Ces deux arguments, ainsi que plusieurs autres, appartiennent à Eubolide. Quant à Diodore, sa dialectique paraît s'être exercée principalement sur l'idée du possible, sur la légitimité du jugement conditionnel, τὸ συνημμένον, enfin sur la question du mouvement. Le possible pour Diodore est exclusivement renfermé dans ce qui est actuellement ou dans ce qui doit être un jour; et, comme le dit Cicéron (1) : « Ille Diodorus id solum fieri posse dicit, quod aut sit verum, aut futurum sit verum; et quicquid non sit futurum, id negat fieri posse. » Ainsi, voici un exemple fréquemment cité par les anciens : Il est possible que j'aille à Corinthe, si en réalité j'y dois aller un jour; mais cette possibilité cesserait si je n'y devais pas aller. Pour soutenir une semblable thèse, le philosophe mégarien partait de cet axiome : que rien de vrai ne peut se convertir en faux, comme aussi rien de faux ne peut se convertir en vrai. Or, ajoutait-il, le passé est vrai, en ce sens que ce qui est arrivé ne peut pas ne pas être arrivé : le passé est donc nécessaire. De même pour l'avenir. En effet, les choses destinées à être ne peuvent pas plus que celles qui ont été se transformer de vraies en fausses; et réciproquement, celles qui ne seront pas ne peuvent, de fausses qu'elles sont dans l'avenir, se changer en vraies. » Toute cette argumentation de Diodore repose,

ainsi qu'il est facile de le voir, sur le paralogisme appelé, dans le langage de l'école, sophisme de la confusion des genres, c'est-à-dire sur une illégitime analogie entre le réel, soit passé, soit futur, et le nécessaire; elle entraîne de plus la négation du libre arbitre dans l'homme et de la toute-puissance en Dieu. Aussi Chrysippe et les stoïciens étaient-ils dans le vrai en soutenant, contre Diodore, la possibilité de ce qui ne s'est pas réalisé et même de ce qui ne doit jamais se réaliser.

Nous rencontrons encore Diodore en dissentiment avec le stoïcien Chrysippe, et en même temps avec l'académicien Philon, sur la question des conditions de légitimité du jugement conditionnel, τὸ συνημμένον. Que disaient en effet Chrysippe et Philon? Que parmi les jugements conditionnels il n'y a de vicieux que celui qui commence par le vrai pour finir par le faux, et que tous les autres sont légitimes. Telle n'est pas l'opinion de Diodore. Il veut non-seulement qu'un jugement conditionnel commence et finisse par le vrai, mais encore ne puisse en aucune manière finir par le faux. La différence qui sépare son opinion de celle de Philon et de Chrysippe est parfaitement mise en lumière dans le passage suivant du traité de Sextus Empiricus contre les dogmatiques (1). Un jugement conditionnel du genre de celui-ci : *S'il fait jour, je disserte*, doit être vrai suivant Philon, puisque commençant par le vrai, *il fait jour*, il finit par une assertion également vraie, *je disserte*. Aux yeux de Diodore, au contraire, un tel jugement est illégitime; car, bien qu'il commence par le vrai, *il fait jour*, il se peut qu'il finisse par le faux, *je disserte*, comme, par exemple, si je viens à garder le silence. De même de cet autre jugement : *S'il fait nuit, je disserte*. S'il fait jour, et que je me taise, le jugement précité, *s'il fait nuit, je disserte*, n'en sera pas moins légitime aux yeux de Philon; car en commençant par le faux, il finit également par le faux. Suivant Diodore, au contraire, ce même jugement est illégitime; car il se peut qu'après avoir commencé par le vrai, il finisse par le faux; comme, par exemple, s'il fait nuit, et que je vienne à me taise. Voici enfin un troisième jugement : *S'il fait nuit, il fait jour*. Aux yeux de Philon, ce jugement est légitime, pourvu qu'il fasse jour. Aux yeux de Diodore, au contraire, ce même jugement est illégitime, par la raison qu'il peut se faire que la nuit survenant, ce jugement, qui commence par le vrai, *il fait nuit*, finisse par le faux, *il fait jour*. » Ainsi sur la question des conditions de légitimité du jugement conditionnel, le criterium de Diodore paraît supérieur à celui de ses adversaires. Est-ce à dire que la règle qu'il pose soit à l'abri de toute objection? Nous ne le pensons pas; car nous n'y trouvons pas ex-

(1) De Fato, VI.

(1) Adv. Mathem., I, VIII.

plicitement exprimée cette pensée que la valeur du jugement conditionnel dépend fondamentalement de la relation logique qui doit exister entre l'antécédent et le conséquent.

Une théorie ontologique sur la question du mouvement vient se joindre, dans Diodore Cronus, à la théorie dialectique qui a pour objet les conditions de légitimité du jugement conditionnel et à la théorie métaphysique concernant la question du possible. La question du mouvement est résolue par Diodore en un sens élastique, c'est-à-dire négatif, avec cette restriction toutefois, que cette solution négative n'est pas absolue, mais circonscrite en de certaines limites, et qu'elle ne s'appuie pas uniquement sur des arguments empruntés aux éléates. Parmi les raisonnements dont se sert Diodore pour combattre le mouvement, deux parts sont donc à faire, l'une d'imitation, l'autre d'originalité. D'un côté, il reproduit, plus ou moins fidèlement, l'ancienne argumentation des éléates, conservée sommairement dans Aristote (1). Ainsi, par exemple, Zénon d'Élée avait dit que le mouvement est impossible, attendu que ce qui est en mouvement doit, avant d'arriver au but, traverser un milieu qui se divise et se subdivise à l'infini. Diodore reproduit en termes presque identiques cet argument. Mais il en est un autre qui n'offre aucune analogie avec ceux des éléates, et qui paraît appartenir en propre : à Diodore Cronus ; c'est celui où le dialecticien de Mégare entend de prouver l'impossibilité du mouvement intégral par l'impossibilité du mouvement par prépondérance. Il suppose un corps composé de trois parties, dont deux en mouvement, et une en repos. Si ce corps se meut en vertu du mouvement de deux d'entre ces parties, qui l'emporte sur l'immobilité de la troisième, il continuera à se mouvoir, nonobstant l'addition d'une quatrième, d'une cinquième, d'une sixième partie en repos, et ainsi de suite. Il suppose la progression poussée jusqu'à dix mille ; et arrivé là, il soutient que le mouvement par prépondérance ne saurait exister. « Car, dit-il, il est absurde de supposer qu'il puisse y avoir mouvement dans un corps dans lequel neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-huit parties sont en repos, et deux seulement en mouvement (2). Donc, le mouvement par prépondérance est impossible ; donc, par suite, le mouvement intégral. Une restriction est pourtant à établir en ce qui concerne la négation du mouvement par Diodore Cronus. Cette négation n'est pas absolue ; elle se limite à l'actuel, et n'atteint en aucune manière le passé. En d'autres termes, Diodore (et ce caractère est spécial à sa doctrine) conteste la possibilité du mouvement en tant que présent, mais non

en tant qu'accompli. C'est une contradiction assurément ; car y a-t-il moyen de dire d'une chose qu'elle est accomplie, si antérieurement il n'y pas un moment où l'on pouvait dire de cette même chose qu'elle s'accomplissait. Quoi qu'il en soit, voici, d'après Sextus Empiricus, un des arguments qu'apportait Diodore à l'appui de sa étrange thèse. « Lancez : disait-il, un corps sphérique vers un plan. Pendant que ce corps sphérique accomplira son trajet, ce jugement sous la forme du présent : *le corps sphérique touche le plan*, sera évidemment faux, attendu que le corps sphérique n'aura pas encore touché le plan. Mais une fois qu'il l'a touché, cet autre jugement sous la forme du passé, *le corps sphérique a touché le plan*, est vrai. Il suit de la vérité du second de ces jugements, et de la fausseté du premier, que le mouvement n'a rien d'actuel, et n'existe qu'au passé (1). »

La question du principe matériel des choses paraît avoir été également l'objet des méditations et des travaux de Diodore Cronus. Éléate, on peu s'en faut, sur la question du mouvement, si tant est qu'il ait pris son système au sérieux, Diodore est abdéritain sur la question de la nature des choses ; et son système à cet égard est un atomisme renouveau de Démocrite, et plus particulièrement d'Épicure, comme sa doctrine relative au mouvement en tant qu'actuel était, sans la part d'originalité qu'elle contient et que nous avons mise en lumière, reproduite de Zénon d'Élée. Sextus Empiricus, traitant (2) des opinions des philosophes sur les principes des choses, les partage en deux catégories, les unes qui ont regardé ces principes comme incorporels, les autres qui les ont regardés comme corporels ; et il range Diodore Cronus parmi ces derniers en lui attribuant cette opinion, que les principes des choses sont des corps très-subtils et invisibles, *ελάχιστα και ἀμερῆ σώματα*. Cette opinion sur le principe des choses est logiquement inconciliable avec la négation du mouvement soutenue par Diodore, attendu que l'unité absolue et la pluralité ont pour conséquences nécessaires, l'une l'immobilité, l'autre le mouvement. Mais il est possible que Diodore, qui avait d'abord, sur les traces d'Euclide et des éléates adopté le système de l'unité absolue, et qui ainsi que le pense le savant Brucker, renonça dans sa vieillesse à ce système pour adopter la philosophie corpusculaire, n'ait pas aperçu bien clairement cette contradiction. N'a-t-il pas pu d'ailleurs, sur les traces de Zénon d'Élée, entreprendre de démontrer que le mouvement est impossible, même dans l'hypothèse de la pluralité ? Sans doute, il resterait toujours cette différence entre le philosophe d'Élée et celui de Mégare, que ce dernier admettait la pluralité, tandis que celui-là posait l'unité absolue. Mais puisque Zénon, dans une série d'arguments

(1) *Phys.*, I, VI, c. 9.

(2) Cet argument, trop long pour être reproduit ici dans tous ses développements, se trouve dans Sextus Empiricus, *Adv. Mathem.*, I, IX. Nous l'avons donné en son entier, ainsi que le texte grec, dans notre *Histoire de l'École de Mégare*.

(1) *Adv. Mathem.*, IX.

(2) *Adv. Mathem.*, VIII.

l'Aristote nous a conservés en sa *Physique* (1), aient entrepris de prouver aux partisans de la pluralité que même dans leur hypothèse (que, sur son compte, il ne partageait pas) le mouvement est impossible, Diodore, à son tour, a fait bien pu, tout en adoptant, sur les traces des déritains et d'Épicure, cette pluralité, reprocher en ceci les conclusions posées par Zénon Élée touchant la non-existence du mouvement, admettre ainsi en même temps la doctrine de pluralité et celle de l'immobilité, deux systèmes qui au fond répugnent entre eux, mais que Diodore a pu ne pas juger contradictoires.

C. MALLET.

Aristote, *Phys.*, liv. VI. ch. 9. — Sextus-Empiricus, *Adv. athem.*, VIII et IX, et *Hypot. Pyrrh.*, II, liv. ch. 2. — Cicéron, *De Fato*, VI. — Diogène de Laerte, *Vie des Philosophes célèbres*, liv. II. — C. Mallet, *Histoire de l'Égypte de Mégaré*; Paris, 1835.

\* **DIODORE** (Διόδωρος), général macédonien, vivait dans le deuxième siècle avant l'ère chrétienne. Il commandait à Amphipolis sous le règne de Persée, roi de Macédoine. Apprenant que ce prince venait d'être défait à Pella, il craignit que deux mille Thraces qui formaient une partie de la garnison d'Amphipolis ne se révoltassent et pillassent la ville; il les engagea au moyen d'un ratagème à quitter la place et à se rendre à Paphlagonie, où ils trouveraient un riche butin. Quand ils furent sortis d'Amphipolis et eurent passé le mont Hémus, Diodore ferma les portes de la ville, et il devint bientôt après l'asile de Persée.

File-Live, XLIV, 44.

\* **DIODORE** de Tyr, philosophe péripatéticien, vivait dans le second siècle avant l'ère chrétienne. Élève de Critolaüs, il lui succéda à la tête de l'école péripatéticienne d'Athènes. Il vivait encore en 110, lorsque L. Crassus visita cette ville pendant sa questure de Macédoine. Cicéron prétend qu'on ne trouve pas chez Diodore la doctrine péripatéticienne dans toute sa pureté. En effet, ce philosophe soutenait que le souverain bien consiste dans la vertu unie à l'absence de peine, combinant ainsi le système de Zénon et celui d'Épicure.

Cicéron, *De Orat.*, I, 11; *Tuscul.*, V, 30; *De Fin.*, II, 6; *De Nat. Deor.*, IV, 48; V, 5, 8, 25; *Acad.*, II, 42. — Saint Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, 11.

**DIODORE DE SICILE**, célèbre historien grec, vivait vers 50 avant J.-C. Il nous apprend lui-même qu'il est né à Agyre (aujourd'hui San-Filippo d'Agyrona). Il nous instruit aussi de ce qui concerne ses voyages, son séjour à Rome, ses études et ses travaux. « J'ai, dit-il, employé trente ans à composer une histoire universelle : dans ces lieux, les monuments dont j'y parle, je les ai parcourus tous vus de mes propres yeux; car j'ai parcouru, non sans beaucoup de fatigues et de dangers, une grande partie de l'Europe et de l'Asie. Mais après tant de recherches, je n'aurais pu accomplir mon dessein sans les secours que j'ai obtenus dans Rome. Cette ville, que j'ai longtemps

habité, m'a fourni de précieux documents. Je savais la langue latine : je l'avais apprise en Sicile en y fréquentant des Romains; en sorte que j'ai pu prendre chez eux une parfaite connaissance de leurs plus anciens mémoires. Voici donc le plan que je me suis tracé. Je remonte aux mythologies, tant des Grecs que des barbares, et mes six premiers livres traitent des temps antérieurs à la guerre de Troie. Les onze suivants s'étendent jusqu'à la mort d'Alexandre; et les événements arrivés depuis jusqu'à Jules César sont exposés dans les vingt-trois autres livres. »

L'époque précise de la mort de Diodore n'est pas connue. Il peut avoir vécu jusqu'à l'ouverture de l'ère vulgaire; mais c'est avec moins de vraisemblance qu'on a quelquefois supposé qu'il vivait encore sous Tibère. Son grand ouvrage, divisé comme il vient de le dire, en quarante livres, n'est pas cité par Quintilien, et c'est un tout autre écrivain que Strabon désigne par le nom de Diodore Zonas. Il y a eu dans la carrière des lettres plusieurs Diodore; Fabricius et Harles en indiquent trente-huit : les moins inconnus sont un poète de Sinope, dont les comédies ont été parfois attribuées à l'historien; un médecin, dont Galien fait mention; un grammairien de Tarse, qu'Athénée, Diogène de Laerte et Suidas ont cité, et quelques évêques ou auteurs ecclésiastiques des premiers siècles chrétiens. Quant au Diodore syracusain, nommé dans deux listes d'écrivains consultés par Pline le naturaliste, il peut fort bien n'être que le Sicilien inexactement désigné, que celui dont parle plus expressément ce même Pline dans son épître dédicatoire à Vespasien. Là sont critiqués les titres fastueux que les Grecs donnaient à leurs compositions, et Diodore est loué de n'avoir intitulé la sienne que *Bibliothèque* : c'est en effet le nom de Βιβλιοθήκη ιστορικὴ qu'il a imposé à son histoire de tous les peuples. Il est resté inconnu à Lucien, à Aulu-Gelle, comme à Plutarque; car si dans un livre traduit par Amyot sous le titre de *Collection d'histoires romaines et grecques*, nous lisons que Diodorus le Sicilien a emprunté un sujet du Milésien Aristide, le traducteur lui-même avoue que Plutarque n'est pas l'auteur de ce livre. On ne commence guère à trouver des éloges de Diodore de Sicile que chez des écrivains ecclésiastiques, saint Justin, Eusèbe, Théodore, qui le citent à l'appui de quelques-unes de leurs doctrines. Quoique Photius, au neuvième siècle, ait loué presque sans réserve le fond et les formes de son histoire, elle a été fort peu étudiée dans le cours du moyen âge : les chroniqueurs ne la connaissent point; Othon de Freisingue, le plus instruit d'entre eux, ne la consulte jamais. Cependant il en a été inséré des extraits dans les recueils de Constantin Porphyrogénète; et c'est à ces temps que remontent les copies manuscrites de l'ouvrage qui nous sont parvenues, au nombre de plus de quarante. La plus ancienne est à Vienne; on la dit du hui-

(1) L. VI, c. 9.

tième ou du neuvième siècle; elle est au moins de l'un des deux suivants. L'une de celles qui se conservent à Paris paraît antérieure à l'an 1200, et ne contient que les cinq premiers livres. On distingue parmi les moins âgées celle de Modène, qui est de la main de Michel Apostole, et qu'on croit faite d'après un manuscrit fort ancien et fort exact. Ces diverses copies ont servi à diriger plus ou moins heureusement les travaux des traducteurs, éditeurs et commentateurs de Diodore.

Au quinzième siècle, le Pogge traduisit en latin les cinq premiers livres, et Georges de Trébizonde le onzième et les trois qui le suivent. La version de Georges est restée manuscrite; celle de Poggio a été imprimée à Bologne, en 1472, à Venise, en 1476, 1481, 1493, et, avec des corrections de Barthélemy Merula, en 1496. Peu après on découvrit dans un manuscrit d'Allemagne les livres XVI et XVII, qui concernent les rois de Macédoine Philippe et Alexandre; Ange Cospo en publia, en 1516, une version latine, qui reparut en 1531, réunie à celle des cinq premiers livres par le Pogge, et en 1559 avec huit livres de plus, traduits par divers littérateurs. Ainsi, quinze livres de Diodore, les seuls que nous ayons entiers, se lisaient tous en latin dans les quarante dernières années du seizième siècle, et l'on eut de plus en 1582 une version semblable des extraits de cet historien qui se trouvaient compris dans le recueil des Ambassades de Constantin Porphyrogénète. Déjà aussi on avait essayé de traduire Diodore en langue vulgaire : une version italienne parut à Florence dès 1526, et se reproduisit trois fois à Venise; mais elle ne comprenait que les cinq premiers livres. François Baldelli la refit en 1574, et y joignit celle des dix autres livres (XI à XX). Les trois premiers traducteurs français ont été Seyssel, Macault, et Amyot. Seyssel avait plutôt extrait que traduit des livres XVIII, XIX et XX une histoire des successeurs d'Alexandre; son travail fut publié après sa mort, en 1530, et avec plus de soin en 1545. Macault ne traduisit que les trois premiers livres; la version du onzième et des six suivants par Amyot est peu estimée, malgré la célébrité de l'interprète et la beauté de l'édition in-fol. sortie des presses de Vascosan, en 1554. Toutefois, on a réuni, en 1595, ces trois versions françaises en un volume in-fol., qui renferme de plus des notes de Louis Le Roy. Les traductions en langage vulgaire, y compris celle de Jean Héroid en allemand, n'étaient encore faites que sur des versions latines; cependant le seizième siècle vit paraître deux éditions du texte grec. La première, publiée à Bâle, 1539, in-8°, contenait seulement les cinq livres XVI à XX, que l'éditeur Vincent Opsopœus avait trouvés dans un manuscrit daté de l'an 1442, et qu'il croyait les seuls conservés; il connaissait bien la version latine des cinq premiers, mais il prétendait qu'elle n'était point du Pogge, et n'espérait pas qu'on pût

en retrouver le texte. Henri Estienne le découvrit pourtant, ainsi que celui des livres XI à XV, dans deux manuscrits de Paris; et il en donna, Paris, 1559, in-8°, une édition, qui doit pas pour la première de l'ouvrage de Diodore puisqu'elle l'est à l'égard de ces dix livres qu'elle offre d'ailleurs une copie beaucoup plus correcte des cinq autres, avec des variantes, notes instructives, parce qu'elles sont fort utiles, plusieurs fragments des livres perdus et un traité sur la vie et les travaux de Diodore. C'est un des services éminents que l'infortuné Henri Estienne a rendus aux lettres.

A mesure que ces éditions et ces traductions se répandaient dans le public, l'historien se trouva parmi les hommes de lettres des adversaires et des censeurs; il fut surtout amèrement critiqué par Louis Vivès et par Jean Boivin. Pour le venger, Henri Estienne conçut le projet d'une édition nouvelle, accompagnée d'une version latine et d'éclaircissements. Son âge et ses malheurs ne lui permettant pas de se livrer à ce travail, il pressa Rhodoman de l'entreprendre. Les lettres qu'à ce sujet il écrivit à ce professeur allemand se lisent dans les préliminaires de l'édition qui parut à Hanau en 1604, in-fol., enrichie par Rhodoman d'une version plus élégante et plus complète, plus exacte que les précédentes et qui, imprimée à part en 1611, a été reproduite dans les éditions du dix-huitième siècle. Celle de 1604 comprenait, avec le texte grec revu et corrigé par H. Estienne, et avec ses notes des sommaires marginaux, des tableaux chronologiques, des tables alphabétiques, et des fragments de Diodore publiés depuis 1559, sur les extraits que Photius avait insérés dans sa Bibliothèque, imprimée pour la première fois en 1601. Il ne manquait rien de ce qui pouvait être recueilli en 1604, sinon les articles compris dans le livre des Ambassades de Constantin Porphyrogénète; Rhodoman n'y avait pas songé, quoique ce livre eût été mis au jour en 1582. On ne quitta en 1634 quelques extraits de plus, lorsque Henri de Valois publia une autre collection de la même Constantin, celle qui consiste en exemples de vertus et de vices. On voit que les savants du dix-septième siècle avaient assez de moyen d'étudier et d'apprécier Diodore de Sicile. Vossius et La Mothe le Vayer prenaient sa défense contre les censures de Vivès et de Bodin. P. Mier de Grantemesnil et Jensius éclaircissaient plusieurs passages de ses livres. Booth les traduisait en anglais; mais depuis 1604 on ne réimprimait pas en grec.

En 1710, Boivin l'ainé lut à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un mémoire dans lequel il disputait le prix de la valeur. Henri Estienne à qui rien n'échappait, avait eu connaissance de ce morceau et l'avait même imprimé dans son recueil de déclamations, mais sans soupçonner qu'il pût être de Diodore. Vossius le fils, visit

de des bibliothèques de Florence, en 1640, y marqua un manuscrit où le fragment dont il s'agit était accompagné d'une note qui l'attribuait à cet historien : c'est l'opinion que soutient Boivin. Ce nouvel article et quelques discussions sur des passages plus authentiques de l'ouvrage grec suggérèrent l'idée de le réimprimer enfin. Les journaux littéraires de 1713 à 1717, spécialement les Mémoires de Trévoux et les Actes de Leipzig, annoncèrent à plusieurs reprises une édition, promise d'abord par Joseph Camusat, ensuite par Fr.-Denis Camusat. Elle était alors attendue quand parurent les premiers épreuves de la traduction française de Jean Terson, qui, malgré ses imperfections et quoique souvent composée sur le seul latin de Rhodoman, un très-grand nombre de lecteurs. Diodore ne fut pas moins sévèrement jugé par beaucoup de savants du dernier siècle. Burigny, en 1755, dans un examen des anciens historiens de Sicile, le plaçait au-dessous de tous les autres, même de tous les écrivains antiques. Cependant la nouvelle édition sortit des presses d'Amsterdam en 1746 (2 vol. in-folio). On la devait aux soins et à l'habileté de P. Wesseling. Il la publia d'après les meilleurs manuscrits, les uns appartenant par lui-même, les autres collationnés par lui par de La Barre à Paris, par Cocchi à Venise, par Joseph Assemani à Rome. Il s'était procuré les notes recueillies par Denis Camusat, et parvint ainsi à discerner les leçons les plus pures et à rassembler les variantes remarquables. A l'excellente version latine de Rhodoman, à tout ce que renfermait l'édition de 1604, il ajouta les observations des philologues du septième siècle, ses remarques personnelles, les extraits et fragments imprimés ou inédits jusqu'en 1710, et six tables soigneusement dressées. Pendant les cinquante années suivantes Diodore subit des censures plus fréquentes que rigoureuses que jamais. Voltaire, D'Alembert, Caylus, Fréret, Gibert, Bougainville, Larcher, Sainte-Croix, et en Allemagne, Justi, lui adressèrent diversement des reproches, qu'on peut réduire à six principaux chefs : 1. le récit mal ; il ne sait pas discerner les récits vrais de faux ou fabuleux ; ses livres sont pleins de chronismes ; il transporte chez toutes les nations les croyances et les habitudes des Grecs ; manque d'idées générales et de vues philosophiques ; enfin, les matériaux qu'il compile ne présentent point une histoire universelle. Entre philologues qui lui étaient devenus nécessaires au fin du dix-huitième siècle, on a distingué ceux qui ont pour auteurs Heyne et Eyring. Ses dissertations sont comprises dans les articles périodiques de l'édition de Diodore de Sicile publiée de 1793 à 1807, à Deux-Ponts et à Strasbourg (Treuttel et Würtz), en 11 volumes ; fidèle et complète reproduction de celle de Wesseling, avec quelques meilleures leçons et quelques variantes, fournies par deux manuscrits

de Vienne dont on n'avait pas encore fait usage. Une édition du seul texte grec, entreprise par Eichstadt, à Halle, en 1802, est estimée comme très-correcte. Il n'en parut aucune autre jusqu'en 1827, époque où M. Mai mit au jour des fragments ou extraits que lui fournissait un manuscrit palimpseste du Vatican, et qui semblaient appartenir aux livres perdus de Diodore. Ces débris occupent, avec une version latine et des notes, 131 pages in-4°, où, s'il faut le dire, on ne distingue aucun morceau d'un très-grand intérêt historique. M. L. Dindorf a publié une excellente édition de Diodore de Sicile ; Leipzig, 1828, 6 vol. in-8°. Le même éditeur a réimprimé avec d'importantes améliorations, dans un volume séparé, Leipzig, 1828, in-8°, les fragments découverts par Angelo Mai. Le *Diodore de Sicile* de la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot contient le texte grec de L. Dindorf, revu et encore amélioré par cet habile philologue, les *Fragments* mis en ordre par M. C. Müller, la traduction latine de Rhodoman, et celle de Angelo Mai, pour les *Fragments* découverts par ce savant. Ces deux traductions ont été revues et corrigées par M. C. Müller. M. C. Müller a de plus découvert dans un manuscrit de l'Escorial, contenant des *Extraits des Embûches tendues aux souverains* (Περὶ ἐπιβουλῶν κατὰ βασιλείων γενομένων ἐκλογαί), des fragments assez étendus de Diodore ; il les a publiés dans le II<sup>e</sup> vol. des *Historicorum Græcorum Fragmenta* ; Paris, 1848 (dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot).

La traduction française de Diodore de Sicile par Miot, Paris, 1834-1838, 5 vol. in-8°, est bien supérieure à celle de Terrasson ; mais le nouveau traducteur a eu le tort de se laisser guider par l'interprétation latine de Rhodoman, au lieu de suivre le texte grec. Il en est résulté des erreurs fort singulières. Aussi doit-on préférer la traduction publiée par M. F. Hoefler ; Paris, 1846, in-8°. Cette dernière traduction est rigoureusement fidèle ; les détails techniques relatifs aux sciences, mal compris et mal exprimés par les interprètes précédents, sont rendus avec autant d'exactitude que de précision. Nous empruntons à la préface de M. Hoefler plusieurs passages sur le mérite de Diodore, sur la valeur des matériaux qu'il a rassemblés, et sur le profit que l'histoire peut en tirer en les interprétant avec le secours de la science moderne.

« Pendant la lecture, aussi variée qu'instructive, de la *Bibliothèque historique*, on est frappé, dit-il, de la répétition de certaines idées qu'on pourrait d'abord attribuer à la négligence du narrateur. Mais, après un examen plus approfondi, on ne tarde pas à reconnaître que ces redites sont le résultat d'une conviction qui déborde, pour ainsi dire, aux moindres occasions. Ainsi, dans plusieurs endroits différents, Diodore répète quelquefois dans les mêmes termes, que « les grands hommes sont la ruine d'un État ». C'est là son *exterum censeo*. Si l'on recueillait

les votes, on trouverait peut-être pour lui la majorité des peuples. « La guerre est un jeu de hasard », est une autre sentence reproduite jusqu'à satiété. Aujourd'hui comme autrefois le militaire la conteste, l'homme d'État l'approuve; qui des deux a raison? Les réflexions sur l'intervention de la Providence divine (πρόνοια θεία) dans les choses humaines, sur l'instabilité de la fortune, sur les devoirs religieux, sur la faiblesse de la nature humaine, sur les rapports avec nos semblables, portent l'empreinte de la morale la plus pure du christianisme. « Il vaut mieux pardonner que punir; » cette maxime, éminemment chrétienne, revient bien souvent dans le cours de l'ouvrage. Si Diodore n'avait pas été de cent ans plus ancien, on aurait pu le croire initié à la religion du Christ. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'il connaissait la religion du peuple juif, que les historiens grecs et romains nomment à peine, et pour lequel ils semblent affecter le plus profond dédain. La *Bibliothèque historique* est une riche mine, qui n'a été encore que médiocrement exploitée. Ceux qui s'occupent d'archéologie, de géographie et d'ethnographie comparée, y trouveront des documents précieux sur l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie, l'Inde, sur les habitants primitifs de l'Asie, de la Gaule, des îles de Corse, de Sardaigne, de la Sicile. Mais le principal attrait de la *Bibliothèque* de Diodore, c'est le riche butin qu'elle fournit à l'histoire des sciences physiques et naturelles. Qu'il nous soit permis d'y insister, d'autant plus que cette partie des études historiques est encore, pour ainsi dire, à l'état rudimentaire. La science des poisons et des médicaments est presque aussi ancienne que l'astronomie. L'homme à son origine semble avoir voulu connaître en même temps ce qui était le plus loin de lui et ce qui le touchait de plus près. C'est chez les Égyptiens qu'on trouve les premiers vestiges de l'astronomie et de la médecine. Beaucoup de récits fabuleux admettent une interprétation toute scientifique. C'est ce qui est surtout vrai pour Hécate, Médée et Circé. Dans les langues anciennes, les mots donnent quelquefois la raison même des choses : *pharmacum* (φάρμακον) signifie tout à la fois poison et médicament. C'est qu'en effet les médicaments pris à hautes doses agissent comme des poisons; et inversement, les poisons à très-faibles doses constituent les meilleurs médicaments. Les matières qui sans doute jouaient le plus grand rôle dans les sortilèges et dans les enchantements, relégués parmi les fables, étaient empruntées aux plantes de la famille des solanées. Les fruits ou les feuilles de la stramoine, de la belladone, de la jusquiame, de quelques espèces de *solanum*, voilà les véritables secrets des Médées de l'antiquité et du moyen âge. Il y a surtout deux effets singuliers que ces matières ne manquent presque jamais de produire : une aberration de la vision et une grande som-

nolence. C'est précisément aussi ce qu'on remarque chez Pélidas, succombant sous la morsure de Médée : « D'abord il vit des figures de dragons, et plus tard il tomba dans un profond assoupissement : » Thémistocle périt couronné par le sang du taureau. Cette intoxication a été une pierre d'achoppement pour les commentateurs, qui se sont refusés à reconnaître au sang des propriétés vénéneuses. Le sang de bœuf, de porc, etc., ne sert-il pas tous les jours d'aliments? Il y a à cela une épreuve qui tranche toutes les difficultés : pour que le sang de taureau, comme celui de tout autre animal, devienne un poison et plus actif, il faut qu'il soit non pas frais, mais à l'état de putréfaction. C'est du sang de taureau putréfié, c'est-à-dire un poison *septique*, que les Athéniens donnaient à boire aux condamnés à mort. Il résulte de Diodore et de l'*Antipharmaque* de Dioscoride que presque tous les poisons connus des anciens étaient empruntés au règne organique; c'étaient à la fois les énergiques et les plus difficiles à constater en médecine légale. Quiconque aborde sans être suffisamment versé dans les sciences la chimie ou la traduction des historiens anciens, s'expose quelquefois à commettre les plus graves erreurs. Ainsi le mirage, décrit par Diodore, avait pendant des siècles regardé comme un phénomène fabuleux, jusqu'à ce que Monge le vît en Égypte et l'expliqua scientifiquement. Certains mythes semblent, sous l'enveloppe du merveilleux, cacher des vérités scientifiques. Un exemple : « Les Argonautes furent assaillis par une violente tempête. Comme les principaux chefs venaient de leur salut, Orphée, le seul des navigateurs qui fût initié aux mystères, fit conjurer l'orage des vœux aux dieux de Thrace. Aussitôt le vent cessa; deux écueils tombèrent sur les têtes des Dioscures, au lieu d'écrasement de tout le monde, et on se procura l'abri des dangers par l'intervention d'une providence divine. » (*Diod.*, liv. IV, c. 43.) Pendant un temps orageux, où l'air est chargé d'électricité, il n'est pas rare de voir des étincelles jaillir du sommet des pointes métalliques; et même la tête de certaines personnes qui sentent mieux conduire l'électricité que d'autres. On comprend combien il faut être réservé sur ces sortes de rapprochements; ils sont si naïfs qu'ils se présentent d'eux-mêmes à l'esprit. Dans l'antiquité et au moyen âge, les sciences physiques étaient enseignées secrètement à un petit nombre d'initiés; elles n'étaient traitées au dehors que sous des formes obscures et symboliques. Le *Timée* de Platon et les œuvres des alchimistes en sont une preuve évidente. Les sociétés savantes de nos jours étaient, si l'on s'en tient à l'antiquité, et par les adeptes du grand cône dans le moyen âge..... C'est surtout dans les paroles suivantes que Diodore semble soi-

coïn du voile qui dérobaît la science des ins aux yeux du profane. « C'est, dit-il, en imitation de la puissance naturelle du soleil que les arts pratiqués par l'homme, disciple de la nature, arrivent à colorer la matière et à la faire varier d'aspect; car la lumière est la cause des couleurs. De plus, elle développe le parfum des fleurs, les propriétés des sucres, la taille et les tinctifs des animaux. La lumière et la chaleur du soleil produisent les différentes qualités du feu; elles rendent, par leur douce influence, la terre fertile et l'eau fécondante; enfin le soleil est l'architecte de la nature. » (*Ibid.*, liv. II, ch. 52.) Il y a de ces vérités qui sont senties plus tôt que comprises : elles sont contemporaines de l'homme. Le culte que les peuples primitifs ont rendu au soleil a certainement sa raison, non pas seulement dans l'éclat lumineux de cet astre qui distingue le jour des ténèbres, mais surtout dans l'influence qui a été sans doute reconnue de tout temps, bien qu'on n'eût encore aucun moyen s'appuyer sur des démonstrations scientifiques. Depuis des milliers d'années (Diodore est ici que l'interprète de témoignages plus anciens), on sait que la lumière du soleil est la cause des couleurs; mais c'est depuis un siècle et demi à peine que l'on a trouvé la démonstration scientifique de ce fait par la décomposition de la lumière en ses couleurs primitives : les rayons qui nous paraissent jaunes absorbent avec les autres couleurs du spectre solaire, ainsi que le jaune; les corps qui nous paraissent verts absorbent toutes les autres couleurs, ainsi que le vert, etc. Les anciens savaient comme nous que le chatoyement irisé des plumes d'oie est un effet du soleil; mais ils ne savaient pas comment cet effet résulte naturellement de certains phénomènes de diffraction que la physique nous explique aujourd'hui. Les anciens attribuaient à l'action du soleil le parfum des fruits du midi. La chimie cherche aujourd'hui à nous rendre compte de ce fait. Les philosophes de l'école ionienne avaient été conduits à admettre théoriquement qu'il existe dans l'air un principe (*πνεῦμα*) qui entretient le feu et la respiration : pendant des siècles on l'a cherché en vain; maintenant tout le monde le connaît, l'esprit, auquel Lavoisier a donné le nom d'oxygène. Il serait inutile de multiplier les exemples. Il me suffit d'avoir fait ressortir que les grandes vérités scientifiques ont été connues de tout temps, et qu'elles sont en quelque sorte inhérentes à l'intelligence même de l'homme. C'est là qu'il faut, selon moi, chercher le secret des mystères. » (1)

Outre la *Bibliothèque historique*, on a publié sous le nom de Diodore de Sicile un recueil d'épîtres. Le texte grec n'en existe point; mais on disait que le cardinal Bessarion les avait traduites du grec en latin vers 1470. Cette ver-

sion ne subsiste pas non plus; en sa place, on a produit une traduction italienne, faite, disait-on, sur le latin de Bessarion, par Ottavio Archangelo, vers 1600. Corraera inséra cette traduction dans son *Istoria Catanese*, imprimée en 1639; et sur l'italien d'Archangelo, Abraham Preiger mit ces lettres en latin; elles parurent ainsi en 1735, dans une collection d'écrivains de Sicile, et depuis dans les éditions de Diodore. Ce ne serait point en son propre nom que cet historien aurait écrit ces épîtres; elles s'annoncent comme adressées par les sénateurs ou les citoyens de Catane à d'autres villes, à des officiers publics, à diverses personnes. Par exemple il y en a deux d'une prêtresse de Cérès à Phalaris d'Agrigente: ce tyran y est menacé du courroux de Cérès, de Proserpine, d'Érinnyes et d'Apollon. Ce sont là évidemment de purs exercices de rhéteur, comme plusieurs autres recueils épistolaires, et particulièrement celui qui porte le nom de Phalaris lui-même. La supposition de ces soixante-cinq pièces est si manifeste, que les éditeurs, qui les ont jointes aux livres et aux fragments de Diodore, ont cru nécessaire de s'en excuser; ils ne les ont reproduites que pour qu'on n'eût aucune omission à leur reprocher; et c'est par le même motif que nous en faisons ici mention. L'ouvrage qu'elles accompagnent a un tout autre caractère: il peut bien avoir été trop loué par Henri Estienne et par d'autres savants; mais l'instruction qu'il renferme est précieuse. Après le naufrage presque universel des meilleures livres historiques composés durant les quatre derniers siècles avant l'ère vulgaire, la compilation de Diodore de Sicile, par cela seul qu'elle subsiste, au moins en partie, doit attirer l'attention de quiconque étudie sérieusement les annales antiques. S'il est trop aisé de nommer des historiens plus habiles que lui, observateurs plus éclairés, plus élégants écrivains, il faut pourtant avouer qu'aucun de ceux qui l'ont précédé et qui sont venus jusqu'à nous n'a rassemblé autant de notions diverses, enchaîné une aussi longue suite de faits, embrassé d'aussi vastes espaces de temps et de lieux. On peut sans lui réduire l'histoire ancienne en formules symétriques, la transformer en un tissu de divinations, de fatalités et de généralités; mais un examen attentif et sévère de ses livres entrerait dans un plan d'études positives, qui tendrait à bien apprécier les témoignages, à reconnaître les faits et à recueillir, au profit de la morale publique et privée, les leçons réelles de l'expérience. [DAUNOU, dans l'*Encyclop. des G. du M.*, avec de nombreuses addit.]

Caylus, *Réflexions sur les historiens anciens et sur Diodore de Sicile* (*Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XVIII). — Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 769; t. IV, p. 361, édit. de Harles. — Hoffmann, *Lexicon Bibliographicum*, t. II, p. 63. — Schoell, *Hist. de la Littérature grecque*, t. IV, p. 77-98. — Heyne, *De Fontibus historiarum Diodori*, trois mémoires dans le Recueil de la Société de Göttingue, 1782, 84-85.

(1) F. Hofer, préface de sa traduct. de *Diodore*.

\* **DIODORE d'Adramyttium**, rhéteur grec et philosophe académique, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il entra au service de Mithridate, qui lui confia le commandement d'une armée. Pour plaire à ce prince, il fit massacrer tous les sénateurs de sa ville natale. Il fut puni de ce crime après la mort de Mithridate. Accusé par ses concitoyens et désespérant de se justifier, il se tua.

Strabon, XIII.

\* **DIODORE de Sardes**, surnommé *le jeune* (1), poète épigrammatique grec, vivait dans la première moitié du premier siècle de l'ère chrétienne. Il ne nous reste de lui que quelques épigrammes, insérées par Philippe de Thessalonique dans sa collection. Plusieurs écrivains l'ont confondu avec Diodore de Tarse, et d'autres, parmi lesquels on remarque Reiske, attribuent à ce dernier les poésies de Diodore de Sardes. Schneider n'est point de cet avis, et il distingue parfaitement les compositions de ces deux écrivains.

F.-MONTVAL.

Strabon, XIII. — Brunek, *Analect.*, t. II, p. 187. — Schneider, *In Anal.*, p. 15. — Reiske, *Antholog.*

\* **DIODORE**, médecin grec, vivait probablement vers le premier siècle de l'ère chrétienne. Pline parle de lui. C'est peut-être le même Diodore que Galien mentionne comme appartenant à la secte des empiriques, et dont il cite quelques formules médicales.

Pline, *Hist. Nat.*, XXIX, 39. — Gallen, *De Method. Med.*; *De Compos. Medicam. sec. locos.*

\* **DIODORE d'Alexandrie**, surnommé *Valerius Pollion*, critique grec, vivait dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il était fils de Pollion et disciple de Téléclès. D'après Suidas et Eudocia, il composa deux ouvrages, savoir : Ἐξήγησις τῶν ζητούμενων παρὰ τοῖς ῥήτορσιν; — Ἀττικὴ λέξις. Il vivait du temps de l'empereur Adrien; c'est peut-être le même que le Théodore qui est mentionné par Athénée comme auteur des Ἀττικαὶ γλῶσσαι.

Suidas, au mot Πολίων.

\* **DIODORETRYPHON**, théologien grec, vivait vers l'an 278 de l'ère chrétienne. Saint Épiphane parle de lui comme d'un homme de bien et d'une admirable piété. Il était prêtre du village de Diodoris, et ami de l'évêque Archélaüs. Quand Manès vint se réfugier dans sa demeure, il le reçut d'abord amicalement; mais bientôt, informé par une lettre d'Archélaüs des erreurs de cet hérétique, il engagea avec lui une discussion dont il sortit, dit-on, victorieux. On trouve dans Socrate (éd. de Valois) une lettre d'Archélaüs à Diodore.

Saint Épiphane, *De Mens. ac Pond.*, 20. — Photius, *Bibl. cod.*, 85.

(1) On lui donne ce surnom pour le distinguer de Diodore Zonas (Διόδωρος Ζωνᾶς), né aussi à Sardes, et de la même famille, lequel se fit remarquer dans la guerre contre Mithridate. Quelques-unes des épigrammes recueillies par Philippe appartiennent à ce Diodore, d'autres sont probablement l'ouvrage de Diodore de Tarse; mais il est à peu près impossible de faire la part de chacun des trois auteurs.

\* **DIODORE** (Saint), martyrisé en 25 se trouva au nombre des chrétiens qui s'étaient rassemblés autour du tombeau de saint Chrythe et de sainte Marie, situé dans une grotte la voie au Sel, près de Rome. L'empereurrien ayant appris cette réunion fit murer la de la grotte; tous ceux qui étaient dans lieu périrent de faim ou étouffés. Les rel de ces martyrs furent recueillies et transport Rome le 17 janvier 886, par ordre du Étienne VI. Les martyrologes n'expliquent comment les vestiges de tant de pieux personnes ont pu être conservés ou retrouvés au bout six cent vingt-neuf ans; néanmoins, saint Diodore et ses compagnons sont honorés le 25 octobre. — Baronius, *Annales*. — Dom Ruinart, *Acta Sancta* 420. — Tillemont, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique*, IV, 762. — Ballet, *Vies des Saints*. — Rich Girard, *Bibliothèque sacrée*.

**DIODORE d'Antioche**, écrivain ecclésiastique, vivait dans la dernière partie du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il appartenait à une famille noble. Prêtre et archimandrite à Antioche, il s'efforça d'introduire une meilleure discipline parmi les moines, et écrivit aussi des ouvrages qui témoignaient de connaissances étendues. Quand Meletius, évêque d'Antioche, fut en exil sous le règne de l'empereur Valens, Diodore eut aussi à souffrir de la persécution; il n'en resta pas moins fidèle à la foi catholique, et souvent il prêcha dans les provinces qui avoisinent Antioche. En 378, Meletius prit possession de son église, et un de ses premiers actes fut de donner l'évêché de Tarse à Diodore. Celui-ci assista en 381 au concile de Constantinople, qui lui confia, à lui et à Photius de Laodicée, la surintendance des églises de l'Asie. On ignore la date de sa mort; mais elle dut précéder 394, puisqu'à cette époque on trouva Phalereus, son successeur sur le siège de Tarse, à assister à un concile de Constantinople. Diodore était un homme d'un grand savoir; mais quelques-uns de ses écrits ne passaient pas pour parfaitement orthodoxes. Il favorisait, dit-on, les idées que soutint avec éclat son disciple Photius. Photius, qui l'appelle Théodore, loue sa pureté et la simplicité de son style.

Diodore avait composé un grand nombre d'ouvrages; ils sont tous perdus aujourd'hui, ou au moins dans l'original, car il en reste encore, en grec, plusieurs traductions syriaques. Nous possédons les titres ou les mentions de treize de ces ouvrages; savoir : Κατὰ εἰμωρμένους, en huit livres et cinquante-neuf chapitres; cette réfutation des doctrines de Bardesanes et d'autres auteurs logues et hérétiques, existe, dit-on, tout en grec; on en trouve des extraits considérables dans la *Bibliothèque de Photius*; — ouvrage contre Photinus, Malchion, Sabelius, Marcellus et Ancyranus; — contre les païens et leurs idoles; peut-être le même que celui qui est désigné par saint Jérôme sous le titre Κατὰ Πλάτωνος περὶ θεοῦ καὶ θεῶν; — Chron.

ῥηθόμενον τὸ σφάλμα Ἐυσεβίου τοῦ Παμφίλου πρὸ τῶν χρόνων (Chronique redressant les erreurs chronologiques d'Eusèbe); — Περὶ τοῦ εἰς ὅς ἐν Τριάδι, dirigé contre les ariens ou les nominiens, existe, dit-on, encore en syriaque; Πρὸς Γρατιανὸν κεφάλαια, « ouvrage, dit Cave, apli de propositions téméraires et sentant l'érosie; » — Περὶ τῆς Ἰππάρχου σφαίρας : cet ouvrage est le Bithynien dont parle Pline dans l'*Histoire Naturelle*, II, 26; — Περὶ προφασίας, sur la Providence : existe, dit-on, encore en syriaque; — Πρὸς Εὐφρόνιον φιλόσοφον, en dialogue; — Κατὰ Μανιχαίων, en vingt-trois livres : Photius en donne quelques extraits; — Περὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος; — Πρὸς τοὺς ἰουδαίους, dirigé contre les apollinaristes : quelques fragments du premier livre ont été conservés par Leontius. Cet ouvrage, dont il existe encore une traduction syriaque, est celui qui a le plus contribué à faire regarder Diodore comme hérétique : les nestoriens en effet le citaient à l'appui de leurs assertions, et saint Cyrille l'a réfuté; — un commentaire sur la plupart des livres du Vieux et du Nouveau Testament : c'est un de ses principaux ouvrages; les écrivains légalistes le citent souvent, et il nous en reste d'assez nombreux fragments. Diodore rejette l'explication allégorique des Saintes Écritures adhérait au sens littéral.

Photius, *Bibliotheca, codex*, 102. — Léontius, *De Sectis, Bibliotheca Patrum*, édit. de Lyon, IX, p. 704. — Cave, *toria lit.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

**DIODORE**, jurisconsulte byzantin, du cinquième siècle. Il fut un des commissaires chargés par Théodose le jeune, en 435, de rédiger le Code Théodosien. Déjà, en 429, neuf commissaires avaient dû entreprendre l'œuvre méditée par l'empereur; leur travail était divisé en deux parties, l'une concernant l'histoire générale de législation, l'autre formant un corps de lois positives. Mais à cette époque on projetait beaucoup et l'on exécutait peu. Théodose modifia son plan, qu'il borna à la rédaction d'un code spécial contenant les constitutions impériales. Seize commissaires, parmi lesquels Diodore, reçurent l'ordre de travailler à la réalisation du projet général; ils devaient disposer dans un ordre chronologique les constitutions ou fragments de constitutions, en même temps qu'ils étaient autorisés à ajouter ce qui était surabondant, à substituer un texte plus clair à celui qui leur paraissait obscur, enfin à corriger ce qu'ils jugeraient défectueux. La constitution qui rend compte des travaux de la commission cite comme y ayant activement coopéré huit des commissaires; on ne remarque pas Diodore. Celui-ci fut comte des archives (*magister scripturarum*).

V. R.

Code Théodosien, passim. — Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography*.

**DIODORE de Tarse**, grammairien grec, d'une époque incertaine. Il est mentionné par

Athénée comme auteur des *Dialectes italiennes* (Γλώσσα Ἰταλικαί) et d'un ouvrage sur Lycophron (Πρὸς Λυκόφρονα). C'est vraisemblablement le même que le Diodore cité en deux autres passages d'Athénée, et peut-être aussi le même que le grammairien dont parle Eustathe comme d'un disciple d'Aristophane de Byzance.

Dans de Villosion, *Prol. ad Hom., II*. Athénée, XI, XIV. — Hesychius, au mot Διαγόρας. —

\* **DIODORE d'Ascalon**, grammairien grec, sur lequel on ne possède aucun détail. Il composa, d'après Athénée, un ouvrage sur le poète Antiphane : Περὶ Ἀντιφάνους καὶ τῆς παρὰ τοῖς νεωτέροις ματτύσης.

Athénée, XIV.

On connaît encore plusieurs DIODORE; savoir : DIONORE de Crotona, philosophe pythagoricien, cité par Jamblique, *Vita Pythag.*, 35; — DIODORE d'Élée, auteur d'élégies, au témoignage de Parthenius (*Erot.*, 15), qui rapporte d'après lui l'histoire de Daphné; — DIONORE d'Éphèse, mentionné par Diogène Laërce (VIII, 70) comme l'auteur d'un ouvrage sur la vie et la philosophie d'Anaximandre; — DIONORE de Priène, cité comme ayant écrit sur l'agriculture par Varron, *De Re Rustica*; par Columelle, I, 1, et par Pline, *Hist. Nat.*, XV, XVII; — DIODORE de Syracuse, mentionné par Pline (*Hist. Nat.*, III, V) comme autorisé à consulter sur la géographie; — DIODORE, artiste grec, auteur d'une statuette représentant un satyre endormi, sur laquelle Platon a fait une épigramme insérée dans l'*Anthologie grecque*. L'idée contenue dans cette épigramme a été appliquée par Pline à un ouvrage semblable de Stratonice.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

\* **DIODOTE** (Διόδοτος), orateur athénien, fils d'Eucrate, vivait vers 430 avant J.-C. Il n'est connu que par une seule action; mais cette action mérite de sauver à jamais son nom de l'oubli. En 427, les Athéniens délibérèrent sur le sort des Mytiléniens, qui, après s'être révoltés, avaient été forcés de se rendre à discrétion à l'amiral Pachès. Un décret, vigoureusement appuyé par Cléon, ordonna de tuer tous les citoyens adultes et de réduire les autres (femmes et enfants) en esclavage. Ce décret fut immédiatement transmis à Pachès. Les Athéniens, qui par entraînement commirent plus d'une fois des actions odieuses, étaient naturellement humains et généreux; ils réfléchirent pendant la nuit à l'atrocité d'une pareille mesure, et remirent en discussion la décision de la veille. Cléon se prononça encore pour une sévérité inexorable; Diodote prit en main la cause de l'humanité et de la clémence. Son discours, tel que nous l'a transmis Thucydide en l'arrangeant sans doute, quant aux paroles, mais en conservant les principales pensées, ne fait pas moins d'honneur à son talent d'orateur qu'à son caractère d'homme. Le décret envoyé vingt-quatre heures

plus tôt à Pachès fut rapporté, et uné galère partit aussitôt pour transmettre ce contre-ordre à l'amiral. Il était à craindre qu'elle n'arrivât pas à temps. Les matelots, excités par l'espoir d'une forte récompense, naviguèrent avec une rapidité extraordinaire, ne mangeant que du pain trempé dans du vin, pour ne pas perdre le temps en apprêtant leurs repas, et se relayant pendant la nuit pour ramer continuellement. Ils arrivèrent au moment où Pachès, après avoir pris connaissance du décret, allait l'exécuter. Les généreux efforts de Diodote ne restèrent pas stériles, et les Mytiléniens furent sauvés.

Thucydide, III, 36-50.

\* **DIODOTE I<sup>er</sup>**, roi de Bactriane, vivait vers 250 avant J.-C. Il fut le fondateur de la monarchie grecque de Bactriane, qui subsista environ cent-cinquante ans. Ce prince, aussi bien que son successeur, est appelé par Justin *Théodote*; mais la forme *Diodote*, employée par Strabon et probablement aussi par Trogue-Pompée, est confirmée par une médaille d'argent, la seule qu'on ait de ce prince, qui se trouve au Musée de Paris. La date de l'avènement de Diodote et la manière dont il établit son pouvoir sont également incertaines. Il commença sans doute par être satrape ou gouverneur de cette province pour les rois de Syrie; puis, voyant son souverain engagé dans des guerres lointaines, il se déclara indépendant. L'éloignement de la Bactriane et la révolte des Parthes ne permirent pas aux monarques syriens de ramener Diodote à l'obéissance. Quelques années plus tard, Seleucus Callinicus, au moment d'entreprendre une expédition contre les Parthes, semble avoir fait alliance avec Diodote, qu'il reconnut sans doute à cette occasion comme souverain indépendant. Le dernier mourut probablement vers le temps même de cette expédition.

La chronologie du fondateur de la dynastie grecque de Bactriane est fort obscure. Sa révolte, d'après Strabon et Justin, précéda celle d'Arscane en Parthie, et peut se rapporter à la dernière partie du règne d'Antiochus (261-246). On la place ordinairement à la date de 256, mais sans aucune raison décisive.

Justin, XLI, 4. — Strabon, XI. — Bayer, *Historia regni Graecorum Bactriani*; Saint-Petersbourg, 1738. In-4°. — Lassen, *Zur Geschichte der Griechischen und Indo-Skythischen Könige in Baktrien*; Bonn, 1838. — Droysen, *Hellenismus*, II, p. 325, 412, 760. — Wilson, *Ariana Antiqua*; Londres, 1841. In-4°. — Raoul-Rochette, *Journal des Savants*, oct. 1835.

\* **DIODOTE II**, roi de Bactriane, fils et successeur du précédent, vivait vers 240 avant J.-C. Justin l'appelle Théodote ainsi que son père. Selon le même auteur, il abandonna la politique de son père, et conclut avec Tiridate, roi de Parthie, un traité par lequel il se joignit à lui contre Seleucus Callinicus. La défaite complète du roi de Syrie assura probablement l'indépendance de la Bactriane aussi bien que celle de la Parthie; mais nous ne savons rien de plus de Diodote.

Le commencement de son règne date probablement de 240 avant J.-C.

Justin, XLI, 4. — Wilson, *Ariana Antiqua*.

\* **DIODOTE**, philosophe stoïcien, mort en avant J.-C. Il était, dès l'année 86 avant J.-C. l'un des maîtres de Cicéron, et depuis cette époque il n'eut d'autre habitation que celle de l'orat romain. Il lui enseignait la dialectique, dans laquelle il était particulièrement versé, et critiqua la doctrine morale d'Antiochus d'Ascalon, c'est-à-dire cette tentative de conciliation entre l'académisme et un stoïcisme dégénéré. Devenu aveugle, il continuait encore ses études, s'occupait de musique et donnait même des leçons de géométrie. C. CHAPPUIS.

Cicéron, *Brutus*, c. 90; *Tusc.*; V, 29; *Ad Att.*, II, et passim.

\* **DIODOTE d'Érythrée**, historien grec. Il demanda d'Eumène, l'un des plus célèbres des généraux

Soldats sous Alexandre, et rois après sa mort, il écrivit un récit détaillé des campagnes conquérant macédonien. Cet ouvrage, mentionné par Athénée (*Deipnosophistes*, livre X), n'a point arrivé jusqu'à nous. G. B.

Sevin, *Recherches sur la vie et les écrits de Diodote*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLIX, p. 30.

\* **DIODOTE de Nicomédie**, sculpteur grec d'une époque inconnue. Il fit avec son frère, Némésis, une statue d'Hercule; elle était encore à Rome au seizième siècle.

Clarac, *Catalogue des Artistes de l'antiquité*, p. 1.

\* **DIODOTE**, sculpteur grec, d'une date inconnue. Il exécuta une statue de Némésis, qui a été aussi attribuée à Agoranite.

Strabon, *Géographie*, t. IX. — Winckelman, *Œuvres*, VI, 38.

**DIODOTE**, médecin grec, vivait vers le commencement de l'ère chrétienne. Pline, dans *Hist. Nat.*, l'appelle Diodotus Petronius; il peut-être faut-il lire *Diodotus et Petronius*; Diodote et Pétrone seraient alors deux médecins différents. Diodote avait composé un ouvrage de botanique.

Fabricius, *Bibliotheca Graeca*.

**DIOGÈNE** (Διογένης), nom commun à plusieurs Grecs célèbres que voici, dans leur ordre chronologique :

**DIOGÈNE d'Apollonie**, philosophe ionien. L'époque précise de sa naissance et celle de sa mort sont restées inconnues. Suivant le catalogue de Tennemann, en ses Tables chronologiques il florissait vers la 77<sup>e</sup> olympiade, c'est-à-dire vers l'an 472 avant l'ère chrétienne. Sa patrie fut la ville d'Apollonie, *Apollonia* (aujourd'hui *Szëboli*), l'une des colonies grecques fondées sur les côtes occidentales du Pont-Euxin. Au port de Diogène de Laerte, il fut disciple de Maximène de Milet, et c'est ainsi qu'il prit part parmi les philosophes ioniens. Plus tard, Diogène d'Apollonie vint s'établir à Athènes, où il précéda Anaxagore et Archélaüs, ces deux

urseurs de Socrate. Il y subit des persécutions  
iscitées par la caste sacerdotale, et au rapport de  
logène de Laerte sa vie y courut même des dan-  
rs. On ignore s'il composa plusieurs ouvrages.  
mplicius de Cilicie, philosophe néoplatonicien,  
i vivait vers le milieu du sixième siècle de  
re chrétienne, et auteur de savants commen-  
res sur la philosophie d'Aristote, avait connu  
livre de Diogène intitulé : *Περὶ φύσεως* (De la  
ture), dont il nous a conservé trois frag-  
ents (1). A l'exemple des philosophes ioniens  
i l'avaient précédé, Diogène d'Apollonie se  
se le problème de l'origine et de la formation  
monde; et voici, d'après les témoignages  
mis d'Aristote, de Diogène de Laerte, de Ci-  
on, de Plutarque, de Simplicius et d'Eusèbe,  
quoi consistait sa doctrine. Elle a d'abord  
i de commun avec celles de Thalès, de Phé-  
yde et d'Héraclite, qu'elle pose comme prin-  
e générateur de toutes choses un élément  
que. Mais, indépendamment de ce rapport  
éral de ressemblance qui existe entre la cos-  
gonie de Diogène et celle des philosophes  
iens qui, tels qu'Héraclite, Phérécyde et Tha-  
s, ont admis un principe unique des choses,  
te même cosmogonie soutient un rapport tout  
cial de similitude avec la cosmogonie d'A-  
ximène, en ce sens que l'air y est posé comme  
cipe des corps simples et comme élément  
érateur. A l'exemple d'Anaximène, son mai-  
r, Diogène semble avoir été conduit à l'adop-  
a de ce principe par l'analogie que voici : La vie  
aine ayant son principe dans l'âme, et l'âme,  
r Diogène comme pour Anaximène, étant le  
ille, c'est-à-dire l'air, tous deux en concluent  
e l'air doit être également le principe de la  
universelle. De là, dans la doctrine de Dio-  
e, une sorte de déification de cet élément.  
r est donc pour Diogène une sorte d'âme  
monde; et de même que l'âme humaine a  
conscience et la pensée, de même aussi la  
science et la pensée doivent appartenir à l'âme  
verselle. L'air, en tant que l'âme du monde,  
it de tous les attributs divins, à savoir la  
ndeur, la puissance, la science, l'éternité. En  
tu de son intelligence et de sa puissance,  
principe suprême est regardé par Diogène  
pollonie comme l'auteur de l'ordre et de  
rmonie qui se manifestent dans tous les phé-  
nènes de l'univers. A titre d'être par excel-  
ce, l'air pénètre toutes choses, et il n'est rien  
ne participe de son essence. L'air remplit  
c dans la cosmogonie de Diogène le même  
e que l'eau dans celle de Thalès et le feu dans  
e d'Héraclite : il est le principe matériel des  
oses, et il produit les mondes. Mais comment  
produit-il? Absolument comme chez Anaxi-  
me, par condensation et raréfaction, avec cette  
érence toutefois que chez Anaximène cette

condensation et cette raréfaction de l'élément  
générateur avaient lieu en vertu des lois fatales  
du mouvement, tandis que chez Diogène ces  
modifications se produisaient sous l'empire d'une  
sorte de cause providentielle, c'est-à-dire sous  
l'impulsion d'une volonté intelligente et puissante,  
inhérente au principe générateur lui-même, qui  
cumule ainsi la double fonction de cause maté-  
rielle et de cause efficiente. La condensation de  
l'air produit l'eau; un degré supérieur de con-  
densation produit la terre; d'autre part, la rare-  
faction de l'air produit le feu. A leur tour, le  
feu, l'eau, la terre, produisent tout le reste. Tout  
s'opère donc, en dernière analyse, par la conden-  
sation et la raréfaction de l'élément générateur.  
Mais de même que tout vient de l'air par voie  
de condensation ou de raréfaction, de même  
aussi, par voie de raréfaction et de condensa-  
tion, tout y retourne; de telle sorte que, comme  
le dit Diogène d'Apollonie dans Diogène de  
Laerte, rien ne vient du néant et rien n'y rentre.  
Au sein de cette série indéfinie de transforma-  
tions, qui convertissent l'élément générateur, la  
substance primordiale qui subit cette série de  
modifications constitue un tout qui est et demeure  
infini, tandis que le caractère défini s'attache  
aux formes variables et transitoires de la suc-  
cession desquelles résultent les phénomènes de  
ce monde. Le point de départ de la cosmogonie  
de Diogène étant ainsi déterminé, quels sont les  
développements de cette cosmogonie? Lorsque,  
par l'effet de la condensation et de la raréfaction,  
qui sont elles-mêmes un résultat du mouvement,  
l'air, substance primordiale, se fut converti en  
eau, en terre et en feu, le mouvement continuant  
à agir sur ces divers corps, transformation de  
l'élément primitif, leur densité relative détermina  
la place que prit chacun d'eux dans l'ensemble  
des choses. Les molécules de terre et d'eau oc-  
cupèrent la partie inférieure, les molécules d'air  
et de feu les plages supérieures; en d'autres  
termes, les corps les plus lourds constituèrent,  
par leur assemblage, la terre et l'eau, les plus  
légers gagnèrent les régions célestes, et de leur  
agrégation résultèrent les astres et le soleil. Les  
choses étant ainsi distribuées, leur ensemble  
renferme en son sein une multitude de variétés,  
dont chacune trouve sa raison d'être dans quel-  
que qualité de l'être primitif. En d'autres ter-  
mes, l'air, substance primordiale et génératrice,  
possédant, suivant les temps et les lieux, des  
propriétés différentes, et n'étant ni constam-  
ment ni partout égal à lui-même quant au dé-  
gré de chaleur, d'humidité et de mouvement,  
il en résulte, en un nombre indéfini, autant de  
différences analogues dans les êtres auxquels il  
donne lieu, différences qui n'affectent pas seule-  
ment les phénomènes corporels, mais encore les  
phénomènes intimes et intellectuels; car, ainsi  
qu'il a été dit plus haut, l'air dans la cosmogonie  
de Diogène n'est pas seulement substance maté-  
rielle, mais encore substance intelligente. C'est

(1) Voir, pour ces fragments et leur texte, l'*Histoire  
de la Philosophie ionienne*, publiée par l'auteur de cet  
écrit.

donc des diverses qualités de l'air que résultent les diversités, tant externes qu'internes, qui déterminent la distinction des espèces et des individus ; car, en tant que substance matérielle, l'air est le principe des corps, et, en tant que substance intelligente, il est le principe des âmes et de la pensée. Tel est dans son ensemble, autant qu'il est possible de la reconstituer aujourd'hui, la doctrine de Diogène d'Apollonie. Grâce à Simplicius, à qui nous sommes redevables de plusieurs fragments de ce philosophe, cette doctrine n'a pas péri tout entière. Dépouillée d'originalité, du moins en ce qui concerne le principe qu'elle pose comme fondamental, puisque ce principe avait été adopté déjà par un autre Ionien, elle constitue un savant développement du système d'Anaximène.

C. MALLET.

Diogène de Laerte, *Biographie des Philosophes célèbres*. — Aristote, *De Generat. et Corrupt.*, liv. 1, ch. 6, et *Metaph.*, liv. 1, ch. 3. — Cicéron, *De Natura Deorum*, 1, 12. — Simplicius, *Comment. in Aristot.* — Eusèbe, *Præparatio evangelica*. — Plutarque, *De Placitis Philosophorum*, IV, 5. — C. Mallet, *Histoire de la Philosophie ionienne*.

**DIOGÈNE** de Sinope, philosophe grec de l'école cynique, naquit la quatrième année de la 90<sup>e</sup> olympiade (413 av. J.-C.), à Sinope, ville de l'Asie Mineure, et mourut à Corinthe, le même jour, dit-on, qu'Alexandre le Grand, dans la première année de la 114<sup>e</sup> olympiade (323 av. J.-C.). Le père de Diogène s'appelait Icésius : il était préposé au trésor public de Corinthe. Poursuivi pour le crime de malversation ou de fausse monnaie, il fut chassé de la ville, ou prévint par un exil volontaire la condamnation qui le menaçait. Diogène, qui avait trempé dans le crime de son père, s'enfuit aussi de Corinthe. Rejeté de sa patrie, il commença l'apprentissage de cette vie rude, errante, au jour le jour, qu'il devait illustrer. Il se rendit à Athènes, où il se fit admettre à l'école d'Antisthène, qui enseignait au Cynosarge une morale dont la rigidité lui attirait peu d'auditeurs. Antisthène voulut le renvoyer, le prenait pour un de ces délicats qui venaient s'amuser de sa rudesse ; il le menaça même d'un bâton : « Frappe, dit Diogène, tu ne trouveras pas de bâton assez dur pour m'empêcher de venir écouter tes leçons. » Dès lors il fut le disciple assidu d'Antisthène, et le plus zélé propagateur de cette doctrine qui avait reçu le nom de *cynique*, autant du lieu où Antisthène tenait école que de la manière de vivre qu'il enseignait et pratiquait tout à la fois. L'école de Diogène fut la place publique, les carrefours, les gymnases, les portiques des temples, partout où se réunissait le peuple. Pendant que Speusippe, qui dirigeait l'Académie, se perdait en subtilités sur la théorie des idées et des nombres de Platon, Diogène, méprisant à l'excès toute spéculation, enseignait par son exemple, par quelques préceptes fortement exprimés, par ses railleries même et ses sarcasmes, à vivre une vie indépendante, exempte de désirs et de soucis, à opposer le courage à la for-

tune, la nature aux lois, aux convenances et aux préjugés du monde, et la raison aux passions. La simplicité de sa vie était portée jusqu'au dernier excès. Il supportait patiemment le froid et le chaud, marchant l'hiver pieds nus sur la neige et en été demeurant assis au soleil sur un sable brûlant. Il passait la journée sous le portique de Jupiter, la nuit dans un tonneau, allait habillé de haillons, une besace au dos, où il portait quelques aliments grossiers; dus à la générosité des passants, s'arrêtait quand il était fatigué, mangeait quand il avait faim, buvait quand il avait soif, dans une mauvaise écuelle de bois et la cassait un beau jour en voyant un enfant boire dans le creux de sa main ; dormait enveloppé dans son manteau, et faisait profession de vivre selon la nature. Diogène de Laerte, toujours curieux des anecdotes et des aventures les moins dignes d'être racontées, n'en a jamais été au prodige que dans sa vie de Diogène le Cynique. Il nous le montre poursuivant, raillant, mordant tout le monde, se moquant des démagogues et des clercs du peuple, et du peuple esclave de ses passions, méprisant la gloire et la noblesse comme les parures du vice, n'épargnant pas même les magistrats et les ministres des dieux, tournant en ridicule les devins, les interprètes des songes et les augures, se jouant des mystères et de ceux qui s'y faisaient initier, jetant un coq plume dans l'école de Platon, qui avait défini l'homme « animal à deux pieds sans plumes », aboyant aux disciples efféminés d'Aristippe, refusant la négation du mouvement des éléates en mettant à marcher, demandant à quelqu'un si il discourait des phénomènes célestes, en combien de temps il était revenu du ciel, allumant une lanterne en plein jour, et disant qu'il cherchait l'homme. On n'en finirait pas s'il fallait raconter toutes ces historiettes, tous ces mots quelquefois bouffons, le plus souvent vulgaires et grossiers, que Diogène de Laerte a religieusement conservés, et au milieu desquels se trouvent perdus quelques préceptes d'une saine morale, quelques paroles vraiment dignes d'une philosophie issue de Socrate et qui n'a pas dégénéré en maître.

Quelqu'un se plaignait devant lui des maux de la vie. « Le malheur, dit-il, n'est pas de vivre mais de mal vivre. » Il disait que ceux qui parlent des choses honnêtes et ne les pratiquent pas ressemblent aux instruments de musique, qui n'ont ni ouïe ni sentiment. Voyant un jour un homme déréglé dans ses mœurs qui accordait une harpe. « N'as-tu pas honte, dit-il, de savoir accorder les sons d'un morceau de bois, et de ne pouvoir accorder ton âme avec les devoirs de la vie ? » Pourquoi vivre quand on ne s'embarrasse pas de vivre bien ? Il reprenait les hommes demandant aux dieux les choses qui leur paraissent être des biens, au lieu de demander ce qui sont des biens réels. « Quel profit, lui demanda-t-on, tires-tu de la philosophie ? »

Quand il n'y en aurait pas d'autre, dit-il, elle fait que je suis préparé à tout événement. » Il appelait les hommes vertueux les images des dieux.

Diogène avait à Athènes une sorte de popularité. Les Athéniens aimaient la mâle franchise de son caractère, et se plaisaient à ses rudes saillies. Aussi écrivait-il à Craterus, riche macédonien, qui le priaient de se rendre auprès de lui, qu'il aimait mieux manger du sel à Athènes que de se trouver aux riches festins de Craterus. Cependant il s'éloignait quelquefois d'Athènes. C'est en revenant de Lacédémone à Athènes qu'il disait qu'il allait de l'appartement des hommes à celui des femmes. On raconte qu'il porta les armes à Chéronée; on dit même qu'il fut pris et relâché par Philippe, qui eut lieu d'admirer la hardiesse de son langage. Il se rendait à Égine, lorsque des pirates s'emparèrent du vaisseau sur lequel il était monté. Diogène fut conduit en Crète et vendu à l'encan. Comme le crieur demandait ce qu'il savait faire : « Commander à des hommes », répondit-il. Un Corinthien du nom de Xéniade l'acheta, le conduisit à Corinthe, et ayant conçu une haute opinion de son caractère, lui confia l'éducation de ses enfants et bientôt la direction de sa maison. Diogène l'avait bien dit. Il était véritablement le maître, Xéniade lui obéissait et répétait partout qu'un bon génie était entré dans sa maison.

Persuadé que les exercices du corps, en le fortifiant et en occupant l'imagination, facilitent la pratique de la vertu, Diogène apprenait aux enfants de Xéniade à monter à cheval, à tirer de arc, à manier la fronde, et à lancer le javelot : ils se menaient à la chasse, les astreignait à des travaux d'esclave, les accoutumait à la sobriété et à la tempérance, les faisait marcher avec lui la tête rasée, les pieds nus, et habillés de vêtements grossiers; il ne négligeait pas pour cela l'éducation de leur esprit; il appelait l'instruction la rudence des jeunes gens, la consolation des vieillards, la richesse des pauvres et l'ornement des riches. Il leur faisait apprendre par cœur les fragments des poètes et des meilleurs écrivains.

Diogène possédait, dit-on, à un haut degré le talent de la persuasion, et savait s'attacher et tenir auprès de lui ceux qui, attirés par sa réputation, venaient le trouver. Il passait l'hiver à Athènes et l'été à Corinthe. C'est dans cette dernière ville qu'il reçut la visite d'Alexandre le Grand, qui se préparait alors à son expédition en Asie. « Que veux-tu de moi? » lui demanda le roi de Macédoine. — « Que tu t'écartes un peu de ton soleil, » répondit le philosophe. Juvénal s'écrit en rappelant cette fameuse entrevue : Alexandre comprit, quand il vit ce grand citoyen dans son tonneau, combien un mortel sans désirs est plus heureux que celui qui souhaite la possession du monde entier :

consistit Alexander, testa quom vidit in illa

Magnum habitatorem, quanto felicior hic qui Nil cuperet, quam qui totum sibi posceret orbem.

Juv., Sat., XIV, vers 311.

Sans parents, sans patrie, Diogène se proclamait citoyen de l'univers; libre jusque dans l'esclavage, il se vantait d'être le maître des hommes, le médecin des âmes, le héraut de la liberté. Il semble que c'est Diogène que Lucien fait parler dans un de ses dialogues où il prête ces paroles à un philosophe cynique : « Que la terre me serve de lit, le ciel de couverture, que le monde soit ma maison, et toutes sortes de vivres mon aliment; que le pernicieux désir d'amasser, qui est cause de tous les maux, soit loin de moi; en un mot, que je souffre plutôt la disette que d'aimer le superflu, voilà mon humeur... Les plus sages sont ceux qui ont le moins de besoins : Hercule, le bienfaiteur de l'humanité, était pauvre et allait demi-nu; ne vaut-il pas mieux imiter ce héros que ces efféminés qui vivent esclaves de leurs passions et sont emportés par l'ambition, la colère, l'amour, la soif des voluptés, comme par autant de chevaux furieux et indomptés? » Et ailleurs, Diogène en personne répond à un marchand qui veut l'acheter, « que son but est d'imiter Hercule, de faire comme lui la guerre à des monstres qu'on appelle les passions. — « Si je t'achète, que m'apprendras-tu? » dit le marchand. — « Je t'arracherai à tes délices et t'enfermerai avec la pauvreté; ensuite je te ferai suer, coucher sur la dure, et manger de tout : que si tu as de l'argent, tu le jetteras, si tu m'en crois, dans la rivière; tu ne te soucieras ni de parents ni de patrie, et tout ce qu'on en dit passera à tes yeux pour une fable. Tu habiteras quelque vieilleasure, ou quelque tombeau, ou comme moi un tonneau. Ta besace sera ton seul revenu, et avec cela tu disputeras de félicité avec Jupiter. » De toutes les philosophies et de tous les philosophes dont Lucien s'est moqué, et on doit dire qu'il n'en a guère épargné, la philosophie cynique seule et Diogène, son plus illustre représentant, ont dans plus d'un passage trouvé grâce devant lui. C'est d'ordinaire avec le fouet de Diogène qu'il flagelle les superstitions, les préjugés, les folles ambitions, les ridicules de toutes les conditions et de tous les âges. Les traditions sur la mort de Diogène sont fort incertaines. Les uns prétendent qu'il mourut de la morsure d'un chien, d'autres qu'il fut étouffé par un épanchement de bile, d'autres qu'il se laissa mourir en retenant sa respiration; on lui éleva un tombeau surmonté d'un chien, en marbre de Paros.

Est-il besoin maintenant de caractériser la philosophie de Diogène? Elle est contenue dans ces deux points, 1° le dédain pour toute spéculation et toute recherche théorique : philosopher, c'est vivre; 2° l'identification du souverain bien avec la vertu, et de la vertu avec la vie selon la nature, principe vague, poussé par Diogène aux derniers excès. Au reste, le rôle de la philosophie

cynique est surtout négatif. Diogène, le cynique par excellence, est un philosophe aboyant et mordant, « mais, comme il dit, mordant les méchants, aboyant après les délicats et les voluptueux ». Sa doctrine, ou pour mieux dire sa vie, car il n'y a pas lieu de distinguer, est une attaque perpétuelle et sans relâche contre la superstition, la mollesse, le luxe, l'amour des plaisirs, tous les vices enfin qui asservissent l'homme. Anéantir les passions, c'est renverser les tyrans de l'homme, c'est le rendre à lui-même, à sa force, à sa liberté. Cette idée, que le stoïcisme a faite sienne par les développements qu'il lui a donnés, appartient à la philosophie de Diogène. Il convient de juger sérieusement une philosophie sérieuse et de ne pas s'arrêter à un mot malheureux dont on a fait une injure. Bien qu'on puisse reprocher à Diogène plus d'une brutalité dans sa conduite et dans ses paroles, on ne peut nier que ce ne soit un homme d'une trempe peu commune; on ne peut oublier que sa philosophie, bien que presque toujours donnant dans l'excès, est issue de l'enseignement de Socrate; que quelquefois elle parle un langage digne de lui, enfin qu'elle eut l'honneur d'enfanter ou tout au moins de susciter la plus grande doctrine morale de l'antiquité, la doctrine stoïcienne. Zénon de Citium, fondateur du Portique, est disciple de Cratès, élève de Diogène de Sinope.

Il ne reste aucun ouvrage de Diogène. On a démontré que certaines lettres qu'on lui attribuait, et qui sont citées comme de lui dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, sont apocryphes. Quant aux nombreux ouvrages cités par Diogène de Laërte, il n'en reste pas trace, et tout porte à croire que la liste en a été fort grossie.

B. AUBÉ.

Cicéron, *Tusculanes*, I, 43. — Plutarq., *Vies d'Alexandre, de Fabius Max.* — Sénèque, *De Benef.*, V, 6. — Élien, *Varie Hist.*, III, 19; X, 16; XIII, 28; VIII, 14; XIV, 33. — Valère Maxime, IV, 3. — Lucien, *Le Cynique; Secte des philosophes à l'encair; De la manière d'écrire l'histoire; Dialogues des Morts*, passim. — Diogène de Laërte, liv VI. — Dion Chrysostôme, *Orat.*, 6. — Suidas. — Saint Jérôme, *Adv. Jovinianum*. — F.-A. Grimaldi, *La Vita di Diogene Cinico*; Napoli, 1777, in-8°. — Gedike, *Cicero hist. philos.*, p. 244. — Ritter, Tennemann et les autres historiens de la philosophie grecque.

\* **DIOGÈNE CENOMAÛS**, poète tragique grec, vivait vers 400 avant J.-C. Il commença, dit-on, à faire jouer des pièces à Athènes en 404. Elles sont toutes perdues aujourd'hui; il n'en reste que quelques titres, savoir : Θυέστης, Ἀγχιλεύς, Ἐλένη, Ἡρακλῆς, Μῆδεα, Οἰδίπους, Χρυσίππος, Σεμέλη. Il est remarquable que toutes ces tragédies, excepté la dernière, sont attribuées par Diogène Laërce à Diogène le Cynique. D'autres les attribuent à Philiscus d'Égine, ami de Diogène le Cynique, et d'autres à Pasiphaon. Melanthius, dans Plutarque, se plaint de l'obscurité d'un certain poète Diogène. Serait-ce notre tragique? Élien mentionne un poète tragique nommé Diogène; mais ce dernier diffère probablement de Diogène le Cynique et de Diogène Cenomaüs.

Diogène Laërce, VI, 80, avec les notes de Ménage. — Élien, *Var. Hist.*, III, 30; N. A., VI, 1. — Pintarque, *De Aud. Poet.* — Athénée, XIV. — Fabricius, *Bibl. Græca*.

\* **DIOGÈNE** (Διογένης), romancier grec, surnommé *Antonius*, vivait à une époque incertaine. Quelques critiques le placent peu après le temps d'Alexandre, tandis que les autres le rejettent, avec plus de probabilité, dans le deuxième ou même dans le troisième siècle de l'ère chrétienne. L'époque à laquelle il vivait était inconnue même à Photius, qui nous a donné une analyse de son roman. Il consistait en vingt-quatre livres, était écrit en forme de dialogue, et portait le titre de Τὰ ὑπὲρ Θεούλην ἄπιστα (Les choses incroyables qu'on voit au delà de Thulé). Photius loue hautement l'éclat et la grâce des descriptions de ce roman. L'analyse de Photius a été insérée dans le *Corpus Eroticorum Græcorum* de Passow, vol. I; on en trouve une traduction dans les *Mélanges* de Chardon de La Rochette. Voici comment M. Villemain, dans son spirituel *Essai sur les Romans grecs*, juge la composition de Diogène: « C'est une suite d'aventures extraordinaires et de courses lointaines et merveilleuses, au milieu desquelles se sentent le nœud d'un amour entre la jeune Dercyllis Tyrienne, et l'Arcadien Dinias. Cette histoire ressemblait assez, à ce qu'il paraît, au *Recueil de Voyages imaginaires* et au roman de Cyrano de Bergerac. Dinias va même aussi dans la lune qu'il rencontre de plain-pied en s'avançant jusqu'à l'extrémité des pays du Nord. Le nom d'Alexandre est mêlé à ces folies, et l'auteur suppose que ce conquérant a découvert le manuscrit de cette histoire dans une cassette près des tombeaux qui renfermaient les restes de Dercyllis de Dinias. Voilà les fictions que les Grecs dénigrés faisaient succéder à leurs belles fables poétiques. »

Photius, *Cod.* 166. — Porphyre, *Vita Pythag.*

\* **DIOGÈNE**, préfet de Susiane sous le règne d'Antiochus le Grand, vivait vers 220 avant J.-C. Pendant la révolte de Molon, il défendit la citadelle de Suse, tandis que la ville elle-même était prise par les rebelles. Molon n'essaya point de compléter sa conquête, et laissant un corps d'observation devant la citadelle, il revint à Séleucie. Lorsque l'insurrection fut réprimée par Antiochus, Diogène obtint le commandement des troupes stationnées dans la Médie, et en 210 fut mis à la tête de l'avant-garde de l'expédition dirigée en Hyrcanie contre Arsace II, l'Antiochus.

Polybe, V, 46, 48, 54; X, 29, 30.

\* **DIOGÈNE de Tarse**, poète et philosophe épicurien grec, vivait probablement dans le deuxième ou dans le premier siècle avant J.-C. D'après Strabon, il s'entendait fort bien à improviser des tragédies; mais ces compositions eurent le sort de toutes les œuvres improvisées: elles furent promptement oubliées, et il n'en est rien venu jusqu'à nous. Les autres ouvrages de Diogène de Tarse n'ont pas été plus heureux: ils sont tous

perdus aujourd'hui; il ne nous en reste que quelques titres, entre autres: 'Επιλεκτοὶ σχολαί; c'est probablement un recueil de dissertations sur des sujets philosophiques; — un abrégé des *Éthiques* d'Épicure (Ἐπιτομή τῶν Ἐπικούρου ἠθικῶν ζητημάτων), dont Diogène Laërce cite le douzième livre; — Περὶ ποιητικῶν ζητημάτων. Dans cet essai sur les problèmes poétiques, Diogène s'occupait spécialement des poèmes d'Homère. On ne sait rien de plus sur ce philosophe, bien que Gassendi le représente comme un disciple de Demetrius de Laconie.

Diogène Laërce, VI, 81; X, 26, avec les notes de Ménage, 118. — Gassendi, *De Vita Epicuri*, II, 6.

**DIOGÈNE de Babylone**, philosophe stoïcien, disciple de Chrysippe et de Zénon de Tarse, naquit à Séleucie, ville située près de Babylone, d'où le surnom qu'on lui donne. Il vivait vers le milieu du deuxième siècle av. J.-C. Il philosopha à Athènes jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On ne connaît aucune particularité de sa vie; on sait seulement qu'il fit partie de la fameuse ambassade que les Athéniens envoyèrent à Rome, au sujet de la ville d'Orope. Pendant le temps des pourparlers, Diogène tint école, et se fit remarquer par son éloquence. Cicéron parle de Diogène de Babylone comme d'un homme d'une haute autorité; cependant on peut inférer de quelques passages du *De Officiis* qu'il affaiblit et éternua la rigidité de la morale stoïcienne: — Un homme qui vend est-il tenu de tout dire à l'acheteur, même ce que n'exige pas la loi et ce qui est contre son intérêt? — Non, répond Diogène. — Un homme qui a reçu pour bonnes des pièces de monnaie qui sont fausses peut-il, s'en étant aperçu, les faire passer comme bonnes? — Oui, répond Diogène. On voit qu'ici la règle stoïcienne a singulièrement fléchi.

Diogène de Babylone apprit, dit-on, la dialectique à Carnéade, lui fournissant ainsi une arme, dont il se servit avec tant d'habileté contre le Portique. « Si j'ai conclu bien, disait Carnéade, j'ai raison; si mal, que Diogène me rende ma mine »: c'était le salaire que les stoïciens exigeaient pour leurs leçons.

Il ne faut pas confondre le Diogène dont nous parlons avec un autre Diogène de Babylone, philosophe épicurien, qui vécut à la même époque à la cour d'un roi de Syrie. Au reste, il n'est trace que dans Athénée de ce philosophe, qui n'a rien de commun avec le disciple de Chrysippe, ni pour le caractère ni pour la doctrine. Diogène Laërce, dans son X<sup>e</sup> livre, parle d'un autre Diogène, philosophe épicurien, né à Tarse, qui composa, dit-il, un abrégé des doctrines morales d'Épicure.

Il reste quelques titres d'ouvrages attribués à Diogène de Babylone: *Un Traité de la Divination*; — *De Minerve*; — *Des Lois*; — *De la Noblesse*. Ces deux derniers ouvrages sont cités par Athénée, et appartiennent peut-être au Diogène courtisan d'Antiochus.

B. AUBÉ.

Cicéron. *De Officiis*, III, 12; *De Divinatione*, I, 3; *De Natura Deorum*, I, 15; *De Senectute*; *De Finibus*, III, 10. — Lucien. *De ceux qui ont longtemps vécu*. — Diogène Laërce, VII. — Zénon, *passim*, et livre X, 28, 118. — Athénée, IV, 20; V, 13; XIII, 4. — C.-F. Thierrri, *Dissertatio de Diogene Babylonico*; Louvain, 1830, in-8°. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. 560.

\* **DIOGÈNE de Séleucie**, philosophie épicurien, vivait vers 150 avant J.-C. Il a été souvent confondu avec Diogène de Babylone, qui était aussi natif de Séleucie. Il vivait à la cour de Syrie et dans l'intimité du roi Alexandre Bala, qui se faisait passer pour fils d'Antiochus Épiphané. Il fut mis à mort peu après l'avènement d'Antiochus Théos, en 142 avant J.-C.

Athénée, V.

\* **DIOGÈNE**, général carthaginois, vivait vers 150 avant J.-C. On voit par son nom qu'il était d'origine grecque. Il succéda à Asdrubal dans le commandement de Néphéris, en Afrique, lorsque cette place fut attaquée par le second Scipion *l'Africain*. Ce dernier laissa au bout de quelques jours le commandement du corps assiégeant à Lelius, pour marcher sur Carthage; mais il ne tarda pas à revenir sous les murs de Néphéris, qui succomba après un siège de vingt-deux jours. 70,000 personnes, dit-on, périrent dans le sac de cette place. La prise de Néphéris prépara la chute de Carthage.

Appien, *Pun.*, 126.

**DIOGÈNE LAERCE** ou **DE LAERTE** (Διογένης ὁ Λαέρτιος), historien qui nous a laissé sur la vie et les doctrines des philosophes de l'antiquité un ouvrage plein de renseignements infiniment précieux pour l'histoire de la philosophie grecque. On ne sait absolument rien de la vie de Diogène Laërce. C'est à peine si l'on peut affirmer qu'il naquit à Laerte, ville de Cilicie; en quelle année? on l'ignore. On est réduit à des conjectures pour établir l'époque où il vécut, et sur ce point les critiques se sont donné carrière. L'un, par une évidente confusion, le fait vivre sous le règne d'Auguste, l'autre le recule jusqu'au temps de Constantin. Ménage le fait contemporain de Marc Aurèle, Fabricius le place dans les dernières années du règne de Septime Sévère, qui mourut en 211 après J.-C. Cependant, on peut tirer de quelques passages du livre de Diogène lui-même des inductions assez solides sur le point qui nous occupe. A la fin du préambule, Potamon d'Alexandrie est cité comme ayant depuis peu (πρὸ ὀλίγου) établi une nouvelle école de philosophie. Or, d'après deux phrases de Porphyre (*Vie de Plotin*, ch. 9) on peut conjecturer avec assez de certitude que vers 240 ap. J.-C. Potamon était déjà vieux. En outre, dans les dernières lignes du livre IX, à l'article *Pyrrhon*, Diogène Laërce nomme parmi les sceptiques Sextus Empiricus et Saturninus Cythénas, disciple de Sextus. Or, Sextus Empiricus florissait vers l'époque de l'empereur Alexandre Sévère (222-235). On peut donc affirmer, à ce qu'il nous semble, que Diogène Laërce écrivait vers le milieu du troisième siècle. On

trouve aussi dans l'ouvrage de Diogène le nom d'Athénée cité plusieurs fois ; mais il paraît qu'il s'agit d'un poète épigrammatiste, et non du célèbre grammairien de la fin du deuxième siècle.

L'ouvrage de Diogène Laërce a pour titre :

Βίοι και γνώμαι τῶν ἐν φιλοσοφίᾳ εὐδοκίμησάντων

(*Des Vies et des Opinions des plus illustres Philosophes*) ; il comprend dix livres, avec un

préambule, qui contient quelques considérations générales sur l'origine de la philosophie, la division des écoles et les différentes parties de la philosophie.

Diogène commence par combattre l'opinion de ceux qui placent le berceau de la philosophie en Orient : la philosophie grecque, selon lui est autochtone.

La première période comprend les sept sages. La seconde, qui est l'âge de développement et de maturité, commence à Anaximandre et à Pythagore, et finit à Chrysippe et à Épicure.

Elle est renfermée tout entière dans deux écoles : l'école ionienne ; Anaximandre, disciple de Thalès, en est le chef, et Chrysippe le dernier représentant ; l'école italique, dont Pythagore est le père, et qui s'éteint avec Épicure.

Voilà le plan de Diogène, tel qu'il est exposé dans le préambule de son ouvrage ; on ne peut nier que ce plan ne soit d'une extrême simplicité, mais on ne peut s'empêcher de s'étonner en même temps que l'historien fasse aussi facilement abstraction des plus sensibles différences qui distinguent les doctrines philosophiques, et qu'il mêle ainsi arbitrairement les écoles les plus opposées.

Le 1<sup>er</sup> livre a pour objet l'histoire des sept sages ; c'est l'âge héroïque de la philosophie. — Le 2<sup>e</sup> livre commence à Anaximandre, et se continue avec Anaximène, Anaxagore, Archélaüs, Socrate, et tous les philosophes socratiques inférieurs, les cyniques exceptés.

Socrate, dont l'œuvre est d'avoir réagi contre les tendances et les doctrines des philosophes ioniens, est ici donné comme leur disciple.

Disons - le une fois pour toutes, Diogène ne considère que les généalogies extérieures des philosophes dont il expose la vie et les opinions.

Or, Socrate étant disciple d'Archélaüs, lequel est disciple d'Anaxagore, qui à son tour est disciple d'Anaximène, il s'ensuit, en s'attachant à la filiation, que Socrate est le continuateur d'Anaximène.

Ajoutons, pour être juste, que Diogène ne méconnaît pas absolument quelques-unes des différences qui séparent les doctrines de ces philosophes ; et bien qu'il ne s'attache nullement à marquer le progrès des idées, la parenté profonde des systèmes ou les modifications qu'ils reçoivent avec le temps, on trouve dans ses expositions prises isolément et dans les détails qu'il donne sur chaque philosophe les éléments d'un pareil travail.

Ainsi, il corrige par le fait le défaut d'une division évidemment trop étroite.

Le 3<sup>e</sup> livre est tout entier consacré à Platon. — Le 4<sup>e</sup> comprend les successeurs de Platon dans l'ancienne académie et les philosophes de la moyenne et de la nouvelle académie. — Le 5<sup>e</sup> livre

contient Aristote et les péripatéticiens ; — le 6<sup>e</sup>, Antisthène et les cyniques. On ne voit pas trop pourquoi la philosophie cynique, issue de l'enseignement de Socrate, est rejetée si loin de son maître. — Le 7<sup>e</sup> livre comprend Zénon de Citium et les stoïciens jusqu'à Chrysippe.

Tel est le développement et les différentes branches de l'école d'Ionie, suivant Diogène Laërce. — Il passe avec le livre 8<sup>e</sup> à l'école italique, dont Pythagore est le fondateur, et continue l'histoire des philosophes de cette école dans les deux derniers livres. — Le livre 9<sup>e</sup> est celui qui présente la plus grande confusion ; on y rencontre mêlés ensemble au sein de l'école pythagoricienne, sans respect pour la chronologie, Héraclite, Diogène d'Apollonie, Xénophane, Parménide, Leucippe, Démocrite, Protagoras et Pyrrhon, c'est-à-dire les doctrines ionienne, éléate, atomistique et sceptique. — Le livre 10<sup>e</sup> et dernier comprend la vie et la doctrine d'Épicure, exposée en trois lettres d'Épicure, la première sur la logique, la seconde sur la physique, et la troisième sur la morale.

Tel est l'ouvrage de Diogène Laërce ; tel en est le plan et les divisions générales. Il n'est pas besoin de pénétrer au delà pour juger que Diogène n'a pas une intelligence bien profonde des écoles et des doctrines philosophiques de la Grèce.

Au reste, il n'y a d'ordre dans cet ouvrage, j'entends d'ordre apparent, que si on s'arrête sur le seuil. Si vous entrez dans le détail, quelle confusion ! Nulle part on ne rencontre de méthode et d'enchaînement dans l'exposition.

Les opinions des philosophes y sont non pas exposées, mais racontées comme des anecdotes, sans choix, sans critique, sans ordre.

Les autorités les plus considérables et les témoignages les plus incertains et les plus frivoles sont allégués avec un égal respect.

Les choses les plus sérieuses et du plus haut prix sont mêlées aux plus ridicules et aux plus vulgaires.

Ce livre de Diogène est une compilation à laquelle on peut appliquer le fameux mot de Leibnitz sur la scolastique : « Qu'on trouve des perles dans ce bourbier ».

En effet, outre le testament d'Aristote et celui de Théophraste, qui nous sont donnés intégralement dans le 5<sup>e</sup> livre, il y a dans le 7<sup>e</sup> des détails du plus haut intérêt sur la formation de la doctrine stoïcienne et sur les travaux de grammaire et de logique des premiers fondateurs du Portique ; dans le 9<sup>e</sup>, une exposition assez intelligente de la doctrine d'Épicure.

Le développement que Diogène Laërce a donné à l'exposition de cette doctrine et la complaisance avec laquelle il semble la défendre ont fait croire à quelques critiques que Diogène Laërce était attaché à cette école ; mais c'est là une induction tout à fait arbitraire, et si l'on voulait considérer tout à fait arbitraire, et si l'on voulait considérer que Diogène a consacré aussi un livre entier à Platon, qu'il a dédié son ouvrage à une femme « qui chérissait, avec raison, comme il dit, la mémoire de Platon », si l'on voulait remarquer

ue le chapitre qui traite de Zénon est un des plus longs de l'ouvrage, on pourrait prétendre avec autant de fondement que Diogène Laërce ait platonicien ou stoïcien.

Le fait est que le livre de Diogène est l'ouvrage d'un homme qui n'appartient à aucune école ; il est profondément indifférent à toute doctrine philosophique. L'écrivain qui a un système le laisse percer, quoi qu'il fasse et quelque chose que soit sa manière ; or, le caractère le plus frappant de l'ouvrage de Diogène est l'impersonnalité. A part ses épigrammes, dont il tigue le lecteur, Diogène s'efface complètement, et il est de toutes mains les témoignages et les additions, les recueille et les admet sans les discuter ni les juger, et ne laisse voir nulle part l'ombre d'une opinion préconçue.

L'ouvrage de Diogène Laërce a été exalté et décrié à l'excès. On ne peut nier que son style ne soit mal digérée, confuse, presque toujours insuffisante, et trop souvent inexacte : Aristote, dans le premier livre de sa Métaphysique, entendait l'histoire de la philosophie d'une manière bien supérieure. Cependant, il faut reconnaître que sur un grand nombre de points Diogène ne peut pas être suppléé, que beaucoup de renseignements qu'il nous donne ne se trouvent que dans son livre, que Suidas et Hesychius ont été chercher une grande partie de leurs notices, et enfin que c'est un des premiers ouvrages que l'on doive interroger, si l'on veut pénétrer quelque peu dans l'histoire de la philosophie antique. Enfin, par le grand nombre de noms d'écrivains de tous les genres, de titres d'ouvrages et de fragments qu'il cite à chaque instant, son livre est une mine précieuse pour les philosophes et les érudits.

Nous n'avons de Diogène Laërce aucun autre ouvrage que ses *Vies des Philosophes illustres*. Le passage du VII<sup>e</sup> livre donne à penser qu'il avait composé un recueil d'épigrammes, qui n'est pas venu jusqu'à nous, et dont nous ne connaissons que les médiocres échantillons que Diogène a semés dans son ouvrage. Fabricius, dans la suite de son article sur Diogène Laërce, nous donne une liste assez longue des éditions et des traductions diverses qui ont été faites du livre de Diogène. L'édition princeps est de 1533, à Bâle, in-4°. En 1570 Henri Estienne publia une nouvelle édition grecque-latine, et une autre en 1594, enrichie des notes d'Isaac Casaubon. La traduction latine d'Ambroise le Camaldule, vivement attaquée de son temps, fut corrigée et refaite par Aldobrandini. De nouveaux travaux, parmi lesquels il faut citer ceux de Ménage, donnèrent lieu à une nouvelle édition, en 1698, à Amsterdam. L'ouvrage de Diogène Laërce a été plusieurs fois traduit en français. La première traduction est de Fougerolles, en 1602, la dernière est due à M. Zévort, édition Charpentier ; Paris, 1847. Il est paru dans la Collection des auteurs grecs de M. Firmin Didot une édition nouvelle de Dio-

gène Laërce ; Paris, 1852, collationnée par les soins de M. G. Cobet sur les meilleurs manuscrits des bibliothèques de l'Italie. Le texte, si souvent altéré, y a été en plus d'un endroit fort heureusement rétabli.

B. AUBÉ.

Fabricius, *Biblioth. Græca*. — Pauly, *Real-Encyclop.* — Smith, *Dict. of Greek and Rom. Biog.*

\* **DIOGÈNE**, grammairien grec, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il donnait tous les sept jours des leçons publiques à Rhodes. Il n'est connu que par l'anecdote suivante, racontée par Suétone : « Pendant le séjour de Tibère à Rhodes, dit cet historien, le grammairien Diogène, qui n'y tenait ses conférences que les jours de sabbat, lui avait refusé une leçon particulière, en lui envoyant dire par un esclave de revenir dans sept jours. Lorsque Tibère fut parvenu à l'empire, Diogène se rendit à Rome, et se présenta chez l'empereur pour le saluer ; celui-ci lui fit dire de repasser dans sept ans. »

Suétone, *Tiberius*, XXXII.

**DIOGÈNE**. Voyez ROMAIN.

\* **DIOGÈNE**, médecin grec, qui vivait probablement vers le commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Celse, Galien et Aétius nous ont conservé quelques-unes de ses formules médicales.

Celse, V, 19, 27. — Galien, *De Compos. Medicam. sec. locos*. — Aétius, I, 3, 109.

\* **DIOGÈNE d'Athènes**, sculpteur grec, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il décora le Panthéon d'Agrippa de quelques caryatides, qui furent fort admirées, et de statues du fronton, qui, sans être moins admirables, furent cependant moins remarquées, parce qu'elles étaient moins faciles à voir. Il est difficile de déterminer de quelle manière étaient placées les caryatides ; Plin dit sur des colonnes, *in columnis*.

Plin, XXXVI, 5.

On cite encore les **DIOGÈNE** suivants : **DIOGÈNE** auteur d'un ouvrage sur la Perse, dont parle Clément d'Alexandrie (*Protrept.*, p. 19) : on ne sait si c'est le même que le Diogène mentionné par Parthenius (*Erot.*, 6) comme auteur d'un ouvrage sur Pallène ; — **DIOGÈNE de Phénicie**, philosophe péripatéticien, qui vivait du temps de Simplicius (Suidas, au mot *Ἰπρόσεως*) : on ne sait si c'est le même que le Diogène d'Abila en Phénicie, que Suidas et Etienne de Byzance appellent un sophiste distingué ; — **DIOGÈNE de Phrygie**, mentionné comme athée, mais d'ailleurs inconnu (Elien, *Var. Hist.*, 11, 31 ; Eustathe, *Ad. Hom. Od.*, III, 381) ; — **DIOGÈNE de Ptolémaïs** en Égypte, philosophe stoïcien, qui faisait de l'éthique la base de sa philosophie (Diog. Laër., VII, 41).

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

**DIOGÉNEN** (*Διογενειανός* ou *Διογεντανός*), grammairien grec, né à Héraclée dans le Pont, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. Suidas cite de lui les ouvrages suivants : *Δέξεις παντοδαπαὶ κατὰ στοιχείων*, en cinq livres ;

c'était un abrégé du *Lexique* de Pamphile; — une *Anthologie d'épigrammes* (τῶν Ζωπυρίωνος ἐπιγραμμάτων ἀνθολόγιον), et plusieurs ouvrages géographiques. Suidas le dit contemporain d'Adrien, mais sans oser affirmer qu'il soit d'Héraclée dans le Pont et que ce ne soit pas le même personnage que le médecin Diogénien d'Héraclée-Albace, en Carie. On ne sait rien sur la composition et l'arrangement de son *Anthologie*. Son *Lexique* a été souvent mis à contribution par Suidas et par Hesychius; on a même supposé que le *Lexique* d'Hesychius était entièrement emprunté à celui de Diogénien. Une portion de l'ouvrage de ce dernier existe encore; elle contient une collection de proverbes sous le titre de Παροιμίαι δημόδεις ἐκ τῆς Διογενιανοῦ συναγωγῆς. Ce recueil, disposé par ordre alphabétique, contient 775 proverbes. Il fut imprimé pour la première fois par Schott avec les Proverbes de Zenobius et de Suidas, dans ses Παροιμίαι Ἑλληνικαί, Anvers, 1612, in-4°. De meilleures éditions ont été données par Gaisford, dans ses *Paræmiographi Græci*; Oxford, 1836, et par Leutsch et Schneidewin, dans leur *Corpus Paræmiographorum Græcorum*. On trouve dans le recueil de Diogénien certains passages qui, s'ils ne sont pas interpolés, prouvent que cet écrivain vivait postérieurement à l'époque indiquée par Suidas.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Jacobs, *Anthologia Græca*, VI, *Proleg.*, p. XLVI. — Leutsch et Schneidewin, *Præf.*, p. XXVII. — Ruhnken, *Præf. ad Hesychium*, t. II, p. X-XII.

\* **DIOGÉNIE**Ν (Διογενειανός), grammairien grec de Cyzique, d'une époque incertaine. Suidas l'appelle aussi Diogène, d'où quelques personnes ont conjecturé que c'était le même que Diogène Laërce, que Tzetzés (*Chil.*, III, 6) appelle Diogénien; mais ce n'est là qu'une conjecture, fort incertaine. D'après Suidas, Diogénien avait écrit sur les septiles de sa ville natale, sur l'alphabet, sur la poésie et sur d'autres sujets. On ne sait si Diogénien de Cyzique est le même que le Diogénien mentionné par Plutarque (*Sympos.*, VIII, 1) et l'auteur du même nom dont Eusèbe cite un passage sur la futilité des oracles (*Præp. evang.*, IV, 3; Theodoret, *Therap.*, X).

Bernhardy, *Ad Suid.*, t. I, p. 1378. — C. Muller, *Historicum Græcorum Fragmenta*, L. IV.

**DIOGNÈTE**. Voy. CALLIAS.

\* **DIOGNÈTE**, architecte de Rhodes, qui seconda les Rhodiens durant le siège de Rhodes par Démétrius Poliorcète.

Vitruve, l. X, 16.

**DIOGO BERNARDÈS**. Voy. BERNARDÈS.

\* **DIOLA** (*Horace*), théologien italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Croniche degli ordini instituiti dal S. Francesco, composte dal P. Marco da Lisbona in lingua portoghese, ridotte in lingua italiana*; Brescia, 1581; Venise, 1617, in-4°; en français, Paris, 1623, in-4°.

Fantuzzi, *Scritt. Bologn.*

\* **DIOLIVOLSE** (Fra *Agostino*), capucin sculpteur italien, né à Trapani, en Sicile, travaillait en 1660. On voit de lui à Bologne, dans l'église de son ordre, une superbe tabernacle en bois de noyer, orné de figures.

Orlandi, *Abbeccario*. — Malvasia, *Pittura, Scoltura e Architettura di Bologna*.

**DIOMÈDE** (Διομήδης). Plusieurs personnes anciens ont porté ce nom. Le premier était roi des Bistones, en Thrace : on le disait fils de Mars et de Cyrène; on ajoute qu'il nourrissait ses chevaux de chair humaine. Hercule le vainquit, le fit dévorer par ces mêmes chevaux, et bâtit dans ses États la ville d'Abdère (Apollodore, II, 5; Diodore, IV, 15).

Le second **DIOMÈDE**, fils de Tydée et de Déphyle, fille d'Adraste, roi d'Argos, fut l'un des chefs des Argiens au siège de Troie. Auparavant il avait pris part au second siège de Thèbes. Il succéda sur le trône d'Argos à Cyanippus, son oncle. Suivant quelques auteurs, ce Diomède arrière-petit-fils et dernier héritier de Polydore, roi de Sicyone, donna cette ville à Agamemnon en échange de Tirynthe. Au siège de Troie, il alla avec Ulysse reconnaître l'armée ennemie; ils tuèrent Rhésus, dont ils emmenèrent les chevaux (*Iliade*, X, v. 435). Lorsque Achille eut assommé Thersite, Diomède voulut venger la mort de celui-ci, qui était son parent; mais les autres chefs les empêchèrent d'en venir aux mains et les réconcilièrent. Lorsque Agamemnon voulut lever le siège de Troie, Diomède s'y opposa, et entraîna les Grecs à son avis (Quint. Smyrne, VI, v. 41). Ce fut lui qui, après la mort d'Achille, et de concert avec Ulysse, déclina Helenus à venir sur les vaisseaux des Grecs; selon quelques auteurs, ce fut encore lui qui alla chercher dans l'île de Lemnos Philote, dépositaire des fatales flèches d'Hercule. Avec Ulysse il chercha aussi à Scyros Néoptolème, le fils d'Achille, qui était resté auprès de sa mère Déidamie. Dans cette longue guerre Diomède se conduisit en héros; après Achille on le reconnaissait pour le plus vaillant des Grecs. Selon Homère, il blessa Vénus, résista à Apollon, et osa combattre Mars lui-même. Il partit de Troie avec Ménélas. Alors devait commencer ses infortunes, car Vénus n'oublia pas sa vengeance. Diomède avait épousé Égialie, sœur de sa mère, et la plus jeune des filles d'Adraste. Elle se laissa séduire, durant son absence, par Comètes ou Cyllarabe, et voulut faire assassiner son mari, qui n'échappa à la mort qu'en se réfugiant dans le temple de Junon. Il se rembarqua la nuit suivante avec ses compagnons, et se rendit en Italie. Là il épousa la fille de Servius Daunus, bâtit la ville d'Argi-Hippium, et mourut, enfin, dans une extrême vieillesse. Après sa mort on lui rendit les honneurs divins.

Homère, *Iliad.* — Apollodore. — Diodore.

**DIOMÈDE** (Saint) médecin et martyr, viva

rs la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne. Il était né de parents chrétiens, à Tarse, en Cilicie. Il commença par pratiquer la médecine, rendit ensuite à Nicée, en Bithynie, où il séjourna jusqu'à sa mort. Très-habile et très-henri comme médecin, il profitait des guérisons qu'il opérât pour convertir ses malades au christianisme. Son ardent prosélytisme le signala à l'attention des persécuteurs, et Dioclétien lui ordonna de se rendre à Nicomédie. Diomède mourut en route, vers le commencement du quatrième siècle. Constantin le Grand éleva à Constantinople en son honneur une église, qui fut belle par l'empereur Basile I<sup>er</sup>, dans le neuvième siècle. L'Église grecque et l'Église romaine célèbrent la fête de ce saint le 16 août.

*Acta Sanctorum*, au 16 août. — *Bovius, Nomenclator artium profane Medicorum.* — *Carpov, De laeis ubi Ecclesia pro sanctis habitis; Menolog. sanctorum.*

**DIOMÈDE**, grammairien latin, vivait probablement dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui un traité : *De Oratione et Ritibus Orationis et vario genere metrorum, libri III*. Nous ne savons rien sur ce grammairien; mais comme il est souvent cité par Priscien, il doit avoir vécu avant le commencement du sixième siècle. Cet ouvrage est dédié à un certain Athanasius, dont nous ne savons rien d'ailleurs. On a remarqué les singuliers rapports qui existent entre certains passages de Diomède et d'autres des *Institutiones Grammaticæ de Priscien*.

Diomède fut publié pour la première fois dans une collection des grammairiens latins imprimée à Venise, par Nic. Jenson, vers 1476. Il se trouve dans les *Grammaticæ Latinæ Auctores antiqui* Putsch; Hanovre, 1605, in-4<sup>o</sup>, pp. 170-527. Floppi, *Suspectæ Lectiones.* — Reuvens, *Collectanea variorum*; Leyde, 1815. — Osann, *Beiträge zur Griech. Litt. Gesch.*, II, p. 331.

**DIOMÈDE**, grammairien grec, d'une époque certaine. Il écrivit des scolies sur la grammaire de Denys de Thrace. Quelques fragments de ce commentaire ont été publiés dans les *ecdotæ* de Villoison, pp. 99, 126, 172, 183, 184, et dans celles de Bekker (II). Diomède est probable aussi avoir écrit sur Homère, car une de ses opinions sur ce poète est réfutée par le scholaste vénitien d'Homère.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

**DIOMÈDES** (*Caton*), luthiste vénitien, né à Venise, vivait en 1607. Il entra très-jeune dans la musique de Stanislas Kostka, grand-trésorier de Pologne. Son talent sur le luth était remarquable, et il chantait fort bien. On a de lui : *Accompagnements pour les poésies de Stanislas Ochowski*; Cracovie, 1606; — *Méodies en l'honneur de saint Stanislas, patron de la Pologne*; Cracovie, 1607; autres pièces pour le luth.

Desobry, *Thesaurus harmonicus.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

**DIOMÉDON** (Διομῆδων), général athénien,

mort en 405 avant J.-C. Il paraît pour la première fois dans l'histoire en 412. Après la campagne de Sicile, si désastreuse pour les Athéniens, il fut chargé de défendre l'ionie avec seize vaisseaux. Chios et Milet étaient déjà en pleine révolte, et les habitants de Chios essayaient de propager l'insurrection jusque dans Lesbos. Diomédon, qui dès son arrivée avait capturé quatre vaisseaux des révoltés, fut bientôt après rejoint par l'amiral athénien Léon, qui lui amenait un renfort de dix vaisseaux, et les deux commandants se dirigèrent vers Lesbos avec une escadre de vingt-cinq voiles. Cette force suffit pour maintenir cette île dans le devoir et pour détruire des détachements envoyés de Chios. Les deux amiraux gagnèrent ensuite le port de Clazomène, d'où ils firent de fréquentes courses contre les îles insurgées. L'année suivante, en 411, on les voit placés sous les ordres de Pisandre, commandant en chef de l'armée athénienne, campée à Samos. Peut-être partagèrent-ils d'abord les efforts de ce général pour établir l'oligarchie à Athènes; mais ils ne tardèrent pas à se rallier au sentiment général, et se déclarèrent pour la démocratie et pour le rappel d'Alcibiade.

A partir de ce moment Diomédon disparut de l'histoire pendant plusieurs années; il servit probablement sous les ordres d'Alcibiade. Après la bataille de Notium, il fut un des généraux qui le remplacèrent. Il reçut le commandement d'une escadre détachée du gros de la flotte. Informé que son collègue Conon était bloqué dans Mitylène par Callicratidas, il essaya de pénétrer jusqu'à lui, et sur douze vaisseaux qu'il avait, il en perdit dix dans cette tentative inutile. Quelque temps après il se trouva à la glorieuse bataille des Arginuses, et fut un des six amiraux qui, à la suite de cette journée, ayant eu l'imprudence de revenir à Athènes, tombèrent victimes des mystérieuses intrigues du parti oligarchique et de l'aveugle crédulité du peuple. Ce n'est pas ici le lieu de raconter l'inique jugement qui punit de mort les glorieux vainqueurs des Arginuses, (*voy. THÉRAMÈNE*); nous dirons seulement que l'initiative de ce crime vint non du peuple, mais du conseil des cinq cents; ce fut encore le conseil qui, lorsque le peuple était disposé à absoudre les inculpés, remit le jugement à la prochaine séance, afin de pouvoir agir sur la foule par les plus odieuses manœuvres; ce fut toujours le conseil qui enleva la parole aux accusés et les empêcha de donner des explications qui pouvaient les justifier; enfin, ce fut le conseil qui demanda qu'un seul vote prononçât sur les accusés, empêchant ainsi qu'on distinguât ceux des amiraux qui étaient réellement coupables d'imprudence de ceux qui n'avaient fait que céder à la volonté de la majorité de leurs collègues. De ce nombre était Diomédon. Il avait été d'avis de recueillir, avant de faire voile pour Mytilène, les morts qui flottaient à la surface de l'eau et les blessés qui se trouvaient au bord des galères

désespérées; il avait aussi proposé à ses collègues de ne pas désigner dans leurs rapports Thérainène et Thrasybule, qui, chargés de recueillir les morts et les blessés, n'avaient pu à cause de la tempête s'acquitter de leur tâche. Diomédon craignait en les nommant de les exposer à la colère du peuple; il ne prévoyait pas que les deux généraux qu'il voulait épargner étaient ses accusateurs et les ardents instigateurs de sa condamnation à mort. Diodore nous a conservé quelques détails touchants sur les derniers moments de Diomédon. « Après que le décret eut été rendu, dit cet historien, et au moment où les généraux allaient être conduits à la mort par les esclaves publics, Diomédon, l'un des condamnés, s'avança vers le peuple; c'était un vaillant homme de guerre, et fort estimé pour sa justice et ses autres vertus. Tous se turent, et il parla ainsi : Athéniens, je désire que la sentence que vous venez de rendre contre nous porte bonheur à la ville; puisque la fortune nous empêche d'accomplir les vœux que nous avons faits pour la victoire, c'est à vous de remplir ce pieux devoir; rendez donc à Jupiter, à Apollon Sauveur et aux saintes déesses les hommages que nous leur avons voués. » Après avoir prononcé ces paroles, Diomédon marcha au supplice avec ses collègues, au milieu de la désolation et des pleurs de tous les bons citoyens.

Thucydide, VIII, 19-25, 54, 55, 73. — Xénophon, *Hellénica*, I, 5, 6, 7. — Diodore de Sicile, XIII, 102.

**DION** de Syracuse, né en 409 avant J.-C., mort en 354. Fils d'Hipparinus, beau-frère de Denys l'ancien, oncle et beau-frère de Denys le jeune (1), Dion dut surtout à ses qualités supérieures et à son immense fortune l'influence qu'il exerça sous le règne de ces deux princes. Seul des courtisans auquel Denys l'ancien témoigna une confiance sans réserve (*voy. DENYS l'ancien*), il était appelé à participer à toutes les affaires importantes du gouvernement, et il semblait l'appui le plus ferme de la tyrannie. Mais, « soit hasard, soit que dès lors la main « d'un dieu jetât les semences du bonheur qui « devait arriver à Syracuse (2) », le premier voyage de Platon changea le caractère de sa politique et de sa vie. D'un esprit naturellement élevé, Dion s'enflamma d'ardeur pour la philosophie, qui devint la règle sévère de toutes ses actions. Denys n'ayant pu supporter les discours de Platon contre la tyrannie, Dion ne craignit pas de prendre hautement la défense du philosophe : c'était s'exposer à la colère du tyran; mais tel était son crédit, qu'il fut néanmoins chargé peu après d'une ambassade, où il conquit par sa loyauté l'estime et l'admiration des Carthaginois. Lui-même devait concevoir l'idée d'arriver au pouvoir; du moins Plutarque et Cornelius Nepos nous

le montrent au chevet de Denys l'ancien, et pelant l'intérêt du roi mourant sur les enfants qu'il avait eus d'Aristomaque (*voy. DENYS l'ancien*). Aurait-il songé dès ce moment à rendre à Syracuse la liberté? C'est ce que l'on ne peut dire (1). Quoi qu'il en soit, dès que le peuple eut confirmé la tyrannie à Denys le jeune, Denys n'eut pas de conseiller plus sage, de soutien plus dévoué : influence et richesses, il n'eut tout à son service. La guerre étant sur le point de se rallumer avec les Carthaginois, il s'engagea à les amener à la paix par la persuasion, et par la force : il était prêt à équiper cinquante galères à ses frais. Mais pour que ce dévouement portât ses fruits, il fallait d'abord réformer les mœurs de Denys. Convaincu que sa dépravation n'avait d'autre cause que l'ignorance, il essaya de lui donner le goût de l'étude; mais il n'obtint aucune de ces qualités sympathiques qui persuadent mieux que les meilleurs conseils : ses amis eux-mêmes lui trouvaient la parole trop dure. Donnait-il un avis, c'était une censure de la conduite des autres; refusait-il de participer à leurs plaisirs, c'était avec une sorte de mépris. La douce éloquence de Platon, qu'il décida à venir, toucha mieux l'âme de Denys; elle ne résista pas trop, au gré des courtisans, dont la toute-puissance était menacée. Ce fut à Dion qu'ils se prirent : ils commencèrent par lui opposer une liste, puis ils se déchainèrent ouvertement contre lui, l'accusèrent, selon Plutarque, de s'être fait corrompre par les Carthaginois, d'aspirer à la tyrannie, selon Platon, et le firent exiler. Cette violence imméritée émut les Syracusains : Deion les assura que cette absence temporaire n'était pas un exil, mais un simple voyage; et afin de calmer les mécontents, il fournit lui-même à ses parents de Dion deux vaisseaux pour y charger ce qu'ils voudraient emmener de ses biens et de ses domestiques, et l'aller rejoindre en Grèce. Les femmes du palais lui envoyèrent de riches présents; et grâce à ses richesses, Dion put mener dans son exil un train de vie honorable. Il parcourut les villes de la Grèce; et partout sa tempérance, sa grandeur d'âme et ses hautes connaissances lui concilièrent l'estime et l'affection des peuples, qui lui décernèrent des honneurs particuliers. Les Lacédémoniens eux-mêmes, sans s'inquiéter du ressentiment de Denys, qui les secondait puissamment dans sa guerre contre les Thébains, lui conférèrent le titre de citoyen.

Cependant, Denys avait promis à Platon de rappeler Dion au printemps. Sous le prétexte qu'il était dans les embarras d'une guerre, il se borna à lui faire passer ses revenus, et l'année suivante

(1) Denys l'ancien avait épousé Aristomaque, sœur de Dion, qui lui avait donné deux filles. Dion avait épousé l'une d'elles, Arété, sœur de Denys le jeune, mais d'un autre lit. (*Voy. DENYS l'ancien*).

(2) Platon, lettre XIX.

(1) « A l'égard de Dion, dit Platon, je suis sûr, au qu'un homme peut l'être des dispositions d'un bon que s'il avait jamais tenu la puissance souveraine n'aurait jamais tenté d'introduire une autre forme de gouvernement que celle qu'il donna à Syracuse, l'après l'avoir délivrée de la servitude, il l'établit les splendeurs d'un gouvernement libéral. » (Lettre

te il les supprima. En vain, Platon, qu'il pela une deuxième fois (1), comme pour lui servir de justification de l'exil de Dion, lui resta parole en mémoire : il dut lui-même s'écarter en toute hâte de la cour, où sa vie n'était en sûreté. Fidèle à sa promesse, il essaya seulement de détourner Dion de ses préoccupations politiques, en l'engageant de plus en plus à l'étude de la philosophie; mais celui-ci tint toujours les yeux tournés vers la Sicile, et mit le pressaient d'aller lui rendre la liberté. Les violences de Denys envers Arété, sa femme, força d'épouser Timocrate, et envers son fils, livra à la débauche, le déterminèrent à dire les armes (2). De concert avec Héraclide, exilé comme lui, il leva des troupes dans la Sicile, et leur assigna pour rendez-vous l'île de Rhé. Spousippe, Eudenius de Cypré, Tiphocrate de Leucade, et beaucoup d'autres philosophes, secondant son entreprise, lui avaient engagé des mercenaires. Au moment du départ, une éclipse de lune faillit refroidir leur ardeur; le Devin Miltas ayant déclaré que ce phénomène présageait la chute de Denys, ils se rasèrent. Denys, cependant, avait à sa disposition une flotte de 400 vaisseaux longs, 100,000 hommes d'infanterie, 10,000 cavaliers; mais la Sicile entière détestait sa domination.

En effet, Dion n'eut pas plus tôt débarqué avec ses 800 hommes (3) à Minoa qu'il vint accourir autour de lui les habitants de La Marine, de Géla (357). Par une heureuse circonstance, Denys venait d'entreprendre une campagne contre l'Italie. Timocrate, qu'il avait laissé à Syracuse, pouvait encore s'y maintenir, avec le secours des Léontins et des Campaniens. Mais leur fit donner le faux avis qu'il commençait la guerre par le siège de leurs villes, et leur fidélité ne tint pas devant cette menace. Timocrate, demeuré presque seul, s'étant enfui, entra sans coup férir dans la ville. Les Syracusains, les citoyens se portèrent à sa rencontre, et les troupes blanches. Quand il fut arrivé sur la place publique, il fit proclamer à son de trompe, au lieu d'un silence solennel, que Syracuse était affranchie. Le peuple le couvrit de fleurs, et prosterna devant lui comme devant une divinité. Sept jours après, Denys pénétra, par dans la citadelle, que lui avaient conservée ses troupes fidèles; et rompant brusquement les négociations qu'il avait commencées, il se précipita à l'improviste sur les Syracusains. Dion,

à la tête de ses mercenaires, soutint le choc, et après des prodiges de valeur, qui faillirent lui coûter la vie, il rejeta les troupes du tyran dans la citadelle. Les Syracusains lui décernèrent en récompense une couronne d'or; mais déjà un parti se formait sourdement contre lui. Une lettre insidieuse, où Denys, rappelant les services qu'il avait rendus à la tyrannie, lui conseillait de s'en emparer au lieu de l'abolir, acheva de lui aliéner les esprits. Dion avait cru qu'il ne pouvait mieux se justifier du soupçon d'adhérer à cette lettre qu'en la lisant au peuple. Ce loyal démenti devint dans la bouche de ses ennemis un nouveau chef d'accusation. Ils lui opposaient Héraclide, qui ne manquait pas de talents militaires, et dont les manières souples et insinuatrices, la parole douce et facile, plaisaient à la multitude. Dion, au contraire, malgré les conseils de Platon, qui lui écrivait sans cesse « de se « défier de la fierté; compagne inséparable de « la solitude », fidèle et trop fidèle à son caractère, repoussait les cœurs par la sévérité de son accueil et la roideur de ses discours. Nommé amiral, Héraclide, qui se sentait appuyé par la faveur populaire, prit à tâche de lui susciter chaque jour de nouveaux embarras; et Dion, accusé d'avoir laissé échapper le tyran (*voy. Denys le jeune*) et peut-être d'avoir traité avec lui du partage de la Sicile et de l'Italie (Cornelius Nepos), fut contraint de quitter la ville avec ses mercenaires. Tel fut même l'aveugle emportement des Syracusains, qu'ils s'élançèrent à sa poursuite. Pressé par les siens, Dion se retourna contre eux, et les battit; puis il se retira chez les Léontins, qui prirent ses troupes à leur solde, et leur accordèrent le droit de bourgeoisie. Bien plus jaloux de remplir tous les devoirs de l'hospitalité, ils entreprirent de lui faire rendre justice : les Syracusains, dans la première ivresse de la liberté, n'écoutèrent pas leurs plaintes : le danger les rappela bientôt à eux-mêmes.

Profitant de l'anarchie, Nysius, à la tête de forces considérables, avait renversé le mur élevé par Dion autour de la citadelle, et menaçait l'Achradine. Dion seul pouvait le repousser. Une première ambassade lui fut envoyée pour le solliciter de venir : il décida, non sans peine, ses mercenaires à le suivre encore une fois. Il s'était à peine mis en marche, qu'il rencontra une seconde ambassade, qui l'engageait à retourner sur ses pas; puis une troisième, qui le suppliait de se presser. Dion, sans tenir compte de ces avis opposés, continua lentement sa route; et comme il approchait de Syracuse, des députés de tous les partis accoururent à sa rencontre, invoquant son secours. La ville était en feu : environné de toutes parts des flammes qui dévorèrent les maisons, menacé à chaque instant d'être écrasé par les toits ou par les pans de muraille qui s'écroulaient, Dion s'avance, avec ses troupes en bon ordre, sur ces ruines brû-

Si tu te rends à mes vœux (lui écrivit-il immédiatement pour l'attirer) et si tu viens bientôt en Sicile, les Syracusains de Dion s'arrangeront à ton gré. Je suis persuadé que tes demandes sont raisonnables, et je te les ferai; mais si tu ne viens pas, tu n'obtiendras rien pour ton ami, ni pour ta personne, ni pour moi qui peut te regarder. » (Lettre VII.)  
Après C. Népos, qui est généralement en faveur de Dion, Denys n'aurait commis ces violences qu'après qu'il aurait appris que Dion faisait des préparatifs de guerre en Grèce.  
Dionore dit : mille.

lantes, et s'ouvre un passage à travers la fumée, la poussière et le sang. Nysius est repoussé, et bientôt il se décide à quitter fortivement la citadelle : les Syracusains rentrent en possession de leur ville. Suivant l'élan de leur reconnaissance, ils nommèrent Dion généralissime de toutes les forces de terre et de mer. Celui-ci, par condescendance, rendit à Héraclide son titre d'amiral, et dès lors les troubles recommencèrent. Comme il s'était opposé à l'exécution du partage des terres et des maisons, qui avait été voté pendant son absence, Héraclide en prit occasion pour renouveler ses intrigues. Le Spartiate Gésyle entreprit en vain de les réconcilier. Dion, convaincu que toute liberté qui n'est pas restreinte dégénère inévitablement en licence, et ennemi par principes de la démocratie pure, qu'il regardait moins comme un gouvernement que comme un engagement public de tous les gouvernements, suivant l'expression de Platon, voulait donner à sa patrie une constitution modelée sur l'aristocratie tempérée de Sparte et de Corinthe. Il pensait avec quelque raison qu'Héraclide, dont toute la politique consistait à se maintenir dans la faveur populaire, se jetterait à la traverse de tous ses desseins, et un jour, dans une contestation, il lui arriva de citer ce vers d'Homère : « Qu'un État ne peut être bien gouverné par plusieurs maîtres. » C'était appeler sur sa tête les soupçons du peuple, et justifier l'opposition d'Héraclide. Bientôt il crut qu'il fallait frapper un grand coup pour effrayer les mécontents ; et il le fit assassiner.

Dans la situation où Dion s'était placé, ce crime était une faute : il ne s'en releva pas. En vain fit-il à sa victime de magnifiques funérailles ; en vain, pour affermir son parti, il distribua à ses soldats les richesses de ceux que la mort d'Héraclide avait réduits à s'exiler ; il ne fit qu'exciter leur convoitise, et son immense fortune ne suffit bientôt plus à la satisfaire. Il n'eut plus qu'à mettre la main sur les biens de ses amis, sans songer qu'il se privait ainsi de leur appui ; et quand il n'eut plus rien à donner, l'armée, habituée à ses largesses, éclata en murmures ; et le peuple, qui se croyait sacrifié, s'y associa. « C'est un tyran, disait-on, qu'il n'est plus possible de supporter. » (1)

Dans ces conjonctures, un Athénien, Callipe (Cornelius Nepos le nomme Callicrate), qu'il avait amené avec lui du Péloponnèse, lui persuada qu'au milieu des périls qui le menaçaient, il ferait prudemment de se choisir, parmi ses amis les plus intimes, un ennemi apparent : il pourrait ainsi connaître les plus secrètes pensées de ceux qui l'entouraient et déjouer leurs complots ; puis il se fait perfidement charger lui-même de ce rôle odieux. Fort de la confiance de Dion, il conspire contre lui au grand jour : il

réunit ses ennemis, les affermit dans leur haine, les excite à la vengeance. Aristomaque et Aristomachus, instruits de ces menées, s'empresment d'avertir Dion, qui leur répond en souriant qu'il est le premier complice de Callipe, et que rien ne lui fait que par son ordre. Callipe, qui craint les révélations, vient lui-même se jeter à leurs pieds, et protester par son visage baigné de larmes, et protester par son silence de sa innocence. Mais, après avoir insisté sur le nom de Proserpine (1) le *grand serment*, c'est au jour même de la fête de cette déesse qu'il fixe l'exécution de son crime. Des gens entrent dans la maison de Dion : c'étaient des mercenaires de Zacynthe, qui devaient le tuer ; ils pénètrent dans sa chambre, sans bruit et tentent inutilement de l'étouffer. Enfin, Syracusain, Lycon, leur tend un poignard et Dion tombe à leurs pieds. Il y avait quatre jours qu'il était rentré en Sicile, et il était âgé de cinquante-cinq ans. Ame honnête et généreuse, Dion avait succombé à son entreprise : pour qu'il réussit ? Du moins son nom serait purifié par l'acte de cruauté qui souilla ses dernières années. On a dit justement que sa vie était une belle gédie dont le dernier acte était manqué.

Sa mort désarma la haine des Syracusains. On lui fit, aux frais du trésor public, de magnifiques funérailles ; son tombeau fut placé sur le lieu le plus éminent de la ville ; et le peuple, tout à l'heure le poursuivant du nom de tyran, attacha à sa mémoire le glorieux titre de destructeur de la tyrannie. Callipe, cependant ses successeurs éphémères, devaient bien par leurs fautes, ramener Denys. GRÉARD

Platon, *Lettres*. — Cornélius Nepos. — Plutarque de Dion. — Diodore de Sicile, XV, XVI, 6-31, traduction de M. Hofer.

**DION CHRYSOSTOME** (Δίων ὁ Χρυσόστομος) célèbre rhéteur grec, naquit à Pruse, en Thynie, vers l'an 30 de l'ère chrétienne, d'une famille illustre, dont le crédit lui donna une bonne heure une haute position dans sa ville natale. Il mourut vers l'an 117. Jeune encore et déjà célèbre par son éloquence et les services qu'il avait rendus à sa patrie, il fut cependant en butte aux vives inimitiés de la part de ses concitoyens qui tentèrent de brûler sa maison. Indigné de cette ingratitude, et fatigué de lutter contre l'envie, Dion quitta son pays, et, après avoir parcouru différentes contrées, visita l'Égypte, s'être entenu avec les prêtres de ce pays et les hommes les plus célèbres alors, Enphrate de Tyr et Apollonius de Tyane, il vint chercher à Rome un asile tranquille. Admis dans la confiance de Vespasien et consulté par ce prince lors de son avènement à l'empire, il l'engagea, mais en vain, à se rendre à l'empire, il l'engagea, mais en vain, à se rendre à l'empire, il l'engagea, mais en vain, à se rendre à l'empire, il l'engagea, mais en vain, à se rendre à l'empire. Sous Domitien, Dion fut

(1) Aristomaque et Arété exigèrent de lui le *grand serment*. Celui qui doit le prêter descend au temple *Thesmophores* (Cérès et Proserpine), et, après les cérémonies d'usage, se couvre d'un manteau de pourpre l'une des déesses ; ensuite, une torche allumée à la main, il prononce la formule. (Plutarque, *Vie de Dion*, 6)

quitter Rome pour échapper à la colère de Néron ; lié d'amitié avec un personnage illustre qui avait encouru la haine de cet empereur. Dion avait osé prendre sa défense ; ce courroux l'exposa ses jours. Obligé à fuir, de sa première fortune Dion n'emporta qu'un dialogue de Platon, le *Phédon*, et une harangue de Démosthène, la harangue *Sur la fausse amitié*. Déguisant son nom et sa naissance, il errait de ville en ville et de pays en pays, inutile et manquant de tout, réduit le plus souvent à subsister à labourer la terre ou à cultiver les jardins (*Orat. I*) ; il parcourut ainsi l'Asie, la Thrace et la Mœsie ; pénétrant jusque chez les Scythes, il se fixa enfin chez les Gètes, où commandait une nombreuse armée romaine. Dion était un mendiant dans le camp romain, inutile de tout le monde et occupé aux travaux les plus pénibles, lorsqu'y parvint la nouvelle que Domitien avait péri. En apprenant le meurtre de l'empereur, l'armée est furieuse ; déjà elle se met en marche sur Rome. Tout à coup Dion jette les haillons qui le couvrent, se précipite sur un autel, et de là, s'adressant aux soldats, il se fait connaître, leur peint avec énergie les crimes de Domitien, la situation de l'empire qui pour réparer ses longs désordres et se respecter des barbares, a besoin d'une main ferme. Il prouve que Nerva est le prince nécessaire au salut de l'empire et à la gloire du monde, et il les exhorte à le reconnaître. Ce discours éclaire et entraîne les soldats : l'empereur est proclamé. Nerva n'oublia point ce jour ; et comme preuve de son amitié, il donna à Dion le surnom de *Cocceianus*. Trajan lui témoigna sa bienveillance. Ce prince, ami des lettres et de la philosophie, l'admettait souvent dans son palais pour s'entretenir avec lui ; il le fit même monter sur son char quand il triompha. Dion fit toujours honneur à son crédit aux intérêts de ses compatriotes. Il avait un désir naturel d'exiler, et aussi sans doute par orgueil, qu'il se rendus disposeraient ses concitoyens à plus de justice envers lui, Dion prit congé de l'empereur, qui le laissa partir à regret. Mais l'espoir qu'il s'était flatté ne fut pas entièrement réa- lisé. À côté de la bienveillance et de la reconnaissance, Dion rencontra quelquefois la malveillance et l'ingratitude ; et nous trouvons dans ses œuvres plusieurs discours par lesquels il se plaint des magistratures qu'on lui offre, ou se plaint des inimitiés dont il est l'objet. Je veux croire à l'ingratitude trop ordinaire du peuple, mais je crains aussi que Dion n'y ait donné quelque prétexte par un caractère peu com- mune. Il dit lui-même (*Orat. XII*) : « Je ne sais pourquoi aucun sophiste ne me reçoit, aucun ne veut volontiers. » Les sophistes avaient bien quelque raison de ne pas rechercher Dion, et d'ailleurs, probablement ses compatriotes avaient-ils aussi quelque raison. Quoi qu'il en soit, soit inconstance, soit fatigue et regret de ne se point voir apprécier,

Dion retourna à Rome, où il mourut, dans un âge très-avancé, probablement vers quatre-vingt-sept ans.

Il est difficile de ne pas reconnaître dans cette vie et ces fortunes diverses de Dion un singulier mélange de modestie et d'orgueil, de grandeur et de petitesse, de sagesse et d'ostentation de sagesse, un sophiste enfin et un philosophe. On sait quel rôle jouaient alors les sophistes. Orateurs ambulants, abondants en paroles et vides d'idées, ils allaient déclamant dans toutes les villes de l'Asie et de l'Italie. « Charlatans et mercenaires, sophistes gonflés d'orgueil et soutenus comme sur des ailes par l'admiration de leurs disciples » (*Orat. XVI*) : ainsi les représente Dion lui-même, quand de sophiste il est devenu philosophe. Mais il le faut considérer d'abord comme sophiste et, comme les sophistes, qu'il raillera plus tard, sacrifiant son talent et la vérité au désir de briller et de plaire. Or, ce qui plaisait alors, comme toujours, aux auditeurs dont on voulait se faire applaudir, aux villes où l'on voulait voir s'élever sa statue (et quel sophiste n'avait pas alors une statue ?), c'était d'entendre leurs propres louanges. Aussi les sophistes n'y faillaient ; et quand la matière propre manquait, quand les personnages eux-mêmes, villes ou hommes, faisaient défaut, le sophiste, comme autrefois le poète, se rejetait sur Castor et sur Pollux. On disait les louanges de Persée et d'Hercule ; on célébrait les origines de sa ville, qui se perdaient dans la nuit des temps ; on prouvait à des barbares qu'ils étaient Grecs et Argiens, qu'ils avaient pour ancêtres des héros et des demi-dieux, mieux que cela, des Titans (*Dion, Orat. XXXIII*) ; et si l'histoire s'opposait à ces généalogies complaisantes, on faisait bon marché de l'histoire. Dion plaide-t-il devant les habitants de l'ancienne Troie, qui prétendaient descendre des anciens Troyens, comme le souvenir de la prise de Troie pouvait n'être pas très-agréable à ces petits-fils d'Hector, il entreprendra de prouver, à grand renfort d'arguments, que jamais Troie n'a été prise : les assertions d'Homère sont des fables qui n'ont pas le sens commun (*Orat. XI*). Ce fonds même, tout fécond qu'il était, venait-il à s'épuiser, on dissertait sur « les hommes, les génies, les dieux, la terre, le ciel, le soleil, la lune et les autres astres, l'univers, la corruption, la génération et mille autres sujets » (*Ibid.*). L'important, c'était qu'une fois ouverte, cette veine d'éloquence ne tarit pas et que l'orateur ne se trouvât pas à sec. Était-ce assez ? Non. « Si l'on avait à parler devant des auditeurs plus délicats, à flatter des oreilles plus superbes, la déclamation se terminait en récitatif, et l'éloquence n'était plus qu'une mélodie » (*Dion, Orat. XXXII*). Tels étaient les défauts des déclamations et les vices des sophistes.

Dion avait donc d'abord été sophiste et un sophiste fervent ; dans son zèle, il n'avait épargné ni les philosophes, qu'il devait imiter plus tard, ni la philosophie, qu'il devait pratiquer

et prêcher. Il dépassa même dans ses attaques la malignité ordinaire des sophistes; il déclare « qu'il faut chasser des cités, poursnivre sur terre et sur mer Socrate, Zénon et leurs' disciples, comme les fléaux les plus dangereux des cités »; dans ce discours, il prenait particulièrement à partie Musonius. Mais enfin Dion se convertit, un peu tard il est vrai, mais sincèrement, et il nous a laissé un récit intéressant de sa conversion (*Orat.* XIII). Quoique errant, fugitif, cachant son nom et sa renommée sous l'habit du vagabond, du mendiant, quelques personnes devinèrent cependant en lui le philosophe et le sophiste de ce nom. Cet hommage populaire, cette divination de la beauté de son âme sous les haillons de l'indigence le touchèrent. Y voyant comme une expression de la voix publique, il accepta enfin volontiers le nom de philosophe, que si longtemps il avait attaqué; il le prit, mais modestement, non comme les philosophes qui, dans leur impatience de renommée, « se proclament philosophes aussi hautement que font les hérauts dans les jeux olympiques ». Dion, en prenant le nom de philosophe en prit les mœurs sévères; il fit un retour sérieux sur lui-même et un examen attentif de conscience. Son éloquence changea comme son caractère; elle tourna tout entière à la philosophie morale.

Quoi qu'il en soit, il y eut toujours un peu du sophiste dans sa philosophie, du rhéteur dans le moraliste; et c'est à ce double point de vue que nous allons examiner les œuvres de Dion. Il ne nous reste de lui que quatre-vingts discours; nous ne les examinerons pas tous, nous nous arrêterons seulement à ceux qui peuvent le mieux faire ressortir la physionomie de l'homme, de l'orateur et de l'époque où il parlait ou écrivait. Le fond et le but de tous les discours de Dion, c'est la morale; mais si le fond est le même, la forme varie souvent. La morale philosophique, politique ou littéraire s'y présente sous des faces très-diverses : traités proprement dits, dialogues, discours, lieux communs.

Nous rapporterons au rhéteur ou sophiste 1° quatre discours (V, LIII, LIV, LVII) sur la manière d'interpréter les poètes; 2° les dialogues poétiques, dont les sujets sont empruntés à Homère (II, LV, LVI, LXXVII). Dans le 3° discours (*De Libyca fabula*), Dion compare les passions aux sirènes; dans le LIII<sup>e</sup>, il fait l'éloge d'Homère; dans le LIV<sup>e</sup> il compare Homère et Socrate; dans le LVII<sup>e</sup>, qui a pour titre Nestor, il examine les vers où ce vieillard dit « qu'il a vécu avec des hommes meilleurs que ceux qui existent maintenant ». Les dialogues que j'appellerai homériques ou poétiques ont quelquefois pour texte ou pour sujet Homère, et peuvent se rattacher aux discours précédents. Dans *Agamemnon*, ou *de la royauté*, on montre que si étendue qu'elle soit, elle doit avoir des limites. Dans un autre, qui a pour titre *Chrysis*, Dion donne sur les devoirs de la femme d'excellents conseils. A

côté des dialogues que nous avons appelés *tiques* ou homériques s'en doivent placer d'autres que l'on peut appeler socratiques, parce qu'il sujet en est le plus souvent emprunté à Platon comme celui des dialogues poétiques à Homère; ce sont principalement les dialogues XXI, XXII, XXX, XXXVI; le XXXVI<sup>e</sup>, qui est une imitation manifeste du *Phèdre* de Platon, a été composé alors que Dion, exilé, vivait chez Gètes; il est adressé aux Grecs qui habitent les rives du Borysthène. Dion y montre que la sagesse divine préside au gouvernement de l'univers. Au choix de ces sujets, à l'artifice de l'exposition, à la subtilité des développements, à la nouveauté des précautions oratoires que Dion prend pour attirer l'attention, on reconnaît l'art et les habitudes du sophiste. C'est ainsi que dans un de ses remarquables discours (*Orat.* XII), où l'homme simple et ignorant, il se refuse par une foule de ruses oratoires, où plutôt semble se précipiter à l'empressement du peuple qui l'invite à parler.

Après les traités ou dialogues, où le sophiste se montre quelquefois encore à côté du philosophe, il faut faire connaître les discours où le moraliste seul paraît; tels sont les traités sur *Retraite*, *La Connaissance de Dieu*, *La Vie dans l'Exil*; le dernier est curieux par les renseignements que Dion y donne sur lui-même (*Orat.* X, XI, XII, XIII). Trois discours *Sur la Fortune*; trois *Sur la Gloire*; d'autres *Sur le Bonheur*, *les Richesses*, *la Loi et la Coutume*; ces deux derniers regardés comme les meilleurs. C'est, on le voit, un traité complet de morale et comme un exposé de discipline philosophique. Il est un discours (*Orat.* VII) où Dion, se mettant lui-même en scène, présente la morale sous une forme nouvelle qu'il appelle heureuse. Il suppose que naufragé sur la côte d'Eubée, il rencontre un chasseur, homme grossier et sauvage, qui lui offre l'hospitalité sur le chemin faisant, lui raconte ses aventures; et comment une fois il fut obligé de se rendre à la ville pour se défendre contre les réclamations du peuple; son étonnement à la vue du théâtre, du port de la ville, l'assurance pleine de candeur avec laquelle il répond aux juges devant lesquels il paraît.

Le récit terminé, Dion et le chasseur arrivés à la cabane rustique : la peinture de la famille unies par les liens du sang, le tableau de la pureté et du bonheur de la vie champêtre, l'image d'un amour et d'une noce champêtre, car le jour est fixé où la fille du chasseur se mariera, et l'invitation d'assister au mariage, par un philosophe, qui y consent volontiers : tout cela forme une délicieuse narration. Dans la peinture de la vie, de l'innocence et des amours des jeunes gens, il y a une légèreté de la pastorale de Delphes, et dans la surprise du chasseur à la vue des merveilles, du bruit et des misères d'une grande ville, une image de l'étonnement douloureux

aria de la Chaumière Indienne. Nous avons déjà à la philosophie; mais le moraliste, le prédicateur de réforme va se montrer maintenant à nous dans un discours aux *Alexandrins*. On ait ce qu'était Alexandrie, rendez-vous de l'Orient et de l'Occident: Romains, Grecs, barbares accouraient, et l'Asie tout entière: caravan-érial universel, tous les vices, toutes les corruptions et toutes les sciences s'y réunissaient. Un jour donc de fête, pendant que, rassemblée dans le théâtre, cette foule cosmopolite se livre à toutes les licences de la parole, des spectacles et des voluptés, seul, Dion se lève, et, malgré les plaintes qui tombent sur lui, les injures qui l'accablent, il entreprend d'apaiser ce tumulte, de réprimer ces désordres; il l'entreprend, et y réussit par les plus heureuses habiletés de l'éloquence; encore un peu rhéteur, mais surtout philosophe (*Orat.*, XXXII). Philosophe, je ne suis pas assez; il annonce lui-même un autre caractère, celui d'interprète de la divinité. Il parle avec dédain « de ces philosophes qui n'osent affronter les cris et les injures de la multitude, et la conviction qu'ils ont de ne la pouvoir rendre meilleure ». Lui, l'inspiré, l'envoyé de Dieu, il a cette confiance; et c'est pourquoi il avance hardiment au milieu des outrages qui l'accablent. Nous trouvons ce caractère d'exaltation hautement marqué dans le discours olympique, ou *De la Connaissance de Dieu* (*Orat.* II). Nous le trouvons aussi dans le discours que Dion adresse aux habitants de Tarse; on y sent presque non la chaleur, mais l'austérité de la parole chrétienne; « ils attendaient de lui des paroles de sophiste, des paroles propres seulement à flatter leurs oreilles; ils entendent de sévères vérités: ils ont dégénéré de leurs ancêtres, et ils doivent voir par cette dégradation une de ces grandes expiations par lesquelles la Providence unit et rachète les peuples. »

Dion ne se bornait pas au rôle de conseiller moraliste; il aimait celui de médiateur: on le voit entreprendre pour rétablir entre différentes villes de la Bithynie la paix et la concorde. C'est dans ce but qu'il adressa des discours aux habitants de Nicée, de Nicoméde, de Pruse, d'Apamée (*Orat.* XXXVIII, XXXIX, XL, XLI). Conseiller des cités et des peuples, Dion le voulait être aussi des princes, nous le savons par l'avis qu'il s'était pressé de donner à Vespasien. Il a donc composé quatre discours sur les devoirs des rois (*Orat.* I, II, III, IV), et un cinquième sur la royauté et la tyrannie (*Orat.* XVI), dans lequel il marque, par les portraits de Nerva et de Domitien, l'opposition du tyran et du roi. Les quatre discours ont évidemment été composés en vue de Trajan. Dion s'adresse souvent à ce prince, et mêle son éloge à celui de Plotine. Au reste, l'orateur avait les droits de célébrer les vertus d'un bon empereur, puisqu'il n'avait pas reculé devant les menaces d'un tyran, et l'on aime à l'entendre se rendre avec une noble fran-

chise ce témoignage: « Ne craignez pas que la flatterie altère mon langage; ce n'est pas depuis peu en effet et dans quelques rares circonstances que j'ai fait preuve de liberté. Que si jadis, quand la crainte semblait rendre à tous le mensonge nécessaire, seul je n'ai pas hésité à dire la vérité, même au péril de ma vie, irais-je, quand tout le monde a le droit de parler librement, mentir à plaisir. » Il n'y a point en effet ici à accuser Dion de flatterie; je lui reprocherais plutôt une tendance, depuis trop imitée, à régenter les rois. Ils s'étend longuement sur les plaisirs que le souverain trouve dans les fatigues même du gouvernement; il se plaît à dire combien soigneusement un bon prince doit éviter les spectacles et les vains amusements, à montrer combien sont utiles les exercices du corps, la course, la chasse, quels sont pour les rois les avantages de l'amitié.

Nous avons fait connaître les principaux traits oratoires ou philosophiques de Dion; il ne nous reste plus qu'à rassembler les traits divers de son caractère et de sa philosophie. Il y a dans Dion du sophiste et du philosophe, du déclamateur et du sage. Prédicateur de morale, s'il est souvent sincère, quelquefois aussi il joue l'illuminé: il se présente comme l'interprète de la divinité et son médiateur auprès des peuples: « Je ne me suis pas, dit-il, de moi-même donné ce rôle; une force divine m'y pousse; à ceux que les dieux aiment, ils envoient de bons conseillers. » (*Orat.* XXXIII); et ailleurs: « Ne croyez pas qu'un homme qui vous est étranger, et qui vient ainsi à vous, y vienne sans un dessein de la Providence, vous servir d'orateur et de conseiller. » Tel est Dion: sophiste déclamateur souvent, quelquefois moraliste convaincu; image tout ensemble et de la décadence de l'éloquence païenne et de l'effort généreux que quelques âmes faisaient pour remonter à la vertu, et à la foi même, par la philosophie. La philosophie en effet joue alors un grand et double rôle, rôle politique et rôle religieux. Politique, elle est souvent proscrite; mais ces proscriptions mêmes attestent sa puissance, comme aussi ses déclamations ambitieuses et parfois indiscrettes témoignent souvent de son orgueil. D'un autre côté, il ne faut pas méconnaître la mission légitime de la philosophie à cette époque, et oublier que si elle exagère quelquefois ses maximes d'indépendance, elle n'en est pas moins une noble protestation contre les excès de cette puissance impériale qui compta plus de Domitiens que de Trajans. Au point de vue religieux, le rôle de la philosophie alors est plus considérable encore. La philosophie, on ne peut le nier, exerce à cette époque, ou du moins cherche à exercer un grand empire. Soit influence secrète, soit rivalité du christianisme, elle se sent, elle se croit du moins, une mission supérieure. Dion, nous l'avons vu, n'est pas seulement un moraliste, c'est un prédicateur de morale et presque un directeur de conscience; il a l'instinct d'une grande révolution morale qui, s'accom-

plissant en ce moment par le christianisme, était pressentie et tentée par la philosophie. Comme les Pères, il exalte la vie solitaire; il prêche la réforme des mœurs; il s'élève contre les spectacles et les plaisirs tumultueux; en un mot, il a quelque chose du prédicateur et de l'inspiré. A ce point de vue donc, autant qu'au point de vue littéraire, les ouvrages de Dion offrent une étude aussi intéressante que curieuse.

CHARPENTIER.

Éditions : Morel, gr.-lat., Paris, 1604; Reiske, Leipzig, 1784. — Philostrate, *Vita Philosophorum*. — Synesius, *Photii Excerpta in Dion*. — Belin de Ballu, *Hist. critique de l'Éloquence chez les Grecs*; II, 111. — Breequigny, *Vies des Orateurs grecs*. — Casaubon, in *Dionem Diatrib.* — Cesarotti, *Corso di Letterat. Greca*, I. II. — Emperii, *Progr.*, Brunswik, 1832. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. III, p. 305; t. V, p. 122, édit. de Harles. — Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, t. II, p. 57. — Schœll, *Hist. de la Littérature grecque*, t. IV, p. 210-226.

**DION CASSIUS COCCEIANUS**, historien romain, né vers 155 après J.-C., à Nicée, en Bithynie, mort vers 240. Son nom de Cassius lui venait probablement de quelque'un de ses ancêtres, qui en recevant le droit de cité à Rome avait été adopté dans la *Gens Cassia*; son père le portait déjà, et s'appelait Cassius Apronianus. Dion semble avoir emprunté son surnom de *Cocceianus* à l'orateur Dion Chrysostome Cocceianus, qui, d'après la conjecture de Reimarus, était son grand-père du côté maternel. Il reçut une excellente éducation, fréquenta les écoles des meilleurs rhéteurs de son temps, et étudia avec soin les écrivains classiques de l'ancienne Grèce. Il est probable qu'à la fin de ses études littéraires il accompagna en Cilicie son père, qui en était gouverneur, et qu'après la mort de celui-ci, en 180, il se rendit à Rome. Il y arriva dans la dernière année du règne de Marc-Aurèle ou dans la première de celui de Commode. Il avait vingt-cinq ans : c'était l'âge où l'on pouvait entrer au sénat : il y fut admis, probablement parce que son père en avait été; mais pendant tout le règne de Commode il n'obtint d'autres dignités que l'édilité et la questure, et ce fut seulement en 193, sous Pertinax, qu'il fut élevé au grade de préteur. Pendant les treize années du règne de Commode, Dion vécut à Rome, consacrant son temps à plaider au barreau les causes de ses amis et à recueillir les matériaux d'une histoire de Commode, en observant d'un œil attentif toutes les actions de cet empereur. Après l'assassinat du fils de Marc Aurèle, il vota avec les autres sénateurs pour l'élevation de Pertinax. Celui-ci, qui était son ami, l'éleva aussitôt à la préture; mais notre historien n'entra en fonctions que l'année suivante (194), la première du règne de Septime Sévère. Pendant le principat éphémère de Pertinax, Dion jouit d'un grand crédit, et en usa en homme de bien. L'avènement de Septime Sévère lui fit concevoir de grandes espérances, qui ne se réalisèrent pas, bien que le nouvel empereur le traitât d'abord avec faveur. Dion

lui en témoigna sa reconnaissance en écrivant un livre *Sur les Songes et sur les prodiges qu'avaient annoncé l'élevation de Sévère*. Il présenta cet ouvrage à l'empereur, qui l'en remercia par une longue lettre. Dans la nuit qui suivit la réception de cette lettre, Dion fut aver en songe d'écrire l'histoire de son temps, ce qui le décida à mettre en œuvre les matériaux qu'il avait recueillis sur la vie de Commode. Plus tard il fut averti, toujours en songe, d'écrire l'histoire de Septime Sévère et celle de Caracalla. Nous donnons ces détails, bien qu'ils soient fort peu importants en eux-mêmes, parce qu'ils font pressentir le défaut le plus essentiel peut-être de Dion Cassius, c'est-à-dire sa crédulité.

Quand l'histoire de Commode fut complète Dion Cassius la lut à Septime Sévère. L'empereur en fut si satisfait, qu'il engagea l'auteur à écrire une histoire de Rome depuis les temps les plus anciens et à y insérer le récit du règne de Commode. Dion s'occupait pendant dix années à réunir les matériaux de cet ouvrage, et il consacra douze ans à le rédiger. Il avait l'intention de pousser son histoire aussi loin que possible et de raconter tous les événements dont il pouvait être témoin. D'après Reimarus, Dion commença de rassembler ses matériaux en 201, quatre ans après la mort de Sévère, en 211, il se mit à rédiger son œuvre, qu'il acheva en 222.

Si Dion ne jouit pas plus longtemps de la faveur de Sévère, c'est que celui-ci ne persévéra pas dans la haine qu'il avait d'abord vouée à Commode, finit même par admirer ce féroc tyran. Avec une telle manière de voir, il ne pouvait approuver les écrits de Dion. Celui-ci resta en Italie pendant de longues années sans obtenir aucune dignité. Sous le règne de Caracalla, il fut désigné pour accompagner l'empereur dans ses voyages. Il se plaint d'avoir été forcé de faire à cette occasion des dépenses considérables, et d'être devenu, bien malgré lui, non-seulement le témoin, mais aussi quelquefois l'exécuteur des cruautés du fils de Septime Sévère. Il visita Nicomédie en compagnie de l'empereur; mais il n'alla pas plus loin, à ce qu'il semble, car en racontant les événements subséquents arrivés en Asie et en Égypte, il n'en parle pas comme témoin oculaire. Macrin le rappela probablement en Asie, et lui confia l'administration des villes libres de Pergame et de Smyrne, qui venaient de se révolter. Il se rendit à son poste vers 218, et resta environ trois ans. A l'expiration de sa charge il ne revint pas d'abord à Rome, et se rendit à Nicée, en Bithynie. Pendant son absence il fut élevé au consulat, en 219 ou en 220. Il obtint en suite le proconsulat d'Afrique; mais ce ne fut pas avant l'année 224. Il fut envoyé en 226 comme légat en Dalmatie, et l'année suivante en Pannonie. Il fit observer à ses soldats une si exacte discipline, qu'à son retour à Rome les prétoriens, redoutant sa sévérité, demandèrent à l'empereur de le faire mettre à mort. Alexandre Sé

rière, loin de les écouter, le fit de nouveau consul en 229, voulut être son collègue, et le défraya de toutes les dépenses qu'exigeait cette charge; cependant, il lui conseilla d'aller résider à quelque distance de la capitale. A la fin de son consulat, Dion revint à Rome, et accompagna l'empereur en Campanie; mais, dégoûté du séjour de Rome, dont son âge avancé ne lui permettait plus de supporter les agitations et les périls, il demanda et obtint la permission de se retirer à Sicile, sa ville natale, où il mit la dernière main à son *Histoire Romaine*. L'époque de sa mort est inconnue. On ne sait rien de sa famille, sinon ce qu'il nous apprend lui-même, c'est-à-dire qu'il avait une femme et deux enfants. Le nom de Cassius que nous trouvons mentionné comme consul en 291 était probablement son petit-fils. Tous les détails que nous venons de donner sur Dion Cassius sont tirés de ses propres ouvrages et d'une courte mention de Suidas.

Voici la liste des ouvrages que les anciens attribuaient à cet historien : Le *Traité sur les songes et les Prodiges*, dont nous avons parlé plus haut; il est perdu. Dion ne l'avait composé que par complaisance pour l'empereur Septime Sévère, et il semble s'être repenti plus tard de l'avoir publié; car bien qu'il se montre crédule et qu'il néglige aucune occasion de rapporter des prodiges, néanmoins dans son *Histoire* il ne parle un peu passant de tons ceux qui concernent Sévère; — *Histoire du règne de Commode*; l'auteur l'inséra dans son *Histoire Romaine*; — *Histoire du règne de Trajan*: cet ouvrage est mentionné que par Suidas; s'il fut réellement publié à part, l'auteur dut le reproduire, sinon textuellement, du moins en substance, dans son *Histoire Romaine*; — *Histoire de Perse*: cet ouvrage n'est encore cité que par Suidas; mais c'est probablement une méprise: Suidas aura confondu Dion avec Deïnon, auteur connu pour avoir écrit sur la Perse; — *Itinéraires* (Ἐνοδία), ouvrage mentionné par Suidas: on ne sait s'il appartient à Dion Cassius ou à son grand-père Dion Chrysostome, qui avait beaucoup voyagé et qui avait pu avoir l'idée d'écrire ces voyages; — Une *Vie d'Arrien*: elle n'est connue que par une mention de Suidas; — *Géographie*, ouvrage attribué à Dion Cassius par Suidas, ornandès et Freculphe; on peut induire d'un passage de Philostrate (*Vit. Soph.*, I, 7) que Dion Chrysostome en était en effet l'auteur; — *Histoire Romaine* (Ῥωμαϊκὴ ἱστορία): c'est le grand ouvrage de Dion Cassius; il contenait 80 livres, et il fut plus tard divisé en décades, comme *Histoire Romaine* de Tite-Live. Il comprenait toute l'histoire de Rome depuis les temps les plus reculés, c'est-à-dire depuis l'arrivée d'Enée en Italie, jusqu'à 229 après J.-C., année du retour de Dion dans sa ville natale. — Les *Extraits* (*Excerpta*), publiés par A. Mai, d'après un manuscrit du Vatican, et se rapportant à un ouvrage qui contenait l'histoire romaine depuis

Valérien jusqu'à Constantin le Grand, portent le nom de Dion Cassius; mais ils appartiennent évidemment à quelque écrivain chrétien continuateur de Dion Cassius, peut-être à Jean J'Antioche, comme le pense A. Mai. Dion Cassius déclare lui-même qu'il a l'intention de traiter brièvement l'histoire de la république romaine, pour s'étendre plus au long sur les événements dont il avait été le témoin oculaire. Malheureusement il ne nous reste qu'une portion très-petite de cet ouvrage. Des trente-quatre premiers livres, nous ne possédons que des extraits et les fragments publiés successivement par Ursinus, Valois et A. Mai, d'après les collections faites par ordre de Constantin Porphyrogénète. Un petit nombre de fragments se rapportant à cette partie de l'ouvrage ont été publiés par F. Haase: *Dionis Cassii librorum deperditorum Fragmenta*; Bonn, 1840, in-8°. On a fait observer que Zonaras, dans ses *Annales*, suit le plus ordinairement l'autorité de Dion Cassius, et qu'ainsi ses *Annales* peuvent être considérées comme un abrégé de Dion Cassius. Il en existe un fragment considérable, que la plupart des critiques regardent ordinairement comme une partie du 35<sup>e</sup> livre, mais qui appartient plus probablement au 36<sup>e</sup>. A partir de ce livre jusqu'au 54<sup>e</sup>, l'ouvrage est complet, sauf des lacunes peu étendues, et embrasse l'histoire romaine depuis Lucullus jusqu'à la mort d'Agrippa, dix ans avant J.-C. Les six livres suivants ne sont pas venus jusqu'à nous dans leur forme originale, comme on le voit par des citations d'anciens auteurs; mais nous en avons un abrégé assez complet, fait par quelque compilateur antérieur ou postérieur à Xiphilin. Du 61<sup>e</sup> au 80<sup>e</sup>, nous avons seulement l'abrégé fait par Xiphilin dans le onzième siècle, et quelques autres abrégés, qui appartiennent probablement à l'auteur de l'*Építome* du 55<sup>e</sup> ou 60<sup>e</sup>. Une traduction latine d'un fragment considérable du 71<sup>e</sup> livre a été trouvée par A. Mai dans la bibliothèque du Vatican; il en a été publié une traduction allemande anonyme, Braunschweig, 1832, in-8°; mais l'authenticité de ce fragment n'est pas démontrée. Un autre important fragment du 75<sup>e</sup> livre fut découvert par J. Morelli, et imprimé d'abord à Bassano et ensuite à Paris, en 1820.

Malgré d'aussi grandes pertes, ce que nous possédons de Dion Cassius nous permet de juger son *Histoire Romaine*. C'est une riche collection de documents sur les derniers temps de la république et sur les deux premiers siècles de l'empire; c'est même notre seule source d'information sur plusieurs portions de cette grande période historique. Dans le premier des fragments publiés par A. Mai, Dion établit nettement qu'il a lu presque tout ce qui s'était publié sur l'histoire romaine, et qu'il ne s'est pas contenté, comme un simple compilateur, de rassembler des morceaux empruntés à divers auteurs, mais qu'il a contrôlé ses autorités et qu'il n'a admis

que les faits dignes de figurer dans son histoire. Ces assertions de l'auteur sur lui-même sont parfaitement justifiées par le caractère de son livre. Il avait profondément étudié son sujet, et ses connaissances sur les institutions romaines sont plus exactes et plus étendues que celles des historiens antérieurs, tels que Denys d'Halicarnasse. Quand il tombe dans l'erreur, c'est presque toujours faute d'avoir puisé aux sources authentiques et pour avoir été forcé de se contenter d'informations de seconde main. Il faut aussi reconnaître, comme le remarque Dion lui-même, que l'histoire de l'empire présente à l'écrivain bien plus de difficultés que celle de la république. En ce qui touche les événements contemporains, l'ouvrage de Dion Cassius tient le milieu entre une histoire des empereurs et des mémoires historiques. L'auteur nous parle souvent de lui, et s'étend avec prédilection sur ses souvenirs personnels. Bien qu'il se propose de rappeler aussi exactement que possible tous les événements importants, il ne se contente pas de dresser un catalogue chronologique des faits; il tâche, comme Thucydide, Polybe et Tacite, de remonter de l'effet à la cause et de saisir les mobiles des actions humaines. Dans ses tentatives pour montrer le lien logique des événements, il néglige parfois, comme ses grands modèles, l'ordre chronologique. Malgré toutes ses qualités et bien que ses fautes appartiennent plutôt à son siècle qu'à lui-même, Dion ne saurait être placé sur la même ligne que Thucydide et Tacite. Élevé dans les écoles des rhéteurs, il en a conservé les habitudes, comme on s'en aperçoit à certains endroits de son histoire et surtout aux discours qu'il prête à ses personnages. Ces discours, qu'ils soient tout à fait d'invention ou qu'ils aient quelque fondement historique, n'en sont pas moins des œuvres de rhéteur; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils occupent une place très-distinguée parmi les productions de ce genre. Dans son style, Dion a essayé d'imiter les anciens auteurs grecs, mais il y a fort incomplètement réussi; ses écrits sont remplis de locutions étrangères au grec classique, de latinismes et de barbarismes. Photius loue sa clarté; cet éloge n'est nullement justifié par ce qu'il nous reste de Dion Cassius. Cet écrivain nous semble au contraire obscur, embarrassé, et tout à fait dépourvu d'élégance.

L'ouvrage de Dion Cassius parut pour la première fois traduit en italien par Nic. Leonicensi; Venise, 1526. Cette traduction italienne peut être consultée encore avec fruit, « non qu'elle se recommande toujours par l'exactitude et la précision, dit M. Gros, mais parce qu'elle révèle ou confirme souvent de très-bonnes leçons. » La première édition de l'original grec est celle de Robert Estienne, Paris, 1548, in-fol.; elle va du 35<sup>e</sup> livre au 60<sup>e</sup>. Henri Estienne en donna une nouvelle édition, avec une traduction latine par Xyländer, Genève, 1591, in-fol. L'*Abrégé*

de Xiphilin, du 61<sup>e</sup> livre au 80<sup>e</sup> fut imprimé pour la première fois dans l'édition de Leuclavius; Francfort, 1592; Hanau, 1606, in-fol. Après la publication des fragments recueillis par Ursius (Orsini) et Valois, J.-A. Fabricius forma le plan d'une édition complète de Dion Cassius; mais le mort l'empêcha de le réaliser. Ce projet fut repris par son gendre H.-S. Reimarus, qui publia son édition à Hambourg, 1750-52, 2 vol. in-fol. Le texte grec ne présente pas d'améliorations considérables, mais le commentaire et les indices ont une grande valeur. Les meilleures éditions publiées depuis celle de Reimarus sont : celle de Sturz, Leipzig, 1824, 9 vol. in-8<sup>o</sup>; le 9<sup>e</sup> volume qui a paru en 1843, contient les *Excerpta vaticana*, découverts et publiés pour la première fois par A. Mai (*Scriptorum veterum nova Collectio*, II, p. 135); et celle d'Im. Bekker, Leipzig, 1849, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Jusqu'à ces derniers temps il n'existait de cet historien qu'une seule traduction française; encore n'avait-elle pas été faite sur l'original grec, mais sur la traduction italienne de Nicolas Leonicensi. Cette traduction française est d'un nommé Claude Dérozier de Bourges. Catherinot en fait mention dans ses *Annales typographiques de Bourges*. Le titre de cet ouvrage, très-rare, est : *Dion, historien grec Des faits et gestes insignes des Romains, réduits par annales et consulats, commençant au consulat de Lucius Cotta et Lucius Torquatus (durant lequel Pompée le Grand fit guerre contre les Hibériens et défit Mithridates), et continuant de temps en temps, jusques à la mort de Claude Néron; premièrement traduit de grec en italien par messire Nicolas Léonicène, Ferrarois, et depuis de l'italien en vulgaire françois, etc.*; Paris, les Angeliers frères, 1542, in-fol. Le texte de Dion n'était pas encore imprimé en France quand cette traduction fut publiée. La plupart des bibliographes attribuent une traduction du même auteur à un sieur de Boisguillebert; mais ils se trompent : Pierre le Pesant de Boisguillebert n'a donné que l'abrégé de Xiphilin; Paris, Barbin 1674, 2 vol. in-12. M. G.-B. Gros a publié les trois premiers volumes d'une excellente traduction française de tout ce qui nous reste de Dion Cassius, avec un commentaire critique et historique et le texte en regard, collationné sur les meilleures éditions et sur les manuscrits de Rome, Florence, Venise, Turin, Munich, Heidelberg, Paris, Tours, Besançon; Paris, 1850, in-8<sup>o</sup>.

L. J.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. 319; t. V, p. 138, édit. de Harles. — Reimarus, *De Vita et Scriptis Cassii Dionis*. — C. de Moulins, *trois Mémoires*, dans le recueil de l'Académie de Berlin, 1790-1795. — R. Wilmanns, *De Fontibus et Auctoritate Dionis Cassii*; Berlin, 1835, in-8<sup>o</sup>. — Schlosser, *Dissertation sur Dion Cassius*, placée en tête de la traduction allemande de cet auteur par Lorenz; Léna, 1826, 3 vol. in-8<sup>o</sup>. — Niebuhr, *Leçons sur l'Histoire Romaine*, publiées par Schmitz, p. 72-78.

DION (Louis-François, comte DE), général

littérateur français, né le 15 mai 1771, mort à Fribourg, en avril 1834. Descendant d'une des plus anciennes familles de l'Artois, il embrassa la carrière des armes, et entra jeune encore dans la garde du roi, compagnie des gendarmes. Devenu capitaine à l'époque de la révolution, il migra, alla se ranger sous les drapeaux de l'armée de Condé, et prit part aux divers combats d'avant-postes qu'elle eut à soutenir. Cette armée ayant été licenciée, Dion passa à Saint-Dominique, et fut nommé lieutenant-colonel du régiment de chasseurs de la Reine, au service d'Angleterre. De retour à Londres, il s'adonna à la littérature, et parmi les ouvrages qu'il y fit paraître, on cite : une tragédie d'*Annibal*, qui ne fut pas représentée, et le *Tableau de l'histoire universelle jusqu'à l'ère chrétienne*; Londres, 1807. Cet ouvrage, écrit en vers français, est dédié à la princesse de Galles. Dion rentra en France avec les Bourbons, et reçut bientôt le grade de maréchal de camp. Plus littérateur que soldat, il publia plusieurs écrits, et donna la 4<sup>e</sup> édition de son *Tableau de l'histoire universelle*. Cet ouvrage, conforme aux idées ultraligieuses, fut adopté par le conseil royal de l'université. Affilié à la Compagnie de Jésus, il fut frappé par la loi qui obligeait les jésuites à partir de France; Dion les suivit à Fribourg en Suisse, où il mourut. A. S...y.

Lenrion, *Ann. Biog.*, t. I, p. 317.

**DIONIGI (Marianna)**, femme peintre et annuaire italienne, née à Rome, en 1756, morte en 1826. Cette femme, distinguée sous tous les rapports, s'est fait connaître par plusieurs excellents ouvrages sur les arts et sur l'archéologie. Sa d'amitié ou de correspondance avec Visconti, et avec les plus célèbres antiquaires d'Europe, elle était membre de l'Académie de Saint-Luc de Rome, et des Académies de Pise, de Pise, de Bologne, de Pérouse, etc. Ses ouvrages principaux sont : *Le Regole elementarie della Pittura de' Paesi*; Rome, 1816, in-8°, et son beau titre de gloire, le recueil intitulé : *Ille cinque città del Lazio che diconsi fondate da Saturno*, in-fol. obl., livre qui obtint le plus grand succès et renferme les renseignements plus précieux sur les monuments cyclopéens. Marianna Dionigi avait composé un traité historique : *La Storia de' tempi presenti, per istrumento de' miei figliuoli*; mais la mort ne lui laissa le temps de le publier.

ogler, *Nexus Allgem. Künstler-Lexicon*.

**DIONIS (Pierre)**, chirurgien français, né à Paris, mort dans la même ville, le 11 décembre 1818. Il fut le premier professeur qui fit en public les dissections anatomiques et les opérations chirurgicales établies par Louis XIV en 1722 au Jardin des Plantes. En 1680 il quitta cet emploi pour celui de chirurgien ordinaire de Marie-Thérèse d'Autriche, et fut ensuite chirurgien des dauphines Marie-Anne-Victoire de Bavière et Marie-Adélaïde de Savoie, ainsi que de

leurs enfants. On a de lui : *Histoire anatomique d'une matrice extraordinaire*; Paris, 1683, in-12 « L'auteur y raconte, dit Éloy, un singulier cas d'une rupture de matrice : on est étonné de voir une femme mourir dans le sixième mois de sa grossesse et un chirurgien aussi expérimenté que Dionis attendre des ordres pour faire l'ouverture du corps, qu'il renvoie au lendemain. » — *Anatomie de l'homme suivant la circulation du sang et les nouvelles découvertes*; Paris, 1690, 1698, 1705 et 1716; annotée par Devaux, 1728, in-8°; traduit en latin, Genève, 1696, in-8°; en anglais, 1703; en tartare, par le père Parrenin, jésuite missionnaire, qui l'entreprit par les ordres de Kan-Hi, empereur de la Chine, 1723. On ne trouve aucune découverte dans cet ouvrage; mais il est le fruit de nombreuses dissections anatomiques. — *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin Royal*; Paris, 1707 et 1714; avec les remarques de La Faye, 1736, 1740, 1751 et 1765, in-8°; Bruxelles, 1708, in-8°; La Haye, 1712, in-8°; trad. en allemand, Augsbourg, *ibid.*, en flamand, 1710 et 1740; en anglais, Londres, 1733, in-8°; Dionis dans ce *Cours* expose avec simplicité et exactitude les différentes manières chirurgicales d'opérer; il descend dans les plus petits détails, explique avec lucidité les instruments et les appareils nécessaires, et accompagne les observations qu'il donne d'une série de faits probatifs; — *Dissertations sur la mort subite, avec l'histoire d'une fille cataleptique*; Paris, 1709, in-12; — *Traité général des Accouchements, qui instruit de tout ce qu'il faut faire pour être habile accoucheur*; Paris, 1718, in-8°; Bruxelles, 1724, in-8°; trad. en anglais, 1719, in-8°; en allemand, Augsbourg, 1723, in-8°; en hollandais, Leyde, 1735, in-8°. Le fond de cet ouvrage est emprunté à ceux de Mauriceau, parent de Dionis.

Manget, *Bibliothèque des Auteurs Médecins*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

**DIONIS (Charles)**, médecin français, petit-fils du précédent, mort à Paris, en 1776. On a de lui : *Dissertation sur le tænia, ou ver solitaire*, suivie d'une *Lettre sur la poudre de sympathie propre contre le rhumatisme simple et goutteux*; Paris, 1749, in-12.

*Biographie médicale*. — Quérard, *La France littéraire*.

**DIONIS DU SÉJOUR (Louis-Achille)**, juriconsulte et astronome français, parent des précédents, né vers 1705, mort vers 1791. Il était doyen de la cour des aides lors de la révolution, et s'occupait beaucoup de physique : On a de lui : *Observations relatives à un arc-en-ciel causé par la lune, observé à Saint-Germain-en-Laye le 6 juin 1770*, insérées dans *l'Histoire de l'Académie des Sciences de 1770*; — *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Cour des Aides (depuis le règne de Philippe le Bel, jusqu'en 1789)*; Paris, 1791, in-4°.

Quérard, *La France littéraire*.

**DIONIS DU SÉJOUR** (*Pierre-Achille*), mathématicien et astronome français, fils du précédent, né à Paris, le 11 janvier 1734, mort dans la même ville, le 22 août 1794. Il fit ses études chez les jésuites, au collège de Louis-le-Grand, de 1743 à 1750. Il s'y lia d'amitié avec Goudin, un de ses camarades, et tous deux, continuant ensemble au sortir du collège leurs études de mathématiques, débutèrent en 1756 dans la carrière scientifique par des ouvrages composés en commun. Deux ans après, Dionis fut nommé conseiller à la quatrième chambre des enquêtes, et en 1779 il passa à la grand' chambre avec le même titre. Ses fonctions judiciaires ne l'empêchèrent pas de se livrer à d'importants travaux scientifiques, qui lui valurent une place à l'Académie des Sciences en 1765. Il devint aussi membre des académies de Stockholm, de Gœttingue et de la Société royale de Londres. Député de la noblesse de Paris à l'Assemblée constituante, il parut peu à la tribune, et se montra partisan des réformes modernes. Il présida en 1791 et 1792 un des six tribunaux du district de Paris. L'horreur et l'effroi que lui causa la mort de plusieurs de ses amis, frappés pendant la terreur, abrégèrent ses jours. Il était d'un caractère doux et humain, et plus d'une fois, en sa qualité de conseiller au parlement, il adoucit dans l'application ce que certaines lois du temps avaient encore de barbare. Dans la société, il était distrait, aimable et railleur. Les ouvrages de Dionis sont de deux sortes : les uns appartiennent aux mathématiques pures ; les autres, aux mathématiques appliquées. Les premiers sont : *Traité des courbes algébriques* ; Paris, 1756, in-12 ; — *Mémoire sur le cas irréductible du 3<sup>e</sup> degré* ; inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* en 1768 ; — *Mémoire pour déterminer le nombre des racines réelles et celui des racines imaginaires d'une équation par la considération des coefficients de la proposée* ; année 1778, *ibid.* Dionis appliqua sa méthode d'abord au 3<sup>e</sup> et au 4<sup>e</sup> degré ; plus tard il l'étendit au 5<sup>e</sup>. Les ouvrages de Dionis relatifs aux mathématiques appliquées sont : une suite de *Mémoires* renfermant de nouvelles méthodes analytiques pour calculer les éclipses de soleil, les occultations des étoiles fixes et des planètes par la lune, et pour réduire des observations quelconques de cet astre au lieu vu du centre de la terre ; ils sont insérés dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* depuis l'année 1764 jusqu'en l'année 1778 ; — *Application des latitudes corrigées à la solution de plusieurs problèmes géodésiques et particulièrement au calcul de la perpendiculaire à la méridienne et des loxodromiques, dans l'hypothèse de la terre elliptique* ; dans les *Mémoires de l'Acad.*, 1778 ; — *Application de l'analyse à la détermination de l'orbite des planètes* ; *ibid.*, 1779 ; — *Application des formules que Dionis avait démontrées aux observations de*

*l'éclipse du premier avril, etc.* ; *ibid.*, 1780, 1781, 1782 ; — *Essai sur la population du royaume, en société avec Condorcet et La Place* *ibid.*, 1783, 1784, 1785 ; — diverses *Observations astronomiques*, soit de Dionis seul, soit de Dionis associé à d'autres savants ; *ibid.*, 1774, 1775, 1776 ; — *Essais sur les Comètes* ; *ibid.*, 1774 ; — *Recherches sur la gnomonique les rétrogradations des planètes et les éclipses du soleil* ; Paris, 1761, in-8° ; — *Essais sur les phénomènes relatifs aux disparitions de l'anneau de Saturne* ; Paris, 1776, in-8° ; — *Traité analytique des mouvements apparent des corps célestes* ; Paris, 1786 à 1789, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est la réunion en un corps de tout ce que l'auteur avait écrit précédemment sur la même matière. Enfin, Dionis termina sa carrière scientifique par un dernier *Mémoire sur une relation algébrique entre l'anomalie vraie et l'anomalie moyenne* ; inséré dans les *Mémoires de l'Acad. des Sciences*, ann. 1790.

Lalande, *Éloge de Dionis* ; dans la *Connaissance de Temps* pour l'année 1790.

**DIONISI** (*Filippo-Lorenzo*), archéologue italien, né à Rome, le 9 août 1712 (et non pas en 1711, comme le disent la *Biographie Michat* et la *Biografia universale*), mort dans la même ville, le 20 mars 1789. Il entra dans l'ordre, et, grâce à un bénéfice que lui fit obtenir le cardinal Annibal Albani, il put se livrer tranquillement à d'importants travaux d'érudition. Sa vie, vouée à la piété et à l'étude, n'offrit aucun incident remarquable. Il laissa vingt-huit ouvrages, tous relatifs à l'histoire ecclésiastique et à l'archéologie sacrée, dont quatre seulement ont été imprimés, savoir : *Collectio Bullarum sacro-sanctæ basilicæ Vaticanæ* ; Rome, 1743 vol. in-fol. ; — *Risposta alla censura rivista negli art. XII, XVII, XXXIII del Giornali dei Letterati, stampata in Roma nell'anno corrente, 1753, contro due dei teditori del Basilica Vaticana* ; Rome, 1754 in-4° ; — *Sacrarum Basilicæ Vaticanæ cryptarum Monumenta æreis tabulis incisa et Philippo Laurentio Dionisio, ejusdem basilicæ beneficiario, commentariis illustrata* ; Rom 1773, in-fol. ; — *Antiquissimi Vesperarum patriarchatum Ritus Expositio ; de sacro inferis christi processu dominica resurrectione Christi ante vespas in Vaticana Basilica usitato, conjectura* ; Rome, 1780, in-fol.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. V.

**DIONISI** (*Jean-Jacques*), antiquaire et philologue italien, né à Vérone, en 1724, mort dans la même ville, le 14 avril 1808. Il fit ses études chez les jésuites de Bologne. De retour dans sa ville natale, il entra dans les ordres, obtint un canonicat, et devint conservateur de la bibliothèque du chapitre. On a de lui plusieurs ouvrages sur l'archéologie et sur l'histoire ecclésiastique ; les principaux sont : *Apologetiche Riflessioni* Vérone, 1755, in-8° ; — *Osservazioni* à

*ora un' antica scultura ritrovata nel recinto della cattedrale di Verona*; Vérone, 1767; — *Dell' origine et dei progressi della Zecca di Verona*; Vérone, 1773; — *Vite dei santi Martiri e Vescovi Veronesi*; Vérone, 1786, in-4°; — *serie di Aneddoti*; Vérone, 1786-90, 2 vol. in-8°; — *De Blandimentis Iunebri, ossia delle esclamazioni sepolcrali*; Padoue, 1794, in-4°; — *De Vicendevoli amori di messer Fr. Petrarca e della celebratissima donna Laura*; Vérone, 1802. De tous les ouvrages de Dionisi, le plus important sans contredit, c'est son édition de la *Divina Commedia di Dante*; Parme, 1795, 3 vol. grand in-fol. Dionisi dans cette édition a donné les résultats des travaux de presque toute sa vie. Bien que les nombreux documents qu'il a recueillis ne soient pas toujours exacts, ils n'en offrent pas moins une des sources les plus utiles à consulter pour l'intelligence de la *Divine Comédie*.

L. Federici, *Elogi istorici de' più illustri ecclesiastici Veronesi*. — Gamba, *Galleria d'Uomini illustri*. — Tibaldi, *Biografia degli Itat.*

\* **DIONISIO** (Paolo), médecin-poète italien, né à Vérone, vivait en 1599. Il était en 1543 professeur de médecine à Padoue; plus tard il revint pratiquer dans sa patrie. Il cultivait avec succès la poésie latine, mais il choisit pour exercer son talent des sujets aussi singuliers qu'arides. On a de lui : *De Natura oculi et partibus ejus*, poème en vers hexamètres; Vérone, 1543, in-4°. — *Aphorismi Hippocratis versibus redditi*; Vérone, 1599, in-4°.

Chiocco, *De Collegii Veronensis illustribus Medicis*. — *Biographie médicale*.

\* **DIONYSIDE** ou **DIONYSIADE**, poète tragique grec, natif de Tarse; on manque de détails sur son compte. Strabon (lib. XIV) le représente comme le plus célèbre des auteurs qui formaient à Alexandrie la pléiade des écrivains tragiques.

Il y eut aussi un autre poète du même nom, originaire de Mallus, qui composa également des tragédies; celui-là ne nous est connu que par le témoignage de Suidas. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 296.

**DIONYSIUS**, Voyez DENIS et DENYS.

**DIONYSODORE** (Διονυσόδωρος), historien béotien, vivait vers 330 avant J.-C. Il n'est connu que par un passage de Diodore de Sicile. D'après cet écrivain, il avait composé une histoire de la Grèce qui allait jusqu'à Philippe de Macédoine, père d'Alexandre le Grand. On l'identifie généralement avec le Dionysodore qui, selon Diogène Laërce, niait que le Péan publié sous le nom de Socrate fût en effet l'œuvre de ce philosophe. On ne sait s'il est l'auteur d'un ouvrage *Sur les fleuves* (περί ποταμῶν), cité par le scoliaste d'Euripide *Sur Hippolyte*, 122, et d'un autre ouvrage *Sur les erreurs des poètes tragiques* (Τὰ παρὰ τοῖς τραγῳδοῖς ἡμαρτημένα), cité par le scoliaste du même poète *Sur Rhesus*, 504. L'historien Dionysodore serait-il le même qu'un au-

tre Thébain du même nom dont il est question dans Arrien? Ce dernier Dionysodore avait remporté une victoire aux jeux Olympiques. Après le passage d'Alexandre en Asie, il se rendit avec Iphicrate, fils du célèbre général, auprès de Darius - Codoman. Fait prisonnier à la bataille d'Issus, il fut conduit devant Alexandre, qui le fit mettre en liberté.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*. — C. Muller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II, p. 84.

**DIONYSODORE**, géomètre grec, né à Cydnus, vivait à une époque incertaine. Eutocius, dans son commentaire sur le second livre *De la Sphère et du Cylindre* d'Archimède, dit que Dionysodore avait trouvé une méthode pour diviser une sphère par un plan, suivant une raison donnée. Pline lui attribue une espèce de cadran solaire conique. D'après cet historien, on trouva dans le tombeau de Dionysodore une lettre adressée par lui aux vivants. Il y déclarait qu'étant parvenu de son tombeau jusqu'au centre de la terre, il avait trouvé que la distance d'un de ces endroits à l'autre était de 42,000 stades. Pline ne voit dans cette lettre qu'un trait de la vanité grecque. Il est singulier que le chiffre donné par Dionysodore d'une manière si étrange soit le plus exact que les anciens nous aient transmis sur la mesure de la terre. En effet, comme 42,000 stades égalent 7,770 kilomètres, le diamètre de la terre se trouve être du double, c'est-à-dire de 15,540 kilomètres, ce qui se rapproche des calculs de la science moderne.

Pline, *Hist. Nat.*, II, 109. — Weidler, *Historia Astronomiæ*, p. 133.

\* **DIONYSODORE**, grammairien d'Alexandrie, de l'école d'Aristarque; il s'était occupé de l'interprétation d'Homère, et on le cite dans les scolies sur l'*Iliade*.

Pauly, *Real-Encyc.*

**DIONYSODOTE**, poète lyrique lacédémonien, vivait probablement dans le septième siècle avant l'ère chrétienne. Athénée le cite à côté d'Alcman, et nous apprend que ses *Péans* étaient très-populaires à Sparte. On ne sait rien de plus sur ce poète, dont il ne reste aucun fragment.

Athénée, XV.

\* **DIOPHANE** (Διοφάνης), rhéteur grec, né à Mitylène. Banni de sa patrie, il se rendit à Rome; il y eut, entre autres disciples, Tiberius Gracchus, dont il seconda les projets politiques et qui l'entraîna dans sa catastrophe; ils périrent ensemble. D'après Cicéron, Diophane fut aussi un des orateurs les plus distingués de la Grèce. Porphyre, dans sa *Vie de Plotin*, parle d'un autre rhéteur du même nom.

Cicéron, *Brutus*, 27. — Strabon, XIII. — Plutarque, *Tib. Gracch.*, 8, 20.

\* **DIOPHANE**, agronome grec, né à Nicée, en Bithynie, dans le premier siècle avant J.-C. Il fit pour le roi Dejotarus un abrégé d'un livre d'agriculture de Cassius Dionysius. Son ouvrage, qui contenait six livres, fut plus tard abrégé par

Asinius Pollion. Diophane est souvent cité dans la collection des écrivains grecs *De Re Rustica*.

Varron, *De Re Rustica*, I, 1. — Columelle, *De Re Rustica*, I, 1. — Plinc, *Hist. Nat.*, VIII. — Suidas, au mot *Πολίων*.

\* **DIOPHANTE** (*Διόφαντος*), orateur athénien, vivait vers 350 avant J.-C. Il était contemporain de Démosthène et, comme lui, opposé au parti macédonien. Il passait pour un des plus éminents orateurs de son temps. Reiske, dans son *Index* de Démosthène, pense que ce Diophante est le même que l'auteur d'un décret mentionné par Démosthène. C'est aussi probablement le même que le Diophante qui, d'après Diodore, assista le roi de Perse dans la guerre d'Égypte en 350.

Démosthène, *De falsa Legatione*, cont. *Lept.* — Harpocraton et Suidas, au mot *Μελέωντος*. — Diodore, XVI, 48.

\* **DIOPHANTE**, poète athénien, de la comédie nouvelle, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. On ne connaît de lui que son nom et le titre d'une de ses pièces : *Μετοιχώμενος*.

Antiatticista, p. 115, 21.

\* **DIOPHANTE**, historien grec, auteur d'une *Histoire du Pout*, que cite le scolaste du premier livre de l'*Argonautique* d'Apollonius. On ne sait d'ailleurs rien sur son compte, et on ignore s'il est le même qu'un Diophante que Varron indique comme ayant écrit sur l'agriculture, et comme ayant fait un abrégé des écrits du Carthaginois Magon, traduits en latin par Cassius Dionysius.

Pauly, *Real-Encycl.*

**DIOPHANTE**, célèbre mathématicien grec, naif d'Alexandrie. On ignore entièrement l'époque à laquelle il vivait. S'il est identique avec l'astronome Diophante, sur lequel, au rapport de Suidas, Hypatia écrivit un savant commentaire, on pourra le considérer comme antérieur au cinquième siècle de l'ère chrétienne. Si c'est au contraire un personnage différent de celui-là, il ne pourra avoir vécu que vers la fin du cinquième siècle; car Proclus et Pappus, qui gardent à son égard un silence absolu, ne se seraient pas dispensés de mentionner au moins un mathématicien aussi éminent que celui qui passe pour l'inventeur de l'algèbre. Suivant Aboulfarage, cité par Montucla, Diophante aurait vécu sous l'empereur Julien, vers 365 de notre ère; c'est la date qu'adoptent Colebrocke et d'autres. Quoi qu'il en soit, Jean, patriarche de Jérusalem, est le premier qui en ait parlé, dans sa vie de Jean Damascène. D'après une épitaphe, rédigée sous forme de problème, et conservée dans l'Anthologie grecque, il passa la sixième partie de son âge dans la jeunesse, une douzième dans l'adolescence; après un septième de son âge, passé dans un mariage stérile, et cinq ans de plus, il eut un fils, qui mourut après avoir atteint la moitié de l'âge de son père, et celui-ci ne lui survécut que de cinq ans. » La solution du problème donne quatre-vingt-quatre ans à Diophante lorsqu'il mourut.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage qui a sauvé le nom de Diophante de l'oubli a pour titre : *Ἀριθμητικά*, *Arithmétiques*. En 1460, Regiomontanus vit dans les bibliothèques de l'Italie les premiers manuscrits de cet ouvrage, qui paraît avoir eu primitivement treize livres; mais on n'en a retrouvé que six, que XYlander publia le premier, d'après un manuscrit de l'université de Wittenberg, sous le titre de *Diophanti Alexandrini Rerum Arithmeticarum Libri sex, quarum primum duo adjecta habent scholia maximi (ut conjectura est) Planudis*, etc.; Bale, 1575, in-fol.; l'éditeur y a joint le livre sur les nombres polygones, attribué à Diophante : *Liber de numeris polygonis seu multangulis*. Bachet de Méziriac en publia une édition moins défectueuse, avec de savants commentaires (Paris, 1621, in-fol.); elle fut réimprimée par Pierre de Fermat, fils du célèbre mathématicien de ce nom, avec les précieuses notes marginales que son père avait écrites sur un exemplaire de l'édition de Bachet (Toulouse, 1670, in-fol.; édition rare et recherchée). C'est dans ces notes que Fermat indique sommairement ses belles recherches sur la théorie des nombres: on trouve dans la même édition un extrait des lettres de Fermat par le P. de Billy. Les six livres de l'*Arithmétique* de Diophante ont été traduits en français, les quatre premiers par Simon Stevin, et les deux autres par Albert Girard (Paris, 1625, in-8°). Fred. Posleger a donné une traduction allemande du livre *Sur les nombres polygones*, avec les fragments de Théon; Leipzig, 1810, in-8°. On en a annoncé récemment une traduction anglaise par M<sup>lle</sup> Abigail Lousada.

Diophante a-t-il réellement inventé l'algèbre, où l'a-t-il empruntée des Indiens, qui en passent pour les vrais auteurs? C'est une question qui a été longuement discutée, sans avoir pu être résolue. On sait que l'algèbre est une arithmétique universelle. Les signes qu'on y emploie sont de véritables abréviations de langage; il y en a deux espèces: les uns désignent les opérations à faire, telles que l'addition, la soustraction, etc.; les autres indiquent les grandeurs soumises au calcul. Les signes d'opérations sont les plus anciens; mais Diophante ne fait encore usage que d'un signe pour la soustraction, et ce signe ressemble à un Ψ renversé. Pour tout le reste, il se sert de la voie du discours. Les quantités connues, il les exprime par un des nombres déterminés. Quant au nombre inconnu ou cherché, il le désigne par σ; son carré, par δς (abréviation de δύναμις, puissance); le cube, par κς (de κύβος, dé); le double carré, δδς; le carrécube ou cinquième puissance, par δκς, etc. Diophante s'est élevé ainsi jusqu'aux équations du second degré, qu'il réduit, par des considérations ingénieuses, à de simples extractions de racines. L'ouvrage de Diophante a été commenté au cinquième siècle par la savante *Hypathia* (voy. ce nom).

J. de Billy, *Diophantus geometra*, Paris, 1860, in-4°; et *Diophantus redivivus*, Lyon, 1870, in-8°. — Kästner, *Geschichte der Mathematik*, t. I, p. 185. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 12; t. V, p. 651, édit. de Harles. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*. — J. Reynaud, art. dans *l'Encyclopédie nouvelle*. — Lagrange, *Leçons données à l'École Normale*. — Costui, *Origine e trasporto in Italia dell' Algebra*. — E. Brassiné, *Précis des OEuvres mathématiques de Fermat*; dans les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, 1853 (voir les pages 117-131).

\* **DIOPHANTE de Lacédémone**, historien grec, d'une époque incertaine. Fulgence cite de lui un ouvrage en quatorze livres *Sur les Antiquités (Antiquitatum Libri quatuordecim)*, et un autre *Sur le culte des dieux (De sacris deorum)*. On ne sait si c'est le même que le géographe Diophante auteur d'une description des contrées septentrionales et que l'historien du même nom qui avait écrit un ouvrage intitulé : Πολιτικά.

Fulgence, *Mythol.* — Photius, *Bibliotheca* cod. 250 — Etienne de Byzance, aux mots \*Ἀἰοί et Λιβουστίνου.

On cite encore plusieurs DIOPHANTE, savoir : DIOPHANTE, sophiste arabe de l'école d'Athènes, qui prononce l'oraison funèbre de son contemporain Proceresius; — DIOPHANTE de Syracuse, philosophe pythagoricien et probablement auteur de quelques ouvrages, puisque son opinion sur l'origine du monde est citée par Théodoret; — DIOPHANTE de Lycie, auteur d'œuvres médicales citées par Galien.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

**DIOPHILAX (Jean)**. Voyez DÉMOPHILAX.

\* **DIOPITHE (Διοπίτης)**, mystagogue grec, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Demi-fanatique et demi-imposteur, il vendait des oracles à Athènes. Ce commerce semble avoir eu une grande notoriété, car les poètes comiques en parlent souvent. Peut-être ce Diopithe est-il le même que le jongleur locrien mentionné par Athénée. Il faudrait alors le distinguer de Diopithe qui par une loi, dont parle Suidas, interdisait sous peine de mort aux habitants d'Athènes de passer la nuit au Pirée, et qui fut mis lui-même en jugement pour avoir violé sa propre loi.

Aristophane, *Equit.*, 1081; *Vesp.*, 380; *Aves*, 988; et le scolaste d'Aristophane sur tous ces passages. — Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, t. I, p. 154; II, p. 364, 583, 701. — Suidas, aux mots Γοργών, Διοπίτης, Ἐπιτήδεμα, Ὠψίσθη.

\* **DIOPITHE**, général athénien, père du poète Ménandre, vivait dans le quatrième siècle avant l'ère chrétienne, vers 344. Il fut envoyé dans la Chersonèse de Thrace, à la tête d'un corps de colons (κληροῦχοι) athéniens. Des querelles ne tardèrent pas à s'élever entre les colons et les Cardiens, qui se placèrent sous la protection de Philippe de Macédoine. Celni-ci, qui n'était pas prêt pour la guerre, négocia d'abord et proposa aux Athéniens de remettre à un arbitre la décision des points en litige entre eux et les Cardiens. Cette proposition ayant été rejetée avec

indignation, Philippe envoya des troupes au secours des Cardiens, et Diopithe ravagea les districts maritimes de la Thrace soumis aux Macédoniens. Philippe, qui était occupé dans l'intérieur du même pays, à son expédition contre Térés et Chersoblepte, écrivit aux Athéniens pour se plaindre, et le parti macédonien demanda le rappel et le jugement de Diopithe. Démosthène défendit le général dans son admirable discours sur la Chersonèse, prononcé en 341, et obtint qu'il serait maintenu dans son commandement. Diopithe, se voyant soutenu par ses concitoyens, envahit de nouveau la Thrace, s'empara des villes de Crobyle et de Tiristias, et réduisit les habitants en esclavage. Un ambassadeur nommé Amphilocheus étant venu pour négocier le rachat des prisonniers, Diopithe le fit saisir, au mépris du droit des gens, et le força de payer neuf talents pour sa rançon (environ 50,000 fr.). Comme tous les généraux de cette époque, Diopithe était peu scrupuleux sur les moyens de rassembler l'argent nécessaire pour entretenir ses mercenaires. Il mourut dans cette campagne de Thrace. La guerre qu'il faisait à Philippe lui valut la bienveillance du roi de Perse, qui, d'après Aristote, lui envoya des présents considérables. Ils n'arrivèrent qu'après la mort du général athénien.

Démosthène, *De Chersoneso, Philippica* III. — Hégesippe, *De Haloneso*. — *Quatrième Philippique*, attribuée à Démosthène. — Diodore, XVI, 75. — Arrien, *Anabasis*, II, 14. — Pausanias, I, 29.

\* **DIORES**, peintre grec, vivait probablement dans le cinquième siècle avant J.-C. Varron le cite avec Micon, contemporain de Polygnote, de manière à faire croire qu'il vivait à la même époque que ces deux célèbres artistes; mais le texte de ce passage de Varron est si corrompu que le nom même du peintre n'est pas certain.

Varron, *De Lingua Latina*, IX, 12, édit. de Müller.

\* **DIOSCORE (Διόσκορος)**, évêque d'Hermopolis, mort à Constantinople, vers 403. Il vécut longtemps avec ses trois frères Ammonius, Eusèbe et Euthyme, parmi les solitaires de Nitrie. On les avait surnommés les *Quatre grands Frères*, à cause de leur taille élevée. La régularité de mœurs de Dioscore le fit choisir pour évêque des chrétiens de la contrée. L'évêque Théophile, qui gouvernait alors l'église d'Alexandrie, en conçut quelque ombrage. Il reprocha aux anachorètes de Nitrie d'avoir donné asile à un prêtre nommé Isidore, accusé d'origénisme, c'est-à-dire de croire que les peines de l'enfer auront une fin, et que Jésus-Christ étant le rédempteur de tous les êtres raisonnables, les démons eux-mêmes, après avoir été purifiés par de longs supplices, seront justifiés. Théophile prétendit que les frères de Nitrie partageaient ces doctrines : en conséquence, il se rendit avec des soldats dans leur montagne, dispersa la communauté, et en incendia les bâtiments. Un des solitaires périt victime du zèle du prélat, les autres n'échappèrent au même sort qu'en se réfugiant au fond des ci-

ternes. Ils en sortirent après le départ de Théophile, et reconstruisirent leur habitation ; mais une seconde expédition, aussi énergique que la première, les ruina complètement, et les força d'aller au loin chercher d'autres asiles. Il paraît que Théophile, quelque temps avant sa mort, pardonna à Dioscore et à ses compagnons. Dioscore était alors à Constantinople ; il y mourut, et fut enterré dans l'église de Saint-Moço.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DIOSCORE I<sup>er</sup>**, vingt-troisième patriarche d'Alexandrie, mort en septembre 454. Il fut d'abord archidiacre et apocristaire d'Alexandrie. Jaloux d'augmenter l'importance de son église, il en revendiqua la suprématie sur celle d'Antioche. L'affaire fut portée devant un synode assemblé à Constantinople en 439. Théodoret, suffragant d'Antioche, défendit si éloquemment ses droits, que Dioscore fut obligé de renoncer à ses prétentions. Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, étant mort en juin 444, Dioscore fut élu à sa place. Il s'empara aussitôt des biens de son prédécesseur comme appartenant à l'Église, et « les distribua, dit Libérat, à des marchands de pain et de vin, afin qu'ils donnassent au peuple à meilleur marché le plus beau pain et le meilleur vin ». Lorsque Eutychès, archimandrite, eut été déposé, en 448, par saint Flavian, patriarche de Constantinople, Dioscore se déclara en faveur du premier, et le soutint dans son hérésie. Elle consistait à enseigner qu'il n'y avait point deux natures en Jésus-Christ, et que la nature humaine avait été absorbée par la nature divine. L'empereur Théodose le jeune convoqua un concile oecuménique à Éphèse pour prononcer entre Eutychès et saint Flavian. Le pape saint Léon y envoya Jules de Pouzzole en qualité de légat. Dioscore fut choisi pour présider, et cent-trente prélats, la plupart de l'Église d'Asie, y assistèrent. Le concile prononça l'acquiescement d'Eutychès, approuva ses doctrines, et déposa saint Flavian, Eusèbe de Dorylée, Théodoret, Domnus, patriarche d'Antioche, et plusieurs autres évêques, comme ayant altéré le dogme consacré en 325 dans le concile général de Nicée. Les condamnés protestèrent contre cette décision ; ils en appelèrent au pape, et qualifièrent le concile de *Latrocinium Ephesinum*. Saint Léon prit parti pour les appelants, et annula l'arrêt du concile. Alors Dioscore rétablit de force Eutychès, chassa saint Flavian, et prononça contre le souverain pontife une excommunication que dix prélats ratifièrent. Le schisme éclata avec une violence inouïe. Les évêques de Thrace, de Palestine et d'Égypte approuvèrent Dioscore dans sa résistance aux ordres venus de Rome ; les prélats du Pont et de l'Asie Mineure se soumi-  
rent au contraire aux injonctions de saint Léon. Marcién, successeur de Théodose le jeune, fatigué de ces désordres, autorisa en 451 la convocation d'un nouveau concile général à Nicée : Dioscore y renouvela l'excommunication du saint-père. On transféra l'assemblée à Chalcedoine ; cinq

cent trente-six prélats s'y trouvèrent. Sur le réquisitoire de Pascasin, légat du pape, Dioscore fut relégué parmi les spectateurs. Eusèbe de Dorylée et Théodoret l'accusèrent d'hérésie et de manichéisme ; il voulut se défendre, mais il ne put parvenir à se faire écouter au milieu de injures et des apostrophes violentes que se renvoyaient les deux partis. L'intervention des magistrats devint nécessaire pour arrêter le scandale. Les autres séances furent plus calmes. Dioscore ayant refusé de comparaître, diverse requêtes furent alors présentées contre lui. On l'accusa d'avoir spolié les héritiers de son prédécesseur en distribuant au peuple, dans le but de se faire des partisans, le trésor laissé par Cyrille ; d'avoir détourné les fonds destinés aux monastères, pour entretenir des comédiens, de musiciens, des danseurs ; d'avoir reçu dans le palais épiscopal des courtisanes, entre autres la fameuse Pansophia, etc. Dioscore ne se défendit pas ; il fut condamné par contumace, le 10 octobre 451, et exilé à Gangres en Paphlagonie où il mourut, regretté du peuple d'Alexandrie et honoré par son parti comme un grand saint.

Saint Léon, *Epistolæ*, 7 et 81. — Théodoret, *Epistolæ*, ad Flav. — Libérat, cap. xii. — Nicéphore, lib. XIV — *Historia Concil.*, III et IV. — Baronius, *Annales*, I et V. — Evagre, *Historia Eccles.*, lib. II, cap. V. — Tillemont, *Mémoires*, XV, 482. — Godeau, *Histoire Ecclésiastique*, liv. II. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* (V<sup>e</sup> siècle). — Migne, *Dictionnaire des Hérésies*, I, 692. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, I, 435.

**DIOSCORE II**, dit *le jeune*, trente-deuxième patriarche d'Alexandrie, mort le 14 octobre 519. Il fut nommé à la chaire d'Alexandrie en 517 après la mort de Jean Machiote, et accepta l'hénotique de Zénon. Le peuple ne voulut pas reconnaître son élection ; il en résulta une sédition, dans laquelle Théodore, fils de Callopius, préfet d'Égypte, perdit la vie. Dioscore II se rendit à Constantinople, et obtint de l'empereur la grâce des meurtriers. A son retour, il rappela une grande partie des hérésiarques dits *acéphales*, et accueillit honorablement Sévère, que Justinien avait chassé du patriarcat d'Antioche, pour cause d'hérésie. Dioscore mourut peu après.

Libérat, cap. xix. — Baronius, *Annales*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, I, 438.

**DIOSCORE**, anti-pape, mort le 12 novembre 529. Il était légat du pape Ormisdas auprès de l'empereur d'Orient, et fut élu pape le 15 octobre 529 par un certain nombre de prélats réunis dans la basilique de Constantin. En même temps un autre parti élevait au saint-siège Boniface II, soutenu par Athalaric, roi des Goths. « Le schisme, dit Moréri, allait se former dans l'Église ; mais Dieu le prévint par la mort de Dioscore, qui expira vingt-sept jours après son élection. » Boniface II, demeuré paisible possesseur du souverain pouvoir, se vengea de son rival en l'excommuniant, quoique mort ; le pape Agapet annula cette excommunication plus tard.

Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, 1<sup>o</sup> 74. — Novæus, *Hist. Pont. Rom.*, I, 211. — Baronius, *Annales*. —

pin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* (VI<sup>e</sup> cle). — Artaud de Montor, *Histoire des souverains antiques*, I, 254.

\* **DIOSCORIDE** (Διοσχορίδης), historien et moraliste grec, disciple d'Isocrate, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Suidas cite de lui, après Athénée, un curieux passage tiré d'un ouvrage intitulé : Οἱ παρ' Ὀμηρῶ νόμοι (Des mœurs et Homère). On trouve en effet dans le texte Athénée, tel que nous l'avons aujourd'hui, ce passage, mais moins complet, sans indication d'auteur et donné comme extrait d'un ouvrage sur *la vie des héros d'Homère* (Περὶ τοῦ τῶν ἁγίων κατ' Ὀμηρον βίου). Ces deux titres différents désignent probablement un même ouvrage destiné à faire connaître les mœurs et la vie des héros d'Homère. Ce n'était point en critique ou en histoire que Dioscoride étudiait l'*Iliade* et l'*Odyssee*, mais en moraliste et pour y trouver des leçons de tempérance et de sagesse. Dans le manuscrit conservé par Athénée et Suidas, il est cité spécialement de cette dernière vertu. D'après le commentateur, c'est pour l'inculquer dans l'esprit des jeunes gens qu'Homère nous montre trois des âges héroïques vivant aussi simplement que des particuliers, se contentant des mets les plus simples, tels que viandes rôties et grillées, ne mangeant ni poisson, ni oiseaux, ni pâtisseries, et repoussant avec mépris les inventions raffinées des cuisiniers. Ce genre de vie paraît facile toutes les vertus. Ainsi, chez Homère on voit les jeunes filles et les femmes s'occuper de conduire, sans danger pour leur honneur, leurs hôtes au bain et les laver de leurs mains. Après avoir proposé à l'admiration plus encore que d'exemple des mœurs pures de l'âge héroïque, Dioscoride cite quelques fautes qu'a fait commettre même aux plus sages, comme Énée et Camille, l'oubli de la tempérance. Ce commentateur sur la moralité d'Homère a quelques rapports avec les homélies des Pères de l'Église sur la Bible.

Au même Dioscoride appartenait probablement aussi un recueil d'actions et de paroles remarquables (Ἀπομνημονεύματα). Il ne reste de cet ouvrage que deux fragments très-courts; le second ne manque pas d'intérêt : c'est une sentence de Platon. D'après Dioscoride, ce philosophe disait : « La vanité est le dernier vêtement d'un homme; il le dépose dans son testament, et ne s'en sert que pour sa pompe funèbre, sur son tombeau. » Quant à l'ouvrage *Sur la constitution lacédémonienne* (Λακωνικὴ Πολιτεία), cité par Athénée, et au traité des *Institutions* (Περὶ νομίμων), mentionné par Suidas et Photius, on ignore s'ils sont l'œuvre du disciple d'Isocrate ou du stoïcien Dioscoride.

2. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II, 192.

**DIOSCORIDE** (*Pedacius* ou *Pedanius*), célèbre pharmacographe grec, naquit à Anazarbe, ville de Cilicie, à une époque indéterminée. S'il

fallait en croire Suidas, écrivain d'ailleurs très-peu digne de foi, Dioscoride aurait vécu au temps d'Antoine et de Cléopâtre. Le célèbre triumvir étant mort vers l'an 30 avant J.-C., il faudrait fixer la naissance de Dioscoride avant cette date, et il deviendrait difficile d'admettre qu'il florissait sous Néron, dont le règne, à jamais odieux, ne commença que vers l'an 54 de notre ère. Au reste, l'hypothèse sur laquelle est basée cette opinion n'a aucune solidité et ne repose que sur une analogie de nom. Dioscoride comme dans sa préface deux amis : Aréus, auquel il a dédié son livre, et Licinius Bassus, qu'il se contenta de mentionner. Or, comme sous Néron vivait un personnage consulaire nommé Lecanius Bassus, on a supposé, malgré la différence d'orthographe, que Licinius et Lecanius étaient le même homme, et l'on a décidé que l'auteur étant contemporain de Lecanius Bassus l'était conséquemment de Néron. D'une autre part, Abul-Farage (Aboul-Faradj) déclare que cet auteur aurait vécu sous le règne de Ptolémée VII, surnommé Évergète II, qui monta sur le trône en 145 ou 144 avant l'ère chrétienne, ce qui le rendrait antérieur d'environ deux siècles à Pline; mais comme le médecin arabe ne cite pas ses autorités, l'opinion émise n'a nécessairement aucune valeur. Au reste, il est sans grande importance de fixer d'une manière certaine l'époque de la naissance d'un homme dont le nom ne se lie ni au souvenir d'un grand événement historique ni à celui d'une découverte importante. Il nous suffira de constater que Dioscoride est antérieur à Pline, ce qui parut établi dans les divers systèmes proposés. Tout ce qu'on sait de sa vie se réduit à bien peu de chose. Lui-même nous apprend, au début de son livre, que dès sa plus grande jeunesse il se sentait du penchant pour l'étude de la matière médicale, et qu'il put satisfaire ce goût dominant en parcourant comme militaire la Grèce, l'Italie et l'Asie Mineure, où il fit des récoltes de plantes. Il voulait voir beaucoup et ne parler autant que possible de ce qu'il avait vu. Son style, dit-il, est négligé; mais il préfère l'exactitude et la clarté à toutes les autres qualités. Le même Suidas dont nous avons parlé affirme que Dioscoride avait été surnommé *Phocas*, parce qu'il avait la figure couverte de taches en forme de lentilles (en grec φακός). On ne sait pas quelle a été la durée de sa vie. Le seul ouvrage que nous possédions de cet auteur, et très-vraisemblablement le seul qu'il ait écrit, est intitulé : Περὶ ὕλης ἰατρικῆς λόγοι ἕξ. L'édition *princeps* a été publiée à Venise, chez Alde Manuce, in-fol., 1499; elle est fort rare et très-correcte. Sprengel en faisait grand cas, et il déclare l'avoir consultée utilement. On y a joint le poème de Nicandre. Une édition in-4° a aussi été publiée à Venise, en 1518, chez Alde et André; on n'est pas d'accord sur son mérite. Depuis cette époque les éditions se sont multipliées dans tous les pays. Il en existe trois grecques, parmi lesquelles

les deux vénitiennes dont il vient d'être parlé; cinq gréco-latines, vingt-quatre latines, et sans le texte original, six italiennes, deux allemandes, une espagnole et une française. La plupart de ces publications sont accompagnées de longs et diffus commentaires et de mauvaises planches en bois. Celui de tous les commentateurs qui a joui de plus d'estime est un médecin de Sienne, nommé Matthiole. La traduction qu'il a donnée du texte de Dioscoride est comme perdue au milieu des longs développements auxquels il s'est livré. Ce travail, absolument illisible aujourd'hui, a rendu en son temps Matthiole très-célèbre, et il a eu les honneurs de la traduction en latin, en bohémien, en allemand, en français. C'est lui qui a popularisé l'œuvre de Dioscoride, et nous n'osons dire que ce soit un bien. Le traité de matière médicale de Dioscoride se compose de cinq livres, et l'édition *princeps* n'en renferme pas davantage. Ce ne fut que plus tard qu'on en ajouta deux autres, apocryphes, quelquefois divisés en trois; ce sont les *alexipharmaca* ou les antidotes. Le premier traite des poisons fournis par les trois règnes, et parle de leurs remèdes; le second de la rage et des morsures ou piqûres faites par les animaux venimeux; Matthiole les réunit en un seul, et ne parle pas du troisième livre, consacré aux remèdes capables de guérir les lésions dont il est parlé au deuxième livre. Les éditeurs ont depuis longtemps rejeté à la fin de l'ouvrage, sous le titre de *notha*, un travail synonymique précieux, où se trouvent réunis une foule de noms de plantes, usités autrefois chez les Daces, les Juifs, les Thraces, les Étrusques, les Latins et les Celtes. On trouve même parmi eux des noms vernaculaires indiens. On aurait dû les restituer à leurs chapitres respectifs.

Le traité de matière médicale de Dioscoride exerça une influence absolue sur la thérapeutique jusqu'à une époque assez rapprochée de nous. Que Galien en fit, comme il l'assure, très-grand cas, soit; mais qu'on ait été, jusques au dix-septième siècle, chercher dans ce livre des secours efficaces contre toutes les maladies, c'est ce qu'on ne peut comprendre. C'est ce traité qui enfanta les compilations publiées par les Daléchamps, les Dodonée, les J. Bauhin et tant d'autres, sous le fardeau desquelles la médecine ne pouvait se mouvoir. Le dix-huitième siècle, qui changea tant de choses, et presque toujours si heureusement, fit tomber Dioscoride de son piédestal. Ce n'est pas que tout y soit mauvais, mais parce qu'il est impossible de discerner ce qui est bon de ce qui ne vaut rien. En même temps qu'on y trouve une juste appréciation des propriétés purgatives du ricin et de l'action tœnifuge de l'écorce de la racine du grenadier, dont un moderne s'est approprié la découverte, on y lit que le foie d'un âne rôti guérit l'épilepsie; que sept punaises enveloppées dans la peau d'une fève et avalées guérissent la fièvre intermittente; que les cigales

rôties sont excellentes contre les maux de vessie, que le parfum des sauterelles est précieux dans les difficultés d'uriner; qu'une angée appliquée contre la tempe est efficace pour empêcher le retour des accès de fièvre. (Ces exemples d'une crédulité naïve et puérile témoignent que la matière médicale était alors toute traditionnelle et purement empirique. Ainsi de Dioscoride n'était pas médecin, puisque aucun de ses prescriptions n'était raisonnée. Sa science comme botaniste n'est pas meilleure, quoiqu'il vaille mieux dire les Grecs et les Latins n'aient rien fondé de mieux. Les descriptions que donne cet auteur sont tout à fait insuffisantes. Souvent même il se contente de dire que la plante dont il parle est très-connue. « La berle, dit-il, croît dans l'eau elle est branchue, dressée, grasse, à feuilles larges, odorantes et semblables à celles de l'achille; la thymbra croît dans les terrains en friche elle ressemble à la menthe des jardins, quoiqu'elle plus odorante et portant des feuilles plus larges. L'ammi est commun; la graine est petite et peu menue que celle du cumin. » Ainsi des autres, c'est sur ces données insuffisantes, en s'aidant de la tradition nominale et de la géographie botanique, que les commentateurs sont parvenus à reconnaître et à ramener à la nomenclature moderne les plantes dioscoridiennes, au nombre d'environ six cents. (Voy. СИВНОРЪ). On s'est étonné, en voyant l'analogie du texte de Plin avec celui de Dioscoride, quel était celui des deux qui avait copié l'autre. La question ne peut sembler douteuse si l'on l'admet comme assez bien établie que l'auteur grec est antérieur au naturaliste romain. Ce dernier, bien plus crédule, a grossièrement copié une foule de pratiques superstitieuses, préjugés ridicules, qu'on ne trouve pas dans Dioscoride, auteur bien plus judicieux, quoiqu'il ait aussi sacrifié à l'ignorance du temps; mais Plin a un mérite comme écrivain qui manque à Dioscoride, dont il a certainement connu l'ouvrage utile à consulter par les personnes désireuses d'étudier la botanique des anciens et de la rattacher à la nôtre. Cela excepté, le traité de Dioscoride est comme une monnaie qui n'a plus cours et qui n'intéresse que la numismatique. La première édition grecque parut à Venise (Alde) 1499, in-fol. C. Sprengel a donné en 1829, Leipzig, une édition de Dioscoride, où le texte a été revu avec soin, est accompagné d'amples commentaires; 2 vol. in-8°.

A. FÉE.

Fabrieus, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. 88; t. IV, p. 87, édit. de Harles. — Sprengel, *Geschichte der Botanik*, t. I, p. 134-162. — Haller, *Bibliotheca Botanica*, t. I, p. 1.

**DIOSCORIDE**, un des quatre grands graveurs sur pierres fines que Plin a cités; il était d'Égée en Æolide. Auguste lui confia le soin de graver son portrait, et il se servait, pour sceller ses édits, d'un cachet sur lequel il avait chargé Dioscoride de représenter son profil. Divers cabinets, notamment ceux du roi de Hollande et du duc de Blacas, possèdent des œuvres de cet artiste; il y en a aussi dans la riche

collection du duc de Devonshire, entre autres ne magnifique sardoine, sur laquelle on voit Diomède maître du Palladium. Louis XIV avait donné ce chef-d'œuvre à la princesse de Conti. On cite environ vingt-cinq pierres portant le nom de Dioscoride; mais il en est un certain nombre qui sont loin d'être authentiques. Quelques-unes ont même été reconnues pour être potivement modernes.

Clarac, *Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 93, 97 266.

\* **DIOSCORIDE PHACAS**, médecin grec, vivait au premier siècle avant l'ère chrétienne. Était élève de Hérophile. Suivant Suidas, qui le confond avec Dioscoride d'Anazarbe, il vivait à la cour de Cléopâtre du temps d'Antoine, de 41 30 avant J.-C., et devait son surnom aux taches de rousseur qu'il avait sur la figure. C'est probablement le même médecin que Galien et Paul Égine donnent comme natif d'Alexandrie. Il écrivit sur la médecine plusieurs ouvrages, qui existent plus aujourd'hui.

Suidas, au mot Διοσκορίδης. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

\* **DIOSCORIDE**, grammairien grec, vivait dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. S'il n'était pas médecin lui-même, il semble du moins être occupé spécialement de littérature médicale. Il vivait probablement sous le règne d'Augustin (117-138). Il dirigea une édition fort estimée des œuvres d'Hippocrate. Galien l'accuse d'avoir altéré le texte en voulant le rajeunir. Il eut pour parent d'Artémidore Capiton, autre éditeur d'Hippocrate.

Galien, *Comment. in Hippocr.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

\* **DIOSCORIDE d'Alexandrie**, poète grec, sur lequel on manque de renseignements; il est un des auteurs mis à contribution par les rédacteurs de l'*Anthologie*; 38 épigrammes de sa composition sont insérées dans les *Analecta* édités par Brunck, t. I, p. 593; F. Jacobs, dans son édition de l'*Anthologie* (1794, t. I, p. 244), les a reproduites, en y joignant une nouvelle pièce de vers que alors inédite. Il n'y a rien de fort remarquable dans ces petites compositions; mais le manuscrit qui a causé les pertes de presque toute la littérature de l'antiquité augmente la valeur des débris qu'on est parvenu à sauver.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 716, et t. III, p. 473, de l'édition donnée par Harles. — Brunck, *Analecta*. — Wartou, ad Theocrit.

\* **DIOTALLEVI (Francesco)**, évêque et théologien italien, né à Rimini, en 1579, mort à Rome, en 1620. Il fit ses études à Rome, et devint habile dans la philosophie et la théologie scolastique. Durant le pontificat de Clément VIII, Diotallevi disputa beaucoup au sujet de la question de *auxiliis*, et se rangea du côté des jésuites. Il fut nommé évêque de San-Angelo di Lombardi (Naples), puis envoyé nonce en Pologne, où il demeura sept ans. Il mourut à son retour à Rome, n'ayant encore que quarante-un ans. On

a de lui : *Opusculum de concursu Dei ad actus liberos voluntatis creatæ*; Lyon, 1611, et un traité *De Usuris*, resté manuscrit.

J. Nicus Erythræus, *Pinac.*, I, *imag. illust.*, cap. 155. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*.

\* **DIOTALLEVI (Alexandre)**, prédicateur italien, né à Rimini, en 1648, mort en 1721. Il fit ses études sous la direction des jésuites, et à l'âge de quinze ans il entra dans leur Société. Il prêcha avec succès dans plusieurs villes d'Italie. Ses sermons étaient remarquables par la clarté et l'élégance du langage. Il possédait à un degré éminent l'art de rendre intelligibles au peuple les matières les plus subtiles de la théologie. Diotallevi a laissé divers ouvrages sur la religion, dont les principaux sont : *Trattamenti spirituali sulle feste di M. Vergine* (Entretiens spirituels sur les fêtes de la sainte Vierge); 3 vol. in-8°; — *Stimoli alla vera divozione* (Exhortations à la vraie dévotion), 1 vol. in-8°; — *Idea d'un vero Penitente, ossia spiegazione del Miserere* (Le modèle du vrai pénitent, ou l'explication du *Miserere*); — *Meditazioni sul cuore addolorato di Maria Vergine* (Méditations sur le cœur affligé de la sainte Vierge); — *La Beneficenza di Dio verso gli uomini, e l'ingratitude degli uomini verso Dio* (La Bienfaisance de Dieu envers les hommes, et l'ingratitude des hommes envers Dieu). Tous ces ouvrages, imprimés plusieurs fois séparément, ont été réunis en 2 vol. in-4°, et publiés à Venise, en 1762. M. G.

*Dizionario storico di Bassano*.

\* **DIOTIME (Διοτίμα)**, femme philosophe, grecque, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Elle était prêtresse à Mantinée, et enseigna la philosophie à Socrate. Platon, dans son *Banquet*, rappelle les opinions de cette femme sur la nature, l'origine et le but de la vie; elles sont pour ainsi dire le fond de ce célèbre dialogue. Plusieurs critiques pensent que toute cette histoire de Diotime est une fiction de Platon; d'autres croient qu'elle a quelque fondement historique. Les écrivains grecs postérieurs disent qu'elle était prêtresse de Jupiter Lycien, et qu'elle appartenait à l'école de Pythagore.

Platon, *Symposium*. — Lucien, *Eunuchus*, 7; *Imagines*, 18. — Maxime de Tyr, *Dissert.*, 38. — Hermann, *Gesch. und System. d. Plat. Philos.* — Ast, *Leben u. Schriften Platons*.

\* **DIOTIME (Διότημος)**, grammairien grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Il était d'Adramyttium en Mysie, et exerçait la profession d'insituteur à Gargara en Troade. C'était une place fort difficile, si on en croit une épigramme d'Aratus, contemporain de Diotime. Ce grammairien est probablement l'auteur du volumineux manuel ou memento (Παντοδία ἀναγκώματα) cité par Étienne de Byzance. Schneider lui attribue les épigrammes qui nous ont été conservées dans l'*Anthologie*, sous le nom de Diotime.

*Anthologie*, I, p. 253, avec les notes de Jacobs. — Marcrobe, *Sat.*, V 20. — Étienne de Byzance, aux mots Γάργαρα et Πασαργάδαι. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*.

\* **DIOTIME**, philosophe grec, vivait probablement dans le premier ou dans le deuxième siècle avant J.-C. Il accusa, dit-on, Épicure de dérèglement, et pour le prouver il composa cinquante lettres, qu'il fit courir sous le nom de ce philosophe. D'après Athénée (en admettant que Θεότιμος est pour Διότιμος), il fut, à la requête de Zénon l'épicurien, convaincu d'imposture, et mis à mort. Nous apprenons de saint Clément d'Alexandrie que Diotime considérait le bonheur non comme un bien unique, mais comme la réunion de tous les biens (παντέλετα τῶν ἀγαθῶν), tenant ainsi le milieu entre le stoïcisme et les opinions plus modérées d'Aristote.

Diotime Laerce, X, 3, avec la note de Ménage. — Athénée, XIII. — Saint Clément d'Alexandrie, *Stromata*, II, 21.

\* **DIOTIME**, poète grec, cité dans la *Couronne* de Méléagre. On ne sait si c'est le même que Diotime le grammairien.

*Anthologia Græca*, XIII, édit. de Jacobs.

\* **DIOTIME**, poète grec, auteur d'épigrammes nombreuses, qui sont comprises dans l'*Anthologie*. On manque de renseignements sur son compte; il faut d'ailleurs qu'il y ait eu plusieurs poètes ayant porté ce nom, puisque les villes de Milet et d'Athènes sont indiquées comme la patrie de l'auteur de ces petites compositions.

Jacobs, *Comment. in Anthologiam*, t. XIII, p. 588.

\* **DIOTIME**, auteur d'un poème intitulé *Ἰπρακλεία*, en vers hexamètres, sur les travaux d'Hercule. Trois vers de ce poème ont été conservés par Suidas, au mot Εὐρύβατος, et par Michael Apostolius le Byzantin, dans sa collection de proverbes.

Smith, *Diction. of Greek and Rom. Biography*.

\* **DIOTISALVI**, célèbre architecte italien du douzième siècle. Dans l'espace de huit années, de 1153 à 1161, il construisit le merveilleux baptistère de Pise, qui, après la cathédrale élevée par Buschetto, marque le véritable commencement de la renaissance de l'art en Italie. Sur le premier pilier à droite, en entrant dans le baptistère, on lit d'un côté :

MCLIII. Mense Aug. fundata fuit hæc ecclesia.

et de l'autre,

DIOTISALVI MAGISTER HUIUS OPERIS.

E. B.—N.

Morrone, *Pisa illustrata*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*. — Della Valle, *Lettere Sanesi*. — Quatremère de Quincy, *Vie des Architectes célèbres*.

\* **DIOTOGÈNE**, philosophe pythagoricien; on ignore les circonstances de sa vie. Deux livres qu'il composa *Sur la Sainteté* et *Sur la Royauté* sont mentionnés par Stobée, qui en a conservé quelques fragments, en les insérant dans ses *Eclogæ*; Heeren et F. Jacobs, en travaillant sur cet auteur, les ont commentés et expliqués.

Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*; 1833, t. II, p. 120. — Heeren, *De Diotogene* (dans son édition de Stobée)

— F. Jacobs, *Diotogenis Fragmenta*, dans ses *Animaux versiones in Athenæum*; 1809.

\* **DILOULOUFET** (*Joseph-Marius*), poète provençal, né à Éguilles, près Tarascon, vers 1785, mort à Cucurron (Vaucluse), le 24 mai 1840. Il s'est fait une réputation par son talent poétique dans l'idiome provençal. Il était bibliothécaire de la ville d'Aix et membre de différentes sociétés littéraires de la Provence. Dionoulouf a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Couplains sur l'ouou rafi* de 1815; suivie de la *Requête de la violette à Flore*, dédiée à la duchesse de Berry; Aix, 1816, in-8°. La complainte est en provençal et le couplets en français; — *Leis Magnans*, poème didactique en quatre chants; Aix, 1820, in-8° fig. Dioulouf, dans ce poème, donne en joli vers un traité complet de l'éducation des vers à soie. Cet ouvrage est précédé d'un *Avant propos* et d'une *Épître à Raynouard, secrétaire de l'Académie Française*, dans lesquels l'auteur traite de la langue et de la poésie provençales, et prouve que cette langue est dérivée du grec, du latin et du celtique; — *Épître à Mousset Guigou, premier vicari-général de Mounseigneur l'archevêque de Zai*; Aix, 1824, in-4° — *Épître sur l'existence de Dieu*, dédiée à l'abbé de La Mennais; Aix, 1825, in-4°. Cette épître est en vers provençaux et précédée d'une préface; — *Don Quichotte philosophe*; Aix, 1829, 4 vol. in-12. Cet ouvrage est essentiellement chrétien; il attaque avec esprit les partisans d'une prétendue philosophie bâtarde, qu'on n'en est que l'égoïsme déguisé; — *Poésies provençales*, recueil de fables, contes, odes, etc. couronné par l'Académie de Béziers en 1840. — *Lou Voyage d'Élièzer*, poème couronné en 1841 par la même Académie; — *Une Journée du bon roi René*; et plusieurs autres pièces de théâtre.

A. JADIN.

Recueil de la Société académique d'Aix. — *Le Bouchon provençal*. — *Le Mercure aptésien*, du 15 Juin 1833. — *La Ruch provençale*.

\* **DIOXIPPE** (Διώξιππος), poète athénien de la comédie nouvelle, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. Suidas et Eudocia lui donnent quelquefois le nom de Dexippe. Ces deux biographes mentionnent de lui les pièces suivantes : *Ἀντιπρονοσοσκόος*, dont Athénée nous a conservé un vers et demi; — *L'Historiographie*, comédie destinée, selon la conjecture de Vossius, à tourner en ridicule les historiens grecs, qui remplissaient leurs ouvrages de fables. On peut y ajouter, d'après Photius (*Biblioth.*), *Le Trésor*, *Les Juges* et *L'Avare*.

Suidas et Photius, au mot Κωρυθαῖος. — Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, I, p. 485; IV, pp. 541-543.

**DIPÈNE** et **SCYLLIS** (Δίπηνος et Σκύλλης), anciens statuaires grecs, qui sont toujours mentionnés ensemble, vivaient probablement dans le sixième siècle avant J.-C. Ils appartiennent à cette période de l'art appelée dédalienne. Quelques bio-

raphes anciens prétendent même qu'ils étaient des élèves ou les fils de Dédale. Le rapprochement de ces deux artistes et d'un personnage mythique comme Dédale ne suffit pas pour nous faire révoquer en doute leur existence. Selon Plin, ils naquirent en Crète, vers la 50<sup>e</sup> olympiade (580 avant J.-C.), lorsque l'empire des Péloponnésiens subsistait encore et avant le règne de Cysus. De Crète ils se rendirent à Sicyone, qui fut pendant de longues années le principal siège de l'art grec. Ils furent chargés de faire plusieurs statues de dieux; mais leur travail n'était pas encore achevé lorsqu'ils eurent à se plaindre des Sicyoniens et se retirèrent en Étolie. Aussitôt après, la ville de Sicyone fut ravagée par la famine; les habitants consultèrent l'oracle de Delphes, et reçurent pour réponse que le fléau cesserait lorsque Dipène et Scyllis auraient fini leurs statues. Ces deux artistes furent rappelés à Sicyone et comblés de bienfaits. Ils firent pour cette ville les statues d'Apollon, d'Artémis (Diane), d'Hercule et d'Athéné (Minerve). Plin rapporte d'Ambracie, Argos et Cléones étaient pleins des ouvrages de Dipène. Il ajoute que cet artiste et son frère furent les premiers célèbres sculpteurs de marbre et qu'ils employèrent le marbre blanc de Paros. Pausanias cite des deux frères une statue d'Athéné à Cléones, et à Argos un groupe représentant *Castor et Pollux*, avec leurs sœurs, *Éléira et Phébé*, et leurs enfants *Anaxis et Mnasiuôis*. Ce groupe était en ébène, excepté quelques parties des chevaux, qui étaient en ivoire. Dipène et Scyllis eurent pour disciples Hécteus et Angéliou, Léarque de Rhegium, Doryclidas et son frère Médon, Dontas et Théoclès; ces quatre derniers étaient Lacédémoniens.

Pausanias, II, 32; III, 17; V, 17; VI, 19. — Plin, *Hist. Nat.*, XXXVI, 4.

\* **DIPHILE** (Δίφιλος), un des principaux poètes athéniens de la comédie nouvelle, vivait vers 110 avant J.-C. Il était de Sinope. On n'a sur lui que très-peu de détails; on sait qu'il aimait la courtisane Gnathæna, et que pour se venger de ses infidélités il l'attaqua sur le théâtre. Lui-même, si on en croit les lettres d'Alciphron, n'était pas un modèle de constance. Contemporain de Ménandre et de Philémon, il les égala sinon en génie, du moins en fécondité. Bien que par sa date il appartienne à la comédie nouvelle, il semble avoir gardé quelques-uns des caractères de la comédie moyenne. C'est ainsi qu'il choisissait presque toujours ses sujets dans la mythologie et dans l'histoire littéraire. Il mit en scène Archiloque, Hipponax et Sapho. Son style est simple et élégant, mais il s'écarte beaucoup de la pureté attique. Diphile avait, dit-on, composé une centaine de pièces; voici celles dont nous avons des fragments et les titres : *Άγνοια*, pièce attribuée aussi au poète comique Calliadès ou plutôt Callias; — *Άδελφοί*; — *Άλείπρινα*; on attribue une pièce du même nom à Antiphane et à Alexis; — *Άιρηστειχίης*; Callimaque donna une

seconde édition de cette pièce, sous le titre de *Εἰνούχος* ou *Στρατιώτης*. Le héros de Diphile est un personnage du même genre que le Pyrgopolinice de Plaute. Peut-être même l'auteur du *Miles Gloriosus* a-t-il emprunté le sujet de sa pièce au poète athénien; — *Άνάζυγρος*; — *Άνασωζόμενοι*; — *Άπληστος*; — *Άπολιπούσα*, attribuée par Athénée à un certain Sosippus, dont le nom est d'ailleurs inconnu; — *Βαλαειών*; — *Βοιωτός*; — *Γάμος*; — *Δαναίδες*; — *Διαμαρτάνουσα*; — *Έγκαλοῦντες*; — *Έκάτη*; — *Έλενηφοροῦντες*; — *Έλληθοριζόμενοι*; — *Έμπορος*; — *Έναγίζοντες*, ou *Έναγίσματα*; — *Έπιδικαζόμενος*; — *Έπιτροπή* ou, plus correctement, *Έπιτροπεύς*; — *Έπίκληρος*; — *Ζωγράφος*; — *Ήρακλής*; — *Ήρωες*; — *Θησαυρός*; — *Θησεύς*; — *Κιθαρωδός*; — *Κληρούμενοι*: la *Casina* de Plaute est une traduction de cette pièce; — *Λήμνια*; — *Μαινόμενος*; — *Μνημάτιον*; — *Παιδερασταί*; — *Παλλακή*; — *Παράσιτος*. — *Πελιάδες*; — *Πιθραύστης* (il faut probablement lire *Τιθραύστης*); — *Πλυθοφόρος*; — *Πολυπράγμων*; — *Πύρρα*; — *Σαφρός*; — *Σικελικός*; — *Σχεδία*; — *Συναποθνήσκοντες*: fut traduite en latin par Plaute, sous le titre de *Commorientes*, et imitée par Térence, dans ses *Adelphes*; — *Σύντροφοι*; — *Συνωρίς*: il existait de cette pièce deux éditions différentes; — *Τελεσίας*; — *Φρέαρ*; — *Φιλάδελφος* ou *Φιλάδελφοι*. — *Χρυσοχόος*. Le *Rudens* de Plaute est traduit de Diphile, mais le titre de la pièce grecque est inconnu.

Les fragments de Diphile ont été souvent réimprimés; ils figurent dans les *Poëta gnomici* de Brunck et dans les diverses collections des débris du théâtre grec, entre autres dans les *Fragmenta Comicorum* de Meineke, I, pp. 445-457; IV, pp. 375-430.

Il ne faut pas confondre Diphile avec un poète du même nom auteur d'une *Théséide* (Θησεΐς) et de Choliambes satiriques. Ce dernier était antérieur à Eupolis et à Aristophane.

Fabricius, *Bibl. Græca*, t. I, p. 757; t. II, p. 438, de l'édition de Harles. — Seebode, *De Diphilo Nonnullis*, dans les *Poetarum sapientia gnomicæ*. — Meineke, *Historia critica Comicorum Græcorum*, pp. 448-449.

\* **DIPHILE**, médecin grec, né à Siphnus, l'une des Cyclades, vivait au commencement du troisième siècle avant J.-C. Il était contemporain de Lysimaque, roi de Thrace. Il composa un ouvrage intitulé: *Περὶ τῶν προσφερομένων τοῖς νοσοῦσι καὶ τοῖς ὑγιζίνουσι* (Sur le régime qui convient aux personnes malades et aux personnes bien portantes). Cet ouvrage est souvent cité par Athénée; il n'en reste que les courts fragments rapportés par ce compilateur.

Athénée, II.

\* **DIPHILE**, acteur grec, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il n'est connu que par un trait de hardiesse raconté par Cicéron et par Valère Maxime. Voici le récit de ce dernier: « Le tragédien Diphile remplissait un rôle dans une pièce des jeux Apollinaires. Quand il en fut à ce vers *Miseria nostra magnus est* (c'est par notre malheur qu'il est grand), il le prononça en

étendant les mains vers le grand Pompée, et le peuple ayant redemandé ce vers plusieurs fois, il le répéta sans hésiter, et toujours avec le geste accusateur qui reprochait à Pompée l'excès et l'abus de son pouvoir. Il rendit avec la même audace cet autre passage : *Virtutem istam, veniet tempus, quum graviter gemas.*

Cicéron, *Epist. ad Atticum*, II, 19. — Volère Maxime, VI, 2, 9.

\* **DIPHILE**, architecte grec; Cicéron l'employa dans la construction et l'embellissement de sa maison d'Arpinum, et, dans une lettre envoyée à son frère Quintus, il donne à ce sujet des détails assez curieux pour l'histoire de l'art. Une inscription publiée par Corsini nomme un architecte Diphiles; c'est sans doute le même.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 473. — Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 286.

**DIPLOVATATZIS** ou **DIPLOVATAZIO** (*Thomas*), théologue, philosophe et jurisconsulte ionien, né à Corfou, en 1468, mort à Pesaro, le 29 mai 1541. Il étudia à Naples, à Salerne et à Bologne, et eut pour maîtres Corsetti et Jason. Nommé à vingt ans lieutenant du tribunal de Pesaro, il refusa cet emploi, pour pouvoir continuer ses études. Cependant, il accepta en 1492 les fonctions d'avocat au même tribunal. Quoiqu'il se mêlât peu aux agitations politiques, il ne crut pas prudent de rester à Pesaro, après avoir exprimé sa douleur à la suite de l'assassinat de Collenuccio par ordre de Jean Sforce. Il se retira à Gubbio, où Jules II l'employa et le protégea. A Venise, où il vint en 1517, il fit des cours de droit civil, qui furent très-suivis. Revenu à Pesaro en 1532, sur les instances des habitants, il fut nommé gonfalonnier de cette ville, où il introduisit de sages réglemens. Il publia à Venise la *Vie de Barthole*, placée en tête de l'édition qu'il donna des ouvrages de ce jurisconsulte, et qui fut réimprimée en 1572, et à Cologne, en 1596. On a de lui : *La Vie d'Ange Arétin*, publiée en tête du traité d'Arétin, *De Maleficio*; Venise, 1551; — *La Vie d'Innocent IV*, publiée en 1552, avec les décrets de ce pape; — *Vie de Paul de Castro*, publiée à Cologne, en 1596; — *Commentaria in lecturam Alexandri Tartagni super Cod. et Digest.*; Lyon, 1553; — *Tractatus de Testibus*; Cologne, 1556 (Ἐλληνομάμων, un cahier); — *De Præstantia doctorum, sive de claris jurisconsultis*; on trouve au tome XII de Fabricius (*Bibliothèque Grecque*) *Vita Bartoli*, qui fait partie de ce recueil, dont il ne reste que des fragments; — *De Vicariis S. Sedis et Imperii*; — *De Libertate et Privilegiis*; — *Synopsis Juris Græci*; — *De Jure Græcorum libri tres*; — *Ad Novellas*; — *Ethesis canonum apostolorum compendium vitarum Plutarchi*; — *In IV controversias Græcorum*. Il a laissé manuscrit une *Chronique* de Pesaro, vue par Olivier et mentionnée par Tiraboschi.

Fabricius. *Bibl. Græca*. — Papadopoli, *Hist. Gymn. Patav.*

**DIPPÉL** (*Jean-Conrad*), médecin allemand,

né au château de Frankenstein, le 10 août 1677, mort le 25 avril 1734. A seize ans il alla à l'université de Giessen, y devint maître ès-arts, après avoir soutenu une thèse qui fut remarquée; il accepta une place de régent dans un château de l'Odenwald, où il s'adonna à la théologie; il déclara contre les prétextes et publia à cette occasion deux ouvrages intitulés, l'un *Orthodoxorum orthodoxorum*, l'autre *Axioma veteris Adan detectum et discussum*. Il fit ensuite des cours de chiromancie. A Strasbourg, où il se trouva en 1696, il tint une conduite si irrégulière, dit-on, qu'il fut contraint de quitter la ville. Revenu en Allemagne, il prêcha le contraire de ce qu'il avait soutenu précédemment. Son *Papismus vulgaris* souleva contre lui tous les théologiens de Giessen, où il était alors, mais où on ne lui permit pas de séjourner plus longtemps. En 1698 il se disposa à étudier la médecine, mais il se livra d'abord à la chimie et à l'alchimie; huit mois plus tard il publia qu'il avait su faire assez d'or pour acheter (ce qu'il fit en effet, mais à crédit) un bien de cinquante mille florins d'or. Peu suivi bientôt par ses créanciers, il se rendit en 1705 à Berlin, où il se livra aux mêmes études aux mêmes moyens répréhensibles, enfin à des intelligences avec les Suédois, ce qui lui valut la fin d'être jeté en prison. Dans l'intervalle s'était occupé de préparations chimiques utiles en pharmacie et avait découvert, par la distillation de la corne de cerf, une huile empyreumatique (*Huile de Dippel*). On lui doit en outre la connaissance du prussiate de fer ou bleu de Prusse, dont la préparation ne devint publique qu'en 1724. Rendu à la liberté par le crédit du comte Wittgenstein, Dippel, menacé de nouveau s'enfuit à Francfort où il obtint le titre de conseiller du roi de Danemark. Il passa ensuite en Hollande, devint bourgeois d'Amsterdam, où il se livra de nouveau avec ardeur aux recherches chimiques et médicales. En 1711 il reçut à Leyde le titre de docteur. La hardiesse de ses discours et de ses sentimens qu'il avait émis dans un ouvrage publié sous le titre d'*Alea belli museimantte* l'obligèrent aussi de sortir des Pays-Bas. Retiré à Altona, il y fut nommé conseiller de la chancellerie de Danemark. Il mécontenta assez gravement le gouvernement de ce pays pour qu'il songeât à chercher un autre asile, lorsque arrêté à Hambourg, en 1719, il fut remis aux autorités danoises. Traduit devant une commission militaire, il se vit dépouiller de ses titres; ses écrits furent brûlés sous ses yeux, par la main du bourreau, et lui-même fut transféré dans l'île de Bornholm, d'où il sortit sept ans plus tard, en 1726. Appelé à Stockholm en 1727, pour y donner des soins au roi Frédéric, il fut encore obligé de quitter la Suède, parce qu'il s'était mêlé à des intrigues politiques. C'est en Allemagne qu'il finit ses jours. On a vu plus haut la date de sa mort (1734); il avait cependant affirmé qu'il mourrait en 1808. Il avait une imagination ardente,

se par une tendance au charlatanisme. On trouve dans Strieder la liste de ses ouvrages; principal est intitulé : *Fatum fatuum, das* etc.; Amsterdam, 1710; Altona, 1739, in-8°. Ses œuvres ont été publiées sous ce titre : *Eröffner Weg zum Frieden mit Gott und allen Creaturen durch*, etc. (Voie publique pour arriver à la paix avec Dieu et toutes les créatures etc.); Amsterdam, 1709, in-4°.

og. médic.

**DIRAN 1<sup>er</sup>**, treizième roi d'Arménie de la dynastie des Arsacides (*Arschakounik'h* en arménien). Il était fils d'Ardaschès II et frère d'Ardaschès II, auquel il succéda, vers l'an 131, suivant saint-Martin. Il régna jusque vers l'an 152, et laissa son trône à son frère Tigrane III (*Digran* ou *Iran* en arménien). Son règne, quoique assez court, n'offre rien de remarquable; mais avant de venir au trône il avait reçu le commandement suprême de l'armée occidentale. K'hardsam, d'Ibérie, ayant fait prisonnier son frère Zareh, gouvernait le nord de l'Arménie, Diran marcha contre lui, le vainquit, et délivra Zareh. Il fut moins heureux lorsqu'il eut, bientôt après, à combattre l'armée romaine, envoyée contre lui par l'empereur Domitien. Mais son frère Arzast vengea sa défaite, et repoussa les Romains, malgré la perfidie d'un autre de leurs frères, Magrand-prêtre d'Aramazd, qui avait voulu les trahir à l'ennemi, et qu'ils mirent à mort pour le prix de sa trahison. Alex. B.

saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*.

**DIRAN II**, dix-neuvième roi arsacide d'Arménie, monta sur le trône en 353, après la mort de son père, Khosrou ou Chosroès II. Verthanes, fils aîné d'Aristarcès, le grand Verthanès, comme l'appelle Jean Catholicos, patriarche de l'église arménienne, le conduisit à Constantinople, et le présenta à l'empereur Constance (*Kovestathous* en arménien), qui lui donna le diadème de sa souveraineté de ses pères. Pendant son règne, Sapor II (*Schapour*), roi de Perse, avait envahi l'Arménie, où il avait éprouvé une défaite complète, grâce au courage et à l'habileté d'Arshavir, général de Diran. Mais celui-ci, à son retour, s'empressa de se reconnaître vassal du monarque persan, afin d'éviter une nouvelle guerre, qui lui paraissait imminente. Ce prince, timide et faible, envoya ensuite des otages à l'empereur Julien, pour ne lui laisser aucun doute sur sa fidélité; et quand ce prince se mit en marche avec une puissante armée pour attaquer les Perses, le roi d'Arménie lui offrit un corps de troupes considérable. Mais Zouze, général de cette armée et très-attaché au christianisme, refusa de servir sous les ordres de l'empereur apostat. Diran, craignant la colère de Julien, marcha contre Zouze, le vainquit, et le fit mettre à mort. Il fit même placer dans les églises le portrait de Julien, avec ordre de l'honorer. Housig, fils de Verthanès, auquel il avait succédé dans le patriarcat, ayant appris

que Diran allait placer une de ces images dans une église de la province de Dzouep'h'h, accourut en toute hâte, essaya de le détourner de cette profanation, et, ne pouvant le convaincre, arracha le portrait de ses mains, et le mit en pièces. Diran le fit tuer à coups de bâton, et le vieux Daniel (*Taniel*) l'ayant anathématisé, à cause de cette mauvaise action, Diran le fit étrangler lui-même. L'expédition de Julien fut malheureuse, ce prince même y perdit la vie; Diran, toujours préoccupé des dangers de la guerre, trouva pourtant le moyen de conclure une alliance avec le roi de Perse. Mais un de ses officiers, qui le haïssait en secret, fit croire à ce monarque que Diran se préparait sous main à faire valoir les droits qu'il tenait de sa famille sur le trône de Perse. Sapor, irrité de cette perfidie, donna ordre à Varaz, son gouverneur dans l'Aderbedekan, d'employer tous les moyens pour s'emparer de Diran. Varaz, prétextant une délimitation de frontières, parvint à attirer le prince arménien dans une entrevue, lui fit crever les yeux avec un fer rouge, et l'envoya à Sapor. Les Arméniens à cette nouvelle coururent aux armes. Arschavir se mit à leur tête, et soutenu par quelques légions romaines, il vainquit les Perses, commandés par Nersch ou Narsès, frère de Sapor. Celui-ci, effrayé de l'attitude des Arméniens, fit périr le malheureux Varaz pour avoir trop bien exécuté ses ordres, et relâcha Diran, qui, se sentant désormais incapable de régner, abdiqua, en 364, en faveur de son fils Arschak ou Arsace II.

Alexandre BONNEAU.

Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*. — Jean VI, Catholicos, *Histoire d'Arménie*. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*.

**DIRAN**, prince de Daron en Arménie, vivait au commencement du septième siècle. Il était de la race illustre des Mamikonéans, et succéda vers le commencement du septième siècle à son père, Vahan III. Il s'était, avant cette époque, distingué par de brillants faits d'armes contre les Perses. Il avait même vaincu et tué le général persan Vartoubri, chargé par Khosrou ou Chosroès de forcer Vahan III à reconnaître sa suprématie. Le prince arménien avait été obligé à cette nécessité; aussi Diran s'empressa-t-il, après la mort de son père, d'aller recevoir à la cour de Perse l'investiture de sa souveraineté. Chosroès le nomma *marzban* ou chef militaire du Daron, et lui confia un corps d'armée pour combattre les Romains. Diran passa du côté d'Héraclius. En 637, lorsque les Arabes commandés par Abderrahim pénétrèrent en Arménie, Diran marcha contre eux; il fut vaincu et tué sur les bords du lac de Van. Alex. B.

Ciamcian, *Histoire de l'Arménie*; 3 vol. in-4°, Venise, 1784. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*.

**DIRATZOU** (*Baghdassar* ou *Balthazar*), grammairien et poète arménien, né à Constantinople, vivait dans le dix-huitième siècle. Il écrivit en arménien littéral et vulgaire et en turc. On a de lui : un recueil de *Sonnets* et de *Chan-*

sons; — une *Grammaire arménienne*; — une *Rhétorique à l'usage de la jeunesse*. Les deux premiers de ces ouvrages ont été imprimés à Constantinople, en 2 volumes in-8°; le dernier est resté manuscrit. E. B.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

**DIRATZOU** (*Maghakia* ou *Malachie*), savant arménien, né à Constantinople, vers 1660, mourut dans cette ville, vers l'an 1719. Il connaissait les langues turque, persane et grecque. On a de lui divers ouvrages, qu'il arrangea et composa d'après des documents que lui avaient laissés Érémiâ Tchéléby, son compatriote et son ami, savoir : *Histoire de la révolution arrivée à Constantinople en 1703*; — *Vie d'Arvedick*, patriarche arménien de Constantinople, avec quelques détails historiques sur la conduite du fameux Feyzoullah-Effendi. Ces deux ouvrages se trouvent à la Bibliothèque impériale, sous le n° 102; — *Sur le mérite de plusieurs docteurs Arméniens*; — *Abrégé de l'histoire des rois d'Arménie des dynasties Naikienne, Arsacide, Paratide et Rupénienne*; — un *Dictionnaire Arménien*; — un *Traité de controverse contre les Juifs*. Tous ces ouvrages sont restés manuscrits. E. B.

G. de Serpos, *Compendio storico di memorie chronologiche concernenti la religione e la morale della nazione Armena*, vol. III, p. 533. — G. de Villefroy, *Notice des manuscrits arméniens*, dans la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon.

\* **DIRCK-HATICHS**, navigateur hollandais, né à Amsterdam, vivait en 1616. Il est justement considéré comme un des premiers découvreurs de la Nouvelle-Hollande ou Australie. En 1616 Dirck-Hatichs partit d'Amsterdam pour les Indes orientales, sur le navire l'*Eendracht*. Après avoir relâché à Batavia, il reçut l'ordre d'aller explorer les îles de la Nouvelle-Guinée et de reconnaître la grande terre que les cartes portugaises désignaient dès 1542 sous le nom de *Java-maor* (Grande-Java), et qui n'était autre que la partie septentrionale de l'Australie, côtoyée en 1606 par le capitaine hollandais du *Duyfshen* et quelques mois après par l'espagnol Luiz Vaes de Torres. Dirck-Hatichs aborda sur la côte la plus occidentale de l'Australie, en reconnut une portion située sous le tropique du Capricorne, à laquelle il donna le nom de son navire, ce qui fut constaté par une plaque d'étain, trouvée en 1697 par le Hollandais Viamingh, qui y inscrivit son passage. Cette plaque fut relevée et fixée en 1801 par le capitaine Baudin, et apportée en France en 1818 par M. de Freycinet. Malgré les soins pris par le capitaine Baudin, M. de Freycinet eut beaucoup de peine à retrouver le souvenir laissé par Dirck-Hatichs. Le poteau sur lequel il avait été cloué était détruit, et la plaque, jetée à quelque distance par le vent, était plus qu'à moitié ensevelie dans le sable. Cette plaque était primitivement un plat d'étain, dont on avait aplati les bords : son diamètre est de 0<sup>m</sup>,365, et les lettres, toutes frappées au poinçon, ont de hauteur 12 mil-

lিমত্ৰে. Voici la reproduction exacte de l'inscription tracée par Dirck-Hatichs :

1616. Den 25 october, is hier aen gekamhet schip de endracht, van Amsterdam : opperkoopman Gilles Miébaïs, van Luic skipper, Dirck-Hatichs, van Amsterdam. 17 dïto, te ze il gegaan na Bantam. de onde koopman Janstins; de opperstuierman, Pieter E. Doores van Bil. Anno 1616 (1).

Cette pièce intéressante n'avait pas été placée sur le continent, mais dans une île faisant partie d'un groupe situé à l'entrée du golfe des Chies-Marins. Cette île reçut le nom de *Dirck-Hatichs*; une autre, celui de *Doores*, du nom du pilote de l'*Eendrecht*; la troisième fut nommée *Bernier*. Ces îles sont inhabitées, très-sablonneuses, couvertes de buissons de mimosas, qui abritent un grand nombre de kangourous. Jusqu'à ce jour on a étrangement défigurés dans les cartes le nom de Dirck-Hatichs : la plupart des géographes l'ont transformé en *Dirck-Furt* ou en *Dirck-Kartighs* (2). On ignore l'époque de la mort de ce navigateur, dont on doit regretter que la Compagnie des Indes hollandaises, content à son esprit étroit et mercantile, n'ait pu faire publier les utiles travaux.

Alfred DE LAHAZE.

*Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes orientales*. — Domény de Rienzi, *Océanie*, dans l'*Union pittoresque*, I, 7, et III, 477.

\* **DIRK**, peintre hollandais, né à Harlem, vivait en 1462. Il habitait Louvain, et était très habile peintre pour son temps. Quoique antérieur à Albert Dürer, Dirk possédait une manière aussi finie que celle de ce maître; elle est en tout temps beaucoup moins sèche et moins tranchée. On voit de lui, à Leyde, un tableau d'autel fermé par deux volets; l'intérieur représente *Le Christ et les volets*, l'un *Saint Pierre* et l'autre *Saint Paul*. Les têtes sont de grandeur naturelle, les cheveux et les barbes bien terminés.

Desamps, *Vies des Peintres flamands, hollandais, et*

**DIROIS** (Français), historien et théologien français, né en 1620, mort à Avranches, le 11 octobre 1690. Il fut reçu docteur en Sorbonne, et livra d'abord à l'instruction particulière. Fort avec les écrivains de Port-Royal, Dirois les abandonna en 1664, et se déclara partisan du féculaire. En 1672, il accompagna à Rome le cardinal d'Estrées. La reine de France, Marie Thérèse, ayant fait demander au pape Clément X de définir l'immaculée conception, Dirois fit paraître un écrit dans lequel il démontra qu'on ne pouvait décider ce point, et l'affaire en resta là. Dirois mourut chanoine d'Avranches. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques.

(1) Voici la traduction de ces lignes : « 1616. Le 25 octobre est arrivé ici le navire l'*Eendracht*, d'Amsterdam, premier marchand, Gilles Michals, de Liège; capitaine Dirck-Hatichs, d'Amsterdam. Le 27 du même mois, remit à la voile pour Bantam. Sous-marchand, Janstins, premier pilote. Pieter E. Doores Van Bil. Année 1616.

(2) Les cartes du Voyage de Baudin portent elles-mêmes cette orthographe incorrecte.

nes estimés, entre autres : *Preuves et Préjugés sur la religion chrétienne et catholique, contre les fausses religions et l'athéisme*; Paris, 1683, in-4°. Dirois est également l'auteur de *l'Histoire ecclésiastique de France* qui se trouve dans *l'Abrégé de l'Histoire de France* de Mézerai.

*Observations sur les écrits modernes*, V, 41. — Lebigre, *Bibl. hist. de la Fr.*, II, n° 15434. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Girard, *Bibliothèque sacrée*.

**DIROUK**, théologien arménien, était fils de Meskoun, de la ville de Zarischat, dans la province de Venant. Il naquit vers la fin du quatorzième siècle, et fut l'un des écrivains et des saints les plus éminents de cette grande école fondée par Mesrob, et d'où sortirent Moïse de Khorène, Mambré-Verzanogh, Élisée, David le philosophe, Ardsan-Ardzrouni, etc. Il entra dans l'ordre des ordres sacrés, et se fit une grande réputation par ses ouvrages et par son zèle pour la religion, à l'époque où il vécut se confondait avec l'amour même de la patrie et de l'indépendance nationale. Dirouk s'était préparé à sa mission de prédicateur et de savant par une étude approfondie de l'écriture syriaque, du grec et du persan. L'Arménie perdit sa liberté, et tomba sous le joug du roi de Perse Bahram V, ce prince qui, pour employer l'expression même de Jean Catholico (qui l'appelle à tort Bahram II), « causa beaucoup de mal à l'Arménie, détruisit ses plus belles institutions et introduisit partout la corruption et la dépravation ». Dirouk ne faiblit pas au milieu de ces circonstances fatales. Il lutta de toutes ses forces contre l'influence politique et religieuse du roi de Perse et de ses agents, et rendit d'éminents services au saint patriarche Isak ou Isaac, fils de Narsès, qui fut en butte à tant de persécutions. Il mourut vers l'an 460, en laissant d'assez nombreux ouvrages, parmi lesquels on doit citer une *Vie*, inédite, *du patriarche Isak*; — des *Homélies*; — des *travaux sur l'écriture Sainte*.

AL. BONNEAU.

Moïse de Khorène, *Histoire de l'Arménie*. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*. — Saffias Somal, *Madro della Storia letteraria di Armenia*. — J.-B. Micher, *Bibliothèque arménienne*.

\* **DIRUTA** (*Jérôme*), organiste italien, né à Trévise, vers 1580. Il était franciscain, et devint organiste de la cathédrale de Chiogio (État vénitien). On a de lui un livre intéressant, devenu très-rare; il est intitulé : *Il Transilvano, Dialogo sopra il vero modo di sonar organi stromenti da penna*; Venise, 1615-1622, in-4°. Cet ouvrage est dédié à un prince de Transylvanie, élève de l'auteur. Outre la partie théorique, on y trouve des compositions de Ditta, de Claudio Merulo, Andrea Gabrieli, Giovanni Luzzaschi, Paolo Quagliati, Guisepppe Vanti, Gabriele Faltrini, Adriano Banchieri et autres compositeurs célèbres.

Paris, *Biographie universelle des Musiciens*.

\* **DISCALZI** (*Isabella*), sculpteur, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Elle

fut élève de son mari, Guido Mazzoni, célèbre sculpteur de Modène, et se distingua surtout par son habileté à modeler.

Orlandi, *Abbecedario*.

\* **DISCALZO** (*Ottonello*, comte), jurisconsulte italien, né à Padoue, en 1536, mort en décembre 1607. Il enseigna le droit pendant quarante années dans l'université de cette ville. L'empereur d'Allemagne Rodolphe II l'employa souvent dans les affaires politiques, et récompensa ses services en lui conférant le titre de comte palatin. Discalzo a laissé de nombreux ouvrages, qui n'ont pas été imprimés. Sa famille a produit beaucoup d'hommes remarquables, parmi lesquels il faut distinguer Ottonello Seniore, professeur en droit à l'université de Padoue, au quatorzième siècle. François Novello de Carrare, seigneur de Padoue, lui confia diverses ambassades et missions politiques. M. G.

*Dizionario storico di Bassano*.

\* **DISCEPOLI** (*Giovanni-Battista*), surnommé le *Zoppo* (boiteux) *di Lugano*, peintre de l'école milanaise, né à Lugano, en 1590, mort en 1660. Élève de Camillo Procaccini, il ne suivit pas les traces de son maître : dès qu'il eut quitté son atelier, il s'efforça d'imiter les meilleurs peintres de l'école vénitienne, et devint, par cette étude, un des coloristes les plus vrais et les plus forts de son époque. Quoique ne s'élevant pas au beau idéal, ses figures ne manquent pas de grâce, et ont une beauté particulière qui les distingue de celles des autres peintres naturalistes. Discepoli a beaucoup travaillé à Milan et à Côme. Dans cette dernière ville il a peint pour l'église Sainte-Thérèse trois tableaux, tenus en grande estime. On voit de lui, au musée de Milan, une *Adoration des Mages*, qui n'est pas écrasée par le voisinage de tableaux du Nuvolone et du Guerchin lui-même.

E. B.—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**DISCRET** (*L.-C.*), auteur dramatique français, contemporain de Louis XIII; on ne sait rien sur son compte, et on a conjecturé que son nom pourrait bien être un pseudonyme. Quoiqu'il en soit, ce nom figure en tête d'une comédie en cinq actes intitulée *Alison, dédiée aux jeunes veuves et aux vieilles filles*; Paris, 1637; une réimpression, faite en 1664, est dédiée aux beurrères de Paris. L'auteur déclare que son but a été de « faire le récit des grotesques et véritables amours de la veuve d'un bourgeois de Paris ». On lui attribue une autre pièce : *Les Novices de Vaugirard*, par L.-C. D.; Paris, 1638, « dédiée à ceux qui veulent rire ». La licence de ces pièces ne devait alors guère blesser les susceptibilités d'un public peu scrupuleux.

G. B.

*Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 256.

\* **DISDIER** (*Henri-François-Michel*), chirurgien français, né à Grenoble, en 1708, mort

à Paris, le 7 mars 1781. Il pratiqua successivement la chirurgie à Grenoble, à Montpellier, à Lyon; puis, en 1738, il vint à Paris, où il se fit recevoir membre de l'Académie royale de Chirurgie. L'Académie de Peinture et de Sculpture de Saint-Luc le prit pour professeur démonstrateur: il se distingua surtout dans ce genre d'enseignement qui relie l'art à la nature, et s'appliqua principalement à faire ressortir les différences que l'âge apporte dans la configuration des parties extérieures du corps. On a de Disdier : *Histoire exacte des os*; Lyon, 1737, 1745 et 1759, in-12; Paris, 1767, in-12. : l'auteur s'est trop inspiré de l'*Ostéologie* de Winslow; — *Traité des Bandages*, Paris, 1741 et 1754, in-12. — *Sarcologie, ou traité des parties molles*; 1<sup>re</sup> partie : *De la Myologie*; Paris, 1748, in-12; 2<sup>e</sup> partie : *Des Viscères*, Paris, 1753, 2 vol. in-12; 3<sup>e</sup> partie : *Des Vaisseaux, des Nerfs et des Glandes*, Paris, 1756, in-12. Winslow a encore ici servi de guide à l'auteur : le traité *De la Myologie* est très-imparfait; — *Description succincte des Viscères, des Vaisseaux, et des Glandes*; Paris, 1753, in-12; — *Exposition exacte ou tableaux anatomiques de différentes parties du corps humain*; Paris, 1758, in-fol., avec trente planches gravées par Étienne Charpentier : ces planches ont été pour la plupart copiées d'Eustachi; elles sont destinées à l'instruction des peintres et des statuaires, et représentent les muscles sous-cutanés; on trouve aussi dans cet ouvrage plusieurs remarques concernant les accouchements et les hernies; — *De Abcessibus et Fistulis ex urinx fluxu*; Paris, 1760, in-4<sup>o</sup>; — *De Costarum Fractura*; Paris, 1764, in-4<sup>o</sup>; — *De Vulneribus cum omissa substantia*; Paris, 1768, in-4<sup>o</sup>; — *De Fractura Claviculæ*; ibid.; — *De Diastasi*; Paris, 1770, in-4<sup>o</sup>.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine. — Biographie médicale.* — Quérard, *La France littéraire.*

**DISNEY (Jean)**, théologien, jurisconsulte et poète anglais, né à Lincoln, en 1677, mort en 1729. Il étudia le droit à Middle-Temple, d'où il sortit avec toute l'aptitude nécessaire à un magistrat. A quarante-deux ans il conçut le projet, qu'il réalisa, grâce à l'appui de l'archevêque de Cantorbéry, d'entrer dans les ordres. Il fut pourvu alors de plusieurs bénéfices, dont le dernier était celui de Sainte-Mary de Nottingham. Il laissa quelques ouvrages estimés, parmi lesquels : *Primitiæ sacræ, or the reflections of a devoute solitude*; Londres, 1701 et 1703; — *Flora*, poème annexé à une traduction du poème des *Jardins de Rapin* par Gardiner; 1728, in-8<sup>o</sup>, 3<sup>e</sup> édit.; — *An Essay upon the execution of the law against immorality and profaneness*; Londres, 1710, in-8<sup>o</sup>; — *The Genealogy of the most serene and most illustrious House of Brunswick-Lunenburgh, the present royal family of Great-Britain*, 1714; — *A View of*

*ancient law against immorality and profaneness, etc.*; Cambridge, 1729, in-fol.

*Biog. Brit.* — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

\* **DISNEY (Jean)**, petit-fils du précédent théologien et biographe anglais, né à Lincoln, en 1746, mort en 1816. Il étudia à Cambridge, devint chapelain de l'évêque de Carlisle et vicaire de Swinderly, fonctions auxquelles il renonça en 1783, après avoir embrassé les doctrines unitaires. Il fut d'abord assistant de Lindsey, qu'il remplaça ensuite à la chapelle d'Essex-Street, et Michel Dodson lui légua la moitié de sa fortune. On a de lui des *Biographies* de plusieurs théologiens.

Rose, *New biog. Dict.* — *Ann. biog.*

\* **DISSEN (Ludolf)**, philologue allemand, né en 1784, à Grossencharan, près de Gœttingue. Fils d'un ministre protestant, il fit ses humanités à Schulpforta, étudia à Gœttingue (de 1804 à 1808), sous Herbart, la philosophie ancienne et moderne, et suivit les leçons du célèbre philologue Heyne. En 1809 il ouvrit des cours publics à l'université où il avait fait ses études; en 1811 nommé professeur de philosophie à Marbourg, il obtint l'année suivante une chaire à Gœttingue. Depuis il s'appliqua particulièrement à la philosophie des anciens, et de préférence à celle de Platon. Parmi ses écrits nous devons mentionner *De Philosophia morali in Xenophontis o Socrate Commentariis tradita* (Gœttingue, 1812); — *Disquisitiones philologicæ* (1813). Dans son édition de Pindare il a su allier à un savoir profond un grand art herménétique.

S.

*Conversat.-Lex.*

\* **DISTEL (Philippe)**, chirurgien français, mort à Paris, le 12 décembre 1832, dans un âge avancé. Praticien excellent, il fut compris parmi les membres titulaires de l'Académie de Médecine dès la création de ce corps, en 1820. Il avait suivi les princes dans l'émigration, et devint premier chirurgien de Louis XVIII et de Charles X. Il était décoré de l'ordre de Saint-Michel et de la Légion d'Honneur. G. DE F.

Henrlon, *Ann. necrologique.*

\* **DISTELI (Martin)**, caricaturiste suisse, né à Olten, dans le canton de Soleure, en 1802, mort le 18 mars 1844. Destiné à la carrière administrative, il étudia à Lucerne, puis à Iéna. Déjà durant ses études il s'était fait connaître par quelques caricatures. On cite parmi ces essais l'*Élévation des Sabines* et *Marius méditant parmi les ruines de Minturnes*, qu'il représenta avec une verve bouffonne et pour charmer les heures de captivité d'un ami, sur les murs de la prison d'Iéna. Ce travail attira la foule, et bientôt le grand-duc de Weimar lui-même fit fermer le local, pour préserver l'œuvre de Disteli. Cet artiste fit aussi de charmants dessins pour les *Contes* de Froelich. La caricature politique vint ensuite; c'est surtout dans l'almanach de figures suisses (*Schweizerischer Bilderkale-*

der) qu'il exerça son talent dans ce genre.

Nagler, *Neues Allg. Künst. — Lexic. Conversat. Lexic.*

**DISTELMEYER** (*Lambert*), homme d'État allemand, né à Leipzig, en 1522 et mort le 12 octobre 1588. Porté par goût d'abord à l'étude de la théologie, il s'appliqua sérieusement au grec et à l'hébreu, puis à vingt ans il changea d'idée, et se livra exclusivement à la jurisprudence, science dans laquelle, selon la prédiction de Mélancthon, il devait avoir un jour de grands succès. Cette prédiction ne tarda pas à se réaliser. Appelé à de hautes fonctions dans la magistrature, il les résigna pour se consacrer entièrement à l'étude des lois et de l'éloquence. Après avoir refusé les offres honorables du cardinal Granvelle, qui l'appelait à la cour de Charles-Quint, ainsi que les propositions avantageuses du duc de Saxe-Weimar, il céda aux demandes répétées de Joachim II, électeur de Brandebourg, et se rendit avec sa famille à Berlin, où il sut se concilier la considération publique et la faveur du prince. Chargé de missions importantes, il les remplit avec talent et succès; c'est lui qui coopéra à la rédaction du traité de Passau, et qui en 1551 contribua à faire élire le margrave Frédéric archevêque de Magdebourg. Aussi fut-il nommé chancelier en 1558. En 1574 il fut envoyé au-devant de Henri d'Anjou, qui venait d'être nommé roi de Pologne. En 1575 il suivit l'électeur Jean-Georges à Prague et à Ratisbonne, et en 1582 il l'accompagna à la diète d'Augsbourg. Lors des poursuites religieuses exercées par Philippe II contre les habitants des Pays-Bas, Distelmeyer favorisa singulièrement l'industrie de la marche de Brandebourg, son pays adoptif, en accueillant favorablement les réfugiés qui fuyaient la tyrannie espagnole et les bûchers du duc d'Albe. Enfin, comblé d'honneurs et de considération, Distelmeyer, arrivé à la fin de sa carrière, vit un de ses fils lui succéder dans sa charge de chancelier. Le travail d'un projet de législation sous le titre de *Landrecht* (Code national), qu'il avait commencé, fut continué mais non achevé par son fils.

W. DE S.

Gundling, *Distelmeyer's Leben* (Vie de Distelmeyer); 722, in-8°.

**DITHMAR** ou **DITMAR**, évêque de Mersebourg, chroniqueur allemand, né le 25 juillet 976, mort le 1<sup>er</sup> décembre 1018 ou 1019 (1). Il était fils du comte Siegfried de Waldeck et de Cunégonde, fille du comte Henri de Stade. Il reçut sa première instruction à l'école conventuelle de Quedlinbourg, sous la direction d'Emmilia, sœur de son père. Après avoir échappé, dans son enfance, aux périls sans nombre que des pirates lui avaient fait courir ainsi qu'à sa famille, il devint, le 7 mai 1002, prévôt de Waldeck. Protégé par l'archevêque Tagino, il fut recommandé à l'empereur, qui lui accorda sa bienveil-

lance. En 1004, sur la prière du prélat, il assista à la diète de Ratisbonne. Il accompagnait encore l'archevêque Tagino, lorsque celui-ci marcha en 1007, avec une petite armée de Saxons, contre le duc Bolislaw Chobri de Pologne. Tagino continua de protéger Dithmar, qui fut sacré évêque de Mersebourg, le 24 avril 1009. Plus tard le prélat chanta en vers latins cette ville, qu'il estimait de fondation romaine. Il s'inspira des poètes latins, de Lucain en particulier, *Lucano admonente*, comme il le dit lui-même; ce qui prouve que les chefs-d'œuvre poétiques de l'ancienne Rome étaient familiers à ce chroniqueur du dixième siècle. En ce temps d'agitations et de guerres féodales presque continuelles, il ne se fit pas seulement remarquer par une rare érudition, mais encore par une conduite constamment édifiante. Il adressa sa chronique à son frère Siegfried, abbé du couvent de Bergen à Magdebourg, avec une dédicace en vers hexamètres, où il le conviait à améliorer l'œuvre. Il se rencontre dans sa chronique une certaine confusion, signalée par l'immortel Leibnitz, et qui d'ailleurs tenait au caractère du temps; mais Leibnitz rend justice aux services rendus à l'histoire par Dithmar, et fait remarquer que sans ce chroniqueur on ignorerait ce qui se passa en Allemagne dans le dixième et au commencement du onzième siècle. Son œuvre est empreinte d'une grande véracité; elle comprend l'histoire des empereurs d'Allemagne Henri 1<sup>er</sup>, Othon 1<sup>er</sup>, II, III, et Henri II jusqu'à 1018. Elle a été publiée à Francfort, en 1580, in-fol., par Reiner Reineccius, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Dresde, et sous ce titre : *Ditmar, episcopi Merseburgensis, chronici libri VIII: premissa est vita Ditmari. Addita expositiones de veteribus Misnia marchionibus usque ad Conradum Timonis filium*; elle fait partie aussi des *Scriptores Rerum Germanicarum* du même Reineccius et des *Scriptores rerum Brunsvicensium* de Leibnitz, 1323. On trouve des extraits de la chronique de Dithmar au tome X des *Scriptores Rerum Francicarum* de D. Bouquet.

Ersch et Gruber, *Allgem. Enc. — Convers.-Lexic.*

**DITHMAR** ou **DITMAR** (*Juste-Christophe*), historien allemand, né à Rothembourg, dans la Hesse, le 13 mars 1677, et mort à Francfort-sur-l'Oder, en 1737. Après avoir fait ses humanités avec son père, il alla continuer ses études à Marbourg, sous Tillemann. Chargé pendant deux ans de l'éducation des jeunes barons de Morrien, il se rendit ensuite à Leyde, où l'amitié du savant Perizonius lui valut l'offre d'une chaire de professeur; mais il la refusa, pour suivre à Francfort-sur-l'Oder le fils de la famille Danckelmann, qu'il avait accompagné à Leyde. Nommé depuis professeur d'histoire à Francfort et membre de l'Académie de Berlin, il a laissé plusieurs ouvrages écrits en latin, dont les principaux sont : *Vita Gregorii septimi, romani pontificis*;

(1) La première de ces dates est plus probable, si l'on considère que la chronique de Dithmar s'arrête à l'année 1019.

Francfort-sur-l'Oder, 1710, in-8°; — *Scriptorum Rerum Germanicarum Volumen*; 1727, in-fol.; — *Dissertationum academicarum atque exercitationum varii exjure publico, naturali et historia desumpt. Argumenti, sylloge*; 1737, in-4°; — *De Moribus Germanorum*, avec un savant commentaire; Francfort, 1725; — *Commentatio de Ordine militari Balneo*; 1729, in-fol. Ses ouvrages allemands sont : *Geschichte des St-Johannesordens von Brandenburg* (Histoire de l'ordre de Saint-Jean de Brandebourg); 1728, in-4°; — *Fortsetzung der Geschichte der Insele Malta* (Continuation de l'Histoire de Malte, d'après l'ouvrage; de l'abbé de Vertot); une édition des *Annalen der Herzogthümer Cleve und Jülich* (Annales des Duchés de Clèves et de Juliers, par Teschenmacher), enrichie de notes et de diplômes; Francfort et Leipzig, 1721, in-folio. S.

*Conversations-Lexicon.*

**DITMAR** (*Théodore-Jacques*), historien et géographe allemand, né à Berlin, en 1734, et mort en cette ville, le 7 juillet 1791. Après de brillantes études, il fut nommé professeur d'histoire et de géographie à l'université de sa ville natale. Son principal ouvrage est : *De methodo qua historia universalis doceri queat*; Berlin, 1779, in-4°. Tous ses autres ouvrages sont écrits en allemand : *Beschreibung des alten Ägyptens* (Description de l'ancienne Égypte); Nuremberg, 1784, in-8°; — *Über den Zustand des Landes Chanaan, Arabiens, Mesopotamiens, von Abraham an bis zum Auszuge von Ägypten* (De l'état du pays de Chanaan, de l'Arabie et de la Mésopotamie, depuis Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte); Berlin, 1786, in-8°; — *Geschichte der Israeliten bis auf Cyrus* (Histoire des Israélites jusqu'à Cyrus), avec un supplément qui renferme l'histoire ancienne des Assyriens, des Mèdes, des Babyloniens, etc.); 1788, in-8°; — *Über die alten Völker des Caucasus, Vaterland der Chaldäer und Phönizier* (Des anciens peuples du Caucase, patrie des Chaldéens et des Phéniciens); 2<sup>e</sup> édit., 1790, in-8°. W. DE S.

*Conversat.-Lexic.*

**DITMER** ou **DITMAR** (*Jean*), graveur hollandais, né vers 1538, mort à Anvers, en 1603. On ne sait rien de la vie de cet artiste. Il imitait beaucoup la manière de Corneille Cort, quoiqu'il n'eût pas la pureté de trait de ce maître. On a de Ditmar : *Le Christ assis dans les nues, entouré d'anges qui tiennent les instruments de sa passion et les emblèmes des quatre évangélistes* (1574), d'après Michel Coxcie, et quelques autres estampes d'après Martin de Voss et divers peintres flamands.

Deux peintres danois du même nom se sont fait connaître par leurs productions.

*Nagler, Neues allg. Künst.-Lexic.*

**DITTERS** de **DITERSDORF** (*Charles*), célèbre compositeur allemand, né en 1739, à

Vienne (Autriche), et mort le 31 octobre 1799. Il montra dès son enfance le goût le plus prononcé pour la musique. Nous le voyons à l'âge de douze ans exceller sur le violon et exécuter des solos dans des concerts publics. Sur les recommandations pressantes de Huboczck, hautbois distingué, le prince de Hildburghausen attacha le jeune artiste à sa personne, ce qui permit à Ditters de cultiver exclusivement un art qui de vait un jour lui valoir une grande réputation. Grâce aux soins de maîtres habiles, il devint bientôt virtuose, et resta jusqu'en 1769 auprès de son bienfaiteur, qui avait créé une petite chapelle. Ayant su gagner l'amitié de Métastase, ce lui-ci le fit entrer à l'orchestre du théâtre de la cour. En 1761, Ditters accompagna Glück en Italie, joua dans plusieurs concerts, et obtint surtout le plus brillant succès à Bologne, où Farinel lui adressa une lettre très-flatteuse avec une mortre en or, et où il eut occasion de se lier avec Martini, qui lui donna d'excellents conseils sur l'art de la composition. A son retour d'Italie Ditters suivit en 1764 la cour à Francfort pour le couronnement de l'empereur Joseph II. Son talent toujours croissant fixa l'attention de l'évêque de Grosswaradin, qui lui offrit une place de maître de chapelle en Hongrie, place que Ditters accepta avec empressement, pour pouvoir se livrer entièrement à la composition. Jusque ici il n'avait fait que quelques morceaux pour instruments; mais, à l'instigation de Métastase, il mit en musique quatre oratorios de ce grand poète, *Isaac, David, Job et Esther*. Ce essai ayant été couronné d'un plein succès, il composa un opéra intitulé *Amore in Musica* que l'évêque fit jouer par sa petite troupe sur le théâtre qu'il avait fait construire. Après cinq années d'existence paisible et heureuse, Ditters perdit en 1769 sa place, à la suite des revers de fortune de son protecteur. Agé alors de trente ans, il fit un voyage en Allemagne, et se rendit auprès du prince évêque de Breslau, comte de Schafgotsch. Celui-ci le nomma son maître de chapelle, et en 1770 lui donna en outre l'emploi de maître de forêts. S'attachant de plus en plus à son protégé, l'évêque lui accorda en 1773 la place de bailli de Freyenwaldau, et lui fit conférer par l'empereur des titres de noblesse. Ditters joign dès lors à son nom de famille celui de Dittersdorf. Il resta plus de vingt ans à Johannsburg, résidence du comte de Schafgotsch; mais l'évêque étant venu à mourir, en 1795, il se trouva tout nouveau privé de toutes ses places. N'ayant nullement songé à amasser quelque fortune pendant ses vieux jours, Ditters allait se trouver dans un état voisin de la misère, lorsque le baron Ignaz de Stillfried l'appela auprès de lui, et lui offrit une retraite en Bohême. C'est dans cet asile hospitalier qu'il mourut, ayant encore en temps de dicter à son fils sa biographie, qui depuis a été publiée à Leipzig. Elle renferme des anecdotes fort curieuses sur Lulli et d'at

es compositeurs, ainsi que sur Joseph II et Frédéric-Guillaume II. Outre plusieurs *oratorios*, il a de Ditters des *cantates*, plus de cinquante *symphonies*, douze *concertos* pour le violon, sans compter tous ses morceaux pour divers instruments et pour le chant. Mais parmi ses ouvrages qui jouirent longtemps d'une grande vogue en Allemagne et même en Italie, il faut placer en première ligne ses opéra-comiques. *Der Doctor und apotheker* (Le Docteur et l'Apothicaire), présenté pour la première fois à Vienne, en 1786, est regardé comme son chef-d'œuvre; la musique renferme des mélodies simples et délicieuses. De vingt-six autres opéras qu'il composa, *Hieronymus Knicker* (Jérôme le ladre), *Das rothe Käppel* (Le Chaperon rouge) eurent très-populaires. Surnommé le *Grétry allemand*, parce qu'il imitait ce compositeur, Ditters, au jugement de quelques musiciens, surpassa son modèle. S.

Fétis, *Biog. univ. des Musiciens*. — Ditters von Dittersdorf, *Selbstbiographie*; Leipzig, 1801.

**DITTMER** (*Adolphe*), publiciste et administrateur français, né à Londres, le 13 mai 1795, mort le 10 mai 1846. Il était d'une bonne famille à Forez, qui l'envoya faire ses études à Paris. En 1816 il prit du service, et devint officier de cuirassiers dans la garde royale. Il fit en cette qualité la campagne d'Espagne en 1823; mais il donna sa démission en 1825, et se livra avec ardeur à l'étude de la médecine et des sciences naturelles. La littérature occupait ses loisirs. Il était membre de plusieurs sociétés honorables, où il brillait par son esprit et sa gaieté. Il prit vers ce temps part à la rédaction du *Globe*, l'un des meilleurs journaux de l'opposition libérale. Dittmer fit alors paraître, en collaboration avec M. Cavé, depuis directeur des beaux-arts, et sous le pseudonyme de Du Fougey, *Les Soirées de Neuilly*, esquisses dramatiques et historiques; Paris, 1827, 2 vol. in-8°. Des proverbes, ou plutôt ces scènes détachées, remplies de finesse et d'observation, obtinrent le plus grand succès. Quatre éditions épuisées en une année furent une preuve irrécusable de la faveur du public. En 1830, Dittmer se rallia franchement au nouveau gouvernement, et fut chargé par le ministre Casimir Perrier de plusieurs missions diplomatiques relatives à l'expédition d'Ancone. Quoique son coup d'essai dans cette carrière l'eût fait remarquer, Dittmer l'abandonna, et entra dans l'administration. Il fut nommé inspecteur général des haras, puis directeur de cette administration et de celle de l'agriculture. Il se distingua dans cet emploi par son intelligence, et alla recevoir la récompense de ses services, lorsque la mort l'enleva prématurément. « La conversation de Dittmer, écrit M. Charles de Rémusat, était enjouée et son caractère sérieux; observateur clairvoyant, satirique même, il était bon et doux, sans illusion et sans malveillance; il avait un naturel

charmant, une gaieté pleine de verve, une raison sûre, une dignité vraie, qui se faisait sentir et ne s'étalait pas. Avec un peu moins de modestie, il aurait pu donner de son rare esprit de plus éclatants témoignages, et laisser quelque œuvre durable; mais il ne jugeait pas que la chose en valût la peine, et se passait très-bien de l'admiration, qu'il trouvait un peu prodiguée de nos jours. Ce qui surtout rehaussait ses autres mérites, c'est une qualité, aujourd'hui la plus rare de toutes, la simplicité. » Parmi les nombreux écrits de Dittmer, il faut citer : *La Matinée d'un Député*, étude physiologique, publiée dans le *Livre des Cent-et-Un*; Paris, 1831-1832; — *Les Haras et la Remonte*; — *La Guerre et les Brochures*; Paris, 1842, in-8°.

A. JADIN.

*Documents particuliers.*

**DITTON** (*Humphrey*), mathématicien anglais, né à Salisbury, le 29 mai 1675, mort le 15 octobre 1715. Son père était un petit propriétaire du comté de Wilts; mais sa mère, qui était de la famille Luttrell de Dunster castle, augmenta par son patrimoine l'aïe de la famille, à laquelle les discussions religieuses, dans lesquelles Ditton le père se trouva engagé, portèrent une atteinte funeste. Le jeune Humphrey fut d'abord confié aux soins éclairés du docteur Olive, quoique celui-ci ne partageât pas les opinions religieuses de la famille de son élève, dont le chef était non-conformiste. Le futur mathématicien entra d'abord dans le clergé protestant, et alla exercer les fonctions de ministre à Tunbridge, dans le comté de Kent, où il prêcha pendant plusieurs années et se maria avec miss Ball. Sa santé, fatiguée par la pratique de son ministère, l'obligea de renoncer à cette carrière. Les conseils des docteurs Narris et Whiston, mathématiciens distingués, l'engagèrent à suivre leurs traces. Un suffrage bien précieux, celui de Newton, l'encouragea dans ses efforts. Sur la recommandation du grand astronome, Ditton fut nommé professeur à l'école de mathématiques nouvellement créée à *Christ's Hospital*. Sa mort fut prématurée; elle fut causée, dit-on, mais sans preuve, par le chagrin d'avoir échoué dans l'expérience d'un moyen imaginé avec Whiston et approuvé par Newton, de reconnaître la longitude en mer. On a de Ditton : *On the Tangents of Curves*; — *Treatise on spherical Catoptrics*; dans les *Philosophical Transactions* et dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Paris; — *An Institution of the fluxions, containing the first principles, operations, and applications of that admirable method invented by sir Isaac Newton*; 1706; — *Synopsis Algebraica* de Jean Alexandre Bernard Hévétius, avec des additions et corrections; — *Treatise on Perspective*; 1712; — *The new Law of Fluids, or a discourse concerning the ascent of liquids, in exact geometrical figures, between two nearly contiguous surfaces*;

1714. Ditton écrivit sur la théologie; c'est le moindre de ses titres à l'immortalité.

*Biog. Brit. — Whiston's Memoirs.*

**DIUS** (Διος), historien grec, vivait à une époque incertaine. Il composa une histoire des Phéniciens. Joséphe en a conservé un fragment, touchant Salomon et Hiram. — Il y a eu aussi un philosophe pythagoricien du même nom. Il écrivit un ouvrage sur la beauté (Περὶ καλλότητος), dont Stobée cite deux fragments.

Joséphe, *Contra Apionem*, I, 17. — Stobée, I, XV, 16, 17.

\* **DIVES L. CANULEIUS**, général romain, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Il fut élu préteur en 171, et obtint l'Espagne pour province. Il n'était pas encore parti pour se rendre à son poste lorsque des ambassadeurs vinrent de la part des tribus espagnoles pour se plaindre au sénat de l'avarice de leurs gouverneurs. Dives Canuleius eut ordre de choisir dans le sénat cinq commissaires chargés d'informer contre chacun des magistrats accusés de concussion, et les Espagnols furent autorisés à prendre les patrons qu'ils voudraient. L'enquête révéla des faits très-graves, surtout contre P. Furins Philus et Matienus. Ils s'exilèrent volontairement, et le procès n'alla pas plus loin. On prétendit que les patriciens s'opposaient à ce qu'on poursuivît des citoyens nobles et puissants. Ce soupçon prit une nouvelle force quand on vit le préteur Dives abandonner l'affaire, s'occuper de levées, et partir ensuite brusquement pour sa province, afin d'empêcher les Espagnols d'exercer de nouvelles poursuites. Le nom de Dives est aussi resté attaché à l'établissement d'une colonie. Plus de quatre mille hommes, se disant nés du commerce illégitime des soldats romains avec des femmes espagnoles, firent demander au sénat une ville où ils pussent habiter. Le sénat décréta qu'ils eussent à donner leurs noms à L. Canuleius Dives; ceux que le préteur affranchit furent envoyés à Cætera, sur les bords de l'Océan. Cet établissement fut regardé comme colonie latine et nommé *colonie des affranchis*.

Tite-Live, XLII, 28, 31; XLIII, 2, 3.

\* **DIVICON**, général helvétien, vivait vers 100 avant J.-C. En 107 il commandait les Helvétiens dans leur guerre contre L. Cassius. Près de cinquante ans plus tard, en 58, lorsque Jules César se préparait à attaquer les Helvétiens, ils lui envoyèrent une ambassade présidée par le vieux Divicon, qui prononça un courageux discours, rapporté dans les *Commentaires* de César.

César, *Bell. Gall.*, I, 13 — Tite-Live, *Epitome*, 65.

\* **DIVINI** (*Eustache*), physicien italien, né à San-Severino, dans la Marche d'Ancone, vers 1620; on ignore la date de sa mort. Il s'appliqua de bonne heure à la fabrication des instruments d'optique. Il excellait surtout à faire les télescopes, et il parvint à en construire de la longueur de soixante-douze palmes romaines. Joignant au travail manuel l'étude de l'as-

tronomie, il fit une longue série d'observations, et en 1660 il publia, à Rome, un ouvrage intitulé: *Brevis Annotatio in systema Saturninum*. C'est une réfutation de la théorie d'Huyghens sur la planète de Saturne. Cet écrit fit beaucoup de bruit lorsqu'il parut; mais les astronomes les plus compétents ont donné raison à Huyghens. Montucla croit que l'opuscule de Divini est dû à la plume du père Honoré Fabri, jésuite français; en quoi il fallait distinguer: le père Fabri n'a fourni que les paroles; le fonds des idées appartient à Divini, ainsi que celui-ci l'affirme dans sa lettre d'envoi au prince Léopold de Médicis. Il avait commencé à écrire son livre en italien, parce qu'il ne savait pas beaucoup de latin; mais ensuite il donna ses observations au père Fabri pour qu'il les mit en cette langue de la manière qu'il jugerait convenable. Divini vivait encore en 1663. Il eut pour rival Joseph Campani, Romain, qui parvint à donner aux télescopes 210 palmes de longueur. C'est avec les télescopes de Campani que Cassini fit ses belles découvertes.

M. G.

*Dizionario storico di Bassano.* — Montucla, *Histoire des Mathématiques.* — Libri, *Hist. des Sciences mathématiques en Italie.*

**DIVINO** (*Moralès EL*). Voy. MORALÈS (*Luiz*)

**DIVITIAC**, chef gaulois, vivait en 50 avant J.-C. Chef de la peuplade des Éduens, membre du collège des druides, il fut envoyé à Rome par ses compatriotes, pour implorer le secours des Romains contre les Séquanais, les Arvernes et les Germains. Suivant une voie toute différente de celle qu'avait choisie Dnmnorix, son frère (voy. ce nom), il se déclara l'ami de César quand le général étranger pénétra en Gaule. Après la défaite des Helvétiens, ce fut encore lui qui parla au nom des députés gaulois, demandant à César son appui contre Arioviste. Bien plus, César le chargea de guider les légions à travers des pays où l'aigle romaine avait été inconnue jusque là. Il rendit des services non moins importants aux conquérants étrangers dans la guerre contre les Belges, qu'il aida à soumettre. Divitiac était druide. On comprend alors dans quelle pensée il appela César au secours des Éduens: il croyait trouver dans l'étranger un protecteur puissant de son parti, de la cause populaire des druides contre ces barbares Helvètes et Germains qui n'avaient point de druides, contre ces Belges septentrionaux, les féroces voisins de la Gaule. « C'est ainsi que cinq siècles après, le clergé catholique des Gaules favorisa l'invasion des Francs contre les Visigoths et les Bourguignons ariens. »

César, *Bellum Gall.* — Michelet, *Hist. de France*, t. I, p. 57. — Henri Martin, *Hist. de France*. — A. Thierry, *Hist. des Gaules*.

**DIVITIS**. Voy. LE RICHE.

**DIVO** ou **DIVUS** (*André*), traducteur italien, né à Capo-d'Istria, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui: *Homer Opera, latine ad verbum translata*; Venise

537; Paris, Lyon, 1538; Salignac, 1540, in-8°; — *Aristophanis Comœdiæ undecim, latine ad verbum translata*; Venise, 1538; Bâle, 1542, in-8°; — *Theocriti Idyllia latine ad verbum translata*; Venise, 1539, in-8°; Bâle, 1544, in-8°. Toutes ces traductions sont pleines d'erreurs; cependant celle d'Homère fut en vogue pendant le seizième siècle.

Argellati, *Bibliotheca degli Volgari zatorati*.

**DIVOLÉ** ou **DIVOLEY** (*Pierre*), théologien français, né à Auxerre, au commencement du seizième siècle, mort en 1568. Après s'être fait recevoir docteur en théologie à Paris, il entra dans l'ordre des frères prêcheurs, et devint un des plus fameux prédicateurs de son temps. Ses ouvrages ont été publiés après sa mort. On a de lui : *Instructions et sermons pour tous les jours de Carême*, etc.; Paris, 1576, in-8°; — *Deux Sermons de la sainte Messe et cérémonies d'icelle*; Paris, 1581, in-8°. M. G.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. franç.*

**DIVRY** (*Jean*), médecin et poète français, né à Hiencourt, dans le Beauvoisis, vers 1472. Il exerça la médecine, et composa des ouvrages que des bibliographes recherchent encore aujourd'hui : *Les Triomphes de la France*, traduits du latin de Curru Mamertin; Paris, 1508, in-4°; — *Poème sur l'origine et les conquêtes des Français, depuis Francion, fils d'Hector, jusqu'à présent*; ibid., 1508, in-4°; — *Les Faits et Festes de M. le légat* (Georges d'Amboise), traduits du latin de Fauste Andrelin; 1598, in-4°; — *Les Dialogues de Salomon et de Marcolphus, avec les dits des sages et autres philosophes de la Grèce, en rimes françaises*; Paris, 1509, in-8°; — *Les Secrets et Lois du Mariage*; in-8°, sans date. On lui attribue l'*Épître aux Romains*, satire rimée, avec l'*Exil de Gérald la Superbe*, poème de Jean d'Aulhion; — *Les Étrennes des Filles de Paris*, en vers; et le *Terminum med.*, etc.; Paris, 1536, et Strasbourg, 1542, in-8°.

Chaudon et Delandine, *Nouveau Dictionnaire crit.*

**DIXMERIE** (*Nicolas BRICAIRE DE LA*). Voy. LA DIXMERIE.

\* **DIXMUDE** (*Olivier VAN*), écrivain belge, mort en 1459. Il était né à Ypres, où il exerça des fonctions de conseiller de la ville, et il fut parisan plein de zèle des ducs de Bourgogne. Il a laissé deux ouvrages rédigés en langue hollandaise, et qui donnent le récit des événements dont il fut le témoin, à mesure qu'ils se succédaient en Flandre : *Merkwaerdige gebeurtenissen.... Cronike....* Ces productions ont été mises au jour à Ypres, en 1835 et 1839, par les soins de M. J.-J. Lambin; elles offrent pour l'histoire de la Belgique des renseignements utiles; mais il faut une érudition patiente pour les y chercher. B.

Goethals, *Lectures relatives à l'hist. des sciences en Belgique*, t. IV, p. 32.

\* **DIXON** (*Georges*), navigateur anglais, mort vers 1800. Il embrassa de bonne heure la car-

rière maritime, et servit sous le capitaine Cook durant le troisième voyage de cet illustre navigateur. Il devint capitaine dans la marine militaire anglaise; mais toute guerre ayant cessé en 1783, il tourna l'activité de son esprit vers les entreprises commerciales. Dans son voyage avec Cook, Dixon avait remarqué l'importance qu'il y aurait à établir des rapports réguliers entre les côtes de l'Amérique du Nord et la Chine. Il offrit à la Compagnie de Commerce de Londres connue sous le nom de *King-George sound Company* (1) d'explorer de nouveau la portion de mer ou plutôt le détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique septentrionale, et de fixer dans ces parages la position d'un établissement utile à l'Angleterre. Les offres de Dixon furent acceptées. La Compagnie lui adjoignit le capitaine Portlock, qui avait également servi sous Cook. Deux navires, le *King-George*, de trois cent vingt tonneaux et de soixante hommes d'équipage, et la *Queen-Charlotte*, de deux cents tonneaux et de cinquante hommes, furent mis sous les ordres de Dixon et de Portlock. Ils appareillèrent des Dunes le 2 septembre 1785, et le 5 janvier 1786 jetèrent l'ancre dans le port d'Egmont (îles Malouines ou Falkland). Le 29 mai suivant ils arrivèrent aux îles Sandwich (*Haouai*), où ils furent l'objet de la bienveillance de Tahī-Terī, chef d'Ohaou. Ils quittèrent ces îles le 13 juin, et entrèrent le 19 juillet dans la rivière de Cook. Le 24, en explorant la baie, ils trouvèrent à la pointe sud-est un filon de houille, ce qui lui fit donner le nom de *Coal-Harbour* (Port du Charbon). Le 27 ils découvrirent un volcan situé près de l'entrée de Cook, où ils relâchèrent jusqu'au 13 août, époque à laquelle ils mirent à la voile pour gagner l'entrée du Prince-Guillaume; n'ayant pu y pénétrer, à cause des glaces, ils se dirigèrent vers le port de La Croix. Le 24 septembre Dixon arriva à la hauteur de l'entrée du Roi-George; les vents contraires et le mauvais temps l'ayant empêché d'y tenir, il revint aux îles Sandwich, où il hiverna. Il y recueillit de précieux documents sur les naturels, leurs usages, leur langue, ainsi que sur l'histoire naturelle de cet archipel. Le 3 mars Dixon et Portlock reprirent la mer, se dirigeant au nord-ouest. Ils jetèrent l'ancre le 23 avril à l'île Montagu, située vis-à-vis de l'entrée du Prince-Guillaume, par 59° 10' de lat. nord. Les habitants leur firent comprendre qu'un navire européen était dans ces parages. Dixon remonta la rivière dans sa chaloupe, et arriva à une crique où il trouva la *Nootka*, navire anglais du Bengale, commandé par John Meares, venu également dans un but de découvertes. Ce bâtiment, retenu par les glaces, avait perdu une grande partie de son équipage, ravagé par le scorbut. Dixon donna au capitaine Meares les secours dont il put disposer, et rejoignit son expédition. La saison étant avancée, on convint

(1) Plus tard nommée *Nootka sound Company*.

d'envoyer le grand canot du *King-George* dans la rivière de Cook pour explorer le pays et y recueillir des fourrures, tandis que le *King-George* séjournerait dans l'entrée du Prince-Guil-laume et que la *Queen-Charlotte* irait dans l'entrée du Roi-George. Le 14 mai les deux vaisseaux se séparèrent, et le 23 Dixon reconnut un havre situé par 59° 32' de lat. nord ; il l'appela *Port-Mulgrave*. Ce havre renfermait une foule de petites îles basses, couvertes de pins et habitées par quelques familles indiennes. Le 10 juin, Dixon relâcha dans une vaste baie, qu'il nomma *Norfolk-Bay* (par 57° 03' lat. nord et 138° 16' long. ouest). Les habitants avaient le visage peint de diverse couleurs, et portaient dans une incision faite à la lèvre supérieure une large pièce de bois sculptée en guise d'ornement. Leurs progènes, artistement travaillées, pouvaient contenir de six à vingt personnes. Leurs cérémonies funèbres sont remarquables : ils séparent la tête du corps du défunt, enveloppent l'une et l'autre dans des fourrures, les enferment dans des coffres particuliers, et les placent sur des pieux peints en blanc. Dixon découvrit ensuite cinq îlots, qu'il nomma *îles Brumeuses* (1), et entra le 23 juin, par 56° 35' de lat. nord, dans un port qui reçut le nom de *Port-Banks*, en l'honneur du savant naturaliste anglais. Sur les flancs des collines voisines, constamment couvertes de neige, on voyait d'immenses forêts de pins d'une hauteur prodigieuse. Le 1<sup>er</sup> juillet Dixon prit connaissance de la partie septentrionale des *îles de la Reine-Charlotte*, et découvrit, par 54° 48' lat. nord et 139° 19' long. ouest, une série d'îlots très-bas, auxquels il donna le nom d'*Archipel Dixon*. Ce groupe s'avance loin dans le canal, et se lie aux îles San-Carlos. L'équipage y tua une grande quantité de loutres. Le 4 juillet Dixon mouilla dans une baie qu'il nomma *Cloack-Bay* (Baie des Manteaux), à cause de la forme des vêtements des naturels ; il y acquit par échange de précieuses fourrures. Le 7 il découvrit la petite île d'*Hippa*. Le 25 il donna le nom de *Saint-James* (2) à une pointe de terre qui paraissait terminer la côte d'Amérique, par 51° 48' de lat. nord et 130° de long. ouest. Le 8 août Dixon rencontra le vaisseau le *Prince-de-Galles* (cap. Colnett) et la corvette la *Princesse-Royale* (cap. Duncan), venant d'Angleterre pour former un établissement sur la terre de Staten. Le scorbut avait déjà enlevé la plus grande partie des colons et des équipages. La saison étant avancée et les brumes continuelles, Dixon ayant d'ailleurs complété son chargement et achevé la reconnaissance détaillée de la côte située entre la rivière de Cook et l'entrée du Roi-Georges, il fit voile sur les îles Sandwich. Il découvrit encore plusieurs groupes d'îles, par 59° 56' lat. nord et

130° 58' long. O., et arriva à Owhyhée le 28 septembre. Il y retrouva Portlock, qui de son côté avait fait une exploration utile et curieuse. (voy. PORTLOCK). Dixon se rendit ensuite en Chine, où il vendit avantageusement sa cargaison de pelleterie et revint en Angleterre. Les décorations de Dixon complétèrent celles faites par Quadra en 1775 et Cook en 1778. Elles traçèrent la route que suivit Vancouver ; en même temps elles firent connaître aux armateurs anglais les avantages du commerce des pelleteries sur ces côtes encore mal connues, même par les Russes. Dixon mérite encore un autre éloge, c'est d'avoir été narrateur consciencieux et géographe exact. Il a écrit lui-même la relation de son voyage sous ce titre : *A Voyage round the North West Coast of America, performed in 1781, 1786, 1787 and 1788, in the King-George and the Queen-Charlotte, captains Fortlock and Dixon*. Londres, in-4°. Le Bas en a donné la traduction française ; Paris, 1789, in-4°, ou 2 vol. in-8 avec cartes et figures. On a en outre du capitaine Dixon : *Remarques sur les Voyages de John Meares* ; 1790, in-4° ; — *Nouvelles Remarques de John Meares, dans lesquelles sont exactement rapportés plusieurs faits importants relatifs au commerce et à la géographie, dénaturés dans lesdits voyages* 1791, in-4°. Alfred DE LACAZE.

Bajot, *Annales maritimes*. — Ferdinando Denis, *La Génie de la Navigation*, 53.

**DIXON-DENHAM**, officier supérieur et voyageur anglais, né à Londres, le 31 décembre 1785, mort à Free-Town (Sierra-Leone), sur la côte occidentale d'Afrique, le 9 juin 1823. Il était d'une honnête famille bourgeoise, qui, après lui avoir donné une instruction première, le fit entreprendre comme commis chez un régisseur de vastes propriétés rurales, puis chez un *attorney* (procureur). Dixon-Denham montra peu de goût pour les affaires, et en 1811 il s'engagea dans un régiment qui partait pour l'Espagne. Mis en disponibilité à cette époque, il passa ensuite comme officier dans l'armée portugaise, et fit toutes les campagnes contre Napoléon jusqu'en 1814. En 1815 il reprit du service dans le 5<sup>e</sup> régiment de ligne anglais, et combattit à Waterloo. La cessation des hostilités le rendit à ses loisirs : il parcourut alors la France et l'Italie. De retour à Londres, il sentit la nécessité de compléter son éducation, et obtint son admission à l'école militaire de Farnham. Il en sortit après avoir soutenu les plus brillants examens ; mais l'état de paix général ne lui permit pas de faire usage de ses connaissances dans la carrière des armes. C'est alors que, poussé par une louable activité, il conçut le projet d'entreprendre un voyage utile à la science. Tombouctou fut le but qu'il se proposa. En 1821 il soumit son plan au gouvernement anglais. Lord Bathurst, ministre de la marine, lui répondit qu'une expédition de

(1) La Pérouse les a appelées *îles de La Croixière*, du nom du géographe qui accompagnait son expédition. Elles gisent par 55° 50 lat. N. et par 137° 11' long. O.

(2) C'est le *Cap Hector* de La Pérouse.

ême nature venait d'être confiée au docteur Adney et au lieutenant Hugh Clapperton (*voyez* les noms). Denham sollicita la permission de s'associer à ces voyageurs; cette faveur lui fut accordée, avec le grade de major. Il s'embarqua aussitôt pour Malte, où il apprit qu'Oudney et Clapperton l'attendaient à Tripoli. Après s'être débarrassé de ses objets qu'il croyait nécessaires à l'occasion de leur commune exploration, il reprit mer, accompagné d'un charpentier habile, nommé William Hilman, et le 21 novembre 1821 joignit à ses compagnons de voyage. Le bey de Tripoli les accueillit fort bien, et leur fournit une escorte pour Mourzouk, dans le Fezzan, où ils arrivèrent le 8 avril 1822. Une nouvelle escorte devait les conduire jusqu'au Bournou. Le bey du Fezzan leur rendit les plus grands honneurs, mais prétendit qu'il était impossible qu'ils continuassent leur voyage avant le printemps suivant, à cause des préparatifs immenses qu'exigeait la composition de leur caravane, destinée à traverser des contrées désertes. Cependant Boualoum, riche marchand du pays et ami particulier du bey, s'offrit à conduire les voyageurs à travers le Fezzan, si le pacha l'y autorisait. L'impatient Dixon-Denham retourna à Tripoli chercher cette autorisation : il n'obtint d'abord que des réponses évasives. Il déclara alors qu'il allait retourner en Angleterre rendre compte du mauvais vouloir du pacha; et, joignant l'effet à la menace, il s'embarqua aussitôt pour Marseille. Il était déjà en quarantaine dans cette ville, quand il reçut l'avis que le pacha, craignant le contentement du gouvernement anglais, s'était enfin décidé à autoriser Bou-Khaloum à accompagner les trois voyageurs. Dixon-Denham retourna aussitôt, et le 30 octobre il était de retour à Mourzouk. Il est hors de doute que l'expédition eût la possibilité de continuer sa route à la fertilité et à l'activité qu'il déploya dans cette circonstance. Ses compatriotes, tout souffrants de la chaleur du climat, le devancèrent à petites journées; lui-même quitta Mourzouk le 29 novembre, avec une caravane composée de marchands de Mesurata, de Tripoli, de Sockna, de Mourzouk, et sous l'escorte de deux cent dix Arabes, commandés par Bou-Khaloum. Ils suivirent la route qu'avait parcourue le lieutenant Oudney (*voyez ce nom*) jusqu'à Tégarry, la ville la plus méridionale du Fezzan, et s'engagèrent dans le désert de Bilma. Dans le cours de quatre-vingt-cinq cents milles, ils traversèrent Kishibi, Assumma, Dirki, Bilma et quelques autres villes et villages des Tibbous, peuplade hospitalière et pacifique, qui cependant prélève un droit sur les caravanes, comme gardiens et conservateurs des puits et des puits placés de distance en distance dans le désert. Bilma est le grand marché de sel de Soudan. Dixon-Denham observa avec intérêt la manière facile dont les habitants recueillent ce produit : ils se bornent à creuser, après les pluies, des trous peu profonds entourés

de sable; ils les remplissent d'une eau que le soleil fait évaporer, et qui laisse après elle une croûte de sel blanc. De Bilma, qu'elle quitta le 14 janvier 1823, jusqu'à Agades, où elle s'arrêta le 24, la caravane traversa des déserts sablonneux, qui très-probablement étaient autrefois un immense lac salé. Le 4 février les voyageurs atteignirent Lari, ville située sur la frontière septentrionale du Bornou, par 14° 40' de lat. nord. L'aspect du pays changea tout à coup. Des troupeaux d'antilopes remplissaient les plaines; des poules de Guinée, des tourterelles de Barbarie se montraient de tous côtés. Le gazon devenait moins rare, et quelques acacias croissaient près des villages, composés de huttes en forme de cloche et faites avec la paille de *dhurru*. Dixon-Denham aperçut pour la première fois le grand lac de Bornou, le Tschaad, cette Caspienne mystérieuse de l'Afrique centrale. Les voyageurs continuèrent à s'avancer au sud durant sept jours, en côtoyant le Tschaad et ses nombreuses baies, couvertes d'arbustes et de roseaux. Des éléphants, des hippopotames et des buffles se faisaient voir parmi les graminées et les acacias du rivage. Une levée de sable de 40 à 50 pieds entoure le lac comme une digue, et s'étend quelquefois jusqu'à deux milles dans les terres. Cette levée a été formée par les débordements du Tschaad, qui paraît diminuer insensiblement. Denham recueillit de Tahr, chef indigène, beaucoup de détails intéressants sur le Tschaad et ses environs. Les voyageurs se trouvèrent enfin sur les bords de la rivière *Yéou* (1), qu'ils traversèrent. Cette rivière a environ trois cents pieds de large. Une foule de petits villages sont éparés sur ses bords. Elle tire son nom d'une ville encinte d'un mur qui s'élève à son embouchure. Denham crut voir dans ce cours d'eau le célèbre Niger. Enfin, après deux mois et demi de marche sous un ciel brûlant, la caravane arriva le 17 février devant Kouka, capitale du Bornou et résidence du cheik Chumeen-el-Kalmi. A quelques milles de la ville, les voyageurs reçurent un message bienveillant du cheik, et trouvèrent quatre mille hommes de cavalerie rangés en bataille pour les recevoir. Parmi eux était un corps de noirs qui formaient la garde particulière du cheik, et dont l'armement rappelait celui des anciens chevaliers francs et maures. « Ils portaient, dit Dixon-Denham, des cottes de mailles en chaînons de fer, qui couvraient la poitrine jusqu'au cou et se rattachaient au-dessus de la tête, et qui descendaient séparément par devant et par derrière, de manière à tomber sur les flancs du cheval et à couvrir les cuisses du cavalier. Ils portaient des espèces de casques ou calottes de fer, retenues par des turbans jaunes, rouges et blancs, noués sous le menton. Les têtes des chevaux étaient également défendues par des plaques du même métal. Leurs selles étaient petites et légères, leurs étriers d'ai-

(1) Appellée *Zud* par Horneman, et *Tschad* par Burkhart.

rain. On n'y peut placer que le bout du pied, qui est recouvert par une sandale de cuir, ornée de peau de crocodile. Ils montaient tous admirablement à cheval, et coururent vers nous au grand galop, ne s'arrêtant qu'à quelques pas de nous, agitant leurs lances renversées du côté de Bou-Khaloum, en criant : *Barca ! barca !* (bien venu ! bien venu !) » Entourés de cette tumultueuse escorte, les Anglais furent conduits au palais du chéik, qui les reçut avec le même appareil militaire. « Chumen el-Kalmi, écrit Denham, me parut un homme de quarante-cinq ans ; c'est un soldat de fortune, qui, avec un génie entreprenant, un jugement sain, des traits agréables, des manières affables et conciliantes, s'est élevé en vingt ans de l'humble condition de *fighi* (maître d'école) au rang de souverain et de législateur de deux millions d'hommes. Sa piété, sa justice et son savoir le font adorer de ses sujets. »

L'excellent accueil que les voyageurs reçurent du chéik permit à Clapperton et à Oudney de rétablir leur santé, affaiblie; quant à Dixon-Denham, soutenu par son énergie, il profita de son séjour pour visiter plusieurs provinces du Bornou et reconnaître les environs du Tschaad. Partout il fut surpris de la prospérité du pays. Des villes florissantes et populeuses, bâties à quelques milles les unes des autres; l'or, le fer, le coton travaillés avec une industrie inconnue; son commerce immense, dont il n'avait pas même l'idée, des marchés périodiques, où des milliers de marchands se rencontraient à jour fixe, après avoir parcouru des distances énormes, tel fut le spectacle inattendu qui frappa les yeux du voyageur anglais. Toujours désireux d'étendre le champ de ses découvertes, il se détermina, avec un courage qui tient de la témérité, à suivre et étendre ses excursions dans les pays adjacents. Bou-Khaloum, dans une *razzia* que ce dernier jugea à propos de faire sur quelques tribus de Fellatahs *Kaffirs* (Infidèles). Cette expédition aventureuse, composée des Arabes de Bou-Khaloum et de maraudeurs bournoais et mandarans, n'avait d'autre but que de faire quelque butin et des esclaves. Chumen el-Kalmi chercha vainement à dissuader Dixon-Denham de courir d'inutiles dangers dans cette occasion, lui promettant qu'il pourrait l'accompagner avec sûreté dans une grande expédition projetée après la saison pluvieuse. L'intrépide voyageur se laissa entraîner par ses goûts belliqueux, et se mit en route le 15 mars, avec Bou-Khaloum. Après six jours de marche, ils atteignirent Mora, capitale et résidence du sultan du Mandara, située au 9° 3' de lat. nord. On continua à s'avancer vers le sud, au travers d'un pays montagneux, masquant et brûlant les *Kaffirs* sans défense. Enfin, on arriva devant Mosséïa, ville bâtie sur une colline très-élevée, entourée de marais et défendue par des palissades et des fossés. Bou-Khaloum et ses Arabes attaquèrent résolument

l'ennemi, et, à l'aide de leurs armes à feu, chassèrent de ses retranchements. Les Fellatahs se retirèrent sur la hauteur, d'où ils firent pleuvoir sur leurs ennemis une nuée de flèches empoisonnées, tandis que les femmes et les enfants poussaient des blocs de rochers sur les assaillants. Les Arabes, mal soutenus par leurs alliés, furent obligés de reculer et chargés à leur tour par la cavalerie fellatah; après avoir éprouvé de grandes pertes sérieuses, ils cherchèrent un salut dans la fuite. Dixon-Denham, légèrement blessé au visage, eut son cheval percé d'une flèche. Il prit son pistolet à la main, il s'empara d'une autre mèche; mais ayant été désarçonné, il demeura sans moyen de fuir ni de résister. Les Fellatahs, furieux, le dépouillèrent de tous ses vêtements, et le percèrent de plusieurs coups de lance. Il allait être infailliblement achevé, lorsque, profitant d'un moment où il s'éleva sur le partage de ses vêtements, il glissa rapidement sous le ventre d'un cheval, et put gagner un bois voisin. Il y fut poursuivi, mais, à l'aide des branches d'un arbre, il franchit un torrent, et aperçut de loin Bou-Khaloum et quelques cavaliers, qui se retiraient en combattant. Il les appela vainement; ses cris se perdirent au milieu de la clameur générale : il croyait perdu, lorsqu'il fut aperçu par un cavalier bornouais chargé spécialement par le chéik de veiller à la sûreté du voyageur anglais. Ce cavalier piqua courageusement vers lui, l'enleva sur son cheval, et traversant les rangs des Fellatahs, parvint, malgré une grêle de traits, à rejoindre l'arrière-garde de l'armée vaincue. Bou-Khaloum donna aussitôt au major un bournoais, mais à peine lui eut-il rendu ce service que le chef tomba mort, d'une flèche empoisonnée reçue au pied. Denham retrouva son premier cheval sous sa selle; mais tout ce qu'il portait sur lui était perdu. Il supporta les fatigues d'une retraite précipitée au milieu d'un pays ennemi et désolé. Ce ne fut que le 4 mai, après mille dangers et souffrances, qu'il arriva à Augornou, près Konkouré. « Ainsi, s'écrie Denham, se termina notre malheureuse expédition. Comme elle n'avait d'autres motifs que l'injustice et l'oppression, qui pourrait regretter qu'elle n'ait pas réussi ! » Cependant les résultats n'en étaient pas perdus pour la science; car le hardi voyageur venait de découvrir l'existence d'une grande chaîne transversale, entre le 9° et le 10° parallèle boréal, d'où s'écoule vers le nord une rivière d'une largeur immense. Ses compatriotes remplacèrent son linge; les chéik lui fit présent d'un nouveau cheval et d'un habit complet à la mode du pays; de bons soins et du repos guérirent promptement ses blessures, et bientôt l'infortuné voyageur put entreprendre d'autres excursions. A la fin de mai 1823, il put accompagner Chumen el-Kalmi dans une expédition qui eut pour résultat la conquête du Mongou, contrée située à l'ouest de Bornou. En décembre 1823, Denham fut rejoint par le lieutenant Stuart

ole, qui, avec une célérité à peine croyable, vint Tripoli en cent huit jours. Pendant que Clapton et le docteur Oudney visitaient le Houssa, Denham et Toole s'engagèrent dans l'intérieur du pays et remontèrent la grande rivière Charry, un des affluents du Tschaad : ils traversèrent le Soudan, pays fertile, dont les habitants s'occupent en intelligence et en beauté sur tous les bords des rivières et des lacs. L'industrie y est développée à un degré remarquable. Les voyageurs eurent beaucoup à souffrir des insectes innombrables qui obscurcissent l'air sur les bords du Charry : ils pénétrèrent de suite dans le Begharmy, et s'avancèrent jusqu'à quatre journées de Kornuck, capitale de cette contrée; mais la guerre que se faisaient les tribus partis les obligea de rétrograder. Toole, atteint de la fièvre, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à Angala (1). Il mourut dans cette ville, à l'âge de vingt-deux ans. Denham rentra à Tripoli le 2 mars; il en repartit bientôt pour accompagner le chéik dans une seconde expédition, qui se termina glorieusement pour les Bornouens. Dans les premiers jours de mai 1824, Denham vit arriver un nouveau compagnon dans la personne de Landais Tyrwhit, nommé résident anglais par le sultan du Bornou. Tous deux se joignirent à l'armée du chéik, qui cette fois marcha avec lui et devait faire le tour du Tschaad. On marcha jusqu'à Tangalia (2); mais un échec éprouvé par les Bornouens força les voyageurs à revenir sur leurs pas. Denham acquit la certitude que le Tschaad a plus de deux cent vingt lieues de long; mais il ne put en connaître la largeur. Il obtint sur la partie qu'il ne peut explorer des renseignements assez dignes de foi pour pouvoir assurer qu'il ne sort de ce lac aucun courant d'eau qui puisse donner naissance au Nil; et que l'évaporation dans le Tschaad, comme dans la mer Caspienne, compense les eaux affluentes. Le 17 juillet 1824 Denham retrouva Clapton, à Kouka. Ce dernier arrivait du Soudan; le 15 janvier précédent il avait vu mourir le docteur Oudney, à Nourinour dans le Katagoum, « et lui-même était tellement changé, dit Denham, que je ne le reconnus que quand je l'entendis proclamer mon nom. » Le 16 août les voyageurs firent un dernier adieu à Kouka, ce qui ne fut pas sans de vifs regrets, tant depuis dix-huit mois ils s'étaient accoutumés à vivre avec les habitants. Le chéik leur donna son cheval, un chameau et des provisions. Il leur remit une lettre pour le roi d'Angleterre, et leur fit promesse de revenir. Denham et Clapton se réunirent à une caravane qui allait dans le Soudan : ils reprirent la route qu'ils avaient tenue en venant; et le charpentier Hilmann les accompagnait. Tyrwhit était resté dans le Bornou; il y mourut dix mois après. On arriva sans accidents à Tripoli, le 26 janvier 1825. Le pacha, étonné de

les revoir vivants, les complimenta fort, et les fêta jusqu'au milieu de février, époque à laquelle ils s'embarquèrent pour Livourne. Ils traversèrent ensuite l'Italie et la France, et arrivèrent le 1<sup>er</sup> juin 1825 en Angleterre, aux acclamations de ce que l'Europe renferme d'amis des sciences et d'admirateurs du courage. Le grade de lieutenant-colonel fut le prix des travaux de Dixon-Denham; et après la mort du capitaine Owen (voy. ce nom), il fut nommé surintendant de la colonie anglaise de Sierra-Leone, avec une mission d'examiner la côte orientale d'Afrique et d'ouvrir des rapports avec l'intérieur. Denham s'embarqua à Plymouth le 8 décembre 1826, et arriva à Free-Town le 5 janvier 1827 : sa bonne administration développa rapidement la prospérité de la colonie. En décembre suivant il s'avança jusqu'à Fernando-Po : ce fut là qu'il rencontra Richard Lander, et qu'il apprit la mort de son ancien et dernier compagnon de voyage Clapton. Lui-même survécut peu de temps de retour d'un voyage à Accra, sur la Côte-d'Or, où il voulait fonder un nouvel établissement, il fut attaqué de la fièvre, le 31 mai 1828, et succomba le 9 juin, à quarante-trois ans.

Dixon-Denham était d'un extérieur avantageux et agréable, d'une santé robuste et d'un courage à toute épreuve. Peu d'hommes ont montré autant d'intrepidité et de constance que ce voyageur. Quoique peu versé dans les sciences naturelles, il avait recueilli une certaine quantité de matériaux intéressants pour l'étude de ces sciences et aussi beaucoup de notions sur les langues des divers peuples africains. Il a consigné ces travaux dans la relation de son voyage, écrite entièrement de sa main, et d'une plume élégante et facile. Cette relation parut sous ce titre : *Narrative of Travels and Discoveries in northern and central Africa, in the years 1822, 1823, 1824*, Londres, 1826, in-4°, avec cartes et planches dessinées avec talent par l'auteur. MM. Eyriès et La Renaudière ont donné une traduction française de l'ouvrage de Dixon-Denham, suivi d'un *Essai de la langue de Bornou* par Klaproth; Paris, 3 vol. in-8°, avec grand atlas, in-4°.

ALFRED DE LACAZE.

*Quarterly Review*, décembre 1823. — Jomard, *Notice sur les découvertes faites récemment en Afrique*, dans la *Revue encyclopédique*, XXI. — *Mémoires de la Société de Géographie*, 26 novembre 1824. — Ferd. Hoeler, *Afrique Australe*, dans l'*Univers pittoresque*, 219.

\* **DIYLLUS d'Athènes** (Διύλλος), historien grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il écrivit une histoire de la Grèce et de la Sicile, en 26 ou 27 livres. Cet ouvrage était divisé en plusieurs parties. La première allait depuis la prise de Delphes par Philomèle (où finissait l'histoire de Callisthène) jusqu'au siège de Périnthe par Philippe (357-340); la seconde, de 340 à 336, date de la mort de Philippe. Il nous reste du neuvième livre de la troisième partie de cet ouvrage un passage qui se rapporte à l'année 315. On est donc sûr que l'histoire de Diyllus s'étendait du moins jusqu'à

(1) Ville située sur le Gambalaron, et à soixante milles de Kouka.

(2) Située sur la rive orientale du Tschaad par 13° 20'.

cette année-là; elle allait même probablement jusqu'à 298, puisque c'est à cette date que commençait la continuation de Psaon de Platée. Si on admet, avec Casaubon, qu'il faut lire Δύλλος au lieu de Δίδυμος dans Diogène Laerce, on comptera un ouvrage *Sur les Banquets* (Συμποσιακά) parmi les écrits de Diyllus. On ne connaît pas exactement l'époque à laquelle vivait cet historien, mais on peut induire d'un passage de Plutarque, qu'il vient dans l'ordre chronologique entre Clitodème et Philochore, c'est-à-dire entre la 112<sup>e</sup> olympiade et la 122<sup>e</sup> (330-290 avant J.-C.).

Diodore, XVI, 14, 76; XXI, *Fragmenta*, 5, édit. de Wesseling. — Plutarque, *De Herodoti mat.*, 26. — Alhe-née, IV, XIII. — Maussac, *Ad Harpocratem*, au mot Ἀρσιστίων.—C. Müller, *Hist. Græc. Frag.*, t. II, p. 350.

\* **DIYLLUS**, statuaire grec; il fut chargé, avec Amyclée, de traiter le sujet dont les Phocéens firent hommage au temple de Delphes, et qui représentait Apollon et Hercule se disputant la possession du trépied delphique en présence de Latone, de Minerve et de Diane.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 195.

**DIZÈS** (*Jean*), comte d'Arène, homme politique français, né dans les Landes, vers 1750, mort vers 1832. Il était avocat en 1789, devint procureur-syndic des Landes, et fut envoyé par ce département à l'Assemblée législative, puis à la Convention nationale. Il répondit à l'appel nominal pour le jugement de Louis XVI: « Je vote pour la mort. » Il s'opposa ensuite à la mise en accusation de Marat. Lors du 31 mai, il fut envoyé en mission dans les Landes, et mis en état d'arrestation par les fédéralistes armés contre la Convention; mais il fut délivré peu après, et vint reprendre son poste. Le Directoire le nomma son commissaire près l'administration départementale des Landes. Il dut à l'amitié de Roger-Ducos la place de sénateur, et fut nommé par le gouvernement impérial commandeur de la Légion d'Honneur et comte d'Arène. Privé de ses honneurs lors du retour des Bourbons, il est mort fort âgé et complètement oublié.

*Petite Biographie conventionnelle.*

\* **DIZI** (*François-Joseph*), célèbre harpiste belge, né à Namur, le 14 janvier 1780, mort vers 1840. Il était fils d'un professeur de musique de Dinant-sur-Meuse, qui lui donna les premières notions musicales. A peine âgé de seize ans, il parcourut la Hollande, où il se fit entendre avec succès. De là il s'embarqua pour l'Angleterre; dans la traversée, s'étant précipité à la mer pour sauver un matelot, il faillit lui-même périr, et fut jeté sur la côte sans connaissance. Lorsqu'il revint à lui par les soins d'un ouvrier qui l'avait recueilli dans sa maison, le bâtiment avait continué sa route. Dizi se trouva donc sans ressources sur une terre étrangère, dont il ignorait même la langue. Il gagna Londres avec mille peines, chercha inutilement le navire sur lequel étaient restés ses instruments, ses effets et son argent, et demeura plusieurs jours dans la

position la plus pénible. Le hasard le conduisit près d'une maison où les sons d'une harpe retentissaient; il se décida à y entrer, exposa sa situation, et demanda à être entendu sur cet instrument. La bonne étoile de Dizi voulait que cette maison fût celle de Sébastien Érard, le célèbre facteur de pianos. Dès lors la fortune du jeune artiste fut assurée. Pendant trente ans, Dizi fit le harpiste le plus considéré de l'Angleterre comme virtuose et comme compositeur. La nature l'avait doué de dispositions naturelles pour mécanique: il inventa une harpe à double action qu'il appela *harpe perpendiculaire*, parce que les cordes placées au centre de la console étaient dans une position exactement verticale avec le centre de la table. L'élévation de ces cordes un demi-ton ou à un ton plus haut que l'accord naturel se faisait par des bascules placées à l'intérieur de la console. La difficulté du placement des cordes et les dérangements fréquents de mécanisme ont fait renoncer à ce système. Dizi a imaginé aussi de doubler les tables d'harmonie des harpes, pour leur donner plus de résistance aux vibrations des cordes. Enfin, il avait disposé les pédales de l'instrument dans un ordre plus régulier que celui généralement adopté, mais cette innovation a du céder devant l'habitude. En 1828, Dizi vint s'établir à Paris, et forma une association avec la maison Pleyel pour fabriquer des harpes. Quelque temps après il fut nommé professeur des princesses de la famille d'Orléans. Les compositions de Dizi les plus connues sont: une *Grande Sonate*; Londres — *Air saxon de Cramer varié*; Paris; — *Dan du châte*; ibid.; — *Trois thèmes originaux variés*; ibid.; — douze *Exercices ou Fantaisies pour la harpe*; ibid.; — une grande quantité de *Romances* françaises, d'*Airs* italiens et anglais variés, pour la harpe, etc.

*Bibliothèque générale des Belges.* — Fétils, *Biographie universelle des Musiciens*.

\* **DIZIANI** (*Gaspard*), peintre de l'école vénitienne, né à Bellune, dans les dernières années du dix-septième siècle, mort en 1767. On croit qu'il fut élève de son illustre compatriote Sebastiano Ricci; mais il s'adonna surtout à la peinture de décorations théâtrales, et devint un genre un des plus célèbres artistes de son temps. Appelé en Allemagne, il y travailla pour plusieurs souverains; puis, de retour dans sa patrie, trouvant assez riche pour se livrer à ses goûts, il se remit à peindre des tableaux de chevaliers qui furent très-recherchés des amateurs de Venise, de Rovigo et de Bellune. Il a peint quelques tableaux d'église, et on voit de lui à Carmes de Venise *Le Serpent d'airain*, et une *Vision de l'Apocalypse*.

Algarotti, *Catalogo*. — Lanzi, *Storia pittorica*. Ticozzi, *Dizionario*. — Quadri, *Otto Giorni in Venezia*.

\* **DJAAFAR KHAN**, souverain d'une partie de la Perse, de la tribu ou famille de Zund ou Zennourut en 1783. Il était neveu du célèbre Keri

fils de Sadik ou Saduk, qui en 1779 (1194 de  
 ègre) lui confia le gouvernement d'Ispahan  
 le soin de surveiller les mouvements d'Ali-  
 Mourad-Khan, neveu et beau-fils de Sadik. Mais  
 i-Mourad, qui se trouvait à Téhéran, prit le  
 re de roi, et marcha sur Ispahan. Djaafar, hors  
 état de résister, s'enfuit à la hâte. Ali fut vaincu  
 elque temps après par un autre fils de Sadik ;  
 is il ne tarda pas à reprendre l'offensive, et il  
 it mettre le siège devant Schiraz, défendu par  
 dik, qui fut pris et mis à mort avec tous ses  
 fants. Djaafar seul échappa : prévoyant l'issue  
 cette lutte, il s'était soumis à Ali, et avait fait  
 e lui ses conditions. Akbar-Khan, jeune prince  
 i s'était particulièrement distingué au siège de  
 hiraz, avait obtenu d'Ali la permission d'é-  
 rger de ses propres mains Sadik et ses fils :  
 usé de conspiration quelque temps après, il  
 lui-même condamné à mort, et Djaafar solli-  
 a à son tour la faveur, qui lui fut accordée,  
 tre le bourreau du meurtrier de sa famille. Il  
 ensuite nommé gouverneur de Shuster et de  
 usma, poste que la *Biographie* des frères  
 chaud lui fait à tort remplir du vivant  
 me de Sadik. Un ennemi puissant, Aga-Mo-  
 mmed, ayant levé l'étendard de la révolte  
 tre Ali-Mourad-Khan, et celui-ci se trouvant  
 outre arrêté par une maladie dangereuse,  
 aafar, qui se trouvait à Zunjan, jugea la cir-  
 stance favorable aux projets ambitieux qu'il  
 ait conçus. Il prit le titre de wakil ou de gou-  
 verneur, équivalant sous une apparence plus  
 odeste à celui de schah ou de roi, et marcha  
 ur Ispahan à la tête d'une armée (1784). Ali,  
 avant la maladie, s'avança à sa rencontre, et  
 ourut en chemin (11 février 1785). Cinq jours  
 rès, Djaafar arrivait à Ispahan. Le gouver-  
 ur, Banker-Khan, qui s'était fait proclamer  
 i, se sauva à son approche; mais il fut pris  
 ns sa fuite, et Djaafar se contenta de le faire  
 etre en prison. Shaikh-Vais, fils d'Ali-Mourad,  
 spirait de sérieuses inquiétudes à Djaafar; mais  
 ourberie a toujours été regardée par les mor-  
 ques orientaux comme une branche de cette  
 pèce de science gouvernementale qu'ils appel-  
 nt la sagesse. Djaafar écrivit à Shaikh-Vais  
 lui faisant les protestations les plus touchantes.  
 e fils d'Ali tomba dans le piège, et se livra sans  
 éfiance au wakil, qui lui fit crever les yeux.  
 aafar avait un adversaire plus redoutable.  
 ga-Mohammed, descendant avec 500 ou 600  
 ommes des montagnes du Mazenderan, se di-  
 gea sur Ispahan, où il arriva à la tête d'une ar-  
 ée nombreuse, grâce à la foule de mécontents  
 de pillards qu'il avait recrutés sur sa route.  
 aafar dut chercher son salut dans la fuite, et  
 retraite fut si précipitée, qu'il n'eut le temps  
 emporter ni ses bagages, ni ses trésors, ni  
 ème les insignes de la souveraine puissance,  
 i tombèrent entre les mains de la populace  
 chainée contre lui. Il se retira dans Schiraz, où  
 fut reçu avec enthousiasme. Peu de temps

après, Aga-Mohammed, à la suite de la défec-  
 tion d'une partie de son armée, se vit forcé de  
 se retirer à Téhéran pour rassembler de nou-  
 velles troupes. Djaafar mit cette circonstance à  
 profit, et reprit Ispahan; mais il ne tarda pas à  
 en être chassé par son compétiteur. Tout le  
 reste de son règne ne fut qu'une série d'hostili-  
 tés sans cesse renouvelées contre Aga-Moham-  
 med, qui, maître de l'Irak presque tout entier,  
 menaçait constamment Schiraz. En 1786, Ismaïl-  
 Khan, cousin de Djaafar et gouverneur d'Hama-  
 dan, se révolta, et mit en déroute l'armée en-  
 voyée contre lui (2 mars 1786). Djaafar ayant  
 ensuite attaqué la ville de Yezd, fut repoussé  
 par le gouverneur, soutenu par le chef indépen-  
 dant de Tubbus, ville du Khorasan, voisine de  
 Yezd. Ces échecs furent compensés en 1788 par  
 une expédition brillante de son fils Louthf-Ali-  
 Khan dans les montagnes de Lar. Ce prince était  
 même parvenu à s'emparer d'Ispahan; mais  
 Aga-Mohammed, se portant rapidement sur cette  
 ville, le contraignit à l'évacuer. Une injustice  
 criante occasionna la mort de Djaafar. Un de ses  
 officiers les plus distingués, Haji-Ali-Kouli, de Ka-  
 zeroun, avait vaincu un chef révolté dans le pays  
 situé à l'est de Kashan et avait ramené prison-  
 niers 1,500 hommes, qui, après s'être vaillamment  
 défendus, s'étaient rendus sur la promesse solen-  
 nelle d'être bien traités. Djaafar refusa de re-  
 mplir ces conditions, et les fit jeter en prison : son  
 général, indigné, quitta l'armée avec les siens, et se  
 retira à Kazeroun. Plus tard pourtant il consentit  
 à revenir à la cour, après avoir fait jurer au roi  
 sur le Koran de ne pas lui faire le moindre mal.  
 Djaafar jura; mais à peine l'officier fut-il arrivé  
 à Schiraz qu'il le fit emprisonner. Haji-Ali-Kouli  
 forma alors un complot avec d'autres prisonniers,  
 parmi lesquels se trouvait Synd-Mourad-Khan,  
 ancien gouverneur de Schiraz. Un esclave, gagné  
 par les conjurés, mit du poison dans les aliments  
 du wakil. Pendant qu'il était en proie à des  
 douleurs terribles, les conjurés, délivrés par leurs  
 amis, se précipitèrent dans le palais, et mirent  
 fin aux jours de Djaafar, dont la tête fut jetée  
 du haut de la citadelle sur la place publique  
 (1788). Tel est le récit d'Aly-Reza, suivi par  
 Malcolm, comme le plus vraisemblable. Olivier  
 assure toutefois que ce prince avait pris, pour  
 diminuer sa corpulence, une médecine qui le  
 rendit si faible que les conspirateurs eurent peu  
 de peine à se rendre maîtres de sa personne.  
 Franklin, qui passa quelque temps à Schiraz sous  
 le règne de Djaafar, assure que ce monarque  
 était bon pour ses sujets et généreux à l'égard  
 des étrangers. Il ajoute que son caractère était  
 naturellement doux. Djaafar avait choisi pour  
 ministre Mirza-Husséin, homme sage et aimé  
 du peuple.

Al. BONNEAU.

Aly-Reza, *Histoire de la famille de Zund ou Zend*.  
 — Olivier (Guillaume-Antoine), *Voyage dans l'Empire  
 Ottoman, l'Égypte et la Perse*; 1802-1807, 3 vol. in-4°. —  
 Malcolm, *Histoire de Perse*, traduction française; 1821,  
 4 vol. in-8°.

**DJAFAR**, surnommé *As-Sadik* ou le *Véridique*, sixième imam, fils de Mohammed-Baker, cinquième imam, et de Omm-Ferwah, petite-fille de Abou-Bekr, naquit à Médine, l'an 80 de l'hégire (699 de J.-C.) ou 83 (702), et mourut en 148 (765). C'était un homme pacifique et détaché des biens du monde; quand arriva la chute des Ommyyades, il ne fit aucune tentative pour recouvrer le pouvoir dont ceux-ci avaient dépouillé son ancêtre Ali; il rejeta même les offres de Abou-Salameh qui lui promettait de l'aider à parvenir au khalifat. Il fut père de trois filles et de sept fils, parmi lesquels on remarque le puîné, Mousa, et l'aîné, Ismael, dont les Ismaéliens ou Assassins ont tiré leur nom. Djafar est un des quatorze personnages que les Schiïtes appellent *purs* et qu'ils prétendent avoir été doués de l'impeccabilité. La vénération qu'ils ont pour lui les a fait qualifier du surnom de *Djafarites*. Les Khatabiyés sont allés plus loin; ils le mettent au rang des dieux. Décoré du titre de *Séid Bathal* (le brave seigneur), Djafar est le héros d'un poème turc qui se trouve à la bibliothèque Laurentienne et à la Bibliothèque impériale de Paris; il figure aussi dans le *Madjalis Al-Cschak* (l'Assemblée des Amants), par le sultan Husséin-Mirza. On a de lui plusieurs ouvrages relatifs à l'astrologie judiciaire et un commentaire intitulé la *Petite Djefr*, destiné à expliquer la *Grande Djefr*, composée par Ali. Ces ouvrages sont très-estimés des musulmans; ils ont été traduits de l'arabe en turc et en persan. La Bibliothèque impériale en possède plusieurs traductions turques.

E. BEAUVOIS.

Ibn-Sabagh, *Histoire des Imams*, ms. arabes n°s 582 et 881, ancien fonds. — Ibn Khallikan's *Biographical Dictionary*, traduit par M. Mac-Guekln de Slane, t. I, p. 300-1. — Assemani, *Bibliotheca Medicea Laurentiana et Palatina Catalogus*, p. 43, 209. — M. Reinaud, *Monuments arabes, persans et turcs du cabinet de M. le duc de Blacas*, t. I, p. 369; II, p. 201. — J. de Hammer, *Tableau des sectes de l'islamisme*, dans le *Journal Asiatique*, 1825, I, — Wüstenfeld, *Geschichte der Arabischen Aerzte und Naturforscher*, p. 12. — Hadji-Khalifa, *Lezicon bibliographicum*, par G. Flügel, vol. II, n°s 3483, 3992, 4131; vol. III, n°s 4674, 4636.

**DJAFAR BEN — MOHAMMED BEN — OMAR ABOU-MASCHAR.** Voyez ALBUMAZAR.

**DJAFAR** le *Barmécide*. Voyez BARMÉCIDES.

\* **DJAGANNÂTHA**, poète indien, surnommé *Pandita-Râdja*, vivait probablement au seizième siècle. Il a écrit un ouvrage sur l'art poétique, intitulé *Rasa gangâdhara*. On cite comme appartenant à Djagannâtha des mélanges poétiques sous le titre de : *Bhâmini-Vilâsa*. Parmi les traductions de Galanos en grec moderne, on trouve quelques fragments des œuvres de Djagannâtha. Bohlen a publié en 1840 et traduit en allemand une élégie des *Bhâmini-Vilâsa*. A. LANGLOIS.

Colebrooke, *Memoires*, II.

\* **DJAGJIVAN-DÂSA**, fondateur de la secte des satnâmis. Il naquit à Onde, et vivait dans la seconde partie du dix-huitième siècle. Il a écrit plusieurs traités en stances hindoues.

A. LANGLOIS.

Garcin de Tassy, *Littérature hindoue*, I. — Wils *Rech. asiatiques*, XVII.

\* **DJAHANDAR-SCHAH**, c'est-à-dire le *qui possède le monde*, fils aîné et successeur Bahadour-Schah ou Schak-Alam, empereur Delhi, monta sur le trône l'an 1124 de l'hégire (1712 de J.-C.), après une rivalité sanglante avec ses trois frères, qui périrent dans la lutte. Il portait d'abord le nom de Mouz-Oudin, choisit pour vizir l'omrah Zulfecar-Khan, qui l'avait servi avec zèle et habileté, et avait beaucoup contribué à son succès en semant la discorde parmi les troupes de ses frères. Djahandar croyant son pouvoir bien affermi, s'abandonna sans retenue à son goût pour le plaisir, et bientôt entièrement dominé par une de ses maîtresses, la belle Loll-Koré, dont les charmes étaient encore rehaussés par un talent remarquable dans la musique et dans la danse. L'empereur éleva aux premières dignités de l'État tous les parents de la favorite, malgré la bassesse de leur origine, et fit périr tous ceux des princes sang dont il put s'emparer. Il mécontenta ainsi les omrahs et les grands officiers de l'empire qui n'attendaient plus qu'une occasion pour renverser. Deux d'entre eux, deux frères, qui disaient séids, c'est-à-dire descendants du prophète, se concertèrent avec les autres omrahs, offrirent la couronne à un neveu de Djahandar nommé Farokhsir, qui, en butte à la haine de son oncle, accepta avec empressement cette proposition et leva une armée à Allahâbâd. L'empereur ne se préoccupa que médiocrement de cette sédition, et envoya contre les rebelles ses fils Ear Odin, et ensuite son grand-vizir et son favori Gokaldan-Khan. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords de la Djamma : les troupes impériales furent mises en déroute; Gokaldan-Khan périt dans la bataille, et le fils de l'empereur y reçut des blessures dont il mourut bientôt après. Farokhsir usa de clémence envers les vaincus, qui passèrent en foule sous ses drapeaux; il marcha ensuite sur Delhi, où il entra sans résistance. Il fit couper la tête à Djahandar, dont le corps fut promené dans toute la ville sur un éléphant, et se fit proclamer empereur (1713).

A. BONNEAU.

Salmon, *État du Mogol*. — Dubois de Jancigny Xavier Raymond, *l'Inde dans l'Univers pittoresque*, Colle de Bar. *Histoire de l'Inde*. — Mariès, *Histoire de l'Inde*.

\* **DJAHANGUIR**, c'est-à-dire *Conquérant du monde*, empereur de Delhi, succéda à son père Akbar, l'an de l'hégire 1014 (1605 de J.-C.). Avant de monter sur le trône, il portait le nom de Sélin, et s'était révolté contre son père, ce qui lui avait fait grâce en faveur de son repentir. Djahanguir signala son avènement par de sages règlements, et envoya une ambassade avec de riches présents à Schah-Abbas, roi de Perse, dont il voulait fortifier l'alliance avec l'empire mogol. Peu de temps après, son fils Khouran arbora l'étendard de la révolte, et marcha sur Agra av

,000 hommes; mais il fut vaincu dans deux tailles. Djahanguir le fit retenir prisonnier, et mit ensuite le Bengale. Cédant à l'influence de sa femme, la fameuse Nour-Djahan, il choisit pour successeur son troisième fils Khourram, connu sous le nom de Schâh-Djalam, et le dirigea d'une expédition dans le Dekhan. Le jeune prince parvint à soumettre cette province; mais, n'ayant pas su conserver la faveur de l'impératrice, il craignit sans doute qu'elle ne fit revenir Djahanguir sur sa première détermination, et il se rebella lui-même contre son père; mais il fut vaincu et obligé de se soumettre. Nour-Djahan, par ses intrigues, suscita de nouveaux troubles dans l'empire: elle réussit à faire disgracier Moham-mad-Khan, le meilleur général de Djahanguir, auquel il avait rendu d'éminents services. Cet officier avec quelques milliers de Rajpoutes battit l'armée de l'empereur, qui fut fait prisonnier. Le stratagème de Nour-Djahan lui rendit la liberté, et il fit jeter dans une prison Mohabatt-Khan, qui s'échappa et rejoignit dans le Dekhan Schâh-Djalam, avec lequel il se rebella de nouveau. L'empereur mourut sur ces entrefaites (1627), et Schâh-Djalam lui succéda. Ce fut pendant le règne de Djahanguir que les Anglais entreprirent pour la première fois à Delhi des ambassades (1606, 1608, 1615), dont le seul résultat fut l'autorisation de commercer à Surat. Djahanguir a laissé des *Mémoires* sur sa vie. Il est d'un caractère faible, capricieux et intempérant. Il se laissa entièrement dominer par Mir-Dajhan, Turcomane venue de la Perse, sa fortune, mais douée d'une beauté merveilleuse et d'une grande intelligence. La hauteur de laquelle cette femme traita les grands de l'empire avait rempli de troubles les dix dernières années du règne de Djahanguir.

#### A. BONNEAU.

Abou-erichah. — Djahanguir (*ses Mémoires*). — Rhodé (*sa vie*), dans l'*Histoire des Voyages*, tome XI. — Saltoun, *et du Mogol*. — Dubois de Jancigny et Xavier-Raymond, *l'Inde*, dans l'*Univers pittoresque*. — Collin de La Beaulieu, *Histoire de l'Inde*. — Mariès, *Histoire de l'Inde*.

**DJAHEDH** (*Abou-Osman-Amrou*), docteur musulman, de la secte des Motazélites, mort à Bagdad, en 255 de l'hégire ou 869 après J.-C. Le nom de Djahedh, sous lequel il est toujours désigné, n'est qu'une épithète ou sobriquet qui lui fut donné à cause de ses yeux à fleur de tête. Ce docteur connaissait à fond les auteurs grecs. Il écrivit, dit-on, avec une grande supériorité, sur toutes les branches de la science, et en particulier sur la théologie. La profondeur de ses idées, l'étendue de son érudition et son éloquence enflammante lui firent un grand nombre de partisans, qui formèrent une division particulière de la secte des Motazélites sous le nom de *Djahedhites*. Parmi ses livres théologiques, on en cite un qu'il avait composé en faveur des partisans de son parti, et dans lequel il avait réuni jusqu'à mille citations relatives à ce personnage. Le meilleur de ses ouvrages, suivant Ibn-Khallican, qui

n'en cite que deux, est un *Traité des Animaux*, pour lequel il avait probablement emprunté ses meilleurs documents aux écrivains grecs, comme la plupart des autres naturalistes arabes. Al. B. Ibn-Khallican, *Dictionnaire Biogr.*, etc.

\* **DJAHWAR**, l'un des principaux chefs des Almoravides, mort en 1038 de J.-C. A cette époque les Almoravides erraient en brigands dans l'ouest du Maghreb, ne connaissant qu'à peine l'islamisme. Djahwar étant allé à La Mecque, fit connaissance avec un docteur nommé Abdoullah ben-Iassin, qui lui enseigna les dogmes et les rites prescrits par le Coran, et, après avoir terminé son éducation, se rendit avec lui en Afrique pour éclairer les tribus almoravides. Ben-Iassin les trouva mal disposées à écouter ses prédications, parce qu'il leur défendait le vol, le pillage et le meurtre. La seule tribu de Lamthouna, à laquelle appartenait Djahward, embrassa l'islamisme, et, conformément à l'esprit de prosélytisme qui animait alors les musulmans, entreprit de convertir les armes à la main les peuples infidèles. Djahwar s'attendait à recevoir le commandement de cette expédition, qui fut confié à un de ses parents, Aboubekr ben-Omar. Il montra un grand mécontentement de cette injustice; et il se préparait à abandonner sa tribu et même l'islamisme, lorsqu'il fut arrêté par ordre d'Aboubekr et condamné à mort.

#### A. BONNEAU.

Cardonne, *Histoire d'Afrique et d'Espagne*, t. II.

**DJAHWAR BEN-MOHAMMED**, roi maure de Cordoue, mort en 1043. Il fut élevé sur le trône en 1031, à la suite de la révolution qui força le khalife Hescham III à abdiquer. La division régnait alors de toutes parts au milieu des musulmans espagnols; et ce désordre extrême donnait lieu à un incroyable débordement d'ambition. Djahwar, sentant combien son autorité était chancelante, s'efforça de gagner les sympathies du peuple, même en s'amoindrissant; ainsi, il organisa un conseil des ministres, le premier qu'on ait vu en Europe, et l'investit de pouvoirs si étendus qu'il ne pouvait rien entreprendre d'important sans son autorisation. Il ne restait donc plus des khalifes que l'ombre et le souvenir. Cette politique fut d'ailleurs fatale; car l'autorité, en s'éffaçant, n'inspirait plus de respect, et l'Espagne musulmane se trouva lancée dans ce système de morcellements qui aboutit à sa ruine. Djahwar s'en aperçut trop tard; et sur la fin de son règne il voulut faire rentrer dans le devoir l'Alcaide Achahila, qui s'était rendu indépendant, et Ismael, qui avait pris le titre de roi de Tolède. Mais il fut vaincu par les rebelles, et mourut bientôt après, en 1043. Il avait du reste administré son royaume avec sagesse. Il avait régularisé l'administration, institué une garde nationale chargée de veiller pendant la nuit à la sûreté des citoyens et établi une commission médicale chargée d'examiner la capacité des médecins, afin de délivrer le peuple des charlatans. Il laissa le trône à son fils Aboul-Walid-Mohammed, sous lequel le

royaume de Cordoue cessa d'exister, en 1060.  
Al. B.

Ibn-al-Khatil, *Chronologie des Khalifes et des Rois d'Afrique et d'Espagne*. — Cardonne, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous les Arabes*.

**DJAMI** (*Moulla Nour-ed-din Abd-ar-Rahman ben-Ahmed*), célèbre poète persan, né le 23 de schaban, l'an 817 de l'hégire (1414 de J.-C.), mort le 18 de moharrem de l'an 898 ou 899 (1492 ou 1493). Son père Nidham-ed-din Ahmed, originaire de Descht, près d'Ispahan, s'était établi à Djami, dans le district de Khardjerd (Khorassan). C'est du nom de ce village, lieu de sa naissance, qu'Abd-ar-Rahman prit le surnom de *Djami*. Ses premières années furent consacrées à l'étude des sciences et des belles-lettres, dans lesquelles il devint plus instruit qu'aucun de ses contemporains. Mais il ne crut pas savoir assez tant qu'il ignorerait la doctrine des sofis. Pour acquérir une connaissance parfaite du système théologique de ces mystiques, il se fit le disciple du schéikh Saad-ed-din de Kaschgar, un des plus célèbres sofis de son temps. Djami profita si bien des leçons de ce maître, qu'il fut jugé digne de lui succéder dans la direction de son école. La manière distinguée dont il s'acquitta de cet emploi, son éloquence, la beauté des poésies qu'il composait, son aimable caractère, le firent rechercher des personnalités les plus illustres et même des souverains. Le vizir Ali-Schir devint son intime ami. Le sultan Abou-Saïd l'appela à sa cour, et le combla de faveurs. Djami ne fut pas traité avec moins de distinction par Hosséin-Mirza, successeur de Abou-Saïd. Il eut aussi des relations avec Mahommed II et Bajazet II. Il dédia au premier de ces princes un traité de politique intitulé : *Irschadiyet* (la Droite Voie); au second le *Nefahat al-ovns*. Son affabilité lui avait également concilié l'affection du peuple, qu'il instruisait lui-même sous le portique de la grande mosquée de Héraf. Dans sa jeunesse il s'était adonné aux plaisirs des sens; mais dans un âge plus avancé, il changea entièrement de conduite, et ne s'occupa plus que de méditations. Dans cette dernière période, les ouvrages qu'il composa furent exclusivement relatifs à la morale, à la philosophie ou à la théologie mystique. Djami est un des plus grands poètes persans. Tel est le titre que lui donnent ses compatriotes, les meilleurs juges en cette matière. Ils accordent la plus grande estime à toutes ses productions, et, en témoignage du prix qu'ils y attachent, ils les font copier avec le plus grand soin sur des manuscrits décorés de riches ornements. Djami n'est pas moins célèbre comme grammairien et comme théologien que comme poète; il écrivait aussi bien en vers qu'en prose, en arabe qu'en persan. Schir-Khan-Lodi lui attribue quatre-vingt-dix-neuf ouvrages différents. Sam-Mirza n'en cite que quarante-cinq, dans une liste qui a été reproduite par M. de Hammer. Les plus connus sont : *Le Selsetet-ad-Dzeheb* (la Chaîne

d'Or), poème satirique contre les sectes hétérodoxes des Imamiyet et des Rewalidh; — *1 Tohfat-al-Ahrar* (Présent fait aux hommes libres), désigné quelquefois, mais à tort, sous titre de *Tohfat-al-Asrar* ou de *Tohfat-al-Abrar*; — *Le Soubhet al-Abrar* (Chapelet de gens pieux). Le premier de ces deux poèmes a été publié par M. Forbes Falconer; Londres 1848, petit in-4°; le second par Lumsden, Calcutta, 1811, in-4°. Ils roulent sur des matières philosophiques et morales dans le genre de celle-ci : de la patience, du beau, de la vieillesse, la solitude. Chaque chapitre est divisé en deux sections : la première contient la partie didactique, qui consiste dans l'exposition d'un principe; l'autre renferme une anecdote, un exemple qui montre l'application de ce principe; — *1 Kird Nameh Iskenderi* (Livre de la Sage d'Alexandre). C'est un traité de morale dont voici le sujet : A son avènement au trône, Alexandre reçoit de chacun des plus illustres philosophes un traité de morale, et profite si bien de préceptes contenus dans ces ouvrages, qu'il devient capable d'en composer un lui-même. Après sa mort les mêmes philosophes expriment leur regrets, et Aristote écrit à ce sujet une lettre de condoléance à la mère du conquérant, qui fait une réponse; le poème se termine par des réflexions sur la fragilité des choses humaines. — *Selman et Absal*, poème allégorique, dont voici le sujet : Le prince Selman amoureux d'Absal s'enfuit avec elle dans une île inconnue, pour s'y livrer sans contrainte à l'ardeur de sa passion. Le repentir le ramène bientôt vers le roi son père, qui lui fait promettre de renoncer à son amour. Mais alors la tristesse s'empare du jeune homme, qui pour s'y soustraire retourne à ses anciennes habitudes et ressent de nouveaux mêmes remords. Dans le but d'échapper à l'alternative ou de vivre heureux, mais avec une conscience troublée, ou de ne jouir de la paix de l'âme qu'au prix de la perte du bonheur, il se jette dans les flammes avec sa maîtresse. Elle seule est consumée; lui, il n'éprouve aucun mal. La mort de celle qu'il aimait lui inspire de vifs regrets et dans l'espoir de la recouvrer, il n'hésite pas à se plier au régime d'un sofie, qui lui promet pour prix de sa soumission la résurrection d'Absal. Au moyen de cet artifice, l'habile philosophe parvient à se faire écouter de son disciple, dans le cœur duquel il substitue adroitement à l'amour terrestre un amour divin. Quand le prince est entièrement revenu aux doctrines spiritualistes, le roi abdique en sa faveur, et lui enseigne la manière de gouverner pour le bonheur des peuples. Dans cet ouvrage, le but de Djami a été d'insinuer à la faveur de l'intérêt du poème et de l'agrément des vers, des doctrines spiritualistes dans l'âme du lecteur. Selman est la figure de l'âme, qui se livre avec le corps aux plaisirs illicites. Le repentir le ramène vers Dieu, dont elle s'écarte encore plus d'une fois; mais elle s'épure pé-

la pénitence, et finit par connaître la véritable beauté, qui ne se trouve qu'en l'auteur de toutes choses. Le texte de ce poème, accompagné de variantes, a été publié par M. Forbes Falconer; Londres, 1850, gr. in-4°. M. Garcin de Tassy en a donné une courte analyse dans le *Journal Asiatique* de Paris, 1850, t. II; — *Medjnoun et Léila*: le jeune Kéis et la belle Léila sont épris l'un pour l'autre du plus tendre amour; cette passion leur procure longtemps les plaisirs les plus innocents jusqu'à ce qu'une injuste colère du père de Léila mette fin à ce bonheur. Kéis, qui avait été surnommé Medjnoun (inensé par amour) se retire dans les déserts, où vit de racines sauvages. Sa seule consolation est de contempler du haut des collines la tente où repose sa chère Léila. Cependant celle-ci est mariée, malgré elle, à un jeune chef de tribu; mais elle conserve une si inviolable fidélité à ses anciens engagements, que son mari meurt du chagrin de se voir dédaigné. Kéis aurait pu alors espérer de voir la fin de ses peines; mais les rivalités et le chagrin avaient tellement troublé sa raison, qu'il ne reconnaissait même plus son amante. Bientôt après, il termine sa malheureuse vie. Léila, accablée de ce dernier coup de fortune, meurt, après avoir obtenu de ses seuls parents d'être ensevelie dans le même tombeau que Medjnoun. Ce poème, si simple et dénué de péripéties, se fait néanmoins lire avec un intérêt continu; on y trouve de charmants épisodes, dignes de l'antiquité classique. A. L. Chézy en publia à Paris, 1807, 2 vol. in-12, une traduction française qui, au jugement de S. de Sacy, nous fait bien connaître les beautés, mais non les défauts de l'original. Il existe une traduction allemande, faite d'après celle de Chézy par Ant. Théod. Hartmann; Leipzig, 1807, 2 vol. in-8°; — *Yousouf et Zolékha*. Zolékha, fille de Taimou, roi d'Afrique, voit en songe la figure d'un inconnu dont la beauté lui inspire une vive passion. Ce jeune homme, qui n'était autre que Joseph, fils de Jacob, lui apparaît de nouveau, et lui apprend qu'il brûle d'amour pour elle et qu'il est vizir en Égypte. Sur cette assurance, Zolékha se rend aux vœux de Putiphar, l'ancien tenant) du Pharaon, qui faisait demander sa main. Mais quel fut son désespoir quand elle découvrit que son mari n'avait rien de commun avec ce charmant étranger! Cependant, Joseph, exposé sur le marché aux esclaves, est acheté par la femme de Putiphar, qui met tout en œuvre pour faire partager sa passion. Introduit auprès de Zolékha, dans un palais composé de sept appartements, ornés des peintures les plus voluptueuses, le jeune pasteur était sur le point de succomber, quand un avertissement céleste le ramène dans le sentier de la vertu. Après diverses tentatives bien connues, que le poète raconte d'après le Coran, Joseph parvient à la dignité de grand-vizir. Putiphar, dépouillé de ses honneurs, meurt à la suite de cette disgrâce; sa

femme, réduite à l'indigence, devenue aveugle à force de pleurer, et n'ayant plus que des rides à la place des traits dont la nature l'avait ornée, brise l'idole qu'elle adorait, puis se convertit à la vraie foi. Joseph, touché de ce changement, obtient par ses prières que Dieu rende à Zolékha la vue, sa jeunesse et ses charmes, et l'épouse par ordre de l'ange Gabriel. Après avoir joui pendant quarante ans d'un bonheur non interrompu, les deux époux meurent: Joseph de sa mort naturelle, Zolékha de l'excès du chagrin que lui cause cette perte. Ce poème, que Djami préférerait à toutes ses autres compositions poétiques, a été traduit en allemand par Vincent de Rosenzweig; Vienne, 1824, in-fol., avec le texte; 1 vol. in-8°, sans le texte. Th. Law a publié une traduction anglaise de quelques extraits dans les *Asiatick Miscellanies*. S. de Sacy a donné une analyse de tout l'ouvrage, dans le *Journal des Savants*, 1826. Les sept poèmes précédemment cités sont connus sous le nom de *Heft Auzeng* (les Sept Éclats). Ils seront tous successivement édités par M. F. Falconer; — *Le Beharistan* (séjour du printemps), ouvrage de morale en vers et en prose. Il est divisé en huit jardins ou chapitres; dans le septième on trouve de courtes notices sur les meilleurs poètes persans; le huitième contient des fables, qui ont été publiées par de Jénisch, dans l'*Anthologia Persica*, Vienne, 1778, in-4°; réimprimées par Wilken, dans la *Chrestomathia Persica*, à la suite des *Institutiones ad fundamenta Linguae Persicae*, Leipzig, 1805, in-8°; et traduites en français par Langlès, dans ses *Contes, Sentences et Fables tirées d'auteurs arabes et persans*; 1788. De petits poèmes extraits du *Beharistan* ont été traduits: *Oina et Riya*, par Chézy, *Journal Asiatique*, 1822; *Achter et Djéida*, par M. Defrémery, dans le *Journal Asiatique*, 1842, I. Enfin, M. de Schlecht-Wssehrd a publié le texte et la traduction allemande de tout le *Beharistan*, sous le titre de *Frühlingsgarten*, Vienne, 1846, in-8°; et la traduction française du jardin III dans le *Journal Asiatique*, 1846, II; — *Le Nefahat-al-Ouns min hadzarat al-Kods*, etc. (Haleines de la familiarité provenant des personnes éminentes en sainteté). C'est un recueil des vies de six cent dix-neuf sofis et de trente-quatre femmes qui ont pratiqué la doctrine des sofis. S. de Sacy a donné dans le t. XII des *Notices des Manuscrits* le texte et la traduction des *Prologomènes*, qui contiennent un sommaire historique et philosophique des opinions des sofis; la vie de Djonéid, et une liste de tous ceux dont parle Djami; — un Commentaire en vers sur le *Khamriet* de Omar Ibn-Faredh; — Trois *Divans* ou collections de poésies érotiques, dont quelques-unes ont été traduites en italien par Chabert, dans le vol. I des *Mines de l'Orient*, et en allemand, par Rückert, dans le *Journal de la Société Asiatique allemande*; Leipzig, 1848, vol. II, p. 24-51;

— Deux traités sur la musique; — Le *Nisab tedjnis al loghat*, recueil de mots qui s'écrivent avec les mêmes caractères, mais qui ont une signification différente, suivant qu'on conserve ou qu'on omet les points diacritiques; ou de mots qui sont composés de syllabes semblables, comme *Dendem, bulbul*. Cet ouvrage, traduit en anglais sous le titre de *Resemblances linear and verbal*, a été publié d'abord par Fr. Gladwin, dans le *Persian Moonshee*, puis par J.-H. Hindley, Eondres, 1811, in-12; — Des modèles de lettres, au milieu desquelles on trouve de jolis vers, mais qui sont pleins d'enflure et de mauvais goût; — *Al-Feerayd ad-Dhyayet* (les Profits de Dhya), commentaire en arabe sur la *Kalifiet*, grammaire arabe par Djemal-ed-din Ibn-al-Had-jeb, imprimé à Constantinople, 1821, in-8°, et à Calcutta. La Bibliothèque impériale possède plusieurs ouvrages manuscrits de Djami. Celui qui forme le n° 115 des manuscrits persans acquis d'Anquetil-Duperron est improprement appelé *Koulliet* (Totalité), puisqu'il ne renferme que vingt-et-un des ouvrages de Djami. On a imprimé un *Koulliet* à Calcutta, 1811, in-4°.

E. BEAUVOIS.

A.-L. Chézy, *Medjnoun et Léila*, préface. — Rousseau, *Parnasse oriental*. — Grangeret de Lagrange, *Notice sur Djami et son Beharistan*, dans le *Journal Asiatique*, 1823, I. — Tholuck, *Sufismus*; Berlin, 1821, in-8°. — G. Ouseley, *Biographical Notices of Persian Poets*. — J. de Hammer, *Geschichte der schönen Redekünste Persiens*. — Rosenzweig, *Joseph und Suleicha*, préface; *Biographische Notizen über Mowlana Abdurrahman Dschami, nebst Übersetzungsproben*; Vienne, 1840, in-4°. — F. Falconer, dans la préface du *Tohjet Ab-Allah*, Vie de Djami, extraite du *Tedzkirat as-Schoûra de Doulet Schah*. — *Anthologia Persica*; Vienne, 1778, in-8; et Vie de Djami, extr. du *Tedzkirat As-Schoara de Sam-Mirza*. — Lothf-Ali-Beg, *Atesch-Kedah*. — Schir-Khan Loudi, *Mirat al Khuyal*. — Abd-al-Ghafour Lary, *Vie de Djami*, à la fin du commentaire sur le *Nefahat-al Onus*, ms. persan de la Bibl. impér. n° 237. — Khondémir, *Habib as-Siyer*. — Mir Taki Kaschi, *Khollassat ul-Aschaar*, ch. IV. — Hadji Khalifah, *Lexicon Bibliographicum et encyclopaedicum*, trad. par G. Fluegel. — Zenker, *Bibliotheca orientalis*.

\* DJAN-BEYG-GHÉRAÏ, khan de la Crimée et de la Petite-Tartarie, mort vers 1640. Ce prince, dont on trouve souvent ce nom écrit *Djianibek* ou *Gianibek*, était fils de Dewlet-Ghéraï I<sup>er</sup>. Il monta sur le trône en 1610, après la mort de son frère Sélamet-Ghéraï I<sup>er</sup>. Il eut pour compétiteurs deux autres de ses frères, Dewlet et Mohammed, que le choix du sultan pouvait élever au trône aussi bien que lui-même. Mohammed, au lieu d'attendre la décision du grand-seigneur, jugea prudent de s'emparer du palais des khans à Baktchi-Sarai. A cette nouvelle, Djan-Beyg et Dewlet se réfugièrent auprès de Rizvan, pacha turc, qui commandait à Caffa (Théodosie), à l'extrémité méridionale de la Crimée. Mohammed, levant à la hâte une armée de mécontents et de gens sans aveu, marcha sur cette ville, et somma le pacha de lui livrer ses deux frères. Rizvan envoya secrètement Dewlet à Constantinople, et remit à un des gens de sa suite une lettre pour le sultan, qu'il engageait à donner l'investiture à Djan-Beyg

comme au plus dévoué des trois compétiteurs. Pendant que Dewlet faisait la traversée, une fausse nouvelle annonçant la prise de Caffa par Mohammed était parvenue à Constantinople, et le sultan, Achmet I<sup>er</sup>, pour mettre fin à une rivalité sanglante, avait expédié le firman d'investiture au prétendu vainqueur. L'arrivée de Dewlet, en présentant les faits sous leur jour véritable, embarrassait beaucoup le sultan, qui expédia immédiatement en Crimée six vaisseaux de guerre chargés de troupes de débarquement et un aga chargé de proclamer Djan-Beyg, mais dans le cas seulement où le premier envoyé n'aurait pu encore accomplir sa mission. Par l'effet du hasard, une tempête avait rejeté aux embouchures du Danube le navire qui portait le diplôme de Mohammed, de sorte que la nomination de Djan-Beyg arriva seule à Caffa. Mohammed, qui assiégeait encore cette ville, prit la fuite devant les forces supérieures qui lui étaient opposées fut vaincu bientôt après, et chercha un asile en Russie. Djan-Beyg gouverna les Tartares avec une sagesse remarquable. Il sut pendant six années éviter les troubles à l'intérieur, et, chose rare en Crimée, la guerre au dehors. Les Tartares cependant, commençaient à murmurer lorsque le kha reçut de la Porte (1617) l'ordre de marcher contre le roi de Perse. Cette expédition fut malheureuse. L'aridité des steppes, le manque d'eau, la trahison des gnides, firent perdre au khan plus de 60,000 hommes. Cet échec indisposa les Turcs contre lui. Le trône cependant lui fut encore laissé. Mais Mohammed, qui avait obtenu grâce, et qui s'était fait un parti puissant à Constantinople, le fit déposer en 1623, et fut choisi pour le remplacer. Djan-Beyg, suivant la coutume établie, se rendit à Constantinople, où il vécut en simple particulier, avec la dignité qui convenait à un prince du sang de Tchinghis-Khan. On tarda pas à apprécier ses excellentes qualités. Mohammed, au contraire, se fit haïr en Crimée par son orgueil, sa tyrannie et sa duplicité. Djan-Beyg reçut de nouveau l'investiture (1626) mais une tempête l'empêcha de pouvoir aborder en Crimée. Mohammed fut tué l'année suivante dans une bataille, et Djan-Beyg occupa le trône. La Porte, fatiguée des troubles qui s'élevaient sans cesse dans la presque île, avait conçu le désir de l'asservir tout à fait, et elle comptait sur Djan-Beyg pour arriver à ce résultat. Ce prince en effet n'avait pas d'ambition, et il ne tenait qu'à gouverner médiocrement l'empire. Mais, s'il n'était pas ambitieux, il était animé d'un vif sentiment national. Il espéra pouvoir conjurer ce péril en couant le joug de la Turquie. Les Tartares l'aimaient, et étaient prêts à le seconder; mais le sultan, averti de ses projets, put encore le déjouer (1633), et Djan-Beyg fut exilé à Rhodes, où il mourut.

AL. BONNEAU.

*Histoire de la Tauride*, par l'archevêque de Mohiln.  
— *Histoire de la Nouvelle-Russie*, par le marquis de Cotelnau.

**DJANNABY** (*Moustapha*), historien arabe, vivait au seizième siècle (dixième siècle de l'hégire). On ne sait de sa vie aucune particularité qui mérite d'être citée. Il est auteur d'une histoire universelle, intitulée *Bahar-al-Zokkar*, et comprenant un abrégé de tous les événements depuis le commencement du monde. Cet ouvrage est divisé en quatre-vingts chapitres, dont chacun renferme l'histoire d'une dynastie. Il en a été fait un résumé en langue turque. Djannaby mourut en 1581.

Sylvestre de Sacy, *Chrest. arabe*.

**DJANNABY** (*Abou-Saïd-Hassan*), chef des Carmathes, mort en 913 de J.-C. Il était d'abord libraire, et embrassa ensuite les doctrines de a secte des Carmathes, ces communistes de l'islamisme, que le fameux Hamdan di Karmath commençait alors à prêcher. Djannaby en devint l'un des chefs les plus redoutables; il se signala par ses exploits dans les environs de Bassora, vers an 900, et vainquit peu de temps après une armée envoyée contre lui par le khalife Motaded et commandée par Abbas. Djannaby fit massacrer les risonniers, dont les cadavres furent ensuite rûlés; il n'épargna que le général, qu'il renvoya à lui disant: « Va raconter à ton maître ce que j'ai vu. » En 902, il envahit la Syrie, où il commit des cruautés inouïes. Il fut assassiné par un de ses esclaves, et eut pour successeur son fils Abou-haher. Al. B.

Ibn-Alatsir, *Chronique*. — Aboul-Faradj, *Hist.* — Sylvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, tome II de la 2<sup>e</sup> édition. — *Histoire des Druzes*, par le même auteur, et deux articles de ce savant orientaliste dans le *Journal Asiatique*, 1<sup>re</sup> série, tomes IV et X.

\* **DJAYADÉVA**, poète indien, auteur du *Gita-Govinda*, poème en l'honneur du dieu richna. Une tradition mal fondée l'avait fait contemporain de Vicrowaditya; mais il paraît qu'il vivait quelque temps après Bhadja, c'est-à-dire vers la fin du onzième siècle; M. Wilson le fait vivre dans le quinzième. On prête à cet auteur un ouvrage de rhétorique, intitulé *Tchandloca*. Son poème du *Gita-Govinda* a été traduit par J. Jones, en 1808 : le texte a été publié à Calcutta. Une édition, composée du texte, de notes, et d'une traduction latine, a été donnée par M. Lassen en 1836. à Bonn. Djayadéva habitait un village nommé Kindouvilwa, et se distingua par sa dévotion pour Vichnou. On cite de lui plusieurs miracles, que l'on attribuait à la protection du dieu qu'il chantait avec talent. A. LANGLOIS.

*Recherches Asiatiques*, III et XVI.

\* **DJAYA TCHANDRA**, roi de Canoge et de Marès, mort en 1194 de J.-C. Il eut le titre de Chârâdja; il conquit Ceylan, et fit la guerre au roi de Delhi, Prithivi-Râdja, son pupille, à l'occasion d'une belle femme, qui lui fut enlevée par ce prince. Ces événements se passaient vers la fin du douzième siècle. Il s'allia avec Schahadeddin contre ses compatriotes. Les Indiens se levèrent contre le conquérant afghan, et le vainquirent une première fois près de Thanasar. Ils furent un an

après vaincus sur le même champ de bataille; Prithivi-Râdja fut pris, et l'indépendance de l'Inde y périt avec la fleur de ses héros. Djaya-Tchandra ne profita point de sa trahison. Il se brouilla avec le vainqueur, perdit une grande bataille près d'Etava, et en fuyant se noya dans le Gange. A. LANGLOIS.

Thomas Maurice, *Histoire de l'Indoustan; Recherches Asiatiques*, IX.

\* **DJAVA-SINHA**, roi d'Ambhère ou de Djaya-Nagara, en 1693, se distingua par ses travaux astronomiques. Il fut choisi par Mohammed-Shah pour réformer le calendrier. Ses *Tables* furent finies en 1728. A. L.

*Recherches Asiatiques*, V.

**DJÉBELI** (*Abd-Aal-Wassih*), surnommé le *Montagnard* ou), poète persan, mort en 543 (1148). Né en Géorgie, sur les montagnes, comme l'indique son surnom, il comptait parmi ses ancêtres le khalife Ali. Mais telle était sa pauvreté qu'il se vit forcé, pour gagner sa vie, de se livrer à des travaux champêtres. Un jour, dans sa jeunesse, il chantait des vers de sa composition, en écartant d'un champ de cotonniers une troupe de chameaux. Le sultan Sindjar, qui entendit ces vers, y trouva des indices de talent, prit leur auteur à son service, et lui fit donner une éducation distinguée. Abd-al-Wassih se montra digne des soins de son bienfaiteur : il devint un excellent poète, en arabe et en persan. Djami lui rend ce témoignage, que dans la *Kassideh* il était supérieur à tous ses contemporains. On a de lui un *Diwan*, ou collection d'odes, d'idylles, d'épigrammes. Il composa aussi de fort beaux poèmes à la louange de Sindjar, de Behram-Schah, sultan de Ghazna, à la cour duquel il vécut longtemps, et de Masoud, père de ce dernier. Ces divers ouvrages forment, au rapport de Ali-Kouli-Khan, près de huit mille couplets. E. B.

G. Onseley, *Biographical Notices of Persian Poets*. — J. de Hammer, *Histoire des Belles-Lettres en Perse*, en allemand. — Rousseau, *Parnasse oriental*. — Djami, *Beharistan*, part. VII. — Doulet Schah, *Tedzkizet-As choära*, ou *Histoires des Poètes*, liv. II. — Ali-Kouli Kan de Daghestan, *Riadh as schoära* (*Jardins des Poètes*). — Mo-hammed Acoli, *Lobabat Albah*, ch. IX.

**DJEIPÂL**, rayah ou roi de Lahore au dixième siècle. On trouve aussi ce nom écrit *Djayâpâla*, qui est la véritable orthographe, et *Dejpal*, qui est une transcription très-vicieuse. Effrayé des progrès des musulmans Gaznévides, commandés par Sebektekin et craignant avec raison de leur voir envahir ses propres États, il prit l'offensive, se mit à la tête d'une armée nombreuse, et s'avança jusqu'à Laghman, à la sortie des défilés qui conduisent de Pêchaver à Kaboul. Il y rencontra l'armée musulmane. Pendant que de part et d'autre on se préparait à combattre, il survint un orage affreux, et les Indiens, effrayés, demandèrent à traiter. Sebektekin refusa d'abord; mais bientôt il jugea plus prudent d'accepter les propositions qu'on lui faisait. Djayâpâla lui abandonna cinquante éléphants de guerre, et pro-

mit une somme considérable. Mais lorsque le monarque indien fut rentré dans ses États, il refusa de remplir son engagement, et fit mettre en prison les envoyés de Sebektékin. Celui-ci rassembla une nouvelle armée, et le rayah, de son côté, s'unit avec les souverains de Canoge, de Calendjer, de Delhi et d'Adjmir et vint encore à Laghman présenter la bataille aux musulmans. Il fut vaincu, malgré ses 100,000 cavaliers et le nombre prodigieux de ses fantassins, et Sebektékin s'empara de Péchaver, où il laissa une garnison de 10,000 hommes. Le célèbre Mahmoud, son successeur, marcha en 997 contre Djayápala, qui vint l'attaquer à Péchaver, avec une armée innombrable et 300 éléphants. Mahmoud triompha après un combat acharné, fit prisonnier le rayah, quinze de ses principaux officiers, et s'empara d'un butin immense. Le seul collier de Djayápala valait, dit-on, plus de deux millions de francs. Mahmoud étendit au loin ses conquêtes, et rendit la liberté au monarque indien, qui se reconnut tributaire des musulmans. Mais Djayápala ayant été fait prisonnier par les ennemis de sa religion, se trouvait par ce fait même incapable de régner. Il abdiqua donc en faveur de son fils Anoundapála, et ayant fait élever un vaste bûcher, il s'immola lui-même aux dieux qui l'avaient si mal défendu.

AL. BONNEAU.

' Ferichtah. — Marlès, *Histoire générale de l'Inde, dans l'Univers Pittoresque.*

**DJÉLAL-EDDIN-MANKBERNY**, le *Gléaled-din* de quelques écrivains français, souverain du Kharizm ou Khovaresm (khanat de Khiva), mourut en 1231. Il succéda en 1219 à son père, Ala-Eddin-Mohammed, qui, vaincu et mis en fuite par Tchinghis-Khan (Gengis-Khan), était allé mourir dans une petite île de la mer Caspienne. L'année même de son avènement au trône, les fils de Tchinghis-Khan vinrent investir sa capitale, s'en emparèrent après un siège opiniâtre, qui ne dura pas moins de sept mois, et massacrèrent plus de cent mille habitants, si l'on en croit les historiens, et réduisirent le reste en esclavage. Les autres villes du Kharizm succombèrent bientôt à leur tour, et le conquérant mongol fit alors envahir par ses généraux plusieurs autres provinces soumises à Djélal-Eddin, le Khorasan, l'Irak-Adjémi, etc.; car l'empire du Kharizm s'étendait alors depuis les rivages orientaux et méridionaux de la mer Caspienne jusqu'à l'Inde. Un grand nombre de places fortes tombèrent au pouvoir des Mongols, et dans la forteresse d'Ihalé ils s'emparèrent de la sultane Tourkan-Katoum, aïeule de Djélal-Eddin, de plusieurs des sœurs et des frères de ce prince et de tous ses trésors. Tchinghis-Khan fit massacrer tous les fils de Méhémet, et dans son orgueil barbare il se plaisait à faire venir la sultane à l'heure de ses repas et à lui jeter des os et des restes comme à un chien. Djélal-Eddin se préparait à une résistance acharnée. Bientôt, il tailla en pièces

un corps de l'armée mongole qui assiégeait Candahar, et peu de temps après il mit en déroute, près de Gazna, une autre armée de 80,000 hommes, commandée par Koutoukou. Tchinghis-Khan en apprenant ce double échec fut saisi d'une fureur terrible. Il pressa le siège de Bamian, qui lui opposait une vigoureuse résistance, et après avoir pris cette ville, dont il ne laissa pas pierre sur pierre, il marcha contre Djélal-Eddin, qui se trouvait avec 30,000 hommes seulement sur le territoire de Gazna. Le khan en avait encore 300,000. Le sultan du Kharizm alla l'attendre sur les bords de l'Indus, où il choisit une position avantageuse. Le lit profond du fleuve le mettait à l'abri de toute attaque par derrière; sa droite était défendue par un terrain inégal et sa gauche par une montagne escarpée. Il forçait ainsi l'ennemi à l'attaquer par un seul côté, ce qui faisait disparaître l'inégalité du nombre, et il mettait son armée dans la nécessité de vaincre ou de périr. Les Mongols vinrent camper à quelque distance; la nuit arriva, et Djélal-Eddin, se précipitant à la tête de quelques troupes légères surprit l'ennemi, en fit un grand carnage, pilla le camp, et se retira avec un riche butin. Tchinghis-Khan, un moment déconcerté, se hâta de rétablir l'ordre dans son armée, et le lendemain il s'avança contre Djélal-Eddin. Il avait divisé ses troupes en trois corps. Deux de ses fils comandaient chacun une aile, et il se mit lui-même au centre avec ses meilleurs soldats. Djélal-Eddin soutint bravement le choc, enfonça l'aile gauche des Mongols, et pénétra jusqu'à Tchinghis-Khan, qui eut un cheval tué sous lui et qui fut obligé de reculer. Mais le khan avait en voyé dès le commencement de la bataille un corps nombreux, avec ordre de franchir la montagne qui protégeait les Kharizmiens et que ceux-ci croyaient inaccessible. Les Mongols parvinrent néanmoins à la traverser, et prirent tout à coup en flanc l'armée kharizmienne, qui, fatiguée de dix heures de combat, se débanda bientôt dans toutes les directions. Djélal-Eddin chercha vainement à retenir les fuyards; il vit ses fils et ses femmes tomber entre les mains des Tartares, et il bientôt lui-même enveloppé; mais lançant, sur son cheval au milieu des ennemis, il se précipita dans l'Indus, qui l'entraîne et parvient avec de peines incroyables à arriver sain et sauf sur le bord opposé. Tchinghis-Khan, témoin de son audace, mettant alors un doigt sur sa bouche et se tournant vers ses enfants: « Heureux leur dit-il, le fils qui peut se glorifier d'avoir un pareil père? Celui qui a pu s'exposer à un tel péril est capable d'en affronter beaucoup d'autres et quiconque l'aura pour ennemi tiendra sur ses gardes, s'il est sage. » 4,000 cavaliers, suivant l'exemple de Djélal-Eddin, avaient traversé à la nage l'Indus. Avec les débris de son armée il vainquit plusieurs princes indiens qui soutenaient la cause des Mongols; il ne tarda pas à repasser l'Indus, et conquit l'Irak-Adjémi.

le Fars, l'Aderbaïdjan, et pénétra dans la Géorgie. Le peuple l'avait reçu partout avec enthousiasme. Mais le rival de Tchinghis-Khan ne sut pas se maintenir à la hauteur de son rôle. Il s'abandonna sans retenue aux plaisirs de la table et du harem, laissa ses troupes piller impunément les villes et les villages, ou rançonner les habitants. Kaïkbad, chef des Seldjoucides de l'Asie Mineure, s'unit alors contre lui à Mélek-Alachray, prince Aïoubite; Djélal-Eddin fut mis en déroute, et bientôt il se vit abandonné par ses officiers et même par ses amis, indignés de sa conduite. L'armée mongole vint l'attaquer jusque dans la Géorgie; incapable de résister, il se sauva dans les montagnes du Kourdistan, où il fut tué par un Kourde dont lui-même avait fait périr le frère.

AL. BONNEAU.

Peut, *Histoire de Gengizcan.*

**DJÉLAL-ED-DIN ROUMI**, célèbre poète persan, né en 592 de l'hégire (1195), mort en 661 ou 670 (1262 ou 1271). On lui a donné les surnoms de *Balkhi*, de *Koni* et de *Roumi*, parce qu'il naquit à Balkh et passa la plus grande partie de sa vie à Konieh (Iconium), dans le Roum (Asie Mineure). Sa mère et son aïeule étaient de sang royal : l'une était fille d'un roi de Khorassan, l'autre d'Ala-ed-din, dernier roi de la dynastie des Kharizmiens. Son père, Mohammed Beha-ed-din, descendait du khalife Abou-Bekr; il tenait une école à Balkh, où sa science et ses vertus lui avaient mérité le respect et l'affection de tous les habitants. Le sultan Mohammed Kharizm-Schah, jaloux de la gloire de cet homme vénérable, lui fit subir un grand nombre d'injustices. Pour échapper à cette persécution, Beha-ed-din s'éloigna du lieu de sa naissance, jurant de n'y pas remettre les pieds tant que régnerait le sultan. Accompagné de sa famille et suivi par beaucoup de ses disciples, il se dirigea vers le Hedjaz, pour visiter Médine et La Mecque. Partout sur son chemin il reçut des témoignages de l'intérêt que l'on prenait à son malheur et du blâme que l'on jetait sur la conduite du prince. Lorsqu'il passait près de Nischabour, le célèbre poète Ferid-ed-din Atthar vint à sa rencontre, et l'emmena dans sa maison, où il le traita avec honneur. Il prédit à Djélal-ed-din une glorieuse destinée, et lui donna un exemplaire de l'un de ses ouvrages intitulé : *Asrar Nameh* (Livre des Secrets). De La Mecque, les pèlerins se rendirent en Syrie, puis à Konieh, qui fut le terme de leur voyage. Dignement accueilli par Ala-ed-din Kaïkbad, souverain de cette ville, Beha-ed-din ouvrit son école, et la dirigea jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 631 (1233). Son fils, qui lui succéda, s'acquit une telle renommée, que quatre cents nouveaux élèves vinrent entendre ses leçons. Cet éclatant succès ne put imposer silence aux scrupules que Djélal-ed-din avait conçus à l'égard de sa science et de sa capacité. Sa modestie lui persuada qu'il ne devait pas enseigner, n'étant pas assez initié à la doctrine

des Sôfis. Il abandonna donc son école, et se fit disciple des scheikhs Salah-ed-din Zerkub et Hassan-ed-din, qui l'encouragèrent à composer le *Metsnewi*. Mais le maître auquel il s'attacha le plus particulièrement fut Schems-ed-din de Tebriz. Celui-ci, pour se soustraire aux reproches de ceux qui avaient vu avec regret la détermination de Djélal-ed-din, se retira dans sa patrie avec son disciple. Au bout de quelque temps, ils revinrent à Konieh, où ils moururent, à peu près à la même époque. Ils furent enterrés dans cette ville, auprès de Beha-ed-din. Les tombeaux de ces trois illustres personnages subsistent encore aujourd'hui, et sont visités par un grand nombre de pèlerins. Djélal-ed-din est célèbre à plus d'un titre : sa piété l'a fait regarder comme un saint, et on lui attribue un grand nombre de miracles; il est au nombre des plus grands poètes lyriques que la Perse ait produits. On a de lui le *Metsnewi* (Disposé deux à deux). Ce poème est ainsi appelé, parce qu'il se compose de vers dont les deux hémistiches riment ensemble. Les sujets les plus variés y sont entremêlés : on y trouve des fables, des anecdotes, des récits d'histoires tirées du Coran, des explications de paroles remarquables, des méditations morales, des développements de points de théologie ou de philosophie. Longtemps cet ouvrage avait passé pour ne contenir que six livres; mais le scheikh Ismai Dedeh, qui écrivait en 1625, prétendit en avoir découvert un septième. Il appuya d'abord son opinion de solides arguments; mais dans un ouvrage postérieur, il n'opposa plus à ses nombreux adversaires que de pitoyables raisons. Aussi le septième livre est-il regardé comme apocryphe. Le *Metsnewi* a été traduit en allemand par G. Rossen; Leipzig, 1849, in-8°. Husard avait déjà publié le texte et la traduction de plusieurs fragments dans les vol. II, III, IV des *Mines de l'Orient*. Le *Metsnewi*, rempli d'expressions figurées ou prises dans une acception insolite, ne peut être compris qu'au moyen d'un dictionnaire spécial : il a été l'objet de nombreux commentaires, parmi lesquels on compte ceux de Djami. — Le *Diwan*, ou collection de poésies lyriques. Une partie des odes de ce recueil ont été traduites en allemand par V. de Rosenzweig, sous ce titre : *Auswahl aus den Diwanen*; Vienne, 1838, in-4°, et en anglais par Ebeneger Pocock, dans le *Howen of the East*; Londres, 1833, in-12. Les derviches Mewlewis que Djélal-ed-din institua se servent d'une espèce de bréviaire composé d'extraits du *Metsnewi* et du *Diwan*.

E. BEAUVOIS.

G. Ouseley, *Biographical Notices of Persian Poets.* — J. de Hammer, *Geschichte der schönen Redekünste Persiens.* — Tholuck, *Sufismus*; Berlin, 1821, in-8°. — Doulet-Schah, *Tedzkiret as-schoara*, I. IV. — Djami, *Nesahat al-ouns.* — Lothf Ali-Bey, *Atesch Kedah.* — Hadji Khalifa, *Lexicon Bibliographicum et Encyclopædicum*, publié et traduit par G. Flugel, vol. V, n° 11370. — M. Reinaud, *Supplém. inédit au Catal. des Manuscrits persans; Catal. inédit des trad. manuscr. d'ouvr. orient.*, p. 9. — *Fies de Mohammed Beha-ed-din et de*

*Djelal-ed-din*, trad. du turc par Béraut. — *Miracles de Mowlana*, trad. du turc par Clairambault, et par Mal-tor. — *Instructions de Mowlana*, trad. du turc par Roboly.

**DJEM**, communément appelé Zizim par les chrétiens, prince et prétendant turc, fils de l'empereur des Ottomans Mahomet II et de la sultane Soulkadr, naquit, au dire de plusieurs biographies, le 17 décembre 1459, et mourut le 24 février 1495. Il était frère puiné du fameux Bayézid (Bajazet), auquel il disputa l'empire avec un grand acharnement et sans succès. Mahomet, craignant que ses deux fils ne conspirassent pour lui ravir le pouvoir, les tint de bonne heure éloignés de la capitale. Bayézid avait été fait gouverneur d'Amariéh (Amarie), et Djem de Konieh (ancienne Iconium), chef-lieu de la Karamanie, à l'âge de dix-huit ans; mais déjà avant cet âge, à huit ans, Djem, doué d'une précocité rare, avait eu le gouvernement de Kartamouni, ville d'Anatolie. « Ce fut dans cette ville, qui a vu naître un grand nombre de poètes, dit M. de Hammer, que se développèrent ses dispositions pour la poésie : sa première œuvre fut la traduction d'un poème romantique persan *Khorschid el Djemchid*, le Soleil de Djemschid, qu'il dédia à son père; bientôt il composa lui-même des *Ghazles*, sorte de poésies turques. Arrivé en Karamanie, Djem, sans cesser de cultiver la poésie, se livra assidûment à la gymnastique; il devint surtout habile à la lutte, exercice dans lequel les habitants de la Cilicie excellaient déjà du temps des sultans seldjoukides... » Le jeune prince faisait des prodiges de force musculaire, et par là étonnait et maintenait dans le devoir les indomptables montagnards Karamans. Déjà, à cette époque, Djem s'entourait d'écrivains et d'hommes de talent, parmi lesquels on cite Haeder, son chancelier, et Saad-Eddyn, historien turc, son *defterdar* ou ministre des finances. A la mort de Mahomet, le prince fit sa première tentative pour conquérir l'autorité souveraine : il se mit à la tête de ses belliqueux Karamans, défit les janissaires sous les murs de Brousse, et s'établit dans cette ville comme dans une capitale provisoire. Cependant Bajazet, qui avait pris possession de l'héritage paternel, envoya le vieux général Achmet-Gheduc contre son frère. Il y eut d'abord des pourparlers et des négociations, qui n'amènèrent aucune entente entre les deux compétiteurs. Djem voulait être investi de la souveraineté des provinces asiatiques, mais Bayézid se refusa à cette concession et répondit par une citation empruntée à Saad-Eddyn, car il se piquait aussi de littérature : *La Erhamoun beïnîl moulouki* (Il n'y a pas de parenté entre les rois). La querelle fut en conséquence vidée par les armes, le 20 juin 1481, et l'armée de Djem, composée de Turcomans, de Karamans, de Torglounds et de Warsaks, mise en pleine déroute à Yénischehr.

C'est ici que commence la longue série des pèlerinages, des aventures, des malheurs et

des infructueuses entreprises d'un prétendant qui, au dire de M. de Sallabéry, est plus intéressant par ses infortunes que par la justice de sa cause et le caractère qu'il développa dans cette grande querelle. Suivi d'une poignée de cavaliers, le vaincu s'enfonça rapidement dans les défilés sauvages du Taurus, où il fut dévalisé par une peuplade adonnée au brigandage. Rejoint par sa mère et son harem à Ekischerhr, et par quelques fuyards à Tarsus et à Damas, il visita Jérusalem, puis se confia à Kaïtbaï, soudan d'Égypte. Bayézid poursuivit son frère sans pouvoir l'atteindre, et fit mettre en croix les Turcomans du défilé d'Ermeni, qui se faisaient auprès de lui un mérite d'avoir pillé les bagages de Djem. Le soudan, trop prudent pour courir les chances d'une rupture ouverte avec Bayézid, persuada à Djem qu'il était de son intérêt de reprendre les négociations, et s'offrit pour intermédiaire pendant que l'illustre réfugié faisait un pieux pèlerinage à La Mecque et à Médine. Il est à remarquer que les deux frères échangeaient des lettres en vers persans : « Prince, écrivait Bayézid, puisque tu as la gloire d'avoir rempli le devoir sacré de l'*hag* (pèlerinage), comment peux-tu convoiter si ardemment un royaume terrestre? Les décrets éternels m'ont accordé l'empire; soumets-toi donc aux volontés du ciel (1). » Djem répondit par un distique : « Tandis que tu ne connais que le bonheur et les plaisirs, et que tu vis couché mollement sur un lit de roses, pourquoi faut-il que le malheureux Djem ignore tous les charmes de la vie et n'ait qu'un faisceau d'épines pour reposer sa tête? »

Le prétendant, ayant réuni une nouvelle armée, tenta, pour la seconde fois, le hasard des batailles; mais vaincu derechef par l'habile général Achmet, il dut prendre de nouveau la fuite à travers les gorges et les rochers de la Cilicie, au grand déplaisir de Bayézid, qui désirait par-dessus tout se rendre maître d'un compétiteur si acharné. Le sultan essaya de prendre par la ruse son frère ambitieux, et lui fit proposer la souveraineté d'une province avec une pension de 200,000 écus d'or. « J'ai besoin d'un empire, et non pas d'argent, » répondit Djem. A quoi Bayézid répliqua par l'organe de ses délégués : « ... La fiancée de l'empire ne peut être partagée entre deux rivaux; je te prie de ne plus souiller les pieds de ton cheval et les bords de ton manteau du sang innocent des Musulmans, et de jouir tranquillement de tes revenus à Jérusalem. »

Djem, entêté dans ses projets, eût pu songer à se réfugier en Perse ou en Arabie; mais, pressé par les troupes de son frère, traqué dans les monts qui bordent le littoral de l'Asie Mineure, il se jeta dans les bras des chevaliers de Rhodes, gouvernés alors par Pierre d'Aubusson. Sallabéry rapporte cet épisode, évidemment fabuleux, de

(1) Selon Vertot, les Turcs attribuent à Bajazet une traduction en leur langue d'Avicenne ou Ibn-Rochd, le célèbre philosophe et médecin maure de Cordoue.

embarquement précipité du fugitif : Djem n'a que le temps de confier son salut à une barque le pêcheurs. Quand il est à une portée de trait la rive, il prend dans son carquois d'or une lèche, y ajuste un billet qu'il lance à ses ennemis; puis il fait force de rames et atteint la lottille qui l'attend. Le billet de Djem fut ramassé et envoyé à Bayézid; il était conçu en ces termes :

Homme impitoyable! je ne t'échappe donc n'en me jetant dans les bras des ennemis naturels de notre famille, de notre nation, de notre religion... Tu as fermé l'oreille à mes prières. Tu n'aurais pas régné tranquille si tu avais souffert que ton malheureux frère vécût sur le territoire de l'Empire Ottoman. Si notre père eût pu prévoir ce qui arrive, il t'eût sûrement fait périr par le fer ou le poison. Va, la justice divine me vengera de ton odieuse inhumanité; tes enfants te traiteront un jour comme tu traites ton frère et sa famille. Puissé-je vivre assez longtemps pour en avoir le spectacle! » On ajoute que cette lettre de désespoir et cette sinistre prédiction qui se réalisa firent impression sur le sultan.

Djem, reçu en prince et en ami par le commandeur Pierre d'Aubusson, s'abandonna avec confiance à un Ordre qui, feignant d'épouser ses intérêts, ne songeait qu'à s'en faire un gage contre Bayézid et négociait secrètement avec celui-ci, en promettant de retenir le prétendant, moyennant une assez forte somme annuelle. Le sultan, ayant essayé de faire assassiner son frère, ourdit se délivrer d'une inquiétude permanente en refusant de payer le tribut onéreux, les chevaliers persuadèrent à Djem qu'il devait aller en Europe; et il s'embarqua sous la garde de quelques-uns d'entre eux, débarqua à Nice, et attendit là durant quatre mois les ordres du roi Louis XI, auquel il envoya un de ses familiers, qui, arrêté en route par les chevaliers, ne reparut pas. On cite un distique du prince-poète, qui peut se traduire assez exactement par ces vers :

Nice délicieuse, ô séjour tout charmant!

On te quitte à regret; peut-on faire autrement?

Pendant, la peste s'étant déclarée, les chevaliers saisirent ce prétexte pour conduire dans l'intérieur leur prisonnier impatient, qui s'imaginait qu'on allait le mettre sur le chemin de la longrie et ignorait la politique égoïste, astucieuse et vénales de l'Ordre. On partit le 27 silidjé (5 février 1483)... Les voyageurs s'arrêtèrent, et ce qu'il paraît, dans toutes les commanderies de l'Ordre, firent traverser au prétendant turc quinze villes bien peuplées, entre autres Exiles Aleschir), Saint-Jean de Maurienne (San-Djovan), Chambéry (Djéméri), capitale du duché de Savoie; et comme le jeune duc Charles était à la cour de Louis XI, son tuteur, on fit halte à Lumilly (Redjilia), et non à Roussillon, comme disent les chroniqueurs français. Ce fut là très-probablement que le commandeur Charles Alleman de Rochechinard, grand-prieur de saint-Gilles, se joignit à l'escorte de l'hôte, ou,

pour mieux dire, du prisonnier de son Ordre.

Le duc de Savoie étant revenu dans ses États et ayant manifesté sa sympathie à Djem, qui commençait à comprendre sa position, on soupçonna des projets d'évasion favorisés par Charles, et Djem fut conduit dans un château fort, presque inaccessible, des montagnes du Royannais, en Dauphiné (le château, aujourd'hui en ruines, de Rochechinard, que nous avons visité), et confié à la garde du sire Barrachin Alleman de Rochechinard, maître de ce fief et frère du commandeur. Les opinions varient sur l'itinéraire suivi par Djem; les uns croient qu'il descendit l'Isère de Montmeillan à Grenoble (car le nom de *Grenoble*, que M. de Hammer traduit par celui d'*Isère*, se trouve dans la relation de Saad-Eddyn); mais comme la rivière n'est pas navigable entre ces deux villes, il est plus probable que le prétendant turc fut embarqué sur le Rhône, passa à Morestel au Péage-de-Roussillon (*Le Pouyat*, nom mal à propos traduit par celui du Puy-en-Velay); et du Rhône remontant l'Isère depuis son embouchure, il vint débarquer au bac de Rochebrune, voisin de Rochechinard. Là, le commandeur de Blanchefort, auquel le prince avait été confié à Rhodes, le laissa dans les mains de son collègue Charles Alleman, et se retira en Auvergne. Djem fut bien traité, reçut de nombreuses visites, les rendit aux châtelains des environs, fit des parties de chasse, mais ne cessa de chercher les moyens de s'évader et de lutter de nouveau contre Bayézid. La tradition locale nous apprend qu'à Rochechinard le prétendant turc devint passionnément épris de Philippine-Hélène de Sassenage, fille d'un riche baron de la contrée, la demanda en mariage, et eût renoncé pour elle à son pays, à sa religion et à ses dessein ambitieux; mais c'est là évidemment une fable. Un roman dauphinois du dix-septième siècle consacre le souvenir de ces amours. Nous le citons à l'indication des sources, au bas de cet article. Djem habitait le donjon escarpé de Rochechinard depuis deux mois, quand il en fut arraché brusquement. D'après le romancier dauphinois, on venait d'enamener à l'improviste la belle Philippine et de la marier au baron de Bressieux. Le captif, rendu à Blanchefort, se vit conduire, à travers l'Auvergne et le Velay, dans la commanderie de Bourgneuf, et confiner dans le triste manoir de Bois-Lamy, au milieu des forêts et des marécages, pendant qu'on édifiait cette haute et fameuse tour de Bourgneuf, aujourd'hui prison, que l'on montre comme une curiosité, et qui a conservé le nom de *Tour de Zizim*. Nous passons sous silence diverses tentatives d'évasion du malheureux Djem, et nous regrettons de ne pouvoir donner ici la traduction d'une pièce de vers philosophico-bachiques qu'il composa dans un moment où il appelait l'ivresse à son aide, et qui est empreinte d'une sorte de gaieté amère. En ce temps il y eut beaucoup de négociations à propos du prince turc, que le pape,

le roi de Naples et le roi de Hongrie désiraient avoir entre les mains pour s'en faire une arme contre la Porte. Les instances du pape pour avoir Djem devinrent si pressantes, que Charles VIII finit par y céder, et, d'accord avec l'Ordre, permit que le prisonnier fut conduit en Italie. On décida qu'une garde de cinquante chevaliers français escorterait partout Djem, et que le pape, dans le cas où il le livrerait, contre le consentement de Charles VIII, à une puissance quelconque, serait tenu de payer 10,000 ducats à la couronne de France. D'Aubusson, qui avait dû se prêter à cet arrangement, reçut le chapeau de cardinal. Ce ne fut pas la dernière spéculation que l'on fit sur la personne de Djem.

Les chroniques de la Marche assurent que Zizim, étant à Bourgneuf, s'éprit de la nièce du commandeur de Blanchefort, et c'est sur cette donnée qu'on a composé un certain roman peu connu, peu digne de l'être sans doute, et dont nous ignorons et le titre précis et l'auteur. Tout porte à croire que l'on a fait confusion et placé à Bourgneuf ce qui eut lieu en réalité à Rochechouart. Enfin, après six années de séjour en France, le frère de Bayézid fut conduit à Toulon, par Marseille, et embarqué, avec sa suite, sur deux galères rhodiennes (le 5 silhidjé 893, 9 novembre 1488, d'après M. de Hammer).

Il aborda à Civita-Vecchia, fut conduit à Rome, où il eut une entrevue avec le pape Innocent VIII, qui le reçut très-amicalement et « fut ému jusqu'aux larmes en voyant couler celles de l'infortuné Djem au souvenir de ses maux ». Bientôt après, le prisonnier, complètement abattu par tant de souffrances et perdant toute fierté, remit à l'ambassadeur turc une lettre pour son frère, « dans laquelle il lui donnait les assurances d'une entière soumission et d'une fidélité inviolable ». Durant la maladie d'Innocent VIII, Djem fut logé, par mesure de précaution, au fort Saint-Ange, et Alexandre VI, étant parvenu au trône pontifical, renchérit sur la sordide vénalité de d'Aubusson, et fit proposer à Bayézid la continuation de la détention de Djem, moyennant 40,000 ducats par an. Le sultan, enhardi par ces ouvertures, osa demander le chapeau de cardinal pour un évêque, ce qui ne s'était pas encore vu et ne se vit pas depuis. Cependant Charles VIII préparait son expédition d'Italie, et ne convoitait rien moins que la couronne des Paléologues et le rétablissement à son profit de l'empire d'Orient. Son intention paraît avoir été aussi d'enlever Djem et de l'emmenner en Orient, afin de jeter la division parmi les Turcs. Le pape, instruit de ces projets, en fit part au sultan, et obtint la pension qu'il réclamait. Bref, Djem, livré au roi de France qui l'emmenait à Naples, mourut en chemin, à Terracine, le 29 djemazioul-akhir 900 (24 février 1495). On croit qu'il fut empoisonné, soit par ordre du pape Alexandre Borgia, désolé de perdre la pension annuelle de 40,000 ducats, soit par quelque émissaire du

sultan. Avant de mourir, Djem prononça cette prière : « O mon Dieu ! si les ennemis de la foi veulent se servir de moi pour réaliser de projets pernicieux contre les confesseurs de l'Islamisme, ne me laisse pas vivre davantage, mais enlève au plus tôt mon âme vers toi. » Suivant le désir exprimé par cette infortunée victime d'une politique cruelle, sa dépouille fut inhumée à Brousse, dans le tombeau du sultan Mourad II.

Alfred de BOUGY.

Guichenon, *Hist. de la royale Maison de Savoie*. — Chorrier, *Hist. du Dauphiné*. — De Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman*. — Vertot, *Hist. de Malte*. — Salkibéry, *Hist. de Turquie*. — Le P. de Bouhours, *Vie de Pierre d'Aubusson*. — Caoursin, *Relat. de l'arrivée de Zizim à Rhodes*, édit. d'Ulm, 1496 (Bibl. Sainte-Genève). — Albert du Boys, art. *Rochechouart*, dans l'*Album du Dauphiné*. — Ph. de Commines, *Mémoires* (preuves). — Guy-Allard, *Zizim, prince ottoman, amoureux de Philippine-Hélène de Sassenage* (Grenoble 1670, in-12). — G. de Jalligny, *Hist. de Charles VIII*. — Joulleton, *Hist. de la Marche et du pays de Combraille*. — A. de Bougy, *Djem*; dans le *Musée Suisse*.

**DJEHAN-GUIR.** Voyez DJAHAN-GUIR.

**DJEMCHID** ou **DCHEMCHID**, c'est-à-dire *Miroir ardent*, fut le quatrième roi de la dynastie persane des Pischdadiens ou *Distributeurs de la justice*. Le Vendidad Sadé (far gard II) le représente comme le premier homme qui ait consulté Ormouzd, et lui donne le titre de *chef des peuples et des troupeaux*. « J lui ordonnai, dit Ormouzd à Zoroastre, de rendre le monde heureux; je lui donnai ainsi qu'à son peuple la nourriture, l'intelligence, la vie longue. Je mis entre ses mains un poignard dont la lame et la poignée étaient d'or (la charrue, l'agriculture). Alors Djemchid s'avança sur trois cent portions de terre, où il introduisit des animaux domestiques, des hommes, des chiens, des volatiles, des feux rouges et brûlants, car il n'existait rien de tout cela avant lui. Il s'avança ensuite vers le pays auquel préside Rapitan (l'Inde); il le trouva beau, le fendit avec la lame d'or de son poignard, et dit que Sapandomat (l'Hot de la terre) soit dans la joie. Il continua son émigration jusqu'à la six-centième portion de terre, puis jusqu'à la neuf-centième et partout il amena des animaux et des hommes et établit des feux. » Tel est le récit fondamental du livre sacré qui nous représente Djemchid partant du nord ou plutôt du nord-est, pénétrant jusqu'au golfe Persique, laissant dans chaque pays des colonies, rendant la terre féconde par l'agriculture et établissant le culte du feu. D'autres passages du Zend Avesta nous apprennent que Djemchid avait reçu d'Ormouzd la parole sacrée qui fait fuir les *devs*, et qu'il donna pendant la première partie de son règne l'exemple de toutes les vertus. Mais il ne persista pas dans cette bonne voie, et Alriman fit naître sur sa main un ulcère qui la rendit *noire*. Il obtint quelque soulagement en se lavant avec de l'urine de taureau; ensuite il en but et la guérison fut parfaite. Mais bientôt après, bien qu'il eût déjà une femme appelée Djemé, il épousa, dit le Boun Dehesch

des sœurs à un dev, auquel il donna en mariage Djemak, sa propre sœur. Ahriman, voyant Djemchid rompaît ainsi avec Ormouzd, entra à coup dans son palais par une fenêtre, dans un moment où il était seul, et lui persuada qu'il était un dieu, non un homme; qu'il habitait d'ailleurs le ciel, où il avait sous son obéissance le soleil, la lune et les étoiles; qu'il remonterait un jour dans sa véritable patrie, et qu'il devait en conséquence se faire adorer par les hommes. Djemchid suivit son conseil, fit périr tous ceux qui refusaient de croire à sa divinité, envoya dans tout l'univers ses généraux, qui portaient avec eux une de ses images devant laquelle les peuples étaient forcés de se prosterner, et se fit ériger par les djinns un trône resplendissant de pierres précieuses, qui montait jusqu'au ciel. Cette conduite produisit une grande irritation parmi les populations, et Dhohac, prince arabe, parent de Djemchid, profitant de ce mécontentement, quitta Djemchid, qui se sauva dans le Kaboustan, épousa la fille du roi de ce pays, et se retourna avec elle dans une île de la mer des Indes. On ayant été découvert, il fut amené à Istakkar, et Dhohac le fit scier en deux, depuis la tête jusqu'aux pieds.

Suivant les traditions musulmanes, Djemchid enseigna aux hommes l'usage de la lance et de l'arc, leur apprit à tisser la toile, obligea les peuples à plonger dans la mer Verte pour chercher les perles et à creuser la terre pour en tirer les métaux. Il partagea le peuple en trois castes : les prêtres, vingt guerriers, trente cultivateurs et artisans. On lui attribue en outre l'invention des tentes, des instruments de musique, des arts publics, de la chimie, du calendrier, etc., la fondation de plusieurs villes et l'agrandissement d'Istakkar ou Persépolis, que l'on nomme encore aujourd'hui le Trône de Djemschid (*Kht-i-Djemchid*). Les traditions musulmanes de Zend-Avesta s'accordent à attribuer à son règne une durée de sept cents ans. Beaucoup d'auteurs l'ont pris pour un personnage historique. Nous professons la même opinion, mais nous ne voyons pas de cette différence que nous le regardons non comme un homme, mais comme une personnification des migrations araméennes qui ont successivement peuplé et civilisé la Perse. Quant aux ports, selon nous très-importants, de Djemchid et d'Ahriman, nous en donnons une explication dans l'article Dhohac.

A. BONNEAU.

*Zend Avesta, Vendidad-Sadé, et Boun Dehesch.* — Paris, traduction de M. Louis Duboux. — D'Herbelot, Bibliothèque orientale. — Volney, Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne.

**DJÊMÎNI**, fondateur de l'école de philosophie que les Indiens appellent *Pourva-Mimânsâ*. Cette école enseigne la dialectique dans la vue d'interpréter les Védas et de déterminer les principes du devoir religieux. Les *Soutras* ou aphorismes attribués à Djêmîni sont au nombre de 102. Ils ont été publiés en sanscrit et traduits en français; Mirzapour, 1851. Djêmîni avait été

chargé, dit-on, par Vyâsa, d'arranger le Sâma Vêda.

A. L.

Colebrooke, *Essais*, I.

**DJEMLAH** ou **JEMLA** (*Mohammed*), émiral-omrah de l'empire du Grand-Mogol sous le règne d'Aureng-Zeb et l'un des plus grands hommes qu'aient produits l'Orient, mourut en 1665. Il naquit près d'Isphahan, de parents pauvres, et fut employé par un marchand de diamants, dont il devint ensuite l'associé. La nature de son commerce l'attirait dans l'Inde. Il s'y fixa, et acquit une fortune immense. Se sentant né pour des choses plus grandes, il acheta une charge à la cour du roi de Telingana ou de Golconde, qui ne tarda pas à utiliser ses rares qualités, et lui donna le titre d'émir. Djemlah savait apprécier l'argent à sa juste valeur, non comme but, mais comme moyen. Il ne négligea donc aucune occasion d'augmenter encore ses richesses. Il équipa des vaisseaux de commerce, qu'il envoya dans toutes les directions, et prit à ferme, sous des noms empruntés, toutes les mines de diamants du royaume de Golconde, « de sorte, dit Bernier, qu'on ne parlait que de ses richesses et qu'on comptait ses diamants par sacs ». Le roi lui confia le commandement de son armée, et le chargea de diverses expéditions, pendant lesquelles Djemlah fit preuve d'un talent militaire hors ligne et d'une profonde habileté stratégique. Il soumit le Karnatik, et le pillage des temples brahmanistes de ce pays fit tomber entre ses mains des trésors incalculables. Il était devenu si riche et si puissant, qu'il entretenait l'armée du roi et même, en son particulier, d'excellentes troupes et surtout une bonne artillerie, « avec force chrétiens pour la conduire ». Le roi de Golconde devint jaloux de son influence et de sa popularité. L'émir, d'ailleurs, était entré beaucoup trop avant dans les bonnes grâces de la reine mère, qui était encore belle, pour ne pas inspirer à ce prince des craintes qui au fond peut-être étaient justes. Il chercha donc le moyen de se défaire d'un sujet si haut placé, qui pouvait devenir un rival redoutable. Mais Djemlah, qui se trouvait encore dans le Karnatik, fut averti de ce qui se passait. Il écrivit en toute hâte à son fils unique, Mahmed-émir-Khan, de se sauver sans bruit de la cour de Golconde. La tentative du jeune homme échoua. Aureng-Zeb, troisième fils de Schah-Djihan 1<sup>er</sup>, empereur du Mogol, faisait alors la guerre dans le Dekhan. Djemlah, qui connaissait ses ambitieux projets, lui écrivit, et lui offrit de l'aider à s'emparer du royaume de Golconde. Aureng-Zeb accepta la proposition, et se mit en route à la tête de son armée. Le roi de Telingana allait être saisi dans son palais, situé près de la ville de Golconde, lorsqu'il reçut avis du danger qui le menaçait. Il n'eut que le temps de se réfugier dans la citadelle de la ville. Aureng-Zeb vint l'y assiéger; mais il n'avait pas à sa disposition les forces nécessaires pour s'emparer de cette place importante. Il reçut en outre, de

son père, l'ordre de rentrer dans le Dekhan. Il se retira donc, mais seulement après avoir fait rendre la liberté au fils de Djemlah et à toute sa famille. Djemlah partit avec lui, et ils ne tardèrent pas à se lier d'une étroite amitié. Ils prirent, chemin faisant, Beder, ville très-forte du Visapour ou Bedjapour, et arrivèrent à Doulet-Abad. Le vieil empereur Schah-Djihhan fit plusieurs fois inviter Djemlah à venir s'entretenir avec lui. L'émir enfin s'y décida, lui offrit ses services, lui fit de riches présents et lui donna, entre autres objets précieux, un diamant fameux, qui devint le plus bel ornement des empereurs du Mogol. Il dit alors au monarque qu'il s'en trouvait beaucoup de semblables dans le royaume de Golconde, et l'engagea à conquérir ce pays et à faire la guerre aux Portugais. Schah-Djihhan le chargea d'une nouvelle expédition dans le Dekhan, et l'émir partit avec une armée puissante, malgré l'opposition de Dara, fils aîné de l'empereur et héritier présomptif de la couronne. Dara savait que son frère Aureng-Zeb ne rêvait qu'une occasion de s'emparer de la couronne, et il pensait avec raison que l'armée confiée à Djemlah ne servirait qu'à doubler ses forces. L'empereur se détermina, toutefois, par ses conseils, à retenir à la cour le fils et la famille de Djemlah, comme gages de sa fidélité.

L'émir arriva dans le Dekhan, entra dans le Visapour, et alla mettre le siège devant la ville forte de Kaliane. Mais bientôt Schah-Djihhan tomba malade, et Aureng-Zeb, jugeant l'occasion favorable, détermina Djemlah à prendre parti en sa faveur. Celui-ci emporta Kaliane, et partit pour se rendre auprès du prince. Mais une telle démarche pouvait coûter la vie à son fils. Voici comment on s'y prit pour conjurer le danger. Le grand-maître de l'artillerie d'Aureng-Zeb reçut ordre de s'emparer de la personne de Djemlah et de le retenir prisonnier. Tout le monde crut à une trahison. L'armée de l'émir, qui lui était profondément attachée, se mit même en devoir de le délivrer; mais on parvint à faire entendre raison aux principaux chefs, et Aureng-Zeb, se trouvant ainsi, sans compromettre son ami, à la tête de forces considérables, s'empara d'Agra et du vieil empereur, rend la liberté à la famille de l'émir, et bat l'armée commandée par Dara. Djemlah, levant alors le masque, entre résolument en campagne, et pendant qu'Aureng-Zeb continue ses opérations contre son frère aîné, il court lui-même combattre dans le Bengale Sultan-Sujah, second fils de Schah-Djihhan, qu'il assiége après une marche non moins habile que rapide dans Rage-Mehalle, au sud de Patna. Sultan-Sujah s'échappa de la ville. Il soutint longtemps la lutte avec un courage indomptable; mais Djemlah parvint, à force de talent et de combinaisons savantes, à le rejeter enfin hors du Bengale. Cette guerre acharnée avait duré de 1655 à 1661. Aureng-Zeb, qui de son côté avait vaincu et tué Dara, put alors se regarder

comme maître absolu de l'empire. Djemlah envoya demander sa famille. Il le pria d'acquiescer à son âge et aux fatigues qu'il avait endurées, et lui écrivait qu'il n'éprouvait plus désormais d'autre désir que de se reposer milieu de ceux qu'il aimait, en administrant la province du Bengale, dont le gouvernement avait été promis depuis longtemps. Aureng-Zeb confirma sa promesse, et donna de plus à Djemlah le titre d'émir al-onrah ou *prince d'onras*. Mais, craignant qu'il ne se rendit indépendant dans une province qui valait un royaume, il lui renvoya sa famille, à l'exception de son fils, auquel il conféra la dignité de grand-ba-chis ou grand-maître de la cavalerie, la seconde ou la troisième grande charge de l'empire. Cependant, redoutant toujours l'ambition de Djemlah, et jugeant prudent d'occuper au dehors l'activité de ce puissant vassal, il le détermina à faire la guerre au riche et redoutable raja d'Assam. Djemlah pénétra sur le territoire ennemi, remporta une grande bataille à Chamdara, s'empara de Guergaon ou Ghergon, capitale du pays, où il fit un butin énorme. La saison d'été le contraignit à rebrousser chemin; il remit en campagne l'année suivante (1665); mais la dysenterie se mit dans son armée. Il tomba malade lui-même, et mourut. Son fils continua d'être en faveur auprès d'Aureng-Zeb, qui dit, en apprenant la mort de Djemlah: « Tu perdu ton père, et moi le plus grand et le plus dangereux ami que j'eusse. » — Djemlah dut tout à lui-même; et il était doué d'un des génies les plus complets qu'un homme ait jamais possédés, et il réunissait au plus haut degré les qualités de négociant, de guerrier, de tacticien, de politicien et d'administrateur. Il combinait ses plans avec calme, et les exécutait avec une promptitude étonnante. Il était doux, aimable et bienveillant comme homme privé, et donna toujours l'exemple de la plus stricte justice. A. BONNEAU.

Bernier, *Voyage dans l'empire du Mogol*, tome I — Dow (Alexandre), *Histoire de l'Hindostan*, traduit de Ferichtah, *Notice sur Aureng-Zeb*.

**DJENGUYZ-KHAN.** Voyez GENGIS-KHAN.

**DJÉRIR**, fils d'Abd-el-Messih, surnommé *Motélamnis*. Voyez MOTÉLAMNIS.

\* **DJÉRIR**, fils de Atiyya, fils de Khata, poète arabe, mort en l'an 110 ou 116 de l'hégire (728 ou 734 de J.-C.), à l'âge de plus de quatre-vingts ans. Il fut surnommé *Abou-Harza* (père de Harza) et *El-Basry*, parce qu'il passa plus grande partie de sa vie dans la ville de Bassora. La famille des Renou-Kotaïb, dont était membre, faisait partie de la tribu de Tamim, et descendait de Modhar. Djérir débuta dans la carrière littéraire par une pièce de vers où il reprochait à son père d'être trop peu libéral envers lui. Ainsi entré dans la voie de la satire, il y persista toute sa vie, et se rendit si redoutable à tous ses compatriotes. Quand il voulait se venger d'une personne, il la couvrait

cule, elle, sa famille, sa tribu, et n'épargnait même les femmes; ce qui lui attira un jour punition de la part du khalife Walid. Avec tels procédés, Djérir devait nécessairement ever bien des haines contre lui : aussi fut-il qué, au rapport de Asmai, par quarante poètes. Il vint facilement à bout de la plupart d'entre eux, et sortit glorieusement du combat il eut plus d'une fois à souffrir des s piquants que lancèrent contre lui Akhtal arazdak. Les vers de Djérir, disent les anciens critiques, faisaient une impression plus et étaient plus populaires que ceux de Feraz. Il s'exerça dans le panégyrique, la satire, les oésies érotiques, et brilla dans tous ces genres. Malheureusement on ne connaît que quelques-unes de ces poésies. Les autres ont péri ont ensevelies dans quelques bibliothèques Orient. Djérir était un des poètes de la cour d-el Mélik. A ce titre il recevait une pension quatre mille drachmes et avait part aux présents que ce prince distribuait avec une incroyable prodigalité.

## E. BEAUVOIS.

Cassin de Perceval, *Vie de Djérir*, dans le *Journal asiatique*, 1834, II, traduite en anglais, dans *The Asiatic Journal and Monthly Register*, 1835, vol. XVI, p. 73. — de Sacy, *Anthologie grammaticale : Chrestomathie arabe*, t. III. — Hammer-Purgstall, *Literatur-Gebichte der Araber*, vol. II — Ibn-Khalikhan, *Biographical Dictionary*, trad. par M. Mac-Guckin de Slaue, — Aboulfaradj All Isfahani, *Kitab al Aghani* (Lies Chansons), liv. II. — Hadji-Khalifa, *Lexicon biographicum et encyclopaedicum*, et trad. publié par Neugeil, vol. III, n° 5353.

**DJÉVA-GOSWÀMÎ**, écrivain indien, d'une vie incertaine. Ward le regarde comme l'auteur de *Vidagdha-Mâdhava*, du *Latila-Mâdhava*, de *Tansa-Dôuta*. M. Wilson attribue le drame de *Vidagdha-Mâdhava* au poète Rôupa du 10<sup>ème</sup> siècle.

A. L.

Wilson, *Théâtre indien*.

**DJÉVHÉRY** (*Ismâil-ben-Hamad*), le plus célèbre des lexicographes arabes, né dans le Mawannahar ou Transoxane, vers le milieu du 10<sup>ème</sup> siècle après J.-C., mort à Nichapour (Khorâcan), en 1003 ou 1008. Après quelques années de voyages dans plusieurs contrées de l'Asie, et un séjour en Égypte, consacré spécialement aux études philologiques, Djévhéry s'établit à Nichapour, dans le Khorâcan, et y mourut, des suites d'un accident différemment rapporté. Il fut d'un étourdissement, il tomba, suivant tout, du haut de la terrasse de sa maison, ce qui est plus vraisemblable que celui d'Hadji-Khalifa, qui prétend que Djévhéry, devenu fou, après de très-floissantes ailes, voulut prendre son vol, et se précipita dans sa chute. C'est à Nichapour, ville alors très-florissante, que Djévhéry publia, en 998, son *Sihah Alloghat* (Le pur Langage), un dictionnaire qui en effet mérite parfaitement ce titre parce que la littérature arabe brillait encore à cette époque de tout l'éclat de sa pureté, et ne pouvait si rapidement s'altérer. Cet ouvrage lui valut le titre de *maître de la langue*.

Malheureusement il n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main. A l'époque de sa mort, il n'avait encore revu que les premières lettres jusqu'au *dhad*, et ses élèves, qui continuèrent cette importante révision, y laissèrent ont y introduisirent plusieurs fautes regrettables. Les Arabes en ont fait divers abrégés, et l'ont plusieurs fois commenté, et Vancouli en a donné une traduction turque, dont on a fait trois éditions, en 1728, 1757, 1803. Les deux premières sont les plus estimées. Jacques Golius inséra une bonne partie du Sihah Alloghat dans son *Lexicon Arabico-Latinum* (Leyde, 1653), et Mesgnien, plus connu sous le nom de Meninski, l'a traduit dans son *Thesaurus Linguarum Orientalium* (Vienne, 1680). Shedijs s'occupa plus tard d'en faire une traduction latine; mais il ne publia qu'une partie de la première lettre.

A. BONNEAU.

Hadji-Khalifa, *Diversité des pensées touchant les livres et les genres*. — Aboulféda, Yaout, — On trouve aussi la vie de Djévhéry dans la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> édit. de la traduction turque de son dictionnaire.

\* **DJÉWAHIR** ou **DJAHER** (JOUHER selon l'orthographe anglaise), historien persan, vivait au seizième siècle de l'ère chrétienne (dixième de l'hégire). Il était attaché au service du grand-mogol Houmayoun, qu'il accompagna dans sa fuite en Perse. On a de lui des *Mémoires sur la vie privée de ce prince*. Cet ouvrage fut commencé en l'an 995 de l'hégire (1586-7 de J.-C.). Il contient le récit de tout ce qui arriva à Houmayoun depuis son avènement au trône jusqu'à sa rentrée dans ses États (947-963 de l'hégire). Le major Charles Stewart en a fait une traduction libre, imprimée sous ce titre : *The Teskereh al vakiat, or private Memoirs of the Moghul emperor Humayun*; Londres, 1832, in-4°. La Bibliothèque impériale possède un manuscrit de l'ouvrage original.

E. BEAUVOIS.

Djéwhir, *Préface des Mémoires*. — Silvestre de Sacy, deux articles. dans le *Journal des Savants*, 1833.

**DJEZZAR** (*Ahmed*, surnommé *le Boucher*), pacha d'Acre, né en Bosnie, vers 1735, mort à Acre, en 1804. A peine âgé de dix-sept ans il s'enfuit de sa patrie, pour éviter, selon Volney, les suites d'un viol qu'il avait voulu commettre sur sa belle-sœur, où, selon Ollivier, la punition d'un assassinat dont il s'était rendu coupable dans une affaire d'amour. Il s'engagea comme mafelot sur un navire, qu'il fut bientôt forcé de quitter, parce que son humeur farouche lui avait attiré la haine de tous ses camarades. Réduit à la plus grande misère, il se vendit à des marchands d'esclaves de Constantinople. Ceux-ci le conduisirent au Caire, où il fut acheté par Ali-Bey, et abjura la religion chrétienne pour se faire musulman. Son maître le plaça dans la milice des mamelouks, dont il était l'un des principaux chefs. Ahmed s'étant fait remarquer par son adresse et son courage, fut chargé d'assassiner ceux qui faisaient obstacle à l'ambition d'Ali-Bey. Il s'acquitta longtemps avec succès de ces

fonctions de *bravo*, et son habileté lui mérita l'affection de son patron et aussi le surnom de *boucher*. Ayant hésité à assassiner Salch-Bey, il s'échappa d'Égypte, pour se soustraire à la colère de son maître, et se rendit à Constantinople, en 1773. Son but était d'y solliciter un emploi; mais comme ses démarches restèrent infructueuses, il alla chercher du service en Syrie. Appuyé par Yousouf, émir des Druzes, il obtint du pacha de Damas le titre d'aga, avec le commandement de cinquante hommes. De cette charge, il passa à celle de gouverneur de Beyrouth. Beyrouth était la seule ville maritime qui fût au pouvoir des Druzes; aussi l'émir tenait-il beaucoup à la conserver. Il remit la garde de cette place à Djeddar, comme à un homme capable de la défendre contre tout agresseur. Celui-ci profita du pouvoir qui lui était confié pour s'emparer du trésor de Yousouf, qui consistait en cinquante mille piastres, et désavoua tout autre maître que le sultan. Yousouf, irrité de cette trahison, fit alliance avec Dhaher, pacha d'Acre, et attaqua Beyrouth par terre, tandis que deux frégates russes la canonnaient du côté de la mer. Djeddar, forcé de capituler, se rendit à Dhaher, qui l'emmena dans sa province, et le chargea d'une petite expédition en Palestine. Ce fut l'occasion d'une nouvelle perfidie de la part de Djeddar; il repassa chez les Turcs, et, après la mort de Dhaher, en 1775, il fut nommé pacha d'Acre, et reçut la mission de réprimer l'esprit d'indépendance des Druzes et des Motoualis. En 1784 le pachalik de Damas fut ajouté aux possessions de Djeddar, et on lui conféra le titre de pacha à trois queues, pour le récompenser d'avoir bien exécuté les ordres du sultan. Il avait détruit la famille de Dhaher, exterminé presque entièrement la tribu des Druzes, et fait pendre Yousouf, après lui avoir extorqué quatre millions. Une de ses créatures faillit lui enlever toute sa puissance. Il avait obtenu pour un de ses lieutenants, nommé Sélim, le titre de pacha à deux queues, et lui avait donné, sous sa suzeraineté, le pachalik d'Acre. Sélim, instruit par l'exemple de son maître, tenta de s'élever par la trahison; il se révolta en 1789, et vint mettre le siège devant Acre. Djeddar, dans une sortie nocturne, massacra un grand nombre des assiégeants, dispersa le reste, et détruisit les espérances de leur chef, qui se réfugia chez les Druzes. Le fugitif réclama à des négociants français une vingtaine de mille francs qu'il leur avait confiés. La lettre qui contenait sa demande tomba entre les mains de Djeddar. Le pacha, qui faisait lui-même le commerce de ses États, et qui pour cette raison redoutait la concurrence des négociants étrangers, affecta de voir dans cette correspondance une preuve de la complicité des Français avec son ennemi. Sur ce prétexte, il les accabla d'injustices et leur imposa des contributions arbitraires jusqu'en 1790. A cette époque, la crainte que lui inspira la présence d'une frégate fran-

caise mouillée dans les eaux d'Acre lui fit me un terme à ses violences. Mais après le départ de la frégate, il força le consul et les négociants français à se retirer d'Acre, mit leurs biens pillage et fit abattre le pavillon consulaire. Cette injure faite au drapeau français fut un des motifs qui déterminèrent l'expédition de Syrie. En 1791, Djeddar fut dépouillé du pachalik de Damas, parce que sa prépondérance en Syrie paraissait inquiéter à la Porte. Mais lorsque les Français eurent envahi l'Égypte, il fut nommé général en chef des troupes ottomanes destinées à recouvrer cette province. Sa première démonstration d'hostilité contre les nouveaux maîtres de l'Égypte fut de donner asile à Ibrahim, des beys mis en fuite par Bonaparte, et de s'efforcer de l'éloigner. Bientôt il dévoila ses desseins en réunissant une armée près de l'isthme de Suez. Bonaparte prévint l'attaque de Djeddar, entra en Syrie, et, de victoire en victoire, vint jusqu'à Acre. Il mit le siège devant cette ville, et la tranchée fut ouverte le 20 mars 1799. Le pacha voulait se retirer; mais un ancien compagnon d'études de Bonaparte, le colonel Foy, et un officier français, le commodore Sney Smith, qui commandait deux vaisseaux anglais mouillés devant Acre, le décidèrent à se défendre. Après deux mois de siège et plusieurs assauts infructueux, les munitions furent épuisées, et Djeddar se mit dans l'armée française; il fallait tourner en Égypte pour s'opposer à une descente des Anglais; d'ailleurs, on annonçait l'arrivée prochaine d'une armée ottomane. Ces considérations déterminèrent le général en chef à lever le siège le 21 mai 1799. Djeddar, délivré du grand péril qu'il eût jamais couru, ne resta en repos; il eut plusieurs démêlés à soutenir avec le grand-vizir Yousouf, général en chef de l'armée ottomane; et vers la fin de sa vie fut en guerre avec Abou-Marra, commandant de Jaffa. Il se réconcilia avec la république française, et reçut très-bien le général Sébastien, chargé d'une mission en Orient (1802). A cette époque il avait treize à quatorze mille hommes de troupes. Djeddar était d'un caractère ferme et courageux; on cite de lui des traits de bravoure qui font honneur à son nom. Il avait cependant de bons moments: il assistait les pauvres, nourrissait ceux qui étaient mutilés et rendus incapables de gagner leur vie, et remarrait les veuves de ceux qu'il avait égorgés. On reconnaissait d'ailleurs en lui une grande capacité, soit pour conduire une expédition militaire, soit pour administrer une province.

E. BEAUVIS

De Tott, *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, t. IV. — Volney, *Voyage en Syrie et en Égypte*, c. 1. — G. A. Ollivier, *Voy. dans l'Empire Ottoman, l'Égypte et la Perse*, vol. II. — *Moniteur universel*, an VII, XI. — Nakoula el Turk, *Histoire de l'Expédition Française en Égypte*, publiée et traduite par Desgenettes. — Buckingham, *Travels in Palestine*, ch. IV.

**DJIA-LAONG**, empereur d'Annam. V. NGUYEN-ANH.

**DJIHAN-GUYR.** Voy. DJAHAN-GUIR.

**DJIMOÛTA-VÂHANA**, jurisconsulte indien, dont on a un traité estimé sur les héritages, sous le nom de : *Dâyabhaga*. Ce traité a été publié en 1813 et en 1829, à Calcutta, avec un commentaire, et traduit en 1818 par M. Wynch.

A. L.

*Recherches asiatiques*, I. — Gildemeister, *Bibliothèque asiatique*.

**DJINA**. Ce mot est probablement, comme *Buddha*, plutôt le nom général que le nom particulier d'un chef de secte; il signifie *Vainqueur du péché*, et convient parfaitement à ces sages croyaient par leurs austérités conquérir le monde.

Du mot *Djina* est dérivé le nom des sectes appelés *djénas*. On compte vingt-quatre sectes, et le premier, qui se nomme *Richaba*, appartient à une époque immémoriale. Le vingtième, *Parswanâtha*, qui pouvait vivre sept cent cinquante ans avant notre ère, serait aux Indes de Colebrooke le véritable fondateur de la secte des *djénas*. Le dernier, que l'on fait vivre au sixième siècle avant notre ère, se nomme *dhamâna*; et porte le surnom de *Mahâvira*. Il acquit dans la province de Béhar, comme fils de *Siddhârta*. L'époque de sa naissance et sa biographie peuvent le faire confondre avec *Buddha*. La légende brahmanique dit que *Boudha* est fils de *Djina*. Les bouddhistes sont-ils des *djénas* modifiés? *Djina* n'est-il qu'un synonyme de *Boudha*? Ou bien n'est-ce là qu'une fusion de noms, causée par l'ignorance ou par l'envie des brahmanes? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec quelques différences il existe entre les *djénas* et les bouddhistes des ressemblances pour les mots, pour les choses, pour les doctrines, qui peuvent faire croire à une communauté d'origine. Les deux sectes rejettent l'autorité des livres, et n'admettent d'opinion que celle qui est fondée par la perception, l'induction et le raisonnement. Leurs livres, écrits en pali, proclament les principes du système *Sâvkhya*, c'est-à-dire l'éternité de la matière et la perpétuité du monde; ils enseignent la transmigration de l'âme et la délivrance finale, qui peut être pour l'homme de cette espèce de déification. Quant à la mythologie, elle est aussi désordonnée chez les uns que chez les autres. On remarque chez les *djénas* un respect extravagant pour la vie des animaux. Ils admettent la division des castes, et suivent les pratiques religieuses qui tiennent à la vie animale. Ils honorent, comme les bouddhistes, les déités indiennes; mais ils leur préfèrent le culte de leurs saints déifiés.

A. L.

*Colebrooke, Mémoires*, II. — *Recherches asiatiques*, IX, XVII.

**DJINA-SENA-ATCHARYA**, écrivain *djéna*, que l'on a fait contemporain de *Vicramâditya*, qui a vécu probablement à la fin du neuvième siècle. On lui attribue les principaux *Pourânas* de la secte des *Djénas*.

A. L.

*Recherches asiatiques*, XVII.

**DJNANA-RÂDJA**, brahmane astronome,

qui vivait dans le quinzième siècle, a écrit entre autres ouvrages un traité astronomique intitulé *Siddhânta-Soundara*, lequel comprend un traité d'algèbre.

A. L.

*Colebrooke, Mémoires*, II.

\* **DJÔNA-BADJA**, historien indien, du quinzième siècle, auteur du *Râdjâvali*, ou généalogie des rois. Cet ouvrage forme la deuxième partie des annales du Cachemire connues sous le nom de *Râdja-Tarangini*, lesquelles se trouvent composées de quatre ouvrages écrits en vers par quatre auteurs différents, et forment la chronique du Cachemire à partir d'une époque immémoriale jusqu'à l'année 1586 de notre ère. Une édition sanscrite du *Râdja Tarangini* a été commencée à Calcutta en 1832, et complétée en 1835.

A. LANGLOIS.

Troyer, *Râdjatarangini*, I, Préface.

\* **DJONÉID** (*Abou'l-Kasim, al-*), célèbre sôfi, né à Badjad, mourut dans cette ville, en 297 ou 299 de l'hégire (910 ou 912 de J.-C.). On le surnomma *Kawarizsi* et *Zedjadj*, parce que son père était marchand de verre; *Kazzaz*, parce qu'il travaillait à des étoffes de filasse. Il étudia la jurisprudence sous *Abou-Thaur*, disciple de *Schaféi*; cependant il suivait, à ce qu'on prétend, les opinions du jurisconsulte *Sofyan-Thauri*. Il ouvrit des conférences publiques, qui attirèrent des auditeurs de toutes les classes. Les prédicateurs allaient entendre *Djonéid* pour le choix de ses paroles, les philosophes pour l'habileté de ses arguments, les poètes pour l'élégance de son langage, les théologiens dogmatiques pour la profondeur de ses idées. Il accompagna seul et à pied trente fois le pèlerinage de La Mecque. On cite de lui un grand nombre de réparties ingénieuses et de paroles remarquables. Il est auteur de 183 ouvrages.

E. BEAUVOIS.

*Ibn-Khallikau, Biographical Dictionary*, trad. par *Mac-Guekin de Slane*, vol. I. — *M. Hammer, Literaturgeschichte der Araber*, t. IV, p. 357. — *Silvestre de Sacy, Traduction de la vie de Djonéid*, extraite du *Nefahat-Atouns*, par *Djami*, dans les *Not. et Extr. des Mss.*, t. XII. — *Abdallah-Yaféi, Raoudh Ar-riadelhin*, part. IV. — *Aboulféda, Annales Moslemici*, t. II, p. 321 et 742.

**DJORDJANI** (*Séid-Schéif Zein ed-din Abou'l-Hassan ben-Mohammed ben-Ali*), polygraphe arabe, né en 740 de l'hégire (1339 de J.-C.), à Tagou, village du territoire d'Asterabad, dans le Djordjan, mort en 814 ou plutôt 816 (1413), à Schiraz. Il se rendit au Caire pour y fréquenter les écoles. La science qu'il y acquit lui procura une grande renommée. Retourné dans sa patrie, il se fit présenter en 779 à *Schah-Schodja*, fils de *Modhafer*. Ce prince l'accueillit avec distinction, lui fit de riches présents, et lui donna une place de professeur dans l'hôpital qu'il avait fondé à Schiraz. Cette ville étant tombée au pouvoir de *Tamerlan*, *Djordjani*, sur l'ordre de ce prince, se rendit à Samarcand, y demeura jusqu'à la mort du conquérant, avec lequel il vivait familièrement, puis retourna à Schiraz, où il termina ses jours. Comme écrivain, comme jurisconsulte,

comme professeur et comme savant, il tenait le premier rang parmi ses contemporains. Il était excellent dialecticien, bon orateur, et doué d'une infatigable activité et d'un grand amour pour la science. N'ayant jamais été distrait du travail par les maladies, il a composé un grand nombre d'écrits remarquables par la pureté du style. On a de lui un abrégé intitulé : *Tarifat* (Définitions). « Cet ouvrage, quoi qu'il soit de peu d'étendue, dit Silvestre de Sacy, peut être considéré comme l'un des plus importants parmi les manuscrits arabes que possède la Bibliothèque royale. C'est un dictionnaire des termes techniques, de la grammaire, de la prosodie, de la théologie, de la jurisprudence, des sciences philosophiques, de la doctrine mystique des sofis, etc. On peut voir qu'il forme un supplément nécessaire aux dictionnaires de la langue arabe. » Ce même savant a donné le texte et la traduction de tous les articles qui commencent par la lettre *élif*. Le texte complet a été publié par G. Fluegel, sous ce titre : *Definitiones viri meritissimi Sejjid-Scherif Dschordschani*; Leipzig, 1845, in-8°, d'après divers manuscrits et une édition publiée à Constantinople, 1253 (1837), in-8°; un commentaire sur le livre des *Stations*, ouvrage théologique, publié d'abord à Constantinople, en 1239 (1824), in-8°, et réimprimé en partie sous ce titre : *Statio quinta et sexta et appendix libri Mevakif, auctore Adhad ed-din el-Igi, cum commentario Gorganii*; edidit Th. Sarsensen, Leipzig, 1848; in-8°; — des traités, des commentaires sur la théologie, la métaphysique, la dialectique, le droit public, la grammaire, la rhétorique, la physique et la cosmographie; — Des annotations et des scolies sur des ouvrages relatifs à ces diverses sciences. Ces écrits se trouvent pour la plupart à la bibliothèque de l'Escurial. La Bibliothèque impériale de Paris n'en possède que quatre. E. BEAUVOIS.

S. de Sacy, *Not. des Définitions*, dans le t. X des *Notices des Mss.* — M. Reinaud, *Catal. inédit des Mss. de la Bibl. imper.* — Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana*, t. I. — Abou'l-Mahasiéc, *Metnhal as-Saf.* — Mirkhond, *Rouzat et as-Safa.* — Khondémir, *Habib-as-Siyer.* — Hadji-Khalifa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*, trad. et publié par G. Fluegel. — *Tarikh al Hokama* (Hist. des Philosophes).

**DJOUBAN**, chef de la tribu mongole des Yulduz ou Youldouz et tige de la dynastie des Djoubaniens, qui régnèrent dans l'Irak de 1335 à 1359, et dans le Khorâçan de 1335 à 1378. Il servit avec distinction sous le règne d'Aldjaïpton, et à la mort de ce prince gouverna la Perse en qualité de tuteur du jeune Behader-Khan, dont il épousa la sœur, en 1323. Djouban avait une fille d'une beauté merveilleuse et nommée Khatoun, qu'il donna en mariage à un seigneur appelé Haçan. Behader-Khan se sentit pris pour elle d'une passion violente. Djouban, et son gendre éloignèrent Khatoun, espérant que le roi finirait par l'oublier; mais celui-ci en conçut une grande irritation contre Djouban, qui jugea prudent de s'absenter et de se rendre dans le

Khorâçan. Il laissa pourtant son fils à la cour, mais le jeune homme ayant noué des relations intimes avec une des femmes du roi décéda. Behader saisit ce prétexte pour le faire meurtre à mort. Il n'attendait qu'une occasion pour débarrasser également de Djouban. Celui-ci lui en laissa pas le temps. Dès qu'il eut appris la mort de son fils, il rassembla une armée formidable, et marcha contre Behader-Khan, avec l'intention de le détrôner. Mais la défection se fit dans son armée, et il fut obligé de prendre la fuite. Behader parvint ensuite à corrompre lelek-Kart, chez lequel Djouban s'était réfugié. Cet hôte, peu reconnaissant des services qu'il avait reçus autrefois de Djouban, le fit assassiner, et voya sa tête à Behader. AL. B.

Mirkhond, *Rouzat al Safa* (Jardin de Pureté). — Guignes, *Histoire générale des Huns, des Turcs, Mogols, etc.* — Malcolm, *Histoire de Perse*.

**DLUGOSZ** (Jean), en latin *Longinus*, célèbre historien polonais, né à Brzemica, en 1414, mort à Cracovie, le 29 mai 1480. Fils de Jean Dlugosz, staroste de Nowegniasto, il fit ses premières études à Nowy-Korczyn, et les termina à l'université de Cracovie. A l'âge de dix-sept ans, il fut attaché à la cour du cardinal Zbigniew Olesnicki. A l'âge de vingt-cinq ans, il fit partie de l'état ecclésiastique, obtint la cure de Kuchko, puis celle de Wislica, et devint par la suite chanoine de Sandomir, puis de Cracovie. Employé dans diverses charges diplomatiques, il réconcilia Jean Hunyad, gouverneur de Hongrie, avec Iskra, gouverneur de la Bohême, au moment où ces deux chefs, à la tête de leurs armées, n'attendaient que le signal du combat. En 1454, il fut désigné par le roi Kasimir en qualité d'ambassadeur près la cour du pape Nicolas V et près la Confédération germanique. En 1460, il conclut, au nom de la Pologne, un traité avec les ambassadeurs de George Podiebrad, roi de Bohême, et ce fut là un des faits saillants de sa carrière politique. Le roi Kasimir le nomma ensuite son conseiller privé, lui confia le soin de conclure le traité de 1465 avec les chevaliers Teutoniques de Prusse Polonoise, traité qui rendit leur grand maître vassal de la Pologne. Enfin, il lui confia l'éducation de ses deux fils, Wladislas, depuis roi de Bohême et de Hongrie, et Jean-Albert, qui fut roi de Pologne. Quand Wladislas, à l'âge de quinze ans, fut élu roi de Bohême, il accompagna le jeune prince dans son royaume, et ne quitta qu'après l'avoir affermi sur le trône. Ensuite au congrès de Neisse et de Troppau, en 1473, il contribua puissamment à étouffer les querelles qui s'élevaient entre Wladislas, roi de Bohême et Mathias Corvin, roi de Hongrie. Envoyé à la diète hongroise à Iglo, en 1475, il traita les affaires concernant les principautés danubiennes de la Moldavie et de la Valachie, qui alors reconnaissaient l'autorité polonoise. Ministre intègre, excellent citoyen, savant et

renier ordre, ecclésiastique bon et éclairé, Dlugosz unissait à tous ces titres le plus grand désintéressement. Il refusa la charge de grand trésorier en Pologne et l'archevêché de Prague en Bohême; après de longues instances, il accepta l'archevêché de Léopol dans la Ruthénie rouge; mais ce fut peu de jours avant sa mort. Héritier d'une fortune assez considérable, il employa tous ses biens à secourir les pauvres, à fonder des hôpitaux, à créer des écoles, et à instituer un établissement philanthropique, qui se conserve encore à Cracovie, porte le nom de la *Bourse de Dlugosz sur les jurisconsultes*. Il ouvrit une ère nouvelle à la littérature historique de la Pologne. Il consacra vingt-cinq ans de travail à son principal ouvrage, et comme témoignage de son impartialité, le soumit à la critique des professeurs de l'université de Cracovie. En mourant, il légua son manuscrit à cette école, afin que cette histoire, qu'il avait poussée jusqu'à la dernière année de sa vie, pût être continuée par un des professeurs. La grande histoire de Dlugosz embrasse trois périodes distinctes : 1° les Annales sur l'origine de la nation jusqu'au treizième siècle; 2° les Annales jusqu'au commencement du quizième; 3° les faits contemporains de l'auteur. Dans cette dernière période il passe tout en revue : le roi, les magistrats les plus élevés, les citoyens, le clergé assis devant lui comme devant un tribunal. Dans toutes les fois qu'il reconnaît que le clergé est coupable, il s'élève contre lui sans ménagements; et c'est à cause de cette sincérité que son ouvrage est resté en manuscrit deux cent quatre-vingt-un ans. Il est le premier qui ait donné à l'histoire un caractère de vérité. Il voyagea en Italie et à Rome, et popularisa en Pologne les chefs-d'œuvre de la littérature latine, de Cicéron, de Tite-Live, de Salluste, de Plin. Il fonda sa belle bibliothèque à celle de Cracovie. En 1470, il fonda une magnifique église près Cracovie, à Skalka, où il fut inhumé. Le sénateur Jean Herbut publia, en 1615, à Dobromil, une notice seulement de l'histoire de Dlugosz; elle renferme que les six premiers livres, et s'arrête à l'année 1240. L'édition complète n'a paru qu'en 1711 et 1712; sous le titre de : *Joannis Dlugossi seu Longini, canonici quondam Cracoviensis Historiæ Poloniæ libri XII. Quorum sex antiquiores nondum editi, nunc simul cum reliquis, ex manuscripto varissimo, in lucem prodierunt, etc.*; Francfort, 1711; Leipzig, 1712, in-folio. La seconde édition se trouve dans la collection de Mitzler. Ses autres ouvrages sont : *Vita beatissimi Stanislai, Cracoviensis archiepiscopi, nec non legendæ sanctorum Poloniæ, Hungariæ, Bohemiæ, Moraviæ, Prussiæ et Silesiæ patronorum*; Cracovie, 1511; — *Vita archiepiscopi Posnaniensis, conscripta*; Glogow, 1124; — *Episcoporum Smogorsonsis et Becinensis, quæ nunc Vratislaviensis, ecclesiæ Historiæ et Acta*; Breslau, 1730-32; seconde édition, dans le *Recueil de Sommers-*

*berg*. On remarque parmi ses manuscrits qui n'ont pas encore été publiés les suivants : *Liber Beneficiorum, sive erectionum et dotationum ecclesiarum et monasteriorum totius diocesis Cracov.*; — *De Vita, Moribus et Miraculis gloriosæ et beatæ femine Kunegundis, Poloniæ ducissæ, virginis*; — *Vita Archiepiscoporum atque Episcoporum universi regni Poloniæ*; — *Vita et Gesta Archiepiscoporum Ecclesiæ metropolitane Cracov. tum Episcoporum Cracov.* — *Vita et Gesta Archiepiscoporum Ecclesiæ metropolitane Gnesnensis*; — *Banderia Cruciferorum in Prussia, anno 1410, contra Uladislavum Jagellonem, regem Polon., erecta et per eundem in prælio Grunvaldensi prostrata*; — *Heraldica Polona*; — *Orationes*.

Léonard CHODZKO.

Sollikowicz, *Hist. de l'Académie de Cracovie*, 1810. — Bentkowsi, *Hist. de la Littérature polon.*, 1814. — Luc Islembiowski, *Les Historiens polonais*, 1826. — Michel Podęzyski, *La Pologne littéraire*, 1830. — *Dictionnaire des Polonais savants*, 1833. — Charles Sienkiewicz, *La Trésorerie polonaise*, 1842.

**DIMITRI**, ou **DIMITRI**, en latin, *Demetrius*, nom de plusieurs grands-princes de Russie, y compris les faux Demetrius.

**DIMITRI**<sup>1<sup>er</sup></sup> (*Dimitri Alexandrovitch*), fils aîné du grand-prince Alexandre Nefski, régna de 1276 à 1294. Les historiens russes désignent sous le nom de *terrible* le temps de ce prince, qui lui-même a été appelé *la honte de son père*: la Russie fut alternativement ravagée par la guerre civile et par les invasions des Tartares de l'orde (1) d'Or. Dimitri succéda à son oncle Vassili, sur le trône de Vladimir, sans doute avec l'autorisation des Tartares, et fut reconnu prince particulier de Novogorod. Il ne tarda pas à se brouiller avec les habitants de cette ville, et les força de laisser bâtir sur leur territoire la citadelle de Koporié. Son frère cadet, André, se rendit à l'orde d'Or avec de riches présents, obtint du khan un diplôme qui lui donnait la grande-principauté de Vladimir, une armée tartare pour s'en saisir, et l'ordre à tous les princes russes d'appuyer le nouveau souverain. Nul n'osa désobéir à cet ordre suprême. Les Tartares, lancés sur la Russie, recommencèrent la dévastation des principautés de Mourouf, de Souzdal, de Vladimir, d'Yourief, de Roslof, de Trer et surtout de celle de Péréaslavle, qui tenta seule une faible résistance. Dimitri, qui espérait trouver un asile dans Koporié, fut arrêté par les Novogorodiens : ils ruinèrent cette forteresse de fond en comble, et appelèrent André pour les gouverner. Le prince déchu alla implorer les secours de Nogaï, puissant chef des Tartares, qui lui rendit la grande-principauté et même la souveraineté de Novogorod. Cependant André se préparait à la guerre. Le grand-prince le prévint, et repoussa un tsarévitch de la horde qui avait pris parti pour André. Dans le même temps les Rostoviens

(1) *Orde* ou *horde*. C'est le nom donné aux tribus ou camps des Tartares.

chassèrent un grand nombre de Tartares, dont ils pillèrent les propriétés. Cette témérité demeura impunie, sans doute à cause des dissensions qui régnaient entre les chefs mongols. André et Féodor d'Yaroslav s'unirent étroitement, et parvinrent à perdre Dmitri dans l'esprit de Nogai. Sur l'ordre de ce chef, une armée nombreuse fondit sur la grande-principauté. Dmitri s'enfuit à Pskof, puis à Tver, où il se réconcilia avec André. Il avait abandonné à ce dernier le titre de grand-prince, et se contentait de son apanage d'Yaroslavlé, lorsqu'il tomba malade subitement. Il se fit moine, et mourut sur le chemin de Volok. Sous son règne les Suédois fondèrent la forteresse de Viborg.

Karamsine. *Histoire de la Russie*. — Esneaux, *Histoire politique et philosophique de la Russie*.

**DMITRI II** (*Dimitri Mikhaïlovitch*), régna de 1322 à 1325. Fils aîné du grand-prince Michel, il se trouvait à Tver lorsque son père fut mis à mort par l'ordre du khan des Tartares, Usbeck, et à l'instigation de Georges ou Youric, compétiteur du trône de Vladimir. Constantin, le plus jeune fils de Michel, et les principaux habitants de Tver étaient aux mains de Georges; pour les délivrer, Dmitri dut renoncer à toute prétention à la grande-principauté et de plus payer deux mille roubles. C'est la première fois qu'il est fait mention de roubles. Malgré ce traité, Dmitri se fit donner par le khan la grande-principauté. Georges retourna à la horde, cherchant à regagner la faveur d'Usbeck. L'année suivante Dmitri fit le même voyage, et les deux princes rivaux se rencontrèrent. Dmitri, à la vue de l'assassin de son père, lui plongea son épée dans le cœur. Usbeck ne prononça sur le meurtrier qu'au bout de dix mois, et le condamna à mort.

Karamsine, *Histoire de la Russie*.

**DMITRI III** (*Dimitri Constantinovitch*), régna de 1360 à 1363. Prince de Souzdal, il succéda à Ivân II Ivanovitch, après un an de vacance, occasionnée par les troubles qui s'étaient élevés parmi les Tartares. Ce n'était plus un seul prince qui du Kaptchak étendait sa domination sur toute la Tartarie occidentale. Avdoul régna sur les Tartares du Volga, et Mourouth sur ceux de Saraï, ville située au nord et à deux journées de la mer Caspienne. Dmitri Constantinovitch avait pour concurrent un autre Dmitri (*voy. l'article suivant*), fils du grand-prince Ivan. Mourouth, au jugement duquel ils s'en rapportèrent, prononça en faveur du second, malgré sa grande jeunesse, par la raison que le fils devait hériter de son père. Dmitri Constantinovitch fut soutenu par le général tartare Mamaï, qui faisait et défaisait les khans. Après une longue lutte, le prince de Souzdal se retira dans son apanage, et laissa le trône à son heureux compétiteur.

Karamsine, *Histoire de la Russie*.

**DMITRI IV** (*Ivanovitch*), surnommé *Donskoï* ou du Don, né en 1349, mort en 1389. Petit-

fils d'Ivân la Bourse et fils du faible Ivân Ivanovitch, il ne succéda pas immédiatement son père, mort en 1359. Malgré l'anarchie qui régna alors à Saraï, le grand-khan des Tartares disposait encore de tous les trônes de Russie qu'un grand nombre de prétendants se disputaient entre eux. A cette époque, il y avait deux grands-khans du Kaptchak, et chacun donna de son côté un souverain à Moscou. Dmitri Ivanovitch, âgé seulement de treize ans, prit les armes pour soutenir sa nomination et ses droits légitimes contre Dmitri Constantinovitch, son parent lequel se vit obligé de se retirer devant lui. Dmitri IV défendit ensuite sa couronne contre six nombreux compétiteurs, et tint en échec les princes de Tver et de Riâsân, qui en étaient les plus importants, depuis que le grand-prince avait apaisé son premier adversaire en épousant sa fille. Moscou fut par lui enceinte d'une muraille de pierre (1367), et ainsi fortifiée cette métropole résista au grand-prince de Lithuanie, Ogherd, qui, dans sa seconde invasion (1368), arriva jusque sur les bords de la Moskova, espéra s'emparer du Kremlin, nouvellement bâti, et il voulait faire installer son beau-frère, prince de Tver. Mais un danger plus grand tarda pas à menacer le grand-prince légitime, lequel fondirent à la fois tous les fléaux, même ceux de la nature; car dans la seconde année de son règne la peste avait décimé ses sujets. Mamaï, *tennik* ou grand-général des Tartares, avait saisi le sceptre des successeurs de Tchinghi Khan, après l'assassinat de son maître, et il avait besoin de légitimer cette usurpation par la victoire. Les Russes avaient fait main basse sur une députation nombreuse envoyée au grand-prince. Pour venger cette violation du droit des gens Mamaï prépara une expédition sur Moscou, et obtint le consentement des chefs de tribus. Le prince de Riâsân et Jagellon, grand-prince de Lithuanie, entrèrent dans son alliance. Cependant il offrit encore la paix à Dmitri, sous la condition qu'il lui payerait de nouveau le lourd tribut dont il avait autrefois frappé les Moscovites sous les khans Djanibek et Asbek. Le grand-prince s'excusa humblement, et supplia le Mongol d'avoir égard à la pauvreté où la Russie était tombée par suite de tant de querelles intestines et de ravages exercés par les Lithuaniens d'une part et de l'autre par les armées du Kaptchak. Fidèle aux traités, il promit de payer le tribut qu'on y avait stipulé, envoya en outre des présents à Mamaï, et implora sa clémence. Mais celui-ci ayant maltraité l'ambassadeur moscovite, Dmitri eut recours aux armes; il fit un appel à tous les princes russes, et invita celui de Tver à oublier leurs dissensions dans cette extrémité pour ne plus songer qu'à sauver la patrie. Le prince répondit à cet appel, et, se plaçant à la tête de l'armée nationale, Dmitri IV alla, dans la solitude de saint Serge, implorer la bénédiction du ciel par l'intercession de ce pieux an-

horète. Serge lui prédit la victoire et enflamma le courage son armée, que Karamsine fait monter à 150,000 combattants. L'Oka et le Don, qui formaient la limite du côté des Tartares, furent franchis le 6 septembre 1380, et les deux peuples se trouvèrent en présence au camp de Koukof, sur la Metcha, et près de l'embouchure de la Nepriava dans le Don, sur les confins des gouvernements actuels de Toula, de Riassan et de Tambouf. Une bataille sanglante s'ensuivit. Dmitri affronta de sa personne les plus grands dangers, et résista aux prières de ses boyards, qui lui demandaient de se ménager; mais, voyant la victoire disputée avec acharnement par les infidèles, il oublia les blessures qu'il avait reçues: le parut d'abord échapper aux Russes; mais enfin elle leur resta, grâce à une embuscade habilement disposée. S'il faut en croire quelques historiens, 200,000 cadavres russes et mongols couvraient le champ de bataille. Quoi qu'il en soit, la bataille de Koulikof est une des journées qui marquent le plus dans l'histoire de la Russie; et pourtant elle ne fut point décisive, si ce n'est pour Mamai, dont elle amena la chute. Toktamysch, un descendant de Tchinghis-Khan, prit sa place. A la tête d'une armée innombrable, celui-ci rentra en Russie, et Moscou, prise par trahison ou par ruse, le 26 août 1382, fut encore une fois livrée au feu, au fer et au pillage. Ce malheur découragea Dmitri IV: il consentit à payer le tribut que lui imposait le Mongol et à reconnaître sa suprématie. Peu de temps après il mourut, n'ayant pas atteint l'âge de quarante ans. Il n'imita pas, dans ses derniers moments, l'exemple de tant de ses prédécesseurs, et à l'approche de la mort avait pris l'habit monacal, usage que suivaient souvent alors même les souverains de l'Europe occidentale. L'aîné de ses fils lui succéda. Malgré les désastres qui en affligèrent la fin, le règne de Dmitri Ivanovitch n'en eut pas moins une grande et salutaire influence sur l'avenir de la Russie. Ce prince apprit à ses sujets qu'ils pouvaient vaincre les Tartares, et depuis lui la dignité de grand-prince devint l'héritage des souverains de Moscou. Ce fut sous son règne que les Permiens furent convertis à la religion chrétienne, et que les Russes de la grande-principauté commencèrent à faire usage de monnaies d'argent et de cuivre. On fixe aussi aux dernières années de son règne l'introduction en Russie de la poudre à canon. [*Encyc. des G. du M.*]

Karamsine, *Histoire de la Russie.* — Esnoaux, *Histoire philosophique et politique de la Russie.*

**DMITRI** (*Ivanovitch*), tsarévitch russe, né le 15 mai 1581, mort le 15 mai 1591. L'Église russe a consacré au nombre de ses martyrs ce dernier rejeton de la famille de Rurik, jeune victime dont la mort prématurée devint pour l'empire une source de calamités. Il était né du septième mariage d'Ivan IV Vassiliévitch. Bien que ce mariage eût été contracté au mépris des canons de

l'Église grecque, qui ne reconnaît pas d'union légitime après le quatrième veuvage, le titre de tsarévitch ne fut pas contesté à Dmitri, et déjà même on le considérait comme l'héritier présomptif de la couronne, la santé débile de Fédor faisant craindre qu'il ne mourût sans postérité. Doux et timide comme un enfant, dévot jusqu'à la superstition, Fédor laissait tout le pouvoir à son beau-frère Boris Godounof. Cet ambitieux ministre, qui avait déjà le titre et l'autorité de régent, et qui aspirait au trône, résolut de se débarrasser du seul obstacle qui l'en séparait. Il commença par reléguer à Ouglitch le jeune Dmitri, sa mère Marie Fédorovna, et ses trois oncles Michel, Grégoire et André Naïgo. Le tsarévitch avait sa petite cour, ses menins et ses grands-officiers, parmi lesquels le régent entretenait sans doute plus d'un espion. S'il fallait ajouter foi aux rapports du secrétaire de chancellerie Bitiagofski, chargé de l'administration financière et de la surveillance de la petite cour d'Ouglitch, le tsarévitch annonçait déjà les instincts féroces et les goûts cruels de son père. Il ne se plaisait qu'à voir battre des animaux ou bien à les mutiler avec des raffinements de barbarie. On racontait qu'un jour d'hiver, jouant avec des enfants de son âge, il avait fait des figures d'hommes avec de la neige dans la cour de son palais. A chacune il avait donné le nom d'un des hauts fonctionnaires de l'empire, et à la plus grande le nom de Boris. Armé d'un sabre de bois, il leur abattait les bras ou la tête. « Quand je serai grand, disait-il, voilà comme je les traiterai. » Les espérances et les craintes que faisaient concevoir de pareils récits furent promptement dissipées par la mort soudaine de Dmitri. Cet événement est resté couvert d'obscurité. M. Mérimée a fait sur ce sujet de profondes recherches, conduites avec une rare sagacité. Nous lui avons déjà emprunté plusieurs détails; voici comment il raconte la mort du tsarévitch et le massacre qui en fut la suite. « La fin de Dmitri fut étrange, dit-il, et il est difficile de savoir si elle fut le résultat d'un accident ou d'un crime. Le 15 mai 1591 (vieux style), dans l'après-midi, le tsarévitch, que sa mère venait de quitter pour un moment, s'amusait avec quatre enfants, ses pages ou ses menins, dans la cour de son palais, vaste enclos qui renfermait plusieurs habitations séparées, bâties çà et là irrégulièrement. Auprès de lui se trouvait encore Vassilissa Volokhof, sa gouvernante, sa nourrice, et une fille de chambre. Il est vraisemblable qu'on le perdit de vue un instant. Selon le témoignage unanime des trois femmes et des pages, il tenait un couteau qu'il s'amusait à ficher en terre, ou avec lequel il taillait un morceau de bois. Tout à coup la nourrice l'aperçut qui se débattait baigné dans son sang. Il avait une large plaie à la gorge, et il expira sans proférer une parole. Aux cris de la nourrice, la tsarine accourut, et, dans la première furie de son

désespoir, s'écrie qu'on vient d'assassiner son fils. Elle se jette sur la gouvernante qui devait le surveiller, et, armée d'une bûche, la frappe à coups redoublés, l'accusant d'avoir introduit des meurtriers qui viennent d'égorger son enfant. En même temps, préoccupée sans doute de ses récents démêlés avec Bitiagofski, elle invoque contre cet homme la vengeance de ses frères et des serviteurs de sa maison. Survient Michel Nagöi, sortant de table, et dans un état d'ivresse, au dire de plusieurs témoins. A son tour, il frappe la gouvernante, et ordonne de sonner la cloche d'alarme à l'église du Sauveur, voisine du palais. En un instant l'enclos se remplit d'habitants d'Ouglitch et de domestiques, qui accourent avec des fourches et des haches, croyant que le feu est au palais du tsarévitch. Avec eux arrive Bitiagofski, accompagné de son fils et de gentils-hommes attachés à la chancellerie. Il essaye de parler pour apaiser le public, et d'abord s'écrie que l'enfant s'est tué lui-même en tombant sur son couteau dans une attaque d'épilepsie, maladie dont il était notoirement atteint. — « Voilà le meurtrier ! » s'écrie la tsarine. Aussitôt vent bras se lèvent pour le frapper. Il s'enfuit dans une des maisons de l'enclos, et s'y barricade pour un moment ; mais on enfonce la porte et on le massacre. Son fils est égorgé auprès de lui. Quiconque élève la voix pour le défendre, quiconque est reconnu pour lui appartenir, est aussitôt chargé de coups et mis en pièces..... Une douzaine d'employés de la chancellerie du tsar et quelques habitants d'Ouglitch, soupçonnés de connivence avec les assassins, périrent ainsi dans cette émeute soudaine, où les massacreurs tuaient au hasard tout ce qui s'offrait à leur rage. « On les pourchassait comme des lièvres, » dit un des témoins dans son interrogatoire. Deux jours après, la tsarine, qui venait de dénoncer les assassins prétendus, changea d'idée, et s'avisa qu'une naine, qui venait quelquefois l'amuser par ses bouffonneries, avait jeté un sort au tsarévitch. Elle fit tuer cette malheureuse à coups d'arquebuse, et le corps fut jeté à l'eau sans autre forme de procès. » Ces affreuses exécutions, qui étaient toutes illégales si elles n'étaient pas toutes injustes, furent sévèrement punies par Boris Godounof; la tsarine fut reléguée dans un couvent, deux de ses frères furent exilés. Plus de deux cents habitants d'Ouglitch périrent dans les supplices. Les autres furent déportés en masse en Sibérie. Ce sévère jugement avait été précédé d'une enquête d'où il résultait que le tsarévitch s'était tué lui-même dans un accès d'épilepsie. Personne ne crut à cette conclusion, évidemment dictée par Boris Godounof, et les Russes regardèrent le régent comme un assassin, le tsarévitch comme un martyr.

Karamsine, *Histoire de l'empire de Russie*, traduite par M. de Bivoff; Paris, 1826, in-8°, t. XI. — P. Mérimée, *Les faux Démétrius*.

DMITRI SAMOTZVANETZ, ou le *Faux Démé-*

*trius*. On donne ce nom à plusieurs personnages, qui, au commencement du dix-septième siècle, se firent passer pour le fils d'Ivân IV et excitèrent en Russie de sanglantes révolutions. Le premier, et de beaucoup le plus remarquable, de ces faux Dmitri parut en 1603. A cette époque le gouvernement tyrannique du tsar Boris Godounof avait fini par exciter en Russie un mécontentement général. Les Cosaques surtout ne pouvaient supporter l'administration régulière qu'il essayait d'introduire parmi eux. Ils n'attendaient qu'un signal pour se révolter et marcher sur Moscove. C'est leur vint de la Pologne. Un jeune homme qui habitait en qualité de serviteur, dit-on, à Brahin dans la maison du prince Adam Wizniowieck lui révéla qu'il était le tsarévitch Dmitri, fils d'Ivân Vassiliévitch (voy. *DMITRI Ivanovitch*). Il lui raconta l'histoire suivante (1) : « Un médecin, nommé Simon, Valaque ou Allemand, ayant pénétré les desseins sinistres de Boris, ou plutôt reçu de sa part des offres considérables pour tenter à la vie de l'héritier présomptif, avait feint d'y consentir, afin de mieux déjouer les projets du tyran. La nuit fixée pour l'assassiner ce serviteur fidèle avait placé dans le lit du tsarévitch l'enfant d'un serf, de même âge à peu près, lequel avait été égorgé. Convaincu que Fédor était irrévocablement fasciné par Boris et qu'il serait impossible d'en obtenir justice, le médecin s'était enfui d'Ouglitch avec le jeune Dmitri; puis il l'avait confié à un gentilhomme dévoué, qui, pour le dérober plus facilement à la haine de Boris, l'avait fait entrer dans un couvent. Le médecin était mort, ainsi que le gentilhomme qui avait recueilli le prince. A défaut de ces deux témoins, l'inconnu produisait un sceau russe, portant les armes et le nom du tsarévitch et une croix d'or ornée de pierres précieuses d'une valeur considérable. « C'était, disait-il, le présent que, selon l'usage russe, il avait reçu de son parrain, le prince Ivân Mslislavski, le jour de son baptême. » Le jeune homme qui se prétendait fils d'Ivân paraissait âgé de vingt à vingt-deux ans. Si Dmitri eût vécu, il aurait eu vingt-deux ans en 1603. Il était petit de taille, mais large d'épaules, et tout en lui annonçait la vigueur et l'agilité. Ses cheveux étaient d'un blond ardent et tirant sur le roux, ses yeux d'un bleu pâle et cependant il avait le teint très-basané, comme beaucoup d'hommes originaires des pays froids. On savait que Marie Fédorovna, la mère de Dmitri, était fort brune, et qu'Ivân le Terrible était d'une stature au-dessous de la moyenne. Ce qui se rappelaient le tsar Ivân trouvaient dans le visage de l'inconnu une ressemblance de mille; cependant le tsar était beau, et les traits de son fils prétendu ne prévenaient guère en faveur. Le visage large, les pommettes saillantes, le nez gros, les lèvres épaisses, peu ou point de barbe, c'est ainsi que le représentent plusieurs

(1) Prosp. Mérimée, *Les faux Démétrius*, p. 58.

contemporains qui l'ont souvent approché ; description qui se rapporte assez bien au portrait que l'on conserve dans l'Académie de Pétersbourg, et à une gravure qu'il avait, l'une au front, l'autre sous l'œil droit. Il avait un bras un peu plus long que l'autre. Tous ces signes apparemment étaient bien connus pour avoir été remarqués sur l'enfant mort à Ouglitch. » Persuadé que son hôte était bien le fils d'Ivân IV, le prince Adam le conduisit chez son frère, le prince Constantin, à Jalousiez. Les nobles polonais accoururent de tous côtés pour visiter ce prétendu tsar légitime de toutes les Russies.

Dmitri ne laissait rien échapper qui démentit son illustre origine. Courtois, affable, mais tenant on rang (1), il semblait à son aise sous ses habits de brocard, au milieu des nobles palans ; il acceptait leurs services de l'air dont on accorde une faveur, et avec l'assurance de les reconnaître un jour. Il parlait le polonais aussi bien, peut être plus facilement, que le russe ; il avait quelques mots de latin, écrivait vite et d'une manière hardie ; c'en était assez alors pour prouver qu'il avait reçu une éducation libérale. D'ailleurs, l'histoire de Russie lui était parfaitement connue ; on voyait qu'il possédait à fond les généalogies de toutes les grandes familles, et de leurs intérêts, leurs rivalités, leurs fortunes diverses, avaient été pour lui l'objet d'une étude particulière. En un mot, il avait appris son métier de prétendant, et le jouait au mieux. » La nouvelle de l'apparition du prétendant en Pologne inquiéta d'autant plus Boris, qu'elle coïncidait avec un soulèvement des Cosaques du Don et des Zaporogues, qu'un moine russe, nommé Grégoire ou Grichka Otrepief, poussait à la révolte en leur annonçant la prochaine arrivée du tsar légitime. Le tsar tenta de se faire livrer le prétendant à prix d'argent par les princes Wiszniocki ; sa demande fut repoussée avec indignation. Constantin conduisit Dmitri chez son beau-frère, Georges ou Iouriï Mniszeck, palatin ou voïevode de Sandomir, illustre, comme lui, par sa naissance et par des services rendus à l'État. Pour attacher à sa cause ces puissants magnats polonais, Dmitri demanda la main de Marine ou Marianne, la seconde fille de Mniszeck, jeune et belle personne, que séduisait la promesse d'une couronne. Mniszeck fit des intérêts de son futur gendre les siens propres : il le présenta au tsar de Pologne, et lui concilia la faveur des nobles ; comme aussi celle du clergé, que Dmitri s'attacha par l'espérance qu'il donnait d'emporter la foi catholique et d'y convertir ses sujets dès qu'il en serait le maître. Sigismond III, en guerre avec la Suède, sa première patrie,

n'osait attaquer ouvertement Boris Godounof ; mais il permit à ses panes (seigneurs) de prendre les armes pour leur propre compte et de suivre le prétendant. Boris, de plus en plus alarmé, essaya de perdre Dmitri dans l'esprit du peuple en l'identifiant avec Grégoire Otrepief, moine apostat, ivrogne et débauché, méprisé de tout le monde. Il fit donc publier la pièce suivante : « Le tsar a été informé qu'en Lithuanie un certain coquin se faisait appeler le tsarévitch Dmitri, prince d'Ouglitch, fils d'Ivân. Ledit coquin n'est autre qu'un certain moine défrôqué nommé Grichka Otrepief, fils du capitaine de strelitz Bogdan Otrepief. Après avoir été tonsuré au monastère de Tchoudof, l'année 1603, il passa la frontière, vint en Lithuanie, et entra au monastère de Petchera, en compagnie d'un autre moine, nommé Michel Povadine. Là, par une ruse diabolique, il feignit d'être malade, et, suppliant l'abbé de le confesser, lui dit qu'il était Dmitri d'Ouglitch, fils du tsar Ivân, qu'il avait pris des habits de moine pour se cacher du tsar Boris, mais qu'il n'avait pas fait profession ; puis il pria l'abbé de publier sa confession s'il mourait. Après quoi il se leva, parla et se trouva mieux. L'abbé, déçu par cet imposteur, écrivit au roi de Pologne et aux sénateurs ; sur quoi, cet apostat jeta son froc, s'en vint à Sandomir, prenant le nom de tsarévitch, et dans toute la Slavonie, comme dans les villes de Pologne, il se trouve des gens qui ajoutent foi à cette imposture ».

La plupart des historiens modernes et presque tous les biographes ont accepté comme dignes de foi les mensonges officiels sortis de la chancellerie de Boris ; mais aucun contemporain n'y crut. M. Mérimée, dans un très-beau travail sur ce mémorable épisode de l'histoire russe, a démontré sans peine que l'identification de Dmitri et d'Otrepief était une fiction grossière, dénuée de vraisemblance et qu'un historien comme M. Karamzine n'aurait pas dû adopter. Dmitri réunit d'abord 5,000 hommes, qui en franchissant la frontière se renforcèrent encore de quelques milliers de Cosaques du Don. A cette nouvelle, Boris envoya deux armées à la rencontre de celui qu'il signalait, dans ses manifestes, comme un imposteur, un moine apostat, un hérétique, et fit lancer contre lui les foudres de l'Église. Mais les villes, sommées au nom de Dmitri, fils d'Ivân, ouvrirent leurs portes : Tchernigof, Poutivl, Rylsk, etc., furent successivement occupés ; Novogorod-Séversk, défendu par Pierre Fédorovitch Basmanof, opposa seul une résistance assez prolongée pour permettre aux généraux du tsar, dont l'armée s'élevait à plus de 50,000 hommes, de combiner leurs efforts. Dmitri remporta d'abord la victoire, en décembre 1604 (n. st.), sur le prince Fédor Ivanovitch Mstislavski ; mais le 21 janvier 1605 il fut à son tour défait et poursuivi par ce général, que le prince Vassiliï Chouiski était venu rejoindre. Dmitri se

(1) Prosp. Mérimée, *ibid.* p. 68.

renferma à Poutivl jusqu'au mois de mai ; les généraux russes s'affaiblirent en disséminant leurs forces, et dans l'intervalle Boris mourut d'apoplexie (13-23 avril), ou peut-être d'un poison qu'il avait pris, laissant un fils de seize ans, incapable de porter le fardeau d'une couronne en de pareilles circonstances. (*Voy. Godounof.*)

Dmitri, profitant de cet événement heureux pour lui, multiplia les proclamations, et ne ménagea point les promesses ; il lui dut en outre un sujet dévoué et fidèle, capitaine non moins distingué que brave soldat. Basmanof, investi du commandement de l'armée du nouveau tsar Fédor Borisovitch, alla lui-même offrir son épée à Dmitri. Celui-ci, secondé par les Russes et les Cosaques, qui vinrent en foule remplacer auprès de lui sa petite armée polonaise taillée en pièces ou débandée, s'était avancé à peu de distance de Moscou pour reconnaître lui-même l'état des choses et provoquer une révolution dans cette capitale. Elle ne tarda pas à éclater. Le prétendant, de retour à Toula, reçut une députation solennelle, qui l'invitait à venir occuper le trône de ses aïeux. La famille Godounof avait été surprise au Kremlin, jetée en prison, et bientôt après, peut-être par ordre de son successeur, le jeune tsar périt misérablement avec sa mère. Un de ses parents, Semen Godounof, fut aussi mis à mort. Les autres membres de cette famille furent exilés en Sibérie ou relégués dans des forteresses. Henia, fille de Boris, fut épargnée, et devint peu après la maîtresse du nouveau tsar. Le 20-30 juin 1605 Dmitri fit son entrée à Moscou avec beaucoup de pompe, aux acclamations du peuple ; son couronnement eut lieu peu de jours après. Il envoya aussitôt chercher sa mère, la tsarine Marie Nagoïa, qui, reléguée par Boris dans un couvent lointain, y vivait obscurément, sous le nom de sœur Marthe (Marfa). En voyant Dmitri, cette princesse répandit un torrent de larmes, et soit qu'elle le reconnût en effet, soit que la peur dictât ses paroles, ou qu'elle agît seulement par intérêt, afin d'améliorer son sort et de se venger des Godounof et de leurs partisans, elle lui donna le nom de *fils* et le suivit (18 juillet) à Moscou. Elle y vécut dans un couvent moins austère que la retraite où elle avait été reléguée.

Dmitri se hâta d'organiser son gouvernement avec un singulier mélange de fermeté et d'imprudence : il ne ménagea pas assez les préjugés religieux de ses sujets, et laissa trop de pouvoir aux anciens ministres de Boris. Basmanof, auquel il devait l'empire, fut son homme de confiance ; mais, tout en le traitant avec la plus grande amitié, il ne se laissa pas gouverner par lui. « Dmitri, dit M. Mérimée, ne voulait ni favori ni maître. Il fallait que tout plîât sous sa volonté, et pourtant, tout despote qu'il était, il aimait la discussion et accordait à ses boyards la liberté la plus complète de le contredire. Tous les jours il présidait le conseil, et sa mémoire

prodigieuse, sa facilité, sa pénétration, confondaient ses ministres. On se demandait où il avait appris à connaître si bien son empire, ses besoins et ses ressources. Tolérant la contradiction et la recherchant même, il abusait trop souvent de sa supériorité pour railler sans mesure des adversaires qu'il avait convaincus d'erreur, ou que le respect avait réduits au silence. En outre il montrait trop ouvertement une préférence partielle pour les coutumes étrangères, qui choquaient les préjugés des Moscovites. Il citait sans cesse la Pologne, cette antique ennemie de la Russie vantant à tout propos la supériorité de ses lois et de sa civilisation. « Voyagez, instruisez-vous disait-il à ses boyards ; vous êtes des sauvages il faut vous policer. »... Toutes les fois qu'il entendait parler d'une industrie nouvelle, il voulait aussitôt l'introduire en Russie, et faisait faire des offres avantageuses à des artisans habiles ou à des commerçants éclairés pour qu'ils vinssent se fixer dans ses États. Il aimait les arts, particulièrement la musique... Un usurpateur, besoin de gloire, et est, pour ainsi dire, forcé de devenir conquérant. Le grand projet de Dmitri était celui d'Étienne Bathori ; il voulait réunir toutes les forces de la race slave pour les jeter sur les Turcs et les Tartares. Il y travaillait dès le lendemain de son arrivée à Moscou. Agrandissement de ses États, gloire immense pour lui-même, affermissement de son autorité, tels étaient les résultats qu'il se promettait de cette vaste entreprise. » Mais de graves obstacles sérieux devaient l'empêcher de réaliser de tels projets aussi grandioses.

L'ancien président de l'enquête d'Ouglitch, prince Chouïski, qui dans les premiers jours du règne de Dmitri, s'était déclaré coupable d'imposture et avait reconnu le prétendant pour le vrai fils d'Ivân IV, ne tarda pas à revenir sur sa déclaration, et, non content d'exprimer publiquement des doutes sur la naissance royale du nouveau tsar, il forma un complot pour renverser le fut condamné à mort, et déjà avait posé la tête sur le billot où la hache bourreau devait trancher, lorsqu'on lui annonça sa grâce. On le laissa même très-peu de temps dans l'exil qu'on lui avait assigné, à lui à ses deux frères, et « c'a été, dit Margeret, officier français au service du tsar, la plus grande faute (1) que jamais l'empereur Dmitri eust pu commettre, car cecy lui a procuré sa mort. Du reste, le capitaine français nous donne l'avis le plus favorable du maître qu'il servait. « Vasilcile Choutsqui, dit-il, étant rappelé et en sa grande grâce qu'au paravant, avoit désia fiancé une de ladite maison (Nagoï) ; ses noces se devoient solemniser un mois après celles de l'e

(1) C'est aussi l'opinion de M. Mérimée : « Dmitri, dit-il, n'était pas cruel ; il avait même une douceur naturelle de son temps et peut-être déplacée dans un usurpateur ; car c'est le châtiement de ceux qui parviennent au pouvoir par la violence, de ne s'y maintenir que par la terreur. »

ereur. Enfin, l'on ne voyoit autre chose que ruyaux et joie, au contentement d'un chascun; car l'un leur fit gouter petit à petit ce que c'est qu'un pays libre, gouverné par un prince clément. Il alloit tous les jours une fois ou deux voir l'impératrice sa mère; il se monroit parfois un peu trop familier envers les seigneurs, lesquels sont élevés et nourris en telle sujettion et crainte qu'ils n'oseroient presque parler en présence de leur prince sans commandement, combien que l'édit empereur sçavoit autrement tenir une maesté et grandeur digne d'un prince tel qu'il estoit. Au reste, il estoit sage, avoit assez d'entendement pour servir de maistre d'école à tout son conseil. »

De nouvelles menées secrètes qu'on découvrit, et peut-être les dispositions douteuses de la multitude, décidèrent enfin le jeune tsar à entourer d'une garde étrangère, composée de cent archers, dont Margeret eut le commandement, et de deux cents halberdiers. Lorsqu'il le crut ensuite suffisamment affermi sur son trône (novembre 1605), Dmitri s'occupa à remplir son engagement envers le palatin Mnisek et Marine, sa fille. Des ambassadeurs russes allèrent demander celle-ci en mariage au roi de Pologne et à la république. Le mariage par procuration eut lieu à Cracovie. Cette fête fut célébrée presque avec autant de solennité que le mariage de Sigismond III lui-même avec Constance, archiduchesse d'Autriche, qui se conclut peu de jours après. Les préparatifs de son départ retinrent encore quelque temps en Pologne la future tsarine; mais enfin, le 11 mai 1606, Marine Mnisek, jeune, belle, ambitieuse, arriva à Moscou, suivie de son père, l'un de ses frères, du prince Constantin Wisnizowiecki, son beau-frère, et d'un grand nombre de gentilshommes polonais, tous fiers d'avoir couronné un tsar, turbulents par caractère, et pleins de mépris pour les Russes, encore barbares, ridiculement cérémonieux, ignorants, et serviles à l'excès vis-à-vis de leur souverain. Le peuple russe vit avec peine une femme associée aux pompes du couronnement, qui à son avis n'étoient point faites pour ce sexe; il souffrait de voir le prince toujours entouré d'étrangers, qui vivaient familièrement avec l'oint du Seigneur, dont le Russe n'approchait qu'avec crainte et avec une soumission profonde; il s'indignait de leur arrogance, de leur mépris pour ses chefs les plus considérés, de leurs libertés sacrilèges avec les femmes des boyards, comme avec celles des classes inférieures. Mais ce qui acheva de perdre le prince dans tous les esprits, ce fut son manque de respect pour le culte grec-russe, les doutes qu'on répandit à dessein sur son orthodoxie, ses préférences assez marquées pour l'Église latine, avec laquelle on assure qu'il avait pris des engagements, et enfin l'apparition des jésuites, dont on a même prétendu qu'il était l'élève, dressé par eux pour le rôle

qu'ils voulaient lui faire jouer, dans le but de procurer l'union des deux Églises. Chose inouïe, d'ailleurs, Dmitri mangeait du veau, viande défendue par la religion comme impure et que les vrais Russes avaient en horreur. Dix jours à peine étaient écoulés depuis le couronnement de Marine et la noce, qui fut célébrée en même temps, quand Chouiski reconnut que tout était mûr pour une révolte ouverte. Tenant l'épée d'une main et la croix de l'autre, il conduisit au Kremlin une troupe furieuse, dont tout le peuple de Moscou ne tarda pas à appuyer l'entreprise. Ce fut le samedi 27 mai 1606, à six heures du matin. Basmanof reçut les premiers coups : il tomba sur le seuil de la porte qui conduisait chez le tsar, et, ne pouvant plus la défendre, il cria : « Trahison ! Sauve-toi, Dmitri, fils d'Ivân ! »

« Dmitri (1), voyant la première porte du palais forcée, et convaincu que toute résistance était inutile, jeta son épée, traversa en courant la chambre de la tsarine, et gagna l'appartement le plus éloigné de l'endroit qu'assaillaient les rebelles. Il était, dit-on, blessé à la jambe d'un coup de sabre. Cependant, il ouvrit une fenêtre qui donnait sur l'emplacement où s'élevait autrefois le palais de Boris, qu'il avait fait démolir; la fenêtre était haute de plus de trente pieds, mais il n'y avait personne aux environs, et il sauta. Sa chute fut si malheureuse qu'il se cassa une jambe, et la douleur si vive qu'il s'évanouit. Un moment après il reprit connaissance, et ses gémissements attirèrent auprès de lui, d'un corps-de-garde voisin, quelques strélitz qui le reconurent. Touchés de compassion, ces soldats le relèvent, lui font boire de l'eau, et l'asseyent sur une pierre, reste des fondations du palais de Boris. Le tsar, un peu ranimé, put parler aux strélitz, qui jurèrent de le défendre. En effet, aux premiers cris des rebelles qui viennent réclamer leur proie, ils répondent à coups d'arquebuse et abattent quelques-uns des plus acharnés. Mais bientôt la foule grossit, attirée par le tumulte et les cris qui annoncent que le tsar est enfin découvert. On entoure le strélitz, on les somme de livrer l'imposteur, ou bien on va dans leur faubourg massacrer leurs femmes et leurs enfants, demeurés sans défense. Alors les strélitz, effrayés, mettent bas les armes et abandonnent le blessé. Avec d'horribles acclamations de triomphe, la multitude se jette sur lui et le traîne en le chargeant de coups, jusque dans une chambre du palais, déjà mis au pillage. Dmitri, au pouvoir de ses bourreaux, passant devant ses gardes du corps prisonniers, entendit une main vers eux, en signe d'adieu peut-être, mais sans proférer une parole. Un de ses gentilshommes, nommé Fürstenberg, Livonien, transporté de fureur, essaye, quoique sans armes, de le défendre. Les rebelles percent ce brave homme

(1) Prosp. Mérimée, *Les faux Dem...*, p. 276.

à coups redoublés, tandis qu'il ne pense qu'à couvrir son maître. Si Dmitri ne fut pas massacré à l'instant, c'est que la haine ingénieuse des assassins voulait prolonger ses souffrances. On lui arrache ses habits, et on le couvre d'un cafetan de pâtissier. « Voyez le tsar de toutes les Russies ! s'écriaient les rebelles ; il a revêtu les habits qui lui conviennent » « Chien de bâtard, dit un gentilhomme russe, dis-nous qui tu es et d'où tu nous es venu ? » Dmitri, rassemblant ce qui lui restait de forces pour élever la voix : « Chacun de vous, dit-il, sait que je suis votre tsar, fils légitime d'Ivân Vassilievitch. Interrogez ma mère ; ou si vous voulez ma mort, donnez-moi au moins le temps de me reconnaître. » Alors un marchand nommé Valouïef, fendant la presse, s'écria : « Pourquoi tant causer avec ce chien d'hérétique ? Voilà comme je confesse ce flûteur polonais ! » Et il lui tira à bout portant un coup d'arquebuse dans la poitrine, qui mit fin à son agonie. Bientôt le cadavre, défiguré, déchiqueté, le ventre ouvert, les bras hachés à coups de sabre, est traîné sur le pavé. On le jette en bas des degrés, et il tombe sur le corps de Basmanof. « Vous vous aimiez vivants ; morts, on ne vous séparera pas, » disaient les meurtriers dans leur sauvage triomphe. Marine, Mniszek, Wizniowiecki, l'ambassadeur de Pologne, beaucoup d'autres magnats furent jetés dans les cachots, et le peuple, avide de sang et de vengeance, envahit les demeures des Polonais, dont on assure que 1705 furent massacrés ce jour-là. D'autres se frayèrent un passage le sabre à la main, ou forcèrent les Russes, par la plus courageuse résistance, à leur accorder une capitulation.

Ainsi périt un prince dont on ne peut méconnaître, au milieu de torts réels et graves, et quelle que fût d'ailleurs sa naissance, les qualités vraiment royales. « Il estoit agile, dit encore Margeret, avoit un grand esprit, estoit clément, tost offensé, mais aussi tost apaisé, libéral, enfin un prince qui aimoit l'honneur et l'avoit en recommandation. Il estoit ambitieux ; ses desseins estoient de se faire connoître à la postérité, et estoit délibéré, ayant donné commandement à son secrétaire de se préparer au mois d'aoust dernier (1606) pour partir avec les navires *angloises* pour venir en France congratuler le roy très-chrestien (Henri IV) et avoir correspondance avec luy ; duquel il m'a parlé plusieurs fois avec grande révérence. Enfin, la chrestienté a perdu beaucoup en sa mort, si ainsi est qu'elle le soit, comme il est fort vraysemblable. »

Ce qui est certain, c'est que cette mort n'amena pas le repos de la Russie, veuve de la famille de Rurik, dont les membres avaient régné sur elle depuis sept siècles et demi. Vassilii Ivanovitch Chouiski, issu d'une branche collatérale de cette même famille, prince rusé et artificieux, mais sans élévation dans les sentiments et sans talent véritable, fut appelé au trône par

la volonté du peuple de Moscou et presque sans la participation des boyards. Une fortune si brillante excita la jalousie de ces derniers ; l'anarchie régna partout ; et ayant de toutes parts des ennemis à combattre, Chouiski fut hors d'état de rétablir l'ordre et d'affermir son autorité. Ce qui porta au comble les malheurs de la Russie, ce furent l'apparition de plusieurs nouveaux prétendants à la couronne et le bruit qui ne tarda pas à se répandre que Dmitri n'était pas mort, qu'il avait échappé au massacre, et allait reparaitre à la tête d'une armée. Le premier imposteur qui se présenta fut le *Petit Pierre* (*Petrouschka Samozvatnetz*) ; il se disait fils du tsar Félor Ivanovitch et avoir été échangé après sa naissance contre la fille à laquelle on croyait que la tsarine avait donné le jour, et qui était morte en bas âge. Un serf, appelé Ivân Bolotnikov, lui forma une armée, qui battit plusieurs généraux russes et s'avança même jusque vers Moscou. Mais bientôt après ces aventuriers furent vaineux, faits prisonniers et mis à mort. Un autre, dont le véritable nom était, à ce qu'il paraît, *André Nagii*, mais qui prit celui de tsar Dmitri, prétendant avoir échappé au massacre de Moscou, fut plus heureux, et promena pendant plus longtemps le fer et les flammes à travers la Russie, déchirée par les factions. Kobierzycki, dans sa *Vie de Vladislaf*, écrite en latin (liv. V, p. 320), assure que cet imposteur était juif, et beaucoup d'historiens russes et polonais admettent cette opinion. Ce faux Dmitri, quoique sans talents, sans esprit, sans conduite, rallia tous les Russes mécontents, les Polonais, dévorés du désir de la vengeance, les Cosaques, toujours avides de pillage, et les brigands nombreux dont plusieurs provinces de l'empire étaient alors infestées. Trois chefs habiles et déterminés lui prêtaient la force de leur épée et l'autorité de leur nom : Zarucki, ataman des Zaporogues, le prince Ivân Pierre-Sapieha, et le prince Român Rozinski, issu du sang de Narimund, grand-prince de Lithuanie. L'imposteur nomma ce dernier ataman (hetmân) de son armée, et lui abandonna la direction des affaires. Consterné par les fâcheuses nouvelles qu'il recevait de toutes parts, Chouiski, devenu le tsar Vassilii Ivanovitch, s'alarmait cependant plus encore des préparatifs que faisait Sigismond III, roi de Pologne, poussé à la guerre par ses magnats ambitieux, qui ne cessaient de lui répéter que le sang de leurs frères assassinés à Moscou criait vengeance. Pour le désarmer, le tsar donna la liberté aux Polonais qu'il avait réservés du carnage, et les renvoya jusqu'à la frontière sous bonne escorte. Marine Mniszek, qui ne voulut point renoncer à son rang suprême, fut dirigée vers la Pologne. En route, deux officiers de Sapieha surprirent ses gardes, s'emparèrent d'elle, et la conduisirent (1609) à Touchino, village situé à 12 verstes de Moscou, et près duquel le faux Dmitri était campé, répandant la terreur dans

a capitale. Désormais l'histoire de cet imposteur est inséparable de celle de l'ambitieuse Polonoise, qui vint chercher une couronne en Russie et y trouva des fers. ( *Voy. Marine MNISZEK.* ) Marine Mniszek et le faux Dmitri forment le sujet d'un roman russe de M. Boulgarine, traduit en français par M. Fleury ( Paris, Levrault, 1832, 4 vol. in-12 ). Le même sujet a été traité par Schiller, dans une tragédie qu'il n'a pas terminée. En France, M. Léon Halévy a fait représenter il y a quelques années une tragédie sous le titre du *Czar Démétrius*. Enfin, M. Mérimée, outre le beau travail historique que nous avons souvent cité, a fait des débuts du premier des faux Dmitri le sujet d'une œuvre dramatique (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1852 ), dans laquelle il a expliqué très-ingénieusement, et avec beaucoup de vraisemblance, comment la dévotion vint à un jeune Cosaque de l'Ukraine à ressusciter en lui Dmitri, fils d'Ivan, et comment cette idée fut accueillie par la crédulité des contemporains.

Le capitaine Margeret, *État de l'empire de Russie*. De Thou, *Hist. Universelle*. — Martin Baes, *La chronique de Moscou. — Tragedia Moscovitica, ve de vita et morte Demetrii, qui nuper apud Ruthenos imperium tenuit, narratio ex fide dignis scriptis litteris excerpta*; Cologne, chez Gérard Greunbruc, 1608, in-12. — Barege Baregi, *Discours merveilleux et véritable de la conquête faite par le jeune Demetrius, grand-duc de Moscovie, du sceptre de son frère, avenue en cette année, 1605, avec son couronnement du premier juillet*; Arras, 1606, in-12. — Karamsine, *Histoire de l'empire de Russie*, traduite par M. de Divoff, t. XI. — Prosper Mérimée, *Épisode de l'histoire de Russie: les Faux Demetrius*.

**DMITRIEF** (*Ivan Ivanovitch*), homme politique et poète russe, né dans le gouvernement de Simbirsk, en 1760, mort à Moscou, le 15 octobre 1837. Il étudia à Casan et à Simbirsk jusqu'à l'âge de douze ans. Obligé de fuir avec son père à la suite de la révolte de Pongatschef, il fut placé à Saint-Petersbourg à l'École des Gardes de cadets. Il entra ensuite au service militaire, et il quitta à l'avènement de l'empereur Paul, avec le titre de colonel. Nommé premier procureur du sénat, il échangea quelque temps après ses fonctions contre celles de conseiller privé. Sous l'empereur Alexandre, il s'éleva jusqu'au rang de membre de la Justice. Quatre ans plus tard, il rentra, pour n'en plus sortir, dans la vie privée. Ami de Karamsine, il se joignit aux efforts de cet historien pour faire entrer dans le pays nouvelle la langue russe. Ses chansons, parmi lesquelles *Jermak*; ses fables, heureusement imitées de celles de La Fontaine, et des nouvelles, lui assurent une place importante parmi les écrivains russes. Des fragments de ses *Mémoires* ont été publiés dans le *Moskvitin*. La première édition de ses œuvres est de Moscou, 1795; la sixième a paru à Saint-Petersbourg, en 1823.

Otto, *Lehrbuch der Russischen Literatur. — Conversations-Lexicon*.

**DMOCHOWSKI** (*François-Xavier*), poète,

critique et historien polonais. Né en Podlaquie, en 1762, mort à Varsovie, le 20 juin 1808, il commença ses études au collège de Drohiczyn, et à l'âge de dix-sept ans entra dans la congrégation des piaristes. Plus tard il devint successivement professeur aux collèges de Lomza, de Radom et de Varsovie. Lors de la diète constituante de Varsovie (1788-1792), et sous les auspices du chancelier Kollontay, il prit une part active au mouvement politique de l'époque. En 1792, après l'occupation de la Pologne par les troupes russes, il émigra en Saxe, où, conjointement avec Kollontay, Ignace Potocki et autres patriotes polonais, il rédigea l'*Histoire de la Diète constituante*. En 1794, lorsque éclata l'insurrection nationale dirigée par Kosciuszko, Dmochowski fut nommé membre du conseil suprême, et rédigea la *Gazette du Gouvernement insurrectionnel*. Depuis la fin de 1794 jusqu'en 1800, il émigra de nouveau, et durant ce temps, en Italie et en France, il travailla avec ses autres compatriotes, par la parole et par la plume, aux moyens de rétablir la Pologne. Protégé par l'archevêque Ignace Krasicki, il obtint en 1800 du gouvernement prussien la permission de rentrer à Varsovie, échue à la Prusse depuis 1795; il renonça à ses fonctions ecclésiastiques, et épousa M<sup>lle</sup> Isabelle Mikorska. En 1801, il contribua puissamment à la fondation de la *Société des Amis des Sciences de Varsovie*, et jusqu'en 1805 rédigea un excellent recueil scientifique intitulé *Nouveau Memorial de Varsovie*. Il fut le premier à publier une édition complète des *Œuvres d'Ignace Krasicki*, le Voltaire de la Pologne. Voici les ouvrages de Dmochowski, dans leur ordre chronologique: ils sont tous écrits en langue polonaise: *Le Jugement dernier, poème d'Édouard Young*, traduit en vers; Varsovie, 1785; — *Des Vertus les plus nécessaires et des vices contraires à la société*; Varsovie, 1787; — *Éloge de Karp, porte-enseigne d'Upita*; *ibid.*; — *L'Art poétique, en quatre chants*, poème original; Varsovie, 1788; — *Sur l'Académie de Cracovie*; *ibid.*; — *Fragments d'un fouet politique*; Varsovie, 1789; — *De la Religion comme unique base du bonheur du genre humain*, traduit de M<sup>me</sup> de Genlis; *ibid.*; — *Oratio pro instauratione studiorum, Varsovie habita*; *ibid.*; — *Sur le meilleur moyen d'enseigner le latin en Pologne*; Varsovie, 1790; — *Lettres d'une Sandomirienne à une Podolienne*; *ibid.*; — *L'Illiade d'Homère*, traduite en vers; Varsovie, 1800; — *Le Prêtre mari, nouvelle qui n'est pas neuve*; *ibid.*; — *L'Homme des Champs de Delille*, en vers; *ibid.*; — *La Pharsale de Lucain*; *ibid.*; — *Les Épîtres d'Horace*; Varsovie, 1802; — *Éloge d'Ignace Krasicki, archevêque de Gnezne*; *ibid.*; — *Le Paradis perdu de Milton*; Varsovie, 1803; — *Les Élégies de Tibulle*; Varsovie, 1805; — *L'Odyssée d'Homère*; Varsovie, 1806; — *L'Énéide de*

*Virgile*, traduite en vers : les neuf premiers livres sont de Dmochowski, et les trois derniers par Vincent Jakubowski; Varsovie, 1809.

Léonard CHODZKO.

Bentkowski, *La Littérature polonoise*; 1814. — Michel Podczaszynski, *La Pologne littéraire*; 1830. — Chodyncki, *Les Polonais savants*; 1833.

\* **DMOCHOWSKI** (*François de Sales*), fils du précédent, né à Varsovie, en 1801. Dès sa jeunesse il se fit connaître comme poète et littérateur. En 1819 il traduisit en vers polonais plusieurs œuvres des poètes français : *Le Fâcheux* et *Le Dépit amoureux*, de Molière; *L'Andromaque*, de Racine; la *Zaïre*, de Voltaire; le *Marius à Minturne*, d'Arnault, ainsi que les poésies de Lamartine. Ses pièces de théâtre furent représentées au théâtre de Varsovie. Depuis l'année 1820 il publia la traduction de plusieurs romans français et anglais, et rédigea avec talent plusieurs journaux scientifiques, tels que le *Journal hebdomadaire de Varsovie*, la *Bibliothèque Polonoise*, la *Gazette du correspondant de Varsovie*.

L. Ch.

*Documents particuliers.*

\* **DMUSZEWSKI** (*Louis-Adam*), écrivain et acteur célèbre polonois. Né à Czarsk, en Mazovie, en 1782, mort à Varsovie, en 1848. Il débuta en 1800, et pendant trente ans obtint de grands succès auprès de ses compatriotes. Ses pièces originales, en prose et en vers, sont les suivantes : comédies : *Les Caprices d'une jeune Épouse*; — *Le Bavard sans fin*; — *Les Amours de Sigismond Jagellon*; — *La Revanche, ou Barbe Zapolska*; vaudeville; — *L'Arrière-Ban*; — *Les Remparts de Praga*; — *Sept fois un*, avec la musique d'Usner; — *Les Oncles et les Tantes*; — *Terno*; — *Les Vistuliennes, ou le roi Lokietek*; — *Thadé Chwalibog*; — *Les Moustaches*; — Opéras : *Leszek le Blanc, ou la sorcière du Mont-Chaube*; — *Alexandre et Apelles*; — *La Bijoude près du grand chemin*; — Drames : *Le Siège d'Odensée*; — *Les Acteurs aux Champs-Élysées*.

L. Ch.

*Documents particuliers.*

**D'O** (*Giovanni*), peintre, né à Naples, à la fin du seizième siècle, mort en 1656. Il fut élève de l'Espagnolet, et imita tellement sa manière, que beaucoup de ses tableaux sont attribués à son maître. En avançant en âge, il adoucit un peu son style, et donna plus de charme à ses carnations; mais il n'a laissé qu'un très-petit nombre d'ouvrages de cette seconde manière.

E. B.—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani*. — Lanzl, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**DOARA** (*Buoso de*), capitaine italien, mort vers 1269. Seigneur de plusieurs châteaux situés dans le voisinage de cette ville, il y avait acquis, grâce à ses intelligences avec l'empereur Frédéric II, une sorte de souveraineté. Après la mort de cet empereur, en 1250, la guerre éclata entre Doara et deux autres chefs, Eccelino III et Pe-

lavicino, auxquels il avait laissé le gouvernement de la Lombardie. En dernier lieu, Relacino se joignit à Buoro contre le féroce Eccelino lorsque le pape Alexandre IV prêcha une sorte de croisade contre ce prince, et tous deux contribuèrent au combat de Cassano (16 septembre 1259), où périt Eccelino. Quant à Buoso de Doara, il n'eut plus guère de succès. Chargé, en 1265, par Mainfroi de la défense du pont de l'Oglio contre les Français, il dut se retirer de vant les guelfes lombards. Exilé ensuite de Crémone, en même temps que les gibelins, dont il faisait partie, il mourut dans un état voisin d'indénuement.

Sismondi, *Hist. des Rép. Ital.*

\* **DOBAI** (*Étienne*), historien hongrois, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Tisz tesseg Oszlopa* Histoire et topographie du pays des Hunnyades 1736 et 1739, in-4°, imprimée par les soins de Joseph Nalatzl d'Hermanstadt.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*

**DOBEILH** (*François*), traducteur français né à Moulins en 1634, mort dans la même ville le 20 avril 1716. Il était jésuite, professa dans plusieurs collèges, et devint aumônier d'un régiment. En 1695 des infirmités l'obligèrent à prendre sa retraite, et il fut envoyé finir ses jours à un collège de sa compagnie à Moulins. On a de lui *Avis très-consolant pour les personnes scrupuleuses*, trad. de l'espagnol du P. Nieremberg Amiens, 1672, et Lyon, 1702, in-12; — *L'Amable mère de Jésus*, trad. du même; Amiens, 1671, et Amsterdam, 1672, in-12; — *Réflexions, sentences et maximes royales et politiques* trad. du même; Amsterdam, 1671, in-12; — *Réflexions prudentes, pensées morales et maximes stoïciennes*, trad. du même; ibid. — *Vie du roi Almanzor*, d'après l'arabe Al Abenienfan; ibid.; — *La Vie de sainte Ulphe* Amiens, 1672, in-12.

Lelong, *Histoire littéraire de France*, t. IV, n° 472. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

\* **DOBER** (*Jean-Godefroy*), botaniste et pharmacien bohème, mort à Dresde, en 1769. Il fut apothicaire du prince de Saxe. On a de lui *Nachricht von denjenigen Stücken aus den Pflanzenreiche welche in den Apotheken de meisten Laender aufbehalten werden müssen, zum Gebrauch der Apotheker verfertigt* (Énumération des plantes que l'on doit garder dans les pharmacies de la plupart des pays pour être employées par les apothicaires) Dresde, 1768, in-4°; — *Definitiones medicamentorum quæ in officinis pharmaceuticis chymice præparata prostant secundum illorum partes constitutas, propria cognition et experientia explicitæ et in usum cultorum medicinarum idiomate latino et germanice editæ*; ibid., 1765, in-8°. Ces deux ouvrages sont remplis d'erreurs.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*

**DOBERT** (*Antoine*), théologien et grammairien français, de la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Recréations littérales mystérieuses, où sont curieusement établies les principes de la nouvelle orthographe*; on, 1650, in-8°. C'est l'œuvre d'un esprit étalé; l'auteur dit de lui-même, qu'il était sourd asthmatique.

oujet, *Bibl. franç.*, I, p. 89. — Chalvet, *Bibl. du Dauph.*

**DOBI** (*Ahmedben - Iahuben - Ahmedben-urrah*). Voy. ДОВИ.

**DOBLHOF** (*Antoine*), homme d'État autrichien, né le 10 novembre 1800. Après s'être fait remarquer dans les assemblées d'états de la basse Autriche parmi les membres libéraux, il devint le 1<sup>er</sup> mai 1848 ministre du commerce dans le cabinet Pillersdorf, et ce fut lui qu'on chargea de rendre à Inspruck pour y négocier le retour de l'empereur, qui s'était éloigné de la capitale. Il fut aussi partie, en qualité de ministre titulaire de l'intérieur et provisoire de l'instruction publique, de l'administration formée par M. Weisberg. Son nom était populaire, et le parti libéral fondait sur lui de grandes espérances. Il fut nommé dans certaines limites à cette attente : tout de Vienne à l'Assemblée constituante, il présenta l'adresse à l'empereur dans laquelle on avait ce prince à rentrer dans sa capitale. La suite subséquente de Doblhof fut d'accorder ces précédents. Comme il arrive toujours, il fut distancé par son parti, et dès lors il résolut de se retirer du ministère; c'est ce qu'il annonça à l'assemblée le 7 septembre 1848, en même temps qu'il se déclarait aussi opposé aux tendances réactionnaires qu'à celles des ultra-libéraux. En l'assemblée l'invita-t-elle ensuite à rentrer dans l'administration, il s'y refusa sous prétexte de mauvaise santé et ne prit plus une part bien vive aux affaires. Dans des temps plus calmes, ses talents et surtout son bon vouloir eussent pu être utiles au pays.

*Conversations-Lexicon.*

**DOBNER** (*Félix-Job*, en religion *Gélase de Sainte-Catherine*), historien bohémien, né à Prague, le 30 mai 1719 (1), mort le 24 mai 1800. Il entra de bonne heure, pour ne plus la quitter, dans la vie monastique. A dater de 1736 on le voit professer dans plusieurs établissements de son ordre, à Leitmeritz, Vienne, Nickolsburg et Schlan. Il enseignait, suivant l'occasion, la littérature allemande, la poésie, l'art oratoire, etc. Il fut un des quatre moines qui, en 1752, se rendirent à Prague pour contribuer au développement du collège de leur ordre récemment fondé dans cette ville. Il y partagea son temps entre ses fonctions religieuses et ses travaux historiques et littéraires. Une éducation particulière, celle du jeune comte de Mansfeld, dont il fut chargé en 1765, imprima pendant

quelque temps à son esprit une autre direction. Il s'acquitta à la satisfaction des parents de son élève de la mission qu'ils lui avaient confiée. Nommé recteur de son ordre en 1762, il fut revêtu en 1775 de la dignité de conseiller provincial (*consultor provinciae*). Dobner ne fut pas seulement un savant peu ordinaire, il était en même temps un citoyen zélé, toujours disposé à être utile à son pays : il chercha surtout à encourager la jeunesse bohémienne. C'est dans ses écrits que les historiens venus ensuite ont en grande partie puisé leurs documents. On lui reproche souvent à juste titre des points de vue douteux, qui lui attirèrent plusieurs contradicteurs, parmi lesquels Pelzel et Dobrowski. On a de Dobner : *Wenceslai Hagek a Liboczan Annales Bohemorum e Bohemica editione latine redditi et notis illustrati a P. Victorino a S. Cruce e Scholis piis, nunc plurimis animadversionibus historico-chronologico-criticis, nec non diplomatibus, litteris publicis, re genealogica, nummaria, varique generis antiquis æri incisus monumentis aucti a P. Gelasio a Santa Catharina ejusdem Instituti sacerdote*; Prague, 1762-1782, P. I-VI, in-4°; — *Epistola apologetica adversus (Wenceslai Procopii Presbyt. eccles.) Luciferum urentem, non lucentem, qua gentis Czechicæ origo a veteribus Zechis, Asiæ populis et Pontii Euxini Mæotidisque accolis, vindicatur, seu Appendix et elucidatio Prodrohni annalium Hagecianorum*; Prague, 1767, in-4°; — *Monumenta historica Boemiæ, nusquam antehac edita, quibus, etc.*; Prague, 1764, 1786, 6 vol. in-4°; — *Examen criticum quo ostenditur nomen Czechorum repetendum esse*; Prague, 1769, in-4°; — *Historiophili examen criticum quo profligantur dubia adversus originem Czechorum a Czechis Asiæ petitam a P. Fr. Pubitschka objecta*; Prague, 1770, in-4°; — *Critische Untersuchungen wenn das Land Maehren Markgrathum geworden und wer dessen erster Markgraf gewesen sey*; (Recherches critiques sur la question de savoir à quelle époque la Moravie fut érigée en margraviat et quel fut son premier margrave); Prague, 1776; — *Ob das sogenannte Cyrillische Alphabet eine Erfindung des Slawen-Apostels Cyrill gewesen sey* (Si l'alphabet dit de Cyrille a été inventé par l'Apôtre slave de ce nom); 1785, tome I des *Traité de la Société Scientifique de Bohême*; — *Ueber Methodius und die Einführung des Christenthums in Boehmen*, (sur Methodius et l'introduction du christianisme en Bohême); 1786, même recueil; — *Geschichte des Mæhrischen Fürsten Ulrich und des Boehmischen Geschlechts der Theobalde* (Histoire du prince morave Ulrich et de la famille bohème des Théobalde); *ibid.*, 1787, 3 vol.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyclopædie*. — Balbinus *Boh. docta*.

**DOBRACKI** (*Mathias*), grammairien et poète

1) 1749 selon la *Biog. univ.* des frères Michaud; mais le vie de Dobner prouve que cette date est erronée.

polonais, né dans le palatinat de Sandomir, vers 1615, mort à Brodnica (Strasbourg), en 1681. Après s'être vu ruiné, en 1656, par la guerre suédoise, il se réfugia à Breslau, où il se livra à l'enseignement. En 1673 il devint secrétaire du roi Michel; enfin, il s'établit à Brodnica. Vers la fin de ses jours, son nom fut germanisé en celui de *Gulthater*. On a de lui : *Grammaire polonaise*; Olesnica, 1668; — *La Chancellerie politique à Dantzig*; 1660; — *Le parfait Politique*; 1664; — *Manuel de Conversation*; 1690; — *Le Ménage spirituel*; 1671. L. Ch.

Bentkourki, *Hist. de la Litt. polonaise*.

\***DOBRIUS (Jean)**, mathématicien allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il a publié : *Χρονομηνούσιον* (Mémoire du temps); Liegnitz, 1612, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

**DOBRIZHOFER (Marlin)**, missionnaire styrien, né à Gratz, en 1717, mort à Vienne, en 1791. Admis dans la Compagnie de Jésus en 1736, il fut envoyé dans les missions de l'Amérique en 1749, et passa dix-huit années parmi les Guaranis et les Abipones. Il a donné sur les différentes tribus indiennes qui composent ces deux peuples et sur le pays qu'ils habitent les détails les plus curieux. Au rapport de Dobrizhoffer, les Guaranis s'étendent sur la rive occidentale du Paragnay, et occupent l'espace compris entre les 16° et 30° parallèles; ils ont pour frontière à l'ouest la croupe de la grande Cordillère. En général, ils vivent aux environs ou sur les lisières des bois, quelquefois pourtant dans l'intérieur des forêts, lorsqu'ils ne sont avoisinés par aucune nation. Quelques fractions des Guaranis habitant les bois entre le Parana et l'Uruguay sont anthropophages, et engraisent les prisonniers qu'ils doivent dévorer. La taille des Guaranis est moindre de deux pouces que celle des Espagnols, et par conséquent bien inférieure à celle des autres Indiens. Ils sont aussi plus carrés, plus charnus et plus laids. Leur couleur tire un peu sur le rouge. Les hommes de cette nation ont peu de barbe et de poils sur le corps; ils se rasent toute la tête et vont entièrement nus. Les femmes conservent une bande de cheveux large d'un pouce et un peu moins élevée depuis le front jusqu'au sommet de la tête, et se couvrent la ceinture avec un morceau d'étoffe. La langue des Guaranis était comprise dans tout le Brésil, le Paragnay et jusque dans le Pérou. En 1732 le nombre des Guaranis soumis au gouvernement des jésuites était de cent quarante-un mille deux cent cinquante-deux, répartis en trente-deux colonies; mais Dobrizhoffer ajoute que cette population était déjà réduite de plus du tiers en 1767. Il parle ensuite des Charruas, nation errante sur la rive septentrionale de la Plata. On pourra juger de l'esprit belliqueux de ces Indiens, qui forment à peine un corps de quatre cents guerriers, lorsqu'on saura qu'ils ont à eux seuls coûté plus de sang aux Espagnols

que les armées des Incas et de Montezuma. En 1749 ils maintenaient encore leur indépendance et étaient la terreur des Européens qui venaient à l'est du Parana. « Les Abipones, dit Dobrizhoffer, habitent le 28° degré de latitude, au centre du Paraguay. Ils couvrent un pays d'environ cent vingt lieues du nord au sud et autant à l'est à l'ouest. Ces Indiens, gouvernés par plusieurs caciques, éprouvèrent de sanglantes défaites de la part des Espagnols; néanmoins ayant appris à monter à cheval vers 1640, ils enlevèrent plus de cent mille chevaux aux Espagnols dans l'espace de cinquante ans. Ils ne vivaient guère que de leur chasse, et devaient la chair du cougar, du taureau, du cerf, du sanglier de l'anta, etc., et en boivent la graisse fondue; ils pensent que cette nourriture donne de la force et du courage. Ils rejettent au contraire les viandes de mouton, de poule, ou de tortue, comme engendrant l'indolence et la langueur. Les Abipones se contentent ordinairement d'une femme s'ils en ont plusieurs, ils mettent entre elles la distance de plusieurs lieues, afin de prévenir les effets de leur jalousie. » Par ces extraits on voit quelle exactitude et quelle méthode le père Dobrizhoffer a apportées dans ses relations, et combien il était devenu familier avec les habitants indigènes d'une grande partie de l'Amérique méridionale. Lorsque les jésuites furent expulsés des possessions espagnoles, il revint dans sa patrie et s'établit à Vienne. L'impératrice Marie-Thérèse se plaisait beaucoup à entendre le père Dobrizhoffer raconter les épisodes de sa vie aventureuse. On a de lui : une *Lettre* datée de Vienne, 12 janvier 1780, contenant la traduction de quelques phrases en guarani. Elle se trouve au tome II du journal *Zur Kunstgeschichte und zur allgemeinen Litteratur*, de M. Murr Nuremberg, 1780, in-8°; — *Historia de Abiponibus, equestri bellicosaque Paraguarix Natione, locupletata copiosis barbararum gentium, urbium, hominum, ferarum, amphibiorum, insectorum, serpentium, præcipuorum, piscium, avium, arborum, plantarum, aliarumque ejusdem provincie proprietatum observationibus*; Vienne, 1784, 3 vol. in-8° avec fig., trad. en anglais sous le titre de : *An Account of the Abipones, an equestrian people of Paraguay*; Londres 1822, 3 vol. in-8°. Alfred de LACAZE.

Büsching, *Wöchentliche Nachrichten*, 1778, 354. - Augustin et Aloys de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*. - Azara, *Voyage dans l'Amérique méridionale*.

\***DOBROCIESKI (Nicolas)**, juriconsulte polonais, né à Dobrocieska, vers 1530, mort à Cracovie, en 1608. Il étudia à l'université de Cracovie, et, protégé par l'évêque prince Radziwill, il embrassa l'état ecclésiastique. En cette qualité, il plaida la cause de l'évêché de Cracovie auprès du roi Étienne Batory et de Sigismond III; et dans son ambassade à Rome, il se fit remarquer par son éloquence. Il laissa un

ouvrage remarquable, intitulé : *Information ur les pouvoirs spirituels et profanes à endroit des dîmes*; Cracovie, 1632. L. Ch. L'abbé Siarcynski, *Le Siècle de Sigismond III.*

\* **DOBROŃSKI** (*Georges*), jésuite et historien hongrois; on ignore l'époque où il vivait. On a de lui : *Phrases latinæ verborum primitivorum*; Tyrnau, in-8°; — *Historia Societatis Jesu Hungaricæ*, également sans date. Horányi, *Memor. Hungar.*

**DOBROŃSKI** (*Joseph*), philologue bohême, originaire hongroise, né à Gyermet, en Hongrie, 17 août 1753, mort à Brunn, le 6 janvier 29. Il fut élevé en Bohême, où il n'apprit d'abord que l'allemand; c'est à Deutschbrod, au mnase de cette ville, qu'il apprit la langue bohême. Il entra ensuite au collège des jésuites de attau, et en 1768 il vint étudier à Prague. Il embrassa l'ordre des Jésuites de Brunn en 1772. L'époque de la dissolution de cet ordre, en 74, il alla continuer ses études à Prague, où, en 1776, il entra comme précepteur chez le comte Nostitz. Son premier ouvrage attira sur l'attention. Il avait pour titre : *Fragmen-um Pragense Evangelii sancti Marci, vulgo tographi*; Prague, 1778. De 1780 à 1787 il publia, à Prague, un journal de littérature bohémienne et morave. En 1787 il fut nommé vice-recteur du séminaire général de adisch, près d'Olmütz, et recteur en 1789. Cependant, au mois de juillet 1790, lors de la suppression des séminaires généraux dans la monarchie autrichienne, Dobrowski fut mis à la retraite. Accueilli comme un ami dans la famille Stütz, en 1791, il la quitta pour rechercher Stockholm, à Abo, à Pétersbourg et à Moscou, enfin en Italie, en Allemagne, en France, des manuscrits pouvant servir à l'histoire de la Bohême. A son retour, en 1795, il eut les premières atteintes de la maladie mentale qui nécessita, en 1801, sa translation dans une maison d'aliénés. Revenu à la santé en 1803, il vécut jusqu'à sa mort tantôt à Prague, tantôt à la campagne. Ses principaux ouvrages sont : *Scriptores Rerum Bohemicarum*; Prague, 1783-1784, 2 vol., en collaboration avec Izel; — *De Sacerdotum in Bohemia Cæritute*; Prague, 1787; — *Geschichte der böhmischen Sprache und altern Literatur* (Histoire de la langue et des littératures anciennes de la Bohême); Prague, 1792; — *Vita de Jenczenstein*; Prague, 1793; — *Die Ursamkeit der slawischen Sprache* (De quoi se forme la langue slave); Prague, 1799; — *Deutsch-Böhmisches Wörterbuch* (Vocabulaire allemand-bohême); Prague, 1802-1821, en collaboration de Leschka, Puchmage et Toka; — *Slawin*; Prague, 1806-1808, et 1834, 2<sup>e</sup> édition; — *Lehrgebäude der böhmischen Sprache* (Syntaxe de la langue bohémienne); Prague, 1809; — *Glagolitica*, ou de la littérature glagolitique; Prague, 1807 et 1832; — *Entwurf*

*zu einem allgemeinen Etymologikon der slawischen Sprachen* (Projet d'étymologique générale des langues slaves); Prague, 1813; — *Słowanka*; Prague, 1814-1815, 2 vol.; — *Institutiones Linguæ Slavonicæ dialecti veteris*; Vienne, 1822; — *Cyrillus und Methodius, der Slawen Apostel* (Cyrille et Methodius, apôtres des Slaves); Prague, 1823; une édition de l'ouvrage intitulé : *Historia de expeditione Friderici imperatoris, edita a quadam Austriensi clerico qui eidem interfuit, nomine Amberthus*; Prague, 1827. Dobrowski écrivit presque toujours en latin ou en allemand; cependant, il publia en langue bohémienne : *Zbirka ceskych riislowi* (Recueil de Proverbes chèque); Prague, 1804; — *Rada Zwrajt* (Le Conseil des Bêtes); Prague, 1814.

*Conversat.-Lexic.*

\* **DOBŤZENSKI** (*Wenceslas*), moraliste bohême, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il a publié : *Præmen wodiz iwe* (Le courant d'eau vive); Prague, 1581; — *Wienik ťikowy* (Du vice de l'Ivrognerie); *ibid.*, 1588; — *Wrthawe sstiestj* (Le Bonheur fugitif); *ibid.*, 1589.

Balbinus, *Bohemia docta.*

**DOBŤZENSKY DE SCHWARZBRÜCK** (*Jacques*), médecin et philosophe bohême, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il séjourna en Italie, et exerça quelque temps la médecine à Parme. On a de lui : *Nova et amœnior philosophia Heronis de fontibus*; Ferrare, 1659, in-fol.; — *Præservativum universale; Corollarium de principis; Hippocrates redivivus, seu Theses medicæ inaugurales*; *ibid.*, 1686; — *Tincturæ metamorphoseos microcosmicæ, seu Theses medicæ de transmutatione in chylificatione*; *ibid.*, 1686, in-8°.

Balbinus, *Bohemia docta.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Adelung, *Supplément à Jöcher, Allgem. Geleh.-Lexicon.*

**DOBSON** (*Guillaume*), peintre anglais, né à Londres, en 1610, mort en 1646. Par suite de pertes amenées par les désordres de son père, il entra en apprentissage chez un marchand de tableaux appelé Peake. Il profita de cette position pour copier les chefs-d'œuvre de Titien et de van Dyck. Il entreprit ensuite le portrait, après avoir pris des leçons de Francis de Cleynne. Un de ses tableaux tomba par hasard sous les yeux de Van Dyck, qui fut si frappé du mérite de Dobson, qu'il voulut connaître cet artiste, et appela sur lui la protection de Charles I<sup>er</sup>. Ce prince, à la mort de Van Dyck, conféra à Dobson le titre de son premier peintre. La mort du royal protecteur fit perdre à Dobson son emploi, et par suite les moyens qu'il avait de subvenir à des prodigalités qui étaient devenues un besoin pour lui. Il se laissa alors aller au désordre, et mourut dans l'indigence. Son talent eût été plus complet et l'eût mis au niveau des plus grands maîtres s'il avait pu, comme la plupart des pein-

tres, faire le voyage d'Italie. Dobson a de la vigueur, mais moins de grâce que Van Dyck ; il a aussi de l'aisance et de la dignité. Plusieurs de ses productions se trouvent dans le cabinet du duc de Northumberland.

Rose, *New. biog. Dict.*

\* **DOC**, en latin **DOCÆUS** (*Jean*), prélat et théologien français, mort en 1560. Il était bénédictin de l'abbaye de Saint-Denis près Paris, docteur en théologie et en droit canon, et excellent prédicateur. Son mérite, qui l'avait élevé à la dignité de grand prieur de Saint-Denis, le fit placer, en 1557, sur le siège épiscopal de Laon. On a de lui : *De æterna Filii Dei generatione ac temporali Nativitate*; 2 vol., Paris, 1554; — *Homiliæ per annum*, etc.; Anvers, 1610, in-fol.

Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica* (Sæc. XVI). — Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*.

\* **DOCAMPO** (*François-Antoine*), biographe espagnol, mort le 1<sup>er</sup> avril 1634. Il étudia au collège espagnol de Saint-Clément à Bologne, où il professa le droit; il remplit aussi diverses fonctions à Naples. On a de lui : *Historia de la Vida y Hechos del cardenal D. Gil de Albornoz*, traduit du latin de Jean de Sepulveda; Bologne, 1612.

Antonio, *Bibl. Hisp. nov.*

**DOCAMPO** (*Florian*), historien espagnol, né à Zamora, en 1513, mort en 1590. Il étudia à l'école d'Antonio de Lebrixa, qui lui inspira le goût de l'antiquité. Devenu chanoine de l'église de Zamora, sa ville natale, il fut ensuite nommé historiographe (*chronographus*) de l'empereur Charles V. On a de lui : *Los cinco libros primeros de la Cronica general de España*; 1578, in-fol. L'auteur s'était proposé de mener cette chronique jusqu'à l'ère chrétienne; mais elle ne va pas au delà de la mort des deux Scipion; — *Libro de Linages y armas*; conservé manuscrit dans la bibliothèque des comtes de Montfort; — *Linage del apellido de Valencia*, également resté manuscrit.

Antonio, *Bibl. Hisp. nov.*

**DOCAMPO** (*Gonsalve*), prélat et théologien espagnol, natif de Madrid, mort en 1626. Il vécut longtemps en Italie, et fut l'objet de la faveur de Clément VIII; il devint chanoine de Séville, archidiacre de Niebla, évêque de Cadix, enfin archevêque de Lima en 1523. On a de lui : *Del Gobierno del Peru*; — *Una Carta pastoral a todos los Curas de almas de su arzobispado*.

Antonio, *Bibl. Hisp. nov.*, p. 554.

\* **DOCCOM** (*Jean VAN*), jurisculte et magistrat hollandais, né à Doccom, mort en 1540. Il fit ses études à Cologne, où il fut reçu docteur en l'un et l'autre droit, et y enseigna longtemps ces sciences avec éclat. En 1530, l'empereur Charles-Quint le nomma conseiller à la chambre impériale de Spire, et quelque temps après Guillaume le Riche, duc de Gueldre et de Clèves, lui conféra des fonctions analogues. Doccom n'en continua pas moins à habiter Cologne jusqu'en fé-

vrier 1534. Il retourna alors dans sa patrie, à quelle il rendit de grands services diplomatiques. Il mourut de la peste. Il a laissé plusieurs ouvrages de jurisprudence. Le P. Blomevein a dédié van Doccom, en 1526, sa *Candela Evangelii*. Suffr. Petri, *De Scriptoribus Frisæ*, p. 138. — Paquet, *Mém. pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, XV.

**DOCHE** (*Joseph-Denis*), compositeur français, né à Paris, le 22 août 1766, mort à Soissons, en juillet 1825. Il commença par être en de cœur à Meaux, où il apprit la musique sur Guignet. En 1785 il était maître de chapelle à Constance; il revint à Paris vers 1792, et entra à l'orchestre du Vaudeville, où il joua successivement de l'alto, du violoncelle et de la contrebasse; il devint chef d'orchestre, et occupa cet emploi jusqu'en 1824, époque à laquelle il se retraire. Doche a composé une grande quantité d'airs, qui sont devenus populaires et qui distinguent par la grâce et le naturel. Les plus connus sont ceux de *Fanchon la Vieille*, du *Petit-Courrier*, la romance de *Santeuve*, celle de *Gentil Bernard*, et tant d'autres, qui seraient trop long d'énumérer. On lui doit aussi de la musique d'un opéra comique, *Les trois Derviches* (1818), et plusieurs *opérettes* jouées sur les théâtres des boulevards, entre autres *Point de brèche à la Porte-Saint-Martin*, en 1804. Il a composé aussi plusieurs messes à grand orchestre. Son œuvre a été publiée sous le titre de *La Musique du Vaudeville*; Paris, 1822, obl. A. J. A.

Documents particuliers.

**DOCHIER** (*Jean-Baptiste*), jurisculte et historiographe français, né à Romans, le 2 décembre 1742, mort dans la même ville, le 12 décembre 1828. Il acheva ses études à Paris et fut reçu avocat au parlement. Il retourna bientôt dans sa ville natale, et, en 1787, se distinguant dans les procès qui obligèrent la noblesse ecclésiastique à prendre part aux charges publiques, dont, aux termes des chartes particulières de la province, ces deux castes n'avaient jamais été légalement dispensées. En 1791, il fut député à l'Assemblée législative. Nommé juge au tribunal de cassation, il en sortit en 1795, pour cause de maladie. Vers 1800, Dochier fut nommé maire de Romans. On a de lui : *Recherches historiques sur la taille en Dauphiné*; Romans, 1781, in-8°; — *Mémoires sur les corvées en Dauphiné*; 1787, in-8°; — *Éloge historique du chevalier Bayard*; 1789, in-8°: cet ouvrage couronné à l'Académie de Grenoble; — *Mémoires sur la ville de Romans*, etc.; Valence, 1815, in-8°; — *Dissertation sur l'Origine de la population de Romans*; Valence, 1813, in-8°; *Essai historique sur le monastère et le cloître de Saint-Bernard de Romans*; Valence, 1815, in-8°; — *Recherches sur l'impôt foncier en Dauphiné, pour servir à la confection du cadastre général*; Valence, 1817, in-8°; — *Le cri d'humanité en faveur des Grecs*; Valence, 1826, in-8°.

*Biographie des Hommes vivants. — Quérard, La ancé littéraire.*

\* **DOCIMUS** (Δόκιμος), général grec, vivait vers 330 avant J.-C. Il fut un des officiers macedoniens qui, après la mort d'Alexandre, soutinrent la cause de Perdicas. Après la mort de général, il se réunit à Attale et à Alcetas. Tous trois furent défaits par Antigone, dans la Pisidie, 320, et les deux premiers furent pris. Pendant l'expédition d'Antigone contre Eumène, ils parurent à gagner leurs gardiens et à se rendre maîtres de la forteresse où ils étaient renfermés; mais Docimus ayant eu l'imprudence de quitter la retraite pour négocier avec Stratonice, femme d'Antigone, fut de nouveau fait prisonnier. Il tra ensuite, à ce qu'il semble, au service d'Antoine; car ce prince l'envoya en 313 pour établir des gouvernements libres dans les cités grecques de Carie. Dans la campagne qui précéda la bataille d'Ipsus, il commandait pour Antigone la forteresse de Synnada, en Phrygie, et il la retint entre les mains de Lysimaque. Il gouvernait probablement les districts voisins de Synnada, et il y fonda une ville appelée de son nom *Docimium*. Après la mort d'Antigone, le nom de Docimus ne reparait plus dans l'histoire.

Madore de Stele, XVIII, 45; XIX, 16, 75; XX, 107. — Eten, IV, 6. — Etienne de Byzance, au mot Δοκιμειον. Eckhel, *Doctrina Nummorum*, III, p. 451. — Droysen, *Heinzenismus*, I, 358; II, 665.

\* **DOCTI** ou **DOCTIUS** (*Tomaso*), jurisconsulte siennois, né à Sienne, mort dans la même ville, en 1411. Il était très-habile dans la jurisprudence, et personne mieux que lui n'expliquait le droit civil; aussi fut-il surnommé *le docteur de la vérité*. Thélemin Socin fut un de ses nombreux disciples. Le tombeau de Docti se voyait dans l'église des Franciscains, à Sienne.

Panziroli, *De claris legum Interpretibus*, lib. II, cap. — Taisand, *Les Vies des plus célèbres Jurisconsultes*, p. 168. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

\* **DOCTORIBUS** (*Antonio-Francesco A*), jurisconsulte italien, né à Padoue, en 1442, mort en 1528. Il est supposable que son nom a été latinisé, mais il n'est connu que sous celui de *Doctoribus*, qu'il rendit célèbre en Italie. Il expliqua le droit canonique dans sa ville natale pendant quelques années, puis vint à Ferrare, où il eut Filinus Sandeus pour concurrent. Appelé à Padoue, Doctoribus y reprit ses leçons; mais il y fut arrêté, comme partisan de l'empereur Maximilien, et accusé de conspiration contre la république de Venise. Après avoir souffert longtemps en prison, aucune charge ne s'élevant contre lui, il fut rendu à la liberté. Il mourut après avoir professé durant cinquante-trois années. Il avait composé plusieurs ouvrages, qui sont perdus.

Panziroli, *De claris legum Interpretibus*, lib. III, p. 52. — Labitte, *Index*, p. 937. — Taisand, *Les Vies des plus célèbres Jurisconsultes*.

**DODANE, DODÈNE** ou **DUODENA**, moraliste grecque, morte à Uzès, en 843. Elle était femme de Bernard, duc de Septimanie, et savait assez

bien le latin pour son temps. Elle a écrit en cette langue un *Manuel*, composé de soixante-trois chapitres, dans lequel elle donne d'excellentes leçons à ses enfants, et surtout à son fils aîné, Guillaume (plus tard duc d'Aquitaine). Le P. Mabillon, dans son appendice au tome V<sup>e</sup> des *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti*, a reproduit plusieurs chapitres de ce monument de sagesse et d'amour maternel.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Prudhomme père, *Biographie des Femmes célèbres*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

**DODART** (*Denis*), médecin français, né à Paris, en 1634, mort le 5 novembre 1707. Il était fils d'honnêtes bourgeois, fit de bonnes études, et étudia quelque temps pour le barreau; mais bientôt il prit la carrière de la médecine. Ses progrès dans cette science furent si rapides, que Gui Patin écrivit de lui: « Ce jeune homme est un des plus sages et des plus savants hommes de ce siècle...; ce jeune homme est un prodige de sagesse et de science, *monstrum sine vitio*. » Dodart avait alors vingt-cinq ans; il venait d'être reçu licencié, le 18 octobre 1660. Quelques mois après il fut admis au doctorat, et ne tarda pas à se faire une brillante clientèle. Il devint médecin de la duchesse de Longueville, de la princesse de Conti, puis du roi Louis XIV. En 1666 il obtint une chaire de pharmacie, et son savoir comme botaniste lui fit, en 1673, ouvrir les portes de l'Académie des Sciences, qui le chargea de rédiger la *Préface des Mémoires pour servir à l'histoire des plantes*, publiés en 1676. Dodart étudia pendant trente-trois ans la transpiration insensible. Il fit sur ce sujet une expérience assez singulière: s'étant placé dans une balance le premier jour du carême de l'année 1677, il trouva qu'il pesait cent-seize livres une once; il observa ensuite le jeûne ordonné par l'Église, ne buvant ni ne mangeant que vers les sept heures du soir, et n'usant que de légumes, de pain et d'eau. Le samedi de Pâques, il ne pesait plus que cent sept livres douze onces, c'est-à-dire que par cette existence austère il avait perdu en quarante-six jours huit livres cinq onces, qui faisaient la quatorzième partie de sa substance. Il reprit sa vie ordinaire, et au bout de quatre jours il avait regagné quatre livres. Ce qui prouve que la créature répare facilement ce que le jeûne lui a soustrait. Dodart fit sur la saignée de pareilles observations, et trouva que seize onces de sang se reparaient en moins de cinq jours dans un homme bien constitué. Dodart avait aussi été chargé par l'Académie de faire des recherches sur la formation de la voix; il fit paraître sur ce sujet plusieurs mémoires, qui ne sont que les fragments d'une *Histoire de la Musique* que ce savant académicien n'a point eu le temps de terminer. Il mourut d'une fluxion de poitrine. Fontenelle a prononcé son *Éloge*. Tournefort a donné le nom de *Dodartia orientalis* à une plante qu'il découvrit

dans les rochers de l'Ararat (Arménie). ( Cette plante fait partie de la famille des rhinanthacées. ) On a de Dodart : *Ergo in hydrope mittendus sanguis*; Paris, 1660, in-4°; — *De Febribus Balneum*; ibid.; — *Non ergo carnes quovis alio cibo salubriores*; Paris, 1677, in-4°; — *Préface des Mémoires pour servir à l'histoire des plantes*; Paris, 1676, in-folio, et 1679, in-12; Amsterdam, 1758, in-4°, fig. L'auteur s'y efforce d'encourager la recherche des propriétés des plantes par l'analyse chimique; — *De Cancro hydrogastro*; Paris, 1682, in-4°; — *La Médecine des Pauvres*; Paris, 1692 et 1694; — *Ergo Febribus acutis e carnibus Juscula*; Paris, 1700, in-4°; — *Sur les causes de la voix de l'homme et de ses différents tons*; imprimé dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1700, p. 238, et Paris, 1703, l'auteur compare l'organe vocal de l'homme à un tuyau d'orgue; — *An omnis morbus a coagulatione?* Paris, 1703, in-4°; — *Suppléments au Mémoire sur la voix et sur les tons*; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1706, p. 136, et ann. 1707, p. 66; — *De la Différence des tons de la parole et de la voix du chant, par rapport au récitatif, et, par occasion, des expressions de la musique antique et de la musique moderne*; mêmes *Mémoires*, ann. 1706, p. 388. Indépendamment de ces travaux, Dodart a donné un très-grand nombre de *Mémoires*, qui se trouvent dans *l'Histoire de l'Académie des Sciences*; les principaux sont : *Sur la description des plantes et leur structure observée au microscope*; — *Sur les vertus médicinales des plantes*; — *Sur leurs propriétés alimentaires*; — *Sur leurs principes chimiques, etc.*; — *Description d'un monstre, âgé de vingt-cinq ans, de la partie inférieure du sternum duquel il sortait une tête renversée et mal conformée*; — *Observations sur le seigle cornu*; — *Sur un homme que l'on appelait le Mangeur de Feu* : il mâchait des charbons ardents, parce qu'il s'était endurci la bouche à force d'esprit de vitriol; — *Hydrocéphale des Enfants*; — *Sur une eau douce dans un puits sur le bord de la mer, près Calais*; — *E' Hypocævanha*; — *La ponction de la vessie au-dessus du pubis*; — *Sur la morsure du chien enragé* : la plaie doit être lavée avec de l'eau salée; — *Le Limaçon hermaphrodite*; — *Sur l'Affectation de la perpendiculaire, remarquable dans toutes les tiges, dans plusieurs racines, et, autant qu'il est possible, dans toutes les branches des plantes* (1719); — *Sur la multiplication des corps vivants* (1719); — *Sur la fécondité des plantes* (1724); — *De l'embryon*; — *Le régime des sains et des malades*; — *Sur la Nature du froid et du chaud, à raison de la transpiration, etc.* Dodart est aussi auteur de plusieurs des épitaphes imprimées dans le *Nécrologe de Port-Royal*. Noguez a publié le précis des ex-

périences de Dodart sur la perspiration cutanée sous le titre de : *Statica Medicinæ Galli*, Paris, 1725, in-12.

*Histoire de l'Académie des Sciences*, de 1673 à 1707. Fontenelle *Eloge de Dodart*, ibid., année 1707. Tournefort, *Voyage du Levant*, III. — Heister, *gramme sur les nouvelles découvertes en médecine* (1720). — Hazon, *Notice des hommes célèbres de la Faculté de Médecine*. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens* (pour les expér. sur la voix).

**DODART** (Claude-Jean-Baptiste), médecin français, fils du précédent, né en 1664, mort en 1730. Il fut reçu docteur en médecine à Paris le 13 décembre 1688, et devint successivement médecin des dames de Saint-Cyr, des d'Orléans, de Bourgogne, de Berri, de la province de Conti, et enfin premier médecin du Louis XV. Claude Dodart mourut d'apoplexie. On a de lui deux thèses : *Ergo in tanta medietate multitudinis pauci medici, et Epilebotomia omni ætati omnium magnorum morborum princeps et universale remedium*, Paris, 1687, in-4°, et des *Notes sur l'histoire générale des Drogues*, de Pierre Pomey.

J.-A. Hazon, *Tableau de la Faculté de Médecine de Paris*. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

**\*DODD** (Robert), peintre de marine anglais, né en 1748, mort vers 1810. Il commença par le paysage; plus tard il s'adonna à la peinture de marine, où il atteignit à un degré voisin de perfection. Il réussissait surtout à reproduire la tempête. On cite particulièrement parmi ses tableaux qui ont ce mérite à un point saisissement, ceux représentant la *Flotte dite de la Jamaïque*, abîmée en 1782. Ils ont été gravés sur cuivre par John Harris. Dodd exposa en 1796, sous ce titre, *Nautic Camp*, un tableau de 110 pieds, représentant la flotte anglaise à Spithead, au moment où le 1<sup>er</sup> mai 1795, elle s'éloignait à toutes voiles pour échapper à l'incendie du vaisseau *La Boyne*. Il peignit aussi la bataille navale entre les Anglais et les Danois. Parmi ses dernières productions on trouve la *Bataille de Trafalgar*, aux premières heures de cette grande journée. Dodd gravait à l'eau-forte et au burin. Ses gravures les plus remarquables sont : *La Tempête qui engloutit la flotte de la Jamaïque*; 1783; aqua-tinta; *Reddition de la frégate française L'Amazone*; *la frégate anglaise Margaretha*; 1784; aqua-tinta; — *Soulèvement des matelots de la Bounty*; à *Tahiti*; 1790; — *Travellers at home*, Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

**DODD** (Robert ou Ralph), ingénieur anglais, né à Cheltenham, vers 1755, mort le 11 avril 1822. Après avoir étudié la peinture, il entra dans le génie civil. En 1798 il publia à Londres où il se trouvait alors, plusieurs plans de construction, celui d'un tunnel sous la Tamise, le canal de Gravesend à Chatham, du canal Surrey, du pont de Vauxhall, etc. Il se fit accorder ensuite la permission de lancer un bateau à vapeur sur la Tamise entre Londres et Gravesend; mais ce projet ne fut pas exécuté. Atteint

ans l'explosion d'une machine à vapeur, il ne put que languir, et mourut bientôt après. Il a écrit : *An Account of the principal Canals in the known World, with reflections on the utility of canals*; 1795, in-8°; — *Reports with plans and sections of the proposed dry Tunnel from Gravesend to Tilbury, also on a canal from Gravesend to Stroud*; 1798, in-4°; — *Letters on the Improvement of the Port of London, demonstrating its practicability without docks*; 1799; — *Observations on Water*; 1805, in-8°.

— *ose, New. biog. Dict.*

**DODD (William)**, fameux théologien anglais, né à Bourne, en juin 1729, exécuté le 27 juin 1777. Il commença ses études dans une école privée, et les continua avec ardeur à Cambridge, où dès l'âge de dix-sept ans il fit paraître quelques poésies, et bientôt après, en 1750, ses ouvrages plus sérieux, sur des matières de droit public et de théologie. Malheureusement le goût du luxe et des dépenses se déclara chez lui en même temps que celui du travail. Sa traduction des hymnes de Callimaque, en vers anglais, lui valut l'amitié de l'évêque de Norwich, qui concourut à la rédaction de la préface du livre. En 1751, à une femme sans fortune, mais qui n'avait pas plus de goût que lui pour l'économie, Dodd entra dans les ordres en 1753, et se fit bientôt à Londres une grande réputation comme prédicateur. Ses succès dans le monde augmentèrent dans la même proportion. Pour couvrir ses dépenses croissantes, il multiplia ses travaux comme auteur et comme éditeur. Un ouvrage du docteur Squire, évêque de Saint-David, intitulé : *Indifference for Religion inexcusable* (L'Indifférence en matière de religion est excusable), et publié en 1759, fournit à Dodd l'occasion d'adresser au prélat un sonnet sur le même sujet, et lui procura le titre de chapelain de l'évêque et la prébende de Brecon. Il écrivait alors dans le *Public Ledger*, où il continua de servir son protecteur. Sa collaboration au *Christian's Magazine* de 1760 à 1767 lui rapporta 10 liv. sterl. par an. Tout en se livrant à ses vieilles habitudes de dépenses, il s'occupait de travaux théologiques, d'un commentaire sur la Bible en particulier. Dans l'intervalle, en 1761, il avait été chargé de l'éducation de Philippe Whoppe, depuis comte de Chesterfield. C'est en 1765 qu'il fit paraître, par semaines et par mois, son *Commentary on the Bible* (Commentaires sur la Bible), qu'il publia ensuite en 3 volumes in-folio, dédiés à l'évêque Squire, qui mourut l'année suivante, et dont William Dodd célébra les vertus dans une oraison funèbre. En même temps paraissaient ses poésies. Devenu chapelain du roi, il ambitionna une autre position, et fut élu du rectorat de Saint-George. Il osa adresser au lord Apsley une lettre où il offrait à cette charge une somme de 3,000 liv., si elle voulait accepter sa candidature; cette lettre fut com-

muniquée au chancelier et placée sous les yeux du roi. Le nom de Dodd fut aussitôt rayé de la liste des chapelains royaux; la presse s'empara du fait, et Dodd fut pendant quelque temps en butte à un blâme et à un ridicule mérités. Toute sa défense se borna à une lettre insérée dans les journaux; il y pria le public de suspendre son jugement en attendant des explications qu'il promettait, mais qu'il ne fit jamais paraître. Il alla trouver alors à Genève son élève, Philippe Stanhope, qui lui fit obtenir la cure de Buckingham. Loin de rentrer en lui-même et de modifier son genre de vie, il s'y livra plus que jamais. Il vint en France en 1776, et sa conduite dans ce pays ne fut rien moins que digne d'un ecclésiastique: c'est ainsi qu'on le vit paraître en phaéton, et dans le costume le plus frivole, à une course dans la plaine des Sablons. Revenu en Angleterre au commencement de l'hiver de la même année, il reprit, avec une apparence de gravité, ses fonctions pastorales à la chapelle Madeleine, où il prononça son dernier sermon, le 2 février 1777. Deux jours plus tard, il signa, du nom de Chesterfield, une traite de 4,200 liv., dont on lui fournit le montant. La découverte presque immédiate de ce faux le fit écrouer, juger et condamner à mort à Old-Bailey, et le 27 juin suivant il fut exécuté à Tyburn. La peine fut peut-être excessive; mais quel oubli chez Dodd de son caractère de prêtre et de sa dignité d'écrivain! Outre ses commentaires sur la Bible, on a de lui : *Synopsis Compendiaria librorum H. Grotii De Jure Belli et Pacis*; S. Clarkii De Dei Existencia et Attributis et J. Lokii De Intellectu humano; — *Hymns of Callimachus*; 1755; — *The Beauties of Shakspeare*; 1752, 2 vol. in-12; — *Sermons on the Parables and Miracles*; 1758, 4 vol. in-8°; — *A familiar Explanation of the poetical Works of Milton*; 1762, in-12; — *Sermons on the Duties of the Great, translated from the french of Massillon*; 1769, in-8°; — *Sermons to young men*; 1771, 3 vol. in-12; — *The Frequency of capital punishments inconsistent with justice, sound policy and religion*; 1772, in-8°; — *Thoughts in Prison*, publiées après sa mort, avec l'histoire de sa vie, en tête.

V. R.

— *Chalmers, Gen. biog. Dict.* — *Dodd, Memoirs*, en tête de ses *Thoughts in Prison*.

**DODDRIDGE (Sir John)**, légiste anglais, né à Barnstaple, en 1555, mort le 13 septembre 1628. Il entra au collège Exeter d'Oxford en 1572, y étudia jusqu'en 1576, et vint s'instruire dans la science des lois à Middle-Temple. Il parcourut ensuite la carrière des fonctions publiques : successivement sergent des lois, solliciteur général, chevalier, il fut enfin, de 1613 à 1628, juge à la cour du Banc du Roi. Il ne fut pas seulement un grand juriconsulte, mais encore un anti-quaire très-érudit. On a de lui : *The Lawyer's light*; Londres, 1629, in-4°; — *A complete Parson, or a description of advowsons and*

*Church Livings, delivered in several readings, etc.*, 1602; — *The History of the ancient and modern Estate of the Principality of Wales, ducky of Cornwall, and Earldom of Chester*; 1630, in-4°; — *The English Lawyer, a treatise*; etc., Londres, 1631, in-4°; — *Opinion touching the Antiquity, Power, Order, State, Manner, Persons, and Proceedings of the high Courts of Parliament in England*; Londres, 1658, in-8°; — *A Treatise of particular States*; Londres, 1677, in-12. Tous ces ouvrages sont posthumes.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

**DODDRIDGE** ou **DODERIDGE** (*D. Philippe*), théologien anglais, né le 26 juin 1702, mort à Lisbonne, le 26 octobre 1751. Ses premières études se firent à Londres; orphelin dès l'âge de treize ans, il les continua à Saint-Albans, où il fit connaissance avec Samuel Clark, qui le protégea. Il quitta Saint-Albans en 1718, et se retira chez sa sœur, femme d'un ministre du nom de John Nettleton, qui exerçait ses fonctions à Ongar, dans le comté d'Essex. Il se disposait à étudier, quand son premier protecteur, Clark s'engagea à le seconder par toutes les voies, s'il se décidait à entrer dans l'état ecclésiastique. Il accepta, et alla recueillir l'enseignement de ce grand théologien jusqu'en 1719; il suivit à Kitworth les cours de Jennings, auquel il succéda en 1723. Il remplit cet emploi et celui de prédicateur jusqu'en 1729. A cette époque, il ouvrit à Harborough des cours particuliers; puis il vint en qualité de prédicateur à Northampton, d'où il ne s'absenta que pour aller mourir à Lisbonne, où il avait espéré rétablir sa santé, délabrée. Ses principaux ouvrages sont : *Four Sermons on the education of children*; Londres, 1732; — *The absurdity and iniquity of persecution for conscience sake*; 1736; — *The Family's Expositor*; 1738, 3 vol. in-folio; — *Rise and progress of Religion in the sout*; Londres, 1744; — *Course of Lectures*; 1763, ouvrage publié par Samuel Clark; et 1794, 2 vol. in-8°, édités par Kippis. Un descendant de Doddridge a fait paraître la correspondance de ce théologien; 1729-31.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Rose, *New biographical Dictionary*.

**DODE** (Sainte), abbesse française, vivait en 674. Elle était nièce de sainte Beuve, abbesse-fondatrice de Saint-Pierre de Reims, et succéda à sa tante dans le gouvernement de ce monastère. Leur piété et leurs vertus les firent placer au nombre des saintes. L'Église les honore le 24 avril.

Ballet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DODECHIN**, voyageur et chroniqueur allemand, né à Logenstein, dans l'électorat de Trèves, vivait en 1200. Il était abbé de Saint-Disibode, et avait visité la Palestine, dont il a publié une description, sous le titre d'*Histoire*

*Sainte, ou pèlerinage de la Terre Sainte*. On aussi de Dodechin la continuation de la *Chronique* de Marianus Scotus ou l'Écossais, depuis l'an 1084 jusqu'en 1200.

Trithème, *Catalog.* — Bellarmin, *De Script. eccles. Morèr*, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DODIEU** (*Claude*), plus connu sous le nom de sieur de VELY ou VELY, prélat et diplomate français, né à Lyon, mort à Paris, en 1558. Il descendait d'une très-ancienne famille lyonnaise, féconde en magistrats, en guerriers et en prélats. Il était maître des requêtes, lorsqu'en 1535 le roi de France, François I<sup>er</sup>, l'envoya en ambassade à Naples, auprès de l'empereur Charles-Quint. Cette mission n'était pacifique qu'en apparence : car les deux monarques étaient résolus à la guerre. Dodieu sut habilement gagner du temps, et le roi de France put occuper la Savoie et le Piémont sans coup férir. L'année suivante, Dodieu se trouvait à Rome avec l'évêque de Mâcon comme lui ambassadeur auprès du pape Paul II. Il y eut un consistoire auquel assistèrent tous les princes italiens et un grand nombre de députés des puissances étrangères; Charles-Quint s'y présenta. Après un long discours, dans lequel il retraça les torts de François I<sup>er</sup>, il offrit à son rival, pour épargner le sang des peuples, « de se rencontrer dans le lieu qu'il voudrait choisir sur leurs communes frontières, et de se mesurer contre lui à outrance, en combat, avec l'épée et le poignard. » Le duc de Bourgogne, d'une part, et celui de Milan de l'autre, devaient être les enjeux du combat. Ce discours fut prononcé en espagnol; langue que les ambassadeurs français entendaient fort mal; mais le lendemain, ayant été éclairés sur le sens des paroles de l'empereur, ils se transportèrent à son palais, et lui demandèrent s'ils devaient informer leur maître que l'empereur était défié à un combat singulier; Dodieu porta garant de l'acceptation du roi de France. Charles-Quint répondit, en italien cette fois, que ses paroles avaient été mal interprétées : « que ne pensait point avoir aucunement taxé ni blâmé ledit seigneur roi, et qu'il l'estimait tant, qu'il n'avait aucune cause de mal dire de lui. » Le fanfaronade du monarque espagnol en resta là. Le 16 novembre 1537, Dodieu signa la trêve de Monçon, et coopéra beaucoup à l'entrevue de Nice, entre le pape, l'empereur et François I<sup>er</sup>. Il fut récompensé de ses services par l'évêché de Rennes.

A. DE L.

Le P. Daniel, *Histoire de France*. — Guillaume de Bellay, *Mémoires*, XIX et XX. — Pernety, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, t. 1, 315. — Camusat, *Mélanges historiques et critiques*, 2<sup>e</sup> cahier. — Sismondi, *Histoire des Français*, XVI, 478 à 554.

\* **DODO** (*Augustin*), commentateur hollandais né dans la Frise, mort en 1501. Il était chanoine de Saint-Léonard, à Bâle, et fut le premier qui rassembla tous les écrits de saint Augustin. Il y ajouta des *Commentaires*, mais

este l'enleva avant la publication de son œuvre. Amerbach fit imprimer l'ouvrage de Dodo sous le titre de *D. Augustini Opera omnia*; Bâle, 504 (*voy. AMERBACH*).

Lemire, *Bibliotheca ecclesiastica*, I, 3. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars prima, 112. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

**DODOENS** (*Rembert*), plus connu sous le nom latinisé de DODONÆUS, ou DODONÉE, médecin et botaniste néerlandais, né à Malines, près d'Anvers, le 29 juin 1518, mort à Leyde, le 10 mars 1585. Envoyé de bonne heure à l'université de Louvain, il se décida à étudier la médecine sous la direction de Jean Heems d'Armentière et du Roels de Tenremonde. Ses progrès dans cette science furent si rapides qu'il obtint le grade de licencié dès le 10 septembre 1535. On croit qu'il sifit aussitôt après plusieurs universités de France, d'Allemagne et d'Italie; mais on n'a aucun détail sur ses voyages. On voit dans le premier de ses travaux qu'il était à Bâle en 1546, et dans le deuxième qu'il revint la même année à Malines. Il retourna en Italie vers l'an 1570, et passa de là en Allemagne pour remplacer, comme médecin de l'empereur Maximilien II, Nicolas Vesius, mort le 10 avril 1572. Dodoens resta au service de Maximilien jusqu'à la mort de ce prince, en 1576. Il conserva la même place auprès du fils de Maximilien, Rodolphe II, qui, comme son père, l'honora du titre de conseiller intime. Une discussion qu'il eut avec Jean Cranus de Craffstheim, autre médecin de l'empereur, et la violente polémique qui en fut la suite dégoûtèrent de la cour. Certaines personnes, envieux, voulaient profiter des troubles des Pays-Bas pour s'emparer des propriétés qu'il possédait aux environs de Malines et d'Anvers. Il se décida à aller veiller lui-même à ses affaires, ayant obtenu son congé de l'empereur, il partit pour le Brabant. La guerre civile, qui dévasta les Pays-Bas, l'obligea de s'arrêter quelque temps à Cologne, où il se signala par plusieurs œuvres singulières : il s'y trouvait encore à la fin mars 1580, et se rendit ensuite à Anvers. Les auteurs de l'université de Leyde lui ayant offert la place de professeur de médecine, il accepta, et continua l'enseignement public les deux dernières années de sa vie. Dodoens n'était pas seulement un bon médecin fort habile, il s'était aussi adonné à l'étude des langues et des belles-lettres; il possédait bien les mathématiques, et était particulièrement versé dans la botanique. On peut même le regarder comme un des hommes qui au seizième siècle contribuèrent le plus aux progrès de cette science. C'est à la botanique que sont consacrés les plus importants de ses ouvrages, dont voici la liste : *Paulus Ægineta, a Joanne Gunthio latine conversus, a Remberto Dodonæo in græcum textum accurate collatus ac revisus*; Bâle, 1546, in-8° : c'est, comme le titre indique, une réimpression de la traduction de Paul d'Égine par Jean Gunter; — *Cosmogra-*

*phica in Astronomiam et Geographiam Isaac Jogge*; Anvers, 1548, in-12. — *De Frugum Historia, liber unus; ejusdem epistolæ duæ; una de Farre, Chondro, Trago, Ptsiana, Cremno et Alica; altera de Zytho et Cerevisia*; Anvers, 1552, in-12: Le libraire Loë, qui avait acheté les planches de Fuchs, chargea Dodoens d'écrire le texte qui devait leur servir d'explication. Dodoens s'essaya comme botaniste dans ce petit traité sur le froment et sur quelques autres céréales. Les années suivantes il publia plusieurs ouvrages du même genre, dans lesquels il donna toutes les planches de Fuchs, en y en ajoutant cent trente-trois nouvelles. Voici les titres de ces traités, par lesquels Dodoens se préparait à écrire une histoire générale des plantes : *Triumphorum Stirpium Historia Commentariorum Imagines, ad vivum expressæ, una cum indicibus, græca, latina, officinarum, germanica, brabantica, gallicaque nomina complectentibus*; Anvers, 1553, in-12; — *Histoire des Plantes, en flamand, Anvers, 1553, in-12*; traduite en français, par Charles de L'Ecluse, Anvers, 1557, in-fol.; — *Posteriorum trium Stirpium Historia Commentariorum Imagines, ad vivum artificiosissime expressæ, una cum marginalibus annotationibus. Item ejusdem annotationes in aliquot prioris tomii imagines, qui trium priorum figuras complectitur*; Anvers, 1554, in-12 : les six commentaires ensemble parurent à Anvers; 1559, in-8°; — *Florum et Coronariarum odoratarum nonnullarum herbarum ac earum quæ eo pertinent Historia*; Anvers, 1568, in-8°; — *Historia Frumentorum, Leguminum, palustrium et aquatitium herbarum, ac earum quæ eo pertinent. Additæ sunt imagines vivæ, exactissimæ, jam recens, non absque haud vulgari diligentia et fide, artificiosissime expressæ, quarum pleræque novæ et hactenus non editæ*; Anvers, 1569, in-8°; — *Purgantium aliorumque ea facientium, tum et radicum, convolvulorum, ac deleteriorum herbarum, Historiæ Libri quatuor*; Anvers, 1574, in-12; — *Appendix variarum, et quidem rarissimarum nonnullarum stirpium, ac florum quorundam peregrinorum elegantissimorumque; et icones omnino novas, nec antea editas, et singulorum breves descriptiones continens; cujus altera parte umbelliferæ multæ exhibentur*; Anvers, 1574, in-12; — *Historia Vitis Vinique, et stirpium nonnullarum aliarum*; Cologne, 1580, in-12. Dans ces divers traités, imprimés par Plantin, Dodoens profita des travaux de Charles de L'Ecluse et de Lobel de Lille; il inséra dans ses ouvrages des planches gravées pour les leurs; ils en firent autant des planches gravées pour les siens, et cet échange amical fut utile à la botanique. Enfin, Dodoens recueillit et résuma tous ses travaux antérieurs dans un grand ouvrage, intitulé : *Stirpium Historiæ Pemptades sex, sive libri*

*triginta*; Anvers, 1583, in-fol., avec 1303 figures gravées sur bois. Une nouvelle édition, avec les additions et les corrections de l'auteur, parut après la mort de Dodoens, Anvers, 1616, in-fol.; la même, en flamand, Anvers, 1618, in-fol. Cette édition est enrichie de quelques planches nouvelles (les figures sont au nombre de 1341) et de la description de plusieurs plantes étrangères, empruntées, à Charles de L'Écluse. On y a fait entrer des plantes d'Égypte et d'Italie, tirées de Prosper Alpini et de Fabio Colonna. Le même ouvrage fut réimprimé en flamand; Anvers, 1644, in-fol. Cette édition passe pour la meilleure; elle contient des additions tirées de divers botanistes et une description des plantes indiennes, prise principalement dans Charles de L'Écluse. *L'Histoire des Plantes* est plutôt une compilation qu'une œuvre originale. L'auteur détermine avec une remarquable érudition quelles étaient les plantes connues des anciens; il n'indique pas avec moins d'exactitude les vertus thérapeutiques des plantes qu'il décrit; mais il est moins heureux lorsqu'il essaye de les classer. Sa classification, basée sur les usages auxquels on les emploie, ne comprend qu'une partie des plantes décrites; celles dont l'auteur n'a pu déterminer l'usage sont rangées par ordre alphabétique. Les figures, beaucoup moins belles que celles de Matthioli, ne sont ni aussi grandes ni aussi bien dessinées que celles de Fuchs. Les autres ouvrages de Dodoens sont : *Apollonii Menabeni Tractatus de magna Animalium quod Alcan (en français Élan) nonnulli vocant, et de ipsius partium in re medica facultatibus; accessit R. Dodonæi de Alce epistola*; Cologne, 1581, in-12; — *Medicinalium Observationum Exemplaria rara*; Cologne, 1581, in-12; Anvers et Leyde, 1585, in-8°; — *Physiologice, medicinæ partes, tabulæ expeditæ*; Cologne, 1581, in-12; Anvers et Leyde, 1585, in-8°, avec l'ouvrage précédent; — *Consilia Medica*; dans le recueil publié par Laurent Scholzius, sous le titre de *Consiliorum Medicorum Liber*; Francfort, 1598, in-fol.; — *Praxis Medica, in eadem scholia*; Amsterdam, 1616, in-12. Ces scolies marginales sont de Sébastien Eghert, médecin d'Amsterdam. L'auteur, qui ne s'était pas nommé dans la première édition, se fit connaître à la seconde; Amsterdam, 1640, in-12. Linné donna, en mémoire de Dodoens, le nom de *dodonæa* à un genre d'Euphorbiacées.

Suffridus Petri, *De Scriptoribus Frisiæ*; — Mcursius, *Athenæ Batavæ*; — Voppens, *Bibliotheca Belgica*. — Butlari, *Académie des Sciences et des Arts*, t. II, p. 99. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXIV, p. 41. — Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XV, p. 1. — Sprengel, *Historia Rei Herbariæ*, t. I, p. 394. — *Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, t. VII (1840). — Van Meerbeek, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Dodoens*; Malines, 1841, in-8°.

**DODSLEY (Robert)**, poète, libraire et polygraphe anglais, né à Mansfield, en 1703, mort le 25 septembre 1764. Il était fils d'un maître d'é-

cole qui avait pu donner à ses enfants quelque instruction. Les commencements de Robert l'un d'eux, ne sont pas trop certains; il fut dit-on, placé d'abord en apprentissage chez un bonnetier, d'où l'état de sa santé l'aurait fait se retirer. Il serait entré alors, comme valet de pied chez une grande dame, qui le voyant employer ses loisirs à la lecture lui aurait donné des encouragements. Au rapport de Chalmers, qui n'est pas exact dans cette tradition au sujet de débuts de Dodsley. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut valet de pied chez un nommé Charles Dartiquenave, qui eut une grande réputation de gourmand. Dodsley, avant de pouvoir s'adonner tout entier au service des muses, eut une autre et dernière condition: il entra chez MM. Lowthers au même titre que dans la maison Dartiquenave; il s'y fit remarquer par sa bonne conduite, les qualités de son caractère et son talent. C'est dans la famille Lowthers qu'il composa ses petits poèmes, soumis d'abord à l'appréciation de ses maîtres et de leurs amis. On approuva, et souscrivit, et il fit paraître ses débuts poétiques sous le titre original : *The Muse in livry, or the footman's miscellany* (La Muse en livrée ou mélanges d'un valet de pied); 1732, in-8°. On y trouve entre autres compositions les suivantes : *Kitty*, pastorale; — *The Devil is dunce* (Le Diable est un sot). Une œuvre plus importante, une pièce de théâtre, *The To Shop* (La Boutique du Bijoutier), soumise à Pope, et représentée, grâce à la recommandation de ce brillant écrivain, sur le théâtre Covent-Garden, en 1735, attira l'attention publique sur l'auteur, en même temps qu'elle rapporta assez pour le faire sortir d'une condition indigne de son talent. Il ouvrit alors à Pall-Mall un établissement de librairie; c'était en 1736. C'est donc à cette date qu'on peut fixer son changement d'état. Sa boutique devint le rendez-vous de tout ce que Londres comptait d'écrivains d'élite. Son premier succès dramatique porta à tenter de nouveau le même genre de composition. Sapièce intitulée : *The King at the Miller of Mansfield* (Le Roi et le Meunier de Mansfield), jouée en 1736-37, n'eut pas moins de succès que la première. *Sir John Cockle court* (Sir John Cockle à la cour), qui vint ensuite, et que l'auteur donnait comme un complément de la précédente, ne fut pas aussi goûté. Enfin, il donna *The Blind Beggar of Bethnal Green*, farce ballade, jouée sans beaucoup de succès, en 1741.

Dans Dodsley, le libraire fut digne du poète; il sut discerner, encourager et mettre en évidence l'érivain de mérite. Il devina Johnson, dont il acquiesça moyennant dix guinées le premier ouvrage; sans parler de Pope, à qui il dut ses premiers succès, et dont il éditait en 1737 l'épître deuxième du second livre d'Horace (*Second epistle the second book of Horace*), en même temps qu'il acquit la propriété des *Lettres* du t

ucteur; il publia aussi, en mars 1738-39, les œuvres d'Akenside et d'Young. Au mois de janvier 1741, Dodsley ouvrit la série de ses utiles publications périodiques : *The public Register*, *the Weekly Magazine* fut la première en date; *the Museum* vint ensuite : il comptait parmi ses collaborateurs Horace Walpole, Warton, Campbell et d'autres célébrités littéraires. En 1748 il fit paraître *The Preceptor*. Johnson en fit la préface, et *The Vision of Theodore the Hermit* (La Vision de Théodore l'Ermite). Au commencement de l'année suivante, Dodsley publia, moyennant quinze guinées, l'ouvrage de Johnson ayant pour titre : *Vanity of human Wishes*. La paix d'Aix-la-Chapelle lui inspira une pièce intitulée : *The Triumph of Peace*, jouée la même année à Drury-Lane. Dans l'intervalle, il avait publié sous ce titre *Trifles* (Bagatelles), en un volume, ses œuvres dramatiques composites. En 1750 il fit paraître *The Economy of human Life*, que lord Chesterfield se laissa attirer par le public pour n'en pas gêner la vente. Un poème : *Public Virtue*, publié en 1754, le premier de ceux où Dodsley se proposait de chanter l'agriculture, le commerce et les arts, n'eut pas le succès pour que l'auteur allât plus loin. A ses yeux c'était la preuve, comme il le dit Johnson, que le public de son temps, — et tous les temps, hélas! — avait peu de goût sur le sujet. Il fournit le trente-deuxième numéro d'un recueil périodique dont le titre, *The World*, était bien vaste, mais qui n'alla pas au delà de 1756, quoiqu'il eût parmi ses collaborateurs Chesterfield et Horace Walpole. En 1751 fut jouée Covent-Garden la *Cleone*, où Dodsley porta l'erreur et la pitié si loin, que plus tard, lorsque stress Siddons en fit revivre l'héroïne par son talent, l'impression fut si poignante qu'on ne peut plus donner cette pièce. On citerait peu d'exemples d'un tel succès d'horreur.

C'est en 1758 que commença, sous les auspices de Dodsley et de Burke, une publication, *Annual Register*, qui compta depuis parmi les plus importantes du genre et donna lieu, en France particulièrement, à des travaux analogues (1). Les *Select Fables of Æsop and other Poets* de Dodsley, dont Shenstone a composé l'essai placé en tête, parurent en 1760. Trois ans plus tard, le laborieux écrivain et éditeur se fit du commerce de librairie, avec une aisance méritée. Une atteinte de goutte mit fin à cette carrière si activement et si honnêtement remplie. Dodsley était doué d'un caractère digne en tout de ses écrits et de sa position dans le monde. Ses œuvres complètes ont été publiées en trois volumes. Quelques-uns de ses ouvrages ont été traduits en français, parmi lesquels les suivants : *Economy of human Life*. La première traduction, faite de 1751, est celle de La Douespe, publiée à La Haye; parmi les dernières, on remarque le

*Miroir des Dames et de la Jeunesse, ou leçons de toutes les vertus, etc.*; Paris, 1812, in-12, imprimé par F. Didot.

Le *Toy-Shop* a été traduit sous divers titres : sous celui du *Bijoutier philosophe*, par madame d'Arconville, Londres, 1767, in-12; à la suite aussi de *La Valise trouvée*, roman attribué à Lesage, Maëstricht, 1779; enfin, dans le *Choix de petites Pièces du Théâtre anglais*, Paris, 1756, 2 vol. in-12. On y trouve deux autres pièces de Dodsley : *Le Roi et le Meunier*, imitée de *La Partie de Chasse de Henri IV* de Collé, et *l'Aveugle de Bethnal-Green*. V. R.

Johnson and Chalmers, *English Poets*. — *Biog. Brit.* — Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Baker, *Biog. dram.* — *France littéraire* de 1769.

**DODSON** (Michel), juriste anglais, né à Marlborough, en 1732, mort en 1799. Fils d'un ministre non conformiste, il étudia les lois, sous la direction d'un oncle maternel, et débuta au barreau en 1783. On a de lui : *New Translation of Isaiah*, publiée en 1790; quelques notices biographiques, parmi lesquelles : *The Life of Judge Foster*; *The Life of Hugh Farmer*, et des ouvrages manuscrits, où il se pose en défenseur des principes unitaires.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Rose, *New biog. Dict.*

**DODSON** (Jacques), mathématicien anglais, mort le 23 novembre 1757. Il fut professeur de mathématiques à Christ-Church-Hospital, en 1756. On a de lui : *The Anti-logarithmic Canon*; 1742, in-fol.; — *The Calculator*; 1747, in-4°; — *The Mathematical Repository*. On lui doit aussi l'idée de la création d'une société d'assurance pour la vie.

Nichols, *Anecdotes of Bowyer*.

**DODSWORTH** (Roger) historien anglais, né en 1585, mort en 1664. Il fut protégé par l'un des lieutenants de Cromwell, Fairfax. C'est à ce personnage qu'on doit la conservation de la quantité considérable de manuscrits où Dodsworth consigna le fruit de ses immenses recherches sur les antiquités de son pays. Il avait exploré presque tous les anciens cloîtres et toutes les bibliothèques de l'Angleterre. Il a laissé : *Monasticon Anglicanum, or the history of the ancient abbeys, monasteries, hospitals, cathedrals and collegiate-churches with their dependences in England and Wales*; Londres, 1655, 1661 et 1673, in-fol., et Londres, 1722, 1723, 2 vol. in-fol., publiée par Stevens, avec un *Supplément*.

Jöcher, *Gel.-Lexic.*

**DODWELL** (Henri), théologien et érudit irlandais, né à Dublin, en octobre 1641, mort le 7 juin 1711. Son père ayant perdu, par suite de la rébellion d'Irlande, l'emploi qu'il avait eu dans l'armée, vint en 1648 en Angleterre, avec sa femme et son fils. A York, où il s'établit ensuite, il envoya Henri à une école, où celui-ci resta cinq ans. Le père mourut pendant un voyage de retour qu'il avait fait en Irlande pour recouvrer quelques biens, et la mère fut enlevée par une maladie de langueur. La détresse du

(1) *L'Annuaire de Lesur*, entre autres.

jeune orphelin fut telle alors, qu'il n'avait souvent pas de quoi s'acheter des plumes, du papier ou de l'encre. C'est ainsi qu'il vécut jusqu'en 1654, que l'un de ses oncles, ministre à New-Burn, vint à son aide, paya ses dettes et le mit à même de continuer ses études. Il demeura un an avec ce parent; puis, en 1656, il alla compléter son instruction au collège Trinity de Dublin, où il se fit remarquer par son assiduité, sa régularité et même sa charité, que son patrioïne, enfin recouvré, lui permettait d'exercer. Il dut quitter en 1666 le collège Trinity, par suite de son refus d'entrer dans les ordres, conformément aux statuts de cet établissement. Venu en Angleterre dans la même année pour y faire des recherches dans les bibliothèques, il retourna en Irlande, où il publia un ouvrage posthume de John Stearn, sous ce titre : *De Obstatione : opus posthumum, pietatem christiano stoicam scholastico more suadens*. Il publia d'autres ouvrages avant son retour en Angleterre, qui eut lieu en 1674. Il s'y lia avec plusieurs savants, en particulier avec l'évêque de Saint-Asaph, qu'il suivit en Hollande, où ce prélat se rendait comme chapelain de la princesse d'Orange. Professeur d'histoire à Oxford, il fut privé de cet emploi en 1691, par suite de son refus de serment au roi Guillaume et à la reine Marie. Il se retira d'abord au village de Cookham, entre Londres et Oxford, puis à Shottesbrooke. A cinquante-deux ans, en 1694, il épousa la fille de son hôte de Cookham. Elle était fort jeune, et le rendit père de dix enfants. La vie de Dodwell ne fut plus consacrée qu'aux soins de sa famille et à l'étude. S'il se rendait parfois à Londres ou à Oxford, c'était pour consulter quelque ouvrage ou visiter ses amis. Il voyageait la plupart du temps à pied, pour pouvoir lire en marchant : son manteau recouvrait alors une sorte de bibliothèque portable. L'immensité même de son érudition dut nuire à son style, parfois obscur. Sa frugalité habituelle lui faisait supporter des austérités, un jeûne de trois jours, par exemple, auxquelles tout autre eût succombé. Ses principaux ouvrages sont : une Préface à l'ouvrage intitulé : *Introduction to a Devout Life by Francis de Sales*; Dublin, 1673, in-12; — *An Account of the fundamental Principle of Popery and of the insufficiency of the proof which they have for it*; 1676; — *Dissertations on saint Cyprian*; 1682, et 1684, sous le titre de *Dissertationes Cyprianæ*. Une de ces dissertations, intitulée *De Paucitate Martyrum*, a été réfutée par D. Ruinart; — *Dissertations on Irenæus*; 1689, in-8°; — *Camdenian Lectures read at Oxford*; 1692; — *An Invitation to Gentlemen to acquaint themselves with ancient history*; 1694, pour servir de préface à l'ouvrage de Whear ayant pour titre : *Velleius Paterculus*; Oxford, 1693, in-8°; — *Method of reading history*; — *Annals of Thucydides and Xenophon*; 1696, et 1702; — *An-*

*nales Velleiani, Quinciliani et Statiani*; 16 in-8°; ouvrage publié par Hudson, sous ce titre : *Geographiæ veteris Scriptorum Græcorum, cum interpretatione latina, dissertationibus et annotationibus*; Oxford, 1703; *De Veteribus Græcorum Romanorumque Clis, obiterque de Cyclo Judæorum ætæ Christi, dissertationes decem, cum tabulis necessariis*; 1701, in-4°; — *An Apology of the philosophical writings of Cicero*, en t. d'une traduction de quelques-uns de ces écrits par Samuel Parker; 1702; — *A Letter concerning the Immortality of the Soul*; 1703, in-4°; *Chronology of Dionysius Halicarnasseus*; 1707; — *Strabon*, Amsterdam; 1707; — *Two Dissertations on the age of Phalaris and Pythagoras* même année; — *Epistolary Discourse, proving from the Scriptures and the first Writers that the soul is a principle natural mortal, but immortalized by the pleasure of God, to punishment or to reward, by union with the divine baptismal spirit, wherein is proved that none have the power giving this divine immortalizing spirit, since the Apostles, by only the bishops* (Disco-épistolaire, établissant par les Écritures, par premiers Pères, que l'âme est un principe naturellement mortel, que Dieu peut à son rendre immortel, soit pour punir, soit pour compenser, au moyen de l'union avec l'esprit baptismal; et où l'on fait voir que personne depuis les Apôtres n'a la faculté de donner divin esprit d'immortalité, si ce n'est les écrivains); Londres, en 1706. La doctrine de ce livre déjà soutenue dans son discours sur le mariage souleva la plus violente polémique. Des théologiens renommés : Clarke, Chishall, Norwille, Milles réfutèrent Dodwell. Il eut à essuyer double accusation d'hérésie et d'impie; — *Juvenalis Epitaphium, cum notis*; 1711, in-8°; *De Ætate et Patria Dionysii Periegetæ*; Oxford, 1710, in-8°; — *De Parma equestri Woodwardiana Dissertatio*; Oxford, 1713, in-8° (posthume).

Wood, Fasti. — *Biog. Brit.* — Brokesby, *Life of Henry Dodwell*. — Nicéron, *Mém.*, I.

**DODWELL** (*Guillaume*), théologien anglais de la famille du précédent, né à Shottesbrooke le 17 juin 1709, mort le 21 octobre 1785. Il fit ses études et fut reçu maître ès arts au collège de La Trinité à Oxford. Il occupa d'importantes fonctions ecclésiastiques. Ses principaux ouvrages sont : *A free Answer to Dr. Middleton's Enquiry*; 1749; — *A full and final Reply to M. Toll's Defence of Dr. Middleton*; 1751; — *Dissertation on Jepthah's Vow*; Londres, 1751; — un grand nombre de Sermons; parmi lesquels celui contre le livre de son frère Henry.

*Biog. Brit.* — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

**DODWELL** (*Henry*), jurisconsulte et théologien anglais, frère du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il é

la les lois et la théologie. Il professa le déisme, il en faut croire ceux qui réfutèrent un ouvrage de sa façon qui causa en Angleterre un grand moi. Cet ouvrage était intitulé : *Christianity or founded upon argument* (Christianisme ou fondé sur preuves) ; 1742. Leland-Dodridge et Guillaume Dodwell, le propre frère de l'auteur, le combattirent avec ardeur. C'était cependant un honnête homme et un des zélés promoteurs de la Société pour le progrès des arts, du Commerce et des Manufactures.

Chalmers, *Gen. Biog. Dict.*

**DODWELL** (Édouard), antiquaire anglais, parent des précédents, né en 1767, mort à Rome, le 14 mai 1832. De 1801 à 1806, il parcourut la Grèce dans tous les sens, visitant les localités célèbres et décrivant les monuments. De là il passa en Italie, où il vécut alternativement à Rome et à Naples. Outre son grand voyage intitulé : *A classical and topographical Tour through Greece during the years 1804, 1805, and 1806* (Lond., 1819, 2 vol. in-4°, avec un grand nombre de planches), lequel a été traduit en plusieurs langues, on lui doit un autre ouvrage, non moins beau, intitulé : *Vues et description de constructions cyclopéennes ou classiques trouvées en Grèce et en Italie, etc.* ; 31 planches lithographiées, qui ont été publiées avec un texte français, Paris, 1834, gr. in-fol. *Encyclopédie des G. du M.* ]

**DODWELL** (Thérèse). Voyez SPAUR.

\* **DOEBELN** (1) en latin **DOBELIUS** (Jean-Jacques DE), médecin allemand, né à Dantzig, mort le 6 juin 1684. Il fut reçu docteur dans sa ville natale, et fut nommé professeur de mathématiques à Rostock. Son mérite lui valut le titre de comte palatin. Il était membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom d'*Hippocrate II*. On lui doit les éditions notées des ouvrages suivants : *Elementa Medicinæ Hippocraticæ contracta* de J.-A. Van der Linden ; Francfort, 1672, in-4° ; — *Opera medica universa* de Lazare Rivière ; Francfort, 1744, in-fol. ; — *Description des Eaux minérales de Ramløsa* en Scanie : ce dernier ouvrage est écrit en suédois.

Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

\* **DOEBELN** ou **DOBELIUS** (Jean-Jacques DE), médecin allemand, fils du précédent, né à Rostock, le 29 mars 1674, mort à Lund, le 1743. Il commença ses études médicales dans sa patrie, les continua à Copenhague, à Kœnigsberg, à Dantzig (sous Vœgeding et Gottwald), à Varsovie, et, enfin, fut reçu docteur à Rostock, le 18 avril 1696. Il était alors médecin du stapoite polonais Nicolas Grudzinski ; il quitta ce titre en août 1696, passa à Wismar, et se rendit à Gothenbourg, où il fut nommé médecin inspecteur, le 31 mai 1697. Il se fit alors agréer au Collège royal de Stockholm. En 1698 il

voyagea dans les Pays-Bas, et en fut rappelé par ordre du roi de Suède Charles XII, qui lui donna la charge de médecin provincial de la Scanie. Le 24 mai 1710 Døbeln fut nommé professeur d'anatomie à Lund, et anobli en 1716. Le 4 décembre 1733 il fut reçu membre de la Société d'Upsal, et le 6 juin 1735 de l'Académie impériale des Curieux de la Nature, sous le nom de *Demarchus*. On a de lui : *Historia Academiæ Lundensis, compendium physiologiæ medicæ anatomicis demonstrationibus illustratæ*.

Gorges Matthias, *Conspectus Historiæ Medicorum Chronologicus*. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

\* **DOEBEREINER** (Jean-Wolfgang), célèbre chimiste allemand, né à Hof (Bavière), en 1780, mort le 24 mars 1849. A l'âge de quinze ans il se mit à étudier la pharmacie, et il y réussit, grâce à son zèle, qui lui mérita la bienveillance et l'amitié de plusieurs médecins et naturalistes distingués. En même temps il se livra à l'étude de la philosophie, de la botanique, de la minéralogie et de la chimie. Cette dernière science devint l'objet de sa prédilection. En 1803, de retour dans sa patrie après quelques voyages, il éleva une fabrique de produits chimiques ; cette fabrique servit plus à son instruction qu'à sa fortune. Obligé d'abandonner cette entreprise, il s'occupa de travaux de chimie pratique relatifs à la teinture, aux substances alimentaires, aux sels, aux métaux et à l'agriculture, et trouva ainsi l'occasion d'expérimenter beaucoup. Pendant les cinq années qu'il employa à ces occupations, il fit plusieurs découvertes, notamment celle des chlorures alcalins, l'extraction de la soude du sel de Glauber, la préparation de Palun et du sel ammoniac. Il démontra la propriété désinfectante du charbon. En 1810 il fut nommé professeur de chimie à l'université d'Iéna, et grâce à l'intérêt que prirent à ses travaux Charles-Auguste, grand-duc de Weimar, et Goethe, il parvint bientôt à faire des découvertes très-nombreuses et du plus haut intérêt. Le premier il reconnut que l'acide oxalique ne contenait pas d'hydrogène, et constata le fait remarquable de la décomposition de cet acide en eau et en oxyde de carbone, de même que celle de l'acide formique en acide carbonique et en oxyde de carbone, lorsqu'on traite les deux acides par l'acide sulfurique concentré. Il pratiqua le premier l'analyse des substances organiques par le moyen de l'oxyde de cuivre, procédé encore en usage aujourd'hui, et fit connaître des appareils au moyen desquels on réduisait considérablement la quantité des matières qu'on employait ; sans parler de ses nombreuses et importantes découvertes sur le phénomène chimique de la fermentation. Une de ses plus curieuses découvertes est celle de la propriété singulière qu'a le platin à l'état spongieux d'enflammer l'hydrogène au contact de l'air ou de l'oxygène, pro-

(1) En allemand, on écrit indifféremment *æ* ou *ö*, comme *æ* ou *ä* ; *ue* ou *ü*.

piété dont il fit l'application à la construction de briquets, de veilleuses et d'audiomètres de platine. Les principaux travaux de Doebereiner ont pour titre : *Zur pneumatischen Chemie* (Essais de Chimie pneumatique); Iéna, 1821-25, 5 vol.; — *Zur Gährungs-chemie* (Sur la Chimie de la Fermentation); Iéna, 1822; 2<sup>e</sup> éd., 1844; — *Ueber neuentdeckte höchst merkwürdige Eigenschaften des Platins* (De quelques propriétés vraiment remarquables du platine récemment découvertes); Iéna, 1824; — *Beitrag zur physikalischen Chemie* (Essais de Chimie physique); Iéna, 1824-36; — *Anfangsgründe der Chemie und Stochiometrie* (Éléments de Chimie et de Stochiométrie); Iéna, 1826, 3<sup>e</sup> édition; — *Grundriss der allgemeinen Chemie* (Principes de Chimie générale); Iéna, 1826, 3<sup>e</sup> édition; un *Supplément* à cet ouvrage a paru à Stuttgart en 1837; — *Deutsches Apothekerbuch* (Manuel allemand de l'Apothicaire); Stuttgart, 1840-44; en collaboration avec son fils, François Doebereiner, qui s'est fait connaître en outre par quelques travaux de compilation.

*Conversations-Lexicon.*—Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon*, XX.

\* **DOEBLER** (*Joachim*), chronologiste allemand. Cet écrivain, qui vécut à Berlin au milieu du dix-septième siècle, s'est fait un nom par ses études chronologiques; on lui doit un ouvrage in-4<sup>o</sup>, publié à Berlin en 1679, et réimprimé à Leipzig sous le titre : *Chronologica compendiosa latino et germanico idiomate versibus comprehensa*. Doebler chercha à faciliter l'étude mnémorique des œuvres et des dates au moyen de vers latins et allemands. Ce genre de travail avait déjà été exécuté en 1657 par Lancelot, dans ses *Racines grecques*. S.

*Conversations-Lexicon.* — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexicon*.

\* **DOEBRENTZ** (*Gabriel*), poète hongrois, né à Nagyzoelloos, en 1786, mort en avril 1851. Il étudia au gymnase évangélique d'Édenburg, et en 1806 il se rendit en Allemagne, à Leipzig; il s'y livra à des études philologiques et historiques. Devenu précepteur particulier à Ratisbonne, il y fonda en 1810, sous le titre de *Musée*, une société ayant pour objet le progrès de la langue et de la littérature magyares. Son zèle fut récompensé, en 1817, par la place d'assesseur à la table de juridiction (*Gerichtstafel Beisitzer*) du comitat hunyade. En mars 1822, il fut un des vingt-deux savants hongrois appelés à Ofen pour y poser les bases de l'académie dont la création fut ensuite décidée par la diète de 1825-1827. Nommé membre et secrétaire de cette académie le 20 février 1831, il se démit de ces fonctions en 1834, pour occuper celles de commissaire diétal du district d'Ofen. Cependant, il accepta la mission que lui avait conférée l'académie de rédiger les monuments écrits de la vieille langue hongroise et la direction, en commun avec André Fay, du nouveau Théâtre-National hon-

grois. Commissaire supérieur en 1841, conseil royal en 1843, assesseur de plusieurs comités il ne discontinua pas ses efforts pour le développement intellectuel de la Hongrie. Parmi ses ouvrages historiques ou poétiques, on cite : *Havas' Viola* (Violettes des Alpes); Pest, 1821; — *Huzárdalok* (Chansons hussardes); *Auslaendische Bühne* (Théâtre étranger Vienne, 1821-1823, 2 vol.); — *Meisterwerke Shakspeare's* (Chefs-d'Œuvre de Shakspeare Ofen, 1828.

*Conversat.-Lexic.*

**DOEDERLEIN** (*Jean-Alexandre*), historien et antiquaire allemand, né en 1675, à Weissenbourg (Franconie), mort le 23 octobre 1747. Il était recteur du gymnase de sa ville natale et il a laissé plusieurs ouvrages estimés, dont voici les titres : *Schediasma historicum imperatorum P. Æl. Adriani et M. Aurel. Probi et Trajanum seu murum in variis Germaniæ tractibus conspiciendum*; Nuremberg, 1723, in-4<sup>o</sup>; il s'attache à prouver que les murs et ruines connues dans le Nordgau sous le nom de *Murailles du Diable* datent des Romains; — *Commentatio historica de nummis Germaniæ mediæ bracteatis et cavis; accessit disquisitio de pecuniæ mediæ ævi valorumnummorum nostræ ætatis origine*; Nuremberg, 1729, in-4<sup>o</sup>; — *Inscriptiones Slatiæ Russicæ perantiquæ tabulæ templi Kbensteinbergensis in agris Nordgaviensibus*; *Programma de nummorum antiquorum maxime in omni re litteraria usu aliarumque præ aliis præstantia*; Weissenbourg, 1747, in-4<sup>o</sup>; — *Matheus a Pappenheim enucleatus, emendatus, illustratus et continuatus* Schwartzbach, 1739, in-8<sup>o</sup>; c'est le travail de Matthieu, refondu et continué; — *Historisch-physisch-meteorologische Notiz über den rathen Winter des Jahres 1740* (Notice historique-physico-météorologique du rigoureux hiver de 1740); — *De Ἐπιτομῆς Paulina, seu d'une thèse soutenue sur le passage où saint Paul rapporte qu'il eut à Éphèse à combattre les bêtes*. S.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyclopædie*.

**DOEDERLEIN** (*Jean-Christophe*), théologien et dogmatiste allemand, né à Weissenbourg (Franconie), le 20 janvier 1748, mort à Iéna le 2 décembre 1792. Il fit ses premières études au gymnase de Weinsheim, et après avoir pris ses degrés à Altdorf, il revint dans sa ville natale en 1768, pour y remplir le ministère de diacre. Il consacra ses loisirs à la lecture des Pères de l'Église et des théologiens, et continua l'étude des langues orientales. Quelques traités de critique sacrée lui ayant valu une réputation méritée, il fut appelé en 1772 à l'université d'Altdorf comme professeur de théologie. Depuis il déploya une activité prodigieuse, et acquit une grande célébrité. Il résista longtemps à toutes les offres qu'on lui fit pour le déterminer à quitter Altdorf; enfi-

écéda aux instantes propositions de l'université de Iéna, qui lui conféra en 1782 la seconde chaire de théologie, jusque alors occupée par le célèbre Griesbach. Ses leçons comprenaient presque toutes les branches de la théologie, et particulièrement l'interprétation de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que l'histoire ecclésiastique moderne. Travailleur infatigable, Doederlein ne fut pas novateur et ne chercha point saper les fondements sur lesquels est basée l'origine surnaturelle de la religion chrétienne. Dans sa critique littéraire, il prouve qu'il était très-versé dans les langues de l'Orient; quant sa traduction latine d'Isaïe, écrite avec élégance, elle ne reproduit peut-être pas toujours le cachet original de l'auteur. Doué d'une brillante imagination, Doederlein joignait à une mémoire heureuse une érudition profonde, un style pur et facile. Parmi les ouvrages qu'il publia, tant à Altdorf qu'à Iéna, on remarque : une traduction latine des *Prophéties d'Isaïe*, faite d'après le texte hébreu et accompagnée de notes critiques, sous le titre : *Esaias, ex recensione textus hebraei*, etc.; Altdorf, 1778, in-8°; réimprimée en 1780 et en 1789; — *Salomo's Sprichwörter* (Les Proverbes de Salomon), avec des notes; Altdorf, 1778, in-8°; réimprimés en 1782 et 1786; — *Das hohe Lied* (Le Cantique des Cantiques), avec des notes; Iéna, 1784 et 1792, in-8°; — *Summa institutionis theologi christiani*; Altdorf et Nuremberg, 1782, in-8°; nouvelles éditions, en 1793 et 1797; — *Institutio theologi christiani, in capitibus religionis theoreticis, historicis temporibus accommodata*; Altdorf, 1780-1781, in-8°; réimprimée en 1782, 1784, 1787 et 1791. Il rédigea de nouveau le même ouvrage en allemand, sous le titre : *Christliche Lehre den Bedürfnissen unserer Zeit angeeignet* (Doctrine chrétienne appropriée aux besoins de notre temps); Nuremberg, de 1785 à 1802. Les six dernières parties ont été rééditées et publiées après la mort de Doederlein, par J.-G. Junge; — *Opuscula Theologica*; Leipzig, 1789, in-8°; — *Die theologische Bibliothek*; le 1780 à 1792; — *Theologisches Journal* (Journal théologique); Iéna, 1792, in-8°. — Dans une dissertation publiée à Altdorf, en 1772, in-4°, Doederlein établit que la version de l'Ancien Testament citée sous le nom de *Syrienne* n'est que la traduction grecque de la version latine de saint Jérôme, et que cette traduction a été faite par le patriarche de Constantinople Sophroné. — Doederlein eut aussi la principale part à l'édition critique du texte hébreu de la Bible, qui parut sous son nom et sous celui de Meisner (Jean-Henri), à Leipzig, 1793. S.

Wolf, *Encyclopædie der Deutschen Nationalliteratur*.

\* **DOEDERLEIN** (*Jean-Michel*), théologien allemand, mort en 1735. Il étudia à Altdorf, fut recteur, ministre et prédicateur à Windsheim. On a de lui : *De Fundamentis et partibus Theo-*

*logiae Muslimannorum*; Altdorf, 1708, in-4°. Adelung, Suppl. à Jocher, *Allg. Gel.-Lexic.*

\* **DOEDERLEIN** (*Louis*), fils de Jean-Christophe, philologue allemand, né à Iéna, le 19 décembre 1791. Il étudia à Windsheim et à Schulpforte, suivit à Munich les cours de Thiersch, à Heidelberg ceux de Creutzer et Voss. A Berlin, où il reçut ses grades universitaires, il étudia la philologie sous Wolf, Boeckh et Buttman. En 1815 il alla remplir à l'Académie de Berlin, où il résida quatre ans, les fonctions de professeur titulaire de philologie. En 1819 il fut appelé à professer à l'université d'Erlangen. Il ne se borna pas à enseigner, il écrivit aussi sur les matières qu'il professait. Ses principaux ouvrages sont : *Oedipus Coloneus* de Sophocle; Leipzig, 1824; — *Lateinische Synonymen und Etymologien* (Étymologies et Synonymes latins); Leipzig, 1826-38, 6 vol.; — *Lateinische Wortbildung* (Formation des mots latins); Leipzig, 1838; — *Handbuch der Lateinische Synonymik* (Manuel de Synonymie latine); 1839; 2° éd., 1849; — *Handbuch der lateinische Etymologie* (Manuel d'Étymologie latine); Leipzig, 1841; — une édition des Œuvres (*Opera*) de Tacite; Halle, 1847, 2 vol.; — *Homerisches Glossarium* (Glossaire d'Homère); Erlangen, 1850, 1 vol.; — *Vocabularium für den Lateinischen Elementarunterricht* (Vocabulaire pour l'enseignement du latin élémentaire); Erlangen, 1852. *Conversat.-Lexic.*

\* **DOEHLER** (*Jean-Georges*), juriconsulte allemand, né à Ohrdruff, le 28 juillet 1667, mort le 17 novembre 1749. Il étudia à Iéna, devint avocat à Eisenach en 1692, et docteur en droit en 1703; conseiller de Hesse-Rothembourg en 1711, conseiller de justice à Meinungen en 1716, professeur en droit à Hildburghausen en 1719, il se démit en 1722 de toutes ces fonctions, et se retira à Géra, où il mourut. On a de lui : *Vorschläge wie das Justizwesen verbessert werden kann* (Idées sur la manière dont on pourrait améliorer l'administration de la justice); Leipzig, 1712, in-4°; — *Der Schein und das Seyn der Advocaten* (Ce que paraissent et ce que sont les avocats); Cobourg, 1716, in-8°; — *Processualische Mausefalle, oder kürzliche Vorstellung, wie es ingemein bey Processen herzugehen pflegt* (La Soucière des Procès, ou court exposé de ce qui se passe habituellement dans les matières des procès); ibid., 1724, in-8°. Il paraît que Doepler avait, comme tant d'autres, à se plaindre des gens de justice.

Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

\* **DOEHLER** (*Jacques-Frédéric*), juriconsulte allemand, né à Ohrdruff, le 15 décembre 1710, vivait encore en 1783. Il professa quelque temps à Iéna, devint conseiller impérial et fut envoyé en mission à Naples. Ses principaux ouvrages sont : *De Arte Notariatus*; Erfurt, 1736, in-8°; — *Abhandlung von der Landwirthschaft* (Traité d'Économie rurale); 1769, in-8°;

— *Abhandlung von Domainen, Contributionen, Steuern, Schatzungen und Abgaben*; Nuremberg, 1775, in-8°; — *Historisch-kritische und politische Bemerkungen ueber das Commerzien-wesen* (Remarques critiques et politiques sur les affaires commerciales); *ibid.*, 1775, in-8°; — *Abhandlung von den Regalien* (Traité des Régales); *ibid.*, 1775, in-4°.

Meusel, *Gel. Deutschl.* — Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

**DOEHNE** (*Jean-Christophe*), philologue allemand, né à Zeitz, le 19 janvier 1776, mort le 16 novembre 1832. Il étudia à Leipzig, et devint, en 1815, professeur du gymnase de sa ville natale. On a de lui : une édition de César *cum annotatione critica*; Leipzig, 1825; — une édition de Cornelius Nepos; Leipzig, 1827; — *Dissert. de vitis excellentium imperatorum C. Nèpoti non Emilio Probo attribuendis*; — plusieurs articles insérés dans l'*Almanach* de Jahn, les *Mélanges critiques* de Friedemann et de Sebode, et la *Gazette classique universelle*.

S.

*Conversat.-Lexic.*

\* **DOELL** (*Frédéric-Guillaume*), sculpteur allemand, né en 1750, à Hildburghausen, mort à Gotha, le 30 mars 1816. Protégé par le duc Ernest de Gotha, il put étudier à Paris chez Houdon en 1770, puis en Italie, à Rome, où il connut Winckelmann, qui l'apprécia. A son retour en Allemagne, il fut nommé inspecteur des beaux-arts et de la Galerie des Antiques du duché. Il eut aussi la direction d'une école d'artistes, à laquelle il imprima la plus féconde impulsion. Outre le monument consacré à Winckelmann au Panthéon de Rome, on cite de Doell les *Bas-Reliefs* de Dessau, un groupe élevé à Lunebourg et représentant *La Foi, La Charité, et L'Espérance*; le monument consacré à Kepler, à Ratisbonne, et celui de Leibnitz à Hanovre.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — *Conversat.-Lexic.*

**DOELL** (*Jean-Veit*), médaillier et graveur allemand, né à Suhl, en 1750, mort le 15 octobre 1835. Il se distingua dans son art, et fut nommé graveur de la cour de Prusse.

*Conversat.-Lexic.*

\* **DOELLINGER** (*Jean-Joseph-Ignace*), théologien catholique allemand, né à Bamberg, le 28 février 1799. Chapelain du diocèse de sa ville natale en 1822, il fut appelé en 1826 à professer l'histoire de l'Église à l'université de Munich. En 1845 il fit partie des états, comme représentant de l'université. Membre du parlement de Francfort en 1851, il s'y prononça pour la séparation de l'Église et de l'État. Ses principaux ouvrages sont : *Die Lehre von der Eucharistie in den ersten drei Jahrhunderten* (La Doctrine de l'Eucharistie dans les trois premiers siècles); Mayence, 1826; — *Handbuch der Kirchengeschichte* (Manuel de l'histoire de l'Église); 1828, 3 vol.; — *Lehrbuch der Kirchengeschichte* (Traité de l'histoire de l'Église), ou-

vrage dont le précédent n'était que le préliminaire; 1836-38, et 1843, 2<sup>e</sup> éd.; — *Mohammed Religion* (La Religion de Mahomet); Ratisbon 1838; — *Luther, eine Skizze* (Luther, esquisse); Fribourg, 1851, extrait du *Kirchenlexikon* *J. bourgeois*.

*Conversat.-Lexic.*

\* **DOELSCH** (*Jean*), théologien allemand, vivait en 1530. On a de lui : *Defensio D. M. Lutheri contra magistros Lovanienses et Colonienses* 1530, in-4°.

Adelung, *Suppl.* à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

**DÖENHOFF** (*Gaspard*), diplomate et guerrier polonais, né dans la Poméranie polonaise vers 1570, mort en 1645. Depuis l'année 1611 il fut attaché à la cour du roi Sigismond III, se distingua, comme militaire, dans la guerre contre les Russes, qui avaient envahi la Pologne du côté de Smolensk. Il combattit ensuite contre les Suédois, qui envahissaient la Livonie, puis enfin contre les Turcs, en Moldavie. A l'époque du mariage du prince royal Wladislas avec l'archiduchesse d'Autriche Cécile, Dönhoff fut employé en ambassade à Vienne. L'empereur Ferdinand voulut lui accorder le titre de prince de Saint-Empire, mais Dönhoff répondit qu'étant gentilhomme polonais, et par conséquent égal aux nobles des autres pays, cette dernière qualification lui suffisait, et il refusa le titre de prince autrichien.

L. CHONZKO.

Siarehynski, *Siècle de Sigismond III.*

\* **DOENNIGES** (*Guillaume*), publiciste et économiste allemand, né en 1814, dans le voisinage de Stettin. Il étudia à Bonn et à Berlin, suivit des cours d'économie politique à l'université de cette dernière ville; et fit ensuite, en 1838 et 1839, un voyage scientifique en Italie. Il y découvrit les Actes d'Henri VII, qu'il publia à son retour en Allemagne, sous ce titre : *Acta Henrici VII.* Berlin, 1839, 2 vol. Il fit entrer en partie cet ouvrage dans un autre, encore inachevé, intitulé *Geschichte des Deutschen Kaiserthums im XIV Jahrhundert* (Histoire de l'Empire Allemand au quatorzième siècle); Berlin, 1841-42, 2 parties. Doenniges fut un des collaborateurs de Ranke. Il fournit à l'ouvrage de ce dernier ayant pour titre : *Jahrbücher des deutschen Reichs unter dem Sächsischen Hause* (Annales de l'Empire d'Allemagne au quatorzième siècle; le chapitre des Annales du règne de l'empereur Otton I<sup>er</sup> (*Jahrbücher unter der Herrschaft Kaiser Otto's I*); Berlin, 1840. En 1841 Doenniges fut nommé professeur d'économie politique à Berlin; en 1847 il entra au service du prince, aujourd'hui roi, Maximilien de Bavière, qu'il avait accompagné de 1842 à 1844 en qualité de professeur d'économie politique. Lors des dernières agitations politiques de l'Allemagne, il prit place parmi les conservateurs. Il voulait l'unité de l'Allemagne, mais en sauvant l'indépendance des grands États de ce pays. Il rédigea les propositions adressées au

m de la Bavière au gouvernement central e  
parlement de Francfort, pour l'organisation  
litique de l'Allemagne. Il assista aussi, en fé-  
rier 1851, aux conférences de Dresde sous le  
re de conseiller secret d'ambassade. Outre les  
vrages cités, on a de lui : *Das System des*  
*rien Handels und der Schutzzoelle* (Le Sys-  
ne du libre échange et le droit protecteur);  
rlin, 1847; — *Die deutsche Schifffahrtsacte*  
*d die Differentialzolfrage* (L'Acte de navi-  
ion allemand et la question des droits diffé-  
ntiels de douane); Berlin, 1848; — *Altschott.*  
*d altengl. Balladen* (Vieilles ballades écoss-  
ses et anglaises); Munich, 1852.  
*Conversat. Lexic.*

**DEPLER** (*Jacques*), jurisculte alle-  
nd, vivait dans la seconde moitié du dix-sep-  
ne siècle. Il remplit des fonctions publiques à  
enach en 1682. On a de lui : *Der getreue Rech-*  
*ngsdiener und Beamte, in drei Theilen* (Le  
uptable et employé fidèle, en trois parties); les  
x premières parties, Francfort et Leipzig, 1679,  
0, in-8°; et la troisième partie intitulée : *Der*  
*getreue Rechnungsführer und Beamte* (Le  
nptable et employé infidèle); 1682, in-8°. Les  
s parties imprimées ensemble; 1724, in-4°;  
*Theatrum Panarum, Suppliciorum et*  
*ecutionum Criminalium*; Sondershausen,  
13, in-4°.

*Belung, Suppl. à Jöcher, Allg. Gel.-Lexic.*

**DÖRFEL** (*Georges-Samuel*), pasteur et astro-  
ne allemand, vivait dans la seconde moitié  
dix-septième siècle. Pasteur à Plauen, il s'oc-  
a d'astronomie tout en remplissant les devoirs  
son emploi. Les observations qu'il fit sur la  
ète de 1680 l'amènèrent à constater que  
i pouvait en reproduire le mouvement par  
i parabole ayant le soleil pour foyer et à  
liquer cette observation aux comètes en gé-  
al. Il établit cette théorie, dont l'invention a  
à tort attribuée à Newton, dans l'ouvrage sui-  
it : *Von der parabolischen Laufbahn der*  
*meten* (Du Mouvement parabolique des Co-  
tes); 1681. On a en outre de Dörfel : *Metho-*  
*nova phaenomenorum caelestium inter-*  
*la à terra determinandi, non mutato loco*  
*ervationis sive altitudine et azimutho*;  
ipzig, 1686.

*illy, Hist. de l'Astron. mod., II. — Kästner, Samm-*  
*nen der Leipziger Gesellschaft der freyen Künste,*  
— Lalande, *Bibl. astronom.*

**DÖRGGANG** (*Henri*), linguiste allemand,  
if de Cologne, vivait dans la première moitié  
dix-septième siècle. Il voyagea pendant vingt  
a. Ses ouvrages doivent donc témoigner de son  
érieence. On a de lui : *Institutiones in Lin-*  
*gam Gallicam*; Cologne, 1604, in-8°; — *Ins-*  
*titutiones in Linguam Italicam*; *ibid.*, 1604,  
in-10°; — *Institutiones in Linguam Hispani-*  
*ca*; *ibid.*, 1614.

*artheim, Bibl. col.*

**DÖRING** (*Jean-Pierre*), théologien et phi-  
ophe allemand, né à Hamm, en 1704, mort à

Borkem, le 14 juillet 1754. Fils d'une mère ca-  
tholique, il fut élevé dans ce culte, chez les jé-  
suites de Siegen et d'Hildesheim, devint prêtre  
en 1728, et bientôt après chapelain à Bühren.  
En 1732 il se rendit à Utrecht, s'y convertit au  
culte réformé, au sein duquel il remplit, par suite  
de ce changement, diverses fonctions pastorales,  
et en dernier lieu celles de métropolitain. Ses prin-  
cipaux ouvrages sont : *Auctoritas pontificia ex*  
*ipsis pontificiorum decretis scu jure canonico*  
*eversa et refutata*; Marbourg, 1734, in-4°;  
— *Der rechte Gebrauch der Vernunft*, etc.  
(Le véritable Usage de la Raison, etc.); *ibid.*,  
1748, in-8°; — *Philosophische Nebenstun-*  
*den* (Heures de Philosophie, etc.); *ibid.*, 1753,  
in-8°.

*Strieder, Hess. Gel.-Gesch.*

\* **DÖRING** (*Gaspard*), théologien allemand,  
de la famille du précédent, né le 15 novembre  
1719, mort le 2 novembre 1784. Il fut pasteur  
et prédicateur à Niederwiese, dans la Lusace. On  
a de lui : *De Phœnice anni magni seu Pla-*  
*tonici imagine*; 1762, in-4°; — *De primitivæ*  
*Ecclesiæ christianæ Inspectoribus*.

*Mensel, Gel. Deutschl.*

\* **DÖRING** (*Georges-Christian-Guillaume-*  
*Asmus*), romancier allemand, né à Cassel, le 11  
décembre 1789, mort à Francfort, le 10 octobre  
1833. A l'issue de ses études, qu'il fit à Götting-  
ue, il revint dans sa ville natale, où il travailla  
pour le théâtre. En 1815 il fit partie de l'or-  
chestre de Francfort-sur-le-Mein; en 1817 il  
changea encore de carrière, et prit la rédaction  
de la *Gazette politique*, que les circonstances lui  
firent également abandonner; il se rendit alors  
en Suisse et en Italie. En 1820 il fut gouverneur  
du prince Alexandre de Sayn-Wittgenstein, et  
plus tard il fit des cours particuliers à Francfort,  
où il mourut. Il avait un grand talent de narra-  
teur. On a de lui : *Phantasiegemälde* (Por-  
traits de fantaisie); 1822-33; — *Der Hirten-*  
*krieg* (La Guerre des Pasteurs); Francfort,  
1830, 3 vol.; — *Novellen* (Nouvelles); Franc-  
fort, 1831, 4 vol.; — *Das Opfer von Ostro-*  
*lenka, oder die Familie Kolesko* (La Victime  
d'Ostrolenka, ou la famille Kolesko); Francfort,  
1832, 3 vol.; — *Roland von Bremen* (Roland  
de Brême); Francfort, 1832, 3 vol.

*Conversat.-Lexic.*

**DÖRINGK** (*Mathieu*), franciscain et théo-  
logien allemand, né en Thuringe, vers la fin  
du quatorzième ou le commencement du quin-  
zième siècle, et mort à Kiritz, avant 1465. Entré  
dans l'ordre des Frères mineurs, il professa suc-  
cessivement la théologie à Erfurt et à Magde-  
bourg. Chargé depuis par le landgrave de ré-  
tablir la discipline parmi les franciscains d'Eise-  
nach, dont les mœurs étaient plus que relâchées,  
il fut élu en 1443, au concile de Bâle, supérieur  
général de l'ordre. Sur le déclin de sa vie, Dö-  
ringk alla chercher la solitude et une retraite  
absolue au couvent de Kiritz, dans la Marche de

Brandebourg. Døringk, théologien savant mais subtil, a été quelquefois confondu avec Jean Døring. Ses principaux ouvrages sont : *Continuatio Chronici Theod. Engelhussi, ab anno 1420 ad annum 1464*; publiée dans le tome III des *Scriptores Rerum Germanicarum* de Mencken. Cette chronique, la meilleure que l'on ait sur l'histoire de la Misnie et de la Thuringe, fut continuée par un anonyme jusqu'à l'an 1493. On a attribué à tort à Døringk une *Chronique de Nuremberg*, qui fut imprimée pour la première fois dans cette ville, et qui a pour véritable auteur Hartmann Schedel. S.

Wachler, *Handbuch der Geschichte der Literatur.*

\*DOËS (Antoine VAN DER), graveur hollandais, né à La Haye, en 1610, mort vers 1680. Il a gravé avec beaucoup de talent plusieurs estampes d'après les meilleurs maîtres de l'école flamande; on remarque entre autres : *Ferdinand, cardinal-infant d'Espagne et gouverneur des Pays-bas, à cheval*, d'après Rubens ou plutôt Diepenbeck. Le fond offre une vaste campagne, où se voit la bataille de Nordlingue, que Ferdinand et le roi de Hongrie gagnèrent sur les Suédois, en 1634; — *La Madeleine*, d'après Van Diek; — *La Vierge allaitant l'Enfant-Jésus*, d'après Érasme Quillinus; — *La sainte Famille*, d'après le même: un ange fait chauffer devant le feu les langes de l'enfant.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

DOËS (Jacques VAN DER), peintre et graveur hollandais, né à Amsterdam, le 4 janvier 1623, mort dans la même ville, le 17 novembre 1673. Il était élève de Nicolas Moyaert. En 1644 il se rendit à Paris et de là à Rome. Il arriva dans cette dernière ville dénué de toutes ressources. Désespéré, il se disposait à prendre du service dans les troupes pontificales, lorsqu'il rencontra à la porte d'une *botella* (cabaret) quelques jennes peintres de son pays. Ces joyeux artistes accueillirent avec bienveillance leur compatriote affamé, et le régalerent somptueusement: ils s'égayèrent ensuite de son belliqueux projet, et lui promirent de ne pas l'abandonner. En effet, ils le firent admettre aussitôt dans la Société académique, où il reçut le surnom de *il Tamburo* (le Tambour), à cause de l'idée qu'il avait eue de s'enrôler et de l'exiguïté de sa taille. Dès le lendemain Doës commença ses études, et reproduisit par le pinceau ou le crayon les beautés artistiques de Rome et des environs. Les ouvrages de Pierre Van der Laër, dit *il Bamboccio*, lui plurent particulièrement. Il s'attacha à la manière de ce peintre, et travailla avec tant de persistance qu'il réussit à l'imiter. Un caractère jaloux, une humeur sombre et fâcheuse, firent perdre à Doës l'affection de ses camarades; au bout de quelques années, abandonné de tous, il fut obligé de retourner à Amsterdam. Après la mort de sa mère, il alla s'établir, avec sa sœur, à La Haye, où il épousa Marguerite Boo-

fers, fille riche, qui en outre dessinait très bien. Elle mourut en 1661, laissant à son mari quatre petits enfants. Doës fut si affecté de cette perte, qu'il tomba dans une inaction complète et eut à craindre à la fois pour sa raison et sa fortune. On chercha à le distraire par l'occupation et on obtint pour lui la place de secrétaire de ville à Slooten. Il eut honte de se voir réduit à cet emploi, et reprenant sa palette, abandonna depuis quatre années, il se remit à travailler avec ardeur et succès. Un second mariage fit oublier le premier; mais cette fois encore l'épouse mourut jeune. Doës lui survécut peu. Ses paysages de ce peintre sont exécutés avec grande intelligence; ses petites figures sont dessinées avec une bonne touche et dessinées correctement; il travaillait surtout avec beaucoup de naturel les rochers et les chèvres. Mais il aimait les tons bruns et ses ouvrages se sentent un peu de la mélancolie de son caractère. Il a gravé à l'eau-forte de petits paysages ornés d'animaux de sa composition.

A. de L.  
Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, II, 109. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Nagler, *Neues Künstler-Lexicon.*

DOËS (Simon VAN DER), graveur et peintre hollandais, fils du précédent, né à Amsterdam en 1653, mort vers 1700. Il était élève de son père et l'égala quelquefois. Demeuré orphelin, il d'abord exercer son art à La Haye, chez une dentiste, puis il voyagea en Frise et en Angleterre. De retour dans sa patrie, il se maria contre le gré de sa famille, épousa une femme prodigieuse qui le ruina, et qui en mourant le laissa chargé de dettes. Doës trouva un asile à l'hôpital de La Haye, d'où il partit deux ou trois ans après pour Bruxelles. Honteux de sa situation, retourna à Anvers, et y travailla beaucoup. Ses ouvrages sont répandus dans toute l'Europe. Ses paysages sont dans le goût de ceux de son père: la galerie Verschuraing, à La Haye, possède trois avec figures et animaux; le musée Le Lormier, de la même ville, en a un autre, beau, dans lequel se voient deux enfants, moutons et autres animaux. Simon Van Doës a peint quelques portraits dans la maison de Gaspard Netscher. Il a aussi gravé à l'eau-forte quelques-morceaux de sa composition.

Descamps, *Vie des Peintres hollandais*, II, 31. — Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

DOËS (Jacques VAN DER), peintre hollandais, frère de Simon et autre fils de Jacques à Amsterdam, en 1654, mort à Paris. Il se d'abord les leçons de son père, puis celles du célèbre Carle Dujardin, ami de sa famille, le lui donna pour tuteur. Dujardin étant parti pour Rome, Doës fut remis entre les mains de Gaspard Netscher, qu'il quitta deux années après pour entrer dans l'atelier de Guérard de Laire. Les premiers tableaux de Doës, admirés de tous, valurent à leur auteur l'offre d'une place de gentilhomme à la suite de Van Heemkerk,

ambassadeur de Hollande à la cour de France. Il accepta, espérant suivre ses études au milieu des grands artistes de la France; mais il fut tué en duel par un de ses envieux, presque aussitôt après son arrivée. Doës peignait exclusivement l'histoire; ses ouvrages sont peu nombreux.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, II, 375. — Asan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

\* **DOËS** (*Pierre VAN DER*), amiral hollandais, héritier des précédents, mort à Panousa (île Saint-Thomas), en 1599. Il joua un rôle brillant dans la guerre qui affranchit la Hollande de la domination espagnole. Quoique d'une famille noble et riche, il ne dut son avancement qu'à son mérite et à ses services. En 1597, les états généraux lui confièrent une escadre destinée à protéger le commerce hollandais dans la Manche : Doës ayant réuni trente-huit bâtiments espagnols qui transportaient des troupes pour les Pays-Bas, n'hésita pas à les attaquer quoique inférieur en force; mais une tempête qui survint ne lui permit que d'enlever un seul vaisseau ennemi, et fit même périr quelques-uns des siens. Le roi d'Espagne, Philippe III, désespérant de soumettre les Hollandais à un accommodement, résolut d'agir contre eux par un ennemi implacable, et fit saisir leurs navires sur tous ses ports. De leur côté, les états déclarèrent les Espagnols ennemis de leur république, et défendirent sous peine de mort de négocier avec eux. En même temps, ils mirent en mer une flotte de soixante-treize vaisseaux, montée par dix mille hommes, sous la conduite de Doës, qui s'en dirigea vers les côtes d'Espagne pour les raser. Il vint bloquer la flotte espagnole dans le port de La Corogne; mais il ne put s'en emparer ni la forcer au combat. Il continua alors sa route au sud, et parut à la fin de juin 1599 devant la Grande-Canarie. Il prit ou brûla les bâtiments qui se trouvaient en rade, s'empara de la ville d'Alagona, qu'il incendia après l'avoir pillée, poursuivit les Espagnols jusque dans les Canaries, et ne quitta l'île qu'après l'avoir rasée. De là il passa à Gomera, à laquelle il fit subir le même sort, et expédia son immense flotte en Hollande sur trente-cinq navires, qui furent dispersés par une violente tempête, et périrent des uns après les autres, dans divers ports des Provinces Unies. Doës, dans le dessein d'aller inquiéter le Brésil, mit à la voile avec le reste de ses vaisseaux, et rangea la côte de Guinée, où il se saisit encore de quatre bâtiments espagnols, richement chargés. Il descendit ensuite dans l'île Saint-Thomas, situéesous la ligne. Il prit, pillait et brûla la ville fortifiée de Panousa, malgré l'énergique résistance des Espagnols; mais le séjour que firent les Hollandais dans cette île leur devint funeste : l'intempérance à laquelle ils se livrèrent, le mauvais air, la chaleur excessive, mirent parmi eux la peste et d'autres maladies. Doës en mourut un des premiers. Sa flotte s'éloigna précipitamment; mais

elle emporta avec elle la peste, qui y fit d'effroyables ravages, et arriva en Hollande si maltraitée qu'on fut obligé de couler quelques-uns de ses vaisseaux; d'autres furent pris par les Espagnols, et de tous les capitaines il n'en revint que deux.

Alfred de LACAZE.

Du Maurier, *Mémoires*. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, II, 178.

**DOËS** (*VAN DER*). Voyez DOUSA.

**DOESBOUKE** (*Jean*), imprimeur établi à Anvers au commencement du seizième siècle; il publia quelques ouvrages latins ou flamands, fort délaissés aujourd'hui; mais il mit aussi au jour trois petits livres anglais, récits pleins de détails merveilleux et que le caprice des bibliomanes de la Grande-Bretagne a élevés à une valeur extraordinaire. Ces écrits, d'une quarantaine de feuillets, ont pour titres : *The History of Friderike*; — *The History of Mary of Nemeyen*; *The Life of Vergelius*. En 1812, à la vente du duc de Roxburghe, ils montèrent, à la chaleur des enchères, aux prix de 65, 67 et 54 livres sterling. En tout 186 livres sterling, c'est-à-dire 4,700 francs environ. Il faut ajouter qu'on n'en connaît pas d'autre exemplaire. G. B.

Panzer, *Annales typogr.*

\* **DOËTE DE TROYES**, poète française, vivait dans le milieu du treizième siècle. Elle était un nombre des menestrels qui faisaient l'ornement de la cour de l'empereur Conrad. Guyot, dans sa Bible de Provins, imprimée dans la nouvelle édition de Barbazan, la qualifie de *chanteresse* et de *trouveresse*. Il en parle avec des éloges qui prouvent qu'elle tint un rang distingué parmi les poètes non-seulement de la Champagne, mais même du nord de l'Europe.

T. du Tillet, *Le Parnasse fr.* — Fauchet, *Recueil de l'origine de la poésie française*.

\* **DOEVEREN** (*Gauthier VAN*), médecin hollandais, né à Philippine (Zélande), le 16 novembre 1730, mort à Leyde, le 31 décembre 1783. Il commença ses études à Leyde, les continua à Paris, et fut reçu docteur en médecine à Leyde, en 1753. En 1754 il fut nommé professeur d'anatomie et de chirurgie à Groningue. En 1771 il fut appelé à Leyde pour y remplir les mêmes fonctions, laissées vacantes par la mort du célèbre B. S. Albinus. Van Døeveren a laissé : *De Vermibus in intestinis hominum genitis*; Leyde, 1753, in-4°; traduit en allemand, puis en français, sous le titre d'*Observations physico-médicales sur les vers qui se forment dans les intestins*; Paris, 1764, in-12; — *De Imprudenti ratiocinio ex observationibus et experimentis medicis*; Leyde, 1754, in-4°; l'auteur soutient que les fausses inductions qu'on tire de l'expérience sont un des grands obstacles à la perfection de l'art de guérir; — *De Erroribus Medicorum sua utilitate non carentibus*; Groningue, 1762, in-4°; il est difficile de mieux défendre une assertion plus paradoxale que l'auteur ne le fait dans ce livre;

— *Specimen observationum academiarum ad monstrorum historiam anatomicam, pathologiam, et artem obstetriciam præcipue spectantium*; Groningue et Leyde, 1765, in-4°; trad. en allemand, Leipzig, 1767, in-4°; — *De Sanitatis Groninganorum præsidii, ex urbis naturali historia derivandis*; Groningue, 1770, in-4°; — *De Recentiorum inventis medicinam hodiernam veteri præstantiorem reddentibus*; Leyde, 1771, in-4°; — *Primæ Linæ de cognoscendis mulierum morbis*; Leyde, 1775.

Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*. — Quérard, *La France littéraire*.

\* **DOFIN** (*Olivieri*), peintre et graveur italien, mort à Bologne, en 1693. Il a laissé des preuves de son talent dans la peinture et la gravure. On a surtout de lui beaucoup de morceaux gravés à l'eau-forte, d'après divers maîtres, et particulièrement d'après les Carrache.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

**DOGGET** (*Thomas*), acteur irlandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Assez mal accueilli au théâtre de sa ville natale, il se rendit à Londres, où bientôt il se fit remarquer dans plusieurs rôles. Il ne quitta le théâtre qu'en 1712, après y avoir amassé une fortune considérable. On a de lui : *The Country Wake*, comédie, dont on a fait ensuite une farce sous ce titre : *Flora, or hob in the well*.

Rose, *Neu. biog. Dict.*

**DOGIEL** (*Mathias*), historien polonais, né en Lithuanie, dans le district de Wilna, en 1715, mort à Varsovie, le 24 février 1760. Il entra dans l'ordre des Piaristes, à Wilna, devint précepteur du fils du maréchal de la cour du grand-duc de Lithuanie, et l'accompagna aux universités de Leipzig et de Paris. De retour dans sa patrie, et aidé par le prince Michel Czartoryski, grand-chancelier de Lithuanie, il fonda le collège noble des Piaristes à Wilna, et en devint recteur. Vers le même temps, il conçut le projet de publier un *Corps diplomatique* complet pour toute la Pologne. Après avoir largement puisé dans les archives publiques et privées du pays, il compléta ses recherches aux archives de l'Allemagne, de la France et de la Hollande, pour tout ce qui regardait les relations internationales avec la Pologne. Les manuscrits réunis par Dogiel devaient former huit volumes in-folio; mais il n'en a paru que trois, le 1<sup>er</sup> en 1758, le 2<sup>e</sup> en 1759, et le 3<sup>e</sup> en 1764; l'impression des autres volumes fut empêchée par les événements politiques au milieu desquels la Pologne elle-même fut rayée de la carte politique de l'Europe. Le titre de cet ouvrage important, et le premier dans son genre, est le suivant : *Codex diplomaticus regni Poloniæ et magni ducatus Lithaniæ, in quo pacta, fœdera, tractatus pacis, mutux amicitix, subsidiorum, inductarum, commerciorum nec non conventiones, pactiones, etc.*;

Wilna, 1758-1764. Le manuscrit de cet ouvrage ayant péri dans un incendie en 1754, l'auteur du le refaire complètement. Les autres écrits de Dogiel sont : *Limites regni Poloniæ et magni ducatus Lithaniæ, ex originalibus et exemplis authenticis*; Wilna, 1758, 2 vol. in-4°; — *Dissertatio de jure regni Poloniæ in Silesiam* ouvrage mentionné par l'auteur dans l'introduction à son *Codex diplomaticus*. L. Chodzko

Bentkouski, *Hist. de la Littér. polon.* — L. Golebiowski, *Les Historiens polonais*, 1826. — Chodźniel, *Les Polonais savants*; 1838.

\* **DOGLIONI**, en latin *Dolonus* (*Giulio*), médecin vénitien, né à Bellune, vivait dans première moitié du seizième siècle. Après avoir professé la médecine à l'université de Padoue il suivit le consul de Venise à Alep, et pas deux ans dans cette ville. Il partit ensuite pour Tripoli; mais en route il fut attaqué par des voleurs, dépouillé, et laissé pour mort. Il parvint cependant à regagner Alep, et, après y avoir fait un nouveau séjour de trois ans, il se disposa à retourner à Venise, lorsqu'il mourut, de peste. Le *Dictionnaire historique de la Médecine* cite de Doglioni un *Commentaire sur Pierre*, mais sans indiquer ni le lieu ni la date de la publication.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. V part. I, p. 400. — Eloy, *Dictionnaire historique de Médecine*.

**DOGLIONI** (*Jean-Nicolas*), en latin *Dolenus*, historien vénitien, né à Udine, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui *Origine ed antichità della città di Belluno* Venise, 1588, in-4°; inséré dans le *Thesaur Antiquitatum Italix* de Grævius, t. IX; *Ungaria spiegata della prima origine quel regno sino all' anno 1595*; Venise, 1597, in-4°; — *Istoria Venetiana, dalla fondation sin' all' anno 1597*; Venise, 1598, in-4°; *Cose maravigliose della città di Venezia* Venise, 1603, in-8°; — *Venezia triomphante e sempre libera*; Venise, 1613, in-4°; — *Città di Venezia, con l'origine di quello governo, dal principio di essa all' an 1618*; Venise, 1618, in-fol.; — *Compensazione istorica universale*; 1622, in-4°; — *Anfiteatro d'Europa*; Venise, 1623, in-4°. Ces ouvrages sont fort médiocres, au jugement de Tiraboschi. Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, V part. II.

**DOHM** (*Chrétien-Guillaume de*), homme d'état et savant allemand, né à Lemgo (Lipp Detmold), le 11 décembre 1751, mort à Pfulleben près Hohenstein, le 29 mai 1820. Il était d'un ministre protestant de Lemgo. Il fut élève au gymnase de sa ville natale, puis se rendit en 1769 à Leipzig, où il étudia successivement théologie, le droit et l'histoire; en 1771, il a passé quelque temps à Altona pour y suivre les cours du célèbre Basedow; plus tard, en 1773, il fut appelé à Berlin pour se charger de l'éducation des fils du prince Ferdinand de Prusse.

re du roi. Mais empêché de se livrer à son  
 ut pour les études, il se démit de ses fonc-  
 ns au bout de six mois, sans quitter Berlin,  
 il s'occupa de littérature jusqu'en 1774, épo-  
 e où il se rendit à Gœttingue. En 1776 il ac-  
 ta la place de professeur de statistique et des  
 ences financières à l'école dite *Carolinum* de  
 ssel; et lorsque, l'année suivante, on lui  
 posa l'éducation du second fils du prince  
 al de Prusse, Dohm alla bien à Berlin et fut  
 sésenté au roi, mais il déclina l'honneur qu'on  
 lait lui faire, et sollicita une place aux af-  
 es étrangères ou bien au département des fi-  
 ces. Grâce à la recommandation du ministre  
 Herzberg, il fut placé aux affaires étran-  
 es (1779), avec le titre de conseiller de  
 rre, de secrétaire privé et d'archiviste. Ce  
 aux affaires de l'extérieur qu'on l'employa  
 tout; mais on confia aussi à sa garde une  
 tie des archives de la famille royale et de  
 at. Il s'associa aux travaux dirigés contre le  
 jet de l'Autriche d'acquiescer la Bavière à titre  
 change, et les efforts tentés par la Prusse à  
 effet finirent par donner naissance à la ligue  
 princes allemands (*Fürstenbund*). Dohm  
 t de toute la confiance de Herzberg; le roi  
 accorda en 1783 le titre de conseiller privé,  
 e nomma en 1786 envoyé du directoire de  
 ves près du cercle de Westphalie, et son  
 istre plénipotentiaire à la cour électoral de  
 ogne; il lui conféra aussi des lettres de nos-  
 sse. Dohm n'accepta qu'à regret la mission  
 omatique, car il y avait là à régler une foule  
 faires très-déliçates. Il se chargea d'une ré-  
 on de la constitution d'Aix-la-Chapelle; mais  
 e ville, alors impériale, ayant été détachée de  
 mpire Allemand par les victoires des armées  
 aises, cette constitution ne fut jamais mise  
 pratiquée. Bientôt les Français se présentèrent  
 ant Cologne, et Dohm fut obligé de quitter  
 e ville (décembre 1792). Après la paix de  
 e, la Prusse fit marcher des troupes pour  
 ntenir la neutralité armée : Dohm fut chargé  
 e la direction du congrès des états de la Basse-  
 e, d'une partie de ceux de Westphalie et  
 autres, convoqués à Hildesheim (1796 et 1797).  
 s la mort de Frédéric-Guillaume II, son  
 esseur envoya Dohm en 1797, comme plé-  
 nipotentiaire au congrès de Rastadt, avec le comte  
 Gœtz et le baron de Jacobi. Le congrès ayant  
 é dissous (avril 1799), par la rupture des né-  
 giations, suivie de l'assassinat de deux des  
 ipotentiaires français, Dohm rédigea au nom  
 corps diplomatique un rapport sur ce forfait,  
 alla reprendre les affaires du système de neu-  
 tité dans l'Allemagne septentrionale. Après la  
 e de Lunéville, en 1801, il eut à s'occuper des  
 ennités dues à la Prusse pour la perte de ter-  
 rre éprouvée par elle sur la rive gauche du  
 en; et au moment de l'occupation des pays  
 on abandonna à cette puissance, l'organisa-  
 e de l'ancienne ville impériale de Goslar lui

fut confiée. Tout en lui conservant le titre d'en-  
 voyé directorial dans le cercle de Westpha-  
 lie, Frédéric-Guillaume III nomma Dohm pré-  
 sident de la chambre militaire et domaniale  
 instituée à Heiligenstadt pour la province  
 d'Erfurt-Eichsfeld-Nordhausen et Mühlhausen;  
 et lorsque la Prusse soutint, en 1806, contre  
 la France, la lutte qui fit occuper la province  
 d'Erfurt-Eichsfeld par les troupes françai-  
 ses, Dohm resta à son poste pour contribuer  
 autant qu'il était en son pouvoir à alléger le  
 malheureux sort des habitants. C'est dans le  
 même but qu'il se rendit, en décembre 1806,  
 avec une députation à Varsovie, où, présenté  
 à Napoléon, il parvint à empêcher que la pro-  
 vince ne fût partagée en deux et placée sous  
 deux gouverneurs français. La paix de Tilsit  
 (1807) rompit momentanément les liens qui at-  
 tachaient Dohm à la monarchie prussienne;  
 ses possessions dans le nouveau royaume de  
 Westphalie lui imposèrent la nécessité de se sou-  
 mettre au gouvernement établi par les Français,  
 et en septembre 1807 il se rendit à Paris, à la tête  
 d'une députation des états du pays et des autori-  
 tés administratives. A son retour, au mois de dé-  
 cembre, le roi Jérôme le nomma membre du  
 conseil d'État, et au mois de février de l'année  
 suivante il l'envoya comme son ministre à la  
 cour de Dresde. Dohm y négocia un traité de  
 commerce important pour la Westphalie; mais  
 en avril 1810 une inflammation de poitrine l'en-  
 gagea à donner sa démission et à se retirer dans  
 sa terre de Pustleben, dans le comté de Hohen-  
 stein, où il se consacra depuis entièrement à l'é-  
 tude de l'histoire. Parmi les écrits de Dohm, les  
 suivants méritent une mention particulière : *Ge-  
 schichte des bairischen Erbfolgestreits* (Histo-  
 ire de l'affaire de la succession de la Bavière);  
 Francfort et Leipzig, 1779, in-4°; — *Ueber die  
 bürgerliche Verbesserung der Juden* (De l'A-  
 mélioration civile des Juifs); Berlin, 1781-1783 :  
 cet ouvrage avait été provoqué par Moïse Men-  
 delsohn; — *Ueber den Deutschen Fürstenbund*  
 (De la Ligue des Princes allemands); Berlin,  
 1789; — *Denkwürdigkeiten meiner Zeit*  
 (Mémoires de mon temps, ou pièces relatives à  
 l'histoire de 1778 à 1806); 5 vol.; Lemgo,  
 1814-19 : ouvrage très-important, à la rédaction  
 duquel Dohm consacra les dernières années de  
 sa vie, mais sans pouvoir le continuer au delà  
 de la mort de Frédéric le Grand. On trouve  
 dans ces *Mémoires* un tableau spirituel et assez  
 bien écrit des grandes querelles de la fin du  
 dernier siècle, et des renseignements précieux  
 sur plusieurs personnages et sur certains res-  
 sors secrets des événements de ce temps.

*Conversat.-Lexicon.* — Gronau, *Dohm's Biographie.*  
 — Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

\* **DOHM** (*Wolrad-Louis-Guillaume*), théo-  
 logien allemand, né à Rinteln, le 25 novembre  
 1721, mort le 12 février 1759. Le principal de  
 ses ouvrages est : *Sendschreiben ueber die*

*Unsterblichkeit der Seele* (Lettres sur l'immortalité de l'âme); Lemgo, 1751, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

**DOHNA** ou **DENYN** (Comtes de), nom d'une famille bohème, dont les principaux personnages furent les suivants :

**DOHNA** (*Frédéric et Otto*, surnommé *Heyden*, DE) vivaient dans la première moitié du quatorzième siècle; ils étaient frères. Le 7 septembre 1341, ils obtinrent du roi Jean de Bohême le bourg de Dohna à titre de fief héréditaire. L'un des frères, Jean, rebâtit en 1347 le château de Falkenburg, près de Weisskirche. On voit apparaître en 1357 un *Otto Heyde*, comme possesseur d'une partie de Radeberg. On ignore s'il est le même que le feudataire du roi Jean de Bohême. Il est certain qu'un personnage du nom d'*Otto* fut assassiné par suite de querelles féodales dans la forêt de Burkard. Le burgraviat de Dohna était possédé alors par tiers par cet *Otto* et deux autres de la même famille.

**DOHNA** (*Jean ou Jeschke* DE), dit le Jeune, décapité vers 1423. En guerre avec ses voisins, il finit par attirer sur son territoire le margrave Guillaume de Misnie, menacé lui-même par ce seigneur turbulent. On prétend qu'une raison d'une autre nature les mit aux prises. A un bal offert par le burgrave de Dohna, le margrave Guillaume s'étant permis de donner en dansant un baiser à la belle burgravine, le mari se fâcha, et courut l'épée haute sur le téméraire. Quelle qu'en fût la cause, les hostilités furent longues, acharnées. Assiégé dans Dohna, Jean se réfugia à Weisenstein, à Königstein, enfin à Ofen, où il vint implorer le secours du roi Sigismond. Cependant les Misniens prirent successivement Weisenstein, Königstein, et le 14 juin 1402 le chef-lieu du burgraviat, la place même de Dohna, qui fut rasée. Toutes les autres possessions du burgraviat tombèrent aux mains des vainqueurs. Non-seulement Jean de Dohna n'obtint pas de Sigismond le secours qu'il espérait; mais il fut décapité par ordre de ce souverain, pour avoir troublé la paix publique. En 1423 ses États furent répartis, à titre de fiefs, entre ses frères, Nicolas et un autre *Jeschke* ou *Jaroslav*. Le burgraviat de Dohna eut à subir ensuite d'autres vicissitudes : on le voit, vers 1522, jusqu'au commencement du dix-septième siècle, relever pour moitié de la couronne de Bohême et des princes de Saxe.

**DOHNA** (*Nicolas II* DE), de la branche de Bohême, mort en 1540. Il releva de ses ruines la petite ville de Kratzau, détruite au temps des guerres des Hussites, et lutta avec succès contre les brigands, dont les bandes infestaient les châteaux abandonnés des environs : pour leur lever ces postes dangereux, il en fit démolir quelques-uns.

Il serait difficile de suivre dans leurs évolutions les diverses branches des Dohna; celle de Silésie a fourni les personnages marquants ci-après.

**DOHNA** (*Christophe* DE), mort en 1581. Il un des généraux de Frédéric II, roi de Danemark lors de la guerre contre le roi Éric de Suède. fut lui qui en 1569, à la mort de Daniel de Ramdevant Warberg, prit le commandement de la garnison de la place de ce général; il fit alors prisonnier Pons de la Gardie, l'un des chefs les plus distingués de l'armée suédoise.

**DOHNA** (*Fabien* DE), né en 1550, mort 1621. Du gymnase de Thorn, où il faisait ses premières études, il fut appelé à Königsberg pour y continuer son éducation avec le prince Albrecht Frédéric et vingt autres gentilshommes. Il vint à Strasbourg, Wittenberg et diverses parties de la France et de l'Italie. Entré ensuite au service du comte palatin Jean-Casimir, il devint capitaine, grand-maréchal et plénipotentiaire de son prince, qu'il accompagna dans les guerres du Pays-Bas et en Angleterre. Avide de renommée, il voulut combattre sous les ordres du roi Étienne de Pologne. Il prit part à la prise de Polozk et de Petschora et au siège de Plesk. Rendu au service du comte palatin par la mort de Zapolsice, en 1582, il commanda l'armée envoyée par ce prince au secours de Gebhard, électeur de Cologne, après avoir tenté sans succès d'arranger les affaires de ce prince. En 1587, il fut mis à la tête des 8,000 cavaliers des 5,000 landsknechts auxiliaires expédiés par les princes protestants au roi Henri de Navarre. Quoique renforcée, dès son arrivée en Alsace, de 16,000 Suisses et plusieurs milliers de Français, cette armée fut défaite à Auneau (entre Charleville et Étampes) par le duc de Guise. Revenu en Allemagne, Fabien de Dohna refusa sur le point de concours qu'il aurait reçu du roi de Navarre l'insuccès de cette campagne. L'envoyé du prince en Allemagne, Bongars, le défendit d'accepter un écrit contre ce reproche, qu'il rétorqua contre Dohna. Ce dernier, revenu en France au mois de septembre 1591, avec d'autres troupes auxiliaires, expédiées par le prince d'Anhalt, fut fait prisonnier et finalement accueilli par le roi de France. A son retour dans le Palatinat, il assista trois fois à la diète de Ratibonne, au nom du prince Iérom d'Anhalt. Venu en Prusse, il y fut nommé grand burgrave en 1621. Il mourut, après une carrière marquée par trente-quatre missions remplies de diverses circonstances.

**DOHNA** (*Didier* DE), neveu du précédent, né en 1580, mort en octobre 1620. Après avoir étudié à Heidelberg, il entra au service d'Anhalt et accompagna en Hongrie le prince Bernard, qui assista au siège d'Ofen, en 1597, et servit dix ans sous le prince Maurice d'Orange, dans les Pays-Bas. Plus tard, il suivit en France le comte de Nassau et le prince de Wittgenstein, qui y venait au secours du prince de Condé. Après la mort du comte de Nassau, il fut nommé gouverneur de la suite du traité de paix de Loudun, en 1616. Le 20 janvier 1616, il ramena dans leur pays les troupes auxiliaires. Engagé au service du prince de Prusse et du roi de Bohême Frédéric V, il fut tué

laire de Rakönitz, le (20) 30 octobre 1620.

**DOHNA** (*Achate II DE*), frère de Didier, né 22 octobre 1581, mort le 12 septembre 1647. visita avec son frère Christophe l'université Heidelberg, l'Italie, la France et l'Angleterre. vint à Heidelberg, il se laissa engager au service de l'électeur palatin Frédéric IV, et accompagna à l'université de Sedan le prince héréditaire, dont il devint plus tard plénipotentiaire en ces pays et qu'il accompagna en Bohême. Arrivé en Prusse, lorsque la fortune n'eut rien de décevant des espérances de Frédéric V, il eut diverses missions pour les États prussiens. Deux fois il fut prisonnier des Polonais, mais avait pris parti pour la maison d'Autriche et le prince palatin. Il était versé dans les sciences philosophiques et avait une réputation d'auteur.

**DOHNA** (*Christophe DE*), frère des deux précédents, né en 1583, mort le 1<sup>er</sup> juillet 1637. Il fut chambellan et conseiller privé de l'électeur palatin Frédéric V, puis gouverneur de la principauté d'Orange pour le prince stathouder des Provinces-Unies. Il pacifia ce petit État, dont les habitants lui témoignèrent une grande affection. Il écrivit plusieurs ouvrages de piété.

**DOHNA** (*Frédéric DE*), fils du précédent, né le 5 janvier 1621, mort à Coppet (Suisse), le 28 mars 1688. Il accompagna son père dans les Pays-Bas, acquit, en 1657, la seigneurie de Coppet, et fut à ce titre citoyen de Berne, et dut se rendre d'Orange, où il avait succédé à son père, sous l'occupation française, en 1673.

**DOHNA** (*Christian-Albert DE*), fils de Christophe de Dohna, né à Custrin, le 15 novembre 1621, et le 14 décembre 1677. Il n'avait pas encore quinze ans lorsqu'il entra comme cornette dans l'armée hollandaise. Il fut employé à une mission en Angleterre, à l'époque de la conclusion de la paix de Munster. En 1654 il accompagna la princesse d'Orange, sa tante, à Berlin, où l'électeur lui donna le titre de lieutenant général. Plus tard il fut gouverneur de Custrin et gouverneur (*Statthalter*) de la principauté d'Halstadt.

**DOHNA-SCHLOBITTEN** (*Alexandre DE*), fils de Frédéric, né à Coppet, le 25 janvier 1661, et le 25 février 1728. Il fut d'abord intendant à la cour de Berlin, puis gouverneur du prince Frédéric-Guillaume, alors âgé de six ans. Après avoir rempli pendant plusieurs années ces fonctions avec une rudesse qui n'excluait pas la dignité et la probité la plus irréprochable, mais qui passa peut-être dans le caractère de son père, il fut remplacé par le comte de Kamke, et exilé. Rentré en grâce en 1711, il devint ministre d'État, général feld-maréchal, et repré-  
senta plusieurs fois son gouvernement auprès des puissances étrangères.

**DOHNA** (*Albert-Christophe DE*), fils du précédent et petit-fils de Frédéric de Dohna, né le

23 septembre 1698, mort le 3 mars (1) 1752. Après avoir rempli à la cour diverses fonctions d'intérieur, il fit, comme volontaire, la campagne de 1719 contre les Espagnols, dans l'armée française. Retiré ensuite du service, il ne s'occupa plus que de la culture des lettres et de celle des terres. Élu membre de l'Académie de Prusse, Dohna contribua aux travaux de cette compagnie.

**DOHNA** (*Christophe II DE*), né le 25 octobre 1702, mort le 19 mai 1762. Il était fils de Christophe I<sup>er</sup>, général dans l'infanterie prussienne. Cornette le 16 août 1718, il entra en 1722 au service d'Anhalt, et monta de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant général. En 1755 il devint membre du grand-conseil de Berne. De 1740 à 1745, pendant les deux guerres de Silésie, il avait eu le commandement de deux régiments ; la guerre de Sept Ans ouvrit à sa valeur un champ plus vaste encore. En 1757 il se trouva sous les ordres du feld-maréchal Lehwald, qui commandait une armée de 28,000 hommes, destinée à défendre la Prusse de l'invasion de 124,000 Russes. Il se signala en maintes rencontres, défendit le général Torgau, fit lever le siège de Leipzig, et reprit Damgarten, Demin et Anclam. Commis à la garde de la rive droite de la Warth, il franchit la rivière le 1<sup>er</sup> juillet 1759, et rejeta les Russes dans la Silésie. Il commandait à la bataille de Zorndorf l'aile droite de l'infanterie. Plus tard il fut remplacé par le général Wedell, le roi n'ayant pas rendu toute justice aux services de Dohna, qu'il écarta du commandement des armées en l'invitant à venir rétablir à Berlin une santé qui exigeait le repos.

**DOHNA-SCHLOBITTEN** (*Frédéric-Ferdinand-Alexandre DE*), homme d'État allemand, né le 29 mars 1774, mort le 21 mars 1831. Il étudia à Francfort-sur-l'Oder, Göttingue et Hambourg, entra dans l'administration prussienne en 1790, et remplaça le ministre Stein, en 1808, lorsque Napoléon eut exigé le renvoi de cet homme d'État. Le comte de Dohna se fit remarquer par les améliorations qu'il introduisit dans le département de l'intérieur, dont il était chargé. Retiré de l'administration dès 1810, il alla résider à Schlobitten, où il se voua uniquement à la science. Il fut un de ceux qui contribuèrent à la création de la landwehr. Après être rentré quelque temps dans l'administration, avec le titre de gouverneur civil de la province de Prusse, il retourna à Schlobitten en 1814, et termina sa carrière par les fonctions de directeur général de la Prusse orientale.

**DOHNA-SCHLOBITTEN** (*Charles-Frédéric-Émile DE*), frère du précédent, né le 4 mars 1784. Il eut pour maître le célèbre Schleiernmacher, qui demeura plusieurs années dans la maison Dohna. De 1806 à 1812, il se montra parmi les adver-

(1) Nous donnons la date des auteurs allemands : la *Biographie universelle* des frères Michaud donne celle du 4 mai 1752.

saïres irréconciliables de Napoléon, et lorsque, en 1811, la Prusse renouvela son traité d'alliance avec la France contre la Russie, il se retira, avec plusieurs officiers prussiens, auprès de l'empereur Alexandre, à Saint-Petersbourg. Ils contribuèrent à la conclusion des arrangements négociés depuis longtemps entre la Russie et l'Angleterre, et qui aboutirent au traité du 30 décembre 1812. Dohna fit les campagnes de 1813-1814 et celle de 1815, époque où il rentra dans l'armée prussienne. Il commanda ensuite les places de Trèves, Stettin et Königsberg.

Pour tous les Dohna, voy. Ersch et Gruber, *Allg. Enc. — Conversat.-Lexic.* — König, *Lexic. aller Helden und Militär personen*, etc.

\* **DOIGNY DU PONCEAU**, poète français, né dans le Maine, vers 1750, mort dans la même province en 1830. Passionné pour la poésie dès sa jeunesse, il publia un grand nombre de pièces légères dans les recueils et almanachs du temps; il concourut souvent pour les prix de l'Académie; mais il ne réussit pas, et la médiocrité de ses premières productions lui attira plus d'une fois les sanglantes critiques de Rivarol. Fidèle à ses principes de famille, il n'approuva pas le gouvernement révolutionnaire; son opposition, quoique très-prudente, le fit néanmoins arrêter. Emprisonné au Mans, il ne fut rendu à la liberté qu'au 9 thermidor. Il vint alors à Paris, écrivit dans plusieurs journaux royalistes, et fonda, avec La Harpe et l'abbé de Vauxcelles, la *Quotidienne*. Quelques-uns des articles de Doigny eurent de la vogue: aussi, après le 18 fructidor an v, leur auteur crut-il devoir se cacher, pour éviter la proscription qui frappa les journalistes en masse. Assez heureux pour s'être fait oublier, il fut assez sage pour renoncer à une carrière qui n'est pas sans danger. Renonçant à la politique, il se retira dans ses propriétés, qu'il ne quitta qu'une fois, en 1815, pour venir saluer le retour des Bourbons. Parmi les nombreuses productions de Doigny du Ponceau, on peut citer: *Les Quatre Ages de l'Homme*: poème en quatre chants; Paris, 1774, in-16, et 1824 et 1825, in-8°; — *Les 4<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, et 15<sup>e</sup> Nuits d'Young*, trad. de l'anglais en vers français; Paris et Amsterdam, 1770, in-8°; — *Éloge de Fénelon*; Paris, 1771, in-8°; — *Épître à un homme de lettres célibataire*; 1773, in-8°; — *La Dignité des gens de lettres*; 1774, in-8°; — *Discours d'un Nègre à un Européen*; 1775, in-8°; — *Nouvelles Pièces détachées*; Londres, 1775, in-8°; — *Priam aux pieds d'Achille*; 1776, in-8° (couronné par l'Académie Française); — *Éloge du chancelier L'Hôpital*; 1777, in-8°; — *Marie Stuart, reine d'Écosse*, tragédie en cinq actes; 1820 (non représentée); — *Lascaaris*; id.; — *Pénélope*; id.; — *Henri III*; id.; — *Antigone*; id.; — *Cromwell*; id.; — *Ibrahim*; id.; — *Élisabeth de France*; id.; — *Œdipe roi*; id.; — *Virginie*; id.; — *Candide à Venise*; comédie; — *Lettres sur l'Italie*; — *Lettres*

à Voltaire, etc., etc. *Les Œuvres complètes*. Doigny du Ponceau ont été imprimées à Paris, 1826, 4 vol. in-8°.

A. JADIN.

*Almanach des Muses de 1774 et 1775.* — Rivarol, *Almanach des grands hommes*.

\* **DOIN** (*Guillaume-Tell*), médecin français à Paris, en 1794, mort aux Andelys, le juillet 1845. Il appartenait au culte protestant; était membre de la Société de la Morale chrétienne et l'un des rédacteurs de la *Revue cyclopédique*. Il a édité le *Musée des Protants célèbres*; Paris, 1821-24, 5 vol. in-8° et a rédigé le *Dictionnaire des Teintures* une partie de la *Géographie physique* de l'*Encyclopédie méthodique*. Il a aussi composé et publié plusieurs ouvrages; voici principaux: *Galerie médicale*, dessinée et lithographiée par Vigneron, avec des notices graphiques et littéraires; Paris, 1825, in-fol. *Rapport sur le Gymnase normal et les avantages qui peuvent en résulter par son influence morale sur l'amélioration des mœurs et du caractère*; Paris, 1825, in-8°; — *Jeûne de Nazareth, Sauveur du monde*; Paris, 1826, in-8°; — *Quelques généralités sur les eaux minérales*; ibid.; — *Lettres sur Paris*, par Édouard Charton; Paris, 1830, in-8°; — *Suc de persil dans le traitement de l'urété aiguë ou chronique*; suivi de quelques applications des remèdes homœopathiques à la guérison des maladies syphilitiques, avec Labarthe; 1835, in-8°.

*Revue encyclopédique.* — Quérard, *La France littéraire*.

**DOISSIN** (*Louis*), religieux et poète français en Amérique, en 1721, mort à Paris, le septembre 1753. Il appartenait à la Compagnie de Jésus, et se distingua par un talent remarquable pour la poésie latine. « Son style, dit Feller, pur et coulant, son élocution libre, aisée, pleine de feu et de noblesse. Ses exemples, choisis à goût, sont appliqués avec autant de grâce que de justesse. » Doissin, à peine âgé de trente-deux ans, fut enlevé par la petite vérole. On a de lui: *In Natalibus Burgundiæ ducis, Ecloga*; 1717 imprimé dans le *Recueil des professeurs du collège Louis le Grand*; — *Galliæ ob re-tutam delphino valétudinem*; 1752, imprimé dans le même *Recueil*; — *Sculptura, carmen*; Paris, 1752, in-12, et avec un traduct français, 1757, in-12. Ce poème offre une vigueur de coloris qui rappelle souvent la langue du siècle d'Auguste. Les préceptes y sont cités et embellis par l'imagination, mais le poète s'est distingué surtout dans la description des chefs-d'œuvre de la sculpture, soit anciens soit modernes; il fait respirer dans ses peintures animées la Vénus de Praxitèle, le Laocoon du Vatican, la Génisse de Miron, les chefs-d'œuvre des Tuileries, de Saint-Cloud, de Marly, Versailles, etc.; — *Sculptura, carmen*; Paris, 1753, in-12; trad. en français, ibid.; — *Scu-*

*ra* et *Scalptura* ont été insérées dans les *emata didascalica*; Paris, 1813, in-12. — *eller, Dictionnaire historique*. — Quérard, *La science littéraire*.

**DOISY** (*Pierre*), géographe français, mort à Paris, le 10 mars 1760. Il était directeur du bureau des comptes des parties casuelles du royaume. On a de lui : *Le Royaume de France et les États de Lorraine*, disposés en forme de dictionnaire; Paris, 1745 et 1753, in-4°. — *Journal de Verdun*, juillet 1745 et septembre 1753. — *Journal des Savants*, août 1753. — *Mercur de France*, février 1746.

**DOLABELLA**, nom d'une branche illustre de la gens *Cornelia*; on ne sait si elle était patricienne ou plébéienne. Deux personnages de la famille sont surtout célèbres.

**DOLABELLA** (*Publius Cornelius*), tribun, fils de consul, gendre de Cicéron, mourut en 44 avant J.-C. On ignore la date de sa naissance. Il fut élu tribun à l'âge de vingt ans à sa mort; mais en ce cas il aurait été nommé consul avant l'âge légal, circonstance qui n'eût point été omise par les historiens. Accusé de malversation, Dolabella avait été condamné deux fois par Cicéron, dans deux accusations criminelles, lorsque celui-ci se décida à donner en mariage sa fille Tullie, déjà veuve d'un autre maris. La position politique de Dolabella était celle d'un union, dont le prudent Cicéron voulait tirer avantage. Nommé tribun, vers l'an 50 avant J.-C. Dolabella avait proposé l'abolition complète des dettes et l'exemption en faveur des locataires du paiement de leurs loyers. Faite en l'absence de Cicéron, cette proposition excita à Rome de grands troubles. Combattue par deux tribuns, C. C. et Trebellius, elle allait être soutenue par le crédit d'Antoine, lorsque ce dernier soupçonnant Dolabella de complicité d'adultère avec sa femme. Alors pour la repousser il s'unifia avec des tribuns opposants, et le jour marqué pour le vote, armé d'un décret du sénat qui lui permettait d'employer la force, Antoine réussit à faire rejeter. Dolabella emportait l'estime de la multitude, et Antoine fut dès ce jour complètement dépopularisé. On sait que Cicéron reprit, l'année suivante, le projet de loi de Dolabella, et qu'il le mit à exécution. Lorsqu'il s'annonçait comme le premier personnage de son temps, un an avant sa lutte avec Pompée, Dolabella, qui connaissait ses plans et pressentait sa fortune, écrivit à Cicéron, son beau-père, une lettre qui traitait des mœurs publiques de cette époque de troubles et de réactions politiques. Il lui indique, au milieu des conjonctures délicates où il se trouve, la conduite qu'il doit suivre. Il lui conseille de s'attacher franchement à César ou de se faire oublier dans une retraite studieuse. Mais vous voyez, lui dit-il, que ni la gloire du nom de Pompée, ni l'éclat de ses actions, ni l'appui des rois et des nations, dont il se vantait si souvent d'être le défenseur, ne le peut sauver. Examinez avec soin ce qu'il peut, et dirigez-vous

d'après cela. Si par hasard il se confie dans sa fortune, n'examinez que vos intérêts, et soyez plutôt votre propre ami que celui d'un autre, etc.»

Cependant, quand Dolabella écrivait cette lettre, aucun lien ne l'attachait plus à Cicéron : il avait répudié Tullie; on ignore pour quel motif. A cette époque de changements et de troubles politiques, des considérations de personnes rendaient communes ces sortes de répudiations. Pompée, César, Antoine et tous les grands personnages de ce temps en offrent de nombreux exemples. Le divorce de Tullie ne fut, comme beaucoup d'autres, qu'une rupture officielle. Dolabella continua avec Cicéron des relations parfaitement amicales. Une lettre de ce dernier le prouve : il vient de perdre sa fille; il écrit à Dolabella, et attend de lui de grandes consolations : « Votre affection profonde et votre raison si droite m'apporteraient en ce moment un grand soulagement. »

Après avoir exercé la charge de quinquagénaire et celle de tribun, Dolabella aspirait à la dignité de consul. Il croyait aisément l'obtenir par le crédit tout-puissant de César; mais Antoine conservait contre lui une haine profonde, dont on a vu plus haut la cause. Il y eut entre les deux rivaux un déchainement de paroles et de menaces si scandaleux, que César n'osa pas appuyer la candidature de Dolabella et fit ajourner son élection. Ni l'un ni l'autre ne furent contents de cette décision, et on les eût fait facilement entrer dans une conspiration contre César. Le bruit en courut. César seul n'y ajouta pas foi, et c'est à ce propos qu'il dit : « Ce ne sont pas ces gens si gras et si frais que je redoute, mais ces hommes maigres et pâles. » Il désignait ainsi Brutus et Cassius. Cependant la véritable conjuration se formait dans l'ombre. On sait comment César en fut la victime (*voir CÉSAR*). La conduite de Dolabella après cet événement montre que l'ambition animait en lui un triste personnage. Il fit abattre l'autel que le peuple avait érigé à César comme à un dieu, puis fit périr du supplice des esclaves ceux qui l'avaient dressé. Cicéron le loua grandement de cette double action : le sens moral manqua souvent à l'antiquité. Cette première comédie jouée, Dolabella courut à d'autres exploits, et, comme consul, se faisant donner le gouvernement de Syrie, dont s'étaient déjà emparés Trebonius et Cassius, il alla poursuivre et châtier les meurtriers de César. Cicéron n'a plus alors d'invectives assez fortes pour blâmer les actes de Dolabella; il ose le mettre au-dessus de Marius et de Sylla pour la violence et la cruauté. Il le peint envahissant la Syrie, s'introduisant à Smyrne par la trahison, s'emparant de Trebonius par le parjure, enfin le faisant mourir au milieu des tortures les plus affreuses.

A l'occasion de cette mort, Antoine écrivait à Stertius : « La mort de Trebonius ne m'a pas causé plus de joie que de douleur. Il y a sans

doute lieu de se réjouir que cet assassin ait satisfait par sa mort aux mânes de César et que la justice divine se soit manifestée avant la fin de l'année par le supplice qu'a déjà subi un des parricides, supplicé qui menace aujourd'hui Decimus Brutus. Mais que Dolabella ait été déclaré ennemi public pour avoir puni de mort un homme souillé d'un meurtre, et que le fils d'un bouffon (Trebonius) paraisse plus cher au peuple romain que César, père de la patrie, c'est là un sujet de gémissément et de larmes. » Le sénat avait en effet condamné Dolabella. Quand Octave, nommé consul, fut de retour à Rome après la guerre de Modène, il fit d'abord absoudre par le peuple Dolabella; mais déjà il n'était plus temps : il venait de périr misérablement. Brutus et Cassius, qui se disaient les défenseurs de la république, avaient ramassé en Orient des forces considérables : Cassius avait déjà réuni douze légions en Syrie, quand Dolabella, collègue d'Antoine au consulat, se présenta pour lui enlever sa province. Cassius força son ennemi à s'enfermer dans Laodicée. La ville fut prise, et Dolabella se donna la mort. Il n'avait pas trente ans.

H. FEULLERET.

Cicéron, *Epist.*; Orat. — Plutarque, *Vie d'Antoine*. — Dion Cassius. — Appien.

**DOLABELLA** (*Publius*), proconsul romain, vivait sous Tibère, et fut choisi par lui, l'an 24 de J.-C., pour terminer la guerre d'Afrique contre le Numide Tacfarinas. Trois généraux romains, Camille, Apronius et Blesus, oncle de Séjan, avaient succombé à cette tâche. La plus grande partie de l'armée romaine était rentrée en Italie. Tacfarinas publiait partout que l'Empire Romain était attaqué de tous côtés, que le moment était venu d'arracher l'Afrique à la domination romaine. Ces discours, semés partout avec la perfidie numide, obtinrent crédit et succès. Tacfarinas vit en peu de temps ses forces s'accroître. A la tête d'une armée, ou plutôt d'une cohue d'aventuriers de tous pays, il vint faire le siège de Tubusaptas (entre Sétif et Bougie). Dolabella n'eut qu'à lui opposer une poignée de braves, et cette nuée se dissipa. Mais n'ayant que peu de troupes, il n'osa pas poursuivre l'ennemi. Ce ne fut que lorsqu'il vit arriver sous ses étendards un renfort que lui envoyait Ptolémée, roi de Mauritanie, qu'il put commencer une expédition en règle. Près du lieu appelé Auzca (aujourd'hui *Bordj-el-Gresal*, le Fort des Gazelles), il livra à Tacfarinas un combat où celui-ci succomba, non sans gloire, en périssant sous le fer des Romains. « Dolabella, dit Tacite, demanda les ornements du triomphe. Tibère refusa, par égard pour Séjan, dans la crainte que le lustre de son oncle Blesus n'en fût terni. Mais Blesus n'en eut pas plus de gloire, et le refus d'un honneur mérité augmenta celle de Dolabella, qui avec moins de troupes avait fait des prisonniers de marque, tué le chef des ennemis et terminé la guerre.

H. F.

Tacite, *Annales*.

\* **DOLABELLA** (*Thomas*), peintre italien, à Bellune (Vénétie), en 1570, mort à Cracovie le 27 janvier 1650. Élève d'Antoine Vaslachi, surnommé *Aliense*, il s'était déjà fait connaître par ses travaux exécutés dans le palais doges à Venise, lorsque, en 1600, le roi Sigmond III l'appela en Pologne. Il épousa à Cracovie Agnès Piotrkowczyk, fille du célèbre imprimeur de Cracovie; et lorsque sa femme mourut, en 1610, le roi Wladislas IV, désirant le retenir en Pologne, lui accorda le privilège de bourgeoisie à Cracovie. Ce peintre orna de ses travaux plusieurs églises de Cracovie et de Wilna. Parmi ses beaux historiques, on remarquait surtout celui représentant l'Entrée triomphale de Zolkiew à Varsovie, en 1611, livrant au roi Sigmond III le tzar Schouisky, fait prisonnier à Moskou. Ce tableau fut donné par Frédéric-guste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, au tzar Pierre I<sup>er</sup>.

L. Cn.

Fuessli, *Dictionnaire des Artistes* (1779). — Słarczyński, *Siècle de Sigmond III* (1828). — Ciampi, *Notices graphiques des Polonais et des Italiens* (1830-1838). — Ambroise Grabowski, *Cracovie et ses environs* (184). — Le baron Édouard Rastawiecki, *Dict. des Peintres polonais* (Varsovie, 1850).

\* **DOLCE** (*Bernardino*), peintre de l'école romaine, né à Castel-Durante (duché de Bin), au commencement du quinzième siècle, simple stucateur qu'il était dans sa jeunesse, devint assez bon peintre en étudiant les ouvrages du Giotto.

Ticozzi, *Dizionario*.

\* **DOLCE** (*Ottaviano*), peintre de l'école romaine, né à Castel-Durante, vers le milieu du quinzième siècle. Il était fils et élève de Bernardino Dolce, et fut lui-même maître de son Luzzio.

Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

\* **DOLCE** (*Luzzio*), peintre de l'école romaine, né à Castel-Durante, vivait encore en 1589. Fils d'élève d'Ottaviano, il a enrichi sa patrie et les villes voisines de peintures justement estimées. Il fut un des peintres employés par le duc de Bin à la décoration du palais de l'Imperiale.

E. B.—N

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**DOLCE** ou **DOLCI** (*Carlo*), peintre toscan, né à Florence, en 1616, mort dans la même ville en 1686. Son maître fut Jacopo Vignoli. Le génie peu entreprenant, Dolce restreignit ses compositions à un petit nombre de figures; s'adonna presque exclusivement à peindre la *Mère de pitié*, des *Sainte famille* et quelques traits de la *Passion*. De son vivant ses tableaux furent recherchés, et ils le sont en ce jourd'hui par toute personne qui veut acquiescer à un ouvrage précieux et pieux tout à la fois. Le caractère des peintures de Dolce est une grande simplicité jointe à cette tranquillité qui convient aux compositions religieuses, une expression vraie et touchante, un accord parfait entre le dessin et le coloris, qui a voulu exciter ou retracer et l'

général du tableau, une couleur qui n'est ni trop élatante ni trop hardie, mais toujours douce et harmonieuse; enfin, un pinceau patient, qui ne cesse rien inachevé, et auquel on a parfois reproché son excès de fini.

Dolce a fait peu de grands tableaux: on cite surtout son *Saint Antoine* et sa *Conception de la Vierge*, outre sa célèbre figure de la *Poésie*, au palais Corsini. La galerie de Dresde renferme de lui: *Sainte Cécile*, *Le Christ bénissant le pain et le vin*, *Hérodiade portant la tête de saint Jean-Baptiste*; et le Musée du Louvre: *Le Christ à la Montagne des Oliviers*. Ses élèves de Dolce, Alessandro Lomi, Bartolomeo Mancini, Agnès Dolce, sa fille (1), et Onofrio Mariani, son cousin, ont reproduit beaucoup de ses ouvrages. [L.-C. SOYER, dans l'*Encl. des arts et métiers*.]

Baldinucci, *Notizie de' Professori del disegno da Cimabue*, etc. — Lanzi, *Storia pittorica*.

**DOLCE** (Louis), littérateur italien, né à Venise, en 1508, mort en 1568. Il appartenait à une famille noble, mais peu fortunée; lui-même eut et mourut dans la pauvreté. « La poésie aliène, à laquelle il s'appliqua, dit Nicéron, et dans laquelle il réussit, et un grand nombre de productions qu'il fit en sa langue, lui furent une source pour subsister; mais quoique ses ouvrages lui aient acquis de son temps de la réputation, ils se ressentent du besoin où il se trouvait et de la hâte avec laquelle il les a composés. » — « Il fut, ajoute Tiraboschi, historien, orateur, rhéteur, philosophe, poète tragique, comique, épique, lyrique, éditeur, traducteur, auteur de recueils; il écrivit enfin dans tous les genres, mais il n'excella dans aucun. »

Louis Dolce laissa soixante-et-onze ouvrages; nous citerons seulement les plus importants, savoir: *La Poetica di Orazio tradotta*; Venise, 1535, in-8°; — *Il Primo Libro di Sciripante*; Venise, 1536, in-4°; — *Il Ragazzo*, comédie; Venise, 1541, in-12; — *Tieste*, tragédie, traduite de Seneca; Venise, 1543, in-8°; — *Ecuba*, tragédie de Euripide, traduite de la langue vulgaire; Venise, 1543, in-8°; — *Il Capitano*, comédie; Venise, 1545, in-12; — *Onorosi Ragionamenti, ne' quali si racconta la compassionevole amore di due amanti*, traduite de la partie des *Amours de Clitophon et de Clitophon*, ouvrage d'Achille Tatius; — *Dialogo della Institutione delle Donne*; Venise, 1546, in-8°; — *Il Dialogo dell' Oratore di Cicerone tradotto*; Venise, 1547, in-8°; — *Didone*, tragédie; Venise, 1547, in-12; — *Giocasta*, tragédie; Venise, 1549, in-4°; — *Osservazioni nella Volgare Lingua*; Venise, 1550, in-8°; — *Le Trasformazioni di Lod. Dolce*; Venise, 1553, in-4°: cette traduction des *Métamorphoses* d'Ovide fut violemment attaquée par Rus-

celli; — *Dialogo della Pittura*, intitulato: *L'aretino*; Venise, 1557, in-8°; — *Le Tragedie di Seneca tradotte*; Venise, 1560, in-12; — *Il Marito*, commedia; Venise, 1560, in-12; — *Il Ruffiano*, commedia tratta dal Rudente di Plauto; Venise, 1560, in-12; — *Vita di Carlo V, imperatore*; Venise, 1561, in-4°; — *Lettere del gran Mahumeto II, imper. de' Turchi, scritte a diversi re, principi, signori, e repubbliche, con le risposte loro, ridotte nella volgare lingua, insieme con le lettere di Falaride, tradotte dal medesimo*; Venise, 1563, in-8°; — *Istorie di Giovanni Zonara, dal cominciamento del mondo insino all' imperadore Alessio Comneno, tradotte*; Venise, 1564, in-4°; — *Istorie di Niceta, le quali cominciano dall' imperio di Giovanni Comneno, sino alla presa di Costantinopoli, tradotte*; Venise, 1569, in-4°; — *Le Tragedie di M. Lod. Dolce, cioè Giocasta, Medea, Didone, Ifigenia, Tieste, Ecuba*, Venise, 1566, in-8°; — *Istorie di Nicetoro Gregora, tradotte*; Venise, 1569, in-4°.

Crescimbeni, *Istoria della Volgare Poesia*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, VII, part. 2, 3. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XXXII.

\* **DOLCE** (Agostino), littérateur italien, né à Venise, vers 1565, mort vers 1640. Il était petit-neveu de Louis Dolce. On a de lui une tragédie intitulée: *L'Almida*; Udine, 1605, in-4°: pièce assez médiocre, longtemps attribuée à son frère Jean-Antoine, médecin à Udine, mais enfin restituée à son véritable auteur. M. G.

Fontanini, *Bibl. dell' Eloquenza Italiana*.

**DOLCEBONO** (Giacomo), architecte milanais, du commencement du seizième siècle, élève du Bramante. Il est auteur des dessins de l'église Saint-Maurice de Milan.

Pirovano, *Guida di Milano*.

**DOLCI** (Le P. Sébastien), théologien et archéologue dalmate, né à Raguse, en 1699, mort vers 1770. Il entra à l'âge de quatorze ans dans l'ordre des frères mineurs de l'Observance. Nommé théologien de la république de Raguse, il parut avec succès dans les principales chaires de l'Italie, et se distingua par son savoir, sa piété et son éloquence. Ses principaux ouvrages sont: *Maximus Hieronymus vitæ suæ scriptor, sive de moribus, doctrina et rebus gestis D. Hieronymi*; Ancône, 1750, in-4°; — *De Illyrica Lingua Vetustate et Amplitudine, dissertatio historico-chronologico-critica*; Venise, 1754: quelques écrivains, entre autres Jérôme-François Zanetti, ayant rendu un compte peu avantageux de cet ouvrage, Dolci publia en réponse à leurs critiques: *Epistola Hieronymi Francisci Zanettii in Dissertationem de Lingua Illyrica Vetustate et Amplitudine confutata perpeius animadversionibus in ejusdem Zanettii disquisitionem*; Ferrare, 1754; — *Ragusini Archiepiscopatus Antiquitas eorumque antiquitatum Chronologia*; Ancône, 1761; —

1) Elle vivait encore en 1686.

*Fasti Litterario-Ragusini usque ad annum 1766*; Venise, 1767. On a encore de P. Sébastien Dolci des *Panégryriques*, des *Hymnes* et une *Élégie en l'honneur de saint Thomas d'Aquin*.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

**DOLENDO** (*Barthélemy*), graveur hollandais, né à Leyde, en 1666. Il était élève de Goltzius. Le dessin de ses compositions laisse à désirer, mais l'exécution en est remarquable. Ses estampes sont signées d'un monogramme composé d'un B et d'un D. Il a surtout gravé d'après Crispin Van den Broeck, Michel Coxcie, Karl van Mander, et Bartholomé Spranger.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

**DOLENDO** (*Zacharie*), graveur hollandais, parent du précédent, né à Leyde, vivait en 1590. Il était élève de Jacques de Gheïn. Il avait plus de talent que Barthélemy Dolendo, mais sa manière rappelle la sécheresse de Jean Wierix. Il a beaucoup gravé d'après Abraham Bloemaert, le Caravage, de Gheïn, H. Goltzius, et Spranger. Il s'est distingué surtout dans le portrait; son monogramme était un Z et un D.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Chaudon et Delandine, *Dict. historique*.

**DOLERA** (*Clément*), théologien génois, né à Moneglia, en 1501, mort à Rome, le 6 janvier 1568. Il était franciscain, et devint général de son ordre. En 1557 le pape Paul IV le fit cardinal du titre de Sainte-Marie De Ara Cœli, et évêque de Foligno. On a de Dolera divers ouvrages; les plus importants sont : *Compendium catholicarum Institutionum ad christianam theologiam*; Rome, 1562 et 1565, in-8°; — *De Symbolo Apostolorum*; — *De Sacramentis*; — *De Præceptis divinis*; — *De Peccatis et eorum differentiis*; — *De Consiliis evangelicis*; — *De Calibatu Sacerdotum*; — *De Œcumenico Concilio*, etc.

Wadding, *Scriptores Ordinis Minorum*, 92. — Aubéry, *Hist. des Cardinaux*, IV, 581. — Soprani, *Scritt. della Ligur.* — Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, I, 271. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DOLES** (*Jean-Frédéric*), compositeur allemand, né à Steinbach, en 1715, mort en 1797. De 1744 à 1756, il fut chantre à Freyberg; au jour de sa mort, il remplissait les mêmes fonctions à Leipzig. Élève de Sébastien Bach, il composa un grand nombre de psaumes, de motets, de cantates et de chœurs.

*Conversations-Lexicon*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

\* **DOLESSON** (*Claude*), écrivain français, du seizième siècle; il était originaire du Lyonnais, et il composa un *Mystère de l'édification et dédicace de l'église Notre-Dame du Puy*, et *translation de l'image qui y est, à trente-cinq personnages*; la Bibliothèque du Théâtre français n'en fait pas mention.

Du Verdier, *Bibliothèque française*, t. II, p. 340.

**DOLET** (*Étienne*), typographe et humaniste

français, né à Orléans, en 1509 (1), torturé, étranglé et brûlé sur la place Maubert, à Paris, le 3 août 1546. On a prétendu (M. de La Harpe) qu'il était fils naturel de François et d'une Orléanaise, nommée Cureau; mais roi de France avait quinze ans à l'époque de naissance de Dolet; cette filiation est donc peu vraisemblable. A l'âge de douze ans, Dolet vint à Paris, où il fut pour professeur d'éloquence latine Nicolas Bérauld, qui compta aussi les Orléans parmi ses disciples. En 1526, Dolet se rendit à Padoue, où pendant trois ans il s'appliqua à augmenter la somme de ses connaissances; à venir pour maître Simon de Villeneuve, avec lequel il contracta l'amitié la plus étroite, et mourut en 1530. « Si les ombres conservent un peu de sentiment, dit-il dans un petit poème adressé à la mémoire de ce maître,.... aime ce qui en retour t'aimera sans fin. » (*Car.*, IV, 1). Cette perte affecta tellement Dolet, qu'il songea à rentrer en France, lorsque Jean de Langeac, ambassadeur de France à Venise, lui offrit un emploi de secrétaire. Pendant son séjour à Venise, il continua avec ardeur ses études de prédilection, et recueillit les leçons de Battista Egnazio qui initiait ses auditeurs aux beautés de Cicéron et de Lucrèce. La mort de son ami Simon de Villeneuve avait déjà inspiré la verve poétique l'étudiant orléanais; un sentiment plus vif encore l'amour qu'il éprouva pour une jeune Vénitienne du nom d'Elena, fit naître sous sa plume des poésies latines sont consacrées à Elena; nos savants de cette époque chantaient leurs amours dans la langue de Virgile. La mort lui ravit cette fois le cœur, à ce qu'il paraît, l'objet de ses affections, pour lui consacra une épitaphe, citée comme très profane et d'assez mauvais goût: elle n'est que boursofflée. Cet épisode d'amour traversa rapidement la vie de Dolet; bientôt il revint entièrement à la science. A son retour en France, en 1530, il étudia plus que jamais les œuvres de Cicéron, son auteur favori, et commença à amasser les matériaux de ses Commentaires de la langue latine. Pourrait-on croire que cette passion pour le beau style de Cicéron devint en grande partie la cause des malheurs de son admirateur! La réputation des lettres était alors divisée par querelle des *cicéroniens*. Longueuil et autres gens de lettres en France, Bembo et Sadolet en Italie, partisans outrés et passionnés de Cicéron étaient possédés plus que les autres de ce genre d'égarément de l'esprit humain. Erasmus pour les guérir, les attaqua dans son *Ciceron*

(1) Le 3 août de cette année, s'il faut en croire certains calculs et surtout une phrase placée au bas d'un poème de Théodore de Bèze cité dans les *Additions et Mémoires* de Castelnau par Le Labourneur, et ainsi conçu: *Stephanus Doletus, Aurelianus, Gallus, die Sancto Iphano sacro et natus et Pulcano devotus, in Alberti arca, Lutetiae, 3 augusti 1546*. — Ainsi, le jour de la mort si tragique de Dolet aurait été l'anniversaire de sa naissance.

ianum, et malmena surtout Longueuil, qu'il regardait comme le chef de cette secte. Parmi ses défenseurs de Longueuil, Scaliger occupa le premier rang; il répondit à Érasme par de violents discours. Trois ans après, Dolet prit la défense de Longueuil, et Bayle nous apprend que ce fut cette conformité d'opinions entre Scaliger et Dolet qui devint la cause d'une rivalité et d'une animosité telles que Scaliger eut recours aux calomnies contre Dolet, le trouvant trop audacieux d'avoir osé écrire après lui sur un même sujet. Cette conduite de Scaliger honora peu la république des lettres. Dolet était occupé de ses travaux d'érudition lorsque ses amis le déterminèrent à se rendre à Toulouse pour y étudier le droit; il dut faire d'abord plus volontiers ce voyage qu'il dit :

Mon naturel est d'apprendre toujours;  
Mals si ce vient que je passe aucuns jours  
Sans rien apprendre en quelque lieu et place,  
Incontinent il faut que je déplace.

son mérite et l'influence qu'il exerça sur les écrivains furent la première cause de toutes les persécutions dont il devint l'objet. Arrivé dans la capitale de l'Aquitaine, il fut élu orateur par les écoliers toulousains. Pour justifier ce choix, il prononça, le 9 octobre 1532, un discours qui souleva contre lui une tempête de récriminations. On ne lui pardonna pas sa prédilection, bien naturelle, pour le parti toulousain et son blâme de l'arrêt du parlement de Toulouse qui interdisait les associations d'étudiants. Le 30 mars 1533, Dolet fut jeté en prison; n'en sortit que par l'intercession de Jean Pinus (enfan Dupin), évêque de Rieux. Mais la calomnie et la persécution s'arrêtèrent rarement à moitié chemin : on soudoya des assassins contre Dolet; il répandit à son sujet des libelles qui le diffamaient; enfin, on alla jusqu'à promener sur un char dans les rues de Toulouse un cochon portant sur un écriteau le nom d'Étienne Dolet. Naturellement il se défendit encore, et riposta par des flèches de l'épigramme, arme qu'il maniait avec vigueur et prestesse. Un arrêt du parlement l'expulsa alors de Toulouse. Dolet se retira d'abord à Lyon; puis, désireux de reprendre ses études favorites, il revint à Paris, le 15 octobre 1534. Cependant, il retourna à Lyon en 1535, pour y faire imprimer chez Sébastien Gryphe, dont il vante le savoir typographique et la valeur littéraire, son ouvrage intitulé : *Commentariorum Lingux Latinæ, etc.*; Lyon, 1536-1538, 2 tom. in-fol. : immense labeur, auquel il avait consacré dès l'âge de seize ans son repos, sa jeunesse, ses plaisirs et sa santé, qui devait avoir un tome troisième si, comme il le dit dans le tome II, col. 151, sa santé ne lui permettait et s'il n'était pas victime de la calomnie des hommes. Il dédia au roi de France ces deux volumes; et il eut l'honneur de se lui présenter lui-même, à Moulins. C'est durant l'impression de son second volume que Dolet, apprenant la mort d'Érasme, interrompit la page

qu'il y écrit pour exprimer la sincérité de ses regrets. « Je veux du moins, dit-il, témoigner devant la postérité que si j'ai été jugé quelquefois trop sévère et trop dur à son égard, du moins je n'en ai pas moins conservé pour lui des sentiments d'amitié et d'équité. » Puis il ajoute, avec un sentiment patriotique et cicéronien, qu'il l'a combattu de son vivant, comme étant hostile et à la France et à Cicéron :

Ergo, dum fuit integer,  
Et pugnae cupidus spicula senserit  
... Nostra, hostis Ciceronis et  
Galli (quæ rables!) nominis insolens.

Il fait aussi un grand éloge de Charles Étienne et de ses livres sur l'agriculture. C'est vers cette époque (6 mars 1537) que Dolet obtint de François I<sup>er</sup> le privilège qui l'autorisait pendant dix ans « de pouvoir imprimer et faire imprimer tous les livres par lui composés et traduits et autres œuvres des auteurs modernes ou antiques qui par lui seroient dûment revus, amendés, illustrés ou annotés, soit par forme d'interprétation, scholie ou autre déclaration, tant en lettre latine, grecque, italienne que françoise ». Il est probable que ce fut au grand travail littéraire des *Commentaires* qu'il dut cette faveur insigne (1).

La protection du roi ne garantit pas le poète imprimeur d'une incarceration nouvelle : il avait tué, en défendant ses jours menacés, un peintre du nom de Campanini; heureusement que le motif de légitime défense lui fit obtenir sa grâce. Mais Dolet ne put qu'à sa sortie de prison mettre à profit le privilège accordé par le roi, et il fit alors tous ses efforts pour s'en montrer digne. « J'augmenterai, dit-il, de toutes mes forces les richesses littéraires, et j'ai résolu de m'attacher les mânes sacrés des anciens par l'impression scrupuleuse de leurs œuvres, et de prêter mon travail et mon industrie aux écrits contemporains. Mais autant j'accueillerai les chefs-d'œuvre, autant je dédaignerai les mauvais écrits de quelques vils écrivains, qui sont la honte de leur siècle. » (*Voy. sa lettre en tête de l'ouvrage de Claude Cottereau De Jure Militiæ*).

Dolet fut fidèle à sa promesse. En 1538 il commença à imprimer. Son début fut un livre intitulé *Cato christianus*, opuscule théologique, où Dolet se crut obligé de faire l'exposition de sa foi sur les Dix Commandements de Dieu, le Symbole et l'Oraison dominicale (2). Déjà, ainsi qu'on le voit

(1) Le 21 mars 1535 un privilège de quatre ans seulement avait été accordé à Séb. Gryphe pour « que à dater de ce jour il puisse et lui loise imprimer le dict livre (*Commentaires*) tant de fois que bon lui semblera, sans que durant le dict temps autre que luy le puisse imprimer ». Or, le second volume parut en 1538. C'est peut-être la brièveté dérisoire de ce privilège pour un tel travail qui fut la cause de la concession du privilège excessif accordé en 1537 à Dolet.

(2) Parmi les pièces de vers qui accompagnent le petit volume est le sixain de Guillaume Durand.

Cessate, crepantes, invidia obtractatores,  
Cessate dicere Doletum relligione  
Vacuum : et, ut relligions sit doctus doctor,  
Hoc libro ab eo discite, iniqui obtractatores,  
Hoc discite libro christiane vivere.

dans sa préface à J. Sadolet, auquel il dédie cet ouvrage, il était en butte aux reproches et à la calomnie de ceux qui lui en voulaient de ce qu'il s'abstenait d'écrire sur les matières religieuses, matière que, dit-il, « il sait être périlleuse, et qu'il s'auroit voulu s'abstenir d'aborder. Du moins, ajoute-t-il, je prouverai par cet écrit que ce ne sont pas seulement mes actions et l'exemple de ma vie, mais aussi mes paroles qui attestent ma foi religieuse. » En 1540 il publia la *Chirurgie* de Paul d'Égine et quelques opuscules de Galien; en 1541, le *Novum Testamentum*; *Les-Éléances de la Latinité*, par Laurent Valla, etc.; — en 1542, *Les Grandes Annales, ou chroniques très-véritables des gestes merveilleux du grand Gargantua et de Pantagruel, son fils*, édition qui fut l'une des causes de ses malheurs; — en 1543, les *Commentaires de César*; — les *Œuvres de Clément Marot*, etc.

Ses livres portent pour enseigne une hache, ou doloire, tenue par une main dans les nuages et menaçant la tige d'un arbre nouveau, avec cette épigraphe pour les livres français: *Préservez-moi, Seigneur, des calomnies des hommes*; et pour les livres latins: *Durior est spectata virtutis quam incognita conditio*. Cette noble devise l'entraîna peut-être à sa perte, par l'idée de devoir qu'elle lui imposait. Quelquefois aussi il mettait cette autre devise: *Scabra et impolita ad amissum dolo atque perpolio*.

Dolet se maria vers l'époque de son établissement, et en 1539 il eut un fils, dont il célébra la naissance par des poésies latines réunies sous le titre de: *Genethliacum Claudii Doleti*. Les principes de morale et de religion qu'elles contiennent témoignent de l'iniquité des persécutions auxquelles ce malheureux poète fut en butte; et les vers suivants prouvent combien fut injuste la sentence qui le condamnait à la peine capitale comme ayant professé la doctrine du néant.

Tu, ne crede animos una cum corpore lucis  
Privari usura. In nobis cælestis origo  
Est quædam post cassa manens, post cassa superstes  
Corpora, et æterno se commolura vigore.

Il existe une traduction française de cet ouvrage: elle est attribuée par Née de La Rochelle à Claude Cotereau, ami de Dolet; mais la facture du vers fait supposer au biographe de Dolet, dans les *Hommes illustres de l'Orléanais*, que l'auteur du poème latin est en même temps celui des vers français. Quoi qu'il en soit, on trouve dans cette traduction des morceaux qui ne manquent ni de grâce ni de facilité. Le poète, en traçant à son fils les devoirs de l'homme à tous les âges, ne pouvait omettre les rapports avec le sexe féminin. Nous citons :

..... Le genre féminin  
Se doit traiter comme genre bégnin,  
Mollet et tendre et à rigueur contraire,  
Et qui se veult par grand douleur attirer.  
Pourtant, ne fault la bryde lui lasher  
Par trop, et tant, que l'en peusses fasher;  
Car, de soy-mesme assez audacieuse  
Est toute femme et de plaisir soigneuse.

Sache, mon filz, que la beaulté de celle  
Que tu prendras (ou soit vefve, ou pucelle)  
Pour ton épouse à la fin s'en ira  
Comme rosée et bien tost périra.  
La dot aussi se peult tost en aller  
Et de grandeur en petit ravaller:  
Mais quant aux mœurs, cela toujours demeure:  
Doncques saige est qui des bonnes s'assure.

Tous les préceptes qu'il offre à son fils sont d'une morale pure, élevée, et empreints d'un sentiment religieux. Dolet se livrait tout entier aux soins son imprimerie, lorsqu'en 1539 une recrudescence de la querelle des cicéroniens vint troubler calmement dont il jouissait. Attaqué par Sabinus d'un écrit injurieux, Dolet lui répondit, en 1540, par son traité *De Imitatione Ciceroniana*, il le repousse avec aigreur toutes les calomnies les horreurs dont Sabinus l'avait chargé; il poursuit de ses épigrammes, et se permet d'attaquer à son tour le style, les mœurs et la vie d'Érasme. Ces récriminations passionnées avaient du moins l'excuse de la franchise on ne prenait point un masque pour s'attaquer, et les opinions à cette époque, en fait de religion comme en fait de littérature, étaient surexcitées par une sorte de fanatisme. Mais un orage plus terrible s'amoncelait sur la tête de Dolet. Ses ennemis l'attaquèrent dans l'ombre et sous le vague prétexte, toujours si perfide d'imprimer des livres entachés d'hérésie, ils firent emprisonner, en 1542, à la Conciergerie de Paris, d'où il ne sortit qu'après quinze mois de détention et grâce à l'intercession de Pierre Duchâtel, alors évêque de Tulle. Ce vertueux prélat dut même lutter contre un puissant cardinal, qui lui reprochait d'avoir sollicité la protection du roi pour sauver Dolet, infatué, disait-il de l'hérésie de Luther et coupable d'impiété. « Je n'ai point, lui répondit Pierre Duchâtel, « protégé auprès du roi les crimes et les fraudes de Dolet; mais j'ai réclamé les bontés du monarque pour un homme qui promettait de reprendre des mœurs et une vie dignes d'un chrétien. J'ai cru que l'Église devait ouvrir son sein à celui qui, étant tombé par imprudence dans l'erreur, semblait disposé au repentir. « car Jésus-Christ ordonne de ramener au bercail la brebis égarée. »

Toutefois, un arrêt du parlement de Paris, en date du 14 février 1543, condamna aux flammes treize ouvrages composés ou imprimés par Dolet, « comme contenant damnable, pernicieux et hérétique doctrine ». La prudence conseilla à cette victime de persécutions incessantes d'imiter Robert Estienne et Marot, et de quitter France; sa conscience, qui ne lui reprochait rien le retint: il revint à Lyon. Dans son *Second Enfer, publié dans ce monde le 1<sup>er</sup> jour de mai 1544*, il informa ses meilleurs et principaux amis, auxquels est dédié ce recueil de poésie, qu'il avait composé en 1542 un *Premier Enfer* sur son emprisonnement, et qu'il comptait le publier; c'est alors qu'il fut arrêté.

nouveau, à Lyon, au commencement de janvier 44. Ce *Premier Enfer* ne vit donc pas le jour; et c'est dans le *Second* qu'il nous apprend, dans un récit en vers dignes de Marot par la naïveté du style, comment il put tromper la vigilance de son géolier et s'enfuir en Piémont, d'où écrivit au roi François I<sup>er</sup>. « Mes ennemis, non contents, dit-il,

De m'avoir ja tonné (sic) quinze moys,  
Se sont remys à leurs premiers aboys,  
Pour me remettre en ma peine première,  
Suyvant ce but, ils font dresser deux balles  
De mesme marque et en grandeur esgales,  
Et les envoÿent à Paris par charroy....  
Ces deux fardeaux furent remplis de livres,  
Les uns mauvais et les autres de livres  
De ce blazon que l'on nomme hérétique. »

Il marqua ces ballots du nom de Dolet, et trois fois arrivés à Paris, on les fit saisir pour leur matière à condamnation par le parlement. L'opération aussi perfide que grossière, et qui pouvait réussir qu'à cette époque! Confiant dans le succès de ses *épîtres* (1) adressées au parlement de Paris et à la reine de Navarre, qu'il appelle la *seule Minerve* de la France, il revint à Lyon pour les faire imprimer. Mais, déjà enflamé par les railleries qu'il s'était permises dans son édition de *Rabelais*, la haine qu'il avait excisée dressa plus menaçante que jamais à l'occasion de sa traduction de l'*Axiochus* de Platon. Il y puisa les éléments d'une accusation capitale. Le passage où, croyant mieux rendre l'usage de Platon, Dolet avait donné une extension que le sens semblait demander, fut dénoncé, lui devint fatal. Voici ce passage, ainsi que le texte de Platon : « SOCRATES. Pour ce qu'il est certain que la mort n'est point aux vivants, quant aux défuncts, ilz ne sont plus : doncques la mort les atouche encore moins. Pourquoy elle ne peut rien sur toy, car tu n'es pas encore si prest à décéder; et quand tu seras délégué, elle n'y pourra rien aussi, attendu que tu seras plus rien du tout (2). Le 4 novembre 1544, la Faculté de théologie de Paris s'étant assemblée, ce passage, traduit de latin en français, dit d'Argentré : *Après la mort tu ne seras rien du tout*, fut jugé hérétique et conforme à l'esprit des Saducéens et des Épicuriens. Il fut révoqué à la censure, qui le déclara mal traduit et contraire à l'intention de Platon, auquel n'y a en grec en latin ces mots : RIEN DU TOUT. Sur cette occasion, Dolet fut déclaré atteint et convaincu d'être *athée relaps* (3). La sentence fut exécutée le 3 août 1546, jour de la fête de son patron, sainte Geneviève. Monté sur l'échafaud, il prononça, dit-

on, cette prière : « Mi Deus, quem toties « offendi, propitius esto, teque Virginem matrem « precor, divumque Stephanum, ut apud Domi- « num pro me peccatore intercedatis. » Puis il avertit les assistants de lire ses livres avec circonspection, protestant plus de trois fois *qu'ils contenaient bien des choses* qu'il n'avait jamais entendues (1). »

Les avis ont été très-partagés sur Dolet; Marot, Charles de Sainte-Marthe l'exaltent; Buchanan, Pasquier et d'autres font peu de cas de lui. Il résulte de cette diversité qu'on peut ne pas toujours goûter ses écrits comme des œuvres parfaites; mais, on ne saurait le méconnaître, il eut du cœur et de l'esprit; la langue française lui doit beaucoup, par ses traités, ses traductions et ses poésies. Il faut observer d'ailleurs qu'il fut victime des passions religieuses quand il entra à peine dans la maturité de l'âge.

La Caille met Dolet au nombre des libraires de Paris: il y avait probablement un dépôt; toutefois, sa vie appartient à l'histoire de l'imprimerie de Paris, par ses deux emprisonnements à la Conciergerie et par sa fin déplorable à la place Maubert.

Voici la liste de ses ouvrages : *Orationes duo; Carminum Libri duo Epistolarum Amicorum ad ipsum Doletum Liber*: ces ouvrages furent imprimés par les soins de Simon Finet, à l'insu de Dolet, alors malade; — *Dialogus de Imitatione Ciceroniana, adversus Desid. Erasmus pro Christophoro Longolio*; Lyon, Séb. Gryphe, 1535, in-4°; — *Commentariorum Linguæ Latinæ Tomi duo*; Lyon, 1536-1538, Séb. Gryphe, in-fol.; un abrégé, en 2 vol. in-8°, Paris; Basle, 1537-1539; — *De Re Navali Liber, ad Laz. Bayfium*; Lyon, imprimé avec soin, par Séb. Gryphe: dans la préface Erasme y est traité par Dolet d'*insulsus nebulo*; 1537, in-4°; — *Carminum Libri IV*; Lyon, 1538, in-4°; sans nom d'imprimeur(2); — *Genethliacum Claudii*

(1) Les pièces du procès ont été publiées par M. Tailandier, telles qu'il les a retrouvées dans les registres criminels du parlement de Paris. Voici le dispositif de l'arrêt, en date du 2 août 1546 : « La dite cour condamne le dit Dolet, prisonnier, à être mené et conduit par l'exécuteur de la haute justice en un tombereau, depuis les dites prisons de la Conciergerie du Palais, jusques à la place Maubert, où sera dressée et plantée, au lieu le plus commode et convenable une potence, à l'entour de laquelle sera fait un grand feu, auquel, après avoir été soulevé en la dite potence, son corps sera jeté et brûlé avec ses livres, et son corps nué et converti en cendres; et a déclaré et déclare tous et chacun des biens du dit prisonnier acquis et confisqués au roi; que auparavant l'exécution de mort du dit Dolet, il sera mis en torture et question extraordinaire pour enseigner ses compaignons. Et néanmoins est retenu en mente curia; ce où le dit Dolet fera aucun scandale ou dira aucun blasphème, la langue lui sera coupée, et brûlé tout vif.

« LIZET DE MONTMIREL. »

(2) Ce volume, imprimé avec le même soin, dans le même format et avec les mêmes types romains que ceux du traité *De Re Navali*, me paraît être sorti des presses de Séb-Gryphe, quoiqu'il porte l'emblème de Dolet: la doloire entourée de la devise *Scabra et impolita ad amussim dolo atque perpolio*. La préface porte la date des calendes de Juin.

La même année, 1538, Dolet fit paraître un petit écrit :

(1) Voir les passages touchants insérés dans mon *at sur la Typographie*.

(2) Σωκράτης. "Οτι περί μὲν τοὺς ζῶντας οὐκ ἔστιν οὐδὲν, οἱ δὲ ἀποθανόντας οὐκ εἰσὶν ὥστε οὔτε περί τῶν ζῶντων, οὐδὲν γὰρ τέθνηκας, οὔτε εἰ τι πάθος, οὐδὲν περί σέ· σὺ γὰρ οὐκ ἔσει. Plat., *Axioch.*, p. 389.

(3) Dolet avait composé dans sa prison un cantique à Guillaume Debure, son parent, donna communication à Née de La Rochelle, qui a écrit une *Nie* circonstanciée d'Étienne Dolet.

*Doleti, Stephani Doleti filii*; Lyon, 1539, in-4°; en français, sous ce titre : *L'Avant-Naissance de Claude Dolet, fils d'Étienne Dolet, premièrement composée en latin par le père et maintenant par un sien ami traduite en langue française, ouvrage*, etc.; Lyon, 1539, chez Étienne Dolet, in-4°; — *Formulæ Latinarum Locutionum illustriorum*; Lyon, 1539, in-fol., 1<sup>re</sup> partie; les autres parties n'ont point paru; — *Claudii Coteræi Turonensis De Jure et Privilegiis Militum Libritres, et De Officio Imperatoris Liber unus*; Lyon, Étienne Dolet, 1539, in-fol.; — *Francisci Valesii, Gallorum regis, Fata, ubi, etc.*; Lyon, 1539, et en français par Dolet, sous ce titre : *Les Faits et Gestes de François 1<sup>er</sup>, etc.*; Lyon, 1540, in-4°, et 1543 in-8°; — *Observationes in Terentii Andriam et Eunuchum*; Lyon, imprimerie de l'auteur, 1540, in-8°; — *La manière de bien traduire d'une langue en une autre; — De la Ponctuation française, plus des accents d'icelle*; Lyon, 1541, in-4°; item avec *Le Traité de l'Orthographe de Louis Meigret*; Paris, 1545, in-8°; — *De Imitatione Ciceroniana, adversus Floridum Sabinum*; Lyon, chez l'auteur, 1540, in-4°; — *Libri tres de Legato, de Immunitate Legatorum et de Joannis Langiachi, Lemovicensis episcopi, Legationibus*; Lyon, 1541, in-4°; — *Les Épitres et Évangiles des cinquante-deux dimanches, commençant au premier dimanche de l'Avent, avec brève et très-utile exposition d'icelles*; Lyon, Étienne Dolet, 1541, in-8°; — *Le Manuel du Chevalier chrétien, traduit du latin d'Érasme*; Lyon, 1542, in-12; — *Le vrai moyen de bien et catholiquement se confesser; opuscule fait premièrement en latin par Érasme*; Lyon, 1542, in-16; — *Discours contenant le seul et vrai moyen par lequel un serviteur favorisé et constitué au service d'un prince peut conserver la félicité éternelle et temporelle, etc.*; Lyon, 1542, in-8°; — *Exhortation à la lecture des Saintes Lettres*; Lyon, 1542, in-16; — *La Paraphrase de Jean Campensis sur les Psaumes de David et l'Éclésiaste de Salomon faite française*; Lyon, 1542, in-16; — *Bref Discours de la République française, désirant la lecture des livres de la Sainte Écriture lui être loisible en sa langue vulgaire (en vers), avec un petit traité (en prose), montrant comme on se doit apprêter à la lecture des Écritures*

*Cato christianus, Stephano Doletto Gallo Aureliano auctore*, avec la doleire et la devise. Au bas : *Lugduni, apud eundem Doletum, cum privilegio ad decennium*. A la fin du volume est l'emblème sans la devise, mais au-dessous on lit *Doletus*, et ces mots : *Durior est spectatæ virtutis quam incognitæ conditio*.

Ce petit volume, extrêmement rare et dont je possède un exemplaire, n'est pas cité dans l'énumération donnée par Nicéron des ouvrages de Dolet.

Les caractères, quoique se rapprochant de ceux de Séb. Gryphe, en diffèrent cependant.

Cet ouvrage me semble donc être le premier début de l'imprimerie de Dolet.

*Saintes et ce qu'on y doit chercher*, Lyon 1544, in-16; — *Deux Dialogues de Platon l'un intitulé Axiochus, qui est des misères de la vie humaine, de l'immortalité de l'âme, et par conséquent du mépris de la mort; et l'autre, Hipparchus, qui est de la convoitise de l'homme touchant la lucrative*, traduits par Étienne Dolet; Lyon, chez l'auteur, 1544, in-16; — *Second Enfer d'Étienne Dolet*; Lyon, par lui-même, 1544, in-8°; — *Les Questions tusculanes de Cicéron*, traduites en français; date incertaine, Lyon, in-8°; — *Les Épitres familières de Marc Tulle Cicéron, père de l'éloquence latine, traduites en françois par Est. Dolet, natif d'Orléans avec leurs sommaires et arguments, pour plus grande intelligence d'icelles*; Paris, 1542, et 1549, in-8°, et 1561, in-12. A.-F. Didot.

Bayle, *Dict.* — Nicéron, *Mémoires*, XX. — La Croix et Maine et Du Verdier, *Bibl. fr.* — Taillandier, *Proc. d'Estienne Dolet.* — Boulmier, *Estienne Dolet*; dans *Revue de Paris*, ann. 1855. — A.-F. Didot, *Essai sur la Typog.*

**DOLGOROUKI**, nom d'une famille russe, dont l'origine remonte assez haut, et dont les principaux membres, par ordre de filiation, sont :

DOLGOROUKI (Grégoire) vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. En 1608 il défendit héroïquement pendant plusieurs mois le couvent trinitaire de Saint-Serge, aux environs de Moscou, assiégé par les Polonais, sous les ordres de Jean Sapieha. Le premier tsar de la maison de Romanof, Michel Fédorovitch épousa, en 1624, une Marie Dolgorouki, qui mourut fort jeune.

DOLGOROUKI (Iourii Alexéievitch), général des armées russes, vivait encore au moment du premier avènement de Pierre le Grand (1682) ainsi que l'un de ses frères; à quatre-vingt ans, il fut la victime de la révolte des strélitz, qui éclata en cette occasion. A la vue des meurtriers de son fils Michel, qui avait voulu apaiser les cannibales, le vieux prince laissa échapper un dicton populaire qui semblait les menacer d'un vengeur : les strélitz aussitôt se jetèrent sur lui, lui coupèrent les mains et les pieds et l'abandonnèrent ainsi dans les rues de Moscou [ *Enc. des G. du M.* ]

DOLGOROUKI (Ivân Alexéievitch), petit-fils de Grégoire Fédorovitch et fils aîné d'Alexis Grégorievitch, mort en 1737. Fils du sous-gouverneur du tsar Pierre II, il devint grand-chambellan favori du monarque; son influence, jointe à celle des autres membres de sa nombreuse famille prévalut sur les longs services du prince Mentchikof, qu'on envoya en exil. A la place de la fille de ce dernier, Ivân Golgorouki fiancé (11 décembre 1729) au jeune souverain sa propre sœur, Catherine Alexéievna, que la mort subite de Pierre II empêcha seule de s'asseoir sur un trône dont ses vertus auraient fait l'ornement. Mais tout changea après la mort de celui-ci. Les Dolgorouki tombèrent dans un

isgrâce profonde; le manifeste impérial du 4 avril 1730 reléqua Alexis et Serge, avec femmes et enfants, ainsi que leurs deux frères *Alexandre* et *Iván*, dans leurs terres les plus éloignées ou dans des gouvernements limitrophes de l'Asie, avec défense, pour les premiers, de recevoir qui que ce soit sans autorisation expresse, et avec dégradation de tous leurs ordres, charges et emplois. Il n'y eut d'exception que pour le chef de la famille.

**DOLGOROUKI**, (*Vassili-Vladimirovitch*), feld-maréchal russe, né en 1667, mort le 11 février 1746. Il entra jeune au service militaire, et devint général-major en 1715, puis lieutenant général. Il avait été employé par Pierre le Grand à diverses missions en Pologne, dans les îles Anséatiques, en Hollande, en France et en Allemagne. Mais, compromis dans la catastrophe u tzarévitch Alexis (1718), il tomba en disgrâce, fut exilé à Kasan, et rappelé seulement en 1726, par l'impératrice Catherine I<sup>re</sup>, qui, en lui confiant le commandement de l'armée qu'elle envoyait contre la Perse, le nomma général en chef. En 1728 il devint feld-maréchal, et bientôt après membre du haut conseil de l'empire. Cet homme remarquable garda toutes ses dignités, auxquelles il joignit même, l'année suivante, le poste de président du conseil de la guerre. A la suite d'une conspiration, la belle et malheureuse Catherine fut enfermée dans un couvent, où elle resta prisonnière jusqu'en 1741. Cependant, après avoir obtenu sa liberté de l'impératrice Élisabeth, elle épousa, en 1745, le gouverneur de Moscou, lieutenant général comte Alexandre Bruce, et mourut dans cette ville, en 1747. La fin des frères et parents de Catherine fut digne de pitié : ils vidèrent jusqu'à la lie la coupe du malheur. Biren les poursuivait d'une haine implacable. On les accusa de haute trahison, de la conspiration, de correspondance criminelle avec l'étranger, et leur condamnation fut bientôt prononcée. L'exécution eut lieu à Novogorod, au commencement de novembre 1739, et l'impératrice publia à ce sujet un nouveau manifeste, le 2 du même mois. Iván Alexeïevitch, frère de Catherine, fut roué vif; leurs oncles, Serge et Iván Grigoriévitch, dont le premier fut arrêté au moment de partir pour Londres, où il était nommé ambassadeur, furent décapités; Vassili Doloukitch eut le même sort. Mais on fit grâce de la vie au feld-maréchal et à son frère Michel, lieutenant de l'empire, sans doute à cause de leur grand âge; ils furent seulement condamnés à une prison perpétuelle. En 1742 ils reparurent à la cour, et le feld-maréchal prolongea sa carrière jusqu'à l'âge de soixante-quinze ans. [*Enc. des G. du M.*]

**DOLGOROUKI**, (*Jacques-Fédorovitch*), oncle d'Iván, né en 1639, mort le 24 juin 1720. Il fut le chef de la première ambassade solennelle envoyée aux cours de France et d'Espagne par les souverains de la Russie. Il reçut en 1687

du prince Galitzine, ministre des deux tzars Iván et Pierre, la mission de négocier un traité de commerce et d'amitié en même temps qu'une alliance contre les Turcs. Louis XIV reçut en audience solennelle, le 2 août, l'ambassadeur moscovite, mais sans lui donner d'espérance, et celui-ci ne fut pas plus heureux à Madrid qu'à Versailles. De retour dans sa patrie, il entra dans l'armée, et suivit le plus jeune tzar dans sa campagne contre les Ottomans. Puis, à la première bataille de Narva, ayant déjà acquis le grade de commissaire général des guerres, il fut fait prisonnier par les Suédois, et passa dix ans dans un cachot affreux. A l'âge de soixante ans, il fut nommé sénateur, charge importante, dans laquelle, s'il faut en croire les *Anecdotes* du prince Iengalitchef (voir les *Ephémérides* de Spada), il fit preuve, même contre son maître, d'un courage civil dont aucun de ses compatriotes ne lui avait donné l'exemple. [*Enc. des G. du M.*]

**DOLGOROUKI** (*Vassili*) vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. En 1771, il conquiert en quinze jours la Crimée, après avoir emporté Pérékop, la clef de cette presqu'île. La rapidité de cette conquête eût été surprenante si les Turcs avaient opposé une résistance sérieuse et si la corruption n'eût depuis longtemps préparé ce résultat. Néanmoins, l'impératrice Catherine II donna à Dolgorouki le surnom de *Krimskoï* et la décoration, peu prodiguée en Russie, de l'ordre de Saint-Georges de première classe.

Esneaux et Chennechet, *Hist. phil. et pol. de la Russie*.

**DOLGOROUKI** (*Pierre-Petrovitch*), né en 1778, mort en 1806. Il fit la campagne de 1805 contre les Français, et remplit habilement diverses missions. Il mourut presque subitement, au retour d'une entrevue avec le général en chef de l'armée de Moldavie, Michelson, entrevue marquée par des différends entre ces deux généraux.

**DOLGOROUKI** (*Michel-Petrovitch*), général russe, frère du précédent, tué le 15 octobre 1809. Après avoir fait les campagnes de 1805 et de Moldavie, il fit celle de Finlande, en 1809. Il fut emporté par un boulet de canon, au moment où sa valeur allait décider la victoire.

**DOLGOROUKI** (*Georges*), mort le 27 juin 1829. Il prit Wilna en 1794, se trouva à l'armée de Finlande en 1795, commanda à Corfou en 1804, se rendit en mission à Vienne en 1806, et représenta en 1807 son gouvernement auprès de Louis, roi d'Hollande. A la Restauration, il vint se fixer en France, où il mourut.

**DOLGOROUKI** (*Iván - Michailovitch*, prince), poète russe, de la famille des précédents, né à Moscou, en 1764, mort en décembre 1823. Il fit ses premières études dans la maison paternelle, et il les compléta à l'université de sa ville natale. Il entra ensuite comme porte-étendard dans un régiment d'infanterie, et bientôt après devint colonel d'un régiment de la garde

polonaise du roi Stanislas-Auguste, et fit en cette qualité la campagne de Crimée. En 1793, après le traité conclu à cette époque entre la Russie et la Suède, il fut nommé chef de brigade, puis vice-gouverneur de la place de Pensa. Sous l'empereur Paul, il remplit diverses fonctions civiles, en particulier celles de conseiller d'État et de doyen de l'administration supérieure des salines. De 1802 à 1812, il fut gouverneur civil de Wladimir. Tout en remplissant ses fonctions, il cultivait la poésie, et son succès en ce genre fut tel que ses œuvres sont devenues classiques en Russie. Il est de l'école dite de *Derjavin*. Ses poésies ont eu plusieurs éditions : il a donné lui-même celle de 1806; une dernière édition a paru en 1849, 2 vol.

Otto. *Lehrbuch der Russischen Litteratur*. — *Conversations-Lexicon*.

\* **DOLGOROUKI** (*Pierre*), biographe russe, auteur d'une *Notice sur les principales familles de la Russie*; Bruxelles, 1843. Cet ouvrage lui a valu la disgrâce de l'empereur Nicolas.

Gallet de Kullare, *Le tzar Nicolas et la sainte Russie*. — *Conversations-Lexicon*.

**DOLIANUS** (*Pierre*), rebelle bulgare, vivait dans la première moitié du onzième siècle. Sous le règne de Michel le Paphlagonien, en 1037, des impôts vexatoires ayant poussé la Bulgarie à la révolte, un esclave de cette nation, nommé Dolianus, s'échappa de Constantinople, traversa toute la Bulgarie jusqu'à Belgrade, et se disant fils naturel d'Aaron, ancien roi des Bulgares, il se fit donner le même titre par les révoltés. Il obtint d'abord de grands succès, et se débarrassa d'un compétiteur, nommé Tichomer, que la garnison de Dyrrachium venait de proclamer roi. Alusien, véritable fils d'Aaron, profita des circonstances pour venir dans le camp des insurgés revendiquer l'héritage paternel. Dolianus consentit à partager l'autorité avec lui. Ce n'était pas assez pour Alusien. Il invita son collègue à souper, l'enivra, et, assisté de quelques complices, lui creva les yeux. Dolianus, livré peu après à Michel, figura dans l'entrée triomphale que fit ce prince à Constantinople, en 1041. A partir de cette époque on ne sait ce qu'il devint. Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, liv. LXXVII.

**DOLIVAR** (*Juan*), graveur espagnol, né à Saragosse, en 1641, mort à Paris, en 1701. Il vint s'établir à Paris, et chercha à imiter le genre de Chauveau et de Le Pautre. Il travaillait avec beaucoup de propreté; mais ses compositions manquent de variété et de richesse. On cite de lui plusieurs suites d'estampes, entre autres : *Cérémonies funèbres* des principaux personnages de la cour de France; — *Conquêtes de Louis XIV* (petite dimension); — *Étranglement du grand-vizir*, d'après d'Aigremont, etc.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Chaudon et Delandine *Dictionnaire hist.*

**D'OLIVET**. Voy. OLIVET.

**DOLLE** (*Charles-Antoine*), historien alle-

mand, né à Schaumbourg, en 1717, et mort 1758. Il fut recteur des écoles à Peino (duché de Hildesheim), et surintendant des églises protestantes à Lippe-Bückebourg. Outre un *Recueil de documents concernant l'histoire ecclésiastique, littéraire et naturelle du comté de Schaumbourg*, Bückebourg, 1751, in-8°, a de lui : *Beiträge zur Geschichte der Grafschaft von Schaumburg* (Pièces relatives à l'histoire du comté de Schaumbourg), 1<sup>re</sup> partie, Rinteln, 1753; 2<sup>e</sup> partie, Stadthagen, 1753, in-8°; — *Abriss der Geschichte der Grafschaft Schaumburg* (Histoire abrégée du comté de Schaumbourg); Stadthagen, 1756, in-8°. Il voit que cet écrivain s'est attaché particulièrement à décrire ce qui l'entourait. S.

*Conversations-Lexicon*.

**DOLLENDORP** (*Jean ou Henri DE*), théologien allemand, mort à Cologne, en 1375. Il était professeur du couvent des Carmes de Cologne et docteur de l'université de Paris. Il enseigna dans cette capitale en 1339, et devint provincial de son ordre pour la basse Allemagne en 1341. Il avait une grande réputation comme théologien et comme prédicateur. Dollendorp a laissé : *Super Sententias, libri quatuor*, que Trithème qualifie d'*opus notabile*; — *In Philosophiam moralem, libri decem*; — *Sermones de Tempore*; — *Sermones de Sanctis*, etc.

Trithème, *Apparatus sacer*, 698. — Sweet, *Ath. Belgicae*. — Foppens, *Biblioth. Belgica*, 442. — Cosmo Villiers, *Biblioth. Carmelitana*. — Hartzheim, *L. Colonensis*, 117. — Daniel à Virgine Maria, *Specu. Carmelitarum*, pars V, n° 3087. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, XIV, 315.

**DOLLIÈRES** (\*\*\*), missionnaire français, en Lorraine, mort à Pékin, en 1780. Il appartenait à la Société de Jésus, et se rendit en Chine en 1758. Il montra beaucoup de zèle pour la propagation de la religion catholique; il a publié un *Catéchisme* franco-chinois, distribué plus de cinquante mille exemplaires, et divers autres livres de piété dans les deux langues.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.* — *Fe. Biog. universelle*, édit. de Weiss.

**DOLLOND** (*John*), célèbre opticien anglais, d'une famille protestante, originaire de Normandie, exilé de France par suite de la révocation de l'édit de Nantes, naquit à Spitalfields, le 10 juin 1706, et mourut le 30 novembre 1761. Ses premières années se passèrent devant un métier à tisser la soie, et à l'âge de quinze ans il n'avait pas encore lu un livre de science; mais dès qu'il se plaisait à construire des cadrans solaires et à tracer des figures géométriques, et à résoudre des problèmes d'arithmétique. Plus tard, en consacrant tous ses loisirs, il parvint à acquies des connaissances étendues dans toutes les branches des mathématiques. Il s'appliqua particulièrement à l'optique et à l'astronomie. Bien après, sans abandonner les mathématiques, sans négliger les travaux de sa profession, il s'adonna à l'anatomie et à la théologie; puis,

quant que la connaissance du grec et du latin est indispensable à cette dernière étude, il se mit à ces deux langues, et fut bientôt en état de traduire l'Ancien Testament du grec en latin. Sa mémoire était extraordinaire, et malgré l'étenue et la variété de ses lectures, il n'oubliait rien d'important de ce qu'il avait lu. Son fils, qu'il avait associé à ses études scientifiques aussi bien qu'à ses travaux de manufacturier, le décida, vers 1752, à s'occuper de la fabrication d'instruments d'optique. L'attention de Dollond se porta d'abord sur les moyens de perfectionner le combinaison des oculaires des télescopes réfracteurs (*refracting telescopes*). Le système de quatre oculaires lui ayant réussi, il fit un pas de plus, et fabriqua un télescope avec cinq oculaires. Il en donna la description dans un mémoire lu à la Société royale le 1<sup>er</sup> mars 1753, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*. On après il apporta un perfectionnement très-utile au micromètre de Savery. Au lieu des deux oculaires entiers employés par Savery et Bouguer, il fit usage d'un seul verre, coupé en deux parties égales, dont l'une se mouvait latéralement à l'autre. Ce perfectionnement était d'autant plus utile que le micromètre put dès lors appliquer avec beaucoup d'avantage au télescope réflecteur (*reflecting telescope*). A cette époque on admettait généralement comme un axiome la fameuse proposition de Newton, que toutes les substances réfringentes font diverger les couleurs prismatiques dans une proportion constante à leur moyenne réfraction, » et on en concluait qu'on ne peut obtenir de réfraction sans couleurs. Euler, cependant, trouvait cet axiome trop absolu, et pensait que de très-petits angles de réfraction pouvaient être obtenus sans couleurs. Dollond ne partageait pas l'opinion d'Euler, et ce fut pour la combattre qu'il recommença les expériences de Newton. Le résultat fut aussi contraire à son attente qu'au principe de Newton. C'est ainsi qu'il découvrit « la différence dans la dispersion des couleurs de la lumière lorsque les rayons moyens sont également réfractés par différents milieux, » et il en conclut que les objectifs des télescopes réfracteurs pouvaient être faits de telle sorte que les images formées par eux ne fussent pas affectées par la différence de réfrangibilité des rayons de lumière. Au moyen du nouveau principe d'optique qu'il venait d'établir, Dollond put facilement concevoir des objectifs où la différence de réfrangibilité des rayons lumineux était corrigée. Le docteur Bevis, et non Laflande, comme on l'a dit, donna à ces objectifs le nom d'*achromatiques*. La découverte de Dollond était si étonnante, que le premier mouvement des savants et d'Euler lui-même fut de la révoquer en doute; mais tard on essaya de la lui disputer, et d'en reporter l'honneur sur un autre. Mais ces efforts furent inutiles, et c'est bien à l'ouvrier de Spitalfields que reste la gloire d'une des in-

ventions les plus utiles au progrès de l'astronomie. Dollond mourut peu de mois après avoir été nommé opticien du roi. Pendant qu'il lisait un mémoire de Clairaut sur la théorie de la lune, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, qui l'emporta en quelques heures. Voici les titres des mémoires de Dollond insérés dans les *Philosophical Transactions* (t. L) : *Account of some experiments concerning the different refrangibility of light*; — *A Letter to M<sup>r</sup>. James Short, concerning an improvement in reflecting telescopes*; 1753; — *Letter to James Short, concerning a mistake in M<sup>r</sup>. Euler's Theorem for correcting the aberration in the object glasses of refracting telescopes*; *ibid.*; — *A Description of a contrivance for measuring small angles*; *ibid.*; — *An Explanation of an instrument for measuring small angles*; 1754.

Chalmers, *Gener. biog. Dict.* — Kelly, *Life of John Dollond*.

**DOLLOND** (Pierre), opticien anglais, fils du précédent, né à Londres, en 1730, mort à Kensington, en 1820. Il fut d'abord ouvrier en soie ainsi que son père; c'est en 1750 qu'il embrassa l'état d'opticien; il s'associa avec son père en 1752 et avec son frère John en 1766. Ce dernier, mort en 1804, fut remplacé par leur neveu, George Huggins, qui changea son nom en celui de Dollond. Pierre Dollond améliora beaucoup plusieurs instruments d'optique ou d'astronomie : le télescope, en 1765; le *quadrant* de Halley, en 1772; l'instrument équatorial, en 1779. Outre divers travaux publiés dans les *Philosophical Transactions* (t. XL, LII, LVI), on a de Pierre Dollond : *Some Account of the discovery made by the late John Dollond which led to the grand improvement of refracting telescopes with an attempt to Account for a mistake in an experiment made by sir Isaac Newton, on which experiment the improvement of the refracting telescopes entirely depended*; 1789.

Rose, *New biog. Dict.*

**DOLOMIEU** (Dédot-Guy-Silvain-Tancrede GRATET DE), célèbre géologue français, né à Dolomieu, près de la Tour-du-Pin (Dauphiné), le 24 juin 1750, mort le 26 novembre 1801. Sa vie scientifique a commencé et s'est terminée par les misères de la prison. Admis très-jeune dans l'Ordre de Malte, il devait, aux deux grandes époques de sa carrière, être victime de ses rigneurs. Lors de sa première cavalcade sur les galères de l'ordre, il eut une dispute avec un chevalier, et dut se battre avec lui par suite d'une offense grave : il le tua. De retour à Malte, il fut condamné à mort; mais en considération de ses dix-huit ans, cette sentence, commandée par les statuts, fut commuée en neuf mois de cachot. Alors, imposant silence au ressentiment que soulevait sans cesse sa pénible situation, Dolomieu se livra aux études sérieuses. Les sciences physiques

le séduisirent, et il s'y livra avec ardeur. A mesure qu'elles déroulaient devant lui et leurs richesses et les voies de l'investigation, ses pensées s'élevaient, ses méditations profondes prenaient de l'étendue; il entrevoyait la possibilité d'élargir la route des connaissances acquises. Le travail lui fit oublier le cachot et l'affreuse solitude où on le tenait plongé, lorsque tout à coup le pape Clément XII, jusque là sourd aux pressantes sollicitations des parents, des amis de Dolomieu, brisa ses fers et le rétablit dans tous ses droits. Dès qu'il eut revu le soleil, il voulut fuir pour longtemps le rocher inhospitalier de Malte : à peine débarqué sur le sol sacré de la patrie, il se rend à Metz, s'y perfectionne dans le genre d'études qu'il a embrassé, et en 1775 paraissent ses *Recherches sur la pesanteur des corps à différentes distances du centre de la terre*, ainsi que deux traductions italiennes de la *Minéralogie de Cronstadt* et des *Observations de Bergmann sur les substances volcaniques*. Ce triple essai lui mérita le diplôme de correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, faveur justement acquise et qui le décida à se dévouer sans partage aux sciences naturelles. Il quitte la carrière militaire, et le voilà livré désormais aux voyages d'exploration. En 1777 il voit le Portugal, en 1778 l'Espagne, en 1780 et 1781 la Sicile et les Iles Éoliennes; en 1782 il parcourt la chaîne des Pyrénées, et en 1783 le mémorable tremblement de terre de la Calabre l'attire dans le midi de l'Italie. Ces courses, faites à pied, le sac sur le dos, le marteau du minéralogiste en main, développent en lui de grandes pensées sur les lois de la géologie, sur les révolutions du globe terrestre, sur le soulèvement des montagnes, le siège des conflagrations des volcans, l'origine du basalte, et sur la nature de cette sorte de calcaire auquel la reconnaissance des naturalistes a donné le nom de *dolomie*. On trouve le détail de ses nombreuses observations dans sa *Description des îles de Lipari*, dans sa *Dissertation sur les tremblements de terre*, dans son *Mémoire sur les Iles Ponces*, dans son *Catalogue raisonné des produits de l'Etna*. En 1789 et 1790 les Alpes deviennent le théâtre de ses méditations. Il observe le Mont-Blanc et le Mont-Rose, son gigantesque rival; il examine les couches des rochers qui composent la vallée du Rhône; il s'arrête devant les glaciers qui donnent naissance à trois des plus grands fleuves de l'Europe; il franchit le mont Gothard et suit la longue chaîne de l'Apennin depuis le lac Majeur jusqu'aux rives du Garigliano, l'ancien *Lyrus*. Il foule les dix cratères éteints de la plaine latine; il retrouve aux champs Phlégréens le pays des Lestrygons, les impétueux torrents du Phlégéon enflammé décrits par Homère; et dix-sept Mémoires nouveaux révèlent aux naturalistes des faits mal observés ou demeurés inconnus jusqu'alors. Tous ces Mémoires sont insérés dans le *Journal de Physique*.

Dolomieu revient en France en 1791, apportant de riches collections minéralogiques. Il por un regard attendri sur cette Italie qu'il aimait tant à étudier; mais, le cœur navré de se voir encore une fois en butte, depuis sept années aux persécutions de l'ordre de Malte, par le fait d'une calomnie que ses mœurs simples, que sa loyauté, que la nature de ses travaux n'avaient pu détruire, il revoit avec joie les foyers paternels; puis il explore le plateau granitique de l'ancienne Auvergne, sillonné par de si profondes vallées, rehaussé par tant de monts volcaniques dont l'action violente a précédé la dernière catastrophe de la terre. Des contrées que l'Allier arrose, d'où il exhuma le premier les procédés employés par les caillouteurs pour la taille du silex pyromaque, vulgairement appelé  *Pierre fusil*, il se rend, en 1793 et 1794, dans les montagnes des Vosges, qui cachent dans leurs flancs de grandes richesses minérales.

Un nombreux concours d'élèves se pressa autour de lui pour ses leçons qu'il donnait en 1796 à l'École des Mines. Lors de la création de l'Institut, dans cette même année, il prit place parmi les illustrateurs qui firent en un instant de ce corps savant le foyer des lumières; et lors de l'expédition d'une armée républicaine en Égypte (1798), il fit partie de la brillante cohorte de savants et d'artistes appelés à planter le drapeau tricolore sur les rives du Nil, en y portant les éléments d'une civilisation nouvelle. Par malheur pour Dolomieu, le vaisseau *Le Tonnant*, qu'il montait, toucha Malte et prit possession de cette île, et quoique le célèbre géologue employât tout son crédit pour être utile à ses anciens frères, quoiqu'il se conduisit avec cette circonstance avec autant de générosité que de délicatesse, l'événement lui devint plus tard très-fatal. Cependant Dolomieu entre en Égypte; il visite successivement le Delta, les Pyramides, les montagnes qui des bords de la Méditerranée s'étendent en longue vallée jusqu'aux cataractes du Nil, et il pénètre dans les sables mouvants de la Libye. Là, sa santé se dérange et le force à retourner en Europe. Le 7 mars 1799 il s'embarque pour Alexandrie, faisant voile pour Marseille. Un affreux tempête démanté le bâtiment, qui fait eau de toutes parts et se perd dans le golfe de Tarente. La France étant alors en guerre avec l'Étrurie de Naples, tout l'équipage est déclaré de bonne prise; mais un échange a lieu peu de jours après. Une seule victime est retenue, traitée sans pitié, jetée dans un cachot infect, et cette victime, c'est Dolomieu. Sur lui viennent fondre à la fois tout ce que la politique soupçonneuse de rigueurs, tout ce que peuvent inspirer les passions ardentes et insensées. L'ordre de Malte surtout sollicite contre lui les privations de tous les genres et les souffrances les plus inouïes. C'est dans cet antre de douleur, tout couvert de haillons, n'ayant pour se reposer qu'un peu de paille, à peine renouvelée une fois par mois, que Dolomieu demeura enseveli durant vingt

mois et qu'il trouva la force de rédiger non seulement son *Traité de Philosophie minéralogique*, mais encore son *Mémoire sur l'espèce minérale*, et de les écrire avec un moulin de bois noirci à la fumée de sa lampe, sur des pages d'une Bible, le seul livre que ses typhes eussent permis de lui laisser. Tant de souffrances vinrent à la connaissance de sa patrie : Dolomieu fut réclamé, et le 15 mars 1801 il fut en rendu à la liberté. Paris le revit un moment; mais sa santé, altérée sur le sol de l'États et dans les cachots de Messine, exigeait le Midi : il s'y rendit par la Suisse et la Savoie; il s'arrêta quelques semaines sur les montagnes où l'Isère prend sa source, et descendit à Châteauneuf (Saône-et-Loire), où l'attendent sa sœur et son beau-frère; il se disposait à mettre ordre aux matériaux qu'il avait recueillis, lorsqu'il mourut. On a de Gratel de Dolomieu : *Mémoire sur le tremblement de terre de la Calabre*; Rome, 1783, in-8°; — *Voyage aux îles de l'Épire, ou notice sur les Îles Éoliennes, pour servir à l'histoire des volcans*: suivi d'un *Mémoire sur une espèce de volcan d'air*, et d'un *Essai sur la température du climat de Malte*; Paris, 1783, in-8°; — *Mémoire sur les Îles Ponantiques et Catalogueraisonné des produits de l'États pour l'histoire des volcans*, et faisant suite à *Voyage aux îles de Lipari*; suivis de la *Description de l'éruption de l'Etna du mois de Juillet 1787*; Paris, 1788, in-8°; — *Journal du dernier Voyage du citoyen Dolomieu dans les Alpes*, publié par Brunn-Neegaard; Paris, 1802, in-8°; — *Sur la Philosophie minéralogique et sur l'espèce minérale*; *ibid.* On trouve encore de Dolomieu un grand nombre de Mémoires insérés dans le *Journal de Physique*, le *Journal des Mines*, le *Recueil de l'Académie des Sciences*; le *Voyage Pittoresque de Naples et de Sicile*, de l'abbé Saint-Elme; dans les *Mémoires de l'Institut*. Enfin, il a fourni d'importants articles au *Dictionnaire de Minéralogie* et à la *Nouvelle Encyclopédie*.

THIÉBAUT de BERNEAUD et VILLENAVE, dans *l'Encycl. des G. du M.* ]  
 son frère, le marquis de Dolomieu, mort en 1784, dont la veuve était dame d'honneur de la reine Amélie, a laissé une des plus belles collections d'autographes qu'il y ait à Paris.

*Voyage de Dolomieu*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*.

**DOLSCIUS (Paul)**, théologien et helléniste allemand, né à Plauen, en 1526, mort à Halle, le 9 mars 1589. Il fit ses études à l'université de Wittenberg. Mélanchthon, son professeur, l'ayant pris en amitié et lui ayant fait obtenir une place au gymnase de Halle, Dolscius s'attacha avec ardeur à la cause et aux doctrines du célèbre réformateur. Cela ne l'empêcha pas d'étudier la médecine, de prendre ses degrés dans cette faculté et de se faire médecin. Doiscius parlait le grec avec une grande facilité, et avait

même composé dans cette langue des vers qu'on attribua à son protecteur. La ville de Halle, pour honorer Dolscius, le nomma bourgmestre, et plus tard inspecteur des églises, des écoles et des salines. Les principaux ouvrages de Dolscius sont : *Confessio fidei exhibitæ Augustæ græce reddita*; Bâle, 1559, in-8°; — *Psalmi Davidis græcis versibus elegiacis redditi*; Bâle, 1555, in-8°.

*De Augustana Confessione P. Dolscii*; Halle, 1730.

\* **DOLZ (Jean-Christian)**, pédagogue allemand, né à Golssen (basse Lusace), le 6 novembre 1769, mort le 1<sup>er</sup> janvier 1843. Il entra au lycée de Lubben en 1782, étudia la théologie à Leipzig en 1790, et fut reçu maître en 1791. Lié d'amitié avec Plato, il se voua à l'enseignement, et coopéra avec ce maître à l'établissement que celui-ci dirigeait. Dolz fut nommé vice-directeur en 1800, et à dater de 1805 il rédigea le *Journal de la Jeunesse*. A la mort de Plato, il prit la direction de l'institution que leurs communs efforts avaient laissée florissante. Ses principaux ouvrages sont : *Katechetische Anleitung zu den ersten Denkbungen der Jugend* (Introduction élémentaire aux premiers exercices de méditation de la jeunesse); Leipzig, 1836-37; — *Katechetische Jugendbelehrungen* (Leçons élémentaires pour la jeunesse); Leipzig, 1805-1818; — *Leitfaden zum Unterrichte in der allgemeinen Menschengeschichte* (Guide pour l'enseignement de l'histoire générale de l'humanité); Leipzig, 1825; — *Leitfaden zum Unterrichte in der Sächsischen Geschichte* (Guide pour l'enseignement de l'histoire de la Saxe); Leipzig, 1823; — *Grundriss der allgemeinen Religionsgeschichte* (Principes de l'histoire générale de la religion); Leipzig, 1826.

*Conversat.-Lexic.*

**DOMAIRI ou DEMIRI (Abou'l-Beca Mohammed ben-Moussa ben-Isa ad-)**, naturaliste et jurisconsulte arabe, de la secte de Schaféi, né en 750 de l'hégire (1349 de J.-C.), à Domaira, en Égypte, mort en 808 (1405). Il fut professeur de traditions dans deux mosquées du Caire, et il fit plusieurs fois le pèlerinage de La Mecque. On a de lui un dictionnaire zoologique intitulé : *Heyat al-Heiwan* (Vie des Animaux), terminé en 773 (1371 de J.-C.); il contient la description d'animaux terrestres et aquatiques, d'oiseaux et d'insectes, au nombre de 931. L'auteur avait consulté pour la composition de cet ouvrage 630 traités et 190 recueils de poésies. Il s'occupait bien moins de décrire les propriétés des animaux, que d'examiner si l'usage de leur chair est licite ou illicite et de fixer l'orthographe de leurs noms. Cette Histoire des Animaux eut deux éditions : la première, appelée *Al-Kobra* (la plus grande), renferme, de plus que la seconde, des anecdotes historiques et des interprétations de songes. Elle a eu plusieurs abrégés, parmi lesquels on remarque Djelal-ed-Din as-Soyouthi. Son ouvrage se trouve à la

Bibliothèque impériale, sous le n° 1520 du supplément des manuscrits arabes. La même bibliothèque possède plusieurs exemplaires du dictionnaire original. Kazwini en a fait une traduction persane, et Pétis de la Croix une traduction française, restée inédite. Divers extraits de la grande histoire ont été donnés par Sylvestre de Sacy, à la fin de *La Chasse*, poème d'Oppien, traduit par Belin de Ballu, Strasbourg, 1787, in-8°, et par l'abbé Simon Assemani, dans le vol. II de son *Catalogo de' codici manoscritti orientali della Biblioteca Naliana*, Padova, 1792, gr. in-4°; par O.-G. Tychsen, dans ses *Elementare Arabicum*, Rostock, 1792, in-8°; — par Bochart, dans son *Hierozyicon*; et par Hezel, dans sa *Chrestomathie arabe*. On cite encore de Domairi deux traités de jurisprudence; deux écrits relatifs à la théologie; — un recueil de discours; — un commentaire sur le divan de Thograï. M. Wüstenfeld, qui donne le titre de tous ces ouvrages, indique les bibliothèques où l'on en trouve des exemplaires. E. BEAUVOIS.

F. Wüstenfeld, *Geschichte der Arabischen Aerzte und Naturforscher*; Göttingue, 1840, in-8°, p. 154-5. — Ibn Schobah, *Hist. des Jurisconsultes de la secte de Schafei*. — Hadji-Khalifa, *Lexicon bibliographicum et encyclopaedicum*, édit. et trad. par G. Flügel. — M. Reinaud, *Cat. du supplém. des Manusc. arabes*.

**DOMAIROU (Louis)**, pédagogue français, né à Béziers, le 25 août 1745, mort à Paris, le 16 janvier 1807. Il fit ses études dans sa ville natale, chez les Jésuites, et entra dans leur Compagnie à Toulouse. Cet ordre religieux ayant été expulsé de France, Domairou alla faire une éducation particulière à Montauban. En 1775 il vint à Paris, et prit part à la rédaction du *Journal des Beaux-Arts*. En 1778 il fut nommé professeur à l'École Militaire, place qu'il conserva jusqu'à la révolution. En 1802 il fut nommé principal du collège de Dieppe, et inspecteur général de l'instruction publique. On a de lui : *Le Libertin devenu vertueux, ou mémoires du comte d'Auligny*; Londres et Paris, 1777, 2 vol. in-12; — *Recueil historique et chronologique de faits mémorables pour servir à l'histoire générale de la marine et à celle des découvertes*; Paris, 1777 et 1781, 2 vol. in-12; — *Principes généraux de Belles-Lettres*; Paris, 1785, 2 vol. in-12; 1802 et 1815, 3 vol. in-12 : cet ouvrage contient des vues grammaticales neuves et ingénieuses et dans la partie littéraire beaucoup de sagacité et de goût; — *Atlas moderne portatif, suivi des Éléments de Géographie*; Paris, 1786, et an x (1802), in-8°, avec vingt-huit cartes; — *Le Voyageur français, ou connaissance de l'ancien et du nouveau monde*, commencé par l'abbé Laporte, continué par l'abbé Fontenay; Paris, 1765-95, 42 vol. in-12. Domairou est auteur des volumes XXIX à XLII de ce recueil. La continuation ne vaut pas la première partie; — *Rudiments de l'Histoire*, en trois parties scolastiques; Paris, 1801 et 1804, 4 vol. in-12; 1823, 3 vol. in-12; — *Rhétorique*

française, composée pour l'instruction de jeunesse; Paris, 1805, 1812, 1814, 1816, 1821, 1826, in-12; — *Poétique française, pour*, e Paris, 1814, in-12.

Quérard, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les clés littéraires de la France*. — Barbier, *Bibliothèque d'un Homme de Goût*, III, 101 et 278, et IV, 279, — *Critique des Contemporains*.

\* **DOMANINI (Lactance)**, théologien italien né à Mantoue, vivait en 1596. Il appartenait à l'ordre des Carmes, et a fait paraître de nombreux ouvrages de théologie, parmi lesquels on cite *De Providentia Dei et gubernatione Mundi* — *De Contingentia*; — *De Necessitate De Destinatione*; — *De Gratia*; — *De Libertate*; — *De Creatione*, etc. Ces dix écrits ont été imprimés à Vérone, de 1593 à 1600.

Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du XVI<sup>e</sup> siècle*, 1593. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DOMAT ou DAUMAT (Jean)**, juriste français, né à Clermont en Auvergne, le 30 novembre 1625, mort à Paris, le 14 mars 1696. Il était fils de Jean Donat, bourgeois, et sa mère Marguerite Vaugron, était petite-fille de M. Bas-Maison, célèbre commentateur de la Coutume d'Auvergne. Son grand-oncle, le père mond, jésuite et confesseur de Louis XIII, chargea de l'éducation du jeune Domat, et le conduisit à Paris pour y faire ses études. A son retour, Domat se prépara à la licence, qu'il obtint à Bourges. Puis il suivit le barreau, où il eut un succès peu ordinaire. Il se lia avec Pascal, qui eut même goût pour les mathématiques les rapprocha, et ils firent ensemble des expériences de la pesanteur de l'air. Il ne fut pas moins lié avec la famille de l'auteur des *Provinciales*, et qu'avec les solitaires de Port-Royal. C'est à Domat que Pascal confia quelques écrits relatifs à la signature du formulaire. « Durant la dernière maladie de M. Pascal, porte le manuscrit communiqué par M. Cousin, après lui avoir rendu les devoirs d'un ami sincère, il reçut ses derniers soupers. Aussi protesta-t-il contre la prétendue rétribution attribuée à Pascal; et nul n'était mieux en mesure de le faire (2).

Avocat du roi au siège présidial de Clermont, Domat remplit ces fonctions pendant près de trente années, avec autant de fermeté que de science; sauf trois ou quatre exceptions, ses conclusions furent toujours suivies. On trouve dans les annales de la jurisprudence de nombreux exemples d'une telle autorité. Aux Grands Jours de Clermont en 1665, Domat se lia avec les présidents de Novion, Pelletier et Tardieu, qui lui confièrent plusieurs affaires importantes, et qui s'accordaient avec la politique con-

(1) Les faits biographiques que nous allons rapporter ont été puisés en grande partie aux excellents articles publiés sur Domat par M. Victor Cousin, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale (*Journal des Savants*, 1848). On peut dire qu'avant le savant travail de M. Cousin, Domat n'était en quelque sorte point connu.

(2) Lettre à M. Audiguier; Clermont, 15 janvier 1696.

ouis XIV) la recherche de la noblesse qui usoit de son autorité. Ny les menaces de plusieurs gentilshommes qui avoient juré sa perte, ny quelques coups de fusil tirés sur lui ne furent point capables de l'intimider dans les fonctions de sa charge ».

On sait combien certaines querelles religieuses, aujourd'hui oubliées ou sans intérêt, agitaient alors les esprits; il ne faut donc pas s'étonner de ces haines ou des répugnances qu'elles excitaient. La liaison de Domat avec Pascal, la confiance que lui témoignait ce grand penseur, suffiraient seules à faire supposer qu'il n'était pas d'accord avec les jésuites. Ceux-ci le regardaient comme leur ennemi. « Il l'étoit en effet, porte le document déjà cité, non de leurs personnes, mais de leurs mauvaises doctrines, de leur morale corrompue et de leurs pratiques dangereuses. » Domat, père de treize enfants, ne confia l'éducation d'aucun d'eux aux jésuites. Un des plus graves conflits avec les membres de la Compagnie de Jésus fut la direction du collège de Clermont, et ceux-ci sollicitaient. Domat rédigea au nom de la ville, « une requête au roi qui peut être lue, dit M. V. Cousin, comme un des meilleurs morceaux sortis de la plume de Domat, » et dont l'effet ne manqua que par suite d'une ruse du cardinal Annat: Louis XIV ayant fait venir ce jésuite sur s'expliquer à ce sujet en sa présence avec Domat, le père Annat fit répondre au roi que la cause étoit accommodée.

Venu à Paris en 1681, Domat put soumettre au roi le plan du livre qui est son titre devant la postérité. Quoique Louis XIV eût un jésuite pour confesseur, le grand juriste fut apprécié; et obtint une promesse de pension de 2,000 livres. Il se fixa alors définitivement à Paris. Un travail trop assidu rendit Domat infirme; il devint asthmatique et fut attaqué de la pierre. La composition de son ouvrage, en liaison avec Pascal, à quelques écrits duquel il s'inspirait, dit-on; enfin ses démêlés avec les jésuites, remplirent la vie de l'éminent juriste. Les *Lois civiles dans leur ordre naturel*, l'œuvre capitale de Domat, ont été imprimées par la première fois, en 3 tomes in-4°; — *Le Droit public*, qui est une suite des *Lois civiles*, fut imprimé chez le même libraire, après la mort de Domat. « Domat, dit M. Victor Cousin, a travaillé pour la société nouvelle que Richelieu et Louis XIV avoient peu à peu du chaos du moyen âge. C'est le profit du présent qu'il interroge le passé, les coutumes romaines et les coutumes, les soumettant à ces principes éternels de justice et du christianisme. Il est incomparablement le plus grand jurisconsulte du dix-septième siècle. Les *Lois civiles dans leur ordre naturel* sont comme la préface du Code Napoléon. C'est la même législation pour la même société sur le même terrain immuable de la justice et à la lumière de cette grande philosophie qu'on appelle le christianisme, tel est l'objet de l'œuvre de Do-

mat. » La méthode de ce légiste est la géométrie. Son style n'a rien de bien remarquable, « mais, ajoute M. Cousin, il possède au moins les qualités essentielles de la belle prose du dix-septième siècle, le naturel, la correction, la clarté, l'ordre, la gravité ».

En regard de ce jugement du philosophe, nous placerons celui du magistrat éminent. « Personne, dit D'Aguesseau, n'a mieux approfondi que cet auteur le véritable principe des lois et ne l'a expliqué d'une manière plus digne d'un philosophe, d'un jurisconsulte et d'un chrétien. Après avoir remonté jusqu'au premier principe et descendu jusqu'aux dernières conséquences, il les développe dans un ordre presque géométrique. Toutes les différentes espèces de lois y sont déterminées avec les caractères qui les distinguent. C'est le plan général de la société civile le mieux ordonné qui ait jamais paru. » (*Instr. de D'Aguesseau à son fils*.)

Le sévère critique du Parnasse, Boileau, appelle Domat « le restaurateur de la raison dans la jurisprudence ». (*Lett. à Brossette, OEuv. de Boileau, éd. de Saint-Surin, IV.*)

On a recueilli quelques-unes des pensées de l'auteur des *Lois civiles dans leur ordre naturel*. M. Cousin cite entre autres les suivantes: « Le superflu des riches devrait servir pour le nécessaire des pauvres; mais, tout au contraire, le nécessaire des pauvres sert pour le superflu des riches. — Cinq ou six pendants partagent la meilleure partie du monde et la plus riche; c'en est assez pour nous faire juger quel bien c'est devant Dieu que les richesses. — Ce n'est pas une petite consolation pour quitter ce monde que de sortir de la foule du grand nombre des sots et des méchants dont on est environné. — Un peu de beau temps, un bon mot, une louange, une caresse me tirent d'une profonde tristesse dont je n'ai pu me tirer par aucun effort. — Quelle machine que mon âme! Quel abîme de misère et de faiblesse! » On sent ici l'ami de Pascal. De nos jours des jurisconsultes qui font autorité, parmi lesquels M. Demante le père (*voy. ce nom*), ont suivi la méthode de Domat dans leurs écrits. V. ROSENWALD.

*Mémoire pour servir à l'histoire de la Vie de M. Domat, avocat du roi au présidial de Clermont en Auvergne dans les manuscrits, de la Bibl. Imp. (Suppl. franç. n° 1488, où se trouvent les Mémoires de M<sup>lle</sup> Perrier. — M. Victor, Cousin, dans le Journal des Savants (1843). — Ferrière, Add. à la nouvelle éd. des Vies des plus cél. Juris. (Paris, 1737). — Le P. Terrasson, Hist. de la Jurisp. rom. (Paris, 1740). — Carré, Not. hist. sur Domat, en tête de l'édition de ses œuvres (Paris, 1822). — Remy, OEuv. de Domat (1835). — M. Cauchy, dans le recueil intitulé: Compte-rendu de l'Acad. des Sc. mor. et polit., par Loiseau et Vergé, 2<sup>e</sup> série, t. X, p. 181 et 369. — Hello, Études sur les Jurisp. anc. et mod. — Sainte-Beuve, Port-Royal.*

**DOMBASLE.** Voy. MATHIEU (DE).

**DOMBAY** (François DE), orientaliste autrichien, né à Vienne (Autriche), en 1756, mort le 12 décembre 1810. Après avoir étudié les langues orientales dans le collège de Marie-Thérèse, il fut envoyé à Maroc en 1783, puis à Madrid et à

Agram pour y remplir les fonctions d'interprète. En 1792 il fut nommé conseiller de chancellerie secrète et interprète de cour de l'empereur d'Autriche. On a de lui plusieurs ouvrages estimés : *Geschichte der Mauritanischen Könige* (Histoire des rois de Mauritanie), traduite de l'arabe de Abou'l-Hasan Aliben-Abd-Allahben-Abi-Zeraa, natif de Fez ; Agram, 1794-1795, 2 vol. in-8°. C'est un extrait du *Kartas as-saghir* (Petit Papier), qui comprend l'histoire des Edrissites, des Zérites, des Almoravides, des Almohades et des Mérinides (762-1324) ; — *Popular-Philosophie der Araber, Perser und Türken* (Philosophie populaire des Arabes, des Persans et des Turks) ; Agram, 1797, in-8° : c'est un recueil de sentences et de proverbes ; — *Grammatica Linguae Mauro-Arabicae* (Langue vulgaire des habitants de l'empire de Maroc), avec un vocabulaire latin-maure-arabe ; Vienne, 1800, in-4° ; — *Geschichte der Scherifen* (Histoire des chérifs, ou empereurs de Maroc, depuis le milieu du dix-septième jusqu'à la fin du dix-huitième siècle) ; Agram, 1801, in-8° ; — *Beschreibung der gangbaren Marokanischen Gold-Silber-und Kupfermünzen* (Description des Monnaies d'or, d'argent et de cuivre qui ont cours dans l'empire de Maroc) : cet ouvrage, inséré d'abord dans la *Bibliothèque universelle de la Littérature Biblique* de Eichorn, tome VIII, 1799, a été réimprimé séparément, à Vienne, 1803, in-8° ; — *Grammatica Linguae Persicae*, avec le texte persan d'un recueil de dialogues, d'histoires, de sentences, de narrations ; Vienne, 1804, in-4° ; — *Ebn Medini Mauri Fessani Sententiae quaedam Arabicae*, texte arabe et traduction latine ; Vienne, 1805, in-8° ; — plusieurs autres ouvrages ou traductions, qui n'ont pas été publiés : on en trouve les titres dans la préface de l'*Histoire des Rois de Mauritanie*.

## E. BEAUVOIS.

Rabbe, etc., *Biographie des Contemporains*. — Schnurrer, *Bibliotheca Arabica*. — S. de Sacy, articles dans le *Magasin encyclopédique*, année III, volume 5 ; a. IV, vol. 2 ; a. V, vol. 5 ; a. IX, vol. 1 ; a. X, vol. 4 ; a. XIII, vol. 6.

**DOMBEY** (*Joseph*), médecin et botaniste français, né à Mâcon, le 20 février 1742, mort à Mont-Serrat, en mai 1793. D'une famille peu fortunée, il reçut une médiocre éducation. La sévérité avec laquelle il était traité dans la maison paternelle le décida à s'enfuir à Montpellier, où l'un de ses parents, le célèbre Commerçon, le recueillit. Dans l'intimité de ce savant, Dombey contracta le goût de la botanique, et acquit bientôt la connaissance approfondie de cette science. Il étudia aussi la médecine, et se fit recevoir docteur en 1768. Il composa alors une flore précieuse, dont il recueillit les matériaux dans la Guyenne, le Languedoc, les Pyrénées, la Provence, la Bresse, le Bugey, le Jura, les Alpes et la Suisse. Venu à Paris en 1772, il y suivit les cours de Jussieu et de Lemonnier, et fit un nouveau voyage en Suisse. Turgot le

nomma médecin botaniste attaché au Jardin-Roi, et le chargea d'explorer l'Amérique espagnole pour y reconnaître les végétaux utiles susceptibles d'être naturalisés en France. Le 20 octobre 1777, Dombey s'embarqua à Cadix avec Ruiz et Pavon, botanistes espagnols. Dès son arrivée au Callao, il commença ses herborisations dans le Pérou, et fit un grand nombre d'observations utiles, surtout sur le quinquina. En 1780 expédia en France le résultat de ses travaux mais le navire qui portait ces richesses scientifiques fut pris par les Anglais, et son chargement dispersé. Dombey éprouva encore un autre contrariété au Callao ; on lui saisit les dessins originaux de trois cents plantes qu'il avait fait représenter à ses frais. Le gouvernement prit donc ces dessins étant l'œuvre d'artistes espagnols, il ne pouvait en autoriser l'exportation. Dombey parcourut ensuite le Chili ; il se trouva en 1782 à la Conception au moment où une maladie contagieuse ravagea cette ville. Il se dévoua alors au service public, et prodigua ses soins à sa fortune au soulagement des habitants. Il fut ensuite la place de médecin en chef de cette ville, qu'on lui offrait avec 10,000 fr. d'appointements. Le gouvernement espagnol le chargea de recherches relatives à plusieurs mines de mercure. Dombey remit en exploitation celle de Copalimbo, et découvrit celle de Xarilla, qui a de grandes étendues. Ce travail lui coûta 15,000 francs, dont il refusa le remboursement, « attendu, disait-il, qu'il ne voulait avoir de compte qu'avec le gouvernement français ». L'Espagne se montra peu reconnaissante de la délicatesse de Dombey ; car lors de son débarquement on eut à essayer diverses tracasseries de la part du visiteur général, qui l'accusait d'intelligence avec les Anglais. A son arrivée à Cadix, le 22 février 1785, ses caisses furent visitées, on confisqua la moitié de leur contenu au profit du roi d'Espagne. On exigea en outre que le savant français ne publiât rien de ses découvertes jusqu'au retour des botanistes espagnols qui l'avaient accompagné, et qui ne devaient rentrer en Europe que quatre ans plus tard. Le sentiment de Dombey ne rassura pas complètement certains intérêts ; on chercha à s'assurer de son silence d'une façon plus certaine : un homme que l'on avait pris pour Dombey fut assassiné devant sa maison. Dombey se plaça alors sous la protection du consul de France, et par son aide put s'embarquer secrètement pour le Havre. Arrivé à Paris, il fut invité par Buffon à publier ses découvertes ; mais il s'y refusa constamment, se disant lié par la promesse qu'il avait extorquée les autorités espagnole. En effet, les travaux de Dombey ne furent livrés au public qu'après la mort de leur auteur, et par les soins de L'Héritier. Buffon fit obtenir à Dombey une somme de 60,000 livres pour rembourser de ses frais, plus une pension viagère de 6,000 livres. Néanmoins les peines

persécutions qu'il avait éprouvées le firent noncer à l'histoire naturelle et refuser de se mettre sur les rangs pour remplacer Guettard à l'Académie des Sciences. Il rejetta également les offres que lui firent plusieurs gouvernements étrangers de le placer à la tête d'établissements scientifiques. Il se retira d'abord en Dauphiné, puis à Lyon. En octobre 1793 il obtint une pension pour les États-Unis. Une tempête força le vaisseau qu'il montait de relâcher à la Guadeloupe, et Dombey pensa y périr victime d'une épidémie. A peine en mer, il fut pris par des corsaires, et enfermé dans les prisons de Montserrat, où il mourut de douleur et de misère.

Dombey est justement regardé comme l'un des premiers botanistes du dix-huitième siècle. Jardin des Plantes de Paris doit à ce savant grand nombre d'objets curieux, et le Muséum d'histoire Naturelle une multitude de pièces de botanique et d'échantillons de minéralogie. On trouve dans son herbier, composé de plus de quinze cents plantes, parmi lesquelles il y a au moins cinquante genres nouveaux. Cet herbier est accompagné de notices précieuses sur les végétaux du Chili et du Pérou, sur leur culture et leur usage. Ruiz et Pavon se sont servis des vases de Dombey pour exécuter leur *Flore péruvienne*. C'est aussi à lui qu'est due la découverte du cuivre muriaté et de l'*euclase* (1). Cailles a donné le nom de *dombeya* à un genre butnériacées, dont on connaît onze espèces; sont des arbres ou arbrisseaux, originaires du tropique et particulièrement des îles Mascariques. On a de Dombey quelques *Mémoires*, insérés dans divers écrits périodiques, et autres une *Lettre sur le salpêtre du Pérou* et la phosphorescence de la mer; dans le *Journal de Physique*, tom. XV

Alfred de LACAZE.

Deleuze, *Notice sur Dombey*; dans les *Annales du Muséum d'histoire Naturelle*, IV. — *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

**DOMBIDAU DE CROUSEILLES.** Voy. CROUSEILLES.

**DOMBROWKA**, reine de Pologne, née en Borne en 920, et fille de Boleslas I<sup>er</sup>, duc de Bohême; elle mourut à Gnezne, en 976. Elle fut mariée le 5 mars 965, au premier roi chrétien de la Pologne, à Mieczyslas I<sup>er</sup>, et depuis cette époque la Pologne se convertit au catholicisme. Dombrowka fut mère de Boleslas le Grand, l'un des plus illustres parmi les rois de Pologne. L. CH.

Chodsko, *La Pologne pittoresque*.

**DOMBROWSKI** (*Georges*), poète polonais, né en 1520, mort vers 1600. Il occupait avec distinction la chaire de poésie latine à l'Académie de Cracovie, et composa plusieurs poésies; mais on ne connaît de cet écrivain que l'ouvrage in-

titulé : *Funebris Laudatio et Threnodix*; Wilna, 1590, in-4<sup>o</sup>. L. CH.

A. Juszyński, *Dictionnaire des Poètes polonais*.

**DOMBROWSKI** (*Jean-Henri*), célèbre général polonais, né le 29 août 1755, à Pierszowice (palatinat de Cracovie), mort le 26 juin 1818, à Winagora (palatinat de Posen). Élevé dans la maison paternelle, il entra en 1770 au régiment des houlans du prince Albert de Saxe, Promu successivement aux grades supérieurs, il devint aide-de-camp du général Bellegarde, commandant toute la cavalerie saxonne. La diète constituante de Varsovie (1788-1792), ayant voté l'organisation de 100,000 hommes de troupes polonaises, Dombrowski fut l'un des premiers à s'enrôler dans le corps d'armée commandé par le prince Joseph Poniatowski, et se distingua dans la campagne de 1792, contre les Russes, qui envahirent la Pologne pour renverser les décisions de la diète constituante. Au commencement de 1793, Dombrowski étant attaché à l'état-major du général Byszewski, proposa à ce dernier de marcher sur Varsovie, d'y surprendre les Russes, de s'emparer de l'arsenal et de marcher ensuite contre les Prussiens, qui s'avançaient aussi en Pologne; mais la trahison des personnes attachées au roi Stanislas-Auguste, roi de la création de Catherine II, fit échouer ce projet. Un autre plan de Dombrowski, formé de concert avec le général Joseph Wodzicki, d'aller se réunir à l'armée française sur le Rhin, ne put être mis à exécution, parce que la Pologne se préparait elle-même à une grande insurrection. En effet, à peine, en mars 1794, Madalinski et Kosciuszko avaient-ils levé l'étendard de l'indépendance nationale, que Dombrowski accourut; et mérita un anneau portant l'inscription : *La patrie à son défenseur le 28 août 1794*. Envoyé dans la Grande-Pologne, qui secouait le joug du roi de Prusse, Dombrowski, fit sa jonction avec le général Madalinski. Ce dernier, quoique plus ancien en grade, offrit le commandement supérieur à Dombrowski, en lui disant en présence des troupes : « J'ai un grade de plus que vous, mais je vous « connais plus de talent que moi : commandez « donc; disposez de tout; moi j'obéirai. Ré- « pondez par votre zèle à ma confiance, et « servons utilement la patrie. » En effet, Dombrowski battit les Prussiens à Labiszyn et à Bydgoszcz; mais lorsqu'il venait d'être promu au grade de lieutenant général par Kosciuszko, ce dernier succombait, le 10 octobre, à la bataille de Maciejowicé, ce qui changeait totalement la face des affaires. Dombrowski et Madalinski furent rappelés sur Varsovie; mais arrivés à Gora, ils apprirent les massacres de Praga et l'occupation de la capitale par Souvoroff. Les débris de l'armée polonaise se retirèrent par le chemin de Cracovie. Dans le conseil tenu avec Wawrzeczki, successeur de Kosciuszko, Dombrowski pro-

(1) Du grec εὖ, bien, et κλάω, je brise. L'*euclase* est une espèce d'émeraude prismatique, qui se rencontre au Brésil. Sa grande fragilité lui a mérité son nom. Son éclat et sa couleur l'ont fait classer parmi les gemmes.

posa de gagner les frontières de France, d'emmenner avec l'armée le roi, et de tenter de nouveau le sort des combats plutôt que de se soumettre. Cet avis ne prévalut pas, et la capitulation de Radoszycé, le 18 novembre 1794, termina la guerre. Amené devant Souvoroff, Dombrowski fut reçu avec égards et distinction; on lui offrit de l'avancement dans l'armée russe, mais un refus généreux fut la seule réponse qu'obtint Souvoroff. Retiré de tout service, mais n'ayant pas la liberté de quitter la Pologne, Dombrowski habita Varsovie jusqu'au mois de février 1796, époque où la capitale ayant été occupée par les Prussiens, il obtint la permission de se rendre à Berlin.

Déjà, depuis le mois de novembre 1795, Kasimir de La Roche et Elie Tremo, deux patriotes polonais, étaient partis de Paris avec l'intention de mettre le général Dombrowski à la tête d'une représentation militaire qui s'organiserait à l'ombre des drapeaux français. A cet appel de patriotisme et de gloire, Dombrowski partit de Varsovie, et resta quelque temps à Berlin pour sonder les dispositions secrètes du gouvernement prussien envers les Polonais. Il ne fit que passer en Saxe, et alla se joindre à l'armée française du Rhin, commandée par Jourdan et Kléber. Il se rendit ensuite à Paris, où il arriva le 20 septembre 1796; il y reçut du Directoire français l'autorisation et les instructions nécessaires pour créer en Italie des corps polonais; leur organisation eut lieu à Milan, où Dombrowski arriva le 2 décembre 1796. Le 4 il écrivit au général Bonaparte, en lui soumettant ses idées au sujet de la formation des légions polonaises. Le 4 janvier 1797 Bonaparte répondit favorablement au gouvernement lombard, qui conclut, le 9 janvier, une convention avec le général polonais, et le 20 janvier Dombrowski adressa à ses compatriotes en quatre langues, polonaise, française, italienne et allemande, la proclamation suivante : « Fi-  
« dèle à ma patrie jusqu'au dernier moment,  
« j'ai combattu pour sa liberté sous l'immortel  
« Kosciuszko : elle a succombé, et il ne nous  
« reste que le souvenir consolant d'avoir versé  
« notre sang pour le pays de nos ancêtres et  
« d'avoir vu nos drapeaux triomphants à Du-  
« bienka, Raclawice, Varsovie et Wilna. Polo-  
« nais, l'espérance nous rallie. La France triom-  
« phe; elle combat pour la cause des nations :  
« fâchons d'affaiblir ses ennemis; elle nous ac-  
« corde un asile : attendons de meilleures desti-  
« nées pour notre pays. Rangeons-nous sous ses  
« drapeaux : ils sont ceux de l'honneur et de la  
« victoire. Des légions polonaises se forment en  
« Italie, sur cette terre jadis le sanctuaire de la  
« liberté; déjà des officiers et des soldats com-  
« pagnons de vos travaux et de votre gloire  
« sont avec moi; déjà les bataillons s'organi-  
« sent!... Venez, compagnons, jetez les armes  
« qu'on vous a forcés de porter! Combattons pour  
« la cause commune des nations, pour la liberté

« sous le vaillant Bonaparte, vainqueur de l'Italie.  
« Les trophées de la république française sont  
« notre unique espérance; c'est par elle, et  
« par ses alliés, que nous reverrons peut-être à  
« joie ces foyers chéris que nous avons abandon-  
« nés avec des larmes. » Les *légions polonaises*, formées comme par enchantement, signalèrent leur bravoure à Reggio, le 3 juillet, occupèrent Rome le 3 mai 1798, et Naples le 23 janvier 1799. Elles endurèrent toutes les fatigues d'une nouvelle guerre en Lombardie, et se distinguèrent aux batailles de la Trebbia, le 17 juin, Novi, le 15 août, à Bosco, le 24 octobre 1799. Enfin, lorsque Napoléon fut de retour d'Égypte, les Polonais formèrent l'un des corps de l'armée reconquit l'Italie. A la paix de Lunéville (9 février 1801), les intérêts des Polonais n'en furent pas moins sacrifiés. A la paix d'Amiens (25 mars 1802), même oubli de la cause polonaise. C'est alors que Dombrowski passa au service de la république italienne, et plus tard à celui du royaume de Naples.

En 1806, lorsque l'armée française, dans sa guerre de Prusse, entra victorieuse en Pologne, Dombrowski accourut d'Italie, rejoignit Napoléon à Berlin, et là, conjointement avec Wibiński, publia le 2 novembre une proclamation aux Polonais, qui produisit un effet magique. Dombrowski reparut alors, après quinze ans d'absence, dans les mêmes palatinats de la Grande-Pologne qu'il avait parcourus lors de la guerre de l'indépendance de 1794. En moins de deux mois, 30,000 hommes furent levés et équipés par ses soins. Au mois de février 1807, le chef d'armée de Dombrowski se distingua à Kietzowo, et fut employé au siège de Dantzig jusqu'à sa reddition. Le 14 juin Dombrowski fut blessé à Friedland. Après la paix de Tilsitt, le quartier général du corps de Dombrowski fut établi à Posen, où le général résida jusqu'à l'époque de l'insurrection autrichienne dans le grand-duché de Varsovie, en 1809. Alors, à la tête de nouvelles légions polonaises, Dombrowski fit sa jonction avec le prince Joseph Poniatowski, victorieux dans la Nouvelle-Gallicie, et ces deux chefs réunis exécutèrent, avec 20,000 Polonais, 40,000 Autrichiens. Au moment où Napoléon s'attendait à une déroute de la petite armée polonaise, il reçut celle de la délivrance de toutes les parties de la Pologne autrichienne. Cependant à la bataille de Wienne, le 15 octobre 1809, Napoléon fit aux Polonais les trois quarts de leur glorieuse conquête, et les donna à l'Autriche vaincue.

En 1812, à l'ouverture de la campagne de Moscou, Dombrowski commanda l'une des divisions du 5<sup>e</sup> corps de la grande armée française, bloqua la forteresse de Bobruysk. Le 21 novembre, il livra la bataille de Borissow, et rendit de grands services aux Français pendant leur dernière retraite, surtout au passage de la Bérézina, qu'il couvrit jusqu'au dernier moment. Blessé le 26 novembre, il fut forcé d'abandonner

mandement. Rentré un des derniers à Varsovie, il vint un des premiers, en 1813, au-devant de Napoléon. C'est encore par Dombrowski que fut formée cette belle division polonaise qui combattit si vaillamment à Leipzig, et empêcha l'ennemi de prendre la ville par assaut. Après la glorieuse mort de Poniatowski, Dombrowski fut commandant en chef des Polonais, et les mena en France. Lorsque Napoléon eut abdiqué, en 1814, le czar Alexandre I<sup>er</sup> ayant gagné l'armée polonaise par le seul langage qu'elle pût entendre, c'est-à-dire en lui faisant entrevoir une patrie régénérée, Dombrowski fit partie du comité généraux auxquels on confia la réorganisation de l'armée polonaise. En 1815, après la signature d'un *royaume de Pologne* au profit de la Russie, Alexandre éleva Dombrowski au grade de général de cavalerie (supérieur à celui de lieutenant général), le nomma sénateur palatin et lui décerna le grand-cordon de l'Aigle-rouge. Cependant, Dombrowski ne resta point à Varsovie; il se retira dans sa terre de Winnagora (grand-duché de Posen), qui lui avait été donnée, en 1809, comme récompense nationale. Il s'occupa à mettre en ordre ses Mémoires, et légua ainsi que sa bibliothèque à la Société des Amis des Sciences de Varsovie. Il dut être enterré avec l'uniforme qu'il portait à la tête des légions polonaises d'Italie, avec deux sabres d'honneur qu'il avait reçus de Kosciuszko en 1794 et des Polonais en 1802, si qu'avec trois balles qu'on avait retirées de son corps. Le vœu national lui décerna une place près des tombeaux de Joseph Poniatowski et de Thadé Kosciuszko, dans la cathédrale de Varsovie; mais les souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche s'y opposèrent. Le nom de Dombrowski a été gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, à Paris.

#### Léonard CHODZKO.

ex. Chodkiewicz, *Vies des Polonais célèbres*; Varsovie, 1820. — L. Chodzko, *Histoire des Légions polonaises en Italie*; Paris, 1829.

**DOMENECH (Antonio)**, peintre espagnol, né à Valence, vivait en 1560. Il était élève de Nicolas Borrás, qu'il aida dans plusieurs ouvrages. L'élève imita si bien le maître, que dans son pays même, où le faire du P. Borrás était inconnu, on prenait souvent comme de lui ses tableaux de Domenech. Le genre de Domenech était l'histoire sainte.

Guillet, *Dict. des Peintres espagnols*.

**DOMENICHI (Domenico DE)**, théologien italien, né à Venise, en 1416, mort à Brescia, en 1488. Après avoir professé la logique à Padoue, la théologie à Bologne et à Rome, il fut nommé, en 1448, évêque de Torcello. Paul II le transféra au siège épiscopal de Brescia. Sixte IV le nomma gouverneur de Rome. Domenichi commença sur la discipline ecclésiastique et sur la théologie un assez grand nombre de traités : nous ne citons seulement ceux qui ont été imprimés,

savoir : *De Reformationibus Romanæ curiæ per advisamenta, sive considerationes cum allegationibus ad S. S. D. Pium II papam*; Brescia, 1495, in-4° : livre très-rare; — *De Sanguine Christi; cui accessit altius de filiatione Joannis Evangelistæ ad B. Virginem*; Venise, 1557, in-8°; — *De Dignitate episcopali*; Rome, 1757. Domenichi donna aussi une édition des *Moralia* de saint Grégoire le Grand, avec une savante préface; Rome, 1475, in-fol.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Latinitatis*. — Le P. Degli Augustini, *Scrittori Veneziani*, t. 1, p. 386. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*.

**DOMENICHI (Louis)**, littérateur italien, né à Plaisance, vers le commencement du seizième siècle, mort à Pise, en 1564. Son père, qui était notaire, lui fit étudier le droit; mais il abandonna bientôt la jurisprudence pour la littérature, et parcourut les diverses provinces de l'Italie, vivant assez mal, du produit de ses ouvrages, et souvent réduit à l'indigence. A Florence il se fit une affaire avec l'inquisition pour une cause qui est restée inconnue. Après avoir été interrogé et mis à la question, il fut condamné à une prison perpétuelle. L'amitié de Paul Jove l'en fit sortir. Domenichi fut intimement lié avec le fameux Pierre Arétin ainsi qu'avec Antoine-François Doni. S'étant brouillé avec ce dernier, tous deux s'accusèrent mutuellement de plagiat et d'ignorance. Il paraît que le véritable coupable, du moins sur le premier de ces chefs d'accusation, était Domenichi. Ce compilateur a traduit en italien plusieurs auteurs grecs et latins, tels que Xénophon, Polybe, Plutarque, Plinie l'Ancien, Boèce. Voici les titres et les dates de ces traductions : *Polibio, historio greco*; 1545, 2 vol. in-8°; — *I. Fatti de' Greci di Senofonte, i sette libri di Senofonte della impresa di Ciro*; Venise, 1547, in-8°; — *Severiano Boezio, De' Conforti filosofici*; Florence, 1550, in-8°; — *Le Vite di Plutarcho*; Venise, 1555, 2 vol. in-4°; — *Istoria naturale di C. Plinio secondo*; Venise, 1561, in-4°. Les autres principaux ouvrages de Domenichi sont : *Facezie, Moti e Burle di diversi Persone*; Florence, 1548, in-8° : cet ouvrage a été traduit en français, sous ce titre : *Les Facéties et mots subtils d'auteurs excellents esprits*; Lyon, 1574, in-16; — *La Nobiltà delle Donne*; Venise, 1549, in-8°; — *Istoria de' Detti e Fatti notabili di diversi principi ed uomini privati moderni, libri dodici*; Venise, 1556, in-4°; réimprimée sous le titre de : *Storia varia*, avec une addition de deux livres, Venise, 1564, in-8°; les deux premiers livres de cet ouvrage sont une traduction des *Dicta et facta Alphonsi regis*, d'Antoine Panormita; — *Progne*; Florence, 1561, in-8° : c'est la traduction d'une tragédie latine de Grégoire Corraro; — *Dialoghi d'Amore, de' Rimedj d'Amore, dell'Amor fraterno, della Fortuna, della vera Nobiltà, delle Imprese, della Corte, et della Stampa*;

Venise, 1562, in-8°. Le dernier de ces dialogues est emprunté tout entier aux *Marmi*, ouvrage de Doni, imprimé en 1552; — *Le Due Cortegiane*; Florence, 1563, in-8°; comédie traduite des *Bacchides* de Plaute; — *La Donna di Corte, discorso*; Lucques, 1564, in-4°. Domenichi a encore publié un recueil de divers poètes, sous le titre de *Rime*; Venise, 1545-1550, 4 vol. in-8°; — *L'Orlando innamorato del conte Bojardo riformato*; Venise, 1545, in-4°. C'est une édition de *L'Orlando innamorato*, avec de nombreux changements dans le style.

Chilini, *Teatro d'Homini letterati*, t. 1, p. 148. — Bandini, *Juntarum typographicarum Annates*, part. 1, p. 33. — Apostolo Zeno, *Note al Fontanina*, t. II, p. 300. — Haym, *Bibliot. Italiana*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. 11.

\* **DOMENICHI (Francesco)**, peintre italien, né à Trévise, florissait vers 1530, et mourut à l'âge de trente-cinq ans. Il fut un des meilleurs élèves du Titien, comme le prouve la belle *Procession* qu'il a peinte dans la cathédrale de Trévise, en face d'un sujet analogue traité par Lodovico Fumicelli; une inscription bizarre mise au bas de ce tableau rappelle le cas particulier qu'en faisait Canova, *émule de Phidias*. Domenichi excellait aussi dans le portrait.

Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneziani*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Valéry, *Voyages en Italie*.

\* **DOMENICO de Venise**, peintre, né vers le commencement du quinzième siècle, mort à l'âge de cinquante-six ans. Il avait appris d'Antonello de Messine le secret de la peinture à l'huile, et il l'apporta le premier à Florence. Nous avons dit dans la vie du Castagno, comment il fut assassiné par ce faux ami, qui voulait rester seul maître de ce secret. On voit à Florence deux tableaux à l'huile de Domenico, bien intéressants pour l'histoire de l'art, la *Nativité du Sauveur*, à l'église de l'hôpital de Santa-Maria-Nuova, et à Sainte-Lucie *La Vierge sur un trône, entourée de saint Jean-Baptiste, saint Nicolas, saint François et sainte Lucie*.

Il ne faut pas confondre cet artiste avec un autre Domenico de Venise, habile graveur de médailles, qui vivait dans le siècle suivant.

E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — G. Piacenza, *Giunta alle notizie di Baldinucci*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

**DOMENICO DES CAMÉES.** Voy. COMPAGNI.

**DOMENICO DE SANTIS**, voyageur et missionnaire italien. Voyez SANTIS.

\* **DOMER (Jean)**, chroniqueur français, né vers 1420, mort après 1459. Les registres de l'université de Paris nous apprennent que le 9 novembre 1443 maître Jean Domer, de la nation de France, licencié ès arts, supplia *pro regentia et scholis*, ou, en d'autres termes, demanda d'être employé comme régent dans l'enseignement des lettres au sein de l'université; ce qui lui fut accordé. Le roi de France Charles VII, vers la fin de son règne, fit exécuter

sous la direction de Domer diverses compilations historiques. En 1458 Jean Domer fut chargé par les ordres du roi de faire divers extraits, tant de Trésor des chartes, déposé à la Sainte-Chapelle Paris, qu'à l'abbaye de Saint-Denis, dépôt spécial des titres historiques de la monarchie. Jean Domer reçut pour ce travail un salaire de treize sous neuf deniers par jour, sans compter une pension de cent-vingt livres. Du 1<sup>er</sup> octobre 1458 au dernier septembre 1459, nous retrouvons Jean Domer mentionné avec le titre de *cronizieur* de chroniqueur du roi, sur les comptes originaux des dépenses de Charles VII. L'article qui concerne est ainsi conçu : « A maistre Jehan Domer cronizieur, lequel a donné au dit seigneur un petit rolet au quel sont escripts plusieurs beaux vers en latin, faisant mention d'aucunes choses advenues en ce royaume depuis certains temps en ça, la somme de treize livres qu'il a sous. » On ignore jusque ici ce que sont devenus les divers écrits de Jean Domer (1). La présente notice, en signalant à l'érudition ce chroniqueur inconnu, pourra servir en même temps à guider sur ce point les investigations des bibliographes.

V.

Anselme et Dufourny, *Histoire généalogique de la Maison de France*, etc., dernière édit., tome I, p. 7. — *Comptes des Rois de France*, archives du palais national, registre n° 51, f° 122, verso. — *Archives de l'université*, au Ministère de l'Instruction publique, registre n° 1, f. 3.

**DOMERGUE (François-Urbain)**, grammairien français, né à Aubagne (Provence), le 24 mars 1745, mort à Paris, le 29 mai 1810. Il se livra de bonne heure à l'étude approfondie de la grammaire, et la professa assez longtemps dans plusieurs collèges de Doctrinaires; c'est là qu'il publia la première édition de sa *Grammaire française simplifiée*. En 1784, s'étant retiré de cette congrégation, il alla se fixer à Lyon, où il fonda le *Journal de la Langue Française*, qui se continuait jusqu'en 1791. Domergue revint alors à Paris, et y reprit ses premiers travaux. D'abord, et à l'aide de Thurot, il établit une sorte d'académie de grammairiens, sous le titre de *Société des amateurs et régénérateurs de la langue française*; puis quelques années après, il organisa le *Conseil grammatical*, tribunal officiel, donnant des décisions sur toutes les difficultés grammaticales qui lui étaient soumises. Membre de l'Institut dès 1795, Domergue fut nommé membre de la commission spéciale chargée de la révision du *Dictionnaire de l'Académie*. Il apporta aux travaux de sa section le zèle le plus ardent; mais la nouveauté de ses vues

(1) Sur la compilation de 1458, on peut recourir aux sources citées dans cette biographie au mot CHARLES VII, tome IX, colonne 638, note 2. On trouve dans le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque impériale de Paris, sous la cote : *Supplément latin, n° cinq cent huit*, l'indication suivante, qui pourrait correspondre à un ouvrage de J. Domer : « *Chronica Francie (revisata)*, ms. du quinzième siècle. » Mais l'indication catalogale étant inexacte, on n'a pu opérer jusque-là la vérification nécessaire.

uscita des adversaires et même des ennemis. Le run, le lyrique, l'attaqua fort vivement. Ce poète, accoutumé à en user familièrement avec la grammaire, ne se gêna pas davantage avec l'homme qui en faisait l'objet de son culte; lança contre Domergue le quatrain suivant :

Ce pauvre Urbain, que l'on taxe  
D'un pédantisme assumant  
Joint l'esprit du rudiment.  
aux grâces de la syntaxe.

est juste de dire que les opuscles poétiques de Domergue prétaient à une critique beaucoup mieux fondée que ses œuvres grammaticales. La décomposition des éléments du langage, tels qu'il les concevait, l'avait conduit à en faire une nouvelle classification. Bien que le désir de simplifier l'ait entraîné dans quelques inexactitudes, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il possédait à un haut degré le double talent de l'analyse et de la démonstration. Parmi les innovations qu'il proposa, on distingue celle qui tendait à mettre en harmonie la prononciation et l'orthographe; ce projet fut combattu avec une arme du ridicule, et l'usage prévalut. Il mourut près avoir été successivement professeur de grammaire générale à l'École des Quatre-Nations et d'humanités au lycée Charlemagne. Daru consacra son éloge funèbre. On a de Domergue : *Gléazar*, poème; 1771, in-8°; — *Grammaire française simplifiée*; Paris, 1778, et 1792, in-12; — *Décisions révisées du Journal de la Langue française, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1784, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1791*; — *Le Mémorial d'une Orthographe*; 1790, in-12; — *La Prononciation française déterminée par des signes invariables, etc.*; Paris, 1797 et 1808, in-8°; — *Grammaire générale analytique, distribuée en différents mémoires*; Paris, an VII (1799), in-8°; — *Mémoire sur la Proposition grammaticale*, dans le tome 1<sup>er</sup> du *Recueil de l'Institut* (section des Belles-lettres), année 1799; — *Manuel des étrangers amateurs de la langue française; ouvrage utile aux Français, contenant tout ce qui a rapport au genre et à la prononciation, et dans lequel l'auteur a prodigé avec des caractères dont il est l'inventeur la traduction qu'il a faite en vers français de cent cinquante distiques latins de Virgile, d'Horace, etc.* Les vers suivants offrent un chantillon de l'élegance et de l'harmonie qui régnaient dans cette partie de l'ouvrage :

L'arc du Parthe à la main, je lance un trait de Crète.  
Hélas! pourquoi cet arc, ces traits, cette retraite?  
(Virgile, X<sup>e</sup> Églogue.)

Et cet autre en parlant de Scylla :

Dont le pubis est ceint de monstres aboyants;

— *Solutions grammaticales, recueil qui contient les décisions du Conseil grammatical, et, avec des améliorations considérables, les principaux articles du Journal de la Langue Française*; 1808, in-8°; — *Exercice orthographique*; Paris, 1810, in-12; — *Les Notions orthographiques* suivies de la *Nomenclature*

des mots à difficultés; — *Traité complet de la Proposition Grammaticale*; in-8°. A. JADIN.

Daru. *Eloge funèbre de Domergue*; dans les *Mémoires de l'Institut*. — La Harpe, *Œuvres*,

\* **DOMINGO (Luis)**, peintre et sculpteur espagnol, né à Valence, en 1718, mort dans la même ville, en 1767. Il apprit la sculpture sous Bautista Balaguer et la peinture sous Hipolito Robira. Le couvent des Dominicains de Valence possède de Domingo plusieurs beaux tableaux, entre autres un magnifique *Saint Louis de Beltran*. Domingo a laissé aussi un grand nombre de morceaux de sculpture très-remarquables.

Quilici, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

**DOMINGO DE JESUS-MARIA**, théologien espagnol, né à Calatayud (Vieille-Castille), en 1559, mort à Vienne (Autriche), en 1630. Il fit d'abord profession dans l'ordre des Carmes de l'ancienne observance, et prit ensuite l'habit des Carmes déchaussés. Appelé à Rome vers 1590, il fut élevé aux principales charges de son ordre, et fut employé par les papes dans plusieurs affaires importantes. Le pape Urbain VIII l'envoya en 1630 en Autriche, pour traiter de la paix entre l'empereur Ferdinand II et Charles I<sup>er</sup>, duc de Mantoue. Domingo mourut durant cette négociation. Outre le grec et le latin, il savait presque toutes les langues vivantes. On a de lui : *Sentenze spirituali sopra la vita purgativa, illuminativa et unitiva*; 3 vol. in-12 : cet ouvrage a été traduit en latin, en allemand, en flamand et en français; Paris, 1623 et 1625; — *Argumenta Psalmorum ad utiliorem divini officii recitationem, e multiplici sanctorum Patrum et insignium doctorum expositione, tam litterali quam spirituali, decerpta*; Rome, 1623, in-4°; — *Alia Argumenta Psalmorum*; ibid.; — *La Concordia espiritual*; Bruxelles, 1626, in-8°; trad. en français, sous le titre de : *De la Théologie mystique*, 2 vol.; — *De la protection de la Vierge*; Paris, 1645, in-24; — *Directoire pour bien mourir*; — *Vie du frère Alexis de Saint-Bernard*, Polonais, etc.

*Bibliotheca Carmelitana*, 1, col. 418. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DOMINGUEZ (Luis)**, écrivain espagnol, vivait au commencement du seizième siècle. Il traduisit de l'italien l'histoire des fils Aymon, qu'il aurait prise plus près de sa source, s'il avait travaillé sur un texte français. La *Historia del noble y esforçado y invencible caballero Renaldos de Montalban*, parut à Séville, en 1525, et fut dès 1526 réimprimée à Salamanque. C'est un de ces livres qui faisaient les délices de Don Quichotte, et qu'on ne trouve plus dans aucune bibliothèque depuis la destruction de celle de l'illustre chevalier dont Cervantes a tracé la plaisante et immortelle biographie. G. B.

Antonio, *Bibliotheca Hispanica*, t. II, p. 32.

**DOMINICA (Annia)**. Voy. VALENS.

\* **DOMINICI (Bernardo de')**, peintre napolitain, né à la fin du dix-septième siècle. Élève de J.-Fr. Beych, il peignit des paysages et des

sujets de genre à la manière des Flamands. Il est toutefois moins connu par ses tableaux que par la *Vie des Peintres, Sculpteurs et Architectes napolitains*, 3 vol. in-4°, qu'il publia de 1742 à 1745.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahlericicon*.

**DOMINICI** (*Domenico-Paolo*), médecin et physicien italien, né à Foligno (Ombrie), en 1524, mort à Aquila, le 6 août 1590. Il était renommé pour son savoir; on a de lui : *De Memoria artificiali*; — *Consilia medica*; — *Des Commentaires sur Aristote*; — *Des Notes sur Galien*, etc.

Jacobille, *Bibl. Umbriae*.

**DOMINICI** ou **DOMINIQUE** (*Jean*), théologien italien, né à Florence, vers 1356, mort à Bude, en 1419. Il appartenait à une famille pauvre, et il resta jusqu'à dix-huit ans sans recevoir aucune éducation. A cet âge, par dégoût des arts mécaniques, auxquels sa naissance le destinait autant peut-être que sa vocation religieuse, il demanda à entrer dans l'ordre des Dominicains. Admis non sans peine, il répara si bien le temps perdu, qu'il n'eut bientôt plus de supérieur en théologie, en mathématiques, en philosophie et en droit canon. Après avoir prêché avec éclat dans plusieurs villes d'Italie, et avoir rempli dans son ordre des fonctions éminentes, il fut envoyé à Rome, en 1406, par la république de Florence, avec mission d'exhorter les cardinaux réunis pour l'élection d'un pape à mettre fin au schisme. Grégoire XII fut élu. Il créa Dominici archevêque de Raguse en 1407 et cardinal en 1408. Cette dernière faveur fut la cause ou le prétexte d'une polémique des plus violentes. Grégoire XII en montant sur le trône pontifical avait promis de ne faire aucun cardinal sans une nécessité expresse. Les vieux cardinaux lui reprochèrent d'avoir violé son serment en donnant la pourpre romaine à Jean Dominici. Celui-ci fut attaqué à son tour plus vivement encore que le pontife. L'abbé Mehus, dans sa *Vied'Ambroise le Camaldule*, parle d'un libelle dirigé spécialement contre Dominici; nous en citerons quelques passages, comme spécimen de la polémique religieuse au quinzième siècle. Ce libelle est sous la forme d'une lettre adressée à Jean Dominici par Satan, lequel signe : « Regnorum Acherontis imperatore, fenebrarum rege, profundissimi Ditis duce, superbiæ principe, et omnium damnatorum æterno crucidatore. » Le lieu d'où Satan écrit sa missive au cardinal romain est désigné par la périphrase suivante : « Datum in horribili civitate nostra Ditis, apud infimam partem centri terræ, in horribilissimo palatio nostro, multitudine infinita Dæmonum præsentæ, sub caractere nostri consueti et æterni sigilli, et furiarum nostrarum, ad perpetuum rei memoriam. » On peut par ce début, juger du reste de la lettre. Il n'est pas un péché qu'on ne reproche au cardinal : on l'accuse

d'hypocrisie, de luxure, d'orgueil, de simonie, etc., etc., et même d'être l'auteur principal du schisme. Cette lettre fut suivie d'une réponse de Jean Dominici : celui-ci met en avant l'échange Michel, qui, comme on peut le croire est le zélé apologiste de Grégoire XII et de son cardinal. Jean Dominici alla plaider la cause de Grégoire XII auprès de l'empereur Sigmond, de Ladislas roi de Hongrie et de Pologne et enfin au concile de Constance. Apprenant pleine assemblée que son maître s'était démis la dignité pontificale, il se dépouilla lui-même de la pourpre, et alla s'asseoir parmi les prélats d'un ordre inférieur; mais ses collègues le firent à reprendre place parmi eux. Martin qui fut élu pape dans le même concile, l'envoya en Hongrie en 1418, sur la demande de Sigmond, pour y ramener les hussites à la foi catholique. Cette mission n'eut pas de succès, Jean Dominici mourut l'année suivante. Il écrivit beaucoup sur des sujets théologiques mais ses ouvrages, dont on peut voir la liste dans Quétil et Échard, sont restés manuscrits à l'exception des deux suivants : *Tractatus Amore Charitatis*, Venise, 1553; réimprimé par les Giunti, sous le titre de : *Trattato de Carità, di nuovo ristampato*; Florence, 1590 in-8°; — et de lettres en italien, insérées dans *Le Lettere de' Santi e Beati Fiorentini*, publié par le chanoine Biscioni; Florence, 1736. Par ses ouvrages inédits, nous ne citerons que *Lucula Noctis*, écrite contre le livre de Colucci Salutato, intitulé : *De Fato et Fortuna*.

Quétil et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum* t. 1, p. 768. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, part. I.

\* **DOMINICIS** (*Dominico DE*), Voyez DOMINICI.

**DOMINICY** (*Marc-Antoine*), jurisconsulte et historien français, né à Cahors, mort à Paris en 1650, suivant l'abbé Lenglet-Dufresnoy, ou Bourges, en 1656, d'après La Monnoye. Il enseignait avec distinction le droit à Bourges, et prit le titre de conseiller du Sacré Consistoire. On a de lui : *De Sudario capitis Christi (asservato in ecclesia Cadurcensi)*; Cahors, 1641 in-4°; — *Ad Canonem secundum et quintum concilii Agallrensis et ultimum Ilerdensis sive de communione peregrina, in qua obitu de censuris pontificiis et desuetudine veterum canonicæ penitentiarum*; Paris, 1645, in-4°; — *Disquisitio de prerogativa allodiorum in provinciis Narbonensi et Aquitanica, quæ jure scripto reguntur, ad majorem fidem veteris antiquitatis monumentis*; ibid. : ce traité est imprimé dans Schilter, au tome III de son recueil intitulé : *De Feudis*; Strasbourg, 1695 in-4°; — *Assertor Gallicus, contra Vindictas Hispanicæ Joannis-Jacobi Chiffletii, sive historica disceptatio qua arcana regni politica et genealogica Hispanica confutatur, Francica stabiluntur*; Paris, 1646, in-4°.

hifflet prétendait que Hugues Capet ne descendit pas même par les femmes de Charlemagne, que la branche des Carlovingiens ayant fini en 17, à la mort de Louis V, le royaume de France était dévolu aux femmes, et par conséquent au roi d'Espagne, qui en descendait de plusieurs côtés, Dominicy convient que la descendance cote à Louis V; mais il soutient que la couronne n'a fait que passer d'une ligne l'autre, puisque Hugues Capet tire directement son origine de Childebrand, frère de Charles Arpel et tous deux fils de Pepin d'Héristal et d'Alpais. Il établit ensuite la descendance par les femmes, qui n'est pas moins certaine, puisqu'il en cite quatorze qui ont transmis leur sang leurs droits à la race capétienne. Il distingue ces deux lois saliques, l'une faite au delà du Rhin par Pharamond, et l'autre en deçà par Clovis. Elles ont eu toutes deux le même but, à savoir de conserver la couronne aux mâles, et il est toujours été observé avec la plus grande exactitude. Passant à la préséance que les rois de France n'avaient cessé d'avoir sur ceux d'Espagne, à la prééminence de leur origine et de leurs droits, à l'étendue et à l'indépendance des droits de leur couronne, à leur puissance et à leur catholicité, il soutient que sur ces points les rois catholiques sont bien inférieurs. Il y a de la nouveauté, de la critique et des recherches dans cet ouvrage, qui fit une grande sensation lors de son apparition; — *Assertoris Gallici, circa Legis salicæ intellectum mens explicata, adversus Ludovicum Cantarellum*; Paris, 1646, in-4°; c'est une réponse à Chantreaux-Lefebvre au sujet de la distinction établie par cet auteur entre la loi salique et la coutume des Francs; — *Ansberti Familia rediviva, contra Ludovici Cantarelli-Fabri et Joannis-Jacobi Chiffletii objectiones vindicata, sive linea superior et inferior stemmatis sancti Arnulphi. Pars prima: De Nuptiis commentitiis Ansberticum Hildilæ, Clotarii regis filia, etc. Pars altera: Germanum Hugonis Capeti stemma illustratum*, etc.; Paris, 1648, in-4°. Dominicy rapporte dans ce livre plusieurs généalogies de saint Arnoul, tirées de différents manuscrits; c'est ce que réplique au *Discours historique concernant le mariage d'Ansbert et de Hildilæ, prétendue fille du roi Clothaire I ou II*, par Chantreaux-Lefebvre; Paris, 1647, in-4°. — *Mémoires des anciens comtes du pays de Quercy et comté de Cahors*, en manuscrit à la Bibliothèque impériale; — *Mémoires des anciens comtes de Rouergue et des comtes de Cahors*; id.

Langlet Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*. LeLONG, *Bibliothèque historique de la France*, n° 5184.

**DOMINIKUS** (Jacques), historien allemand, né le 10 novembre 1764, à Rheinbergen, mort à Coblenz, le 17 juillet 1819. Après avoir fait ses études de philosophie et de jurisprudence, il fut nommé en 1790 professeur suppléant de phi-

losophie à l'université d'Erfurt. En 1802 il y obtint une chaire de professeur titulaire, et après la suppression de cette université on lui donna, en 1810, la charge de conseiller des finances et des domaines, fonctions qu'il exerça à Coblenz depuis 1817 jusqu'à la fin de ses jours. Historien plein de talent, il se distingue surtout comme écrivain par la clarté, la finesse et l'exactitude de ses appréciations. Ses principaux ouvrages sont : *Ueber Weltgeschichte und ihr Princip* (l'Histoire universelle et son principe); Erfurt, 1790, 1 vol. in-8°; — *Erfurt und das Erfurtische Gebiet* (Erfurt et le territoire d'Erfurt); Gotha, 1793, 2 vol. in-8°; — *Don Emanuel, König von Portugal* (Don Emmanuel, roi de Portugal); Leipzig, 1795, 1 vol. in-8°; — *Ferdinand, Herzog von Alba*; 1796, 2 vol. in-8°; — *Heinrich IV, König von Frankreich*; Zurich, 1797, 2 vol. in-8°; — *Der Kampf um Europens Stiefel* (La Lutte au sujet de la botte de l'Europe) (1); Erfurt, 1810, 1 vol. in-8°; — *Über die Feier der Geburtstage bei den Alten* (Sur la célébration du jour de naissance chez les anciens); 1812, in-8°. S.

Wolf, *Encyclopedie der Deutschen Nationalliteratur*.

**DOMINIQUE** (Saint), surnommé *Loricat* ou *l'Encuirassé*, cénobite italien, mort à Fonta-Vellano (Ombrie), le 14 octobre 1060. Après avoir passé par tous les degrés de la cléricature, il fut élevé à la prêtrise; mais comme ses parents avaient donné un présent à l'évêque pour obtenir son ordination, Dominique, ayant appris la prévarication dont il était la cause involontaire, se condamna à n'exercer aucune fonction; il se retira dans un ermitage des Apennins, où il pratiqua une vie fort austère, sous la conduite de Jean de Monte Feltro. Il alla ensuite trouver saint Pierre Damien à Fonta-Vellano. Dominique fut surnommé *l'Encuirassé* parce qu'il portait toujours sur sa chair une cuirasse de fer, qu'il ne quittait que pour se déchirer le corps à coups de fouet. « Il récitait tous les jours, dit son biographe, deux ou trois psaumiers, pendant chacun desquels il se donnait quinze mille coups de verges. Il pratiquait souvent aussi la pénitence de cent ans, qui remplaçait un siècle d'indulgence; elle consistait à réciter vingt psaumiers et à se donner trois cent mille coups de fouet, ce qu'il accomplissait ordinairement en moins de six jours. » Ces chiffres paraissent douteux, s'ils ne tiennent du miracle. « Ce n'était pas seulement pour lui, ajoute Feller, que Dominique se flagellait, c'était pour expier les iniquités des autres; et les pécheurs commodes n'hésitaient pas de recourir à la courageuse charité du bon ermite. » Sur la fin de ses jours, Dominique usa d'une discipline de cuir hérissée de pointes de fer, et porta des cercles de fer aux bras et aux jambes. On ne doit pas être étonné que de semblables macérations aient pu rendre le corps de Dominique « aussi noir que

(1) l'Italie, ainsi nommée à cause de sa configuration.

celui d'un nègre ». Voltaire a, dans son *Dictionnaire encyclopédique*, confondu saint Dominique l'Encuirassé avec saint Dominique le fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs.

Saint Pierre Damien, *Epistola XIX.* — Tarchi, *Vita di san Domenico*; Rome, 1781. — Baillet, *Vies des Saints.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Feller, *Dictionnaire historique*; édit. de 1797

**DOMINIQUE (Saint)**, en espagnol *Domingo* de GUZMAN, fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs, né en 1170, à Calarvegua (Vieille-Castille), mort à Bologne, le 26 août 1221. Il était fils de Feliz de Gusman et de Juana de Aza. « Les dominicains, dit l'abbé de Labouderie, font descendre le père de Dominique de l'antique famille des Guzman, plusieurs fois alliée aux maisons royales d'Espagne; mais cette illustre origine n'est nullement prouvée. » Quoi qu'il en soit, Dominique fit, sous la direction de son oncle maternel, archiprêtre de Gumiel d'Yzan, de bonnes et solides études. Ses progrès furent tels, qu'à quatorze ans on put l'envoyer à Palencia (Léon), pour y suivre les cours de philosophie. Il passa neuf ans dans l'université de cette ville, et en 1193, malgré son jeune âge, il obtint de Diego de Azebez, évêque d'Osma, un canonicat dans sa cathédrale. Dominique parcourut alors l'Espagne prêchant avec talent et succès. Diego de Azebez, ayant déterminé, en 1198, ses chanoines à accepter l'institut régulier de Saint-Augustin, rappela le jeune prédicateur, lui conféra la prêtrise, et le mit à la tête de son chapitre en qualité d'archidiacre. Dominique ne se borna pas à ces fonctions : il se rendit à Placentia, et y enseigna la théologie et l'Écriture Sainte. Il fut ensuite chargé de prêcher une mission dans la Galice, la Castille et l'Aragon. En 1203, il accompagna Diego de Azebez, chargé par Alfonse IX, roi de Castille et de Léon, de négocier le mariage de son fils Ferdinand, avec la fille d'Hugues IX, sire de Lusignan, comte de la Marche. Diego réussit dans sa mission; mais dans l'interval le princesse mourut, à Gacé. Les envoyés espagnols prirent alors le chemin de Rome pour demander au pape Innocent III la permission de rester en France, afin d'y combattre les albigeois ou d'aller convertir les infidèles du Nord. Le pape les engagea à prendre le premier parti : Diego et Dominique revinrent donc à MontPELLIER en 1205; ils s'entendirent avec les frères Gui et Regnier, moines de Cîteaux, que le pape avait nommés ses commissaires dans la province de Narbonne. La mission prit dès lors une nouvelle face : les moines de Cîteaux ne paraissaient qu'avec des équipages splendides; Dominique et son évêque, prêchant d'exemple, les engagèrent à renvoyer leurs valets, leurs chevaux et tout cet attirail fastueux, qui scandalisait les albigeois au lieu de les convertir. Ils virent aussi avec peine que les commissaires, et surtout le fougueux légat Pierre de Castelnaud, employaient plus souvent les bourreaux et la terreur que la persuasion : Dominique fit à ce sujet quelques observations,

qui furent momentanément écoutées. Séparé cisterciens et de Diego, il s'établit à Alby mê et s'applique à combattre les dissidents par sermons, ses conférences, ses écrits et ses raclés. « Les albigeois de Fauveau (rapport les dominicains Richard et Giraud) ayant plusieurs fois convaincus d'hérésie et d'imp par le zélé prédicateur, ils demandèrent qu soumit tout au jugement de Dieu, en met leurs écrits et ceux des catholiques à l'épre du feu. On jeta donc les écrits des hérétiques d le feu, et ils furent aussitôt consumés. On y jeta un autre, qui avait été composé par Do nique, jusqu'à trois fois, et il en sortit autant fois sans la moindre atteinte. » Les prédicati de Dominique n'eurent pourtant pas tout le : cès que l'on aurait pu attendre de son éloquer il adressa alors des prières à la Vierge, et titua la dévotion du *Rosaire*, prière récitée une espèce de chapelet composé de grains différentes grosseurs, et dans laquelle la Vie est invoquée cent-cinquante fois entre quinze pétitions du *Pater*. C'est encore de Domini que vient l'usage de saluer la Vierge à la fin l'exorde des sermons. A la même époque, 1206, il fonda le monastère de Notre-Dame Prouille, regardé depuis comme le berceau e chef-lieu des religieuses dominicaines. Domini ne prit aucune part aux terribles exécutions suivirent en 1208 le meurtre du légat Pierre Castelnaud. « Les dominicains et même les l landistes, dit l'abbé de Labouderie, ont soin e s'occuper là-dessus pour venger saint Dominique l'accusation d'avoir fondé le tribunal de l'In sition tel qu'il a existé et qu'il subsiste encor Selon l'abbé Fleury et plusieurs autres écriv ecclésiastiques, le plan de ce tribunal, tracé le concile de Vérone, en 1184, reçut quelques veloppements en 1204 par Pierre de Castelna les abbés cisterciens; mais il ne fut parfaitem organisé qu'en 1229, par le concile de Toulou « Mais, disent Richard et Giraud, quoique religieux de Cîteaux soutiennent que les prem inquisiteurs furent Radulphe, Pierre de Cas nau, martyr, et Arnaud, tous trois abbés de l ordre et légats du saint-siège; quoique le p Échard et le père Cuper prétendent que le p mier qui a porté cette qualité est Conrad Marpurg, franciscain, selon Cuper, et prêtre culier, selon Échard, le sentiment le plus ce mun est que ce fut saint Dominique, que le p Innocent III nomma premier inquisiteur. On formait à la vérité contre les hérétiques avant; mais ceux qui informaient ne portaient poin nom d'inquisiteurs, ils n'en avaient point le bunal, ils n'en observaient point les formalité n'en exerçaient point toutes les fonctions. » serait donc à tort que l'on contesterait à se Dominique l'institution du saint-office : il n'y du reste qu'un moyen de maintenir les conqué religieuses qu'il venait d'accomplir par l'épée. effet, après avoir épuisé tous les moyens de p

rasion et d'entraînement, il obtint d'Innocent III la permission de combattre la nouvelle secte avec les armes des princes temporels ; il prêcha lui-même une croisade générale contre les malheureux Languedociens, et devint l'intime conseiller du cruel Simon de Montfort, qui jusqu'à sa mort fut le chef de la croisade, sur le refus de Philippe-Auguste et de son fils. Sous le titre de directeur de la croisade, on le vit parcourir les rangs de l'armée le crucifix à la main et animer les soldats à couper la racine de l'hérésie : c'est ainsi qu'il livra aux commissions ecclésiastiques déclatées coupables du crime d'hérésie au bras sédier. Or, les bulles des papes, qui faisaient foi dans les provinces du midi, soumises à peine au roi de France, et qui se fondaient d'ailleurs sur les lois antérieures de Théodose et de Justinien, prononçaient la peine de mort. Le moine de Vaux-ernay, le premier historien de la croisade contre les albigeois, qui accompagna son abbé, légat du pape, s'applaudit souvent des exécutions ordonnées contre les hérétiques, et dit (chap. 7), en parlant du chef des missionnaires, Dominique : *Il était des nôtres*. Cependant, il se lassait de ces scènes de carnage, et souvent il s'échauffait contre les excès des croisés autant que contre l'impunité des albigeois. Il jeta alors dans l'église de Saint-Romain, à Toulouse, les fondements de son ordre, approuvé en 1216 par Honorius III, sous le nom de *Frères précheurs*. Ses membres de cette nouvelle congrégation étaient chargés de se rendre au milieu des hérétiques, de parcourir à pied, deux à deux, les villages, de prêcher la foi au milieu d'eux, de les éclairer par des discussions de controverse, de leur montrer tout le zèle de la charité chrétienne, et d'obtenir par la confiance des renseignements exacts sur le nom, le nombre et la demeure de ceux qui s'étaient écartés de l'Église, afin que le saint-office pût sévir ensuite contre ses relaps. Dans leur première institution, les frères précheurs n'étaient ni mendiants ni exempts de la juridiction ordinaire ; ils composaient un ordre canonial, composé de chanoines réguliers ; ils en portèrent même l'habit jusqu'en 1219, époque où ils prirent celui qu'ils ont porté depuis. Pour éluder la défense du concile de Latran, qui défendait la création de nouveaux ordres religieux, Dominique embrassa la règle de saint Augustin, en y ajoutant quelques pratiques plus austères. Il fut le premier général de son ordre. La nouvelle congrégation se multiplia tellement qu'au dix-huitième siècle elle était divisée en quarante-cinq provinces, dont il y en avait onze en Asie, en Afrique et en Amérique, sans compter douze congrégations ou réformes articulées, gouvernées par des vicaires généraux. Le maître du sacré palais, à Rome, était toujours un religieux de cet ordre, titre que Dominique obtint le premier du pape Honorius III. Ce fut Dominique qui détermina ce pontife à créer un lecteur du sacré palais, office qui sous une

apparence modeste, devint très-important dans la suite, car ce fut ce fonctionnaire que les papes chargèrent de la censure des livres et de l'interprétation des Écritures (1). Dominique en exerça le premier l'emploi, et commença à s'en acquitter par l'explication publique des *Épîtres* de saint Paul. En même temps, selon Richard et Giraud, il confirma sa mission par plusieurs miracles ; c'est ainsi qu'il y multiplia les pains, rendit la santé à un moribond et la vie à trois morts, dont l'un, neveu du cardinal Stefan Fossa-Nova, s'appelaient Napoléon (2). Il revint ensuite à Toulouse (3), et passa en Espagne, où il fonda plusieurs établissements dans les Castilles. Infatigable et plein de volonté, il était en juin 1219 à Paris, où il obtint de l'université de cette ville l'église Saint-Jacques, dans laquelle il rassembla rapidement un grand nombre de religieux (qui depuis furent appelés *jacobins*). Sans l'antagonisme de l'université de Paris et la résistance de saint Louis, cette maison aurait comme à Toulouse usurpé le pouvoir judiciaire. Toutefois, cet ordre fit de tels progrès qu'après la fatale croisade de 1255 le pieux roi fut sur le point d'abdiquer et de prendre l'habit de Saint-Dominique. Quelques mois plus tard il fonda des maisons centrales à Avignon, Asti, Bergame, Milan, Bologne, Florence, Rome. La Lombardie fut le théâtre de son zèle et de ses prédications durant l'année 1220. L'année suivante, il tint à Bologne le second chapitre général de son ordre, qu'il partageait déjà en huit provinces. Ce fut quelques mois plus tard qu'il mourut, dans cette ville. « Il protesta au lit de mort, en présence de ses frères, qu'il avait conservé sa virginité. » On vit alors quelque chose de miraculeux dans cette chasteté d'un moine (4).

Dominique a été jugé très-diversement : tous pourtant s'accordent à lui reconnaître du zèle,

(1) Une semblable institution remonte à la Nouvelle loi de Justinien de l'an 534, qui créa, sous le titre d'*inquisiteur*, un magistrat civil, avec des assesseurs chargés d'informer contre les hérétiques du droit civil ; il passa plus d'une fois dans les mains ecclésiastiques.

(2) Le dernier biographe de Saint-Dominique, M. l'abbé Lacordaire, préluant, en 1839, par un écrit éloquent au rétablissement en France de l'ordre des Dominicains, abolit en 1790, a dit, en parlant des miracles attribués à ce saint, qu'après tout leur récit ne faisait de mal à personne (p. 188) ; cependant, dans la biographie de ce saint, publiée deux ans plus tard (1841, in-8°), le révérend dominicain a soutenu que le fondateur de son ordre avait été autorisé à juger, condamner et livrer au supplice du feu les hérétiques du treizième siècle, parce qu'ils conspurquèrent contre l'ordre établi et la religion, qui en faisait la base, système que l'on suit encore, mais avec moins de rigueur, en Toscane, et qui doit céder aux principes de tolérance générale, afin que les mahométans et surtout les Chinois ne soient point autorisés à invoquer l'exemple de la chrétienté lorsqu'ils persécutent avec tant de ténacité nos vertueux et héroïques missionnaires.

(3) On a conservé principalement jusqu'à ces derniers temps dans la maison des Dominicains de Toulouse un crucifix que portait Dominique au siège de Muret, où il assista avec cinq évêques et trois abbés, et qui fut percé de fleches lors de la sanglante bataille où périt le roi d'Aragon, allié des albigeois.

(4) C'est ce que reconnaissent les Bollandistes, t. I, août, p. 411.

du savoir et un grand esprit de charité; cependant, son enthousiasme sincère causa la mort de plusieurs milliers de créatures humaines. Quelques traits, disent ses biographes, font voir que son caractère n'était pas naturellement cruel : « Lorsqu'en 1191 l'Espagne fut tourmentée par la famine, il vendit ses meubles et ses livres pour secourir les malheureux. — Une femme lui demandait l'aumône pour racheter son fils, esclave d'un corsaire; Dominique, n'ayant point d'argent, s'offrit à prendre la place de ce fils : les prières des assistants l'empêchèrent seules d'accomplir ce sacrifice. — Une autre fois, il arracha au saint-office le pardon d'un jeune hérétique condamné au feu avec son maître, quoiqu'il refusât alors de se convertir, espérant que cet acte d'indulgence agirait plus tard, ce qui en effet se réalisa. Il accompagna aussi de nombreux actes de réconciliation avec l'Église. La formule, assez bizarre, de ces actes s'est transmise jusqu'à nos jours; elle est ainsi conçue : « Moi, frère Dominique, je réconcilie à l'Église le nommé ..., porteur des présentes, à condition qu'il se fera soumettre par un prêtre, par trois dimanches consécutifs, depuis l'entrée de la ville de ... jusqu'à l'entrée de l'église de ..., etc. » Par une fatalité assez singulière, il ne nous reste de ce célèbre fondateur que quelques lettres et les statuts qu'il avait ajoutés à la règle de Saint-Augustin; cependant, il avait beaucoup écrit, disent ses biographes, qui citent de lui des *Commentaires sur saint Mathieu*, *Sur le Psautier*, *Sur les Épîtres de saint Paul*, *Sur les Épîtres canoniques*. Dominique de Guzman fut canonisé le 3 juillet 1234, par le pape Grégoire IX. L'Église honore ce saint le 4 août. A. DE L.

Théodorice du Puy ou de Podio, *Vita S. Domini*. — Leandro Alberti, *De Hominibus illustribus Ordinis S. Domini*. — Ferdinand de Castille, *Chronica Dominica*. — Castillo, *Historia generalis del santo Domingo*. — Le P. Tournon, *Vie de saint Dominique*. — Echard, *Bibliotheca Scriptorum Ordinis Prædicatorum*. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, V. — Mathieu Paris, 203. — Ballet, *Vies des Saints*. — Le P. Lacordaire, *Vie de saint Dominique de Guzman*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DOMINIQUE** dit *le Grec*, peintre, sculpteur et architecte grec, né dans une des îles de l'Archipel, en 1548, mort à Tolède, en 1625. Il vint de bonne heure à Venise, et entra dans l'atelier du Titien, dont il réussit à imiter si parfaitement la manière, que l'on confondait souvent les tableaux du maître et ceux de l'élève. Jaloux d'occuper le premier rang, Dominique passa en Espagne, où ses œuvres devinrent l'objet de l'admiration générale. Il fixa sa résidence à Tolède; il fit bâtir, d'après ses plans, une église, et la décora de magnifiques tableaux et de belles statues, produits de son pinceau et de son ciseau. Presque toutes les villes d'Espagne possédaient quelque toile de ce grand peintre. En 1600, Dominique contribua beaucoup par ses écrits véhéments à faire abolir en Espagne l'impôt qui assimilait les artistes aux marchands. Il a publié

d'excellents traités sur la peinture, la sculpture et l'architecture. Plusieurs de ses élèves furent marqués dans l'histoire de l'art.

Nagler, *Neues allg. Künstl.-Lexic.*

**DOMINIQUE** (Joseph BIANCOLELLI, dit), acteur italien, né à Bologne, en 1640, mort le 5 août 1688. Il faisait partie de la troupe de comédiens italiens que le cardinal Mazarin appela à Paris en 1657, et jouait dans la perfection les rôles d'arlequin. Au théâtre, sous son masque, il faisait admirer par ses saillies, par l'originalité du naturel et l'entraîn de son jeu; mais hors la scène, le sémillant Arlequin disparaissait, les spectateurs qu'il avait charmés quelques instants auparavant par sa franche gaieté ne pouvaient plus le reconnaître dans cet homme maintien sérieux, au caractère mélancolique, de les manières et le ton ne permettaient guère de deviner le baladin en possession d'amuser une foule. La faveur dont jouissait alors auprès du roi la troupe italienne excita la jalousie des comédiens français, qui prétendirent, en vertu de leur privilège, leur faire défendre de jouer des pièces françaises. Louis XIV ne dédaigna pas de lui-même cette contestation, et fit venir devant lui Baron et Dominique, pour entendre les raisons de part et d'autre. Baron parla le premier au nom des comédiens français; et quand il eut cessé de plaider, Dominique dit au roi : « Si comment parlerai-je? — Parle comme tu voudras », répondit le roi. — « Il n'en faut pas davantage, reprit Dominique, j'ai gagné ma cause. En vain Baron voulut réclamer contre cette sentence; le roi dit en riant qu'il avait prononcé. Depuis ce temps les comédiens italiens ont joué des pièces en français sans être inquiétés. A.

*Histoire du Théâtre-Italien.*

**DOMINIQUE** (Louis BIANCOLELLI), ingénieur et auteur dramatique français, fils aîné de Joseph mort à Toulon, le 5 décembre 1729. Il était leul de Louis XIV. Il possédait de grands talents comme ingénieur militaire; il avait été nommé directeur des fortifications de Provence et chevalier de Saint-Louis, lorsqu'il mourut, jeune encore. On lui doit plusieurs comédies, qui eurent une grande vogue au Théâtre-Italien. On y remarque : *Arlequin défenseur du beau sexe* (Gherardi, *Théâtre-Italien*, V et VI).

**DOMINIQUE** (Pierre-François BIANCOLELLI), acteur et auteur dramatique français, second fils de Joseph et frère de Louis, né à Paris, en 1681, mort le 18 avril 1734. Il fut placé, par les soins de Barbeau, avocat au parlement et parrain, chez les Jésuites, où il fit des études; mais il aurait pu tirer un tout autre parti; mais sorti du collège il devint amoureux de la fille Pasquariel, directeur d'une troupe italienne qui courait la province. Entraîné par l'amour et par une irrésistible vocation, il épousa sa maîtresse, et s'enrôla dans la troupe de Pasquariel sous le nom de Dominique, déjà illustré par son père, et ne tarda pas à hériter de sa réputation.

ans les rôles et sous le masque d'Arlequin. Dominique quitta son beau-père, forma une troupe, et parcourut les principales villes d'Italie jusqu'en 1710. Vers cette époque il revint à Paris, et entra dans la troupe foraine de l'Opéra-Comique, dont il fut un des soutiens jusqu'au moment où le duc d'Orléans, régent de France, ayant été arrêté à l'hôtel de Bourgogne une nouvelle troupe de comédiens italiens, Dominique y fut incorporé par ordre, pour y jouer les rôles de *Pierrot*, qu'il abandonna bientôt pour créer celui de *Trivelin*, valet italien rusé et fécond en ressources, le *Scapin* français. Dominique, qui dans ses voyages dramatiques s'était exercé à la composition, ne se borna pas, comme acteur, à exceller dans les rôles d'Arlequin; il fut très-fécond à ses camarades par sa fécondité et surtout par l'esprit et la gaieté de ses ouvrages. A la vérité, il eut souvent pour collaborateurs le grand Romagnesi et les deux Riccoboni; mais ces associations tournaient au profit du public, qui s'adopte encore aujourd'hui. Parmi les pièces de Dominique les plus remarquables, nous citerons : *la Fête galante*, en un acte et en vers libres; Paris, 1704, in-4°. — *La Femme fidèle, ou les apparences trompeuses*, comédie en trois actes, en vers; Lyon, 1710, Anvers, 1713, in-12; — *les Amants esclaves*, comédie en trois actes et en vers; Lyon, 1711, in-12; — *L'École galante, ou l'art d'aimer*, par *Arlequin*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1711, et Anvers, 1714, in-12; — *Le Prince généreux, ou le triomphe de l'amour*, trois actes et en vers; 1713; — *Arlequin gentilhomme par hasard*; *ibid.*; — *La Foire galante*; 1716; — *Œdipe travesti*, comédie parodie de l'*Œdipe* de Voltaire en un acte et en vers, avec Legrand; Paris, 1719, in-12; — *L'Amant de Chaillot*, comédie en un acte et en vers parodie de l'*Œdipe de Castro* de Lamotte; Paris, 1723 et 1754, in-12; Dijon, 1777, in-8°. — *Le Mauvais Ménage de Voltaire* (parodie de l'*Hérode et l'ariamne*), en un acte et en vers, avec Legrand; Paris, 1725, in-8°; — *Aracambis*, tragédie en un acte, avec Lelio fils et Romagnesi; Paris, 1726, in-12; — *Pirame et Thisbé*, parodie en un acte, mêlée de vaudevilles, avec Romagnesi et Riccoboni; Paris, 1726, in-12; — *Médée et Jason* (parodie mêlée de vaudevilles), avec Lelio fils et Romagnesi; Paris, 1727, in-12; — *Alceste* (parodie de l'*Alceste* de Quinault), en un acte, mêlée de vaudevilles, avec Romagnesi; Paris, 1729, in-12; — *Le Paysan de qualité et les débuts*, comédie en un acte, avec prologue, avec Romagnesi; Paris, 1729, 1733 et 1735, in-12; — *la Foire des Poètes*, comédie en un acte, avec le même; Paris, 1730, in-12; — *L'Île du Divorce*; *ibid.*; — *La Sylphide*; *ibid.*; — *Arlequin hulla*, comédie en un acte; Paris, 1731, in-12; — *La Revue des Théâtres*; *ibid.*; — *Arlequin Phœdon*, parodie en un acte, mêlée de vaudevilles; *ibid.*; — *Le Bolus* (parodie du *Brutus* de Voltaire), en un acte et en vers; *ibid.*; — *Les En-*

*jants trouvés, ou le sultan poli par amour* (parodie de la *Zaire* de Voltaire), en un acte et en vers, avec Romagnesi et Riccoboni fils; Paris, 1732, in-12; 1762 et 1788, in-8°; Rouen, 1733, in-12; Utrecht, 1735, in-12; — *Les Quatre Semblables*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1733, in-12; — *Artémise*, parodie; Paris, 1738, in-12; — *Arlequin toujours arlequin, ou les débuts*; 1753.

A. JADIN.

Léris, *Dictionnaire portatif des Théâtres*. — Gherardi, *Théâtre-Italien*.

**DOMINIQUE DE' BARBIERI**, connu sous le nom de *Domenico Fiorentino*, peintre, sculpteur et graveur toscan, né à Florence, en 1506, mort en 1560. Il était élève et compagnon de travail du Rosso, et aida beaucoup cet habile maître dans les décorations en peinture et en stuc dont François 1<sup>er</sup> fit embellir le château de Fontainebleau; vers 1540. Barbieri travailla ensuite avec le Primatice, puis se retira à Troyes, où il sculpta avec François Gentil de nombreux morceaux justement appréciés. Il a gravé aussi quelques pièces d'après le Primatice, Salviati et autres peintres. Son monogramme était un D et un F enlacés.

Vasari, *Vite de de più eccellenti Pittori, Scultori, etc.* — Lanzi, *Storia pittorica*, t. 1, 258.

**DOMINIQUE BARRIÈRE**, graveur français, né à Marseille, en 1622. Il habitait Rome, et a gravé un nombre considérable d'estampes dans le goût de La Belle. Il cultivait tous les genres avec un égal succès. On remarque de cet artiste : divers *Paysages* et *Marines*, soit de sa composition, soit d'après Claude Lorrain; — *l'Histoire d'Apollon*, en plusieurs pièces, d'après les tableaux que Le Dominiquin et le Viola ont peints pour la villa Aldobrandini; — le portrait de *Jean de La valette, grand-maître de Malte*; et quelques belles gravures d'après Le Bolognèse, Pierre de Cortone, Le Titien, etc. Le monogramme de Dominique Barrière, D. B., a été quelquefois confondu avec celui de Domenico de' Barbieri.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

**DOMINIQUE de Flandre**, théologien, mort en 1500. Il se rendit jeune en Italie, entra dans l'ordre des Dominicains, et professa la théologie à Bologne, où il mourut. Il écrivit beaucoup de livres de philosophie scolastique, dans lesquels il essayait à éclaircir Aristote et saint Thomas : *Quæstiones metaphysicales in libros Metaphysicorum Aristotelis*; — *Quæstiones in libros III de Anima*; — *Quæstiones in Comment. S. Thomæ in libros posteriorum Analyticorum*; — *Quæstiones quodlibetales*. Tout cela fut imprimé à Venise, de 1496 à 1503, et le débit de quelques-uns de ces écrits fut assez rapide pour qu'il devint nécessaire de les réimprimer.

G. B.

Quetif, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. 1, p. 894. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. 1, p. 248.

**DOMINIQUE de Jerusalem**, rabbin converti au christianisme, né en 1550. Reçu docteur à Safet en Galilée, il y professa le Talmud, et devint médecin du sultan. En 1600 il se convertit au christianisme, à Rome, où il fit des cours de

langue hébraïque. Dominique traduisit en hébreu le Nouveau Testament; il annonce dans la préface que sous le titre de *Fons Hortorum* il publiera un traité des articles de la foi chrétienne.

Wolff, *Bibl. Hébr.*

**DOMINIQUE de Saint-Thomas** (Le P.), théologien portugais, né à Lisbonne, vivait en 1674. Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique, et devint successivement prieur, prédicateur royal, docteur et professeur en théologie. On a de lui : *Summa Theologiæ, in triplex compendium tripartita, sive tirocinium theologiæ*; Lisbonne, 1670, 3 vol. in-fol. L'auteur s'étend longuement sur la nature et l'origine de l'inquisition. Il les explique ainsi : Saint Dominique, n'étant encore que simple chanoine d'Osma, passa dans le Languedoc avec son évêque et douze abbés de l'ordre de Cîteaux pour y prêcher la croisade; il remarqua que les albigéois qu'on domptait par les armes ne se soumettaient pas pour cela à la foi. Il pensa alors que pour en venir à bout, il fallait que quelque homme zélé et énergique prit soin de les instruire des vérités de la religion catholique; et de peur que l'on ne l'écoutât légèrement s'il n'était armé que de son zèle, il jugea nécessaire qu'il pût punir les récalcitrants et les condamner même à la mort s'il le trouvait à propos. Il communiqua cette pensée au légat du pape, Pierre de Castelnau, qui non-seulement l'approuva, mais voulut que saint Dominique la mit lui-même à exécution; ce que le pape Innocent III confirma, afin que la chose fût encore plus efficace. Le père Dominique de Saint-Thomas explique aussi que c'est à tort qu'on nomme vulgairement *sambenedito* (1) l'habit dont on revêt les condamnés pour hérésie, ce qui semblerait faire venir ce nom de saint Benoit, tandis qu'il vient de *sacco benedetto*, sac béni, parce que le tribunal de l'inquisition, à l'exemple de l'Église primitive, revêt les hérétiques d'un sac vide, béni d'une façon particulière.

A. DE L.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II, 654. — *Journal des Savants*, année 1678, page 25. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

\* **DOMINIQUE de la Sainte-Trinité**, théologien français, né à Nevers, en 1616, mort à Rome, le 7 avril 1687. Il était d'une famille noble, et, malgré l'opposition de ses parents, prononça ses vœux en 1634, dans le couvent des Carmes déchaussés de Paris. Il fut envoyé à Rome pour y enseigner la controverse : il passa de là à Malte en qualité d'inquisiteur, et revint professer à Rome. En 1656, il fut élu général de son ordre, et le pape Clément X le nomma qualificateur du saint-office. On a de lui : *Tractatus polemicus de anno jubilei*; Rome, 1650, in-4°; — *Bibliotheca theologica, septem libris destinata, in qua exacto ordine reponuntur cuncta ad completam sacræ scripturæ vel theologiæ no-*

*titiam spectantia, tam secundum se quam secundum diversa ejus munera: deducendo conclusiones beneficæ artis syllogisticæ, undæ scholastica vel argumentativa; ordinando et explicando locos theologicos, unde positiva sive thetica et fundamentalis; defendendi sua principia adversus omnium infidelium genera, unde polemica; disponens suas materias, unde methodica; utendi metaphoris, unde symbolica; provocandi vel dirigendi affectum in Deum, unde mystica* Rome, 1665-1676, 7 vol. in-fol.

*Bibliotheca Carmelitana*, I, col. 420. — Richard Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DOMINIQUE BURCHIELLO**, poète italien. Voyez BURCHIELLO.

\* **DOMINIQUE de Jésus**. Voyez VIGIER (Gerald).

**DOMINIQUE (Jacques de Saint-)**. Voyez SAINT-DOMINIQUE.

**DOMINIS (Marcantonio DE)**, théologien et mathématicien dalmate, né à Arbe (île sur les côtes de la Dalmatie), en 1566, mort à Rome, le 2 septembre 1624. Il était de la famille du pape Grégoire X, et fit ses études à Lorette, sous la direction des Jésuites, qui le décidèrent à entrer dans leur ordre. Il professa ensuite avec un grand succès à Padoue, et dans plusieurs autres grandes villes d'Italie, les mathématiques et la philosophie. Après avoir passé vingt années dans la Société de Jésus, où il s'était distingué par tous les emplois dont il avait été chargé, Dominis succomba à la tentation de devenir évêque et se fit séculariser. L'empereur Rodolphe et le doge de Venise obtinrent pour lui l'évêché de Segni. Diverses querelles qu'il eut avec ses diocésains le déterminèrent à demander en échange l'archevêché de Spalatro (Dalmatie). La cour de Rome ayant prononcé l'interdit contre les Vénitiens, Dominis prit parti pour ces derniers; qu'il considérait comme ses protecteurs. L'inquisition censura ses écrits. Le ressentiment que lui inspira cette condamnation, les caresses des protestants et l'assurance de pouvoir faire imprimer ses ouvrages sans craindre les poursuites des inquisiteurs, le déterminèrent, en 1610, à passer en Angleterre. Il n'y fut pas inutile à Jacques I<sup>er</sup>, dont la passion dominante était de paraître savant théologien. Ce monarque le nomma doyen de Windsor. Dans le but, disait-il, de travailler à la réunion des religions, il prêcha et écrivit contre la cour de Rome. En 1617, Dominis publia le premier volume de son fameux ouvrage *De Republica ecclesiastica*, dans lequel il avançait entre autres propositions les suivantes : que l'Église sous le pontife romain n'est plus l'Église, mais un État humain, sous la monarchie temporelle du pape; que l'Église n'a point une puissance coactive ni de contrainte extérieure; que les prêtres n'offrent point, à proprement parler, le sacrifice de Jésus-Christ, mais qu'ils en célèbrent seulement la commé-

(1) La véritable orthographe est *sambenito* ou *sambenito*.

poration; que l'inégalité de puissance entre les pôtres est une invention humaine, qui n'a aucun fondement dans l'Évangile; que le Saint-Esprit est le véritable vicair de Jésus-Christ en terre; que Jean Huss avait été mal condamné par le concile de Constance; que Jésus-Christ promis son Saint-Esprit à toute l'Église, sans attacher aux prêtres et aux évêques, et sans n excepter les laïques; que les évêques succèdent, chacun en son particulier, à la puissance universelle; que l'Ordre n'est pas un sacrement; que l'Église romaine, à cause de la dignité de sa ille, est la première des Églises en excellence et non en juridiction; que les ministres de l'Église ne sont pas obligés au célibat; que le vœu oenuel des moines n'a point d'effet au delà du ou simple; que la papauté est une fiction des ommes; etc. « Cet ouvrage, dit un critique, rit non-seulement pour détruire la monarchie e l'Église et la primauté du pape, mais encore e nécessité d'un chef visible, ne pouvait manuer de plaire aux puritains d'Angleterre; mais est étonnant que Jacques I<sup>er</sup> l'ait souffert, et u'il n'ait pas vu qu'un homme qui ne veut pas e chef dans l'Église n'en veut point dans État. » Le 30 octobre 1617, Nicolas Isambert éféra le livre de Dominis à la Faculté de théologie de Paris. La condamnation de quarantept propositions fut arrêtée le 15 décembre 1618 par une partie des docteurs : les autres, in de la souscrire, jugeaient, avec Richer, que lusieurs des propositions étaient soutenables, t n'approuvaient pas les qualifications dont on otait la plupart des autres propositions. La Faculté de théologie de Cologne publia aussi dans même année la censure des quatre premiers vres de la *République ecclésiastique*. Dominis ontinuait son ouvrage au milieu des témoignages 'amitié, de respect et d'estime, dont le roi et e clergé anglais le comblaient; cependant, au lieu de ce travail, sa conscience démentait ouvent ce que sa plume écrivait, et des remords enaient l'assaillir. Ils augmentèrent lorsque a vanité et son avarice lui eurent fait perdre out crédit en Angleterre. Grégoire XV, son mi et son condisciple, ayant été averti des dispositions de Dominis, résolut d'en profiter, et lui t dire par le marquis de Gondemar, ambasadeur d'Espagne, qu'il pouvait revenir sans rainte à Rome. Dominis y consentit; mais vant de partir il voulut signaler son retour u catholicisme par une action d'éclat. Il monta n chaire à Londres, et rétracta tout ce qu'il ait dit ou écrit contre l'Église romaine. Jacques I<sup>er</sup>, irrité de ce nouveau changement d'opinion, le priva aussitôt de tous ses bénéfices, et lui ordonna de sortir du royaume dans rois jours. Dominis traversa la Flandre en avril 1622, et se rendit à Rome. Le 24 novembre uivant il publia une ample déclaration contre es ouvrages, et après avoir fait abjuration de ses erreurs, il demanda pardon de son apostasie

dans un consistoire public. Son humeur inconsante et bizarre ne lui permit pas de demeurer longtems en repos. Dès 1623 on jugea par des lettres qu'il écrivait en Angleterre, et qu'on intercepta, qu'il se repentait déjà de sa conversion. Urbain VIII le fit enfermer immédiatement au château Saint-Ange. Dominis y fut presque aussitôt attaqué de la maladie dont il mourut l'année suivante. Le bruit se répandit qu'il avait été empoisonné. Par sentence de l'inquisition, son cadavre fut déterré et brûlé avec ses écrits, au champ de Flore à Rome.

Les principaux ouvrages de Dominis sont : *De Radiis visus et lucis in vitris perspectivis et iride*; Venise, 1611, in-4°. Jusqu'à lui l'arc-en-ciel avait paru un prodige inexplicable. Dominis le premier devina que c'était un effet de la pluie et du soleil, et développa avec sagacité la raison des couleurs de ce phénomène. Il parla aussi des lunettes de longue vue, dont l'invention, due à Jacques Métius d'Alkmaër, était alors nouvelle. Il mêla quelques erreurs à la vérité qu'il avait trouvée; mais Descartes les rectifia, et compléta la découverte de Dominis. — *De Republica ecclesiastica*; Londres, 1617 et 1620, 2 vol. in-fol.; Francfort, 1658, 3 vol. in-fol.; — *Predica fatta nella capella delli Mercieri in Londra*; 1617, in-16; — *Scogli del Christiano Naufragio quali va scopendo la santa Chiesa*; 1618, in-12; trad. en français, sous le nom de : *Escueils du Naufrage chrétien découverts par la sainte Église de Christ à ses enfants bien aimés, afin qu'ils s'en puissent éloigner*; Sedan, 1618, in-8°. Dominis fut l'éditeur de la *Storia del Concilio di Trento* de fra Paolo Sarpi; Londres, 1619, in-fol.; il en avait traduit en latin quatre livres. A. DE L.

Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*. — Sponde, *Annales ecclesiastici*. — *Le Mercure français*, V et IX. — Boccalmi, *Bilancia politica*, etc. III. — Greg. Lell, *Teatro Britannico*. — Bzillet, *Vie de Descartes*, II, 540. — Limborch, *Historia Inquisitionis*. — Voltaire, *Lettres philosophiques*. — Farlati, *Ilyricum sacrum*, t. III, p. 481. — Freber, *Theatrum virorum eruditione clarorum*, t. I. — Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. IV, p. 145.

\* **DOMITIA**, sœur de Domitius Ahenobarbus, une des tantes de Néron, vivait dans la seconde moitié du premier siècle. Elle était femme de Crispus Passienus, qui la quitta pour Agrippine, mère de Néron. Après la mort de cette dernière, Domitia fut à son tour victime des projets parricides de l'empereur. Elle avait une maladie d'entrailles; Néron alla la visiter, et en se retirant il commanda aux médecins de purger violemment la malade. Ils exécutèrent si bien ses ordres qu'elle succomba. Aussitôt Néron s'empara des biens de la défunte, et pour que rien n'échappât à sa rapacité, il supprima le testament.

Suétone, *Ner.*, XXXIV. — Tacite, *Ann.*, XIII. — D. Cassius, LXI, 17. — Quintilien, VI, lib. X.

**DOMITIA LEPIDA**, morte en l'an 55. Comme la précédente Domitia, elle était sœur de Cneius Domitius Ahenobarbus, et par conséquent tante

de l'empereur Néron. Mariée à Valerius Messala Barbatus, elle donna le jour à la fameuse Messaline, femme de Claude. Lorsque la mort de cette dernière eut été décidée par l'empereur, on la trouva, dit Tacite, étendue à terre à côté de sa mère, Domitia Lepida, qui, peu d'accord avec sa fille au temps de la prospérité, n'avait pas voulu l'abandonner en ces instants suprêmes (*supremis necessitatibus*). « Cette mère, ajoute le grand peintre de ces exécutions, engageait sa fille à ne pas attendre les bourreaux; disant que c'en était fait de la vie, qu'il ne restait plus qu'à mourir honorablement. » Domitia Lepida fut à son tour sacrifiée à Agrippine, qui la fit périr par des motifs de femme (*mulieribus causis*), selon l'expression de Tacite. « Toutes deux sans pudeur, infâmes, violentes, elles ne semblaient rivaliser, c'est encore Tacite qui parle, que par les vices et les avantages de la fortune. » Agrippine, sans doute plus habile, l'emporta. Elle fit accuser Domitia d'avoir voulu jeter un sort sur le mariage de Néron et de troubler la paix de l'Italie par les troupes d'esclaves peu disciplinés qu'elle entretenait dans la Calabre; cela suffit pour faire prononcer contre Domitia la peine de mort.

Tacite, *Ann.*, XI, 37; XII, 54, etc. — Suétone, *Claudius*, XXVI; *Nero*, VII.

**DOMITIA LONGINA**, femme de Domitien, vivait dans la seconde moitié du premier siècle. Elle était fille de Domitius Corbulon, et épousa d'abord L. Lamia Æmilianus, auquel Domitien l'enleva après l'avènement de Vespasien. Il s'établit ensuite avec elle et ses autres maîtresses près du mont Albin. Plus tard, il fit d'elle sa femme, et elle lui donna un fils, en l'an 73. Bientôt elle lui fut infidèle, et témoigna un violent amour pour l'acteur Pâris. Domitien la répudia alors, en l'an 83, et vécut avec sa belle-sœur Julie. Il revint ensuite à Domitia, dont l'absence lui était insupportable, et « il la reprit, dit Suétone, comme pour satisfaire à l'impatience du peuple (*quasi efflagitante populo*). » Cependant, il ne rompit pas pour cela ses relations avec Julie. Quant à Domitia, pour éviter de devenir victime du caprice du tyran, elle entra dans la conspiration qui le fit périr, en l'an 96.

Suétone, *Domitien*, III, 22. — Dion Cassius, LXVI; LXVII.

**DOMITIANUS** (*Lucius Domitius*), général ou empereur romain, qui paraît avoir vécu au temps d'Aurélien ou de Dioclétien. Il est question dans Trébellius Pollion d'un Domitians, vainqueur des deux Maërin et descendant d'un fils de Vespasien. Il aurait été le même que le Domitianus mis à mort par ordre d'Aurélien, sous la prévention de complot.

Il existe des médailles en cuivre portant de face une tête couronnée de laurier, avec cette légende : *Imp. C. L. Domitius Domitianus*, et au revers un génie avec ces mots : *Genio populi Romani*, et au bas les trois lettres A L E,

indiquant qu'elles avaient été exécutées à Alexandrie. Des médailles grecques plus rares portent une tête radiée, avec ces mots ΔOMITIANO CEB. Ces deux sortes de médailles sont prêtes à rapporter au personnage dont il est parlé ici, mais sur lequel il n'existe pas de données certaines. Selon Eckhel, les médailles latines ne doivent pas remonter plus haut qu'à Dioclétien.

Trebellius Pollio, *Gallieni Duo*; *Triginta Tyranni*. — Zosime, I, 49. — Eckhel, VIII, 41.

**DOMITIEN** (*Titus Flavius Sabinus Domitianus Augustus*), empereur romain, né le 13 octobre 52 de l'ère chrétienne, assassiné le 18 septembre 96. Il était le plus jeune des enfants que Vespasien eut de sa première femme, Domitilla, et naquit l'année où son père fut désigné consul. Ses premières années se passèrent dans l'obscurité et, si on en croit Suétone, presque dans l'indigence. Selon ce biographe, il eut beaucoup de cours pour se procurer de l'argent aux moyens les plus infâmes. La haute position que Vespasien occupait déjà ne permit pas de croire que son fils fût réduit à une pareille nécessité. Si les faits rapportés par Suétone sont exacts, il faut moins y voir une preuve de misère que l'indice d'une corruption précoce. Quand Vespasien fut proclamé empereur, Domitien avait dix-huit ans; il se trouvait à Rome, et se vit exposé aux vicissitudes des guerres civiles et aux vengeances des partisans de Vitellius. Il se réfugia dans le Capitole avec son oncle Sabinus. Le temple fut bientôt envahi par une soldatesque furieuse, et dans la scène de confusion qui suivit, Sabinus fut tué. Domitien se sauva dans la chambre d'un des ministres du temple, et y revêtit l'habit de lin du prêtre d'Isis; il parvint à s'évader sous ce déguisement, et alla se cacher chez la mère d'un de ses condisciples. L'arrivée de Mucianus le délivra de toute crainte, et le jour même de la mort de Vitellius il fut proclamé César par ses soldats. Le lendemain le sénat le confirma dans cette dignité, et le nom de préteur de la ville, avec le pouvoir consulaire. Comme Vespasien était encore en Orient, Domitien et Mucianus se trouvèrent jusqu'à son arrivée investis du gouvernement de l'Italie. Le jeune César se servit de son pouvoir pour satisfaire ses goûts cruels et dépravés. Il fit mettre à mort ses ennemis personnels, enleva des femmes à leurs maris, et disposa arbitrairement des magistratures de Rome et de l'Italie. Indigné de ces abus de pouvoir, Vespasien lui écrivit avec une amère ironie : « Je m'étonne que vous n'ayez pas encore nommé un successeur. » Le digne de la gloire militaire de son père et de son frère, il résolut, contre l'avis de ses amis, de vouloir le retenir à Rome, d'aller combattre Civilis dans les Gaules; mais il apprit en route que ce rebelle avait été défait par Céréalis. Il revint en Italie assez à temps pour aller à sa rencontre de son père jusqu'à Bénévent. Vi

isien le réprimanda sévèrement, et pour s'arrêter désormais de son obéissance, il le garda près de lui. Toutes les fois que l'empereur passait en public avec Titus, Domitien suivait à sa suite sur une chaise curule, et le jour de leur triomphe sur la Judée il les accompagna montés sur un cheval blanc. Tenus loin des affaires, il ne venait soit dans le palais de son père, soit dans la maison près du mont Albain, où il était entouré de courtisans. Tout en ayant l'air de se consacrer à la vie privée, il ne cessa de convoiter l'empire, et il semble que pour y arriver plus vite il se recula pas même devant le fratricide. « Domitien, dit Suétone, sut alors affecter une grande modération, et surtout un goût très-vif pour la poésie, dont il n'avait aucune habitude, pour laquelle il témoigna dans la suite un profond mépris. Il lut en public des vers de sa composition. Toutefois, quand le roi des Parthes, Agrippa le Jeune, demanda contre les Alains un renfort il fut commandé par un des fils de Vespasien, Domitien fit tout ce qu'il put pour que le choix tombât sur lui. Ses efforts ayant été vains, il se gagea, par des dons et par des promesses, les rois de l'Orient à faire la même demande. Mais la mort de son père, il la balança longtemps à n'offrirait pas aux soldats, pour les détourner de leur devoir, le double du *donativum* ordinaire; et il n'hésita pas à publier que Vespasien avait laissé une part de l'empire, mais qu'on avait falsifié son testament. « Il ne cessa depuis ce temps de conspirer en secret et même ouvertement contre son frère. Lorsqu'il le vit dangereusement malade, il l'ordonna, sans attendre son dernier soupir, de l'abandonner, comme s'il eût été mort. Il ne fit rendre à sa mémoire d'autres honneurs que ceux de l'apothéose; et souvent même il la poursuivit indirectement dans ses discours et dans ses édits. » Le 13 septembre 81, sans attendre que son frère eût expiré, Domitien courut à Rome pour s'y faire proclamer empereur. En prenant possession de la souveraine puissance, il se fit donner tous les titres d'honneur qu'avait pris son prédécesseur ou qui lui avaient été décernés. On le nomma consul pour dix ans de suite. Il prit vingt-quatre statues, et, suivant Dion, il remplit le monde entier de ses statues. Le titre de seigneur ne lui suffisant plus, il se fit appeler *Dieu*. Ses lettres commençaient ainsi : *Voici ce qu'ordonne notre seigneur et notre Dieu*. Quand il eut une fois obtenu le triomphe, il ne présida plus le sénat qu'avec la robe triomphale. Il se montra d'abord sévère administrateur, et on lui pardonna aisément sa cruauté. Il surveillait attentivement les magistrats, et à Rome, soit dans les provinces, et jamais une loi ne trouva plus fidèles observateurs des principes de la justice. Lui-même leur en donna l'exemple, et plus d'une fois on le vit, sur son tribunal, casser d'iniques sentences. Il fit des règlements pour maintenir les bonnes mœurs (1)

(1) Il fit exécuter impitoyablement les lois qui impo-

saient la chasteté aux vestales. Trois de ces malheureuses prêtresses obtinrent de choisir elles-mêmes leur genre de mort; mais la grande vestale Cornelia fut enterrée vive, suivant l'ancien rite. Bien qu'elle fût probablement coupable, son supplice excita l'horreur générale. « Je ne sais si elle était innocente, dit Pline le jeune, mais je sais qu'elle était illégalement condamnée. Comme il fallut l'enfermer dans le caveau, et qu'en y descendant sa robe se fut accrochée, elle se retourna et la débarrassa. Le bourreau voulut alors lui présenter la main : elle eut horreur, et rejeta l'offre comme si elle n'eût pu l'accepter sans ternir la pureté dont elle faisait profession. Elle se souvint de ce qu'exigeait d'elle la plus sévère pudeur : elle eut grand soin de tomber modestement. » (Pline, *Ep.*, IV, 11, trad. de M. de Sacy). D'après la chronique d'Eusèbe, cet événement se passa en 91.

et la tempérance. Il défendit la mutilation des enfants mâles, et restreignit la culture de la vigne, qui envahissait les terres propres aux céréales. Pendant plusieurs années il laissa croire qu'il n'aimait point l'argent; mais enfin son goût pour la magnificence et ses prodigalités le poussèrent à décréter des taxes nouvelles, et il ne recula pas devant les plus odieuses spoliations. La reconstruction des édifices qui avaient été incendiés pendant les guerres civiles et surtout les spectacles lui coûtèrent des sommes énormes. On dit que la dorure seule du Capitole, rebâti par ses soins, coûta 12,000 talents (66,730,800). Pour trouver un appui contre la haine de ceux qu'il avait persécutés, il augmenta d'un quart la paye de l'armée. Chaque soldat reçut par an trois cents deniers (288 fr.), au lieu de deux cent vingt-cinq. (216 fr.). Il espérait pouvoir en même temps diminuer l'effectif des légions; mais les barbares, qui de toutes parts menaçaient les frontières, l'arrêtèrent dans ses desseins, et pour subvenir aux frais énormes qu'il s'était imposés, il fut obligé de dépouiller et de faire périr les citoyens les plus riches et les plus considérés. Domitien était déshant et cruel par nature. Il disait souvent, par allusion à un mot de Démosthène, que si la défiance était la sauve-garde des peuples contre les tyrans, elle était aussi celle des tyrans contre la multitude. Mais avant de donner pleine carrière à ses instincts sanguinaires, il fit plusieurs expéditions pour défendre contre les barbares les frontières de l'empire. En 83 ou en 84, il entreprit une expédition contre les Cattes. Il revint sans avoir vu l'ennemi, prit le nom de *Germanicus*, et se fit décerner les honneurs du triomphe. Pour avoir des prisonniers, il fit habiller des esclaves en barbares. La même année, il rappela à Rome, sous prétexte de lui accorder les honneurs du triomphe, le conquérant de la Bretagne, Julius Agricola, dont il craignait les talents et les succès. Le plus dangereux ennemi de Rome à cette époque était Décébale (*voy. ce nom*). Il avait déjà obtenu de grands succès lorsque Domitien entreprit de le repousser. Lui-même voulut diriger l'expédition; mais il s'arrêta en Mésie, et abandonna le soin de la guerre à ses lieutenants. Il eut l'imprudence de ne pas accorder la paix que lui demandait Décébale, et, vaincu à son tour par les

Quades et les Marcomans, il fut forcé de subir les conditions du chef Dace en 87. Domitien étant revenu à Rome, fit lire dans le sénat une lettre de Décébale; il y régnait un ton de soumission qui ne convenait point à ce chef barbare : on la regarda comme supposée. Domitien se donna pour vainqueur, et prit le surnom de *Dacique*. Il se fit décerner le triomphe et prodiguer tous les honneurs. Durant la guerre des Daces, les Nasamons se révoltèrent en Afrique. Après quelques succès, ils furent surpris par Flaccus, gouverneur de Numidie et exterminés jusqu'au dernier. Domitien, s'attribuant cette victoire, s'écria : « J'ai voulu que les Nasamons cessassent d'être, et ils ne sont plus. » Une révolte plus dangereuse fut celle de L. Antonius, qui commandait dans la haute Germanie. Les légions se déclarèrent pour lui, et les peuplades germaniques se mirent en mouvement pour l'appuyer. Domitien, effrayé, quitta Rome, et s'avança vers la Germanie en se faisant accompagner partout du sénat. Il apprit en route la défaite de L. Antonius. Celui-ci n'ayant pu, à cause d'un débordement du Rhin, faire sa jonction avec les Germains, avait été vaincu par A. L. Appius Norbanus en 91, et n'avait pas survécu à sa défaite. Le reste du règne de Domitien n'offre que le triste spectacle des fureurs froidement préméditées « d'un monstre plus cruel, dit Montesquieu, ou du moins plus implacable que ceux qui l'avaient précédé, parce qu'il était plus timide ». On peut lire dans Suétone les détails de ces cruautés; Tacite les a flétries dans deux admirables passages, que nous citerons, parce qu'ils offrent le tableau le plus rapide et le plus éloquent des dernières années du règne de Domitien. Parlant du bonheur qu'eut Agricola de mourir presque au commencement du règne de ce prince, l'historien s'écrie : « Agricola n'a point vu le palais du sénat assiégé, cette auguste assemblée investie de soldats, l'horrible massacre de tant de consulaires égorgés à la fois, l'exil et la fuite de tant de femmes illustres. Les délations de Metius Carus n'avaient remporté qu'une victoire : Messalinus ne faisait encore retentir de ses arrêts sanguinaires que le palais du mont Albain, et Massa Babius était lui-même alors accusé. Bientôt nos propres mains traînèrent Helvidius en prison; la cruelle séparation de Mauricus et de Rusticus fut notre ouvrage; et il fallut nous couvrir du sang innocent de Sénécion. Néron du moins détournait les yeux; il ordonnait des assassinats, mais ne les regardait pas. Le comble de l'horreur sous Domitien, c'était de le voir et d'en être vu, lorsqu'il comptait les soupirs, lorsqu'avec ce visage féroce, dont la rougeur le préservait de la honte, il observait curieusement la pudeur de tant de victimes. » Dans un autre passage, Tacite s'excuse ainsi de n'avoir pas écrit la vie d'Agricola du vivant même de celui-ci : « Pour moi, si je n'écris la vie d'un grand homme qu'après sa mort,

mon excuse est dans le régime sanguinaire ennemi de toute vertu qu'il me fallait traverser. On a vu Arulenus Rusticus et Sénécion payés de leur vie l'éloge de Thraseas et d'Helvidius la tyrannie étendit même ses fureurs jusque sur leurs ouvrages, et la main des triumvirs brutaux les écrits de ces grands hommes dans la mer place où s'assemblait jadis un peuple libre. Ils sentaient, qui pensaient étouffer à la fois dans les mêmes flammes la voix du peuple romain, la liberté du sénat et la conscience du genre humain! Cette même tyrannie proscrivit la philosophie (1), et exila tous les arts libéraux, au lieu de ne plus rien voir d'honnête dans Rome. Nous avons donné au monde un admirable exemple de patience! Nos pères ont vu les derniers ennemis de la liberté; nous avons vu ceux de la tyrannie; la délation rompant toute société, on craignait de parler, on craignait d'entendre, et nous serions restés sans mémoire comme sans voix si l'on pouvait se commander l'oubli comme le silence. » A tous les crimes énumérés par Tacite il faut ajouter, suivant les historiens ecclésiastiques, une persécution des chrétiens, persécution dont les historiens profanes ne disent rien.

Comme presque tous les tyrans, Domitien fut victime de ses propres crimes. Trois de ses ministres, Parthenius, Sigerius et Entellus, informés par Domitilla (2), femme de l'empereur, que celui-ci voulait les faire périr, résolurent de le prévenir. « Les conjurés, dit Suétone, ne sachant ni où ni comment ils l'attaqueraient, si ce serait à table ou au bain, Stephanus, intendant de Domitilla et alors accusé de malversation, leur offrit ses conseils et son bras. Pour détourner les soupçons, il feignit d'avoir une blessure au bras gauche, et le porta pendant plusieurs jours enveloppé de laine et de bandages. Le moment venu il y cacha un poignard, et fit demander audience à l'empereur pour lui dénoncer une conspiration. Il fut introduit; et tandis que Domitien lisait, tout effrayé, l'écrivit qu'il venait de remettre, Stephanus lui perça le bas ventre. L'empereur, blessé, cherchait à se défendre lorsque Clodianus, légionnaire émérite, Maximus, affranchi de Parthenius, Satorius, décurion et valets de chambre, et quelques gladiateurs se précipitèrent sur lui, et le frappèrent de sept coups de poignard. Le jeune esclave chargé du soin de l'empereur se trouva tel que dieux Lares dans la chambre impériale; se trouvant là au moment du meurtre, et racontant que Domitien, en recevant la première blessure, lui avait ordonné d'aller prendre un poignard

(1) Les philosophes furent cruellement persécutés sous Domitien, et chassés en 94 de Rome et de l'Italie. On compte parmi ceux qui échappèrent alors à la mort l'exilé Epictète et Dion Chrysostome.

(2) Domitilla ou Domitia était fille de Corbulon, général, alors César, l'enleva à son mari, Elius Lamia; tard il fit mourir celui-ci. Elle montra publiquement un passion scandaleuse pour le pantomime Pâris. L'empereur la répudia, puis la reprit.

né sous son chevet et d'appeler ses gardes; mais s'il n'avait trouvé à la tête du lit que le manche d'un poignard, et partout que des portes fermées; et pendant ce temps Domitien, qui avait saisi terrassé Stephanus, soutenait contre lui une lutte acharnée, s'efforçant, quoiqu'il eût les doigts enflés, tantôt de lui arracher son arme, tantôt de lui crever les yeux..... Mais sa nourrice, Phyllis, lui rendit les derniers devoirs, dans sa maison de Campanie sur la voie Latine; elle porta secrètement ses restes dans le temple de la famille. « Domitien était d'une haute taille; il avait un visage modeste, le teint coloré, les yeux vifs mais faibles; il était beau et bien fait de personne, surtout dans sa jeunesse, excepté qu'il avait les doigts de pied trop courts. A ce défaut s'en joignirent d'autres plus tard : une tête grosse, un ventre énorme et des jambes extrêmement grêles, qu'une longue maladie avait enflée et amaigri. » Peu de tyrans ont laissé un nom plus exécré que Domitien. Ce prince eut cependant quelques qualités, dont il faut lui tenir compte. Il administra l'empire avec une fermeté remarquable, et fit fleurir les lettres. Lui-même les avait cultivées avec succès. Ses ouvrages poétiques, sans mériter les louanges que leur ont prodiguées Pline et Quintilien, ne manquaient cependant pas de mérite. Il établit des concours annuels les cinq ans en l'honneur de Jupiter Capitolin : les prosateurs et les poètes grecs et latins recevaient des couronnes d'or. Il institua une chaire pour les rhéteurs les plus distingués. Ces encouragements ne restèrent pas stériles, et le règne de Domitien fut une des plus belles époques de la littérature latine. Nous avons sous son nom de Germanicus, petit-fils d'Auguste, une paraphrase des *Phénomènes* d'Aratus; c'est, en toute probabilité, l'œuvre de Domitien. On peut consulter sur ce point la dissertation de Grotius.

Lucien, *Hist.*, III, 59; IV, 2; *Agric.*, 2, 39, 42, 45. — Suétone, *Domitianus*. — Dion Cassius, LXVI et LVII. — Vénal, *passim* — Quintilien, IV, 1; X, 1. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. II. — Niebuhr, *Leçons sur l'histoire romaine*, t. II. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*, vol. VI, p. 367-399.

\* **DOMITIEN** (Saint), évêque de Mélitène (Arménie), mort à Constantinople, en 602. Il fut le parent de l'empereur Maurice et l'un de ses principaux officiers. Devenu veuf, il se consacra au service de Dieu, et fut élevé à l'épiscopat de Mélitène, ville de la petite Arménie. En 589, Maurice l'envoya près de Chosroès, roi des Perses, détrôné par ses sujets et réfugié sur les terres de l'empire. Domitien aida de ses conseils le monarque vaincu, et ne négligea rien pour le convertir; mais il n'y réussit pas, ainsi qu'il l'écrivit au pape saint Grégoire. Domitien vint à Constantinople, où Maurice le garda près de lui, comme son conseiller et son ministre. Il lui destinait même la tutelle de ses enfants et la régence de l'empire; mais le saint évêque mourut avant l'empereur. Le corps de

Domitien fut transféré à Mélitène, et Dieu, dit Théophylacte, attesta sa sainteté par « divers miracles ». Les Grecs honorent ce saint le 10 janvier.

Théophylacte Simocatta, *Historia Rerum a Mauricio*, etc., lib. IV. — Saint Grégoire le Grand, *Epistola* LXIII. — Bollandus, *Acta Sanctorum*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DOMITILLA FLAVIA**, première femme de Vespasien, vivait à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Elle avait été la maîtresse de Stalilius Capella, chevalier romain, de la ville de Sabrata en Afrique. N'ayant d'abord que les droits civiques des Latins, elle obtint par jugement, et sur la réclamation de son père Flavius Liberalis, l'entière liberté et le droit de cité romaine. Elle donna à Vespasien trois enfants, et avant l'avènement de ce prince elle fut, contre l'usage, proclamée auguste.

Suetone, *Vesp.*, III.

**DOMITILLE** la jeune (Sainte), princesse romaine, vivait en l'an 77. Elle était nièce du consul Flavius Clemens et petite-nièce de l'empereur Vespasien. Après la mort de Flavius Clemens et l'exil de sa femme Flavia Domitilla, Domitien persécuta Domitille la jeune, pour sa religion, et la reléguait dans l'île de Ponce (1). Elle fut suivie dans son exil par deux de ses eunuques, Nérée et Achillée, martyrisés plus tard, et par quelques filles, dont plusieurs sont honorées comme ayant souffert pour la foi chrétienne. Sainte Domitille revint de son exil en même temps que sa tante, lorsque l'empereur Nerva rappela tous ceux que Domitien avait bannis injustement. Domitille la jeune épousa Flavius Onesimus. Cette princesse est honorée le 12 mai, comme vierge et martyre, bien qu'elle ne soit pas morte dans les supplices : l'Église rend cet hommage à beaucoup de saints qui ont seulement souffert pour la foi.

Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, lib. III, cap. XVIII. — Saint Jérôme, *Epistola* XXVII. — Bollandus, *Acta Sanctorum*. — Tillemont, *Mémoires*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DOMITIUS AHENOBARBUS**, nom d'une famille plébéienne de la *gens Domitia*. Elle a été surnommée *Ahenobarbus* à cause de la couleur de la barbe de quelques-uns de ses membres. Les principaux furent :

\* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), personnage consulaire romain, vivait en 190 avant J.-C. Il fut consul en 192, et réduisit les Boiens, dans le pays desquels il séjourna jusqu'à son remplacement par le consul Scipion Nasica. En 190 il fut lieutenant du consul L. Scipion dans la guerre contre Antiochus le Grand. C'est sous son consulat, dit-on, qu'un de ses bœufs fit entendre cet effrayant avertissement : *Roma, cave tibi*.

Tit-Live, XXXIII, XXXV, XXXVII. — Plutarque, *Aphrodisiaca*, Rom. Cn. Dom.

\* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), fils

(1) Située dans la baie de Pouzzoles.

du précédent, vivait en 162 avant J.-C. Il fut pontife en 172, et envoyé en mission en Macédoine en 169. En 167 il fut un de ceux qui réglèrent les affaires de Macédoine avec Paul Émile, et en 162 il fut élevé au consulat avec Cornelius Lentulus.

Cicéron, *De Nat. Deor.*, II; *De Divin.* II, 35. — Val. Max., I.

\* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), fils du précédent, vivait en 115 avant J.-C. En 122 il fut envoyé contre les Allobroges de la Gaule, parce qu'ils avaient donné asile à Teutomalius, roi des Salluviens, l'ennemi des Romains, qui avait laissé ravager impunément le territoire des Éduens, alliés du peuple roi. En 121 il battit les Allobroges et leur allié Vituitius, roi des Arvernes, dans le voisinage de Vindalium, au confluent de la Sulga et du Rhône; il dut ce succès à la terreur causée par ses éléphants. Porté par un de ces animaux, il traversa la province en triomphateur. Ce Domitius fut censeur avec Cæcilius Metellus en 115, et fit chasser du sénat vingt-deux membres de cette assemblée. C'est lui qui fit pratiquer dans les Gaules la *Via Domitia*.

Tit-Live, *Épit.*, LXI et LXII. — Florus, III. — Cicéron, *Pro Font.*, XII; *Brutus*, XXVI.

\* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), fils du précédent, vivait en 92 avant J.-C. Après avoir été tribun du peuple en 104, il fut nommé pontife par le peuple, auquel il fit conférer ce droit d'élection. Pendant qu'il était tribun, il poursuivit plusieurs de ses ennemis personnels, tels que Æmilius Scaurus et Julius Silanus. Il fut consul en 96 avec C. Cassius et censeur en 92 avec Licinius Crassus l'orateur. Leur censure fut marquée par la fermeture des écoles de rhéteurs, et ils ne furent guère d'accord que sur cet acte. Leurs dissentiments sont devenus historiques : Domitius, homme d'ailleurs violent et emporté, semblait vouloir faire revivre la vieille austérité romaine, tandis que Crassus aimait le luxe et les beaux-arts. On sait le jugement caustique qu'il porta au sujet de son collègue. « Barbe d'airain, disait-il, bouche de fer, et cœur de plomb. » Selon Cicéron, sans être un orateur dans l'acceptation du mot, Domitius avait le talent et la gravité qu'exigeait sa haute position.

Tit-Live, *Épit.* — Cicéron, *Pro Dejot.*, II; *De Orat.*; *Brut.*, XLIV; *Verr.*, II, 47; *Div. in Cæcil.*, 20; *Pro Scauro*. — Val. Maxime, VI, IX. — Plin., *H. N.*, XVIII. — Macrobe, *Sat.*, II.

\* **DOMITIUS AHENOBAREUS** (*Cneius*), frère du précédent, vivait en 94 avant J.-C. Il fut préteur en Sicile vers 96, quelque temps après la guerre des esclaves. Il fit mettre en croix un de ces hommes pour avoir pris à la chasse un ours. Il fut consul en 94. Durant la guerre civile entre Marius et Sylla, il prit parti pour le dernier. Il fut tué à Rome par ordre du jeune Marius.

Appien, *B. C.*, 188. — Velleius Paterculus, II, 26. — Orose, V, 20.

**DOMITIUS AHENOBAREUS** (*Cneius*) vi-

vait en 81. Il épousa Cornélie, fille de Lucius Cornelius Cinna, consul en 87, et durant la guerre civile entre Marius et Sylla il embrassa la cause du premier. A l'avènement de Sylla au pouvoir en l'an 82, Domitius se réfugia en Afrique, où rencontra d'autres victimes de la proscription. Secondé par le roi numide Hiabas, il leva une armée, qui fut battue près d'Utique par C. Pompée, envoyé contre lui par Sylla, et Domitius lui-même périt dans une tempête, qui emporta son camp. Selon quelques écrivains, il fut mis mort après la bataille, par ordre de Pompée.

Tit-Live, *Épit.*, 89. — Plutarque, *Pompee*, X, 2. — Zonaras, X, 2. — Orose, V, 21. — Valère Maxime, 238.

\* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*) tué à la bataille de Pharsale, en 48 avant J.-C. Édile curule en 61, il fit alors une exhibition de cent lions de Numidie, et laissa durer ce spectacle extraordinaire si longtemps, qu'il fallut l'interrompre pour que le peuple pût aller prendre sa nourriture. On donna à cette suspension le nom de *Diludium*. Domitius épousa Porcia, sœur de M. Caton, dont il soutint, pendant qu'il était édile, les attaques contre la brigade en matière d'élection, attaques dirigées au fond contre Pompée, qui s'en allait quêteant des voix en faveur d'Afranius. Les opinions de Domitius étaient d'ailleurs celles de Caton, et il se montra toujours des partisans les plus prononcés de l'aristocratie. Aussi s'associa-t-il activement à l'opposition dirigée contre toutes les mesures de César et de Pompée après la coalition de ces deux mains célèbres, et en 59 avant l'ère chrétienne il fut accusé par Vettius, à l'instigation de César d'avoir attenté à la vie de Pompée. Préteur en 58, Domitius proposa de rechercher jusqu'à quel point la loi Julia, portée l'année précédente, était valable; mais l'opposition du sénat fit avorter ce projet. Candidat à la dignité de consul en 55, il menaça, s'il était nommé, de réaliser la proposition mise en avant pendant sa prététure et de faire priver César de sa province. Mais son ambition échoua encore : la candidature de César et de Pompée l'emporta; le jour de l'élection il fut contraint par la force de se retirer du Champ de Mars. Redevenu candidat l'année suivante, il fut plus heureux, et n'éprouva plus de part de César et de Pompée, désormais maîtres de la situation, aucune opposition. A l'expiration de son consulat, il ne quitta pas Rome; et lorsque César et Pompée se divisèrent, il embrassa la cause du dernier. En 52 il fut chargé par Pompée de présider le tribunal appelé à juger l'affaire de Clodius. Quant aux deux ou trois années suivantes de la vie de Domitius, elles nous sont connues que par les lettres écrites à Cicéron par Cælius. En 50 il postula pour entrer au collège des augures; mais Antoine appuyé par César, l'emporta sur lui. Désigné par le sénat pour s'opposer à César dans la Gaule, lorsque ce conquérant se dirigeait

l'Italie, en 49 avant l'ère chrétienne, Domitius montra seul quelque courage. Il se porta sur Corfou (*Corfinium*) avec vingt cohortes, pensant qu'il serait appuyé par Pompée; celui-ci n'ayant rien fait pour lui venir en aide, il fut contraint par ses troupes à se soumettre à César. Ses soldats furent incorporés dans l'armée victorieuse; quant à Domitius, selon l'habile politique du conquérant, il fut renvoyé sain et sauf. Domitius y comptait si peu qu'il avait demandé du poison à son médecin; mais celui-ci ne lui avait administré qu'un narcotique. La haine de Domitius pour César ne diminua point; cependant, il avait eu trop à se plaindre de l'inaction de Pompée pour qu'il allât le rejoindre immédiatement. Il se retira donc pendant quelque temps à Cosa en Étrurie; il se endit ensuite à Massilia (Marseille), dont les habitants le firent leur gouverneur. Cependant poursuivit vigoureusement la guerre contre César, qui prit la ville et obligea Domitius à se tenir dans un navire pour échapper au vainqueur. Domitius alla trouver Pompée en Thessalie; mais il proposa au sénat de faire juger, lorsque la guerre serait terminée, les citoyens qui dans les circonstances actuelles auraient gardé la neutralité. Il fut frappé à mort sur le champ de bataille de Pharsale, où il commandait l'aile gauche de l'armée de Pompée, « et, dit Cicéron, de sa main même d'Antoine ».

Dion Cassius, XXXVII, XXXIX, 46; XLI. — Pline, *Hist. nat.*, VIII, 54. — Horace, *Epist.* 1, 19, 47. — Suetone, *Éro.* 2. — César, *Bell. Civ.*

**DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), fils du précédent, vivait en 32 avant l'ère chrétienne. Il prit à Corfou, comme son père, en 49, et se ouva avec lui à Pharsale en 48. Il ne prit plus ensuite part aux hostilités. Cependant, il ne retourna en Italie qu'en 46, époque où César lui accorda son pardon. Il suivit Brutus en Macédoine, après la mort du dictateur, et fut condamné comme meurtrier de César par la loi Pedia, quoique sa complicité avec les conjurés ne fût pas certaine. En 42 il commanda une flotte de cinquante vaisseaux dans la mer Ionienne, et défait complètement Domitius Calvinus à la première journée de Philippi, au moment où ce dernier tentait de prendre la voile de Brindes. Le souvenir de cette victoire a été reproduit sur une médaille, représentant un trophée surmontant la proue d'un vaisseau. Après la bataille de Philippi, Domitius fit la guerre indépendamment de Sextus Pompée; et, à la tête d'une flotte de soixante-dix vaisseaux et de deux légions, il ravagea les côtes de la mer Ionienne. Il se réconcilia en l'an 40 avec Antoine, ce qui lui valut le gouvernement de Bithynie. En 39, lors de la paix conclue avec Sextus Pompée, Antoine pourvut à la sûreté de Domitius, et lui obtint même une promesse de consulat pour l'année 32. Domitius resta longtemps en Asie, et accompagna Antoine dans la campagne malheureuse dirigée contre les Parthes

en 36. Il fut en effet nommé consul à l'époque convenue (en 32). Au moment de la rupture entre Antoine et Auguste, Domitius s'enfuit de Rome à Ephèse, où était Antoine avec Cléopâtre, que Domitius essaya, mais en vain, de faire éloigner de l'armée. Dégoûtée de la conduite d'Antoine, une partie des troupes proposa à Domitius le commandement; mais il refusa, et aima mieux offrir son concours à Auguste, qu'il alla rejoindre quelques jours avant Actium; la mort le surprit avant cette bataille mémorable. Au rapport de Suetone, ce Domitius fut le meilleur de la famille.

Cicéron, *Phil.*, II, X: *Brut.*, XXV; *Ad Fam.*, VI. — Appien, *B. C.*, V, 55, 63, 65. — Plutarque, *Anton.* — Dion Cassius, XLVII-1. — Velleius, II. — Suetone, *Nero*, III. — Tacite, *Ann.*, 145.

\* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), mort en l'an 25 de l'ère chrétienne. En l'an 36 avant J.-C., il fut fiancé à Tarente avec Antonie, fille d'Antoine. Il obtint l'édilité en l'an 22 et le consulat en l'an 16. A l'issue de son consulat, et sans doute en remplacement de Tibère, il commanda l'armée de Germanie, traversa l'Elbe, et pénétra dans le pays bien plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Cette expédition lui mérita les honneurs du triomphe. Le portrait que fait de lui Suetone n'a rien de flatté, et les traits de violence dont cet historien charge la mémoire de Domitius lui font peu d'honneur. « Arrogant, prodigue et cruel... il força des chevaliers romains et des matrones à paraître sur la scène pour y jouer des mimes. Il donna dans le cirque et dans tous les quartiers de la ville des chasses de bêtes fauves et des combats de gladiateurs; et la barbarie qu'il y déploya fut telle qu'après l'avoir vainement averti en particulier, Auguste dut le réprimander par un édit. » Le même historien ajoute à ce tableau, déjà si chargé, ce trait qui peint le déportement des mœurs romaines d'alors, savoir que Domitius tua un de ses affranchis qui refusait de boire autant que son maître le lui commandait (*quod potare quantum jubebatur recusarat*). Tel était l'aïeul de l'empereur Néron.

V. R.

Suetone, *Nero*, IV. — Tacite, *Ann.* — Dion Cassius, LIV. — Velleius, II, 72.

**DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Lucius*), fils du précédent, vivait dans la première moitié du premier siècle. Il épousa Agrippine, fille de Germanicus, devint consul en 32 et proconsul en Sicile. Il mourut d'hydropisie, à Pyrges en Sicile. Sa vie fut marquée par des crimes sans nombre; tout s'y trouve: l'homicide, l'inceste; il n'échappa à la mort que grâce au changement de règne. Il avait lui-même le sentiment de son indignité à ce point, que lorsqu'on vint le féliciter sur la naissance de Néron, « D'Agrippine et de moi, aurait-il dit, ne peut naître que quelque chose de détestable et de funeste au bien public. » Néron justifia cette prédiction.

V. R.

Suetone, *Nero*. — Tacite, *Ann.*, IV, 75; VI, 1, 47; XII, 64. — Velleius, I, 72. — Dion Cassius, LVIII, 17.

\* **DOMITIUS AHENOBARBUS**, préteur en 80 de l'ère chrétienne. Il commanda en Espagne sous le titre de proconsul. En 79 il fut envoyé au secours de Metellus Pius, en lutte contre Sertorius. Domitius fut vaincu et tué près d'Inas par Hirtuleius, questeur de Sertorius.

Plutarque, *Sertorius*, XII. — T.-Live, *Epit.*, 90. — Eutrope, VI, L. — Florus, III, 22. — Orose, V, 23. Pour tous les *Domitius*, voy. Eckhel, *Doctrina Numm.*

**DOMITIUS AFER.** Voyez AFER.

**DOMITIUS MARSUS.** Voyez MARSUS.

**DOMMARTIN** (*Elzéard-Auguste*), général français, né le 26 mai 1768, tué à Rosette (Égypte), le 9 août 1799. Nommé lieutenant (1<sup>er</sup> septembre 1785), à sa sortie de l'école d'artillerie, il devint bientôt capitaine (16 février 1792), et prit part aux premières guerres de la révolution. Il atteignit rapidement le grade de général de brigade (23 septembre 1793). Appelé à l'armée d'Italie en qualité de commandant de l'artillerie légère, il se trouva à la prise de Vérone (août 1794), dont il enfonça les portes; à la bataille de Mondovi, où il s'empara, conjointement avec le général Fiorella, d'une redoute qui couvrait le centre de l'armée autrichienne; à Roveredo sur les bords du Tagliamento, dont il protégea le passage par l'habileté avec laquelle il dirigea son artillerie. La paix ayant été conclue, Dommartin, après avoir servi quelque temps à l'armée du Rhin, passa en Égypte, et les talents qu'il déploya à Alexandrie, à Rahmanié, à Chebréiss, à El-Arych, ainsi qu'aux Pyramides, engagèrent Bonaparte à solliciter du Directoire la ratification du grade de général de division provisoire qu'il lui avait accordé. Il ne fut pas permis à Dommartin de jouir d'une récompense si bien méritée, car, à peine âgé de trente-et-un ans, il tomba mortellement frappé d'une balle. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze de Versailles, ainsi que sur l'arc de triomphe, côté sud. A. S...y.

*Archives de la guerre. — Vict. des Français.*

**DOMMERICH** (*Jean-Christophe*), pédagogue allemand, né à Buckebourg, le 25 décembre 1723, mort le 28 mai 1767. Après avoir étudié à Halle, il y entra dans l'enseignement. A son retour dans sa ville natale, il y fit l'éducation des enfants du vice-chancelier Lehner; en 1747 il monta dans la chaire du prédicateur. Nommé ensuite adjoint à la faculté de philosophie d'Helmstädt, il devint plus tard recteur de l'école ducale de Wolfenbüttel, et en 1759 il fut chargé de professer à Helmstädt la logique et la métaphysique. Ses principaux ouvrages sont : *Sphærologia*; Lemgo, 1745, in-8°; — *Anweisung zur wahren Beredsamkeit* (Guide pour l'étude de la vraie éloquence); *ibid.*, 1746, in-8°; — *Reflexions sur les principes de la manière d'enseigner les jeunes gens dans les écoles* (en français); *ibid.*, 1747, in-8°; — *Leges Motuum animærite inveniendi genuinus Modus*; *ibid.*, 1748, in-4°; — *Logica*; Lemgo, 1749, in-8°; — *Entwurf einer deutschen Dicht-*

*kunst für Schulen* (Plan d'un art poétique pour les écoles allemandes); Brunswick, 1750, in-8°; — *Hermæ philosophi Irristo gentilium Philosophorum, cum adnotationibus H. Wolfii, Th. Galei*; Halle, 1764, in-8°; — *D Mnemonick und Heuristick* (La Mnémonique et l'Invention); Halle et Helmstädt, 1765, in-8°; — *Strodtmann, Neues gel. Europ.*, V. — Hamberge *Gel. Deutschl.*

**DOMNA JULIA.** Voy. JULIA.

**DOMNE.** Voy. DONUS, pape.

\* **DOMNINE** (Sainte), morte à Hiéraple, vers 299. Elle était riche et d'une noble famille d'Antioche. Devenue veuve, elle se fit chrétienne ainsi que ses deux filles, Bérénice et Prosdocé, toutes trois se retirèrent à Édesse. Elles y furent arrêtées et dirigées sur Antioche; mais arrivées à une rivière, près Hiéraple, elles se prirent par la main, et, se tenant attachées l'une à l'autre, elles se précipitèrent dans l'eau et se noyèrent. Leurs corps furent retirés de la rivière et transportés à Antioche, où saint Chrysostome témoigne qu'ils étaient de son temps. On a de ce saint un *Panégryrique* prononcé en l'honneur de Domnine et de ses deux filles, le jour de la fête, qui est marqué au 14 avril. « Il est bon de remarquer, ajoutent les auteurs de la *Bibliothèque sacrée*, qu'il n'est point permis de se donner la mort à soi-même, pour quelque raison que puisse être; l'action de ces saintes n'est justifiée et révérée par l'Église qu'en l'attribuant à un mouvement particulier de l'Esprit-Saint, qui des voies de sanctification qui nous sont inconnues, et qui est le maître de dispenser des lois ordinaires ceux qu'il veut et quand il veut. »

Saint Chrysostome, I, *Oratio LI.* — Eusèbe, VIII, I, IX. — Saint Ambroise, *De Virginis*, lib. III. — S. Augustin, *De Civitate Dei*, lib. I, cap. XXXI. — Baillet, *Vies des Saints*, III. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

\* **DOMNINUS**, écrivain grec, auteur d'une *Encyclopédie* universelle, depuis la création du monde jusqu'à l'époque de Justinien; elle est citée plusieurs reprises. G. B.

Vossius, *De Historicis Græcis*, p. 435.

\* **DOMNINUS**, philosophe grec, natif de Laridée ou de Larisse en Syrie; il se rendit à Athènes, où, comme Proclus, il eut Syrianus pour maître, et il embrassa les opinions des néoplatoniciens; il s'appliqua aux mathématiques, mais moins qu'à la philosophie; il composa, entre autres ouvrages aujourd'hui perdus, un traité sur les opinions de Platon. Gustave Brunet, *Suidas, Lexicon.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. 171. — Brucker, *Historia critica Philosophæ*, t. II, p. 317.

\* **DOMNINUS**, jurisconsulte grec-romain, vers le commencement du cinquième siècle, commenta les codes grégorien, hermogénien et théodosien. Théodore, contemporain de Justinien, qualifie Domninus « de savant commentateur ». C'est sans doute à lui que fut adressé par l'empereur Zénon un personnage qui s'appelait comme lui. V. R.

*Basiliques VIII, 711. — Code, 10, tit. 3, p. 7. — Assemani, Bibl. Sur. Orient., II, c. 20, p. 405. — Montreuil, Hist. du Droit byzant., 1.*

\* **DOMNUS**, médecin grec, qui commenta les *Aphorismes* d'Hippocrate, et dont les écrits, aujourd'hui perdus, sont mentionnés dans les ouvrages de Galien et d'Oribase. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, XIII, 145.

\* **DOMNUS**, jurisconsulte connu seulement par la mention que fait de lui Libanius, qui lui adressa des lettres.

Libanius, *Ep.* 111, 277-424, édit. Wolff.

**DOMP MARTIN** (*Pierre DE*), publiciste français, vivait en 1570. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Amiable accusation et charitable excuse des maux et événements de la France pour montrer que la paix et réunion des sujets n'est pas moins nécessaire à l'État qu'aux particuliers*; Paris, 1576, in-8°. M. G.

Du Verdier, *Bibl. française*.

**DOMNIZO** ou **DINOZO**, poète et historien italien, vivait vers le commencement du douzième siècle. Il était moine bénédictin du monastère de Canossa, sur le territoire de Reggio. Il composa un poème en deux chants, et en vers hexamètres presque tous *léonins*, sur la *Vie de la comtesse Mathilde*, cette célèbre princesse de Toscane qui mourut en 1115. C'est Domnizo lui-même qui nous fournit cette date, dans les vers suivants :

His dum quarta monet indictio, jungitur atque  
Virginæ partus qui currere cæperat annus  
Millenus quintus decimus centesimus; illum  
Natalem Christi voluit celebrare Mathildis.

Cette *Vita Mathildis* fut publiée pour la première fois par Sébastien Tegnagel, dans les *Veterum Monumentorum Sylloge*; Ingolstadt, 1612, in-4°. Leibnitz en donna une édition plus correcte, d'après un manuscrit romain, dans ses *Scriptores Brunsvicensis*, t. I, p. 629. On trouve un texte plus pur et plus complet, imprimé sur les manuscrits de Padolivone et de Reggio, avec les notes de Leibnitz et de Muratori, dans le *Thesaurus Mediolanensis Scriptorum Italiae*, t. V, p. 335. On voit par le poème de Domnizo qu'il fut le témoin oculaire des événements qu'il raconte, et qu'il avait pris parti pour le pape contre l'empereur.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis*. — Vossius, *De Historicis Latinis*.

**DOMNOLE** (Saint), dit aussi *Dôme*, *Anolet*, *Tonnolé* ou *Tonnoley*, évêque français, mort le 1<sup>er</sup> décembre 581. Il était frère d'Audovée ou Audouin, évêque d'Angers, et devint abbé du monastère de Saint-Laurent, près Paris (1). Quoique sujet de Childebert, roi de Paris et de Neustrie, Domnole s'était attaché à Clotaire, et entretenait des relations avec ce prince, dont il cachait les émissaires dans son couvent. Son rôle politique est jugé sévèrement par les chroniqueurs. Après la mort de

Childebert, Clotaire, reconnaissant, nomma Domnole au siège d'Avignon; mais ce prélat représenta au roi qu'un évêché si éloigné équivalait à un exil, et que d'ailleurs il se croyait peu propre à vivre « avec des sénateurs sophistes et des juges philosophes »; ce qui prouve que l'étude de la philosophie florissait à Avignon. Clotaire lui donna l'évêché du Mans. Domnole était à Rome; il prit possession de son siège en 545, et y fonda le monastère de Saint-Vincent, qui devint par la suite une célèbre abbaye de Bénédictins. Il acheva aussi l'abbaye de Saint-Georges, commencée par saint Innocent. Il bâtit en outre, sous l'invocation de la sainte Vierge, un monastère et un hôpital entre Baugé et la rivière la Sarthe. En 566, Domnole assista au second concile de Tours, et deux ans après à l'assemblée de Nantes. « Dès cette vie, disent Richard et Giraud, il obtint le don des miracles, ayant guéri un boiteux, un aveugle et opéré d'autres prodiges. » Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Vincent, et mis dans une chasse de vermeil, en 1124, par Hildebert, évêque du Mans. En 1560, on le retira de cette chasse pour le soustraire à la fureur des huguenots; mais il paraît que le corps de saint Domnole avait souffert avant cette translation, car les religieux de Saint-Vincent convenaient eux-mêmes que la tête y manquait avec quelques autres ossements. L'historien Nicolas Gilles rapporte que vers 1530, c'est-à-dire trente ans avant cette translation, on avait déjà trouvé le corps de saint Dôme ou Domnole, évêque du Mans, dans l'église de Chaumes, petite ville de la Brie, qui le revendique pour son patron. Ainsi les reliques de saint Domnole se trouvent au moins partagées entre le clergé du Mans, où le vulgaire l'appelle saint Tonnelet, Tonnoley ou Anolet, et celui de Chaumes, où il est appelé saint Dôme. La vie de Domnole, écrite par un prêtre manceau son contemporain, se trouve dans les *Bollandistes*. L'Église honore ce saint le 1<sup>er</sup> décembre. Il est aussi fêté dans le Maine le 16 de mai.

Saint Grégoire de Tours, lib. VI. — Le P. Le Coigne, *Annales de l'histoire ecclésiastique de France*. — Le P. Longueval, *Histoire de l'Église gallicane*, III. — Nicole Gilles, *Annales et Chroniques de France*. — Papebroeck, *Acta Sanctorum*. — Baillet, *Vies des Saints*, III. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Godescard, *Vies des Pères*, etc., 1<sup>er</sup> décembre.

**DOMSELAEER** (*Tobie VAN*), historien hollandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il a laissé : *Arn. Montani Leven en Dæden der Oude Heeren van Amstel en Amsteland* (Vie et hauts faits de nos seigneurs d'Amstel); Amsterdam, 1664, in-12; — *Amsterdamsch Beschryvinge* (Description d'Amsterdam); ibid., 1665, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

\* **DONADI** (*Hermolaüs*), poète italien, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. On a de lui : *Istoria de' suoi tempi in verso eroico*. Zeno, *Memor. de' Scritt. Venet.*

**DONADO** (*Hernand-Adriano*), peintre es-

(1) Ce couvent était situé entre les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin.

pagnois, mort à Cordoue, en 1630. Il était carme déchaussé, et se distingua par ses talents dans la peinture; il suivait la manière de Rafael Sadeler. On remarque parmi ses meilleurs ouvrages le *Crucifiement* et *Madeleine pénitente*, tableaux exécutés pour le convent des Carmes de Cordoue.

Pacheco, *El Arte de la Pintura*. — Pajomino Velasco, *Museo de Pintura*.

\* **DONADO** (Jean-Baptiste), littérateur italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Osservazioni della Letteratura de' Turchi*; Venise, 1688, in-12, et 1690, in-4°.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

\* **DONADONI** (Charles-Antoine), théologien italien, né à Venise, en 1675, mort à Sabenico, en 1756. Il entra très-jeune dans l'ordre des Frères mineurs conventuels de Saint-François. Après avoir professé pendant quelque temps la théologie et la philosophie dans les couvents de Padoue et dans plusieurs autres villes, il fut, à l'âge de trente ans, élu provincial de son ordre, et obtint ensuite l'évêché de Sabenico, qu'il garda jusqu'à l'époque de sa mort. On a de lui : *La Morale de Aristotele spiegata*; Venise, 1709; — *Panegirici e discorsi sagri*; Venise, 1709; — *Quaresimale*; Venise, 1717; — *Le Ingiurie fatte alla Carità cristiana dalla scandalosa licenza del dirmale del prossimo*; ibid., 1722, in-8°; — *Ragionamenti morali*; Venise, 1722; — *La Crusca in esame*; Venise, 1740; — *Osservazioni sopra alcune proposizioni morali licenziose*; Bénévent, 1740.

*Analî letteraj d'Italia.*

**DONALD I**, roi d'Écosse, mort en 216. Il fut le premier roi chrétien de ce pays, traita avec l'empereur Septime Sévère, et régna vingt-et-un ans. On ne sait rien de sa vie.

**DONALD II**, roid'Écosse, vivait au troisième siècle. Son règne fut court; il fut défait par un autre Donald, roi des îles Hébrides.

**DONALD III**, roi d'Écosse, mort en 260. Il révolta ses sujets par sa tyrannie, et fut tué par suite de ce soulèvement.

**DONALD IV**, roi d'Écosse, mort vers 647. Il fit rentrer la province de Northumberland sous la puissance des fils d'Éthelred, et propagea la foi chrétienne dans ce pays.

**DONALD V**, roi d'Écosse, mort en 859. Il succéda à son neveu, en 854. Sous son règne furent révisées et promulguées de nouveau les anciennes lois du pays. Emprisonné par ses sujets, révoltés, il se tua de désespoir, et eut pour successeur son neveu Constantin II.

**DONALD VI**, roi d'Écosse, mort à Forres, en 904. Lié avec Alfred le Grand, il fut un prince heureux et vertueux. Donald vainquit les Danois, qui avaient fait une incursion en Écosse.

**DONALD VII**. Voyez DUNCAN I<sup>er</sup>.

**DONALD VIII**, roi d'Écosse, mort en 1103 ou 1105. Il succéda à son frère Malcolm III en

1089, à l'exclusion de son neveu, détroné ensuite par Duncan II, usurpateur lui-même; il tua ce prince, et recouvra ses États. Enfin, il fut déposé et emprisonné par Edgar Artheling, en 1098, après trois ans de règne.

Pour tous les DONALD, voy. Buchanan, *Hist. Scot.*

\* **DONAS** (Saint). Voy. DONATIEN.

**DONAT**, fondateur d'une secte et auteur d'un schisme qui divisa l'Église pendant toute la durée du quatrième siècle. Vers le commencement de ce siècle on rencontre en Afrique deux évêques du nom de Donat, tous deux engagés dans le même parti, tous deux donés d'une grande influence sur les âmes, qui rompirent la paix et l'unité de l'Église, et, se donnant pour les seuls vrais fidèles dépositaires de la foi et de la tradition, ne prétendirent à rien moins qu'à attirer à eux l'Église universelle. L'un était de Cases-Noires, en Numidie. Dans le fort de la persécution sous Dioclétien, plusieurs fidèles, craignant la rigueur des édits et les violences des émissaires impériaux, livrèrent les Saintes Écritures et les vases sacrés. On les blêtrit du nom de *traditeurs*. L'évêque de Carthage Mensurius étant mort, Cécilien fut élevé au siège épiscopal de Carthage par le vœu de toute la province, et ordonné par Félix d'Aptunge. Les évêques de Numidie, et parmi eux Donat, refusèrent de reconnaître l'élection de Cécilien, alléguant qu'on avait négligé de les y faire participer et même de les convoquer; en second lieu, que Félix d'Aptunge, étant traditeur, n'avait pas qualité pour conférer l'ordination. Cité par ces évêques réunis en concile à Carthage, Cécilien ne comparut pas, et fit entendre par sa réponse qu'il accepterait une réélection. Il semblait par là infirmer lui-même la validité de sa consécration. Donat et ses partisans profitèrent de cette espèce d'aveu, déposèrent Cécilien, et mirent en sa place Majorien. Dès lors le schisme commença. Les donatistes, par le mouvement qu'ils se donnèrent, les écrits qu'ils répandirent, les accusations qu'ils propagèrent contre Cécilien, émurent les esprits. Le bruit de ces divisions monta jusqu'au trône de Constantin, qui autorisa Cécilien à user de l'intervention des officiers impériaux pour faire cesser le désordre et punir les séditeux. De leur côté, les donatistes en appelèrent à Constantin, rédigèrent un mémoire contre Cécilien et ses partisans, et demandèrent des juges. L'empereur ne voulut point s'immiscer dans ce débat, mais consentit à la réunion d'un concile. Ce concile s'ouvrit à Rome en 313. Donat de Numidie avec dix évêques de son parti, le pape Miltiade, les évêques de Cologne, d'Autun, d'Arles et de Milan, et quinze autres d'Italie y assistaient. On craignit d'aggraver les haines et de perpétuer les divisions. On usa de tempéraments : l'innocence de Cécilien fut reconnue, son élection confirmée; mais on ne condamna pas les accusateurs, on passa sous silence Félix d'Aptunge et son prétendu crime de *tradition*, qui était la racine du schisme; on

parla pas du concile de Numidie ; on poussa conciliation jusq' à proposer aux évêques assidés de les recevoir dans la communion de l'Église avec leurs titres. Ces demi-mesures ne réussirent rien. Un second concile tenu à Arsin ne fut pas plus heureux. Les accusés, devenus accusateurs à leur tour, invoquèrent la sévérité de Constantin contre l'obstination des donatistes. L'empereur fit lui-même une nouvelle vision du procès qui troublait ainsi l'Église, et condamna les schismatiques. Dès cette époque querelle s'envenima singulièrement ; les violences se mêlèrent à l'attaque et à la défense, et le débat religieux dégénéra par moments en une véritable guerre civile, sur presque tous les points de l'Afrique. Ce changement qui s'opéra dans une affaire jusque alors assez pacifique, le fanatisme qui embrâsa les âmes, l'extension que prit la lutte et son énergie, l'ébauche d'ordination que reçut la secte, sont dus au successeur de Majorin, Donat de Carthage, homme en autrement considérable que Donat de Numidie, d'une érudition profonde et variée, de mœurs intègres et d'un désintéressement que ses adversaires mêmes ont reconnu. C'est lui qui prit le soin de donner son nom à la secte donatiste, et par son activité à la propager, son talent à la défendre et son habileté à la constituer. Saint Optat, le fougueux historien du schisme des donatistes, nous représente Donat comme un homme doué d'un orgueil insupportable et animé d'une haine fatigable et méchanceté, se livrant à de mystérieuses pratiques, et séduisant par là les imaginations superstitieuses du peuple, tantôt enfoncé dans de muettes contemplations, tantôt se mêlant au bruit du monde et l'enivrant de sa parole. Il s'attribuait, s'il faut en croire saint Optat, une puissance tyrannique à Carthage, s'estimait au-dessus de tous les évêques de son parti, et même supérieur à tous les autres hommes. Il ne permit pas de penser que dans ce tableau, tracé par la main passionnée d'un adversaire, tous les traits ne sont pas parfaitement fidèles.

La vie de Donat est étroitement liée à l'histoire de la secte des donatistes : nous ne pouvons donc mieux faire que de reprendre l'histoire de cette secte. Vaincus dans deux conciles condamnés par Constantin lui-même, les schismatiques, que la modération n'avait pu ramener au giron de l'Église, s'en éloignèrent avec une opiniâtreté encore sous le coup des menaces de l'empereur et des violences auxquelles ils furent en butte. En vain l'autorité impériale les frappa d'amendes, confisqua leurs maisons et les chassa de leurs églises ; ils revinrent armés, et les reprirent de vive force, attaquèrent leur tour les catholiques, les expulsèrent de leurs sièges, et firent tant que Constantin, craignant d'allumer la guerre civile en Afrique, les laissa en repos. Ce qui dans le principe avait distingué les donatistes des catholiques était une pure affaire de discipline. Les premiers pré-

tendaient que les traîtres, devant être considérés comme hérétiques, n'avaient pas autorité pour conférer les sacrements ; que par conséquent l'ordination de Cécilien par Félix d'Apollonie, qu'ils regardaient comme un traître, était nulle de fait : poussant plus loin, et s'arrogeant le droit de nommer et de consacrer des évêques, comme seuls purs héritiers des Apôtres, ils avaient ordonné Majorin évêque de Carthage, puis Donat, et beaucoup d'autres en Afrique ; bien plus, le schisme se fortifiant, ils avaient envoyé un évêque à Rome. Mais au moins l'orthodoxie était sauve ; elle s'altéra bientôt entre leurs mains, par les efforts qu'ils firent pour se séparer plus profondément des catholiques, auxquels ils ne pouvaient pardonner d'avoir invoqué contre eux les rigueurs de l'autorité impériale. Aussi bien il n'était guère possible qu'un schisme si décidé ne produisît avec le temps quelques semences d'hérésie. Sans parler de certaines opinions de Donat sur la Trinité et les rapports des trois personnes divines, opinions trop subtiles pour descendre dans la foule, les donatistes s'entendaient à refuser à l'Église catholique le droit de distribuer les sacrements ; aussi ils administraient un nouveau baptême à ceux de leurs adversaires qui passaient dans leur camp : ils prétendaient que la vertu du sacrement que confère le prêtre vient non pas des sentiments intérieurs de celui qui le reçoit, mais de la sainteté de celui qui l'administre ; que les justes seuls composent l'Église, et non l'ensemble des fidèles, bons et mauvais : aussi ils s'estimaient saints et impeccables, tandis qu'ils regardaient les catholiques comme des païens et des idolâtres, purifiaient et consacraient de nouveau les temples et les autels qui leur avaient appartenu, et ne rougissaient pas de profaner par les actes les plus sacrilèges les objets de leur culte. Joignez à cela je ne sais quelle exaltation mystique, qu'il leur fallait braver et même chercher la mort, comme si la palme du martyre y était attachée.

La secte des donatistes n'offrait pas l'image d'une concorde et d'une unité parfaites ; elle renfermait divers partis, qui se réunissaient dans le danger et se divisaient dès qu'il était passé. Les uns, de mœurs paisibles, se défendaient par des écrits et des discours ; d'autres, fanatisés par des prédications violentes et encore plus par la persécution, allaient armés de bâtons, rôdaient par bandes autour des villages, volant, pillant, incendiant, tuant, profanant les choses saintes. On les appelait *circellions*, d'un nom qui marquait leurs habitudes errantes.

Après la mort de Constantin, Constant, son successeur, ayant envoyé en Afrique Paul et Marcien porter des aumônes et pacifier la province, ceux-ci furent reçus en ennemis : « Qu'y a-t-il de commun entre l'empereur et l'Église ? » leur répondit Donat ; et il ajouta qu'il avait expressément défendu à tous les siens de recevoir

ces aumônes ; en même temps il se déchaîna en invectives contre la personne de l'empereur. Accueillis de la sorte, Paul et Macaire appelèrent des troupes, battirent les circoncellions, les traitèrent en rebelles, et travaillèrent par des menaces et des châtimens à rétablir la paix et l'unité de l'Église. On put voir alors les donatistes se dérober par la fuite ou par une mort volontaire aux vengeances des pacificateurs impériaux. Ils implorèrent la mort de tous ceux qu'ils rencontraient, ou montaient sur des rochers, et s'en précipitaient par troupes. Cette sanglante politique n'eut d'autre résultat que d'accroître la haine des donatistes pour les catholiques.

C'est vers cette époque que Donat mourut, loin du théâtre de ces scènes de carnage. Il ne put voir son parti se relever sous le règne éphémère du Julien, et devenir plus puissant que jamais ; il ne put voir ses disciples remis en possession de leurs églises et de leurs biens, soutenus par les préfets et les tribuns de l'empire, dominer en Afrique au point de se réunir dans un concile au nombre de plus de trois cent dix évêques. Parménien lui avait succédé sur le siège de Carthage. Après des excès de toutes sortes, commis à l'ombre de la protection de Julien, les donatistes engagèrent une guerre de controverse. Parménien écrivit l'apologie de sa secte. Saint Optat lui répondit avec apreté. Saint Augustin prit aussi la parole dans ce débat, et écrivit contre Parménien. Ces luttes pacifiques n'aboutirent pas. Les haines se rallumèrent, les désordres recommencèrent, le sang inonda de nouveau l'Afrique. L'empereur Honorius, après avoir toléré le schisme, le poursuivit sans le dompter. En 410 un grand concile s'ouvrit : les donatistes y furent encore condamnés. Ils ne se soumirent pas ; on les exila, on confisqua leurs églises et leurs biens ; ils en appelèrent encore aux armes, mais le tribun Marcellin les réduisit. Saint Augustin, qui avait d'abord conseillé la douceur, applaudit à la violence, et vanta les conversions arrachées par la force. Les rigueurs du tribun Marcellin donnèrent le coup de grâce au donatisme. Traquée dans tous les coins de l'Afrique, et malgré quelques vains efforts pour se ranimer sous Théodose le jeune et sous l'empereur Maurice, la secte de Donat s'éteignit après avoir agité l'Église et occupé l'Afrique pendant plus de cent ans.

B. AUBÉ.

Saint Optat. — Saint Augustin, *In Parmen.*; *In Crescent*; *De Hæret.*, etc. — Theodosius *Codex*. — Eusebe, *Vit. Const.* — Tillemont, tome VI. — Pinquet *Dictionn. des Hérésies*, — Villemain *Tableau de l'Eloquence chrétienne au quatrième siècle*.

\* **DONAT** (Saint), martyrisé en 361. Il était évêque d'Arezzo. Il fut arrêté pour cause de religion par Quadratien, augustal ou préfet impérial de Toscane, sous le règne de Julien l'Apostat. Ayant refusé de sacrifier aux idoles, il souffrit diverses tortures avec courage. Il fut ensuite décapité. « C'est à peu près, selon Baronius, tout ce qu'il y a de moins suspect dans les actes

de ce saint, qui sont ou supposés ou prescriteusement corrompus. » Saint Donat est patron de la cathédrale d'Arezzo, dans laquelle on conserve ses reliques. Sa fête est marquée le 7 août.

Baronius, *Annales*. — Baillet, *Vies des Saints*, II. Butler, *Lives of Fathers*, etc., VIII, 146.

**DONAT** (Saint), fondateur d'ordres religieux né en 592, mort en 651. Il était fils de Walde, duc de la Bourgogne Transjurane. Flavie, femme du duc, ayant été stérile jusque alors, se dressa à saint Colomban, abbé de Luxeuil, et qu'il intercédât auprès de Dieu pour qu'elle eût un héritier. Donat fut le fruit des prières de saint Colomban. Sitôt que sa mère l'eut mis au monde, elle le fit porter au saint pour le consacrer à Dieu, suivant leur convention. Colomban baptisa l'enfant, et lui imposa le nom de *Donat*, comme étant un don céleste ; après quoi il le fit reporter à Flavie pour qu'elle l'allaitât. Lorsque Donat eut atteint l'âge requis, son éducation fut confiée à son parrain, qui ne négligea rien pour le rendre digne de remplir les fonctions épiscopales ; aussi en 624 Donat se vit-il appelé à l'évêché de Besançon. En 625 il assista au concile de Reims et en 646 à celui de Châlons-sur-Saône. Il fonda à Besançon le monastère de Palais, où il eut des chanoines réguliers, dont il fit les règles d'après les préceptes de saint Benoît et de saint Colomban. Sa mère, Flavie, étant devenue veuve, fonda à Besançon le monastère de saint Jousas, sous la règle de saint Césaire, et s'y retira avec Sirude, sa fille. Les religieuses de cette maison voyant les règles de saint Benoît et de saint Colomban fort répandues, désirèrent en avoir une particulière qui en contiât l'esprit. Elles s'adressèrent à saint Donat pour l'exécution de ce projet ; mais ce ne fut qu'après une résistance pleine d'humilité qu'elles en obtinrent ce qu'elles souhaitaient. D'après les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, « on a peu de monuments de ce siècle-là qui soient mieux écrits que ces règles. La préface qui est en tête a paru belle à dom Mabillon, qu'il a cru la devoir insérer en entier dans ses *Annales ordinis S. Benedicti*. » Saint Donat est honoré le 7 août.

Dom Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, II, 14. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, I, 120. Holstenius, *Codex Regularum*. — Du Pin, *Table des Auteurs ecclésiastiques des septième et huitième siècles*. — *Histoire littéraire de la France*, III, 570. — Longueval, *Histoire de l'Église gallicane*, III, 464. — Godescar, *Vies des Pères*, etc., VIII, 147.

**DONAT** (*Ælius*), célèbre grammairien et rhéteur romain, vivait vers le milieu du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il eut saint Jérôme pour élève. Les manuscrits lui donnent les titres de *Ælius Donatus, vir clarus orator urbis Romæ*. Son plus célèbre ouvrage est une grammaire latine, qui a servi de base presque tous les traités élémentaires publiés sur le même sujet depuis le quatrième siècle jusqu'à nos jours. Ce livre a été généralement publié sous la forme de deux ou même d'un plus grand

ombre de traités séparés; savoir : *Ars, sive Editio prima, De Literis, syllabis, pedibus tonis*; 2° *Editio secunda, De Octo Partibus rationis*, auxquelles on joint ordinairement les aités suivants: *De Barbarismo; De Solæcismo; e cæteris Vitiis; De Metaplasmo; De Scheatibus; De Tropis*. Dans la récente édition de ndemann, tous ces traités sont considérés mme constituant un seul livre, et réunis sous titre général de *Donati Ars grammatica, ibus libris comprehensa*. La grammaire de onat était si répandue dans les écoles du moyen e, que le nom de cet auteur avait fini par sifier toutes sortes de leçons, et en général e traité élémentaire quelconque. Ainsi, parmi s ouvrages de l'évêque Pecoock, on cite *The onat into christian religion* (Introduction la religion chrétienne) et *The Folower to the onat* (Suite au Donat). Un vieux proverbe ançais dit, à peu près dans le même sens, *Les ables estoient encore à leur Donat*, c'est-à-dire à leur rudiment. Ces exemples et quelques tres ont été recueillis par Warburton, dans n *History of English Poetry*, sect. VIII.

Outre l'*Ars Grammatica*, nous possédons de onat des Introductions (*Enarrationes*) et des olies sur cinq des six pièces de Térence (les olies sur l'*Heautontimorumenos* sont perdues. es Introductions contiennent une courte indiction des sources dans lesquelles chaque pièce t puisée, la date et les détails de la représen- tion. Les Scolies renferment beaucoup de re- marques intéressantes; mais on y trouve aussi es répétitions, des contradictions, des absur- tés, qui trahissent des interpolations faites par s grammairiens postérieurs et moins instruits; elques critiques pensent même que Donat écrivit jamais de scolies sur Térence, et qu'elles t été rédigées d'après des notes recueillies r ses élèves. Servius, dans ses Notes sur Vir- le, cite en beaucoup d'endroits un certain Do- at, auteur d'un commentaire sur les *Églogues*, s *Géorgiques* et l'*Énéide*. Des *Scholia in Eneida*, portant le nom de Donat et corres- pondant en grande partie aux citations de Ser- vius, existent encore aujourd'hui; mais leur in- gnifiance les a fait attribuer à Tiberius Clau- dius Donatus (voy. ce nom). Elles sont divisées a douze livres, et devaient en contenir u- zeizième. La fin du quatrième et du huitième, e commencement du sixième et du douzième anquent. L'auteur se propose plutôt de faire ressortir les beautés de l'ouvrage que d'en expli- quer les difficultés. Dans une lettre jointe au ouzième livre, il annonce, il est vrai, son inten- on, si son âge avancé le lui permet, de compiler e après d'anciennes autorités une description des ersonnes, des lieux, des herbes et des arbres umérés dans le poème.

La popularité de l'*Ars Grammatica*, et par- culièrement du *De Octo Partibus Orationis*, est uffisamment prouvée par le nombre prodigieux

d'éditions qui en furent faites dans les premiers temps de l'imprimerie. Beaucoup sont en caractères gothiques, sans date, sans indication de lieu ou de nom d'imprimeur. L'histoire typographique d'aucun ouvrage, si on en excepte les Saintes Écritures, n'a excité plus de discussions parmi les bibliographes. Il existe même des éditions de Donat antérieures à l'invention des caractères mobiles. Quelques spécimens de ces produits de l'imprimerie tabellaire se trouvent dans diverses bibliothèques publiques. Les trois parties de l'*Ars Grammatica* ont été insérées dans la collection de Putsch, *Grammaticæ Latinæ Auctores antiqui*; Hanovre, 1605, in-4°, avec les commentaires de Sergius et de Servius Marins Honoratus, et dans le *Corpus Grammaticorum Latinorum veterum*, de Lindemann; Leipzig, 1831, vol. I. Il fut publié dans le quinzième siècle au moins quatre éditions séparées du Commentaire sur Térence; celle que l'on croit la première est in-fol., en caractères romains, sans indication de lieu, sans date, ni nom d'imprimeur, et fut imprimée à Cologne, 1470-1472; la deuxième est de Venise, par Vind. de Spire, 1472, in-fol.; la troisième, de Rome, par Sweynheym et Pannartz, 1472, in-fol.; la quatrième de Milan, par Zanetti, 1476, in-fol. Ce Commentaire se trouve dans toutes les éditions complètes de Térence. Les Commentaires sur l'*Énéide*, découverts par J. Jovien Pontanus, furent publiés pour la première fois par Scipion Capece, Naples, 1535, in-fol., et ont été insérés par G. Fabricius dans son *Corpus interpretum Virgilianorum*. Le texte en est très-corrompu.

L. J.

Lud. Schopfen, *De Terentio et Donato*; Bonn, 1824, in-8°. — *Specimen Emend. in Æl. Donati Comment. Terent.*; Bonn, 1826, in-4°. — Osann, *Beiträge zur Griechischen und Römischen Litteraturgeschichte*; Leipzig, 1839.

**DONAT** (*Tiberius-Claudius Donatus*), biographe latin, d'une époque incertaine. On trouve dans presque toutes les éditions complètes de Virgile une vie de ce poète, intitulée : *Tiberii Claudii Donati, ad Tiberium Claudianum Maximum Donatianum filium, de P. Virgilio Maronis Vita*. D'après quelques critiques, Donat vivait vers le cinquième siècle après J.-C. L'ouvrage qui porte son nom n'est qu'une mauvaise compilation, pleine d'anecdotes puérides.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

\* **DONAT**, hagiographe lorrain, vivait en 869. Il était doyen de l'église de Metz, et écrivit, à la prière d'Angelramme, évêque de Metz, la vie de saint Trudon ou Tron, disciple de saint Clodulphe ou Cloud, évêque de Metz, et fondateur du monastère de Sarching. Cette vie est imprimée dans le tome II des *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, sous le titre de : *Vita sancti Trudonis, presbyteri et confessoris in Hasbania*. Le style en est simple et passable pour le temps.

Dom Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, II, 1071. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, n° 11493. — Calmet, *Bibliothèque lorraine*. — Dom

Rivet, *Histoire littéraire de la France*, IV, 175. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars prima, 250.

**DONAT BOSSIUS.** Voy. Bosso.

\* **DONATE** (Sainte), martyrisée à Carthage, le 20 juillet 200. Accusée de christianisme, elle fut arrêtée et emprisonnée avec douze autres habitants de Scillite. Conduite devant Saturnin, proconsul à Carthage, elle refusa de sacrifier aux idoles, et fut décapitée avec ses compagnons. L'Église honore ces martyrs le 17 juillet.

Saint Adon, *Martyrolog.* — Dom Ruinart, *Acta primorum Martyrum.* — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, I, 145. — Butler *Lives of Fathers*, etc., VII, 228.

**DONATELLO** (diminutif de DONATO), né à Florence, en 1383, mort en 1466. La pauvreté de ses parents ne leur permettant pas de faire des sacrifices pour l'élever, un riche particulier prit soin de son éducation, lui donna pour maître de dessin un sculpteur nommé Laurent Bicci, qui, outre les éléments de son art, lui apprit la perspective et l'architecture. Le premier essai de Donatello fut une *Annonciation* en pierre, aujourd'hui placée à Sainte-Croix de Florence, dans laquelle pour la première fois on vit une tête de vierge animée d'un aimable sentiment de candeur, d'humilité et de respect à la vue de l'ange qui lui annonce sa haute destinée; les draperies de ce bas-relief sont traitées dans ce style antique méconnu depuis tant de siècles. Les applaudissements accordés à cet ouvrage attirèrent à son auteur de nombreux travaux et la protection toute particulière de Côme de Médicis, qui, l'ayant chargé de la restauration des nombreux monuments de sculpture antique recueillis par sa famille, contribua à accélérer l'œuvre de la régénération de l'art en procurant au Donatello l'occasion d'étudier de plus près le style et la manière des anciens et de s'exercer à les imiter jusque dans le mécanisme du travail. De là, on n'en peut douter, cette sagesse d'ordonnance, cette correction de formes, cette justesse d'attitude et de mouvement, cette force et cette vérité d'expression portées quelquefois jusqu'au sublime du pathétique, dont ses ouvrages donnent de nombreux exemples; de là aussi cette habileté d'exécution qui lui permit de traiter avec un égal bonheur la terre, le bois, le marbre et surtout le bronze, matière dans laquelle sont ses plus nombreux travaux. Parmi les ouvrages de ronde-bosse du Donatello, on cite : le *Crucifix* en bois placé à Sainte-Croix de Florence, imitation trop vraie de la nature pour ne pas produire une impression désagréable; — cinq statues diverses de *Saint Jean-Baptiste*, dont une en marbre, conservée dans la maison Nartelli à Florence; une autre dans la galerie ducale, où ce saint est figuré exténué par le jeûne; une autre, exécutée en bois, pour le baptistère de Saint-Jean-de-Latran à Rome; celles des cathédrales d'Orvieto et de Sienne; — une statue en bois; la *Madeleine pénitente*, au baptistère de Florence, renommée pour son expression de componction, mais dans

laquelle le sculpteur a trop montré sa science anatomique; — les trois célèbres statues de l'ancienne loge appelée d'Or-San-Michele de Florence : *Saint Pierre*, *Saint Marc*, à qui Michel-Ange, dans un moment d'exaltation, disa « Pourquoi ne me parles-tu pas ? » et *Saint Georges*, reproduit par Raphaël dans une composition à la plume d'une beauté achevée; — le celté *Zuccone* (chauve), qui est la plus belle des statues du même artiste décorant l'extérieur campanile de la cathédrale de Florence, tous ouvrages dignes de l'antiquité, par la beauté de ces formes, le choix du costume, la profondeur du caractère et la hardiesse de l'exécution; le *Mausolée du pape Jean XXIII*, au baptistère de Florence; — le célèbre groupe en bronze de *Judith* et d'*Holopherne*, sous la loge Lanzi; — et surtout la statue équestre, aussi en bronze, d'*Érasme Gattamelata*, érigée l'une des places publiques de Padoue, le premier monument de ce genre qu'ait produit l'art moderne renouvelé.

Parmi les bas-reliefs de Donatello que le temps a conservés, les plus remarquables sont : à Florence, dans l'église de San-Angelo de Nilo, *Assomption*, sur le sarcophage du mausolée cardinal Renaud Brancaccio; — dans la chapelle Piccolomini à Mont-Oliveto, une *Nativité de Jésus-Christ*; à Padoue, dans l'église Saint-Antonio, outre plusieurs bas-reliefs dont les sujets sont tirés de la vie du patron du lieu, une *Sépulture de Christ*, restée en argile, mais qu'on a de la peine pour lui donner l'apparence du métal; — à Florence, sur les deux tribunes ou jubés de Saint-Laurent, ouvrages plus recommandables par l'ordonnance que par l'exécution, laquelle a été achevée par Bartoldo, élève de Donatello; dans l'église du Saint-Esprit, une *Madone de Cintola*, en bois, qui ne se montre que dans la première semaine de septembre; — et dans le couloir du palais Riccardi, huit bas-reliefs, de travail exquis, imités de pierres gravées et médailles antiques. Donatello avait quatre-vingt-trois ans lorsqu'il mourut. Selon son désir, il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent, à côté de Côme de Médicis, son protecteur et son ami. Cet artiste était libéral, prévenant, et d'un tel désintéressement qu'il mettait son argent dans un panier pendu au mur de sa chambre, afin que ses vriers et ses amis en usassent librement. [L. SOYER, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Andrea Ficoni, *Elogio di Donatello scultore.*

**DONATELLO** ou **DONATO** (*Simone*), sculpteur italien, frère du précédent, né à Florence. Il exécuta vers 1431 les bas-reliefs de l'une des portes de bronze de Saint-Pierre de Rome, travail auquel il consacra douze années. Un de ses principaux ouvrages est le *Tombeau de Martin V*, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, pour lequel, comme en d'autres occasions, son frère l'aidera de ses conseils. Simone Donatello mo

inquante-cinq ans. [L.-C. SOYER, dans l'*Enc. G. du M.*]

ldinucci, *Dizion.*

**DONATH** ou **DONETH** (*M.-Samuel-Gott-*), polygraphe allemand, né à Gruna dans la te Lusace, mort le 13 février 1777. Il fut teur à Dauchritz. Ses principaux ouvrages t : *Dissertatio epist. de genuina significacoe vocum ἀληθινός* et *ἀλθεια*; Leipzig, 1746. °; — *Von dem Orte des Durchganges der Israel durchs rothe Meer* (De l'ent où les Israélites traversèrent la mer Rouge); -, 1775, in-4°. Il a laissé inachevé : *Kernter Auszug aus Scheuchzer's Physica sacra* trait substantiel de la *Physica sacra* de uehler).

uset, *Gel. Deutschl.*

**DONATI**, nom commun à un grand nombre ersonnages italiens; ceux qui sont antérieurs izième siècle ont été placés par ordre chro- gique, les autres, presque tous des seizième x-septième siècles, ont été classés par ordre abétique de prénoms.

**DONATI** (*Forese*), poète florentin, vivait le treizième siècle. Ses ouvrages sont res- nédits, et sa vie est à peu près inconnue. voit seulement par quelques-uns de ses son- manuscrits qu'il était l'ennemi de Dante. Seul droit de Donati au souvenir de la posi- i, c'est d'avoir été en Italie un des créa- de la poésie vulgaire.

scimbeni, *Istoria della Volgar Poesia.*

**DONATI** (*Bindo*), poète italien, né à Florence, t vers la fin du treizième siècle. Fils d'Ales- onati, un des plus anciens poètes toscans, fit connaître lui-même par des poésies en e vulgaire, restées inédites, mais qui, au ort de Crescimbeni, le placent au premier des écrivains de son temps.

scimbeni, *Istoria della Volgar Poesia.*

**DONATI** (*Corso*), chef guelfe, né à Florence, n 1308. Il appartenait à l'une des plus an- es familles de la Toscane. Ses talents et son ence lui avaient acquis une grande influence es conseils, et sa bravoure avait beaucoup bnué à la victoire de Campaldino, gagnée s Florentins sur les Aretins. En mars 1294, qu'un autre parmi les nobles toscans, Donati élevé contre Giano della Bella et avait réussi e exiler ce républicain vindicatif mais sin- Resté le plus puissant dans Florence, Donati t une vive jalousie contre Vieri, chef de la e des Cerchi, qui, ayant amassé de grandes es dans le commerce, effaçait par sa ma- ence les plus anciennes maisons de la Tos- Les Donati et les Cerchi eurent bientôt n de nombreux partisans, et la politique se t à l'imité particulière : Corso Donati fut ou pour le chef des *noirs*, ou guelfes, et Vieri elui pour le chef des *blancs*, ou gibelins. es troubles furent la conséquence de cette on; la seigneurie s'efforça de rétablir la

paix dans la ville, et dans ce but exila les chefs des deux partis. Mais bientôt les magistrats permirent à Dante Alighieri, à Dino Compagni, à Guido Cavalcanti et à quelques autres person- nages distingués du parti blanc de rentrer dans Florence. Corso Donati se rendit alors à Rome, et excita le pape Boniface VIII contre les gibe- lins et le gouvernement florentin. Le pape in- vita Charles de Valois, frère du roi de France Philippe le Bel, à rétablir l'ordre en Toscane. Ce prince rappela Corso Donati et les noirs, et fit jeter les blancs en prison. Du 5 au 11 no- vembre 1301, plusieurs de ces derniers furent tués ou blessés, leurs maisons pillées et brûlées, leurs filles enlevées et mariées de force. Après le dé- part de Charles de Valois, les guelfes deme- rèrent tout-puissants; mais Donati trouva bien- tôt qu'il n'avait personnellement tiré aucun fruit de sa victoire. Les chefs de la noblesse, jaloux de son crédit, lui disputèrent l'administration de la république. Il voulut alors faire l'épreuve de son influence, et se jeta dans l'opposition. Il critiqua les mesures des magistrats, contredit leurs opérations, mais s'aperçut que, loin de les arrêter, il ne faisait que les irriter. Alors, il es- saya de renverser le parti qu'il avait longtemps dirigé. Il s'associa avec les Bordonni et les Médi- cis (1), et accusa le gouvernement de dilapida- tions. Rosso della Tosa, Geri Spini, Pazzino de' Pazzi, et Betto Brunelleschi se partageaient le pouvoir : ils répondirent à Corso Donati par une accusation plus populaire encore, celle d'aspirer à la tyrannie. Ils en trouvèrent des preuves dans son luxe, dans l'orgueil de ses discours, dans le nombre de clients qu'il s'était attachés et surtout dans son récent mariage avec la fille d'Uguccione della Faggina, chef des gibelins de la Romagne et de la Toscane, et le plus re- douté capitaine des ennemis de la république florentine. Lorsque cette insinuation eut suffi- samment germé dans Florence, la seigneurie fit un jour sonner le tocsin; et dès que le peuple armé se fut rassemblé, les *prieurs des Arts et de la Liberté* (2) accusèrent solennellement Corso Donati de trahison et de vouloir attenter aux libertés publiques. Donati cité devant le podestat refusa de comparaitre, le juge, passant de la cita- tion à l'enquête et de l'enquête à la sentence, con- damna le prévenu contumace, comme traître et rebelle, à la peine de mort. Donati dut alors se souvenir de Giano della Bella et du jugement qu'il avait fait rendre contre ce citoyen quatorze ans auparavant, et dans des circonstances à peu près pareilles. Moins résigné que Giano, Donati ras- sembla ses amis, et se fortifia dans le quartier qu'il habitait; il demanda aussi des secours à son beau-père, mais les auxiliaires qu'Uguccione lui

(1) Le nom de *Medici* s'est toujours écrit sans *s* en italien; cependant l'usage contraire a tellement prévalu en français, que nous nous croyons obligé de l'adopter.

(2) Magistrats populaires nommés par chacun des arts *majeurs* ou métiers principaux : ces prieurs composaient la *seigneurie* et exerçaient le pouvoir exécutif.

envoya n'arrivèrent pas à temps. Aussitôt le jugement rendu, les prieurs, précédés par le gonfalonier de justice et suivis par le podestat, le capitaine du peuple, l'exécuteur et leurs archers, s'avancèrent contre les maisons de Donati. Le peuple, armé et rangé par compagnies, les accompagnait et commença aussitôt l'attaque. Donati, accablé par la goutte, ne pouvait combattre lui-même, et quoiqu'il animât ses amis de la voix, après une résistance de quelques heures, ses baricades furent emportées : il s'enfuit avec peine dans la campagne. Bientôt, il fut arrêté par des soldats catalans envoyés à sa poursuite. Comme on le ramenait vers la ville, il préféra une mort immédiate au supplice qu'on lui réservait : il s'élança de son cheval de manière à se briser la tête contre une pierre ; ses gardes, le voyant grièvement blessé, l'achevèrent à coups de hallebarde.

A. DE L.

Dino Compagni, *Cronaca de' tempi suoi*. — Macchiavelli, *Storia Fiorent.* — Leonardo Aretini, *Storia Fiorent.* — Giovanni Villani, *Historia*. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, IV.

\* **DONATI (Tomaso)**, théologien italien, né à Venise, en 1445, mort en 1504. Il était d'une illustre famille, et entra dès l'âge de quatorze ans dans le couvent des Dominicains, à Venise. Il se distingua par sa piété et son éloquence comme prédicateur. Alexandre VI le nomma patriarche de Venise, en 1492. On a de Tomaso Donati : *Officia pro festis Visitationis et Sanctificationis B. V.* ; Venise, 1492, in-12 ; — *Sermones de tempore, de sanctis, et quadragesimalis*, imprimés dans les *Scrittori Venetiani* d'Albéric ; — et plusieurs traités et commentaires restés manuscrits.

Antoine de Sens, *Bibliotheca Prædicatorum*. — Plodius, *De Viris illustr. Ordinis Dominicorum*. — Thomas de Rocahert, *Bibliotheca Dominicana*. — Fontana, *Sac. Theatr. Dominican.*, pars I, cap. III, n° 2. — Ughelli, *Italia sacra*, V. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Echar, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II, 11.

**DONATI (Alessandro)**, poète et archéologue italien, né à Sienna, en 1584, mort à Rome, le 23 avril 1640. Il professa pendant douze ans la rhétorique à Rome. On a de lui : *Oratio in funere Mariæ Cesariæ ab Allaëmps* ; Rome, 1610, in-4° ; — *Carminum Libri tres* ; Rome, 1625, in-16 ; Francfort, 1654, in-4° ; — *Suevia, tragœdia* ; Rome, 1629, in-16 ; — *De Arte poetica, libri tres* ; Rome, 1630, in-16 ; — *Roma vetus ac recens, utriusque ædificiis ad eruditam cognitionem expositis* ; Rome, 1633, 1639, in-4° ; Amsterdam, 1664, in-8° ; 1694, in-4° ; insérée dans le *Thesaurus Antiquitatum Romanarum* de Grævius, t. III ; — *Constantinus Romæ liberator, poema heroicum* ; Rome, 1640, in-8°. On a encore de Donati une *Vie de Paul V*, insérée dans les *Vitæ Romanorum Pontificum* d'Alfonso Ciacconi ; Rome, 1630.

Alegambe, *Bibli. Scriptor. Societ. Jesu.* — Baillet, *Jugements des Savants*, t. II.

**DONATI (Antonio)**, naturaliste vénitien, né le 16 juillet 1606, mort le 22 mai 1659. Outre un

traité *De Vinaceis*, qui a été traduit en italien par Noto, en 1676, on a de Donati : *Trattato de' Semplici, Pietre et Pesci marini che sono nel Lido di Venezia* ; Venise, 1631, in-4°. C'est un catalogue des productions les plus remarquables de la mer Adriatique près de Venise ; — *De Ære Ravennate opusculum* ; Venise, 1641, in-4°.

*Biographie médicale.*

\* **DONATI (Bartolommeo)**, peintre vénitien en 1660. Il n'est guère connu que par la mention que fait de lui Marco Boschini, son contemporain, dans son bizarre ouvrage intitulé : *La Cattedrale del navegar pittoresco*.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedar Ticozzi. Dizionario*.

\* **DONATI (Bernardo)**, médecin italien, de Vérone, vivait en 1525. On a de lui une traduction latine du traité de Galien intitulé : *Περὶ γνώσεως καὶ θεραπείας τῶν ἐν τῇ ἐκείνου ἰδέων παθῶν* (Sur la connaissance et le traitement des maladies de l'esprit) ; cette traduction a été imprimée dans l'édition complète des *Œuvres de Galien* publiée par Cornarius, 1549, in-fol.

*Biographie médicale.*

**DONATI (Francesco)**, poète italien, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il remplit divers emplois dans sa ville natale et entra dans les ordres, et obtint un canonicat à Padoue. On a de lui : *Canzone per la Vittoria ottenuta dall' armi Venete contra il Turco l'anno 1649* ; — *Canzone per la Vittoria del 1651* ; — *Lettere ed orazioni del cardinale Bessarione, tradotte in lingua volgare*.

Zeno, *Mem. de' Scritt. Venet.*

\* **DONATI (Giovanni-Batista)**, médecin italien, né à Lucques, mort dans la même ville en 1591. Il vint en France, et pratiqua pendant quelque temps à Lyon et à Bordeaux. Sur la fin de sa vie, il était médecin pensionné de sa ville natale. On a de lui : *Commentationum medicarum Libri IV, de judiciis quæ in Galeni libris desiderari videntur* ; Lyon, 1566, in-8° ; — *De Morbis Venæ* ; Lyon, 1580, in-4° ; — *De Morbis Venæ* ; Lyon, 1581, in-4° ; — *Instrumentarius in Hippocratis De Morbis Venæ* ; Lucques, 1600, in-4° ; — *Rei Medicæ Studii Stipendia* ; Francfort, 1591, in-8° ; — *Maturitate materię in morbis*, libri ibid.

*Bibliogr. médicale.*

\* **DONATI (Hector)**, auteur italien, né en 1595, à Correggio. Il étudia à Bologne, à Rome, à Florence. En 1623, le grand duc Ferdinand II le nomma chevalier de Saint-Étienne, et plus tard il l'éleva au grade de commandeur. Le prince Siro de Correggio conféra la charge de secrétaire d'État. Quoiqu'il fut par sentence impériale, ce prince fut déposé de sa principauté, Donati passa au service du grand duc de Modène. On a de lui un ouvrage intitulé

170; Florence, 1645, in-4°. L'existence de ce livre était ignorée de tous les bibliographes italiens; c'est seulement dans le siècle dernier qu'on en a fait la découverte : les exemplaires sont très-rare. Hector Donati est également l'auteur d'un factum publié à Modène, en 1649, sous ce titre : *Informazione di fatto circa l'eredità degli illustri già conti Giulio Cesare ed Adriano Sessi, al serenissimo Cesare d'Este.* M. G.

Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*, t. II.

**DONATI** (*Luigi de'*), peintre de l'école vénitienne, né à Côme, travaillait dans les premières années du seizième siècle. Il fut élève de Verocchio. On a encore de lui quelques tableaux authentiques et assez bien conservés.

E. B.—N.

Donati, *Storia pittorica*.

**DONATI** (*Marcellus*), comte de PONZANO, médecin italien, né en 1538, à Correggio, et mort en 1602. Il étudia la médecine à Padoue, et l'exerça quelque temps à Venise; ensuite il s'établit à Mantoue, où il fut élu membre de l'Académie des *Invaghiti*, fondée par Cesare Gonzaga peu de temps auparavant. Il y prit pour surnom de *Segreto*. Ses talents lui valurent l'aveur du prince régnant, qui après lui avoir conféré le titre de comte, le nomma conseiller puis secrétaire d'État, et le chargea de diverses négociations politiques. Donati jouissait en grand crédit à la cour. Le Tasse, enfermé à l'hôpital de Sainte-Anne, à Ferrare, lui écrivit trois lettres, espérant qu'il l'aiderait à recouvrer sa liberté en priant le duc de Mantoue d'intervenir pour lui auprès d'Alphonse d'Este, son frère. Donati possédait un musée d'antiquités, dans lequel se trouvaient plusieurs chefs-d'œuvre de la sculpture grecque; après sa mort, ces richesses artistiques passèrent dans la maison de Gonzaga. Ses ouvrages sont : *De Variolis et Morbillis et de radice purgante Tractatus*; Mantoue, 1569, in-4°; *ibid.*, 1591, in-8°, et 1597, in-4°; — *De Medica Historia mirabili*; Mantoue, 1586, in-4°; Venise, 1588, in-4°. Deux éditions de cet ouvrage ont été données à Francfort avec les additions de Horst; la première a paru en 1613, in-8°, la seconde en 1664, même format. Donati y a consigné plusieurs faits remarquables observés dans le cours de certaines maladies. On lui reproche d'être trop crédule et de manquer de critique; — *Scholia, sive didicationes eruditissimæ in Latinis plebs romanæ historiæ Scriptores*; Venise, 1604, in-4°; ouvrage loué par Casaubon et par Barthius. Gruter l'a inséré dans le VI<sup>e</sup> vol. de son *Thesaurus Criticus*. Des lettres et des poésies de Donati se trouvent imprimées dans divers recueils.

M. G.

Colleoni, *Scrittori di Correggio*. — Bettinelli, *Delle lettere ed Arti Mantovane*. — Tasse, *Opere*, édit. de Venise, t. IX. — Tiraboschi, *Bibl. Modenese*. — Donati, *Storia Medica*, 1, 2 et 4. — Casaubon, in Sueton. *ita Casaris*. — Barthius, in *Statium* § Sibv., 1. 2.

**DONATI** (*Sébastien*), abbé à Lucques, vivait au dix-huitième siècle; il est auteur du *Novus Thesaurus Veterum Inscriptionum*, servant de supplément au recueil d'Inscriptions anciennes de Muratori, 2 vol. in-fol. Le premier contient l'*Ars critica Lapidaria*, œuvre posthume du marquis Scipion Maffei, publiée par Donati. Le second vol. contient les inscriptions grecques et latines recueillies postérieurement; collection très-utile, mais où Donati néglige souvent d'indiquer la provenance des monuments épigraphiques. Il a plusieurs fois été induit en erreur par Pierre Gnocchi de *Brescia*, dont les papiers contenaient un grand nombre d'inscriptions corrompues ou suspectes. Il a en outre publié en italien des *Dittichi degli Antichi, profani e sacri*; lib. II; Lucques, 1713, in-4°. A. D. Orelli, *Inscriptions latines*, t. 1. p. 135.

**DONATI** (*Vitaliano*), médecin et naturaliste italien, né à Padoue, en 1713, mort en mer, en 1763. Il était de l'illustre famille des Donati de Florence. Il fit ses études à Padoue, et s'y fit recevoir médecin. Son goût pour l'histoire naturelle l'entraîna bientôt après, et pendant huit années il parcourut l'Italie. Le pape Benoît XIV le chargea de visiter le royaume de Naples et la Sicile pour recueillir tous les objets scientifiques que pourraient présenter ces contrées. Arrêté à Messine par la peste, Donati passa en Illyrie, et visita ensuite la Bosnie et l'Albanie, provinces négligées jusque alors par les voyageurs et les naturalistes. A son retour, il obtint une place de professeur d'histoire naturelle à Turin, et se fit autoriser à voyager en Orient. Il avait déjà traversé la Syrie et l'Égypte, et se proposait de passer aux Indes, lorsque ayant été dépourvu de tout ce qu'il possédait, il se vit contraint de revenir en Europe, et périt dans la traversée. Le temps a manqué à Donati pour décrire les richesses qu'il avait amassées; aussi ne connaît-on que par des tiers une partie de ses découvertes. Il avait confié à Jules Pontederi le soin de décrire les plantes de l'Illyrie; quant à lui, il se proposait de donner une histoire approfondie de toutes les productions animales et végétales de la mer Adriatique. Mais on n'a de cet important ouvrage qu'un faible aperçu, donné par Carlo Rubbi, sous le titre de : *Saggio della Storia Naturale dell' Adriatico Mare*; Venise, 1750, in-fol.; trad. en français, La Haye, 1758, in-4°; en allemand, Halle, 1752, in-4°; en anglais, dans le tome XLVII des *Philosophical Transactions*, année 1751. Forster a dédié à Donati un genre (*donatia*) de saxifrages de la famille des caryophyllées. Cette plante croît sur les rochers du détroit de Magellan.

A. DE L.

*Biographie médicale.*

\* **DONATIEN** (Saint), martyrisé à Nantes, vers 299. Il était d'une famille très-considérée en Armorique, et professait le christianisme. Délégué au gouverneur de la province comme fai-

sant de nombreux prosélytes, Donatien fut conduit en prison ainsi que son frère aîné, Rogatien. Sur leur refus de renoncer à la foi en Jésus-Christ, le préfet romain les fit étendre sur des chevaux, et après les avoir fait torturer longuement, il ordonna qu'on leur tranchât la tête. L'exécuteur leur enfonça une lance dans la gorge avant de les frapper du glaive. Leurs corps furent enterrés près de Nantes, et sous le règne de Constantin on éleva un oratoire sur leur tombeau. Vers la fin du cinquième siècle, on y construisit une église. Plus tard, les reliques des deux saints furent transférées dans la cathédrale de Nantes. Leur fête est marquée au 24 mai.

G. Henschenius, *Acta Sanctorum*. — Dom Ruinart, *Acta primorum Martyrum*. — Baillet, *Vies des Saints*, II. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, I, 516.

\* **DONATIEN** (Saint), appelé vulgairement DONAS, évêque de Reims, mort en 389. Il fut le septième évêque de Reims. On ne sait rien de sa vie. Ce qui l'a rendu célèbre a été la translation de son corps, en 863, par Baudouin I<sup>er</sup>, dit *Bras de Fer*, premier comte de Flandre. Baudouin fit déposer d'abord ces reliques à Turnhout, puis à Bruges, dans l'église de la Sainte-Vierge, qui prit depuis le nom d'église de Saint-Donatien et fut érigée en cathédrale en 1559, par Philippe II, roi d'Espagne. Saint Donas ou Donatien est ainsi devenu le patron de la ville de Bruges et le protecteur ou saint tutélaire de la côte maritime; on célèbre sa principale fête le 14 octobre, et celles de ses translations les 6 janvier, 24 mai et 30 août.

Surius, *Vite Sanctorum*. — J. Molanus, *Recapitulatio SS. Belgii*, etc. — Marlot, *Hist. de la Métropole de Reims*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

\* **DONATILLE** (Sainte). Elle est qualifiée par l'Église de vierge et martyre ainsi que Maxime et Seconde, ses compagnes. Elles sont appelées communément les *saintes Tuburbitaines*, parce qu'elles souffrirent à Tuburba, ville proconsulaire d'Afrique. Les uns mettent leur martyre sous Dioclétien et le proconsul Anulin, en 304; les autres sous Valérien, d'autres sous le proconsul Galère Maxime. On ne sait pas non plus si ce fut dans la grande ou la petite Tuburba qu'elles souffrirent. Quoi qu'il en soit, l'Église honore ces trois saintes le 30 juillet.

Dom Ruinart, *Acta primorum Martyrum*. — Dom Mabillon, *Analectes*, III. — Tillemont, *Mémoires*, etc., III et IV. — Baillet, *Vies des Saints*. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, II, 176. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DONATO**, nom commun à plusieurs personnages italiens, classés ci-après comme suit : les Donato antérieurs au seizième siècle; les doges, puis les littérateurs, artistes, savants, etc., par ordre de prénoms.

\* **DONATO**, sculpteur toscan du treizième siècle, fut un des élèves de Nicolas de Pise qui, sur les dessins de leur maître, exécutèrent la façade de la cathédrale de Sienne et reçurent en récompense le titre de citoyens de cette ville.

Il travailla aussi à la cathédrale d'Orvieto, et les dernières années du treizième et les premières du quatorzième siècle.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — *Tierzo Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistico-siena*.

**DONATO** (*Luigi*), cardinal et théologien nîmien, né à Venise, décapité à Gênes, en 1386. Il entra très-jeune dans l'ordre des Franciscains, et fut un des fondateurs des écoles de théologie de l'université de Bologne, qui durant le schisme de l'Église à cette époque se déclarèrent pour Urbain VI. Léonard Giffi général de l'ordre de Saint-François ayant été le même temps pris parti pour l'anti-pape Grégoire de Genève, Urbain VI le déclara déchu de son grade, et en 1379 il fit élire Donato général pontife employa utilement Donato dans plusieurs négociations, et pour se l'attacher plus solidement le lecréa en 1380 cardinal au titre de Saint-Martin et en 1381 l'envoya avec deux autres cardinaux auprès du roi de Naples, Charles III, afin de le tenir la soumission de ce souverain à certaines exigences. Charles y répondit en déclarant la guerre au pape. Urbain témoigna beaucoup de mécontentement de l'insuccès de ses légats, et fit arrêter à Nocera, le 13 janvier 1385. Il accabla ensuite Donato et cinq autres cardinaux de calomnie, les fit mettre à la question et arrêter des aveux à quelques-uns d'entre eux, par de cruelles tortures, auxquelles il assistait lui-même. Donato souffrit avec un très-grand courage, et ne put le forcer à se reconnaître criminel. Urbain VIII après l'avoir tenu quelque temps enfermé dans une citerne à Nocera, le fit transférer à Gênes, où il le fit décapiter. Quatre autres cardinaux furent étranglés ou jetés à la mer dans des sacs par les ordres du saint-père.

Wadding, *Scriptor. Ordinis Minorum*. — Ubertus Comiti, *Historia Genuens. lib.*, IX, 491. — Moréri, *Gr. Diction. hist.* — Sismondi, *Hist. des Républiques vénitiennes*, VII, 251.

**DONATO** (*Pietro*), orateur vénitien, né à Venise, en 380, mort près de Padoue, en 1414. Il était évêque de Padoue. Profondément versé dans les droits civil et canon, il fut un des hommes les plus éloquents de son temps. On a de lui plusieurs discours sur divers sujets; un éloge du pape Marin V, prononcé au concile de Bâle; — des *Epistolæ* et quelques autres ouvrages sur la théologie ou la politique.

Pierre Marcel, *Vite Donatorum*. — Chandon et De laune, *Dictionnaire universel*. — Ughelli, *Italia sacra*.

\* **DONATO**, peintre vénitien, vivait au milieu du quinzième siècle. Élève de Jacobello, il surpassa par le style, mais ne put l'égalier par le coloris.

Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneti*.

\* **DONATO** (*Luigi*), théologien vénitien, né à Venise, mort en 1454. Il était évêque de Padoue. On a de lui, entre autres ouvrages, *Commentaires sur le Maître des Sentences*, dédiés au pape Paul II; — des *Oraisons*, *Trithème*, *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Pl

reel, *Vite Donatorum*. — Richard et Giraud, *Bibl. ée.*

**DONATO** (*Francesco*), quatre-vingtième doge de Venise, mort dans cette ville, en 1553. Il occupait les emplois les plus élevés de la république et s'était fait remarquer par sa sagesse, lorsqu'il fut élu doge, le 22 novembre 1545. Il s'occupa énergiquement aux progrès des Turcs, et tint la neutralité de la république pendant guerres entre Charles-Quint et Henri II. Ses occupations politiques ne lui firent pas négliger les lettres et les arts. Il fit achever le palais Saint-Marc, construire l'hôtel des monnaies rassembla une très-belle bibliothèque. Giomni Donato, son cousin, fit son oraison funèbre.

Pierre Marcel, *Vite Donatorum*. — Justiniani, *Historia Venetia*. — Daru, *Histoire de Venise*, IV, 88.

**DONATO** (*Leonardo*), quatre-vingt-onzième doge de Venise, mort le 17 juillet 1612. Il avait été trois fois ambassadeur à la cour de Rome, et y résistait encore lorsqu'il fut élu doge, le 10 janvier 1606. Aussitôt son avènement, il eut à répondre à deux fois du pape Paul V, menaçant la république vénitienne d'excommunication si son sénat n'ordonnait la mise en liberté d'un chanoine de Vienne et de l'abbé de Nervesa, arrêtés pour crimes ; si le sénat ne rapportait une ancienne loi tendant aux ecclésiastiques l'acquisition de biens-fonds ; si, enfin, la même assemblée ne renouait pas la défense qu'elle avait faite en 1513 de bâtir de nouvelles églises sans sa permission expresse. Leonardo Donato refusa de se conformer aux exigences du pontife, et lui envoya Pietro Duedo pour lui expliquer les motifs de son refus. Paul V, irrité de la résistance du gouvernement vénitien, publia, le 17 avril 1606, une sentence monitoriale par laquelle il déclara le doge et tout le sénat excommuniés, et interdit la seigneurie en interdit, si dans vingt-cinq jours les deux lois restrictives de l'omnipotence ecclésiastique n'étaient révoquées et les dix prêtres détenus remis aux mains du nonce. Donato, préparé à cette fulmination, n'en fut point ébranlé. Il fit défense à tous les prélats ou magistrats du territoire vénitien de publier ou d'afficher aucun écrit émanant de la cour romaine. Les vingt-quatre jours de délai marqués par le monitoire étant expirés, Donato ordonna de continuer comme auparavant la célébration du service divin. De tous les corps ecclésiastiques, il n'y eut que les Jésuites, les Théatins et quelques couvents de Capucins qui prirent le parti d'observer l'interdit. Leonardo fit signifier aux religieux l'ordre de quitter immédiatement les terres de la république. Les Jésuites de Venise s'enfuyèrent processionnellement aux flambeaux, le 15 la soirée du 9 mai, portant chacun, pendant un cou, dans une petite boîte, une hostie sacrée. Alors commença une guerre de longue durée, dans laquelle se distinguèrent pour le pape les cardinaux Bellarmin et Baronius, et pour la république Paolo Sarpi, servite, plus connu sous

le nom de *Fra Paolo*. Paul V, voyant le peu d'effet des armes spirituelles, fit mine de vouloir y joindre les temporelles. Il assembla des troupes, et sollicita l'appui de l'Espagne. Donato se mit en mesure de repousser la force par la force. Heureusement plusieurs puissances, et surtout la France, s'entremirent pour arrêter les conséquences de ce scandaleux litige. En 1607, Henri IV envoya en Italie le cardinal de Joyeuse à l'effet d'amener les deux parties à un accommodement. Le cardinal se rendit d'abord à Venise, conféra le 15 février avec le doge et le sénat, s'assura de leurs dispositions, et se rendit à Rome le 22 mars. Les remontrances qu'il fit au pape eurent un plein succès, et Paul V donna par écrit au prélat français le pouvoir de traiter et de lever l'interdit. Le cardinal, de retour à Venise le 9 avril, exposa au doge et au sénat les conditions imposées par le saint-père ; elles furent acceptées, à l'exception du rétablissement des jésuites, auquel le gouvernement vénitien ne voulut jamais consentir. Cette difficulté n'empêcha pas que l'accommodement ne se fit. La fermeté de Donato dans cette circonstance trouva beaucoup de partisans. Il mourut quelques années plus tard, dans un âge très-avancé. A. de L.

Andrea Morosini, *Vita Leonardi Donati*, etc. — Pierre Marcel, *Vite Donatorum*. — Justiniani, *Historia Venetia*. — Daru, *Histoire de Venise*, IV, 201.

**DONATO** (*Nicolà*), quatre-vingt-quatorzième doge de Venise, parent du précédent, mort le 26 avril 1618. Il fut élu doge en mars 1618, à la place de Giovanni Bembo, et mourut le mois suivant. Le peuple reprochait à Nicolà Donato d'avoir proposé un impôt sur les blés. Son élection fut le sujet d'un grand scandale ; elle fut l'occasion de rixes sanglantes et de placards insultants. Lorsque le nouveau doge, porté par les ouvriers de l'arsenal, fit le tour de la place Saint-Marc, le peuple au lieu de crier *Viva il serenissimo Donato!* se mit à crier : *Viva Nani! viva Priuli!* et ne daigna pas même ramasser l'argent que Donato faisait jeter. Cette mutinerie était un des premiers symptômes de la grande conspiration fomentée dès lors par Alonzo de la Cueva, marquis de Bedemar, ambassadeur d'Espagne ; conspiration qu'Antonio Priuli, successeur immédiat de Donato, eut tant de peine à comprimer.

Pierre Marcel, *Vite Donatorum*. — Justiniani, *Historia Venetia*. — *Mercure français*, V<sup>e</sup> année, 1618. — Daru, *Histoire de Venise*, IV, 231.

\* **DONATO** (*Antonio*), diplomate vénitien, neveu de Leonardo, vivait en 1618. Il était aussi distingué par ses talents que par sa naissance. Après avoir rempli avec honneur diverses charges importantes de la république, il fut envoyé comme ambassadeur à Turin. Le gouvernement vénitien ayant voulu régler avec Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, dit le Grand, duc de Savoie, le compte des subsides qui lui avaient été promis pour soutenir la guerre contre l'Espagne, il se trouva que le duc n'avait pas touché la totalité des sommes que la république avait envoyées. Cet argent

avait passé par les mains d'Antonio Donato : il fut mandé devant le sénat vénitien pour se justifier des soupçons que ce déficit faisait planer sur lui. Ses réponses peu satisfaisantes et bientôt sa fuite confirmèrent l'accusation dont il était l'objet. Sans avoir égard aux précédents et à la haute position du coupable, le sénat ordonna la confiscation des biens d'Antonio Donato, le dégrada de la noblesse ainsi que sa postérité, et le condamna par contumace à être pendu.

Léon Bruslart, *Correspondance*, 1118. — Daru, *Histoire de Venise*, IV, 290.

\* **DONATO** (*Bernardino*), philologue italien du seizième siècle, né à Zano, près de Vérone. Il professa les lettres grecques et latines à Padoue, à Capo d'Istria et à Parme. En 1532, il publia dans cette dernière ville un opuscule intitulé : *De Laudibus Parmæ et de studiis humanitatis*. Ensuite il passa au service du duc de Ferrare, et enfin il retourna dans sa patrie en qualité de lecteur public. On a de lui une traduction latine de la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, qui a été magnifiquement imprimée. C'est sa traduction qui accompagne le texte grec dans l'édition que l'on a donnée de cet ouvrage à Paris en 1627. Les éditeurs n'ont point averti qu'elle fût de lui. Donato a traduit aussi le livre de Galien des *Passions de l'âme*, celui de Xénophon *Sur l'Économie* et les deux livres d'Aristote sur le même sujet. C'est à lui que l'on est redevable de la première édition du texte grec de saint Jean Chrysostome sur saint Paul; de celle d'Écumenius en grec; de celle d'Arctas sur l'Apocalypse; des deux livres de saint Jean Damascène, *De Recta Fide*; d'une édition de Macrobe et de Censorin. Donato est en outre auteur d'un dialogue intitulé : *De Platonice atque Aristotelice Philosophiæ Differentia*; Paris, 1541, in-8°. M. G.

Maffei, *Verona illustrata*, l. 4. — Bembo, *Epistolæ*.

\* **DONATO** ou **DONATI** (*Geronimo*), homme d'État et littérateur vénitien, né à Venise, mort à Rome, en 1513. Il était d'une famille patricienne, des premières de Venise, et commanda dans Brescia en 1496, puis dans Ferrare en 1498. Il fut nommé ambassadeur en 1510 auprès du pape Jules II, et réussit à réconcilier le souverain pontife avec la république vénitienne. Érasme fait de Donato le plus grand élogé; en parlant des lettres de ce diplomate, il dit : *Epistolæ..... declarant illum quidvis præstare potuisse si voluisset huc animum intendere*. On a de lui : une traduction latine d'un *Traité d'Alexandre d'Aphrodisée*; — une *Apologie pour la primauté de l'Église romaine*; 1525, — et cinq *Lettres*, 1682.

Bayle, *Dictionnaire historique*. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. Æt.* — Erasme, *In Ciceroniano*. — P. Jove, *Elog.*

\* **DONATO** (*Giovanni-Paolo*), controversiste italien, de la famille du précédent, vivait en 1569. Il appartenait à l'ordre des Carmes, et passait pour un théologien et un philosophe distingué; il a écrit plusieurs ouvrages de contro-

verse. On a de lui : *Solutiones contradictorium in dictis Aristotelis et S. Thomæ, quatuor libri*; Mantoue, 1578, in-4°.

Pierre Marcel, *Vitæ Donatorum*. — Lucius, *Bibliotheca Carmelitana*. — Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica*, II, 117.

**DONATO** (*Nicolas*), diplomate vénitien, en 1705, mort en 1765. Il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques, dans lesquelles il montra beaucoup de talent. L'étude qu'il fit de la politique et du cœur humain le mirent à même de développer ses idées, dans un ouvrage intitulé *L'Uomo di Governo*, dans lequel l'auteur retracé avec tact le caractère et les qualités qui font un véritable homme d'État. Ce livre a été traduit en français par Robinet, Liège, 1767, in-4°. 4 vol. in-12. Donato a également laissé quelques volumes d'ouvrages manuscrits parmi lesquels on remarque *Instruzioni per giovani nobili*, dialogues qui contiennent les éléments de toutes les sciences.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*, l. 1 et crit.

\* **DONATO** (*Zeno*), nommé ordinairement *Maestro Zeno*, peintre de l'école vénitienne, à Vérone, florissait à la fin du quizième siècle dans les premières années du seizième siècle. On a de lui à Saint-Martin de Rimini un tableau représentant ce saint. Cet ouvrage est exécuté avec beaucoup de soin; sa composition d'une extrême simplicité, mais le dessin en est pur et le coloris excellent, surtout dans l'habit du saint évêque, qu'il a laborieusement orné de petites figures de saints. Lanzi croit que Zeno étant allé dans la Romagne pour quelques tableaux, y passa la plus grande partie de sa vie en effet, on ne trouve aucun ouvrage de ce maître dans sa patrie. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

**DONATO**. Voyez **DONATELLO**.

**DONCOURT** (*Henri-François-Simon*) diacre, poète religieux et canoniste français, né à Bormont (Lorraine), le 14 janvier 1741, mort à Paris, vers 1783. Il appartenait à la communauté des Sulpiciens, et fut chargé longtemps de la direction des catéchismes de Saint-Sulpice. On a de lui : *Cantiques sur les points principaux de la religion et de la morale chrétienne*, etc. Paris, 1765 et 1769, in-8°; réimprimé sous le titre d'*Opuscules sacrés et lyriques*, etc. Paris, 1772, 4 vol. in-8°; — *Cantiques spirituels à l'usage des petits catéchismes de paroisse Saint-Sulpice*; Paris, 1783, in-12; *Instructions et prières pour remplir dignement les devoirs de la religion chrétienne*, Paris, 1783, 3 vol. in-12; — *Exercices ordinaires du chrétien*; ibid., in-24; — *Calendrier historique des usages et des offices propres à la paroisse Saint-Sulpice*; in-12 et in-2. L'abbé de Doncourt est en outre éditeur de *Culte de l'amour divin*, par Fumel, évêque de Lodève (1774), et des *Mémoires sur la vie*

Olier, curé de Saint-Sulpice, par Bretonniers, in-12.

Barbier, *Examen des Dictionnaires historiques.* — Gérard, *La France littéraire*,

**DONDEY-DUPRÉ** (*Prosper*), typographe français, né à Paris, en 1794, mort en 1834. Il rendu des services à la typographie française, organisant une imprimerie pour les langues orientales et en cherchant à rivaliser avec les établissements que Londres possède en ce genre. Il prétendait que sa richesse en caractères orientaux égalait celle de l'imprimerie royale; et telle concurrence serait difficile aujourd'hui. Lui-même qu'il en soit, Dondey-Dupré a exécuté un assez grand nombre d'ouvrages orientaux importants. Ce typographe, qui cultivait la poésie et les lettres, est auteur des œuvres suivantes : *Imprimerie*, ode française et latine; 1812, in-8°; — *Éloges dithyrambiques*; 1819, in-8°; *Paroles funèbres prononcées sur la tombe J.-G.-A. Cuvelier de Trie, etc.*; 1824, in-8°; *Sur un drame indien traduit de l'anglais*; 27, in-8°. Il a été l'un des rédacteurs du journal *L'Étoile* et de la *Revue Britannique*.

GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *La France littéraire*.

**DONDI** (*Jacques*), en latin *Dondus* ou *De dondis*, médecin et mathématicien italien, né à Padoue, en 1298, d'une famille patricienne, mort en 1359. En 1318 il alla s'établir à Chioggia pour pratiquer la médecine, et fut reçu citoyen de Chioggia en 1333. Une compilation médicale dans laquelle il indiquait un grand nombre de remèdes lui valut le surnom d'*Aggregator*. Aussi versé dans les mathématiques que dans la médecine, il construisit une horloge, qui, en 1344, fut placée sur la tour du Palais à Padoue. Presque tous les biographes ont confondu cette horloge avec une autre, beaucoup plus considérable et bien plus célèbre, de Jean Dondi, fils de Jacques (*voy. Jean Dondi*). Il n'est pas plus exact de dire que cette machine construite par Jacques Dondi fut la première horloge à rouages; il en existait déjà un assez grand nombre, comme on le voit par quelques vers de Dante (*Parad.*, c. IV), et par le passage suivant du chroniqueur Fiamma, lequel passage se rapporte à la période comprise entre 1228 et 1239 : « Est ibi (sur le clocher de l'église de Saint-Gothard à Milan) unum horologium admirabile, quia est unum tintinabulum grossum et alte, quod percudit unam campanam XXIV diebus, secundum numerum XXIV horarum diei et noctis; ita quod in prima hora noctis dat unum tonum, in secunda duos ictus, in tertia tres, et in quarta quatuor, et sic distinguit horas ab horis, quod est summe necessarium pro omnino hominum. » (*Muratorius, Scriptores Rerum Italicarum*). Il ne faudrait pas cependant, comme on l'a essayé quelquefois, enlever à Jacques Dondi l'honneur d'avoir construit l'horloge de Padoue et le dépouiller ainsi au profit de son père. Les droits du premier semblent bien attestés

par l'épithaphe suivante, rapportée par Papadopoli :

Ortus eram Patavi Jacobus, terræque rependo  
Quod dedit, et calidos cineres brevis occultit urna.  
Utilis officio patriæ, sat cogitus orbi.  
Ars medica mihi cœlumque et sidera nosse.  
Quo nuac corpore resolutus carcere pergo :  
Utræque namque meis manet ars ornata libellis.  
Quia procul excelsæ monitis de vertice turris  
Tempus, et instabiles numero quod colligit horas,  
Inventum cognosce meum, gratissime lector,  
Et pacem mihi, vel veniam tactusque precare.

Ce fut encore Dondi qui, en 1352, trouva le premier le secret de faire du sel avec l'eau de la fontaine d'Albano dans le Padouan. On a de Jacques Dondi : *Promptuarium medicinæ, in quo non solum facultates simplicium et compositorum medicamentorum declarantur, verum etiam quæ quibusve morbis medicamenta sint accommodata, a veteribus medicis copiosissime et miro ordine monstratur*; Venise, 1481, 1543, 1576, in-fol.; traduit en italien, Venise, 1536, 1540, in-8°. Les dernières éditions portent le titre d'*Aggregator*. C'est un recueil de tous les remèdes cités par les auteurs grecs, latins, arabes; — *De modo conficiendi salis æquis calidis Apensibus et de fluxu et refluxu maris*; imprimé dans le *De Balneis*, Venise, 1571, in-4°. « Dondi a fait, dit la *Biographie médicale*, un abrégé estimé de l'immense traité de Hugues, évêque de Ferrare, sur la signification des mots. Ce travail n'a pas été publié, mais on ne peut guère douter que Jean Balbi et le franciscain Nestor n'en aient profité dans leurs dictionnaires. »

Papadopoli, *Hist. Gymnas. Patav.*, vol. II, l. 2. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. V, p. 195. — *Biographie médicale*.

**DONDI DALL' OROLOGIO** (*Jean*), médecin et astronome italien, fils de Jacques Dondi, né à Chioggia, en 1318, mort au mois de février 1389. Il fut nommé professeur d'astronomie à Padoue en 1352, et lecteur en médecine à Florence en 1368. Deux ans après il retourna à Padoue, et se rendit ensuite à Gênes, où il mourut. Livré, comme son père, à l'étude de l'astronomie et des mathématiques, il inventa aussi, et exécuta lui-même, une horloge bien plus compliquée encore, et qui fut placée dans la bibliothèque de Pavie. Ce travail lui fit le plus grand honneur, et lui valut le surnom de *Dall' Orologio*, devenu dans la suite le nom propre de sa famille. Plusieurs biographes ont avancé faussement que le surnom de *Ab Horologio* ou *Dall' Orologio* avait déjà été donné à Jacques Dondi; pour les réfuter, il suffit de citer le passage suivant, de Pétrarque, qui, dans son testament, dit : « Johannem de Dundis physicum, astronomorum principem, dictum *Ab Horologio*, propter illud admirandum planetarum opus ab eo confectum quod vulgus ignarum horologium esse arbitratur. » Dans le tome XX des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, Falconet a parlé de l'invention de Jean Dondi, mais en l'attribuant à Jacques.

probablement à Bruxelles, mort dans la même ville, le 3 avril 1660. Il descendait des ducs de Brabant, par un fils naturel du duc Jean I<sup>er</sup>, nommé Jean Miewve, qui devint, en 1303, seigneur de Wavre et de Dongelberge. Il s'appliqua à l'étude du droit, fut reçu licencié ès arts, et devint, en 1625, échevin de Bruxelles, charge qu'il remplit alternativement avec celle de trésorier jusqu'en 1641. A cette époque, il fut élevé à la dignité de membre du conseil de Brabant. En 1651 il acquit le domaine de Rèves, et le 2 septembre 1657 le roi d'Espagne, Philippe IV, le nomma baron. Dongelberge était fort instruit dans le blason, dans les généalogies et dans l'histoire de son pays. On a de lui : *Prælium Wæringanum Joannis I Lotharingæ, Brabantix ducis, etc.*, trad. du flamand de Jean de Heelu; Bruxelles, 1641, in-fol. Cette relation, utile par elle-même pour l'histoire du Brabant, a été rendue précieuse par les nombreuses additions de Dongelberge.

Christophe Butkés, *Trophées de Brabant*, II, 462. — Christyn, *Jurisprudentia heroica*, 328. — *Théâtre de la Noblesse de Brabant*, 48 et 131. — Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, III, 199.

\* **DONGOIS (Jean)**, imprimeur et littérateur français, né vers 1530, à Thérouanne (Artois), mort vers 1600. Il fut reçu imprimeur-libraire à Paris, en 1574, sous le nom de Jean Dongois Morinien. Il a laissé divers ouvrages, dont les principaux sont : *Le Promptuaire de tout ce qui est advenu de mémorable depuis la création du monde*; Paris, 1569, in-16. On en a fait plusieurs éditions, toujours augmentées; la dernière a paru en 1589, sous ce titre : *Mémoire certain des choses plus notables passées depuis la création du monde*; — *Recette médicinale fort souveraine de l'huile espagnole, appelée huile magistrale, et la manière de l'appliquer particulièrement selon les plaies ou maladies, où est déclaré qui était Apallice, inventeur d'icelle*; Paris, 1572, in-8°. C'est une allégorie satirique relative à ce qui s'est passé en France à la Saint-Barthélemy. L'invention de cette huile est attribuée à un personnage nommé Apallice, du mot grec Ἀπάτης, par allusion à l'adresse, la fraude dont se servit Charles IX et sa mère Catherine de Médicis pour faire tomber dans leurs pièges l'amiral de Coligny et ses adhérents. L'auteur appelle espagnole cette huile, parce que les opérations en ressemblent à celles de l'Inquisition d'Espagne; — *Avertissement aux favoris des princes et Doctrine des courtisans*; Paris, 1588, in-12; — *Les Réponses de bonne ou mauvaise fortune contre l'heur et malheur des amants, et autres solutions*; ibid. M. G.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises*, avec les notes de La Monnoye. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

\* **DONGOIS (Nicolas)**, juriconsulte et érudit français, né à Paris, vers 1634, mort en 1717. Il était fils de Jean Dongois, greffier de la chambre

de l'Édit, et d'Anne Boileau, et se trouvait au neuveu de Boileau Despréaux. Ce célèbre poète avait pour lui une sincère affection; il habita pendant plusieurs années chez lui, et lui donna l'épithète d'*illustre* dans une note de l'édition de ses œuvres, publiée en 1701. Il y a sans doute de l'exagération dans cette épithète, bien que Dongois fut un homme distingué et qui a laissé d'utiles travaux, restés manuscrits jusque ici. Il fut d'abord reçu avocat, puis greffier d'audience de la grand chambre, secrétaire du roi et enfin greffier-chef. Il remplit les fonctions de greffier auprès de la commission qui tint les grands-jours d'Artois en 1665, et fit un recueil de ses décisions qui existe, en manuscrit, à la section judiciaire des Archives de l'empire. Il a fait aussi un *Recueil criminel tiré des registres criminels du Parlement de 1312 à 1603*, 3 vol. in-folio dont l'auteur de cet article possède le manuscrit. Nicolas Dongois avait épousé, en 1661, Françoise Lemarchand, qui appartenait à une famille noble; ce qui semble lui avoir donné lui-même des prétentions nobiliaires, d'autant plus qu'il était propriétaire d'une seigneurie appelée Hautile, dans les environs de La Roelle. Voltaire a dit dans son *Épître à Boileau*

Chez ton neuveu Dongois je passai mon enfance;  
Bon bourgeois qui se crut un homme d'important

Quoique ses fonctions ne le missent pas sur pied des magistrats du parlement, il jouissait d'une grande influence dans ce corps. « Sans accès et sa capacité, dit Saint-Simon, avaient donné autorité en beaucoup de choses dans le parlement. » Françoise-Geneviève, fille de Nicolas Dongois, épousa, en 1683, Pierre Gilbert des Voisins, conseiller au parlement ensuite président de la deuxième chambre des enquêtes. Dongois a été exécuteur testamentaire de son oncle Boileau, qui lui légua 5,000 livres.

A. TAILLANDIER.

Éditions des *OEuvres* de Boileau par Dannon et Berrin Saint-Prix.

\* **DONI (Adone)**, peintre de l'école romaine, né à Assise, travaillait vers le milieu du seizième siècle. Vasari dit qu'il signait ordinairement *Dono dell' Doni*. Cet artiste, le plus illustre qu'ait produit sa ville natale, paraît avoir été élève du Pérugin; son dessin est correct, son coloris est solide, et sa manière n'a presque plus rien de l'ancien style. A Pérouse, on voit de ce peintre dans l'église Saint-François, un grand tableau du Jugement dernier, et dans le palais public une fresque portant la date de 1572, et représentant Jules III rendant à Pérouse les magistrats que lui avait enlevés Paul III. A Notre-Dame des Anges, près Assise, Doni a peint une fresque divers sujets de la vie de saint Étienne, saint François et autres saints, ouvrages excellents, qui furent longtemps l'école des jeunes peintres; enfin, dans les cloîtres du couvent d'Assise, des têtes de franciscains sont pleines de vérité et de vie.

Vasari, *Vita di Cherardi*. — Mariotti, *Lettere pittoriche Perugine*. — Lanzl, *Storia pittorica*. — Gambini, *Vida di Perugia*.

**DONI** (*Antoine-François*), littérateur italien, né à Florence, vers 1513, mort en septembre 1574. Il entra fort jeune dans l'ordre des Servites; mais il fut sécularisé dans la suite, et resta simple prêtre. Fort pauvre et souvent contraint de vivre du seul produit de ses messes, s'occupa sans cesse d'améliorer sa fortune, et ne put jamais y parvenir. Son humeur inconséquent le portait à changer de lieu à chaque moment; c'est ainsi qu'il habita tour à tour Gênes, Alexandrie, Pavie, Milan, Plaisance, Rome et Venise. Il eut pour amis les hommes les plus célèbres de son temps; tels que l'Arétin et le monemichini; mais il finit par se brouiller avec eux, et passa dans l'obscurité la fin de sa vie. Accablant et Ghilini le font mourir à Venise; sa notice, dans les *Rime Piacevoli*, prétend qu'il termina ses jours à Monselice près de Padoue. Il employa, dit Nicéron, son temps à faire des vers où il paraît un grand diseur de riens. Comme ce lui était une ressource pour les besoins de la vie, il avait soin d'y mettre des vers bizarres et singuliers, pour les faire rechercher davantage. Il tâchait aussi d'y donner un mérite par le style bouffon et plaisant qu'il y employait; mais il n'a réussi de ce côté-là qu'à l'égard des gens de mauvais goût, car souvent rien n'est plus plat ni plus fade que ses plaisanteries, dont la plupart ne consistent que dans des jeux de mots puérils. » On a de lui : *Lettere di M. Ant.-Francesco Doni, libro primo*; Venise, 1545, in-8°. Ces lettres roulent presque toutes sur des sujets badins; elles sont datées des années 1543 et 1544; — *Lezioni di Accademici Fiorentini sopra Dante*; Florence, 1547, in-4°. Les leçons recueillies par Doni sont de François Verini, de Jean-Baptiste Gelli, de Jean Strozza, de Pierre-François Giambullari, de Cosme Bartoli, de Jean-Baptiste de Cerreto et de Mario Tanci; — *Prose antiche di Dante, Petrarca e Boccaccio*; Florence, 1547, in-8°; — *Disegno, partito in più ragionamenti, ne quali si tratta della pittura, della scoltura*, etc.; Venise, 1549, in-8°; — *Epistole di Seneca, tradotte in lingua toscana*; Venise, 1549, in-8°; — *La Fortuna di Cesare, tratta degli autori latini*; Venise, 1550, in-8°; — *Dichiarazione del Doni sopra l'effigie di Cesare fatta per Enea Vico*; Venise, 1550, in-4°; — *La Libreria del Doni, Fiorentino, nella quale sono scritti tutti gli autori vulgari*; Venise, 1550, 1551, 1557, in-8°; c'est le meilleur ouvrage de Doni; mais la *Bibliothèque italienne* de Fontanini, avec les notes d'Apostolo Zeno, a rendu la *Libreria* de Doni à peu près inutile; — *La Zucca del Doni*; Venise, 1551, in-8°. « Doni, dit Nicéron, a donné à cet ouvrage le nom de *Zucca*, ou calebasse, qui sert de corps à la devise de l'Académie des *Peregrini* de Ve-

nise, avec ces mots : *Meliora latent*, parce que, comme on y met ordinairement du sel on différentes sortes de graines pour les conserver, de même son livre renferme des bons mots, des sentences et des instructions. Il l'a divisé en trois parties, qu'il aurait pu, à ce qu'il dit, intituler *Motti, Argutie, e Sentenze* (bons mots, pensées ingénieuses, et sentences), mais qu'il a mieux aimé, pour donner à son ouvrage un tour burlesque, intituler : *Cicalamenti* (bavardages), *Baje* (hâbleries), *Chiachiere* (sornettes). Le tout est un recueil de prétendus bons mots, dont la plupart n'ont rien que de fade, et dont chacun est suivi de réflexions et de proverbes qui ne valent pas mieux; — *Foglie della Zucca*; Venise, 1552, in-8°; — *Fiori della Zucca*; Venise, 1552, in-8°; — *Frutti della Zucca*; Venise, 1552, in-8°; — *La Filosofia morale, tratta degli antichi scrittori*; Venise, 1552, in-4°; — *Pistoletti amorosi*; Venise, 1552, in-8°; — *I Marmi*; Venise, 1552, in-4°. Ce sont des entretiens entre des personnes qui se promènent sur la place des *Marmi* ou des *Marbres* à Florence. Ce titre prêtait à la plaisanterie, et on le tourna en ridicule dans l'épigramme suivante :

Marmoris, inscribis, Doni, bene nomine librum,  
Par est frigus enim marmoris atque libri.

*Tre libri di Lettere e I Termini della Lingua Toscana*; Venise, 1552, in-8°. Les *Termini* sont une grammaire italienne. Ils ont été imprimés dans le tome 1<sup>er</sup> des *Autori della Favella d'Italia*; 1644, in-4°; — *I Mondì*; Venise, 1552, in-4°; — *I Inferni*; Venise, 1553, in-4°. Ces enfers sont au nombre de sept; savoir: *Degli Scholari e de' Pedanti*; *de' mal Mari-tati e degli Amanti*; *delle Put... e de' Ruf...*; *de' Ricchi Avari e de' Poveri Liberali*; *de' Dottori ignoranti, Artisti e Legisti*; *de' Poeti e Compositori*; *de' Soldati e Capitani*. Cet ouvrage et le précédent ont été traduits sous ce titre: *Les Mondes célestes, terrestres et infernaux. Le Monde petit, grand, imaginé, meslé, visible, des Sages et Fols. L'enfer des écoliers, des mal Mariez, des P.... et R...., des Soldats et Capitaines poltrons, des prêtres docteurs, des Usuriers, des Poètes et Compositeurs ignorants*; tirés des œuvres d'Antoine-François Doni, Florentin, et faits par Gabriel Chapuis, Tourangeau; Lyon, 1578, in-8°. La deuxième édition, datée de 1580, est augmentée du *Monde des Cornus*, par Chapuis. La troisième, qui est de 1583, contient, de plus que les précédentes, *L'Enfer des Ingrats*; — *Terremoto, e la Rovina di un gran colosso bestiale della nostra età, Pietro Arefino*; Padoue, 1554, in-4°; — *Il Cancelliere, Libro della Memoria*; Venise, 1562, in-4°; — *Dichiarazione sopra il c. III dell' Apocalisse*; Venise, 1562, in-4°; — *Pittura del Doni, nelle quali si mostra di nuova inventione Amore, Fortuna, Tempo, Castità, Religione, Sdegno, Riforma, Morte, Sonno e Sogno*; Padoue, 1564, in-4°; —

des *Poesies* insérées dans le tome III des *Rime Piacevoli*; Venise, 1610, in-12.

Michael Poccianti, *Catalogus Scriptorum Florentinorum*. — Giulio Negri, *Istoria de' Fiorentini Scrittori*. — Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati*, t. I, p. 19. — Crescimbeni, *Storia della Volgare Poesia*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II, p. 379. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXIII.

**DONI** (*Jean-Baptiste*), archéologue et musicien italien, né à Florence, en 1593, mort dans la même ville, en 1647. Il commença ses études à Bologne, et les acheva à Rome, chez les Jésuites. Son père, qui le destinait au barreau, l'envoya à Bourges, en 1613, pour qu'il y étudiât le droit à l'école de Cujas : Doni y passa cinq ans. De retour en Italie, en 1618, il fut reçu docteur à l'université de Pise, et se livra ensuite à l'étude des langues orientales et des sciences naturelles. Il accompagna à Paris le cardinal Octave Corsini, légat du pape. Pendant son séjour dans cette capitale, Doni visita avec soin les bibliothèques publiques et privées, et se lia avec plusieurs savants français, entre autres avec le P. Mersenne. Des affaires de famille le ramenèrent à Florence en 1622, et l'année suivante le cardinal Barberini, neveu du pape Urbain VIII, l'appela à Rome. Ce cardinal aimait passionnément la musique. Doni, qui avait fait une étude approfondie de cet art, surtout en ce qui touche la musique des anciens, écrivit sur ce sujet plusieurs dissertations : son protecteur l'en récompensa par une place de secrétaire du Sacré Collège, et l'amena à Paris quelque temps après. De là Doni suivit le cardinal en Espagne, et revint ensuite à Rome avec lui. « Ce fut alors, dit Fétis, qu'il imagina un instrument à cordes, qu'il appela *Lira Barberina* ou *Ἀμφίχορδος*, et qu'il dédia à Urbain VIII. Cet instrument était composé d'un corps sonore mobile, posé verticalement sur un socle, et sur lequel des cordes tendues dans divers systèmes permettaient de passer à volonté et subitement de l'un des modes grecs dans un autre. Il écrivit à propos de cette invention une dissertation intitulée : *Commentarii de Lyra Barberina*, où il examine tout ce qui concerne les divers instruments à cordes des anciens : c'est ce qu'on a de plus savant sur cette matière. » Cette dissertation ne fut imprimée que plus d'un siècle après la mort de l'auteur. La perte de ses frères et le besoin de soigner ses affaires domestiques le forcèrent de retourner à Florence, en 1640 : il s'y maria l'année suivante, et fut nommé professeur d'éloquence par Ferdinand III de Médicis. Ses fonctions ne l'empêchèrent pas de continuer ses recherches sur la musique des anciens, particulièrement sur la musique et la déclamation théâtrales. Il mourut peu de temps après avoir été nommé professeur à la Crusca. On a de Doni : *Carmina*; Rome, 1628, in-8°; 1629, in-4°; — *Compendio del Trattato dei Generi e Modi della Musica, con un discorso sopra la perfezzione de' concerti, e un saggio*

*a due voci di mutazione di genere, e di tuo in tre maniere d'intavolatura*; Rome, 1612, in-4°; — *Annotationi sopra il Compendio di Generi de' Modi della Musica*; etc....; Rome, 1640, in-4°; — *Orazione funebre delle Re di Maria, regina di Francia*; Florence, 1612, in-4°; — *Dissertatio de utraque Pœnula*; Paris, 1644, in-8°; — *De Præstantia Musice artis, libri tres, totidem dialogis comprehensi, in quibus vetus et recens musica cœ singulis earum partibus accurate inter conferuntur*; Florence, 1647, in-4°. « Dans cet ouvrage, dit Fétis, sous forme de dialogue, Doni a répandu une érudition immense; mais il trompe souvent sur le fond des choses. Il prononce en faveur de la musique des anciens contre la moderne, et oppose, comme preuve de son opinion, l'anathème lancé par le concile de Trente sur la musique du seizième siècle, à des éloges donnés par tous les écrivains de l'époque; mais cette question de peu d'intérêt et qui ne mourera à jamais insoluble par le dénuement de nos sommes de monuments de cette musique antique; et les ennuis-nous en notre pouvoir nous n'en serions guère plus avancés, n'étant point placés dans des circonstances favorables pour en juger; » — *De restituenda salubritate Agri Romani, opus posthumum, Urbano VI pontifici maximo jam pridem ab auctore inscriptum*; Florence, 1647, in-4°. Doni avait encore écrit sur la musique deux ouvrages que Gori, dans son *Catalogue des œuvres de Doni*, cite sous ce titre : *Deux traités de musique. Nouvelle introduction de musique, qui montre la réformation du système ou échelle musicale, selon la méthode ancienne et moderne; la facilité d'apprendre toutes sortes de chants par le retranchement de deux syllabes Ut et La; une nouvelle manière plus aisée de tablature harmonique, et un nouveau règlement des avant-exercices de la musique*; — *Abrégé de la matière des toniques qui montre en peu de mots tout ce que l'auteur a traité plus amplement en plusieurs discours italiens, touchant les tons et les harmonies des anciens, par lui heureusement renouvelées et remises en usage*. Bien que Gori indique ces deux traités comme ayant été imprimés, ils sont probablement restés inédits. Fétis, qui a découvert les manuscrits autographes de Doni parmi ceux de la Bibliothèque impériale (n° 1689, fonds de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés), en donne une intéressante analyse : il y remarque entre autres choses « que Doni le premier a proposé de substituer la syllabe *do* à *ut* dans la solmisation. On ne trouve, dit-il, cette syllabe dans aucun ouvrage italien antérieur à l'époque où celui de Doni a été écrit. »

Outre la description de sa *Lyre Barberina* et le traité des instruments à cordes qui y est joint, Doni avait laissé plusieurs ouvrages remplis de recherches curieuses, et presque tous r

tifs à la musique des anciens. Ces travaux s'écartèrent longtemps ensevelis dans l'oubli. Le vivant antiquaire Gori les rassembla, et en prépara une belle édition, à laquelle il joignit le traité *De Præstantia Musicæ veteris*; mais il mourut avant qu'elle eût paru, et ce fut Passerini qui la publia, sous le titre de *Joh. Baptistæ Doni atriciï Florentini, Lyra Barberina* Ἀμφίχορον; *accedunt ejusdem opera, pleraque non-um edita, ad veterum musicam illustrandam pertinentia*; Florence, 1773, 2 vol., in-fol. Le second volume, qui ne contient que des traités italiens, est intitulé : *De Trattati di Musica di Gov.-Battista Doni*. Doni avait aussi laissé quelques ouvrages inachevés, que Gori n'a pas insérés dans son édition, mais dont il cite les titres, entre autres : *Versio latina Aristidis Quintiliani, Aristoxeni fragmenti de Rhythmica, aliorumque similium, cum notis*. Les fragments des *Éléments rhythmiques d'Aristoxène* dont il est ici question furent découverts par Doni dans un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, comme il le rapporte dans son traité de *Præstantia Musicæ veteris* (l. II, p. 136); le savant Morelli les a publiés depuis, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Marc de Venise, avec un opuscule inédit de Michel Psellus le jeune, intitulé : *Προλαμβανόμενα ἐπὶ τὴν ῥυθμικὴν ἐπιστήμην*. Pour compléter la liste des ouvrages de Doni, nous ajouterons les deux publications suivantes : *Veterum Inscriptionum Collectio*, recueillie par Doni et publiée par Gori; Florence, 1731, in-fol. Cet ouvrage est rare et estimé, bien qu'il ne soit pas exempt des inscriptions fausses ou corrompues introduites dans l'épigraphie par Pirro Ligorio. — *Jo.-Bapt. Donii, patricii Florentini, Commercium litterarium*; Florence, 1755, in-fol. C'est un recueil des lettres latines et italiennes de Doni, publié par Bandini.

Bandini, *De Vita et Scriptis Joan.-Bapt. Donii, patricii Florentini*, en tête du *Commercium litterarium*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Italiana*, t. VIII, p. 238.

**DONI D'ATTICHI** (*Louis*), théologien et biographe français, d'origine italienne, né en 1596, mort à Autun, le 2 juillet 1664. Sa famille, originaire de Florence, avait exercé les premiers emplois de cette république. Elle émigra à cause des guerres civiles, et vint s'établir à Avignon, vers la fin du douzième siècle. Moréri donne la généalogie de cette famille, dont les membres contractèrent de brillantes alliances en France et occupèrent plusieurs charges importantes. Louis Doni entra en 1616 dans l'ordre des Minimes, à Nîmes près Paris. Durant un voyage qu'il fit à Rome, il fut élu supérieur co-recteur de la maison de Paris, puis provincial de Bourgogne. Le cardinal de Richelieu le nomma évêque de Riez, le 5 octobre 1628. En 1630 il fut envoyé en Savoie, avec Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, et François, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, pour négocier plusieurs affaires ecclésiastiques.

Il réussit dans sa mission, et vint en rendre compte au roi Louis XIII, qu'il harangua à Lyon. Quelques procès, suscités mal à propos, lui attirèrent de vives contrariétés dans son diocèse. Il sollicita un changement de résidence, et fut transféré, le 19 janvier 1652, à l'évêché d'Autun. Il mourut de la pierre. Son corps fut transporté à Beaune, et enterré dans l'église des Minimes de cette ville. « Ce prélat, dit Nicéron, était d'humeur chicanière, et n'avait point cet esprit pacifique et désintéressé qui doit faire le fond du caractère d'un chef de l'Église. » On a de Doni : *Histoire générale de l'ordre des Minimes*; Paris, 1624, in-4°; — *Tableau de la vie de la bienheureuse Jeanne, reine de France, et fondatrice de l'ordre des Annonciades*; Paris, 1625 et 1664, in-8°; — *Mémoire pour servir de preuve qu'un évêque est habile à succéder, quoiqu'il ait été religieux*; 1637 et 1639, in-4°. Doni composa ce mémoire à l'occasion de la mort de son frère Antoine d'Atticchi, tué en Flandre, et dont il réclamait la succession; mais il fut débouté de sa demande par arrêt du parlement de Paris, en date du 11 mai 1638; — *Panegyrique du glorieux saint Maxime, évêque de Riez et confesseur*; etc., 1644, in-4°; — *De Vita et rebus gestis Petri Berulli, cardinalis congregationis Oratorii in Gallia fundatoris*; Paris, 1649, in-8°; — *Idea perfecti præsulis in vita beati Nicolai Albergati, cardinalis*; Autun, 1656, in-8°; — *Flores Historiæ sacri Collegii Cardinalium, a temporibus sancti Leonis, papæ IX, usque ad annum 1649*; Paris, 1660, 2 vol. in-fol.; — *Collectio Auctorum qui S. Scripturæ aut divinorum officiorum in vulgare linguam translationes damnarunt*; Paris, 1661, in-4°.

Simon Bartel, *Historia et chronologica præsulorum sanctæ Regniensis Ecclesiæ nomenclatura*. — René Thuillier, *Diarium Minimorum*, 2 juillet. — Nicéron, *Mém.*, XXIV, 372. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques*, XVII<sup>e</sup> siècle, 2275. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

\* **DONIA** (*Matteo*), médecin et poète sicilien, né à Palerme, vivait en 1600. Il était disciple de Benedetto Vitale, et parvint à la même réputation que cet habile médecin. Donia était aussi un docteur distingué en philosophie, et composait très-bien les vers latins et italiens. Il faisait partie de l'Académie *degli Sprezzati* de Palerme. Il a beaucoup écrit, mais on n'a d'imprimé que les ouvrages suivants : *Ad Petrum-Angelum Bargæum Epistola et votum pro epistolæ navigio*; Palerme, 1595; — *Melicus, ecloga*; ibid.; — *Formica, dialogus*; ibid.; — *Gephyraoptica Descriptio*; ibid.; — *Panormi Questus et Charontis cum Panormitano genio Colloquium, de casu lignei pontis in proregis reditum fabricati*; ibid.; — *Medica Miscellanea*; ibid.; — *De Nivis Usu*; ibid.; — *Centiloquium Medicinale*; ibid.; — *San-Giorgio*, poème héroïque et sacré, Palerme, 1600.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*. — Manget, *Bibliotheca Scriptorum Medicorum*, lib. IV. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

**DONINI** (*Girolamo*), peintre de l'école bolognaise, né à Correggio, en 1681, mort en 1743. Il fut successivement élève du Stringa à Modène, de Gian-Gioseffo del Sole à Bologne, et de Carlo Cignani à Forli pendant qu'il peignait la coupole de *La Madonna del Fuoco*. Les ouvrages qu'il fit pour les monuments publics se trouvent à Bologne, à Turin et à Correggio; un des meilleurs est le *Saint Antoine* des Philippins de Bologne. Dans tous on reconnaît un heureux imitateur du Cignani; mais pour apprécier Donini à sa juste valeur, il faut surtout étudier ses tableaux de chevalet, qui sont bien supérieurs à ses peintures de grande proportion. On y trouve un fini qu'égalait seul Carlo Dolce, et un dessin ferme joint à un bon coloris.

Tiraboschi, *Notizie degli Artisti Modenesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*.

\* **DONIO** (*Agostino*), médecin italien, natif de Cozenza, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle; on a de lui : *De Natura Hominis*; Bâle, 1581, in-4<sup>o</sup>.

Van der Linden, *De Script. Medic.*

**DONIS** (*Nicolas*), astronome et géographe allemand, vivait au quizième siècle. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins. Il est surtout connu par son travail sur la *Géographie de Ptolémée* et les cartes qu'il y joignit. Il ajouta à l'œuvre de Ptolémée plusieurs cartes modernes : l'Italie, la France, l'Espagne et la Scandinavie; un *Index* des lieux mentionnés dans le livre; enfin, un traité *De Locis ac Mirabilibus Mundi*, qui a souvent été imprimé. Donis obtint des suffrages mérités : celui de Borso d'Este, celui de Marsilio Ficino, enfin celui du pape Paul II, auquel il envoya en 1471 un exemplaire corrigé avec soin. Le *Ptolémée* de Donis a été publié, avec la dédicace à Paul II, par Léonard Hol d'Ulm, en 1482. Il s'y trouve 32 cartes gravées par Schnitzer d'Arenkenheim. Une seconde édition en a été faite au même endroit en 1486. On trouve à la Bibliothèque impériale, sous le n<sup>o</sup> 4895, un manuscrit de l'ouvrage de Donis, adressé à Bosso d'Este.

Trithème, *Bibl. Script. Eccles.* — Fabricius, *Biblioth. med. et inf. Et.* — Ébert, *Bibl. Lezic.*

**DONIZETTI** (*Gaëtan*), célèbre compositeur italien, né à Bergame, le 25 septembre 1798, et non en 1797, comme l'ont dit plusieurs biographes, mourut dans la même ville, le 8 avril 1848. Fils d'un modeste employé, qui n'avait d'autres ressources pour vivre que les faibles émoluments de sa place, Donizetti reçut néanmoins une éducation distinguée. Son père aurait voulu en faire un avocat; né avec le sentiment des arts, le jeune Gaëtan aimait avec passion le dessin, et désirait être architecte; la providence décida qu'il serait musicien. En 1805 on avait fondé à Bergame un institut musical qui

plus tard, en 1811, fut réorganisé, sous la direction de Jean Simon Mayer, compositeur dramatique, dont le talent était alors dans son éclat. Donizetti fut mis dans cette école, et il étudia d'abord le chant sous François Sala et reçut ensuite des leçons de piano et d'accompagnement d'Antoine Gonzalès. Mayer ne tarda pas à reconnaître les heureuses dispositions de l'élève; il lui enseigna les premiers principes de composition, mais continuellement obligé de s'absenter de Bergame pour aller écrire ou monter ses opéras dans des villes souvent très-éloignées, il ne voulut pas que son élève, pour lequel il avait une grande affection, et qu'il n'appela jamais que « son cher fils, » se trouvât livré à ses propres inspirations avant de s'être fortifié par de sérieuses études; il obtint de la famille Donizetti de l'envoyer à Bologne achever son éducation musicale sous la direction du savant et digne Mattei, disciple et successeur du père Martin.

En 1815, Donizetti arrivait à Bologne, et prenait place à cette même école de laquelle Rossini, dont les œuvres commençaient à populariser le nom, s'était échappé quelques années auparavant. Il y resta près de trois ans, s'adonnant avec ardeur à l'étude du contrepoint et de la fugue. Ses premières compositions furent de petits morceaux de musique instrumentale et de musique religieuse; elles attestaient les sévères travaux auxquels il s'était livré, mais rien ne pouvait encore faire présager que l'élève laborieux et soumis qui se plongeait avec bonheur dans les abstractions de la science allait bientôt secouer le joug scolastique pour s'élançer sur les traces de Rossini dans le brillant domaine de l'imagination. Mayer seul le devina, et fut le premier à l'encourager lorsqu'il parla d'écrire un opéra. Le père de Donizetti voyait en lui le continuateur de Mattei; aussi se récria-t-il fort en apprenant qu'il se disposait à courir les chances de la carrière dramatique. Il en résulta, dit-on, entre le père et le fils des discussions à la suite desquelles ce dernier, dans un moment d'humeur, s'engagea au service militaire. Quoi qu'il en soit, ce fut en 1818, et pendant que son régiment se trouvait en garnison à Venise, que Donizetti fut représenté sur le théâtre de San-Luca *Enrico di Borgogna*, son premier opéra. Il avait alors à peu près vingt ans. Son début fut accueilli avec assez de faveur pour qu'on lui demandât un second ouvrage, *Il Falegname di Livonia*, qui fut représenté l'année suivante dans la même ville. Après avoir donné à Mantoue *Le Nozze di Villa*, il se rendit à Rome, en 1822, pour y écrire *Zoraïde di Granata*, dont le succès lui valut l'honneur d'être porté en triomphe et sa libération du service militaire. Bientôt les opéras de Donizetti se succédèrent avec une rapidité qui dénotait la prodigieuse facilité de l'artiste. En 1827, Rossini ne paraissant plus disposé à écrire pour l'Italie, qu'il avait quittée depuis plusieurs années, Barbaja, entrepreneur des théâtres d

aples, s'attacha Donizetti comme il s'était précédemment attaché Rossini, en lui payant annuellement une somme moyennant laquelle le compositeur devait lui fournir deux opéras nouveaux et deux opéras bouffes. Les émoluments que Donizetti recevait de Barbaja n'étaient pas splendides; de là l'obligation d'écrire en même temps pour d'autres théâtres. Il fallait qu'il suffire à tant d'occupations hâter le travail, c'est à cette précipitation que l'on doit attribuer la faiblesse de certains ouvrages écrits pendant les quatre années de cet engagement. Mais que là, c'est-à-dire jusqu'en 1830, Donizetti n'était encore montré que l'imitateur plus ou moins heureux des idées et de la manière de Rossini; une ère nouvelle allait s'ouvrir pour lui. Un mouvement musical, né d'une révolution philosophique et littéraire, ayant pour principe que les arts doivent être l'expression des émotions vraies et intimes de l'âme, s'était récemment opéré en Italie. Rossini avait abdicqué la couronne. Un jeune compositeur, Bellini, venait d'apparaître sur la scène dramatique. Doué d'un instinct heureux, qu'une éducation hâtive n'avait pas suffisamment développé, Bellini savait trouver dans son cœur ces tendres et rêveuses mélodies qui caractérisent ses œuvres. L'apparition de son *Pirata* avait enthousiasmé le public, charmé de pouvoir se reposer délicieusement aux sons d'une musique de laquelle étaient exclus tout fracas et toute prétention à la science. Sans commune mesure complètement avec Rossini, Donizetti, à l'aide de fortes études avaient fourni les éléments d'une vigoureuse harmonie, subit l'influence de la mélancolie et sobre mélodie de Bellini; il opta tout à coup un genre nouveau, dans lequel il apporta les qualités particulières de son talent, et inaugura cette seconde période de sa vie artistique par son bel opéra d'*Anna Bolena*, représenté à Milan vers la fin de 1830. Mme Pasta, Bellini et Galli, qui se trouvaient réunis dans cette ville, remplirent les principaux rôles; l'ouvrage obtint le succès le plus éclatant, malgré la présence de Bellini et les applaudissements qu'il excitait sa *Sonambula*.

Donizetti et Bellini se disputaient alors en Italie le sceptre que Rossini venait de rejeter dédaigneusement loin de lui. Après avoir donné à Naples, *Ugo, conte di Parigi*, à Milan, Donizetti écrivit dans cette dernière ville *l'Elisir d'amore*, l'un de ses plus charmants opéras bouffes. En 1833 il était à Florence, et y composait *Parisina*: il se rendait ensuite à Rome, où il donnait *Torquato Tasso*; retournait à Milan pour y écrire *Lucrezia Borgia*, parcourant ainsi les principales villes de l'Italie, et semant partout de nouvelles partitions, qu'il improvisait avec une incroyable facilité. Ce fut en 1835 qu'il vint pour la première fois à Paris. Bellini y était établi depuis deux ans, et captivait la faveur des habitués du Théâtre-Italien. Donizetti eut beaucoup de peine à dissiper les préventions que les

dilettanti parisiens avaient conçues contre son talent; aussi, malgré d'incontestables beautés, appréciées par les véritables connaisseurs, son *Marino Faliero* fut-il loin d'obtenir un succès semblable à celui des *Puritani*, que Bellini avait fait représenter quelques mois auparavant. Donizetti céda le terrain à son rival, mais pour prendre bientôt une éclatante revanche. Vers le milieu de l'année 1835 il était de retour à Naples, et dans l'espace de six semaines il créait *Lucia di Lamermoor*, son chef-d'œuvre, qui devait exciter des transports d'admiration dans toute l'Europe. C'est en effet dans cet ouvrage que le compositeur a répandu ses plus heureuses inspirations et développé les plus brillantes qualités de son individualité. Peu de temps après ce succès, Donizetti fut nommé professeur de contrepoint au Collège royal de Musique de Naples; il donna successivement plusieurs opéras, parmi lesquels on distingue *Belisario*, représenté à Venise, et *Roberto d'Évreux*, écrit pour Naples en 1837. A cette dernière époque, un bien triste événement vint frapper Donizetti dans ce qu'il avait de plus cher: quelques années auparavant il avait épousé, à Rome, la fille de l'avocat Vasselli; cette jeune femme, aussi remarquable par les grâces de son esprit que par la beauté de sa personne, lui avait donné deux enfants. Donizetti, qui avant son mariage avait mené une vie agitée et dissipée, semblait ne plus se plaire que dans les douceurs de la famille. Son bonheur ne fut pas de longue durée; le choléra lui enleva sa femme, que ses enfants devaient bientôt suivre dans la tombe. Le profond chagrin qu'il ressentit de cette perte lui ôta même le goût du travail, pour lequel il montrait ordinairement tant d'ardeur. Ses amis, craignant pour sa santé, lui conseillèrent de s'éloigner momentanément des lieux qui lui rappelaient sans cesse de si douloureux souvenirs; une circonstance vint décider Donizetti à céder à leurs instances. Adolphe Nourrit, ayant quitté l'Opéra de Paris par suite de l'engagement de Duprez à ce théâtre, se trouvait alors à Naples. Donizetti composa pour les débuts de ce célèbre chanteur l'opéra de *Polinto*, dont Nourrit lui-même avait tracé le libretto d'après le *Polyeucte* de Corneille. La censure napolitaine s'opposa à la représentation de cet ouvrage, attendu, disait-elle, qu'il ne convenait pas de mettre en scène des personnages auxquels le catholicisme rendait un culte public. Cette décision causa la mort du malheureux Nourrit; quant à Donizetti, il n'hésita plus à quitter sa patrie; il donna sa démission de professeur au Collège royal de Musique, qu'il avait même dirigé pendant quelque temps après la mort de Zingarelli, et en 1840 il arrivait à Paris, précédé cette fois d'une célébrité que lui avait acquise sa *Lucia di Lamermoor*, qui, traduite en français et augmentée de plusieurs airs, avait été représentée sur le Théâtre de la Renaissance. Bellini n'existait plus: il était

mort six mois après l'apparition de ses *Puritani*. Donizetti apportait trois nouveaux ouvrages, *La Fille du Régiment*, *Les Martyrs* et *La Favorite*, avec lesquels il se proposait d'aborder encore ce redoutable public dont quelques années auparavant il n'avait pu éveiller la sympathie. Ces trois ouvrages furent successivement représentés dans le cours de l'année 1840. *La Fille du Régiment* n'obtint pas de succès à l'Opéra-Comique, où elle fut donnée; il fallut que la pièce fût traduite dans toutes les langues et réussit dans tous les pays pour prouver que le public parisien avait tort. *Les Martyrs*, dont la partition n'était autre que celle du *Poliuto*, arrangée pour la scène française, n'eurent qu'un succès d'estime au grand Opéra. *La Favorite* elle-même, cette charmante production destinée primitivement, sous le titre de *L'Ange de Nisida*, au Théâtre de la Renaissance, et à laquelle Donizetti ajouta un quatrième acte, pour la transporter à l'Opéra, fut froidement accueillie lors de ses premières représentations. Elle ne tarda pas cependant à se relever et à être généralement reconnue comme l'une des plus brillantes acquisitions de notre première scène lyrique. Après avoir joui pendant quelques mois du succès de *La Favorite*, Donizetti, qui, dans la crainte de ne pas réussir auprès du public français, s'était engagé à écrire un opéra pour Rome, se rendit dans cette ville, et y fit représenter *Adelia*, ou *la figlia dell' arciere*; il donna ensuite, à Milan, *Maria Padilla*, et en 1842 il alla à Vienne, où il composa *Linda di Chamounix*, qui y fut accueillie avec enthousiasme et lui valut le titre de maître de chapelle et de compositeur de la cour impériale. Au commencement de 1843 il était de retour à Paris, et en quelques jours il improvisait *Don Pasquale*, opéra bouffe dont la musique, pleine de verve et de gaieté, obtint le plus franc succès. Dans l'été de la même année, il fit représenter à Vienne *Maria di Rohan*, et revint ensuite à Paris écrire *Don Sébastien de Portugal*, que la direction de l'Opéra lui avait demandé pour la saison d'hiver. Cet ouvrage, malgré les beautés de premier ordre qu'il contient, échoua devant le public; Donizetti n'avait mis que deux mois à en écrire la volumineuse partition; ce travail l'avait beaucoup fatigué. A la fin de la répétition générale, il avait dit à un de ses amis: « Je me sens bien mal; *Don Sébastien* me tue. » Néanmoins, en 1844, il se rendit à Naples, et y composa *Caterina Cornaro*, qui fut son dernier ouvrage. Il fit ensuite un voyage à Vienne, où l'appelaient ses fonctions à la cour. Mais bientôt les premières atteintes d'une affection cérébrale le condamnèrent au repos. De retour à Paris, vers le milieu de l'année suivante, il s'occupait cependant encore d'y terminer un opéra destiné au Théâtre-Italien, lorsqu'au mois d'août il eut une attaque de paralysie. A partir de ce moment son œil s'éteignit, son front se couvrit d'un voile sinis-

tre, et cette intelligence, naguère si vive et active, se trouva réduite à quelques vagues souvenirs. Vers le mois de janvier 1846, Donizetti fut transporté dans une maison de santé située à Ivry, puis dans une maison de Champs-Élysées, qu'il quitta au mois d'octobre 1847 pour retourner dans son pays. Pendant son voyage il eut une seconde attaque, qui se renouvela à Bergame, le 1<sup>er</sup> avril 1848. Tout annonçait la fin prochaine d'une existence qu'avaient abrégée l'excès du travail et l'abus des plaisirs. Enfin, après une longue et cruelle agonie, le célèbre auteur de la *Lucia* expira, le 8 du même mois, entre les bras de son ami d'enfance, Dolci, compositeur distingué, qui depuis l'arrivée de Donizetti à Bergame n'avait cessé de lui prodiguer les soins les plus dévoués. Donizetti était âgé de près de cinquante ans. La ville de Bergame tout entière voulut assister à ses funérailles, qui furent célébrées avec une grande solennité, dans l'église cathédrale; on y exécuta une messe funèbre de son maître, Simon Mayer; les musiciens réclamèrent l'honneur de porter eux-mêmes le cercueil jusqu'au champ du repos.

Donizetti était grand de taille; sa figure était franche et ouverte. Doux, poli, obligeant, d'esprit cultivé, d'un commerce agréable, il s'attirait toutes les sympathies, qu'il justifiait par son caractère et par son talent. Les qualités qui le faisaient rechercher dans le monde, il les porta aussi dans sa famille. Il avait une profonde vénération pour la mémoire de son père, dont conservait pieusement quelques gages de travail. Un jour, sur sa table de travail se trouvaient un gageusement déposé un grattoir en corne blanche que son père lui avait donné lorsque, après avoir pardonné, il consentit à ce qu'il fût musicien. « Ce grattoir ne m'a jamais quitté, » disait Donizetti avec cette simplicité et cette douce émotion qui partent du cœur; « il ne m'a jamais quitté » et quoique je m'en serve peu, je l'ai toujours près de moi quand je compose : il me semble porter avec lui la bénédiction paternelle. » Donizetti prodiguait ses conseils et ses encouragements aux jeunes musiciens, et plus d'un artiste malheureux connut sa discrète générosité. Extrêmement sensible au succès et doutant toujours de lui-même, l'épreuve de ses ouvrages devant le public était pour lui un terrible moment à passer; aussi fut-il le premier compositeur italien qui ait refusé de paraître à l'orchestre pendant les trois premières représentations d'un nouvel opéra, ainsi que l'usage l'exigeait de tout artiste immémorial. Le soir de la première représentation de *La Favorite*, il alla se promener aux Champs-Élysées jusqu'à la fin du spectacle pour se soustraire aux émotions qu'il aurait éprouvées. Donizetti chantait avec goût et s'était occupé d'une manière toute spéciale du mécanisme de la voix humaine, sur laquelle il fit un rapport qu'il adressa à l'Institut de France. Personne ne se pénétrait plus aisément du

ractère de la voix des chanteurs et ne savait en tirer un meilleur parti. Il jouait parfaitement du piano, était excellent lecteur et accompagnait avec une rare perfection. Qu'il fût pressé ou non par le temps, il composait toujours avec la même rapidité, écrivant sans s'arrêter et sans faire aucune espèce de brouillon ; il passait à instrumenter une partition tout au plus le temps qu'un copiste aurait mis à la transcrire ; le plus souvent son opéra était entièrement terminé sans qu'il l'eût essayé au piano, et il ne revenait sur son travail que pour satisfaire aux exigences des chanteurs.

La carrière musicale de Donizetti, si courte et si brillante, peut se diviser en quatre phases distinctes. Dans la première, qui, ainsi que nous l'avons dit, commence en 1818 pour se prolonger jusqu'en 1830, il prend pour modèle Rossini, dont il reproduit les formes avec une naïveté et une lèxterité charmantes. Dans la seconde, les succès le Bellini font impression sur lui ; plus habile, plus vigoureux, mais moins original que lui, il compose *Anna Bolena*. Mûri par l'expérience et dans toute la force de l'âge et de son talent, il se livre aux impressions extérieures, et écrit *Lucia di Lamermoor*, qui signale avec éclat la troisième phase de sa vie artistique. Enfin, cédant aux exigences de notre scène lyrique, il modifie sa manière en conservant toutefois à ses ouvrages le style mélodique de l'école italienne. On a souvent reproché à Donizetti l'abus d'une facilité à laquelle on a attribué la négligence que l'on rencontre dans ses œuvres à côté des éclairs de génie. Mais avec une organisation telle que la sienne, pressé de vivre et de produire comme il l'était, pouvait-il se résigner à attendre dans l'ombre et le silence l'heure bénie de l'inspiration ? Plus de soixante opéras sont sortis de sa plume ; plusieurs sont à peine connus aujourd'hui, mais les titres des autres sont devenus populaires, et passeront à la postérité. Quoique *Parisina*, *Marino Faliero*, *Lucrezia Borgia* et *Les Martyrs*, contiennent un grand nombre de morceaux d'une haute et belle facture, il nous semble que *Anna Bolena*, *Lucia di Lamermoor*, *La Favorite*, dans le genre sérieux, comme *L'Elisir d'amore* et *Don Pasquale*, dans le genre bouffe, résument les plus remarquables qualités de l'artiste. Dans l'histoire de l'art, l'auteur de la *Lucia* doit être classé, parmi les compositeurs que l'Italie a produits dans ces derniers temps, immédiatement après Rossini, dont il fut le plus brillant disciple.

Voici, par ordre chronologique, la liste des ouvrages de Donizetti : *Enrico di Borgogna*, à Venise (1818) ; — *Il Falegname di Livonia*, dans la même ville (1819) ; — *Le Nozze in Villa*, à Mantoue (1820) ; — *Zoraida di Granata*, à Rome (1822) ; — *La Zingara*, à Naples (ibid.) ; — *La Lettera anonima*, (ibid.) ; — *Chiara e Serafina, o i pirati*, à Milan (ibid.) ; — *Il Fortunato Inganno* (1823) ; — *Aristea* (ibid.) ;

— *Alfredo il Grande* (ibid.) ; — *Una Follia*, à Venise (ibid.) ; — *L'Ajo in imbarazzo*, à Rome (1824) ; — *Emilia a l'Ermitaggio di Liverpool*, à Naples (ibid.) ; — *Alahor in Granata*, à Palerme (1826) ; — *Il Castello degli Invalidi* (ibid.) ; — *Elvida*, à Naples (ibid.) ; — *Olivo e Pasquale*, à Rome (1827) ; — *Il Borgomastro di Saardam*, à Naples (ibid.) ; — *Le Convenienze teatrali* (ibid.) ; — *Otto Mesi in Due Ore* (ibid.) ; — *L'Esule di Roma*, à Naples (1828) ; — *La Regina di Golconda*, à Gènes (ibid.) ; — *Gianni di Calais*, à Naples (ibid.) ; — *Giove di Grasso* (ibid.) ; — *Il Patria*, à Naples (1829) ; — *Il Castello di Kenilworth* (ibid.) ; — *Il Diluvio universale*, oratorio, à Naples (1830) ; — *I Pazzi per progetto*, (ibid.) ; — *Francesca di Foix* (ibid.) ; — *Imelda de' Lambertazzi* (ibid.) ; — *La Romanziera* (ibid.) ; — *Anna Bolena*, à Milan (ibid.) ; — *Fuusta*, à Naples (1831) ; — *Ugo, conte di Parigi*, à Milan (1832) ; — *L'Elisir d'amore* (ibid.) ; — *Sancia di Castiglia*, à Naples (ibid.) ; — *Il Furioso all'isola di S. Domingo*, à Rome (1833) ; — *Parisina*, à Florence (ibid.) ; — *Torquato Tasso*, à Rome (ibid.) ; — *Lucrezia Borgia*, à Milan (ibid.) ; — *Rosamonda d'Inghilterra*, à Florence (1834), et qui reparut plus tard sous le titre d'*Eleonora di Guienna* ; — *Maria Stuarda*, à Naples (ibid.), donné ensuite sous le titre de *Buondelmonte* ; — *Gemma di Vergy*, à Milan (ibid.) ; — *Marino Faliero*, à Paris (1835) ; — *Lucia di Lamermoor*, à Naples (ibid.) ; — *Belisario*, à Venise (1836) ; — *Il Campanello di notte*, à Naples (ibid.) ; — *Betty*, (ibid.) ; — *L'Assedio di Calais* (ibid.) ; — *Pia de' Tolomei*, à Venise (1837) ; — *Roberto d'Evreux*, à Naples (ibid.) ; — *Maria di Rudenz*, à Venise (1838) ; — *Gianni di Parigi*, à Milan (1839) ; — *La Fille du Régiment*, opéra-comique, à Paris (1840) ; — *Les Martyrs*, opéra (ibid.) ; — *La Favorite* (ibid.) ; — *Adelia, o la figlia dell' arciera*, à Rome (1841) ; — *Maria Padilla*, à Milan (ibid.) ; — *Linda di Chamounix*, à Vienne (1842) ; — *Don Pasquale*, à Paris (1843) ; — *Maria di Rohan*, à Vienne (ibid.) ; — *Don Sébastien de Portugal*, à Paris (ibid.) ; — *Caterina Cornaro*, à Naples (1844) ; — *Gabriella di Vergy* (ibid.) ; — *Le duc d'Albe* (inédit) ; — *Élisabeth*, œuvre posthume, représentée en 1853, à Paris, au Théâtre lyrique. Outre les œuvres dramatiques que nous venons de citer, Donizetti a écrit des messes, dont une de *Requiem*, des vêpres et psaumes, un *Miserere* et plusieurs autres morceaux de musique religieuse ; diverses pièces de chant publiées sous les titres de *Arie e Duetti* ; *Les Nuits d'été au Pausilippe* ; *Les Soirées de Paris* ; une cantate intitulée : *La mort d'Ugolin* ; des sonates et variations pour le piano ; douze quatuors pour instruments à cordes ; enfin, des ouvertures pour orchestre et pour musique militaire. Diéudonné DENNE-BARON.

Fetis, *Biographie universelle des Musiciens*. — A. de Lafage, *Notice sur Donizetti*. — Scudo, *Donizetti et l'école italienne depuis Rossini*. — Escudier, *La France musicale*.

\* **DONJON, DONJUM** ou **DUISSON** (*Godefroi, Gausfred* ou *Geoffroi DE*), dixième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il était Français et excellent capitaine. Élu grand-maître en 1191, il se trouva aux batailles d'Arsoph et de Ramlah, qui se livrèrent la même année, et s'y distingua par sa valeur et son habileté. Après la mort de Gui de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, arrivée en 1194, Godefroi de Donjon fut commis avec Robert de Sablé, grand-maître des templiers, à la défense du petit nombre de places qui restaient aux chrétiens en Palestine. Peu après, les troupes des deux ordres furent battues en Espagne par le Miramolin d'Afrique. Ce fut sous la maîtrise de Donjon qu'arriva la grande querelle des hospitaliers et des templiers. Les chevaliers de Saint-Jean avaient inféodé à un seigneur nommé Robert Séguin quelques terres dans le voisinage de Margat, résidence de leur ordre depuis la perte de Jérusalem. Les templiers prétendirent que ces terres leur appartenaient : ils prirent les armes, et chassèrent Robert Séguin de ses domaines. Les hospitaliers accoururent, et reprirent d'assaut le château en litige. Une guerre très-vive entre les deux ordres fut la suite de ces actes de violence. Après plusieurs combats acharnés, la cause fut soumise, en 1198, à l'arbitrage du pape Innocent III. Le pontife donna gain de cause aux hospitaliers, mais avec quelque tempérament. On posa les armes de part et d'autre ; néanmoins la concorde ne se rétablit jamais entre les deux ordres.

Le P. Paciudi, *Memorie de' Gran-Maestri dell' Ordine Gerosolimitano*, I, 91. — Bosio, *Istoria della sacra Religione di San-Giovanni Gerosolimitano*. — *Chronologie des Grands-Maîtres de Malte*, dans *l'Art de vérifier les dates*, V, 308.

\* **DONKERS** (*Pierre*), peintre hollandais, né à Gouda, mort en 1668. Il était élève de Jacques Jordaens ; il se rendit à Francfort en 1658, lors de l'élection de l'empereur Léopold 1<sup>er</sup> et y fit les portraits de presque tous les princes et seigneurs présents. L'année suivante, il vint à Paris, puis accompagna le duc de Créquy à Rome. Donkers demeura sept ans en Italie, et y laissa un grand nombre de tableaux estimés. Il mourut peu après son retour dans sa patrie.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, II, 5.

\* **DONKERS** (*Pierre*), peintre hollandais, cousin du précédent, né à Gouda, vivait vers 1630. Il mourut à la fleur de l'âge, mais on peut juger de son talent par le tableau qu'il fit pour la maison de Force de Gouda, dans lequel il a représenté les portraits des magistrats de cette ville. Ce tableau est digne d'un maître du premier ordre.

Descamps, *Vie des Peintres hollandais*, II, 5.

**DONNABELLA**. Voy. GENTILONI.

**DONNADIEU** (*Gabriel*, vicomte), général français, né à Nîmes (Gard), le 11 décembre

1777, mort à Courbevoie, le 18 juin 1849. Il les campagnes de 1792 à l'an v, aux armées de la Moselle, de la Vendée, du nord, du Rhin, de Rhin et Moselle, et se signala en différentes occasions par sa bravoure : gravement blessé combat d'Haslach (14 juin 1796), il quitta carrière des armes, et obtint un emploi de l'administration des eaux et forêts. Après le rétablissement de sa santé, il servit (28 novembre 1799) sous les ordres de Masséna, fut plus tard compromis dans une conspiration contre le premier consul, et mis en prison. Rendu à la liberté (1806), il fit, en qualité de colonel du 47<sup>e</sup> régiment de ligne, les campagnes de 1805 à 1810 en Espagne, et les services qu'il y rendit lui méritèrent (26 mars 1809) le titre de baron de l'empire et le grade de général de brigade le 1<sup>er</sup> août 1811. Compromis dans une nouvelle conspiration, il fut interné à Tours, sous la surveillance de la haute police. Rendu à la liberté la suite des événements de 1814, il s'empressa d'offrir ses services aux Bourbons. Bien accueilli par Louis XVIII, il reçut (3 juin 1814) le commandement supérieur du département d'Indre-Loire. Pendant les Cent-Jours, il suivit le roi à Gand, et après le désastre de Waterloo fut élevé au grade de lieutenant-général, pourvu du commandement de la 7<sup>e</sup> division militaire (Grenoble). Depuis quelque temps, le bruit de tentative d'insurrection régnait vaguement dans tout le Dauphiné ; et cependant les autorités civiles et militaires ne faisaient rien pour l'étouffer à sa naissance. Enfin, le 4 novembre 1816, cette insurrection, annoncée d'avance à 5 ou 600 paysans, conduits par Didier, dirigèrent sur Grenoble, que des intelligences avaient leur livrer. Aussitôt le général Donnadieu après s'être concerté avec le comte de Montevault, préfet de l'Isère et avec le commissaire général de la police, Bastard de l'Estang, marcha contre les insurgés, qui, mal armés, sans discipline et sans chefs, furent bientôt refoulés dans les gorges du Drac et de la Romanche. A la nouvelle de cette insurrection, le ministère ordonna (5 mai) la mise en état de siège du Dauphiné, la formation d'une cour prévôtale ainsi que d'un conseil de guerre permanent appelés à juger les vaincus. Le nombre des insurgés pris, joint à celui que la délation livra à la police, était considérable, et le tribunal prononça dès sa première séance vingt-et-une condamnations à mort, qui frappèrent jusque sur des enfants de seize ans. Peut-être effrayé lui-même du nombre des victimes, le tribunal les recommanda à la clémence royale. Trompé sans doute sur l'importance du complot que l'intérêt de l'administration locale avait beaucoup exagéré, et voulant porter l'effort dans le cœur de ceux qui tenteraient de relever le régime impérial, le ministère, suivant M. A. Vaulabelle (*Histoire des deux Restaurations*, t. IV, p. 146), transmit par dépêche télégraphique cette terrible sentence :

« Paris, le 12 mai 1816, à quatre heures du soir.

« Je vous annonce, par ordre du roi, qu'il ne faut accorder de grâce qu'à ceux qui ont révélé des choses importantes. Les vingt-et-un condamnés doivent être exécutés; on promet 20,000 fr. à ceux qui livreront Didier (1). »

Donnadieu fut créé vicomte par ordonnance du 1<sup>er</sup> mai, et commandant de l'ordre de Saint-Louis le 9 juin. Malgré ce qu'il avait fait pour la cause des Bourbons, l'influence et le crédit de Donnadien ne furent pas de longue durée : l'exaspération politique s'étant calmée, les parents des condamnés de 1816 demandèrent (1819) la mise en jugement du général, qui, disaient-ils, avait outrepassé les ordres donnés par le roi. Sur demande ayant été rejetée par le conseil d'État, ils adressèrent à la chambre de députés une pétition pour faire reviser cette décision. Donnadien se joignit à eux, et employa tous ses efforts pour obtenir l'autorisation de poursuivre à l'égard de lui le même de prouver qu'il n'avait été qu'un instrument passif, obéissant ponctuellement à des ordres supérieurs, et que le ministère avançait une calomnie lorsqu'il étendait qu'il fallait attribuer la rigueur des mesures ordonnées par lui à l'insistance de l'autorité militaire de Grenoble, qui avait donné beaucoup plus d'importance qu'elle ne le devait aux dangers de la situation. La chambre ne put renvoyer la pétition aux ministres (7 avril 1820), la solution demandée étant venue de la province. Quelque temps après, Donnadien fut au sujet de cette affaire, avec le duc de Chelieu, président du conseil des ministres, l'objet d'une violente discussion, à la suite de laquelle il fut incarcéré à l'Abbaye, par mesure de discipline, le 30 juin au 8 juillet. Élu à la fin de cette année par le collège d'Arles membre de la chambre des députés, où il siégea jusqu'en 1827, sur le banc de l'extrême droite, il se montra dans la session de 1821 le plus implacable ennemi du ministère. Son acharnement et sa violence le firent rayer dès le mois de janvier de la liste des lieutenants généraux. Alors il ne resta plus de mesure, et alla, dans la séance du 16 juin 1821, jusqu'à rejeter sur le ministère la responsabilité de toutes les émeutes qui avaient ensanglanté les premières années de la Restauration. Sa disgrâce ne fut cependant pas de longue durée; un nouveau ministère le rétablit sur le grade de disponibilité (9 janvier 1822); il reçut le commandement de la 4<sup>e</sup> division militaire (1823), fit partie de l'armée de Catalogne, et fut élevé (23 mai 1825) au grade de grand-croix de Saint-Louis à l'occasion du sacre du roi Charles X. Désormais tout entier à ses devoirs militaires, il disparut de la scène politique. Rayé

du cadre d'activité en 1830, il se retira à Courbevoie. Mais bientôt la publication qu'il fit de l'ouvrage intitulé : *De la vieille Europe, des rois et des peuples de notre époque*, attira sur lui des poursuites judiciaires; puis un arrêt de la cour d'assises, en date du 24 juillet 1837, le condamna, pour offense envers le roi, à deux ans de prison et à 5,000 francs d'amende. Le général Donnadien a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : *A ses Concitoyens, le général Donnadien*; Paris, 1819; — *Développements de la proposition de M. le général Donnadien dans le comité secret du 11 avril 1821, tendant à ce qu'il soit fait une adresse à S. M. pour la supplier de vouloir bien choisir un autre ministère, attendu que celui actuel est incapable et anti-français*; Paris, 1821, in-8°; Nîmes, même année; — *Discours sur le projet de loi relatif aux douzièmes provisoires* (séance du 8 janvier 1821); Paris 1821, in-8°; Bordeaux, même année, sous le titre d'*Opinion*, etc.; — *Discours de M. le lieutenant général vicomte Donnadien et de M. le ministre des affaires étrangères Pasquier sur la discussion qui s'est élevée dans la Chambre des Députés entre ces deux honorables membres relativement au budget de la police, et à la note, insérée dans le Journal des Débats du 24 juillet 1818, concernant le général Canuel*; Paris, 1822, in-8°; — *Opinion sur la discussion de l'adresse au roi et le discours de S. M. en réponse à cette adresse* (séance du 3 décembre 1821); Paris, 1821, in-8°; Lyon, 1822; — *Discours sur la réduction des rentes*; Paris, 1824, in-8°; — *De l'Homme et de l'état actuel de la société*; Paris, 1833, in-8°; — *De la vieille Europe, des rois et des peuples de notre époque*; Paris, 1837, in-8°; — *Mémoire à consulter et consultation contre M. Creteineau-Joly*; Paris, 1842, in-8°; — *Lettre à M. le duc Decazes, commençant par ces mots : Monsieur le duc, le hasard des révolutions vous a fait ministre de la police, lorsqu'au mois de mars 1816 la ville de Grenoble fut le théâtre d'une sanglante insurrection*; Paris, 1843, in-4°; — *Pétition adressée à Messieurs les Membres de la Chambre des Députés*; Paris, 1844; — *Lettre à M. le maréchal duc de Dalmatie*; dans le *Journal des Débats* du 21 août 1837; — *Lettres à la Gazette des Tribunaux*; 1840. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Fastes de la Légion d'Honneur*.

\* **DONNAT** (*Jacques*), architecte français, né en 1741, mort à MontPELLIER, en 1824. Après avoir voulu étudier la peinture sous Vien, il suivit les conseils du célèbre édificateur de l'amphithéâtre de Saint-Côme, Giral, dont il devint à la fois l'élève, le genre et l'associé. MontPELLIER dut au concours de ces deux artistes réunis la magnifique place du Peyrou et une foule de constructions utiles et remarquables. Parmi les

(1) Le *Moniteur* du 18 mai 1816, page 555, confirme ce fait. « La vigueur des mesures a entièrement dissipé l'insurrection... Vingt-trois d'entre eux ont été condamnés à mort; deux condamnés avaient déjà subi leur peine au moment du départ du courrier; l'exécution de ces trois devait avoir lieu le lendemain.

travaux exécutés par Donnat sur divers autres points du Languedoc, on cite la restauration du palais archiépiscopal de Narbonne, l'édification de la cathédrale d'Alais, et de belles routes dans les contrées montagneuses et difficiles du Vivarais.

Nagler, *Neuss allg. Künstl.-Lexic.*

**DONNE (Jean)**, théologien anglais, né à Londres, en 1573, mort en 1631. Il reçut jusqu'à onze ans les leçons d'un maître particulier, puis il étudia à Oxford et à Cambridge. A seize ans, il fut envoyé à Lincoln pour y apprendre la science des lois. La mort de son père survint dans l'intervalle. Le peu de fortune que cet événement lui laissa fut dépensé avant qu'il se fût décidé pour le choix d'une carrière. Comme la plupart de ses compatriotes, il avait du goût pour les controverses religieuses. A dix-huit ans, il eut occasion d'opter entre les deux Églises, romaine et anglicane; il se décida pour la dernière. En 1596, il suivit à Cadix le comte d'Essex, et l'année suivante il fit le voyage des Açores. Il séjourna assez longtemps en Espagne et en Italie. A son retour en Angleterre, il fut nommé secrétaire du lord-chancelier Ellesmere, et resta cinq ans avec ce seigneur. Il connut alors la nièce de lady Ellesmere, fille de sir George Moore, lieutenant de la Tour. Les deux jeunes gens s'aimèrent et se marièrent secrètement. La découverte de cette union causa à George Moore une si grande irritation, qu'il obtint le renvoi de Donne du service du chancelier. Il ne se contenta pas de cette première vengeance; il fit encore emprisonner son gendre. Rendu à la liberté et réconcilié avec son beau-père, Donne ne rentra cependant pas dans son emploi; il trouva avec sa femme un asile pour quelques années chez sir Francis Woolley. En 1609, il vint à Paris avec sir Robert Drury, à la suite de l'ambassadeur lord Hay. En 1610, à la demande du roi Jacques, il publia le *Pseudo-Martyr*, et en 1613 il entra dans les ordres; dès lors il se fit remarquer par ses sermons. En 1617 il fut nommé prédicateur à Lincoln's Inn. Au retour d'un voyage qu'il fit ensuite en Allemagne avec lord Hay, il obtint le titre de doyen de Saint-Paul. Quoique prédicateur de mérite et recherché de son temps, Donne est beaucoup plus connu comme poète. Il ouvrit la série des poètes si justement appelés *métaphysiques* par Johnson. Ses ouvrages sont : *Sermons*, 3 vol. in-fol.; — *Pseudo-Martyr*; 1610; — *Devotions*; 1625; — *Bianthanos* (Βιανθάνος); 1644, 1648 : ouvrage de sa jeunesse, où le suicide n'était pas absolument considéré comme un péché; — *Essays in Divinity*; 1651; — *Ignatius, his conclave*; 1653; — *Paradoxes, Problems, Essays, Characters*; 1652; — *Poems, Letters*; 1633, 1719. La plupart de ces ouvrages ont été réunis et publiés par H. Alford; 1839.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Rose, *New. biog. Dict.*

**DONNE (John)**, jurisconsulte anglais, fils du

précédent, mort en 1662. Il fut reçu docteur droit à Padoue en Italie, et en 1638 il obtint même grade à Oxford. Au rapport de Wood c'était un personnage bouffon et athée, fort aimé de Charles II, et qui ne manquait cependant pas de jugement. Il publia quelques écrits de son père, et fit paraître lui-même : *The humble Petition of Covent-Garden against Dr J. Baber, a physician*; 1662.

Chalmers, *New gen. biog. Dict.*

**DONNE (Abraham)**, mathématicien et astronome anglais, né à Bideford, le 6 février 1700, mort le 15 juillet 1746. Au sortir de ses premières études, il avait fait assez de progrès pour pouvoir seconder son père dans ses travaux géométriques. Un accident et une imprudence attaquèrent sa santé dès l'âge de quatorze ans, et abrégèrent ses jours. S'étant laissé tomber haut d'une pile de bois pendant qu'il jouait avec des enfants comme lui, il alla tout en sueur se baigner; il ne fit plus que languir à compter ce jour. Dans les intervalles que lui laissait sa mauvaise santé, il se livrait à l'étude des mathématiques et de l'astronomie. Il laissa des calculs pour plus de dix années sur les éclipses du soleil et de la lune avec soixante-cinq passages de Mercure. Ces travaux ont été publiés par son fils Benjamin. Abraham Donne aida aussi le docteur Herve dans ses études sur l'usage de la splendeur.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

**DONNE (Benjamin)**, frère d'Abraham Donne, mathématicien anglais, né à Bideford, en 1700, mort en 1798. Il ouvrit une école dans le village de Taunton, et fut bibliothécaire à Bristol. Il publia des traités de géométrie et de trigonométrie. Une description du Devonshire (*Description of Devonshire*), 1761, lui mérita le prix de la Société des Arts.

*Gentleman's Magaz.*, LXXIV.

\* **DONNÉ (Alphonse)**, savant français, né à Noyon, en 1806. Il étudia la médecine à Paris, et fut reçu docteur en 1831. Homme laborieux et d'une promptitude d'intelligence, il se fit bientôt connaître par ses observations microscopiques sur le lait et sur d'autres liquides de l'économie animale, mais principalement par ses feuilles du *Journal des Débats*, où il rendait hebdomadairement compte des séances de l'Académie des Sciences. Sa polémique avec François Arago sur le sujet de quelques-uns de ces comptes-rendus eut un certain retentissement. M. Donné fut nommé inspecteur-adjoint des eaux minérales d'Enghien et inspecteur général de l'université pour la médecine. Cette dernière place fut supprimée en 1838; aujourd'hui il occupe la place de recteur de l'Académie de Montpellier. On a de lui : *Recherches physiologiques et chimico-microscopiques sur les globules du sang, du pus, du mucus et des humeurs de l'œil*; Paris, 1831, in-4; — *Histoire physiologique et pathologique de la salive*; 1836, in-8°. C'est au moyen du pap-

urmesol qu'il jugeait, d'après la salive, de l'état in ou morbide de l'estomac ainsi que des ali-ments dont il convenait de faire usage; — *Nouvelles Expériences sur les animalcules spermatiques*; 1837, in-8° : — *Recherches microscopiques sur la nature du mucus*; 1837, in-8°; — *Du Lait et en particulier de celui des nour-ces*; 1837, in-8° : cet ouvrage eut beaucoup de succès; — *Conseils aux mères sur la manière allaiter et d'élever les enfants nouveau-nés, de l'éducation physique des enfants du emier âge*; 1842, in-8° : petit ouvrage très-attentif; — *Tableau des différents dépôts de atières salines et de substances organiques i se font dans les urines, avec les caract-ères propres à les distinguer entre eux et à connaître leur nature*; tableau avec fig-urées, 1838; — *Rapport sur le daguerréop-ane* par M. Melloni, traduit de l'italien, avec des-tes, 1840, in-8°; cet ouvrage est suivi de la-cription originale du procédé au moyen duquel- peut graver des images photogéniques; — *urs de Microscopie complémentaire des-ides médicales, ou anatomie microscopi-que et physiologique des fluides de l'écono-que animale*; in-8°, 1844; — *Atlas du Cours- Microscopie, exécuté d'après nature au-roscopegadaguerréotype*, par MM. A. Donnè-Léon Foucault; atlas in-folio de 20 planches,-tenant 80 figures gravées avec le plus grand-in, avec un texte descriptif; Paris, 1845; — *cherches sur l'influence qu'exercent les-énomènes météorologiques sur les piles-ches*; Paris, 1829, in-8°; — *Quelques Lettres-r les eaux minérales*, réunies en brochure-tes avoir paru séparément dans le *Journal-s Débats*. D' I. B.

*Documents particuliers.*

**DONNEAU DE VIZÉ** (et non pas DAUNEAU-Visé, comme on l'a écrit par erreur) (*Jean*),-térateur français, né à Paris, en 1640, mort-ns la même ville, le 8 juillet 1710. Issu d'une-ille d'ancienne noblesse, dont il a donné la-néologie dans son *Mercurie galant* de fé-rier 1699, il fut d'abord destiné à l'état ecclé-astique, et obtint même quelques bénéfices;-ais son penchant pour la littérature et le théâ-que le décida à quitter le petit collet, quoique-ors l'habit ecclésiastique ne fût pas incompa-ble avec les plaisirs mondains. Dès l'âge de-ix-huit à vingt ans, Donneau composait des-ouvelles galantes ou des comédies; bientôt l'a-our se mit de la partie, et lui fit épouser, en-1688, malgré ses parents, la jeune fille d'un-entre peu connu et peu fortuné. En 1663-Donneau avait déjà signalé son penchant pour la-rtifque, dans une satire des plus mordantes sur-une personne et les ouvrages de Molière et dans-le critique amère de *Sophonisbe*, tragédie de-erre Corneille. Plus tard, sans s'embarasser-à reprocher de contradiction, il défendit avec-impertinence cette même pièce contre l'abbé

d'Aubignac; il fit ainsi sa paix avec Corneille-mais il continua toute sa vie à harceler Molière,-dont il ne paraît pas avoir su comprendre le-génie. Donneau fit assez voir sa haine pour ce-grand homme en publiant, sous forme de co-médie, *Zélinde, ou la véritable critique de-L'École des Femmes, et la Critique de la Cri-tique*. Cette pièce ne fut pas représentée; mais-elle fut lue et pronée par tous les ennemis et-en-vieux de Molière, et le nombre en était grand alors.-Donneau avait donc beaucoup de partisans lors-qu'il débuta véritablement au théâtre en 1665, par-*La Mère coquette*. Quinault venait de traiter le-même sujet avec talent, et quoique sa pièce eût-paru la première, Donneau l'accusa de plagiat.-Cette querelle fit assez de bruit pour que Louis XIV-crût devoir intervenir, et le jugement du monar-que ne fut pas favorable au plaignant. Donneau-fit représenter successivement plusieurs autres-comédies et quelques tragédies à *machines*, qui-furent jouées devant la cour et eurent beaucoup de-succès. Néanmoins, le peu de profit qu'il en tira-lui fit chercher d'autres ressources; c'est alors-qu'il eut l'idée de faire paraître *Le Mercure gal-ant*, journal mensuel, dans lequel, sous forme-de lettres, il publiait des nouvelles de la cour, des anedoctes, des pièces de vers, l'indication-des modes, l'annonce et la critique des ouvrages-nouveaux, etc. Ce journal, ou plutôt cette revue-paraissait par cahiers; de temps à autre, *Le Mer-curie* contenait des suppléments ou *extraordi-naires* sur les événements politiques. On peut-donc à juste titre considérer Donneau de Vizé-comme le père du journalisme en France; car-on ne peut donner ce titre à Robinet, dont les-*Lettres* en vers n'avaient rien de sérieux. Don-neau rédigea seul *Le Mercure galant* jusqu'en-décembre 1689. En janvier 1690 il s'adjoignit-Thomas Corneille. Persuadé que la critique est-pour un journal le meilleur moyen de succès, Donneau n'épargna pas le fiel dans ses colonnes,-et se posa en censeur du goût public. Il attaqua-Racine, Molière, Boileau, et défendit l'abbé Co-tin, Pradon, Perrault, etc. Il recueillit ce qu'il-avait semé, beaucoup d'argent, mais peu de-considération. La Bruyère put écrire : « *Le Mer-curie* est immédiatement au-dessous de rien. »-Boursault mit Donneau en scène dans une pièce-intitulée : *La Comédie sans titre*. Lenoble fit-aussi paraître, dans ses *Pasquinades*, le *Por-trait du Mercure*; il reproche à son rédacteur-de faire :

.... D'un style dur et plat

Du plus grand des mortels, une louange fade.

Néanmoins, Donneau obtint de Louis XIV « une-pension de cinquante écus et son logement-aux galeries du Louvre ». Devenu aveugle vers-1706, il conserva les faveurs royales jusqu'à sa-mort. On a de lui : *Nouvelles*; Paris, 1663, 3 vol. in-12; et 1669, sous le titre de *Nouvelles-galantes et comiques*; — *Zélinde, ou la véri-table critique de L'École des Femmes et la*

*Critique de la Critique*, comédie, un acte; ibid.; — *Diversités galantes*; Paris, 1664, in-12; — *La Mère coquette, ou les amours brouillées*, comédie en trois actes et en vers; 1665; — *La Veuve à la mode*, comédie, un acte, en vers; 1667; — *Délie*, pastorale, cinq actes; ibid.; — *L'Embaras de Godard, ou l'accouchée*, comédie, un acte; ibid.; — *L'Amour échappé, ou les diverses manières d'aimer, contenues en quarante histoires, et suivies du parlement d'amour*; Paris, 1669, 3 vol. in-12; — *Les Amours de Vénus et d'Adonis*, tragédie en machines, avec un prologue; 1670; — *Le Gentilhomme Guépin, ou le campagnard*, comédie, un acte, en vers; ibid.; — *Les Intrigues de la Loterie*, comédie, trois actes; ibid.; — *Les Amours du Soleil*, tragédie en machines, avec prologue; 1671; — *Le Mariage d'Ariane et de Bacchus*, comédie héroïque en machines, avec prologue; 1672; — *La Comète*, comédie, un acte; 1681; — *Voyage des Ambassadeurs de Siam en France*; Lyon, 1686, 4 vol. in-12; — *Les Dames vengées*, comédie, cinq actes, 1675; — *Le Vieillard couru*, comédie; 1676; — *Circé*, comédie en machines, avec prologue, en société avec Corneille de l'Isle; 1675; — *L'Inconnu*, comédie, cinq actes, avec divertissements; ibid.; — *La Devineresse, ou les faux enchanteurs*, comédie en cinq actes, avec Corneille de l'Isle; 1679; — *Histoire du Siège de Toulon*; Paris, 1707, 2 vol. in-12; — *Recueil de diverses pièces touchant les préliminaires de la paix proposée par les alliés et refusée par le roi*; Paris, 1709, in-12. Ce volume, supprimé dès sa publication, est très-rare. A. JADIN.

Robinet, *Lettres*, du 11 octobre 1665 au 12 novembre 1667. — La Bruyère, *Caractères*, chap. I. — Lenoble, *OEuvres*, tome IX. — *Recherches sur les Théâtres de France*. — *Le Mercure de France*. — *Le Théâtre Français*, VIII et IX. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, n° 11843. — Camusat, *Histoire des Journaux*, II, 198 à 205.

**DONNER** ou **DONER** (*Jean*), théologien allemand, natif d'Ober-Kaufungen, dans le pays de Hesse, mort en 1606. Fils d'un prédicateur, il suivit la même carrière. On a de lui : *Psalterium Davidis*; Francfort, 1582, in-12; — *Extractus Bibliorum*; Cassel, 1599, in-fol.

Strieder, *Hess. gel. Gesch.*

**DONNER** (*Georges-Raphael*), sculpteur allemand, né à Essling, en 1695, mort en 1741. Il étudia son art à Vienne. Protégé d'abord par le comte de Zinsendorf, il ne connut cependant pas le bonheur. On n'a rendu justice à son talent qu'après sa mort. Il étudia soigneusement la nature et dessina correctement. On cite comme ses chefs-d'œuvre la statue équestre de *Saint Martin*, dans la cathédrale de Presbourg; la statue de *Charles IV* au Belvédère de Vienne; une *Andromède sauvée par Persée*, etc.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — *Conversations-Lexicon.*

\* **DONNET** (*Ferdinand-François-Auguste*), sénateur et prélat français, né le 16 novembre 1795, à Bourg-Argental (Loire). Fils d'un mé-

decin, il entra au collège d'Annonay en 1806; en sortit en 1813, et termina ses études au petit séminaire de Sainte-Irénée, à Lyon, qu'il quitta pour aller professer au collège de Belley les langues anciennes et les belles-lettres. Vers le même temps, M. Donnet fut appelé à prêcher à Lyon différentes retraites aux jeunes gens du collège et dans d'autres institutions de cette ville. Ordonné prêtre à l'âge de vingt-deux ans, et attaché à la paroisse de la Guillotière, son talent pour la prédication le fit désigner par ses supérieurs pour remplir diverses missions dans les départements de l'Ain, de l'Arèche, de la Loire et du Rhône. Nommé en 1820 à la cure d'Irigny, bourg du département de Rhône, qui était à cette époque le théâtre de désordres graves, M. Donnet parvint bientôt à ramener le calme et la paix. Il occupait cette position lorsque M. l'archevêque de Tours l'appela auprès de lui pour le mettre à la tête de missions de son diocèse. Sa réputation ne tarda pas à s'étendre dans un très-grand nombre de villes épiscopales, qu'il parcourut en apôtre zélé et dévoué jusqu'en 1827. Rappelé cette même année dans le diocèse de Lyon, il obtint la cure de Villefranche. Une année s'était à peine écoulée lorsqu'une inondation subite de la Saône vint menacer des plus grands dangers la partie basse de sa paroisse. Le jeune pasteur donna dans cette circonstance l'exemple du courage et du plus grand dévouement: il sauva un vieillard et un enfant menacés d'être engloutis dans les flots. Peu de temps après, il accourait le premier sur le théâtre d'un violent incendie, et dirigeait les travaux qui devaient en combattre et en dompter le feu. Cinq ans après son retour d'un voyage qu'il avait fait à Rome en 1829, l'évêque de Nancy M. de Forbin-Janson, le choisit pour son coadjuteur; il reçut le titre d'évêque de Rosa *in partibus*, et fut sacré à Paris, le 31 mai 1835. Le nouveau prélat signala son administration épiscopale par des fondations pieuses, par de nombreux et utiles travaux, qui le firent particulièrement remarquer, et lui méritèrent, en 1836, sa nomination à l'archevêché de Bordeaux, dont il prit possession le 2 juillet 1837. M. Donnet s'occupait du soin d'organiser des retraites et des conférences; donna un nouvel élan aux études sacerdotales, prit en main toutes les œuvres de charité et de bienfaisance de la ville de Bordeaux et en améliora la direction. En 1842 il se rendit en Algérie avec sept de ses collègues pour assister à la translation des reliques de saint Augustin. Il séjourna quelque temps dans cette colonie et publia à son retour une *lettre pastorale* dans laquelle la vie de saint Augustin, ses œuvres et l'esprit de son siècle sont justement appréciés. En 1844 il fut nommé membre du comité historique des arts et des monuments. Le 14 juillet 1850 il ouvrit un concile provincial au chef lieu de son archiépiscopat, dans lequel il se fit remarquer par ses talents en théologie et par son

rudition. Le 25 mars 1852 une bulle du pape Pie IX éleva l'archevêque de Bordeaux à la dignité de cardinal, qui lui conféra de droit celle de sénateur. M. Donnet est auteur de la *Monographie de la Cathédrale de Bordeaux, de Mandements et de Discours imprimés*. SICARD.

*Galerie historique et biographique des Membres du Sénat.*

\* **DONNINO** (*Agnolo di*), peintre, né à Florence, dans la seconde moitié du quinzième siècle. Vasari fait le plus grand éloge de son talent; il nous apprend qu'après avoir travaillé avec son oncle Cosimo Rosselli à la chapelle Sixtine, Donnino devint aussi l'aide de Michel-Ange dans les grandes fresques de la même chapelle exécutées sous Jules II. Les plus anciens ouvrages de Donnino étaient les fresques représentant la *Trinité*, la *Vierge* et plusieurs saints, dont il avait décoré l'intérieur de la chapelle du village de *Calcinaja*, près de Lastra, sur la route de Florence à Pise; on y trouvait une séchesse qui n'existe pas dans les ouvrages qu'il exécuta plus tard, tels que les fresques de la chapelle de l'hôpital de S. Bonifazio de Florence, malheureusement détruites avec l'hôpital lui-même, reconstruit à neuf en 1787.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

**DONNOLI** ou **DONMOLIS**. Voyez **DONOLI**.

**DONO** (*Paolo di*). Voy. **UCCELLO** (*Paolo*).

\* **DONOLI** (*L'abate*), peintre de l'école romaine, né à Spello, vers 1650, travaillait encore au commencement du dix-huitième siècle. S'il n'a été dessinateur aussi correct que bon coloriste, il ne fut pas resté au-dessous des meilleurs maîtres de son temps.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**DONOLI** (*Alfonso-Francesco*), médecin italien, né en Toscane, le 21 mars 1635, mort à Pague, le 6 janvier 1724. Il étudia la médecine à Pague, sous Nicola Piccolomini, et y fut reçu docteur le 14 novembre 1657. Quelques années après, on le nomma professeur à l'université de Padoue, où il se distingua, jusque dans un âge avancé, par son éloquence, sa mémoire et son esprit. On a de lui : *Il Medico pratico, cio è della vita attiva con la qual può regularsi ogni medicina, che intende professor medicina pratica*; Venise, 1666, in-12; — *Liber de iis rebus quæ semel in die cibum capiunt*; Venise, 1674, in-12; — *Bellum civile medicum*; Padoue, 1705, in-4°; — *Il Giobbe Toscano*; Venise, 1708, in-4°.

Boyer, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

**DONORATICI** (*Comtes de*), famille pisane, qui joua un grand rôle dans les guerres entre guelfes et les gibelins. Les Donoratici étaient chefs des gibelins à Pise, et se distinguèrent par leur dévouement aux empereurs. Gherardo Galvano Donoratici partagea le supplice de maradin. En 1348, les troubles civils, la guerre la peste détruisirent la puissance de cette fa-

mille, qui depuis lors n'a plus exercé d'influence que dans ses fiefs, situés entre Piombino et Pise.

Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*.

**DONOSO** (*Josef*), peintre et architecte espagnol, né à Consuegra (Nouvelle-Castille), en 1628, mort à Madrid, en 1686. Il était élève de son père et de Francisco Fernandez. A dix-huit ans, il alla à Rome, où il demeura six ans, et devint très-habile dans l'architecture et la perspective. En 1652 il revint à Madrid, et suivit les leçons de Juan Careno pour se fortifier dans le coloris. La manière de Donoso approche beaucoup de celle de Paul Véronèse. On voit de lui : à Madrid, dans le couvent de Notre-Dame de la Victoire, les *Portraits* de tous les supérieurs de cette communauté, ainsi que de beaux morceaux d'architecture et de perspective; — dans le couvent de Saint-François : *La Canonisation de saint Pierre d'Alcantara*, et six grands sujets tirés de la *Vie de saint Benoît*; — une *Cène*; une *Conception*, et quelques autres ouvrages également remarquables sont répandus dans différentes églises de Madrid. On a de Donoso d'excellents traités, demeurés manuscrits : *Sobre la Montea de Las Piedras*; — *Sobre la Arquitectura e la perspectiva*.

Palomino Velasco, *El Museo pictorico*.

\* **DONOSO CORTÉS** (*Juan-Francisco-Maria-de-la-Salud*), marquis de VALDEGAMAS, publiciste et diplomate espagnol, né à Valle de la Sarena, village près de la terre de Valdegamas, le 6 mai 1809, mort à Paris, le 3 mai 1853. A l'âge de douze ans, il entra, après avoir achevé ses humanités, à l'université de Salamanque, où il étudia le droit. Possédant à seize ans toutes les connaissances exigées pour le grade de licencié, et les règlements n'autorisant la collation de ce titre qu'à ceux qui ont atteint leur vingt-cinquième année, Donoso Cortés, alors à Séville, employa l'intervalle de temps qui le séparait de l'âge légal, à l'étude de la philosophie, de l'histoire et de la littérature. Don Manuel Quintana, écrivain d'une grande réputation en Espagne, sous la direction duquel se trouvait le futur ambassadeur, ayant refusé d'aller prendre possession d'une chaire nouvellement fondée au collège de Cacerès, Donoso fut désigné par le titulaire pour le remplacer. Son début dans la carrière professorale dépassa l'attente de tout le monde. Dans la foule d'auditeurs qui se pressaient autour de sa chaire, on remarquait une jeune fille appartenant à l'une des familles les plus considérables de la ville. Pleine d'enthousiasme, elle ne cachait point son admiration. Un sentiment plus tendre naquit dans le cœur de cette jeune personne. Cet amour étant partagé, un mariage s'en suivit. Mais son bonheur fut éphémère : Donoso perdit bientôt sa femme et l'enfant qu'elle lui avait donné. En 1832 la péninsule espagnole se trouvait scindée en deux partis relativement à la successibilité au trône. L'un, composé des partisans de la monarchie despotique, mettait son espoir dans la loi sa-

lique, en vertu de laquelle l'enfant don Carlos devait monter sur le trône à la mort de Ferdinand VII; l'autre, formé des libéraux espagnols, aspirait à reconquérir les garanties politiques qu'il avait perdues, et dans ce but il arborait le drapeau de la reine Isabelle. Dans cette conjoncture, Donoso rédigea un mémoire qu'il fit remettre à Ferdinand VII, où se trouve plaidée avec une grande éloquence la cause du libéralisme à laquelle il était attaché. Comme récompense de ce travail, qui fut remarqué, le roi lui conféra un poste élevé dans le ministère de grâce et de justice.

A la mort de Ferdinand VII, la cause de la reine Isabelle et de sa mère Marie-Christine fut soutenue avec chaleur et dévouement par Donoso Cortés. Son aptitude pour les affaires ne tarda point à être remarquée par les chefs du nouveau gouvernement. Après son élection aux cortès, il fut appelé à remplir les fonctions importantes de secrétaire du conseil des ministres, présidé par Mendizabal. Refusant d'être l'instrument de ce chef *progressiste*, il abandonna ce poste éminent. Mais si la carrière administrative était alors fermée pour lui, la tribune et la presse offraient à son activité et à son talent deux moyens de se rendre utile : il en usa avec une persévérance infatigable. Il se plaisait surtout à défendre la liberté, qu'il n'admettait pas sans les conditions essentielles qui peuvent la rendre forte et durable. Ainsi, placé entre le pouvoir absolu et les gouvernements révolutionnaires, Donoso Cortés pouvait être considéré à cette époque comme un des principaux représentants du libéralisme. Un de ses écrits, intitulé : *Essai sur la diplomatie européenne depuis la révolution de Juillet jusqu'au traité de la quadruple alliance*, l'avait déjà fait estimer des esprits sérieux. Fondateur de *L'Avenir*, il collabora en outre au *Pilote*, au *Courrier national*, et principalement à la *Revue de Madrid*. Vers le même temps, il fit à l'Athénée de Madrid un cours sur le droit politique. Quand l'Espagne se trouva placée sous la dictature d'Espartero, Donoso Cortés ne craignit pas de soutenir les intérêts de Marie-Christine. Dans cette lutte qu'il engagea contre le duc de la Victoire, le publiciste courageux succomba. Alors il vint en France partager l'exil de la reine-mère, qui en fit son secrétaire particulier. Dans ce poste de confiance, il fut chargé de rédiger les manifestes que publia Marie-Christine à différentes époques, et où se trouvaient dénoncées l'ingratitude et les violences d'Espartero. Quand la domination du duc de la Victoire fut renversée par Narvaez, Donoso Cortés accompagna en Espagne la reine-mère Marie-Christine; c'était en 1843. Nommé secrétaire et directeur des études de la reine Isabelle, réintégré dans sa place aux cortès, Donoso put alors être ministre; mais il n'accepta point le portefeuille qu'on lui offrait, préférant mettre au service de la cause à laquelle il s'était dévoué son éloquence et son talent d'é-

crivain. Un de ses discours alors les plus remarquables fut celui qu'il prononça à l'occasion des *mariages espagnols*. Il s'agissait d'une alliance simulannée de la reine Isabelle avec son cousin germain l'enfant don François d'Assise, et de sa sœur et héritière présomptive avec le duc de Montpensier. Comme témoignage de satisfaction, le roi Louis-Philippe lui envoya les insignes de grand-officier de la Légion d'Honneur. Entré peu de temps après dans la carrière diplomatique, il se rendit à Berlin pour occuper le poste de ministre plénipotentiaire d'Espagne.

La mort d'un frère, qui avait toujours conservé intacte la croyance catholique, fit une profonde impression sur l'esprit de Donoso Cortés. Le mystère de la destinée humaine lui apparut alors sous un jour nouveau. De cette époque date le rôle d'écrivain et de publiciste religieux qui a rendu son nom européen. Dans son cours prononcé aux cortès le 4 janvier 1849 sur la dictature et la révolution, l'orateur comme par déclarer qu'il venait enterrer au pied de la tribune, dans leur naturelle sépulture, toutes les idées de l'opposition, c'est-à-dire toutes les idées libérales qu'il qualifia ainsi : « idées stériles, désastreuses, dans lesquelles se résument les erreurs inventées depuis trois siècles pour troubler et dissoudre les sociétés humaines. » Ses discours, qui fit alors une grande sensation en Espagne et en France, a été reproduit avec un soin sur la situation générale de l'Europe, par le *Comité électoral de la liberté religieuse*, 1 vol. in-18. Les honneurs littéraires lui manquèrent point. Appelé à lire devant l'Académie royale d'Histoire, Donoso y prononça un discours dans lequel il s'attacha à faire ressortir les beautés littéraires de la Bible, l'expression donnée par les saintes Écritures des trois grands sentiments du cœur humain : l'amour de Dieu, l'amour de la femme, l'amour de la patrie. Un recueil publié à Séville, *La Cruz*, a inséré ce discours. M. de Montalembert se naturellement éprouver une vive sympathie pour l'orateur espagnol qui défendait la même cause. Une amitié solide ne tarda point à naître entre ces deux esprits. Voici quelques lignes d'une lettre qu'il écrivit à M. de Montalembert, et qui eut alors un grand retentissement. « La destinée de l'humanité est un mystère profond, qui a reçu des explications contraires : celle du catholicisme et celle de la philosophie. L'ensemble de chacune de ces explications constitue une civilisation complète. Entre ces deux civilisations il y a un abîme insondable, un antagonisme absolu. Les tentatives faites pour amener entre elles une transaction ont été et seront toujours vaines. La civilisation catholique enseigne la nature de l'homme est corrompue et dépravée d'une manière radicale dans son essence et dans tous les éléments qui la constituent. La civilisation philosophique enseigne au contraire qu'

ature de l'homme est une nature parfaite et saine; saine et parfaite dans son essence et dans ses éléments qui la constituent... Du problème théorique, passons au problème pratique : de ces deux civilisations, laquelle remportera la victoire dans le cours du temps? Je réponds sans me ma plume hésite, sans que mon cœur tremble, sans que ma raison se trouble : la victoire appartient incontestablement à la civilisation philosophique. L'homme a voulu être libre; il le sera. » Toute cette lettre est écrite avec une élévation de pensées et une chaleur de style qui énoient un esprit éminent.

Un livre publié en français a placé Donoso Cortés au premier rang des publicistes. Il porte sur son titre : *Essai sur le Catholicisme, le Libéralisme et le Socialisme*, 1 vol. in-18 (1851). M. de Coudon avait écrit cette phrase dans ses *Confessions d'un Révolutionnaire* : « Il est surprenant qu'au fond de notre politique nous trouvons toujours la théologie. » Donoso Cortés essaya de démontrer au fameux révolutionnaire qu'il en devait être ainsi, puisque la théologie, est-à-dire la science de Dieu, enveloppe tout et elle donne à l'esprit humain des solutions auxquelles ne peut atteindre la philosophie. Cet ouvrage souleva des tempêtes. Un théologien trop libéral publia une série d'articles dans *L'Ami de la Religion* où de nombreuses hérésies furent signalées. Une polémique s'engagea : M. Louis Veuillot répondit, dans *L'Univers*, le livre incriminé. Quant à Donoso Cortés, il envoya le volume à Rome, condamnant d'avance, sans réserve ni restriction aucune sorte, et sans exiger aucune forme d'exécution, tout ce que Rome y condamnerait. Depuis cette époque, Rome n'a point parlé, et l'ingrégation de l'Index n'a point interdit le livre dont il s'agit.

On s'occupe dans ce moment d'une édition française des *Œuvres complètes* de Donoso. On comprendra principalement, outre les travaux qui se trouvent cités dans le cours de cette notice : *le Classicisme et le Romantisme*; — *Polémique avec le docteur Rossi et jugement critique sur les doctrinaires*; — *De la Monarchie absolue en Espagne*; — *Pie IX*; — *Esquisses historico-philosophiques*, etc.

A. RISPAL.

*Le Correspondant*, année 1834. — *L'Univers*, 23 mai 53. — *Renseignements particuliers*.

**DONOUGHMORE.** Voyez HUTCHINSON.

\* **DONRATL** (*Ferdinand*), théologien allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Beschreibung der abscheulichen Persecution und Reformation der Römischen Kirche in Böhmen und Mähren, Oesterreich* (Description de l'affreuse persécution et de la réformation des églises romaines dans la Bohême, la Moravie, l'Autriche, etc.); Francfort, 1631, in-12.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

\* **DONTAS**, statuaire de Lacédémone, élève

de Dipæne et de Scyllis. Il vivait vers la 58<sup>e</sup> olympiade, et il exécuta les statues que les Mégariens firent élever dans le temple d'Olympie.

Pausanias, *Description de la Grèce*, liv. VI, c. 19. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 196.

**DONTONS** (*Pablo*), peintre espagnol, né à Valence, en 1600, mort en 1666. Il était excellent coloriste, et semblait appartenir à l'école italienne. On remarque plusieurs de ses ouvrages dans le couvent de la Merced, à Valence.

Don Antonio Ponz, *Voyage en Espagne*.

**DONUS** ou **DOMNUS I<sup>er</sup>** (Saint), soixante-dix-neuvième pape, né à Rome, mort le 11 avril 678. Il est appelé aussi *Domno*, *Domnionne*, *Cono*, et *Cundone*. Son père se nommait Maurice : Donus I<sup>er</sup> fut élu pontife le 1<sup>er</sup> novembre 676. En 677 il obtint de Constantin Pogonat la révocation de l'édit de Constantin, qui déclarait l'archevêché de Ravenne exempt de la juridiction du Saint-Siège. Réparat, alors archevêque, eut la sagesse de se soumettre, et mit ainsi fin au schisme de Ravenne. Donus restaura la basilique de Saint-Paul, et orna magnifiquement l'*atrium* qui précédait l'église de Saint-Pierre et qui s'appelait *Paradis*. Plusieurs historiens ecclésiastiques n'accordent pas à Donus I<sup>er</sup> le titre de *saint*.

Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, fol. 94. — Pagl, *Breviarium historico-chronologico-criticum illustrium Pontificum Romanorum gesta*, etc., completens. — François Carrière et Mansi, *Histoire chronologique des Papes*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, 1, 358.

**DONUS** ou **DOMNUS II**, cent trente-septième pape, mort le 19 décembre 972. Il fut élu pontife en 972, après l'expulsion de Boniface VI et par l'influence des comtes de Tusculum. Son pontificat est si obscur que quelques historiens le retranchent de la liste des successeurs de saint Pierre; mais le nombre et l'autorité des auteurs qui le reconnaissent pour pape ne permettent pas de douter qu'il ait occupé le saint-siège quelques mois.

Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, fol. 150. — Mansi, *Histoire chronologique des Papes*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, II, 98. — Ciaconi, *Vita Pontifici*.

**DONZELLA.** Voy. DONZELLI.

**DONZELLA** (*Pierre*), poète sicilien, né à Terranuova, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Il était docteur en droit civil et en droit canon. On a de lui : *Canzoni siciliane*; Palerme, 1647, in-12, et dans le *Raccolta di Canzoni siciliane*. Il ne faut pas confondre ce poète avec un autre Pierre Donzella, né à Palerme, en 1650. Ce dernier était libraire, et composa quelques ouvrages de piété.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*.

**DONZELLI** (*Ippolito* et *Pietro*), peintres italiens, travaillaient à Naples dans la seconde moitié du quinzième siècle. On ne sait pas s'ils étaient Napolitains ou Toscans. Ils étaient beaux-fils d'Angiolo Franco, et parents du célèbre architecte Giuliano da Majano, duquel ils apprirent l'art

de l'architecture; pour la peinture, ils furent élèves du Zingaro. Vasari dit que Majano ayant terminé le palais de Poggio reale pour le roi Alfonse I<sup>er</sup>, celui-ci le fit orner de peintures par les deux frères. Ils travaillèrent aussi pour le successeur de ce prince, Ferdinand. Ils peignirent sur l'invitation de celui-ci de grandes compositions historiques, aujourd'hui fort endommagées, pour le réfectoire de Santa-Maria Nuova de Naples et dans l'une des salles de Poggio reale, l'histoire de la *Conjuración contre Ferdinand*, ouvrage qui fournit à Sannazar le sujet d'un sonnet (*Rime*, p. II, s. 41). A Saint-Dominique-Majeur de Naples, les frères Donzelli ont laissé plusieurs peintures remarquables : une *Madone*, les *Apôtres*, une *Résurrection* sur fond d'or, et de petits tableaux dont les sujets sont tirés des miracles de saint Dominique. Le style des Donzelli tient de celui de leur maître, mais il est plus doux. Ils furent les premiers qui poussèrent aussi loin l'art de peindre en camaïeu des ornements d'architecture, des bas-reliefs, des trophées, etc. Ippolito, le plus jeune des deux frères, étant allé mourir en Toscane, Pietro, resté à Naples, peignit un grand nombre de portraits estimés, et forma plusieurs bons élèves, parmi lesquels le premier rang appartient à Silvestro de Buoni, qui avait d'abord été avec lui à l'école du Zingaro. E. B.—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani*. — Baldinucci, *Notizia*. — Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

**DONZELLI (Giuseppe)**, baron de Digliola, médecin et chimiste napolitain, né à Digliola, vivait en 1661. On a de lui : *Synopsis de opobalsamo orientali et de theriaca*; Naples, 1640, in-4°; — *De Opobalsamo, additio apologetica ad suam De opobalsamo orientali Synopsis*; Naples, 1643, in-4°; trad. en italien, sous le titre de *Lettera familiare sopra l'opobalsamo orientale*; Padoue, 1643, in-4°; — *Antidotario Napoletano di nuovo riformatto e corretto*; Naples, 1149, in-4°; — *Parthenope liberata, ovvero racconto dell' eroica risoluzione del popolo di Napoli pro soffersi, condotto il regno, dall' inoportabil giogo dell' Ispagnoli*; Naples, 1647, in-4°; — *Teatro farmaceutico, dogmatico e spagnico*; Naples, 1661, et 1676, in-fol; Rome, 1677, in-fol.; Venise, 1668 et 1763, in-fol.

Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

\* **DONZELLI (Pietro)**, peintre de l'école bolonaise, né à Mantoue, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut élève à Bologne de Carlo Cignani. Il peignit dans cette ville au palais public les *Portraits des Réformateurs*, et dans la cathédrale de Pescia un tableau d'autel représentant *Saint Charles communiant les pestiférés*.

Crespi, *Pittura di Pescia*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

\* **DONZELLINI (Cornillo)**, grammairien italien, né à Brescia, vivait en 1551. Il était très-versé dans les langues grecque et latine, et a écrit

dans l'une et l'autre. On a de lui une *Méthode pour la Langue Grecque*, en quatre livres, dédiée aux princes François et Jean de Médicis, Bâle, 1551. L'*Épître* dédicatoire de cet ouvrage contient un éloge remarquable de Côme Médicis. Donzellini a laissé aussi des traités *Dialecticis* et *De Syntaxi*.

*Specimen variaz Litteraturaz Brixianaz*, pars secunda. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

**DONZELLINI (Giuseppe-Antonio)**, médecin napolitain de la famille des précédents, né à Cosenza, vivait en 1707. On a de lui : *Quædam convivalis de usu mathematicum in arte medica*; Venise, 1707, in-8°, et dans la collection Gaglielmino.

*Biographie médicale*.

**DONZELLINI (Jérôme)**, médecin italien, vivait dans le seizième siècle. Les rares renseignements que nous avons sur ce médecin ont été résumés par Bayle de la manière suivante : était né, dit ce critique, à Orzi Nuovi, au territoire de Bresce, et pratiqua la médecine à Bresce pendant quelque temps; mais il fut contraint d'en sortir, à cause d'une querelle de plume où il s'était engagé contre Vincent Cavaglia pour soutenir Joseph Valdagne. Ce n'étaient deux médecins, dont le premier publia un livre contre l'autre, et fut réfuté d'une manière si terrible par Donzellini, qu'il fallut que Joseph Valdagne et son défenseur abandonnassent la ville de Bresce. Celui-ci se retira à Venise et y pratiqua avec beaucoup de succès; mais il prétend qu'il y fit une fin tragique, et qu'ayant accusé d'avoir offensé d'une manière exécrable la majesté de la religion et celle de l'État, il fut condamné à être jeté dans l'eau. » D'après Cazzando, cet événement se passa en 1560. On a de Donzellini : *Epistola ad Josephum Valdagnum de natura, causis et curatione febris periculantis*; Venise, 1570, in-4°; — *De Remediis juriarum ferendarum, sive de compescenda ira*; Venise, 1586, in-4°. Bayle attribue ce ouvrage à un autre Donzellini, de Vérone; mais on ne justifie cette conjecture. Il nous reste encore de cet écrivain quelques *Consilia medica*, insérés dans le recueil de Scholz. Il avait aussi traduit du grec en latin le traité sur la *Tisane* de Galien, et huit harangues de Themistius; Bâle, 1571, in-8°. Enfin, on doit à Donzellini une édition *Commentaires* sur Rhazes de Léonard Jaccard, ainsi qu'une autre des *Consilia* de Montanus Léon Cozzando, *Della Libreria Bresciana*. — *Biographie médicale*.

\* **DONZELOT (François-Xavier, comte)**, général français, né à Mamirrolle (Donbs), le 11 janvier 1764, mort le 11 juin 1843. Il combattit à l'armée du Rhin sous Desaix et Moreau, puis sous Pichegru la campagne de Hollande, celle d'Italie, qu'il quitta pour passer en Égypte, où il se distingua dans diverses rencontres. A son retour en France, il servit dans l'armée d'Italie. En avril 1810, il fut nommé par

oléon gouverneur général des Iles Ioniennes. Son autorité, dit un de ses biographes, fut pleine de sagesse et de modération; il y fit naître l'abondance et fleurir une industrie qui y avait été inconnue jusque alors. Toutes ses relations, et surtout celles qu'il entretenit avec le trop fameux Ali, pacha de Janina, prouvent combien il mettait de soin à servir les intérêts de la France. » Ce fut en souvenir des services qu'il leur avait rendus, que les habitants de Jorfou, replacés par les traités de 1814 sous la domination des Anglais, lui décernèrent une épée d'honneur. Rentré en France, Donzelot donna son adhésion au sénatus-consulte qui venait de prononcer la déchéance de l'empire, et obtint de Louis XVIII le grand-cordon de la Légion d'Honneur, le 23 août 1814. Le retour de Napoléon l'ayant rappelé sous le drapeau impérial, il combattit à Waterloo. Quoique mis en disponibilité à la suite du licenciement de l'armée de la Loire, près de laquelle il avait exercé les fonctions de chef d'état-major, Donzelot obtint successivement (1816) une inspection d'infanterie, le titre de comte (1817), et en octobre de la même année la place de gouverneur général de la Martinique. Le climat brûlant des Antilles ayant détruit sa santé, Donzelot obtint (1825) son rappel, et se retira à son château de Ville-Évrard, où il mourut. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté Est.

A. S.

*Archives de la Guerre. — Fastes de la Légion d'Honneur. — Dict. des Batailles, t. 1, p. 354, 505.*

\* **DONY** (*Jean-Jacques-Daniel*), métallurgiste belge, né à Liège, le 24 février 1759, mort le 6 novembre 1819. Il était en 1805 concessionnaire de la mine de la Vieille-Montagne (au village de Moresnet, près Liège), et imprima à cette importante exploitation une impulsion nouvelle. Il découvrit le zinc à l'état métallique, et en septembre 1808, à la suite de nombreux et coûteux essais, il réussit à extraire ce métal de la calamine. La qualité malléable du zinc fut aussitôt constatée; on le passa au laminoir, et il fut livré au commerce en lingots, en feuilles, en lames ou en fil. Le 19 janvier 1810, Dony prit un brevet d'invention pour cette précieuse découverte, et ne cessa depuis de travailler à ses perfectionnements. La calcination de la calamine, la fusion et le coulage du zinc furent surtout l'objet de ses soins. Néanmoins, en 1813, d'accablants revers de fortune obligèrent Dony de s'associer plusieurs personnes pour l'exploitation de ses usines, et plus tard il se vit forcé de renoncer complètement à son industrie. Le chagrin qu'il en éprouva le conduisit au tombeau.

*Cte. de Becdelièvre-Hamal, Biographie Liégeoise, II, 652. — Biographie générale des Belges.*

\* **DOODY** (*Samuel*), botaniste anglais, natif du Staffordshire, mort en 1706. Il fut surintendant et démonstrateur du jardin botanique de Chelsea. En 1695 il fut nommé membre de

la Société royale, et compta parmi ses amis les illustrations scientifiques de l'époque: Ray, Plukenet et Sloane. On lui doit d'importantes découvertes au sujet des cryptogames. Il fit aussi d'excellentes additions au *Synopsis* de Ray, qui le représente comme un botaniste des plus intelligents, et Jussieu l'appelle *inter pharmacopæos Londinenses sui temporis coryphæus*. On trouve dans la seconde édition du *Synopsis* de Ray une liste de plantes rares découvertes par Doody. Il a publié en outre: *The Case of a Dropsy of the Breast*, dans les *Philosophical Transactions*; 1697, t. XX.

Chalmers, *New gen. Dict.* — Éloy, *Dict. de la Méd.*

**DOOLIN DE MAYENCE.** Voyez DOOLIN DE MAYENCE

**DOOLITTLE** (*Amos*), graveur américain, né à Cheshire, près New-Haven, dans le Connecticut, mort le 31 janvier 1833. Ce fut le premier artiste qui grava sur cuivre en Amérique. Placé fort jeune chez un orfèvre, il ne tarda pas à essayer la gravure sur métaux, et apprit seul les principes et la pratique de son art. Son premier ouvrage gravé eut pour sujet la *Bataille de Lexington*, à laquelle il avait assisté comme volontaire. Ses succès s'accrurent de jour en jour, et il a produit un nombre considérable de gravures diverses, beaucoup dans le genre historique. S'il n'a jamais atteint la perfection auquel l'art de la gravure est parvenu aux États-Unis, il a du moins le mérite d'avoir le premier, sans autre secours que son génie, ouvert cette carrière aux artistes américains. Ses œuvres sont encore recherchées. Il fut une des victimes du choléra.

GYOT DE FÈRE.

Henrion, *Annuaire biographique*, 1838.

**DOPPELMAIER** (*Jean-Gabriel*), mathématicien allemand, né à Nuremberg, en 1671, mort le 1<sup>er</sup> décembre 1750. Fils d'un riche négociant, il fut d'abord envoyé en 1696 à Altorf, pour y étudier le droit. A Halle, où il se rendit ensuite, il abandonna le droit pour la physique et les mathématiques. En 1700 il se rendit à Berlin, Amsterdam et Utrecht, et, tout en poursuivant ses études de mathématiques, il apprit le français, l'italien et l'anglais. Au mois d'avril 1701, il visita Leyde, où il étudia l'astronomie et l'art de polir le verre. Après quelque séjour à Rotterdam, il se rendit en Angleterre, visita Oxford, Londres, et revint à Leyde. En 1702 il retourna à Nuremberg, et y professa les mathématiques pendant quarante-six ans. Il fut membre de plusieurs académies, de celles de Londres, de Prusse et de Saint-Pétersbourg. Ses principaux ouvrages sont: une traduction latine des *Tabulæ Astronomicæ* de Tom. Stretius; Nuremberg, 1705, in-4°; — *Kurze Erklaerung ueber zwey neue Homannische Karten des Copernikanischen Systems* (Courte explication de deux nouvelles cartes de Homann relatives au système de Copernic); *ibid.*, 1707, in-4°; — *Einleitung zur Geographie, bey dem Homannischen Atlas*

(Introduction à la Géographie pour l'Atlas de Homann); *ibid.*, 1714-1716, in-fol., et en latin, 1731; — *Anweisung nach einer Generat-methode, grosse Sonnen-uhren zu beschreiben* (Indication pour une méthode générale de description des montres solaires); *ibid.*, 1719, in-fol.; — *Nova Methodus parandi sciatherica solararia*; *ibid.*, 1729, in-4°; — *Historische Nachricht von Nürnbergischen Mathematicis und Künstlern* (Notices historiques sur plusieurs artistes et mathématiciens nurembergeois); *ibid.*, 1730, in-fol.; — *Physica experimentis illustrata*; *ibid.*, 1731, et en allemand; — *Atlas cœlestis, in quo 30 tabulæ astronomiæ æri incisæ continentur*; *ibid.*, 1742, in-fol.; — *Neu entdeckte Phænomena von der elektrischen Kraft und dem dabey in der Finsterniss mehrentheils erscheinenden Licht* (Des phénomènes de force électrique nouvellement découverts et de la lumière apparaissant dans les ténèbres); *ibid.*, 1744, in-4°.

Will, *Nür. Gel.-Lexik.*

**DOPPET** (François-Amédée), médecin, littérateur et général français, d'origine savoisiennne, né à Chambéry en mars 1753, mort à Aix (Savoie), vers 1800. Il s'engagea d'abord dans un régiment de cavalerie, qu'il quitta pour entrer dans les gardes françaises. Il abandonna le service au bout de trois ans, étudia la médecine et se fit recevoir docteur à Turin. Ensuite, il y parcourut la Suisse, vint à Paris, où il s'occupa sans succès de littérature, et se fixa quelque temps à Grenoble. Partisan zélé des idées républicaines, il se montra dès lors orateur assidu des clubs, et se lia avec Aubert Dubayet, qui le ramena à Paris et l'attacha à la rédaction des *Annales patriotiques*, publiées par Carra. Doppet contribua beaucoup, par ses discours au club des Jacobins comme par ses actes, à la journée du 10 août, où plusieurs Suisses lui durent la vie. L'Assemblée législative le nomma lieutenant-colonel de la légion des Allobroges, dont il avait provoqué la formation. Élu en 1792 député de Chambéry à l'Assemblée nationale de Savoie, il fit le 26 septembre l'inauguration du club jacobin dans sa ville natale, et fut l'un des députés envoyés à Paris pour solliciter la réunion de la Savoie à la France. Nommé ensuite général de brigade à l'armée du midi, commandée par Carteaux, Doppet prit part aux opérations qui amenèrent la soumission de Marseille, et devint en septembre 1793 général en chef de l'armée des Alpes, en remplacement de Kellermann. Il reçut l'ordre de se porter sur Lyon et d'en diriger le siège. Il montra quelque talent et beaucoup de courage dans cette occasion, et réduisit la ville le 9 octobre 1793. Il accorda quinze heures aux Lyonnais, pour donner le temps aux plus compromis de pourvoir à leur sûreté, et fit ensuite d'heureux efforts pour empêcher le pillage et le massacre. L'armée républicaine opéra son entrée dans la ville avec une modération qui tenait de la réconciliation plutôt que de la conquête. Aucun désordre, aucune

violence ne furent tolérées, et les paysans de l'Auvergne, accourus avec des chars, des mule et des sacs pour remporter les dépouilles de la seconde ville de France, furent congédiés les mains vides. Doppet, désormais initié aux guerres civiles, fut ensuite dirigé sur Toulon, et commença, sans beaucoup de succès, les premières opérations d'investissement. Dugommier le renvoya lorsque lui-même prit le commandement de l'armée des Pyrénées orientales. Il obtint quelques avantages sur les Espagnols, et leur enleva le camp de Villelongue; mais une maladie grave força de quitter son poste, et Dugommier, vainqueur de Toulon, lui fut encore donné pour successeur. Après son rétablissement, les représentants Milhaud et Soubrani le mirent à la tête des troupes qui opéraient dans la Cerdagne, que la mort de Dagobert venait de laisser sans chef. Doppet eut d'abord de brillants succès: refoula les Espagnols, entra en Catalogne et enleva, malgré une énergique résistance, Dor, Torres, Ribes, Campredon, Saint-Juan-de-Abadessas et Ripoll; mais de prompts revers suivirent ces rapides victoires, et Doppet en accusa injustement les généraux d'Aoust et Delattre. Signa cette dénonciation adressée au Comité de Salut public: *le Sans-Culotte Doppet*. Forcé de quitter le service actif, il resta sans commandement depuis le 28 septembre 1794 jusqu'en 1799. Nommé commandant de Metz à cette époque, n'occupa ce poste que peu de temps. Après 18 fructidor, il fonda *L'Écho des Alpes, journal démocratique*, in-4°, imprimé à Carouge. Cette feuille ne dura que quelques mois; néanmoins son rédacteur fut élu membre du Conseil des Cinq Cents pour le Mont-Blanc; mais son élection fut annulée par la loi du 22 floréal an vi (11 mai 1798). Depuis il disparut entièrement de la scène politique. Doppet a laissé la réputation d'un général médiocre; mais nul ne lui a contesté une grande bravoure. Son caractère était faible, doux humain; et quoiqu'il fut exalté dans ses opinions n'eut jamais à lui reprocher aucun acte de cruauté; plusieurs fois même on le vit s'opposer énergiquement aux excès révolutionnaires. On a de lui: *La Mésmeriade*, poëme burlesque; Paris, 1784, in-8°; — *Traité théorique pratique du Magnétisme animal*; Turin, 1784, in-8°; trad. en allemand, Breslaw, in-8°; — *Oraison funèbre de Mesmer et son testament*; Genève, 1785, in-8°; — *Mémoires de madame de Warens*, suivis de ceux de *Claude Anet*; Genève et Paris, 1785, in-8°: les *Mémoires de Claude Anet* sont d'un frère de Doppet; — *Des moyens de rappeler à la vie les personnes qui ont toutes les apparences de mort*; Chambéry, 1785, in-8°; — *Le Médecin philosophe; ouvrage utile à tout citoyen, dans lequel on trouve une nouvelle manière de guérir, puisée dans les affections de l'âme et la gymnastique*; Turin et Paris, 1786, in-8°.

— *Le Médecin d'Amour, ouvrage medico-romanesque*; Paphos et Paris, 1787, in-8°; — *Les Numéros parisiens*; Lausanne, 1787, 2 vol. n-8°; — *Vintzenried, ou les Mémoires du chevalier de Courtille, pour servir de suite aux Mémoires de M<sup>me</sup> de Warens, à ceux de laude Anet et aux Confessions de J.-J. Rousseau*; Lausanne et Paris, 1787 et 1789, in-12; — *Celestina, ou la Philosophie des Alpes*; Lausanne, 1787; Paris, 1789, in-12; — *Aphrodisiaque externe, ou traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour, ouvrage médico-philosophique, suivi d'une Dissertation sur tous les moyens capables d'exalter aux plaisirs de l'amour*; Genève, 1788, 1-16; — *Manière d'administrer les bains de vapeur et les fumigations*; Turin, 1788, in-12, g.; ouvrage couronné par l'Académie de Turin; — *Médecine occulte, ou traité de magie naturelle et médicinale*; Paris et Lausanne, 1788 et 1790, in-8°; — *Zélamire, ou les liaisons bizarres*; 1788, in-8°; — *Déclamation contre ses vendeurs et distributeurs de remèdes secrets*; in-8°; — *Adresse au prince de Piémont*; 1791; — *Réflexions historiques et pratiques sur les élections*; id.; — *Réponse de la Légion franche Allobroge aux armées de la République*; id.; — *Où sera-t-il?* id.; — *État moral, civil et politique de la maison de Savoie, suivi d'une Esquisse des portraits de la maison éminente*; Paris, 1791 et 1792, in-8°; trad. en allemand par Brunn, 1793, in-8°; — *Le Commissionnaire de la ligue d'outre-Rhin, ou le messager nocturne, contenant l'histoire de l'émigration française, les aventures galantes et politiques arrivées aux chevaliers français et à leurs dames dans les pays étrangers*; Paris, 1792, in-8°; — *Destruction de la Venée lyonnaise, ou rapport des événements arrivés jusqu'à la reddition de Ville-Affranche*; Paris, 1793, in-8°; — *Éclaircissements sur la fuite et l'arrestation des fuyards de Lyon; Villefranche, 1793, in-8°; — Mémoires politiques et militaires, contenant des notices intéressantes et impartiales sur la révolution française; sur la révolution des Allobroges et la réunion de la Savoie à la France; sur la guerre dite du fédéralisme; sur la guerre des Pyrénées orientales jusqu'au moment de la paix conclue entre l'Espagne et la France*; Carouge, 1797, in-8°; avec des *Notes et Éclaircissements historiques*; Paris, 1824, in-8°; — *Essai sur les calomnies dont on peut être accusé en révolution, et sur la manière avec laquelle doit y répondre un citoyen*; Carouge, 1797, in-8°.

A. DE LACAË.

*Moniteur univ.* an 1792, nos 291, 293; an I (1793) n° 256; an II, n° 22-114. — *Mémoires relatifs à la Révolution française*. — *Biographie moderne*. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Larmatine, *Histoire des Girondins*, VII, liv. XLIX et L.

**DOPPÉRT (Jean)**, savant polygraphe allemand, né à Francfort, le 29 décembre 1671,

mort le 19 décembre 1735. Il alla étudier à Leipzig en 1691 et à Wittenberg cinq ans plus tard. En 1703 il fut nommé recteur à Schneeberg, et reçu maître par Schurzfleisch, dont il avait été l'élève. On a de Doppert : *De tribus numis quibus impressa cernitur Augustorum Caligulæ, Neronis et Galbæ effigies cum manu porrecta, ordines circumstantes pro Romanorum more adloquens*; Schneeberg, 1703-1713; — *De Antiquitate superstitionis Ignis Venerationis*; ibid., 1709, in-fol.; — *De Libris scribendis*; 1712, in-4°; — *Spicilegium de prisici ac mediæ ævi itineribus doctrinæ locupletanda gratia susceptis*; ibid., 1712, in-4°; — *Selectiora ex Justiniani Magni Historia*; ibid., 1714, in-4°; — *De Vetusto Μετεωρολογίῳ Pythagoræ Commento*; ibid., 1716, in-4°; — *Ultimæ antiquitas Solemnibus solidi diei in glorioso Christi reditu ex sepulchro asserta*; ibid., 1717, in-4°; — *De Carolo Magno principe græce et latine docto*; ibid., 1722, in-4°; — *De Sirenium Commento*; 1723, in-4°; — *De Scriptoribus qui doctrinæ thesauris et styli ornata seculum VII et sequentia sicque ipsam barbariem illustrarunt*; ibid., 1725-1735; in-4°; — *Commentationes II de Romuli commentis*; — *De Tectis laqueatis Romanorum*.

Biedermann, *Nova Acta scholastica*. — Sax, *Onomast. liter.*, VI.

‡ **DOPPLER (Christian)**, mathématicien allemand, né à Salzbourg, le 30 novembre 1803. Il commença au gymnase de sa ville natale ses études, et les continua à l'Institut polytechnique et à l'université de Vienne. D'abord répétiteur de mathématiques supérieures à l'Institut, il devint ensuite professeur à l'École technique de Prague. Plus tard, il y occupa la chaire de géométrie. Après treize ans de séjour à Prague, il fut appelé à professer la physique et la mécanique à l'Académie des Forêts et des Mines de Chemnitz. En 1848, il échangea ce titre contre celui de professeur de géométrie pratique à l'Institut polytechnique de Vienne. Membre de la Société Scientifique de Bohême, il fait partie d'autres compagnies savantes. Depuis 1851 il professe la physique expérimentale à l'université de Vienne, et dirige l'Institut Physique de la même ville. Outre de nombreux mémoires insérés dans les recueils scientifiques, on a de Doppler : *Versuch einer analytischen Behandlung beliebig begrenzter und zusammengesetzter Linien* (Essai analytique sur les lignes arbitrairement limitées et complexes); Prague, 1839; — *Zwei Abhandlungen aus dem Gebiete der Optik* (Trois Dissertations relatives à l'Optique); Prague, 1845; — *Drei Abhandlungen aus dem Gebiete der Wellenlehre* (Trois Dissertations relatives à la théorie des Ondulations); Prague, 1846; — *Versuch einer Erweiterung der analytischen Geometrie* (Essai d'extension de la Géométrie analytique); Prague, 1843; — *Arithmetik und Algebra*; Prague, 1843 et 1851 2<sup>e</sup> édition —

*Ueber eine wesentliche Verbesserung des katoptrischen Mikroskopes* (D'une amélioration essentielle du Microscope catoptrique); Prague, 1845; — *Versuch einer Erklärung der galvanoelektrischen und magnetischen Polaritätserscheinungen* (Essai d'une explication des phénomènes de Polarisation galvano-électrique et magnétique); Vienne, 1849.

*Conversations-Lexicon.*

**DORANGE** (*Jacques-Nicolas-Pierre*), poète français, né à Marseille, le 9 juin 1786, mort à Paris, le 9 février 1811. Il fit ses études à Rennes, et montra dès sa jeunesse beaucoup de goût pour la poésie. De bonne heure son talent le fit connaître avantageusement dans le monde littéraire. Il habitait Paris depuis 1808, lorsqu'il mourut, d'une maladie de poitrine, à vingt-quatre ans, dans la maison de santé de Dubois. On a de lui : *Ode à Napoléon*; — *Ode sur la bataille d'Iéna*; — *Ode sur la bataille de Friedland*, réunies toutes trois sous le titre de *Bouquet lyrique*; Paris, 1809, in-8°; — *Les Bucoliques de Virgile*, traduites en vers français; ibid. Dussault dit de cet ouvrage : « Le talent de l'auteur n'est pas demeuré au-dessous de l'entreprise; son style est pur et correct, élégant et doux; il n'offre aucune trace d'affectation, de ce vice si contraire à la manière aussi simple et aussi naturelle que noble de Virgile »; — *Fragments de la Jérusalem délivrée*; Paris, 1810, in-8°. Les chants que Dorange a publiés font regretter qu'il n'ait pu terminer ce travail; — *Mes Adieux à la Vie*; Paris, 1811, in-8°. On y remarque cette strophe, qui explique la mort prématurée du poète :

J'ai vu, la tête menaçante,  
L'ardent coursier mordant le frein,  
Du pied frapper la terre absente,  
Et bondir au son de l'airain.  
Loin de lui s'enluta la barrière...  
Qui peut ainsi dans la carrière  
Ralentir ses fougueux élan?  
Hélas ! atteint avant sa gloire,  
Il porte aux champs de la victoire  
Un trait qui déchire ses flancs !

— *Poésies posthumes*; Paris, 1812. Dorange s'occupait de la traduction de l'*Énéide* et de celle des *Géorgiques* lorsqu'il mourut. On trouve de nombreux fragments de ces ouvrages dans *Le Génie de Virgile* de Maffilâtre; Paris, 1810, 4 vol. in-8°.

A. JADIN.

Beuchot, *Nouveau Nécrologe*, etc. — Dussault, *Annales littéraires* (supplément).

**DORAT** (*Jean*), en latin *Auratus*, poète français, né à Limoges, mort à Paris, le 1<sup>er</sup> novembre 1588. Sa famille, qui a eu d'illustres alliances, était connue depuis le commencement du quatorzième siècle. Elle portait le nom de *Dinemandy*, mot du patois limousin, qui signifie *dine matin*. C'était un sobriquet donné anciennement à quelques-uns des Dorat, et qui avait presque fait oublier leur véritable nom. Cependant les neveux de Jean Dorat obtinrent des lettres de Henri IV, en date du 2 juillet 1605, portant permission de reprendre leur nom de

Dorat. Jean Dorat, après avoir fait de fort études au collège de Limoges, vint à Paris, et enseigna les lettres grecques et latines à plusieurs jeunes gens de famille noble, entre autres à Antoine de Baif. Il acquit une réputation science qui parvint jusqu'à la cour. Quelques pièces de vers qu'il composa en français et latin achevèrent de le mettre en évidence. François 1<sup>er</sup> se le fit présenter, et le nomma précepteur de ses pages. Plus tard, Dorat obtint la direction du collège de Coqueret, où il eut pour élèves Ronsard et plusieurs des poètes futurs de la Pléiade. Il exerçait par son caractère et science une grande influence sur cette docte troupe de jeunes gens, et contribua à leur inspirer cet amour fanatique de l'antiquité qui devait les pousser à une réforme littéraire utile mais aussi les jeter dans de déplorables égarements. Il établit chez lui une espèce d'académie, où l'agitaient des questions de littérature propres à faire naître l'émulation de tous les gens d'esprit qui y assistaient. Ronsard ne garda aucune mesure dans l'admiration qu'il avait pour Dorat, observa moins encore les règles du goût dans ses louanges qu'il lui donna. Voici un échantillon des compliments que ce disciple enthousiaste adressait à son maître :

Je ferai grande injure à mes vers et à moi,  
Si, en parlant de l'or, je ne parlais de toi,  
Qui as le nom doré, mon Dorat; car cette hymne,  
De qui les vers sont d'or, d'un autre homme n'est digne  
Que de toi, dont le nom, la muse et le parler,  
Semblent l'or que ton fleuve, Orence, fait couler.

Dorat peut être regardé comme le père des poètes de son temps : ses concitoyens le surnommèrent le *Pindare moderne*; mais alors on ne louait que par comparaison. En 1560 Dorat fut nommé professeur de langue grecque au Collège Royal. Dans la suite il se démit de cette place en faveur de Nicolas Goulu, son gendre. Il vieillit et tourd du respect de ses élèves et de la faveur des gens de la cour : Charles IX lui donna le titre de poète royal (*poeta regius*), qui sans doute n'était pas purement honorifique. Dorat avait été marié deux fois; il épousa le 21 décembre 1544 par sentence de l'official, la fille d'un avocat nommé Chippard. Il en eut un fils, Louis, une fille, Madeleine, qui tous deux suivirent la carrière littéraire. Il épousa en seconde nocces, l'âge de plus de soixante-dix-huit ans, un jeune servante de dix-neuf ans, dont il eut un fils nommé Polycarpe. Comme ses amis trouvaient ce mariage mal assorti, il répondit que « c'était une licence poétique; et que s'il lui fallait mouler d'un coup d'épée, il aimait mieux être frappé par une lame fine et luisante, que par un vieux fer rouillé ». Dorat était un homme petit, à l'extérieur rustique. Sa mine grossière et sa tournure commune ne répondaient pas à l'agrément de sa conversation. Il était fort enjoué, aimait beaucoup la dépense, ce qui fait que, bien qu'ayant reçu beaucoup d'argent, il a toujours vécu dans la gêne et dans les dettes. Les poésies

afines et grecques qu'il a laissées sont bien au-dessus de la réputation qu'elles eurent dans le seizième siècle. On s'étonne en les lisant que leur auteur ait obtenu une place dans la *Pléiade*. Mais en admettant Dorat parmi les sept astres de la littérature, les contemporains voulurent décompenser le professeur autant que le poète, et sans doute cet honneur fut principalement rendu à l'interprète savant et enthousiaste de l'antiquité, qui avait provoqué par ses leçons toute une réforme poétique et littéraire. Cependant on reprochera toujours à ses admirateurs d'avoir préféré en lui la quantité à la qualité, car du Verdier affirme que Dorat a composé plus de cinquante mille vers grecs ou latins. Les poésies que Dorat a composées en français sont aussi nombreuses, et attestent sa fécondité. On ne publiait aucun livre de son temps qu'il n'écrivit en faveur de l'auteur, et il ne mourait aucun personnage de bonne maison que la muse de Dorat n'en soupirât la perte. Il est probable que ses éloges et les regrets du poète limousin neurent pas toujours désintéressés. Sur la fin de sa vie ses vers se ressentent de l'impuissance de son grand âge; on n'y trouve ni force, ni délicatesse, ni pureté. C'est Dorat qui a mis l'anagramme à la mode; il donna même à ce badinage toute la grande vogue. Les œuvres de Dorat ont été oubliées sous le titre de : *Poematia, hoc est poematum, epigrammatum, anagrammatum, charmarum, etc.*; Paris, 1586, in-8°. Cette édition est unique et par conséquent très-rare. Quelques pièces ont été imprimées séparément, telles que : *Triumphales, ad Carolum Lotharingum cardinalem*; Paris, 1558, in-8°; — *Tumulus renuissimæ et piissimæ patriæ propugnatoris unæ Mommorenciæ, connectabilis*; Paris, 1576, in-4°; — *Épithalame, ou chant nuptial sur le mariage d'illustres prince et princesse Henri de Lorraine, duc de Guise, et Catherine de Clèves, comtesse d'Eu*; Paris, 1571, in-4°; — *Magnificientissimi spectaculi aëria in hortis suburbanis, editi in Henrici, regis Poloniæ nuper renunciati, gratulationum, Descriptio*; Paris, 1673, in-4°; — *Tumulus invictissimi Galliarum regis Caroli IX*; Paris, 1576, in-4°; — *Martialis Campani, medici Burdegalensis, e latronum manibus dilaniatus liberati, Monodia tragica, ad Henricum III, Gallix et Poloniæ regem, etc.*; Paris, 1576, in-8°.

A. JADIN.

Masson, *Elogiæ*, pars secunda, 287. — Sainte-Marthe, *Elogiæ*, lib. III. — Mesnager, *Remarques sur la vie de Pierre Ayrault*, 186. — Du Verdier, *Prosopographie*, 3575. — De Thou, *Eloges*. — Menagiana, III, 307. — *Dictionnaire critique*.

**DORAT (Louis)**, poète français, fils du précédent. Il est mentionné au nombre des enfants remarquables. Dès l'âge de dix ans il composait des vers, et traduisit une pièce latine que son père avait faite sur Catherine de Médicis. On trouve la traduction dans les œuvres complètes de Louis Dorat, publiées sous le titre de *Poematia*;

Paris, 1586, in-8°. Louis Dorat mourut fort jeune, et les biographes ne donnent pas de détails sur sa vie.

A. J.

Goujet, *Bibl. française*.

**DORAT (Madeleine)**, femme savante française, fille de Jean et sœur de Louis Dorat, née en 1548, morte à Paris, en 1636. Elle savait très-bien le latin, le grec, l'espagnol et l'italien, et a composé plusieurs opuscules dans ces diverses langues. Elle avait épousé Nicolas Goulu, auquel Jean Dorat céda sa chaire de professeur royal de langue grecque. Pierre Langlois, écuyer, sieur de Bel-État, adressait, en 1583 à Madeleine Dorat le quatrain suivant, qui peut donner une idée du goût du temps :

Vous étiez rossignol durant vos jeunes ans,  
Dégosant d'un voix entre toutes divines;  
Et la continuant en cheveux blanchissants,  
Maintenant, ô Dorat ! vous êtes un doux cygne.

Nicolas Goulu, *Elogiæ Guloniorum* (Paris, 1650 et 1653, in-4°). — *Biographie des Femmes célèbres*.

**DORAT (Jacques)**, poète français, neveu de Jean, né dans le Limousin, mort en 1626. On a peu de détails sur sa vie; on sait seulement qu'il a été archidiacre de la cathédrale de Reims et qu'il faisait passablement les vers français. Ses ouvrages connus sont : *La Nymphé rhémoise au roi*; Rheims, 1610, in-8° : ce poème fut composé à l'occasion du sacre de Louis XIII; il a été réimprimé par Bergier, dans le *Bouquet royal*, Reims, 1637, in-4°; — Sept pièces de vers imprimées dans un livre intitulé : *Recueil de plusieurs inscriptions proposées pour remplir les tables d'attente estants sous les statues du roi Charles VII et de la Pucelle d'Orléans, qui sont élevées, également armées et à genoux, aux deux costés d'une croix et de l'image de la vierge Marie, estant auprès d'elle, sur le pont de la ville d'Orléans dès l'an 1458; et de diverses poésies faites à la louange de la même Pucelle, de ses frères et de leur postérité*; Paris, 1613 et 1628, in-4° : ce *Recueil*, édité par Charles du Lys, se disant descendant collatéral de la Pucelle, est très-rare; — *Advis au roi contre les exécrables menaces des faux oracles des prothées de la France*; Bordeaux, 1621, in-8° : écrit curieux et peu connu sur les diverses prophéties qui se débitaient à cette époque.

A. JADIN.

On trouve un tableau généalogique très-détaillé de la famille Dorat dans Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

**DORAT (Claude-Joseph)**, poète français, né à Paris, le 31 décembre 1734, mort le 29 avril 1780. Son père, auditeur des comptes, le destinait au barreau; mais la vue d'un Domat avait suffi pour rebouter cet esprit essentiellement frivole. Il n'avait guère plus de vingt ans quand il fit sa première tragédie, *Zulica*. Le vieux Crébillon, alors censeur, y trouva, s'il faut en croire Dorat, de grandes beautés, et se chargea même de refaire le cinquième acte : « On conçoit aisément, dit-il dans sa préface, d'après cela,

quelle était mon ivresse et quelles furent mes espérances : je voyais déjà ma pièce aux nues ; j'entendais les applaudissements retentir à mon oreille ; je n'aspirais à rien moins qu'à l'immortalité... Le jour fatal arrive ; une première représentation ramène tout au vrai : c'est le coup de bagnet qui change en déserts les jardins d'Armide : le charme, hélas ! disparut, et le temple de la postérité se ferma pour moi. Mes quatre premiers actes furent cependant reçus avec transport ; mais le cinquième, sur lequel je comptais le plus, échoua.... » Il donna ensuite *Théagène et Chariclée*, sujet emprunté au roman grec, qui avait un instant souri à Racine, mais que ce grand poète abandonna, sur le conseil de Molière ; la pièce tomba. Dorat parut en prendre gaiement son parti, et déclara qu'il renonçait désormais aux honneurs du sublime, et qu'heureux de son *insouciance*, il ne chanterait plus que les jeux et les ris, les grâces et les amours ; engagement, comme de juste, qu'il ne devait pas tenir. Toutefois, cette épreuve le détourna pour un temps du théâtre. Il se jeta alors dans les héroïdes, les fables, les épîtres, les contes, dans ce genre de la poésie légère, si gracieuse, si charmante sous une plume comme celle de Voltaire. Dorat était d'une fécondité inépuisable. La moindre aventure était pour lui le sujet d'une héroïde ou d'un conte ; il adressait des épîtres à toutes les célébrités, soit qu'il fût lié avec elles ou qu'il ne les connût que de nom : tout était prétexte à ses vers, et il ne s'écoulait pas de mois qu'il ne parût de lui quelque production nouvelle. Comme on lui reprochait cette intempérance de verve, il répondit : « Nous ressemblons au laboureur : il sème ses grains sans économie, sachant bien que tous ne lèveront pas. » Ses moindres opuscules étaient édités avec un soin inouï, avec un luxe qui devait être ruineux. Ils étaient embellis et illustrés d'estampes, de vignettes en taille-douce, qui faisaient dire à l'abbé Galiani : « Ce poète se sauve du naufrage de planche en planche (1). » « M. Dorat, écrit Grimm, à la date de 1770, vient de nous donner pour notre printemps un ouvrage tout printanier, intitulé *Les Baisers*, précédés du *Mois de Mai*, poème, brochure grand in-8° de cent et quelques pages, ornées de tant de vignettes et de fleurons, qu'elle peut être regardée encore plus comme l'ouvrage de Charles Eisen, le dessinateur, que de Joseph Dorat, le versificateur. Il y a vingt baisers : à la tête et à la fin de chacun il y a un dessin de Charles Eisen : cela fait de bon compte quarante dessins. Le poème du *Mois de mai* est également embelli par ce crayon ; comptez encore la vignette du frontis-

(1) Cette saillie a donné lieu à l'épigramme que voici :  
 Lorsque j'admire ces estampes,  
 Ces vignettes, ces culs de lampes,  
 Je crois voir en toi, pauvre auteur,  
 Pardonne à mon humeur trop franche,  
 Un malheureux navigateur  
 Qui se sauve de planche en planche.

pice et une estampe relative au mariage de M. dauphin, et vous verrez que le dessinateur emporte au moins les trois quarts de la gloire revenant net de cette magnifique brochure. Ajoutez que le poète voudrait nous vendre : *Baisers* un louis, si nous étions tentés d'ache si cher un repentir, et vous vous trouverez gagé de tout compte à rendre sur son quart de gloire en réserve.... » Cet amour de l'illustration était poussé jusqu'à la monomanie ; on prétendit que deux éditions de ses *Fables* coûtèrent 30,000 francs ; la vente couvrit à peine moitié de cette avance.

Malgré le peu de succès qu'il avait obtenu au théâtre, Dorat oublia l'engagement qu'il avait pris avec le public et avec lui-même, et fit présenter *Régulus* et *La Feinte par amour*, attribués à la cabale la froideur que l'on témoigna à ces deux œuvres, jouées le même jour, à première surtout. Cette conviction lui fit naître l'idée d'opposer des admirateurs d'office à des détracteurs de parti pris. « Il peupla la scène d'amis dispendieux, dit l'un de ses biographes, qui donnaient à sa pièce l'air d'être su par Dorat se ruinait à se tromper lui-même : un de ses succès n'ajoutait rien à sa gloire, une critique franche eût économisé son argent. » Grâce à ce coûteux expédient, ses pièces obtinrent l'honneur de quelques représentations. Mais à chaque nouveau succès on lui appliquait le mot des Hollandais, après la bataille de Malplaquet : « Encore une pareille victoire, et nous sommes ruinés. » On disait devant D'Alibert que le public était aux ordres de Dorat : « Dites à ses frais, » répliqua-t-il ; et il ne coûtait que trop cher, car lorsqu'il mourut non-seulement rien ne subsistait d'un patrimoine que Collé estime à huit ou dix mille francs de rente, mais il laissait pour plus de cent mille francs de dettes. Dorat donna successivement *Adélaïde de Hongrie* ; — *Le Célibataire* ; — *Le Malheureux imaginaire* ; — *Le Chevalier français à Turin* ; — *Le Chevalier français à Londres* ; — *Roséide*, etc. Sa liaison avec Fréron ne lui fut pas pardonnée par le parti cyclopélique, et il paya cher les éloges que celui-ci lui donnait dans l'*Année littéraire*. Rulhière et Le Brun-Pindare l'accablèrent de répliques, qu'il supportait avec une apparente insouciance. On a comparé Dorat à une colombe de marbre, dont il avait le froid, la sécheresse et le poli ; cela peut s'appliquer à l'homme comme au poète. Dorat avait visé à l'Académie ; se présenta une première fois avec Colardeau. L'antagonisme ne troubla en rien leur amitié ; ils firent leurs visites ensemble, après s'être promis « que le succès du vainqueur consolerait le vaincu de sa défaite ». Colardeau ne survécut pas à son triomphe, et laissa la place vacante à son ami ; il ne fut pas plus heureux à une seconde et à une troisième tentative. Dorat s'en vengea par des épigrammes contre le corps illustre qui l'avait

oussé. Sa santé s'affaiblit, et quoique jeune encore, les excès et les chagrins l'avaient complètement usé. Il n'avait rien conservé de son patrimoine, et se trouvait dans une détresse telle « qu'il n'eût pas eu un bouillon, dit une feuille du temps, si la comtesse de Beauharnais n'était venue à son secours ». Madame de Beauharnais lui fut fidèle jusqu'à la fin. Il demeurait alors rue d'Enfer, dans une maison qu'habita depuis Demoustiers; elle lui apportait tous les matins des confitures sèches que mademoiselle Fannier, de la Comédie-Française, autre maîtresse du poète volage, mangeait tous les soirs. Dorat passait pour rendre de petits services poétiques à la comtesse (1); ce qui fit dire « que la mort de Dorat lui avait fait perdre l'esprit ». Beaumarchais, qui l'avait pas de liaison avec Dorat, lui rendit dans ses derniers temps de sa vie des services d'argent, avec une générosité et une délicatesse dignes d'éloges. Le curé de Saint-Sulpice fit plusieurs visites au malade, qui fut poli, mais éluda de se confesser. Deux jours avant sa mort, il dressait au chevalier de Cubières une épître attendrissante, qui débutait ainsi :

Je touche à mes derniers moments, etc.

Peu d'instants avant d'expirer, il se fit coiffer, coiffer, habiller, et rendit le dernier soupir sur une chaise longue, en corrigeant une épreuve. Ses *Œuvres complètes, en vers et en prose*, forment 20 volumes in-8° (Paris, 1764-80); quelques exemplaires portent la date de 1792. Que reste-t-il de cet énorme bagage? Quelques épîtres agréables, trop souvent gâtées par la manière, le jargon, un persiflage éternel; quelques scènes bien écrites (quant à une pièce entière, même *La Peinte par amour*, sa meilleure, pas une ne pourrait supporter la représentation, encore moins un examen soutenu); une ou deux héroïdes; des vers parfois bien faits, dans son poème de *La Déclamation*; et son joli conte d'*Alphonse*, tels sont les rares morceaux qui ont survécu. Dorat a été chef d'école, et une nuée de petits poètes fades se sont déclarés ses disciples et ses imitateurs. Lorsque le nom du maître est presque ce qui a surnagé; les disciples et pouvaient prétendre à être plus heureux et plus favorisés. Cette triste école a rendu le souffle depuis un demi-siècle, sans laisser de trace durable. Les *Œuvres choisies de Dorat* ont été publiées d'abord par Sautereau de Marsy, avec une notice sur sa vie; Paris, 1786, 3 vol. in-12, plus tard par les éditeurs Janet et Cotelle, avec une notice de M. Desprez; Paris, 1827, in-8°. Dorat fut aussi le fondateur et le rédacteur du *Journal des Dames*, que Mercier dirigea après lui. Gustave DESNOIRESTERRES.

*Correspondance de la Harpe*, t. II et III. — *Correspondance de Grimm*, t. II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX et X. — *Correspondance secrète*, t. I. — *Mémoires secrets* de

Bachamont, t. I, X, XIV et XV. — *Mémoires de madame de Genlis*, t. II. — *Mémoires sur J.-J. Rousseau*, par Musset-Pathay, t. II. — *Journal historique* de Collé, t. III. — *Chronique scandaleuse*, t. IV. — *Annales dramatiques*, t. III. — *Éloge de Dorat*, par Cubières-Palmezeaux. — *Notice* de Sautereau de Marsy. — *Notice* de Desprez. — Arsène Houssaye, *Café de la Régence*, II.

**DORAT-CUBIÈRES.** Voyez CUBIÈRES.

**DORBAY (François)**, architecte, né à Paris, mort en 1697. Il fut, avec Lambert, un des principaux et des meilleurs élèves de Louis Leveau, sur les dessins duquel il conduisit les travaux de l'église et du collège des Quatre-Nations, aujourd'hui l'Institut de France, de même que ceux du Louvre et des Tuileries. Ce fut lui qui donna les dessins du banc d'œuvre de Saint-Germain-l'Auxerrois, si surchargé d'ornements par Le Brun; il éleva, sur ses propres plans, l'église et le couvent des Capucines dans l'espace de deux années, de 1686 à 1688; le portail de l'église de La Trinité, rue Saint-Denis; l'église des Prémontrés de la Croix-Rouge; etc. A Lyon, il a bâti, en 1682, le portail des Carmélites, et à Montpellier, en 1692, l'espèce d'arc de triomphe nommé la Porte du Peyrou. Dorbay est l'architecte que désigne Boileau dans sa première réflexion critique sur quelques passages de Longin lorsqu'il dit : « Je puis nommer un des plus célèbres de l'Académie d'Architecture qui s'offre de faire voir à Perrault, quand il voudra, que c'est le dessin du fameux M. Leveau qu'on a suivi dans la façade du Louvre, et qu'il n'est point vrai que ni ce grand morceau d'architecture, ni l'Observatoire, ni l'Arc de Triomphe soient des ouvrages d'un médecin de la Faculté. » Si Dorbay avait autorisé Boileau à tenir un pareil langage, il fallait qu'il fût bien peu ami de la vérité, ou qu'à l'exemple de Lévain, son maître, il eût conçu une cruelle et aveugle jalousie contre Perrault.

Dorbay eut un fils nommé *Nicolas*, né en 1679, mort en 1742, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, contrôleur des bâtiments du roi, et membre de l'Académie d'Architecture. E. B.—N.

Fontenay, *Dictionnaire des Artistes*. — Quatrième de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture*.

**DORDONE (Giovanni-Battista)**, peintre italien, né à Castelleone, dans le territoire de Crémone. Il peignit en 1599 le chœur de l'église paroissiale de sa patrie.

Ticozzi, *Dizionario*.

**DORDONI (Antonio)**, graveur italien, né à Busseto (Parmesan), en 1528, mort à Rome, en 1584. Il était l'un des plus habiles graveurs sur pierres fines de son époque. Le duc de Devonshire possédait les plus beaux ouvrages de cet artiste, qui a peu travaillé.

Nägler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

\* **DORDONI ou DORDONUS (Georges)**, médecin italien, né à Plaisance, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il professait la chirurgie à l'université de Padoue. On a de lui : *De Morbi Gallici Curatione tractatus quatuor*; — *Annotationes centum in simplicium materiam*; Pavie, 1568, in-8°.

(1) Quand il mourut il travaillait avec elle à l'*Abatard opposé*. On connaît l'épigramme de Le Brun sur madame de Beauharnais. (Voy. ce nom.)

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

**DORÉ** (*Pierre*), en latin *Petrus AURATUS*, théologien français, né à Orléans, vers 1500, mort à Paris, le 19 mai 1559. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, à Blois, en 1514, et fut licencié en Sorbonne en 1532. Doré était en 1545 prieur de son couvent, et gouverna longtemps le collège des Jacobins de Châlons-sur-Marne comme régent des études. Il devint prédicateur ordinaire de la cour de Henri II et confesseur de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, son épouse. Il acquit une grande célébrité par la fougue qu'il déploya contre les protestants dans ses sermons et ses nombreux écrits. Les titres de ses ouvrages sont aussi singuliers que le contenu en est bizarre et diffus; aussi Rabelais (1) s'est-il emparé du personnage de Doré, qu'il met en scène sous le nom de *Notre maître Doribus*, et qu'il suppose avoir prêché publiquement sur la burlesque origine de la *rivière des Gobelins*. Rocabert et Échard font cependant l'éloge du savoir et de l'éloquence de Doré : ils citent de lui les écrits suivants : *Les Voies de Paradis enseignées par notre Sauveur Jésus-Christ en son Évangile*; Lyon, 1537 et 1586; Paris, 1538 et 1540; Rouen, 1610, in-16; — *Les Allumettes du Feu divin, pour faire ardre les cœurs humains en l'honneur et crainte de Dieu*; Paris, 1538, in-16; trad. en latin, sous le titre de : *Scintillæ divini amoris, ou Fabrice redemptionis nostræ Exercitium*; Cologne, 1611, in-12; — *Le Collège de Sapience fondé en l'université de Vertu, auquel s'est rendue écollière Madelaine, disciple et apostole de Jésus*; Paris, 1539, in-8°, et 1545, in-16; Douai, 1598, in-12; trad. en latin, sous le titre de : *Collegium Sapientiæ, fundatum in universitate Virtutis*; Cologne, 1610, in-12; — *L'Image de Vertu, démontrant la perfection et sainte vie de la B. vierge Marie, mère de Dieu, par les écritures tant de l'Ancien que du Nouveau Testament*; Paris, 1540, 1549, 1559, 1560, 1569 et 1588, in-8°; — *L'Arbre de Vie, appuyant les beaux lys de France, où sont mis en lumière les hauts titres d'honneur de la Croix de notre Rédempteur, avec les Odes et Complaintes, etc.*; Paris, 1542, in-8°; — *Dialogue instructoire des Chrestiens en la foi, espérance et amour en Dieu, où sont introduits Cornelius et saint Pierre devisant, suivi de la Passion de Jésus selon les quatre Évangélistes*; Paris, 1542 et 1566, in-16; — *La Déploration de la vie humaine, avec la disposition à dignement recevoir le S. Sacrement et mourir en bon catholique, avec le sermon funèbre fait es exèques de feu messire Philippe Chabot, grand-amiral de France*; Paris, 1543, in-12, et 1548, 1554, 1556 et 1561, in-16; — *La Celeste Pensée des graces divines arrosée, où sont declarez les sept dons du*

*S. Esprit et la manière de les demander Dieu*; Paris, 1543 et 1546 : cet ouvrage est dédié à Marguerite de France, fille de François I<sup>er</sup> : *Paradoxa ad profligandas hæreses, ex di Pauli Epistolis selecta*; Paris, 1543, in-8°; *Le Livre des divins Bénéfices, enseignant manière de les reconnoître; avec l'information de bien vivre, et la consolation des affgez, selon qu'il est compris au psalme XXXI de David, qui se commence : Benedicam Dominum*; Paris, 1544, in-8°; — *Le Cerspiritu exprimant le saint désir de l'âme d'être au son Dieu, selon qu'il est insinué au psalme de David XLI, qui se commence : Quemadmodam desiderat cervus; suivi de l'Adresse l'égaré pécheur, contenant l'exposition psalme pénitentiel Miserere mei Deus*; Paris, 1544, in-16; — *La Méditation dévotte du b chrétien sur le saint sacrifice de la messe*; ibid.; — *La Croix de Pénitence, enseignant forme de se confesser, avec le cri du pénitent, contenu au psalme pénitentiel De profundis clamavi*; Paris, 1545, in-16; — *La première partie des Collations roiales, contenant l'exposition de deux psalmes davidiques, c'est savoir du XXIV et XXVI. En l'un le chevalier errant cherche son bon chemin; en l'autre le chevalier hardi suit la lumière qui le conduit*; Paris, 1546, in-16; — *Seconde part des Collations roiales, contenant le trépas roi des chevaliers chrétiens mort au lit d'honneur en la croix, selon que David l'enseigne au psalme XXI : Deus Deus meus, respice me; avec un nouvel office de desponsation la B. V. Marie; ibid.*; — *Le Pâturage de Brebi humaine, selon que l'enseigne le prophète Daniel au XXII<sup>e</sup> psalme : Dominus sum; suivi de l'Anatomie et mystique description des membres et parties de notre Sauveur Jésus-Christ*; Paris, 1546 et 1554, in-16; *Les Triomphes du Roy sans pair, avec l'excellence de l'Église, son épouse, et leur noble lignage, selon que David l'enseigne au psalme XLIV : Eructavit*; Paris, 1548, in-16; *La Conserve de grâce requise par le prophète David, au psalme XV : Conserva me, Domine, avec un doux chant consolatif de l'âme fidèle, extrait de l'Écriture Sainte; ibid.*; — *Cinquantesques déchantées à l'entrée du très-chrétien Henri II et de la reine sa femme en la ville de Paris l'an 1548, avec la sympathie et accord des vingt lettres latines de l'alphabet, plus hymnes, odes, thrènes et cantiques même auteur*; Paris, 1548, in-16; — *L'Alliance nouvelle, et testament de notre Sauveur J.-C., contenant la manne de ce précieux corps, contre trois sacraments hérétiques*; Paris, 1549, in-8°; — *Le nouveau testament d'amour de notre père Jésus-Christ signé de son sang; autrement son dernier serment, fait aprez la Cène avec sa passion, où sont confutées plusieurs hérésies; Pa*

(1) *Pantagruel*, liv. II, chap. XXXII.

1550, in-8°; dédié à la reine très-chrétienne; — *La Piscine de Patience, avec le miroir de Patience*; Paris, 1550, in-16; — *Oraison panégyrique ou louangère, pleine de consolation pour très-haut et très-puissant prince messire Claude de Lorraine, duc de Guise, décédé l'année 1550, avec la douce musique davidique ouïe en son cantique CXXV, qui commence: In convertendo, etc.*; ibid.; — *Le Remède salutaire contre les scrupules de conscience*; Paris, 1550, in-8°; — *Anti-Calvin, contenant leurs défenses catholiques de la vérité du S. sacrement et digne sacrifice de l'autel, contre certains faux écrits sortis de la boutique des sacramentaires calvinistes, hérétiques, mis au vent, et semez par certains lieux de ce royaume, ou scandale des fidelles et pusilles; avec un traité de nature et grâce fait par manière de dialogue pour appaiser la conscience peureuse de la mort*; Paris, 1551 et 1568, in-8°; — *L'Observance de religion chrétienne contenant l'exposition du psalme davidique XXXVIII, qui commence: Dixi, custodiam vias meas*; Reims, 1554, in-8°; — *Dialogue de la justification chrétienne entre notre Sauveur J.-C. et la amaritaine*; Paris, 1554, in-16; — *La Vie et la Mort chrétiennes, extraites des épîtres de Paul, contenant la doctrine plus nécessaire à un chrétien de savoir et pratiquer*; Reims, 1556, in-8°; — *Adunatio præcipuarum materiarum sparsim contentarum in diversis locis Epistolarum divi Pauli Apostoli*; Paris, 1557, in-16; — *La Tourterelle de Viduité, enseignant aux veuves comment doivent vivre en leur état, et les consolant en leurs adversités, aussi les orfelins*; Reims, 1557, in-16; — Paris, 1574, in-16; — *La Victoire de toutes tribulations, extraite de la Sainte Ecriture et des docteurs de l'Eglise*; Reims, Anvers et Paris, 1558, in-16; — *Le second livre des divins bénéfices, où est amplement expliqué le psalme davidique CII: Benedic anima mea, Domine*; Paris, 1569, in-8°; — *L'Espérance assurée*; Paris; — *Le Passe ou Passereau solitaire*; — *Dialogue entre le Samaritain et Dieu*; — *Œuvres de Pénitence, etc.* Tous ces ouvrages, recherchés à cause de leur originalité, sont devenus très-rares malgré leurs nombreuses éditions. Doré a laissé en outre plusieurs manuscrits, conservés à la bibliothèque Sainte-Genève, à Paris; tels sont: *La Fin du bon Catholique, montrant comme on doit aider à la mort*; — *Les Neuf spirituels Médicaments pour le chrétien malade*; etc.

Alphonse Fernandez, *Concertatio Prædicatorum*. — Asselin, *Apparatus sacer*. — Le Mire, *De Scriptoribus sæculi XVI*, cap. 60. — Thomas de Rochabert, *Bibliotheca Dominicana*, 299. — La Croix du Maine et Du Verger, *Bibliothèques Françaises*, II, 271; III, 263. — Échard, *Scriptorum Ordinis Prædicatorum*, II, 203. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 975. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, lib. X, cap. III, p. 123.

\* **DORÉ (Pierre)**, théologien français, né à

Longwy, en 1733, mort à Nancy, le 22 mai 1816; il était jésuite, et fut longtemps directeur de la congrégation de Saint-Nicolas-du-Port (Lorraine). Après l'abolition de son ordre en France, il se fixa à Nancy. On a de lui. *Visites au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge pour chaque jour du mois*; trad. de l'italien du bienheureux Liguori; Nancy, 1774, in-18 et in-12: cet ouvrage a été réimprimé très-souvent et dans un grand nombre de villes; Quérard, dans sa *France littéraire*, en compte quatre-vingt-quinze réimpressions depuis 1812 jusqu'en 1832 seulement; — *Petits Cantiques spirituels*; Nancy, 1785, in-18: ce recueil eut six éditions. — *Le Mois de Marie, ou le mois de mai consacré à la gloire de la mère de Dieu*, trad. de l'italien du P. La Lomia; Nancy, 1787; réimprimé très-souvent.

Quérard, *La France littéraire*. — Beuchot, *Bibliographie de la France*, 1829, n° 32. — Bégin, *Biographie de la Moselle*.

**DORÉID (Ibn-)**, nommé aussi *Abou-Bekr-Mohammed ben-Haçan*, célèbre poète arabe, né à Basrah, en 838 (223 de l'hégire), mort à Bagdad, en 933 de J.-C. Il fit sous les meilleurs maîtres une étude approfondie de la langue arabe, et quitta sa ville natale pour se rendre à Oman, à l'époque de l'invasion du Zendsj. Au bout de douze ans, il revint à Basrah, s'attacha ensuite à Abdallah ou Alschah, et à son fils Ismaïl, gouverneurs du Farès, qui l'élevèrent aux honneurs, lui confièrent l'administration de la province et conçurent pour lui une estime telle, qu'ils ne faisaient rien sans le consulter. Après la disgrâce de ces deux hauts fonctionnaires, le poète alla se fixer à Bagdad, où le khalife Moktader lui assigna une pension considérable. Il possédait de grandes qualités, et dans les fonctions importantes qu'il fut appelé à remplir il s'honora par sa générosité et ses libéralités. Malheureusement il s'abandonnait sans retenue au vice dégradant de l'ivrognerie, qui le conduisit au tombeau, à la suite d'une paralysie qui le priva de l'usage de ses membres sans toutefois altérer ses facultés intellectuelles. Peu de savants ont possédé plus à fond la langue arabe: Ibn-Doréid l'enrichit même d'un grand nombre de mots, nouveaux dans la littérature, mais usités antérieurement dans certaines provinces et en particulier dans les îles du golfe Persique. Comme poète, Ibn-Doréid occupe un rang éminent, et son poème intitulé *Al-Cassydeh al maysoureh* est un petit chef-d'œuvre; il se compose de cent-vingt-neuf vers, tous terminés par un élif bref, d'où le nom de cet ouvrage, car *maysoureh* signifie *bref*. Ce poème, qu'on pourrait aussi bien appeler une ode, a été commenté par plusieurs écrivains arabes, et entre autres par Abou-Abdallah-Hoséin Ibn-Khalouviah, par Abou-Abdallah-Mohammed-Allakhmy et par Abou-Abdallah-Djafar-Alcozzas. Scheidius, le premier, en a publié le texte; Harderwyck, 1758, in-4°. Haitsma le donna plus tard (Franeker, 1773, in-4°), avec

une version latine assez obscure des scolies arabes tirées des deux premiers commentateurs que nous avons cités, des variantes d'après les manuscrits arabes de Mauger, de Schultens et de Scheidius, et des discussions philologiques. Scheidius en donna une nouvelle édition, avec une traduction latine, des explications des scolies empruntées à Ibn-Khalouïah et la vie d'Ibn-Doréid. Cette édition, bien préférable à celle de Haitsina, est de Harderwyck, 1786, in-4°. Deux commentaires anonymes de ce poème existent à la Bibliothèque impériale sous le n° 490 (celui-ci est incomplet, et sous le n° 1454. Ibn-Doréid avait composé plusieurs autres ouvrages, dont quelques-uns sont étrangers à la poésie et à la philologie; Ibn-Khilcan en donne la nomenclature. La bibliothèque de Leyde possède de lui un dictionnaire arabe.

AL. BONNEAU.

Ibn-Khilcan, *Décès des Personnages éminents et historiques des hommes*, etc., en forme de dictionnaire. — Mas-soudi, *Prairies d'Or*. — Scheidius, dans son édition du poème d'Ibn-Doréid.

\* **DOREMET** (*Jacques*), littérateur français, né à Vendôme, vivait en 1596. Il était prêtre du clergé de Saint-Malo : On a de lui : *Polymnie*; — *Le vrai Amour*; — *La Mort*; — *Stances et quatrains spirituels*, etc., poésies médiocres, réunies et publiées en 1596; — *Histoire de la vie admirable d'Esther Legnes, jeune fille catholique, née de père et mère calvinistes, à Saint-Malo, et décédée à l'âge de neuf ans et neuf mois (enterrée dans le cimetière des huguenots à Plouer, et déterrée pour être mise dans l'église paroissiale dudit lieu), avec quelques notices concernant la ville de Saint-Malo*; 1622, in-8°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, n° 4796. — Chaudon et Delandine, *Nouveau Dictionnaire historique*.

**DORÉ** (*Louis-Isaac-Pierre-Hilaire*), marin français, né à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure), le 15 janvier 1789. Il s'engagea comme mousse sur un bâtiment de l'État, se distingua dans plusieurs campagnes maritimes sous l'empire, et obtint en 1812 le grade d'enseigne de vaisseau. C'est lui qui en 1815 offrit à l'empereur Napoléon I<sup>er</sup> de le transporter aux États-Unis sur un chasse-marée, en l'assurant qu'il répondait de le conduire à bon port et d'échapper à la croisière anglaise mouillée dans la rade des Basques. Cet acte de dévouement brisa la carrière de M. Doré : il fut rayé des cadres de la marine royale et placé sous la surveillance de la haute police. Une vie inactive ne pouvait convenir au caractère ardent du jeune officier; il offrit ses services à la marine du commerce, et parcourut ainsi toutes les mers de l'Inde. Après la révolution de juillet 1830, il rentra dans les rangs de la marine royale. Nommé lieutenant de vaisseau le 1<sup>er</sup> mars 1831, il fit l'expédition du Mexique (1838) en qualité de chef d'état-major de la flotte de l'amiral Baudin; prit part à l'attaque et à la prise du fort

de Saint-Jean-d'Ulloa, et fut chargé d'apporter en France la nouvelle de cette victoire. Cette campagne lui mérita, le 20 janvier 1839, la décoration d'officier de la Légion d'Honneur et le grade de capitaine de corvette, qu'il obtint le 14 juin suivant. M. Doré remplit ensuite avec distinction plusieurs missions lointaines, fut promu au grade de capitaine de vaisseau en septembre 1844, et chargé par le ministre de la marine de divers voyages en Afrique. Admis à retraite peu de temps après, il vivait tranquille au sein de sa famille, à Brest, lorsque le président de la république le nomma, en 1849, gouverneur de l'île Bourbon. Enfin l'empereur lui conféra, par décret du 4 mars 1853, la dignité de sénateur.

SICARD.

*États de la Marine. — Revue historique des nobilités contemporaines.*

**DORFEUILLE** (*Antoine*), homme politique français, né vers 1750, massacré à Lyon, en 1795. Il était comédien lorsque la révolution éclata : il en adopta les principes avec passion. Quittant le théâtre, il se fit orateur modéré, et parcourut tout le midi de la France, complissant ce qu'il appelait « sa mission révolutionnaire ». Il joua surtout un grand rôle dans les clubs de Toulouse et de Perpignan. Dube Crancé le fit d'abord nommer commissaire à Roanne, puis, le 9 octobre 1793, au moment où la Convention le rappelait à Paris, président de la Commission de justice populaire chargée de juger les Lyonnais après la prise de leur ville et qui était composée de cinq juges, presque tous étrangers au département. Dorfeuille présida la fête du club central une fête funèbre consacrée aux mânes de Chalier : il y prononça un discours d'une terrible éloquence, qu'il termina ainsi : « Chalier, nous te devons un vengeur et tu l'obtiens ! Martyr de la liberté, le sang des scélérats est l'eau lustrale qui convient à tes mânes. » Il envoya ensuite aux jacobins de Paris le buste et l'éloge de Chalier. Les actes ne pondèrent pas d'abord à ces menaces sanguinaires. Dorfeuille se contenta pendant que dura la révolution de Couthon, qui ne partageait par ses fureurs et Dorfeuille ne fit dresser la guillotine qu'après le rappel de ce représentant. Alors, soutenu et excité par Collot d'Herbois, Javogues et sur tout Fouché, il se mit à l'œuvre, et les supplices commencèrent avec les jugements; ils se succédèrent pendant quatre-vingt-dix jours. Cependant l'activité meurtrière de la commission ne suffit pas à Fouché et à Collot d'Herbois, qui l'accusèrent de demi-mesures. Dorfeuille écrivit alors aux représentants du peuple la lettre suivante : « grand acte de justice nationale se prépare sera de nature à épouvanter les siècles futurs. Pour donner à cet acte la majesté qui doit le caractériser, pour qu'il soit grand comme l'acte, il faut que les administrateurs, les chefs d'armée, les magistrats du peuple, les fonctionnaires du peuple y assistent, au moins

réputation. Je veux que ce jour de justice soit un jour de fête; j'ai dit jour de fête, et c'est le mot propre : quand le crime descend au tombeau, l'humanité respire, et c'est la fête de la vertu. » Le lendemain quatre vingts jeunes gens es premières familles de la ville furent extraits es prisons, et après un interrogatoire et un jugement sommaires, soixante-quatre furent condamnés et conduits enchaînés deux à deux dans la plaine basse de Broteaux. Les victimes chantaient en cœur l'hymne qui les avait naguère encouragés au combat :

Mourir pour sa patrie

Est le sort le plus beau; le plus digne d'envie.

ur un signal de Dorfeuille, placé sur un amphithéâtre et entouré des autorités, trois pièces de canon, chargées à mitraille, déchirèrent les défenseurs de Lyon tant qu'il en resta un debout. Quelques victimes palpaient encore : Dorfeuille cria : « Dragons, chargez maintenant ! » Les soldats achevèrent l'œuvre du canon sous les coups de leurs chevaux, à coups de pistolet ou avec la pointe du sabre. Ce massacre dura deux heures. Le lendemain deux cent neuf Lyonnais furent encore fusillés. Le soir même la municipalité donna un banquet ; Dorfeuille en fut le héros : on but à la rapidité de la mort, à l'énergie du bonheuu. Dorfeuille y prononça un long discours, et, dans sa folie sanguinaire, s'écria : « Républicains ! ce banquet est digne du peuple souverain. Réunissons-nous, administrateurs, états-majors, membres des tribunaux, fonctionnaires publics, chaque décade pour boire ensemble, dans le même calice, le sang des tyrans ! » Mis en arrestation après le 9 thermidor, il fut égorgé dans les massacres réactionnaires des 4, 5 et 9 mai 1795. On a de Dorfeuille : *La Lanterne magique patriotique, ou le coup de grâce de l'aristocratie*; Toulouse, 1791, in-8°; — *Lettre d'un chien aristocrate à son maître, aussi aristocrate, et fugitif de Toulouse*; *ibid.*; — *Motion faite au Club des Jacobins de Toulouse en l'honneur des mânes de Lavigne et de Francès*; *ibid.*; — *La religion de Dieu et la religion du diable, précédées d'un Sermon satirique aux gardes nationales*; *ibid.*; — *Adresse de la Société des Amis de la Constitution de Perpignan, à celle de Paris*; Perpignan, 1792, in-8°. C'est à tort que Quérard, dans sa *France littéraire*, a attribué les brochures politiques de Dorfeuille à son homonyme P. Dorfeuille, auteur dramatique.

Alfred DE LACAZE.

*Moniteur universel* de 1783. — Labbé Guillon, *Histoire des Troubles de Lyon*. — *Le Courrier de Lyon* du 2 août 1835. — Prud'homme, *Histoire des Crimes de Révolution*, II, 76. — *Biographie moderne*, de 1806. — Martine, *Histoire des Girondins*, VII, 169 à 211. — *Lecters, Révolution française*, IV, 361-362.

**DORFEUILLE (P.-P.)**, auteur et acteur français, né vers 1745, mort vers 1806. Il parcourut longtemps la province et l'étranger, et y acquit la réputation comme comédien et comme lit-

térateur; plus tard, il forma une troupe dramatique, dans laquelle il remplissait les triples fonctions de directeur, d'auteur et d'acteur. En 1777 il était à Gand, en 1778 à Nancy. Arrivé en 1783 à Paris, il débuta l'année suivante au Théâtre-Français dans la tragédie; mais il ne fut point reçu. Devenu directeur du théâtre de Bordeaux, il s'associa avec Gaillard, directeur du théâtre de Lyon, et ils exploitèrent à Paris l'Ambigu-Comique et les Variétés Amusantes. Ils transportèrent ce dernier spectacle de la rue de Bondi au Palais-Royal, où ils firent construire la salle du Théâtre-Français actuel. En 1792 Dorfeuille, séparé de Gaillard, donnait des leçons de déclamation. En 1798 il fonda le théâtre des Jeunes Élèves, rue Dauphine. Les principaux ouvrages de Dorfeuille sont : *L'Illustre Voyageur, ou le retour du comte de Falkenstein dans ses États*, comédie en deux actes : Gand et Paris, 1778, in-8° : cette pièce, dont l'empereur Joseph II est le héros, fut jouée avec succès à Gand, à Nancy et à Paris; — *Henri d'Albret, ou le roi de Navarre*, comédie en un acte; Paris, Théâtre-Italien, 1783; — *Le Soldat labourneur*, 1783; comédie non représentée; — *L'Esprit des Almanachs, ou analyse critique et curieuse de tous les almanachs, tant anciens que modernes*; Paris, 1783, in-12; — *Ariste, ou les Écueils de l'éducation*, comédie en cinq actes; Paris, 1784, in-8°; — *Les Éléments de l'Art du Comédien, ou l'art de la représentation théâtrale considéré dans chacune des parties qui le composent*; Paris, 1801, in-12. C'est à tort que P.-P. Dorfeuille a été confondu avec un autre comédien, Antoine Dorfeuille, qui a joué un rôle sanglant en 1793, après la prise de Lyon. A. JADIN.

La Harpe, *Correspondance littéraire*, 182. — Étienne et Martainville, *Hist. du Théâtre-Français*. — Brunet, *Manuel du Théâtré*.

**DORIA**, nom de l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Gènes, dont les principaux membres, par ordre chronologique, sont (1) :

ANDREA vivait en 1150. Il épousa vers cette époque la fille de Barrisone, roi de Sardaigne, que quelques auteurs nomment simplement juge d'Arborée, l'un des quatre gouvernements qui divisaient alors la Sardaigne.

NICOLO vivait en 1196. Il était un des meilleurs capitaines de Gènes. Lors de l'expédition contre la Sicile en 1191, le gouvernement génois avait défendu aux particuliers d'équiper des galères pour leur compte. Le podestat Drudo Marcellini, de Milan, fit raser les maisons de tous ceux qui avaient contrevenu à cette défense. Nicolo à son retour vit avec indignation que son palais n'avait pas été épargné. Il s'empara la même nuit de l'archevêché, et de là attaqua

(1) Les quatre plus puissantes familles de Gènes étaient alors les Doria, les Fieschi, les Grimaldi et les Spinola; elles étaient appelées *Magnæ quatuor Prosapie*. Les Spinola et les Doria tenaient pour le parti gibelin, contre les Fieschi et les Grimaldi, qui soutenaient les guelfes.

le palais dut podestat, qui fut, d'abord effrayé de cette audace, mais qui, reprenant courage, appela le peuple à son aide. Nicolo s'apaisa à la prière de ses parents, et consentit à demander pardon au podestat, qui le lui accorda.

GIACOMO vivait en 1270. Il fut un des quatre savants citoyens de Gênes élus pour écrire l'histoire de la république génoise.

SIMONE vivait en 1270. Il habitait Naples, et avait une grande réputation comme troubadour. Il est auteur d'un *tençon* avec Lanfranc Cigala. Simone demande « lequel est préférable, de mériter les faveurs d'une dame, ou seulement de les obtenir ? » Lanfranc répond : « J'avais cru autrefois que le mérite gouvernait l'amour ; mais je suis bien revenu de cette erreur : il n'y faut que de la hardiesse. » Les deux disputeurs conviennent de choisir des juges ; mais leur décision n'est point rapportée. On a de Simone un autre *tençon*, fait avec Giacomo Grillo ; le sujet en est peu intéressant.

PERSIVALO, frère du précédent, mort en 1276, vivait également à Naples. Selon Jehan de Notre-Dame (Nostradamus) et Crescembeni, il était grand philosophe, et venait au premier rang parmi les poètes de la cour de Charles I<sup>er</sup> (d'Anjou), roi de Naples et comte de Provence. Persivalo était le favori de la reine Béatrix, et fut gouverneur d'Avignon et d'Arles. Aucun de ses ouvrages n'est arrivé jusqu'à nous. Quelques auteurs ont pensé que Simone et Persivalo ne faisaient qu'un personnage. Ce fut en 1270 que les Doria devinrent tout-puissants à Gênes, par l'expulsion du parti guelfe.

OBERTO vivait en 1284. Il commandait en qualité de grand-amiral une flotte de cent-trente-sept galères que Gênes envoyait contre Pise. Le 6 août 1284 Oberto rencontra près de l'île de la Meloria la flotte pisane, forte de cent-trois galères, et commandée par le podestat Alberto Morosini, de Venise. Oberto cacha Benedetto Zacchario, avec trente galères, derrière la Meloria, et offrit la bataille aux Pisans avec une flotte égale à la leur ; mais lorsque le combat, engagé depuis plusieurs heures, était le plus acharné et la victoire encore incertaine, Oberto fit un signal à sa division de réserve, qui, tombant tout à coup sur les Pisans, fatigués, rendit leur défaite complète. Vingt-huit galères furent prises par les Génois, sept furent coulées à fond. La perte des Pisans fut estimée à cinq mille morts et onze mille prisonniers. Comme ces derniers demeurèrent seize ans captifs à Gênes, on disait proverbialement en Italie que « lorsqu'on voulait voir Pise, c'était à Gênes qu'il fallait aller ». Oberto se démit de ses fonctions en 1286. Son fils Conrado fut élu à sa place, d'un consentement unanime.

LUCHETTO vivait en 1289. Il fut envoyé cette année avec quelques galères pour dissiper les troubles excités en Corse par le juge de Ginerca et les Pisans. Avec l'aide de Gio Vaninello, l'un des plus puissants seigneurs corses, Luchetto

réussit dans sa mission, et fut nommé vicaire général de la Corse. Il fit prêter serment de fidélité aux habitants. Ce fut le premier serment que les Corses prêtèrent aux Génois.

TEDESIO vivait en 1291. Il arma avec Ugolino Vivaldi deux galères dans l'intention d'aller au Indes en tournant l'Afrique. « Cette expédition dit M. de Humboldt, mérite d'autant plus d'intérêt qu'elle est de près de soixante-cinq ans antérieure au voyage du Catalan don Jayme Ferrer. » Malheureusement, on n'eut depuis aucune nouvelle des deux hardis explorateurs génois.

CONRADO, fils d'Oberto, vivait en 1290. Il concerta avec les chefs de la famille Spinola, ayant réuni ses partisans aux leurs le 28 octobre 1270, ils prirent les armes, et chassèrent de la ville le parti guelfe. Ils congédièrent le podestat, après lui avoir payé les honoraires qui lui étaient dus pour son année de service. Le même jour, le peuple acclama Oberto Spinola et Conrado Doria *capitaines de la liberté génoise*. Les Fieschi et les Grimaldi, chassés de Gênes par cette révolution, implorèrent le secours du pape, Charles I<sup>er</sup> (d'Anjou), roi de Sicile, et des autres princes guelfes. Ils en reçurent quelque troupe, et firent durant quatre ans des dégâts sur le territoire de la république. La paix se fit enfin en 1276, par la médiation du pape Innocent V. Le 28 octobre 1291, Conrado Doria Oberto Spinola se démit de leurs fonctions pour calmer les murmures que les Fieschi excitaient contre la longue durée de leur gouvernement. On tint une assemblée, dans laquelle il fut résolu que chaque année on créerait un nouveau capitaine étranger, dont les officiers seraient tirés pour moitié de la noblesse et du peuple, et l'on continua de créer comme à l'ordinaire un podestat étranger et subordonné au capitaine. Cette nouvelle constitution ne calma pas les dissensions civiles ; elles éclatèrent avec plus de fureur que jamais au commencement de l'an 1296. Les Grimaldi et les Fieschi, à la tête des guelfes, attaquèrent les Doria et les Spinola. On en vint aux mains ; le parti gibelin eut l'avantage ; les guelfes furent chassés, et l'on créa *capitaines du peuple* Conrado Doria, qui l'avait été précédemment, et Conrado Spinola, fils d'Oberto Spinola, qui avait lui-même rempli cette dignité. Ce furent les seuls chefs de l'État, et il n'y eut point de podestat étranger. En 1299, la paix avait été signée avec les Vénitiens, Conrado Doria Spinola se démit du gouvernement, et l'on reprit l'usage de choisir parmi les étrangers podestat et un capitaine du peuple.

LAMBA vivait en 1300 ; il commandait la flotte génoise dans la seconde guerre contre les Vénitiens. Il s'avança jusqu'au fond de l'Adriatique et ravagea les côtes de la Dalmatie. Le 8 septembre 1298, par le travers de l'île Corzola (Cycyre-la-Noire), il découvrit l'amiral vénitien Andrea Dandolo, qui, fort de quatre-vingt-quinze galères, accepta le combat. L'action fut longue

terrible. Elle se décidait déjà en faveur des Génois, quoiqu'ils fussent inférieurs en forces, lorsqu'une division de quinze vaisseaux, détachée par Doria avant la bataille, ayant gagné le vent, arriva sur les Vénitiens, et prit en flanc leur flotte, engagée entièrement. La déroute fut si complète qu'il n'échappa que douze galères vénitienes. Les Génois en brûlèrent soixante-six et en conduisirent dix-huit à Gènes, avec sept mille prisonniers. Andrea Dandolo était de ce nombre. Le fils de Lamba fut tué vers la fin du combat : on vint en informer son père, qui répondit : « Eh bien, qu'on le jette à la mer : c'est une noble épulture pour celui qui meurt vainqueur en combattant pour sa patrie. » La sanglante victoire de Corzola amena la paix entre les deux républiques rivales; presque aussi épuisées l'une par sa victoire que l'autre par sa défaite.

BARNABA vivait en 1310. Vers cette époque les Doria devinrent jaloux de la puissance des Spinola, et s'unirent aux guelfes pour les chasser de Gènes. Le seul Barnaba Doria resta fidèle à ses anciens engagements et s'unit aux Spinola contre sa propre famille. Les deux partis se livrèrent un combat le 6 janvier 1310. Les gibelins furent victorieux, et proclamèrent Spinola et Barnaba capitaines du peuple. Spinola ne tarda pas à oublier ce qu'il devait à son collègue; il forma une brigue contre lui, et réussit à le faire mettre en prison. Barnaba s'échappa, et rejoignit les guelfes. Spinola marcha contre lui, mais il fut vaincu, et Barnaba rentra dans Gènes. Il changea le gouvernement, et créa douze magistrats, tirés également du peuple et de la noblesse. Spinola arma une galère, et vint croiser sur les côtes génoises. Il fut pris, et Barnaba fit pendre trente-deux prisonniers. C'était la première fois qu'à Gènes on punissait de mort pour crime politique; cet exemple effraya les révoltés, qui demandèrent et obtinrent grâce. Spinola seul fut exilé pour deux ans.

CASTANEO, tué en 1314. Il avait dans sa patrie la réputation d'un brave et habile marin. Dès 1312 les Doria et les Spinola avaient renouvelé leurs sanglantes querelles; c'était chaque jour de nouveaux combats. En 1314, Castaneo revenant victorieux d'une expédition, en entrant dans le port eut l'imprudence de crier : « Vivent les Doria, qui aiment tous les citoyens et les regardent comme leurs frères! Meurent les Spinola, qui aspirent à la tyrannie! » A cette provocation les deux partis coururent aux armes. On se battit avec un acharnement et une fureur dont les guerres civiles offrent seules des exemples. Le combat dura tout le jour. Les Spinola évacuèrent la ville durant la nuit. Castaneo, rentrant de leur poursuite, fut percé de coups par ses partisans, qui le prirent pour un ennemi.

ANTONIO vivait en 1339. Il commandait, sur les côtes de Flandre, une flotte que les Génois avaient mise au service de Philippe VI, roi de France. Les matelots se plaignirent de ne pas

recevoir leur solde entière, et refusèrent d'obéir à leurs chefs. On convint de s'en rapporter au jugement du roi, qui prononça en faveur des officiers et fit mettre aux fers Pietro Capuzzo et quinze autres mutins. Une partie des matelots déserta la flotte, et retourna en Italie. Arrivés à Savone, les insurgés répandirent le bruit que Capuzzo et ses compagnons avaient été pendus pour avoir demandé justice au roi de France contre les nobles génois qui retenaient à leur profit une partie du salaire des équipages. Le peuple prit parti pour les matelots. Odoardo Doria, frère d'Antonio, qui avait été envoyé pour arrêter le tumulte, fut lui-même emprisonné par les factieux. La sédition gagna Gènes; le peuple s'empara du gouvernement, et proclama Simone Boccanegra doge. C'est ainsi que fut fondée à Gènes l'institution du dogat.

FILIPPI vivait en 1356. Il commandait en 1340 onze galères génoises, qui se rendaient à Caffa (Crimée) (1), lorsqu'il rencontra devant Négrepont Marco Ruzzini, amiral vénitien, à la tête de trente-trois galères. Quoiqu'il n'y eût alors aucune guerre déclarée entre Gènes et Venise, Ruzzini attaqua l'escadre de Filippi, et après un long combat s'empara de neuf des bâtiments génois. Filippi échappa aux vainqueurs, et se réfugia à Péra (2). Il sollicita ses compatriotes de l'aider à se venger; il les détermina à le suivre sur sept galères et plusieurs moindres vaisseaux, et se dirigeant vers Candie, il força l'entrée du port, brûla quelques maisons, délivra tous les prisonniers génois, reprit ses marchandises et ses vaisseaux, qu'il renvoya à Gènes, tandis que lui-même revint couvert de gloire à Péra. En 1350 Filippi fut envoyé avec Simone Vignoso, gouverneur de Chio, et neuf galères pour faire des courses sur les Vénitiens et ravager leurs possessions. Cette petite flotte leur fit beaucoup de dommages. Filippi attaqua à l'improviste Négrepont, qu'il prit et pill. Les Génois y firent un butin considérable et une multitude de prisonniers, entre autres vingt-trois patriciens vénitiens, qu'ils conduisirent à Chio. La même année Philippi avec trois galères s'empara de Cia. En 1355 Filippi fut envoyé avec quinze galères dans les mers de Sardaigne. Il échoua dans une tentative sur la Loiera, et se rendit avec sa flotte à Trapani (Sicile). Là il forma le projet d'une descente sur les côtes de Barbarie, quoique Gènes ne fût pas en hostilité avec les Sarrasins. Il se munit d'échelles et de machines, et vint, sous prétexte de se ravitailler, mouiller sur la rade de Tripoli. Reçu sans défiance, il put étudier à son aise

(1) Caffa était alors une ville très-forte, commerçante et entièrement génoise : elle venait de résister deux années aux armes du khan des Tartares.

(2) Péra était à cette époque une colonie génoise fortifiée : son importance était telle qu'en quatre jours les Génois purent y armer huit galères et un grand nombre d'autres bâtiments de guerre, avec lesquels ils détruisirent la flotte de l'empereur Cantacuzène et le forcèrent à la paix.

la hauteur des murailles, puis feignit de retourner en Italie. Arrivé en pleine mer, il vire de bord, pénétra dans le port au milieu de la nuit, tua ce qui vent résister, et s'empara de la ville. Il en fit exécuter ensuite le pillage avec une régularité qui rendit cette calamité plus terrible pour les Sarrasins. On recueillit en argent, joyaux ou marchandises de prix, une somme d'un million huit cent mille florins d'or; sept mille captifs, hommes, femmes et enfants furent embarqués. Filippi envoya alors à Gènes rendre compte à la seigneurie de la conquête qu'il venait de faire et lui demander ses ordres. Les Génois, indignés que leur général eût attaqué en trahison un peuple avec lequel ils étaient en paix, et craignant les représailles des Sarrasins, pour réponse condamnèrent à un bannissement perpétuel Filippi et tous ceux qui l'avaient secondé dans sa coupable entreprise. Sur le refus du peuple génois de prendre possession de Tripoli, Filippi vendit sa conquête pour cinquante mille doubles au roi sarrasin de l'île de Gerbi, et députa de nouveau pour tâcher d'adoucir les membres du gouvernement génois. Cette fois, il fut plus heureux ou plus adroit : sa défense fut écoutée. Il offrit d'ailleurs de sanctifier son butin en consacrant une certaine portion aux établissements religieux. Sa condamnation fut commuée : lui et ses compagnons durent racheter leur faute en faisant à leurs frais et sans solde, pendant trois mois, la guerre au roi d'Aragon, qui revendiquait la Sardaigne contre les Doria, les Malaspina et les Gherardesca. Filippi s'acquitta avec zèle de cette mission, qui servait d'ailleurs les intérêts de sa maison, et, après avoir ravagé durant trois mois les côtes catalanes, il entra dans Gènes avec ses quinze bâtiments chargés d'or et de captifs.

PAGANINO, mort vers 1358. Il est justement regardé comme un des plus grands amiraux de la république génoise. Il s'était depuis longtemps distingué par son courage et son expérience, lorsqu'il fut nommé amiral des Génois durant la troisième guerre contre les Vénitiens. Ceux-ci avaient entraîné dans leur alliance Pédre IV, roi d'Aragon, et l'empereur grec, Jean Cantacuzène. Paganino mit à la voile en juillet 1351, avec soixante-quatre galères, sur lesquelles on voyait la moitié des matelots de la Ligurie. Il parcourut l'Adriatique, et ravagea plusieurs colonies vénitiennes; ensuite il se dirigea vers l'Archipel, et vint mettre le siège devant Négrepont; mais il trouva la ville en bon état de défense. N'ayant pu réussir à forcer l'entrée du port, que défendaient dix-sept galères vénitiennes, Paganino débarqua une partie de ses troupes, fit venir des machines de guerre de Péra, et commença le siège; mais il fut obligé de le lever, sur la nouvelle de l'approche de la flotte combinée des alliés. Il cingla alors vers Thessalonique, afin de presser l'impératrice Anne de Savoie d'accepter l'alliance des Génois. Cette alliance

avait pour but de rétablir le jeune empereur Jean Paléologue, que Cantacuzène avait détrôné Anne, dans l'intérêt de son fils, crut devoir refuser les propositions de Paganino. Celui-ci s'en para de Ténédos, y mit ses troupes en quartier d'hiver, et répara ses bâtiments. A la fin de janvier il se remit en mer, prit d'assaut Héraclée, Sozopolis, jeta l'effroi dans Constantinople, mouilla dans le port de Chalcédoine. Il y a prit, le 13 février 1352, l'arrivée des flottes vénitienne et catalane, fortes de soixante-sept galères, sous le commandement de Nico Pisani. Paganino pensa d'abord à disputer aux ennemis l'ouverture du Bosphore de Thracie, mais, ayant reconnu qu'il ne pourrait résister aux Vénitiens, secondés par le vent et le courant, il se massa contre le rivage d'Asie, laissa passer la flotte de Pisani, qui entra triomphalement dans Constantinople, se joignit aux bâtiments grecs, et revint attaquer les Génois encore embarrassés dans leurs manœuvres. Une tempête affreuse s'éleva dans le même instant. Paganino, profitant de sa parfaite connaissance du détroit, mit avec habileté une partie de ses vaisseaux à l'abri des éléments, neutralisa ainsi l'escadre catalane, dont les pilotes ne connaissaient pas ces parages. Cependant, le combat continua tout le jour malgré la tempête, mais sans succès ou revers décisif; car les deux flottes, dispersées par la violence du vent, par les brisants et les promontoires de l'entrée du Bosphore, se livraient sept ou huit combats séparés. La nuit survint; son obscurité orageuse ne serva pas les combattants, dont les cris de défiance de victoire ou de détresse retentissaient par-dessus les rafales des vents et le mugissement des flots. Ces clameurs servaient de guides pour chercher, se rallier, s'éviter ou se combattre. Enfin, lorsque le jour parut, la mer, couverte de cadavres et de débris, commença à se calmer, chaque nation put constater ses pertes. Les Génois reconnurent qu'ils avaient perdu treize galères; mais ils en avaient pris quatorze aux Vénitiens, dix aux Catalans et deux aux Grecs; ils avaient fait dix-huit cents prisonniers et tué deux mille hommes à l'ennemi. Leur perte eût même été si considérable, qu'ils ne célébrèrent point leur victoire. Paganino se retira à Péra, Pisani à Thérapia. Cantacuzène pressait Paganino de profiter de l'affaiblissement des Génois pour commencer l'attaque. Pisani refusa obstinément. Ponzio de Santa-Paz, amiral aragonais, mourut de douleur de ce refus. Les Génois reprirent les premiers la mer; mais Pisani les évita, et se retira à Candie. Paganino tourna alors toutes ses forces contre les Grecs. Avec l'assistance d'Orchan, fils d'Othman, fondateur de l'empire ottoman, il assiégea Constantinople et contraignit Cantacuzène à renoncer à l'alliance de Venise et à signer, le 6 mai 1352, la paix avec la république de Gènes. Les ports grecs furent fermés aux Catalans et aux Vénitiens; une franchise absolue fut

accordée au commerce génois. Paganino se dirigea ensuite vers la Crète; mais l'épidémie qui régnait dans cette île se communiqua à ses équipages, et le força à regagner Gènes, où il arriva au mois d'août avec trente-deux galères seulement. Dans la traversée, il avait été obligé de jeter à la mer les cadavres de quinze cents de ses compagnons d'armes, morts de la peste. L'année suivante Paganino ne fut pas réélu. Les Génois confièrent leur flotte à Antonio Grimaldi. La présomption et le manque de courage de ce général causèrent l'anéantissement de la flotte génoise à la bataille de la Loiera (1) et l'asservissement de sa patrie, qui se mit sous le protectorat de Visconti, archevêque de Milan. En 1354, Paganino fut choisi de nouveau pour amiral. Les Génois lui confièrent trois galères, avec lesquelles il entra dans l'Adriatique, prit plusieurs vaisseaux marchands ou galères revenant de Candie, ravagea les côtes de l'Istrie, et le 11 août s'empara de Parenzo, qu'il brûla. Les Vénitiens, effrayés, fortifièrent leur ville et rappelèrent leur flotte. Paganino fit voile vers la Grèce, saccagea Corfou; et ayant appris que l'amiral vénitien Pisani était embossé à Porto-Longo (2), il vint lui offrir le combat. Pisani résista à toutes les provocations; mais il eut l'imprudence de laisser passer Giovanni Doria, neveu de Paganino, avec treize galères, entre la flotte vénitienne et le rivage. Giovanni pénétra dans le port, prit toute la division vénitienne qui y était ancrée, et revint attaquer par derrière Pisani, que Paganino attaquait alors en face. Les Vénitiens mirent bas les armes, et Paganino revint en triomphe à Gènes, conduisant avec lui l'amiral vénitien, toute sa flotte, composée de trente-trois galères, six gros vaisseaux et vingt *speronares* (3) et cinq mille huit cents prisonniers. Une paix avantageuse pour Gènes suivit cette éclatante victoire. Les Génois, reconnaissants, firent présent à Paganino d'un magnifique palais sur la place Doria, et lorsqu'il mourut, peu après, un superbe mausolée lui fut élevé, également aux frais de la république.

LUCIAN, tué en 1379. Il était grand-amiral des Génois dans leur quatrième guerre contre Venise, dite *guerre de la Chiozza*. En 1378, il se joignit avec vingt-deux galères aux secours que le roi de Hongrie, Louis I<sup>er</sup>, dit le *Grand*, avait fait préparer à Zara contre les Vénitiens, prit ensuite Rovigo, brûla Grado et Caorlo, et le 29 mai 1379 parut devant Pola. Vettor Pisani, amiral vénitien, sortit de ce port avec vingt-quatre galères, et attaqua avec fureur les Génois. Lucian, ayant levé la visière de son casque au milieu de l'action, reçut au visage un coup de lance qui le tua sur place. On cacha sa mort à ses soldats, tout il était adoré, et son frère *Ambrogio* Doria prit le commandement. Il fit si bien qu'en une

heure et demie la bataille fut décidée. Quinze galères vénitiennes, dix-neuf cents prisonniers, parmi lesquels vingt-quatre membres du grand-conseil, demeurèrent au pouvoir des vainqueurs. Lucian fut universellement regretté. On raconte qu'en Esclavonie, ayant distribué tout son argent et sa vaisselle pour subvenir aux besoins de ses soldats, un matelot se jeta à ses pieds, lui demandant du pain : Lucian coupa la boucle d'or de son ceinturon, et la donna à cet homme.

PIETRO, tué à Brandolo, le 22 janvier 1380. Il succéda à Lucian dans la charge de grand-amiral. Il s'avança avec quarante-sept galères jusqu'à Saint-Nicolas-in-Lido, une des ouvertures de la lagune de Venise, et parut le 6 août devant la Chiozza. Le 12 il attaqua le port à l'aide de cent barques armées, que Francesco de Carrare, seigneur de Padoue, fit descendre par les canaux de la Brenta, et s'empara de l'entrée de la lagune. Le 16 il se rendit maître de la Chiozza : les Vénitiens y perdirent huit cent soixante hommes et trois mille huit cents prisonniers. Attaqués au centre de leur puissance, ils demandèrent la paix à tout prix. Leur doge, Andrea Contarini, envoya trois ambassadeurs aux Génois : « Le doge nous a remis cette feuille blanche, dirent-ils en présentant un papier blanc à Francesco de Carrare, pour que vous y fassiez écrire vous-même les conditions qu'il vous plaira de dicter; il les accepte toutes d'avance, et il ne s'est réservé qu'une chose, c'est que la liberté vénitienne demeure intacte. » Le seigneur de Padoue paraissait empressé de conclure la paix à des conditions si avantageuses; mais Pietro Doria refusa toutes ces propositions : « De par Dieu, seigneurs vénitiens, dit-il aux ambassadeurs, vous n'aurez jamais la paix avec le seigneur de Padoue et notre république qu'auparavant nous n'ayons nous-mêmes mis une bride aux chevaux de bronze qui sont sur votre place Saint-Marc. Quand nous les aurons bridés de notre main, nous les ferons bien tenir tranquilles. » Cette réponse insultante rendit l'énergie aux Vénitiens, qui ne pensèrent plus qu'à se défendre. Cependant les Génois poursuivirent leurs avantages, et s'emparèrent successivement de Torrenova, Cavazzerre, Mont-Albano, Loredo, Torre delle Bebe, et du château des Salines. Le 24 août Piédro Doria attaqua le Lido, mais il fut repoussé. Les Vénitiens tirèrent des fers l'amiral Vettor Pisani, qui avait été emprisonné après sa défaite de Pola, et le mirent à leur tête : cet habile général recomposa une flotte et une armée; il combla les canaux, enferma les Génois dans la Chiozza, les battit le 6 janvier 1380 à la pointe de la Lova, et pointa contre eux deux énormes pièces d'artillerie : l'une lançait des pierres de cent quatre-vingt-quinze livres, l'autre de cent-quarante. C'était la seconde fois seulement qu'on se servait en Italie de ces engins : ils étaient désignés sous le nom de *bombardes*. On les char-

(1) Sur la côte septentrionale de la Sardaigne.

(2) Autrefois *Sapienza*, proche Modon.

(3) Barques armées.

geait la nuit pour les tirer le matin. Il ne paraît pas qu'on fit plus d'une décharge en vingt-quatre heures. Les pierres, lancées comme nos bombes, décrivirent une parabole : aussi manquaient-elles très-souvent le but, mais lorsqu'elles l'atteignaient, elles causaient un ravage prodigieux. Pietro Doria était venu à Brandolo pour assurer la défense de ce poste important. Un coup de bombarde renversa sur lui un pan du mur du couvent, et le tua avec son neveu.

ANDREA, célèbre amiral génois, né à Oneille, le 30 novembre 1468, mort à Gênes, le 25 novembre 1560. Il était fils d'Andrea Cœva et de Maria Caracosa, tous deux de la branche des Doria princes d'Oneille. Comme Andrea Cœva ne descendait pas de la branche aînée, il ne possédait qu'une partie de la principauté d'Oneille, avec quelques revenus médiocres; il mourut jeune encore, et laissa son fils aux soins de Maria Caracosa. Gênes était alors déchirée par les factions des Fregosi et des Adorni; l'expulsion prononcée en 1339 contre les Doria subsistait toujours. Maria Caracosa résolut de trouver un protecteur à son fils, et jeta les yeux sur Domenico Doria, son parent de la branche aînée, auquel elle céda à bas prix ses propriétés à la charge de s'intéresser à la fortune du jeune Andrea. Domenico était alors capitaine des gardes du pape Innocent VIII; il accepta cette tutelle, et fit entrer son neveu dans sa compagnie. Après la mort du pontife, Andrea passa au service de Federigo, duc d'Urbin; mais, par les conseils de son oncle, il quitta ce prince pour entrer dans l'armée qu'Alonso, duc de Calabre, commandait en Italie pour le roi d'Aragon, Fernand l'ancien. Andrea Doria devint rapidement capitaine, et Alonso II, fils et successeur de Fernand l'ancien, lui confia le commandement des troupes envoyées contre Ludovic Sforce, duc de Milan. Andrea déploya dans cette expédition autant de valeur que d'habileté; mais Charles VIII, roi de France, étant entré en Italie, les Aragonais ne tardèrent pas à être expulsés du royaume de Naples. Alonso II, vaincu, se retira en Sicile. De tous ses officiers, Andrea fut le seul qui l'accompagna dans sa fuite; mais, pénétré de reconnaissance pour tant de dévouement, le roi d'Aragon ne voulut pas l'entraîner dans sa chute. « Doria, lui dit-il, quittez-moi : pour récompenser votre talent et vos vertus, il faut un roi plus heureux que moi. Adieu, mon malheur est au comble : je perds un trône, et ne puis conserver un ami tel que vous. » Andrea entra alors dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et fit le voyage de la Terre-Sainte, d'où il revint en 1495. Les événements avaient changé de face. Alonso II était mort; son fils Ferdinand II, uni aux Espagnols commandés par l'illustre Gonsalve de Cordoue, avait reconquis le royaume de Naples. Giovanni Roverejo, plus connu sous le nom de Jean de la Rovère, n'y tenait plus que quelques places pour les Français; cette fois encore Andrea crut qu'il

était digne de lui de s'attacher au parti des vaincus, et se couvrit de gloire par la manière dont il défendit Rocca-Guillaume contre Gonzalve. Ce grand capitaine conçut une si haute estime pour son jeune adversaire qu'il le pressa d'entrer au service de l'Espagne, lui promettant le commandement général de sa cavalerie; mais Andrea demeura fidèle à la France, et lorsque Charles VIII eut complètement évacué l'Italie, il entra avec Jean de la Rovère au service de Ludovic Sforce. La Rovère mourut peu après, et le nommant tuteur de son fils, Francesco-Maria Andrea s'acquitta de cette mission avec tant d'énergie et de dévouement qu'il conserva Sinigaglia à son pupille, malgré les armes et les intrigues du pape Jules II et des Borgia. En 1503 Andrea Doria se rendit à Gênes, qui était alors soumise à Louis XII, roi de France, et demanda à passer en Corse avec son oncle Domenico, qu'on envoyait contre Rinuccio-della Rocca, chef des Corses révoltés. Le fils de ce chef tomba sous l'épée d'Andrea Doria, dont le courage déconcerta les Corses, qui se soumirent. Jusque ici le jeune capitaine n'avait servi que des princes étrangers; il trouva enfin l'occasion de servir sa patrie. Le pape Jules II, le roi d'Espagne et les Vénitiens réunis avaient triomphé des Français en Italie. Les Génois, délivrés de l'occupation étrangère, résolurent de rétablir leur marine, et confièrent ce soin à Andrea Doria. Ils s'en acquittèrent avec zèle et ne tardèrent pas à se signaler en enlevant un vaisseau français sous les batteries du fort de la Lanterne; mais il fut dangereusement blessé par un éclat de bois. Plus tard, lorsque Gênes fut rentrée dans l'alliance française, Andrea Doria eut le commandement général des galères de la république, et fut chargé de réprimer les brigandages des corsaires africains; en peu de temps il y réussit, et tua ou fit prisonniers les plus redoutables *raï's* (capitaines) des pirates, entre autres le fameux Cadolin, et revint à Gênes riche de gloire et de butin. Quelque temps après, les troubles qui ne cessaient d'agiter sa patrie le forcèrent encore à s'exiler à Monaco avec plusieurs autres Génois de distinction. Il avait enlevé aux Corsaires douze galères, qui étaient devenues sa propriété; il les avait armées de nombreux équipages qui ne reconnaissaient que lui pour chef. Il fit proposer à François I<sup>er</sup> d'entrer avec ses forces au service de la France. François I<sup>er</sup> accueillit avec empressement cette proposition : il nomma Andrea Doria général de galères de France, et le mit à la tête d'une imposante flotte, avec laquelle l'habile Génois battit l'escadre impériale sur les côtes de Provence, débloqua Marseille, prit Varaggio et trouva, à l'aide de ses seules prises, en état de soudoyer ses matelots et ses soldats. Après le désastre de Pavie, il se porta rapidement à Saint-Stefano, et recueillit les débris de l'armée française, ralliée par Jean Stuart, duc d'Albanie. Au retour, il rencontra la flotte espagnole, qui

emmenait prisonnier en Espagne le roi de France. Doria se prépara aussitôt à attaquer l'amiral espagnol Lannoi. Celui-ci menaçait de se porter aux dernières extrémités contre son prisonnier. Andrea Doria continua d'avancer; alors le roi parut sur une galère, et lui ordonna de ne pas engager un combat inutile, puisqu'il avait engagé sa parole aux Espagnols. Andrea Doria obéit avec peine, et se borna à escorter la flotte ennemie. François I<sup>er</sup> l'autorisa à quitter son service, sous la condition de le reprendre lorsque la fortune aurait pris un autre aspect. Charles-Quint offrit ensuite à Andrea le commandement de ses forces navales; mais Doria refusa généreusement, et accepta les offres du pape Clément VII, qui le nomma général de ses galères, avec trente mille écus de pension. Deux ans après, François I<sup>er</sup>, devenu libre, retrouva Andrea fidèle; et ce dernier prit le titre d'amiral des mers du Levant: aussitôt il mit le siège devant Gênes, qui tenait pour l'empereur, s'empara de toute la flotte, qui se trouvait dans le port, et força la ville à chasser la faction des Adorni et à reconnaître Théodore Trivulce gouverneur pour la France. Dans cette occasion, Andrea Doria disait qu'il combattait Gênes pour Gênes même, son but étant de délivrer sa patrie de l'oppression dans laquelle les Adorni la tenaient depuis longtemps. En effet, sa conduite durant le siège prouva l'affection qu'il portait à ses concitoyens. Lorsque la ville se fut rendue, il se fit nommer inspecteur des vivres, et eut soin que les provisions arrivassent en abondance et à bas prix. Ces soins lui gagnèrent tous les cœurs. A cette époque il se maria avec Pietretta Usodemare, fille d'un des principaux citoyens de Gênes et nièce du pape Innocent VIII, et reprit la mer peu de temps après, dans l'intention de faire une descente en Sicile; mais il n'alla qu'en Sardaigne, et fut rappelé par le sénat, qui voulait avoir son avis sur la manière dont on devait user de la liberté que François I<sup>er</sup> offrait de rendre aux Génois. Andrea Doria revint dans sa patrie; mais il ne tarda pas à être vivement froissé des exigences du roi de France, qui, mal conseillé, demandait le remboursement des frais de l'expédition de Sicile et la remise des prisonniers faits sur les Impériaux par Filippino Doria à la bataille de Salerne. En même temps François faisait fortifier Savone, afin de rendre cette ville la rivale de Gênes. Andrea Doria s'en plaignit vivement; mais, loin d'écouter ses raisons, François le déclara déchu du commandement général des galères de France; il donna cette charge à Barbezieux, avec ordre de se rendre à Gênes et de se saisir d'Andrea Doria ainsi que de tous les captifs faits par Filippino. Andrea, prévenu à temps, se retira à Erice avec ses prisonniers, parmi lesquels étaient le marquis del Vasto et Ascanio Colonna. Entraîné par son ressentiment et gagné par les conseils et les promesses de ces deux seigneurs, il conclut un traité avec l'empereur, dont il joignit aussitôt la flotte avec ses propres

forces. Cette défection fit échouer l'expédition des Français sur Naples, et amena la ruine entière de leurs affaires en Italie. Profitant de l'éloignement des troupes françaises et de la peste qui avait obligé tous les habitants à abandonner Gênes, il débarqua dans cette ville (12 septembre 1528), s'y établit sans coup férir, bloqua Trivulce et les Français dans la citadelle, et courut ensuite s'emparer de Savone. La paix générale ayant été conclue le 5 août 1529, Doria rétablit l'ordre dans sa patrie, et préférant le titre de libérateur à celui de maître, il organisa un nouveau gouvernement, qui a duré aussi longtemps que la république de Gênes. Le sénat lui décerna le nom de *Père de la Paix*, ordonna qu'il lui serait érigé une statue et qu'on lui achèterait un palais aux frais du trésor public. Il voulait le créer doge; mais il s'y refusa, parce que cette dignité l'aurait empêché de servir l'empereur ainsi qu'il le lui avait promis. Cependant, il usa de sa toute-puissance pour abattre les factions des Adorni et des Fregosi, dont il fit disparaître jusqu'au nom; et s'il rappela les nobles exilés, ce fut seulement pour les mettre au niveau des autres citoyens. Andrea Doria trouva près du politique Charles-Quint tous les avantages d'amour-propre et d'intérêt qu'il pouvait ambitionner: ce prince l'attira à sa cour, le combla d'honneurs, le fit chevalier de la toison d'Or, et lui donna la principauté de Melfi. Il affecta de lui accorder toute sa confiance, et le créa général de la mer, avec une autorité entière et absolue. Andrea avait alors en propriété douze galères, qui devaient, en vertu de son traité, être entretenues par l'empereur; celui-ci en porta le nombre à vingt-deux. Aussi l'amiral génois rendit à Charles-Quint les plus grands services. En 1532 il enleva aux Turcs les villes de Coron et Patras en Grèce, et les força ainsi à évacuer la Hongrie et l'Autriche. La conquête de Tunis, où Charles-Quint voulut se trouver en personne (1535), fut principalement due à la valeur et à l'habileté d'Andrea. L'année suivante, il seconda l'invasion de la Provence par Charles-Quint, prit Toulon, et ravagea les côtes du golfe du Lion. La défense énergique des Français ayant forcé les Espagnols à une retraite désastreuse, Andrea Doria ramena l'empereur à Barcelonne. Le pape Paul III, désirant réunir toutes les forces de la chrétienté contre les Turcs, amena un armistice entre Charles-Quint et François I<sup>er</sup>. Les deux monarques eurent une entrevue à Aigues-Mortes, sur la galère d'Andrea Doria. « Charles-Quint, rapporte un contemporain, appela Andrea, qui s'était tenu à l'écart, et lui dit de venir saluer le roi. François le reçut avec bonté, et lui tint ce langage: « Doria, je veux bien en considération de l'empereur vous rendre mes amitiés. » Doria lui répondit: « Grand roi, c'est justice que Votre Majesté me doit. Lorsque j'étais à son service, je lui ai donné des preuves de mon attachement et de mon zèle. » L'empereur, s'aperce-

vant que Doria était un peu ému, l'interrompit, et lui dit de baiser la main du roi. François I<sup>er</sup> la lui présenta d'une manière gracieuse, et lui demanda à voir sa galère. Il aperçut un canon de bronze sur lequel étaient les armes de France, et s'arrêta à le regarder. « Ce canon est d'un métal excellent, » dit Doria. « Je fais frapper à présent de meilleur métal qu'autrefois, » répondit le roi, qui voulait faire entendre qu'il payait mieux ceux qui le servaient que par le passé. « Le métal de l'empereur a toujours été bon, reprit Doria. Au reste, ma personne et mes biens sont d'abord à l'empereur, ensuite à Votre Majesté. » Le roi le remercia, et se tournant vers l'empereur, lui dit : « Prince, vous avez fait en Doria une bonne acquisition; ayez soin de la conserver. » Cette conversation légitimerait le reproche que l'on peut faire à Andrea Doria, celui d'avoir souvent agi comme un chef de Condottieri, n'ayant que l'argent pour mobile et vendant son épée au plus offrant, ce qui expliquerait le nombre de maîtres et d'intérêts opposés qu'il a servis. Brantôme dit qu'à la suite de la conversation que nous venons de rapporter, « Doria proposa à l'empereur de lever l'ancre, d'emmener le roi et de mettre ainsi fin à la guerre, ce que l'empereur refusa et détesta. » Le même auteur ajoute « qu'il a entendu dire que c'était une calomnie, et qu'Andrea Doria était incapable d'une pareille bassesse ». Quoi qu'il en soit, ce fut malgré les conseils d'Andrea Doria que Charles-Quint fit, en 1541, la malheureuse expédition d'Alger, où il perdit une partie de sa flotte et de ses soldats, et Doria onze de ses galères. Déjà la gloire n'avait pas mieux favorisé le guerrier génois à Prevesa, en 1539, où, s'étant trouvé avec la flotte impériale, jointe à celle des Vénitiens et du pape, en présence de l'armée navale turque, commandée par le célèbre Barberousse, et de beaucoup inférieure à la sienne, il évita le combat, sous différents prétextes, et laissa échapper une victoire assurée. « C'était, dit Brantôme, un bruit public en ce temps-là, qu'il y avait un accord secret entre Barberousse et lui, par lequel ils étaient convenus d'éviter mutuellement entre eux les occasions décisives, afin de prolonger la guerre, qui les rendait nécessaires et leur fournissait les moyens de s'enrichir. » Ce qui sembla confirmer cet accommodement, ce fut la mise en liberté par Andrea Doria du fameux corsaire Dragut (voyez ce nom), fait prisonnier par Giannettino Doria, autre neveu d'Andrea. Charles-Quint récompensa néanmoins les services de son amiral par l'investiture du marquisat de Tursi (royaume de Naples), pour lui et ses héritiers, et par la dignité de grand-chancelier de ce royaume. Andrea Doria jouissait tranquillement à Gènes des biens que ses exploits lui avaient acquis, lorsqu'en 1547 une conspiration ourdie par les Fieschi (voyez ce nom) faillit lui faire perdre la vie et rejeta sa patrie dans les horreurs de la guerre civile. Andrea Doria

échappa au fer des conspirateurs; mais son neveu Giannettino (voyez ce nom) tomba sous leurs coups, en même temps que Giovanni-Luigi Fieschi se noyait, au moment de réussir. La douleur de la mort de Giannettino poussa Andrea à des actes de cruauté dont on regrette de voir souillée sa vieillesse. A peine la conjuration des Fieschi était-elle éteinte que Giulio Cibo, beau-frère de Giannettino Doria, et frère de Leonora Cibo, veuve de Giovanni-Luigi Fieschi, en forma une nouvelle avec les débris de la faction vaincue et l'argent fourni par la France. Cette conjuration fut découverte : Cibo eut la tête tranchée et ses complices furent bannis. La haine d'Andrea Doria pour les Fieschi ne connut plus de bornes. En 1555, le marquis de Marignan s'étant enquis de Porto-Ercole, y fit prisonnier Ottobon Fieschi, frère de Giovanni-Luigi et son complice; il le livra à Andrea, qui le fit coudre dans un sac et jeter à la mer. Andrea mourut sans laisser de postérité. On ne trouve pas non plus, peut-être à cause de sa magnificence et de son peu d'ordre dans les affaires domestiques, les grands biens qu'on avait supposé. Peu d'hommes ont joué un rôle aussi important qu'Andrea Doria, et peu d'hommes ont éprouvé dans le cours d'une si longue vie une prospérité plus constante. Il fut vivement regretté dans sa patrie, et le jour où il expira on entendit crier dans tous les quartiers de Gènes : « Andrea Doria est mort, la république n'a plus d'appui ! » Andrea Doria, dit Richer, avait la taille avantageuse, l'air robuste, la physionomie agréable, les yeux fort vifs, la mémoire si heureuse qu'il retenait tout ce qu'il lisait. Il était d'une piété exemplaire, récitait tous les jours l'office de la Vierge. Il ne faisait que deux repas, et ne buvait jamais de vin pur. Il aimait beaucoup les femmes; mais elles ne lui faisaient jamais manquer ses affaires. » La vie d'Andrea Doria a été écrite par un grand nombre d'auteurs, parmi lesquels on remarque :

Lorenzo Capelloni, *Vita del principe Doria*; Venise 1565 et 1569, in-4°, avec portrait (très-rare). — Carlo Sigonio, *De Vita et Gestis Andreae Doriae, Melphiaz principis*; Genève, 1586, in-4°; trad. en italien, par Pompeo Arnolfini, sous le titre de : *Della Vita e Fatti di Andrea Doria*; Genève, 1598, in-4°. — Giovanni-Battista Giraldi *De Gestis Andreae Doriae*; Leyde, 1696, in-fol. — Nicolo Grillo Cattaneo, *Elogio Storico di Andrea Doria*; Parme 1781, in-8°. — Antonio Bianchini, *Elogio del principe Andrea Doria*; Parme, 1781, in-8°. — André Richer, *Vie d'Andrea Doria dans les Vies des plus célèbres Marins*; Paris, 1789, in-12.

ANTONIO vivait en 1529. Il se distingua au service de Charles-Quint, dont il fut l'un des meilleurs capitaines. Il a écrit l'histoire de ce qui s'est passé de son temps. Cette histoire a été publiée sous le titre de : *Compendio d'Antonio Doria, delle cose di sua notitia et memorie occorse al mondo del tempo dell' imperatore Carlo V*; Gènes, 1571, in-4°.

GERONIMO, comte de Crémolin, mort à Gènes, en mars 1558. Il rendit comme diplomate de grands services à sa patrie, qui l'envoya en 1512

à Rome près du pape Jules II. Il fut nommé l'un des douze citoyens qui devaient rétablir l'ancienne forme de gouvernement démocratique; mais ayant perdu sa femme, il résigna ses charges et embrassa l'état ecclésiastique. Andrea Doria le fit nommer successivement évêque de Nebio-Rovinato, de Noli, de Jaca et d'Huesca, cardinal du titre de Saint-Thomas *in Parione*, puis de Sainte-Marie *in Porticu* en 1558. Geronimo témoigna à Andrea Doria sa reconnaissance en diverses occasions, et surtout en 1547, lors de la conjuration de Fieschi, où le cardinal ne craignit pas d'exposer ses jours pour la défense de son parent. Geronimo mourut archevêque de Taragone.

SINIBALDO, né à Gênes, le 21 octobre 1664, mort à Bénévent, le 4 décembre 1733. Il était patrice de Gênes, et embrassa l'état ecclésiastique. Il fut successivement référendaire de l'une et l'autre signature du saint-siège, vicaire général apostolique, vice-légat, et, le 4 novembre 1706, nommé surintendant des armes dans la ville d'Avignon et le comtat Venaissin. Le 12 décembre 1711, il fut appelé à l'archépiscopat de Patras. Il était dataire de la pénitencierie lors de l'exaltation du pape Innocent XIII; ce pontife le déclara son premier *cameriere*, le 9 mai 1721. Clément XII le confirma dans cette charge le 2 octobre 1730, et le nomma archevêque de Bénévent le 21 mai 1731. Sinibaldo fut déclaré cardinal au titre de Saint-Jérôme des Esclavons le 24 septembre suivant. Clément XII lui assigna aussi les congrégations *De propaganda fide*, des évêques et réguliers, de la consulte et de la fabrique.

PAOLO-MATTEO, né à Naples, en 1675, mort dans la même ville, en 1743. Il fut l'un des adversaires les plus déclarés de la philosophie de Descartes, qu'il croyait destinée à ébranler le platonisme, dont il était ardent sectateur. On a de Paolo-Matteo Doria plusieurs ouvrages de mathématiques, de philosophie, de politique, etc., dont les plus remarquables sont : *Della Educazione del Principe*; Naples, in-4°; — *Trattato della Vita civile*; Naples, 1729, in-4°; — *Esercitazioni geometriche*; ibid.; — *Discorsi critici filosofici intorno alla Filosofia*; Naples, 1733, in-4°; — *Idea d'una perfetta repubblica*; Naples, sans date, in-8°, très-rare : cet ouvrage fut détruit par ordre du gouvernement napolitain; — *Ragionamenti e Poesie varie*, Venise, 1737, in-4°; — *Lettere e Ragionamenti varie*; Pérouse, 1741, 2 vol. in-8°.

GIOVANNI-PAMFILI, né à Rome, le 11 novembre 1751. Il fut archevêque à vingt ans, envoyé ensuite à Madrid pour présenter les langes bénits par le pape au prince des Asturies, puis vint en France en qualité de nonce. De retour à Rome, il fut créé cardinal du titre de Sainte-Marie. En 1796 il fit partie de l'assemblée extraordinaire convoquée le 28 août pour discuter les articles de la paix avec la France, et en avril 1797 il succéda dans la secrétai-

rie de l'état. En janvier 1798, après l'assassinat à Rome du général français Duphot, le cardinal Pamfili écrivit à Paris pour tâcher d'arrêter les suites de cette affaire; mais il ne put y réussir. Les Français entrèrent dans Rome, et le cardinal y fut arrêté, au mois d'avril. Relâché peu après, il se retira dans sa famille, à Gênes. Il parut ensuite au conclave de Venise, entra à Rome lors du rétablissement du gouvernement papal, et fut nommé camerlingue de la cour pontificale.

JOSEPH-ANDRÉ, marquis de DORIA, né à Tarascon, en 1772, mort à Mâcon, le 25 octobre 1839. Il descendait d'une branche des Doria établie depuis longtemps en Provence. Il se fit chevalier de Malte, et entra dans la marine française en 1787. Aide-de-camp du duc de Damas, son oncle, gouverneur de la Martinique, il resta près de ce parent sous la république. Il entra en France dès qu'il put le faire sans danger, et s'établit à Mâcon, où il fut élu successivement administrateur des hospices, président de l'Académie, membre du conseil général et député en septembre 1815. Il fut nommé membre de la commission du projet de loi relatif aux journaux. Dans la discussion sur les élections, en mars 1816; entre autres articles importants qu'il fit adopter, on doit remarquer celui par lequel les membres de la chambre des députés sont privés de toute espèce de traitement. Le marquis de Doria fut constamment réélu pendant les quinze années de la Restauration; mais après la révolution de Juillet il cessa de représenter Mâcon. Sa maxime favorite était : « Le temps emporte beaucoup de choses, mais il en apporte beaucoup d'autres : la sagesse d'un homme de bien n'est pas de nier son temps, mais de le comprendre. »

Alfred DE LACAZE.

Caffari, *Annales Genueses Scriptorum Rerum Italicarum*. — Uberto Foglietta, *Historia Genuesium*. — Francesco Pipini, *Chron. IX*, 731. — Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venezia*, 621. — Navigerio, *Storia Veneziana*. — *Historia Cortusiorum*. — Nicephore Gregoras, *Hist. Byzant.* — Giorgio Stella, *Annales Genueses*. — Daniele Ghinazzo, *Guerra di Chiozza*. — Du Bellay, *Mémoires*, liv. II. — *Thesaur. Antiquit. Ital.*, I. — *Anecdotes des Républiques, 1<sup>re</sup> partie*. — Justiniani, *Annales Genueses*. — De Thou, *Historia*. — Nostradamus, *Vies des Poètes provençaux*. — Soprani, *Scrit. della Liguria*. — Ughelle, *Italia sac.* — De Bréquigny, *Révolutions de Gênes*. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes, III*. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, II, 88. — Émile Vincent, *Histoire de la République de Gênes*, II, 388.

\* DORIÉE (Δωριεύς), prince spartiate, vivait vers 520 avant J.-C. Bien qu'il fût le fils aîné d'Anaxandride et de sa première femme, il ne naquit qu'après Cléomène, issu du second mariage de ce prince (voy. ANAXANDRIDE). Ses qualités personnelles le plaçaient au-dessus de tous les jeunes gens de son âge. Indigné de se voir exclu du trône par sa naissance, il partit, sans même consulter l'oracle, pour aller fonder un État dans un pays étranger. Il fit voile pour la Libye, et s'établit dans un lieu appelé Cinyps. Il en fut chassé par les Libyens et les Carthaginois, et ramena à Sparte les débris de son expédition.

Il repartit sur la réponse de l'oracle, qui lui conseilla d'aller fonder une colonie d'Héraclée à Éryx en Sicile, ville dont le territoire appartenait à Hercule. Dans la traversée, il rencontra sur les côtes d'Italie les Crotoniates se préparant à combattre les Sybarites, et prit part à leur expédition en 510. Il obtint après la victoire une portion du terrain conquis, et y éleva un temple de Minerve. Il continua ensuite son voyage pour Éryx, et fonda une colonie; mais quelque temps après lui et tous ses Spartiates, excepté Euryléon, périrent, dans une bataille contre les Égestéens et, à ce qu'il semble, aussi contre les Carthaginois. Il laissa un fils nommé Euryanax, qui accompagna Pausanias dans sa campagne contre Mardonius. On ignore pourquoi ce fils ne monta pas sur le trône à la mort de Cléomène. O. Müller pense qu'un Héraclide qui abandonnait son pays pour aller s'établir à l'étranger était déchu de ses droits au trône.

Hérodote, V, 41-66; IX, 10, 53, 55. — Diodore, IV, 23. — Pausanias, III, 16. — Plutarque, *Agis*. — Müller, *Die Dor.*, X, 7.

\* **DORIEE**, athlète rhodien, fils de Diagoras, vivait vers 430 avant J.-C. Il appartenait à une branche de la famille des Héraclides, aux Ératydes de Jalyse, dans l'île de Rhodes. Il fut vainqueur au pancrace dans trois olympiades successives, la 87<sup>e</sup>, la 88<sup>e</sup> et la 89<sup>e</sup> (432, 428 et 424, avant J.-C.). Il remporta sept victoires aux jeux Néméens et huit aux jeux Isthmiques. Proscrit comme aristocrate, ainsi que toute sa famille, par les Athéniens, il se réfugia à Thurium et ensuite à Syracuse. Il alla avec trente galères au secours des Spartiates, et les rejoignit à Cnide dans l'hiver de 412. Un des résultats de cette expédition fut d'amener à Rhodes une révolution qui y établit la famille de Diogoras, en 411. Doriée continua de tenir la mer, et figura dans plusieurs incidents de la guerre. A la fin de 407, il tomba entre les mains des Athéniens. Le peuple, plein d'admiration pour sa vigueur d'athlète et pour la beauté de ses formes, ne le fit point périr, et se contenta d'exiger de lui une rançon. Pausanias prétend, sur l'autorité d'Androtion, que lorsque Rhodes se joignit à la ligue athénienne formée par Conon, Doriée fut pris par les Spartiates et mis à mort.

Thucydide, III, 8; VIII, 35, 44, 85. — Diodore de Sicile, XIII, 38, 45. — Xénophon, *Hellen.*, II, 5. — Pausanias, V, 7.

\* **DORIGHELLO** (François), littérateur italien, né à Padoue, en 1731, mort en 1815. Après avoir fait ses études au séminaire de cette ville, il y fut nommé professeur de belles-lettres. Il enseigna également à Ceneda et à Bassano; mais il résigna bientôt son emploi pour vivre dans la retraite, entièrement livré aux travaux littéraires. Dorighella a laissé un bon ouvrage, intitulé : *Quintus Horatius Flaccus a Francisco Dorighella, Patavino, illustratus*; Padoue, 1774, 3 vol. in-8°. On y trouve ce que les plus habiles

commentateurs ont écrit de mieux sur le poète latin. L'auteur y a joint des remarques très-jucieuses sur les pensées et sur le style d'Horace.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*. — *Giornale di Pisa*, 1774.

**DORIGNI** (Le P. Jean), biographe français, vivait en 1716. Il appartenait à la Compagnie de Jésus. On a de lui : la *Vie du révérend père Canisius, de la Compagnie de Jésus*; Paris, 1707, in-12; — la *Vie du père Antoine Possavin, etc.*; Paris, 1712; — *L'Histoire de la Vie de saint Remy, archevêque de Reims, apôtre des Français, et des différentes translations de son corps, etc.*; Châlons, 1714, in-12. L'auteur déclare « fuir la critique et n'écrire que pour ceux qu'une pieuse crédulité met en disposition de profiter de son travail »; il n'a pas cru devoir s'inquiéter de justifier les faits attribués à saint Remy, l'opinion commune lui a suffi; — *Vie d'Edmond Auger, confesseur et prédicateur de Henri III, roi de France et de Pologne, où l'on voit l'histoire de l'établissement des Jésuites en France, depuis le règne de Henri II jusqu'à celui de Henri le Grand*; Lyon, 1716, in-12. Le père Auger fut le premier recteur du collège de Lyon; on trouve dans sa *Vie* beaucoup de choses concernant Lyon.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, n° 9528 et 14108. — *Journal des Savants* de 1708, p. 233; de 1712, p. 273; de 1715, p. 599, et de 1716, p. 581. — Richaudeau et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DORIGNY** (Michel), peintre et graveur français, né à Saint-Quentin, en 1617, mort à Paris, en 1663. Il était élève et gendre de Simon Vouet dont il suivit de fort près la manière. Il gravait à l'eau-forte la plus grande partie des ouvrages de son beau-père, et leur donna le véritable caractère de leur auteur. Dorigny devint professeur de l'Académie de Peinture. On a de lui plusieurs tableaux estimés, exécutés pour le château de Vincennes et l'hôtel de Hollande, à Paris. Parmi ses nombreuses estampes, on remarque : *L'Adoration des Mages*, d'après les peintures de Vouet, faites en manière de frises dans la chapelle de l'hôtel Segulier; — *Vénus à sa toilette*, d'après le même; — *Vénus et l'Espoir arrachant des plumes aux ailes de l'Amour*, id. — *Mercur* et *les Grâces*, id.; — *L'Enlèvement d'Europe*, id.; — *Iris coupant les cheveux à Didon*, id.; et plusieurs autres sujets, soit de composition, soit d'après Lesueur, Sarrazin et autres maîtres. On connaît de Dorigny la caricature appelée *La Mansarde*. L'architecte Mansard ayant proposé d'établir un impôt sur les arts, Dorigny le représenta sur un mulet, le conduisant à Montfaucon; en croupe est un saint Jean qui porte un parasol.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*.

**DORIGNY** (Louis), peintre et graveur français, fils de Michel, né à Paris, en 1654, mort à Vérone, en 1742. Il était disciple de Lebrun, et fit de rapides progrès sous ce grand maître. E

71, Dorigny concourut pour le grand prix de peinture; mais n'ayant obtenu qu'une médaille, quitta la France, et se rendit en Italie. Il fit un tour à tour Rome, Foligno, Vérone et Venise, où il se maria avec la fille d'un orfèvre; tout il se fit accueillir par son talent. En 1704 il revint en France, et se présenta à l'Académie; mais ayant échoué par les intrigues de l'usard, il s'expatria de nouveau. Le prince de Saxe l'appela à Vienne, en 1711, et lui fit exécuter d'importants travaux. Dorigny séjourna quelque temps à Prague, puis retourna en Italie, où il se fixa. Ce peintre avait l'exécution facile et propre aux grandes compositions : figures sont correctes, mais leur caractère manque souvent de grâce et d'élévation. Ses tableaux les plus estimés sont : *La Sainte Vierge*, par le maître-autel des Feuillants de Foligno; *Saint Bernard*, pour la même communauté; et surtout les *Saints* peints à fresque dans la chapelle de la cathédrale de Trente. On a de Dorigny beaucoup d'estampes à l'eau-forte, entre autres une suite de trente-deux pièces, y compris le titre, faite pour une édition italienne des *Peintures chrétiennes* du P. Bouhours; — cinq enluminures, tirés des poésies d'Horace; — la *Descente des Sarrasins au port d'Ostie*, d'après Raphaël, etc.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Le Bas, *Dictionnaire de la France*.

**DORIGNY** (Nicolas), peintre et graveur français, second fils de Michel et frère de Louis, né à Paris, en 1657, mort dans la même ville, en 1716. Il exerça d'abord la profession d'avocat; mais il la quitta pour se livrer à l'étude des arts, séjourna vingt-huit ans en Italie. En 1711 il fut appelé à Londres, pour y graver les cartons de Raphaël, conservés à Hampton-Court. Le roi d'Angleterre, Georges I<sup>er</sup>, le combla de biens et le créa chevalier; Dorigny revint en France en 1719, et fut reçu en 1725 membre de l'Académie de Peinture. Il a fait peu de choses en peinture; mais il excellait dans la gravure, et a laissé un grand nombre d'excellentes estampes, où l'on admire le bon goût du dessin et la manière savante et pittoresque de l'exécution. On a de lui : *La Transfiguration*, d'après Raphaël; — *La Descente de croix*, d'après Daniele de Volterra (Ricciarelli) : c'est la plus belle gravure que l'on ait d'après le tableau de ce maître; — *Saint Pierre guérissant le boiteux à la porte du temple*, d'après Civoli; — *Le Martyre de saint Sébastien*, d'après Le Dominiquin; — *La Mort de sainte tronille*, d'après Le Guerchin; — *Saint Pierre marchant sur les eaux*, d'après Lanfranc; — *Une Adoration des rois*, d'après Pierre Maratte; — *La Coupole de l'église de sainte-Agnès de la piazzia Navone*, en huit grandes pièces, d'après Ciro Ferri; — *La Vierge et l'Enfant Jésus sur un piédestal*, à gauche duquel sont *Saint Liboire et Saint Char-*

*les Borromée*, d'après Lamberti; — *Saint Bernard reçu dans l'ordre de Cîteaux par saint Étienne*, troisième abbé de cet ordre, d'après Joseph Passari; et plusieurs autres sujets, d'après Annibal Carrache, Le Guide, Lanfranc, Le Bernin, Carlo Cignani, Louis Dorigny, etc.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

**DORIGNY**. Voy. ORIGNY (D').

\* **DORILLUS** (Δορίλλος) ou DORIALLUS (Δορίαλλος), poète tragique athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il n'est connu que par les railleries d'Aristophane.

Suidas, Hesychius, et l'*Etym. Mag.*, au mot Δορίαλλος. — *Schol. in Aristoph. Ran.*, V, 519.

\* **DORIMAQUE** ou **DORYMAQUE** (Δορίμαχος ou Δορύμαχος), général grec, fils de Nicostrate, né à Trichonion, en Étolie, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Il fut envoyé en 221 à Phigalée sur la frontière des Messéniens, alliés de l'Étolie. Dorimaque déclara qu'il venait défendre Phigalée contre les Spartiates; mais ce n'était qu'un prétexte pour se mêler aux affaires du Péloponnèse et pour allumer une guerre générale. Ses troupes pillèrent le territoire des Messéniens, qui protestèrent en vain contre un pareil procédé. Dorimaque, qui ne pouvait rien répondre à leurs justes réclamations, fit tant auprès de Scopas, gouverneur de l'Étolie, que celui-ci, sans même consulter l'assemblée générale, commença les hostilités non-seulement contre les Messéniens, mais aussi contre les Épirotes, les Achéens, les Acarnaniens et les Macédoniens. L'année suivante, en 220, Dorimaque envahit le Péloponnèse avec Scopas, et défit Aratus à Caphyes. Il prit part aux opérations militaires par lesquelles les Étoliens se joignirent à Scerdilaidas d'Illyrie, à la prise et à l'incendie de Cynèthe en Arcadie et à la malheureuse expédition contre Algira en 219. Dans l'automne de la même année, ayant été élu général par les Étoliens, il ravagea l'Épire et détruisit le temple de Dodone. En 218 il envahit la Thessalie, dans l'espoir de forcer Philippe à lever le siège de Palus, dans l'île de Céphallénie. Le roi de Macédoine fut en effet forcé par la trahison de Leontius d'abandonner le siège de Palus; mais il profita de l'absence de Dorimaque pour envahir l'Étolie et pour piller jusque sous les murs de Thermum, capitale du pays. Dorimaque prit une part active au traité d'alliance avec les Romains contre Philippe en 211, à la nouvelle législation adoptée par les Étoliens en 204, et à l'ambassade envoyée en Égypte en 196 pour conclure la paix avec Ptolémée V Épiphanes.

Polybe, IV, 3-13, 16-19, 57-58, 67, 77; V, 1, 3, 4-9, 11, 17; IX, 42; XIII, 1; XV, 37; XX, 1; *Fragm. hist.*, 68. — Tite-Live, XXVI, 24. — Brandstätter, *Gesch. des Aetol. Landes*, p. 342.

**DORIMON** (...), auteur et acteur français, vivait en 1692. Il était comédien dans une troupe formée sous la protection de mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, duc d'Orléans, et que par cette raison on appelait *la troupe*

de *Mademoiselle*. Cette troupe, établie rue des Quatre-Vents, ne subsista que peu de temps. Dorimon, bien que peu connu aujourd'hui, ne manquait cependant ni de verve ni d'esprit; il fit représenter plusieurs pièces, dont voici les titres : *Le Festin de Pierre, ou le Fils criminel*, tragi-comédie en cinq actes et en vers, dédiée au duc de Roquelaure; Paris, 1659, in-12. Cette pièce, qui n'est qu'un plagiat complet de celle de Villiers, avait été représentée avec succès à Lyon en 1658, elle fut réimprimée sous le nom de Molière; Amsterdam, 1679; — *L'Amant de sa Femme*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1661, in-12. L'intrigue de cette pièce est simple, mais spirituelle et bien conduite. De La Font s'est servi du même sujet pour composer son acte de *La Femme*, dans le ballet des *Fêtes de Thalie*, représenté en 1714; et Boissy, dans *La Rivale d'elle-même*, jouée en 1721, n'a fait, à peu de chose près, que mettre en prose les vers de Dorimon; — *L'Inconstance punie*; Paris, 1661 : cette comédie est sans art et sans intérêt, mais quelques scènes sont spirituellement écrites; — *L'École des Cocus, ou la précaution inutile*; ibid.; — *La Femme industrielle*; ibid. Cette comédie est tirée d'une nouvelle de Boccace et d'une pièce espagnole : *La Discreta inamorada*, de don Lopez de Véga; elle est écrite dans le style du bas comique, mais elle est passable. Suivant Parfaict, « on pourrait dire que Molière a emprunté quelque chose de cette pièce dans son *École des Maris* »; — *La Comédie des Comédiens*; ibid. : l'auteur, dans cet ouvrage, peint les mœurs du théâtre de son temps; — *Les Amours de Trapotin*; ibid.; — *La Rosélie, ou Dom Guillot*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1661, in-12. Cette comédie paraît n'être qu'une contre-façon de *La Dame d'intrigue, ou le riche vilain*, de Chapuzeau; — *L'Avare dupé, ou l'homme de paille*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1663, in-12; — *Le Médecin dérobé*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1692, in-12.

Dorimon avait épousé une comédienne de la même troupe; elle se mêlait aussi de faire du bel esprit : on peut juger de son goût et de son talent par les vers qu'elle lui adressa à l'occasion de sa pièce du *Fils criminel* :

Encore que Je sois ta femme,  
Et que tu me doives ta foi,  
Je ne te donne point de blâme  
D'avoir fait cet enfant sans moi.  
Toutes fois, ne me crois pas buse;  
Je connais le sacré vallon,  
Et si tu vas trop voir ta muse,  
J'irai caresser Apollon.

A. JADIN.

*Recherches sur les Théâtres de France.* — Loret, *Muse historique*, janvier 1661. — *Bibliothèque du Théâtre-Français.* — Riccoboni, *Observations sur la Comédie*, II, 137.

DORING. Voy. DOERING.

DORIOLE ou DORIOLE (1) (*Pierre*), sire de Loiré (Aunis), homme d'État français, né à La

(1) Il s'écrivit aussi d'Auriol et d'Oriol.

Rochelle, en 1407, mort le 14 septembre 1477. Il étudia particulièrement le droit, et fut licencié en cette faculté en 1430. En 1451 il élu maire de La Rochelle, fonctions auxquelles son père, Jean, avait été élevé à plusieurs reprises. Pierre Doriole remplissait encore cette charge en 1456, lorsque, député à la cour de Charles VII pour y représenter les intérêts de sa province, ce monarque lui confia l'emploi de conseiller du royaume. A l'avènement de Louis XI en 1461, Doriole conserva ses fonctions; mais en 1464 il embrassa le parti des seigneurs républicains, et fut élu chef de la ligue dite du *Bien public*. Arrêté par Louis XI, il fut relâché par Jean II, dit le Bon, duc de Bourbon et remis entre les mains de Louis XI, le roi de France crut utile cette fois de rendre justice au bien pour le mal, et rétablit Doriole dans sa charge. En 1468 Doriole adressa un mémoire au roi pour obtenir la prohibition de l'importation des épiceries en France par navires étrangers; sa requête demeura sans effet. Il s'appliqua ensuite, avec plus de succès, à réprimer le vasselage, et sévit avec une grande sévérité contre la caste d'individus appelés à cette époque *Bohémiens*. En 1469 il travailla activement au procès de son collègue le cardinal La Balue, et fut élu bibliothécaire. L'année suivante, Louis XI maria Doriole avec Charlotte de Bar, veuve de Guillaume de Varie, général des finances. Le 15 juin 1472 Doriole fut appelé à la dignité de chancelier de France; les appointements de cette charge furent élevés en sa faveur à quatre cent livres. Aucun ministre n'avait été jusque-là rétribué aussi largement. Il est vrai que Doriole, malgré ses fonctions, fut employé comme négociateur en plusieurs occasions importantes. En 1473 il fut envoyé près du duc de Bretagne François II, pour le décider à être arbitre entre Louis XI et le duc de Bourgogne. La même année Doriole prit une part active au traité de Senlis. En 1474 il négocia avec le roi d'Aragon et réussit à détacher le duc de Bretagne de l'alliance anglaise et bourguignonne. Tandis que Louis XI traitait avec ses ennemis les plus puissants au moyen de son chancelier, il lui donna comme chef de la justice du royaume de France une lourde et pénible tâche. Doriole dut présider les cours des pairs qui condamnèrent le duc de Bretagne François II (avril 1474), le connétable de France Georges de Selve (19 décembre 1475), et le duc de Nemours (1477). Il sut faire accorder la volonté du roi avec les formes de la justice. Cependant il termina son instant : ce fut à l'occasion de la mort du connétable, auquel il avait épargné les angoisses de la torture inutile : il reçut de Louis XI les lettres de réhabilitation suivantes : « Si notre chancelier n'eût eu que le connétable eût découvert son maître, le comte de Damartin, et lui aussi, il ne l'eût pas fait mourir sans le faire géhenner et sans savoir la vérité du tout; encore, de peur de déplaire à son dit maître, il voulait que le procès fût lément connu du procès du duc de Nemo

in de trouver façon de le faire échapper. » affaire n'alla pas plus loin : il est vrai que oriole, au moment de l'exécution, remarquant e le connétable portait à son cou une pierre putée garantir de la peste et du poison, s'en ait emparé : en sujet dévoué et habile, il l'offrit son défiant souverain. Plus tard Doriole fut voyé à Londres pour entraver le mariage de arie de Bourgogne avec Édouard IV, roi d'An- terre. Il sut, en mai 1476, réconcilier Charles Téméraire avec Louis XI. En 1478 il fut argé d'une mission de la plus haute impor- ace, celle d'empêcher le roi d'Angleterre de llier avec Maximilien d'Autriche, devenu l'éu- x de Marie de Bourgogne; il conjura l'orage. fut un grand service rendu à la France. En 30 Doriole, par un traité avec René, roi de ile et duc de Lorraine, négocia la cession de stel-sur-Moselle. Il obtint en 1481, contre la onté royale, que le procès de René, comte du rche, entamé devant une commission extra- liciaire, fût renvoyé au parlement de Paris. En 12 Doriole osa appuyer dans le conseil royal aines réclamations élevées par le duc de Bre- ne. Louis XI lui écrivit : « Je vous prie, beau e, que, en vos besoignes, vous ne me soyez e si rigoureux, car je ne l'ai pas été ez vôtres. ais bien à l'appétit de qui vous le faites. us vousienne de la journée que vous prites dez-vous avec les Bretons. » L'année suivante is ôta à Doriole ses fonctions de chancelier; endant, il lui en conserva le traitement, avec titant de premier président de la cour des optes.

A. de L.

ullippe de Comines, *Chronique*. — Belcarlus, *Com- t. Franc.*, lib. I, 11. — Jean de Troyes, XIII, 23. — mas Razio, *Ludovicus XI.* — Godefroy, *Preuves*, IV, — Arcère, *Histoire de La Rochelle*. — Amos-Barbot, *Antaire des titres, chartes et privileges de La Ro- le*. — Duchesne, *Histoire des Chanceliers*. — Le nseime, *Histoire genealogique des Grands Officiers a Couronne*. — Raignet, *Biographie saintongeaise*. — arant, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, VIII. — londe, *Histoire des Français*, XIV.

**DORION** (Δωρίων), musicien et littérateur e, né probablement en Égypte, vivait dans uatrième siècle avant J.-C. Nous ne le con- ssons que par Athénée, qui le représente e comme un musicien homme d'esprit, bon vivant e astronome, auteur d'un ouvrage sur le pois- e. Ses goûts lui firent donner par le poète ique Mnésimaque, dans sa pièce de *Phi- e*, le surnom de Δοκιδοφυσητής. On trouve s Athénée plusieurs anecdotes sur Dorion. hénée, III, VIII, et X. — Meineke, *Fragmenta Comi- m Græcorum*, vol. III.

**DORION** (Claude-Auguste), littérateur fran- e, né à Nantes, en 1770, mort à Paris, le 29 e 1829. Après avoir fait ses études à Paris, ion entra dans les bureaux du ministère de e l'érieur; mais, peu partisan des principes ré- ionnaires, il s'éloigna de la scène politique, e plusieurs voyages dans les contrées les plus e presques de l'Europe, et à son retour con-

sacra tous ses instants à la littérature. Charmé de l'éclat et de l'élevation de la poésie épique, grand admirateur des poètes de l'antiquité, dont il avait étudié les œuvres sublimes, il obtint quelques succès honorables dans le genre, si difficile, de l'épopée. Deux fois il se mit sur les rangs pour entrer à l'Académie Française, la première en 1817, pour succéder à Choiseul-Gouffier, la seconde en 1821, pour obtenir le fauteuil resté vacant par la mort de Fontanes; mais ayant échoué les deux fois, il se résigna, et ne se présenta plus. On a de lui : *Marie-Thé- rèse à François, empereur d'Autriche*, héroïde, 1797; — *Chant de Sulumla*, imitation d'Ossian; Paris, 1801, in-8°; — *La bataille d'Hastings, ou l'Angleterre conquise*, poème en douze chants, avec une introduction histo- rique; Paris, Didot, 1809 et 1822, 2 vol in-8°. Ce poème obtint une mention honorable dans un rapport sur les prix décennaux; — *Palmyre conquise*, poème en douze chants, avec une intro- duction et des notes; 1815 et 1825, Didot, in-8°; — *Ode sur le Mariage du duc de Berry*; Pa- ris, 1816, in-8°; — *Ode sur les Montagnes*, cantate d'Amphion; 1816; — *Considérations sur l'état politique et commercial des puis- sances européennes, depuis la Révolution jus- qu'au congrès d'Aix-la-Chapelle*; Paris, 1818, in-8°; — *Perkins Warbeck, faux duc d'York*; roman historique; Paris, 1819, 3 vol. in-12; — *Poésies lyriques et bucoliques*, précédées d'un *Essai sur la poésie et l'éloquence*, et suivies d'*Héromède, reine de Ségeste*, tragédie en cinq actes; Paris, 1821 et 1825, in-8° (la tragédie d'*Héromède* avait été refusée par le comité du Théâtre-Français en 1800); — *Le Méjiant*, com-édie en cinq actes et en vers; Paris, 1822, in-8°; — *Le Mage*, poème; Paris, 1825, in-8°; — *Ode sur le Sacre de Charles X*; *ibid.*; — *Discours d'un envoyé de la Grèce au premier congrès qui jugera convenable de l'admettre*; Paris, 1826, in-8°; — *Les Ottomans et les Grecs*; poème lyrique; *ibid.* Enfin, Dorion a composé plusieurs *Cantates*, qui ont été mises en musique par les concurrents pour le prix de composition musicale à l'Institut, classe des Beaux-Arts.

A. JADIN.

*Biographie contemporaine. — Documents particu- liers.*

\* **DORIS**, artiste grec, peintre de vases; son nom se trouve sur diverses coupes ou *cylix*, à figures rouges et d'un travail fin; une d'elles, représentant des sujets bachiques, faisait partie de la belle collection de B. Durand, et fut adjugée, en 1836, au prix de 670 fr. G. B.

Clarac, *Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 99. — J. de Witte, *Revue de Philologie*, 1847, t. II, p. 407. — Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 38. — J. G. Ec- cius, *De Darete Phrygio* (Leipzig, 1768, in-4°).

\* **DORISY** (Jean), physicien et théologien français, né à Mouzon, en 1585, mort à Paris, le 12 mars 1652. Il entra en 1606 dans la con- grégation des Jésuites, professa les belles-lettres

pendant dix ans, et enseigna ensuite la théologie seize autres années. On a de lui : *Curiosæ Quæstiones de ventorum origine, et de accessu maris ad littora et portus nostros, et ab isdem recessu*; Paris, 1646, in-8° : cet ouvrage peut servir à constater l'état des sciences naturelles au dix-septième siècle; — *Réponses catholiques aux questions proposées dans le prétendu Catéchisme de la grâce*; Paris, 1650, in-12 : c'est une réfutation du *Catéchisme de la grâce* de Matthieu Feydeau (de Port-Royal); *sine loco*, 1650, in-12; — *Refutatio Catechismi de gratia, ex sola doctrina sancti Augustini*; Paris, 1651, in-12; — *Refutatio compendiosa Catechismi de gratia*; *ibid.*; — *Défense de saint Augustin contre le faux Augustin de Jansenius*; Paris, 1651, in-4°, trad. en latin sous ce titre : *Vindiciæ S. Augustini adversus pseudo-Augustinum* Corn. Jansenii, *tractatus in singulos libros et singula librorum capita tomii primi de hæresi Pelagiana*; Paris, 1656, in-4°; — *Praxis confessionis sacramentalis, ex S. Augustino*; Paris, 1652, in-12.

Southwell, *Catalogus Scriptorum Societatis Jesu*, 440. — Dom Lelong, *Histoire de Laon*, 342. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du XVII<sup>e</sup> siècle*, 2173. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Abbé Boulliot, *Biographie ardennaise*.

**DORIVAL**, et quelquefois **D'ORIVAL** (*Claude-François*), surnommé *Plume d'Or*, jurisconsulte français, né à Besançon, en 1656, mort dans la même ville, le 4 septembre 1733. Il fit ses études à l'université de Dôle, fut reçu avocat au parlement de sa province, et devint conseiller à l'hôtel de ville de Besançon. La grande facilité et la clarté avec lesquelles il rédigeait une consultation ou motivait un arrêt lui méritèrent de ses contemporains le surnom de *Plume d'Or*. On a de lui : *Usages et coutumes de Besançon*; 1721, in-4°, avec un commentaire très-apprecié.

**DORIVAL** (*N.*), archidiacre et official de Besançon, parent du précédent, vivait en 1667. Il a fait paraître *Synopsis rerum gestarum circa Decanatum Majorem Ecclesiæ metropolitanæ Bisuntinæ, ab anno 1661 ad annum 1667*, in-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, nos 8168 et 15766.

**DORIVAL** (.....), jésuite et théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Abrégé de l'Histoire de France*, suivi de *l'Histoire de Louis XIII et de Louis XIV*; Paris, 1751, 12 vol. in-12.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, t. II, éd. Fonlette.

**DORIVAL** (.....), acteur français, mort vers 1792. Il débuta à la Comédie-Française le 8 juin 1776, par le rôle de *Polyeucte*; plus tard il joua avec beaucoup de succès *Orosmane*. Cet acteur avait un talent recommandable, une intelligence parfaite de la scène, une chaleur réelle et communicative; mais son organe était lourd,

empâté et désagréable; son physique, mesquin nuisait à l'illusion. Il quitta le théâtre en janv. 1791, et passa aux colonies, où il mourut de temps après.

A. JADIN

Étienne et Martainville, *Hist. du Théâtre-François*.  
**DORLAND** ou **DORLANT** (*Pierre*), théogien belge, né à Diest (Brabant), mort à Zhem, le 25 août 1507. Il prit l'habit de chartreux au couvent de Zeelhem, et devint prieur de ce maison. Ses écrits font juger qu'il fit de nombreux sermons aux religieux de son ordre, communiqua aussi ses lumières à diverses religieuses, qu'il conduisit dans la voie du salut. On a de lui : *De enormi Proprietatis Monachorum vitio Dialogus cultissimus*, et Louvain, 1513, in-4°; — *De Nativitate, conversatione, et vita B. Catharinæ, virginis martyris*, etc.; *ibid.*; — *Explicatio mystici habitus Cartusianensis*; Louvain, 1514, in-4°; — *De Opere amoris et Passione Christi*; Louvain, 1516, in-8°. Dans ce dialogue l'auteur parle Jésus-Christ, saint François et la Charité — *Viola Animæ*; Anvers, 1533, in-16, et 15 in-24 : ce sont sept dialogues, dont les six premiers forment un abrégé de la *Theologia Naturalis* de Raimond de Sébonde; — *Chronicon Cartusiense Petri Dorlandi, in quo de vitii sui ordinis illustribus, rebusque in eod præclare gestis, nec non et admiranda primam Cartusiarum constructione scite pertractatur*, etc.; Cologne, 1608, in-12; trad. française par Adrien Driscart, sous le titre *Chronique ou Histoire générale de l'Ordre sacré des Chartreux*; Tournai. Cet ouvrage écrit avec sincérité, mais il manque de exactitude; d'ailleurs, il ne renferme pas assez de faits. Le P. Petreius a essayé de remédier à ces défauts mais ses notes sont restées incomplètes — *Vita ac res gestæ B. Annæ*; Anvers, 1617, in-8°. Dorland est en outre auteur de plus de cinquante traités de piété, dont les titres se trouvent dans Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Pays-Bas*; VI, 117.

Possevin, *Apparatus sacer*. — Lemire, *De Scripturis ecclesiasticis*, II, 279. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 973. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*. — Petreius, *Bibliotheca Cartusiana*, 252. — Morlet, *Theatrum S. Cartusiani Ordinis*, 114. — Comte de Lelievre-Hamal, *Biographie liégeoise*, I, 17.

**DORLÉANS** ou **D'ORLÉANS** (*Louis*), poète, jurisconsulte et libelliste français, né à Paris le 15 août 1542, mort en 1629 (2). Il fit ses études sous Jean Dorat, embrassa la profession de barreau, et devint un des plus fougueux partisans de la Ligue, et joua un grand rôle à cette époque. Nommé avocat général le 21 octobre 1589, après l'arrestation des membres du parlement restés fidèles à la royauté, il se fit remarquer par ses diatribes contre Henri IV. Néanmoins après l'assassinat

(1) Et non à Orléans, comme le prétend Gonjet, dans sa *Bibliothèque française*.

(2) Lelong dit que Dorléans mourut en 1619 ou 1620. — *Bibliothèque historique de la France*, II, 289, n° 18.

président Brisson et des conseillers Larcher Tardif, Dorléans s'éleva avec énergie contre Seize, et demanda la punition des meurtriers. Lorsque le duc de Mayenne eut fait pendre, le 4 décembre 1591, Ameline, Louchart, Aimon et Anroux, Dorléans défendit-il chaleureusement la juste sévérité du duc. Le 30 octobre 1592, il prononça une harangue en plein parlement, dans laquelle il appela les Seize « gens de bien », et s'éleva contre les prédicateurs, « qui méritaient le pays et se mêlaient des affaires d'état, où ils n'entendaient rien ». « Les prédicateurs, dit L'Estoile, allèrent prier le duc de Mayenne de chasser le dit Dorléans, comme un fin qui s'étoit bandé contre l'Église. Le duc répondit : — Je reconnois Dorléans pour si bon catholique que nul de vous n'y peut mordre. Pour l'état, ce n'est pas à vous de vous en mesler ; mesurons seulement de prêcher l'Évangile : cela est de votre charge ». Le 18 novembre de la même année, Dorléans insista dans le parlement sur la nécessité de continuer la guerre ; « mais, dit L'Estoile, il avoit reçu pour ce faire deux cents mille de l'argent d'Espagne ». Quand Henri IV maître de Paris, Dorléans, inscrit sur la liste de proscription du 30 mars 1594, se réfugia à Tours, et ne revint à Paris qu'après un exil de six ans. Arrêté presque aussitôt son arrivée par cause de propos séditeux, il subit à la Conciergerie un emprisonnement de trois mois, au bout desquels il fut mis en liberté par ordre du roi. Cette générosité le toucha vivement, et depuis lors il parut sincèrement attaché à Henri IV et à sa famille.

Les ouvrages sont rares et recherchés. Les plus connus sont : *Sonnets sur le tombeau de seigneur de Silhac* ; Paris, 1568, in-8° ; — *Antique de victoire* (en quarante-six sixains), dans lequel on peut remarquer la vengeance de Dieu a prise dessus ceux qui vouloient nuire son Eglise et la France ; Paris, 1569, in-8° ; — *Renaud*, poème, 1572, in-8°, imité de Lucrèce ; — *Apologie ou Défense des catholiques unis les uns aux autres, contre les hostilités des protestans prétendue réformée*, suivie d'une Requête présentée aux catholiques de tous les états de France, pour entrer en l'association de la Ligue ; Paris, 1586, in-8° ; — *Avertissement des catholiques anglois aux François catholiques, duquel on voit qu'ils sont de perdre la religion, et d'expérimenter, comme en Angleterre, la bonté des ministres, s'ils reçoivent à la couronne un roi qui soit hérétique* ; 1586, 1587 et 1588, in-8° ; les deux dernières éditions augmentées et approuvées par les docteurs de Louvain. Cette pièce est autant historique que politique ; elle reprend les faits importants à l'histoire de France depuis la conjuration d'Amboise. L'auteur rapporte très-vivement contre les hérétiques et le roi de Navarre. « Cet ouvrage, dit Cayet, est écrit d'un langage fort naïf, plein de vives poin-

tes ; il contient des flatteries du roi (Henri III), dit mille impostures du roi de Navarre et de sa mère. Il se plaint surtout de ce qu'on n'avait pas bien solennisé la Saint-Barthélemy et qu'on avait tiré de moins deux palettes de sang, dénotant par là qu'on devoit tuer le roi de Navarre et le prince de Condé. » Le cardinal du Perron ne parle pas si avantageusement du style de cet ouvrage, « qui est selon lui écrit très-vicieusement, et où l'auteur se sert d'une métaphore continuelle de la médecine depuis le commencement jusqu'à la fin. » Quoi qu'il en soit, l'*Avertissement* de Dorléans fit grande sensation lorsqu'il parut, et suscita de nombreuses réponses : entre les meilleures on distingue la *Lettre d'un Gentilhomme catholique François, contenant brève réponse aux calomnies d'un livret d'un certain prétendu Anglois* (par Philippe du Plessis-Mornay), et *Réponse à un ligueur masqué du nom de catholique anglois, par un catholique bon François* ; 1587, in-8° (attribuée à Denys Bouthillier, avocat). Dorléans fit alors paraître *Réplique pour le catholique anglois, contre les catholiques associés aux huguenots* ; 1586, in-8° ; réimprimée avec l'ouvrage précédent, sous le titre de *Premier et second Avertissement des catholiques anglois aux François catholiques et à la noblesse qui suit à présent le roi de Navarre* ; Paris, Bichon, 1590, in-8°. Ce livre fut brûlé par la main du bourreau, à la croix du Trahoir et à la place Maubert, le 2 avril 1594. L'imprimeur Bichon fut exilé ; — *Lettres catholiques, traitant du droit de prendre les armes, de reconnoître son roi légitime, etc.* ; Orléans, 1589, in-4°. Ces lettres sont signées : *Mathurin Curmier, Angoumois, et Pierre le Franc, Parisien* ; mais on les attribue généralement à Dorléans ; — *Lud. d'Orléans, unius ex confederatis pro catholica fide Parisiensibus Expostulatio ad A. S.* (Antoine Seguier), *unum ex sociis pro hæretica perfidia Turonensibus* ; Paris et Lyon, 1593, in-8°. Cet écrit concerne deux arrêts rendus en août 1593 par les parlements de Châlons et de Tours. Il est encore plus emporté que les précédents. Henri IV y est appelé *fætidum Satanæ stercuris*. Le bourreau brûla ce libelle le 2 avril 1594 ; il en fut de même du suivant ; — *Plaidoyer des gens du roi* (de Paris) *du 22 décembre 1592, sur la cassation du prétendu parlement de Châlons, du 18 novembre même an* ; Paris, 1593, in-8°. L'auteur cherchoit à y prouver l'incapacité et l'indignité de Henri de Bourbon à la couronne de France ; — *Le Banquet d'Après-dînée du comte d'Arète, où il se traite de la dissimulation du roi de Navarre et des mœurs de ses partisans* ; Paris et Arras, 1594. Le style de ce libelle est assez commun, et ne donne pas une haute idée du talent de l'auteur. Dans une conversation entre plusieurs personnes réunies chez le comte d'Arète, on cherche à prou-

ver que la conversion de Henri IV est simulée, et que l'absolution que lui a donnée l'archevêque de Bourges est nulle. Les digressions, les citations, les comparaisons occupent une bonne moitié du livre. Henri IV y est d'ailleurs fort maltraité. Cet écrit n'a dû sa célébrité qu'aux passions et au mauvais goût du temps; — *Remerciement au roi*; Paris, 1604, in-8°. Dorléans fit paraître cet écrit à son retour d'exil; — *Les Ouvertures du Parlement, faites par les rois de France tenant leurs lits de justice*; Paris, 1607 et 1615, in-4°. Cet ouvrage, fait avec érudition, contient des détails très-curieux sur les parlements et tout ce qui se rattache à ces corps; — *La Plainte humaine sur le trépas du roi Henri le Grand, où il se traite du rapport des hommes avec les plantes qui vivent et meurent de la même façon, et où se réfute tout ce qu'a écrit Turquet contre la régence de la reine et le Parlement en son livre De la Monarchie aristo-démocratique*; Paris, 1612 et 1622, et Lyon, 1632, in-8°. Cette pièce a pour objet de consoler la reine Marie de Médicis de la mort du roi son mari et de justifier sa régence. Elle contient un panégyrique perpétuel de Henri IV, mêlé de digressions et citations fort amples. On n'y trouve rien de particulier sur la mort de ce prince et fort peu de choses qui puissent servir à l'histoire: en un mot, elle a plus d'étendue et de singularité que de mérite. On attribue en outre à Dorléans une traduction de Tacite, un *Traité de la loyauté des anciens François* et des *Quatrains moraux* (Paris, 1625 et 1631, in-8°). A. de L.

L'Estolle, *Mémoires*, passim. — *Satyre Menippée*, 101 et 247; Ratisbonne, 1709, in-8°. — Supplément au *Journal de Henri IV*, I, 188. — *Mémoires de la Ligue*, V, 642. — Cayet, *Chronologie novennaise*, fol. 17 et 29. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, article Calvin, note C. — Ballet, *Jugements des Savants*, I, *Critiques Grammaticiennes*, n° 441. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthodes Historiques*, IV, 107. — Clément, *Bibliothèque*, II, 25. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, III et IV.

**DORLÉANS** ou **D'ORLÉANS** (Pierre-Joseph), historien français, né à Bourges, en 1644, mort à Paris, en 1698. Il entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, et professa d'abord les belles-lettres dans différents collèges de sa Société, puis s'adonna à la prédication. Ses goûts le fixèrent à l'étude de l'histoire, et il publia dans ce genre de littérature des écrits très-remarquables, sinon par leur impartialité, du moins par la clarté et l'élégance du style. On a de lui : *Vie du P. Charles Spinola*; Paris, 1681 et 1693, in-12; — *Vie du père Colton*, trad. de l'italien du père Roverio; Paris, 1688, in-4°; — *Histoire des deux conquérants tartares Chunchi et Camhi, qui ont subjugué la Chine*; Paris, 1689, in-8°; — *Histoire des Révolutions d'Angleterre*; Paris, 1692-1694, 3 vol. in-4°; 1724, 4 vol. in-12; La Haye, 1719, 1723, 3 vol. in-12. Cette histoire est estimée même des Anglais. « Ce serait un modèle, dit Palissot, si l'auteur s'était

arrêté au règne de Henri III. Depuis cette époque, son état ne lui a plus permis d'être infatigable. » F.-H. Turpin a fait la continuation de cette histoire depuis 1688 jusqu'à 1747; F. 1786, 2 vol. in-12; — *Histoire de M. C. tance, premier ministre du roi de Siam*, Paris, 1692, in-12; — *Vie du P. Ricci*; il — *Vies de Marie de Savoie et de l'infante Isabelle, sa fille*; Paris, 1696, in-12; — *Mons et instructions chrétiennes sur diverses matières*; Paris, 1696, 2 vol. in-12; — *Vie saint Stanislas Kostka*, Paris, 1712; et celle du *Bienheureux Louis de Gonzague*, Paris, 1727, in-12; — *Histoire des Révolutions d'Espagne*; Paris, 1734, 3 vol. in-4°, et 1750, 5 vol. in-12. Cette histoire a été continuée les PP. Arthuis, Brumoy et Rouillé.

*Journal des Savants*, 1681, 1683, 1693, 1695, 1696, 1734 et 1735. — Lelong, *Bibliothèque historique de France*, n°s 14119 et 35182. — *Dictionnaire portatif des Prédicateurs*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque saecularis*, XVIII, 296.

**DORLÉANS DE LA MOTHE** (Louis-François-Gabriel), évêque d'Amiens, né à Catras, le 15 janvier 1683, mort le 10 juillet 1751. Il descendait d'une ancienne famille vicentine nommée Aureliani. Il fit ses études chez les jésuites, et fut successivement chanoine théologien de Carpentras, grand-vicaire d'Arles, administrateur du diocèse de Senes, et enfin évêque d'Amiens en 1733. Il ne dut cette dignité à ses qualités personnelles, et, chose peu commune dans son siècle, il n'avait jamais vu la cour. Sa principale vertu était la simplicité. « Les hommes, disait-il, nous louent la moitié de notre devoir que nous faisons nous devons trembler pour l'autre moitié que nous ne faisons pas. » A un grand fonds de simplicité véritable il alliait une grande vivacité d'esprit et le goût des lettres. Il était lié d'intimité avec le poète Gresset, retiré à Amiens gravité pastorale n'arrêtait point sur ses lèvres la plaisanterie vive et piquante. Entre autres saillies qui lui sont attribuées, ses biographes rappellent celle-ci. Étant à Amiens, dans un diocèse, certaines personnes vinrent le visiter, et dans le cours de la conversation, s'aperçurent qu'ils étaient sur la même route, et, à laquelle ils tournèrent le dos après avoir relevé les basques de leurs habits, pour se chauffer plus à l'aise. L'un d'eux action parut irrévérencieuse au prélat : « Je saisis bien, leur dit-il, que les Picards avaient la langue chaude, mais je ne savais pas qu'ils eussent la derrière froide. » On a de lui : *Lettres spirituelles*; Paris, 1777, in-12. L'abbé Dargny, chanoine et archidiacre, a publié des *Mémoires en forme de lettres pour servir à l'histoire de la vie de M. D'Orléans de La Mothe, évêque d'Amiens*; Malines, 1785, 2 vol. in-12.

Machault, *Éloge de Dorléans de La Mothe*, etc., (Paris, 1774, in-4°). — Abbé Proyart, *La Vie de feu messire F.-G. D'Orléans de La Mothe, évêque d'Amiens*; Amiens, 1788, in-12). — N.-S. Guillon, *Éloge de M. D'Orléans*

*Molte*; Paris, 1809, in-8°. — *Histoire des hommes illustres de la Provence*, II, 23.

**DORMANS (Jean de)**, cardinal, chancelier garde des sceaux sous les rois Jean et Charles V, né à Dormans (Champagne), mort à Paris, le 7 novembre 1373. Il fut d'abord avocat parlement, et s'éleva par son mérite aux premières dignités de l'État et de l'Église. Comme plupart des ministres de Charles V, il était basse extraction. Son père, était un simple procureur, qui s'appelait *De Dormans*, parce il était originaire du bourg de ce nom. Jean Dormans fonda, le 16 mai 1370, à Paris, le séminaire dit de *Beauvais*, du nom de son diocèse. Quelques années auparavant il avait donné au roi, en plein parlement, sa démission de la charge de chancelier, sous prétexte de son grand âge, mais en réalité parce qu'il ne put empêcher la levée des impôts qui déterminèrent la sédition des Maillotins.

Il eut pour successeur *Guillaume de Dormans*, son frère. Son neveu, *Milon de Dormans*, fut successivement évêque d'Angers, de Beauvais, de Beauvais, et chancelier de France en 1383. Un autre de ses frères, *Michel de Dormans*, fut évêque d'Amiens, cardinal, et contrôleur général des finances de Charles V. En aversion par Charles VI, il se retira à Angoulême, et accepta plusieurs missions de la cour papale.

Peron et Godefroy, *Histoire des Chanceliers*. — Chard, *Histoire des Maîtres des Requêtes*. — Le Bel, *Histoire des Grands-Officiers de la Cour*. — Sismondi, *Histoire des Français*, X et XI. — Las, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

**DORMAY (Claude)**, historien français, né à Soissons, mort en 1674. Il était chanoine régulier de Saint-Jean des Vignes, à Soissons. On a de lui : *Decora Franciæ in Ludovico XIV refulgentia, ubi de regia inaugurata et unctione, de liliis, ampulla, auro, et gemis, titulis regum christianissimorum tractatur*; Paris, 1655, in-8°; — *Animadversiones in libri Præadamitarum, seu exercitio super versibus 12, 13 et 14, caput V, stolas sancti Pauli ad Romanos*; Paris, 1657, in-8° : cet ouvrage, dédié à Charles de Bourlon, évêque de Soissons, ne porte pas de nom d'auteur; — *Histoire de la ville de Soissons et de ses rois, comtes et gouverneurs, avec une Suite des évêques et des Recherches sur les vices et maisons illustres du Soissonnais*; Soissons, 1663-1664, 2 vol. in-4°. L'auteur a fait cette *Histoire* du manuscrit de Nicolas Berthelet, Jean du Chesne et Michel Bertin, déposé à la Bibliothèque impériale, sous le titre de : *Le Livre des Antiquités de la ville et pays de Soissons* (1552). L'ouvrage de Dormay a été mis en contribution à son tour par Lemoine, écuyer et porte-manteau du roi, dans son *Histoire des Antiquités de la ville de Soissons*; Paris, 1771, 2 t. in-12.

ong., *Bibliothèque historique de la France*, n° 23985, 34873, 9586, et 40780.

**DORN, DORNEUS ou DORNEUS (Gérard)**, chimiste allemand, vivait à la fin du seizième siècle. Il habita successivement Francfort-sur-le-Main, Bâle et Strasbourg. Disciple de Paracelse, dont il soutint les doctrines contre Thomas Érase, il fut un de ceux qui contribuèrent à la propagation des opinions théosophiques et alchimiques de son maître, dont il traduisit la plupart des ouvrages latins. On a de lui : *Clavis totius philosophiæ chemicæ, per quam obscura philosophorum dicta referuntur, compendium tres libros continens partim physicos, medicos, et pro majori parte chymicos*; Lyon, 1567, in-12; — *Chymisticum Artificium naturæ, theoreticum et practicum*; Francfort, 1568, partie I, in-8°; et 1569, parties II et III; — *De Venenis quod nescio quis suavius in Theophrasticos evomere conatur, retortio*; Bâle, 1568, in-8°; — *Lapis metaphysicus et philosophicus, qui universalis medicina vera fuit patrum antiquorum ad omnes indifferenter morbos, et ad metallorum tollendam lepram*; Bâle, 1569, in-8°; — *Monarchia physica*; Bâle, 1577; — *De restituta utriusque medicinz Praxi*; Lyon, 1578, in-8°; — *Fasciculus Paracelsicæ medicinz veteris et novæ, in compendiosum promptuarium tractatus*; Francfort, 1581, in-4°; — *Dictionarium obscuriorum Theophrasti vocabulorum*; Francfort, 1583, in-8°; — *Admonitio ad Th. Erasum de revocandis calumniis in Paracelsum, immerito dictis*; Francfort, 1583, in-8°; — *In Libro Paracelsi De vita longa commentarius*; Bâle, 1583, in-8°; — *De natura lucis philosophicæ, ex Genesi desumpta*; Francfort, 1583, in-8°; — *Commentaria in archidoxia*; Bâle, 1584, in-8°. Dorn a édité les traités de Bernard de Trévisse et de Denis Zacharie Sur la Pierre philosophale; Bâle, 1585, in-8°.

Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*. — Biog. méd.

**DORN (Jean-Christophe)**, théologien luthérien et savant bibliographe allemand, né à Schleusingen, à la fin du dix-septième siècle, et mort en 1752, à Wolfenbüttel. Il avait exercé longtemps les fonctions de recteur du gymnase de Blankenburg, lorsque, rendu à la retraite et à ses livres, il mourut l'année même où il venait d'être nommé second bibliothécaire à Wolfenbüttel. Son ouvrage capital : *Bibliotheca theologico-critica, secundum singulas divinitatis scientiæ partes disposita*; Iéna, 1721-1723, 2 vol. in-8°, n'est pas achevé; et malgré les imperfections et les lacunes si naturelles dans ce genre de travail, sa bibliographie est appréciée comme elle le mérite, et présente dans un ordre méthodique des aperçus et des jugements qui indiquent une connaissance approfondie des matières dont il fait l'analyse et la critique. On a encore de lui une édition augmentée du traité de J. Jonsius, *De scriptoribus historiæ philosophicæ*; Iéna, in-4°. Parmi ses autres ouvrages, on doit mentionner : *De doctis Impostoribus*,

avec une préface de B.-G. Struve; Léna, 1703, in-8°; — *Oratio de vita et obitu H. Welleri*, 1702, in-4°, et *De ruta saxonica*; Léna, 1705, in-8°; Halle, 1725. S.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

**DORN** (*Amandus-Christian*), juriconsulte danois, d'origine allemande, né à Parchim, dans le Mecklembourg, en 1709, mort à Kiel, le 25 avril 1765. Il étudia à Rostock, Léna et Halle. Il professa le droit à Kiel, où son père était avocat. On a de lui : *Disputatio de jurisdictione in Legatos eorumque comites*; Rostock, 1736, in-4°; — *Programma quænam sit ratio, ut communio æris alieni inter conjuges locum habeat, si matrimonium prole ditatum, nulla si sit improle*; Kiel, 1738; — *Disputatio de jurisdictione criminali exule in judiciis ecclesiasticis*; ibid., 1739; — *Singularia quærelæ testamenti inofficiosi capita ab erroribus doctorum vindicata*; ibid., 1740, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *All. Gel.-Lexic.*

\***DORN** (*Henri-Louis-Egmont*), musicien et compositeur allemand, né à Königsberg, le 14 novembre 1804. Destiné au droit, qu'il étudia d'abord, il l'abandonna pour la musique, qu'il aimait passionnément. Il dirigea et fonda des établissements de musique, et composa des pièces en grand nombre. Les principales sont : *Die Bettlerin* (La Mendicante), paroles de Holtei; 1828; — *Abu-Kara*, poème de Bechstein; 1831; — *Das Bannier von England* (La Bannière de l'Angleterre); 1841.

*Conversations-Lexicon*.

\***DORN** (*Jean-Albert-Bernard*), orientaliste allemand, né à Scheuerfeld, le 11 mai 1805. Livré d'abord à l'étude de la théologie, il s'adonna plus tard, sous la direction de Rosenmüller, à la culture des langues orientales. En 1826 il fut chargé de les professer à l'université de Charkow; mais il ne commença ses cours qu'en 1829, après un voyage scientifique en France et en Angleterre. En 1835 il échangea ce professorat contre celui de l'histoire et de la géographie de l'Asie à l'Institut oriental de Saint-Petersbourg. Lors de la suppression de cette chaire en 1843, il fut nommé premier bibliothécaire de la bibliothèque impériale russe. Il fut aussi directeur du Musée Asiatique et membre de l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg. Ses ouvrages sont : *Commentatio de psalterio Æthiopico*; Leipzig, 1825; — *History of the Afghans, translated from the persian of Neamet-Ullah*; Londres, 1829, 2 vol.; — *Grammatische Bemerkungen ueber die Sprache der Afghanen* (Remarques grammaticales sur la langue des Afghans); Pétersbourg, 1840; — *Chrestomathy of the Pushtu or Afghan Language*, avec glossaire; Pétersbourg; — *Das Asiatische Museum der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften* (Le Musée asiatique de l'Académie impériale des Sciences); Pétersbourg, 1846; — *Geschichte von Tabaristan*,

*Rujan und Masenderan* (Histoire des princes de Tabaristan, Rujan et Masenderan); Petersbourg, 1850, 2 vol.; — *Geschichte der Tataristen* (Histoire du Tabaristan); 1850; *Catalogue des Manuscrits et Xylographes orientaux*; Pétersbourg, 1852.

*Conversations-Lexicon*.

\***DORNA** (*Bernardo*), juriconsulte français, professait le droit avec éclat à Bologne 1240; il composa de nombreux écrits, qui demeurés inédits.

Savigny, *Geschichte des Römischen Rechts*, p. 140. — Sarti, *De Claris Archigymnasii Bononi Professoribus*, t. 1, p. 127.

**DORNAU**, en latin **DORNAVIUS** (*Caspar*) philologue et médecin allemand, né à Ziegen en Thuringe, le 11 octobre 1577, mort à Bielefeld le 28 septembre 1632. Après avoir étudié au gymnase de Gœrlitz, il accompagna à Bâle des jeunes gens qui allaient étudier à cette université. Il fit recevoir docteur en médecine, et devint successivement recteur des collèges de Gœrlitz et de Lützen, médecin des princes de Brieg et de Ligau, qui lui donnèrent des preuves de confiance l'envoyèrent en mission en Pologne au sujet d'une guerre qui menaçait leurs possessions. Il laissa un grand nombre d'ouvrages la plupart peu sérieux qui a fait dire de lui à Morhof : *Dilectus fuit in nugis, sed eruditus*. Ses principaux ouvrages sont : *Zwingeri Vita et Mors, vers et oratione celebrata*; Gœrlitz, 1612, in-4°; — *Oratio de incrementis dominatus Turcici* (Francfort, 1615, in-4°); — *Homo diabolicus*, Francfort, 1618, in-4°; — *Ulysses scholasticus*; 1620, in-4°; — *Amphitheatrum comœdiarum Socraticarum joco-seriarum*; Hanovre, 1670, 2 tomes in-folio. C'est un recueil facétieux latines et éloges burlesques, de compositions facétieuses en grec, en latin, en allemand, en vers et en prose. La plupart de ces plaisanteries ont le tort d'être assez peu enjouées et beaucoup trop longues. Les éditeurs de quelques recueils badins, tels que le *Democritus* ou les *Nugæ venales*, y ont puisé; et là que divers auteurs français ont pris l'idée de certains détails des panégyriques bouffons de la cour de Louis XIV, comme la paille, de la boue, etc. — *Orationes*, publication posthume; Gœrlitz, 1677, 2 vol. in-8°.

Morhof, *Polyhistor litterarius*, t. 1, p. 246. — *Grœc. Lausitzer Merkwürdigkeiten*.

\***DORNER** (*Jean-Antoine*), médecin allemand, né à Rain (Haute-Bavière), en 1717, à Burghausen, le 12 septembre 1774. Il fit ses études à Salzbourg, et fut reçu docteur à Irsee. C'était un médecin habile et fort actif. On a de lui : *Kurze Abhandlung von der alpenländischen Hornviehseuche*; (D'une épidémie de bêtes à cornes, etc.); Hildburghausen, 1773, in-8°, trad. en français, Munich, 1773, in-8°; — *den Krankheiten der Schaaf und ihren Heilmitteln* (De la maladie des moutons)

es moyens curatifs à leur appliquer); Hildburg-  
hausen, 1774, in-4°.

*Biographie médicale.*

**DORNEVAL** ou **D'ORNEVAL**, auteur dra-  
matique français, né à Paris, mort dans la même  
ville, en 1766. La vie de cet écrivain est peu  
connue; on sait seulement qu'il vécut et mourut  
en France. Dans sa vieillesse, il cherchait la pierre  
philosophale, et éprouva ses dernières ressources  
dans de vaines expériences chimiques. Cependant, il  
est fait remarquer par son esprit et sa fécon-  
dité; mais il n'écrivit que pour les scènes secon-  
daires de son époque. Les théâtres des foires  
int-Germain et Saint-Laurent virent surtout ses  
succès; il a composé plus de soixante pièces, dont  
la liste complète se trouve dans Desboul-  
liers. Les plus connues sont : *Arlequin gen-  
homme malgré lui*, comédie, trois actes; —  
*Arlequin hulla, ou la femme répudiée*, un  
acte; 1716; — *Le Monde renversé*, un acte;  
1718; — *Les Amours de Nanterre*; *ibid.*; —  
*l'île des Amazones*; *ibid.*; — *Les Funérailles  
de la Foire*; *ibid.*; — *Le Rappel de la Foire  
de la vie*, un acte; 1721; — *Le Régiment de  
Calotte*; *ibid.*; — *Les Pèlerins de La Mec-  
que*, trois actes; 1726; — *Achmet et Alman-  
ze*, trois actes; 1728; — *La Pénélope mor-  
ne*, deux actes; 1728; — *Les Amours de  
Cathée*; *ibid.*; — *La Princesse de la Chine*,  
deux actes; 1729; — *Le Corsaire de Salé*, un  
acte; 1729; — *Les Couplets en pièces*, prolo-  
ge; 1730; — *La Reine de Barostan*, un acte;  
1730; — *L'Opéra-Comique assiégé*; *ibid.*; —  
*l'Industrie*, prologue; 1730; — *Zémire et  
Azamir*, un acte; 1730; — *Les Routes du  
monde*; *ibid.*; — *L'Indifférence*; prologue;  
1730; — *L'Amour marin*, un acte; 1730; —  
*l'Espérance*; *ibid.*; — *Roger de Sicile, sur-  
nommé le Roi sans chagrin*, trois actes; 1731;  
*Les Désespérés*, prologue; 1732; — *Sophie  
Sigismond*, un acte; 1732; — *La Sawasse*;  
*ibid.*; — *Les Trois Commères*, trois actes;  
1733. Sur ce grand nombre d'ouvrages peu sont  
connus, parmi lesquels on compte : Autreau,  
éditeur, Joseph de Lafont, Lesage, Piron, etc.  
fut avec Lesage que Dorneval édita le *Théâtre  
de la Foire*; Paris, 1721-1737, 10 vol.  
12. La plupart des pièces de Dorneval sont  
primées dans ce recueil.

A. JADIN.

Desboulmiers, *Histoire du Théâtre de l'Opéra-Comi-  
que*. — Parfait frères, *Mémoires pour servir à l'his-  
toire du Théâtre de la Foire*, III, 300. — *Almanach des  
Fêtes de Paris*, année 1787. — *Catalogue de la  
Bibliothèque de M. de Solenne*.

**DORNIER** (*Claude-Pierre*), homme poli-  
tique et industriel français, né à Dampierre-sur-  
Sonne, en 1744, mort à Dijon, le 2 novembre  
1797. Il était maître de forges, et jouissait lors  
de la révolution d'une fortune honorablement  
acquise. Il accepta avec conviction les principes  
républicains, et fut élu membre du comité d'admi-  
nistration de la Haute-Saône. Nommé député

suppléant de ce département à l'Assemblée lé-  
gislative, il fut encore, en 1792, élu député à la  
Convention. Il y vota la mort de Louis XVI.  
Membre du comité des finances, il demanda, le 22  
juillet 1793, la réiliation des marchés passés  
avec D'Espagnac et autres, pour les transports  
de l'armée des Pyrénées. Le 30 août 1793, il fit  
décréter la traduction du payeur général Petit-  
Jean devant le tribunal révolutionnaire, comme  
concessionnaire. En 1795, il signa, comme com-  
missaire de la Convention, l'armistice avec les  
généraux vendéens. Il passa ensuite au Conseil  
des Anciens, et attaqua vivement, en septembre  
1796, une note adressée par le ministre de la  
justice Merlin aux commissaires dans les dé-  
partements agités, représentant cette note comme  
imprudente ou provocatrice. Dornier sortit du  
Conseil des Anciens en mai 1797, et il fut en-  
voyé par son département au Conseil des Cinq-  
Cents en mars 1798. Nommé secrétaire, le  
21 novembre, il combattit l'opinion de Car-  
ret (du Rhône) sur l'assassinat des députés à  
Rastadt. Après le 18 brumaire, il se retira  
dans son département, et ne s'occupa plus que  
de l'exploitation de ses forges et de la mise  
en valeur de ses propriétés. Il avait, en 1794,  
acquis, comme domaine national, les forges de  
Pesmes, confisquées sur le duc de Choiseul, émi-  
gré; apprenant que M<sup>lle</sup> de Choiseul était restée  
en France, il lui fit une pension de 3,000 fr. jus-  
qu'à la radiation des émigrés, époque à laquelle  
il compta à l'ancien possesseur 90,000 fr., somme  
à laquelle il évalua son bénéfice sur cette pro-  
priété.

*Moniteur universel*, années 1792, 1793, 1796, 1798. —  
*Petite Biographie Conventionnelle*. — *Biographie mo-  
dernes*, édit. de 1806. — *Galerie historique des Contem-  
porains*. — Rabbe, etc., *Biographie universelle des Con-  
temporains*.

\* **DORNKREL D'EBERHERTZ** (*Tobie*), mé-  
decin morave, né à Iglau (Moravie), mort à Lu-  
nebourg, le 30 juin 1605. Il exerça sa profession  
à Lunebourg. On a de lui : *Dispensatorium  
novum, continens, ad omnia propemodum  
humani corporis pathemata, remedia selecta*;  
(Ulyssea) 1600, in-4°; augmenté du traité *De  
Purgatione*, Hambourg, 1604, in-12; Leipzig,  
1623, in-12; Iéna, 1645, in-12; — *Joannis Sto-  
ckeri Empirica, sive medicamenta varia contra  
morbos*; Francfort, 1601, in-8°; — *Medulla  
totius praxeos medicæ aphoristica*; Erfurth,  
1656, in-4°; — *De Peste*, et plusieurs autres  
traités de médecine.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

**DORNMEYER** (*André-Jules*), philologue al-  
lemand, né à Lauenstadt, en 1674, mort le 26  
octobre 1717. Il professa l'éloquence à la Faculté  
de philosophie de Halle, et fut recteur du gym-  
nase Frédéric à Berlin. On a de lui : *Philologia  
sacra*; Leipzig, 1699, in-8°; — *De vicioso Ci-  
ceronis Imitatore*, dans le traité *De Latinitate  
selecta* par Vorstius, Berlin, 1718, 1738, in-8°,  
et dans la *Collectio* d'Hallbauer, Iéna, 2176,

in-8°; — *Oratio de Luthero humanioris literaturæ cultore et æstimatore.*

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

**DOROHSTAYSKI** (*Christophe*), guerrier et poète polonais, né en 1562, mort en 1611. Il commença ses études en Pologne, et les termina à Fribourg et à Strasbourg. Rentré dans sa patrie, il la servit sur les champs de bataille comme militaire, et plus tard comme ambassadeur à Moscou. Il écrivit un petit poème *Sur la Hippique*; Varsovie, 1587. L. CHODZKO.

Benikowski, *Hist. de la Littér. pol.* — Sierczynski, *Sclèce de Sigismond*, 111.

\* **DORONETI** (*Jacques*), écrivain italien, né vers 1560, mort vers 1620. Il a laissé un dialogue pastoral et des madrigaux qui ont été insérés dans le recueil de Gherardo Borogni; Venise, 1599, in-12; mais il est plus connu par ses impostures que par ses ouvrages. En 1601 il publia à Vicence, sous le nom du Tansillo, trois comédies, savoir : *Il Sofista*, *Il Cavallerizzo*, *Il Finto*. Le Stigliani s'aperçut que ces pièces ne pouvaient être du Tansillo; il n'y reconnaissait ni sa manière, ni son humeur, ni son style; mais il ne savait à qui les attribuer. Ce n'est qu'environ deux siècles plus tard que la fraude a été découverte. Crescimbeni a fait voir que ces trois comédies ne sont autre chose que *Il Filosofo*, *Il Marescalco*, et *Il Ipcrito* de l'Arétin. Doroneti en a changé les titres, les noms des personnages, le commencement des prologues, et il en a supprimé quelques passages trop licencieux. M. G.

Stigliani, *Lettere.* — Fontanini, *Biblioteca Italiana*, avec les notes d'Apostolo Zeno. — Crescimbeni, *Storia della Volgare Poesia.*

\* **DOROTHÉE** (*Δωρόθεος*), nom commun à plusieurs personnages grecs que voici, dans leur ordre chronologique :

**DOROTHÉE**, historien grec antérieur à l'ère chrétienne. Il écrivit sur Alexandre le Grand un ouvrage, dont Athénée cite le sixième livre; mais comme ce compilateur ne donne en même temps aucun détail sur l'auteur, on ignore quel est ce Dorothée. On ne sait si c'est à lui qu'appartiennent les ouvrages suivants : une *Histoire de Sicile* (*Σικελικά*), dont un fragment a été conservé par Stobée et par Apostolius; — Une *Histoire d'Italie* (*Ἰταλικά*), dont Plutarque cite le quatrième livre; — Une espèce d'encyclopédie intitulée *Πανδέκτης*, dont Clément d'Alexandrie cite le premier livre; — des *Métamorphoses*, *Μεταμορφώσεις*, mentionnées par Plutarque.

Stobée, *Florileg.*, XLIX, 49. — Apostollus, *Proverb.*, XX, 13. — Plutarque, *Parall. Min.*, 20, 25. — Saint Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I. *Protreptica.* — Ch. Müller, *Scriptores Rerum Alexandri Magni*, 155.

**DOROTHÉE de Sidon**, poète grec, probablement antérieur à l'ère chrétienne. Il composa des poèmes astrologiques (*ἀποτελέσματα*), dont il nous reste un petit nombre de fragments. Ils ont été recueillis par Iriarte, *Catalog. Cod. Manuscript. Biblioth. Mat.*, I, p. 224, et par Cramer, *Anecdota*, III, p. 167, 185. Le poète

latin Manilius et beaucoup d'écrivains astrologiques arabes ont fait grand usage des *Apothelesmata* de Dorothée. Quelques critiques regardent Dorothée de Sidon comme identique avec un Dorothée de Chaldée dont parle Plutarque.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*

\* **DOROTHÉE d'Ascalon**, grammairien grec, d'une époque incertaine. Il est souvent cité par Athénée. On connaît les titres de trois de ses ouvrages, savoir : *Λέξεων συναγωγή*; — *Περὶ τῶν ξένων εἰρημένων λέξεων κατὰ στοιχείων*; — *Περὶ Ἀντιφάνους καὶ περὶ τῆς παρὰ νεωτέρους καὶ μικροῦς ματρύης.*

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*

\* **DOROTHÉE**, médecin grec, vivait probablement à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Phlégon de Tralles cite de lui un ouvrage intitulé *Ἰστορηματα* (*Mémoires*). C'est peut-être le même personnage que le Dorothée d'Athène cité par Pline et le Dorothée Helius dont parle Galien.

Phlegon de Tralles, *De Mirab.* — Galien, *De Antid.*

\* **DOROTHÉE**. On connaît deux artistes grecs de ce nom. Un sculpteur, qui était d'Argos et l'auteur d'une statue dédiée à Déméter et érigée à Hermione. Un peintre, qui fut chargé sous Néron de remplacer par une copie de sa main le célèbre tableau d'Apelles représentant *Vénu Anadyomène*.

Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn, Supplément à Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 286.

**DOROTHÉE de Tyr**, théologien grec, vivait vers 300 après J.-C. On l'a confondu à tort avec Dorothée prêtre d'Antioche, dont parle Eusèbe, et qui vivait sous le règne de Dioclétien. Il faut encore le distinguer d'un autre Dorothée qui était aussi contemporain de Dioclétien. Dorothée évêque de Tyr florissait vers 303; il eut dit-on, beaucoup à souffrir sous Dioclétien, et fut envoyé en exil. Quand la persécution cessa, revint à Tyr, et y resta jusqu'au temps de l'empereur Julien. A l'âge de cent-sept ans, il fut mort à mort par l'ordre de ce prince. Cette légende peu vraisemblable, n'est pas fondée sur des témoignages contemporains; elle se trouve pour la première fois chez un écrivain anonyme du sixième siècle. C'est de là qu'elle a passé dans le *Mortyrologe*. Dorothée écrivit, dit-on, plusieurs ouvrages de théologie, et nous en possédons encore un sous le titre de *Synopsis de Vita et Morum Prophetarum, Apostolorum et Discipulorum Domini*. Il est imprimé en latin, dans le troisième volume de la *Bibliotheca Patrum*. Cave a donné dans son *Histor. liter.* un spécimen de l'origin grec, avec une traduction latine, et Fabricius l'a publié en entier à la fin de ses *Monumenta Variorum de Mosis, Prophetarum et Apostolorum Vita*; 1714, in-8°. C'est une masse indigeste de récits fabuleux, au milieu desquels on trouve çà et là quelques faits intéressants pour l'histoire ecclésiastique.

Cave, *Historia literaria.*

**DOROTHÉE** (Saint), martyrisé à Nicomédie, n. 304. Il était grand-officier de la chambre de l'empereur Dioclétien, et occupait le premier rang parmi les eunuques. Un incendie ayant consumé le palais impérial de Nicomédie, le César Galère l'accusa les chrétiens. Dorothée et plusieurs autres officiers de la cour professant le christianisme furent arrêtés et condamnés, malgré leurs protestations d'innocence. Dorothée, quoiqu'il eût parvenu à un grand âge, subit de cruelles tortures, puis fut étranglé : son corps fut jeté à la mer (1). L'Église honore saint Dorothée le 9 septembre.

Eusèbe, lib. VIII, *Historia*, cap. I et VI. — Lactance, *de Mortibus Persecutorum*, cap. XV, et *Institutiones*, b. V. — Dom Ruinart, *Acta primorum Martyrum*. — Illemonet, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique*, V. Baillet, *Vies des Saints*, III. — Drouet de Maupertuy, *les véritables Actes des Martyrs*, I, 460. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Abbé Godescard, *Vies des Martyrs*, IX, 100.

**DOROTHÉE** dit le *Thébain* (Saint), ananorète, né à Thèbes (Égypte), mort vers 395. Il abandonna sa ville natale, et s'enferma dans une caverne proche du désert des Cellules ou Cellules, entre Nitrie et Alexandrie. « Là, dit son hagiographe, il ne mangeait que six onces de pain par jour, avec une petite poignée de légumes ou herbes. Il ne buvait que de l'eau, en très-petite quantité. Il couchait sur le sol, et n'étendait point les jambes pour dormir. Il passait le jour ramasser des pierres pour bâtir des cellules, et la nuit il faisait des paniers ou des cordes avec des débris de palmier. » Pallade de Galatie fut son disciple. La fête de Dorothée est indiquée le 9 septembre.

Pallade, *Historia Lausiaca*, II, lib. VIII, cap. 97. — Ozomène, *Hist. ecclésiastique*, lib. VI, cap. 29. — Rosel, *Vie de Patrum*. — Baillet, *Vies des Saints*, III.

\* **DOROTHÉE** (Sainte), vierge chrétienne, née à Alexandrie, vivait en 311. Elle confessa ardemment la foi de J.-C., et résista aux sollicitations de Maximin Daïa, qui attaquait autant sa pudeur que sa religion. Elle avait beaucoup d'esprit et de science. Elle est qualifiée de martyre ; cependant, Eusèbe dit positivement qu'elle ne fut point condamnée à mort, mais seulement dépossédée de ses biens et bannie. Rufin écrit même qu'elle abandonna volontairement ses biens et sa maison pour se soustraire aux poursuites de Maximin, et quitta secrètement Alexandrie, suivie de quelques serviteurs dévoués et d'une fille, sa confidente.

Eusèbe, *Historia*, lib. VIII, cap. XIV. — Baillet, *Vies des Saints*, I, 6 février. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

\* **DOROTHÉE**, hérésiarque, vivait en 431. Il fut évêque de Marcianople en Mésie, et fut l'un des principaux sectateurs de Nestorius. Il soutint publiquement sa doctrine dans l'église de Constantinople, et, rejetant l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine, il prononça anathème contre ceux qui diraient que Marie

était mère de Dieu. Dorothée fut du nombre des évêques nestoriens qui assistèrent au concile d'Éphèse, ouvert le 22 juin 431. Les nestoriens y furent déclarés schismatiques, anathématisés et retranchés de la communion de l'Église catholique romaine. Dorothée fut en outre déposé et relégué à Césarée (Cappadoce), par ordre de l'empereur Théodose. On trouve quatre lettres de Dorothée dans le recueil du P. Lupus, ermite de Saint-Augustin, publié sous le titre de : *Ad Ephesinum concilium variorum Patrum Epistolæ*, etc. ; Louvain, 1682, 2 vol. in-4°.

S. Cyrille d'Alexandrie, *Epistola ad Acarium*. — Cave, *Historia literaria Scriptorum ecclesiasticorum*, 269.

**DOROTHÉE**, abbé, vivait en 451. Il fut accusé, dans la quatrième session du concile de Chalcedoine, en 451, de partager la doctrine d'Eutychès, c'est-à-dire de professer que J.-C. n'était pas consubstantiel aux hommes selon la chair ; qu'il avait un corps céleste, qui avait passé par le corps de la Vierge comme par un canal, et qu'il y avait eu deux natures en lui avant l'union hypostatique ; mais qu'après cette miraculeuse union, il n'était resté qu'une nature mêlée des deux. Cette doctrine fut anathématisée par le concile.

Évagre, *Historia ecclesiastica*, lib. II, cap. V. — Nicéphore, *Breviarium historicum*, lib. XV, cap. IX.

\* **DOROTHÉE**, jurisconsulte grec, vivait dans la première moitié du sixième siècle. Justinien l'appela auprès de lui pour l'associer aux travaux du Digeste, des Institutes et du second Code. Il écrivit des commentaires sur les deux premiers de ces recueils juridiques. Plusieurs fragments de celui du Digeste se sont conservés dans les Basiliques. On lui a attribué une traduction des Pandectes et un index de ce code ; mais ces opinions ne reposent que sur des indices fort peu certains. On ne peut préciser l'époque positive de son décès, mais ce fut vers la fin du règne de Justinien.

G. BRUNET.

Montreuil, *Histoire du Droit byzantin*, t. I, p. 280.

**DOROTHÉE** (Saint), fondateur d'ordre religieux, né en Palestine, vivait vers 560. Il embrassa la vie monastique, dans un couvent situé près de Gaza et dirigé par S. Séride. Dorothée fit son éducation religieuse sous la conduite de Jean dit le *Prophète*, moine renommé pour sa piété, et eut lui-même pour disciple saint Dosithe. Plus tard, Dorothée alla fonder le monastère de Majume, dont il mourut l'archimandrite. On a de lui un recueil de conseils adressés à ses disciples. Ce livre a été traduit en grec et en latin par Hilarion Veroneo et Balthasar Corder, sous le titre de *Viginti quatuor Doctrinæ, seu sermones de vita recte instituenda*. Il a été mis en français par Armand de Rancé, abbé de La Trappe, qui l'a nommé *Instructions de saint Dorothée, avec sa vie* ; Paris, 1686, in-8°. Quelques lettres de Dorothée se trouvent dans l'*Actuarium* de la *Bibliotheca Patrum* (1624) du père Fronton du Duc. Quoique honoré

(1) C'est à tort que la *Biographie universelle*, dite Michaud, fait mourir Dorothée sous le règne de Julien.

communément du titre de *saint*, Dorothée ne figure en cette qualité dans aucun martyrologe.

Cave, *Historia literaria Scriptorum ecclesiasticorum*, 373. — Bollandus, *Acta Sanctorum*, 23 février. — Bulteau, *Essai de l'histoire monastique de l'Orient*, liv. IV, chap. 9. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du septième siècle*. — Baillet, *Vies des Saints*, III. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Bellarmin, *De Scriptoribus ecclesiasticis*.

**DOROTHÉE** (Saint), dit *le jeune*, fondateur de communauté religieuse, né à Trébisonde, vivait dans le onzième siècle. Il appartenait à une famille noble et riche, qui lui fit donner une éducation solide et le destinait à occuper une brillante position. Mais pour éviter un mariage contraire à ses goûts, il s'enfuit de sa ville natale, et, après avoir erré en divers lieux, s'arrêta à Amise, sur les frontières du Pont et de la Paphlagonie. Un abbé du nom de Jean, qui bâtissait le monastère de Genne, engagea le jeune Dorothée à demeurer au nombre de ses moines, et lui conféra les ordres peu après. Dans la suite, Dorothée fit construire le couvent de Chilitom ou Chilocom, sur le bord du Pont-Euxin du côté de la Bithynie. Il en prit lui-même le gouvernement, et y institua la règle de saint Arsène. Jean, évêque d'Euchaïte ou Théorople, dans le Pont, était alors son disciple. Plusieurs hagiographes reconnaissent à Dorothée le don de prophétie et celui des miracles. Pendant soixante-deux ans qu'il vécut comme prêtre, il dit la messe tous les jours, et se voyant près de sa fin, quoique sans maladie, il se coucha sur la terre comme pour dormir, et ne se réveilla plus. L'Église honore saint Dorothée le 9 septembre.

Jean, metrop. d'Euchaïte, *Vita S. Dorothei*; dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus, continués par le P. Janning, 5 juin. — Baillet, *Vies des Saints*, III, 9 septembre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DOROTHÉE**, historien grec, mort vers la fin du seizième siècle. Il était archevêque de Malvoisie, et a laissé, en grec moderne, une *Histoire universelle* depuis la création du monde jusqu'à la prise de Constantinople. Cette histoire a été publiée par Jean-Antoine Julianus et Aposolus Tzizaras, protospathaire de Moldavie; Venise, 1631 et 1686, in-4°.

*Dict. biographique et pittoresque.*

\* **DORP** (*Jean*), l'un des derniers professeurs de la philosophie scolastique telle que l'entendait le moyen âge; on croit qu'il était hollandais; on manque de renseignements sur sa vie, et les historiens de la philosophie l'ont laissé dans l'oubli, nul d'entre eux n'ayant eu le courage de lire son *Commentum super Summulam Johannis Buridani*, quoique ce livre ait eu trois éditions successives, 1487, in-fol., 1490, in-4°, 1499, in-fol. Aujourd'hui il est fort douteux qu'un gros livre de subtilités philosophiques trouvât un débit assez prompt pour exiger que l'ouvrage fût réimprimé trois fois en douze ans. G. B.

*Documents particuliers.*

**DORPE** (*Roland Van den*), imprimeur belge, né dans le Brabant septentrional, vivait dans le

seizième siècle. Il fut l'un des meilleurs imprimeurs d'Anvers. Ses éditions sont très-recherchées. La marque qu'il plaçait sur les ouvrages sortis de ses presses représente un homme armé tenant une épée et sonnait du cor; cet homme est revêtu d'un *tabard* (cotte d'armes) au lion de Brabant. Deux écussons l'accompagnent, l'un aux armes d'Anvers, l'autre chargé d'une hache posée en bande. Une banderole portant le nom de Dorpe complète la figure.

*Biographie générale des Belges.*

**DORPIUS** (*Martin*), philosophe hollandais, né vers 1480, à Naëldwyck (Hollande), mort à Louvain, le 31 mai 1525. Il fit ses études à Louvain, professa plusieurs années l'éloquence et la philosophie à Lille, et devint recteur du collège du Saint-Esprit à Louvain. Il était lié d'amitié avec Thomas Morus et Érasme. Ce dernier composa l'épithaphe du tombeau qui fut érigé à Dorpius, dans le couvent des Chartreux de Louvain (1). On a de Dorpius : *Dialogus Veneris et Cupidinis Herculem animi anticipitem in suam militiam, invita virtute, propellentium*; — *Complementum Aulularia Plautinae, et prologus in Militem ejusdem*; — *Epistola de Hollandorum moribus*; Louvain, in-4°; — *De Laudibus Aristotelis*, contre Laurent Valla; Louvain, 1510 et 1514, in-4°; — *De Laudibus omnium disciplinarum et Academia Lovaniensis*; octobre 1513, in-4°; — *De Assumptione Virginis Deiparæ*; Louvain, 1514, in-4°; — *De Laudibus D. Pauli*; Bâle, 1520; — *De Litteris sacris*, etc., ibid.

Érasme, *Epistolæ*, lib. XXXI, cap. 12. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 352.

\* **DOROW** (*Guillaume*), antiquaire allemand, né le 22 novembre 1790 à Kœnigsberg, mort à Halle, le 16 décembre 1846. Il reçut à l'école de Marienbourg sa première instruction, et fut quelque temps attaché à la légation prussienne à Paris. Plus tard, il fonda en 1820 le Musée des Antiquités nationales à Bonn, et en 1827 il obtint du roi de Prusse un secours pour entreprendre un voyage en Italie. Il fit des découvertes importantes dans l'ancienne Étrurie, et c'est par ses soins que fut acquise la grande collection d'antiquités étrusques qui fait maintenant partie du Musée de Berlin. On a de lui : *Opferstätten und Grab*

(1) Voici cette épithaphe d'Érasme :

Martinus ubi terras reliquit Dorpius,  
Suum orba partem sicut parens Hollandia,  
Theologus ordo luget extinctum decus :  
Tristes Camoenæ, candidis cum Gratiis,  
Tantum Patronum lacrimis desiderant.  
Lovaniensis omnis opplorans schola,  
Siculus suum requirit. O mors! Inquies!  
Crueldis, atrox, sæva, iniqua et invida,  
Itan' ante tempus floridam arborem secans,  
Tot dolibus, tot spebus orbis omnium  
Suspensa vota? Premite luctus impius;  
Non perlit ille; vivit, ac dotas suas  
Nunc tulo habet, subductus ævo pessimo:  
Sors nostra tendit adest, gratulandum est Dorpio.  
Hæc terra servat mentis hospitium pia:  
Corpusculum, quod ad canoræ buccina:  
Vocem, refundens optima reddet fide.

*Mügel der Germanen und Roemer am Rhein* Lieux de sacrifice et tombeaux des Germains et des Romains sur le Rhin); Wiesbaden, 1819-1821, 2 vol. in-4°; — *Orientalische Altherthümer* Antiquités orientales; Wiesbaden, 1819-1821, 2 livraisons in-4°; — *Denkmale germ. und öm. Zeit in den rheinisch-westphäl. Provinzen* (Monuments germaniques et romains dans les provinces rhénanes et westphaliennes); Stuttgart, 1823-1827, 2 vol. in-4°; — *Denkmäler alter Sprache und Kunst* (Monuments de langue et d'art antiques); Bonn et Berlin, 1823-1824, 2 vol. in-8°; *Notizie intorno all'uni Vasi Etruschi*; Pesaro, 1828, in-4°; — *Etrurien und der Orient* (L'Étrurie et l'Orient); Heidelberg, 1829; — *Voyage archéologique dans l'ancienne Étrurie*; Paris, 1829, in-4°; — *Fac simile und Handschriften* (Facsimilés et manuscrits); Berlin, 1836-38; — *Briefe berühmter Staatsmaenner* (Lettres d'hommes d'État célèbres); Leipzig, 1844; — *Denkschriften und Briefe* (Mémoires et Correspondance); Berlin, 1836-1841. Dorow a publié, en société avec Klaproth, un catalogue, en français, de la collection égyptienne du chevalier Palin, et différents travaux archéologiques et paléographiques.

*Conversat.-Lex.*

\* **DORRON** (*Claude*), lecteur du roi Henri III et maître des requêtes, né à Paris, vers 1530, mort vers 1600. Plusieurs auteurs du seizième siècle parlent de lui avec éloge. Il a laissé un opuscule intitulé : *Discours des choses mémorables faites à l'entrée du très-chrétien roi de France et de Pologne Henri en la ville de Venise*; Lyon, 1574, in-8°. M. G.

Du Verdier, *Bibliothèque française*. — Jacques Pellerin, *Dialogues de l'Orthographe*. — Claude Binet, *Vie de Ronsard*.

**DORSANNE** (*Antoine*), théologien français, né à Issoudun, mort le 13 novembre 1728. Il fit ses études à Paris, et, par la protection d'Antoine de Noailles, archevêque de Paris, devint successivement chanoine, archidiacre de Josas, official, grand-chantre et secrétaire du conseil de conscience. Chargé en 1710 de recueillir avec Lenoire les matériaux utiles aux *Mémoires du Clergé*, Dorsanne s'occupait si négligemment de ce travail que, sur les plaintes des intéressés, il dut donner sa démission, en 1723; maître de la confiance du cardinal de Noailles, il fut l'un des principaux instigateurs de la résistance de ce prélat à la bulle *Unigenitus*, et fut envoyé plusieurs fois en mission à Rome par le cardinal. En 1728, Antoine de Noailles ayant accepté purement et simplement la bulle, Dorsanne quitta l'archevêché, et entra à l'hôpital des Incurables, où il mourut de chagrin presque aussitôt. Il légua néanmoins à l'abbé d'Eaubonne la somme de cent soixante-quatre mille livres. On a de Dorsanne : *Règlements des petites Écoles de Paris*; 1725, in-12; — *Journal qui contient tout ce qui s'est passé à Rome et en France au*

*sujet de la bulle Unigenitus, depuis 1711 jusqu'en octobre 1728*, publié par Pierre Lecercler, sous-diacre du diocèse de Rouen, Rome (Amsterdam), 1753, 2 vol. in-4°, ou 5 vol. in-12; avec des *Notes* et un *Avertissement* par l'abbé Dupac de Bellegarde; 1756, 6 vol. in-12. La narration de ce journal est simple et naturelle. L'auteur y rend compte des plus petits détails. Comme il écrivait les événements à mesure qu'il les apprenait, on y trouve des négligences de style et quelques répétitions. L'abbé Bourgoing de Villefore, dans ses *Anecdotes* ou *Mémoires secrets sur la constitution Unigenitus*, 1730, 3 vol. in-12, n'a guère fait que copier l'ouvrage de Dorsanne.

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss. — Quérard, *La France littéraire*.

**DORSCH** (*Jean-Christophe*), graveur allemand, né à Nuremberg, en 1676, mort dans la même ville, le 17 octobre 1732. Il eut pour premier maître son père, qui lui apprit à graver en creux; cependant, avant de devenir un artiste dans le sens habituel du mot, il fut journalier et marchand de vin. La vocation l'emporta : déjà père de famille, il se mit à étudier le dessin, puis successivement la géométrie, l'anatomie et la peinture. Après toutes ces études préliminaires, Dorsch devint un des plus habiles graveurs en pierres fines de son temps; seulement on lui reproche d'avoir trop consulté son imagination pour la reproduction des traits de personnages historiques ou contemporains. Il exécuta des séries nombreuses de portraits de papes, d'empereurs, de rois et souverains de tous les pays. Dorsch apprit son art à ses deux filles.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

**DORSCH** ou **DORSCHÉ** (*Jean-George*), théologien allemand, né à Strasbourg, le 19 novembre 1597, mort le 25 décembre 1659. Il étudia à Strasbourg et à Tübingue, et devint pasteur à Ensishelm en 1622. En 1624 il visita Iéna, Leipzig, Wittenberg et Marburg; en 1627 il fut appelé à professer la théologie à Strasbourg et en 1654 à Rostock, où il mourut. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *Epigrammatum Centuriæ octo*; Strasbourg, 1621, in-16; — *Latro theologus et Theologus latro*; Rostock, 1656, in-12; — *Dissertatio de Prophetia Enoch*; Strasbourg, 1654, in-12; — *Tunica Christi inconsultilis*; Rostock, 1658, in-4°; — *Hep-tas dissertationum historico-theologicarum de Spiritu Sancto in specie columbæ; De Inventione crucis*, etc.; 1660, in-12; — *Parallela monastica et academica*; — *Biblia numerata, sive Index specialis in Vetus et Novum Testamentum ad singula omnium librorum capita et commata*; Francfort, 1694, in-fol. (posthume), avec des additions de Grambs, moins estimées toutefois que l'ouvrage principal; — *De Auctoritate Ecclesie*; — *De Voluntate Dei, gratia universali et scientia media*.

Fecht, *Dorschæi Comment. in quatuor Evangelistas*. — Sax, *Onomast. literar.*

**DORSENNE LE PAIGE** (*Jean-Marie-François*, comte), général français, né à Ardres (Pas-de-Calais), en 1773, mort le 24 juillet 1812. Enrôlé dans un bataillon de volontaires de son département, il servit dans les premières guerres de la révolution, et fit partie de l'expédition d'Égypte, où il se distingua dans plusieurs rencontres. Le 18 décembre 1805, il fut nommé major des grenadiers à pied de la garde, et se trouva à la bataille d'Austerlitz. Successivement colonel de ce dernier régiment (décret du 18 décembre 1805) et général de brigade (25 du même mois), il passa à la grande armée (1806-1807), fit les campagnes contre la Prusse et la Russie, et contribua puissamment au gain de la bataille d'Eylau. Promu au grade de général de division (5 juin 1809), il passa en Espagne (1811), y commanda l'armée française dite du nord, et culbuta à San-Martin de Torrès l'armée ennemie qui avait repris Astorga. Rappelé en France en 1812, il mourut la même année, des suites de l'opération du trépan, nécessitée par une blessure qu'il avait reçue à la tête à la bataille d'Essling, où il eut deux chevaux tués sous lui. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté ouest. A. S...y.

*Archives de la guerre. — Fastes de la Legion d'Honneur*, t. III, p. 182. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*, t. V, p. 300.

**DORSET** (Comtes et ducs DE), ancienne famille anglaise, établie dans le comté de Sussex, et dont l'origine remonte à *Herbrand de Sackville* ou de *Sacheville*, qui vint en Angleterre, à la suite de Guillaume le Conquérant. Les principaux personnages de cette famille sont :

**DORSET** (*Thomas SACKVILLE*, comte DE), homme d'État et poète, né à Witham (Sussex), en 1536, mort le 19 août 1608. Il fut élu à vingt-et-un ans membre de la chambre des communes, et fit paraître son introduction au *Mirror for Magistrates* (Miroir des Magistrats), où les grands personnages de l'Angleterre racontaient en vers les malheurs qui étaient venus assaillir leur vie politique. En 1561 il fit représenter à Londres sa tragédie de *Gorboduc*, la première pièce en vers du théâtre anglais. Des prodigalités dérangèrent sa fortune : pour échapper à ses créanciers, il voyagea successivement en France et en Italie. Ce fut à Rome qu'il apprit la mort de son père, qui l'élevait à la pairie, avec le titre de lord *Buckhurst*. Élisabeth, qui, en qualité de parente, l'avait aidé à réparer le désordre de ses affaires, l'envoya à Paris, en 1570, pour négocier son mariage avec le duc d'Anjou. Membre des différentes commissions qui jugèrent le duc de Norfolk et l'infortunée Marie Stuart, ce fut lui qui alla signifier à cette reine son arrêt, confirmé par le parlement. Ambassadeur en 1587 auprès des Provinces-Unies, il répara les fautes du comte de Leicester, et reçut l'exil en récompense de ses services. Rappelé à la mort du favori, Élisabeth le créa chevalier de la

Jarretière, et lui confia diverses missions importantes. Élu grand-chancelier de l'université d'Oxford, et peu après, en 1599, élevé à la dignité de grand-trésorier d'Angleterre, peu s'en fallut qu'il ne devint premier ministre. Adversaire politique du comte d'Essex, dont il réfuta les belles et dont il soupçonnait les vues ambitieuses ce fut lui qui présida la commission qui le condamna à mort. A l'avènement de Jacques I<sup>er</sup>, il fut confirmé dans ses charges et dignités, et créé en outre comte de *Dorset* ; il mérita l'amitié du monarque, qui le combla de marque d'attachement lors de sa dernière maladie, en 1607. La joie qu'en eut lord Dorset prolongea de quelque temps son existence ; il mourut subitement, au milieu du conseil des ministres.

Hawkin, *Origin of the English Drama*. — *Biogr. Britan.* — Chalmers, *Gen. Biogr.*

**DORSET** (*Robert*), fils du précédent, mort Witham, en 1609. C'était un savant distingué dont l'éloquence brilla dans plusieurs parlements. Il laissa plusieurs enfants.

**DORSET** (*Richard*), fils du précédent, né Londres, en 1589. Il est surtout connu pour avoir été l'époux de la célèbre Anne Clifford, successivement comtesse de Dorset, de Pembroke et de Montgomery.

**DORSET** (*Édouard SACKVILLE*), frère de Richard, né en 1590, mort à Witham, le 17 juillet 1652. Sa jeunesse fut turbulente, et il eut plusieurs duels, ce qui cependant n'altéra pas l'amitié que Jacques I<sup>er</sup> lui voua, comme à son grand-père. Ce fut lui que ce prince mit à la tête des secours qu'il envoya à son gendre l'électeur palatin, engagé dans la guerre de trente ans. Il entra au conseil à son retour d'une ambassade en France. Enfin, Charles I<sup>er</sup>, à son avènement, lui voua la même confiance que son père. Il se montra tour à tour zélé défenseur du roi et des libertés anglaises, et souvent sa voix s'opposa aux mesures inconstitutionnelles auxquelles Charles I<sup>er</sup> fut entraîné. En 1641 étant l'un des récents du royaume pendant le voyage de Charles I<sup>er</sup> en Écosse, il eut connaissance des projets de massacres qui devaient avoir lieu en Irlande le 23 octobre 1641, et eut les dénonçant au parlement il en prévint l'exécution. Président du conseil en 1641, il voulut réconcilier le roi avec le parlement ; mais voyant tout espoir perdu après la fameuse déclaration d'York, il se voua corps et âme à la défense de la cause du prince, et déploya une bravoure extraordinaire à la bataille d'Edgehill. Signataire en 1646, de la capitulation d'Oxford, on le vut offrir ses conseils au roi lorsqu'il fut amené à Hampton-Court, mais il fut refusé. L'horrible catastrophe de Charles I<sup>er</sup> l'émut tellement qu'il avança la fin de ses jours. Il fut un des hommes les plus remarquables de son époque et l'un des plus dévoués et des plus éclairés défenseurs du malheureux Charles I<sup>er</sup>. [*Enc. des g. du M.*]

Lingard, *Hist. of Engl.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

**DORSET** (*Richard*), fils du précédent, né en 622, mort en 1677. Membre du long parlement, il fut emprisonné par ordre de ses collègues, comme partisan du comte de Strafford. Après la entrée des Stuarts, il devint membre de la commission qui eut à juger les régicides. Il fut ensuite nommé lord lieutenant de Sussex.

**DORSET** (*Charles*), fils de Richard et sixième comte de Dorset, né à Witham, en 1637. Il joua sous Charles II un grand rôle comme homme d'État. En 1665, il fit avec le duc d'York la campagne contre les Hollandais. Elle lui inspira le chant national connu sous ce titre : *To all you ladies now at land*. Il prit part aux affaires politiques sous Jacques II, et se montra opposé aux tentatives despotiques de ce prince. Il ne fut pas sans influence sous Guillaume III.

Anderson, *Complete edition of Poets. of Great-Britain. Biogr. Brit.*

**DORSON.** Voy. **FABIUS DORSON**.

**DORSTEN** (*Theoderich*), botaniste et médecin allemand, né en Westphalie, mort en 1552, à Cassel, où il exerçait la médecine. On a de lui : *Botanicon, continens herbarum aliorumque implicium quorum usus in medicinis est, descriptiones et icones ad vivum effigiatæ*; Francfort, 1540, in-folio; et une édition de *Hortus Sanitatis*. Plumier a consacré à la mémoire de ce botaniste le genre *dorstenia*, comprenant des plantes du Brésil très-remarquables par leur organe de fructification, qui ressemble à une figue ouverte.

Sprengel, *Historia Rei Herbariæ*, t. I.

**DORSTEN** (*Jean-Daniel*), médecin allemand, petit-fils de Philippe, né à Marbourg, le 20 avril 1643, mort le 20 septembre 1706. Il étudia et devint professeur de médecine à l'université de sa ville natale. En 1684 il fut nommé membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom d'*Averrhoës*, en 1689 médecin du prince le Hesse, et en 1695 il fut appelé à une chaire de physique. On a de lui : *De Phthisi*; Marbourg, 1667, in-4°; — *Dissertatio sistens commendationem rei herbariæ*; *ibid.*, 1675; — *De Pancreate ejusque usu noviter detecto*; *ibid.*, 1675, in-4°; — *De Ductu thoracico chyloifero*; *ibid.*, 1678, in-4°; — *De Atonia*; Marbourg, 1682, in-4°; — *De Tabaco*; *ibid.*; — *De Succis nutritii statu naturali et præternaturali*; *ibid.*, 1683, in-4°; — *De Oculo*; *ibid.*, 1687, in-4°; — *De Natura Medicinæ*; *ibid.*, 1691, in-4°; — *De Vacuo*; *ibid.*, 1696, in-4°.

*Biographie médicale.*

**DORTHES** (*Jacques-Anselme*), naturaliste et médecin français, né à Nîmes, le 19 juillet 1759, mort à l'armée des Pyrénées, en 1794. Il fit ses études pour entrer dans l'état ecclésiastique; mais il renonça à cette carrière pour embrasser celle de médecin et suivre son goût pour l'histoire naturelle. Il devint successivement membre de la Société royale des Sciences de Montpellier, correspondant de la Société royale

d'Agriculture de Paris et membre de la Société Linnéenne de Londres. Il mourut prématurément, à l'armée des Pyrénées, où il servait volontairement comme médecin. On a de lui : *Éloge de Richer de Belleval*; couronné par l'Académie de Montpellier, en 1784; — *Mémoires sur les insectes considérés dans leurs rapports avec la Médecine, l'Agriculture et les Arts*, insérés parmi ceux de l'ancienne Société d'Agriculture de Paris. Dorthes a signalé plusieurs insectes qui n'avaient pas été observés, entre autres le *dorthesia characias*, qu'il découvrit en 1784. — *Mémoires sur les cailloux roulés du Rhône*, avec Servières; — *Plusieurs Dissertations sur divers minéraux des environs de Nîmes*.

*Biographie médicale.*

**DORTOMAN** (*Nicolas*), médecin hollandais, né à Arnheim (Gueldre), mort à Montpellier, en 1596. Il vint étudier la médecine à Montpellier en 1566, et y fut reçu docteur en 1572. Antoine Saporta étant mort en 1573, Dortoman le remplaça comme professeur. Il devint médecin ordinaire (*archiater*) du roi Charles IX. En 1589 Henri IV l'appela aux mêmes fonctions. On a de lui : *De causis et effectibus thermarum Bellulucanarum parvo intervallo a Monspeliansi urbe distantium, libri duo*; Lyon (1), 1579, in-12. C'est un traité sur l'efficacité des eaux de Balaruc, village situé à quatre lieues de Montpellier.

Du Cange, *Glossarium*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — R. Desgenettes, dans la *Biographie médicale*.

\* **DORTOMAN** (*Pierre*), médecin français, neveu et fils adoptif du précédent, né à Montpellier, vers 1570, mort dans la même ville, en 1612. Il commença ses études médicales en 1591, et fut reçu docteur en 1596. Henri IV ayant créé à Montpellier, en 1598, une sixième chaire pour y enseigner la chirurgie et la pharmacie, cette place fut confiée à Dortoman. Il était chargé par l'édit d'érection d'expliquer tous les ans un traité de médecine, comme le faisaient les autres professeurs, et en outre d'enseigner la chirurgie et la pharmacie aux garçons chirurgiens et apothicaires. Cette innovation était toute libérale et assurait une éducation sérieuse aux élèves qui se vouaient à ces deux dernières parties de l'art de guérir. Cependant, Dortoman rencontra dans l'esprit du temps des obstacles qu'il ne devait pas attendre. Les élèves en médecine refusèrent l'entrée de leurs écoles aux *fraters*; ils insultèrent ceux qui vinrent aux leçons, et interrompirent le professeur; on en vint plusieurs fois aux mains, et le désordre s'accrut au point que la Faculté de Montpellier dut intervenir. Les 27 septembre 1599 et 25 novembre 1600 elle rendit des ordonnances qui, dans le but de rétablir le calme, transférèrent les leçons de Dortoman pour la pharmacie et la chirurgie au

(1) Et non pas Leyde, ainsi que le dit la *Biographie universelle* des frères Michaud.

collège du Pape, enjoignant aux *collégiens* d'obéir. Enfin, pour terminer des disputes qui se renouvelaient tous les jours, la Faculté résolut, dans une assemblée solennelle, tenue le 20 août 1605, de supplier le roi de rendre la régence de Dortoman semblable aux cinq autres, en le chargeant d'instruire seulement les étudiants en médecine, tandis que les deux derniers professeurs nommés seraient obligés à l'avenir d'enseigner les chirurgiens et les pharmaciens. Cette demande fut sanctionnée par le roi et mise à exécution. Les étudiants de Paris ne prirent aucune part à ces querelles, et ne trouvèrent pas mauvais que le même docteur se chargât de les instruire conjointement avec les barbiers qui venaient suivre les cours, faits en langue française. Dortoman continua ses fonctions jusqu'à sa mort. Il mourut peu âgé : ses écrits sont restés manuscrits.

Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*; Paris, 1767, in-4°. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — R. Desgenettes, dans la *Biographie médicale*.

**DORTOUS.** Voy. MAIRAN.

**DORVAL** (*Marie-Amélie-Thomas* DELAUNAY, M<sup>me</sup>), actrice française, née à Lorient, vers 1801, morte à Paris, en 1849. Son père, qui avait servi dans l'armée vendéenne, se fit ensuite acteur, et alla mourir en Amérique. Sa mère, l'une des meilleures premières chanteuses de la province, était sœur du comique Bourdais et cousine des deux Baptiste de la Comédie-Française. Marie Dorval débuta à Lille, dans les rôles d'enfant : dans *Camille, ou le souterrain*, dans *Les Petits Savoyards*, où elle fit preuve d'une grande sensibilité. Elle parcourut les villes de province, et se fit remarquer à Lorient dans *Le Flageolet enchanté*. Bien jeune encore, elle joua les troisièmes amoureuses à Bayonne, puis à Paris; et obtint dans diverses villes des succès dans l'emploi des *jeunes Dugazon* de l'Opéra-Comique. Dès l'âge de quatorze ans, on l'avait mariée à un maître de ballets nommé Allan, d'une bonne famille bourgeoise de Paris, qui avait pris au théâtre le nom de *Dorval*; cet acteur, assez médiocre, accepta plus tard un engagement pour la troupe française de Saint-Petersbourg, où il mourut. Ce fut à Strasbourg que M<sup>me</sup> Allan-Dorval reconnut sa véritable vocation théâtrale: renonçant au chant, et adoptant, quoique très-jeune, l'emploi des premiers rôles de la comédie et du drame, elle y obtint des succès marquants. Ce fut là que Potier, le grand acteur, rencontrant ce talent précoce, crut découvrir un sentiment de l'art qu'il se promit de développer. Il amena M<sup>me</sup> Dorval à Paris, et la fit engager à la Porte-St. Martin, ce qui fit dire à un biographe « que Paris dut à l'acteur qui l'a fait le plus rire l'actrice qui l'a fait le plus pleurer ». Elle avait alors seize ans; elle resta quelque temps inconnue et chargée de rôles insignifiants dans des pièces qui n'obtinent aucun succès. Marie Dorval aspirait à sortir de ce cercle étroit, et déjà le Théâtre-Français était

le but de son ambition. Comme moyen d'y parvenir, elle avait sollicité son admission au Conservatoire; mais, après l'avoir entendue, les professeurs déclarèrent qu'elle ne réussirait jamais dans le tragique, et lui conseillèrent de prendre l'emploi des soubrettes. Heureusement cette réinfuture du drame ne suivit pas ce conseil, et il livra avec plus d'ardeur à l'étude du genre qu'il devait faire sa gloire. Le premier rôle où elle put se faire remarquer fut celui d'Elisabeth, dans *Le Château de Kenilworth*. Enfin, une larme tombée des yeux de la Meunière des *Deux Forçats* révéla le talent de l'actrice. A dater de ce jour elle marcha de succès en succès. Tous les genres dramatiques, les plus opposés, les plus différents, firent ressortir l'inépuisable variété du talent de Marie Dorval. Après *Thérèse*, vint *Am Robsart*, puis *La Fiancée de Lammermoor*, et enfin cette touchante Madame de Germiny, la femme du *Joueur*, qui fit répandre plus de larmes que l'antique *Iphigénie en Aulide*. Un intelligence si vive, une sensibilité si vraie, tant de cœur et d'imagination éveillèrent l'attention des poètes, qui vinrent disputer le talent de M<sup>me</sup> Dorval au vieux mélodrame, qui dévorait les premiers élans de son âme et la primeur de sa passion. Revenue à la Porte-Saint-Martin après une courte excursion à l'Ambigu-Comique Marie Dorval y mit le sceau à sa réputation par le rôle d'Adèle d'Hervey, dans *Antony*; son triomphe y fut complet. Quelque temps après elle rendait avec une incroyable souplesse du talent le caractère insouciant et léger de Jeanne Vaubernier. Le Théâtre-Français comprit le besoin de joindre à ses anciennes richesses le drame, qui envahissait tous les théâtres, et il appela M<sup>me</sup> Dorval pour le seconder dans cette entreprise. Elle y débuta en février 1834, dans la pièce intitulée *Une liaison*. Deux ouvrages plus marquants, *Chatterton*, de M. de Vigny, et *Angelo*, de M. Victor Hugo, lui ont fourni le sujet de deux belles et grandes créations. On sait quelle figure suave elle a su faire de Kitty Bell; un succès plus flatteur lui était réservé dans le second ouvrage. Après avoir excité dans Catarina les plus douces émotions, on l'a vue montrer dans la *Thyrbé* l'ardente et énergique courtisane de l'Italie. Quatre rôles résument particulièrement le talent de M<sup>me</sup> Dorval: *Adèle d'Hervey*; *Jeanne Vaubernier*; *Kitty Bell*, et *Marion de Lorme*: ces quatre rôles font connaître toute la fécondité de ses inspirations et leur diversité dans les contrastes les plus éclatants. Ce don de création et de vie, M<sup>me</sup> Dorval le devait aux deux qualités qui font les vrais artistes: le naturel et l'inspiration. Tout a concouru à son succès; elle était l'interprète essentiel à la révolution dramatique qui s'opérait; son imagination vive et originale, sa sensibilité expansive, son génie créateur venaient à point pour seconder et favoriser la lutte du drame romantique contre la vieille charte littéraire. Elle a

urni à cette révolution la passion qui entraîne le talent qui exécute.

Marie Dorval avait épousé en secondes noces spirituel feuilletoniste *Merle*, qui lui a peu surcu.

A. JADIN.

*alerie dramatique. — Biog. des Contemporains. — Georges Sand, Histoire de ma Vie.*

**DORVIGNY** (*Louis*), auteur dramatique et financier français, né à Versailles, en 1743, et mort à Paris, le 4 janvier 1812. Son origine est restée inconnue; mais son prénom, sa ressemblance assez frappante avec le roi Louis XV, ont dû le faire croire qu'il avait eu pour mère une des nombreuses maîtresses du fameux *Parc-aux-Cerfs*. Dorvigny lui-même ne s'en défendait pas; et Cures-Palmezeaux, dans une brochure pseudonyme qu'il publia en 1813, et qui est intitulée : *Livre en vers aux mânes de Dorvigny, ou l'écologie des buveurs*, parle de cette circonstance comme d'un fait certain. On ne sait pas quel fut l'emploi des premières années de Dorvigny; car c'est en 1775 seulement qu'il commença à travailler pour le théâtre: ce qui viendrait à l'appui de l'opinion répandue au sujet de sa naissance, puisque son premier ouvrage, *Roger-à-temps et Javotte*, parodie d'*Orphée et Eurydice*, composé en collaboration avec Morel, fut joué peu de mois après la mort du roi, qu'on pouvait supposer avoir été jusque là son protecteur naturel. A partir de cette époque Dorvigny ne cessa de travailler pour le théâtre. En 1779 il fit représenter sur les théâtres des *Variétés amusantes* une parade, intitulée *Le roi, ou les battus payent l'amende*, où tout se jouait pendant des mois entiers. Le succès fut si grand, que l'on crut que Dorvigny avait qu'un prête-nom: plus d'un auteur modeste se laissa faire compliment sur cet ouvrage; et le premier ministre lui-même souffrit qu'on lui attribuat, ou protestait de façon à laisser croire que c'était de sa part une question de modestie. Il n'est pas inutile de dire que le jeu de l'acteur *Volange* (voy. ce nom), dans le rôle principal, ne fut pas étranger à cette vogue, extraordinaire, que Lécuse, directeur de ce spectacle, afin de donner satisfaction à la curiosité publique, se vit contraint de faire représenter la pièce deux fois par jour. Lorsque *Volange*, mal conseillé par sa vanité, quitta les *Variétés amusantes* pour la Comédie-Italienne, Dorvigny, pour empêcher l'interruption que ce départ allait apporter aux représentations de *Le roi*, eut la prétention de le remplacer; mais il ne put mériter comme acteur le succès qu'il avait obtenu comme auteur. Bien qu'en ce temps-là ses ouvrages dramatiques ne produisissent à ses auteurs, sur les scènes secondaires, qu'une rétribution assez modique, une fois payée, Dorvigny, cependant, aurait pu, avec le produit des spectacles, s'assurer une existence honnête; mais sa conduite et la débauche avaient tellement dé-

gradé son talent et épuisé ses ressources, qu'il en était réduit à trafiquer de ses pièces pour la somme la plus infime, qu'il allait aussitôt dépenser au cabaret. Aussi, après avoir passé la dernière moitié de son existence dans une détresse profonde, le trouva-t-on mort, autant des suites de son intempérance que de sa misère, au fond d'un galetas.

Le nombre des ouvrages qu'il a composés s'élève à plus de quatre cents. En voici les principaux: *Le Désespoir de Jocrisse*, qui peut prendre place après *Janot*, déjà cité; ainsi que *Le Tu et le Toi, ou la parfaite égalité*, pièce de circonstance, jouée en 1794, avec un succès prodigieux. Dorvigny a donné au Théâtre-Français *Les Etrennes de l'Amour*, comédie en un acte et en vers libres, représentée le 1<sup>er</sup> janvier 1780, et qui réussit médiocrement; et au même théâtre, le 30 janvier 1780, *Les Noces houzardes*, pièce en quatre actes et en prose. Ce dernier ouvrage, dont l'intrigue est embrouillée et peu vraisemblable, n'obtint que trois ou quatre représentations, tolérées à cause des jours gras. Le *Recueil général des Proverbes*, en 16 vol. in-18, en renferme quelques-uns de Dorvigny; nous citons comme un des plus originaux *L'Avocat chansonnier*. Une de ses meilleures productions est *Christophe Lerond*, dont Collin d'Harleville s'est beaucoup servi pour sa comédie de *L'Optimiste*. Un fait qui n'est pas connu, c'est qu'indépendamment des nombreux ouvrages qu'il fit jouer sur les théâtres de Paris, Dorvigny composa avec Guillemain (voy. ce nom) plusieurs petites pièces pour le spectacle des *Ombres Chinoises*, telles que *Madelon Friquet et Colin Tampon*, *La Démonseigneurisation*, pièce par laquelle cette scène enfantine de Séraphin crut devoir payer son tribut aux idées nouvelles qui surgissaient, et enfin le fameux *Pont cassé*, dont, à vrai dire, il n'aurait été que l'arrangeur, puisque cette scène si populaire ne serait que la reproduction d'un ancien fabliau, cité par M. Ch. Magnin, dans sa curieuse histoire des *Marionnettes*. Vers les dernières années de sa vie, il composa six romans, justement oubliés, et dans lesquels se retrouve la trivialité de ses pièces de théâtre, dénuée de l'esprit, souvent assez fin, et des traits comiques qui les distinguent en général. Voici les titres de ces romans: *Ma tante Geneviève, ou je l'ai échappé belle!* 1805, 4 vol. in-12; — *Le nouveau Roman comique, ou les aventures d'un souffleur*, etc., 1799, 2 vol. in-12; nouvelle édition, corrigée et augmentée, 1801, 4 vol. in-8°; — *Les Amants du faubourg Saint-Marceau, ou les aventures de Madelon Friquet et de Colin Tampon*; 1801, 4 vol. in-18; — *Le Ménage diabolique*, etc.; 1801, 2 vol. in-12; — *Mille et un Guignons*, etc.; 1806, 4 vol. in-12; — *La Femme à Projets, ou les abus de l'espoir et des talents*; 1807, 4 vol. in-12.

Edm. DE MANNE.

*Mémoires de Bachaumont. — Correspondance de*

Grimm.—Brazier, *Hist. des Petits Théâtres.*—Ch. Magnin, *Hist. des Marionnettes.*—*Mercur de France*, 1774.—*Journal de Paris*, 1775.—*Almanach des Spectacles.*—*Documents inédits.*

**DORVILLE.** Voyez **CONTANT** et **ORVILLE**. (D').

**DORVO** (*Hyacinthe*), auteur dramatique et romancier français, né à Rennes, le 10 novembre 1769, mort à Fontainebleau, en janvier 1851. Il était fils d'un procureur au parlement de Bretagne; il vint à Paris, au commencement de la révolution française, et en adopta d'abord avec chaleur les nouveaux principes; mais bientôt il recula devant leurs conséquences. Heureusement pour lui, son opposition ne fut jamais que littéraire. Tout à la fois ami et rival de Dorvigny, il vécut de la même vie, travailla pour les mêmes théâtres et écrivit dans le même genre. En 1818, il ouvrit à Paris un café ayant pour enseigne : *Aux deux Philibert*. Cette entreprise ne prospéra pas, et Dorvo alla habiter la Belgique pendant plusieurs années. En 1837 il était à Tintigny (Luxembourg). De retour en France, il se retira à Fontainebleau, où il mourut, à quatre-vingt-deux ans. Dorvo avait un talent réel pour l'art dramatique, et une facilité remarquable pour la versification. Presque tous ses ouvrages sont en vers. On a de lui : *Le Patriote du dix août*, deux actes (Théâtre de la République); 22 novembre 1792; — *Les Trois Héritiers*, comédie, trois actes, en vers (Théâtre de la Cité); Paris, 1793, in 8°; — *Les Contre-Révolutionnaires jugés par eux-mêmes*; ibid., 1794; — *Le Faux Député*; ibid., 1795 : cette pièce, qui attaquait le système révolutionnaire, eut beaucoup de succès; mais elle mit un instant en danger la sûreté de l'auteur; — *Figaro de retour à Paris*, comédie en un acte et en vers; ibid.; — *Je cherche mon père*, comédie, trois actes, en vers; ibid., 1797 : cette pièce est d'un excellent comique, et eût suffi pour faire la réputation de Dorvo; — *Rengaine*, parodie de *Turlututu*, un acte, en vers (Ambigu-Comique); Paris, 1797; — *La Veille des Noces, ou l'après-souper de Misanthropie et Repentir*, comédie, un acte, en vers (Théâtre Molière); Paris, 1799, in-8°; — *L'Envieux*, comédie, cinq actes, en vers (Odéon (1)); Nantes et Paris, 1799 : cette pièce, d'un bon style, contient des détails charmants; — *Le Sabelier du coin*, comédie, trois actes, en vers (Gaité); 1799; — *Les Parents, ou la ville et le village*, comédie, cinq actes, en vers, imitée de Kotzebue (Théâtre de la Cité); Paris, 1800 et 1807, in-8°; — *Figaro, ou tel père tel fils*, comédie, trois actes; ibid., 1801; — *Mon Histoire ou la tienne, avec des notes historiques et géographiques*, en société avec Lemierre d'Argy; Paris, 1802, 3 vol., in-12; — *La Paix*, comédie-divertissement, un acte, en vers; Paris, 1802; — *Vernon de Kerquelec, ou il est arrivé* (Odéon); ibid.; — *Les Que-*

*relles de Ménage*, trois actes, en vers (Cité — *Ainsi va le monde, ou les dangers de séduction*; Paris, 1804, 4 vol. in-12; — *Frédéric à Spandau, ou le libelle*, mélodrame trois actes, avec Dupérche (Porte-Saint-Martin) Paris, 1804, 1806, 1814, in-8° : cette pièce, reprise plusieurs fois, eut plus de cinquante représentations de suite; — *Les Fâcheux d'un jour d'hui*, trois actes; 1804; — *Gonzalve Cordoue, ou le siège de Grenade*; ibid., 1801, 1806; — *Xerxès et Thémistocle*, ibid., av. Chartier (Théâtre des Jeunes Éléves); Paris, 1806; — *Monsieur Lamentin, ou la manie de se plaindre*, comédie, un acte, en vers (Cité) Paris, 1807; — *La Mort de Duguesclin*, drame historique, trois actes, en vers (Théâtre-Français) ibid. : cette pièce tomba complètement dès la première représentation; — *Élisabeth, ou les épreuves en Sibérie*, mélodrame, trois actes (Porte-Saint-Martin); Paris, 1807, 1808, in-8° : ce mélodrame eut un immense succès; — *Les Jeunes Femmes*, comédie, trois actes, en vers (Odéon); Paris, 1809, in-8°; — *Le Père ambitieux*, cinq actes en vers; ibid., 1810; — *Le Temporisateur*, comédie; ibid., 1813 : cette pièce n'eut aucun succès quoiqu'elle présentât des traits heureux; — *La Cousine Albert, ou la maîtresse de pension*, comédie, trois actes, en vers; Paris, 1818 in-8°; — *La Haine de Famille*, drame, cinq actes; — *La Fausse Orpheline*; ibid.; — *La Révolution de 1830*, poème dédié à Louis-Philippe Paris, 1831; et plusieurs *Épîtres*, insérées dans divers recueils littéraires. Dorvo est en outre auteur de quelques pièces qui n'ont pas été imprimées. A. JADIN.

*Les quatre Saisons littéraires.*

\* **DORYCLIDAS**, statuaire lacédémonien vivait vers la 58<sup>e</sup> olympiade. Il fit la statue de *Thémis* qui ornait à Olympie le temple de Jun G. B.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 197.

\* **DORYLAUS** (Δορύλαος), général de thracide, vivait dans le premier siècle avant J. En 86 il amena 80,000 hommes de renfort Archelaüs, qui combattait en Grèce contre Romains.

Applen, *Mithr.*, 17, 49. — Pintarque, *Sulla*, 20.

**DOSA** ou **DOSCHA** (*Georges*), rebelle transylvain, mis à mort en 1513. Le roi de Hongrie dislaas avait, sur la demande du pape Léon fait prêcher une croisade dans son royaume. grand nombre de paysans répondirent à cet appel mais avant de tourner leurs armes contre les Turcs, ils les dirigèrent contre les seigneurs hongrois et transylvains. Jean Zapolski, voïvode de Transylvanie, marcha contre les rebelles, et tailla en pièces près de Temeswar. Georges D. leur chef, et son frère Lucas, appartenant à deux à la race des paysans szeklers ou sicu tombèrent entre les mains des vainqueurs. D. que ses partisans avaient proclamé roi, fut pris sur un trône de fer rouge. On lui mit sur la

(1) Le premier incendie de l'Odéon eut lieu à la suite de la première représentation de *L'Envieux*.

ne couronne, et à la main un sceptre du même métal et aussi ardent. Les tortures du malheureux Dosa ne se bornèrent pas à ce couronnement atroce et dérisoire. Si l'on en croit Nicolas Stivanli, on ouvrit les veines du prisonnier, et on fit avaler un verre de son sang à son frère meas. Neuf paysans, qu'on avait privés de nourriture pendant plusieurs jours, reçurent l'ordre de se jeter sur le corps encore vivant de Dosa et de le déchirer avec leurs dents. Après ces horribles tortures, Dosa fut écartelé. Il souffrit tous ses tourments sans se plaindre, et demanda seulement qu'on épargnât son frère. Ce vœu ne fut pas exaucé, et Lucas périt avec les autres prisonniers, qui furent empalés ou écorchés vifs.

Nicolas Stivanli, *Historia Hungarica libri XXXI*.  
J.-G. Schwandner, *Scriptores Rerum Hungaricarum*, t. I, p. 516.

**DOSI** (*Girolamo*), architecte italien, né en 1695, à Carpi, dans le duché de Modène, mort en 1775. Il fut élève à Rome du chevalier Fontana, et devint architecte de Benoît XIII et de Léon XII. Ses principaux ouvrages sont la villa Cibo, le lazaret d'Ancône, la citadelle de Civita à Castellana, et les cathédrales d'Albano et de Velletri. Dosi fut aussi chargé de la restauration de Sainte-Marie-Majeure de Rome, et acquitta de cette tâche avec autant de goût que de succès.

E. B.—N.

Ticozzi, *Dizionario*.

\* **DOSIADAS** (*Δωσιάδης*), historien crétois, d'une époque incertaine. Il avait composé sur la Grèce un ouvrage rempli de fables (*Κρητικὰ*). Les passages de cette histoire ont été cités par Théophraste, par Diodore de Sicile, par Plinius, par saint Clément d'Alexandrie.

C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

**DOSIADAS**, de Rhodes, poète grec. On ne sait pas au juste l'époque de sa vie ; mais il est cité par Lucien, de sorte qu'on peut conjecturer qu'il vivait vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Il sacrifia au mauvais goût qui s'introduisit alors dans la littérature : il s'adonna aux tours de force poétiques, et fit des vers figurés ; d'autres poètes produisaient des œufs ou des haches ; il bâta un autel, qui n'a d'autre mérite, si c'en est un, que celui de la difficulté vaincue. Les vers de Dosiadas ont été imprimés dans divers recueils ; on les trouve dans les *Analectes* de Brunck, dans l'*Anthologie* de Jacobs ; on les a joints à quelques éditions de Théocrite ; enfin, ils ont été l'objet des travaux de deux érudits de premier ordre, Claude Saumaise et Joseph Scaliger. On y a même sur les vers de Dosiadas un livre spécial de Fortunius Licetus : *Encyclopædia ad Grammaticam Dosiadæ* ; Paris, 1635, in-8°. On ignore si ce Dosiadas est le même auteur que celui qui écrivit sur l'île de Crète.

G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 447, ou t. III, p. 800 de la nouvelle édition publiée par Harles.

**DOSIO** (*Giovanni-Antonio*), sculpteur et architecte italien, né en 1533, mort vers 1600. Dès l'âge de quinze ans il alla à Rome, où, après

avoir travaillé quelque temps dans l'atelier d'un orfèvre, il s'adonna avec succès à la sculpture, sous la direction de Raphael de Montelupo. Il fit pour le palais du Belvédère plusieurs statues et bas-reliefs, et on cite au nombre de ses meilleurs ouvrages le buste d'Annibal Caro, placé sur son tombeau, à Saint-Laurent in Damaso. Il étudia ensuite l'architecture, et outre beaucoup d'édifices élevés à Rome, il fit dans Santa-Croce de Florence, pour la chapelle Niccolini, une belle chapelle corinthienne, enrichie de marbres et de statues. Il avait aussi entrepris à Florence la construction d'un palais archiépiscopal, qui ne fut pas achevé.

E. B.—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

**DOSITHÉE** (*Δωσιθεος*), magicien juif de Samarie, vivait au premier siècle de l'ère chrétienne. Il fut, avec Simon le Magicien, son compatriote, et une femme nommée Hélène, ensuite La Lune, l'un des trente premiers disciples de saint Jean-Baptiste, le précurseur de J.-C. Dosithée aurait même, dit-on, précédé Simon, qu'il aurait présenté au précurseur. Aussitôt après le meurtre de ce prophète, il se considéra comme son successeur et le chef de la secte des Joannites. Simon était alors en Égypte pour exercer son art. On croyait alors à la magie, et on y crut bien des siècles après, malgré les lumières du christianisme. A son retour, Simon chercha à supplanter son rival, auquel il reprochait de n'être pas un fidèle interprète de la doctrine. Dosithée, irrité, alla jusqu'à le frapper ; mais, dit le crédule auteur du récit, la verge, qui avait paru traverser le corps de Simon, comme s'il était un être aérien, le laissa debout ; alors Dosithée reconnut en lui l'être par excellence (*stans*), l'Adora, et se démit de ses pouvoirs. Bientôt après il mourut, en face même de Simon, qui l'aurait comme réduit en poussière. Tel est le récit d'un écrit célèbre au troisième ou quatrième siècle, écrit attribué à Clément Romain, et traduit en latin au commencement du cinquième siècle par Rufin, sous le titre de *Recognitiones* (1). Origène se borne à dire que Dosithée, Juif plus anciennement converti que Simon, voulut faire croire à ses compatriotes qu'il était le Christ prédit par Moïse (2), se mettant ainsi à la place de J.-C., que son maître, le précurseur, avait annoncé. Il persuada sa mission à quelques-uns (3), et il forma l'une des sept premières hérésies. Mais déjà de son temps, au commencement du troisième siècle, les dosithéens n'existaient plus ou étaient réduits à une trentaine (4). Aussi Irénée et l'auteur des *Philosophumena* ont-ils dédaigné d'en parler. Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, n'en dit qu'un mot, confirmant Origène. Les fables qu'on a débitées depuis sous le nom de Dosi-

(1) Liv. II, 78, éd. de Dressel, 1853.

(2) Orig. C. Celse, t. II, 57.

(3) Le même, VI, 11.

(4) *Hist. ecclési.*, IV, 22.

thée paraissent donc manquer de fondement historique. On dit que pour faire croire à son ascension au ciel, il se retira dans une caverne, où il se laissa mourir de faim. Au quatrième siècle de notre ère il existait encore, sous le nom de *dosithéens*, des sectateurs de ce faux Messie.

Il ne faut pas confondre ce Dosithée avec un Juif du même nom, contemporain de Sennachérib, dont saint Jérôme a fait mention dans son dialogue contre les lucifériens, ni avec Dosithée abbé d'un monastère vers 560. I.

Rufin. — Eusèbe. — Origène. — Moshelm, *Hist. eccl.*

**DOSITHÉE**, historien grec d'une époque incertaine. On ne connaît que les titres de quatre de ses ouvrages, savoir : Σικελικά; — Λυδίακά; — Ἰταλικά; — Πελοποννήσια.

C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

**DOSITHÉE**, médecin grec, d'une époque incertaine. On sait seulement qu'il n'est pas postérieur au sixième siècle de l'ère chrétienne, puisqu'il est cité par Aétius. Cet écrivain lui donne le titre de *valde celebrer*, et cite une de ses formules médicales.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

**DOSITHÉE**, de Colone, géomètre grec, vivait vers 220 avant J.-C. Archimède lui dédia ses traités sur la sphère, sur le cylindre, sur les spirales. D'après Censorinus, il perfectionna l'Octaëteris d'Eudoxe. Geminus et Ptolémée se servirent des observations qu'il avait faites en l'an 200 sur les étoiles fixes.

Plinæ, *Hist. Nat.*, XVIII, 31. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IV.

\* **DOSITHÉE** dit le *Maître* (*Magister*), grammairien grec; il vivait vers le commencement du troisième siècle de notre ère. Afin de faciliter aux Grecs l'intelligence du latin, il écrivit un ouvrage en trois livres *Sur l'Interprétation des Mots*; le troisième livre, relatif aux édits de l'empereur Adrien, a seul été conservé; il a été imprimé dans les recueils de Fabricius et de Schulting. De Labbe et Bucking en ont donné une édition séparée (Bonn, 1832, in-12). Dosithée avait traduit en grec l'ouvrage d'Hygin, *Genealogia Deorum*, et un fragment de cette traduction est venu jusqu'à nous. Il avait aussi rédigé un recueil de fables ésoptiques, recueil qui fut longtemps en grande réputation. G. B.

Walckenaer, *Miscellanæ Observations*, vol. X, p. 108. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VI, p. 365, XII, p. 516. — Schulting, *Jurisprudencia vetus antejustiniana*, p. 880. — Labbe, *Glossarium*, p. 491. — Bach, *Hist. Jurispr. Romanæ*, p. 496. — F.-A. Schilling, *Dissertatio de fragmento Jur. Rom. Dositheano*; Leipzig, 1819. — Knoch, *Præfatio ad Babrii Fabulas*; Halle, 1835.

**DOSITHÉE** (Saint) vivait au sixième siècle. Il fut élevé comme page à la cour de Constantinople, chez l'un des principaux officiers de l'empire. Un seigneur des amis de son maître ayant été nommé à un emploi en Palestine, Dosithée demanda à l'accompagner. « Étant à Gethsami, disent Richard et Giraud, il fut si touché d'un

tableau de l'enfer, dont une dame inconnue fit l'explication, qu'il se retira ensuite au monastère de Sainte-Séride, où on lui donna sa Dorothee pour maître. » Il mourut dans cette traite, au bout de cinq ans, après avoir pratiqué l'humilité, la simplicité, l'obéissance et un noncement parfait à sa volonté. Saint Dosithée le dispensa des autres austérités. D'après Moréri, le nom de saint Dosithée ne figure dans martyrologes que depuis le seizième siècle; il est placé au 23 février. Le Martyrologe romain le ménologe grec n'en font mention.

Bollandus, *Vita Sanctorum*. — Dorothee, *Lib. Institutionum de abnegatione sui*. — Baillet, *Vies des Saints*, 1, mois de février. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DOSMA-DELGADO** (*Roderic*), chronographe et théologien espagnol, né à Badajoz, le juillet 1533, mort vers 1607. Il était chanoine de la cathédrale de sa ville natale, et professeur de théologie à Salamanque. Il savait très-bien langues latine, grecque et orientales, ainsi que presque toutes les langues vulgaires. Son instruction le fit choisir par Philippe II pour chronographe. On a de lui : *De Auctoritate S. Scripturæ*; Valladolid, 1594, in-4°; — *Ad sanctorum quatuor Evangeliorum cognitionem spectata Opera*; Madrid, 1601, 2 vol. in-8°; — *Dispositio sive Paraphrasis in sacros CL Psalmos et in Cantica canticorum*; ibid., in-4°; — *Tratado del sacramento de la Penitencia, calidades del confesor y penitente*; ibid.; — *Dialogos morales*; ibid.; — *Dialogos patri de la real ciudad de Badajoz*, suivis d'un catalogue de los Obispos de la misma ciudad; ibid.; — *De Theologia nativa, cum consideratione entis et qualitate propositionum*; — *De comuni Mathematica, libri III*; — *De Arithmetica, libri III*; — *De Perspectiva*; — *Sphaeris*; — *De Computo ecclesiastico*; — *Ponderibus et Potentiis*; — *De Monetis Mensuris*; — *De Geometria, cum parergis concis*; — *Annotationes in Euclidem, Arcimedem et alios*, et diverses poésies sacrées. liste complète des ouvrages de Dosma-Delgado se trouve dans la *Bibliotheca Hispana*.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, IV.

\* **DOSSAT**. Voyez OSSAT (D').

\* **DOSSENIUS FABIU** ou **DORSENNUS**, poète comique latin, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Horace blâme la bouffonnerie outrée de ses caractères et la rapidité avec laquelle Dossenius composait ses pièces pour gagner plus d'argent. Il ne reste de lui que deux vers. L'un appartenait à une pièce intitulée *Achristio*, l'autre est Pépitaphe de Dossenius par lui-même : la voici, d'après une lettre de Sénèque

Hospes, resiste et sophiam Dossenni lege.

Dans quelques-uns des plus anciens manuscrits d'Horace on trouve écrit *Dorsenus*.

Horace, *Epist.*, II, 1, 173. — Plinæ, *Hist. Nat.*, XIV, — Sénèque, *Epist.*, 39. — Munk, *De Fabulis Atellanis*, pp. 28, 35, 122.

**DOSSI** ou **DOSSO** (Les Frères), peintres ferrais, ainsi nommés du bourg de Dosso, dans Ferrarais, vivaient à la fin du quinzième et commencement du seizième siècle. Ils ne s'écarterent pas hors de leur patrie de la réputation de l'Arioste, dans ses vers, se plut à propager; et même été injuste envers eux, ce qu'il faut blâmer par la rareté de leurs ouvrages, même en Italie, et par l'opiniâtreté de détracteurs jaloux de leur mérite, qui parvinrent à en imposer aux yeux qui ne pouvaient les juger d'après leurs œuvres. Les Dossi (on dit aussi en français *les Dossi*) furent les chefs influents, on pourrait dire les fondateurs, de cette école ferraraise devenue célèbre en Italie vers le milieu du seizième siècle. A ce titre, ils tiennent un rang distingué dans la hiérarchie des grands peintres. Après avoir reçu les premières leçons de Lorenzo Costa, Dossi allèrent à Rome, où ils firent un long séjour : alors l'école de Raphaël était en grande vogue. Ils se rendirent ensuite à Venise, où ils passèrent cinq ans à étudier les coloristes, d'accord avec la nature, et revinrent à Ferrare, où les libéralités des ducs Alfonso et Hercule d'Este parvinrent à les fixer. L'aîné, **DOSSO**, excellait dans le genre noble de l'histoire. Le plus jeune, Jean-Baptiste, réussit principalement dans les grotesques et le sàge; et bien qu'il eût la prétention de traiter l'histoire, il ne parvint jamais à rien de remarquable de passable. Envieux, présomptueux, et d'une physionomie ingrate, où se lisait un caractère de son esprit, Jean-Baptiste fut constamment en opposition avec son frère. Forcé par les ducs de travailler avec lui, il refusait de parler : fallait-il s'entendre pour l'exécution de quelque partie de leur ouvrage, il lui écrivait. Le plus grand sujet de leur méintelligence était l'envie que Jean-Baptiste montrait de dessiner, de peindre les figures de leurs compositions, au lieu de s'en tenir au paysage, dans lequel il a égalé les plus habiles peintres de son temps. Trop souvent Dosso céda à ses infirmités, faiblesse qui lui attira des critiques méritées de rivaux passionnés et vindicatifs. Le duc d'Urbin fut même obligé de faire recommencer les peintures qu'il leur avait commandées dans sa maison de plaisance de Pesaro, où les figures étaient de la main de Jean-Baptiste. Cet échec, qui réjouit les détracteurs de Dosso, fut bientôt réparé par le célèbre tableau *Les Dossi au milieu des docteurs*, qu'il peignit avec les Dominicains de Faenza, chef-d'œuvre d'ailleurs passablement exacte, donne encore aujourd'hui une bien haute idée. Pour rendre justice à ses frères rivaux la justice qui leur est due, il suffit d'appeler en témoignage de leur rareté quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre, notamment le célèbre tableau de la galerie de Dosso, où *Les quatre docteurs de l'Église* sont en méditation sur la conception imma-

culée de la Vierge, ayant avec eux saint Bernard de Sienna, ouvrage bien conçu, riche d'ordonnance et de couleur, et dont l'exécution est digne du Titien. Le *Saint Jean de Patmos*, aux Latéranien de Ferrare, est un prodige d'expression, au dire de tous les voyageurs amis des arts. Enfin, « le tableau de *La Circoncision* est l'un des plus agréables du Musée du Louvre, dit Landon, par la naïveté de l'expression, le gracieux des têtes, le bel ajustement des draperies, l'harmonie et la vigueur du coloris. Le style des figures décele l'étude des meilleurs maîtres ». On doit au pinceau de Dosso deux portraits précieux : celui de *L'Arioste*, qui l'affectionna et le choisit pour dessiner les sujets de son *Orlando furioso*, et celui de *Corrège*, le seul qui existe, et que, sur la description donnée par Mengs, le chevalier d'Azara a reconnu dans la villa de la Reine, à Turin. Dosso Dossi termina sa carrière vers 1560, dans un âge avancé; il signait ses ouvrages d'un os de mort entacé dans un D. Son frère Jean-Baptiste mourut quinze ans avant lui, vers 1545. [C. SOYER, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

**DOSSIE** (*Robert*), pharmacien anglais, natif de Londres, mort en 1777. On n'a pas de détails sur sa vie. Il contribua à la fondation de la Société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce. Les ouvrages de Dossie sont : *Elaboratory laid open*; Londres, 1758; — *Institute of experimental Chemistry*, etc.; Londres, 1759, 2 vol. in-8°; — *Theory and Practice of chirurgical Pharmacy, comprehended in a complete dispensatory for surgery*; Londres, 1761, in-8°; — *Memoirs of Agriculture and other æconomical arts*; Londres, 1768, 1, 111.

*Biographie médicale.*

\* **DOSSIER** (*Michel*), graveur français, né à Paris, en 1685, mort vers 1750. Il a gravé au burin plusieurs pièces, parmi lesquelles on remarque : *Le Repas chez le pharisien*, d'après Nicolas Colombel; — *Les Aveugles de Jéricho*, d'après le même; — *Notre-Seigneur chassant les vendeurs du temple*, d'après le même; — *Le Mariage de la Vierge*, d'après Jouvenet; — le portrait de *Colbert, marquis de Torcy*, d'après H. Rigaud; — *Vertumne et Pomone*, id.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

\* **DOSSION** (*Étienne-Auguste*), auteur dramatique, né à Paris, le 9 août 1770, mort dans la même ville, à l'hôtel-Dieu, le 3 octobre 1832. Fils d'un danseur figurant de l'Opéra, il fut successivement clerc de notaire, souffleur et arlequin au théâtre du Vaudeville, maître d'études à Sainte-Barbe, inspecteur sur les ponts; employé au ministère de l'intérieur sous M. de Corbière; renvoyé par l'influence de M. Godiche, parce qu'il lui lançait toujours des bouffées de tabac et qu'il sentait l'eau-de-vie; blanchisseur à Vaugirard, enfin journalier. Dossion, dont l'exis-

tence fut si agitée, a composé les ouvrages suivants : *Arlequin Pigmalion, ou la bague enchantée*, parade en un acte et en vaudevilles ; Paris, an 11 (1794), in-8° ; — *Recueils des couplets d'annonces chantés sur le théâtre du Vaudeville* ; 1803, 1 vol. in-18 ; — *A quelque chose malheur est bon, ou le bien à côté du mal* ; — *Histoire vraisemblable*, etc. ; 1807, in-8°, sous le pseudonyme de Bernard ; — *Épître au poète cordonnier*, par Noissod. ; Paris, 1808, in-8° ; — *La Mouche du Coche, ou M. Faitout* ; Paris, 1802, in-8°, avec C. Duval ; — *Le Cri des Employés* ; Paris, 1802, in-8°, 14 pages ; — *Guide du Constitutionnel* ; Paris, 1819, br. in-8° ; — *L'Élan du Cœur*, opuscule à l'occasion du sacre de Charles X ; 1825, in-8°. Ed. DE M.

*Documents particuliers.*

**DOTRENGE** (*Théodore*), juriconsulte et homme politique belge, né à Bruxelles, en 1761, mort dans la même ville, le 15 juin 1836. Il fut reçu avocat à Louvain, et lors de la révolution de 1789 se déclara pour le parti *vonkiste* ou libéral. En 1815, Guillaume I<sup>er</sup> nomma Dotrengé membre de la commission chargée de préparer les lois fondamentales du nouveau royaume des Pays-Bas. Dotrengé y rendit d'importants services, et se fit remarquer par son éloquence. Il fut ensuite élu député, et siégea dans les rangs de l'opposition jusqu'en 1828, époque à laquelle il devint conseiller d'État. On a reproché à Dotrengé des penchans gastronomiques très-prononcés ; au moins ils ne nuisirent jamais ni à sa santé ni à son esprit, ingénieux et piquant. On a de lui, outre de nombreux articles publiés dans plusieurs recueils périodiques, et notamment dans *Le Lynx*, quelques brochures politiques telles que : *Opinion émise dans la Commission de Révision de la loi fondamentale sur la nécessité de retrancher, de changer ou de modifier le mot de seigneurie qui se rencontre dans les articles de cette loi* ; Bruxelles, 1817, in-8° : cet écrit est dirigé contre les partisans du rétablissement des *seigneurs* en Belgique. Raëpsaët, autre membre de la commission de constitution, répondit à Dotrengé ; — *Notice pour servir à la Biographie d'une fameuse illustration des temps modernes ; à Borch-Loen* (Bruxelles), etc., 1834, in-8°.

*Biographie générale des Belges.*

\* **DOTTANIUS** ou **DOTTANUS** (*Georges*), littérateur allemand, né à Memmingen, mort vers 1520. Il fut professeur de théologie et de belles-lettres à Leipzig ; il a laissé un poème latin *De Poeticis Commoditatibus*, qui eut deux éditions, vers 1500 et en 1508. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Medii Aevi*, t. II, p. 187. — Mader, *Centuria Scriptorum insignium*, n° 49.

**DOTTEVILLE** (*Jean-Henri*), traducteur français, né à Palaiseau, le 22 décembre 1716, mort à Versailles, le 25 octobre 1807. On le croit fils naturel d'un ambassadeur d'une puis-

sance étrangère près la cour de France, dont prit le nom. Il entra dans la congrégation l'Oratoire, et professa longtemps au collège Juilly. On a de Dotteville : *Traduction de Salluste, avec la vie de cet historien et des No critiques, suivies d'une liste chronologique des éditions, des commentaires et des productions de Salluste*, par A. Lottin at 1749, 1763 et 1767, in-12 ; 1781, 2 vol. in-1806, in-12 ; — *Histoire de Tacite, avec Notes* : 1772, 2 vol. in-12 ; — *Annales de cite, règnes de Claude et de Néron* ; 172 vol. in-12 ; — *Règnes de Tibère et de C. gula* ; 1779, 2 vol. in-12 ; — *Traduction complète de Tacite, avec un Supplément concernant les événements écrits dans les Anna avec le commencement des Histoires* ; 1. 7 vol. in-12 ; an vii, 7 vol. in-8° ou in-12. D cette traduction, la *Vie de Tacite*, la *Vie d'Acicola* et les *Mœurs des Germains*, sont de la de La Bletterie ; — *Traduction de la com de Plaute Mostellaria*, revue sur les n leurs textes, an xi, in-8°. Dotteville a laissé manuscrit les matériaux de traductions de P et de Tite-Live.

*Biographie nouvelle des Contemporains. — Que La France littéraire.*

**DOTTI** (*Bartolomeo*), poète italien, né 1642, à Val-Canonico, dans le Brescian, assas à Venise, en janvier 1712. Il appartenait à famille noble et opulente, et cultivait avec fat la poésie. Malheureusement la satire insp seule sa muse. Dans un voyage qu'il fit à N pour régler la succession de son père, I composa plusieurs sonnets sur une affaire gal qui avait fait scandale dans la ville. Dans vers, il attaquait l'honneur des principales milles de la Lombardie. Traduit en justice, I fut condamné à une longue détention dan château de Tortone, après avoir vu ses é brûlés par le bourreau. Cette punition n qu'aigrir son esprit ; dans sa prison mêm exerça sa verve caustique contre le séna Milan, et composa de nombreuses satires, déguisa, sous un voile transparent, les nom ses juges. En 1692 il parvint à s'échapper, I un torrent à la nage, et se réfugia à Venise il obtint du service dans les armées de la blique. Il se distingua à plusieurs reprises ce les Turcs, fut nommé chevalier de Saint-M devint membre de diverses académies, et s rechercher pour sa gaieté et son savoir. N moins, la fâcheuse pente de son esprit lui de nouveaux ennemis, et un soir son corp trouvé percé de nombreux coups de stylét. de Dotti : *Rime e Soneti* ; Venise, 1689, in ce volume, très-rare, contient les satires I contre les Milanais ; — *Satire del cava Dotti*, recueillies et publiées par G. Conf nève, 1757, 2 vol. in-12. Ce sont, pour le part, des sonnets en vers lyriques. A la f chacun se trouvent des notes qui explique

sions, les proverbes et les idiotismes. Les remarques de ces pièces sont : *Il Coroto, La Quaresima, Il Carnavale, I Nolisti, I Manipoli*, etc.

*Journal étranger*, février 1758.

**DOTTI** (*Carlo-Francesco*), architecte italien, né près de Brescia, en 1670, mort à Bologne, en 1759. Il était élève de Bibiena, et pratiqua son art à Bologne. On a de lui : *Ragioni le quali si dimostra il perchè sia insolvibile il quesito famoso delle terre aggravate con quale proporzione alle pertiche; dialoghi*; Bologne, 1710; — *Esame sopra la forza delle catene a braga, con che si mostrano le legature essere inutili per reggere l'urto di archi e volte*; etc.; Bologne, 1730; — quelques autres écrits sur l'architecture et la construction.

Delong, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

**DOTTO** (*Vincenzo*), architecte italien, né à Padoue, travaillait dans cette ville en 1607. En cette année, il donna les dessins du magnifique escalier du palais del Capitano, dont le style est si simple et si élégant qu'il a été attribué à Palladio. Il est également sur les plans de Dotto qu'a été élevé le Mont-de-piété voisin de ce palais.

Cozzi, *Dizionario*. — Valery, *Voyages historiques littéraires en Italie*.

**DOTTORI** (Comte *Carlo de'*), poète italien, né à Padoue, en 1624, mort dans la même ville, en 1686. Il se fit remarquer comme poète et comme savant; il était surtout très-versé dans les langues grecque et latine. On a de lui : *Arislemo*, tragédie; Padoue, 1643 et 1657, in-4°; une tragédie a été souvent représentée et réimprimée; — *L'Asino*, poème héroïco-comique; Padoue, 1652, in-12 : ce poème parut sous le nom anagrammatique d'*Iraldo Crotta* (Carlo ttori); — *Rime e Canzoni*; Padoue, 1643 et 1689, in-12; — *Ode, Soneti, Dramme, Lettere, Discorsi*, etc.; Padoue, 1695; — *Il Carnasso*, poème en huit chants; — *Galatea*, poème en cinq chants, etc.

Craboschi, *Storia della Letteratura italiana*.

**DOU** (*Gérard*). Voyez *Dow*, peintre hollandais.

**DOUAREN** ou **DUAREN** (*François*), jurisconsulte français, né en 1509, à Montcontour, diocèse de Saint-Brieuc, mort à Bourges, le 23 juillet 1559. Il étudia le droit sous Alciat, dans cette dernière ville, et succéda, fort jeune encore, à son père, Jean Douaren, dans une charge de magistrature. En 1536 il enseigna les Pandectes à Paris, où il eut au nombre de ses élèves trois fils du savant Budé. Deux ans après, il vint à Bourges, et fut chargé de tenir une chaire de droit à Bourges. Il revint à Paris en 1548 exercer à Paris la profession de avocat; mais les chicanes auxquelles on avait recours le déterminèrent à s'éloigner du lieu, et, sur l'invitation de Marguerite de France, duchesse de Berry, dont il devint maître des

requêtes, il alla de nouveau professer le droit à Bourges, où il eut pour collègues Éguinard Baron et François Baudouin. « Il ne vit pas sans douleur, dit Bayle, que la gloire de Baudouin, plus jeune que lui, prenait un grand vol; et après avoir été délivré de cette écharde, il s'aperçut que Cujas, qui succéda à ce dangereux rival, avait encore plus de mérite. » Peu de temps après, Cujas se retira à Valence en Dauphiné pour y enseigner le droit. Douaren, selon De Thou, était, après Alciat, le plus savant homme de son temps dans le droit civil. Il cultivait en outre les belles-lettres et avait une conaissance parfaite de l'antiquité. Ses ouvrages consistent en commentaires sur divers titres du Digeste et du Code et en traités particuliers sur différents sujets. On y remarque un traité *De Plagiariis et scriptorum alienorum compilatoribus*. Il écrivit avec indépendance sur les libertés de l'Église gallicane, et D'Aguesseau fait un éloge mérité de son livre *De sacris Ecclesiæ Ministeriis ac Beneficiis*. On a de Douaren : *Pro libertate Ecclesiæ Gallicæ, adversus Romanam aulam, defensio parisiensis curiæ, Ludovico XI, Gallorum regi, quondam oblata*; Paris, 1551, in-4°. C'est une traduction des remontrances que le parlement de Paris présenta à Louis XI, en 1461, pour le maintien de la pragmatique-sanction. Cette traduction a été réimprimée avec son traité *De sacris Ecclesiæ Ministeriis*, et dans ses *Opera omnia*. On les trouve aussi à la fin du *Traité de la Pragmatique Sanction* de François Pinsson; Paris, 1666, in-fol.; — *De sacris Ecclesiæ Ministeriis ac Beneficiis libri VIII*; Paris, 1551, in-4°; *ibid.*, 1557, 1585, in-8°; Iena, 1687. C'est une espèce d'abrégé de droit canonique, écrit en si beau latin « que la lecture, dit D'Aguesseau, en est non-seulement utile, mais agréable »; — *Commentarius in libros XLV Pand.*, *tit. De Verborum Obligationibus*; Lyon, 1554, in-fol.; — *Prælectiones in tit. Ad Leg. Falcid.*; Paris, 1561, in-8°; — *Tractatus de Feudis*; Paris, 1558; Spire, 1595, in-8°. Ce traité des fiefs se trouve aussi dans ses *Opera omnia*; Lyon, 1559 et 1579; — quatre dissertations, dans la volumineuse collection des jurisconsultes du droit impérial et pontifical, publiée à Venise, en 1584, par François Zilette (18 tomes en 25 volumes de traités, et trois de tables in-fol.), savoir : la première, *De Ratione dicendi* (t. 1<sup>er</sup> *De Jure cognoscendi et interpretandi*); la seconde, *De Pactis* (t. V, vol. 6, *De Sententiis et Re judicata*); la troisième, *De Jure accrescendi* (t. VIII, *pars prima*, vol. 8, *De ultimis Voluntatibus*); la quatrième, *De Beneficiis* (t. XV, *pars prima*, vol. 30, *De Beneficiis*); — Des notes et des corrections au corps de droit intitulé : *Jus civile mendatum et perpetuis notis illustratum, auctore L. Russardo, auctoritate Franc. Douareni*; Lyon, 1561, in-fol.; Anvers, Plantin, 1567, 6 vol. in-8°. Les œu-

vres complètes de Douaren parurent sous le titre de *Opera omnia, ab ipso nunc demum recognita atque aucta, cum indice verborum*; Paris, 1550, in-8°; Lyon, 1554, 1559, 1570, 1579, 1584, in-fol.; Francfort, 1584, 1592, 1598, 1607, in-fol.; Lucques, 1765 à 1772, 4 vol. in-fol. La plus estimée des éditions parut à Lyon, 1579, 2 vol. in-fol. Nicolas Cisner, qui avait été disciple de Douaren, puis professeur en droit à Heidelberg, a joint à cette édition une lettre *De Jurisprudentiæ Dignitate et Franc. Douareni Operibus*, avec un traité *De Jurisconsultis præstantibus et interpretibus juris ejusque recta interpretandi ratione*, etc. Zeidler a tiré des mélanges de Halle pour l'histoire littéraire de la jurisprudence, composés en allemand par le savant juriconsulte Daniel Nettelbladt, une vie de Douaren, qu'il a publiée sous ce titre : *Vita Douareni, ex Germ. Dan. Nettelbladt in linguam latinam translata a Carol. Seb. Zeidlero*; Lucques, 1768, in-8°.

E. R. et P. L.

De Thou, *Hist.*, liv. XXIII. — Bèze, *OEuvres théologiques*, t. II. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — D'Aguesseau, *OEuvres*, t. I. — Morceec de Kerdanet, *Notices chronologiques sur les Théolog., Jurisc. de la Bretagne*, etc. — *Catal. de la Bibl. imp.* — Brunet, *Manuel du Libraire*.

**DOUBDAN (Jean)**, voyageur français, mort vers 1670. Il était chanoine de Saint-Paul, collégiale de Saint-Denis en France. En 1651 il se rendit à Marseille, s'embarqua pour Jaffa, et arriva à Jérusalem le 30 mars 1652. Il visita ensuite Bethléem, Jéricho, le mont Carmel, Héifa, ou Caïphas, la Galilée, Nazareth, Cana, le mont Thabor, Saint-Jean d'Acre, et Seïde. Il reprit la mer dans ce dernier port, et atterrit à Gènes. Doubdan parcourut alors l'Italie, et vit successivement Livourne, Sienne, Viterbe, Rome, Lorette, Bologne et Florence. Il était de retour à Saint-Denis le 22 novembre 1652, et écrivit la relation de son voyage. Quoique son livre soit mal écrit et sans intérêt, il eut trois éditions, sous ce titre : *Le Voyage de la Terre Sainte*; Paris, 1661, 1662, 1666, in-4°.

Goujet, *Mémoires manuscrits*. — Moréri, *Grand Dictionnaire universel*.

\***DOUBLE (François-Joseph)**, médecin français, né le 6 mars 1776, à Verdun-sur-Garonne, mort à Paris, le 12 juin 1842. Il fut un des médecins de France les plus renommés pour leur pratique constamment heureuse. Docteur de la faculté de Montpellier à vingt-deux ans, il fut, sur la recommandation du célèbre Barthès, bien accueilli à Paris, en 1803. Il collabora avec Sédillot au *Journal général de Médecine*, et devint, par son mariage, l'allié des deux Pelletier, chimistes illustres. En 1807, une maladie redoutable pour les enfants, le croup, enleva le prince royal de Hollande, fils aîné de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais. A cette nouvelle, qu'il reçut en Prusse, au milieu de ses victoires, Napoléon I<sup>er</sup> chargea Corvisart de faire servir ce malheur même au

bien de l'humanité; de son quartier général, il créa un concours européen pour trouver le meilleur remède contre cette maladie. Le prix fut partagé entre Albertz de Brème et Jurine de Genève. Double obtint la première mention honorable. Son *Mémoire* fut publié sans changements, en 1811, dans la même année que son grand ouvrage de *Sémiologie générale*. Type du médecin affectueux, éloquent, encourageant, le docteur Double, un des fondateurs, avec Portal, de l'Académie de Médecine, et l'orateur aimé de cette compagnie, fut élu membre de l'Académie des Sciences (Institut) en 1832, succédant à Portal et ayant eu pour concurrent Broussais. Une belle part lui revient dans la découverte dans l'application de la quinine de son beau-frère Pelletier. Son rapport *Sur le Choléra* en 1832 fut tiré à 30,000 exemplaires, par ordre du gouvernement. En 1839 le roi Louis-Philippe fit, dit-on, offre de la pairie, mais à la condition qu'il renoncerait à la pratique de la médecine. Le docteur Double refusa dignement. Ce fut peu après qu'il mourut, presque subitement, âgé de soixante-six ans, dont quarante, passés à Paris, lui avaient valu une grande et honorable fortune.

Son fils Léopold, lauréat du grand concours de l'université, puis élève de l'École Polytechnique, a contribué à fonder une des grandes lignes de navigation dans la Méditerranée.

Le docteur Double eut un frère (*Pierre-Benoît*), qui mourut évêque de Tarbes, en 1835.

A. J. DE MANCY.

D<sup>r</sup> Roux, *Discours aux funérailles de F.-J. Double*. — D<sup>r</sup> Bousquet, *Éloge de F.-J. Double* (Acad. de Médecine). — D<sup>r</sup> H. Kühnholtz, *Écoles médicales de Paris de Montpellier* (à l'occasion de la mort de F.-J. Double). — Montpellier, 1842, in-8°.

**DOUBLET (Jacques)**, historien français, en 1560, mort en 1648, à l'abbaye de Saint-Denis. Il était religieux et doyen de cette abbaye de Bénédictins lorsqu'il mourut, après avoir publié *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis en France contenant les antiquités d'icelle, les fondations, prérogatives et privilèges*; Paris, 1648, in-4°. Cette histoire est dépourvue de critique comme les autres écrits de l'auteur, et moins exacte, mais beaucoup plus détaillée, que celle de Félibien. Fruit de patientes et laborieuses recherches, elle peut être utilement consultée. A côté de chartes aujourd'hui reconnues fausses, on trouve d'autres chartes, dont l'authenticité n'est point douteuse, et que l'on chercherait vainement ailleurs; — *Histoire chronologique pour la vérité de saint Denis aréopagite, apostre de France et premier évêque de Paris*; Paris, 1646, in-4°; — *Histoire sacrée du glorieux protomartyr saint Estienne, grand archevêque de Sion*, etc.; Paris, 1648, in-8°: cet ouvrage contient l'*Histoire de la très-ancienne église de Saint-Etienne des Grecs, des singulièrez de la dite église*. E. REGNARD.

— *Catal. de la Biblioth. imp.* — Lelong, *Biblioth. de la France*, édit. de Fevret de Fontette.

**DOUBLET** (*Jean*), poète français, né à Dieppe, vivait dans le seizième siècle. Il publia en 1559 un volume d'*Élégies* (Paris, L'Anselmier, 1559, in-4°), devenu fort rare. On y trouve de la grâce et de la sensibilité; l'expression est parfois heureuse, et quelques morceaux, dans lesquels l'auteur s'inspire des modèles de l'antiquité, méritent d'être signalés à l'attention des gens de goût. Voici comment il déclare qu'il ne sait chanter que l'amour :

Soit que je file à trois cordons une ode,  
Soit que je cloche en ces quatrains bolteux,  
Mon chant n'a jamais qu'une mode ;  
Amour le rend gai ou piteux.

Doublet était versé dans la littérature ancienne ; il imita quelques-unes des odes d'Anacréon (*l'Amour mouillé*, entre autres), et il avait même une traduction des *Memorabilia* de Xéphon ; Simon Goulart l'a insérée dans le recueil des œuvres de cet auteur, publié en 1613, in-fol.

*Annales poétiques*, t. X, p. 69.

**DOUBLET** (*François*), médecin français, né à Chartres, en 1751, mort à Paris, le 5 juin 1835. Il avait à peine terminé ses études que, d'instinct par le goût des voyages, il abandonna la maison paternelle, et, en compagnie d'un de ses camarades, il visita l'Italie et la Hollande. Après trois années d'aventures, Doublet revint à Paris pour sa philosophie et étudier la médecine. Reçu docteur régent, il fut nommé trois ans après médecin de l'hôpital Necker (autrefois hôpital de la Charité-Saint-Sulpice). En 1780 il obtint la place de médecin de l'asile de Vaugirard, puis une troisième place à l'hôpital des Vénériens. Enfin, il reçut le titre de sous-inspecteur des hôpitaux civils de France. En 1794 on le choisit pour professer la pathologie interne à l'école de Santé; mais il n'y fit qu'un seul cours : une fièvre ataxique cérébrale l'enleva, à quatre-vingt-quatre ans. On a de lui : *Observations faites dans les hôpitaux civils*; Paris, 1785, 4 vol. in-8°; — *Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons et sur les moyens de l'opérer*; suivi de la conclusion d'un rapport sur l'état des prisons de Paris; lu à la séance publique de la Société royale de Médecine, le 28 août 1791; Paris, 1791, in-8°; cet ouvrage a contribué à la réforme des prisons provoquée par l'Assemblée constituante; — *Mémoire sur les symptômes et le traitement de la maladie vénérienne des enfants nouveau-nés*; Paris, 1791, in-12; — *Nouvelles recherches sur la fièvre puerpérale*; Paris, 1791, in-8°. On a encore de Doublet, en société avec Colombier, un *Recueil de Mémoires sur les épidémies de Paris et Instructions sur la manière de gouverner les insensibles et de travailler à leur guérison dans les asiles qui leur sont destinés*. Il a fourni plusieurs articles dans l'*Encyclopédie méthodique*, entre autres ceux : *Air des hôpitaux*;

*Maladies des armées*; *Caractère du médecin*; *Médecine clinique*; *Consultations*; *Maladies des enfants*; *Expériences*, etc. Doublet avait terminé une *Histoire de la Médecine depuis Hippocrate jusqu'à nos jours*; mais à sa mort une main infidèle s'en est emparée. Les recherches de M. Mongenot, gendre de Doublet, ont été infructueuses pour la découverte de ce manuscrit.

*Journal de Médecine* de 1785 à 1791. — *Biographie médicale*. — Quérard, *La France littéraire*.

\* **DOUBLET DE BOISTHIBAULT** (*François-Jules*), littérateur français, né à Chartres, le 13 février 1800. Après avoir étudié le droit à Paris, il se fit recevoir avocat au barreau de Chartres, où il a été chargé de plusieurs causes importantes. On a de lui : *Notice sur la vie et les ouvrages de F. Doublet de Boisthibault* (oncle de l'auteur), *docteur en médecine*, etc.; Paris, 1826, in-8°; — *Annuaire du dép. d'Eure-et-Loir*; Chartres, 1827, in-8°; — *Épître au roi*; *ibid.*; — *Notice historique sur G.-R.-G. Guinard-Marigny, décédé le 4 janvier 1827, président du tribunal civil de Dreux*; Paris, 1827, in-8°; — *Éloge historique du duc de La Rochefoucauld-Liancourt*, etc.; 1830, in-8°; — *De l'horreur des exécutions à mort et de l'inefficacité de cette peine*, etc.; 1836, in-8°; couronné par la Société de la Morale chrétienne; — *Notice sur la maison centrale de Gaillon (Eure)*; 1837, in-8°; — *Du régime cellulaire préventif, répressif et pénitentiaire, à substituer au système pénal actuel en général et à la peine de mort en particulier*; 1839, in-8°, couronné par la Société de la Morale chrétienne; — *Malebranche; rapport adressé au ministre de l'intérieur*; 1839, in-8°; — *De l'Agiotage et de ses moyens de répression*; 1840, in-8°, couronné par la Société de la Morale chrétienne; — *Marceau*; 1851, in-8°, avec une lithographie et un facsimile; — *Les Vieilles Maisons de Chartres*; 1853, in-8°. M. Doublet a, en outre, fait imprimer divers plaidoyers, quelques brochures d'intérêt local, quelques morceaux de poésie, des articles d'antiquités relatifs à la cathédrale de Chartres, extraits de la *Revue archéologique*; il a donné une édition des *Œuvres* de Collin d'Harleville, avec une notice sur sa vie; 1827, 2 vol. in-8°. Il a été un des rédacteurs de *La Thémis*, de la *Gazette des Tribunaux*, de la *Gazette des Cultes*, du *Dictionnaire du Droit français* de Paillet, de la *Revue encyclopédique*, de la *Biographie universelle des Contemporains*. Il a donné quelques notices insérées dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*. Il est membre de cette Société et de plusieurs autres, et correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. GUYOT DE FÈRE.

*Statistique des gens de lettres*. — Louandre, *Littérature contemporaine*. — *Journal de la Librairie*.

**DOUBLET** (M<sup>me</sup>), née **LEGENBRE**. Voy. **LEGENBRE**.

\* **DOUCE I<sup>er</sup>** ou **ÉTIENNETTE**, comtesse de Provence, vivait en 1100. Elle avait épousé Geoffroi I<sup>er</sup>, comte de Provence, et gouverna pendant la minorité de son fils, Bertrand II. Après la mort de ce prince, arrivée vers 1093, Douce reprit les rênes du gouvernement en son nom personnel, sur la basse Provence. Elle se distingua par des donations religieuses et des fondations monastiques. On lui doit l'église Saint-Nicolas, à Tarascon.

Nostradamus, *Histoire de Provence*. — Clapier, *Cœturix Causarum*.

\* **DOUCE II**, comtesse de Provence, vivait en 1190. Elle était fille aînée de Gilbert, comte de Gévaudan, et de Gerberge, comtesse de Provence. Le 1<sup>er</sup> février de l'an 1112, Gerberge fit don à sa fille de presque tous les domaines dont elle jouissait en Provence et du comté de Gévaudan; deux jours après, elle la maria à Raymond-Béranger III, comte de Barcelonne. Par acte du 13 janvier 1113, Douce céda tous ses biens à son mari. Cette donation fit prendre les armes à Alfonse Jourdain, comte de Toulouse. Le 16 septembre 1125, les parties belligérantes firent un accord par lequel la haute Provence (1) fut acquise au comté de Toulouse, tandis que le comté d'Arles, ou la basse Provence, demeura la propriété du comte de Barcelonne. Douce avait une sœur nommée Stéphanie ou plutôt Étienne, mariée à Raymond, comte des Baux, qui prétendit que le droit d'aînesse n'existait pas entre les filles. Les prétentions du comte des Baux allumèrent de longues guerres civiles en Provence : elles durèrent jusqu'au temps où ce pays fut réuni à l'Aragon. Raymond-Béranger mourut en juillet 1130, et Douce continua à gouverner pour son fils, Béranger-Raymond. On ignore l'époque de sa mort.

Nostradamus, *Hist. de Prov.* — Sismondi, *Hist. des Français*, V, 116. — *Notæ ad histor. Comitum Provincie*, XII, 363. — *Cesta Comitum Barcelonens*; 376. — Dom Vaisselle, *Histoire générale de Languedoc*, XVI, cap. XXXIII, 366. — Bouche, *Histoire de Provence*, II, liv. IX, 89.

**DOUCE** (*Francis*), antiquaire anglais, né en 1757, mort en 1834. Après avoir été à plusieurs écoles, il entra dans l'étude de son père, membre de l'office des Six-Clercs. Il eût préféré cultiver les lettres et les arts; mais la volonté paternelle l'emporta, et il dut plaider à Gray's Inn. A la mort de son père, qui lui laissa assez de fortune, il forma alors de nombreuses et précieuses collections de tous genres, qu'il légua ensuite à la bibliothèque bodleyenne, à la réserve de ses papiers, qu'il laissa au British-Museum, sous la con-

dition qu'ils ne seraient décachetés que le 1<sup>er</sup> janvier 1900. On a de lui : *A Dissertation on the Designs known as The Dance of Death*; 1833. La première édition avait été publiée vers 1793 — *Illustration of Shakspeare*; 1809.

Rose, *New biog. Dict.*

\* **DOUCET** (*Charles-Camille*), auteur dramatique français, né à Paris, le 16 mai 1812. Étudia le droit, fut reçu avocat, et passa que quelques temps dans une étude de notaire; mais un goût marqué pour les lettres lui fit changer de carrière. On a de lui : *Léonce*, comédie-vaudeville, en collaboration avec Bayard; rep. au Théâtre des Variétés, le 4 avril 1838; — *Un Jeu d'Homme*, comédie en trois actes; th. de l'Odéon, 29 octobre 1841; — *L'Avocat de sa cause*, comédie en un acte, ibid., 5 février 1842; — *Le Baron Lafleur*, comédie en trois actes; ibid., décembre 1842; — *La Chasse aux Fripons*, comédie en trois actes; Th.-Français, 27 février 1846; — *Le Dernier Banquet* de 1847, revu en trois actes; l'Odéon, 30 décembre 1847; — *L'Ennemi de la Maison*, comédie, en trois actes, ibid., 6 décembre 1850; repris, avec quelques changements, au Théâtre-Français le 29 novembre 1854. M. Camille Doucet a longtemps rédi les feuilletons du théâtre dans le *Moniteur parisien*. On a également de lui un ouvrage sérieux, l'*Histoire des guerres de l'Empire*, 4 vol. in-8°. M. Camille Doucet est depuis 1853 chef de la section des beaux-arts. Secrétaire de la commission des auteurs dramatiques, il a rédigé plusieurs excellents rapports.

Ch. D'ARCY.

*Documents inédits*. — Archives du Théâtre-Français.

**DOUCIN** (*Louis*), théologien français, né à Vernon, en 1652, mort à Orléans, le 21 septembre 1726. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1668, et remplit différents grades dans cette société. Il fut un des plus zélés partisans de la bulle *Unigenitus* et, dit-on, l'un des auteurs du fameux *Problème théologique*. Le P. Doucin suivit en 1697 le comte Verjus Crécy au congrès de Ryswick; il fit aussi un voyage de Rome à Poccasin des jansénistes. Ceux-ci l'accusaient de faire partie de la *Cabale des Normands*, dont les P. P. Daniel, Lallemand et Tellier étaient les chefs. On cite du P. Doucin : *Instruction pour les nouveaux catholiques*; Paris, 1685; réimprimée plusieurs fois en divers lieux et sous différents formats : cette instruction ayant été l'objet d'une critique publiée en Hollande, Doucin fit paraître une *réponse*; Paris, 1687; — *Traité de l'Usage du Calice, ou de la communion sous les deux espèces*; ibid.; — *Lettres de Controverse*, divers ministres; ibid.; — *Histoire du Nestorianisme, précédée d'un traité de la Divinité de Jésus-Christ, combattue par Nestorius prouvé par saint Cyrille*; 1693 et 1698, in-4. Cet ouvrage est curieux et estimé : ce qui regrettable la doctrine de Nestorius y est exactement d

(1) Ce pays, situé entre l'Isère au nord, les Alpes au levant, la Durance au midi, le Rhône au couchant, comprenait une grande partie du diocèse d'Avignon avec ceux de Valson, Cavallion; Carpentras, Orange, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Die. Ces diocèses réunis formaient le marquisat de Provence, que l'on a mal à propos confondu quelquefois avec le comtat Venaissin.

uté; les allusions que l'auteur y fit contre les jansénistes servirent à rendre ce livre piquant ; — *Mémorial abrégé touchant l'état et les progrès du Jansénisme en Hollande* ; Cologne, 1698, in-12 : ce *Mémorial* fut traduit en plusieurs langues et répandu avec profusion ; — *Histoire de l'Origénisme, suivie d'un Eclaircissement sur ce que les anciens ont dit de la condamnation d'Origène dans le cinquième concile oecuménique* ; Paris, 1700, in-4° et in-12. On trouve dans cet écrit des recherches et de la critique ; — *Addition à l'Histoire du Nestorianisme, où l'on fait voir quel a été l'usage de l'Eglise dans la condamnation des livres, et ce qu'elle a exigé des fidèles à cet égard* ; Paris, 1705 ; et une foule de brochures sur les querelles religieuses du temps.

Barbier. *Examen critique des Dictionnaires*. — Duval. *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, 2742. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DOUDEAUVILLE** (*Ambroise-Polycarpe DE LA ROCHEFOUCAULD, duc DE*), homme d'État français, né à Paris, le 2 avril 1765, mort en 1841. était le petit-fils du marquis de Surgères, dont il tira à plusieurs fois fait l'éloge pour les qualités de son esprit, et fils du vicomte de La Rochefoucauld, vanté aussi par les hommes de lettres de son temps. A quatorze ans, il épousa une demoiselle de Montmirail, descendante directe du célèbre marquis de Louvois, ministre de Louis XIV. A seize ans, le jeune Doudeauville entra au service comme sous-lieutenant de dragons, et passa dans divers régiments ; en 1792 il était major en second de cavalerie. Il émigra pendant la tourmente révolutionnaire, et voyagea, sans autre but que celui de s'instruire, en Angleterre, en Allemagne, en Russie et en Italie, menant la vie la plus obscure, pour ne point compromettre sa famille, restée en France, et dont plusieurs membres avaient péri dans les massacres de septembre 1792. (*Voy. LA ROCHEFOUCAULD.*)

Lorsque le premier consul rouvrit aux émigrés les portes de France, le duc de Doudeauville se hâta de rentrer ; mais, fidèle à ses principes politiques, il refusa les offres brillantes de Napoléon, et vécut dans la retraite. Néanmoins, il accepta les fonctions de membre du conseil général du département de la Marne, où il put être utile à ses concitoyens sans qu'on fût en droit de l'accuser d'être guidé par des motifs d'ambition. A la Restauration, il fut appelé à la chambre des pairs, et il y siégea sur les bancs de la droite. Là il combattit les principes nés de la révolution, et s'unifia constamment à ceux qui demandaient des restrictions à la liberté de la presse, qui selon lui n'était qu'une source de maux pour le pays. Cependant, la modération de son caractère l'éloigna toujours de toute exagération.

Nommé, par ordonnance royale du 22 septembre 1822, directeur général des Postes, il intro-

duisit dans cette administration d'importantes améliorations ; il lui imprima surtout ce mouvement de célérité et de régularité qui se continue encore aujourd'hui. Au mois d'août 1824, il fut nommé ministre de la maison du roi, en remplacement du maréchal de Lauriston. Il profita alors de sa position pour engager Charles X à acheter pour 900,000 fr. la terre de Grignon, afin d'y établir la ferme-modèle et d'y fonder l'École d'Agriculture qui répand aujourd'hui de grands bienfaits sur toute la France. Il fit aussi donner à M. Cam. Beauvais une ferme considérable à long bail, pour essayer d'élever des vers à soie près de Paris, et cet établissement a parfaitement réussi. Lors de la scène scandaleuse qui eut lieu aux obsèques de son cousin, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, le duc de Doudeauville ne put cacher son indignation, et montra qu'il est de certains abus qui, quelle que soit leur source, révoltent toujours un esprit droit. Puis à l'époque du licenciement de la garde nationale de Paris (le 29 avril 1827), il combattit cette mesure de toutes ses forces, de concert avec le comte de Chabrol de Crouzol, alors ministre de la Marine, et il donna sa démission, en prédisant tout ce qui est arrivé depuis. Cet acte de vigueur fit trouver au duc de Doudeauville dans l'estime et dans l'affection publiques une compensation à la perte de son portefeuille. Depuis lors il se livra tout entier à la direction d'établissements de bienfaisance, dont plusieurs le choisirent pour leur président. La révolution de Juillet vint le frapper au cœur dans ses plus chères affections ; mais il crut ne pas devoir s'éloigner de la chambre des pairs, au moment du procès des ministres et des propositions Baude et Briquerville, qui demandaient le bannissement perpétuel de la branche aînée des Bourbons. Après les avoir combattues autant qu'il était en lui, ne croyant plus être utile dans cette assemblée, il écrivit au président qu'il n'y reparaitrait plus, et son nom fut en conséquence rayé de la liste des membres de chambre. Pendant que le choléra moissonnait la population parisienne, le duc de Doudeauville donna l'exemple d'un dévouement absolu et d'un courage remarquable, en visitant fréquemment les hospices, s'approchant des plus malades et leur distribuant des secours et des consolations. Le reste de sa vie se passa en actes de bienfaisance, et nul ne mérite mieux que lui le beau titre de *philanthrope*. [*Encycl. des G. du M.*]

*Biographie des Contemporains.*

† **DOUDEAUVILLE** (*Sosthène, vicomte de LA ROCHEFOUCAULD, duc DE*), fils du précédent, né vers 1785. Il fut en 1814 aide de camp du général Dessoles, puis du comte d'Artois. Le premier il proposa d'abattre la statue de Napoléon érigée sur la colonne de la place Vendôme, et il contribua alors à cette œuvre de vandalisme. Il suivit Louis XVIII à Gand, et à son retour il fut nommé colonel de la cinquième légion de la garde

nationale de Paris. En 1815, il vota avec la majorité de la chambre introuvable, et proposa les cérémonies expiatoires du 21 janvier. Il ne fut pas réélu en 1816. En 1824, le vicomte Sosthène fut chargé de la direction des beaux-arts, et s'acquitta de ses fonctions avec zèle : il adopta relativement au costume des danseuses de l'Opéra certaines mesures qui témoignaient d'un respect peut-être excessif des bonnes mœurs. Nommé de nouveau député en 1827, il ne prit aucune part aux discussions publiques. On a de lui : *Mémoires*; 5 vol. in-8°; — *Pensées*, 1835; — *La Vérité à tous*; 1839.

Lesur *Ann. hist.*, 1825. — Beuchot, *Journ. de la Libr.*

**DOUDYNS (Willem)**, peintre hollandais, né à La Haye, le 31 décembre 1650, mort en Hollande, en 1697. Son père, bourgmestre et colonel des arquebusiers de La Haye, jouissait d'une belle fortune. Il donna à Willem Doudyns une éducation distinguée, dans laquelle pourtant le dessin n'entraîna qu'en petite part. Alexandre Petit, peintre peu connu, fut le premier maître du jeune Doudyns; il sut éveiller l'amour de la peinture chez son élève, qui partit bientôt pour l'Italie, et demeura douze ans à travailler à Rome d'après les meilleurs guides. Il y acquit un grand talent et beaucoup de considération. Il faisait partie de la *Bande académique*, sous le nom de *Dionède*. Sollicité par sa famille, Doudyns revint dans son pays, et fut, en 1661, l'un des fondateurs de l'Académie de Peinture de La Haye. Il en fut élu plusieurs fois directeur, « non par égard pour sa richesse et sa naissance, remarque Weyermans, mais pour son mérite et son talent, distinction qui devrait seule flatter un académicien ». Doudyns avait une grande manière de composer; il dessinait le nu avec correction et finesse; ses draperies sont bien jetées et sa couleur est fort bonne. Il avait un talent particulier pour peindre les plafonds, et en a décoré plusieurs dans l'hôtel de ville de La Haye. Parmi ses meilleurs tableaux, on cite à La Haye (galerie van Heteren) *Le Temps qui découvre la Vérité et la Dissimulation*, avec cette devise : *Sol et Tempus Veritatem detegunt*; — (même galerie) *La Sagesse qui foule à ses pieds l'Ivrognerie et les Vices* : on y lit : *Vina, dapes onerant animum, Sapientia nutrit*; — (galerie Half-Wassenaar), *Léda*; — à Middelbourg (galerie Cauwern), *Un jeune homme qui lit*.

Descamps, *Vie des Peintres hollandais*, etc., II, 170.

\* **DOUELI AL-BASRI (Aboul-Aswed Tzalin ben-Amr ben-Sofiyân)**, surnommé *ad-Dili* ou *ad-*, célèbre grammairien arabe, mourut à Bassora, en 69 de l'hégire (688 de l'ère chrétienne), ou, selon d'autres, sous le règne de Omar ben Abd-al-Aziz (99-101 de l'hégire, 717-720 de l'ère chrétienne), à l'âge de quatre-vingt-cinq années lunaires (environ quatre-vingt-deux années grégoriennes). Il est compté au nombre des plus célèbres *tabis* de Bassora (élèves des

compagnons de Mahomet), titre qu'il mérita par sa liaison avec le khalife Ali. Il combat à Siffin, dans l'armée de son ami, et gouverna pendant quelque temps en son nom la ville de Bassora. Ce fut le khalife Ali qui lui indiqua les éléments constitutifs de la langue arabe, et lui suggéra l'idée de composer une grammaire. Un ouvrage manquait encore aux Arabes. Ils s'étaient facilement passés, tant qu'ils restèrent dans leur patrie; mais il n'en était plus de même depuis que la conquête les avait dispersés au milieu des peuples étrangers. Ils avaient alors perdu la pureté du langage; les lecteurs du Coran dénaturaient, par une prononciation fautive, sens de ce livre sacré. On disait souvent tout autre chose que ce que l'on voulait exprimer. C'était à craindre que l'on n'en vint à ne plus comprendre, et qu'en cessant de s'entendre on cessât d'être uni et de se regarder comme le même peuple. Ainsi, il était urgent de s'opposer aux progrès de la corruption. Aboul-Aswed commença par fixer la prononciation grammaticale du Coran, en introduisant l'usage de points-voyelles. Puis il écrivit un traité intitulé *Babal-fa'il weal-mafoul* (Chapitre de l'actif et du passif), qu'il soumit au jugement d'Ali. Non content d'avoir mis par écrit sa doctrine, il la confia à la mémoire de quatre disciples parmi lesquels on remarque ses deux fils Athab et Abou-Charb. Il composa en outre un grand nombre de poésies, dont il reste quelques fragments. La nature l'avait doué des plus belles qualités; mais elle ne l'avait pas autant favorisé du côté du corps, car une paralysie le privait de l'usage d'une jambe. Les Arabes le regardaient comme l'un des quatre plus célèbres auteurs; il disait « que si l'on écoutait toutes les commandes des pauvres, on serait bientôt plus pauvre qu'eux; » et il recommandait à ses fils « de pas rivaliser de générosité avec le Tout-Puissant ».

E. BEAUVOIS.

Hammer-Purgstall, *Literaturgeschichte der Araber*, vol. II, p. 197. — Ibn-Khalikhan, *Biographical Dictionary*, traduit. de M. Mac-Guckin de Slane, vol. I, p. 1. — Abou-Amrou ben-Saïd al-Mokri, *Kitab al-Mokmanusc.* arabe de la Bibl. impér. n° 239 de l'ancien fond p. 72, traduite par S. de Sacy, dans le tome VIII des *Œuvres de Manusc.*, p. 307-8. — S. de Sacy, *Mémoire sur l'origine et les anciens monuments de la Littérature parmi les Arabes*, dans le II<sup>e</sup> liv. des *Mém. de Littérature tirés des Registres de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 338. — Aboul-Mahasin, *al-Bahr Az-Zakh* manusc. arabe de la Bibl. impér. n° 659 A. de l'ancien fond. — Aboul-Taradj ibn-Ali Sakoub al-Werrak Nedim, *Tihrest al-Oloum*, manusc. ar. de l'anc. fond. n° 874, fol. 45. — Soyouthi, *Kitab-al-Mizher*, manusc. n° 1316<sup>a</sup> du Supplément. — Safét, *Mirrat al-Djenn* manusc. ar. n° 684 de l'anc. fonds. — Hadji-Khan *Lexicon bibliographicum*.

**DOUESPE DE SAINT-OUEN (DE LA)**. Voy LA DOUESPE.

\* **DOUET** (Sieur de ROM-CROISSANT), écrivain français du dix-septième siècle. Il fut maître d'hôtel de Paul Yvon, sieur de La Leu, oncle de Tallemant des Réaux. Il voyagea en Maroc dans le Levant; Tallemant en parle dans :

istoriettes, et dit qu'il avait la cervelle un peu ouillée. Naudé prétend, au contraire, que son esprit était très-bon. On ne s'en douterait pas parcourant un volume in-4° qu'il intitula : *Le centurie d'anagrammes sentencieuses sur l'auguste nom de sa majesté très-chrétienne Louis XIV*; Paris, 1647; on vit paraître en 1647 une seconde édition, fort augmentée, ce livre, fastidieusement adulateur. Douet composa quelques pamphlets, perdus dans la pile de ceux que produisit l'époque de la Révolution.

G. B.

Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*.

**DOUFFET**, et non **DUFFEIT** (*Gérard*), peintre belge, né à Liège, le 16 août 1594, mort dans la même ville, en 1660. Il fut d'abord élève de Jean Taulier, qu'il quitta pour suivre les leçons d'un peintre de Dinant, nommé Perpète. En 1599 Rubens le reçut à Anvers au nombre de ses élèves. Douffet fit de si rapides progrès sous la direction de ce grand maître, qu'au bout de dix années il peignit une *Judith* et *Prométhée enchaîné par un vautour*, morceaux qui furent très-applaudis et achetés un assez haut prix. En 1614 Douffet se rendit à Rome, et y demeura sept ans. Il résolut d'aller visiter Naples, et fit un voyage par mer; mais une tempête affreuse sailla le vaisseau, et le jeta sur les côtes de Sicile. Douffet séjourna quelque temps dans cette île, revint à Rome, acheva quelques ouvrages considérés imparfaits, et, en compagnie de Tilman Remyot de Trixhe et de Michel Houbart, tous deux peintres et ses compatriotes, il gagna Venise, à pied et à petites journées. Douffet s'y fit bientôt une brillante réputation, et gagna beaucoup d'argent. En 1622 il revint à Liège, et y épousa Catherine Dardespine. Il travailla assidûment à ses tableaux lui rapportèrent des sommes considérables; néanmoins, d'un caractère libéral et désintéressé, il mourut sans avoir fait d'épargnes. Il méditait longuement les sujets qu'il voulait traiter, et composait lentement. Le maniement trop assidu du pinceau avait altéré sa santé, et la goutte vint tourmenter les dernières années de sa vie. Il excellait également dans le portrait et dans l'histoire. Ses attitudes sont bien choisies; ses airs de tête d'une variété admirable; son coloris est d'une grande douceur. Un poète namurois, son contemporain, dit de Douffet :

..... Esprit ingénieux.

Ses dessins sont hardis, ses traits sont précieux.

ses principaux ouvrages sont : une *Invention de la sainte Croix* : ce morceau fut acheté huit mille florins par Jean-Guillaume-Joseph, prince de Bavière et duc de Neubourg; il se fait remarquer par la composition, le dessin, la touche hardie et la force d'expression; le coloris seul laisse à désirer; — *Le Pape Nicolas V visitant la grotte où le corps de saint François d'Assise avait été déposé* : cette toile fut payée onze mille florins par l'électeur

palatin; elle est d'une grande composition, le sujet en est bien caractérisé. Ce tableau et le précédent ont été transportés dans la galerie de Dusseldorf; — *L'Adoration des Bergers*; — *L'Institution du sacrement de l'Ordre*; — *La Descente de Croix* : ce tableau se voyait dans l'abbaye de Cornelis-Munster; — plusieurs portraits d'hommes à Munich; etc. Un des chefs-d'œuvre de Douffet était le *Martyre de sainte Catherine*; il représentait cette sainte attachée à une roue et déchirée en morceaux; deux volets peints en dehors et en dedans accompagnaient cette peinture : sur le premier on voyait sainte Catherine représentée sous la figure d'un agneau entraîné avec violence par un bourreau pour être immolé sur l'autel des faux dieux; le second volet montrait la sainte assise au milieu des docteurs et des prêtres, et disputant avec eux sur la religion; sur le revers de ces volets étaient peints Walter de Liverloo et Jeanne des Fossés, son épouse, qui avaient commandé le tableau à Douffet en 1640, pour l'église de Sainte-Catherine, à Liège. Ce tableau devint la proie des flammes lors du bombardement de Liège par les Français, commandés par le marquis de Boufflers, en 1691.

Douffet laissa un fils nommé *Gérard*, qui embrassa d'abord la carrière du barreau, puis se passionna pour l'architecture. La manie de bâtir le ruina. Il finit ses jours à l'aide d'une pension qui lui fut accordée par le gouvernement liégeois.

*Les Tableaux parlants du peintre namurois*; (Namur, 1658, in-12.) — Comte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise*. — *Biographie générale des Belges*.

**DOUGADOS** (*Jean-François*), connu sous le nom du Père VENANCE, religieux, poète et officier français, né à Carcassonne, le 12 août 1763, guillotiné à Paris, le 13 janvier 1794 (24 nivose an II). Trahi par une femme qu'il adorait, le désespoir lui fit embrasser la vie monastique; il se fit capucin, sous le nom de *Venance*. Sa passion, amortie par les sentiments religieux, fut étouffée par l'étude, et surtout par le goût de la poésie, qui ne tarda pas à s'emparer de lui au point de lui faire négliger ses devoirs monastiques, ce qui lui attira des désagréments de la part de ses supérieurs. Dougados demanda alors son changement. Il fut envoyé à Montpellier, où, ses goûts n'étant pas contrariés, il se fit une réputation littéraire, qui lui valut le surnom de père *Tibulle*. Par la protection de quelques personnes puissantes, il obtint sa sécularisation. La princesse Lubomirska le prit pour secrétaire, et l'emmena à Gênes; en se séparant de lui, elle lui donna douze mille francs. Dougados rentra alors en France, et obtint une chaire d'éloquence à Perpignan. Il occupait cet emploi lorsque, dans un tumulte populaire, il eut occasion d'arracher des mains de la multitude un malheureux qu'elle voulait pendre. En 1791, Dougados s'enrôla dans un bataillon de volontaires, et parvint rapidement

par son mérite au grade d'adjudant général. Envoyé à la Convention pour exposer le dénuement dans lequel se trouvait l'armée des Pyrénées orientales, il y dit hardiment la vérité, et fut écouté. Il servait encore à l'armée des Pyrénées, lorsque le 31 mai renversa le parti de la Gironde; il fit tous ses efforts pour en soutenir les débris, et protégea la fuite de Biroteau. Traduit bientôt devant le tribunal révolutionnaire de Paris, il fut condamné à mort et exécuté le 24 nivose an 11 (13 janvier 1794), à peine âgé de trente ans. On a de lui un recueil de *Poésies légères*; 1806, in-12. Les principales pièces comprises dans ce volume sont *La Quête du Blé*; — *Élégie sur l'Ennui*; — *Cantique sur le jour de Noël*, etc. La grâce, le naturel, la pureté en font le mérite. Les *Œuvres complètes* du père Venance ont été publiées par Auguste Labouisse; Paris, 1810, in-18. L'éloge de Dougados a été prononcé en l'an ix (1801) à l'Académie de Lyon.

*Journal général de France*, 1788. — *Biographie moderne*, édit. de 1806. — *Biographie historique des Contemporains*. — Auger, dans le *Journal de l'Empire*, du 16 septembre 1812.

\* **DOUGHTY (John)**, théologien anglais, né à Worcester, en 1607, mort en 1672. Il s'occupa, comme tant d'autres écrivains du dix-septième siècle, de l'interprétation des livres saints. Il consigna les résultats de ses recherches dans un volume qui ne vit le jour qu'après sa mort : *Analecta sacra*; Amsterdam, 1694, in-4°, et qui est oublié aujourd'hui.

Fabricius, *Hist. Bibl. Fabriciana*, p. VI, p. 156.

**DOUGLAS**, nom d'une famille seigneuriale écossaise, dont plusieurs membres ont marqué dans l'histoire à dater du huitième siècle; les principaux sont :

**DOUGLAS (Guillaume III)**, mort en 1303. En 1296, il défendit Berwick avec plus de bravoure que de succès contre le roi Édouard I<sup>er</sup>. La ville étant tombée au pouvoir des Anglais, il fut fait prisonnier, recouvra la liberté au moyen d'une rançon, et bientôt il s'unit à Wallace pour combattre de nouveau l'ennemi du pays. Il eut alors pour antagoniste Robert Bruce, qui dévasta ses domaines et emmena captifs sa femme et ses enfants. Lui-même dut capituler à Irvine, le 9 juillet 1297, et plus tard se livrer en personne aux Anglais pour n'avoir pas pu remplir les clauses de la capitulation. Il mourut en prison.

**DOUGLAS (Jacques)**, surnommé *the Good sir James*, fils du précédent, mort en 1330. De 1306 à 1319, il seconda vaillamment Robert Bruce dans la lutte de ce prince contre l'Angleterre. Il osa même tenter une invasion dans ce pays, et pénétra jusque sous les murs d'York. Lorsque Robert Bruce termina, en 1329, son héroïque carrière, il chargea Jacques Douglas de porter son cœur dans la Terre Sainte, suivant un vœu qu'il avait fait. Douglas se mit en mesure de se conformer au désir de son souverain, et partit avec le cœur de Robert pour la Palestine. Chemin faisant, il débarqua à Séville, où il apprit

que le roi de Castille, Alfonso XI, guerroyait contre les Maures; il offrit alors ses services ce prince, et périt dans un engagement contre les Maures, après avoir déployé dans cette journée la plus éclatante bravoure. En récompense de tant de services rendus, le parlement avait accordé, en 1318, à la famille de ce Douglas la suzeraineté du trône d'Écosse.

**DOUGLAS (Guillaume)**, surnommé *le Chevalier de Liddesdale*, fils naturel du précédent, assassiné en 1354. Il hérita de la valeur, mais non de la loyauté de son père. Lors de l'irruption des Anglais en Écosse, sous Édouard Balliol, combattit d'abord contre eux; battu ensuite sur la frontière en 1333, il fut emmené prisonnier et resta pendant deux ans en captivité. A peine fut-il rendu à la liberté qu'il se trouva mêlé inopinément à une action engagée dans le voisinage d'Edimbourg, entre les soldats du comte Moo de Namur, et une troupe d'Écossais de la cause royale; se précipitant alors du haut des collines du Pentland, il entraîna le succès de ses compatriotes. D'autres exploits signalent ensuite sa carrière: la prise de la forteresse de l'Hermitage et celle du château d'Edimbourg, fortifié par Édouard III. Glorieuse jusque alors, la vie du chevalier de Liddesdale s'entache à dater de ce moment. Alexandre de Ramsay ayant pris en 1344 la citadelle de Roxburgh, qu'il obtint ensuite du roi David à titre de fief, cette concession blessa profondément Douglas, qui d'ami et compagnon d'armes de Ramsay devint son ennemi irréconciliable. Il se vengea avec une cruauté raffinée. Suivi d'une bande armée, il alla attaquer etlever Ramsay sur son siège de juge à Harwicl puis le conduisant à travers bois et collines jusqu'à son château solitaire de l'Hermitage, il jeta dans un cachot, et l'y laissa en proie à toutes les souffrances, à la soif, à la faim. Longtem Ramsay n'eut à manger que les grains qui se chappaient à travers le plancher d'une pièce placée au-dessus de lui, jusqu'à ce qu'enfin il mourut d'épuisement. Loin d'être châtié par le roi David, le meurtrier obtint de la faiblesse de ce prince le château de Roxburgh, qu'il convoitait et la dignité de sheriff, devenue vacante par la mort de sa victime. A dater de 1345 le chevalier Douglas de Liddesdale combattit en maintes rencontres les Anglais; il fut fait prisonnier avec le roi David à la bataille de Devilscross, au moment où il cherchait à dégager ce prince d'ennemis qui le cernaient. Relâché après une assez longue captivité, il fut quelque temps après pendant qu'il était à la chasse dans la forêt d'Ettrickwald, invité à une entrevue par son cousin lord Guillaume Douglas, qui le frappa à mort Galesford, dans un endroit appelé depuis *la Croix de Guillaume*. Les forfaits du chevalier de Liddesdale et, dit-on, son entente secrète avec l'Angleterre lui valurent, selon toute apparence, cette fin tragique.

**DOUGLAS (Archibald)**, frère de Jacques

mort en 1333. Il hérita des domaines et des titres de sa famille. Nommé général en chef des armées écossaises en 1333, il repoussa le prétendant Balliol, et défendit vaillamment Berwick contre les Anglais; mais ayant attaqué à Halidon-Hill l'armée ennemie, supérieure en nombre, il y perdit la vie avec la fleur de la chevalerie écossaise, dont les chroniqueurs portent le nombre à plusieurs milliers d'hommes.

DOUGLAS (*Guillaume IV, 1<sup>er</sup> comte de*), fils du précédent, mort en 1384. Instruit dans l'art de la guerre en France, il revint en Écosse après la bataille de Devils-cross, et tout aussitôt il fit la guerre aux Anglais, qu'il chassa de plusieurs places. Il ne déploya pas moins de valeur lorsque, en 1355, Édouard III dut abandonner enfin l'Écosse, qu'il avait ravagée; ce fut à grand peine que le roi d'Angleterre ne tomba pas alors aux mains de Guillaume Douglas. C'était la cinquième tentative d'Édouard pour s'emparer de l'Écosse. Le roi David récompensa les services de Douglas en lui donnant, en 1356, le titre de comte. Ce titre et les mariages successifs de Douglas avec les héritières de Mar et d'Angus lui assurèrent une influence que peu de seigneurs pouvaient balancer.

DOUGLAS (*Jacques II, 1<sup>er</sup> comte de*), fils du précédent, tué le 5 août 1388. Il éleva d'abord les prétentions au trône d'Écosse, après la mort de David; mais il y renouça lorsque Robert Stuart lui eut donné en mariage sa fille Isabelle. Il prit une part active à la guerre contre l'Angleterre, rallumée en 1378. Dès la première année de cette guerre, il vainquit Musgrave, commandant de la garnison de Berwick, et après des prodiges de valeur, qui le conduisirent jusqu'aux portes de la ville d'York, il périt glorieusement, dans la journée dite d'Otterburne. Blessé à mort, il avait dit à ceux qui l'entouraient: « Cachez mon trépas : relevez ma bannière, faites retentir mon cri de bataille, et vengez-moi ». Sa voix fut entendue. Les Écossais recommencèrent l'action avec plus d'acharnement, et le succès de cette bataille; dont Froissart donne les détails, fut assuré aux Écossais.

DOUGLAS (*Guillaume*), seigneur de Drumlanrig et de Queenberry. Il fut le fondateur de cette branche des Douglas.

DOUGLAS (*Archibald*) surnommé *the Grim* (le Furieux), mort en 1400. Il était frère de Jacques II comte de Douglas, et porta d'abord le nom de baron Galloway. En 1381, il alla en ambassade à la cour de France. Il fut mêlé aux guerres de son pays avec l'Angleterre. Il avait été fait prisonnier à la bataille de Poitiers, et était parvenu à s'échapper.

DOUGLAS (*Archibald*), tué le 17 août 1424. Il trama avec quelques autres la perte du duc de Rothsay, héritier présomptif du trône. Ils surprirent au vieux roi David l'ordre d'incarcérer ce prince, sous prétexte d'une prétendue violence de caractère; mais, comme il arrive toujours, on alla

plus loin, et l'on fit mourir de faim le malheureux Rothsay. Ce meurtre resta impuni, au moins judiciairement, malgré un semblant d'enquête, qui n'aboutit à rien. A l'expiration d'une trêve conclue avec l'Angleterre, Douglas alla prendre part à la guerre rallumée à la frontière et faire oublier ainsi, s'il était possible, le forfait qu'il avait commis. Le destin des batailles ne lui fut pas favorable, et si nombreux furent les échecs qu'il éprouva qu'on lui donna le surnom de *Tineman* (l'Homme qui perd). En 1402, il fut fait prisonnier à la bataille de Homildon par Percy, avec lequel il s'unit ensuite contre le roi d'Angleterre, Henri IV. En 1403 il fut encore pris à Shrewsburg. Plus tard il vint au secours du roi de France, Charles VII, ce qui lui valut de la part de ce prince l'octroi du duché de Touraine. Battu une première fois devant Crevant, non loin d'Auxerre, le 1<sup>er</sup> août 1423, il fut défait ensuite par Bedford sous les murs de Verneuil, le 17 août 1424, et perdit la vie dans cette affaire.

DOUGLAS (*Archibald III*, duc de Touraine, comte de), fils du précédent, mort le 26 juin 1438. Il fut un des chefs qui vinrent en France en 1420 avec un corps auxiliaire de sept mille hommes, et obtint du roi de France, en récompense de sa valeur, le comté de Longueville. En 1424 il alla en Angleterre, avec l'évêque d'Aberdeen et Guillaume Hay d'Errol, pour y négocier la liberté du roi Jacques I<sup>er</sup>. Il réussit dans cette mission. Aussi son influence fut-elle prépondérante pendant la minorité du prince qu'il avait contribué à faire monter sur le trône. L'épithète qui lui fut consacrée résume ses titres et sa vie : *Hic jacet Archibaldus Douglas, dux de Tourania, comes de Douglas et Longoville, Dominus Gallovidiæ, Wigtoniæ et Annandiæ, locum tenens regis Scotiæ. Obiit 26 die mensis Junii 1438.*

DOUGLAS (*Guillaume*), fils aîné du précédent, né en 1425, décapité à Edimbourg, en 1441. Il était à peine âgé de quatorze ans quand il fut appelé à recueillir l'héritage paternel. Il méditait de le gouverner avec vigueur lorsqu'un des ennemis de son père, le chancelier Crichton, l'invita avec son frère à une entrevue au château du même nom. Les invités acceptèrent avec la confiance de la jeunesse; à peine furent-ils entrés dans la résidence du chancelier, que leur vue fut frappée de l'emblème de la mort, en Écosse la tête d'un taureau noir. Ils furent en effet entraînés de la salle du festin vers un tribunal institué pour les condamner plutôt que pour les juger; ce qu'on leur reprochait, c'était leur puissance. Aussi furent-ils décapités dans la cour du château et leurs corps jetés à la voirie.

DOUGLAS (*Jacques, dit le Gros*), oncle du précédent. Il hérita en partie des domaines de son neveu, et ne marqua sa carrière, plus paisible que celle des autres membres de sa famille, par rien de saillant. Quant aux autres portions de la seigneurie, elles passèrent à la sœur des vic-

times de Crichton, Marguerite, surnommée *la jolie fille de Galloway*.

DOUGLAS (*Guillaume*), poignardé au château de Stirling, le 13 février 1452. Son mariage avec sa tante Marguerite le rendit propriétaire des domaines de sa famille, qui étaient passés dans la branche féminine. Sa puissance devint si grande que Jacques II le nomma chancelier. Cette faveur dura quelque temps; quelques exactions féodales firent changer la face des choses. Des excès de ce genre, commis par les vassaux du comte, portèrent le roi lui-même, pendant que le comte voyageait à l'étranger, à lui ravager ses terres et même à s'emparer de celle de Douglas. Revenu dans sa patrie et témoin de la rigueur déployée par son souverain, il feignit de se soumettre, alla en Angleterre, où, dit-on, le portaient des projets de trahison. A son retour en Écosse, il chercha à recouvrer son influence perdue et à balancer celle de Crichton, cet ennemi déjà ancien de sa race. Quelques vengeances particulières commises par le comte portèrent au comble l'irritation du roi. Conseillé par Crichton, Jacques II fit semblant de rendre à Douglas sa faveur. On résolut de l'inviter à venir dans la nuit du mardi-gras au château de Stirling. Il s'y présenta avec ses cinq frères et une escorte nombreuse. Convié à un dîner avec le roi lui-même, il accepta sans réflexion. Dans la soirée, une altercation s'éleva entre Jacques et son vassal, le premier enfonça son poignard dans le cœur de l'autre; et un seigneur ennemi de la victime, qui avait des griefs personnels à venger vint l'achever avec sa hache de bataille. La veuve de Douglas épousa Jean Stuart, comte d'Athol, demi-frère du roi.

DOUGLAS (*Jacques*), frère aîné du précédent, mort dans le couvent de Lindores, le 15 avril 1488. Uni à ses quatre autres frères, il résolut de venger le meurtre de Guillaume. Il marcha avec eux contre Stirling, qui avait été le théâtre du forfait, et y mit le feu; mais le succès ne se déclara point pour les coalisés. Un de leurs alliés, le comte Crawford fut battu par Gordon, le 18 mai 1452. Un armistice fut conclu en 1454. Les hostilités recommencèrent ensuite, plus violentes que jamais, entre Jacques II et le comte, que des échecs multipliés obligèrent de se réfugier à Londres, où Édouard IV lui fit le plus grand accueil et le nomma chevalier de la Jarretière. Jacques Douglas fit de nouveaux et derniers efforts pour rentrer victorieux dans ses domaines; il se ligua avec un autre proscrit, le duc d'Albany. Ils furent défaits tous deux, le 22 juillet 1484. Douglas dut se rendre. On le fit conduire dans le monastère de Lindores. « Quand on n'est plus bon à rien, dit le comte, on devient moine. » Il mourut dans cet état, et ses domaines furent confisqués.

DOUGLAS (*Georges*), comte d'Angus. En 1339 il hérita du comté d'Angus, et épousa, en 1397, Marie Stuart, fille du roi Robert III, dont il eut deux fils, Guillaume et Georges II.

DOUGLAS (*Guillaume*), deuxième comte d'Angus, fils du précédent, mourut en 1437. Gardien des marches de la frontière, il défit près de Perth, en 1435, Robert Ogle, qui avait fait une irruption en Écosse.

DOUGLAS (*Archibald*), comte d'Angus, surnommé *le Grand Comte* et aussi *the Bell Cat*, mort en 1514. Il rappela par sa puissance et sa valeur les anciens Douglas. Un de ses premiers actes fut de prendre part à la délibération armée tenue dans l'église de Lauder par les grands, sous le roi Jacques III, à l'effet de supprimer les abus et surtout de faire sévir contre les favoris et particulièrement contre Maurer Cochrane, comte de Mar. Il arriva, pendant la conférence, que lord Graham fit allusion à ce trait de la fable où, pour reconnaître les chats, les souris avaient songé à leur attacher un grelot. « Excellente idée, continua le lord, si on l'eût mise à exécution; mais il ne s'en trouva pas une souris qui osât attacher à un chat le premier grelot. « Eh bien, ce sera moi qui l'oserai », dit Douglas. A peine eût-il prononcé ces paroles, qui lui valurent le surnom de *Bell the Cat*, que Cochrane, comme s'il y eût été appelé, entra dans l'assemblée. Douglas d'Angus courut à lui, et lui arracha le cor de chasse qu'il portait : « Tu as trop longtemps chassé au mal ! » dit-il au favori. Douglas tira la chaîne à laquelle le cor de chasse était suspendu et dit qu'il fallait à Cochrane une bride. Bref quelques minutes plus tard le favori et ses compagnons furent pendus sur le pont. Douglas d'Angus ne déploya pas moins de vigueur dans la conspiration qui entraîna la mort de Jacques III. Ce malheureux prince ayant eu l'imprudence de révéler à Douglas ses desseins contre les nobles conjurés, ce dernier leur révéla tout. Ce zèle eut sa récompense; lorsque Jacques eut succombé Douglas fut préposé à la garde des marches de la frontière; il devint aussi conseiller d'État, grand chancelier, et en 1513 il suivit le roi Jacques IV dans sa campagne malheureuse contre l'Angleterre. Il fit tous ses efforts pour empêcher la bataille de Flodden. « Si vous avez quelque crainte Angus, lui répondit alors le roi, retournez chez vous ». Le comte se retira en effet, laissant ses deux fils. La mort de l'aîné lui causa un chagrin qui le conduisit au tombeau.

DOUGLAS (*Gawin* ou *Godwin*), troisième fils du précédent, né en 1474, mort à Londres, en 1522. Il passa ses premières années dans la solitude du cloître, et vint finir ses études à Paris. A son retour dans sa patrie, il entra dans les ordres, et se fit bientôt connaître par son talent poétique. En 1514 il reçut de la reine régente l'abbaye d'Aberbrothock et presque immédiatement après l'archevêché de Saint-André; mais le pape avait de son côté un candidat, et celui-ci l'emporta. Il obtint pour dédommagement l'évêché de Dunkeld. Dans cette position, il fut engagé, malgré son désir de la paix, dans les guerres interminables d'alors. Lorsque, en 1520, les

ogles étaient en voie de conférer de la paix avec les Hamilton chez Beaton, archevêque de Glasgow, Gawin Douglas, s'adressant au prélat, conjurait de s'unir à lui pour réconcilier les deux parties. « Rien ne les peut empêcher d'en venir aux mains », dit alors l'archevêque en mettant la main sur le cœur, pendant que Douglas tendait résonner sous le vêtement de Beaton sa cotte de mailles. « Ah ! répliqua Douglas, entendez résonner votre conscience. » Lors que, en 1521, Albany fut rappelé de France, les Douglas, comtes d'Angus, se réfugièrent en Angleterre. Gawin Douglas fut du nombre; Henri VIII l'accueillit, et lui fit une pension. Gawin Douglas mourut de la peste. On le considère comme le auteur de l'Écosse. Il traduisit l'*Enéide* de Virgile en vers héroïques écossais avec le XIII<sup>e</sup> livre de Mapheus Vegius, sous ce titre: *The XIII<sup>e</sup> books of Eneados of the famous poet Virgil, translated, etc.*; Londres, 1553, in-4<sup>o</sup>. On a en outre de lui: *The Police of Honour*; Londres, 1553, in-4<sup>o</sup>, et Édimbourg, 1579, in-4<sup>o</sup>: jugement de Warton, ce poème est une sorte de vision morale dans le genre du *Tableau de Peinture*; — *De Remedio Amoris*, œuvre de la main de l'auteur; — *King Hart*, publié après un manuscrit, dans les *Ancient Scottish Poems* de Pinkerton; 1786.

*Biograph. Brit.* — Warton, *Hist. of Poetry*; 1840, II, p. 449. — Irving, *Lives of the Scottish Poets*.

DOUGLAS (*Jeanne*), fille de Georges Douglas, frère aîné de Gawin Douglas, brûlée en 1540, à Édimbourg. Devenue l'épouse de lord Jean Glasgow et plus tard d'Archibald Campbell de Kesh, elle fut condamnée à être brûlée, comme coupable d'avoir tenté, par des pratiques magiques, de donner la mort à Jacques V, l'ennemi de tous les Douglas. La sentence fut exécutée sur la plate-forme du château d'Édimbourg.

DOUGLAS (*Archibald*), seizième comte d'Angus, petit-fils du dernier comte, frère de la précédente, mort en 1567. Il épousa, en 1514, Marguerite d'Angleterre, veuve de Jacques IV, et jouit longtemps d'une grande influence en Écosse. En 1528, par suite d'intrigues de cour, il vint demander un asile au roi d'Angleterre, Henri VIII. En 1542 il tenta une invasion en Écosse, et fut défait. Revenu dans sa patrie à la mort de Jacques V, en 1543, il y recouvra ses biens et ses titres. Sa fille unique, *Marguerite Douglas*, ayant épousé en premières noces, contre le gré de son oncle Henri VIII, Thomas Howard, fut emprisonnée à la Tour avec son mari, qui mourut, le 1<sup>er</sup> novembre 1537; elle se maria ensuite avec Matthieu Stuart, comte de Lenox, et mourut le jour à Henri Stuart Darnley, qui épousa Marie Stuart. Le titre de comte d'Angus passa à son fils, devenu d'Archibald.

DOUGLAS (*Jacques*), frère de David, exécuté à Édimbourg, le 2 juin 1581. Il épousa Elisabeth Morton, fille du treizième comte de Morton, et mourut lui-même cet jour en 1553. Il était avec Ar-

chibald et Glencairn à la tête de la noblesse signataire du pacte d'alliance, dit *du Seigneur*, dirigé contre le gouvernement, le 3 décembre 1557. A son retour d'Angleterre, où il était allé ensuite, il fut nommé chancelier, et ne perdit rien de son influence, même depuis le mariage de la reine d'Écosse avec Darnley. Sa complicité avec ce dernier dans le meurtre de Rizzio l'obligea d'aller se réfugier dans le Northumberland. Un retour de la fortune le fit remonter au pouvoir et lui conférer, en 1572, la régence, qu'il exerça avec une autorité presque absolue. Accusé ensuite d'avoir été un de ceux qui conspirèrent la mort, de Darnley, peut-être aussi parce que l'on connaissait ses immenses richesses, il fut condamné à mort, et exécuté à Édimbourg. Le peuple remarqua que l'exécution eut lieu à l'aide d'une machine appelée *la jeune fille* (espèce de guillotine), qu'il avait fait venir d'Halifax, pendant sa régence, pour être l'instrument des condamnations capitales. Son cadavre fut porté dans le cimetière des criminels. Aucun de ses amis n'osa lui rendre les derniers devoirs. Son neveu Archibald, qui lui succéda dans le comté de Morton, mourut sans laisser d'enfants.

Pour tous les Douglas: Hume of Godscrofts, *Hist. of Douglas*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.* — Robertson, *History of Scotland*. — *Biographia Brit.* — Rees, *Cyclop.*

DOUGLAS (...), botaniste écossais, né à Scone, en 1799, mort en 1833. Il accompagna le docteur Hooker, professeur de botanique, dans ses excursions, et l'aida à colliger la *Flora Scottica*. Envoyé en 1823 dans les États-Unis d'Amérique par la Société d'Horticulture, il enrichit ses collections de plantes rares et d'arbres fruitiers nouveaux les collections de cette Société. L'année suivante, il fut chargé d'exploiter les richesses botaniques des contrées voisines de la Colombie et celles du sud vers la Californie. Après avoir traversé, en 1827, les terres qui s'étendent depuis le fort Vancouver jusqu'à la baie d'Hudson, il revint en Angleterre, en compagnie du capitaine John Franklin et de quelques autres qu'il avait rencontrés dans ce dernier voyage. Il rapportait des graines des espèces nouvelles de plantes et des objets d'histoire naturelle. Dans l'automne de 1829 il retourna dans la Colombie. Un accident mit fin à ses jours: il tomba dans un piège pratiqué par les naturels des îles Sandwich pour prendre des taureaux sauvages. Son nom se rattache à toutes les plantes rares venues de l'ouest de l'Amérique dans ces dernières années. Douglas avait été membre de la Société Linnéenne et des Sociétés Zoologique et Géologique.

Rose, *New. biog. Dict.*

DOUGLAS (*Jean*), chirurgien anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut lithotomiste de l'hôpital de Westminster, et eut une réputation méritée d'opérateur. Il restaura en 1719 l'opération sus-pubienne, que l'on ne pratiquait plus depuis le seizième siècle, et que conseillait son frère Jacques. Jean Douglas était aussi bien un savant qu'un chirurgien ha-

bile. On a de lui : *Lithotomia Douglassiana, with a course of operations*; Londres, 1719, in-4°; — *An account of mortifications and of the surprising effect of the Bark in putting a stop to their progress*; Londres, 1729, 1732, in-8°; — *Remarks on a late pompous work*; Londres, 1735, in-8°; — *Short Account on the State of Midwifery in London*; Londres, 1736, in-8°. Douglas y demande que les femmes seules soient chargées des accouchements; — *Dissertation on the venereal Disease*; ibid., 1740; l'auteur se montre partisan des purgatifs dans les maladies vénériennes, par le motif qu'ils détournent la salivation qu'exciteraient les préparations mercurielles.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

DOUGLAS (Sylvestre), lord GLENBERVIE, homme politique anglais, né à Ellon, en 1743, mort en 1823. Après avoir étudié à Aberdeen, il passa quelques années sur le continent. A son retour en Angleterre, il embrassa la profession d'avocat, où il acquit une grande réputation. En 1789, il épousa la fille de lord North; en 1793 il fut nommé chef du secrétariat du comté de Westmoreland, lord lieutenant d'Irlande; plus tard il remplit d'autres fonctions, et siégea dans les parlements irlandais et anglais; cependant, en 1799 il se prononça en faveur de l'Union. Douglas fut nommé payeur adjoint de l'armée et directeur des forêts en 1800. Il obtint à la même époque le titre de lord Glenbervie.

Son fils, *Frédéric-Sylvestre-NORTH-DOUGLAS*, mort en 1819, a publié : *Essay on certain points of resemblance between the ancient and modern Greeks*; 1813, in-8°.

Rose, *New Biog. Dict.*

DOUILON (Claude-Antoine - Éléonore), publiciste français, né à Dôle, le 21 février 1786, mort à Vellexon, le 1<sup>er</sup> novembre 1825. Il était contrefait, acquit une charge de notaire à Vellexon, et fut élu maire de sa commune. Après la chute de Napoléon, il se distingua par ses sentiments royalistes; mais ses infirmités l'empêchèrent d'entrer dans l'administration. On a de lui : *Juliette, ou le saut de la pucelle*, nouvelle; Dôle, 1813, in-8°; — *La Chute de l'Étranger*; Dôle, 1814; c'est un pamphlet contre Napoléon; — *Cantate en l'honneur de Monsieur* (depuis Charles X); Dôle, octobre 1814. Il a laissé manuscrits des *Dialogues critiques*.

Querard, *La France littéraire*.

\* **DOUINS DE LAVESNES**, trouvère du treizième siècle. Tout ce qu'on sait à son égard, c'est qu'il a mis son nom à un petit poème ou fabliau de longue haleine, qui ne contient pas moins de trois mille vers, quoiqu'il ne soit pas terminé. Cette production bizarre, conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale, est une suite de récits, souvent fort cyniques, et dont le but évident est d'avilir, de ridiculiser un seigneur féodal. Parmi beaucoup d'indécences, d'absurdités, d'expressions grossières, que l'usage ré-

prouvait alors bien moins sévèrement qu'aujourd'hui, on remarque dans cet écrit de l'vention et de la verve; il est peu de poèmes moyen âge dont le style soit aussi pittoresque aussi clair. Un *vilain*, nommé Trubert, est héros de cette histoire, dont il a été publié d'sez longs extraits. Il n'y aurait pas moyen de l'imprimer sans supprimer de nombreux passages. G. B.

*Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 734-74.

DOUJAT (Jean), juriconsulte et littérateur français, né à Toulouse, en 1609, mort à Paris le 27 octobre 1688. D'une famille de magistrats il étudia le droit, se fit recevoir avocat dans sa ville natale en 1637, et à Paris en 1639, et distingua bientôt comme professeur particulier. Il devint membre de l'Académie Française en 1650. L'année suivante, au dire de Ménage, Doujat, dans le seul but d'acquérir l'habitude de parler en public, se rendit à Bourges pour disputer une chaire mise au concours. Il obtint la même année la chaire de droit canon au Collège royal et devint, en 1655, docteur régent de la Faculté de Droit de Paris. Mis au nombre des gens de lettres chargés de donner au dauphin les premiers éléments des sciences, il lui enseigna ce de l'histoire, et reçut le brevet d'historiographe de France. Doujat s'était acquis l'estime générale par sa modestie, son désintéressement et sa probité; il était fort savant, et connaissait, outre grec et le latin, les principales langues de l'Europe. Il laissa un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Dictionnaire de la Langue Toulousaine* (anonyme); 1638, in-8° : ce glossaire se trouve à la suite des diverses éditions des poésies de Goudouli; — *De Petri de Maribus et rebus gestis*; Paris, 1664, in-4°; *Specimen Juris ecclesiastici apud Gallos in receptis*; Paris, 1671, 2 vol. in-12. Le tome contenant le tableau des évêchés, abbayes, maisons religieuses des différents ordres, publié séparément, sous ce titre : *La Clef grand Pouillé de France*; 1671, in-12; *Abrégé de l'Histoire Romaine et Grecque, partie traduit de Velleius Paterculus, et partie tiré des meilleurs auteurs de l'antiquité, pour suppléer ce qui s'est perdu cet auteur, accompagné d'une chronologie accommodée au sujet*; Paris, 1672, in-12, 1708, 2 vol. in-12 (dédié au dauphin); — *Immoires de l'état ancien et moderne de Lorraine, tirés de la géographie historique et politique de J. D.* (Jean Doujat); 1674, in-4°; — *Synopsis Conciliorum et Chronologia Patrum, Pontificum, Imperatorum, etc.*; Paris, 1674, in-12; — *Histoire du Droit canonique*; Paris, 1677, in-12; — *Historia Juris civilis Romanorum*; Paris, 1678, in-12 (dédié au chancelier Michel Letellier); — *Prænotandum canonicarum Libri quinque*; Paris, 1687, in-4°; 2<sup>e</sup> édit., ibid, 1697, in-4° : c'est une autre histoire du droit canonique, qui passe p

le meilleur ouvrage de l'auteur. Doujat a publié en outre : *J.-P. Lancelotti Institutiones Juris canonici*; Paris, 1670 et 1685, 2 vol. in-12; Venise, 1740, 2 vol. in-12; — *Joannis Dardis Opera canonica*, avec une vie de ce jurisconsulte; Paris, 1656, in-fol.; — *Francisci Florentis Opera Juridica*, avec une vie de ce jurisconsulte et des notes; Paris, 1679, in-4°; Nuremberg, 1756, 2 vol. in-4°; Venise, 1763, in-fol.; — *Titi Livii Historiarum Libri*, etc., *Interpretatione et notis illustrati*; Paris, 1679, 5 tom. en 6 vol. in-4°; Venise, 1714, 2 vol. in-4°.

E. REGNARD.

Taisand, *Les Vies des plus célèbres Jurisconsultes. Journal des Savants*, février 1689. — *Bibl. hist. de France* (édit. de Fêvret de Fontette). — *Catalogue de la Bibl. impér.* — Camus, *Lettres sur la profession d'avocat*.

\* **DOULCET** (*Denis-Claude*), médecin français, né à Paris, le 14 août 1722, mort dans la même ville, le 22 mai 1782. Il fut reçu docteur en médecine à Paris en 1747 et nommé médecin inspecteur de l'hôtel-Dieu. Il mourut d'une inflammation de poitrine, quelques jours après avoir reçu le cordon de Saint-Michel. Il passait pour un habile praticien parce qu'il employait empiriquement l'ipécacuanha à dose vomitive, et le sel de Jobus à la dose d'un gros répétée trois ou quatre fois, dans la péritonite des femmes en couches. On a de lui : *An tonus partium a spiritibus?* Paris, 1747, in-4°; — *Mémoire sur la maladie qui a attaqué, en différents temps, les femmes en couches, à l'hôtel-Dieu de Paris*; 1782, in-4°. L'auteur pense que la fièvre puerérale n'a que quelques rapports grossiers avec inflammation de bas-ventre ordinaire, et que la saignée, les boissons rafraichissantes, font perdre un temps précieux pour le traitement de cette fièvre.

*Biographie médicale.* — Quérard, *La France littéraire*.

**DOULCET.** Voyez PONTÉCOULANT (DE).

\* **DOULETSCHAH** (*Ben-Ala-ad-Doulet ben-aktischah al-Gazias-Samarkandi*), biographe persan, florissait au neuvième siècle de l'hère (quinzième de l'ère chrétienne). Il vécut longtemps dans la dissipation et l'oisiveté; mais à l'âge de cinquante ans il fit un retour sur lui-même, et, voyant qu'il n'avait encore rien fait d'utile, il en conçut un vif regret, et résolut de mieux employer le reste de ses jours. La plupart des affaires lui étaient fermées, à cause de son inexpérience ou de son âge avancé; il fut réduit à embrasser la vie contemplative. Mais l'état d'inactivité nécessaire à la méditation ne tarda pas à lui causer de l'ennui, et c'est pour se distraire qu'il composa le *Tedzkiret As-Schoâra* (Mémoire sur les Poètes), disposé par ordre chronologique et achevé en 892 (1487). Il contient des enseignements, souvent trop peu complets, sur cent quarante poètes persans et dix poètes arabes : « Cet ouvrage, dit Silvestre de Sacy, mériterait d'être traduit; il jetterait beaucoup de jour sur l'histoire littéraire de la Perse; il faut

convenir cependant que l'auteur a souvent adopté des récits fabuleux et qu'on ne peut lui accorder une saine critique. » Divers fragments de Douletschah ont été traduits en français par S. de Sacy dans le t. IV des *Notices des Manuscrits*; ils ont été édités par Wilken, à la fin des *Institutiones ad fundamenta Linguae Persicae*, Leipzig, 1805, in-8°, et publiés avec une trad. latine par Vullers, sous le titre de : *Vitæ Poetarum Persicorum, ex Dauletschahi Historia Poetarum excerptæ*; Giessen, fasc. I, 1839, in-8°. On trouve une traduction turque du *Tedzkiret* dans *Le Vaisseau des Poètes*, imprimé au Caire en 1243 (1827). La Bibliothèque impériale possède cinq manuscrits de cet ouvrage. E. BEAUVOIS.

De Hammer, *Geschichte der schönen Redekünste Persiens*, p. 310. — Kirkpatrick, *Introduction to the History of the Persian Poets*, dans les *New Asiatic Miscellanies*; Calcutta, 1789, in-4°.

\* **DOULIOT** (*Jean-Paul*), ingénieur français, né à Avignon, le 24 février 1788, mort dans la même ville, le 7 novembre 1834. Orphelin à quinze ans, il fut d'abord ouvrier; mais il se livra à l'étude avec tant de goût et de succès qu'en 1819 il fut nommé professeur-adjoint à l'école des mathématiques de Paris, et en 1821 professeur d'architecture et de construction à l'École de Dessin. On a de lui : *Traité spécial de la Coupe des Pierres*; Paris, 1825, 2 vol. in-4°, dont un de cent planches; — *Cours élémentaire théorique et pratique de Construction*; 1<sup>re</sup> partie : *Mathématiques*; Paris, 1826, in-4°, avec cinq planches; 2<sup>e</sup> partie : *Charpentes en Bois et en Fer*; Paris, 1828, 2 vol., dont un de cent vingt-cinq planches; — *Traité spécial de la Stabilité des Édifices*: 1835, in-4°; — *Cours de Dessin industriel*, avec Normand fils et Krafft; 2<sup>e</sup> Paris, 1842, in-8°, livre accompagné de trente-quatre planches.

Barjavel, *Dictionnaire historique du Vaucluse.* —

— Louandre et Bourquelot, *La Littérature. contemp.*

**DOULTREMAN.** Voyez OULTREMAN (D').

\* **DOUMERC** (*Jean-Pierre*, baron), général français, né le 7 octobre 1767, mort en avril 1847. Entré à l'époque de la révolution dans un régiment de cavalerie, il devint (1804) colonel du 9<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, et se trouva à la bataille d'Austerlitz. Successivement général de brigade (31 décembre 1806), et baron de l'empire (1808), il obtint le 30 novembre 1811 le grade de général de division. Désigné pour faire partie de la grande armée, Doumerc, qui commandait la 5<sup>e</sup> division des cuirassiers du maréchal Saint-Cyr, combattit à la Dwina, ainsi qu'à la Bérésina. Les campagnes de Saxe (1813) et de France (1814) lui fournirent encore l'occasion de rendre les plus éclatants services. Ayant adhéré au sénatus-consulte qui prononçait la déchéance de Napoléon, il reçut de Louis XVIII (1<sup>er</sup> juin 1814) la croix de Saint-Louis, et fut nommé inspecteur des 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> divisions militaires. Rentré sous les drapeaux pendant les Cent Jours, Doumerc fut nommé (avril 1815), ins-

pecteur général de la 1<sup>re</sup> division militaire. Mis en non-activité par la seconde restauration, il ne reprit du service qu'en 1830, époque à laquelle le nouveau gouvernement lui confia le commandement de la 18<sup>e</sup> division militaire. Promu (4 mai 1832) au grade de grand-croix de la Légion d'Honneur, Doumerc fut définitivement admis à la retraite en décembre suivant. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté nord. A. S...Y.

*Archives de la Guerre. — Vict. des Français. — Bull. de la Grande Armée*, t. III, p. 161 ; IV, 202.

\* **DOUNOT** (...\*), juriconsulte et mathématicien français, né à Bar-le-Duc, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort vers la fin de 1640. Les biographies ne donnent aucun détail sur sa vie. Il est auteur de la plus ancienne traduction française complète des *Éléments de Géométrie* d'Euclide. Elle a été publiée, avec des notes pleines d'érudition, sous ce titre : *Les Éléments de la Géométrie d'Euclides, Mégarien, traduits et restitués à leur ancienne breveté, selon l'ordre de Théon, auxquels ont été adionstuz les quatorze et quinzezmes d'Ip-sicles, Alexandrien; et tout par Dounot de Bar-le-Duc, docteur ès droit, et professeur en la divine mathématique aux académies du roy*; Paris, 1610, in-4°; 2<sup>e</sup> édit., ibid., 1613, in-4°. Cette traduction n'est mentionnée ni par le savant Lacroix, dans son article *Euclide* de la *Biographie* des frères Michaud, ni par Peyrard, dans ses *Œuvres d'Euclide en grec, latin et français*. Dans la préface, Dounot émet l'idée remarquable qu'Euclide, en composant les *Éléments*, se proposait de mettre le lecteur en état de comprendre la *Philosophie* de Platon, pour la partie géométrique. — On sait en effet la place importante qu'occupent les cinq corps réguliers dans la cosmogonie de Platon, et l'ouvrage d'Euclide a pour but d'établir les propriétés de ces cinq corps. C'est le résultat final consigné au XIII<sup>e</sup> livre. Les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> ne sont pas écrits dans le même esprit. On doit encore à Dounot : *Confutation de l'invention de la Micrométrie de l'Egmont*; Paris, 1611, in-4°. Dounot était très-savant, et Descartes, qui l'avait en grande estime, exprime des regrets sur sa mort dans une lettre du 8 janvier 1641, adressée au P. Mersenne.

E. REGNARD.

*Catal. de la Bibl. Impériale. — Descartes, Œuvres*, t. VIII, p. 350 et 439 (édit. de M. Cousin; Paris, 1824-1826). — M. Terquem, *Bull. de bibliog., d'hist. et de biog. mathém.*, dans les *Nouvelles Annales mathématiques*, année 1855. — Sæcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

\* **DOUNOUS-COMBES** Voyez COMBES.

\* **DOURBAULT** (Richard DE), poète normand, vivait en 1280. On a de lui : *La Coutume de Normandie*, en vers de huit syllabes. Il donne lui-même la date de l'année où il composa son ouvrage, dans un prologue qui se trouve en tête de quelques manuscrits :

Mi ans deux cent quatre fois vint  
Après ce que Jésus Christ vint

En terre par humain lignage,  
Pour nous rendre son héritage,  
Et nous donner le paradis  
Que Adam nous tollit jadis,  
Quand de mauvais, venlo fut yvre,  
Feist Richard de Dourbault, ce livre  
En rimes, en mieux qu'il seut,  
Pour propre et commua salut.

Houard a fait imprimer cette pièce de vers la suite de son *Dictionnaire du Droit Normand*; Rouen, 1782, in-4°.

Chaudon et Delandoe, *Dictionnaire historique*.

\* **DOURGA-SINHA**, grammairien indien, auteur d'un commentaire sur le *Cātantra*, ou *Calapā* grammaira attribuée au dieu Coumāra. C'est aussi le nom d'un astronome. A. L.

Colebrooke, *Mémoires*, II.

\* **DOURGADASA**, grammairien indien, auteur du *Dhātou-Dīpica*, commentaire sur le *Dhātoupatha* de Vopadéva, et d'un autre commentaire intitulé *Soubodhini*. Son commentaire sur l'ouvrage de Vopadéva a été imprimé à Calcutt 1831. A. LANGLOIS.

Colebrooke, *Mémoires*, II.

\* **DOURI** (*Frémîn*), en latin, *Firminus DURIUS*, latiniste français, né à Pissy (Normandie) en 1512, mort à Rouen, le 14 mars 1578. commença ses études à Rouen, et vint les terminer à Paris, où il se perfectionna dans les langues latine, grecque, et hébraïque. Il apprit également les mathématiques, la médecine, les drogues belles-lettres et la philosophie, et prit place parmi les hommes les plus savants de son temps. Il professa longtemps la philosophie à Paris, au collège de Boncour, et revint à Rouen en 1541 il entra alors dans les ordres, et devint curé de Saint-Cande-le-Jeune. Il composa plusieurs poésies latines : on a de lui des traductions d'*Aristote*, de *Cléomède* et de *Galien*. Ces divers ouvrages sont mentionnés dans un recueil intitulé : *Le Tombeau de feu, de bonne et vertueuse mémoire, maître Frémîn Douri, l'un des premiers philosophes et plus savants hommes de son temps, curé de Saint-Cande à Rouen, gravé d'épithaphes et regrets de plusieurs amis, en vers et en plusieurs langues*, etc.; Paris, 1578, in-4°.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Guillebert, *Mémoires biographiques sur les hommes remarquables de la Seine-Inférieure*.

\* **DOURIS** DE SAMOS (Δούρις), historien grec, frère de Lyncée, né vers 340 avant J.-C. mort vers 270. Il rapporte lui-même qu'il descendait d'Alcibiade, sans dire à quel degré. Il était probablement le petit-fils d'un fils ou d'une fille du célèbre général athénien qui séjourna à Samos pendant la 92<sup>e</sup> olympiade (412-409). Les habitants de Samos ayant été expulsés en 354 par deux mille colons athéniens, Douris naquit dans l'exil, et y vécut jusqu'au rappel général des bannis, décrété par Alexandre en 324. Le décret du roi de Macédoine fut lu par Nicanor de Stagire, pendant la célébration des Jeux Olympiques. On a conjecturé que dans ces mêmes jeux de l'

14<sup>e</sup> olympiade, Douris remporta, à la lutte des enfants, la victoire du pugilat mentionnée par Pausanias; mais cet historien est moins affirmatif. « Non loin, dit-il, de la stèle de Clionis est placée la statue de Douris, vainqueur au pugilat dans la lutte des enfants. La statue est d'Hippias, et l'inscription montre que Douris remporta la victoire lorsque les Samiens, expulsés de leur île, vivaient dans l'exil. » Pausanias, on le voit, tout en disant que Douris fut vainqueur à Olympie, ne donne pas la date de cette victoire et indique seulement qu'elle fut antérieure au retour des Samiens dans leur île. Douris, qui dut y rentrer avec eux, n'y resta pas longtemps, et se rendit à Athènes, où il suivit, ainsi que son père Lyncée, les leçons de Théophraste. Au retour à Samos, il s'empara de la tyrannie, mais qu'on sache par quels moyens ni combien de temps il la garda. On connaît les titres de maître de ses ouvrages, savoir : Ἱστορικά (Μακεδονικά, Ἑλληνικά); — Τὰ περὶ Ἀγρονομία (Λιτικά); — Σαμίων ὄροι; — Περί νόμων; — ἐπὶ ἀγώνων; — Περί τραγωδίας (Περί Ἐπιπέδου καὶ Σοφοκλέους); — Περί ζωγράφων; — ἐπὶ πορευτικῆς. Le plus important de ces ouvrages était une histoire que les critiques anciens désignent sous le nom de *Macédoniques* et d'*Helléniques*. L'auteur commençait son récit à la sixième année de la 102<sup>e</sup> olympiade (370 avant J.-C.), année qui suivit la bataille de Leuctres, qui vit mourir Amyntas, père de Philippe, géopolis, roi de Lacédémone, et Jason, roi de Thèbes. On ne sait jusqu'où allait cette histoire; le dernier fragment se rapporte à la mort de Lysimaque, tué à la bataille de Corupedium, la quatrième année de la 124<sup>e</sup> olymp. (281 avant J.-C.). Comme ce fut, d'après Justin, le dernier combat livré par les lieutenants d'Alexandre, c'était une fin naturelle pour l'œuvre de Douris. Peut-être pendant son récit allait-il jusqu'à la mort de Méléucos, arrivée peu de mois après celle de Lysimaque. Hulleman pense que l'ouvrage entier valait vingt-huit livres. Douris ne semble pas avoir joui comme historien d'une grande réputation parmi les anciens. Cicéron se contente de l'appeler « un écrivain historique assez diligent (*Homo in historia satis diligenz*) », et Denys d'Halicarnasse le signale comme un de ces écrivains qui soignaient peu la forme de leurs ouvrages. Plutarque, en plusieurs endroits, conteste la vérocité de Douris. L'historien de Samos semble en effet, comme la plupart des écrivains de son temps, avoir manqué de critique et avoir cédé trop souvent à l'esprit de parti; mais ses écrits, lorsqu'ils étaient intacts, contenaient beaucoup de faits curieux, et les fragments qui nous en restent offrent encore de l'intérêt. Ils ont été recueillis par J.-G. Hulleman, *Duridis Samii Quæ supersunt*, Utrecht, 1641, in-8<sup>o</sup>; et par C. Müller, dans les *Historiarum Græcorum Fragmenta*, publiés par F. Didot, t. II.

L. J.

Plutarque, *Actib.*, 32; *Pericl.*, 28; *Demosth.*, 19; *Eumen.*, 1. — Pausanias, VI, 13. — Athènes, IV, XIV. — Diodore de Sicile, XV, 60. — Denys d'Halicarnasse, *De Compos. verb.*, 4. — Cicéron, *Ad Att.*, VI, 1. — Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 40. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Vossius, *De Historicis Latinis*. — Grauert, *Hist. Anatolia*, p. 217. — Droysen, *Gesch. d. Nachfolg. Alex.*, p. 671. — W. Schmidt, *De Fontibus vet. auct. in enarrand. cæpedit. a Callis in Maced. et Græc. susceptis*, p. 17. — Panofka, *Res Samiorum*, p. 98.

**DOURIS D'ÉLÉE** (Δούρις Ἐλατίας), poète grec, né à Élée, en Étolie, vivait vers 320 avant J.-C. On a de lui une épigramme sur la ville d'Éphèse, insérée dans l'*Anthologie grecque* (II, 59); elle montre qu'il vivait sous le règne de Lysimaque. C'est tout ce qu'on sait sur ce personnage, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent.

Jacobs, *In Anthol. Græc.*, XIII, p. 889.

\* **DOURLENS** (M<sup>me</sup> Chance DE), poète française, vivait en 1700. Malgré les éloges que font de cette dame Vertron, le père Bouhours et Titon du Tillet, on a très-peu de renseignements biographiques sur elle. Ses ouvrages sont peu connus; cependant, on sait que l'Académie d'Arles ayant proposé pour sujet du prix de poésie : *Les premières conquêtes du dauphin, et la satisfaction de Louis XIV d'avoir un fils digne de lui*, M<sup>me</sup> de Dourens envoya les vers suivants :

Il attaque un pays, aussitôt il le prend.  
Que de vigueur! que de courage!  
Pour louer ce coop éclatant,  
Chacun veut faire un long ouvrage;  
Pour moi, je dis tout simplement :  
Il est le fils de Louis le Grand;  
Qu'un autre en dise davantage.

A. J.

Vertron, *La Pandore*. — Du Tillet, *Parnasse français*. — Le père Bouhours, *Recueil littéraire*. — Prudhomme, *Les Femmes célèbres*.

\* **DOURRI-EFENDI** (*Ahmed*), diplomate et écrivain turc, né à Van, dans l'eyalet d'Erzeroum, mort en 1135 de l'hégire (1722 de J.-C.). Il était président du bureau des comptes de la capitation (*Djiziyé-Mouhassebessi*), lorsqu'en 1720 il fut élevé au rang de defterdar et envoyé comme ambassadeur en Perse. Les principaux objets de sa mission étaient de déclarer au schah qu'il serait pourvu à ce que les pèlerins persans ne souffrissent plus d'avanies; qu'il serait mis fin aux invasions des Curdes sur le territoire persan; que le diwan s'entendrait avec la cour de France pour régler le passage des marchands se rendant en Perse; que la prohibition de faire sortir des États du grand-seigneur des lingots d'or et d'argent ne s'appliquait pas aux espèces monnayées. Dourri-Efendi resta trois mois à la cour persanne, où il se fit remarquer par sa facilité à s'exprimer dans la langue du pays. A son retour, il fut nommé président du bureau principal des comptes (Basch mouhassebe). On a de lui la *Relation* de son ambassade, écrite en turc. La Bibliothèque impériale en possède, sous les nos 40 et 99, deux traductions manuscrites, accompagnées du texte. La première a été faite par

Étienne Legrand, l'autre par un anonyme. Celle-ci a été publiée (par Langlès) d'abord dans le *Magasin encyclopédique*, 1808, V, puis séparément, Paris, 1810, in-8°. Le jésuite Krusinski en a donné une traduction latine, sous le titre de : *Prodromus ad tragicam vertentis belli persici historiam, seu legationis a fulgida Porta ad regem szah Hussein, anno 1720, expedita authentica Relatio* (Léopol., 1734). Le texte autographié de la relation a été publié par M. Bianchi, Paris, 1810, in-8°; par M. Jaubert, Paris (1824), in-4°; — un *Diwan*; — plusieurs pièces de circonstance, parmi lesquelles on trouve des chronogrammes : ce sont des poésies dans lesquelles il entre un mot dont les lettres prises comme chiffres donnent la date d'un événement.

E. BEAUVOIS.

Hammer-Purgstall, *Geschichte der Osmanischen Dichtkunst*, v. IV, p. 111; — Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*. — *Lettre du Sadri-Azém à l'Ultamad édoulet*, à la fin de la Relation. — M. Reinaud, *Catalogue inédit des traductions orientales manuscrites de la Bibliothèque impériale*.

**DOURSIGNÉ.** Voyez GAZON.

\* **DOUSSIN-DUBREUIL** (*Jacques-Louis*), médecin français, né à Saintes, en 1762, mort à Paris, en 1831. Il fit ses premières études sous son père (1), qui jouissait comme chirurgien d'une réputation méritée. Il vint ensuite à Paris, se déclara l'un des premiers en faveur de la vaccine, à laquelle il soumit ses enfants dès l'introduction de cette salutaire pratique. En qualité de membre de la Société centrale de Vaccine, il émit l'idée de dépôts de vaccin sur tous les points de la France; mesure qui contribua à arrêter les effets de l'épidémie variolique. Doussin-Dubreuil fut fondateur de la Société royale académique, dissoute en 1826. Il concourut en outre à l'établissement de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale et de celle dite Société Galvanique. On a de lui : *Des Glaives, de leurs causes et de leurs effets, et des indications à remplir pour les combattre*; Paris, 1794 et 1799, in-8°; la dixième édition est de 1839. L'auteur a cru reconnaître dans la matière de la transpiration un acide auquel il attribue un rôle particulier. Selon lui, cet acide, en refluant sur les viscères, y coagule la matière de la transpiration et produit les glaires, sources de presque toutes les maladies; — *De l'Épilepsie en général, et particulièrement de celle déterminée par des causes morales*; Paris, 1797 et 1800, in-8°; — *Lettre à Lalande pour l'inviter à expliquer l'influence de la lune dans la production de l'épilepsie*; 1798; — *De la Gonorrhée bénigne ou sans virus vénérien et des Flueurs blanches*; Paris, 1798 et 1804, in-8°; la cinquième édition est de 1814; — *Lettres sur les dangers de l'onanisme*, etc.; Paris, 1813, in-8° et in-12; Chateauroux, 1825,

in-12; — *Nouveaux Aperçus sur les causes et les effets des Glaives*; Paris, 1816, in-8°; — *De la Pulmonie, de ses causes les plus ordinaires, et des moyens d'en prévenir les funestes effets*; Paris, 1824, in-12; — *Avis aux jeunes mariés, ou de l'identité de deux maladies trop souvent considérées comme le produit d'une conduite irrégulière, ou de la nature et des causes de la gonorrhée bénigne et des flueurs blanches*; Paris, 1825, in-12; la quatrième édition est de 1830; — *De la Vaccine et de ses heureux résultats, démontrés par des visites faites au domicile des individus décédés à Paris par la suite de petite-vérole en 1825, avec le chevalier Brur et Charmont*; Paris, 1826, in-8°; — *Des Fontions de la Peau et des maladies graves qui résultent de leur dérangement*; Paris, 1827, in-12; — *Des Égarements secrets, ou de l'onanisme chez les personnes du sexe*; Paris, 1828 et 1830, in-18; — *Du Tempérament tuiteux, et de l'identité des vices goutteux et hémorrhoidal*; Paris, 1830, in-8°.

*Biographie médicale.* — Quérard, *La France littéraire*. — P.-D. Rainguet, *Biographie saintongeaise*. Renion, *Annuaire biographique*, I, 323.

\* **DOUSSIN** (*Louis-Joseph*), poète et auteur dramatique français, frère du précédent, né à Saintes, le 25 septembre 1767, mort à Brizambourg, en mars 1851. Il exerça d'abord la profession de libraire, puis, en octobre 1831, devint conservateur de la bibliothèque de Poitiers. En décembre 1844, il mit en ordre avec M. de Meconnay les manuscrits de dom Fonteneau. On a de Doussin : *Estelle*, tragédie; Saintes, 1791, in-12; — *Vatel*, drame burlesque en trois actes; Poitiers, 1815; — *Le Fond du sac de l'aute de Vatel*, contenant *Les Bains de Jouvenç* vaudeville-féerie, un acte; des *Fables*, des *Chansons*, etc.; Poitiers, 1846, in-4°.

P.-D. Rainguet, *Biographie saintongeaise*.

\* **DOUTREPONT.** Voyez OUTREPONT (D').

**DOUVEN** (*Jean-François*), peintre hollandais, né à Roermont (Clèves), le 2 mars 1661, mort à Prague, en 1710. Son père développa en lui le goût de la peinture, et sa mère, devenue veuve, le plaça chez Gabriel Lambertin, peintre liégeois. Lorsque Douven sortit de chez ce maître, il rencontra un protecteur intelligent de la personne de don Juan Dellans Velasès, tendant des finances de Charles II, roi d'Espagne. Ce seigneur le mit à même de compléter ses études d'après les chefs-d'œuvre des plus grands artistes. Trois ans après, vers 1691, Douven fut appelé à Dusseldorf par le duc de Neubourg, et fit le portrait du duc et des seigneurs de sa cour. Il accompagna ensuite le duc à Vienne, et y exécuta, à son grand profit, des portraits de l'empereur Léopold, de l'impératrice Éléonore-Madeleine de Neubourg et des principaux seigneurs allemands. Il fut ensuite appelé en 1688 à Lisbonne pour y peindre le roi

(1) Jacques-Louis Doussin, né à Soubise, vers 1730, inventeur de quelques instruments de chirurgie, et fondateur, en 1779, d'une école chirurgicale à Saintes.

ortugal, don Pèdre II, et sa femme, Marie-Élizabeth-Sophie de Neubourg; il en fut richement récompensé. Il revint à Vienne, où Léopold le nomma son premier peintre. Douven fit encore

un portrait de Marie-Anne de Neubourg, reine d'Espagne. Il quitta ensuite Vienne pour Dusseldorf, et passa quelque temps auprès de Philippe-Guillaume, électeur palatin. Il reçut ordre d'aller en Danemark, peindre la princesse Charlotte-Amélie, destinée à épouser l'empereur Joseph; il y peignit aussi le roi Frédéric IV et la reine Louise de Mecklembourg. Il revint à Vienne comblé de présents, et fut envoyé à Rome pour y faire le portrait d'Amélie, princesse de Hanovre; il la peignit en pied, puis en petit. Les nouveaux ordres appelèrent Douven en Toscane, où il fit le portrait du grand-duc Côme III de Médicis. Côme honora Douven de la plus haute distinction; il lui demanda son portrait, et le fit placer dans sa galerie, parmi ceux des peintres les plus illustres. De retour à Dusseldorf, Douven fit le portrait de l'archiduc Charles, qui allait prendre la couronne d'Espagne, lui de la princesse Charlotte de Brunswick, puis impératrice, et ceux d'un grand nombre de personnes de distinction; on peut appeler douven Douven le peintre des têtes couronnées, car il peignit d'après nature trois empereurs, trois impératrices, cinq rois, sept reines, plusieurs princes souverains. Il excellait dans l'art de saisir la ressemblance en même temps qu'il faisait de la belle peinture.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*.

**DOUVILLE** (*Jean-Baptiste*), naturaliste et voyageur français, né à Hambye (Manche), le 15 janvier 1794, mort vers 1837. Son goût pour les voyages se manifesta à la lecture des explorations d'Afrique qui marquèrent le commencement de ce siècle, et un riche parent l'ayant nommé son légataire universel, il put satisfaire à son goût sa passion dominante. Il visita successivement l'Europe, l'Amérique du sud, puis l'Asie : parcourut l'Inde, le Cachmyr, le Khorassan, la Perse, s'embarqua à Trébizonde, et débarqua à Gènes (1824). En 1826 il revint à Paris, et après s'être fait recevoir membre de la Société de Géographie, il s'embarqua au Havre, le 6 août de la même année, à bord du *Jules*, en partance pour Buénos-Ayres. Le 29 octobre, *Le Jules* arrivait dans la Plata, bloquée alors par les Brésiliens, et, en essayant d'enfreindre le blocus, se faisait capturer en face de la capitale argentine; mais des relations antérieures avec un général brésilien procurèrent à Douville une exemption aux rigueurs officielles. Après un court séjour à Montevideo, il fut dirigé sur Buénos-Ayres; et ses ressources s'étant épuisées durant ces péripéties, il essaya de les rétablir en livrant à diverses opérations commerciales. Un procès qui lui fut fait à propos d'un billet de banque en réal qu'il était accusé d'avoir pu falsifier, termina par un acquittement; mais il était

dégoûté du séjour de la Plata, et après avoir épousé une Française, dont il avait été l'associé, M<sup>lle</sup> A. Laboissière, il partit pour Rio-Janeiro (12 août 1827). Le 15 octobre suivant il s'embarqua avec sa femme pour le Congo; à partir de ce moment, on le perd de vue pendant près de trois ans. Quelques lettres du gouverneur général de Loanda, Castillo-Branco, prouvent seulement que Douville s'était enfoncé dans l'intérieur de l'Afrique, qu'au 1<sup>er</sup> mars 1828 il venait d'arriver dans le Golungo, qu'il croyait avoir trouvé du sel de nitre à Calolo, et qu'il se dirigeait sur Ambacca ou Pungo-Andougo; qu'en avril il demandait des porteurs pour pénétrer chez les Moiovas, ce que le gouverneur ne pouvait lui accorder, « ce pays étant si éloigné, qu'à peine si quelqu'un de Loanda y avait jamais pénétré ». En 1831 (13 mai) Douville débarqua au Havre, très-souffrant, ayant perdu sa femme par les fièvres d'Afrique, et s'empressa de se rendre à Paris, où il présenta à l'examen de la Société de Géographie la relation de ses découvertes en Afrique. Au premier coup d'œil, le résultat était saisissant. Avant lui, le Congo n'était connu que par les relations des Portugais, travaux incohérents et très-pauvres comme géographie mathématique. Si le littoral était bien connu du cap Lopez au 15<sup>e</sup> parallèle sud, les notions dans l'intérieur ne dépassaient pas les établissements de Las Pedras, d'Ambacca, et San-Salvador : c'est-à-dire du 13<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> de long. est de Paris. Au nord toute certitude cessait vers le 4<sup>e</sup> parallèle sud, à Sandi. Ces limites, la relation de Douville les portait d'un bond à 2<sup>e</sup> au nord de l'équateur, et à 25<sup>e</sup> de longitude : il avait découvert des royaumes nombreux, presque tout le bassin du Couango (Zaire), cinq ou six fleuves plus importants, comme parcoures, que le Rhin (Cuzula, Bankora, Riambigé, etc.), enfin un grand lac, le Couffoua, nœud de tout cet immense système hydrographique. La Société, éblouie du résultat, lui décerna sa grande médaille pour la plus grande découverte géographique (25 mars 1832). La relation parut presque aussitôt après (*Voyage au Congo et dans l'Afrique équinoxiale*, 4 vol. avec atlas), et valut à l'auteur des encouragements de toutes sortes et une grande faveur dans le monde savant. Toutes les cartes d'Afrique publiées à partir de 1832, les meilleurs précis de géographie, prirent le livre et la carte de Douville pour base de leurs descriptions du centre de l'Afrique australe. Mais une réaction se préparait : un recueil anglais, le *Foreign Quarterly Review* nia d'une façon absolue les découvertes du voyageur français : celui-ci y répondit par une défense assez médiocre, et l'accusation d'imposture prit une consistance très-grave. Une nièce de Douville, M<sup>lle</sup> Audran, qu'il allait épouser, avertie par une lettre anonyme que son futur allait être démasqué dans un article de Revue, et « écrasé sous le poids de l'opinion publique », perdit la tête, et se suicida. L'article annoncé parut trois

semaines après (1<sup>er</sup> novembre 1832) dans la *Revue des deux Mondes* : il était d'un écrivain qui avait vu Douville à Buénos-Ayres, Th. Lacordaire. Cet article, vif et serré, dépassait le but : après avoir montré les erreurs et les invraisemblances du roman de Douville, qui pénètre dans le haut Congo avec une armée, livre des batailles, incendie des villages, etc., il en venait presque à nier que Douville eût jamais été au Congo, et il déclarait qu'à l'époque où ce voyageur prétendait être dans le Golungo Alto, il l'avait vu (mars 1828) commerçant à Buénos-Ayres. En tous cas, l'opinion revint brusquement contre Douville ; celui-ci, accablé de l'accusation, et de la mort de M<sup>lle</sup> Audran, envoya un cartel à Lacordaire, qui le refusa ; du reste, le 15 novembre ce critique revint sur sa première allégation, et convint que Douville avait voyagé dans les possessions portugaises du Congo et d'Angola. Le voyageur, désireux de sortir de ce mauvais pas par des découvertes réelles, se rembarqua pour le Brésil (1833), et s'enfonça dans l'intérieur par l'Amazone ; on ne sait ce qu'il est devenu depuis. On dit que les noirs qui l'accompagnaient, tentés par l'appât de son bagage, l'assassinèrent et jetèrent le cadavre dans le fleuve. En tous cas, ses derniers manuscrits, tombés à Rio, entre les mains d'un autre voyageur, M. S. Rang, ont été remis par ce dernier à M. Ferdinand Denis, qui a bien voulu nous donner ces derniers renseignements. En somme, la célèbre mystification de *Douville* est aujourd'hui un fait indiscutable, depuis surtout que les récentes découvertes dans l'Afrique australe ont donné de si cruels démentis à l'explorateur du haut Zaïre. La plus importante des impossibilités qu'on lui a objectées est celle-ci : les dépenses nécessitées par son immense escorte devaient s'évaluer, au minimum, à 240,000 fr. : il est prouvé qu'il n'a jamais eu à sa disposition dans ses voyages une somme approchant de ce chiffre. Ses erreurs en histoire naturelle sont très-graves ; nous laissons ici parler un écrivain fort compétent, M. Ferd. Hofer (*Afrique australe*, p. 422) : « L'auteur (*Douville*) décrit entre autres un animal semblable à un épervier, muni d'une corne sur la tête et servant à crever les yeux aux singes. Cet animal doit être rangé à côté du phénix et de l'hippogryphe. Quoi qu'il en soit, *Douville* paraît avoir visité une partie du Congo, sinon la totalité des contrées qu'il indique. Quelques-uns prétendent, mais sans pouvoir fournir des preuves positives, que *Douville*, qui s'était établi au Brésil, faisait partie d'une compagnie de négriers. Un fait certain, c'est que sa relation offre plusieurs ressemblances frappantes avec les récits des anciens missionnaires, et particulièrement de Cavazzi. » En effet, si l'on a prouvé que *Douville* n'a pas pénétré dans le centre de l'Afrique, il est au moins hors de contestation qu'il a pu travailler sur des documents portugais inédits : des critiques très-compétents, et parmi eux M. Ferdinand Denis,

penchent vers cette hypothèse. Dans le doute plusieurs géographes estimés en ont laissé bénéficier à *Douville*, en adoptant sa description du pays du Couffoua : les uns franchement comme Balbi, Stieler, Zimmermann ; les autres avec des réserves, en indiquant par des lignes ponctuées le réseau hydrographique de *Douville*. Ainsi le *Voyage au Congo* n'a pas augmenté d'un seul nom la liste des connaissances géographiques en Afrique, et ce long travail raboutri pour son auteur qu'à une confusion méritée.

G. LEJEAN.

*Douville, Ma Défense* ; Paris, 1832. — Le même, *Tren mois de ma vie, ou quinze mois avant et quinze mois après mon voyage au Congo* ; 1833, in-8°. — *Revue des deux Mondes*, 1<sup>er</sup> et 15 novembre 1832. — *Bulletin de la Société de Géographie*. — F. Hofer, *L'Afrique Austr.*, dans l'*Univers pittoresque*. — *Douville, Voyage au Brésil* (mss.).

#### DOUVILLE. Voy. OUVILLE (D').

**DOUVRE** (*Thomas* anglais, d'origine française, né à Bayeux, en 1027, mort en 1100. Il était trésorier de la cathédrale de Bayeux lorsque Guillaume le Conquérant lui offrit, en 1070, l'archevêché d'York. Il reconstruisit la cathédrale de cette ville, et composa un traité de chant, qui fut adopté par plusieurs églises. Il ressuscita la querelle élevée jadis entre les seigneurs d'York et de Cantorbéry, au sujet de la prééminence, et il porta, concurrence avec son adversaire Lanfranc, le litige devant le pape. L'affaire revint devant Guillaume, qui prononça en faveur de Cantorbéry, en 1072.

Un autre *Thomas de Douvre*, frère ou neveu de celui-ci, fut archevêque d'York de 1109 à 1117. — Rose, *New biog. Dict.*

**DOUVRIER** (*Louis*), érudit français, né à Languedoc, mort à Paris, en 1680. Il était d'une famille noble, et se fit remarquer par son esprit et son savoir. Il avait une facilité extrême pour composer les devises et les emblèmes. C'est à *Douvrier* que Louis XIV dut sa devise *Nec plus ultra impar*, placée au-dessus d'un soleil brillant. *Douvrier* se faisait appeler en latin *Operarius* ; c'est ce qui l'a fait confondre par quelques écrivains avec Jacques de Lœuvre.

Camusat, *Mélanges de Littérature*. — Moréri, *grand Dictionnaire historique*.

#### DOUX DE CLAVES (*Gaston LE*). Voy. DULCIS.

\* **DOUXMENIL** (\*\*), littérateur français, mort à Paris, en 1777. On a de lui : *Mémoires et lettres pour servir à l'histoire de la vie et de la Mue de L'Enclos* ; Rotterdam, 1751, in-12, et quelques autres ouvrages d'une médiocre importance.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Dictionnaire biographique*.

\* **DOUZIECH** (*Jean*), général français, né à Toulouse, en 1745, guillotiné en 1793. Il avait suivi la carrière des armes, et était déjà réputé traitant lorsque la révolution éclata. Il reprit du service dans l'état-major, et ne tarda pas à être nommé général des gardes nationales toulou-

aines en remplacement du chevalier de Camon. Le 4 juillet 1790 Douzich reçut une couronne civique de ses concitoyens, et fut élu au commandement général des forces de la Haute-Arroune. En 1791 il organisa les corps destinés à se joindre à l'armée bordelaise pour réduire Montauban. Dans la suite il partagea les idées des fédéralistes, et après les journées des 31 mai et 2 juin 1793, il prit parti pour les Girondins. Commandant en chef de cinquante mille gardes nationales, il crut pouvoir résister à la Convention; mais la soumission de Bordeaux entraîna celle de Toulouse, et Douzich, traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, fut condamné à mort avec Sevrènes, l'un de ses aides de camp, le 11 juin 1793.

*Biographie toulousaine.*

\***DOUZON** (*Jean-Joseph*, abbé), poète français, né à Lagnes, le 7 février 1796. Il fit ses études au séminaire d'Avignon, et fut ordonné prêtre en 1820. L'abbé Douzon fut successivement professeur de belles-lettres pendant deux ans; vicaire à La Trinité-des-Monts à Rome, curé de la Bastidonne, professeur de rhétorique au collège d'Apt, vicaire à Cavaillon, et curé à Aubeau. Il est, en outre, chevalier de l'Épée, membre de l'Institut d'Aix, de l'Académie des Arcades de Rome, etc. On a de lui : *Élégie sur la Tour du Temple*; Modène, 1834; — *Description N.-S. Laurentinæ*; poème en distiques latins, dédié à Grégoire XVI; Rome, 1834; — *Description de Rome antique et moderne*, poème dédié au cardinal Bernetti; Rome, 1835; plusieurs autres poèmes historiques et religieux.

A. JADIN.

Barjavel, *Dictionnaire historique de Faucuse.*

**DOVALLE** (*Charles*), poète français, né à Montreuil-Belley (Maine-et-Loire), le 23 juin 1807, tué le 30 novembre 1829. Son talent pour la poésie se révéla au collège de Saumur, où il fit ses études; et un prix de vers français fut fondé pour lui dans cet établissement. Ses parents l'envoyèrent à Poitiers pour étudier le droit; mais tout en déférant au vœu de sa famille, il n'oublia pourtant point ses travaux poétiques, et en 1827 il adressa au *Mercur de France* quelques-unes de ses productions, sous le nom de mademoiselle Pauline A.; ces pièces eurent le plus grand succès. Dovalle vint à Paris en 1828, et le public ne lui fut pas moins favorable que le *Mercur* ne l'avait été à mademoiselle Pauline A. En dépit des travaux qu'il faisait chez un avoué pour subvenir aux besoins de son existence, Dovalle n'en fut pas moins un poète distingué; et *L'Oratoire du Jardin* sera toujours regardé par les littérateurs comme un modèle de grâce et de bon goût. Béranger, à qui Dovalle avait communiqué une *Chanson sur la Liberté*, lui adressa des félicitations, et lui rappela qu'il imitait dignement Collé, qui fut, ajouta-t-il, « un grand clerc dans notre bazoche ». Dovalle collabora à la rédaction de plusieurs

petits journaux, tels que le *Figaro* et le *Tribby*; il allait publier ses poésies, lorsque, entraîné par la fougue de son caractère, il fit paraître un article de *spectacles*, dans lequel M. Mira-Brunet, directeur d'un théâtre, vit une insulte pour lui, et le provoqua en duel. On proposa une rétractation à Dovalle, qui la refusa; il fallut se battre, et le jeune poète fut atteint d'une balle au cœur. Une souscription fut ouverte pour élever un monument à sa mémoire. Doué d'un ardent amour pour la poésie, il la cultiva avec l'enthousiasme qui produit les grands hommes, et elle fut pour lui l'objet d'un véritable culte. Ses amis ne voulurent point que ses œuvres restassent dans l'oubli. MM. Cartiller, Vaillant et Desnoyers les ont fait paraître en 1830; M. Louvet y a mis une notice biographique, et M. V. Hugo, dans une lettre qui se trouve en tête de l'ouvrage, n'a point dédaigné de faire l'éloge du jeune poète. Parmi ses pièces, on remarque une charmante chansonnette intitulée : *Le Curé de Meudon*, et qui plus tard était appelée à un grand succès, en fournissant l'idée d'un joli vaudeville représenté au Palais-Royal, sous le titre de *Rabelais*. Les *Œuvres de Dovalle* ont été publiées à Paris, 1830, in-8°.

B. FRESSE-MONTVAL.

*Biographie des Contemporains.*

**DOVER.** Voy. ELLIS.

**DOVIZI** ou **DOVIZIO.** Voyez BIBIENA.

**DOW** ou **DOUW** (*Gérard*), célèbre peintre hollandais, né à Leyde, en 1613, et mort dans la même ville, en 1680. C'est le peintre le plus vrai, le plus exact et le plus minutieux dans l'imitation de la nature. Son père, qui était vitrier, lui fit apprendre à dessiner chez Barthélemy Dolendo, graveur, et peindre sur verre chez Pierre Kouwhoorn. Après avoir travaillé pendant quelque temps à colorer des vitraux d'église, il entra, fort jeune encore, dans l'atelier de Rembrandt. Après trois années d'études chez ce maître, qui lui suffirent pour devenir habile, il le quitta, et ne consulta plus que la nature. Le portrait l'occupa d'abord; mais sa lenteur minutieuse au travail ayant fait fuir tous ses modèles, il se borna à peindre en petit des scènes domestiques. Soigneux à l'excès, il prenait des précautions infinies pour préserver de la poussière sa palette et son ouvrage; à l'instar de Léonard de Vinci et des peintres antérieurs à ce grand homme, il ne se reposait que sur lui-même du soin de broyer et de préparer ses couleurs: de là sans doute la belle conservation de ses tableaux. Il avait l'habitude de travailler seul. L'exactitude, la servilité même d'imitation est telle chez lui que ce n'est qu'à l'aide d'une loupe qu'on peut apprécier l'étendue de sa patience et l'adresse admirable de sa main. Sandrart lui a entendu dire qu'il avait passé plusieurs jours à peindre une main, ou un simple accessoire, tel qu'un manche à balai. Le dessin de Gérard Dow n'est ni noble ni correct; mais il n'a rien de tri-

vial, et s'accorde avec le style de ses compositions ; ses expressions ont beaucoup de naturel. Ce peintre ressemble à Rembrandt par l'harmonie de la couleur, par une entente admirable du clair-obscur ; comme lui, il a souvent éclairé ses sujets d'en haut et avec des lumières étroites ; mais ce qui différencie le maître de l'élève, c'est la touche parfois heurtée jusqu'à l'affectation du premier, et le pinceau délicat, fin, précieux à l'excès qui distingue le second. Rembrandt calculait l'effet de ses tableaux sur la distance nécessaire entre la peinture et l'œil du spectateur : Gérard Dow voulait que les siens gagnassent surtout à être vus de près, et il a atteint ce but. Quelque achevé qu'en soit le travail, les parties sont toujours subordonnées au tout, et l'on n'admire pas moins l'accord, la justesse de l'ensemble que la finesse et l'exactitude des détails. Mais Rembrandt a cet avantage sur son élève que parfois il est plein de poésie, tandis que Gérard Dow n'est le plus souvent qu'un patient et laborieux imitateur d'une nature immobile ou faiblement animée. Excepté sa *Femme hydroptique* du Musée du Louvre, si bien gravée par Claessens, et le plus considérable comme le plus étonnant de ses ouvrages, par le nombre de figures, la justesse et la variété d'expression, la diversité des accessoires, l'effet magique de la lumière et l'immensité du travail qu'il a nécessité ; excepté encore son *Charlatan*, passé de Dusseldorf à Munich, autre chef-d'œuvre de patience, mais non d'invention, ni de caractère, ni d'esprit, on ne peut guère citer de lui que des tableaux d'une ou de deux figures au plus, représentées dans des actions insignifiantes, comme sont *L'Épicière de village*, *La Cuisinière hollandaise*, *L'Intérieur d'un Ménage*, où la mère de Gérard Dow lit la Bible à son vieil époux ; *Le Médecin aux Urines*, *L'Arracheur de Dents*, *Le Joueur de Violon*, et beaucoup d'autres semblables, répandus dans les galeries souveraines de l'Europe et chez quelques riches amateurs ; car il faut être riche pour posséder des ouvrages de ce peintre, dont les productions ont toujours été payées au poids de l'or, même de son vivant. *La Femme hydroptique* avait coûté 30,000 fr. au roi de Sardaigne ; *L'Épicière* du Musée du Louvre s'est vendue 17,000 fr. chez le marchand de tableaux Le Brun ; *Le Dentiste*, composition de huit figures, qui a été submergée dans son transport en Russie, avait été payé 14,000 florins. Selon le marchand Le Brun, une figure à mi-corps de ce maître vaut 12,000 fr., une composition un peu riche 42,000 fr. A la vente des tableaux du duc de Berry, avril 1837, le portrait de Gérard Dow, peint par lui-même, a été adjugé pour la somme de 10,700 fr. [ L.-C. SOYER, dans l'*Encycl. des G. du M.* ]

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Charles Blanc, *Hist. des Peintres*.

**DOW (Alexandre)**, orientaliste anglais, natif de Crieff, mort en 1779. Il fut gouverneur de

Bencoolen dans les Indes orientales, et eut le grade de lieutenant-colonel. On a de lui : *The History of Hindostan, to the death of Akbar from the persian of Feristhta* ; 1768-1773 3 vol. ; — *The Tales of Inetullah of Delh* 1768, 2 vol. ; in-8°.

Chalmers, *Gen. biograph. Dict.*

**DOWAL (Guillaume Mac)**, diplomate écossais, né en 1590, mort à Londres, à une époque inconnue. En 1614 il alla étudier le droit à Grèningue, y fut reçu docteur, et fut attaché comme avocat à l'armée du comte de Nassau. En 1616 et en 1635 il fut envoyé en mission auprès de Charles Ier, pour défendre la liberté de la pèche aux harengs. Charles Ier le nomma membre du conseil d'État écossais. Dowal garda ces fonctions sous Charles II, et fut envoyé en Hollande en qualité d'ambassadeur.

Rose, *New biog. Dict.*

**DOUWELI**. Voyez DOUELI.

**DOWDALL (Georges)**, théologien irlandais mort à Londres, en 1558. D'abord lord député d'Irlande, il fut nommé archevêque d'Armagh par Henri VIII, en 1543. Cette nomination ne fut point confirmée par le pape. Comme il rejeta ensuite la liturgie du roi Edouard IV, le titre de prince lui fut enlevé et donné à Brown, archevêque de Dublin. Dowdall se réfugia dans le Brabant, où resta jusqu'à l'avènement de la reine Marie, et le rappela.

Rose, *New biograph. Dict.*

**DOWNES (André)**, helléniste anglais, né dans le Shropshire, vers 1550, mort à Coton, en 1611. Il étudia et fut nommé professeur à Cambridge. On a de lui : une édition de Lysias ; Cambridge, 1593 ; — Une édition de Démosthène ; 1621 ; Des annotations au saint Chrysostome, éditées de Savile.

Rose, *New biographic. Dict.*

\***DOXARAS (Panagioté)**, peintre grec moderne, vivait dans le Magne à la fin du dix-septième siècle. Il rendit, comme militaire, des services remarquables aux Vénitiens dans leurs guerres contre les Turcs. On voit de lui dix-sept grandes peintures sur le plafond de l'église de Saint-Spiridion à Corfou. Il traduisit en grec moderne le *Traité sur la Peinture* de Léonard de Vinci et autres ouvrages sur cet art. Ses traductions forment un beau manuscrit orné de dessins à la plume, qui se voit à Venise, dans la bibliothèque de Saint-Marc.

Son fils, *Nicolas*, fut aussi peintre de mérite ; plusieurs de ses travaux se trouvent dans les églises de Zaute et de Sainte-Maure.

*Documents particuliers.*

**DOXAT**, seigneur de MORET (*Nicolas*), général suisse, né à Yverdon, le 3 novembre 1616, mort vers 1740. Il manifesta de bonne heure un goût pour la carrière militaire : à dix-huit ans il entra dans un régiment suisse au service de la Hollande et commandé par Sturler de Bern

oncle ; trois ans plus tard il revint continuer sa ville natale ses études de mathématiques. En 1707 il entra dans la garde de l'électeur-pa-

riauben, *Histoire militaire de la Suisse*.

**DOXIPATER** (Δοξίπατρος) ou **DOXOPATER** (an), grammairien ou rhéteur byzantin, vivait probablement vers la fin du onzième siècle l'ère chrétienne. Nous avons sous son nom un commentaire étendu sur Aphthonius ; il a été imprimé pour la première fois par les Alde, en 1499 ; on le trouve aussi dans les *Rhetores Græci* Valz ; Stuttgart, 1832-1836, t. II. Ce commentaire porte le titre d'Ὀμιλία εἰς Ἀφθόνιον ; il est extrêmement diffus et occupe plus de 400 pages. Il est plein de longues citations de Platon, Thucydide, de Diodore, de Plutarque et des autres de l'Église. Les explications de l'auteur sont rapportées à d'anciens commentateurs d'Aphthonius. — On a aussi sous le nom de Doxipater un ouvrage du même genre, intitulé Προλεγόμενα τῆς ῥητορικῆς. Comme l'auteur y fait mention de l'empereur Michel Calaphates, on peut le garder comme postérieur à l'année 1041. Ce livre a été imprimé dans la *Biblioth. Coislin*, 1690, dans l'ancienne édition de la *Bibliotheca Fabricius*, et dans les *Rhetores Græci* Valz, t. VI. Enfin, on a de Doxipater un *Commaire sur le Traité de l'Invention*, in-4, dans les *Anecdota Oxoniensia* de Cramer ; 1751, in-8°, t. IV.

Valz, *Prolegomena ad vol. II*, p. 11, et vol. VI.

**DOYAT** (Jean DE), et non pas DOYAC, homme d'état français, né vers 1445, au château de Doyat (Vergne), mort en 1499. Il entra d'abord au service du duc de Bourbon, Jean II, qui lui accorda une grande part dans sa confiance ; mais il ne réussit pas à empêcher le duc de laisser attirer par les pratiques de Louis XI, le fit bailli de Montferrand, et procureur général au parlement de Paris. Le roi de France, ainsi sûr de connaître les secrètes intentions de Jean II, dont il redoutait les talents et la puissance. En 1480 le duc de Bourbon devint suspect au roi, qui le soupçonnait avec raison de vouloir retenir des relations avec la maison de Bourgogne. Doyat fut chargé de surveiller son maître, et réussit à élever ses manœuvres. Il ne se borna pas à dévoiler le projet du duc depuis longtemps par le duc de se rendre indépendant de la couronne de France ; il profita de sa position pour attaquer le duc, restreindre ses droits souverains et limiter ses juridictions. Il fit traduire en parlement le duc, sous le nom de procureur général, sous le nom de gardes et ses principaux officiers, et accusant d'avoir conspiré contre l'autorité royale. Il osa faire tenir à Montferrand *les six-jours d'Auvergne* par une commission composée d'un président et cinq conseillers au parlement, chargés de réformer les abus dans le Nivernais, le Nivernais, le Forez, le Beau-

jolais, le Lyonnais et la Marche. C'était attenter directement au pouvoir du duc et chercher à détruire l'attachement héréditaire que lui portaient ses vassaux. Jean prit vivement la défense de ses officiers, résista de tout son pouvoir aux entreprises contre son autorité, et après un long procès, il obtint du parlement la reconnaissance de ses droits et celle de l'innocence de ses officiers. Doyat n'en fut pas moins récompensé par Louis XI, qui lui accorda une faveur aussi intime qu'à Olivier le Daim et le recommanda en mourant à la protection de son fils, Charles VIII. Malgré le serment solennel que celui-ci prêta, les conseillers du jeune roi et surtout la dame de Beaujeu, qui tenait à se concilier Jean II, crurent devoir faire condamner Doyat comme calomniateur, pour avoir attenté à l'honneur du duc de Bourbon. Il fut fouetté dans les carrefours de Paris, et après avoir eu une oreille coupée et la langue percée avec un fer rouge, il fut remis à la justice de son ancien suzerain. Celui-ci le fit conduire à Montferrand, où on le fustigea de nouveau après lui avoir coupé l'autre oreille ; puis il fut banni du royaume ainsi que ses frères. Charles VIII, à sa majorité, déclara que l'on avait abusé de son nom pour commettre ces actes de violence, qui changeaient la justice publique en vengeance particulière ; il fit reviser le procès de Doyat, et après son acquittement, ordonna sa réhabilitation et le remit en possession d'une partie de ses biens. A. DE L.

Monstrelet, *Chronique*, fol. 209. — Belcarius, *Comment.*, lib. IV, 103. — Gaguin, *Compendium*, lib. XI, f° 161. — Belleforest, *Histoire des neuf rois de France qui ont porté le nom de Charles*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XIV, 641, 642. — Béraud, *Histoire, des Sires et des Ducs de Bourbon*, II, 153 à 164.

**DOYEN** (Gabriel-François), peintre français, né à Paris, en 1726, mort à Saint-Pétersbourg, le 5 juin 1806. Fils d'un tapissier, il refusa, quelque désir qu'en eût son père, de lui succéder dans la charge qu'il exerçait au garde-meuble de la couronne ; il était né pour être peintre, et il voulut l'être. Le père céda donc, et le plaça, à douze ans, chez Carle Vanloo, le peintre le plus célèbre de l'époque. Ses études prirent aussitôt une direction favorable, et bientôt il étonna son maître et ses condisciples par des compositions pleines de verve, de génie et de science. A vingt ans il obtint le prix de Rome. Arrivé dans la capitale des arts, il s'y livra avec une ardeur sans égale à l'étude des beaux ouvrages d'Ann. Carrache dans la galerie Farnèse, de Lanfranc à Saint-André della Valle, du Cortone au palais Barberini. Il se passionna à tel point pour le célèbre plafond du dernier de ces maîtres, qu'il en exécuta, sur une toile de sept pieds, une copie complète dans toutes ses parties, même les dorures. Toutefois, sa prédilection pour le Berettini ne l'empêcha pas d'apprécier le grand goût de dessin, la force d'expression de Jules Romain, de Polydore, de Michel-Ange surtout, dont la chapelle Sixtine, la première

fois qu'il la vit, l'avait plongé dans une extase indicible. Après avoir recueilli à Rome une ample moisson d'études, Doyen alla à Naples, à Venise, à Bologne, à Plaisance, à Parme; et lorsqu'il passa par Turin pour revenir en France, le roi de Sardaigne tenta vainement de le fixer à sa cour : l'amour de la patrie le rappela dans sa ville natale. Il avait alors vingt-neuf ans. Mais quelle fut sa douleur quand il y vit son talent méconnu et bientôt dénigré par une école intéressée à feindre de ne pas le comprendre ! Trop ami des saines doctrines pour les sacrifier au goût de ses contemporains, trop fier pour solliciter des travaux qu'il ne voulait devoir qu'à son seul mérite, Doyen résolut de vaincre sa mauvaise fortune par un ouvrage capital, capable d'éclairer la multitude et d'attirer sur lui la protection des Mécènes. C'est alors qu'il exécuta cette *Mort de Virginie*, si riche de composition, de style et de dessin, où la physionomie du peuple romain est si fidèlement rendue, mais qui excita de telles clameurs à son apparition, que Doyen, après deux ans d'études et de travaux sans fin, s'imagina s'être véritablement trompé et avoir fait un ouvrage ridicule (1); il fut rassuré par son ancien maître, Vanloo, qui, ému jusqu'aux larmes lorsqu'il eut enfin consenti à voir son tableau, se jeta dans ses bras en lui disant ces seuls mots qu'il pût proférer : « Je suis content, mon ami; comme on m'avait trompé ! » Dès ce moment tout changea de face pour Doyen; les amateurs qui avaient témoigné le plus d'indifférence pour ses ouvrages devinrent ses plus ardens admirateurs; chacun voulut posséder quelque chose de sa main. Le grand tableau de *Sainte Geneviève des Ardents*, qu'il exécuta en 1773 pour faire pendant, dans l'église Saint-Roch de Paris, au *Saint Denis prêchant la foi dans les Gaules*, par Vien, mit le sceau à sa réputation. Cet ouvrage, de 22 pieds de haut sur 12 de large, étonne par l'énergie de la composition, un heureux choix de contrastes, des caractères de tête bien choisis, où l'expression de la douleur est aussi variée que profondément sentie, enfin par une science de dessin et d'anatomie, d'autant plus louable qu'elle était rare alors. Sans doute à côté du tableau de Vien celui de Doyen paraît plus systématique que vrai, plus théâtral que naturel; mais ces défauts n'empêchent pas de le placer au premier rang après celui de l'illustre précurseur et maître de David. Après la mort de C. Vanloo, Doyen continua les travaux de l'église des Invalides; la chapelle Saint-Grégoire à été peinte à l'huile d'après ses sept esquisses, tant vantées par Diderot dans son examen du salon de 1765. Outre ces ouvrages capitaux, l'œuvre de Doyen compte encore : le *Combat de Diomède et d'Énée*, commenté également par Diderot dans sa *Correspondance* avec Grimm,

et dans lequel, après avoir admiré la vie, mouvement et la poésie, il blâme, comme offrant un contraste trop prononcé, la présence de Vénus nue et parée de tous les charmes de la beauté au milieu du sang et des armes des combattants; — une *Adoration des Mages*, de 10 pieds de haut, connue par l'eau-forte exécutée d'après elle par Le Carpentier, son élève et son biographe; — la *Triomphe de Thétis*; — *Priam aux pieds d'Achille*, qu'on voyait jadis au Musée Versailles et dont la place serait au Musée Louvre, où l'on ne voit aucun ouvrage de Doyen — la *Mort de saint Louis* pour l'École Militaire de Paris; — et cette suite de peintures d'après l'*Illiade* qui a servi de modèle aux tapisseries des Gobelins. Quoique sa première éducation ait été négligée, Doyen n'en fut pas moins rectifié par Diderot, D'Alembert, Ducis, Sedaine, Colardeau, Bailly, Mariette, Chardin et Verron, avec lesquels il vécut dans l'intimité. Sa conversation était animée, son esprit vif et enjoué, facile en saillies heureuses; il discourait à beaucoup de facilité et de profondeur sur l'art. Doyen, qui depuis 1776 était professeur à l'Académie de Peinture et de Sculpture, qu'il quitta la France en 1791, au moment des troubles vils, et alla s'établir à Saint-Petersbourg. Il y a été invité par Catherine II, qui lui confia la direction de son Académie des Beaux-Arts et le commandement des honneurs et de récompenses. Ses travaux en Russie sont disséminés dans les palais intérieurs et dans les galeries de quelques riches amateurs. On cite comme particulièrement remarquables ses plafonds de la grande salle dite de Saint-Georges, au palais d'Hiver, et de la bibliothèque de L'Ermitage, ainsi que deux autres plafonds dignes de sa réputation, l'un dans la chambre de Pavlofski, l'autre dans la chambre à coucher de Paul I<sup>er</sup>, au palais Mikhaïlof. [L. SOYER, *Enc. des G. du M.*]

Charles Blanc, *Hist. des Peintres*.

**DOYEN (Guillaume)**, littérateur français à Chartres, vers 1740. Il exerçait les professions d'avocat et d'arpenteur, et prenait à quelquefois le titre de géographe. Il fit de nombreuses et utiles recherches sur l'histoire de sa ville natale, et s'occupait également avec succès de droit et de géométrie. On a de lui : *Géométrie des Arpenteurs*; Paris, 1767 et 1781, in-8°; — *Recherches et Observations sur les lois féodales, sur les anciennes coutumes des habitants des villes et des campagnes, leurs possessions et leurs droits*; Paris, 1781, in-8°; — *Histoire de la ville de Chartres du pays chartrain et de la Beauce*; Paris, 1786, 2 vol. in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

**DOYÈRE (Louis)**, naturaliste français à Saint-Jean des Essartiers (Calvados), en 1810, Professeur à l'ex-Institut Agronomique de Saillies et à l'École centrale des Arts et Manufactures, il a publié plusieurs travaux sur l'

(1) Ce tableau, de 26 pieds de proportion, a été acquis par la cour de Parme.

nie et la physiologie de l'homme et des animaux périeurs; voici les titres les plus importants : *Sur l'accroissement des os*, en commun avec Serres; Acad. des Sciences, février 1842; — *Sur les dangers de l'éthérisation et les moyens les prévenir*; dans la *Gazette médicale Paris*, 1847 : l'auteur y décrit un appareil il a inventé, et à l'aide duquel on peut doser quantité d'éther inhalé; — *Sur la respiration chez l'homme sain et chez les cholériques*; dans le *Moniteur des Hôpitaux*, an. 1854; *Notes sur quelques points de l'anatomie des ectes*; *Annales des Sciences naturelles*; 2<sup>e</sup> série; — *Mémoire sur les Tardigrades de Spallanzani*: ces singuliers animaux possèdent, comme rotifères, la propriété de revenir à la vie contract de l'eau, même lorsqu'une dessiccation complète les a fait paraître tout à fait inanimés; — *Le lait considéré au point de vue physiologique et économique*; dans les *Annales de l'Institut Agronomique*; — *Mémoire sur l'Alucite*; dans les *Annales de l'Institut Agronomique*; — *Mémoire sur l'ensilage*; dans le *Journal d'Agriculture pratique*, 1843. A ces vœux il faut ajouter : une traduction de la *Biologie du D<sup>r</sup> Buckland*; Paris, 1838, 2<sup>e</sup> vol. 8<sup>o</sup>, et des *Leçons d'Histoire Naturelle* d'après le nouveau programme de l'université du 4 septembre 1840; Paris, 1840, in-8<sup>o</sup>. D.

loc. part.

**DOZAINVILLE** (*Baptiste-Pierre* DARDEL), acteur français, né à Paris, le 16 octobre 1808, mort dans la même ville, le 2 nivose xiv (23 décembre 1805). Ses parents étaient riches orfèvres. Dozainville avait joué longtemps en province avant de venir à Paris; ce n'est qu'en 1793 qu'il fit partie de la troupe de l'Opéra. Il passa ensuite au Théâtre-Français; quoiqu'on ne le chargeât encore que de rôles médiocres, et qu'il fût dans l'obligation de jouer tour à tour, et quelquefois en une même représentation, la comédie, l'opéra et jusqu'à la tragédie, il trouva moyen de se faire remarquer. Après la mort de Talma, la direction du Théâtre-Français se porta sur Dozainville pour remplacer l'acteur de talent qu'elle venait de perdre, et Dozainville débuta sur cette nouvelle scène. Deux caractères bien opposés, celui de poltron et celui de héros, dans *Le Secret*, et celui de l'oncle et du jeune homme, dans *Le Jockey* (1796), qu'il rendit en partie célèbre, le firent enfin apprécier à sa juste valeur. Depuis ce moment il marcha à grands succès, et les auteurs de ce théâtre crurent qu'ils n'avaient plus que pour lui. Baillis, financiers, et autres, sans s'en rendre compte, se firent partie de son emploi. *Le Château de Montenero*, *la Maison isolée*, *Le Tableau de la Sabine*, *Le Jugement de Midas*, *Les Deux Assassins* et *la Laitière*, lui furent surtout attribués, et ces ouvrages obtinrent. Dozainville joua la figure anguleuse; il était grand, maigre, et dès qu'il paraissait en scène, le rire circulait dans la salle entière. Toute sa personne offrait,

dit-on, une analogie complète avec celle de Pottier, l'excellent comique contemporain. Comme ce dernier, Dozainville avait une voix faible et fatiguée, qui dénotait le débilement de sa poitrine. Aussi est-ce à une affection chronique de cet organe qu'il succomba, à peine âgé de quarante-sept ans.

E. de MANNE.

*Almanach des Spectacles*. — *Mercure de France*. — *Journal de Paris*. — *Courrier des Spectacles*.

**DOZENNE** (*Pierre*), théologien français, né à Alençon (Orne), en 1658, mort le 19 janvier 1728. Il appartenait à la Société des Jésuites, et y avait le grade d'assistant de France. On a de lui : *Panegyrique sur le mariage de Louis XIV*, imprimé dans les *Selectæ orationes panegyricæ Patrum Societatis Jesu*; Lyon, 1667, 2 vol. in-12; — *Panegyrique à Louis XIV, pour le féliciter de gouverner lui-même*; même recueil; — *La Morale de Jésus-Christ*; Paris, 1686, in-4<sup>o</sup>; — *La Divinité de Jésus-Christ par ses œuvres*; Paris, 1688, in-4<sup>o</sup>; — *Vérités nécessaires pour inspirer la haine du vice et l'amour de la vertu*; Paris, 1703, et 1750, in-12.

*Journal des Savants*, année 1704; — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Barbier, *Examen des Dictionnaires historiques*. — Quérard, *La France littéraire*.

\* **DOZY** (*Reinhart*), orientaliste néerlandais, né à Leyde, le 21 février 1820. Il appartient à une famille française réfugiée en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes. En 1837 il commença ses études philologiques et historiques; il s'appliqua surtout aux langues de l'Orient. En 1850 il fut nommé professeur d'histoire à Leyde. Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes*; Amsterdam, 1845; — *Historia Abbatidarum*; Leyde, 1846-1852, 2 vol.; — *History of the Almohades*; Leyde, 1847; — *Commentaire historique sur le poème d'Ibn-Abdun*; Leyde, 1848; — *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen âge*; Leyde, 1849, 1 vol.; — *Catalogus codicum orientalium Bibliothecæ Academiæ Lugduno-Batavæ*; Leyde, 1851, 2 vol.

*Conversat.-Lexicon*.

**DRABICIUS** (*Nicolas*), illuminé allemand, né à Strassnitz, en Moravie, en 1587, exécuté à Presbourg, le 16 juillet 1671. Fils d'un bourgeois, il étudia pour devenir ministre; reçu en cette qualité en 1616, il en exerça les fonctions à Drahotutz. Obligé par suite des édits de l'empereur contre les protestants de chercher un asile à l'étranger, il se retira à Lednitz en Hongrie, en 1629, se fit marchand de draps, et exerça cette profession avec le concours de sa femme, dont le père exerçait le même commerce. Il fit plus : il engagea les autres ministres à l'imiter et à embrasser une profession mondaine. « Il adopta les mœurs de la sienne, et devint, dit Bayle, un des bons buveurs du quartier, et se crut permises toutes les actions des laïques. » Cette conduite fit scandale, et fut signalée par

les ministres ses confrères à leurs supérieurs. Un arrêt du synode, tenu en Pologne, ordonna que Drabicius serait suspendu de ses fonctions, et que s'il ne s'amendait, il serait passible des peines disciplinaires édictées par l'Église. Il se surveilla alors, et se conduisit avec plus de prudence. Le ministre marchand de draps se préparait à son rôle de prophète.

Dans la nuit du 23 février 1638, il eut une première vision : « elle lui promit, en général, raconte Bayle, de grandes armées du Septentrion et de l'Orient qui opprimeraient la maison d'Autriche ». La nuit du 23 janvier 1643 fut marquée par une autre vision, qui annonçait à Drabicius que Ragotski commanderait l'armée d'Orient, et ordonnait au prophète de prédire à ses frères leur prochaine délivrance, leur rétablissement dans leur pays, et la nécessité de se préparer par le jeûne et la prière à ce grand changement. Ordre lui fut donné d'écrire ce qu'il avait appris et de commencer par la formule consacrée : « La parole du Seigneur est venue jusqu'à moi (*factum est ad me verbum Domini*). » Il n'y eut d'abord que des incrédules. D'autres révélations suivirent ; une d'elles prescrivait la communication de sa teneur à Comenius, qui se trouvait alors à Elbing en Prusse. Au mois de janvier 1644, nouvelle vision, qui fit connaître à Drabicius que les troupes impériales épargneraient les réfugiés. Elles ravagèrent les terres de Ragotski, livrèrent au pillage la ville de Lednitz, et en assiégèrent le château. Drabicius s'y enferma, et ne se contenta pas de prier ; il se tint près des canons que l'on tirait sur les assiégeants, et mit la main à l'œuvre. Il faillit être blessé à cette occupation. La flamme lui sauta au visage, et il risqua de perdre un œil. La place, assiégée deux fois, fut enfin prise. Quoique compris dans la capitulation, les réfugiés essayèrent toutes les horreurs du pillage. Enveloppé dans cet insuccès, Drabicius continua néanmoins son métier de prophète. Il vint signifier à Ragotski au mois d'août 1645 que Dieu voulait de lui la perte de la maison d'Autriche et du pape ; que si cet ordre n'était pas exécuté, il attirerait, lui Ragotski, sur sa propre maison une ruine générale. Ragotski ne traita pas Drabicius avec la déférence due à un prophète : il brûla la copie des révélations que ce dernier lui avait adressée. Quant à l'ordre intime et porté par Drabicius en personne, il lui fut répondu qu'on venait de conclure un traité de paix. La mort de Ragotski, survenue au mois d'octobre 1647, causa au prophète un chagrin extrême. Il eut une consolation dans l'arrivée de Comenius, qui vint en Hongrie en 1650. Partagé entre les instances opposées de Drabicius, qui le poussait à la guerre avec l'empereur, et de sa mère, qui l'engageait à faire la paix, le nouveau Ragotski (Sigismond) ne vit point d'autre parti à prendre que de se recommander aux prières du prophète et de Comenius ; puis il se tint dans

l'inaction jusqu'à sa mort, survenue le 4 février 1652. Le 20 juin 1654, Drabicius reentra de ses fonctions de ministre. Par les soins de Comenius, ses prophéties furent d'abord imprimées sans être distribuées, sous ce titre : *Lux in nebris*. Les visions de Drabicius vont jusqu'à l'année 1666. Ses attaques contre la maison d'Autriche amenèrent sa fin tragique. Arrêt à Presbourg, en 1671, il fut décapité le 16 juillet après avoir eu d'abord la main coupée. Le lièvre de ses prophéties fut livré aux flammes. V.

Bayle, *Dict.* — Arnold, *Kirchen-und Kotzer-Historie*.  
 \* **DRACH** (Pierre), jurisconsulte allemand vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui : *De modo legendi abbreviaturarum in utroque jure*; in-fol.; — *Alle u jede des Reichs Ordnungen, sammt der gültigen Bull und Abschieden etc.* (Les Ordonnances de l'Empire avec la Bulle d'Or et autres, réunies par ordre, etc.); Spire, 1527.

Struve, *Bibl. Jur.*

\* **DRACHSTEDT** (Jean-Jérémie), ingénieur allemand, né à Halle, le 16 août 1613, mort le 27 juillet 1698. Il étudia à Léna et à Kœnigsberg, fut avocat à Halle en 1650, devint conseiller en 1659, chambellan en 1686. Il laissa un ouvrage sur la Fortification des places.

Aöelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

**DRACK**, amiral anglais. Voyez **DRACON** (Francis).

**DRACO** (Louis-Honoré), jurisconsulte italien, né à Nice, vivait en 1552. Élève d'Alciat, il devint conseiller au parlement de Nice. On a de lui : *Elementa Juris civilis* ou *Institutiones imperiales in carmen contractæ*; Lyon, 1531, in-4°, et 1561, in-16; Levain, 1552, in-8°. Cet abrégé des *Institutiones Justinien* ne diffère guère d'une prose scandaleuse. Quoique réimprimé plusieurs fois, il est devenu très-rare. L'édition de Louvain est suivie d'un sylvie intitulée : *De Jurisprudentiæ Studio justitiæ laudibus* et des *Institutiones Gaus*.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

\* **DRACO** (Pierre), théologien et biographe sicilien, né à Palerme, mort dans la même ville le 8 novembre 1647. Il appartenait à la congrégation des Jésuites, professa douze ans la rhétorique, et gouverna longtemps la confrérie de Sainte-Marie di Fervore, établie à Palerme. On a de lui : *Brieve Compendio della Vita di B. Luigi Gonzaga*. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions.

Mougitoro, *Biblioth. Sicula*.

**DRACON** (Δράκων), législateur athénien vivait vers 630 avant J.-C. Il est l'auteur du premier code de lois écrites des Athéniens (on les appelait *Θεσμοί*, pour les distinguer des *Nómoi* de Solon). Ce code infligeait la peine de mort pour les moindres délits aussi bien que pour sacrilège et le meurtre. Aussi Herodotus et Platon disaient-ils, l'un que ces lois étaient nées

d'un homme, mais d'un dragon (*δράκων*); l'autre, qu'elles étaient écrites avec du sang, et non avec de l'encre. Lui-même justifiait sa sévérité en disant que les petits délits méritaient la mort, et qu'il n'avait pas trouvé de peine plus dure pour les grands crimes. Selon Aristote, Dracon ne changea rien à la constitution des Athéniens. Eschine dit qu'il voulait que tous les citoyens reçussent dès leur plus bas âge une certaine éducation; et Pollux nous apprend qu'il créa des éphètes, juges auxquels on appelait de la sentence de l'archonte-roi dans les cas d'hommes involontaires. Les lois de Solon firent tomber en désuétude celles de Dracon; pourtant, quelques-unes de ces dernières étaient encore en vigueur à la fin de la guerre du Péloponnèse, par exemple la loi qui dans le cas de flagrant délit l'adultère permettait au mari de tuer l'amant et sa femme. On place la législation de Dracon vers la 39<sup>e</sup> olympiade, 621 avant J.-C. On ignore ses circonstances qui la firent naître. Selon Thirlwall, on peut la regarder comme une première conquête de la démocratie sur l'antique pouvoir des Eupatrides. Ceux-ci, en effet, avaient été jusque là en possession de rendre la justice au nom du droit coutumier, qu'ils conservaient par tradition et qu'ils interprétaient suivant leurs intérêts; un code écrit, que chacun pouvait consulter et étudier, leur enlevait ce privilège.

Plutarque, *Solon*, 17. — Diogène Laërce, I, 83 (avec une note de Ménage). — Élien, *Var. Hist.*, VIII, 10, avec une note de Perizonius. — Suidas, aux mots *Δράκων*, *Νέων*, *Πετραγερόμενοι*, *Ἀχρόδρου*. — Aristote, *thet.*, II, 23; *Polit.*, II; *Ethica ad Nicom.*, VI, 13. — Andocide, *De Myst.* — Eschine, *Cont. Timarchum*. — Xénophon, *De Cæde Erat.* — Pausanias, VI, 11; IX, 36. — Démosthène, *Apud Athen.*, XIII. — Demosthène, *Contr. Timocrat.* — Aulu-Gelle, XI, 13. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Thirlwall, *History of Greece*, I, 11. — Clinton; *Fæsti Hellen.*

**DRACON DE STRATONICE**, rhéteur grec; il vivait vers le commencement du second siècle de l'ère chrétienne; il en est fait mention dans ses écrits d'Apollonius Dyscolus. Il existe sous son nom un traité *De Metris poetictis*, qui n'est point indigne d'attention, mais qui a subi plus tard de la part des copistes des interpolations, jusqu'il y est parlé d'auteurs qui n'ont paru qu'après l'époque où fleurissait Dracon. Le célèbre helléniste G. Hermann a donné en 1812, à Leipzig, la première édition de cet ouvrage, que M. Hase avait cinq ans auparavant fait connaître en détail d'après un manuscrit conservé à Paris dans la Bibliothèque impériale. On a reproché à Hermann de s'être borné à livrer à l'imprimerie la copie que Bast avait faite du manuscrit, sans corriger le texte et sans y joindre des notes.

G. B.

Hase, *Notices et extraits des Manuscrits*, t. VIII; l. II, part. 33-77. — Beck, *Acta Seminarii philologici Lipsiensis*, t. I, p. 327 et 492. — Schæll, *Histoire de la Littérature grecque*, t. V, p. 23.

**DRACONCE** ou **DRACONTIUS** (Saint), né en Égypte, vivait en 356. Il était moine, et refusa l'évêché d'Hennopolis, dans la crainte des persé-

cutions qu'exerçaient les ariens contre les chrétiens orthodoxes. Saint Athanase le réprimanda vivement de sa prudence, et le décida à accepter le siège épiscopal. Les prévisions de Draconce ne tardèrent pas à se réaliser. En 356, l'empereur Constance le relégua au château de Theubate, dans le désert de Clymas, sur les bords de la mer Rouge. Cet exil valut à Draconce d'être honoré comme saint le 21 mai, avec ceux des autres confesseurs égyptiens qui ont souffert en luttant contre l'arianisme.

Ballet, *Vies des Saints*, II, 21 mai. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DRACONTIUS**, poète latin chrétien, vivait dans la première partie du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Sa vie nous est inconnue; on sait seulement qu'il était prêtre en Espagne et qu'il mourut vers 450. La principale production qu'il nous reste de lui est intitulée : *Hexæmeron, seu opus sex dierum, carmine heroico*; elle comprend cinq cent soixante-quinze vers, et contient une description des six jours de la création. A la suite du poème se trouve un fragment en cent quatre-vingt-dix-huit vers élégiaques adressés à Théodose le jeune. L'auteur y demande pardon à Dieu des erreurs que contient l'*Hexæmeron*, et s'excuse auprès de l'empereur de n'avoir pas encore célébré ses exploits. Bien que l'*Hexæmeron* ne soit pas absolument dépourvu de mérite, et que l'auteur imite quelquefois avec succès les poètes de l'antiquité classique, on ne saurait cependant souscrire au jugement d'Isidore de Séville. Selon cet historien, « Dracontius composa en vers héroïques un *Hexæmeron* de la création du monde, et il écrivit cette œuvre d'une manière claire et élégante ». (*Dracontius composuit heroicis versibus Hexæmeron creationis mundi et luculenter, quod composuit, scripsit*). Si par *luculenter* il faut entendre *clairement*, jamais éloge ne fut moins mérité. Rien ne caractérise plus cette pièce que l'obscurité de la pensée et l'embarras du style. Ces défauts sont poussés si loin, que Barth a reproché avec raison à Dracontius de ne pas toujours s'entendre lui-même.

Nous avons aujourd'hui l'*Hexæmeron* sous deux formes différentes. Dans sa forme primitive, il fut publié pour la première fois avec la *Genèse* de Claudius Marius Victor; Paris, 1560, in-8°. Il a été réimprimé dans le *Corpus christianorum Poetarum*, publié par G. Fabricius, Bâle, 1564, in-4°; et avec les notes de Weitz, Francfort, 1610, in-8°; dans la 1<sup>re</sup> partie du VI<sup>e</sup> volume de la *Magna Bibliotheca Patrum*, Cologne, 1618, in-fol., et dans le VIII<sup>e</sup> volume de la *Bibliotheca Patrum*, Paris, 1624, in-fol.

Dans le cours du septième siècle de l'ère chrétienne, Eugenius, évêque de Tolède, entreprit, par l'ordre du roi Chindasuind, de revoir, de corriger et de perfectionner l'*Hexæmeron*. Non content de réparer et d'embellir l'ouvrage de Dracontius, il voulut combler ce qu'il regardait

comme une lacune, et ajouta le récit du septième jour. Sous cette forme nouvelle l'*Hexaameron*, ou plutôt l'*Heptaameron*, contient six cent trente-quatre vers. Il fut publié par le P. Sirmond avec les *Opusculs* d'Eugenius; Paris, 1619, in-8°. Dans le deuxième volume des œuvres du P. Sirmond (édit. de Venise, 1728), on lit à la page 890 une lettre d'Eugenius à Chindasuind, par laquelle le prélat s'engage, sur la demande du prince, à remanier l'œuvre de Dracontius, et à la page 903 on trouve l'épître adressée à Théodose. L'*Hexaameron* avec les changements et les additions d'Eugenius a été réimprimé par Rivin, Leipzig, 1651, in-8°; par F. Arevali, Rome, 1791, in-4°; et par J.-B. Carpzov, Helmstädt, 1794, in-8°. On le trouve aussi dans la *Bibliotheca Maxima Patrum*, de Lyon, vol. IX, p. 724.

On connaît encore trois DRACONTIUS, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, savoir : un DRACONTIUS à qui est adressée une des lettres de saint Athanase; un autre DRACONTIUS, que Palladius appelle ἐνδοξος et θαυμαστός, et enfin un DRACONTIUS évêque de Pergame, mentionné par Socrate et par Sozomène.

L. J.

Isidore de Séville, *De Script. eccl.*, c. 24. — Honorius, *De Script. eccl.*, III, c. 28. — Ildefonse, *De Script. eccl.*, c. 14. — Masden, *Historia critica de España*. — Fabricius, *Bibliotheca ecclesiastica*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DRÆSEKE (Jean-Henri-Bernard), théologien allemand, né à Brunswick, le 18 janvier 1774, mort le 8 décembre 1849. Il étudia dans sa ville natale et à l'université d'Helmstädt, et devint successivement diacre à Mölln en 1795, pasteur à Ratzebourg en 1804, ministre à Brême en 1814, surintendant général à Cobourg en 1821, conseiller ecclésiastique en 1828, premier prédicateur à la cathédrale de Magdebourg en 1832, enfin surintendant général de la province de Saxe et évêque évangélique. Il se démit de tous ses emplois en 1843, à la suite d'un désaccord avec le magistrat de Magdebourg au sujet du ministre Sintenis. Dræseke eut une grande réputation comme orateur sacré. Les protestants l'ont surnommé le *Jean Paul* de la prédication. On a de lui : *Predigten für denkende Verehrer Jesu* (Sermons à l'usage des adorateurs réfléchis de Jésus); Lunebourg, 1804-12, et 1817-18, 5 vol.; — *Glaube, Liebe und Hoffnung* (Foi, Amour, Espérance); Lunebourg, 1813 et 1834; — *Deutschlands Wiedergeburt, eine Reihe evangel. Reden* (La Renaissance de l'Allemagne; une série de discours évangéliques; Lubeck, 1814; Lunebourg, 1818; — *Predigtentwürfe ueber freie Texte* (Projets de Sermons sur des textes libres); Brême, 1815, 2 vol.; — *Predigten ueber die letzten Schicksale unsers Herrn* (Sermons sur la destinée dernière de Notre-Seigneur); Lunebourg, 1816; — *Blicke in die letzten Lebenstage Jesu, ein Erbauungsbuch* (Coup d'œil jeté sur les derniers jours de Jésus; livre de consolation, pour faire suite à l'ouvrage précédent); 1821; — *Chris-*

*tus an das Geschlecht dieser Zeit* (Christ à la génération de ce temps-ci); Lunebourg, 1819; avec trois suppléments (*Zugaben*); ibid., 1820; — *Gemaelde aus der heiligen Schrift* (Portrait tirés de l'Écriture Sainte); Lunebourg, 1821-28 — *Vom Reich Gottes; Betrachtungen nach der heiligen Schrift* (Du royaume de Dieu; observations fondées sur l'Écriture Sainte); Brême 1830, 3 vol.; — *Nachgelassene Predigten* (Sermons posthumes); Magdebourg, 1850-51 publiés par son fils.

*Conversat.-Lexicon.*

\* DRÆXLER-MANFRED (Charles-Ferdinand), littérateur allemand, né à Lemberg en Galicie, en 1806. Il étudia le droit à Prague, visita l'Allemagne, la France et l'Angleterre, et s'établi successivement à Meiningen et à Francfort-sur-le-Mein. Aujourd'hui il demeure à Darmstadt où il rédige la *Gazette de Darmstadt et du Rheinisches Taschenbuch* (L'Almanach du Rhin). Ses principaux ouvrages sont : — *Romanzen, Lieder und Sonneten* (Romances Chants et Sonnets); — *Farthen* (Pèlerinages) Erlingen, 1839. Parmi ses nouvelles et ses romans, on cite : *Gruppen und Puppen* (Groupes et Poupées); 2 vol., Leipzig, 1836; — *Herr und Ehre* (Cœur et Honneur), 2 vol.; — *Sonnenberger Reden und Sagen* (Récits et Traditions de Sonneberg). Parmi ses poésies, dans lesquelles le genre sentimental prédomine, on distingue : *Die Thräne* (La Larme); *Das Kreuz* (La Croix); *Der Kranke* (Le Malade); *An Rückert* (A Rückert).

S.

Gödicke, *Deutschlands Dichter von 1813 bis 1843*. — *Conversations-Lexicon*.

\* DRAGHEIM (Jean-Benjamin), juriconsult allemand, vivait dans la première moitié du dix huitième siècle. On a de lui : *Disputatio de alecto Romanorum*; Rostock, 1725, in-8°; — Six séries de Perses traduites, avec notes et texte latin; ibid., 1725, in-8°.

Adelung, Supplém.: à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lex*

\* DRAGHETTA (Sylvestre), biographe milanais, né en 1676, mort en 1736. On a de lui : *Vita del gran servo di Dio Gio.-Petr. Recalcanti, cappuccino*; Milan, 1723, in-8°; — *Vita del P. Ign. Carcani*; ibid., 1724, in-8°; — *Vita del P. Gius. de Carabantes*; ibid., 1727 in-8°; — *Vita di Fra Francisca Ant. Maria* ibid., 1732, in-8°; — *Vita del B. Seraf. de Monte Granaro*; 1728 et 1730, in-3°; — *Vita del B. Fedele da Sigmaringa*; ibid., 1729, in-8°; — *Vita di S. Genesio, e martirio* ibid.; in-8°.

Argelati, *Bibl. Mediol.* — *Ann. Ord. Capuccin.*

\* DRAGHETTI (Andrea), mathématicien italien, vivait en 1773. Il était professeur de métaphysique à Brescia. On a de lui : *Psychologia Specimen*; Milan, 1771, in-8°. L'auteur y traite des séries arithmétiques et géométriques appliquées à l'échelle musicale. Le P. Sacchi attaque les idées de Draghetti, dans sa *Riposta al P. An-*

rea *Draghetti della Compagnia di Gesù, alle Legge di Continuità nella scala musicale*; Milan, 1771; *Draghetti y répondit par nella Legge di Continuità nella scala musica, epica alla Riposta del P. don Giovenaleocchi*; Milan, 1772, in-8°, avec planche.

*Gazetta letteraria di Milano*, an. 1772, n° 26. — *Journal des Savants*, janvier 1773, p. 131. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

\* **DRAGHETTI** (*Francesco*), littérateur italien, seizième siècle. On manque de renseignements sur sa vie. Il est auteur de deux petits poèmes indiens devenus fort rares, dans lesquels il retrace le bonheur des nouveaux mariés ou s'apitroie sur le sort des époux malheureux; *L'Orto delizioso delli Sposi novelli*, et *Il Labirinto del mal Maritati*, parurent tous deux à Bologne, en 1621. On doit encore à Draghetti une petite comédie, écrite entièrement en patois bolognais et tellement rare qu'elle a échappé aux recherches d'Allacci, qui s'était proposé de signaler dans sa *Drammaturgia* (Venise, 1755) toutes les pièces composées en Italie; celle-ci a pour titre : *Lamento di Tugnal da Mnierbi... dotto a modo di commedia*; elle a pour sujet le désespoir d'un paysan auquel on a volé saourse. C'est une de ces pièces, nombreuses en Italie, dont le fond est bien futile, mais qui offrent l'intérêt, parce que l'auteur y jette les idiomes les plus piquants d'un dialecte provincial les proverbes qui lui sont propres. G. B.

*Documents inédits.*

\* **DRAGHI** (*Antonio*), compositeur dramatique italien, né à Ferrare, en 1642, mort dans la même ville, en 1707. Il commença à composer très jeune, et fit exécuter son premier opéra en 1663. Il demeura vingt-cinq années au service de la cour de Vienne. Peu de musiciens ont eu une fécondité égale à la sienne. Draghi mérite pour cela une place remarquable dans l'histoire de la musique. On a de lui : *Aronisba*; 1663; — *Alcindo*; ibid.; — *Cloridea*; 1665; — *Musio Scevola*; 1666; — *Ercole acquisitor della immortalità*; 1667; — *Atalante*; 1669; — *Leonida in Tegea*; 1670; — *Ifide*; ibid.; — *Penelope*; ibid.; — *La Prosperità d'elio Sejano*; ibid.; — *Cidippe*; 1671; — *La vedività di Midà*; ibid.; — *Gara de' Genni*; ibid.; — *Gundelberga*; 1672; — *La Sulpizia*; ibid.; — *I Atom d'Epicuro*; ibid.; — *Provare er non recitare*, divertissement; 1673; — *La essalonica*; 1673; — *La Lanterna di Diogene*; 1674; — *Il Ratto delle Sabine*; ibid.; — *Il uoco eterno custodito dalle Vestali*; ibid.; — *Irro*; 1675; — *I Pazzi abderiti*; ibid.; — *Crezia*; 1676; — *Seleuco*; ibid.; — *Il Sincrono d'Arpacrate*; 1677; — *Adriano sul monte Casio*; ibid.; — *Chelodina*; ibid.; — *Podogone*; ibid.; — *La Conquistà del Velo d'Oro*; 1678; — *Flaminio*; 1679; — *Baldracca*; ibid.; — *La Pazienza di Socrate con due morte*; 1680; — *Temistocle*; 1681; — *Achille*

*in Tessalia*; ibid.; — *Gli Stratagem di Biente*; 1682; — *La Chimera*; ibid.; — *La Lira d'Orfeo*; 1688; — *Le Scioccaggini degli Psilli*; 1686; — *Lo Studio d'Amore*; ibid.; — *La Vendetta dell' Onestà*; 1687; — *Il Marito amato più, la Moglie ama meglio*; 1688; — *I Pianeti benigni*; 1689; — *La Regina de' Volsci*; 1690; — *Il Ringiovenito*; 1691; — *La Varietà di fortuna in Lucio Giunio Bruto*; ibid.; — *Il Merito uniforme i Geni*; ibid.; — *Fedeltà e Generosità*; 1692; — *Amore in Sogno*; 1693; — *Le Pianta della Virtù e della Fortuna*; ibid.; — *Le Piu ricche gemme*; ibid.; — *Pelopida, Tebano, in Tessaglia*; 1694; — *L'Ossequio della Poesia e della Storia*; ibid.; — *Le Sere dell' Aventino*; ibid.; — *La Chiama di Berenice*; 1695; — *La Finta Cecità d'Antiocco grande*; ibid.; — *Le Industrie amorose de' ragazze di Tracia*; ibid.; — *La Magnanimità di Fabrizio*; 1696; — *La Tirannide abbattuta dalla virtù*; 1697; — *Arbace, fondatore dell' impero de Parti*; 1698; — *Le Finezze dell' Amicizia e dell' Onore*; 1699. On a aussi de lui des *Messes*, des *Motets* et quelques *Oratorios*. Parmi ces derniers, on remarque *Le Cinque Piaghe di Cristo*; 1677.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

\* **DRAGHI** (*Giovanni-Battista*), peintre italien, né à Gènes, mort à Plaisance, en 1712. Il fut élève de Domenico Piola; mais il ne lui emprunta que sa manière expéditive, demandant à l'étude des maîtres les autres qualités du peintre. Draghi habita Plaisance, où il a laissé un assez grand nombre de peintures historiques, tant à l'huile qu'à fresque. On reproche à cet artiste de la négligence et de l'incorrection; mais son coloris a tant de charme, les contours de ses figures tant de douceur, qu'ils lui font pardonner ses défauts. E. B.—n.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

**DRAGONCINO** (*Giovanni-Battista*), poète italien, vivait au commencement du seizième siècle. La vogue était alors aux livres de chevalerie; le public en demandait aux libraires, les libraires en demandaient aux auteurs. Dragoncino voulut répondre à ce besoin; il composa une épopée intitulée : *Innamoramento di Guidon Selvaggio, che fu figliuolo di Rinaldo da Montalbano*; Milan, 1516, in-4°; il en existe plusieurs réimpressions faites à Venise, à Trévise, à Bologne, en 1618, 1637, 1678. Dans son poème en quatorze chants *Marfisa bizzarra*, Venise, 1531, in-8°, Dragoncino célébra les hauts faits et les aventures d'une héroïne qui appartient aussi à la cour de Charlemagne, et que l'Arétin avait entrepris de chanter dans une épopée dont il n'écrivit que le début. *La Marfisa bizzarra* fut fort bien accueillie du public; cinq ou six éditions trouvèrent amateurs. On connaît deux autres petits ouvrages en vers du même auteur : *Amoroso Ardore* et *Vita del Solazzevole Burac-*

*chio, figliuolo di Margate*; 1536; il n'a paru que le premier chant de ce poëme burlesque, très-rare. G. B.

Melzi, *Bibliografia dei Romanzi e Poemi cavallereschi italiani*; Milan, 1838, in-8°.

**DRAGONETTI** (*Giacinto*, marquis DEGL'), juriconsulte napolitain, né dans l'Abruzze Ulérieure, en 1738, mort à Naples, en 1818. Il fut d'abord avocat, puis successivement membre de la consulta de Sicile, président de la cour royale, du tribunal de commerce et de la commission féodale de Naples. Parmi les ouvrages de ce juriconsulte, on cite : *Le Virtù ed i Premi*, pour faire suite au traité *Dei Delitti e delle Pene* (de Beccaria); trad. en français, par Pingeron; Naples, 1767, in-8°, et Paris, 1768, in-12; — *Dell' Origine de' Feudi in Sicilia*; in-4°: cet ouvrage contient des recherches historiques très-curieuses.

Amaury Duval, *Additions à l'Histoire de Naples du comte Orloff*. — Barbier, *Examen des Dictionnaires historiques*. —

\* **DRAGONI** (*Giovanni-Andrea*), compositeur italien, né à Meldola (États de l'Église), vers 1540, mort à Rome, en 1598. Il était élève de Giovanni-Pierluigi de Palestrina, et fut nommé maître de chapelle de Saint-Jean de Latran en juin 1576. On a de lui : Quatre livres de *Madrigali* à cinq voix; Venise, 1574-1579, et Vicence, 1594; — *Motetti per tutti i santi dell' anno*, à cinq voix; Venise, 1578; — *Motetti* à trois voix; Venise, 1580; — *Madrigali* à six voix; Venise, 1583; — *Villanelle* à cinq voix; Venise, 1588; — *Madrigali* à six voix (second livre); Rome, 1600.

Abbé Santini, *Catalogo della raccolta*, etc. — Fetis, *Biographie universelle des Musiciens*.

**DRAGUT**, fameux raïs (capitaine) ou corsaire turc, né en Anatolie (on ignore l'époque de sa naissance), dans le sandjac de Mentecha, district de Serulus, tué au siège de Malte, en 1565. Dragut, que les historiens ottomans nomment *TORGUD*, était fils de parents chrétiens. Jeune, il se fit remarquer par son adresse à tirer de l'arc, sa vigueur à renverser ses rivaux. Il prit de bonne heure du service dans les armées turques, et devint promptement capitaine des troupes de marine. Son premier coup d'essai comme pirate ne lui fut pas favorable. Ayant tenté, avec treize vaisseaux, une entreprise contre la Corse, qui alors appartenait aux Génois, il fut pris sur la côte de la Giralate par le célèbre André Doria, et demeura en esclavage à Gènes pendant plusieurs années. Le célèbre Barberousse, son contemporain et son émule, le délivra en payant à Doria trois mille écus de rançon. Dès lors, reconnaissant de ce service signalé, Dragut s'attacha à l'illustre corsaire, et soutenu par lui, avec vingt-cinq vaisseaux distraits de sa flotte, il envahit la mer Tyrrhénienne, s'empara de Castellamare, ville du royaume de Naples, enfin captura une galère maltaise, expédiée à Tripoli avec 70,000 ducats. Ces exploits lui valurent l'honneur

d'aller à Constantinople présenter ses hommages au sultan Soliman II. Il reçut en récompense son mérite et de son courage le gouvernement d'une province. Les capitaines de sept des bâtiments qu'il commandait reçurent, avec un traitement quotidien de 70 à 80 aspres, un vaisseau de guerre à commander et le droit d'élever un fanal. Quelque temps après cette expédition Dragut commandait quarante-sept vaisseaux infestant les côtes de la régence de Tunis. Il passa aux Espagnols Susa, Monastir et le fort Mehdi, que l'on croit être Mahadia. Il en fut chassé par les forces combinées de Doria et Tolède, général au service de Charles-Quint. Alors Dragut, qui voulait faire de ces parages le centre de ses opérations maritimes, se retira dans l'île de Dscherbe (Djerbe, ou Zerbi au fond du golfe de Qâbis. Attaqué de nouveau dans ce repaire, il usa du stratagème auquel il s'était servi Mahomet II, au siège de Constantinople, pour transporter des vaisseaux au Bosphore dans un des ports de cette ville. Attendant des renforts de Sicile, Doria espérait pouvoir attaquer l'île sur tous les points, et saisir du pirate. Dragut à l'aide des équipages des esclaves de ses galères, fit établir une route de planches qu'on frotta de graisse; puis, au moyen de rouleaux, les vaisseaux furent traînés à la pace d'environ trois lieues, du port d'Alca Tarat, jusqu'à l'extrémité opposée de l'île, tant que le feu des batteries trompait et occupait la flotte impériale, embossée devant le port. Doria ne s'aperçut de cette manœuvre qu'au moment où un grand vaisseau, cinglant rapidement vers Sicile, lui apportant des secours, fut enlevé presque sous ses yeux par Dragut. Malgré ce succès et d'éclatants services qu'il rendit à son gouvernement, Dragut fut noirci dans l'esprit du sultan. A la mort de Barberousse, on lui refusa le gouvernement d'Alger, et c'est à grand peine s'il obtint celui de Tripoli. Cependamment Doria, avec deux cents voiles, avait résolu d'expulser Dragut de son quartier général l'île de Zerbi. Il y parut dans les premiers jours de mars de l'année 1560, et le 12 de ce mois le principal château de l'île se rendit, de nouveaux ouvrages furent élevés pour mettre en état de défense. Ce succès fut de courte durée. A la vérité, ce ne fut pas Dragut qui eut la gloire de reprendre le château; ce fut Piali, autre corsaire redoutable.

Le roi d'Espagne, Philippe II, inconsolé de la perte de Zerbi, une des stations les plus importantes de la côte d'Afrique, chercha à s'en dédommager par la conquête d'un autre point fortifié. La prise de Gomère de Velez sur la côte d'Afrique, en face de l'Espagne, fut opérée au mois d'août 1564. Cet échec et la capture par sept galères maltaises, d'un grand vaisseau chargé de marchandises pour le harem, irritèrent Soliman, qui résolut de se venger par un grand coup. Sa fille, la pieuse Mihamah, lui pré-

gnait sans cesse la conquête de Malte comme une entreprise importante au point de vue politique et surtout agréable à Allah. Le 1<sup>er</sup> avril 1565 la flotte destinée contre Malte sortit du port de Constantinople, sous les ordres du capitain-pacha Piale. Cette flotte, qui portait environ 10,000 spahis, près de 17,000 hommes de troupes irrégulières, se composait de cent cinquante galères, dix-sept petits bâtiments appelés *feutes*, et de treize gros vaisseaux, dont l'un était chargé de six mille barils de poudre et de treize mille boulets. Ces préparatifs annonçaient la résolution de ne reculer devant aucune difficulté. Malte en effet était défendue par la nature aussi bien que par l'art. La citadelle principale passait pour être imprenable : elle était protégée par les intrépides chevaliers, qui, plus d'un siècle auparavant, avaient si courageusement défendu l'île de Rhodes contre les armes de Mahomet II, et qui avaient si glorieusement succombé devant celles de Soliman II. Après la prise de Rhodes par ce sultan, Charles-Quint leur avait accordé l'île de Malte. Ils y avaient transporté le siège de leur ordre, leurs serviteurs, leurs richesses, et aussi ses nobles traditions de bravoure chevaleresque qui ont rendu leur nom si populaire en Europe. Le 19 mai 1565, les forces parurent devant *Marsa-Sirocco*, au sud-ouest de l'île, et le lendemain vingt mille hommes débarquèrent avec cinq cents canons, contre l'opinion de Piale, qui conseillait d'attendre l'arrivée de Dragut. Aussitôt la tranchée fut ouverte et le canon fut pointé contre le château Saint-Elme, qui, situé sur une pointe de terre, entre les deux ports, les protégeait tous deux. En face se trouvait le château Saint-Ange. Cinq jours après arriva Ulndschali, avec six galères d'Alexandrie, et le 2 juin parut enfin Dragut avec treize galères portant treize cents hommes et ses galiotes, sur lesquelles se trouvaient huit cent dix soldats. Quoiqu'il blâmât l'attaque sur Saint-Elme, toutefois il jugea qu'il serait déshonorant d'abandonner l'entreprise commencée. Il fit élever une seconde batterie, et de la pointe du port Muset il foudroya le cavalier avec le canon de ses galères. Le fort Saint-Elme essuya le feu des vaisseaux et de trente-six pièces du côté de la terre. Après diverses tentatives, Dragut conduisit en personne enfin une vigoureuse attaque. Une pierre qu'un boulet avait fait éclater du château Saint-Ange atteignit à la tête. Le sang jaillit en abondance des narines et des oreilles. Le commandant en chef des troupes de débarquement, Mustapha-Pacha, ordonna qu'on le couvrit d'une couverture, et prit avec le plus grand sang-froid la place qui avait été si fatale à Dragut. Ainsi périt sur le champ de bataille Dragut. Ses restes furent transportés à Tripoli. A. DE L.

De Hammer, *Hist. des Ottomans*, trad. de l'allemand par de Heller. — *Fondation de la régence d'Alger, Histoire des Barberousse, chronique arabe du seizième siècle*, pub. par MM. Lander-Rang et Ferdinand Denis; Paris, 1837, 2, vol. in-8°, avec plan et portraits. — Par-

dencia de Sandoval, *Historia y Hechos de la Vida de Emperador Carlos V*; Pampelune, 1634, 2 vol. in-fol. — Brantome, *Vie de Dragut*. — Richer, *Vie d'André Doria*, 196, 214, 258, 268-286. — Pollidore Virgile, *Hist.* — Van Tenae, *Histoire générale de la Marine*, II, 19. — Roturier, *Histoire de la Piraterie dans la Méditerranée*.

\* **DRAIS DE SAUERBRON** (Baron), sylviculteur et ingénieur badois, fils d'un bon jurisconsulte, mort à Carlsruhe, le 12 décembre 1851. Il fut longtemps directeur général des eaux et forêts du grand-duché de Bade, et est connu par plusieurs ouvrages estimés sur l'économie forestière. Il est l'inventeur de petites voitures mécaniques nommées *draisines* et en français *vélocipèdes*. La *draisine* consistait dans un banc monté sur deux roues placées l'une à la suite de l'autre et n'ayant qu'une seule ornière; elle était tenue en équilibre par son conducteur placé à califourchon sur le banc, lequel se poussait en avant au moyen du mouvement alternatif de ses deux pieds et tournait en même temps la roue d'avant-train dans la direction qu'il voulait suivre en appuyant sur un mécanisme ou *pédale* adapté à la roue. La première *draisine* parut à Tivoli, à l'époque où ce jardin, situé rue de Clichy, réunissait l'élite de la société parisienne. Son inventeur s'en servait avec une agilité étonnante. Ce n'est véritablement qu'un jouet ou un instrument de gymnastique, d'un emploi impossible sur les terrains irréguliers, difficile à changer de direction, et très-pénible à conduire par l'action constante des pieds sur la terre et des mains sur les leviers. Depuis, les *draisines* ont subi de nombreuses modifications tant en France qu'en Allemagne; Knight les a perfectionnées en Angleterre sous le nom de *hoby-horses*. A. DE L.

*Conversations-Lexicon. Documents particuliers.*

\* **DRAKE** (Francis, sir), navigateur anglais, né à Tavistock (Devonshire), en 1540 (1), mort en mer, le 9 janvier 1595. Il naquit de parents pauvres; et quoiqu'il fût filleul de Francis comte de Bedford, il ne paraît pas que son noble parrain lui ait jamais donné aucune marque d'affection ou de protection. Il était encore enfant lorsque son père se fit protestant et abandonna sa petite propriété pour se réfugier dans le comté de Kent. Sans moyens d'existence, Drake père fit de la cale d'un navire son habitation; ce fut aussi le lieu de la naissance de la plupart de ses douze garçons. Longtemps il gagna sa vie à lire la prière aux matelots; il fut ensuite ordonné diacre et nommé vicaire d'Upnore sur la Medway. Son indigence le contraignit à confier son fils aîné, Francis, aux soins d'un patron de barque, son voisin. L'intelligence et le bon naturel de Francis Drake lui concilièrent tellement l'affection de son maître qu'en mourant il lui légua son petit bâtiment. Drake, quoique bon matelot, n'avait encore aucune des connaissances théoriques nécessaires pour faire un capitaine.

(1) Et non en 1554, comme l'ont écrit presque tous les biographes précédents.

Un de ses parents, sir John Hawkins, se chargea de son éducation nautique, et le mit en peu de temps à même de gouverner un bâtiment. A dix-huit ans Drake fut reçu en qualité de munitioinaire à bord d'un nav remarchand destiné pour la baie de Biscaye, et deux ans plus tard il fit un voyage à la côte de Guinée, en qualité de lieutenant chargé du détail. En 1565 son caractère entreprenant le décida à hasarder toutes ses économies dans une expédition aux Indes occidentales, entreprise de concert avec le capitaine John Lovel. Mais le succès ne répondit pas à ses espérances; arrivé à Rio de la Hacha, il vit tout son chargement injustement confisqué par les Espagnols. Vainement s'adressa-t-il à la cour d'Espagne pour obtenir justice : on n'eut aucun égard à ses réclamations. Poussé par la vengeance et par l'espoir du gain, il vendit sa barque, et vint s'enrôler en 1568 au service de sir John Hawkins, qui préparait une expédition au Mexique. Il obtint le commandement de *La Judith*, et donna des preuves de la plus grande bravoure dans le combat désastreux que les Anglais, attaqués à l'improviste, eurent à soutenir contre les Espagnols dans la baie de Mexico. Des six bâtiments que commandait Hawkins trois tombèrent aux mains des ennemis, et les vainqueurs souillèrent leur victoire par les plus horribles cruautés envers les prisonniers. Drake revint ruiné, mais non découragé. Il se mit au service de divers armateurs, et fit deux nouveaux voyages aux Indes occidentales, le premier en 1570 avec *Le Dragon* et *Le Cygne*, l'autre en 1571, avec *Le Cygne* seulement : il employa ces deux campagnes à prendre une connaissance exacte de ces parages, afin d'y naviguer plus tard avec sûreté. Désormais, confiant en ses propres efforts, il résolut de tenter la fortune sur une plus grande échelle et de mettre à exécution ses plans de vengeance. Pour cet effet, il acheta et arma deux navires, le *Swan*, de deux cent cinquante tonneaux, qu'il monta lui-même, et le *Pasca*, de Plymouth, de soixante-dix tonneaux, dont il donna le commandement à son frère John Drake. Les équipages s'élevaient à soixante-trois hommes. Drake prit des provisions et des munitions pour un an, et embarqua trois pinasses en pièces et construites de manière à pouvoir les ajuster et les mettre en mer à l'occasion. C'est avec ces faibles moyens qu'il osa attaquer l'Espagne au cœur même de son commerce. Il n'avait point de lettres de commission pour justifier sa conduite; mais il régnaît alors peu d'accord entre l'Espagne et l'Angleterre; d'ailleurs, il se croyait suffisamment excusé par la spoliation dont il avait été victime et peut-être aussi par la licence générale des temps. Il partit de Plymouth le 24 mai 1572. Le 28 juin il arriva en vue de la Guadeloupe, et le 12 juillet il jeta l'ancre dans le port Phaisant. Il fit aussitôt ajuster ses pinasses. Le jour suivant le capitaine James Rawse, de l'île de Wight, entra dans la baie avec une barque,

une caravelle et une chaloupe à rames; il offrit son concours à Drake, qui l'accepta. Les pinasses furent prêtes le 20 juillet. Laissant ses navires à l'ancre, Drake se dirigea vers l'isthme de Darien, débarqua à Rio-Francisco avec cent cinquante hommes, et marcha sur la ville de Nombre-de-Dios. Il s'empara du fort sans coup férir, y laissa soixante-dix hommes, et s'avança avec le reste sur la place du marché. Il fit faire une décharge et sonner de la trompette; ceux du fort lui répondirent. Ce bruit effraya les habitants, qui se sauvèrent dans les montagnes. Les Anglais pillèrent la ville, et se disposaient à la retraite, lorsque quinze ou vingt des fuyards, revenus de leur terreur, rentrèrent dans la ville. Ils firent feu sur les Anglais, et tuèrent leur trompette. Le bruit des arquebuses fut entendu du fort; mais la trompette ne répondant plus, on supposa que Drake et tous les siens avaient été tués, en sorte que la garnison se pressa d'atteindre les vaisseaux. Drake fut fort surpris en arrivant au fort de le trouver évacué; pendant, le nombre de ses ennemis augmentait à chaque instant, et lui-même était blessé à la jambe; il abandonna son butin, se jeta à la nage, et gagna les pinasses, après avoir eu un homme tué et sept blessés dans cette affaire. Plus tard, il apprit que le trésor royal de Nombre-de-Dios renfermait trois cent soixante tonnes d'argent, et une somme beaucoup plus considérable en or monnayé. Pour se consoler de son insuccès, Drake s'empara d'un navire espagnol de soixante tonneaux et chargé de vin; puis il alla se reposer à l'île de Bastimientes. Mécontent de la conduite de Rawse, il se sépara de lui le 7 août, et fit voile pour Carthagène. Le 13 août il arriva devant cette place, et se saisit de deux bâtiments espagnols; le lendemain il se jeta sur deux frégates, dont il prit les vivres et les munitions. Le 15 il brûla le *Swan*, afin de fortifier les équipages de ses autres navires, et jeta l'ancre dans un havre de l'isthme de Darien, où il resta quinze jours. Il rencontra quelques nègres *marrons* ou *symerous* (1), qui lui donnèrent avis du passage de trois *recoès* ou convois de mulets chargés d'or et d'argent, se rendant de Panama à Nombre-de-Dios. Drake s'étant associé l'équipage d'un bâtiment français, se mit en embuscade avec cinquante hommes et enleva autant d'or qu'il en put charrier jusqu'à ses vaisseaux. Quant à l'argent, il en enfouit quinze tonnes, avec le reste de l'or, dans une rivière bourbeuse. Deux jours après, il arriva à la *Venta Crux* (2), où il tua six ou sept négociants espagnols qui avaient essayé de se défendre, et incendia les magasins, contenant la valeur de plus de deux cents mille ducats (3). Il regagna ensuite Rio-Francisco, où

(1) On appelle ainsi les esclaves qui ont abandonné leurs maîtres.

(2) *Maison de la Croix*, riche entrepôt espagnol, situé sur le Chagro.

(3) Environ deux millions de francs.

il partagea en deux parts égales, avec les Français qui l'avaient aidé dans cette pénible et dangereuse expédition, le trésor qu'il venait d'emporter. Au bout de quinze jours, il envoya un détachement pour reprendre les richesses qu'il avait enfouies; mais il avait été prévenu par les Espagnols, et on ne retrouva que trente barres d'argent et quelques lingots d'or, qui furent embarqués. C'est dans cette expédition que Drake aperçut du sommet d'une montagne la mer du Sud. Il poussa un cri de joie en pensant au mal qu'il pouvait faire aux Espagnols dans ces parages, et résolut d'y faire passer les premiers vaisseaux anglais, résolution qu'il accomplit plus tard avec autant de courage que de succès. Après quelques jours de repos, il partit pour l'Angleterre, où il arriva le 9 août 1573. Son bonheur eût été complet s'il n'avait perdu deux de ses frères dans cette campagne.

Ennemi de l'inaction, il prit la détermination d'employer sa fortune au service de sa patrie. Il équipa à ses frais trois frégates, et seconda Walter Dévereux, comte d'Essex, dans ses entreprises contre l'Irlande; mais le comte étant mort en 1576, Drake revint en Angleterre. Sir Christophe Hatton, vice-chambellan et conseiller de la reine Elisabeth, le présenta à cette princesse. Drake lui exposa son projet de pénétrer dans la mer du Sud pour y ravager les possessions espagnoles. La reine accueillit cette proposition, et accorda à son auteur le commandement de cinq navires, savoir : le *Hind*, de cent tonneaux, amiral Francis Drake; l'*Elisabeth*, de quatre-vingt, capitaine Winter; le *Swan*, flibot de cinquante, capitaine Chester; le *Marigold*, barque de trente, capitaine John Thomas; et le *Christopher*, pinasse de quinze, capitaine Moon. Ses équipages de cette flottille s'élevaient à cent soixante-quatre marins d'élite. L'amiral quitta Plymouth le 5 novembre 1577; mais assailli par une violente tempête, il fut obligé de rentrer au port après avoir essuyé quelques dommages. Il reprit la mer le 13 décembre, et le 27 il atterrit à Mogador (1), et fit construire une seconde pinasse; lorsqu'elle fut terminée, il mit à la voile, et suivit la côte d'Afrique. Le 31 décembre il prit plusieurs bateaux pêcheurs espagnols; il tomba peu après sur trois caravelles, dont il s'empara ainsi que d'un vaisseau de quarante tonneaux, ancré près du cap Blanc. Le 22 janvier il descendit dans l'île Mayo, et mit en liberté ses prisonniers, auxquels il abandonna le *Christopher*. Canonné le 13 janvier par les forts de Santiago, il prit en leur vue un navire portugais, qu'il réunit à sa flotte, et plaça sous le commandement du capitaine John Doughty; il renvoya l'équipage portugais, moins le capitaine Nuño de Sylva, qu'il retint pour lui servir de pilote. Drake mouilla ensuite à l'île del Fuego, et pour préparer ses marins à changer de climat, il les saigna tous lui-même. Le 4 avril il arriva

(1) Presqu'île sur les côtes du Maroc, devenue célèbre par le bombardement des Français en 1844.

sur les côtes du Brésil, par le 33° de latitude méridionale, et le 26 il entra dans le fleuve nommé Rio de la Plata; mais il ne s'y arrêta pas, et après avoir débarqué sur les côtes de la Patagonie dans la *Baie des Phoques*, il prit terre le 10 juin, au port Saint-Julien. Il y trouva une potence dressée jadis par Magellan (voy. ce nom) pour exécuter quelques-uns de ses matelots. Drake se vit dans la nécessité d'en faire usage. Il y fit pendre le capitaine John Doughty, bon marin, mais d'un caractère turbulent et accusé d'avoir conspiré contre la vie de l'amiral. On avait proposé à Doughty l'option entre l'abandon sur le rivage, la transportation en Angleterre pour y être jugé, ou l'exécution au lieu même du jugement, quel qu'il fût; il préféra le dernier parti, et fut condamné à mort par une assemblée de quarante commissaires, choisis dans les divers équipages. Doughty se soumit courageusement à son sort. Il communia le matin de son exécution avec Drake et plusieurs officiers, dina à la même table qu'eux, et leur dit adieu en buvant à leur santé. Le repas fini, il se leva avec fermeté, et marcha au supplice sans émotion. On convint qu'il était coupable, mais on ajouta que Drake n'était pas fâché de se défaire d'un émule redoutable. « C'est, dit Harris, l'action la plus blâmable et la plus téméraire que l'amiral ait commise dans sa vie. » Le 17 Drake quitta le port Saint-Julien, et le 21, le premier après Magellan, il entra dans le détroit. Le 22 il eut un dé mêlé fort vif avec les Patagons, qui lui tuèrent un matelot et un officier nommé Gunner. Il constata que ces sauvages n'étaient pas de si haute taille que les Espagnols le prétendaient : « Il y a, dit-il, des Anglais plus grands que le plus haut d'entre ces sauvages. » Drake traversa le détroit en seize jours. A peine se trouva-t-il dans la mer du Sud qu'un ouragan le fit dériver d'environ cinquante myriamètres au sud-ouest. Ce fut dans cette tempête qu'il perdit le *Marigold*, capitaine Thomas. Déjà il avait abandonné ses deux plus petits bâtiments, parce qu'ils faisaient eau et ne pouvaient plus supporter la mer. Drake observa que la partie du ciel la plus voisine du pôle méridional n'était parsemée que d'un petit nombre d'étoiles de la dernière dimension; trois seulement étaient d'une certaine grandeur. Il aperçut deux petits nuages de la même apparence que la voie lactée et peu éloignés du pôle. Les matelots les nommèrent les *Nuées de Magellan*. Drake mouilla dans une belle baie, par le 57° de latitude méridionale. Il y avait plusieurs îles dans cette baie; on y trouva de bonne eau et des herbes. Les nombreux habitants de cette contrée allaient nus. Leurs canots étaient faits avec art, et ils les dirigeaient avec beaucoup de dextérité. Ils ne firent aucune difficulté d'échanger de toutes les productions de leur pays. L'amiral sortit de cette baie le 3 octobre, et, tirant vers le

nord, il rencontra trois îles dans lesquelles il y avait une quantité incroyable d'oiseaux : il nomma la plus grande île *Élisabeth*. Le 8 octobre le capitaine Winter se sépara de l'amiral. Winter reprit sa route par le détroit, et arriva en Angleterre le 2 juin de l'année suivante. C'était le premier navire qui fût revenu par cette route. Drake, réduit à son seul vaisseau, fut rejeté de nouveau jusqu'au 57° de latitude sud. Il jeta l'ancre à l'extrémité d'une terre que Fleurieu suppose être la partie méridionale de l'île appelée depuis *Cap Horn*. Drake donna à toutes les îles au sud du détroit le nom d'*Élisabéthides*. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'il atteignit l'île Mocha, le 29 novembre. Étant descendu à terre avec dix hommes, ils furent attaqués à coups de flèches par les naturels, qui les prirent pour des Espagnols. Deux matelots furent tués et tous les autres atteints plus ou moins grièvement; Drake lui-même reçut une grave blessure au dessous de l'œil droit. Il ne voulut point tirer vengeance d'une offense qui était le résultat d'une méprise, et s'avança sur les côtes du Chili. Un pêcheur indien l'informa de la présence d'un vaisseau espagnol richement chargé dans la rade de Villa-Porciso ou Valhario (1). Drake s'empara du navire, dont il tira plus de quatre cents kilogrammes d'or, 1770 *botijas* ou cruches de vin de Chili, des pierres précieuses et quelques marchandises. Il descendit ensuite à terre, et pilla l'église d'un village voisin. Continuant sa route, il débarqua à Coquimbor; mais attaqué par cinq cents Espagnols, il dut chercher un autre mouillage, dans une baie par 27° 55' de latitude sud; il y séjourna jusqu'au 19 janvier suivant. Ce temps fut employé à réparer son vaisseau, à armer celui qu'il venait de capturer et à construire une pinasse. Il descendit ensuite à Tarapaxa, où l'on trouva un Espagnol endormi sur le rivage, à côté de trente barres d'argent de la valeur de quatre cent mille ducats. On enleva l'argent, et on laissa l'Espagnol continuer paisiblement son sommeil. Non loin de là, des gens que Drake avait envoyés chercher de l'eau rencontrèrent un Espagnol et un Indien qui conduisaient huit moutons du Pérou (lamas), grands comme des ânes et chargés de huit cents livres d'argent; on soulagea ces animaux de leur fardeau, et l'on laissa en liberté les conducteurs. Drake entra le 7 février dans le port d'Arica, où il trouva trois barques à l'ancre. Il s'empara de leurs cargaisons, consistant en cinquante-sept lingots d'argent, du poids de vingt livres chacun, et en diverses marchandises de prix. Il vint ensuite au Callao (port de Lima); le 13 février il enleva sur douze vaisseaux qu'il trouva en rade un coffre de réaux et quinze cents barres d'argent. Il fit couper les câbles de tous ces navires, et les abandonna aux flots. Il aborda ensuite un brigantin, auquel il enleva

quatre-vingts livres d'or et des pierres précieuses. Ayant appris à Payta qu'un vaisseau espagnol richement chargé, le *Caco-Fuogo*, était en route pour Panama, il se mit à la chasse de ce bâtiment, promettant sa chaîne d'or à celui qui l'apercevrait le premier; ce fut son frère John Drake qui mérita cette récompense. On était à la hauteur du cap San-Francisco; après avoir reçu trois bordées, le *Caco-Fuogo* amena pavillon. On y trouva, outre une grande quantité de perles et de pierres précieuses, quatre-vingt-livres d'or, vingt-six tonneaux d'argent en lingots et treize caisses d'argent monnayé. Cette prise fut évaluée à quatre-vingt-dix mille livres sterling. Drake dirigea sa course au nord, descendant le 15 avril 1579 sur la côte du Mexique, à Aguatuleo, appelé aussi Guatocolo ou Guatulio (1), y prit des valeurs considérables, et incendia la ville.

Après avoir conquis des richesses immenses, élevé sa réputation au plus haut degré, vengé les injures de son pays et les siennes, Drake songea à retourner dans sa patrie. Craignant avec raison d'être attaqué par les Espagnols dans le détroit de Magellan (2), il résolut de chercher un passage par le nord de l'Amérique, fit voile de ce côté, et parvint jusqu'au 43° de latitude nord. Mais ne rencontrant qu'un froid extrême, des nuées épaisses, et de vastes côtes couvertes de neige, quoiqu'on ne fût qu'au commencement de juin, il redescendit à la latitude de 38° nord. Il jugea convenable de relâcher le 17 juin au nord de la Californie, dans une belle baie à laquelle il donna son nom (3). Les habitants de cette contrée l'accueillirent fort hospitalièrement. Le 26 juin le *hioh*, ou roi, vint visiter le chef anglais; il était escorté par une garde de cent hommes, d'une stature remarquable, lesquels portaient chacun un présent; venaient ensuite des femmes et des enfants avec des paniers et des sacs remplis d'une herbe appelée *tabah* (4), de racines de *petah* (5), et de poisson grillé. Le roi et ses gardes avaient sur l'épaule un manteau de peau de lapin, et sur la tête une espèce de capuchon en filet orné de sept plumes et garni du duvet de quelque plante. Les hommes étaient pour la plupart entièrement nus. Les femmes portaient des peaux de daim sur les épaules et à la ceinture une tunique en jonc. Ces Indiens étaient si vigoureux, qu'ils enlevaient des fardeaux que trois matelots anglais auraient eu

(1) Ville et port du Mexique (intendance d'Oaxaca ou Guaxaca), situés par 15° 44' lat. nord.

(2) En effet, le vice-roi du Pérou, don Francisco de Toledo, avait envoyé dans le détroit don Pedro Sarmiento de Gamboa (voy. ce nom) avec deux bâtiments et l'ordre de capturer Drake à son retour.

(3) C'est aujourd'hui la baie de San-Francisco. Quelques auteurs prétendent que Drake relâcha dans la baie nommée, en 1579, par Bodega *Puerto de la Bodega*.

(4) *Nicotiana tabacum*, Linné. Les Indiens accoutumaient de grandes quantités à cette plante. Ils s'en servaient pour guérir un grand nombre de maladies, et leurs prêtres ou devins en fumaient pour s'enivrer.

(5) Très-probablement la pomme de terre, que les Anglais appellent encore aujourd'hui *patatoo*.

(1) Valparaiso.

ine à soulever. Leurs maisons étaient de forme circulaire et creusées dans le sol; elles étaient couvertes d'un toit en charpente et en terre, au centre duquel il y avait un trou qui servait à la fois de porte, de fenêtre et de cheminée. Ils couchaient sur des nattes de jonc. Le roi mit sur l'île de Drake un capuchon de filet, lui passa tout du cou une chaîne formée d'os, et lui salua le titre d'*hioh*, et lui abandonna ses droits au voisin et à ses habitants. Quoiqu'il soit, Drake prit possession du pays qu'il appela *New-Albion*, à cause de la ressemblance entre les roches blanches de cette côte et celles d'Angleterre. Il fit creuser la terre en plusieurs endroits, et eut y découvrir des traces d'or et d'argent. L'expérience est venue confirmer ce fait. Drake mit à la voile le 23 juillet, et le lendemain il aborda à des îles qu'il nomma *Islands S. James* (1). Ayant renoncé à chercher un passage au nord de l'Amérique, le 29 septembre 1579 il fit voile vers les Moluques. Le 13 octobre il aperçut plusieurs îles situées au 8° de latitude. Les habitants vinrent au-devant de lui sur de nombreux canots, d'une profondeur considérable et chargés de cocos et de fruits. Ces canots étaient creusés dans une seule pièce de bois avec un art admirable; ils étaient polis comme de la nacre brunie et garnis au dehors de coquilles de diverses couleurs. Ceux qui les conduisaient avaient la partie inférieure de l'oreille fort allongée par le poids des ornements qu'ils y portaient. Ils avaient soin qu'ils avaient de laisser croître leurs ongles, il paraissait que c'était pour eux une chose non offensive. Leurs dents étaient noires comme le jais: ils leur donnaient cette couleur en mâchant du betel. Le 18 octobre, Drake découvrit plusieurs autres îles, qui lui parurent peuplées. Il passa ensuite à Taquiloda, Zélon et Zéwara. Les habitants de ces îles faisaient avec les Portugais un grand commerce de cannelle. Le 14 novembre Drake arriva à Ternate (îles Moluques), dont le souverain lui fit un accueil très-gracieux. Après un assez long séjour, il gagna une petite île au sud de Célèbes: il y remarqua des arbres hauts, droits et sans branches, à l'exception d'une belle espèce ronde qui en couronne la cime. Les feuilles étaient couvertes d'une espèce de mouches brillantes, qui s'y reposaient en telle quantité, que les branches paraissaient être en feu. Il y vit aussi des chauves-souris aussi grosses que des poules, et des écrevisses qui se cachaient sous terre comme des lapins: elles étaient si grandes, qu'une seule suffisait pour le dîner de quatre personnes. Drake fit ensuite route au sud. Le 9 janvier 1580 il échoua sur une roche, et fut forcé pour se remettre à flot de jeter à la mer huit pièces de canon et une grande quantité de provisions. Le 8 février il arriva à Baratène, où il répara son vaisseau. Il trouva les habitants noirs, d'une belle figure et d'un caractère aimable.

Suivant Burney, ce sont les îles ou rochers de *Fa-  
lonnes*.

able. Ils se piquaient d'une probité singulière dans leurs échanges. Leur île produisait en abondance de l'or, de l'argent, du cuivre, du soufre, de la muscade, du gingembre, du piment, des limons, des concombres, des cocos, des frigos, des sagous et plusieurs autres fruits, racines et légumes que l'on pouvait manger. En quittant cette île fortunée, Drake mouilla à Java-Major, où il fut très-bien reçu par les cinq rois qui se partageaient l'île. Le mal vénérien y était commun chez les naturels. Ils le guérissaient en excitant une transpiration abondante dans toutes les parties de leur corps. A cet effet, ils s'exposaient nus pendant quelques heures à l'ardeur du soleil, « dont les rayons subtils, rapporte Drake, ouvrent les pores et donnent par ce moyen un libre passage à l'émission des particules nuisibles ». Ayant appris qu'il y avait plusieurs grands vaisseaux à l'ancre dans un havre peu éloigné, Drake jugea prudent de les éviter, et forçant de voiles, il arriva au cap de Bonne-Espérance dans les premiers jours de juin. Il l'admira comme le plus beau promontoire qu'il eût encore vu; mais n'ayant pu y trouver de sources, il en repartit le 18, et s'arrêta à Sierra-Leone (1), où il fit de l'eau et du bois. Il y aperçut un grand nombre d'éléphants. Il leva l'ancre le 22 juillet, et arriva à Plymouth le 3 novembre 1580, après un voyage de trois ans moins quelques jours.

Le succès de l'entreprise de Drake, les richesses immenses qu'il apportait, excitèrent l'envie. Ses ennemis le traitèrent de pirate, en raison des hostilités et des déprédations qu'il avait exercées contre les Espagnols, avec lesquels l'Angleterre n'était point en guerre. Bernardino de Mendoza, ambassadeur d'Espagne, se plaignit hautement, et demanda qu'il fût puni selon le droit des gens. Mais la reine, par une démarche solennelle, mit fin aux récriminations générales. Le 4 avril 1581 elle se rendit en grande pompe à Deptford, où le bâtiment de Drake était mouillé. Elle dina à son bord, l'admit à sa table, et le créa chevalier, donnant ainsi publiquement son approbation à tout ce qu'il avait fait. Elle ne s'en tint pas là. Le vaisseau fut placé dans un bassin particulier, comme un monument de la gloire anglaise et de celle de l'aventureux capitaine (2). Drake prit à cette occasion pour armes un globe terrestre avec la devise: *Tu primus circumdedisti me*, et en légende: *Divino auxilio*.

En 1585, Elisabeth, prévoyant une rupture prochaine avec Philippe II, roi d'Espagne, ordonna l'armement d'une flotte de vingt-trois bâtiments, sur lesquels on embarqua deux mille trois cents soldats ou marins. Drake fut nommé commandant en chef, ayant pour vice-amiral Martin Frobisher, pour contre-amiral Francis

(1) Qu'il nomme *Rio Grande en Negroland*.

(2) Plus tard, lorsque ce vaisseau tomba en vétusté, on fit avec son bordage un fauteuil, qui se voit encore à l'université d'Oxford.

Knolles et pour commandant des troupes le lieutenant-général Christophe Carlisle. Il appareilla de Plymouth le 15 septembre, et après avoir fait quelques prises sur les côtes d'Espagne, il se dirigea vers les îles du Cap Vert. Arrivé à Santiago le 16 novembre suivant, il y fit débarquer mille hommes, sous les ordres du général Carlisle. La place ayant été surprise, elle fut mise au pillage et incendiée : le butin qu'on y fit fut considérable. Drake fit ensuite voile pour les Indes occidentales, où il mit à contribution Saint-Domingue et Carthagène. De là il fit route pour la Virginie, qu'il côtoya jusqu'au 30° de lat., qu'il atteignit le 28 mai. La garnison du fort Saint-Jean se retira à l'approche des Anglais, qui s'emparèrent de quatorze canons et de deux mille livres sterling. Drake détruisit les forts Saint-Antoine et Saint-Augustin sur les côtes de la Floride, puis mouilla le 27 avril 1586 à Roanoke, siège de la colonie anglaise. Le gouverneur, sir Ralph Lane, découragé par les hostilités des naturels, résolut d'abandonner le pays avec les débris de la colonie. Drake les embarqua le 18 juin, et opéra son retour à Portsmouth le 28 juillet 1586, après une campagne de dix mois, pendant laquelle il avait fait éprouver à l'Espagne des pertes évaluées à environ six cent mille livres sterling.

En 1587 Drake reçut le commandement d'une autre flotte de trente vaisseaux. Le 16 avril il se dirigea sur Cadix, força l'entrée de la baie, défendue par six galères, et coula ou brûla environ cent bâtiments qui se trouvaient dans le port. De là il fit voile pour le cap Saint-Vincent, détruisant tous les pêcheurs qu'il rencontrait sur la côte, et s'avança jusqu'à l'embouchure du Tage, où il présenta le combat au marquis de Santa-Cruz, amiral espagnol, qui ne jugea pas prudent de l'accepter. Drake couronna sa campagne par la prise du *San-Felipo*, galion de douze cents tonneaux, venant de Tercère avec un riche chargement.

En 1588 Drake fut nommé vice-amiral, commandant une des divisions de l'armée navale d'Angleterre réunie sous les ordres de lord Howard d'Effingham pour s'opposer à la fameuse *armada* espagnole. Il prit une grande part aux défaites des Espagnols, auxquels il enleva deux grands vaisseaux de guerre, le premier monté par don Oquando, vice-amiral, l'autre par le brave don Pedro Valdez. Les Anglais furent récompensés de leur courage par un butin de cinquante-cinq mille ducats.

En 1589 Drake et le général Norris proposèrent à Élisabeth d'armer à leurs frais une escadre destinée à rétablir le roi Antonio sur le trône de Portugal. La reine y consentit, accorda six vaisseaux de premier rang et soixante mille livres sterling. L'expédition ne comptait pas moins de quatre-vingts bâtiments et de onze mille soldats. Drake appareilla de Plymouth le 15 avril, s'empara de La Corogne, et captura un grand nombre de bâtiments ennemis. Les troupes de Norris s'a-

vancèrent jusqu'à Lisbonne; mais ne voyant point arriver les secours promis par l'empereur de Maroc, et les Portugais ne se déclarant point en faveur de don Antonio, elles se rembarquèrent sans combattre. En se retirant, Drake incendia Vigo, puis il rentra à Plymouth. L'insuccès de cet armement fut attribué à la mésintelligence qui s'était élevée entre l'amiral et le général de terre.

En 1594 Drake et son ami sir John Hawki proposèrent à Élisabeth de tenter une nouvelle expédition contre les possessions espagnoles d'Indes occidentales. La reine consentit encore fournir six vaisseaux et une partie des frais. Les deux amiraux sortirent de Plymouth le 1<sup>er</sup> août. Leur flotte se composait de vingt-six navires montés par deux mille cinq cents hommes. Elle arriva aux Canaries, le 27 septembre, ayant fait une tentative infructueuse contre la principale de ces îles, fit voile pour la Dominice où elle arriva le 29 octobre. Le 12 novembre 1595 elle attaqua Porto-Rico; mais elle fut repoussée après un combat opiniâtre. Le même jour, sir John Hawkins, malade depuis l'échec reçu devant les Canaries, mourut du chagrin que lui causa cette nouvelle défaite. Drake fit route pour le continent, et aborda à Rio de Hacha, le 1<sup>er</sup> décembre 1595. C'était dans ce port qu'en 1565, au début de sa carrière, avait été ruiné par les Espagnols; c'était là que trente ans plus tôt il avait reçu l'insulte qui avait allumé sa haine; il ne l'oublia point, et brûla la ville malgré l'offre d'une rançon de trente-quatre mille ducats. Plusieurs villages éprouvèrent le même sort. Le 19 il incendia Santa-Maria Nombre-de-Dios rappelant aussi un fâcheux souvenir au vindicatif Drake, cette ville fut réduite en cendres avec tous les navires qui se trouvaient dans le port. Un détachement de sept cent cinquante soldats, sous les ordres de sir Thomas Baskerfield, fut expédié par terre pour attaquer Panama; mais il rencontra une résistance si vigoureuse qu'il fut obligé de rembarquer le 2 janvier 1596. Drake résolut de passer à l'île d'Escudo et de là à Porto-Bello, mais atteint d'un flux de sang, il succomba dans la traversée (1); son corps fut mis dans un cercueil de plomb et jeté à la mer par 9° 3' de lat. nord et 81° 51' de long. O. Son escadre rentra à Plymouth au mois de mai suivant.

Drake, suivant Stawes, était de petite taille, mais très-bien fait; il avait le teint frais et beaux yeux grands et vifs, les cheveux châtain foncé; ses manières étaient aisées et agréables.

(1) De Paw, dans ses *Recherches philosophiques sur les Américains* (t. I, note la p. 245), raconte ainsi la mort de Drake. « Ce navigateur étant descendu dans l'île des Crabes en Amérique, il y fut à l'instant environné de ces animaux; quoiqu'il fût armé, quoiqu'il eût une grande résistance, il dut succomber. Ces monstrueux crocodiles, les plus grands que l'on connaisse dans le monde, lui coupèrent les jambes, les bras et la tête avec les serres, et rongèrent son cadavre jusqu'aux os. »

était naturellement éloquent, et il exprimait sa grâce et sa clarté ce qu'il concevait. Son amour de la gloire poussé à l'extrême le fit accuser de vanité et de forfanterie. D'une loyauté impuissante envers ses armateurs, il ne fut jamais cruel pour ses ennemis, s'il en faut croire les biographes anglais. Cependant, on peut dire que la vengeance et la haine ont dirigé la plus grande partie de ses exploits. Jamais l'Espagne n'eut un plus terrible adversaire. La générosité et la bravoure de Drake le faisaient admirer par tous les marins qui servaient sous ses ordres; aussi n'épargnait-il rien de ce qui pouvait contribuer à leur bien-être. Il était fort vaillant, non-seulement dans ce qui regardait sa profession, mais dans toutes les sciences qui y ont rapport. Il n'y avait point de fonctions auxquelles un vaisseau dont il ne fût en état de s'acquiescer, sans excepter même celles de chirurgien. Ce qui prouve son habileté, c'est que de tous les grands voyages entrepris jusqu'à lui, aucun de ceux de Magellan n'avait été couronné d'un succès plus au sien. On peut ajouter que Drake éveilla le goût de la navigation dans la nation anglaise. Il fut peu de découvertes, ou plutôt négligées de la part de l'Angleterre, d'une manière exacte; cependant, il a contribué à la reconnaissance éternelle: c'est à lui que l'Europe doit l'immense bienfait de l'implantation des pommes de terre, jusque alors inconnues dans nos climats. Il siégea dans deux parlements, et fit un noble usage de sa fortune, soit la consacrant à des expéditions destinées à augmenter la puissance de son pays et à combattre celle de l'Espagne, soit à des constructions navales, parmi lesquelles un aqueduc de vingt milles de longueur, qu'il fit construire pour donner de l'eau à Plymouth. Lorsque cet immense travail fut terminé, Drake en fut si joyeux qu'il plongea dans un manteau dans les premières nappes d'eau qui jaillirent. Il serait à souhaiter que Drake eût écrit lui-même l'histoire de ses voyages et de ses découvertes. Il paraît, par la lecture du petit nombre de ses lettres, qu'il était aussi propre à transmettre la mémoire de ses actions qu'aucun de ceux qui ont consacré leur plume à ce sujet. João de Sylva, capitaine portugais, que Drake avait fait prisonnier en 1578 aux îles du Cap Vert, qu'il conserva comme pilote, donna le premier récit de la relation du voyage autour du monde de Drake; elle est insérée dans Hackluyt, tome cinquième de ses *Voyages*; 1600.

Alfred DE LACAZE.

W. GREEPE, *True and perfect News of the worthy and valiant exploits performed by the valiant knight Francis Drake*; Londres, 1587, in-4°. — FITZ GELFRY, *Sir Francis Drake, etc.*; Oxford, 1596. — *Voyage curieux fait pour du monde par Francis Drach, amiral d'Angleterre*; Paris, 1641, in-12. — CLARKE (SAMUEL), *Life and death of the valiant and renowned sir Francis Drake*; Londres, 1671, in-4°. — PRINCE, *Worthies of Devon. — The Pious, Pelgrimes*. — LEDIARD, *Naval Hist.* — D. PEDERSEN, *Cronica del Peru*. — STOWE, *Annals. — G. BRIT.* — *Univ. Hist.* — VAN TENAC, *Hist. gén. de la marine*, II. — DESBOROUGH-COWLEY, *Gen. Hist.* — FERDINAND DENIS, *Le Génie de la Navigation*. — SAINT-JOHN,

*The Live of celebrated Travellers*; Londres, 1831-1832, 3 vol. in-12.

**DRAKE (Francis)**, chirurgien et antiquaire anglais, mort en 1770. Au rapport de Cole, il fut un des auteurs de l'ouvrage intitulé : *The Parliamentary History of England*; 1751, 24 vol. in-8°. On lui attribue à tort le magnifique ouvrage intitulé : *Eboracum, or the History and Antiquities of the City of York*, magnifique in-fol.

Chalmers, *Gen. biogr. Dict.* — Rose, *New biog. Dictionary*.

\* **DRAKE (Guillaume)**, médecin anglais, né à York, en 1687, mort en 1760. Il avait étudié à Oxford. Il se fit connaître par l'ouvrage suivant : *Eboracum, or the History and Antiquities of the city of York, from its origin to the present time*; York, 1736, in-fol.; — des articles nombreux dans l'*Archæologia*.

*Biographie médicale*.

**DRAKE (Jacques)**, médecin anglais, né à Cambridge, en 1667, mort en mars 1707, à Westminster. A dix-sept ans, il fit ses études à l'université de sa ville natale. En 1693 il se rendit à Londres, où il s'appliqua à la médecine, et fut reçu docteur en 1696. Il écrivit beaucoup plus qu'il ne pratiqua. Il s'occupa aussi de matières politiques. Cité devant la chambre haute en 1702, pour un passage injurieux à la mémoire du roi Guillaume dans son histoire du dernier parlement (*The History of last Parliament*, Londres, 1702, in-8°), il fut acquitté, se jeta dans le parti opposé à la cour, et écrivit avec Poley le Mémorial de l'Église anglicane (*The Memorial of the Church of England*, etc.; Londres, 1704, in-8°). Ce pamphlet non signé, dirigé contre les whigs et les dissidents, fut brûlé par la main du bourreau, à la requête du grand jury de Londres. Quoique demeuré inconnu comme auteur, Drake fut traduit devant le Banc de la Reine, au commencement de 1706, à l'occasion de quelques articles publiés dans son journal le *Mercurius politicus*. L'information fut annulée; mais l'acharnement de ses ennemis fit une telle impression sur Drake, qu'il gagna la maladie qui le conduisit au tombeau. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Dissertatio de Febre intermittente*; Cambridge, 1690, in-4°; — *Dissertatio de Variolis et Morbillis*; Cambridge, 1694, in-4°; — *Dissertatio de Pharmacia hodierna*; *ibid.*, 1696, in-4°; ces trois dissertations réunies par E. Melward, Amsterdam, 1742, in-4°; — *New System of Anatomy*; Londres, 1707, 2 vol. in-8° : la plupart des planches sont copiées de Cowper; — *Historia Anglo-Scotica*; Londres, 1703, in-8°; — *The Sham lawyer, or the lucky extravagant*, comédie, joué en 1697.

*Biographie médicale*.

\* **DRAKE (Frédéric)**, sculpteur allemand, né à Pyrmont, le 23 juin 1805. Il aida de bonne heure son père, qui était mécanicien; mais réduit à une grande pauvreté, le jeune Drake employait ses loisirs à sculpter le bois et l'ivoire. A dix-

sept ans il suivit à Cassel le mécanicien Breithaupt. Après quatre années de séjour dans cette ville, il projeta de se rendre à Saint-Petersbourg. Pendant qu'il se trouvait à Pyrmont, où il était retourné pour s'y munir des papiers nécessaires à ce voyage, il s'y rencontra avec un marchand d'antiques, qui fut si frappé d'une tête de *Christ* sculptée par le jeune artiste, qu'il lui en paya un prix considérable. Dès lors Drake résolut de s'en tenir à un art qui s'annonçait si bien pour lui. Il alla étudier à Berlin, à l'école de Rauch, dont il devint l'élève favori; bientôt il put se dire maître à son tour. Il exécuta d'abord en marbre une *Vierge à l'enfant*, qui fut acquise par l'impératrice de Russie. Cette œuvre fut suivie du *Guerrier mourant*, surmonté d'un *Génie qui lui présente la couronne d'honneur*. Dans l'intervalle Drake s'était exercé dans la *statuette*. C'est ainsi qu'il avait exécuté celles de son maître Rauch, de Schinkel, des deux Humboldt. Il sculpta ensuite pour le palais de Berlin, en 1844, les huit figures colossales représentant les *Huit Provinces Prussiennes*, puis les deux statues colossales du roi Frédéric-Guillaume III, en marbre. Drake réussit surtout à saisir le moment précis où son modèle présente à l'art quelque intérêt. En 1852 il fit la statue colossale de Rauch, en marbre. Telles sont les productions importantes dues au ciseau de cet artiste.

*Conversat.-Lexicon.*

**DRAKENBORCH** (*Arnold*), philologue hollandais, né à Utrecht, le 1<sup>er</sup> janvier 1684, mort le 16 janvier 1747. Il fit ses premières études à l'école dirigée par Samuel Pitiscus, qu'il quitta bientôt, parce que ce savant s'occupait moins de ses élèves que de ses ouvrages. Après trois années d'études dans un autre établissement, il fut destiné par son père à la carrière du droit, et se rendit à Leyde, où il puisa aux cours de Perizonius et de Jacques Gronovius le goût des études philologiques, qu'il poursuivit avec ardeur, même après avoir été reçu docteur en droit à Utrecht en 1706, à la suite d'une thèse soutenue avec éclat et qui avait pour titre : *Disputatio de imperatoria dignitate præfectorum castrensium apud Romanos*; Utrecht, 1706, in-4°. Cette thèse était le développement d'une première, soutenue à Utrecht en 1704, sous ce titre : *De præfectis urbis*. C'est à Utrecht qu'il fut assez heureux pour avoir des maîtres tels que Grævius, Burmann, Van Eck. Il revint ensuite à Leyde, et à son retour à Utrecht il obtint le grade de docteur. Drakenborch visita la France avec Burmann en 1715, et succéda ensuite à ce maître, en commun avec Duker, dans la chaire d'histoire et de rhétorique. Leyde voulut se l'attacher comme elle avait fait de Burmann; mais Drakenborch refusa de quitter sa ville natale, qui aux marques d'estime qu'elle lui avait déjà données ajouta le titre de bibliothécaire. Ainsi que Burmann, Drakenborch se fit un juste renom comme érudit. Il se fit connaître par des éditions

estimées de classiques latins, tels que Tite-Live et Silius Italicus. On lui a reproché de noyer quelque sorte son auteur sous des flots de citations et de rapprochements, souvent sans prétexte réel pour l'explication. Il faut avouer aussi que son savoir était plus étendu que sa critique était profonde. A part ces défauts, ses éditions sont d'une grande valeur. Il a consulté pour l'édition de Tite-Live, qui est son chef-d'œuvre, cent-treize éditions et cinquante manuscrits; la base de son travail est celui de Gronovius. Qu'à son édition de Silius Italicus, elle contient d'excellentes et savantes recherches; l'opinion qui exprimée au sujet de cet auteur, à savoir qu'il n'était pas connu au quatorzième siècle et qu'on croyait jusqu'en 1415 ses écrits perdus, aussi celle de M. de La Bastie (*Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIV). On les travaux déjà mentionnés, on a de Drakenborch *Oratio inauguralis de utilitate et fructu qui ex humanioribus disciplinis in omnibus hominum et doctrinarum redundat*; ibid., 1716; — *Silius Italicus, cum notis in græcis Modii, Barthii et Dan. et Nic. Heinsii*; ibid., 1717, in-4°; — *Oratio funebris Franc. Burmannum*; ibid., 1719, in-4°; — *Livius, cum notis integris Valtæ, Sabelli Rhenani*; Amsterdam, 1738-1746, 7 vol. in-8°; — *Thomas Magister, ex dispositione J. Blancardi, cum notis Junii*, etc.; Leyde, 1719, in-8°. V. R.

Strodtmann, *Gelehrtes Europa*. — Ersch et Grunder, *Enc. — Adelung*, Supplém. à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lexic.* — Schacht, *Oratio funeb. in obit. I. kenb.*; Utr., 1748.

**DRAK.** Voyez LEDRAN (*Henri-François*).

**DRAUSFELD** (*Juste de*), érudit allemand né en 1633, mort en 1714. Cet écrivain, qui fut professeur à l'université de Göttingue, dont il fut le fondateur, a publié plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Lucubratiuncula de schola Ilfeldensi reviviscente*, qui se trouve à la suite des *Antiquitates Ilfeldenses* de J.-G. Leuké; Quedlinbourg, 1709. On trouve l'histoire de quelques célébrités de Göttingue dans le *Ferdinandus Monumentorum quorundam Gottensium*; Göttingue, 1702; — *Allocutio et programmata varii generis et styli, tamulati quam ligati*; Göttingue, 1704. Cet ouvrage fut édité par le fils de l'auteur. Juste de Drausfeld a aussi donné une édition de quelques ouvrages de Caselius ou Chessel, ainsi qu'une édition du traité d'Érasme intitulé *Conspectus bandarum epistolarum Ratio*, avec les traductions de Chrétien Salvador et de Juste Lipse sur le même sujet. Tous ces traités ont été réunis sous le titre de : *Epistolographia*; Göttingue, 1687, in-8°. W. DE S.

George Nicolas Krieger, *Commentarius de Vita et scriptis divi Justini a Drausfeld*; Léna, 1717, in-8°; Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lexic.*

**DRAPARNAUD** (*Jacques-Philippe-Rmond*), naturaliste français, né à Montpellier

juin 1772, mort le 1<sup>er</sup> février 1805. Destiné à la jurisprudence par ses parents, il préféra la médecine et surtout l'histoire naturelle, qu'il enseigna ainsi que la physique et la chimie au collège de Sorrèze. Deux ans plus tard, il fut appelé à professer la chimie générale à l'école centrale de l'Hérault. Il y accepta ensuite la chaire d'histoire naturelle, devenue vacante. Professeur de la même science à l'École de Médecine de Montpellier en 1802, et nommé conservateur du musée, il se fit recevoir docteur. Il renonça à son emploi en 1803, et mourut deux ans plus tard. Outre plusieurs *Mémoires* scientifiques, on a de lui : *Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de la France*; Paris, 1805, in-8°. M. Bory de Saint-Vincent a appelé, du nom de ce savant, *draparnaldia* un genre de plantes de la famille des algues.

*Biog. médic.*

**DRAPARNAUD** (*Victor-Marc-Xavier*), poète français, frère du précédent, né à Montpellier, le 3 décembre 1773, mort le 4 octobre 1833. Appelé au service militaire lors de la réquisition, devenu secrétaire du quartier-maître du ballon de l'Hérault, dont il faisait partie, il prit un état en dégoût, et alla à Nice avec un brevet d'adjudant général, de sa façon. Mis en arrestation au sortir du théâtre et condamné aux travaux forcés comme faussaire, il réussit à fuir le bagne et à se rendre en Espagne, où, déjà marié en France avec une femme qui avait demandé son divorce d'avec lui, il convola lui-même, et se fit donner la naturalisation espagnole. A Barcelonne, où il se trouvait en 1808, il conçut le projet d'empoisonner les farines destinées à la garnison française; nonobstant ce service, il fut reconduit et détenu en France jusqu'en 1813. En avril 1815 il seconda la duchesse Angoulême dans les efforts quelle fit pour résister à Napoléon, revenu de l'île d'Elbe. Après la seconde restauration, il passa quelques années dans une retraite studieuse près de Montpellier.venu à Paris en 1820, et pensionné du gouvernement pour son zèle et ses services, il composa de nombreux ouvrages. Outre des *Odes* de circonstance publiées de 1814 à 1825, on a de lui : *Le Proconsul*, drame en prose; Paris, 1797, in-8°; — *Le Prisonnier de Newgate*, drame en vers; 1817, in-8°; — *Savoir et Courage*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1822; — *Le Débonnaire*, tragédie; *ibid.*, 1822; — *Une Journée du duc de Vendôme*, comédie en vers; *ibid.*, 1822, in-8°; — *Maxime ou le Livre*, tragédie jouée à l'Odéon, le 10 mai 1823, publiée en 1824; — *La Clémence de David*, tragédie avec des chœurs; 1825; — *l'Innocent et Préjugé*, drame en vers; 1826, in-8°; — *Thomas Morus, ou le divorce de Henri VIII*, tragédie; 1825, in-8°; — *L'École de la Jeunesse*, comédie en vers; 1828, in-8°. *Benchot, Journal de la Librairie.* — *Lesur, Ann. st. univ.*

**DRAPER** (*William, sir*), général anglais, né à Bristol, en 1721, mort à Bath, le 8 janvier 1787. Il étudia à Éton et à Cambridge, entra ensuite dans la carrière militaire, et devint colonel aux Indes orientales. En 1761, lors de l'expédition contre Belle-Isle, il fut nommé brigadier, et en 1763 il marcha avec l'amiral Cornish contre Manille. La place fut prise, mais le gouvernement espagnol se refusa à payer la rançon de quatre millions qui avait été consentie par le gouverneur; de sorte que les vainqueurs perdirent le fruit de leur succès. De part et d'autre la question fut longtemps débattue; cependant des raisons d'État restées inconnues portèrent le gouvernement anglais à renoncer à ses droits; seulement la prise de Manille valut à Draper le titre de chevalier de l'ordre du Bain. En 1769 il fut engagé dans une controverse avec le célèbre *Junius* au sujet du marquis de Granby. Le mystérieux pseudonyme répondit à Draper avec l'esprit et le mordant qu'on lui connaît, et Draper, sous le nom de *Modestus*, répliqua à son antagoniste. Au mois d'octobre 1769, il se rendit en Amérique, et en 1779 il fut nommé lieutenant-gouverneur de Minorque. Lors de la reddition de cette place, il éleva contre le gouverneur-commandant, Murray, divers griefs, qui furent reconnus injustes. Il se retira alors de la vie publique.

*Rose, New biog. Dict.* — *Maunder, The biog. Treasury.* — *Chalmers, Gen. biog. Dict.*

**DRAPER** (*Élisabeth*), femme auteur anglaise, native de Bombay, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. C'est à elle que Sterne adressa ses lettres d'*Yorik à Élixa*; mais on considère comme apocryphes les réponses d'*Élixa à Yorik*. Il est question de mistress Draper dans l'ouvrage de Raynal.

*Sterne, Works.* — *Raynal, Histoire phil. des deux Indes.*

**DRAPIER** (*Gui*). Voyez **DRAPPIER**.

**DRAPIER** (*Roch*), jurisconsulte français, né à Verdun, en décembre 1685, mort à Paris, le 20 juin 1734. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Accurata institutionum*, ou *Primum Juris Elementorum D. Justiniani Explanatio; accedunt nonnulla de jure*; — *Recueil des principales décisions sur les matières bénéficiales*; 1719, in-12, et 1732, 2 vol. in-12; — *Recueil des principales décisions sur les dimes, les portions congrues, les droits et charges des curés primitifs*; 1730, in-12, et suivi d'un *Traité de Champart*, par Brunel; 1741, 2 vol. in-12.

*Chaudon et Delandine, Dictionnaire historique.* — *Dictionnaire biographique et pittoresque.*

\* **DRAPIEZ** (*A.*), naturaliste belge, né vers 1790. Professeur à Bruxelles, il a publié : *Coup d'œil minéralogique sur le Hainaut*; Bruxelles, 1823, in-4°; — *Résumé d'ornithologie*, etc., avec une *Iconographie* de 48 planches; Paris, 1829, in-32; — *Iconographie des Oiseaux*, etc., classée suivant la méthode de *Cuvier*; Paris,

1829, in-12. Cet ouvrage complète le précédent ; — *Métallurgie pratique, ou exposition détaillée des divers procédés employés pour obtenir les métaux utiles*, précédée de *l'Essai et Préparation des Minerais* ; in-12, avec planches.

Louandre et Bourquetot, *La Litt. fr. contemp.*

\* **DRAPPÈS**, chef senonais, vivait au premier siècle avant l'ère chrétienne. Il fut un des adversaires les plus redoutables de César dans les Gaules. Durant la campagne qui se termina par la prise d'Alesia et par la soumission de Vercingétorix, il s'était mis à la tête d'une bande d'esclaves fugitifs, de patriotes bannis, et avait causé de grands dommages aux Romains. Lorsque des chefs intrépides (51 ans av. J.-C.) excitèrent leurs compatriotes à une nouvelle tentative et à se coaliser de nouveau, Drappès eut sur cette coalition une grande influence. Après les défaites successives des Carnutes, des Bellovaques et des Andes, Drappès rallia 5,000 hommes, et se jeta avec Luctère, ami de Vercingétorix et chef des Cadurces, dans Uxellodunum. Caninius vint bientôt les assiéger, et Drappès, attaqué, vaincu et fait prisonnier dans une sortie, se laissa mourir de faim, pour échapper à un plus cruel supplice. Dans le même temps, tous les autres chefs furent tués ou se soumirent, et, après huit ans de guerre, l'heureux César acheva la conquête de la Gaule.

César, *Comment. de Bell. Gal.*

**DRAPIER (Gui)**, canoniste français, né à Beauvais, en 1624, mort dans la même ville, le 3 décembre 1716. Il fit sa théologie à Paris, et y devint licencié. En 1657 il fut nommé curé de Saint-Sauveur, à Beauvais. Ses ouvrages sont estimés, quoique accusés de jansénisme. On a de lui : *Traité des Oblations, ou défense des droits imprescriptibles des curés sur les oblations des fidèles* ; 1685, in-12 ; — *Tradition de l'Eglise touchant l'Extrême-Onction, où l'on fait voir que les curés en sont les ministres ordinaires* ; Lyon, 1699, in-12 ; — *Traité du Gouvernement de l'Eglise en commun par les évêques et les curés* ; Bâle, 1707, et Nancy, 1708, 2 vol. in-12 ; — *Défense des abbés commendataires et des curés primitifs*. « Drappier, dit Moréri, n'y prend que dans le titre la défense des abbés commendataires ; l'ouvrage est réellement fait contre eux, et contient une invective continuelle tant contre ces abbés que contre les curés primitifs » ; — *Factum contre le chapitre de Saint-Vast* ; in-12. L'auteur y combat avec force le droit des curés primitifs. On attribue à Drappier plusieurs écrits faits en faveur des *Réflexions morales* du père Quesnel, et contre la bulle *Unigenitus*. Le père Quesnel adressa à Drappier une lettre le 15 janvier et le 22 février 1715.

*Nouvelles littéraires*, VI, 159. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Gouget, *Bibliothèque française*.

**DRAUD**, en latin **DRAUDIUS** (Georges), littérateur et bibliographe allemand, né à Davenport,

dans la Hesse, le 9 janvier 1573, mort à Butbach, en 1630, ou, selon d'autres, en 1635. Fils d'un ministre luthérien, il se destina à la carrière ecclésiastique, et fit ses études à Marbourg. fut d'abord prote ou correcteur d'épreuves Francfort-sur-le-Mein et à Bâle. Pendant sa séjour dans la première de ces villes, il fit paraître une traduction latine, faite sur une version allemande, de deux ouvrages italiens de Botero : *De Illustrum statu et politica*, et *De Origine urbium, earum excellentia, et augendi ratione* ; Strasbourg, 1602, in-8°. Il publia bien après : *C. Julii Solini Memorabilia Mundi, aucta notis atque annotationibus* ; Franco 1603, 3 vol. in-4°, édition peu estimée. Drappier prend sur le titre de ses ouvrages la qualité *citoyen de Francfort*. Il fut ensuite, pendant une période de trente-six ans, ministre à Gros-Cambien, à Ortenberg et, en dernier lieu, à Davetheim, que les malheurs de la guerre de Trente Ans l'obligèrent à quitter pour se retirer à Butbach. Les autres écrits de Draud dignes d'être mentionnés ont pour titres : *Bibliotheca classica, Francfort, 1611, in-4°* ; nouv. édit., ibid. 1625, 2 parties en 1 vol. in-4°, publiée sous le titre : *Bibliotheca classica, sive catalogus facinorosi ac professionum libri, qui in quatuor linguis exstant... ordine alphabetico censentur, usque ad annum 1624 inclusive* (c'est-à-dire aux professeurs de l'Académie de Marbourg). Cet ouvrage, qui contient plus de 31,000 articles est encore consulté, malgré les omissions et les erreurs qui le déparent ; — *Bibliotheca Librorum Germanicorum classica* ; Francfort, 1625, in-4° de 759 pag. chiffrées ; — *Bibliotheca exoticorum* ; Francfort, 1625, in-4° ; — *Discursus typographicus experimentalis, varius, utilis et jucundus, cum præcipuorum typographorum, illorum cum primis quorum impensis librum lucem prodeunt insignibus, quæ frontispiculis librorum imprimere consueverunt, eorum demque expositionibus conjecturalibus*, etc. Francfort, 1625, in-8°, rare. E. REGNARD.

Jöcher, *Allgem. Gel. Lexicon*. — *Bibliographia historico-politico-philologica curiosa*, etc., édit. de Kraus Leipzig, 1715, in-8°. — *Catal. inédit de la Bibl. Saint-Genève*.

**DRAUSIN** ou **DROSIN** (Saint), en latin **DRAUSIUS**, **DRAUSCIO** et **DRAUTIO**, évêque de Soissons, né dans le Soissonnais, vers 606, mort 5 mars 675. Il était fils de Leudomare et de Berchilde. Ses parents le mirent sous la conduite de saint Anséric, évêque de Soissons, qui l'admit au nombre de ses clercs en 649. Drausien devint en 652 archidiacre de Soissons. Il remplaça ensuite sur le siège épiscopal de cette ville l'évêque Bertholein, accusé de simonie. En 661 Drausien fit bâtir l'abbaye de Saint-Pierre-de-Bonnefontaine près Compiègne. Il y mit des moines, qui gouverna lui-même. L'année suivante il fonda pour les filles, et sous la règle de saint Colomban, le monastère de Notre-Dame de Soissons.

ausin y fut enterré. L'Église l'honore le 5 mars. Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliographie sacrée*.

**DRAYTON** (*Michel*), poète anglais, né à Harsell, dans la paroisse d'Atherston, comté de Warwick, en 1563, mort en 1631. Élevé à Oxford, il n'y prit pas ses degrés; en revanche, il s'y appliqua à la poésie. Plus tard il se donna le titre, si cherché depuis en Angleterre, de poète lauréat; mais il n'est pas certain qu'il en ait eu le droit. Ses ouvrages, en assez grand nombre, ont de l'élégance, de l'harmonie; mais, comme c'était le fait de l'époque, ils manquent de naturel et de passion vraie. Cependant il fut imité par plusieurs rivaux. Milton, entre autres, ne dédaigna pas lui faire des emprunts. On a de Drayton : *Shepherd's Garland*; 1593, réimprimée depuis 1619, sous le titre de *Pastorals*; — *Baron's Wars*; 1598; — *England's Heroical Epistles*; — *Downfall of Robert Duke of Normandy*; — *Milda and Gaveston*. La plupart de ces ouvrages sont été publiés vers la même époque; — *Poet's Oblivion*; 1613, 1622; — *Battle of Agincourt*; — *Amiseries of Queen Margaret*; *Court of Fairies*; *Quest of Cynthia*, *Elegies*; *The Moon-Calf*; le tout en 1 vol., 1627; — *The Muses Elyzium*; 1630, in-4°. Les œuvres complètes de Drayton ont été publiées en 1748, in-fol., et 1753, 4 vol. in-8°.

*Biog. Brit.* — Chalmers, *Gen biog. Dict.*

**DREBBEL** (*Corneille VAN*), physicien et chimiste néerlandais, né à Alcmar, en 1572, mort à Londres, en 1634. Ses connaissances scientifiques lui valurent la faveur du roi d'Angleterre Jacques I<sup>er</sup> et des empereurs Rodolphe et Ferdinand II. Il possédait une remarquable aptitude pour l'invention des machines; cependant, il est impossible d'ajouter foi à tout ce qu'on rapporte de lui. Il fit, dit-on, présent à Jacques I<sup>er</sup>, d'un globe de verre dans lequel il produisit, par le moyen des quatre éléments, le mouvement perpétuel inconnu depuis Archimède. D'après les mêmes récits, Drebbel imitait, par de certaines machines, la pluie, le tonnerre et les éclairs, contrefaisait le froid de l'hiver, épuisait très-prompement une rivière, un puits; etc., etc. « Les personnes judicieuses, dit Paquet, en admettant la possibilité de quelques-unes de ces merveilles, ne manqueront pas de regarder le reste comme une pure charlatanerie. » On a attribué à Drebbel l'invention du microscope, du télescope et du thermomètre, et de l'art de teindre en écarlate; mais ses titres sont fort contestables. Drebbel a laissé deux traités, qui parurent d'abord en flamand, puis en latin, sous le titre de *Tractatus duo : De Natura Elementorum*; *De quinta Essentia*; *accedit Epistola ad Brit. monar. Jacobum de perpetui mobilis inventione*; Hambourg, 1621, in-12. La traduction latine est de Lauremberg. Des deux traités parurent en français; Paris, 1673, in-12.

Paquet, *Memoires pour servir à l'histoire littéraire*

*des Pays-Bas*, t. III, p. 187. — Ferd. Hoefler, *Histoire de la Chimie*, t. II, p. 133.

**DREINCOURT**, famille française, qui compte trois générations de théologiens et de médecins, dont voici les principaux :

**DREINCOURT** (*Charles*), célèbre ministre protestant, né à Sedan, le 10 juillet 1595, et mort à Paris, le 3 novembre 1669. Après avoir fait ses études dans sa ville natale et à Saumur, il exerça deux ans son ministère aux environs de Langres. En 1620 il fut nommé pasteur de Charenton. Il se fit bientôt connaître comme un prédicateur de mérite, et les traités de controverse qu'il publia étendirent sa réputation parmi ses coreligionnaires. Dans ses sermons il s'attacha plus que ses devanciers à développer son texte sous le point de vue pratique. Jusque alors les prédicateurs réformés avaient disserté en chaire, presque comme on l'aurait fait dans une école de théologie. Ch. Dreincourt, un des premiers, s'appliqua à faire naître des émotions religieuses dans le cœur de ses auditeurs. S'il sacrifia parfois dans ses discours au mauvais goût de l'époque par des antithèses et des comparaisons recherchées, il est juste de reconnaître qu'il rachète ces défauts par un sage emploi des textes de l'Écriture et surtout par l'onction, qui est sa qualité dominante. Quelques-uns de ses écrits d'édification ont eu un grand succès, et sont encore en usage parmi les protestants. Outre un très-grand nombre d'ouvrages de controverse, dont on peut voir la liste complète dans *La France protestante*, et trois volumes de sermons, on a de Ch. Dreincourt : *Catechisme ou Instruction familière sur les principaux points de la religion chrétienne*; Paris, 1652, in-8°; plusieurs édit.; — *Les Consolations de l'Ame fidèle contre les frayeurs de la mort*; Paris, 1651, in-8°, écrit traduit en anglais, en allemand, etc., et qui se réimprime encore de nos jours; — *Les Visites charitables pour toutes sortes de personnes affligées*; Charenton, 1669, 5 vol. in-12.

**DREINCOURT** (*Laurent*), fils de Ch. Dreincourt, né à Paris, en 1626, et mort à Niort, en 1681. Il fut ministre d'abord à La Rochelle et ensuite à Niort. Il passait pour un bon prédicateur et pour un savant théologien. Il avait surtout la réputation d'avoir fait une étude approfondie de la langue française. On prétend que Conrart le consultait souvent sur les difficultés qu'elle présente. Dreincourt avait, dit-on, composé un précieux recueil d'observations grammaticales. Ce recueil n'a jamais été publié. En outre de plusieurs sermons, on a de lui : *Sonnets chrétiens sur divers sujets, divisés en quatre livres*; Niort, 1677, pet. in-8°. Ces sonnets, qui sont fort peu remarquables comme œuvres poétiques, mais qui édifiaient les coreligionnaires de l'auteur, ont eu un très-grand nombre d'éditions; celles qui ont été faites depuis 1723 contiennent de plus que les précédentes la tradue-

tion en vers des sept *Psaumes de la Pénitence*.

DREINCOURT (*Henri*), fils de Charles Dreincourt, et frère du précédent, né à Paris, vers 1630, et mort en 1683. Il fut d'abord avocat et ensuite ministre à Gien, puis à Fontainebleau. On a de lui un recueil de *Sermons*.

Michel NICOLAS.

Bayle, *Dict. hist. et critique*. — MM. Haag, *La France protestante*.

DREINCOURT (*Charles*), médecin français, troisième fils de Charles et frère de Laurent et d'Henri, né à Paris, le 1<sup>er</sup> février 1633, mort le 31 mai 1697. Il commença ses études à Paris, et alla les terminer à Saumur, où il se fit recevoir maître ès arts et docteur en philosophie le 24 septembre 1650. Jusque là il s'était destiné au ministère; mais quelques maladies et la délicatesse de son tempérament l'ayant engagé à rechercher les remèdes et le régime qui pouvaient lui être utiles, il prit du goût pour la médecine, l'étudia à Montpellier, et y obtint le grade de docteur le 28 août 1654. Il fut l'année suivante choisi par Turenne pour son médecin particulier, et bientôt après nommé premier médecin des armées françaises en Flandre. Il s'acquitta de cet emploi jusqu'à la paix, en 1659. En 1663 Dreincourt devint médecin ordinaire du roi, et se maria à Paris. En 1668 il fut appelé à Leyde pour professer la médecine et l'anatomie; il fit voir dans ses cours une sagacité et une dextérité admirables. Dans la suite il fut plusieurs fois élu recteur doyen de l'université de cette ville. Il devint médecin de Guillaume prince d'Orange (depuis roi d'Angleterre) et de Marie sa femme. Il accompagna cette princesse aux eaux d'Aix en 1681. En 1689, lorsque Marie quitta les Provinces-Unies pour prendre possession du trône d'Angleterre, Dreincourt fut chargé de la complimenter au nom de l'université de Leyde. Il avait l'esprit très-orné, était éloquent, savant dans les langues latine et grecque, et habile en médecine. Ses écrits sont justement estimés; on n'y trouve aucune nouvelle invention, mais les découvertes du temps y sont bien déduites et bien appréciées. On a de lui: *Clarissimum Mospeliensis Apollinis Stadium*; Montpellier, 1654, in-24, et Leyde, 1680, in-16. Cet ouvrage contient les traités suivants: *An omnibus putridis febribus venæ sectio et purgatio? An arthritidis thermæ? An apoplexiæ venularum sectio? An in febre billosa humor expurgandus aliquando ante περασμόν? An affectioni hypochondriacæ chalybis usus? Oratio doctoralis Mospessula, qua medicos, jugi Dei operum consideratione atque contemplatione permotos, cæteris hominibus religioni adstrictiores esse demonstratur; atque adeo impietatis crimen in ipsos jactatum diluitur atque propulsatur*; ces traités sont suivis d'Assertions, de Problèmes et de Paradoxes nouveaux. — *De partu octimestri vivaci Dia-*

*triba*; Paris, 1662, in-12; Lyon, 1666, in-8; Leyde, 1668, in-12. L'auteur combat la croyance que les enfants qui viennent à huit mois ne vent point, et cite de nombreux faits à l'appui ses assertions; — *La Légende du Gascón*, lettre à M. Porée sur la méthode prétendue nouvelle de tailler de la pierre; Paris, 1666, in-8°; Leyde, 1674, in-12. Porée, médecin rouennais, ayant écrit à Dreincourt qu'on publiait en Normandie la Canonisation d'un saint nouveau, qui guérissait divinement de la pierre, le pria de lui en faire la légende. Dreincourt le refusa pas, et donna effectivement le nom de Légende à sa lettre, qui est du 8 décembre 1663. Il y découvre les impostures de ce prétendu saint. C'était un opérateur nommé Raou, né à Cauvissou (Bas-Languedoc), qui taillait l'opercule et l'autre sexe sans préparation et sans tenir le malade assujéti. Le plus souvent il supposait l'extraction de fausses pierres à ceux qu'il faisait semblant de tailler. Cependant lorsqu'il opérail, ce Raoux suivait la méthode de Celsus avec quelques modifications. La *Légende du Gascón* est suivie de deux *Lettres à Vallot, premier médecin du roy*; elles roulent sur le même sujet; — *Prælidium Anatomicum*; Leyde, 1670 et 1672, in-12; on y trouve des notions anatomiques bien détaillées sur le cerveau, le larynx, les muscles de la langue, des yeux, des oreilles, et principalement sur les glandes de ces parties; — *Apologia Medica, qua depellitur à la calumnia medicos sexcentis annis Romæ exsulasse*; Leyde, 1672, in-12. C'était une réponse à l'écrit de Brœckelmann intitulé: *Medica Romanus, servus, sexaginta solidis æstimatus*. On a fait une violente critique de l'*Apologia medica*, sous ce titre: *Lepidi Pacifici Saxæ ferratensis Responsio ad epistolam Bibliopolæ Leidensis græco-latini de Exsilio medicorum Romanorum, et de absurdis libellis Dreincourtianis, quibus honor nimis antiquis asseritur medicastrois, clarissimi autem medicorum ipsique medicorum principes, præsertim Batavi, maximis injuriis atque contumeliis afficiuntur*; Leyde, décembre 1680, in-12; — *Libitinæ Trophææ, pro concione, quæ fasces academicos deponeret*; Leyde, 1680, in-8°. L'auteur a dépensé dans ce livre beaucoup d'érudition pour prouver une chose banale: l'empire de la mort sur les hommes. Ce discours a été traduit en français par Jean de Brisbar, sous le titre de *Trophées de la Mort*; Leyde. Il paraît contre les *Libitinæ Trophææ* une petite lettre en style macaronique, *Limatulum atque politulum ordinis Elephantini de Dreincourtianis Libitinæ Trophæis Judicium* (1), puis une pièce sérieuse intitulée: *Alitophili observationes extemporaneæ ad erecta a Carolo Dreincourtiano Libitinæ, nec non famæ suæ, Tro-*

(1) Elle est rapportée in extenso dans le XV<sup>e</sup> tome de Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*.

ca; Leyde, 1680, in-12. Drelincourt répondit l'Appendix ad Libitinæ Trophæa, avec les, sous le titre de Εὐρημασι Cardiacæ contra perinos calumniatorum morsus; Leyde, 80, in-16; — *Experimentum anatomica ex virum sectionibus petita*; Leyde, 1681 et 1684, 12. Drelincourt, ayant fait ses expériences sur des chiens vivants, a intitulé les dix-sept chapitres de cet ouvrage *Canicidium primum, Canicidium secundum, etc.*; un *Appendix* contient sept traités suivants: *De Semine virili; De mine muliebri, intus et extra suum seminatum; Ou Fæmineis ovis, vel in ovario, vel tra; Parerga super iisdem ovis; De Utero; Tubis Uteri; Parerga de Tubis Uteri; rolluria de Humano Fœtu; — De Fæminam Ovis, tam intra testiculos et uterum, am extra; Leyde, 1684 et 1686 in-12*: l'auteur y décrit les œufs sous les différents états, suivant qu'on les remarque dans les ovaires, dans les trompes et dans la matrice; il déclare que la fécondité des œufs est incontestable, et que c'est par eux que les femmes contribuent à la reproduction de l'espèce humaine. Cependant il avoue qu'il a jugé des ovaires des femmes par analogie avec ceux des poules; — *De Conceptione Adrsaria*; Leyde, 1685, in-12. L'auteur combat les systèmes publiés avant le sien sur la formation du fœtus; — *De humani fœtus membranis Hypomnemata*, *ibid.*; — *De Tunica fetus allantoide-meletemata*; *ibid.* L'auteur prétend que cette membrane ne se trouve que dans les animaux ruminants; — *De Tunica horio Animadversiones*; *ibid.*; — *De Membrana fœtus agnina Castigationes*; *ibid.*; — *De Fœtum Pileolo sive galea*, *ibid.*; — *Super humani factus umbilico*; *ibid.*; — *De Conceptu Conceptus, quibus mirabilia Dei super factus humani formatione, nutritione, atque artitione sacro velo hactenus tecta, systematice felicitate reteguntur*; *ibid.*: l'auteur développe dans cet ouvrage son système sur la génération; — *Homericus Achilles*, etc.; Leyde, 1693, 1694, 1696, in-4°. Cet ouvrage est plein d'érudition et de recherches; — *De Variolis atque Morbillis*; Leyde, 1702, in-12; — *De divinis apud Hippocratem Dogmatis*, dans les *Opuscula Drelincurtii*; La Haye, 1727, in-4°. C'est à tort que D'Argonne, dans ses *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, tome II, p. 37, attribue à Charles Drelincourt une vie de Jean Calvin. Boërhaave fut un des élèves de Drelincourt.

Drelincourt eut un fils du nom de Charles, qui suivit également la carrière médicale; il fut reçu docteur le 3 février 1693, et se distingua dans sa profession. On a de lui: *Dissertatio Anatomica practica de Lienosis*; Leyde, 1697, in-4°, 1711, in-8°, et 1727, in-4°.

Basnage de Beauval, *Histoire des Ouvrages des Savants*, janvier 1688. — Boërhaave, *Discours préliminaire en tête des Opuscula Medica Drelincurtii*. — Bayle, *Dictionnaire critique*. — Nicéron, *Mémoires*, XV, de

179 à 196. — Manget, *Bibliotheca Scriptorum medicorum*, IV. — Eloy, *Dictionnaire historique de Médecine — Biographie médicale*.

**DRENGOT**, chef d'aventuriers normands, tué à Cannes (Italie), le 1<sup>er</sup> octobre 1019. Il était possesseur en Normandie d'un fief dont on ignore la position exacte, et soutenait, selon l'usage du temps, une guerre acharnée contre un de ses voisins, lorsque plusieurs de ses compatriotes, revenant de Terre Sainte, s'arrêtèrent dans son château. Ils lui firent le récit de leurs exploits en Italie, où au nombre de quarante seulement ils avaient débloqué Salerne et chassé les musulmans du territoire de Guaimar III, prince de cette partie de l'Italie. Ils revenaient d'ailleurs chargés de riches présents, témoignages de leurs faciles exploits et de leurs éclatants triomphes. Drengot, auquel des querelles incessantes rendaient le séjour de la Normandie peu agréable, se laissa séduire, et résolut de faire un pèlerinage au royaume de Naples. Quatre de ses frères, leurs familles et quelques aventuriers normands se rangèrent sous son pennon; et lorsque les pèlerins arrivèrent au mont Gargano, terme apparent de leur voyage, ils formaient une troupe de cent hommes. Melo, citoyen de Bari, l'un des plus riches seigneurs de la Pouille, vint les trouver, et leur offrit une solde considérable s'ils voulaient l'aider à délivrer ses concitoyens du joug des Grecs: il leur promit en même temps les plus magnifiques récompenses s'ils étaient victorieux. Le but du pèlerinage des Normands se trouva ainsi atteint. Ils étaient venus pour combattre les Sarrasins infidèles; ils combattirent les Grecs schismatiques, et remportèrent trois victoires consécutives; mais à la fin, accablés par le nombre, Drengot et la plupart de ses chevaliers furent tués à Cannes. Le petit nombre de Normands qui échappèrent au désastre se réfugièrent auprès du prince de Capoue, et sous la conduite de Rainolfe, frère de Drengot, fondèrent plus tard le comté d'Avverse. Alfred de LA CAZE.

Léon d'Ostie, *Chron. Mon.-Cassin*, lib. II, cap. xxxvii, p. 363. — Guillaume d'Apulie, *De Rebus Normannorum*, V, lib. I, p. 253. — Georges Cédreue, *Historia*, p. 553. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, I, 256.

**DREPANIUS** (*Latinus-Pacatus*), poète et panégyriste latin, vivait vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il paraît avoir été très-célèbre en son temps; mais il n'est connu aujourd'hui que par quelques vers d'Ausone et par un *Panégyrique* de Théodose, inséré dans la collection des *Panegyrici veteres*. Sous Dioclétien et sous ses successeurs immédiats, les municipalités provinciales et particulièrement les cités de la Gaule, pays qui passait alors pour très-fertile en orateurs, avaient pris l'habitude d'envoyer de temps en temps à la cour des députations chargées de complimenter l'empereur sur les événements heureux de son règne, de le remercier de ses bienfaits et d'en solliciter de nouveaux. La mission de haranguer l'empereur

appartenait naturellement au plus brillant rhéteur de la cité qui envoyait l'ambassade. Onze de ces harangues solennelles sont venues jusqu'à nous. Elles ont été publiées sous le titre de *Duodecim Panegyrici veteres*. Le discours de Pline en l'honneur de Trajan ouvre la série et complète la douzaine. Quelques éditeurs y ont aussi ajouté le poème de Corippus à la louange de Justin le jeune. Quant aux onze discours qui forment réellement la collection des *Panegyrici veteres*, ils appartiennent à plusieurs auteurs. Le premier porte le nom de Claudius Mamertin; le troisième, le quatrième, le sixième et le septième, sont attribués à Eumène; le neuvième est l'ouvrage de Nazaire, qui paraît avoir aussi écrit le huitième; le dixième appartient à un Mamertin différent de Claudius Mamertin; le onzième, enfin, est l'œuvre de Drepanius. On ne connaît pas l'auteur du cinquième panégyrique, prononcé à l'occasion du mariage de Constantin avec Fausta, fille de Maximien en 307.

Dans ces harangues vides et pompeuses, composées d'après les règles de la rhétorique en usage au quatrième siècle, il ne faut chercher ni sincérité, ni vérité, ni inspiration. Les panégyristes semblent n'avoir eu d'autre but que de rassembler en quelques pages le plus grand nombre possible d'hyperboles, de pointes, d'antithèses, de métaphores, etc.; de rassembler, sans aucun souci du bon goût et du bon sens, des mots sonores et harmonieux et de les combiner dans des périodes habilement arrangées. Il serait absurde de voir dans de pareilles œuvres des sources d'information historique. Les succès des empereurs y sont démesurément grossis, leurs revers dissimulés ou transformés en victoires. Leurs amis y sont loués avec une emphase ridicule et leurs ennemis calomniés avec non moins d'exagération. Les faits y sont tellement travestis au gré de la politique des empereurs, qu'à peine découvre-t-on çà et là quelque trace de vérité. Sans doute les *Panegyrici* contiennent sur certains personnages des détails qu'on ne trouverait pas ailleurs; ils offrent aussi parfois d'assez curieuses études de style, mais c'est peut-être en somme ce que l'antiquité nous a légué de plus misérable.

Drepanius, qui clot la série des panégyristes anciens, était Gaulois, comme Mamertin, Eumène et Nazaire. Lui-même nous apprend qu'il est né « dans cette partie des Gaules où les rivages de l'Océan servent de lit au soleil ». Cette élégante périphrase désigne l'Aquitaine. Drepanius fut intimement lié avec Ausone, qui était plus âgé que lui, et qui l'appelle son fils. Il cultiva la poésie, et Ausone le place au-dessus de tous les autres poètes, à l'exception de Virgile :

Quem pluris faciunt novem sorores  
Quam cunctos alios, Marone dempto.

Ce compliment ne veut point dire que Drepanius fut un grand poète, ni même un poète passable, mais tout simplement qu'il faisait des

vers, et qu'il en faisait à la louange d'Ausone, qui lui rendait la pareille. On trouve dans la correspondance de Symmaque trois lettres adressées à Drepanius. Celui-ci se rendit à Rome pour solliciter au nom de ses compatriotes Théodose, vainqueur de Maxime, et prononça probablement dans l'automne de 391, le panégyrique dont nous avons parlé. Si nous ajoutons qu'il fut nommé proconsul, et qu'il descendait d'un père qui portait le même nom que lui, nous aurons épuisé en ce qui concerne Drepanius toutes nos sources d'information.

Le panégyrique de Théodose, sans être exempt de défauts qui défigurent tous les ouvrages de ce genre, contient un peu moins d'hyperboles extravagantes. Si, comme les autres, il est écrit dans une langue hybride, qui n'est ni de prose ni de la poésie, il offre dans la diction éclat et une abondance fleurie qui rappellent les grâces de l'école asiatique. Enfin, chose inouïe chez un rhéteur, on y trouve des pensées. L'auteur semble diviser son panégyrique en deux parties. Dans la première, il loue la vie privée de Théodose; il vante dans la seconde ce que le prince a fait depuis son élévation à l'empire. Ce discours contient plusieurs faits importants, surtout en ce qui concerne la révolte de Maximin. Drepanius fait des cruautés de cet usurpateur une description vive, pathétique, mais suspecte d'exagération. Comme les poursuites des Ithaciens contre les Priscillianistes étaient encore toutes récentes et continuaient à troubler les Gaules, Drepanius crut devoir en parler, et le fit avec noblesse. Il se prononça avec énergie contre une persécution que les plus saints évêques de son temps condamnèrent plus sévèrement encore. Voici ce remarquable passage de Drepanius; nous empruntons la traduction de Bénédictins : « Pourquoï, dit l'orateur, m'arrêterais-je à parler de la mort de tant d'hommes ? Je n'ai pas oublié que la cruauté est allée jusqu'à répandre le sang des femmes, et que l'on exerça les dernières rigueurs contre un sexe que l'on épargne dans les guerres mêmes. » Puis passant au crime des évêques, c'est-à-dire d'Ithac et de ses associés, qui avaient poursuivi le mort de ces malheureux, Drepanius continue : « Et qu'est-ce que des évêques accusateurs pouvaient objecter de plus criminel ? Car on vit alors, ou l'on vit cette nouvelle espèce de délateurs, évêques de nom, soldats et bourreaux en effet. Non contents d'avoir dépouillé ces pauvres malheureux des biens de leurs ancêtres, ils cherchaient encore des prétextes pour leur ôter la vie. Circonstance encore plus odieuse ! après avoir assisté à ces jugements criminels, et trempé leurs mains dans le sang des suppliciés, ils allaient avec ces mêmes mains toutes sanglantes offrir le sacrifice, et souillaient ainsi même extérieurement des cérémonies que leur seule disposition intérieure avaient déjà souillées. »

L'édition *princeps* des *Panegyrici veteres*,

cienne édition in-4°, sans indication de lieu, de date, ou de nom d'imprimeur, contenant les onze discours seuls, paraît être de Venise, 1699. Les plus utiles éditions sont celles de Schwartz, Venise, 1728, in-4°; de Jæger, avec la nouvelle recension du texte, un excellent commentaire et le poème de Corippus, Nuremberg, 1779, 2 vol. in-8°; de Arntzenius, avec très-nombreuses notes, Utrecht, 1790-97, vol. in-4°. L'édition publiée à Paris, 1643, -12, avec les notes des commentateurs, porte le titre de *XIV Panegyrici veteres*, parce qu'on a joint les Panégyriques d'Ausone et d'Ennius.

L. J.

Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VIII, 12. — Ausone, *Præf. Epigramm.*; *Lud. sept. Sap.*; *Technopœon.*; *Graticomast.*; *Idyll.*, VII. — Symmaque, *Epist.*, VIII, 12; 58, 69. — T.-G. Walch, *Dissertatio de Panegyricis veterum*, Léna, 1721, in-4°. — T.-G. Mœrlin, *De Panegyricis Veterum Programma*, Nuremberg, 1738, in-4°. — Sylve, *Censura XII Panegyricorum veterum*, dans ses *Acta academica*, vol. VI, p. 80. — *Histoire littéraire de France*, t. I.

**DREPANUS FLORUS.** Voy. FLORUS.

\* **DRESCH** (Georges-Léonard-Bernard DE), jurisconsulte allemand, né le 20 mars 1786, à Orschheim, dans le duché de Bade, mort en 1836. Il étudia la jurisprudence, la philosophie et l'histoire à Wurtzbourg et à Bamberg, et fit en 1808 des cours publics à l'université de Heilberg. En 1823 il fut nommé professeur de droit à Landshut, et en 1826 il passa en la même qualité à Munich, où comme député de l'université il contribua puissamment, dans la session de 1831, à faire restreindre la liberté de la presse en Bavière. On a de lui : *Ueber die Dauer der Volksverträge* (De la durée des traités des nations); Landshut, 1808; — *Systematische Entwicklung der Grundbegriffe des Privatrechts- und Völkerrechts* (Développement systématique des idées fondamentales du droit privé, du droit politique et du droit des gens); Heidelberg, 1810-17; — *Uebersicht der allemeinen politischen Geschichte* (Aperçu de l'histoire politique en général); Weimar, 3 vol.; — *Ueber die Ansprüche der Juden auf das Bürgerrecht* (Prétentions des Juifs aux droits des citoyens); Tubingue, 1816; — *Ueber die Hauptstaaten des europäischen Staaten Systems* (Des principaux états du système politique de l'Europe); Tubingue, 1817; — *Effentliches Recht des deutschen Bundes* (Droit public de la Confédération germanique); 1820-1821, 2 vol.; — *Naturrecht* (Droit naturel); Tubingue, 1822; — *Baierisches Staatsrecht* (Droit politique de la Bavière); Ulm, 1823; — *Schmidt's Geschichte der Deutschen*, fortgesetzt, etc. (Schmidt, Histoire d'Allemagne, continuée, etc.), tome 21-27; Ulm, 1824-30; — *Abhandlungen aus verschiedenen Theilen des Rechtes* (Traité sur différentes parties du droit); Munich, 1830.

W. DE S.

*Conversations-Lexikon.* — Krug, *Encyclop. phil. Lexikon.*

**DRECHSLER** (Wolfgang), historien allemand, du seizième siècle. Il est connu par un *Chronicon Rerum Saracenicarum, seu de Saracenis et Turcis*; Bâle, 1567, in-fol., et Leipzig, 1689, 1 vol. in-8°, avec des notes de l'éditeur, Jean Reiske.

Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lexicon.*

**DRECHSLER** (Didier). Voy. DRESSLER.

**DRECHSLER** (Jean-Gabriel), théologien protestant allemand, natif de Wolkenstein, en Misnie, mort le 20 octobre 1677. Il professa la philosophie à Halle. On a de lui : *Manuductio ad poesin hebraicam*; — *Compendium chronologico-historicum*. On lui attribue encore : *De Larvis natalitius christianorum*; Leipzig, 1683, sous l'anagramme de Chressulder. Cet ouvrage eut un certain retentissement.

W. DE S.

Witte, *Diar. biog.*

\* **DRESEN** (Adam), musicien allemand, mort à Arnstadt, en 1718. Il fut maître de chapelle à la cour du duc Bernard de Weimar. En 1680 il adopta la doctrine des piétistes, et se retira quelque temps du monde. Devenu maître de chapelle à Arnstadt, il y mourut. On a de lui : *Allemanden, Couranten, Sarabanden, Balletten* (Allemandes, Courantes, Sarabandes, Ballets, etc.), 1<sup>re</sup> partie; Léna, 1673, in-fol.; — *Verschiedene Kirchenlieder* (Divers Chants d'église).

Wetzel, *Liederdichter*, I, 193.

**DRESIG** (Sigismond-Frédéric), érudit allemand, né le 1<sup>re</sup> octobre 1700, mort le 11 janvier 1742. Il fut recteur de l'école Saint-Thomas à Leipzig, où il professa longtemps. Il se suicida, dans un accès de misanthropie. Ses principaux ouvrages sont : *De usu alborum calculorum apud veteres*; Leipzig, 1731, in-4°; — *Oratio de meritis Gustavi-Adolphi in Eccles. luther.*; ibid., 1732, in-4°; — *Vindiciæ dissertationis de latinismis*; ibid., 1732, in-4°; — *De usu stigmatum apud veteres*; ibid., 1733, in-4°; — *De Cicuta, Atheniensium pœna publica*; ibid., 1734, in-4°; — *De Rhapsodis, von alten Meistersaengern* (Des Rhapsodes et des anciens Meistersaenger); ibid., 1734, in-4°; — *Palæphatus, græce*; ibid., 1735, in-8°; — *Epistola de uxore sub marito domina*; ibid., 1736, in-4°; — *De Præcipitatione, Romanorum pœna publica*; ibid., 1737, in-4°; — *Animadversiones in Fabri thesaurum*; — *Justinus locis quibusdam emendatus*; ibid., 1738, in-4°; — *Epistola de correctoribus Imperii Romani*; ibid., 1739, in-4°; — *Comment. de verbis mediis*; ibid., 1755, in-8°.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Get.-Lexic.*

**DRESSER** (Nicolas-Guillaume), jurisconsulte allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Commentatio ad Synopsin Juris privati J.-J. Schæfferi*; Léna, 1717, in-4°; — *Disputatio de advocatis eorumque numero restringendo*; ibid., 1717, in-4°; — *De actionibus adjctitiarum qualitatum earumque usu hodierno*; ibid.,

1718, in-4°; — *Commentarius theoretico-practicus ad Pandectas*; *ibid.*, 1719, in-4°; — *De Delinquente convicto, licet non confesso, pœna ordinaria afficiendo*; *ibid.*, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

**DRESSEN** ou **DRESDEN** (*Pierre DE*). Voyez **PIERRE**.

**DRESSER** (1) (*Mathieu*), érudit allemand, né à Erfurt, le 24 août 1536, mort le 5 octobre 1607. Il étudia dans sa ville natale et à Wittenberg, où il suivit les leçons de Mélanchthon et de Luther. En 1560 il fut professeur de langue grecque à Erfurt, en 1574 professeur d'éloquence et d'histoire à la place de Juste-Lipse à Iéna, recteur de l'école de Meissen en 1581, et professeur de langue grecque et latine à Leipzig. Il eut le titre d'historiographe de la cour électorale de Saxe et fut chargé de continuer l'*Historia Saxonia* de Fabricius; Leipzig, 1606, 2 vol. Il se montra opposé aux doctrines de Ramus, et professa ouvertement celles de la confession d'Augsbourg. On a de lui : *Rhetoricæ inventionis, dispositionis et elocutionis Libri IV, quam plurimis exemplis illustrati*; Leipzig, 1585, in-8°; — *Progymnasmata Litteraturæ Græcæ, cum exemplis*, etc.; Leipzig, 1585, in-8°; — *Isagoge historica per millenarios distributa*; Leipzig, 1587, in-8°; — *De Festis diebus Christianorum, Judæorum et Ethnorum*; Wittenberg, 1584, in-8°, et 1597, même format; — *Historia Martini Lutheri*; Leipzig, 1598, in-8°; — *Sächsisches Chronicon* (pour continuer celle de Pomarius de 1588 à 1596); Wittenberg, 1596.

Bayle, *Dict. hist.* — Adam, *Vil. Erudit.*

\* **DRESSLER** (*Ernest-Christophe*), poète et musicien allemand, né à Greussen, en 1734, mort le 6 avril 1779. Il étudia à Halle et à Iéna, et s'appliqua particulièrement à la musique, qui souvent fut une ressource pour lui. En 1756 il eut de l'emploi à l'opéra de Bareuth; en 1763 il obtint le titre de secrétaire et musicien de chambre à la cour de Gotha, en 1767 celui de directeur de la chapelle du prince de Furstenberg; enfin, en 1775, il devint musicien de chambre à Cassel. On a de lui : *Meine Lieder* (Mes Chansons); Leipzig, 1755, in-8°; — *Angenehme Beyträge zur Geschichte jetziger Zeiten* (Notes intéressantes pour servir à l'histoire des temps présents); Hof, 1761, in-8°; — *Fragmente einiger Gedanken des musicalischen Zuschauers*, etc., (Fragments de quelques pensées d'un auditeur, amateur de musique); Gotha, 1767, in-4°; — *Angemerkte Kleinigkeiten die wahre Art das Theater zu bessern betreffend* (Observations de quelques détails concernant l'amélioration de l'art théâtral); Wetzlar, 1770, in-4°; — *Melodische Lieder für das schöne Geschlecht* (Chants mélodiques à l'usage du beau sexe); Francfort, 1771, in-8°; — *Freundschaft und*

*Liebe in melodischen Liedern* (Amour et amitié en chants mélodiques); Nuremberg, 1774, in-8° — *Theaterschule für die Deutschen* (École théâtrale à l'usage des Allemands); Hanovre 1778, in-8°; — *Verschiedene kleinere Gelegenheitschriften und Gedichte* (Divers écrits d'occasion et poèmes).

Strieder, *Hess. gel. Gesch.*

**DRESSLER**. Voyez **DRECHSLER**.

**DREUILLET** (*Élisabeth-Thomase*, née de **MONTLAUR**, femme), poète française, née à Toulouse, en 1656, morte à Sceaux, en juillet 1730. Elle était à la fois jolie, aimable, et riche; Dreuillet, président à mortier au parlement de Toulouse, obtint sa main. Peut-être le don de son cœur ne suivit pas celui de sa personne, car dans un sonnet dont Louis XIV est l'objet, M<sup>me</sup> Dreuillet dit de ce monarque :

Je l'aimerais, n'aurait-il que le buste,  
Plus que l'amant le plus robuste ... etc

On aime à croire qu'en écrivant ces vers, M<sup>me</sup> Dreuillet se laissait entraîner par son penchant poétique et qu'elle ignorait le mérite du sacrifice. On doit également supposer que M<sup>me</sup> Dreuillet ne sacrifia qu'aux muses, car la mort de son mari l'ayant rendue libre, elle vint à Paris. Un ami, Jean Dumas d'Aygnèbe, la présente chez la duchesse du Maine, qui tenait à Sceaux une véritable cour. M<sup>me</sup> Dreuillet plut tellement à la princesse qu'elle devint sa compagne inséparable jusqu'à sa mort, qui eut lieu au château de Sceaux. M<sup>me</sup> Dreuillet avait obtenu en 1706 et en 1710 le prix de l'éloge aux Jeux Floraux. On a peu de chose d'elle; les pièces les plus intéressantes sont restées dans les papiers de la duchesse du Maine, et n'ont pas été imprimées. On cite cependant *Le Phénix*, conte; — *Clémène*, églogue; — des *Chansons*, et autres poésies légères, écrites avec beaucoup d'élégance et publiées dans différents recueils du temps, principalement dans l'*Anthologie* et dans le *Recueil de vers choisis*; La Haye, 1715. A. JADIN.

*Le Nouvelliste du Parnasse*. — Titon du Tillet, *Le Parnasse français*. — Du Mége, *Biographie toulousaine*.

**DREUX** (**Comtes DE**), nom et titre que portèrent les membres d'une famille seigneuriale qui remonte au dixième siècle. Les principaux furent :

**DREUX** (**Robert I<sup>er</sup>**, dit *le Grand*), mort le 11 octobre 1188. Il était le troisième fils de Louis le Gros, et obtint le comté de Dreux soit de son père, en 1132, soit de son frère, Louis VII, en 1137. En 1147, Robert accompagna le roi en Palestine; mais il fut un des premiers à reprendre la route de France après le malheureux siège de Damas; et son retour fut suivi de près par des intrigues qui ne tendaient à rien moins qu'à lui faire déferer la couronne. Quelques historiens, d'après Jean d'Ypres, écrivaient du quatorzième siècle, ont prétendu que ce prince était l'aîné de Louis VII, et que son père l'avait écarté de la succession

(1) Et non *Dresses*, comme l'écrivit par erreur la *Biog. universelle* des frères Michaud, nouv. édit.

our cause de faiblesse d'esprit. Cette incapacité opposée ne l'avait pas empêché cependant d'épouser la veuve de Rotrou II, comte du Perche, et de joindre à son apanage le douaire de sa femme, et de se signaler, soit en Terre Sainte, soit depuis son retour, comme un brave chevalier. Quoiqu'il en soit, il avait déjà tenu une conduite assez équivoque avant son départ pour la croisade. Parmi les mécontents qu'il rallia à son parti, figurèrent le fils de sa femme, Rotrou, comte du Perche, la comtesse Alix de Bourbon, le prêtre Cahors, chancelier du roi, et quelques grands dignitaires de l'Église. Mais Suger, par sa vigilance, fit avorter le complot, et Robert resta désormais dans le devoir. En 1152 il s'allia au roi son frère pour attaquer Henri II, duc de Normandie. L'année suivante il fonda la ville de Dreux, de son nom, fut appelé Brie-Comte-Robert (*Bria Comitis Roberti*). En 1159, tandis que Louis le Jeune défendait en personne la ville de Toulouse contre Henri II Plantagenet, devenu roi d'Angleterre, le comte de Dreux et Henri son frère, évêque de Beauvais, opposèrent une ferme résistance à Thibaut V, comte de Blois et de Champagne, et franchissant à leur tour les frontières de Normandie, y portèrent le fer et le feu. Ce fut à la même époque que Robert accorda à la ville de Dreux une chartre de commune. Il fonda vers le même temps l'église Saint-thomas du Louvre, à Paris. Protecteur des lettres autant que l'époque le comportait, il voulut qu'il y eût dans cette église un hôpital pour les coliers pauvres, sous la direction d'un maître chargé de présider à leurs études et de pourvoir à leur entretien. Vers la fin de sa longue carrière, Robert le Grand céda le comté de Dreux à son fils aîné, *Robert II* (1184), et dès lors ne prit plus que le titre de *comte de Braine*. Il avait acquis la seigneurie de cette ville, ainsi que celles de Fère-en-Tardenois, de Mesle et d'autres terres, par son mariage avec la veuve du comte de Bar-sur-Seine. On grava sur la tombe de Robert I<sup>er</sup> ce distique :

Princeps Robertus mira pietate refertus  
Hic jacet : heu ! noli plura rogare, iacet.

DREUX (*Philippe DE*), évêque de Beauvais, fils du précédent, mort dans son diocèse, en 1217. Le belliqueux prélat passa deux fois en Terre Sainte (1178 et 1190) pour combattre les infidèles, et resta la deuxième fois captif à Bagdad. A son retour, il porta les armes contre les Anglais, tomba entre leurs mains près de Milly, en 1197, et fut jeté par Richard dans une étroite prison. Le pape Célestin III, ayant en pitié de lui, voulut interposer sa recommandation auprès du roi d'Angleterre pour sa délivrance : dans ses lettres il l'appelait *son cher fils* ; mais Richard lui ayant écrit en quelle occasion l'évêque avait été pris, et lui ayant envoyé sa cote d'armes toute ensanglantée, avec ordre à celui qui la lui présenterait de dire, comme Jacob : « Voyez, saint-père, si c'est là la tunique de votre fils, »

le pape n'eut autre chose à répliquer, sinon que le traitement qu'on faisait à ce prélat était juste, puisqu'il avait quitté la milice de Jésus-Christ pour suivre celle du monde. Philippe ayant enfin été délivré, en 1202, n'en continua pas moins à guerroyer. En 1210 il se croisa contre les albigeois ; mais, plus scrupuleux ou plus circonspect, il ne voulut plus violer les canons de l'Église, et on le vit désormais combattre, non avec l'épée, mais avec la massue ; il disait « qu'assommer n'était pas répandre le sang ». Ce fut en effet armé d'une massue qu'il parut aux champs de Bouvines (1214), où il fut un des héros de la journée.

DREUX (*Robert II*, comte DE), frère du précédent, mort en 1218. Il partit pour la croisade en 1190 ; devançant les lenteurs de Philippe-Auguste, il contribua beaucoup à la prise d'Acre en 1191, et se trouva en 1204 au siège de Rouen. En 1211 il se croisa contre les albigeois, et fournit à Simon de Montfort, qui était à la tête de cette croisade, un renfort considérable ; deux ans après, il se signala, ainsi que l'évêque son frère, à Bouvines. Il eut pour successeur *Robert III*, son fils aîné. De *Pierre Mauclerc*, son deuxième fils, descend la dernière maison des ducs de Bretagne (*voyez* l'article ci-bas).

DREUX (*Robert III*, comte DE), surnommé *Gâteblé* (1), mort en 1234. Il défendit Nantes contre Jean, roi d'Angleterre, qui le fit prisonnier, mais lui rendit la liberté en 1214. Robert III se trouva au siège d'Avignon en 1225. Il se déclara d'abord contre la régence de la mère de Louis IX ; mais il ne tarda pas à faire sa soumission. Sa mort fut pour Blanche une perte véritable. Il avait à plusieurs reprises fait l'office de médiateur entre cette princesse et son frère Mauclerc, duc de Bretagne.

DREUX (*Henri DE*), frère du précédent, mort le 18 juillet 1240. Il fut nommé archevêque de Reims, en 1227. S'étant brouillé avec le roi saint Louis, au sujet des franchises des bourgeois de Reims, il tint en 1235 un concile à Saint-Quentin, et excommunia le monarque français. Celui-ci arrangea l'affaire en rendant à Paris, en janvier 1236, un jugement par lequel les habitants de Reims payeraient dix mille livres parisis à leur archevêque.

DREUX (*Pierre DE*), surnommé *Mauclerc*, duc de Bretagne et comte de Richemont, frère des précédents, mort en 1250. Philippe-Auguste, devenu l'arbitre de la Bretagne après la triste fin d'Arthur et ses propres victoires sur Jean sans Terre, fit épouser en 1213 Alix de Thouars, sœur d'Arthur, à un prince de la maison de France, *Pierre de Dreux*, surnommé *Mauclerc*, petit-fils de Louis le Gros. Le roi imposa à son parent des conditions qui avaient pour but de placer dans une étroite dépendance vis-à-vis la couronne de

(1) Il tirait ce surnom de ce que dans son jeune âge il avait fortuitement gâté quelques moissons.

France le duché, dont il n'aurait pu s'emparer directement. Il lui fit jurer de le servir fidèlement envers et contre tous, et de recevoir les hommages des Bretons, avec cette clause : *sauf la fidélité au roi de France, notre sire*. Le nouveau duc s'engagea à s'en rapporter, dans ses conflits avec ses propres vassaux, aux décisions de la cour du roi ; son frère, Robert III, comte de Dreux, se rendit caution de ses engagements, et consentit à ce que le roi saisît ses domaines si le duc de Bretagne manquait à ce qu'il avait promis. Pierre de Dreux avait d'abord étudié pour entrer dans l'Église. Son savoir, sa dextérité lui avaient valu le surnom que l'histoire a consacré. Il était railleur, peu sincère, inconstant dans son amitié, remuant et n'écoutant que les conseils d'une ambition intéressée et jalouse. Sa vie se passa dans une agitation perpétuelle et en guerre avec Philippe-Auguste, avec ses propres sujets, ou avec les infidèles. D'abord il eut à repousser les attaques de Jean sans Terre, et contribua au succès que le jeune Louis, fils du roi de France, remporta sur les Anglais au combat de La Roche-au-Moine (1214). L'esprit entreprenant et inquiet de Pierre Mauclerc se tourna ensuite contre les privilèges ecclésiastiques ; la lutte qu'il engagea de ce côté lui valut une excommunication (1217). Cette hostilité intéressée envers l'Église ne l'empêcha pas de prendre parti pour elle contre les albigeois ; lutte qui pouvait offrir à son ambition plus d'un côté favorable. Après avoir réprimé une révolte de quelques seigneurs bretons, il amena au roi Louis VIII un renfort pour assiéger La Rochelle. La puissance dont jouissait l'Église en Bretagne était telle qu'il songea, pour y mettre un frein, à diriger contre elle l'esprit des nobles. Il tint à Nantes, à cet effet, une assemblée générale de la noblesse (1225), et y rendit quelques ordonnances contre le clergé. La croisade contre les albigeois, ranimée par le zèle emporté de Louis VIII, appela encore une fois le duc de Bretagne, qui suivit le roi au siège d'Avignon ; mais ses intrigues pour supplanter le comte de Flandre le mirent bientôt en mésintelligence avec Louis, dont la mort suivit de près la prise d'Avignon. Un nouveau champ s'ouvrit alors aux projets ambitieux du duc. La couronne passait sur la tête d'un enfant, Louis IX, et le pouvoir tombait aux mains d'une femme, Blanche de Castille : c'était une occasion de rejeter les dures conditions de dépendance que Philippe-Auguste lui avait imposées. Il se liguait avec les comtes de la Marche et de Champagne, et ces trois seigneurs refusèrent d'assister au sacre du jeune roi. Mais Blanche sut détacher de la ligue le comte de Champagne, et Pierre se vit contraint de consentir à un accommodement (1227). L'année suivante, l'insurrection féodale recommença, et Pierre Mauclerc ne manqua pas d'y figurer ; toutefois, la tentative échoua de nouveau, et il en fut quitte pour solliciter un second pardon (1228). Bientôt pour se

venger du comte de Champagne, dont l'attaque pour la régente avait fait avorter ses desseins, Pierre de Dreux se jeta sur les terres du comte ; mais Louis IX accourut en hâte, et le duc fut forcé de se retirer (1229). Après un nouveau traité, Pierre Mauclerc, irrité de tant d'efforts infructueux, se tourna du côté de l'Angleterre se rendit dans ce pays, et s'engagea en secret de conduire le roi Henri III en Bretagne. Cette nouvelle trahison fut découverte ; Louis IX fit assigner le coupable, qui, n'ayant osé comparaitre, fut condamné à perdre ses terres d'Anjou. Pierre se rendit à cette sentence en envoyant un chevalier déclarer qu'il ne se tenait plus pour homme-lige du roi, et qu'il le défiait. Louis se mit en campagne, et fit, au cœur de l'hiver, le siège de plusieurs places de Bretagne ; enfin, un nouveau jugement déclara Pierre déchu de son duché (1230). Mais les secours qu'il avait sollicités de l'Angleterre lui arrivèrent à temps, et Louis, dont l'armée était travaillée par des divisions et des mécontentements, fut contraint de rétrograder. Cependant, après l'expiration d'une trêve à laquelle il avait consenti, le roi de France rassembla de nouvelles forces, et marcha résolument contre son vassal. Celui-ci ne jugea pas à propos d'attendre ; il se rendit à Paris, et se soumit *haut et bas* à tout ce qu'exigea son suzerain. Un nouvel accord dura jusqu'en 1236 ; Pierre Mauclerc ayant marié son fils Jean avec l'héritière de Navarre, tenta une nouvelle coalition contre le roi ; mais l'ambitieux prince touchait au moment où il devait, suivant les termes de son contrat de mariage, résigner la puissance dont n'était que dépositaire durant la minorité de son fils aimé. Le fils d'Alix de Bretagne fut reconduit duc, sous le nom de *Jean I<sup>er</sup>*, et le père se qualifia simplement *Pierre de Braine*, chevalier. Dans la nouvelle situation où cet événement plaça, il tourna toute son activité ailleurs, et se fit nommer chef de la croisade en 1238 : la discorde se mit dans l'expédition ; une partie seulement persista dans l'entreprise et aborda en Palestine. De ce nombre fut Pierre Mauclerc ; les croisés sortirent de Ptolémaïs pour faire le siège de Damas. Pierre agit en homme décidé à courir les aventures et à se dédommager de la perte de son duché par la conquête de quelque province sur les ennemis du saint-sépulcre. Matthieu Pâris rapporte qu'ayant été averti qu'un émir conduisait un grand convoi de bœufs à Damas, il sortit du camp sans bruit, et mit l'émir en fuite, après un choc assez rude ; il entra avec les fuyards dans une place où ils se réfugièrent, la pilla et passa au fil de l'épée toute la garnison. Mais ces prouesses aboutirent à une défaite complète et à la captivité du plus grand nombre. De retour en France, l'ancien duc de Bretagne exerça son activité en se mêlant à diverses intrigues, s'immisça, autant qu'il put, dans les affaires de la Bretagne, et arma contre les Anglais de nombreux corsaires. Enfin, la croisade dont le roi

France fut le chef (1249) offrit une nouvelle carrière à son esprit aventureux. L'issue de cette expédition eût été peut-être différente si ses avis de Mauclerc eussent prévalu. Il avait converti le conseil de s'assurer d'abord d'Alexandrie. Son expérience de la guerre, la connaissance qu'il avait acquise précédemment du pays, le genre de guerre qui pouvait y réussir, donnaient de l'autorité à ses avis ; mais l'impatience de leur du comte d'Artois l'emporta. Mauclerc, malgré la prudence de ses vues avant le combat, ne s'épargna pas dans l'attaque. Il suivit le comte d'Artois à la Massoure, et exposa courageusement sa vie. Il sortit du combat blessé au visage et perdant le sang par la bouche en abondance. On lui rend ce témoignage qu'il le trouva venant de la Massoure *bien se maintenant, et étoit assez poursuivi et chassé de près*. Il fut le piteux de toute sa bataille (1) était composée de chevaliers de son lignage. Pierre Mauclerc partagea la captivité du roi, et mourut après sa délivrance, en vue des côtes de France. Il eut deux femmes, Alix de Bretagne, qui mourut en 1221, Marguerite de Montague. Il laissa deux enfants : un 1<sup>er</sup>, qui devint duc de Bretagne en 1237, Yolande, mariée au fils du comte de la Marche.

Joinville, *Chron.* — Duchesne, *Hist. de la Maison de Dreux.* — Sismondi, *Hist. des Fr.* — Henri Martin, *Hist. de Fr.* — Michelet, *Hist. de Fr.*, II. — Le Bas, *Diction. cycl. de la France.*

**DREUX (Jean 1<sup>er</sup> DE)**, fils aîné de Robert III, mort à Nicosie (Chypre), sur la fin de l'année 1248. Sa postérité mâle, dont l'histoire ne présente rien de saillant, posséda le comté jusqu'en 1345, où mourut Pierre, frère et successeur de Jean III. Les prédécesseurs de Pierre, depuis Jean 1<sup>er</sup>, avaient été :

Robert IV (1249-1282) ;  
Jean II, le Bon (1282-1309) ;  
Robert V (1309-1329) ;  
Jean III (1329-1331).

Pierre laissa une fille et une sœur, toutes deux nommées Jeanne : elles lui succédèrent l'une après l'autre : Jeanne 1<sup>re</sup> mourut en 1346, et Jeanne II en 1355 ; celle-ci laissa, de son mariage, un vicomte de Thouars, un fils nommé Simon, qui fut tué dans un tournoi, en 1365, le jour de ses noces avec Jeanne d'Artois, et deux filles, Péronnelle et Marguerite de Thouars, qui se partagèrent le comté de Dreux. Ces deux éritières le vendirent, en 1377 et 1378, à Charles V, qui le réunit à la couronne.

Il y avait aussi des vicomtes de Dreux, dont l'histoire est peu connue et n'offre aucun intérêt.

Duchesne, *Hist. de la Maison de Dreux.* — *Art de vérifier les dates*, 1<sup>re</sup> part., t. XXI.

**DREUX-BRÉZÉ.** Nom d'une famille dont l'origine remonte, dit-on, par une filiation non

interrompue, jusqu'à Pierre de Dreux. Elle ajouta à Dreux le nom de Brézé à partir du dix-septième siècle, lors de l'échange que fit avec le grand Condé du marquisat de la Galissonnière, pour la terre de Brézé, Thomas de Dreux, conseiller au parlement de Paris, etc. ; il s'appela dès lors *marquis de Brézé*, la terre de ce nom ayant été en sa faveur érigée en marquisat par lettres d'août 1685, enregistrées en la chambre des comptes et au parlement de Paris les 23 juillet et 5 août 1686.

La famille de Brézé proprement dite est aujourd'hui éteinte ; ses membres les plus connus furent les suivants :

**BRÉZÉ (Jean DE)**, seigneur de La Varenne, mort en 1351.

**BRÉZÉ (Pierre Jacques DE)**. Voyez BRÉZÉ.

**BRÉZÉ (Louis DE)**, fils de Jacques vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut grand-veneur de François 1<sup>er</sup>, qui le créa chevalier à la cérémonie de Compiègne, le jour de Saint-Michel 1527. Il épousa en premières noces Catherine de Dreux, dont il n'eut point d'enfants, et ensuite Diane de Poitiers (*voy.*), depuis duchesse de Valentinois. Deux filles naquirent de cette union, Françoise de Brézé, mariée à Robert de La Marck, quatrième du nom, duc de Bouillon, maréchal de France, et Louise de Brézé, qui épousa Claude de Lorraine, duc d'Aumale, fils puîné de Claude, duc de Guise.

**BRÉZÉ (Gaston DE)**, souche des seigneurs de Plannes, d'Auvricher et de Plainbosc, frère du précédent et troisième fils de Jacques. Il était maréchal de Normandie. Il épousa Marie de Cerisai ; de ce mariage il eut Louis évêque de Meaux (dont l'article suit) ; Catherine, mariée à Nicolas de Dreux, vidame et baron d'Esneval, de Pavilly, de Pierrecourt, etc. ; et Françoise, alliée à Gilles Le Roi, seigneur de Chillou.

**BRÉZÉ (Louis DE)**, fils du précédent, mort le 15 septembre 1598. Il fut évêque de Meaux et trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris. Le 1<sup>er</sup> juin 1556 il fut nommé grand-aumônier de France, à la sollicitation de la duchesse de Valentinois. Il assista au concile de Trente.

Dans la branche collatérale des Dreux-Brézé on distingue :

**DREUX-BRÉZÉ (Michel DE)**, *marquis de Brézé*, né en 1699, mort en 1754. Il fut colonel en 1720, brigadier d'infanterie en mars 1741, lieutenant général en mars 1744, commandant pour le roi à Tournay en 1745 ; gouverneur de Loudun, grand-maître des cérémonies de France en 1749 ; prévôt et maître des cérémonies des ordres, et commandant en chef des provinces de Flandre et de Hainaut.

**DREUX-BRÉZÉ (Thomas DE)**, fils du précédent, connu sous le nom de marquis de Dreux, mort le 26 mars 1749. Il fut lieutenant général, gouverneur des villes et châteaux de Loudun, du Loudunois, des îles Sainte-Marguerite, Saint-Honorat, etc., et grand-maître des cérémonies,

(1) Bataille est ici dit pour corps de troupes ou escadron. Le corps que commandait Mauclerc était entièrement composé de sa famille et de leurs vassaux.

depuis mars 1701. Il était gendre du ministre Chamillart.

BRÉZÉ (*Henri-Evrard*, marquis DE DREUX ET DE), mort en 1829. Il était fils de Joachim de Dreux, frère cadet de Michel de Dreux, et avait épousé Adélaïde-Philippine de Custine, fille du général de ce nom (*voy.*). Nommé dès l'âge de seize ans à la charge de grand-maitre des cérémonies de France, dont sa famille était en possession depuis plus d'un siècle, le marquis de Brézé fut chargé, peu d'années après son entrée en fonctions, de pourvoir aux préparatifs des états généraux. La tâche était difficile, parce qu'elle le mettait en contact avec les hommes les plus marquants et les plus impétueux de la représentation nationale, contre lesquels il était souvent obligé de lutter pour soutenir la prérogative royale; cependant le grand-maitre déploya dans les circonstances les plus épineuses une sagesse et une fermeté qui auraient fait honneur à l'expérience la plus consommée. Il débuta dans ce rôle délicat le 20 juin 1789. Ce jour avait été choisi par la majorité des membres du clergé pour se réunir aux députés du tiers état. Pour prévenir cette réunion, la cour ordonna la fermeture des salles d'assemblée des états, sous le prétexte de préparatifs à y faire pour une séance royale indiquée au 22; et le 20 juin au matin le marquis de Brézé dut faire au président Bailly la notification de la décision du roi. Cet incident amena la fameuse séance du Jeu de Paume. Cependant la séance royale, fixée d'abord au 22 juin, fut remise au 23. Le marquis, qui avait signifié cet ajournement à l'assemblée, eut encore à supporter le mécontentement des députés du tiers, blessés du peu d'égards qu'on leur témoignait en leur assignant pour lieu de réunion une galerie de bois servant de vestibule à une porte détournée, et en les laissant longtemps exposés à une pluie battante avant de leur permettre l'entrée de la salle, dans laquelle les représentants du clergé et de la noblesse étaient déjà commodément assis bien avant qu'ils fussent eux-mêmes introduits. La déclaration impérieuse par laquelle le roi venait de clore l'espèce de lit de justice pour lequel les trois ordres avaient été convoqués avait révolté l'assemblée et déposé au fond de tous les cœurs un mécontentement et une indignation qui se révélaient par un morne silence. Les dernières paroles du monarque étaient une injonction formelle de se retirer immédiatement. Toute la noblesse et une partie du clergé avait obéi; mais les députés des communes et l'autre partie du clergé étaient demeurés à leur place, dans une immobilité froide et résolue, lorsque tout à coup Mirabeau se leva, et, dans une improvisation entraînant, proposa la motion de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution au pays. En ce moment le grand-maitre des cérémonies parait, et s'adressant au président: « Monsieur, lui dit-il, vous avez entendu les ordres du roi? — Je vais prendre

« ceux de l'assemblée, répond Bailly; elle s'ajourne après la séance royale, et je ne puis la séparer sans qu'elle en ait délibéré. — Et ce la votre réponse, et puis-je en faire part au roi? — Oui, monsieur. » Puis se tournant vers les députés qui l'entouraient: « Je crois, ajouta Bailly, que la nation assemblée ne peut recevoir d'ordre. » Ce fut alors que Mirabeau, s'élançant vers le marquis, lui adressa la fameuse apostrophe sur laquelle on a fait tant de variantes (1).

Sujet fidèle, le marquis de Brézé n'abandonna pas, quand il le vit dans le malheur, le prince de qui il avait partagé la fortune; jusqu'à la journée du 10 août, il resta constamment auprès de sa personne, et ce ne fut que du moment où il désespéra de pouvoir le servir en France qu'il se vit le cours de l'émigration. Plus tard, par déférence pour les ordres de Louis XVIII, qui était allé rejoindre à Vérone, il rentra dans sa patrie. Il vécut dans l'obscurité sous l'Empire. A la Restauration, il reprit les fonctions de grand-maitre des cérémonies, qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il avait été appelé en 1815 à la chambre des pairs. [*Enc. des G. du M.*]

*Voy. pour les Dreux et Dreux-Brézé, Anselme, Hist. — Sismondi, Hist. des Français. — Henri-Martin, Hist. de France. — Duchêne, Histoire de la Maison de Dreux.*

DREUX-BRÉZÉ (*Scipion*, marquis DE), fils de l'ancien, homme politique français, né à Andelys, le 13 décembre 1793, mort le 21 novembre 1845. Il étudia à l'École Militaire de La Flèche, fit en qualité d'officier les dernières campagnes de l'Empire. A la Restauration, il ne quitta son corps que lorsque la paix fut signée, et il sollicita la permission de reprendre son rang dans l'armée au moment même où son père rentrait à la cour de Louis XVIII. Attaché au maréchal Soult en qualité d'aide-de-camp, il voulut s'associer comme simple volontaire, aux chasses de la retraite de Louis XVIII à Gand. Promu, peu de temps après la seconde restauration, au grade

(1) La véritable variante a été ainsi racontée par le fils même du marquis, plus de quarante ans après, à la chambre des pairs, dans la séance du 15 mars 1833: « La « historiens du temps ont tous rapporté ce fait d'une « manière plus ou moins inexacte. Mon père voulut, à « retour du roi Louis XVIII, rétablir la vérité; mais le « prince lui demanda de n'en rien faire, et il se soumit « à sa volonté. N'étant plus retenu par les mêmes con- « siderations, je puis dire aujourd'hui comment les choses « se passèrent. Mon père fut envoyé par Louis XVI pour « ordonner à l'Assemblée nationale de se séparer; « entra couvert: tel était son devoir, puisqu'il parlait « au nom du roi. De grandes clameurs se firent entendre « à sa vue: on lui cria de se découvrir; mon père s' « refusa énergiquement. Alors Mirabeau se leva, et n « lui dit point: Allez dire à votre maître, etc., mais « Nous sommes ici par le vœu de la nation; la force « matérielle seule pourrait nous faire désespérer. « Mon père prit alors la parole, et s'adressant à Bailly « Je ne puis reconnaître, dit-il, en M. de Mirabeau qu' « le député du bailliage d'Aix, et non l'organe de l'as- « semblée. Puis il se retira quelques minutes après, et « alla rendre compte au roi de cet incident. Voilà exacte- « ment, messieurs, comment les choses se passèrent. « J'en appelle aux souvenirs des membres de cette cham- « bre qui siégeaient alors dans l'Assemblée nationale.

le capitaine dans le premier régiment de cuirassiers de la garde royale, il se retira en 1827 au service militaire, avec le grade de lieutenant-colonel, et hérita en 1829 de la charge de grand-maître des cérémonies et de la dignité de pair de France. Dès les premiers pas qu'il fit dans cette carrière nouvelle, le marquis de Dreux-rézé annonça les talents qui lui ont assigné au sein de la pairie un rang éminent. Après la résolution de 1830, il se rallia au nouveau gouvernement, « parce que, disait-il, dans la position des choses, c'est le seul moyen de contribuer au salut de la patrie ». Mais il conserva ses sympathies et ses regrets pour la dynastie dont il avait désapprouvé les derniers actes. Défendant constamment les principes de la monarchie constitutionnelle, et combattant les tendances démocratiques que le mouvement de Juillet avait développées, il se signala par une opposition ferme et mesurée. Ses nombreux discours prononcés à la chambre des pairs respirent un sentiment exqu Coast des convenances oratoires.

De Vaulabellé, *Hist. des Deux Rest.* — Lamartine, *Hist. de la Rest.* — Louis Blanc, *Hist. de Dix Ans.* — *Moniteur*, 20 mars 1846. — *Éloge funèbre de M. de Dreux-rézé, prononcé à la chambre des pairs*, par le duc de Noailles.

**DREUX** (*Pierre-Lucien-Joseph*), littérateur français, né à Tours, en 1756, mort dans la même ville, le 14 février 1827. Il était fils d'un notaire, reçut une bonne éducation, et écrivit, fort jeune encore, plusieurs pièces de poésie qui eurent du succès. Plus tard, il passa en Belgique, et devint rédacteur de *L'Esprit des Journaux*, revue qui s'imprimait à Liège. Dreux vint à son tour dans cette ville la Société d'Émulation. Il devint ensuite secrétaire intime du ministre Verennes. En 1820 Dreux fut nommé bibliothécaire de la ville de Tours. On a de lui : *Essai sur l'Amour*, suivi de *Poésies diverses*; Amsterdam, 1783, 1786, et Paris, 1802, in-18; — *Essais en divers genres de littérature et de poésie*; Tours et Paris, 1809, in-12, et 1819, in-16. On remarque dans ce recueil une *Épître de Delle* et une comédie intitulée *La Lecture, ou le début d'un poète*.

Chalmel, *Biographie de la Touraine.* — Quérard, *La France littéraire*.

\* **DREUX** (*Pierre-Anne de*), architecte français, né à Paris, en 1768. Élève de Percier et Fontaine, il obtint le prix de Rome, voyagea en Italie, et à son retour à Paris fit successivement des constructions suivantes : le presbytère et la chapelle de la Vierge de l'église à Saint-François à Anet; le château de Pont-sur-Seine, pour Casimir Perrier; le château de Lormois-sur-Seine, pour M. Paturle; une chapelle gothique au château de Condé, près Meaux; le Théâtre-lyrique, sur le boulevard du Temple, etc. Enfin, il est auteur d'un voyage en Italie, en Espagne, en Grèce et en Asie Mineure. G. DE F.

*Statistique des Beaux-Arts.*

**DREUX.** Voyez DROGON.

**DREUX DU RADIER** (*Jean-François*), littérateur français, né à Châteauneuf-en-Thimerais, le 10 mai 1714, mort dans la même ville, le 1<sup>er</sup> mars 1780. D'abord avocat, puis lieutenant particulier au bailliage de sa ville natale, il se démit de cette fonction judiciaire pour se livrer entièrement à la culture des lettres. Historien, poète, journaliste et traducteur, il a fait paraître un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Éloges historiques des hommes illustres de la province du Thymerais, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*; Paris, 1749, in-12; — *Bibliothèque historique et critique du Poitou*; Paris, 1754, 5 vol. in-12, ouvrage estimé; nouv. édit., continuée jusqu'en 1840, Niort, 1842, 3 vol. in-8°; — *Essai historique, critique, philosophique, politique, moral et galant sur les Lanternes*; Dôle (Paris), 1755, in-12. Cette facétie, à laquelle eurent part le docteur Le Camus, l'abbé Lebeuf et Jamet le jeune, a été reproduite, sous le titre d'*Essai sur les Lanternes*, dans le tome XI des *Œuvres badines complètes* du comte de Caylus; Paris, 1787, 12 vol. in-8°; — *L'Europe illustre, contenant les vies abrégées des souverains, des princes, etc., dans le quinzième siècle compris, jusqu'à présent*, avec leurs portraits gravés par Odieuvre; Paris, 1755; ibid. 1777, 6 vol., très-grand in-8°. Les exemplaires portant la date de 1755 contiennent les premières épreuves des gravures; — *Anecdotes historiques et littéraires sur Philippe Desportes*; 1757, in-12; — *Lettre à M. Jamet le jeune, sur Gilles Durant de la Bergerie*; 1757, in-8°, publiée sous le pseudonyme de *Thémizerac*, et réimprimée dans le *Journal historique sur les matières du temps*; juillet 1757, pag. 44 et suiv.; — *Lettre à M. L... T...* (l'abbé Trublet) contenant la généalogie de Corneille; 1757, in-12 : cette lettre a pour but d'établir les droits de François Corneille, qui se portait héritier de Fontenelle; — *Tablettes anecdotes et historiques des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XV*; Paris, 1759, 3 vol., petit in-12, publiées sous les initiales D. D. R.; nouv. (3e) édit., Paris, 1781, 3 vol. in-12; — *Table générale, alphabétique et raisonnée du Journal historique de Verdun, depuis 1697 jusqu'en 1756*; Paris, 1759, 9 vol. in-8°; — *Mémoires historiques, critiques et anecdotes des reines et régentes de France*; Paris, 1763, 7 vol. in-12; 4<sup>e</sup> édit., Paris, 1808, 6 vol. in-8°; — *Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition, avec l'histoire des fous en titre d'office*; La Haye, 1768, 2 vol. in-12; — *Satires de Perse, traduites en vers français et en prose latine et française, avec le texte, des variantes et un discours sur la satire et les satiriques latins et français, des remarques critiques sur les traducteurs et les endroits les plus difficiles du texte*; 1772, in-12; — *Conférence de l'édit des présidiaux du*

mois de mai 1777, avec les ordonnances, édits et règlements sur cette matière; Paris, 1780, in-18. Haillet de Couronne a publié le *Catalogue des ouvrages imprimés ou manuscrits de M. Dreux du Radier* (rédigé par ce dernier); Rouen, 1776, in-12, tiré à soixante exemplaires. Il contient vingt-sept ouvrages ou opuscules, soixante dissertations insérées dans les journaux, et vingt ouvrages manuscrits. E. REGNARD.

Ersch, *La France littéraire*. — *Catolog. de la Bibl. imp.*

\* **DREVES** (*Lebrecht*), né à Hambourg, en 1816. Il fit ses humanités dans sa ville natale, et étudia de 1836 à 1838 le droit à Iéna et à Heidelberg. A son retour à Hambourg, il suivit le barreau comme avocat et rédigea un journal intitulé : *Neue Hamburgische Blätter* (Nouvelles feuilles de Hambourg). Tout en se livrant aux travaux de sa profession, il s'adonna avec assez de succès à la culture des lettres. On a de lui plusieurs poésies lyriques, une comédie *Der Lebensretter* (Le Sauveur de la vie); — *Lyrische Anklänge* (Accents lyriques); Altenbourg, 1837; — *Vigilien, nächtliche Lieder* (Vigiles, Chants nocturnes); Bonn, 1839; — *Schlichte Lieder* (Simple Chants); Hambourg, 1843. On lui attribue en outre les *Lieder eines Hanseaten* (Chants d'un membre de la hanse); Wesel, 1843. Parmi ses autres poésies on distingue : *Drei Freunde* (Trois Amis), et *Alexander*.

W. DE S.

Gödike, *Deutschlands Dichter von 1813 bis 1843*.

**DREVEY** (*Pierre*), graveur français, né à Sainte-Colombe (Dauphiné), en 1664, mort à Paris, 1739. Il était élève de Germain Andran, s'attacha particulièrement au genre du portrait, et se distingua par la pureté de son burin. En 1707 il devint membre de l'Académie des Arts. Personne jusqu'à lui n'avait si bien réuni la ressemblance des traits, l'élégance des détails et la suavité de l'exécution. On doit placer Pierre Drevet au premier rang des graveurs français. Parmi ses excellentes planches, on cite : *Louis XIV*, en pied, d'après H. Rigaud; — *Louis XV*, sur son trône, faisant pendant au précédent et d'après le même peintre; — *Le prince de Conti*, en pied, d'après le même; — *Le comte de Toulouse*; id.; — *De Beauvau*, archevêque de Narbonne; id.; — *Nicolas Boileau-Despréaux*; id.; — *La duchesse de Nemours*; id.; — *Le cardinal de Fleury*, assis dans un fauteuil; id.; — *Le maréchal de Villars*; id.; — *Hyacinthe Rigaud*, le peintre; id.; — *Mme Rigaud*, mère du précédent; — et les portraits suivants, d'après nature : *Le dauphin*; — *Le cardinal de Noailles*; — *Le cardinal de Rohan*; — *Girardon*, le sculpteur; — *Le marquis de Dangeau*; — *Philippe V*, roi d'Espagne; — *Le duc du Maine*; — *Titon du Tillet*, auteur du *Parnasse français*; — *Mme de Lambert*; — *Mme de Serre*; — *Mme de L'Aubespine*, etc.

Pernetty, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II, 11; — *Basan, Dictionnaire des Graveurs*. — *Le Bas, Dictionnaire encycl. de la France*.

**DREVEY** (*Pierre*), graveur français, fils du précédent, né à Paris, en 1697, mort dans même ville, en 1739. Il était élève de son père qu'il surpassa souvent pour le charme, la délicatesse et la finesse du trait. Il ne se borna pas au portrait, et aborda avec succès les sujets historiques. Quoique mort jeune encore, ses productions sont fort nombreuses, car dès l'âge de treize ans il exécutait d'une manière remarquable. Son chef-d'œuvre est le portrait en pied de *Bossuet*, que les connaisseurs appellent le *chef-d'œuvre de la gravure*. Les premières épreuves de cette estampe sont fort rares, mais faciles à distinguer, l'imprimeur ayant, après chaque tirage de cent exemplaires ajouté un point après les mots *Hyacinthus Rigaud pinxit*; néanmoins l'acheteur doit observer si un ou plusieurs de ces points n'ont pas été grattés. On cite encore de Drevet les portraits du *cardinal Guillaume Dubois*, assis, d'après H. Rigaud; — de *Cottin*, inspecteur des bâtiments royaux, d'après le même; — de *Mlle Lecouvreur*, actrice, d'après Coyppe; — de *Samuel Bernard*, assis, d'après H. Rigaud; — de *Sainte-Marthe*; — de *Dufay*; — de *l'abbé Pucelle*, conseiller au parlement d'après Rigaud, etc. Parmi les sujets historiques gravés par le même artiste, on remarque surtout *La Présentation au temple*, d'après Louis Boullongne; — *Adam et Ève*, d'après Coyppe; — *Louis XV, dans sa jeunesse, conduit par Minerve au temple de la gloire*, d'après le même; — *Rébecca*; id.; — *M. de Tressac aux pieds de la Vierge*, gravure pleine de charme; — *La Prière au Jardin des Oliviers*, d'après Restout; c'est le dernier ouvrage de Drevet.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II, 139.

**DREVEY** (*Claude*), graveur français, cousin du précédent, né à Lyon, en 1710, mort à Paris en 1782. Il se fit remarquer par le charme et la délicatesse de son burin. On cite de lui les portraits suivants : *Le cardinal d'Auvergne*, assis d'après Rigaud; — *De Vintimille*, archevêque de Paris, d'après le même; — *Le comte de Zinzendorf*; id.; — *Mme Le Bret, en Cérès*; id.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Pernetty, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II, 189.

**DREVIN** (*Guillaume*), poète français, mort vers la fin du quinzième siècle, mort vers 1560. Il embrassa avec ardeur la querelle des catholiques contre les protestants. Il a laissé divers opuscules, dont les principaux sont : *Les Erreurs des Luthériens, ennemis de notre sainte Église et vrais turlupins, résidant en la ville de Genève et autres*; Paris, sans date, in-8°; — *Lamentation de notre mère la sainte Église sur les contradictions des hérétiques*; Paris, sans date, in-8°.

M. G.

Du Verdier, *Bibl. franç.*

**DREXELIUS** (*Jérémie*), prédicateur et écrivain allemand, né à Augsburg, en 1581, et mort à Munich, le 19 avril 1638. Il entra dans la Société de Jésus en 1598, et se distingua tellement comme prédicateur que l'électeur de Bavière se l'attacha en cette qualité. Il remplit ces fonctions jusque vers l'an 1621, et, malgré sa santé débile, composa en latin des ouvrages ascétiques qui jouissent encore d'une certaine estime. La première édition (Anvers, 1643) était composée de plusieurs petits volumes in-24, ornés de figures. On les a réunis plus tard en deux volumes in-fol., et depuis on en a donné d'autres éditions, la plupart partielles. Dans *Nicélas, l'incontinence victorieusement combattue*, Drexelius trace un éloquent tableau des maladies des misères de toutes sortes occasionnées par le vice, et termine en suppliant ceux qui s'y laissent entraîner à le combattre par la pensée des supplices infernaux. C'est dans cet ouvrage qu'il s'efforce d'expliquer et de justifier la sévérité de Dieu au point de vue de l'éternité des peines. Leibnitz loue beaucoup son argumentation à cet égard. Nous avouons, quant à nous, qu'elle nous paraît puérile; il la résume en ces mots : *Necrum damnatos semper torqueri : continue blasphemant, et sic quasi peccant semper, pro peccantur*. Son livre sur *l'Enfer* est rempli d'images effrayantes, tempérées par des réflexions pieuses. Il en est de même des *Considérations sur l'Éternité*, traduites en français par le père Colomme. C'est dans ce dernier ouvrage qu'il donne de l'éternité cette définition neuve : « Qu'est-ce que l'éternité et quelle en est la grandeur ? Songez à cent mille années, vous n'avez encore songé à rien en égard à l'éternité. Songez à dix fois cent mille ans ou plus à cent mille siècles, vous n'avez rien retranché encore de l'éternité. Songez à mille millions d'années, et l'éternité reste encore tout entière. Songez à mille cubes de mille millions d'années, 00, 000, 000, 000, 000, 000, 000, 000, 000, 000, qui fait mille mille mille mille mille mille mille mille milliers d'années, chose aussi terrible à penser que facile à écrire, et songez que cet espace de temps, quoique doublé, triplé, centuplé, n'est pas encore le commencement de l'éternité. Songez à autant de millions de cubes qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer, vous n'êtes pas encore parvenu au commencement de l'éternité, et l'éternité reste tout entière pour le bonheur des saints et pour les tourments des réprouvés. O mon Dieu, ayez pitié de moi ! » Drexelius aurait pu à ses millions et à ses milliards ajouter d'autres milliards et centaines de milliards d'années; le seul mot éternité n'en dit-il pas autant et davantage ? On distingue parmi les autres écrits de Drexelius : *L'Héliotrope, ou de la contrainte de la volonté humaine avec la volonté divine*; — *De la Droiture d'Intention*; — *Le Gymnase de Patience*; — *L'Antigraphes, ou de la Conscience*; — *Salomon* : ouvrage assez bi-

zarre et sans érudition, divisé en deux parties : *Salomon justus*, et *Salomon fatuus et flagitiosus*. Son livre de *Job*, quoique supérieur, ne rappelle en rien les beautés grandioses de l'original. Citons encore sa *Vie d'Élisabeth de Lorraine*, femme de l'électeur de Bavière (en allemand). Les écrits de Drexelius ont de l'onction et de la chaleur; mais, quoi qu'on en ait dit, ils manquent de profondeur, et la forme heureuse sous laquelle il enveloppe souvent ses pensées n'en saurait cacher la pauvreté réelle.

Alexandre BONNEAU.

Ersch et Gruber, *allg. Encyc. — Encycl. catholique*.

**DREYER** (*Jean-Mathias*), littérateur allemand, né à Hambourg, en 1716, et mort dans cette ville, en 1769. Il sut se faire redouter par ses épigrammes; mais il n'eut pas le talent d'acquiescer de la fortune. Quoique sa poésie ne brille ni par l'éclat ni par la verve, cependant on ne saurait lui contester un certain cachet d'originalité; ce qui explique la vogue dont Dreyer a joui au dix-huitième siècle et dont la tradition s'est encore conservée à Hambourg. Ses poésies furent publiées après sa mort, à Altona, en 1771, sous le titre de *Vorzüglichste Deutsche Gedichte* (Principales Poésies allemandes). Il eut le chagrin de voir brûler de la main du bourreau un ouvrage rempli d'obscénités, et contre lequel lors de son apparition les ministres de l'Évangile avaient lancé leurs foudres du haut de la chaire. Cet ouvrage, recueil de toasts rimés entremêlés de lazzi, parut sous le titre de *Schöne Spielwerke beim wein, Punsch, Bischof und Krambambuli* (Jeux d'esprit agréables aux buveurs de vin, de punch); Hambourg, 1769, in-12, ouvrage très-rare. W. de S.

Jördens, *Lexicon Deutscher Schriftsteller*.

**DREYHAUPT** (*Jean-Christophe DE*), topographe allemand, né le 20 août 1699, mort le 18 décembre 1768. Il fut juge, échevin et conseiller à Magdebourg, et se fit connaître par un ouvrage intitulé : *Pagus Neleticum oder Beschreibung des zum Herzogthum Magdeburg gehörenden Saalkreises* (Description du Cercle de la Saale dépendant du duché de Magdebourg); Halle, 1749, 2 vol. in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

\* **DREYSCHAERFF** (*Benjamin*), diplomate allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut chancelier à Stolberg, et laissa : *Bibliotheca illustris*; Iéna, 1691, in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

\* **DREYSCHOCK** (*Alexandre*), musicien bohème, né à Zack, en Bohême, le 15 octobre 1818. Il annonça dès l'enfance une grande aptitude pour le piano. Afin qu'il pût cultiver ces heureuses dispositions, il fut envoyé à treize ans à Prague, où il étudia pendant quatre ans, sous la direction de Tomaschek. De 1840 à 1842, il séjourna en Russie. A son retour dans sa patrie, il se remit à voyager, et donna des concerts à Londres, Bruxelles et Paris, et visita d'autres contrées

de l'Europe, telles que la Hollande, la Hongrie, l'Autriche; partout il eut le même succès comme pianiste.

\* **DREYSCHOCK** (*Raymond*), violoniste bohème, frère du précédent, né à Zack, le 30 août 1824. Il entra au conservatoire de Prague en 1834, et devint, grâce aux leçons du professeur Pixis, un des meilleurs violonistes connus. En 1844 il fit en Allemagne, en Belgique et en Hollande, avec son frère Alexandre, un voyage qui établit sa réputation de virtuose. Il revint à Prague, et il alla donner des concerts à Brunn, Olmutz et Vienne. En 1850 il fut nommé professeur au conservatoire de musique de Leipzig.

*Conversations-Lexicon.*

**DREYSSIG** (*Guillaume-Frédéric*), médecin allemand, né en 1770, mort le 12 juillet 1819. Après avoir fait ses études médicales, il entra au service de la Saxe, et fut pendant plusieurs années médecin de la garnison de Königstein. En 1807 il fut nommé professeur à l'université de Charkow. On a de lui : *Handbuch der Pathologie der sogenannten chronischen Krankheiten*, etc. (Manuel pathologique des maladies dites chroniques, etc.); Leipzig, 1796-98, 2 vol in-8°; — *Handbuch der medicinischen Diagnostik*, etc. (Manuel de diagnostic médical, etc.); Erfurt, 1801-1803, in-8°; traduit en français par Renaudin, Paris, 1804, in-8°; — *Handwörterbuch der medicinischen Klinik oder der praktischen Arzneykunde* (Dictionnaire manuel de Clinique médicale, ou de science médicale pratique); Erfurt, 1806-1807, 2 vol.

*Biographie médicale.*

**DRIANDER** ou **DRYANDER**. Voy. EICHMANN.

**DRIDOENS**, en latin **DRIEDO** (*Jean*), théologien belge, né à Turnhout, mort à Louvain, le 4 août 1535. Il fit ses études à Louvain, y devint docteur en théologie, et en 1499 il y professa la philosophie, au collège du Faucon. Plus tard, par les conseils de maître Adrien Florent (depuis pape, sous le nom d'Adrien VI), Dridoens se consacra à la théologie, et se fit remarquer par son zèle contre les réformateurs. Il était alors chanoine de Saint-Pierre et curé de Saint-Jacques de Louvain. On a de lui : *De Scripturis et dogmatibus ecclesiasticis, quatuor libri*; Louvain, 1533 et 1550; — *De Gratia et libero arbitrio*; Louvain, 2 vol. 1547; — *De concordia liberi arbitrii et predestinationis divinæ*; ibid.; — *De captivitate et redemptione generis humani*; Louvain, 1552; — *De Libertate christiana, tres libri*; ibid. On trouve le compte-rendu détaillé des ouvrages de Dridoens dans la *Bibliothèque sacrée* de Richard et Giraud, t. IX, p. 349.

Possevin, *Apparatus sacer*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 630; — Bellarmin, *De Scripturis ecclesiasticis*. — Érasme, *Epist. Godescal*. — Rich. Simon, *Histoire critique*. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du seizième siècle*. — Rive, *Chasse aux bibliographes*.

\* **DRIEN** (*Guillaume*), mathématicien français, né à Aix en Provence, vers 1520, mort vers 1570. Il s'acquît une certaine réputation par ses connaissances en astronomie. On a de lui *Le Tabulaire astronomique, ou calendrier perpétuel, auquel livre sont contenus les principaux passages tant du Vieil que du Nouveau Testament*; Lyon, 1561, in-16; — *La Sphère du monde succinctement déclarée par brève figures, tous les cercles l'un après l'autre, réduite à quatre livres*; Avignon, sans date, in-16. M. G.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. françaises*.

**DRIESCH** (*Gérard*, et non *Georges-Corneille VAN DER*), natif de Cologne, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il accompagna en 1719, en qualité de secrétaire, l'ambassadeur impérial près la Sublime Porte, et revint en Allemagne en 1720. On a de lui : *Exercitationes oratoriæ*; Vienne, 1718, in-8°; — *Exercitationes poeticæ*; vers 1719, in-12; — *Historiæ magnæ legationis augustæ ad aulam Ottomanicam*; Vienne, 1721, in-8°; Cologne, 1722, in-8° Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

**DRIESCHE** (*Jean VAN DER*), en latin **DRUSIUS** ou **DRIESCHIUS**, linguiste belge, né Oudenarde, le 28 juin 1550, mort à Leyde, le 12 février 1616. Il fit ses études à Gand et sa philosophie à Louvain, puis il alla, en 1567, rejoindre son père, réfugié en Angleterre pour cause de protestantisme. Driesche apprit l'hébreu sous Antoine Le Chevalier, et en 1571 fut nommé professeur de langues orientales à Oxford. En 1571 il vint étudier le droit à Louvain, puis retourna à Londres, et revint, avec son père, habiter le Pays-Bas. Le 20 juin 1577 Driesche fut nommé professeur de langues orientales à l'université de Leyde. Il épousa dans cette ville, le 18 octobre 1580, Marie Van der Varent, dame gantoise, dont il eut un fils, Jean, et deux filles, Agnès et Jeanne. Les états de Frise l'appelèrent à Franeker, le 1er juin 1585, pour occuper une chaire d'hébreu. Le 8 février 1616 les curateurs de l'université de Leyde le réprimandèrent de soutenir, contre Sibrand Lubbert, qu'on ne devait pas blâmer les anciens d'avoir dit « que la sagesse divine été créée (Prov. VIII) ». C'était engendré que les anciens devaient dire. Driesche fut accusé d'arminianisme, et condamné à s'excuser devant Lubbert; il subit cette sentence, et mourut de chagrin, trois jours après. On a de lui : *In Psalmo Davidis veterum Græcorum Fragmenta*; Anvers, 1581, in-4°; — *Quæstiones et Responsiones libri III*; 1583 et 1599, in-8°; — *Animadversiones, libri II*; Leyde, 1585, in-8° — *Annotationes in Estheram*; 1586; — *Locutionum sacrarum Miscellanea*; 1586, in-8°; — *Notæ à Grammaticam Hebraicam Nicolai Clenardi*; Leyde, 1589, in-8°; — *Proverbiorum classes II* suivi des *Sententiæ Salomonis*; 1590, in-4° — *Apophthegmata Hebræorum et Arabum cum scholiis*; 1591 et 1612, in-4°; — *Obser*

*ationes sacræ, lib. XVI*; Franeker, 1594; — *De Quæsitis per epistolam*; Franeker, 1595, in-8°; — *Castigationes et Notæ in Jesum Sirach, ecclesiasticum*; 1596, in-4°; — *Proverbia Ben Sirach*; 1597, in-4°; — *Tabulæ in Grammaticam Chaldaicam*; 1602, in-8°; — *Tetragrammaton, ou De Nomine Dei proprio*; 604, in-8°, et Utrecht, 1707: cette dernière édition contient une dissertation de Joseph Eusden sur la prononciation du mot *יהוה*; — *De tribus Sectis Judæorum*; *ibid.*, 1605, in-8°; — Delft, 1703; — *Severi Sulpitii Chronicon, vœ Commentaires*; 1607, in-8°; — *Veterum sapientum Gnomæ*; Franeker, in-4°; — *Grammatica Hebraica*; Louvain, 1612, in-8°; — *Annotationes in Novum Testamentum, ou Præceptorum Libri X*; 1612 et 1618, in-4°; — *De litteris מוסה וכלב* (Moscheh Vechaleb), *libri II, commentarius in Ruth*; — *An Ruben mangoragor invenierit*; — *De Patriarcha Enoch*; 1615; — *Commentarius ad loca difficiliora entateuchi*; 1617, in-4°; — *Hexapla Orinisi*; Paris, 1713. Driesche a écrit encore autres ouvrages, dont le catalogue se trouve dans Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

Abel Curiauder, *Vita Joannis Drusii*; 1618, in-4°. — *Attici sacri*; Amsterdam, 1698, in-8°. — *Scaligerana unda*. — Nieéron, *Memoires*, XXII, 87. — Bayle, *Dictionnaire critique*.

**DRIESCHE** (Jean), en latin **DRUSIUS**, linguiste hollandais, fils du précédent, né à Leyde, le 26 juin 1608, mort à Chichester (Angleterre), en 1609. commença dès l'âge de cinq ans à apprendre les langues latine et hébraïque; à sept ans il exécutait le psautier hébreu assez couramment. à neuf ans il savait lire l'hébreu sans points, parlait passablement le latin et l'anglais. A onze ans il composait en hébreu, en vers et en prose; à dix-sept ans il harangua en latin roi Jacques I<sup>er</sup>, au milieu de toute la cour anglaise, et mérita de vifs applaudissements. Driesche mourut de la pierre, à vingt-et-un ans, chez Guillaume Thomas, doyen de Chichester. Il avait, dit Bayle, l'esprit vif, le jugement solide, une grande mémoire et une ardeur insatiable pour l'étude. » On a de lui: *Nomenclator iuxta Levitæ juxta ordinem alphabeticum cum latinarum digestus, et græcis dictioibus*; 1652, in-8°. Une version latine du *Second temple* et l'*Itinéraire de Benjamin de Tudèle* sont restés manuscrits.

Driesche père, *præface des Annotationes in Novum Testamentum*, X. — *Scaligerana secunda*. — Bayle, *Dictionnaire critique*, II, 672, note N. — Nieéron, *Mémoires*, XXII, 65.

**DRILLENBURG** (Willem van), peintre hollandais, né à Utrecht, en 1625. Il était élève d'Abraham Bloemaert; mais au bout de quelques années il quitta la manière de ce maître, et devint paysagiste, dans le goût de Jean Both. Cependant, il acquit jamais la couleur naturelle et la facilité de touche de ce bon peintre. « Drillenbourg, porte Descamps, était laborieux; il ébauchait

en hiver à la chandelle de petits tableaux, qu'il finissait le jour. Il était quelquefois un mois sans sortir; mais lorsque cette vie sédentaire l'ennuyait, il s'habillait, entrait dans le premier cabaret, et restait quelquefois trois ou quatre jours sans rentrer chez lui. » En 1669 il habitait Dordrecht, et Houbraken était son élève; mais on le perd de vue à partir de cette époque.

Descamps, *Vie des Peintres hollandais*, II, 138.

\* **DRIFT** (Laurent van), théologien néerlandais, de l'ordre des Bénédictins, né à Venloo, en 1633, mort à Neuhau, le 27 avril 1686. Il entra dans l'abbaye de Gladbach, en 1652, et devint prêtre en 1657. Il professa pendant plusieurs années la théologie à Corbie et à Gladbach. Appelé à la cour de l'évêque de Paderborn en qualité de prédicateur, il obtint de ce prélat le titre de vicaire général. On a de lui: *Anti-Decalogus theologico-politicus reformatus, cum appendice refutatoria Theodori Reinking*, etc.; Cologne, 1672, in-12; — *Virgo Lauretana*; Neuhau, 1673, in-8°; — *Speculum archidiaconale, sive Praxis officii et visitationis archidiaconalis*, etc.; Neuhau, 1676; — *Cautio judicialis prelatorum, ecclesiasticorum et regularium*, etc.; *ibid.*, 1684, in-8°.

Harzheim, *Bibl. Col.*

**DRIVÈRE** (Jérémie), en latin **DRIVERIUS**, **TRIVERIUS** et **BRACHELIUS**, médecin et physicien belge, né à Braeckel, près Grammont (Flandre), en 1504, mort à Louvain, en décembre 1554. Il fit sa philosophie à Louvain, et fut reçu membre de la Faculté des Arts le 3 novembre 1531. Il y étudia ensuite la médecine, et obtint le grade de docteur en cette faculté le 6 mai 1537. En 1543, les chaires de médecine de Louvain, occupées par Arnold Noot et Léonard Willemaers, ayant été réunies, cet unique professorat fut accordé à Drivère, qui s'en acquitta pendant onze années. Il mourut d'une maladie de langueur. Il avait épousé Anne Walravens, dont il eut plusieurs enfants. Selon Paquet, Drivère était un médecin fort capable pour son temps; « il raisonnait et jugeait solidement ». On a de lui: *Disceptatio de securissimo victu, a neotericis perperam præscripto*; Louvain, 1531, in-4°; — *De Missione sanguinis in pleuritide, ac aliis phlegmonis, tam externis quam internis, omnibus, cum Petro Brissoto ac Leonardo Fuchsio, Disceptatio. Ejusdem Commentarius de victu ab arthriticis*, etc.; Louvain, 1532, in-4°. Jusqu'à cette époque la pratique des médecins était de faire saigner dans la pleurésie les malades, non du côté où était le mal, mais du côté opposé. Drivère soutint, d'après les Arabes, qu'il fallait pratiquer la saignée sur le bras du côté malade. Il répondait alors aux partisans de Denys, médecin du roi de Portugal, Emmanuel, lequel Denys s'appuyait sur Hippocrate et Galien. Sur ces entrefaites, Charles III, duc de Savoie, étant mort d'une pleurésie, quoique saigné d'après les principes d'Hip-

procrate, de Galien, de Denys, etc., le triomphe de Drivère fut complet. Cependant Léonard Fuchs, médecin suisse, crut devoir publier : *Apologia, adversus Jeremiam Thriverium, in internis inflammationibus, pleuritide præsertim, e directo partis affectæ sanguinem mittendum esse*; Bâle, 1534 et 1540, in-4°. Drivère y répondit par *De Temporibus morborum, et opportunitate auxiliorum, etc.*; Louvain, 1535, in-4°; — *In tres libros Galeni De Temperamentis et unum Deinæquali temperie, Commentarii quatuor*; Louvain, 1535, in-12; Lyon, 1547, in-12; trad. en français, avec les *Aphorismes* de Jean de Damas, Lyon, 1555, in-16; — *In primum Aphorismorum Hippocratis librum, Commentarius*; Anvers, 1538, in-4°; — *Corollarium super missione sanguinis in pleuritide*; Anvers, 1541, in-12; — *Paradoxa de vento, aere, aqua, et igne; interestit his obiter censura libelli De Flatibus, qui hactenus dictus est Hippocratis*; Anvers, 1542, in-12: le livre *De Flatibus*, attribué à Hippocrate, paraît avoir donné naissance à la secte pneumatique; — *Disceptatio cum Aristotele et Galeno super natura partium solidarum, etc.*; Anvers, 1543, in-12; — *Ad Studiosos medicinæ, Oratio de duabus hodie medicorum sectis, ac de diversa ipsarum methodo*; Anvers, 1544, in-12; — *In Artem Galeni, clarissimi Commentarii*; Leyde, 1547, in-16; — *In Polybum aut Hippocratem, de ratione victus idiotarum aut privatorum, Commentarius*; Lyon, 1548, in-12; — *Varia Apophthegmata*; Lyon, 1549, in-12; — *Commentarii Aphorismorum Hippocratis, in septem libros*; Lyon, 1552, in-12; — *De Sanitate tuenda Aurelii Cornelii Celsi Liber, etc.*; Leyde, 1592, in-4°; — *De Arthritide Consilia*; Francfort, 1592, in-8°; — *Universæ Medicinæ brevissima absolutissimaque Methodus*; Leyde, 1592, in-8°. Ces trois derniers ouvrages furent publiés par les soins de Denis Drivère, fils du précédent, né à Louvain, où il avait pris ses degrés en médecine. Il pratiquait à Zircée (Zélande).

Van der Linden, *Vitz illustrium Medicorum*. — *Lemire, Elogia Belgica*, 112. — *Vernulz, Academia Lovaniensis*, 164. — *Foppens, Bibliotheca Belgica*, 385. — *Nicéron, Mémoires*, XVI, 323. — *Paquet, Mémoires*, VII, 479. — *Eloy, Dictionnaire hist. de la Médecine*. — *Archives de Louvain*.

\* **DROBISCH** (*Maurice-Guillaume*), philosophe et mathématicien allemand, né à Leipzig, le 16 août 1802. Il étudia successivement à l'école Nicolaï de sa ville natale, et à celle des Princes, à Grimma. Il revint à Leipzig pour y suivre les cours de l'université en 1820. D'abord attaché à la Faculté de philosophie, comme professeur particulier, en 1824, il devint agrégé en 1826, et professeur titulaire de mathématiques en 1842. Ses principaux ouvrages sont: *Beitraege zur Orientirung ueber Herbart's System der Philosophie* (Notes pour servir à s'orienter dans le système phi-

losophique d'Herbart); Leipzig, 1834; — *Grundzüge der Lehre von den hoehern numerischen Gleichungen* (Traits principaux de la théorie des équations du plus haut degré); 1834; — *Neue Darstellung der Logik* (Nouveau Tableau de la Logique); Leipzig, 1846 et 1851; — *Grundlehren der Religionsphilosophie* (Science fondamentale de la Philosophie de la Religion); Leipzig, 1840; — *Empirische Psychologie* (Psychologie empirique); Leipzig, 1842; — *Erste Grundlehre der mathematischen Psychologie* (Premières Théories fondamentales de la Psychologie mathématique); Leipzig, 1850.

*Conversations-Lexicon*.

**DROSSIG**. Voyez DRESIG.

**DROGON**, prêtre français, mort en 855 ou 857, Il était, dit-on, fils naturel de Charlemagne, et devint, en 820, abbé de Luxeuil, où il fit fleurir les sciences et les arts libéraux. En 829 il fut nommé évêque de Metz. Il voulut alors, d'après les lettres obtenues par lui du pape Sergius II, se faire reconnaître pour vicaire apostolique dans les États de Charles le Chauve; mais les difficultés qu'il rencontra le forcèrent à renoncer à ses prétentions. Il se noya dans une rivière en s'y livrant à la pêche.

Sainte-Marthe, *Gallia christ*.

**DROGON**, duc de Bretagne, mort en 953. Il était fils d'Alain IV, dit *Barbe Torte*, comte de Vannes et de Nantes, et de Gerberge, sœur de Thibaut I<sup>er</sup>, comte de Blois. Drogon, en core enfant, succéda à son père, en 952, sous la tutelle de son oncle Thibaut I<sup>er</sup>. Ce comte ayant remarié Gerberge à Foulques II, dit *le Bon*, comte d'Anjou, remit à celui-ci la garde de Drogon, avec la moitié des revenus de la Bretagne, se réservant les droits souverains sur l'autre moitié, qu'il avait cédée à Conan I<sup>er</sup>, dit *le Tors*, comte de Rennes, et à l'évêque de Dol. Drogon mourut l'année suivante, dans un bain trop chaud, préparé par sa nourrice. Quelques historiens accusent Foulques de la mort du jeune prince.

Mezerai, *Abregé de l'Histoire de France*, II, 289.

**DROGON** ou **DROCON**, prêtre français, mort à Beauvais, le 21 avril 1047. Il fut élu évêque de Beauvais en 1030. Il procura de grands avantages aux monastères de son diocèse; il rétablit celui de Saint-Paul pour des filles et l'abbaye de Saint-Germer de Flâis. En 1035, il fonda le couvent de Saint-Symphorien-lès-Beauvais. C'est sans doute en conséquence de ces fondations que le roi de France Henri I<sup>er</sup>, dans un de ses diplômes, le qualifie de *vir divinæ religioni totus mancipatus*. Il ne reste de Drogon qu'une lettre dogmatique, adressée à un évêque dont le nom n'est indiqué que par un W. Baluze croit que cette initiale désigne Gui, évêque de Reims. dom Rivet y voit Vautier, évêque de Meaux. Quoi qu'il en soit, Drogon approuve dans sa lettre l'excommunication prononcée contre un homme qui avait frappé un clerc; il ajoute qu'on ne sau-

rait punir trop sévèrement cette sorte de coupables.

Baluzé, *Capitul. Regum Francorum*, II, p. 1221. — Dom Mabillon, *Annal. Ordinis S. Benedicti*, lib. LVII, nos 53 et 70. — Sainte-Marthe, *Gallia Christiana vet.*, II, 379. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, VII, 570. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DROGON**, comte de Pouille, assassiné à Monteglio, en 1051. Il était second fils de Tancrede de Hauteville, gentilhomme normand. En 1035 il vint en Italie avec son frère Guillaume *Bras de Fer*, l'aida puissamment à enlever la Pouille aux Grecs, et lui-même eut en partage le comté de Venose. En 1046, Drogon succéda à Guillaume dans les comtés de Pouille et d'Ascoli. En 1047 il rendit hommage à l'empereur Henri III, et en reçut l'investiture de ce qu'il possédait et de ce qu'il pourrait conquérir sur les Grecs. Il leur enleva effectivement plusieurs places, dont il fit le partage avec les autres capitaines normands. Les désordres qui accompagnèrent ces conquêtes réunirent tous leurs voisins contre eux. Ce fut le pape Léon IX qui forma la ligue des deux empires contre les aventuriers normands. Allemand lui-même, il eut recours à Henri III, comme au *protecteur naturel des peuples d'Italie et de l'Église*. Le pontife, qui voyait les Normands approcher du patrimoine de saint Pierre, craignait que ces conquérants peu scrupuleux ne traitassent les Latins comme ils avaient traité les Grecs. Henri III lui accorda cinq cents gendarmes allemands, qui formèrent le noyau de l'armée papale. Léon IX s'adressa également à l'empereur grec Constantin Monomaque, déclara que la guerre qu'il entreprenait était sainte, qu'il conduirait lui-même son armée et que le ciel combattrait avec lui. Les Apuliens, les Campaniens, les habitants des Marches, soulevés par les moines, se joignirent aux Allemands et aux Grecs. Léon IX, avec une armée fort nombreuse, commença son expédition par un pèlerinage au Mont-Cassin, pour obtenir la bénédiction céleste, et en 1051 il passa dans la Pouille pour se concerter avec la patrice Argyre. Tout en ne négligeant rien pour mettre le ciel dans leurs intérêts, le saint-père et la patrice ne dédaignèrent point d'employer des armes peu divines. Ils corrompirent plusieurs Normands dans le but de faire assassiner les principaux guerriers de cette nation. Cette noire trame réussit : quantité de seigneurs normands succombèrent sous les coups de leurs perfides compatriotes ; Drogon lui-même fut poignardé dans l'église de Monteglio, par un nommé Rise, dont il avait tenu l'enfant sur les fonts baptismaux. Drogon avait épousé la fille de Richard, comte d'Avèrse, et laissa un fils, aussi nommé Richard ; mais, suivant la loi normande, ce fut Humphred ou Humphroi, troisième fils de Tancrede, qui succéda à son frère et le vengea. A. DE L.

Léon d'Ostie, *Chronica Montis Cassini*, II, c. LXVII, 397. — Cedrenus, *Compend. Histor.*, 577. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, I, 261.

\* **DROGON** ou **DRACON**, hagiographe flamand, né à Bergues, mort vers 1070. Il embrassa fort jeune encore la vie monastique, à l'abbaye de Berg-Saint-Winok, et fut ordonné prêtre. On connaît peu les détails de sa vie ; on sait seulement qu'il a voyagé en Danemark, à Hambourg, et dans le nord de l'Allemagne. On a de lui : *De Vita S. Winoci*, précédé d'une *Préface*. Cet ouvrage, composé en 1067, a été imprimé dans les *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*, III, p. 315 à 327. Dom Mabillon y a ajouté un appendice, qui contient des détails sur les fêtes de Saint-Winok, sur la confrérie qui porte le nom de ce saint, l'histoire du monastère et le catalogue des abbés de Saint-Winok depuis 1030 jusqu'en 1662 ; — *Vita, miracula, ac translatio sanctæ Leuvinæ, virg. et martyris*, etc. ; imprimée dans l'ouvrage des Bollandistes, au 24 juillet, p. 608 à 672 ; — *Vita et passio sancti Oswaldi, regis*, imprimée dans les *Siècles bénédictins* ; — deux *Sermons* sur la vie de saint Oswald. Gesner, Possevin, Valère-André, Voss, Oudin, Yepès, Du Pin et un grand nombre d'autres écrivains ecclésiastiques ont confondu Drogon moine de Berg-Saint-Winok avec Drogon évêque de Térouanne et Drogon religieux de Saint-André de Bruges : il faut se garder de suivre cette erreur.

Bollandus, *Acta Sanctorum*, 6 juillet. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, VIII, 11. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DROGON**, cardinal et théologien français, né en Champagne, mort en 1138. Il fit profession dans l'ordre de Saint-Benoît, devint prieur de Saint-Nicolas de Reims, et en 1128 fut élu abbé de Saint-Jean de Laon. Le pape Innocent II l'appela à Rome en 1130, et le fit évêque d'Ostie et cardinal. On a de Drogon plusieurs traités imprimés dans le tome II, page 565, de la *Bibliotheca Patrum* ; Paris, 1644. Parmi ces traités on distingue ceux *Sur l'Office divin*, *Sur les Sept Dons du Saint-Esprit*, *Sur la Passion*, *Sur la Création et la Rédemption du premier homme*, etc.

Dom Luc d'Acheri, *Spicilegium veterum Scriptorum Benedictinorum*, lib. III, cap. XXXII. — Guibert de Nogent, *Catal. Abbatum Sancti-Joannis-Loduni*. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. — Clément Oudin, *Comment. de Scriptoribus ecclesiasticis*, II, 139.

**DROLLING** (*Martin*), peintre français, né à Oberbergheim (Haut-Rhin), en 1752, mort à Paris, en 1817. Il commença l'étude de la peinture chez un maître obscur de Schelestadt, puis il vint à Paris, et suivit les cours de l'Académie des Beaux-Arts. Parmi ses nombreux tableaux on remarque : *Jeu d'enfants interrompu par une femme qui leur jette des pommes* (Salon de 1793) ; — *Deux petits intérieurs* (1795) ; — *Portrait de femme avec son enfant, à une fenêtre de prison* ; — *Un Enfant à une croisée, tenant un panier de fruits* ; — *Un Aveugle conduit par un enfant* ; — *Jeune Femme à une fenêtre donnant la liberté à un oiseau* (1798) ; — *Un jeune Homme et une jeune*

*Femme, aperçus par une fenêtre, se disposant à faire de la musique*; — *Une jeune Fille à une fenêtre, rinçant un pot au lait*; — *L'Éducation*; — *Le Retour à la Vertu* (1799); — *Maison à vendre*: ce tableau faisait partie de la galerie de la duchesse de Berry (1800); — *Le Musicien ambulante*; — *Jeune Homme lisant la Bible*; — *Jeune Femme faisant sécher des plantes* (1802); — *Dieu vous assiste* (1804); — *L'Écouteuse aux portes*; — *Scène familière* (1806); — *Femme lisant la Bible*; — *Cuisinière récurant un chaudron*; — *Le Messager, ou l'heureuse nouvelle* (1808): ces deux derniers tableaux sont à tort portés, au livret de l'exposition de 1806, au nom de madame Drolling; — *Le Petit Commissionnaire*; *La Réflexion inutile* (1810); — *Le Prince Chéri*; — *L'Hospitalité*; — *Les deux Petits Frères* (1812); — *Un Marchand forain* (1814); — *Une Laitière*; — *La Marchande d'Oranges*; — *Sapho et Phaon chantant leurs amours dans une grotte*; — *Une jeune Femme portant des secours à une famille malheureuse*; — *Dites votre Mea culpa*; — *Le Verglas* (1817); — *L'Intérieur d'une Cuisine* (1); — *L'Intérieur d'une Salle à manger*; — *La Maîtresse d'école du village*. Parmi ses nombreux portraits, on remarque celui de *Branchu en gladiateur*, dans l'opéra d'*Hécube*. Les tableaux de Drolling se font remarquer par un grand charme de couleur et par un cachet de vérité puisé à l'école des maîtres flamands et hollandais.

A. SAUZAY.

*Archives des Musées impériaux.*

\* **DROLLING** (*Michel-Martin*), fils du précédent, peintre d'histoire et de portraits, né à Paris, le 7 mars 1786, mort dans la même ville, le 9 janvier 1851. Successivement élève de son père et de David, il se présenta au concours de peinture en 1810, et remporta le premier grand prix. Le sujet du concours était *La Colère d'Achille*. Pendant le séjour que Drolling fit à Rome, il envoya à Paris le tableau représentant *La Mort d'Abel*. Les qualités éminentes que renfermait cette œuvre valurent à son auteur les plus grands éloges de la part de Girodet, rendant compte (séance du 5 octobre 1816) des ouvrages envoyés par les pensionnaires de Rome. Un début aussi brillant ne fut que le prélude des nouveaux succès que l'artiste remporta dans toutes les expositions auxquelles il prit part. On doit signaler parmi ses œuvres: (Salon de 1817) *La Mort d'Abel* (cabinet du comte de Sommariva); — *Orphée perdant Eurydice*. Ce tableau, qui avait valu (1817) à son auteur la médaille d'or de deuxième classe, fut exposé de nouveau en 1819, et lui mérita la médaille d'or de première classe. Ce tableau est gravé par Garnier (1822); — *Le Bon Samaritain*: au Musée de Lyon (1824); — *Saint Surin, évêque*: à l'église Saint-André de

Bordeaux (1831); — *Le Cardinal de Riche lieu mourant présente à Louis XIII la donation de son palais*: ce tableau, qui faisait partie de la galerie du Palais-Royal, a été détruit en 1848. M. Drolling succéda à Guérin à l'Académie des Beaux-Arts, dont il devint membre le 31 août, 1833. Outre les compositions citées et un grand nombre de portraits exposés aux divers salons, il existe encore de Drolling: *La Communion de la reine Marie-Antoinette*: à la chapelle expiatoire de la Conciergerie (tableau fait en 1817); — *Le Plafond de la salle de Dessins au Louvre* (anciennement salle du conseil d'État), fait en 1827, et représentant *La Loi venant sur la terre établir son empire et répandre ses bienfaits*; — *Louis XII proclamé Père du peuple aux états de Blois* (1829); — *Jésus au milieu des docteurs* (1836) ce tableau, qui a 10 pieds sur 22 pieds 9 pouces, se trouve dans le chœur de l'église de Notre-Dame-de-Lorette; — *La Force et La Prudence* dessous de porte, et enfin *La Convention signée après la bataille de Marengo*, le 15 juin 1800. Ces trois derniers ouvrages font partie du musée de Versailles; *La conversion de saint Paul* *La Prédication* du même saint, et le plafond de la chapelle qui lui est dédiée à l'église de Saint-Sulpice.

A. SAUZAY.

*Archives des Musées impériaux.*

**DROLLINGER** (*Charles-Frédéric*), juriste-consulte et poète allemand, né à Durlach, le 26 décembre 1688, mort le 1<sup>er</sup> juin 1742. Il dut à la sollicitude de son père une éducation peu ordinaire. A dix-sept ans, il alla étudier la jurisprudence à Bâle; en même temps il se livra à la culture d'autres sciences, à l'histoire, à la philosophie, aux mathématiques, à l'histoire naturelle. Docteur en droit en 1710, il fut nommé en 1715 inspecteur de la bibliothèque du cabinet des médailles et du musée de peinture de Durlach. En 1722 il obtint le titre de conseiller aulique et d'archiviste particulier du prince. Drollinger consacra ses loisirs à la poésie. D'abord imitateur d'Hoffmann, de Waldau et de Lohenstein, il abandonna leur manière pour ne puiser que dans son propre fonds. Bientôt il se distingua des poètes sans inspiration qui vivaient à la même époque. On peut lui reprocher une certaine roideur: peut-être polissait-il par trop son style. Sa modestie l'empêcha de publier ses œuvres poétiques de son vivant; elles ne parurent qu'après sa mort, sous ce titre: *Gedichte, sammt andern dazu gehorigen Stücken*, etc. (Poésies de Charles-Frédéric Drollinger, avec quelques autres morceaux s'y rapportant, etc.); Bâle, 1750.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

**DROMGOLD** ou **DRUMGOLD** (*Jean*), littérateur français, d'origine irlandaise, né à Paris, en 1720, mort dans la même ville, le 1<sup>er</sup> février 1781. Il descendait d'une famille jacobite irlandaise réfugiée en France. Sans fortune, Dromgold dut au cardinal Fleury de faire ses études

(1) Ce tableau, gravé par Fillet, tome II, pl. 63, fait partie du Musée du Louvre.

comme boursier au collège de Navarre. A peine âgé de vingt-deux ans, il mérita d'être nommé professeur de rhétorique; il rectifia plusieurs passages du poème de Voltaire sur *La Bataille de Fontenoy*, et quitta l'enseignement pour s'attacher au comte de Clermont, dont il fut tantôt le secrétaire intime et tantôt l'aide de camp. Après la guerre dite de *Sept Ans*, Dromgold était chevalier de Saint-Louis et mestre de camp. En 1762, il suivit le duc de Nivernais dans son ambassade en Angleterre, et se fit remarquer par son érudition et son éloquence. Plus tard, Dromgold fut nommé commandant de l'École Militaire française. Il se démit de ces fonctions, reçut une pension importante, et termina sa vie dans la culture des belles-lettres. On a de lui : *Réflexions sur un imprimé intitulé La Bataille de Fontenoy*, poème, dédiées à M. de Voltaire; première édition, considérablement retranchée; Paris, 1745, in-4°. Cette critique a eu plusieurs éditions; — *Charles et Vilcour*, idylle; Paris, 1772, in-8°; — *Avis aux vivants, au sujet de quelques morts*; Amsterdam et Paris; ibid.; — *La Gaité*, poème; ibid. Dromgold a laissé en mourant plusieurs ouvrages esquissés, entre autres : *Vie de saint Louis*; — *Traité sur l'Éducation publique*; — *La Philosophie de Platon*, etc.

Lelong, *Bibl. historique de la France*, II, n° 24667. — A. Barbier, *Examen critique des Dictionnaires*, 263. — Quérard, *La France littéraire*.

\* **DROMICHÉTÈS** (Δρομυχαιτης), roi des Gètes, vivait vers 300 avant J.-C. Contemporain de Lysimaque, roi de Thrace, il n'est connu que par la victoire qu'il remporta sur ce monarque. Il vainquit d'abord et fit prisonnier Agathocle, fils de Lysimaque; il le renvoya sans rançon, espérant gagner ainsi la faveur du roi des Thraces. Lysimaque, cependant, envahit avec une nombreuse armée le territoire des Gètes; mais il rencontra bientôt de nombreuses difficultés, et finit par être fait prisonnier avec toutes ses troupes. Dromichetés traita son captif avec beaucoup de générosité. Lysimaque obtint la liberté à condition de donner sa fille au roi des Gètes et de lui rendre les pays situés au nord du Danube. Pausanias raconte le même fait d'une manière différente. Selon cet historien, Lysimaque ne tomba pas aux mains des barbares; son fils seul resta prisonnier, et conclut la paix avec les Gètes aux conditions mentionnées plus haut. Les États de Dromichetés s'étendaient dans la vallée du bas-Danube jusqu'aux monts Carpathes.

Diodore de Sicile, *Excer. Peiresc.*, XXI; *Excer. Vatic.*, XXI. — Strabon, VII. — Plutarque, *Demetrius*, 39, 52. — Polyän, VII, 25. — Memnon, c. 5, éd. Orelli. — Pausanias, I, 9. — Niebuhr, *Kleine Schriften*. — Droysen, *Nachfolg. Alex.*

\* **DROMOCLEIDE**, orateur athénien, contemporain de Démétrius de Phalère; on sait qu'il exerça une influence importante sur les événements politiques de l'époque, mais on manque de détails sur sa vie. G. B.

Plutarque, *Vie de Démétrius*.

\* **DROMOCRIDES**, auteur grec, que nous ne

connaissons que d'après le témoignage de Fulgence (*Mythologia*, II, 17), qui cite une *Théogonie* de sa composition.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*.

**DROMON** (Δρομών), poète comique athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Sa vie nous est absolument inconnue, et il ne reste de ses ouvrages que deux fragments cités par Athénée. Dans le premier, il est question du parasite Tithymallus, mentionné aussi par Alexis, par Timoclès et par Antiphane, tous trois poètes de la comédie moyenne. Dromon appartenait probablement à la même période. Les fragments conservés par Athénée sont tirés d'une pièce intitulée Ψάττια; une pièce attribuée à Eubulus porte le même titre.

Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, I, p. 413; III, p. 541, 542.

\* **DROOCH-SLOOT** (J.-C.), et non **DROOGS-LOOT**, peintre hollandais, né à Gorcum, vers 1600. On a peu de détails sur la vie de ce peintre, mais ses ouvrages sont connus. Ils représentent tous des *Vues de Hollande*, des *Kermesses* (fêtes de village) ou des *Foires*. Les sites y sont très-exactement représentés et animés par de nombreux personnages. La couleur y est bonne, mais il y a trop de sécheresse dans les figures. Les toiles de Drooch-Sloot sont rares : on en voyait en 1842 deux à Rouen; l'une représentait une *Fête de Village*, et l'autre *Un Village pillé par des Soldats*. La galerie de Vienne possède un sujet représentant un *duel* qui eut lieu près de Bois-le-Duc, en février 1600, entre le capitaine hollandais Abraham Gérard, dit *Lekerbeljen*, et l'Espagnol Briantes, chacun accompagné de vingt cavaliers. Sur ce tableau est écrit : *J. C. Drooch-Sloot fecit, 1630*.

Deseamps, *Vies des Peintres hollandais*, II, 343.

\* **DRON** (François), antiquaire français, mort à Paris, en 1702. Il était prêtre, devint aumônier de l'archevêque de Paris Péréfixe, puis chanoine de Saint-Thomas du Louvre. Il avait une grande connaissance des médailles, et en possédait une riche collection, souvent citée dans les écrits de Toinard, Rainssant, André Morelle, Rigord, Vaillant et autres antiquaires de ce temps. C'est à Dron que Toinard a adressé sa réponse *De Galbæ Numismate Ægyptiaco*, 1689, in-4°. Dron a laissé un recueil de lettres et de nombreux manuscrits contenant de précieux matériaux.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

**DROPE** (Jean), médecin anglais, mort à Borough, en 1670. Il étudia à Cambridge, et se fixa à Borough pour y exercer la médecine. Outre des poésies, qui furent assez goûtées, on a de lui : *Of Fruit-Trees, a short and sure guid in practice of raising and ordering them*; Oxford, 1661, in-8°, et 1672.

Wood, *Athen. Oxon.* — *Biog. Med.*

\* **DROSEY** (Jean DE), seigneur de Sainte-Marie-en-Auge, humaniste français, vivait au milieu du seizième siècle. Il enseigna le droit dans

l'université de Caen. Il joignit à la connaissance des lois celle des langues hébraïque, grecque, latine et française. Outre un ouvrage élémentaire sur le droit romain, Drosey a laissé une grammaire polyglotte, intitulée : *Grammaticæ quadrilinguis Partitioes* ; Paris, 1544, in-4°. C'est un livre rare et curieux.

M. G.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Huet, *Origine de Caen*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

**DROSSANDER** (*André*), médecin et physicien suédois, né à Upsal, en 1648, mort dans la même ville, en 1696. Il fit ses études dans sa ville natale, se rendit à Leyde, puis à Paris, pour se perfectionner dans la médecine. Il se fit recevoir docteur à Reims, et revint dans sa patrie après avoir visité l'Angleterre. En 1643 il fut nommé professeur à Upsal. Ses compatriotes lui doivent la connaissance de la machine pneumatique, du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre. On a de lui : *De Aula Mentis* ; Upsal, 1678, in-8° ; — *De Actione, Passione et Resistentia, deque earum viribus, et unde æstimari debeant* ; *ibid.* ; — *De cæteris Causis variationis motus corporum, nimirum consistentia, figura, asperitate, lævitate, raritate, densitate, et situ* ; *ibid.* ; — *De Terræ ortu et incremento, ex hypothesi nostra secundum leges naturæ possibili, deque elementorum vulgarium ortu et secretionem* ; *ibid.* ; — *Cogitationes physico-medicæ de humore melancholico* ; Upsal, 1684, in-8° ; — *Propagatio Plantarum botanico-physica, experientia et rationibus stabilita, figuris æneis exornata et huic nostro climati accommodata* : réponse à Ol. Rudbeck ; Upsal, 1686, in-8°, avec vingt-deux planches ; — *De Augmentatione in genere, et de generatione lapidum metallorumque in specie* ; Upsal, 1687, in-8° ; — *De Sale volatili* ; *ibid.* ; — *De Spiritu animali* ; Upsal, 1689, in-8° ; — *De Phosphoris* ; Upsal, 1691, in-8° ; — *De Præ sagis physico-medicis* ; *ibid.* ; — *De Sudore ejusque speciebus insuetis* ; Upsal, 1692, in-8° ; — *De Motu musculari* ; *ibid.* ; — *De Urinatoribus* ; *ibid.* ; — *De Balæna* ; Upsal, 1694, in-8°.

*Biographie médicale.*

\* **DROST** (\*\*\*), peintre flamand, vivait en 1670. Il était élève de Rembrandt. Un assez long séjour à Rome le perfectionna dans le dessin. On cite de ce peintre, dans la galerie de Dresde : *Mercurius endormant Argus, et Un Vieillard qui fait lire un jeune garçon* ; mais le chef-d'œuvre de Drost est *Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert*. Ce dernier tableau est digne des plus grands maîtres.

Houbraken, *Vies des Peintres flamands*. — Descamps, *Vies des Peintres flamands, etc.*, II, 219.

**DROSTE** (*Clément-Auguste DE HULSHOFF*) (1),

(1) *Droste*, nom d'une ancienne noble famille, qui se subdivisait en deux branches, *Droste zu Hülshoff* et *Droste zu Vischering*. Le nom de *Droste* est la forme contractée de *Truchsess* (écuyer tranchant), dignité autrefois héréditaire dans cette famille.

jurisconsulte allemand, né à Cœsfeld, en Westphalie, le 2 février 1793, et mort à Wiesbaden le 13 avril 1832. Après avoir étudié sous Hermès la philosophie et la théologie, il fut attaché de 1814 à 1817 comme professeur au gymnase de Munster. Mais, abandonnant cette position pour se livrer entièrement à l'étude du droit canonique, il se rendit successivement à Berlin et à Gœttingue. Devenu docteur en droit, il remplit une mission scientifique à Vienne, et revint ensuite à Berlin. Nommé professeur à Bonn, en 1823, il publia les ouvrages suivants : *Ueber das Naturrecht als eine Quelle des Kirchenrechts* (Du Droit naturel comme source du droit canonique) ; Bonn, 1822 ; — *Lehrbuch des Naturrechts und der Philosophie* (Manuel du Droit naturel et de la Philosophie) ; Bonn, 1823 ; — *Einleitung in das deutsche Criminalrecht* (Introduction au Droit criminel de l'Allemagne) ; Bonn, 1826. Dans ce livre, l'auteur se rattache aux doctrines de Hermès ; mais l'ouvrage qui eut le plus de retentissement est *Grundsätze des gemeinen Kirchenrechts der Katholiken und Evangelischen, in Deutschland* (Principes du Droit canonique commun des catholiques et des évangéliques en Allemagne), 2 vol. en trois parties ; Münster, 1828-30. La seconde édition parut en 1832, et fut continuée après la mort de l'auteur par Braun ; 1835 et suiv.

W. DE S.

*Conversat.-Lexic.*

\* **DROSTE** (*Annette-Élisabeth*, baronne DE HÜLSHOFF), femme poëte allemande, née en 1798 au château de Hülshoff, près de Münster, morte le 24 mai 1848. Elle excelle particulièrement dans le récit poétique. Tout en occupant un rang distingué parmi les femmes auteurs de l'époque, elle conserva le caractère et la timidité de son sexe, et a su s'affranchir des excentricités qu'on reproche à d'autres personnes qui, entraînées par une vivacité fiévreuse, propagent les idées les plus singulières sur les réformes sociales et politiques du monde, qu'elles se croient appelées à régénérer. Madame Droste passa la plus grande partie de sa vie au milieu de collections de médailles d'antiquités, et mourut à Eppishausen, en Suisse. Ses poésies parurent à Münster en 1833. On a publié ses œuvres posthumes à Stuttgart, en 1852 sous le titre : *Das Geistliche Jahr nebst einen Anhang religiöser Gedichte* (L'Année spirituelle accompagnée de Poésies religieuses) ; Stuttgart, 1852.

W. DE S.

Gödicke, *Deutschlands Dichter von 1813 bis 1840*. — *Conversat.-Lexic.*

\* **DROSTE-VISCHERING** (*Clément-Auguste DE*), prélat allemand, né au château de Vorhelm, près de Münster, le 22 janvier 1773, mort dans cette ville, le 19 octobre 1845. Peu de temps après avoir terminé ses études, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Münster, et reçut la prêtrise en 1798. Vicaire général depuis 1805, il fut appelé à l'archevêché de Co-

ogne, en 1835 après avoir pris envers le gouvernement prussien l'engagement de faire exécuter, comme évêque, le compromis conclu en 1834 au sujet des mariages mixtes. Mais une fois devenu archevêque, il fit naître, par l'adoption de certaines mesures, des difficultés qui divisèrent la cour de Prusse et le pape. Il débuta par une lettre en règle contre les *herméticiens*, ou parisans des doctrines d'Hermès. Il refusa l'*Impriatur* au Journal de Philosophie et de Théologie catholique (*Zeitschrift für Philosophie und catholische Theologie*), et en 1837 il interdit aux professeurs et aux élèves du séminaire de donner la lecture des ouvrages d'Hermès, comme attachés d'hérésie. Pour condition de l'ordination, il imposa l'obligation de la signature de dix-huit propositions, dont la dernière interdisait tout recours à l'autorité séculière. La conduite de ce prélat dans la question des mariages mixtes accrut le mécontentement déjà soulevé contre lui. Un mois de septembre 1837, il prétendit que le mariage entre catholiques et protestants était contraire au bref pontifical de 1830, à moins d'un engagement préalable de faire élever les enfants dans la religion romaine. Poussé à bout par le refus de l'archevêque d'exécuter ses engagements ou de s'abstenir de ses fonctions jusqu'à la solution de la question par la cour de Rome, le cabinet prussien le fit conduire et détenir à Minden. Un compromis avec la cour de Rome donna au prélat pour coadjuteur l'évêque de Bielefeld, chargé dès lors de l'administration spirituelle du diocèse de Cologne. Autorisé en 1841 à revenir à Cologne, l'archevêque n'y séjourna que peu de temps, et vint se retirer à Münster, où il mourut.

*Conversat.-Lexic.* — Lesur, *Ann., hist.*

**DROU** (*Pierre-Lambert*). Voyez LEDROU.

**DROUAIS** (*Hubert*), peintre français, né à Caen (Normandie), en 1699, mort à Paris, le 9 février 1767. Il était fils d'un peintre; mais la famille était si pauvre, qu'elle ne put lui payer son voyage jusqu'à Paris. Drouais le fit avec l'argent qu'il gagna sur la route. Il devint élève de Troy; il fut employé par J.-B. Van Loo, Oudry et Vattier. Drouais excellait dans le portrait en grand et réussissait bien dans la miniature.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.* — *Dict. biogr. et pittoresque.*

\* **DROUAIS** (*Henri-François*), peintre français, fils du précédent, mort en 1775. Il suivit la carrière de son père, devint membre de l'Académie de Peinture et premier peintre de Monsieur, depuis Louis XVIII, frère de Louis XVI. Il se fit une juste réputation par ses portraits.

*Dictionnaire biographique et pitt.*

**DROUAIS** (*Jean-Germain*), peintre français, fils et petit-fils des précédents, né à Paris, le 25 novembre 1763, mort à Rome, le 13 février 1788. Il eut son père pour premier maître. Sa mère peignait aussi en miniature. Ses parents jouissaient d'une aisance honorable, et leur

maison était fréquentée par tout ce qu'il y avait de distingué dans les arts. Le père de Drouais reconnut bientôt les rares dispositions de son fils. « Sije ne craignais pas, disait-il un jour, l'aveuglement de la prévention paternelle, je prédirais que cet enfant deviendra un Raphaël ». Il en confia la culture à Brenet, peintre d'histoire, qui avait de bons principes. En 1780, David, étant revenu d'Italie, ouvrit une école à Paris; Drouais y entra. Ses progrès furent rapides et soutenus. L'austère enseignement d'un maître formé sur l'antiquité classique convint au disciple. Drouais passait les journées à peindre et une partie des nuits à dessiner, à faire des lectures, à se rendre familière la connaissance des costumes et des monuments. Évitant avec soin toutes distractions, il se renfermait dans son atelier, et travaillait sans relâche pendant des semaines entières, n'ouvrant sa porte qu'au pourvoyeur de ses repas. Un jour, on avait obtenu de lui la promesse de descendre au salon en toilette; il avait même consenti à livrer sa tête au coiffeur; mais, entrevoyant tout à coup les conséquences de cette concession pour la suite de ses travaux, il change de résolution, prend des ciseaux, coupe la boucle déjà frisée, et se rend impossible pour longtemps toute apparition dans le monde. Il était doué d'une voix agréable; et comme il avait aussi un goût naturel pour la musique, on lui conseillait de l'apprendre: « Non, dit-il, je veux être peintre, et je n'ai pas trop de toute ma vie pour le devenir. » Une telle force de volonté présageait de grands succès; mais elle inspirait de vives craintes à sa famille, à ses amis. David lui prêchait aussi la modération dans la seule chose dont il fit abus, le travail; mais il était dévoré par la passion de la gloire. *Vaincre ou mourir* était sa réponse, et il ajoutait: « Il faut que je sois peintre ou rien. »

Son premier tableau fut le *Retour de l'Enfant prodigue*. Il n'avait pas dix-neuf ans lorsqu'il le peignit. C'était le sujet proposé pour le concours du grand prix de peinture en 1782. Drouais, quoiqu'il ne concourût pas, voulut le traiter suivant toutes les données du programme, dans la vue de se préparer à la lice académique avant d'y entrer (1). L'année suivante (1783), Drouais concourut pour le grand prix. Le sujet était *La Veuve de Naïm*. La veille de l'exposition publique, après avoir regardé les peintures du concours, il revit la sienne sous la préoccupation d'une infériorité relative, et dans son premier mouvement, il déchira la toile, puis il en porta tristement les lambeaux à son maître. « Qu'avez-vous fait? lui dit David; vous avez cédé le prix à un autre. » — Vous êtes donc content? » reprit Drouais; et sur la réponse affir-

(1) M<sup>me</sup> Drouais a fait présent de ce tableau à l'église Saint-Roch; on l'y voit encore aujourd'hui. Ce coup d'essai fait distinguer dans plusieurs de ses parties la fermeté et la maturité d'un maître.

mative : « Eh bien, j'ai le prix ! poursuivit l'élève consolé ; votre suffrage est celui que j'ambitionnais le plus ; l'année prochaine je ferai mieux. » Drouais s'était mis hors de concours : le tableau lacéré fut réparé avec soin ; il appartenait à M. Valois, parent de Drouais et l'un de nos habiles statuaires.

La *Cananéenne aux pieds du Christ* fut le sujet du concours en 1784. Drouais traita ce sujet. Cet ouvrage d'un élève occupait une place éminente au Musée du Louvre, parmi les chefs-d'œuvre des maîtres. Toutes les qualités du peintre d'histoire s'y trouvent réunies, et permettent de le comparer à une page du Poussin. Le prix fut décerné à l'auteur, d'une voix unanime, par les concurrents aussi bien que par les juges. Ses camarades le couronnèrent de laurier et le portèrent en triomphe dans les rues de Paris, depuis l'Académie jusqu'à la maison de sa mère, puis de là chez son maître ; l'ovation ne se termina qu'à la lueur des flambeaux. Les journaux retentirent de ce triomphe, et les poètes le chantèrent : ceux-ci disaient que le vainqueur était de ses rivaux et l'exemple et l'amour. Mais tant de succès n'enflèrent pas la vanité du lauréat : Drouais se conserva toujours modeste, toujours simple. Il partit pour l'Italie avec David, qui avait résolu d'aller peindre *Les Horaces* à Rome. L'aspect des chefs-d'œuvre rassemblés dans la métropole des arts lui fit éprouver l'impression qu'il doit toujours produire sur l'artiste qui sympathise avec les maîtres ; la présence du sien dut encore fortifier cette impression en l'éclairant. Il y avait entre eux un échange continu d'observations utiles. Voici ce que David écrivait de Rome : « Je pris le parti d'accompagner « Drouais autant par attachement pour mon art « que pour sa personne ; je ne pouvais plus me « passer de lui. Je profite moi-même à lui donner des leçons, et les questions qu'il me fait « seront des leçons pour ma vie. » Toutes les merveilles dont était entouré le jeune artiste avaient d'abord attiré ses regards ; mais bientôt il ne vit plus que l'antique et Raphaël. *Le Soldat blessé*, figure de grandeur naturelle, qui orne aujourd'hui le musée de Rouen, fut peint sous ces nouvelles influences ; on applaudit au sentiment du guerrier romain qui brave son ennemi en succombant sous ses coups et chez qui la fierté triomphe de la douleur.

A Rome, Drouais se levait tous les jours à quatre heures du matin, et travaillait jusqu'à la nuit, quelquefois sans avoir pris aucune nourriture pendant tout le jour, d'ordinaire n'ayant mangé qu'un morceau de pain, afin de ne pas interrompre la séance du modèle. Fidèle à la maxime de l'école d'Apelle : *Nulla dies sine linea*, il avait toujours le crayon à la main, provoquant l'inspiration par le travail. Ce qu'on a réuni de ses dessins, croquis, esquisses, premières pensées jetées sur le papier, remplirait plusieurs portefeuilles, et tout est du genre le

plus élevé. Il joignait à cette ardeur une extrême facilité pour tout apprendre.

Un nouvel ouvrage de Drouais, *Marius Minturne*, excita un enthousiasme universel. Goëthe, qui était alors à Rome, a retracé l'admiration avec laquelle fut salué ce tableau « égal dans plusieurs parties, dit-il, au *Sermes des Horaces*, supérieur même dans quelque « unes, et qui n'est resté quelque peu au-dessous « que dans le dessin. » Le poète Arnault y puisa l'idée de sa première tragédie. La réputation de Drouais devint populaire ; on voyait en lui le second David. Malheureusement *Philoctète dans l'île de Lemnos exhalant ses imprécations contre les dieux* fut sa dernière peinture. Il en préparait une autre : *Caius Gracchus sortant de sa maison, accompagné de ses amis, pour aller apaiser la sédition* ou *il périt*. La composition était arrêtée, le tra fixé sur la toile, les études presque achevées. Mais l'excès du travail avait épuisé les forces de Drouais et allumé son sang. Quoique sa constitution fût des plus robustes, une fièvre inflammatoire se déclara ; la petite vérole s'y joignit il succomba, au bout de quelques jours, avant l'avoir accompli sa vingt-cinquième année. Ses camarades lui érigèrent un tombeau dans l'église Sainte-Marie *in via Lata*. Le monument fut exécuté par le sculpteur Michalon, l'un d'eux. Il consistait en une stèle surmontée du portrait de Drouais et médaillon, au-dessous duquel est un bas-relief qui représente *la Peinture, la Sculpture et l'Architecture* consacrant son nom à l'immortalité. Personne ne fut plus sensible que David à la perte de Drouais. Il disait que c'était le seul de ses disciples qui jusque alors l'eût com pris entièrement, le seul dont les ouvrages fussent capables de troubler son sommeil, et il s'écriait : *J'ai perdu mon émulation !* [MIEU dans *l'Enc. des G. du M.*]

Nagler, *Neues All. Künstler-Lexicon.*

\* **DROUARD (Jérôme)**, imprimeur français mort à Paris, en 1636. Il était en grande réputation, et a imprimé, entre autres éditions remarquables : un *Polybe* grec et latin in-fol. ; — un *Suétone*, in-fol. ; — un *Saint Cyrille*, in-fol. — *L'Eucharisticum* de Jean Sirmond, etc.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique. - Dictionnaire biographique et pitt.*

**DROUET (Étienne-François)**, éditeur français, né à Paris, le 8 novembre 1715, mort dans la même ville, le 11 septembre 1779. Il était avocat au parlement de Paris, et devint conservateur de la bibliothèque des avocats. Il était en outre membre de l'Académie d'Auxerre et de la Société littéraire de Besançon. On lui doit de bonnes éditions des ouvrages suivants : *Le Grand Dictionnaire historique* de Moréri ; Paris, 1759. 10 vol. in-fol. ; — les *Institutions au Droit ecclésiastique*, de Fleury ; Paris, 1761-1767. 2 vol. in-12 ; — le *Catéchisme historique*, de Fleury ; Paris, 1761, in-12 ; — le *Journal de*

*la guerre des Français en Allemagne, avec l'Atlas, ou théâtre de la guerre, de Rizzi Zannoni; Paris, 1763, in-4°; — le Manuel des Champs, de Chauvalon; Paris, 1764, in-12; — la Méthode pour étudier la géographie, de Barbrau de La Bruyère; Paris, 1768, 10 vol.; — Règles pour former un avocat, de Merville; 1778.*

Chandon et Delandine, *Dictionnaire historique*; édit. de 1822. — *Dictionnaire biogr. et pitt.* — Quérard, *La France littéraire*, aux noms des auteurs.

\* **DROUET (Gervais)**, sculpteur français, né à Toulouse, vivait en 1670. Il était élève de Guéoin. On cite de lui : plusieurs statues en marbre blanc et quelques bas-reliefs qui décorent l'église de Sainte-Marie à Auch; — la *Décoration de l'autel Saint-Côme*, dans le couvent des Jacobins à Toulouse. — Son plus bel ouvrage est un groupe colossal représentant le *Martyre de saint Etienne*; ce groupe est placé au-dessus du grand autel de la cathédrale à Toulouse. — On voit dans la même église deux *mausolées* faits par Drouet; l'un est celui du *président de Lestang*, et l'autre celui du *chanoine Portes*. Les statues de la *Vierge* et d'un apôtre, placées en regard de ces tombeaux, sont du même artiste.

*Bibliographie toulousaine.*

**DROUET (Jean-Baptiste)**, conventionnel français, né à Sainte-Menehould, le 8 janvier 1763, d'un maître de poste de cette ville, mort à Mâcon, le 11 avril 1824, s'est rendu surtout célèbre par la part qu'il a prise à l'arrestation de Louis XVI à Varennes. A dix-huit ans, il s'engagea dans le régiment des dragons de Condé, et y servit pendant sept ans, en qualité de simple soldat; puis il revint dans sa ville natale, où il occupa à diriger la poste de son père. Ce fut sur ces entrefaites qu'éclata la révolution française. Le 21 juin 1791, à sept heures du soir, il voit s'arrêter à sa porte deux lourdes voitures, précédées de deux courriers : les relais avaient été commandés à l'avance, et l'on avait échelonné sur la route des troupes destinées à protéger, disait-on, l'envoi d'un trésor considérable. Tout cela tenait depuis quelque temps en éveil les populations des campagnes, et des bruits alarmants commençaient à circuler de bouche en bouche. Drouet, qui avait vu la reine, quand il était dragon, crut la reconnaître dans la dame qui se disait passer pour la baronne de Korff, et ses soupçons se changèrent en certitude quand ayant été les yeux sur une figure qui était à la portière, il fut frappé de son extrême ressemblance avec l'effigie de Louis XVI, répandue partout, et compara les deux physiologies, à l'aide d'un assignat qu'il tenait à la main; plusieurs curieux avaient fait la même remarque. Aussitôt les officiers municipaux s'assemblent, et Drouet s'offre pour arrêter les fugitifs à Clermont. Sans perdre de temps, il monte à cheval, accompagné d'un de ses amis, Guillaume, ancien dragon du régiment de la Reine; tous deux se jettent

dans des sentiers de traverse, servis de près par un maréchal des logis (1), à qui ce départ précipité avait donné des soupçons; mais, connaissant à fond les lieux, ils parvinrent à lui échapper. Ils avaient d'abord pris le chemin de Clermont; mais ayant rencontré près de cette ville les postillons qui revenaient, et qui leur annoncèrent que les voitures avaient continué leur marche sur Varennes, ils s'y dirigèrent en toute hâte, et parvinrent à les devancer de quelques minutes. Quelques jeunes gens réunis à l'auberge du Bras d'Or, dans le haut de la ville, allaient se séparer, quand ils entendirent, à onze heures et un quart du soir, deux chevaux lancés au galop s'arrêter tout à coup à la porte. Drouet entre, effaré; il annonce que le roi s'est enfui de Paris et qu'il le suit à très-peu de distance. Sans perdre une minute, on prend les mesures nécessaires : les jeunes gens vont frapper à toutes les portes, et d'abord, en l'absence du maire, qui était député à l'Assemblée nationale, ils vont réveiller Sauce, procureur de la commune, bonhomme qui ce jour-là devint célèbre à son corps défendant. Peu à peu les habitants s'assemblent. Drouet, qui s'enivre de son rôle, dirige avec activité les préparatifs, et l'on s'occupe d'abord de barricader le pont, unique passage qui joignit la ville haute à la ville basse et permit au roi de continuer sa route. Cependant les voitures étaient arrivées à l'extrémité supérieure de la ville : on ne trouvait pas le relai, préparé dans une auberge du bas, de l'autre côté du pont; les postillons refusaient de faire un pas de plus, et les gardes du corps en étaient réduits à aller de maison en maison, pour s'enquérir, avec le plus de prudence possible, de ce relai, sur lequel on ne pouvait leur donner de renseignements certains. Enfin, les postillons, gagnés par les promesses des voyageurs, se décident à continuer leur route; mais au moment où ils s'engagent sous une voûte étroite qui touchait à l'auberge du Bras-d'Or, ils trouvent au bout Drouet et quelques hommes armés de fusils, qui leur crient d'arrêter, et demandent le passeport. Il était au nom de la baronne de Korff, se rendant à Francfort pour affaires, accompagnée de son valet de chambre et de quelques dames de compagnie. Sauce l'examine et le trouve en règle; mais il déclare, fort poliment, qu'il faut attendre au lendemain pour le viser et le soumettre à la municipalité du lieu, ajoutant que du reste il était dangereux, surtout dans des moments de trouble comme ceux-là, de continuer sa route de nuit, par des chemins peu sûrs. Après de longs pourparlers, la famille royale se décide à descendre et à s'acheminer chez Sauce, qui demeurait à

(1) Lagache, homme de confiance du duc de Choiseul. Le commandant du détachement de dragons posté à Sainte-Menehould avait voulu, après le départ des voitures, faire monter sa troupe à cheval; mais il en avait été empêché par la garde nationale; Lagache fut le seul qui parvint à s'échapper.

quelques pas. La maison du procureur de la commune, chandelier de son état, n'était pas un palais : elle existait encore il y a quelques années, telle qu'elle était à cette époque, et l'auteur de cet article a vu bien des fois ce pauvre et étroit logis, qui se composait de deux chambres au premier étage et de deux pièces au rez-de-chaussée, en y comprenant la boutique. Mais du moins c'était un asile plus convenable qu'une auberge. On conduisit les royaux fugitifs dans la chambre haute sur le derrière. Cependant le tumulte croissait à chaque instant ; la foule s'amaassait avec bruit dans la rue, on entendait sonner le tocsin et battre la générale. Le procureur de la commune avait envoyé ses enfants crier au feu par la ville, pour réveiller plus vite les habitants, et déjà les villages voisins arrivaient par masses, armés de tout ce qui leur était tombé sous la main. Quand on se vit en force, on déclara qu'on avait de bonnes raisons de croire que la ville de Varennes était assez heureuse pour posséder son roi. Louis XVI se récria ; mais la reine, impatientée, finit par trahir indirectement le secret, et le roi lui-même fut positivement reconnu par Destez, juge au tribunal du district, qui avait eu occasion de le voir souvenu à Paris. Louis avoua donc, en se jetant dans les bras de ceux qui l'entouraient et en implorant leur générosité en faveur de sa famille. Sauc conserva toujours les manières d'un sujet respectueux ; pour Drouet, dont la tête s'exaltait de plus en plus, il sentait l'importance qu'il venait d'acquérir et voulait pousser son rôle jusqu'au bout ; aussi se montrait-il tranchant, peu mesuré, arrogant même dans ses paroles. Le roi demandait avec instances qu'on le laissât continuer son voyage, promettant de ne pas dépasser Montmédy ; mais la municipalité, assemblée en permanence, voulait attendre les ordres de l'Assemblée nationale, vers laquelle, dans le premier moment, un messenger était parti en toute hâte. On n'avait négligé aucune précaution : des barricades avaient été dressées par tout où il en était besoin, et des pièces de campagne étaient braquées à l'extrémité de la rue étroite et rapide où logeait le roi, pour pouvoir balayer d'une décharge ceux qui tenteraient de l'enlever. Le détachement de hussards cantonné dans la ville, et que Goguelat, aide de camp de Bouillé, avait posté sous les fenêtres de Sauc, et distribué sur divers points de Varennes, pour favoriser la fuite, fut gagné par le peuple. Vers six heures du matin, arrivèrent les ordres de l'Assemblée nationale, portés par deux courriers, dont l'un était aide-de-camp de La Fayette. D'après ces ordres, le roi devait reprendre le plus tôt possible le chemin de la capitale. Après de nouvelles protestations et de nouveaux retards, abrégés par l'impatience des habitants et de la municipalité, la famille royale se mit enfin en marche, accompagnée d'environ quatre mille hommes de la garde nationale. On sait qu'elles furent les

conséquences de cette arrestation (1). Drouet vint lui-même à Paris, faire à la barre de l'Assemblée le récit de son action : il se posait dès lors en homme important. L'assemblée lui accorda trente mille francs de gratification ; mais il paraît certain qu'il refusa cette somme. J'ai trouvé dans le registre des délibérations municipales de la commune de Varennes à cette époque, que les habitants de cette ville à qui on avait également décerné des récompenses pécuniaires, d'importance diverse, notamment à Sauc qui avait eu dix mille francs, les abandonnèrent de même, en tout ou en partie. Drouet, peu après, fut nommé député suppléant à l'Assemblée législative, et en septembre 1792 député de la Marne à la Convention ; il fut bientôt appelé au comité de sûreté générale, et lors du jugement de Louis XVI il vota la mort, sans appel et sans sursis. Il fit toujours partie des rangs les plus avancés de la Montagne, se distinguant surtout par l'animosité la plus vive et plus constante contre les Girondins, et attaquant en particulier Lanjuinais à la tribune avec une violence et une grossièreté excessives. Il prit une part très-active à la journée du 31 mai. Il proposa, le 20 juillet 1793, de condamner mort tous les Anglais qui se trouvaient en France et le 5 septembre, de créer une armée révolutionnaire, et de rendre les suspects responsables sur leur vie de tous les périls de la liberté. Ce fut ce jour-là que, dans un mouvement oratoire digne de tout le reste de son discours, il s'écria : « Oui, c'est le moment de répandre le sang. Qu'avons-nous besoin de notre réputation en Europe ? Soyons brigands, puisqu'il le faut pour le bonheur du peuple, soyons brigands ! Mais ces paroles effrayèrent l'assemblée, et excitèrent des murmures même parmi les plus violents démagogues. Pour le moment, on laissa sa motion. Quelque temps après, la Convention l'envoya remplir les fonctions de commissaire à l'armée du nord. Il se trouvait à Maubeuge lors du siège de cette ville par le prince de Cobourg voyant la place sur le point d'être prise, il essaya de se faire jour à travers le camp des ennemis, à la tête de cent dragons ; mais il tomba entre leurs mains. On l'enferma à la forteresse du Spielberg : cette captivité accrut encore sa popularité ; les Jacobins le transformèrent en martyr, et l'on prétendit que, par un supplice renouvelé de Bajazet et du cardinal de La Baluze, on le tenait enchaîné dans une cage de fer. Il faut croire que cette cage et ces chaînes n'avaient rien de bien terrible, puisqu'elles ne l'en-

(1)-Toutes les particularités mentionnées ici sont authentiques, et fondées sur des documents inédits, sur le récit des témoins oculaires, sur la tradition qui s'est conservée dans la ville. La plupart des historiens qui ont raconté cet épisode sont tombés dans des erreurs de détail plus ou moins graves, et presque inévitables pour qu'on ne connaît pas les lieux. C'est ainsi, par exemple, qu'on a dit des plus exacts, M. Thiers, fait passer le pont à la voiture du roi, et met dans la ville basse la voûte sous laquelle elle fut arrêtée.

échèrent pas de faire, le 6 juillet 1794, une tentative d'évasion, en brisant les barreaux d'une enêtre, et en s'aidant pour franchir un espace de deux cents pieds de hauteur, d'une espèce de parachute qu'il avait fabriqué avec les draps de son lit et une arête de poisson qui lui servait d'aiguille. Mais il se cassa le pied, fut repris et resta en prison, jusqu'à ce qu'il fut échangé, en décembre 1795, contre la fille de Louis XVI, ainsi que Camus, Quinette, Lamarque-Bancal, commissaires de la Convention, et Beurnonville, ministre de la guerre, qui avaient été livrés aux Autrichiens par Dumouriez.

Son retour fut une ovation. Il avait dû à sa aptivité d'être compris de plein droit parmi les conventionnels qui entrèrent au Conseil des Cinq-cents ; où il eut un succès d'enthousiasme, en montant pompeusement à la tribune tous les serments qu'il avait endurés. On déclara qu'il avait bien mérité de la patrie, et on le nomma secrétaire de l'Assemblée. Bientôt il se lia avec les débris des terroristes, et entra chaudement dans la conspiration de Babeuf. En conséquence, fut décrété d'accusation et renfermé à l'Abbaye. Il devait comparaître devant la haute cour nationale de Vendôme ; mais il s'échappa dans la nuit du 18 août 1796, peut-être avec la connivence du Directoire, qui ne voulait pas frapper le héros de Varennes, et publia deux jours après, dans un journal, les détails de son évadement, qu'il prétendit avoir exécutée par un tuyau de cheminée. Il se trouva encore mêlé à quelques autres mouvements ; puis, jugeant la cause du jacobinisme définitivement perdue, il se réfugia en Suisse, s'embarqua pour les Indes, et vint à l'île aux Canaries. C'était le moment où l'amiral Nelson voulait s'emparer de Ténériffe : Drouet, toujours aventureux, et se souvenant de son ancien métier de dragon, se joignit aux habitants pour combattre les Anglais, et les força à renoncer à leur entreprise. Ayant appris alors qu'il venait d'être acquitté pour l'affaire du complot de Babeuf, quoique coutumace, il rentra en France, peu après la révolution du 18 fructidor. Le moment était favorable ; aussi recouvra-t-il bien vite la position qu'il avait perdue, et fut-il commissaire du nouveau Directoire dans son département natal. Mais après la journée du 3 brumaire, ce fougueux démagogue qui, malgré les périls et les revirements de l'opinion publique, n'avait jamais voulu se relâcher en faveur de ses opinions terroristes, parut se lasser de son rôle. Il accepta franchement le nouveau régime, fut nommé sous-préfet de Sainte-Menehould, et garda cette place, qu'il remplissait du reste avec sagesse et modération, jusqu'à la fin de l'empire. Décoré de la main même de Napoléon, en 1814, il se battit, à la tête d'une troupe de partisans, contre les alliés. Dépossédé de ses fonctions à la chute de l'empereur, il rentra dans la vie publique durant les Cent jours, et fut nommé député de la Marne à la

chambre des représentants. Après le retour des Bourbons, il fut atteint par la loi sur les régicides et forcé de quitter la France. Il y rentra néanmoins secrètement quelque temps après, et alla se cacher à Mâcon, où, sous le nom de Merger, il menait la vie la plus solitaire et même la plus pieuse. Il mourut dans les sentiments du plus profond repentir, et ce fut seulement alors qu'on apprit que cet homme de mœurs si paisibles et si édifiantes n'était autre que le conventionnel Drouet. **VICTOR FOURNEL** (de Varennes).

*Documents manuscrits tirés des archives de la commune de Varennes. — Thiers, Histoire de la Révolution française. — Biographies contemporaines.*

\***DROUET (Charles)**, naturaliste et archéologue français, né au Mans, le 22 avril 1779. Il fut longtemps maître de forges, et devint membre du conseil général de la Sarthe. On lui doit l'introduction dans le Maine de la culture du seigle multicaule. Parmi ses nombreux travaux scientifiques, on cite : *Reflexions et observations sur l'hiver de 1822* ; Le Mans, 1822, in-8° ; — *Note sur le Muséum du Mans* ; *ibid.* ; — *Mémoire sur un nouveau genre de coquille (Neithée), de la famille des Arcacées, et description d'une nouvelle espèce de Modiola fossile (Modiola Striata)* ; Paris, 1824, in-8°, avec planche. On trouve à la suite de ce *Mémoire* une liste de trente-sept fossiles du grès vert, observés dans les collines des environs du Mans. C'est avec quelques espèces fossiles de Peignes, dont le bord cardinal offre, comme dans les Arches, des dents sériales, que l'auteur a proposé la formation du genre *Neithée*. Mais ces coquilles n'ayant qu'une seule impression musculaire, M. Deshayes a pensé qu'on en doit tout au plus former une sous-division des Peignes ; — *Observations faites en 1826 à Saint-Brevin (Loire-Inférieure) sur le Cholera-Morbus* ; Le Mans, 1831, in-8° ; — *Mémoire sur la température et la végétation de l'hiver de 1834 dans le département de la Sarthe* ; Le Mans, 1834, in-8° ; — *Notice sur des monnaies françaises et des médailles romaines découvertes dans le département de la Sarthe pendant l'année 1837* ; Le Mans, 1839, in-8°, avec planche ; — *Des types les plus habituels des médailles gauloises* ; Le Mans, 1839 et 1843, in-8°, avec planche ; — *De la culture du seigle multicaule et de ses avantages* ; Le Mans, 1841, in-8° ; souvent réimprimé. L'auteur y constate les bons résultats de la culture du seigle multicaule dans les terrains sablonneux ; — *Notice sur la découverte de neuf tombeaux ou sarcophages en pierre, faite le 8 décembre 1841, dans la commune d'Allonnes, près Le Mans* ; 1842, in-8° ; — *Notice sur les thermes gallo-romains découverts à Allonnes, etc.* ; Le Mans, 1844, in-8°, avec figures ; — *Notice sur l'Éphémère Diptère* ; et quelques autres mémoires, publiés dans divers recueils scientifiques ou écrits périodiques.

*L'Asmodee Cénomane*, 1822, 73 et 162. — *Annales de la Société Linneenne*, 1824, 183 à 192. — *Encyclopédie méthodique*, III, 613. — *Bulletin de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts du Mans*, années 1830, 1840 et 1842. — Cartier et La Saussaye, *Revue de la Numismatique Française*, années 1837, p. 301, et 1840, p. 67. — *Le Congrès scientifique de France*, I, p. 49 et 360. — *Le Courrier de la Sarthe*, juin 1840 et juillet 1841. — *L'Ami des Lois*, juin 1840 et juillet 1841. — *Le Constitutionnel*, septembre 1841. — *Le Journal des Connaissances usuelles*, 1841.

**DROUET**, comte d'ERLON (*Jean-Baptiste*), maréchal de France, né à Reims (Marne), le 29 juillet 1765, mort à Paris, le 25 janvier 1844 (1). Il s'engagea simple soldat au régiment de Beaujolais en 1782, et devint aide-de-camp du général Lefèvre (14 avril 1794); il se trouva aux sièges de Valenciennes, du Quesnoy, de Condé, et contribua à la déroute des ennemis, obligés de se retirer derrière la Roër après avoir abandonné les rives de la Meuse. En 1797, sous Hoche, il fut employé au blocus d'Ehrenbreistein, qu'il força de capituler. Nommé général de brigade (25 juillet 1799), il combattit à Zurich, à l'attaque du pont de Schaffouse, ainsi qu'à la prise de Constance, que défendait l'armée de Condé. « Cette journée, dit le maréchal Drouet d'Erlon, est tous jours présente à ma mémoire. Sous l'uniforme russe battaient des cœurs français, c'étaient des compatriotes. J'eus le bonheur d'en sauver beaucoup, et si quelques-uns d'entre eux existent encore, ils doivent se rappeler le général Drouet, qui fit tout pour rendre leur sort supportable. » Les services rendus avaient d'autant plus de prix alors, que les lois contre les émigrés étaient encore dans toute leur rigueur. Après avoir vaillamment combattu à Ulm, à Hohenlinden et à Steyer, Drouet, qui avait été élevé au grade de général de division (27 août 1800), profita de la paix de Lunéville pour prendre quelque repos, à Reims. Il servit successivement aux armées de Hanovre et d'Allemagne. Par une manœuvre des plus habiles, il compléta le succès de la bataille d'Iéna en achevant la défaite de la colonne prussienne commandée par le maréchal-major de Trescot. La part brillante qu'il prit tant au siège de Dantzig, dont il arrêta et signa la capitulation, qu'aux batailles de Morungen et de Friedland, où il fut grièvement blessé au pied gauche, lui méritèrent (29 mai 1807) la croix de grand-officier de la Légion d'Honneur et le titre de comte d'Erlon, avec une dotation de 25,000 francs sur le domaine de Danneberg (Hanovre). La guerre de la Péninsule fournit encore à Drouet l'occasion de se

signaler, tant en Estramadure, où il battit troupes anglaises commandées par le général Hill, qu'au Col-de-Maya, qu'il emporta (le 22 ju 1811). Pourvu par la première Restauration commandement de la 16<sup>e</sup> division militaire, confirmé dans le grade de grand-cordon de Légion d'Honneur qui lui avait été donné par duc de Berry à l'époque de son passage à Lille Drouet fut nommé président du conseil de guerre qui acquitta le général Excelmans. Sa faveur : près des Bourbons ne fut pas de longue durée, accusé d'avoir trempé dans le complot du général Lefèvre-Desnouettes, dont le résultat dev être de s'emparer de la famille royale, et malgré son affirmation (1) qu'il ignorait l'existence le but de cette conspiration, Drouet fut arrêté (13 mars 1815), par ordre du duc de Feltre, ministre de la guerre. Les événements politiques qui surgirent alors le firent rendre à la liberté et il reprit à Lille le commandement de la 16<sup>e</sup> division militaire. Créé pair de France par Napoléon en juin 1815, Drouet, qui avait vaillamment combattu à Fleurus, se trouva à la bataille de Waterloo. L'inaction dans laquelle il laissa 20,000 hommes, qui eussent été si utiles dans moment décisif lui attira le reproche de l'empereur d'avoir contribué à la défaite de l'armée française (2). Reponssant cette inculpation, maréchal d'Erlon, tout en reconnaissant l'inaction dans laquelle il était resté, employa preuves les plus fortes pour démontrer qu'il ne devait être attribuée qu'aux ordres contraires dictoires qui lui avaient été transmis (3). De le but d'éviter les rigueurs de l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, qui traduisait devant des conseils de guerre les généraux qui avaient combattu pour le rétablissement de l'empire, le général Drouet parvint à se retirer à Bayreuth puis à Munich, où il établit une brasserie. Ren en France par suite de l'amnistie donnée lors du sacre de Charles X (28 mai 1825), il vécut de la retraite jusqu'à la révolution de 1830. A cette époque, il fut remis en activité et nommé commandant de la 12<sup>e</sup> division militaire (Nante où il se trouvait à l'époque où Deutz livra la chesse de Berry. La conduite qu'il tint en cette circonstance et les services qu'il rendit à Nante lui valurent un vase d'argent, sur lequel la ville fit sculpter ses armes. Il fut ensuite nommé gouverneur général (1834) des possessions françaises dans le nord de l'Afrique et maréchal de France (9 avril 1843). Son nom est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté est. A. SAUZAY.

(1) C'est à tort que plusieurs biographies, entre autres celle éditée par les frères Baudouin, lui donnent pour père Drouet de Varennes. Cette erreur, répétée en 1832 par *La Quotidienne*, qui cependant, plus modeste, se contentait de dire : « Le comte d'Erlon est le parent d'un homme que l'arrestation de Louis XVI a rendu si tristement célèbre à Varennes », a été démentie tour à tour par M. Gauvin, ancien secrétaire du maréchal (*Moniteur* du 17 novembre 1832) et par le maréchal lui-même, qui dans sa notice écrit positivement : « Je ne suis ni parent ni allié de la famille Drouet de Varennes.

(1) Notice écrite par le général Drouet, p. 92.

(2) *Le Mémorial de Sainte-Hélène* (édit. Delloye, t. p. 40, contient ces paroles : « Journée incompréhensible concours de fatalités inouïes ! Grouchy, Ney, d'Erlon n'y a-t-il eu que du malheur ! ah, pauvre France ! Je les éerasais à Waterloo si ma droite ne m'eût manqué. »

(3) Cette partie de sa vie militaire se trouve simplement discutée et éclaircie dans l'ouvrage écrit par lui et publié par sa famille, et auquel nous renvoyons le lecteur.

*Archives de la guerre. — Fastes de la Légion d'Honneur. — Notice sur la vic militaire du maréchal Drouet comte d'Erton*, écrite par lui-même et publiée par sa famille; Paris, G. Barba, 1844, broch. in-8°.

**DROUET DE MAUPERTUY** (*Jean-Baptiste*), écrivain français, né à Paris, en 1650, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 10 mars 1730. Il était d'une famille noble du Berry, et se fit recevoir avocat. Un de ses oncles, fermier général, lui procura une charge importante dans les finances; mais Drouet, qui n'avait que vingt-deux ans, négligea ses affaires, et, contrairement aux financements du temps, revint à Paris, en 1690, complètement ruiné. Il renonça alors au monde, et en 1692 prit l'habit ecclésiastique. En 1697 il se retira à l'abbaye de Sept-Fonds. En 1702 fut nommé chanoine à Bourges, d'où il passa à Vienne. Il revint ensuite à Paris, et quelque temps après il se retira à Saint-Germain-en-Laye, où il mourut. On a de lui : *De la Providence*, ad. du latin de Salvien; Paris, 1701, in-12; — *Histoire de la Réforme de l'Abbaye de Sept-Fonds*; Paris, 1702, in-12; — *Sentiments d'un chrétien touché d'un véritable amour de Dieu*; Paris, 1702 et 1716, in-12; souvent réimprimés; — *Histoire générale des Goths, jusqu'au règne de Vitigès, vaincu par Bélisaire*, ad. du latin de Jornandès; Paris, 1703, in-12 : ce livre porte, par une erreur de composition, la date de 1603. — *Pensées chrétiennes et morales sur divers textes de l'Évangile*; Paris, 1703, in-12; — *Histoire de la sainte Église de Vienne, contenant la vie et les actions remarquables de cent-six archevêques qui en ont tenu le siège, depuis l'an 62 jusqu'en 1708*, etc.; Lyon, 1708, et Cette, 1711, in-4°; — *Les Véritables Actes des Martyrs*, trad. du latin de Jean Thierri Ruinart; Lyon, 1708, 2 vol. in-8°; Paris, 1732 et 1756, 2 vol. in-12; réimprimés depuis très-souvent; — *De la fausse Religion*, ad. du latin de Lactance; Avignon, 1710, in-12; — *Abrégé de la Vie du frère Arsène de Janin* (comte de Rosenberg), trad. de l'italien Avia; Avignon, 1711, in-12; — *Les Aventures d'Euphormion, histoire satirique*, trad. du grec de Jean Barclay; Anvers, 1711, 3 vol. in-12; Amsterdam, 1712, 3 vol. in-12; — *Le Commerce dangereux entre les deux sexes, traité moral et historique*; Bruxelles (Lyon), 1715, in-12; — *Mémoire sur la forme des instruments de musique*; inséré dans les *Mémoires de l'Académie*, ann. 1724, p. 215 à 226; — *Les Éléments historiques*, trad. du latin, 1730; — *La Femme faible, où l'on représente aux femmes les dangers auxquels elles sont exposées par un commerce fréquent et assidu avec les hommes*; Nancy (Vienne), 1714; Paris, 1733, in-12.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, 1, 10685, 13133, 13159. — Quérard, *La France littéraire*.

**DROUET DE ROMPEIROISSANT** (*Jean*), publiciste français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Avis au*

*Roy, pour ôter le moyen de contrefaire les monnaies et de rogner et diminuer les bonnes*; Paris, 1634, in-8°; — *Discours au Roi sur le surhaussement des monnaies*; ibid., 1636, in-8°; — *Continuation des mémoires précédents sur les monnaies*; ibid., 1639, in-8°; — *La France guerrière, ou moyens assurés pour trouver autant et plus de gens de guerre que le roi n'en désirera soudoyer et entretenir sans augmentation de solde et d'appointements*; ibid., vers 1642, in-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*.

**DROUHET** (*Jean*), apothicaire et poète français, vivait au dix-septième siècle, à Saint-Maixent (Poitou). Il présenta, en 1661, à la belle Hortense de Mancini, nièce du cardinal Mazarin, qui venait d'épouser le duc de La Meilleraye, un poème en patois poitevin, d'environ quatre cents vers, et une comédie singulière, écrite dans le même langage; le tout précédé d'une épître dédicatoire fort originale, dans laquelle l'apothicaire Saint-Maixentais déclare avoir composé ses vers « pre foire rire et esbaudir la gronde et regronde duchesse ». Le poème est intitulé : *La Moirie de Sen-Moixent, o les vervedé de tretoute les autre* (La Mairie de Saint-Maixent, où il est parlé de toutes les autres). C'est la description d'un festin où Drouhet prouve qu'il s'entendait en cuisine aussi bien qu'en poésie et en apothicaire. Deux du Radier prétend toutefois qu'il n'y a pas un grain de sel dans un si grand repas. La comédie est en cinq actes, et a pour titre : *La Mizaille à Tauny, toute birolée de nouvea et fraîchemont immolée* (La gageure de Tauny, toute bariolée de nouveau [pleine de choses nouvelles] et fraîchement imprimée). Tauny, le héros de la pièce, est un apothicaire, comme Drouhet. Il soutient à Georges, le maréchal-ferrant, que la foi seule dispose à la justification; Georges prétend qu'il faut ajouter à la foi les bonnes œuvres, et gage son enclume contre le mortier de son voisin. Un verset de l'Évangile décide en sa faveur: il veut emporter le mortier; l'apothicaire s'y oppose: les ministres arrangent l'affaire en le condamnant à donner vingt francs au maréchal. Mais quel orage! sa femme se fâche et sa tante le déshérite. Les ministres heureusement sont encore là, et la tante du pauvre Tauny revient à de meilleurs sentiments. Tel est le sujet de cette comédie, qui doit tout son mérite à la naïveté du langage. La pièce est accompagnée d'arguments en français et de l'explication des mots les plus difficiles. C'est un morceau véritablement précieux pour l'étude du patois poitevin, dont la connaissance est si nécessaire à ceux qui s'occupent de commenter et d'élucider le style, souvent obscur, de nos vieux écrivains français. *La Moirie* et *La Mizaille* ont été réunies en un vol., Poitiers, chez Pierre Amassard, 1661. On trouve aussi dans ce recueil un dialogue, une ode, des stances, des épigrammes. Drouhet fit encore imprimer, en

1664, *Le gros Fromage d'Hollande, et La Défaite des enfans de Sen-Moixont contre les railleries de gens de Poelcy* (Poitiers), qui étaient alors et qui sont encore aujourd'hui très-irrévérencieux à l'endroit des Saint-Maixentais.

Alexandre BONNEAU.

Deux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou*. — Maupoint, *Bibliothèque des Théâtres* (cel auteur appelle à tort Drouhet Doutet). — Briquet, *Histoire de Niort*.

**DROUIN** (...), sculpteur français, né à Nancy, mort jeune, en 1647. Après avoir étudié à Paris, il revint dans sa patrie, qu'il enrichit d'un nombre considérable de sculptures, dont les plus remarquables étaient à Paris le mausolée du cardinal Charles de Lorraine, dans l'église des Cordeliers, et un tombeau de la famille de Bassompierre, dans l'église des Minimes de la place Royale.

E. B.—N.

Maran Saugrain, *Les curiositez de Paris*, 137 et 210.

**DROUIN** (*René-Hyacinthe*), théologien français, né à Toulon, en 1682, mort à Ivryé (Piémont), en 1742. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, se fit recevoir docteur en Sorbonne, et enseigna la théologie à Paris. Envoyé à Caen, il y devint syndic de l'université. Forcé de quitter la France, par l'influence des jésuites, il passa à Chambéry, fit un voyage à Padoue, pour y voir le père Serri, son oncle, revint professer la théologie à Verceil, et se retira à Ivryé, où il mourut. On a de lui : *De Re sacramentaria, contra perduelles hæreticos*, etc.; Venise, 1737 et 1756, 2 vol. in-fol.; Paris, 1775, 9 vol. in-12.

*Histoire des Hommes illustres de la Provence*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DROUIN** (*Vincent-Denis*), chirurgien français, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Dauphiné), en 1660, mort à Paris, le 14 avril 1722. Il était chirurgien major dans les hôpitaux militaires, fut reçu dans la communauté de Saint-Côme, à Paris, et nommé chirurgien major des gardes du roi, puis chirurgien en chef de l'Hôpital-général et des Petites-Maisons. On a de lui : *Description du Cerveau*; Paris, 1691, in-12, et plusieurs *Observations*, insérées dans le *Journal des Savants*.

Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Bibliographie médicale*.

**DROUINEAU** (*Gustave*), littérateur français, né à La Rochelle, le 20 février 1800, mort dans la même ville, en janvier 1835. Il entra d'abord dans une étude de notaire; mais il prit ensuite la carrière de l'enseignement, et était en 1822 professeur au collège de Civray (Vienne). Il se dégoûta vite de ces fonctions, et revint à La Rochelle, qu'il quitta en 1824 pour faire son droit à Paris. Bientôt il devint plus assidu aux représentations du Théâtre-Français qu'aux cours de jurisprudence, et comprit que la littérature était sa vocation. Il débuta par présenter au Théâtre-Français *Fiesque*, drame en cinq actes, imité de Schiller; mais cette œuvre fut refusée: Ancelot avait présenté à la même époque une tragédie ayant le même titre. Drouineau

s'adressa ailleurs: il fit représenter le 30 janvier 1826 au Théâtre de l'Odéon *Rienzi*, tragédie en cinq actes, qui obtint un succès mérité. Cette pièce fut même traduite en anglais et représentée sur le théâtre de Covent-Garden, à Londres. Drouineau composa avec Merville *L'Écrivain public*, drame qui fut en 1828 très-applaudi à la Porte-Saint-Martin; il fit paraître en 1829 un roman, *Ernest*, qui eut une certaine vogue et révéla dans son auteur un véritable talent d'observation. Les productions de Drouineau se succédèrent rapidement; leur genre d'esprit devint la base d'une nouvelle école littéraire, le *néo-christianisme*. Drouineau prit une part active à la révolution de 1830, et fut nommé le 29 juillet membre de la commission municipale. Il s'attacha ensuite à la rédaction du *Constitutionnel*, où il traitait les questions de législation et d'économie politique; il écrivait également dans plusieurs revues littéraires. Une trop grande assiduité fatigua ses organes intellectuels, et bientôt sa raison s'égara tout à fait. Il mourut à trente-cinq ans dans le sein de sa famille. Voici ses principales productions : *Épître à Casimir Delavigne sur ses ouvrages*; Paris, 1823, in-8°; — *Épître à quelques poètes panégyristes*; Paris 1824, in-8°; — *Rienzi, tribun de Rome*, tragédie en cinq actes et en vers (Odéon); Paris 1826, in-4°; — *Trois Nuits de Napoléon*; Paris, 1826, in-8°; — *L'Écrivain public*, drame en trois actes, avec Merville (Porte-Saint-Martin); Paris, 1828, in-8°; — *Ernest, ou le travers du siècle*; Paris, 1829, 5 vol. in-12. L'auteur attaque dans ce roman l'enseignant universitaire, qu'il trouve peu en harmonie avec les institutions françaises. Il dit que ce mode d'instruction ne fait le plus souvent que des pédants ou des ambitieux impuissants; que ce qu'on appelle émulation ne sert qu'à développer dans les enfants la vanité et l'envie; enfin, qu'en jetant tous les esprits dans le même moule en leur donnant à tous la même impulsion, on a produit l'encombrement qui se fait remarquer dans les différentes carrières ouvertes aux lettrés; — *L'Espion*, drame, cinq actes, avec Foltan et Léon Halévy; Paris, 1829, in-8°; — *Françoise de Rimini*, drame, cinq actes, en vers (Théâtre-Français); Paris, 1830, in-8°; — *Le Soleil de la Liberté*, stances; Paris, août 1830; — *Le Manuscrit vert*; Paris, 1831; 1832, 1833, 1834, 2 vol. in-8°; — *Résignée*; Paris, 1833 et 1834, 2 vol. in-8°: ce roman a eu plusieurs éditions; s'il a soulevé des contradictions, il a réuni bien des sympathies; — *Les Ombrages*, contes spiritualistes; Paris, 1833, in-8°, avec figures par Johannot et Porret; — *L'Ironie*; Paris, 1833, 2 vol. in-8°; — *Confessions poétiques*; Paris, 1833, in-8°; — *Une Maison de la rue de l'École-de-Médecine* (cel de Marat), morceau imprimé dans *Le Livre du Cent-et-un*, et quelques nouvelles. A. JADIN.

*Documents particuliers.*

**DROUOT** (Le comte *Antoine*), général français, surnommé, par Napoléon, *le Sage de la grande armée*, né à Nancy, le 11 janvier 1774, mort le 24 mars 1847. Il était fils d'un boulanger. Ses parents étaient pauvres, et gagnait à la sueur de leur front les moyens d'élever une ombreuse famille; il fit ses études au collège de sa ville natale, et se voua avec ardeur à l'étude des mathématiques. Admis le premier à l'École d'Application de Metz, à la suite d'un brillant examen que lui fit subir le célèbre de La Place, il y sortit un mois après avec le grade de second lieutenant au 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie à pied, et fut envoyé à l'armée du nord; il assista en cette qualité à la bataille de Fleurus (26 juin 1794), gagnée par Jourdan sur le prince d'Orange. A la fameuse retraite de la Trebia (1799), ses habiles manœuvres protégèrent une partie de l'armée française, retardèrent d'un jour entier la poursuite de l'ennemi, et défendirent l'arrière-garde du général Macdonald. L'année suivante, à l'armée du Rhin, Drouot, devenu capitaine, prit part au combat de Hohenlinden, où l'armée française commandée par Moreau défit l'armée autrichienne. Membre de la Légion d'Honneur, le 5 août 1804, Drouot fit, en qualité de major, partie d'une expédition navale, et assista à la bataille de Trafalgar (21 octobre 1805). En 1808, nommé colonel-major de l'artillerie à pied de la garde, il se trouva à l'attaque et à la prise de Madrid. La part glorieuse qu'il prit aux batailles de Wagram (6 juillet 1809) et de la Moskowa (septembre 1812) lui valut la croix d'officier, mais celle de commandeur de la Légion d'Honneur. Son intrépidité au combat de Poserna, à la bataille de Lutzen, où il commandait l'artillerie de la garde, aux combats de Bischofswerda, de Vurutzen, et à la bataille de Bautzen, où l'armée russo-prussienne, commandée par l'empereur Alexandre en personne, fut complètement battue, lui valut le grade de général de division (septembre 1813). Le 16 octobre suivant Drouot assista au combat de Wachau, et quelques jours après il écrasa le corps des Bavaois en avant de Hanau. Napoléon, qui avait nommé le général Drouot baron de l'empire dès 1810, le choisit pour son aide-de-camp (1813), et lui confia le travail de la garde avec le titre d'aide-major. Pendant la campagne de 1814, Drouot s'illustra aux combats de La Rothière, de Champ-Aubert, de Marmont, de Valjouan; au défilé de Vaucle, par une manœuvre des plus habiles, il foudroya ses ennemis, porta le terreur et la mort dans leurs rangs, et les força à reculer. La France, au sortir de cette campagne, fut étonnée d'apprendre qu'elle possédait depuis longtemps le premier officier d'artillerie de l'Europe. Après l'abdication de Fontainebleau, Drouot, toujours fidèle à son empereur et au drapeau de la patrie, le suivit à l'île d'Elbe; il en fut nommé gouverneur, s'occupa exclusivement d'administrer le pays. Jusqu'il connut le projet de l'empereur de re-

tourner en France, il en témoigna hautement sa désapprobation; néanmoins, il obéit, et débarqua avec Napoléon, le 1<sup>er</sup> mars 1815, au golfe de Juan, où il adressa, avec les autres officiers ses compagnons une proclamation à l'armée. Placé à l'avant-garde de l'empereur, le général Drouot marcha vers Paris, et fut nommé pair de France par un décret impérial du 2 juin 1815. Il était aux côtés de Napoléon à la funeste bataille de Waterloo, et y déploya autant de courage que de sang-froid. Malgré ce désastre, le général Drouot, ne désespérant pas du salut du pays, court au Luxembourg, où les pairs étaient réunis, monte à la tribune, et retrace, dans une magnifique improvisation, les malheurs et les espérances de la patrie. Son langage, calme et plein de noblesse, produisit une profonde impression et ranima le courage de l'assemblée. Nommé le jour même commandant de la garde impériale par la commission provisoire qui avait été mise à la tête du gouvernement, Drouot regarda comme le premier de ses devoirs de se dévouer entièrement à sa patrie, et ne recula devant aucun sacrifice pour contribuer à son salut. Dans cette position difficile, sa conduite sage et prudente épargna à la France des malheurs dont les suites eussent été incalculables.

Compris dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815, le général Drouot quitta l'armée de la Loire, se rendit à Paris, et se constitua prisonnier. Le 6 avril 1816 il fut traduit devant un conseil de guerre, comme prévenu d'avoir trahi le roi avant le 23 mars, d'avoir attaqué la France à main armée, et de s'être emparé du pouvoir avec violence; mais il fut déclaré non coupable à la majorité suffisante de trois voix contre quatre. Après son acquittement, Drouot se retira dans sa ville natale, et, dans la crainte de se voir rappelé à l'activité, il refusa la demi-solde et le traitement de disponibilité que Louis XVIII lui fit offrir. Il n'accepta pas non plus la proposition qui lui fut faite par le duc d'Orléans de la place de gouverneur de son fils aîné, alors duc de Chartres. Lorsque éclata la révolution de 1830, sa présence au sein de la commission municipale de Nancy et les mesures qu'il fit prendre contribuèrent efficacement au maintien de l'ordre, et assurèrent la tranquillité de la ville. Au mois d'août suivant, il fut appelé au commandement des 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> divisions militaires; mais l'état déplorable de sa santé le mit dans l'impossibilité d'accepter; il refusa également le commandement de l'École Polytechnique et la dignité de pair de France; néanmoins, le roi Louis-Philippe, voulant lui décerner au nom du pays une récompense à laquelle il ne pût se soustraire, le nomma, le 8 octobre 1830, grand'croix de la Légion d'Honneur. Membre de l'Académie de Stanislas depuis 1817, et de la Société d'Agriculture de Nancy, qu'il présida même pendant plusieurs années, Drouot participa à leurs travaux aussi activement que le

lui permit sa mauvaise santé. Atteint depuis longtemps d'une cécité complète, et accablé d'infirmités, le général Drouot s'éteignit lentement, ayant accompli sa soixante-treizième année. Dès son enfance animé d'une piété sincère, il la conserva pendant tout le cours de sa vie, et pratiqua constamment les devoirs de la religion. Son nom a été donné à une des rues de Nancy, ainsi qu'à une de celles de Paris (l'ancienne rue Grange-Batelière). Bientôt sa statue, œuvre de David (d'Angers) s'élèvera sur la place du débarcadère du chemin de fer de Paris à Strasbourg, à quelques pas et en face de la modeste maison qu'il habitait depuis 1815. Napoléon se souvint de la fidélité de son aide-de-camp, et par son testament il lui légua cent mille francs; mais par suite de la déduction des legs, Drouot n'en reçut que soixante mille, qui furent entièrement consacrés au soulagement des malheureux. On a de lui : *Rapport sur un mémoire de M. Callière, intitulé : Des réserves de blé, par des prêts à l'agriculture au taux le plus modéré*; — *Rapport sur une charrue*; — *Rapport sur les forces motrices qui doivent être appliquées aux charrues avec ou sans avant-train, d'après des expériences faites en 1825, 26 et 27*; — *Rapport sur le Cours de culture et de naturalisation de végétaux de M. A. Thouin*; — *Rapport sur un ouvrage de M. Ternaux Lainé intitulé : Notice sur l'amélioration des troupeaux de moutons en France*; — *Rapport sur la balance de M. Carrez, pour l'achat et la vente des bestiaux destinés à l'engraissement*. Ces divers rapports ont été insérés dans *Le Bon Cultivateur, Journal de la Société d'Agriculture de Nancy*, années 1824, 1825, 1827, 1828, et 1831.

Ch. HÉQUET (de Nancy).

Henri Le Page, *Le général Drouot*. — Jules Nollet-Fabert, *Biographie du général Drouot*. — Lacordaire, *Eloge du général Drouot*; Paris, 1847, in-8°.

↳ **DROUYN DE LHUYS (Édouard)**, homme politique et diplomate français, né à Paris, le 19 novembre 1805. Son père, mort en 1850, était receveur général à Melun sous la Restauration. Le jeune Drouyn fit des études brillantes, et obtint en 1823 le prix d'honneur de l'université de Paris. Il se destina à la carrière diplomatique, et débuta en 1831 comme attaché à l'ambassade de France à Madrid. Le comte Gérard de Rayneval (père de l'ambassadeur actuel à Rome), alors ambassadeur près de la cour d'Espagne, prit en affection le jeune attaché, et jusqu'en 1833 il en fit pour ainsi dire son confident et son collaborateur. Rappelé par le duc de Broglie, M. Drouyn de Lhuys fut envoyé à La Haye en qualité de chargé d'affaires pendant les grands événements qui ont séparé la Belgique de la Hollande. Malgré les difficultés de la situation, il sut captiver la confiance du roi des Pays-Bas, et contribua à rétablir les bons rapports entre les cours des Tuileries et de La Haye. A cette oc-

casion, le prince de Talleyrand, qui suivait Londres, en qualité d'ambassadeur, la conférer relative aux affaires hollandaises, entra relations avec M. Drouyn de Lhuys, et rec naissant dans le plus jeune des diplomates français un esprit propre aux plus grandes choses il le signala au duc de Broglie comme devant fixer l'attention du gouvernement.

En 1836, les grands événements qui ensablantèrent l'Espagne donnaient à M. de Rayneval un surcroît de travail auquel sa santé, profondément altérée, ne pouvait suffire; il demanda le ministère le secours de M. Drouyn de Lhuys, et le duc de Broglie s'empressa de faire repar pour Madrid, avec le titre de premier secrétaire d'ambassade. Après la mort de M. de Rayneval le secrétaire devint chargé d'affaires, et remplit ces fonctions pendant les longs et nombreux interims qui suivirent les ambassades de M. Latour-Maubourg, de M. de Rumigny, du duc de Fézenzac, etc. Ce qui faisait à Madrid supériorité incontestée de M. Drouyn de Lhuys c'était, de l'aveu même de M. de Rayneval, grande connaissance des hommes et des choses de l'Espagne, et son aptitude à s'assimiler au caractère espagnol. En 1842 il fut élu membre de la chambre des députés par le département Seine-et-Marne; c'est alors que commence pour M. Drouyn de Lhuys une ère nouvelle.

Depuis 1840, il avait remplacé Jules Desagiers comme directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères, et les travaux de sa place le mettaient en perpétuel contact avec M. Guizot, dont la politique ne lui était pas sympathique. Prévoyant une catastrophe, il travailla d'abord à la conjurer à la chambre par une opposition constitutionnelle silencieuse; mais bientôt, en 1845, ayant, par un vote solennel, prononcé un blâme contre la politique du gouvernement, il fut destitué. C'est alors que la rupture éclata à la tribune, en 1845, entre M. Guizot et M. Drouyn de Lhuys sur les bancs de l'opposition. La réponse de M. Drouyn de Lhuys à M. Guizot fut considérée comme un brillant début oratoire. Toutefois, ce succès ne fit pas sortir de la réserve qu'il s'était imposée à la chambre, n'y parlant que rarement, mais avec une grande netteté, et sur les questions qu'il avait approfondies. Membre de l'opposition, soutint les propositions de réforme électorale et le gouvernement ayant interdit le banquet de douzième arrondissement, il signa la proposition déposée par M. O. Barrot pour la mise en accusation du ministère.

La révolution de 1848 éclata; il fut réélu représentant par le département de Seine-et-Marne et nommé membre du comité des affaires étrangères. L'avènement du prince Louis-Napoléon à la présidence de la république opposa un digne au torrent des passions révolutionnaires. Dans la constitution de son premier ministère le prince-président chargea M. Drouyn de Lhuys

u portefeuille des affaires étrangères, ayant pour collègues MM. Odilon Barrot, Léon Faucher, et Tracy, de Falloux, etc. Cette administration fut à soutenir au dedans des luttes parlementaires opiniâtres, au dehors l'expédition dirigée contre la révolution romaine et la guerre contre le Piémont et l'Autriche. L'élection d'une nouvelle chambre amena bientôt la nomination d'un nouveau ministre. Alors M. Drouyn de Lhuys fut nommé au poste éminent d'ambassadeur à Londres. Là, il eut encore à traiter les affaires de Rome, puis celles des duchés de Schleswig-Holstein. Après ce début dans la carrière d'ambassadeur, M. Drouyn de Lhuys vint à Paris; mais il dut bientôt retourner à Londres pour traiter l'affaire qui donna lieu à la sorte de rupture momentanée entre la France et l'Angleterre (l'affaire Pacifico de 1850). Enfin, toute mésintelligence disparut; un arrangement honorable s'opéra entre les deux puissances, et l'ambassadeur français, qui avait quitté son poste pendant la rupture, retourna à Londres une troisième fois, pour y cimenter l'alliance dont il avait toujours été l'ardent promoteur. Cette mission terminée, il revient à Paris, où, comme preuve de dévouement au présent de la république, il accepte de nouveau le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet de transition, qui dura du 10 au 24 janvier 1851 et fut renversé par la chambre.

Alors il reprit sa place à l'Assemblée nationale, et y siégeait parmi les conservateurs. Après l'élection du 2 décembre, auquel il n'avait point été appelé à prendre part, il fit partie de la commission consultative, puis il entra au sénat, et fin, le 28 juillet 1852, le prince président lui confia une troisième fois le portefeuille des affaires étrangères. Ce fut pendant ce ministère qu'il fut proclamé l'empire. M. Drouyn de Lhuys fut chargé de le faire reconnaître par les puissances européennes. Bientôt éclata la grande affaire d'Orient, sur laquelle il écrivit les documents diplomatiques qui portèrent si haut le nom de la France et la réputation du ministre, et servirent constamment de base à toutes les négociations ouvertes dans la guerre contre la Russie. Au mois d'avril 1855, les conférences de Paris sur les bons offices de l'Autriche pour la conclusion de la paix ayant paru près d'aboutir, M. Drouyn de Lhuys partit pour Vienne, l'avait précédé le ministre anglais, lord John Russell. Là il soutint la nécessité de limiter les succès de la Russie dans l'Euvin ou de rendre la mer neutre; mais les diplomates russes ont décliné cette alternative, les conférences s'arrêtèrent, et M. Drouyn de Lhuys se disposait à partir. Ce fut alors que l'Autriche fit une contre-proposition de paix, qu'elle s'engageait à faire accepter par la Russie si les puissances alliées donnaient leur adhésion. M. Drouyn de Lhuys souleva la proposition discutée, et la rapporta à Paris le 30 avril; mais sa démission, insérée

au *Moniteur* peu de jours après, fit comprendre que son opinion s'était trouvée isolée dans le cabinet auquel elle avait été soumise : le 7 mai il fut remplacé par M. le comte Colonna Walewski. — M. Drouyn de Lhuys est membre du sénat et grand-cordon de la Légion d'Honneur. Il a épousé M<sup>lle</sup> de Saint-Criq, petite-fille du comte de Saint-Criq, ministre du commerce sous la Restauration. J. M. CALLERY.

*Documents particuliers.*

**DROUYN** ou **DROVIN DE BELENDROIT** (*Daniel*), littérateur français, né à Loudun, vers 1550, mort à Paris, vers 1610. On a fort peu de particularités sur sa vie; on sait seulement qu'il servit la cause royale durant les troubles qui ensanglantèrent la France à cette époque. On a de lui : *Le Revers de Fortune, traitant de l'instabilité des choses mondaines*; Paris, 1587, in-8°; — *Le Miroir des Rebelles, traitant de l'excellence de la majesté royale et de la punition de ceux qui se sont élevés contre icelle*; Tours, 1592, in-8°; — *Les Vengeances divines de la transgression des saintes ordonnances de Dieu*, poème; Paris, 1594, in-4°, et quelques autres pièces en vers français.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*, I, 162.

\* **DROVETTI** (*Bernardin*), diplomate français, né à Livourne, en 1775, mort aux environs de Turin, en 1852. Il occupait le grade de lieutenant-colonel pendant la campagne d'Égypte, et il eut une main mutilée dans une affaire où il s'avança, dit-on, la vie à Murat. Sous l'Empire jusqu'en 1814, et sous la Restauration depuis 1820 jusqu'en 1829, il remplit les fonctions de consul général de France en Égypte. Amateur de débris de l'antiquité, il profita de son séjour dans le pays où ils se sont le mieux conservés, pour en former deux magnifiques collections. La première, bien supérieure à l'autre, tant par le nombre que par le choix des objets, fut acquise par le roi de Sardaigne et déposée à Turin. La seconde fut achetée en 1826 par ordre de Charles X, au prix de 250,000 fr.; elle forme la base du Musée Égyptien du Louvre (anciennement Musée Charles X). En 1824, Drovetti donna au musée de Lyon huit tableaux égyptiens sculptés sur pierre; en 1825 et en 1826, il fit hommage au roi d'un sarcophage et d'un sanctuaire monolithes. Il n'a pas seulement contribué au progrès des arts; la géographie lui doit aussi quelques nouvelles notions sur la vallée de Dakel et l'oasis de Syouah. Protégé par Hassan-bey, qui soumit ce dernier pays en 1820, Drovetti put parcourir toute l'égypte et visiter diverses contrées dont l'approche avait été interdite à Caillaud. Ses notes et ses remarques ont servi à M. Jomard pour la rédaction du *Voyage à l'oasis de Syouah*; Paris, 1823, in-fol.; — *Le Journal d'un Voyage à la vallée de Dakel, précédé de l'Itinéraire de Syout à Dongolah*, forme le cha-

pire III du *Voyage à l'oasis de Thèbes*, rédigé et publié par M. Jomard; Paris, 1821, in-fol. Drovetti avait acquis une grande influence auprès de Méhémet-Ali, à qui il suggéra quelques réformes. En 1820 il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur, en récompense, dit le *Moniteur*, « des services qu'il a rendus aux sciences et aux arts pendant son séjour en Égypte et du zèle avec lequel il a secouru dans ses fonctions et postérieurement tous les Français que le sort a conduits dans ce pays ». En 1824, la classe d'histoire et de philologie de l'Académie des Sciences de Turin le choisit pour associé correspondant. Vers la fin de sa vie, il était tombé en démence, et c'est dans une maison de santé qu'il termina ses jours. E. BEAUVOIS.

Rabbe, *Biographie des Contemporains*. — *Moniteur*, an. 1819, p. 1049; an. 1823, p. 1029; an. 1824, p. 367 et 1135; an. 1826, p. 368; an. 1828, p. 246 et 356. — Châteaubriand, *Itinéraire*. — Champollion le jeune, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie* en 1828 et en 1829, p. 39, 43, 45 et 402. — *Revue Encyclopédique*, t. XXII, p. 767; t. XXXVII, p. 344. — *Bulletin des Sciences*, sous la direction du B. de Férussac, *Histoire, Antiquités*, etc., t. III, n° 255; t. V, n° 396, 513 et 590; t. VI, n° 31.

\* DROYN (Gabriel), écrivain français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On manque de détails sur sa vie; tout ce qu'on sait, c'est qu'il est l'auteur d'un petit volume imprimé à Paris en 1615, et intitulé : *Le royal Sirop de Pommes, antidote des passions mélancoliques*. Cet écrit bizarre est recherché des bibliophiles; il met à la torture les bibliographes, qui ne savent dans quelle classe le ranger. Sur la foi du titre, on l'a placé parmi les livres de médecine; d'autres auteurs l'ont regardé comme un livre de morale; de fait, c'est l'indication d'un remède imaginaire qui sert de prétexte à amener de vives déclamations contre les *horoscopeurs*, les *songe-creux*, les *philosophes métalliques*, les *composeurs* ou écrivains inutiles, les *scientifiques* ou savants livrés à des études sans profit et sans résultat. Droyn était un médecin, qui trouva dans son prétendu *Sirop de Pommes* l'occasion de lancer des critiques, souvent curieuses et fines, contre les ridicules de son époque; il y entassa une grande érudition au sujet des préjugés populaires et des erreurs relatives à l'astrologie et à la philologie. Malheureusement tout cela est écrit sans ordre, sans méthode; et pour lire en entier ce petit volume, il faut un courage bien rare.

G. B.

Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. II, p. 147. — *Bulletin du Bibliophile*, 1846, p. 956.

DROYN ou DROUYN (Maitre Jehan), littérateur français, né à Amiens, mort après 1507. Il prenait le titre de bachelier en lois et en décret. Il n'est connu que par les ouvrages suivants : *L'Histoire des trois Maries, réduite en prose française de la traduction en rimes françaises de Jean de Venette*, etc.; Paris, sans date; Rouen, 1511, in-4°; gothiques, sans lieu, 1544, in-4°; et Troyes, sans date, in-8°. C'est,

dit Prosper Marchand, un de ces mauvais rhapsodes, prétendus dévots et pieux, dont on ne pouvait pas se passer, et où l'Écriture était avilie par une infinité de contes fabuleux et ridicules dont on la farcisait. » On trouve plusieurs citations curieuses des *Trois Maries* dans Goujet, *Bibliothèque française*, I, p. 148; — *Le Régime d'Honneur, traduit de latin en prose française*; Lyon, 1507, in-8°. Pour avoir une juste idée de cet ouvrage, il suffit d'en connaître l'*Épilogue*; il est ainsi conçu :

Quand à la table tu seras,  
Visage Joyeux tu auras,  
Le sel du couteau tu prendras,  
Ne demande que mangeras,  
Ce qu'on oste ne demanderas;  
Noyse et querelle y fuiras,  
Tes membres tous droits tu tiendras,  
Nappe blanche tu maintiendras,  
De moucher, eracher, l'abstiendras,  
De ce que manges donneras,  
Ton morceau au plat ne mettras,  
Et modérément tu boiras,  
Puis grâces à Dieu tu rendras.

— *La Nef des Folles, selon les cinq sens de nature, composée selon l'Évangile de monseigneur Saint Matthieu des cinq vierges qui prinrent point d'uylle avecque eulx pour mettre en leurs lampes*. Ce livre est très-rare on lit à la fin : « Cy finist ce présent livre, intitulé *La Nef des Folles*, imprimé nouvellement Paris, pour Jehan Trepperel, libraire de l'Université de Paris, demourant en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne Saint-Laouren le XXV jour de mars, l'an mil cinq cens ung. » Il forme un in-4° de moyenne taille, caractères gothiques, accompagné de figures grotesques, assez passablement gravées sur bois; il fut réimprimé à Lyon, chez Jean d'Ogerolle 1583, in-4°, avec les mêmes figures, et quelques additions du traducteur. C'est une traduction de la *Navicula stultifera, seu scapha fatuarum mulierum circa sensus quinque exteriorum fraude navigantium*, composée par Josse Badius (Jodocus Badius); Strasbourg, Jean Prus, 1502, in-4°. La versification de Jean Droyn est très-irrégulière; ses vers sont tantôt de huit syllabes, tantôt de dix, souvent entremêlés de vers de trois, de quatre syllabes. Voici le commencement d'invitation faite aux *Folles qui aiment éperduement les odeurs* (les coquettes) :

Venez, folles, hastivement  
Qui odorez bonnes saveurs,  
Et portez en habillement  
Robbes de diverses couleurs:  
Venez, apportez vos odeurs  
Et vos poudres de violettes.  
Venez, mes bonnes sœurs,  
Sailliez toutes de vos chambrettes,  
Céans vous serez tenus secrettes:  
Aprochez-vous de toutes parts,  
Femmes très-odoriférantes, etc.

Goujet, dans sa *Bibliothèque française* tome X, pages 204 et suivantes, s'étend longuement sur *La Nef des Folles*; — *Ballade contre la maladie vénérienne*. Cette ballade a été imprimée à la suite d'un poème de Guillaume

exis, prieur de Bussy (Normandie); Lyon, 12, in-12. Aucune citation n'en saurait trouver ace ici; mais on pourra lire la pièce entière dans le *Dictionnaire historique* de Prosper archand, p. 219.

Goulet et Prosper Marchand, ut supra. — Abbé d'Arny, *Memoires*, VI, 237. — La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, I, 488. — Du Verdier, *Bibliothèque française*, IV, 407.

\* **DROYSEN** (Jean-Gustave), historien allemand, né à Treptow, le 6 juillet 1808. Il étudia Stettin et à Berlin, et se voua ensuite à l'enseignement. Nommé professeur d'histoire à Kiel en 1840, il prit part à la polémique qui s'agitait alors sur le sujet des affaires du duché. Il rédigea l'adresse dite de Kiel, adoptée en 1844, et concourut à la brochure signée par neuf professeurs intitulée : *Staats und Erbrecht des Herzogthums Schleswig* (Droit d'héritage et droit public du duché de Schleswig); Kiel, 1846. Le 24 mars 1848, il fut envoyé à Francfort par le gouvernement provisoire des duchés pour y invoquer l'appui de la diète. Nommé plus tard représentant d'un cercle, il siégea jusqu'en mai 1849 à l'assemblée nationale, et compta parmi ses membres du parti constitutionnel. Il fut aussi membre du comité de constitution. Droyzen est depuis 1851 professeur d'histoire à Iéna; ses principaux ouvrages sont : Une traduction *Eschyle*; Berlin, 1832, 2 vol., et 1841, 2<sup>e</sup> éd.; — Une traduction d'*Aristophane*; Berlin, 1835-38; — *Geschichte Alexander's des Grossen* (Histoire d'Alexandre le Grand); Berlin, 1833; — *Geschichte des Hellenismus* (Histoire de l'Hellénisme); Hambourg, 1836-43; — *Vorlesungen ueber die Geschichte der Freiheitskriege* (Leçons sur l'histoire de la guerre de l'indépendance); Kiel, 1846; — *Leben des Feldmarschalls Grafen York von Wartenburg* (Vie du feld-maréchal comte York de Wartenbourg); Berlin, 1851; — *Ueber Preussen und das System der Grossmaechte* (De la Prusse et du système des grandes puissances); — *Actenmaessige Geschichte der Daenischen Politik* (Histoire de la politique danoise); Hambourg, 1850.

*Conversations-Lexicon.*  
**DROZ** (François-Nicolas-Eugène), magistrat et littérateur français, né à Pontarlier, le 2 février 1735, mort à Saint-Claude, le 13 octobre 1805. Fils d'un avocat, il exerça d'abord la profession de son père. Devenu conseiller au parlement de Besançon, il consacra ses loisirs des recherches historiques auxquelles il s'était déjà livré avec ardeur dès sa première jeunesse. Il fut chargé par le ministre Bertin de concourir à la formation du dépôt des chartes établi à Paris, et il s'occupait de la continuation de la *Gallia christiana*, lorsque la révolution vint interrompre ses travaux. Il était secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon. On a de lui : *Essai sur l'histoire des bourgeoisies du roi, des seigneurs et des villes de la Franche-Comté*; Besançon, 1760, in-8<sup>o</sup>; — *Mémoire*

*pour servir à l'histoire du bailliage de Pontarlier*; Besançon, 1760, in-8<sup>o</sup>; — *Réflexions sur les inconvénients et les dangers des nouveaux systèmes d'administration relativement à la province de Franche-Comté*; Besançon, 1788, in-8<sup>o</sup>; — *Mémoires pour servir à l'histoire du droit public de la Franche-Comté, principalement en matière d'administration et d'impôts*; Besançon, 1789, in-8<sup>o</sup>; — *Mémoire sur l'avantage du rétablissement des académies*; Besançon, 1804, in-8<sup>o</sup>. Droz a publié le *Recueil des édits et ordonnances de la Franche-Comté, depuis la conquête de cette province jusqu'en 1771*; Besançon, 1771, et années suiv., 6 vol. in-fol. Il a pris part à l'édition de la *Bibliothèque historique de la France*, donnée par Fevret de Fontette et Barbeau La Bruyère. La liste de ses nombreux écrits, dont nous citons seulement les principaux, se trouve à la suite de l'*Éloge historique* de Droz. — L'*Éloge de l'abbé Bulet*, par Droz, est en tête de l'*Histoire de l'Établissement du Christianisme*; Clermont-Ferrand, 1814, in-8<sup>o</sup>.

E. REGNARD.

*Éloge historique de François-Nicolas-Eugène Droz*, dans le *Magasin encyclopédique*, année 1807, tome II, p. 265. — *Mémoires de l'Académie celtique*, tom. IV, pag. 470 et 479. — *Diction. hist., crit. et bibliog.*

**DROZ** (François-Xavier-Joseph), littérateur français, parent du précédent, né à Besançon, le 31 octobre 1773, mort le 4 novembre 1850. Son goût pour les lettres se manifesta de bonne heure par l'essai, habituel dans les collèges, d'une tragédie. Venu à Paris le 11 août 1792, il s'y trouva au moment des massacres qui eurent lieu le mois suivant; puis il retourna à Besançon, où à l'époque des enrôlements volontaires, il fut élu capitaine par ses camarades. Il servit ensuite trois ans à l'armée du Rhin sous Scherer et Desaix. Envoyé en mission à Paris par le premier de ces deux généraux, il fut reçu par Carnot, qui lui permit de séjourner une quinzaine dans cette ville. Les excès de l'époque n'affaiblirent point l'amour de Droz pour la liberté. « Il ne faut point imiter, disait-il judicieusement, ces peuples anciens qui, dans l'effroi causé par l'incendie de Phaéon, se mirent à demander aux dieux des ténèbres éternelles. » En 1795 il se trouvait au camp devant Mayence, où, selon ses propres expressions, « les gardes vivaient en paix en attendant l'ordre de s'entre-égorger, et faisaient des échanges semblables à ceux que font entre elles des peuplades amies. Ce spectacle me causait une émotion profonde : en voyant des hommes encore bons sur un sol bouleversé et teint de sang, j'ai souvent eu peine à retenir mes larmes. » Faible de santé, il obtint, après avoir prouvé qu'il savait se battre pour son pays, un congé définitif en l'an IV (1796), et dès lors il put se livrer aux études qu'il aimait. Nommé professeur de belles-lettres à l'école centrale de Besançon, il publia d'abord un *Essai sur l'Art oratoire* (1799), qui annonçait ce qu'il serait un jour. » Une douce so-

lennité de ton, qui sera désormais le rythme habituel de sa pensée, s'y fait sentir, » dit M. Sainte-Beuve. Un peu plus tard, Droz fit paraître ses *Observations sur les maîtrises, sur les règlements, les privilèges et les prohibitions* (1801), ouvrage où il se montre partisan d'une sage liberté. Après la suppression des écoles centrales, il vint se fixer à Paris, où il connut les hommes célèbres d'alors, tels que Tracy, Cabanis, etc. « Vous voulez, lui dit un jour ce dernier, publier un ouvrage de morale, un ouvrage sérieux, commencez plutôt par donner un roman. S'il échoue, cela ne vous fera aucun tort, s'il réussit cela vous fera connaître. » Droz suivit ce conseil. Ainsi parut *Lina* (1804), roman pastoral et épistolaire. En 1806, Droz fit paraître *l'Essai sur l'art d'être heureux*, un de ces ouvrages honnêtes, louables, qui prétendent réduire en art ce qui ne saurait être soumis à des règles précises. Droz, dont la vie coulait douce comme le ruisseau, ne comprenait pas l'impatience de ceux chez qui elle se précipitait comme un torrent. Aussi son ouvrage donna-t-il lieu à des critiques animées, auxquelles il répondit dans la *Décade*, 1<sup>er</sup> juillet 1806. En 1811 il obtint une médaille au concours ouvert pour *l'Éloge de Montaigne* et dont M. Villemain remporta le prix. « En lisant Montaigne, dit M. Sainte-Beuve, M. Droz a été surtout séduit par le côté riant, familier, humain et affectueux de l'auteur des *Essais*. » En 1815 Droz fit paraître les *Études sur le Beau dans les Arts*. Un instant il avait occupé un emploi dans l'administration des droits-réunis, dirigée par un protecteur des lettres, Français de Nantes. Il renonça à cet emploi en 1814, pour ne plus s'adonner qu'à la culture des lettres. Sous la Restauration (1816-1820), il émit, dans les journaux auxquels il prenait part, des opinions conciliantes. Il publia en 1823, en collaboration avec Picard, *Les Mémoires de Jacques Fauvel*. « C'est, dit M. Mignet, une sorte de Gil-Blas, moins spirituel et plus honnête que celui de Le Sage : il aurait pu égarer et toucher, si Picard n'avait pas cherché quelquefois à y être sentimental et Droz à y être comique. » Quelle que soit la part de chacun des collaborateurs, l'ouvrage n'est pas d'une haute portée. L'année suivante, 1824, Droz obtint le prix Montyon pour son traité : *De la Philosophie morale, ou des différents systèmes sur la science de la vie*, et en 1825 il entra à l'Académie Française. Il publia dans la même année les *Applications de la morale à la politique*, ouvrage où il y a plus de sentiment que de rigueur philosophique. En 1832, une autre classe de l'Institut, celle des Sciences morales et politiques, s'ouvrit devant Droz. Quelques années plus tard, en 1839, il publia son œuvre la plus considérable, *l'Histoire du Règne de Louis XVI*. Quoique peu préparé par son caractère à décrire cette époque, d'où la lumière ne sortit qu'à travers la tempête, il fit un livre esti-

mable. « Les sujets qu'il avait traités, dit à ce sujet Rossi, ne lui avaient pas donné l'occasion de nous montrer des études si profondes vues si élevées, un jugement si ferme, un sens politique si exquis et si juste. » Le troisième volume de *l'Histoire du Règne de Louis XVI* ne parut qu'en 1842. L'ouvrage est précédé d'une *Introduction*, qui résume l'histoire de France depuis Louis XIV jusqu'à l'avènement de Louis XVI. La manière dont cet historien philosophe passa ses dernières années peut être considérée comme un autre et éloquent commentaire de ses ouvrages. « Elles s'écoulèrent, » M. Mignet, dans les méditations de la sagesse philosophique et dans les œuvres de la pratique chrétienne. » A l'approche du moment suprême « Il prit, continue M. Mignet, un tendre congé de ses amis et de ses enfants, en leur disant, avec une ineffable sérénité et la douceur des immortelles espérances : *Au revoir*. Peu de temps après, au moment de sa respiration, on s'aperçut qu'il avait cessé de vivre. » C'est à Droz que l'on peut appliquer le mot de Buffon : « Le style est l'homme (1). » Il y a de l'homme dans tous les écrits de Droz, qui ont en effet la mesure d'un caractère doux et paisible, qui ne tend pas à s'élever trop haut. Outre les ouvrages cités, on a de Droz : *Extrait de divers moralistes anciens et modernes*; 1796, in-12; — *Discours sur le droit public, prononcé à l'école centrale du département du Doubs le 16 frimaire an 7*; Besançon, 1802, in-8°; — *L'Économie politique ou principes de la science des richesses*; Paris 1829, in-8°; — *Pensées sur le christianisme prouvées de sa vérité*; Paris, 1842, 1844. Les œuvres complètes de Droz ont été publiées à Paris 1826, 2 vol. in-8°.

V. ROSENWALD.

Beuchot, *Journ. de la Libr.* — Mignet, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sc. mor. et polit.*, par L'oise et Vergé. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III. — *Annuaire univ.*, nov. 1850.

**DROZ** ( Pierre-Jacquet ), mécanicien suisse né à la Chaux-de-Fond (Neuchâtel), le 17 juillet 1721, mort à Bienne, le 28 novembre 1790. Il fit ses études à Bâle, et se destina à une carrière ecclésiastique. De retour dans sa patrie, il suivit avec tant d'intérêt l'œuvre de ses sœurs, qui préparaient certaines pièces d'horlogerie, qu'il renonça au sacerdoce pour s'occuper exclusivement de mécanique. Il perfectionna différentes parties du mouvement des horloges, trouva moyen d'ajouter, même aux plus communes, des carillons, des tambourins, des jets d'orgue, de flûte, etc. En cherchant à résoudre le problème du mouvement perpétuel, il arriva à construire une pendule qui, au moyen de deux métaux inégalement dilatables, marchait sans être remontée jusqu'à ce que le frottement continu eût usé les diverses pièces composant cet ingénier

(1) L'auteur de l'article BUFFON (tome VII, p. 739) a parfaitement établi que c'est dans ces termes que l'éminent philosophe a émis cette maxime, qui est presque un axiome.

ppareil. Droz présenta son œuvre à Philippe V, roi d'Espagne, qui le paya généreusement et accorda une pension à l'habile inventeur (1). Droz exécuta ensuite une mécanique plus remarquable : c'est l'automate écrivain. Les articulations des doigts étaient visibles et se mouvaient si régulièrement qu'elles traçaient es caractères d'une grande netteté. Le mécanisme qui donnait ce mouvement était renfermé dans l'intérieur de l'automate. Droz sentait depuis longtemps sa santé s'affaiblir sous l'excès de travail ; cependant il exécutait encore une pendule astronomique très-curieuse lorsque la mort atteignit.

*Archives des Inventions et Découvertes.*

**DROZ** ( *Henri-Louis-Jacquet* ), mécanicien suisse, fils du précédent, né à la Chaux-de-Fond, 13 octobre 1752, mort à Naples, le 18 novembre 1791. Il eut son père pour premier instituteur, alla étudier les mathématiques à Nancy, revint en 1768, dans sa famille, pratiquer l'horlogerie et la mécanique. En 1774, lorsqu'il fut à Paris, il avait déjà fabriqué plusieurs pièces très-curieuses, parmi lesquelles un dessinateur qui crayonnait des fleurs et d'autres figures d'une façon très-gracieuse ; et une jeune musicienne qui exécutait différents airs sur le clavier, suivait la musique des yeux et de la tête, se levait sautait lorsque le morceau était terminé. Le fils du fermier général La Reynière, ayant perdu ses mains par suite d'un accident de chasse, Droz se chargea de lui en fabriquer d'artificielles ; en composa la mécanique, et la fit exécuter par un habile ouvrier, nommé Leschot ; il réussit si complètement dans son entreprise, que le fils de La Reynière put dès lors pourvoir sans gêne aux besoins de la vie ordinaire. Vaucanson fut saisi d'admiration à la vue de ces deux chefs-d'œuvre de science et d'art, et dit à l'inventeur : « Jeune homme, vous commencez par où je voulais finir. » Droz rendit ainsi les membres à plusieurs personnes qui en étaient privées. Il alla ensuite fonder une fabrique d'horlogerie à Londres ; mais sa santé le força à chercher un climat plus doux. En 1784 il vint s'établir à Genève, où on lui accorda le droit de bourgeoisie ; il s'y maria, et y fut admis dans la Société pour l'Encouragement des Arts, à laquelle il présenta plusieurs mémoires sur l'horlogerie et sur la fabrication de l'émail. Atteint d'une affection chronique, Droz crut trouver un soulagement dans son mal en allant d'abord aux îles d'Hyères, puis à Naples ; mais il mourut dans cette dernière ville, à peine âgé de trente-neuf ans. Les automates les plus curieux des Droz père et fils sont devenus la propriété de spéculateurs américains. (Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, III, 335.)

**DROZ** ( *Pierre-Jean* ), graveur de monnaie et

mécanicien suisse, parent des précédents, né à la Chaux-de-Fond, en 1746, mort le 2 mars 1823. Il vint à Paris dès l'âge de vingt ans, et ce fut en fréquentant les ateliers de Jaquet Droz qu'il se forma dans l'art du mécanicien. Cette étude, dans laquelle il fit rapidement de grands progrès, ne l'empêcha pas d'abord les détails les plus délicats de la gravure en médaille, qui devait surtout l'illustrer. Porté par l'ensemble de ses études vers le perfectionnement des procédés du monnayage, il présenta, en 1786, à de Calonne, préoccupé alors exclusivement de la réforme des monnaies, un projet d'écu de six livres, frappé sur la tranche et les deux faces d'un seul coup de balancier, au moyen de la virole brisée. Il imagina aussi, à la même époque, une main mécanique, qui place le flan sous le balancier. Il est aussi à remarquer que dès 1789 J.-P. Droz employait pour moteur la pompe à feu, à laquelle il apporta de grands perfectionnements. Un an auparavant il inventait la méthode de multiplier la gravure des coins de monnaie, avec autant de précision que de célérité. Grâce à ce moyen, la multiplication de la taille-douce elle-même est réduite à la simple opération du monnayage. Les événements politiques n'ayant pas permis au ministre de réaliser ses projets, Watt et Boulton obtinrent de De Calonne la faculté d'emmener Droz en Angleterre, et le mirent à la tête de la fabrication des monnaies anglaises, dont ils avaient le monopole. Ce fut donc par les procédés de ce graveur qu'il y eut à cette époque dans les trois royaumes unis une émission de monnaies dont l'exécution est très-remarquable. Pressé d'un côté par ses amis de revenir en France, retenu de l'autre par Boulton, Droz arriva trop tard à Paris pour prendre part au nouveau concours des monnaies que faisait frapper la république ; ce n'est que le 5 vendémiaire an xi (septembre 1802) que nous le retrouvons occupé de nouveau de monnayage et de mécanique. Le jury lui décerna la grande médaille d'or, et s'exprima ainsi à son sujet. « Les machines que cet artiste a inventées et qu'il a perfectionnées sont calculées et modifiées avec un succès auquel on refuserait de croire si l'on n'avait les faits sous les yeux. » Appelé déjà sous le Directoire aux fonctions d'administrateur de la monnaie des médailles, et confirmé le 1<sup>er</sup> vendémiaire an xii (23 septembre 1803) par l'empereur dans cet emploi, avec le titre de conservateur du Musée monétaire, Droz prit part en 1810 au grand concours ouvert pour la gravure des monnaies de l'empire, et remporta le prix ; il avait alors soixante-quatre ans. Ce fut lui qui grava les belles monnaies d'or connues sous le nom de *napoléons*. Les travaux exécutés alors par Droz furent innombrables, et sans négliger la mécanique, à laquelle il fit faire de véritables progrès, il multiplia les médailles, qui lui ont valu une si juste réputation. Il s'en faut bien que Molard, qui a inséré l'éloge de

(1) MM. Geyser frères, de la Chaux-de-Fond, ont aussi exécuté en 1816 une pendule à mouvement perpétuel ; mais leur invention offre peu de rapports avec celle de son compatriote.

Droz dans les *Mémoires de l'Institut*, et qui pendant a consigné les faits avec soin, ait donné la nomenclature complète de son œuvre. Parmi les portraits qu'il exécuta d'après nature, on remarque ceux de *Louis XVI*, de *Bonaparte général*, de *Bonaparte empereur*, de *lord Elliot*, gouverneur de Gibraltar. Les traits de plusieurs contemporains célèbres nous ont été conservés par cet habile artiste. Ses médaillons du *Dr Guillotin* et du pasteur *Marron*, entre autres, sont d'une exécution excellente, et se font remarquer autant par leur vérité que par la distinction du style. J.-P. Droz unissait au caractère le plus aimable les qualités sévères de l'administrateur.

Ferd. DENIS.

Prony, *Rapport fait à l'Institut, classe de physique et de mathématiques, sur les travaux de J.-P. Droz*; in-4°. — Molard, de (l'Institut). *Notice biographique sur J.-P. Droz*; 1833, in-4°. — *Moniteur, tables-livret de l'Exposition de fructidor an XI*.

\* **DROZ** (*Jules-Antoine*), statuaire français, fils du précédent, né à Paris, en 1807, élève de Cartellier et du baron Regnault. On a de cet artiste distingué de nombreux travaux. Nous citerons particulièrement *Le Génie du Mal*, marbre de grande dimension, placé au château de Compiègne; — *L'Hiver*, *L'Été*, deux grandes statues; exécutées également en marbre, ornant l'intérieur du palais du Luxembourg; — *L'Ange du martyr*, grande statue en pierre qu'on remarque dans l'église de Saint-Sulpice à Paris; — *Mathieu Molé*, figure exécutée en pierre et placée dans l'une des niches de la façade de l'hôtel de ville; — *Le buste de D. Henrique*, surnommé *le Navigateur*; et celui de *Camoens*, exécutés en bronze, pour dona Maria, reine de Portugal; — une statue de grande proportion en bronze, avec quatre bas-reliefs, consacrée à la mémoire du physicien *Conté* par la ville de Séz. — La statue de l'architecte *Chambiche*, placée dans la cour du Louvre; — un *grand fronton* pour le château de Saverne, près Strasbourg; — une figure en marbre, *Le Lierre*, étude de jeune fille, exposée en 1853; — *Le Chant religieux*, statue placée dans l'église principale de la ville d'Hyères; — plusieurs grands bustes en marbre et en bronze.

Ferd. DENIS.

*Documents partie.*

\* **DRUEY** (*Charles*), homme politique suisse, originaire du pays de Vaud, né vers 1800, mort en 1855. Livré de bonne heure à l'étude du droit, il visita, pour compléter ses connaissances, les universités allemandes. A son retour en Suisse, il compta bientôt parmi les chefs du parti progressiste. Lorsque s'agitèrent les questions ou plutôt les luttes politiques et religieuses dont le canton de Vaud fut le théâtre, il rédigea une pétition ayant pour objet de faire accorder aux femmes le droit de participer à l'administration de l'église, et, ce qui était plus réalisable, il demanda que la profession de foi religieuse helvétique ne fût plus obligatoire comme dogme et que l'élection des pasteurs eût

lieu directement par les communes. Il réussit à faire passer dans la législation l'une de ses demandes: en vertu de la loi ecclésiastique du mois de décembre 1839, l'obligation d'enseigner conformément aux Saintes-Ecritures fut substituée à celle de la profession de foi religieuse helvétique. M. Druey fut ensuite appelé à faire partie du conseil d'État, et en 1841 il fut nommé premier député de son canton à la diète fédérale. Ayant renoncé à la direction des affaires, par suite d'un dissentiment entre lui et la majorité du grand conseil à l'occasion de la question de couvents d'Argovie, il devint chef de l'opposition et au moyen de l'*Association patriotique* exerça bientôt un grand ascendant sur ses concitoyens du canton de Vaud. D'abord opposé à l'expulsion des jésuites, il se prononça pour cette mesure extrême quand il vit que c'était le sentiment de la majorité du pays. A la suite de la tenue de l'assemblée populaire sur le mont Benon, près de Lausanne, en 1845, et lors de la démission du conseil d'État, M. Druey fut appelé à la présidence du gouvernement provisoire et plus tard, à celle du conseil d'État renouvelé. Il participa aux travaux préparatoires de la nouvelle constitution démocratique du canton de Vaud, ainsi qu'à l'adoption et à la mise à exécution des décrets tendant à l'expulsion des jésuites du territoire suisse, la dissolution du Sonderbund et la réalisation des réformes qu'attendait la constitution fédérale. Depuis la mise en vigueur de la constitution nouvelle, de la confédération helvétique en 1848, M. Druey a été deux fois appelé à faire partie de la diète, et en 1850 à présider cette assemblée. Il était depuis plusieurs années l'un des sept membres du conseil fédéral, lorsqu'il mourut, à la suite d'une courte maladie.

*Conversations-Lexicon.*

\* **DRUHLE** (*J.*), seigneur de *Cravil*, poète français, né à Toulouse, y vivait vers la fin du dix-septième siècle. Il briga et remporta des palmes aux Jeux Floranx; il publia *Le Triomphe de l'immaculée conception de la sainte Vierge*; Toulouse, 1684, in-4°. Un sonnet adressé au dauphin, triste et indolent fils de Louis XIV, prédit à ce prince qu'il serait le libérateur de la Syrie et de la Grèce, et que les nations de l'Orient reconnaîtraient son autorité. Cette prédiction, comme en général celles des poètes, ne tira pas à conséquence. Druhle était membre de l'*Académie des Lanternes*, société littéraire qui florissait alors dans la capitale du Languedoc, et qui avait pour insigne une étoile avec cette devise: *Lucerna in nocte*; elle décernait chaque année un prix au meilleur sonnet à la louange du roi sur des bouts-rimés qu'elle avait fixés. M. Desburreaux-Bernard a donné dans le *Bulletin de Bibliophile*, 1851, une notice sur l'*Académie lanterniste*.

*Biographie toulousaine*, t. 1.

\* **DRUMEL** (*Jean-Henri*), érudit allemand, né à Nuremberg, le 12 avril 1707, mort à Salz-

bourg, en 1770. Il suivit les cours des universités d'Altorf et Strasbourg. En 1730, après un court séjour à Nuremberg, il fut employé chez un baron de Gemmingen, à Heilbronn, et quelque temps après, en 1731, il fut co-recteur au gymnase de cette ville jusqu'en 1742, époque à laquelle il alla visiter Strasbourg et Francfort-sur-Mein, où il publia, sous le voile de l'anonyme, deux livres écrits conservés parmi les papiers d'État. De Francfort il se rendit à Ratisbonne, où il devint, en 1747, co-recteur du gymnase. Converti au catholicisme en 1755, il fut nommé conseiller de l'évêque de Passau, puis professeur de droit public à l'université de Salzbourg. Ses principaux ouvrages sont : *Entwurf einer Uebereinstimmung der biblischen und Profan-Scribenten in den ältesten Geschichten der Babylonier, Assyrer, Meder, Scythen und Perser* (Essai d'une concordance des écrivains bibliques et profanes au sujet des-histoires des Babyloniens, des Assyriens, des Mèdes, des Scythes et des Perses); Nuremberg, 1739, in-4°; — *Neu eingerichteter und unfehlbarer Weg, die Lateinische Sprache recht zu fassen und zu schreiben* (Moyen nouveau et infaillible de bien apprendre et écrire le latin); ibid., 1741, in-8°; — *Versuch einer kritischen historischen Ausführung, wie die Russen, von den Araratensern, als dem erten Volke nach der Sündfluth herkommen* (Essai d'une démonstration historique et critique de laquelle il résulte que les Russes descendent des Araratiens, le premier peuple formé depuis le déluge); 1744, in-8°; — *Von dem Erzdomänenmeister im Römischen Reiche* (Du grand-maitre des mines dans l'Empire Romain); ibid., 1745; — *Neu eingerichtete Einleitung in die Redekunst* (Nouvelle introduction à l'art de la parole); Nuremberg, 1749, in-8°; — *Programma quo Francorum potiora fata atque migrationes ante Clodoveum commentatione prima breviter exponit.*; in-fol.; — *De ministerialibus Latino-Germanicum*, etc.; Ratisbonne, 1753, in-4°; — *Lexicon manuale Latino-Germanicum*, etc.; Ratisbonne, 1753, in-4°; — *Corpus legum et consuetudinum*, etc., a Carolo Magno usque ad Auream Bullam; Francfort, 1757, in-4°.

Will, Nürnberg. Gel.-Lexic.

**DRUMMOND**, famille écossaise, originaire, dit-on, de Hongrie, et dont quelques membres ont figuré dans l'histoire. Voici les noms des plus célèbres.

**DRUMMOND (Maurice)** vivait dans la seconde moitié du onzième siècle. Établi en Angleterre, il emmena de ce pays en Hongrie, pour les soustraire à la vengeance des Normands, la princesse Agathe, le fils de cette princesse, Edgar Atheling, et ses filles, Christine et Marguerite. Lorsque cette dernière devint reine d'Écosse, par son mariage avec Malcolm, elle reconnut les services rendus par Maurice, lui permit de prendre le nom de Drymen (*Vague*), en souvenir de l'heureux voyage qu'elle avait fait avec lui, le

nomma sénéchal de Lenox, et lui fit épouser une femme du pays. Il fut la souche de la famille de son nom.

**DRUMMOND (Jean)**, descendant du précédent, mourut en 1519. Il fut créé lord Drummond de Stobhall en 1471. Devenu grand-justicier, il sut maintenir dans le devoir les grands du royaume qui prétendaient vouloir venger la mort de Jacques III, tandis qu'ils ne cherchaient qu'à susciter des troubles. Jean Drummond était d'autant plus fondé à maintenir le trône à Jacques IV, qu'une des filles qu'il eut de son mariage avec Elisabeth Lindsay devait épouser ce prince et lui avait même été fiancée secrètement. Mais elle mourut avant l'accomplissement du mariage, empoisonnée, dit-on, par un ennemi de sa famille. Après la mort du roi, en 1513, Drummond fut mandé devant le parlement pour s'expliquer au sujet des fiançailles de sa fille, peut-être aussi pour y répondre du meurtre de Walther Murray, abbé d'Inchaffray, qu'il avait brûlé avec l'église ou cet ecclésiastique avait cherché un refuge, à la suite d'une de ces querelles féodales si fréquentes alors, et qui avait été occasionnée par une question de dime. Condamné principalement pour avoir donné un soufflet au héraut qui était venu le citer à comparaître devant le parlement, Drummond fut condamné à la perte de ses biens; mais les services qu'il avait rendus firent rapporter cette sentence.

**DRUMMOND (Guillaume)**, poète écossais, fils de Jean Drummond de Hawthornden, né le 13 novembre 1585, mort en décembre 1649. Il étudia à Édimbourg et à Bourges le droit, qu'il abandonna ensuite pour la poésie et l'histoire. Retiré sur son bien, à Hawthornden, il y eut le malheur de perdre une jeune fille, miss Cunningham, qu'il allait épouser. Il s'exila alors de sa patrie, et passa huit années à Rome et à Paris. A son retour, il épousa Elisabeth Logan, par cette seule raison qu'elle avait de la ressemblance avec la fiancée que la mort lui avait ravie. L'exécution de Charles 1<sup>er</sup> occasionna chez Drummond une si amère douleur, qu'elle le conduisit au tombeau. On a de lui : *Cypress Grove*; *Flowers of Sion*; 1630, in-4°; — *History of Scotland, or annals of the reign of king James I-V*; Londres, 1655, in-fol., et 1681, in-8°. Il a paru une continuation de cet ouvrage; Londres, 1700, in-4°; — *Poems*; Édimbourg, 1616, in-4°; et 1711, in-fol.; — *Polemomidinia*, poème burlesque; Oxford, 1691, in-4°; — *Irene, the Load-Star address to the noblemen*.

*Biog. brit.* — Clibber, *Lives*, I, 302. — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

**DRUMMOND (Guillaume)**, quatrième vicomte de Strathallan, mort le 14 avril 1746. Il participa aux deux rébellions de 1715 et 1745, et fut frappé mortellement à la bataille de Culloden.

**DRUMMOND (Jacques)**, troisième comte de

Perth, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 10 mai 1716. Il fut chevalier de la Jarretière, conseiller d'État en 1670, lord grand-juge en 1680 et lord chancelier en 1684. Il se convertit au catholicisme par suite de l'impression qu'avait produite sur lui la lecture de papiers émanés de Charles II. Il fut placé en 1686, avec son frère, le comte de Melfort, à la tête de l'administration. Il essaya en vain de rallier à la cause du roi les presbytériens, et lorsque la nouvelle de la dispersion de l'armée anglaise et de la fuite du roi fut parvenue en Écosse, il voulut se retirer ; ses collègues du conseil lui firent comprendre que sa qualité de papiste le rendait inhabile à siéger avec eux. La multitude fit proclamer au son du tambour la trahison du comte Drummond, et mit sa tête à prix. Il voulut alors gagner la mer ; mais on le poursuivit, et il fut gardé prisonnier pendant plus de quatre années. Rendu enfin à la liberté, il vint à Rome, où il se fit remarquer par sa grande piété, puis à la cour de Jacques II, qui le créa duc de Perth. Il fut chambellan de ce roi, gouverneur du prince de Galles et chevalier de Saint-Georges. On a de lui : *Letters from James, earl Perth, to his sister, the countess of Errol* ; Londres, 1845 ; ces lettres ont été publiées par la *Camden Society*.

**DRUMMOND (Jacques)**, petit-fils du précédent, duc de Perth, mort vers 1750. Il fut un des plus courageux partisans du prétendant Charles-Édouard. Après avoir fait des prodiges de valeur aux batailles de Preston-Pans, en 1745, et de Culloden, en 1746, il parvint à gagner le sol de la France, où il mourut, quelque temps après.

**DRUMMOND DE MELFORT (Louis-Hector)**, comte de, général français, né en 1726, mort à sa terre d'Ivoy-le-Pré, au mois de novembre 1788. Il eut le commandement de plusieurs régiments, fut inspecteur général des troupes légères, lieutenant général et commandeur de Saint-Louis. Aide-de-camp de Maurice de Saxe, il montra, durant les guerres de 1740 à 1763, qu'il avait su profiter des leçons de ce grand capitaine. Pendant la paix, et grâce à l'intermédiaire de son oncle, lord Keith (lord Maréchal), il put aller étudier en Prusse la tactique du grand Frédéric. Le résultat de ce voyage fut son *Essai sur la Cavalerie légère*.

**DRUMMOND (Alexandre)**, diplomate et voyageur écossais, mort en Angleterre, le 17 août 1769. Nommé consul à Alep en 1744, et ne pouvant, à cause de la guerre, s'y rendre par mer, il prit la voie de terre, par la Hollande, l'Allemagne, le Tyrol et l'Italie septentrionale. Un moine hollandais le conduisit de Venise à Zante. Le 16 mai 1745 il arriva à Alexandrette. Ayant enfin atteint le but de son voyage, il marqua son séjour de plusieurs années à Alep par les voyages qu'il entreprit dans les provinces voisines pour balancer l'influence délétère du pays où il se trouvait retenu par ses fonctions. Ses *Voyages en Allemagne, en Grèce, en Asie*, etc., ont été

publiés à Londres, 1754, 1 vol. in-fol. Ils se trouvent aussi dans la collection des *Voyageurs modernes*, traduite de l'anglais par Puisieux ; Paris, 1760-1764.

Puisieux, *Préface* de la traduction anglaise.

**DRUMMOND (Sir William)**, antiquaire et diplomate écossais, mort à Rome, le 29 mars 1828. Il fut plusieurs fois, de 1794 à 1801 notamment, membre du parlement. Il alla ensuite à Naples en qualité d'envoyé extraordinaire, et représenta en 1801 le gouvernement anglais près la Sublime-Porte. En 1808, étant accrédité comme ambassadeur à la cour de Palerme, il prit part à une tentative de secourir la régence d'Espagne, qui, pour secouer le joug de la France, s'était jetée dans les bras du prince Léopold de Sicile. Ce projet fut peu goûté, et sa participation fut critiquée. On a de lui : *A Review of the Governments of Sparta and Athens* ; 1794, in-8° ; — *The Satires of Persius, translated* ; 1798 ; — *Academical Questions* ; 1805, in-4° ; — *Herculanensia, or Archæological and Philological Dissertations* ; 1811, in-4°, en collaboration avec Robert Walpole ; — *Essay on a Punic Inscription found in the isle of Malta* ; 1811, in-4° ; — *Odin*, poème, 1818, in-4° ; — *Origines or Remarks on the Origin of several Empires, States and Cities* ; 1824-1826, 3 vol. in-8°. C'est le meilleur ouvrage de Drummond.

Rose, *New biographical Dictionary*.

**DRURY (Robert)**, voyageur anglais, né à Londres, en 1687, mort vers 1735. Il s'embarqua dès l'âge de quatorze ans pour le Bengale, avec une pacotille d'une valeur de cent livres sterling. Il revenait en 1702 avec une petite fortune ; mais le bâtiment qui le ramenait fit naufrage sur la côte sud de Madagascar : la plus grande partie de l'équipage fut massacrée ; les survivants furent réduits en esclavage et menés dans l'intérieur du pays. Drury pendant quinze années fut employé à garder les bestiaux et à travailler à la terre. Durant ce temps il accompagna son maître dans plusieurs expéditions, et dans l'une d'elles il fit une jeune prisonnière malgache, qu'il épousa. Dégoûté d'une vie de dépendance que la dureté de son maître lui rendait insupportable, il résolut de s'enfuir ; et n'ayant pu déterminer sa femme à le suivre, il partit seul, et gagna les bords de la mer après d'indicibles fatigues. Il retomba en esclavage ; mais par le moyen d'un de ses compatriotes, qui retournait en Europe, il put faire parvenir de ses nouvelles à sa famille. Son père chargea un capitaine anglais de le racheter, ce qui n'eut lieu qu'en janvier 1716. Drury avait presque oublié sa langue maternelle, et avait tellement subi l'influence du climat, qu'on le prit à peine pour un Européen. Après une courte relâche à la Jamaïque, l'année suivante Drury débarqua en Angleterre. Son père était mort lui laissant quelques biens. Il les réalisa, et fit encore une campagne à Madagascar, où il s'occupa

spécialement de la traite. Ses opérations furent heureuses ; et vers 1721 il revint se fixer dans sa patrie. Il s'y mit au service de la Compagnie des Indes, et publia la relation de ses aventures sous le titre de : *Madagascar, or journal during 15 years of captivity on that island* ; Londres, 1729, et 1808, in-12. Cet ouvrage contient des documents précieux sur les mœurs des Madécasses.

A. DE LAHAZE.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — *Cent. Magaz.*, IX.

\* **DRUSBIEKI**, ou **DRUZBIEKI** (*Gaspard*), théologien polonais, né en 1687, mort à Posnanie, le 2 avril 1660. Il entra dans la Société des Jésuites le 14 août 1609. Il fut deux fois provincial de Pologne et deux fois envoyé à Rome comme procureur de cette province. On a de lui : *Declaratio memorialis exorbitantium et processus Academiæ Cracoviensis inter ordines distributi* ; — *De Passione Jesu-Christi, Filii Dei* ; — *Fasciculus exercitiorum et considerationum de præcipuis virtutibus christianæ fidei* ; — *Sol in virtute sua, sive Jesus-Christus in splendore suarum excellentiarum spectabilis* ; Cracovie, 1660. La vie de Gaspard Drusbieki a été écrite par Daniel Paulowski.

Sotwel, *Bibliotheca Societatis Jesu.* — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

**DRUSIANUS.** Voy. TORRIGIANO.

**DRUSILLA** (*Livia*). Voyez LIVIE.

**DRUSILLA**, princesse romaine, fille de Germanicus et d'Agrippine, morte vers l'an 40 de l'ère chrétienne. Elle fut élevée dans la maison de sa grand'mère Antonia, avec son frère Caius Caligula, et devint l'objet de sa passion incestueuse. En l'an 33, l'empereur Tibère la maria avec L. Cassius Longinus ; « mais plus tard, dit Suétone, Caius la lui enleva, et la traita publiquement comme son épouse légitime. Dans une maladie qu'il fit, il l'institua héritière de ses biens et de l'empire. Lorsqu'elle mourut, il fit interrompre toutes les affaires ; et ce fut pendant ces jours consacrés au deuil de l'empereur un crime capital que d'avoir ri, de s'être baigné, d'avoir soupé avec ses parents ou avec sa femme et ses enfants. » Il la fit enterrer en grande pompe, lui consacra une statue d'or sur le Forum, et ordonna de l'adorer sous le nom de Panthée et de lui rendre les mêmes honneurs qu'à Vénus. Le sénateur Livius Geminius prétendit avoir vu Drusilla monter au ciel, et il reçut un million de sesterces en récompense de cette basse flatterie.

Suétone, *Caligula*, 24. — Dion Cassius, LIX, 11. — Sénèque, *Consol. ad Polyb.*, 36.

\* **DRUSILLA** (*Julia*), princesse romaine, fille de l'empereur Caius Caligula et de Césonie, née en l'an 39 de l'ère chrétienne, morte en 41. Elle naquit, suivant Suétone, le jour même du mariage de sa mère, ou, comme le prétend Dion Cassius, trente jours plus tard. Le jour de sa naissance, son père la porta dans tous les temples

des dieux, et la plaça sur les genoux de Minerve. Si on en croit Josephé, Caligula déclarait qu'il ignorait lequel de lui ou de Jupiter était le véritable père de Julia Drusilla. Cependant il reconnaissait sa fille aux preuves de cruauté qu'elle donnait déjà, car elle essayait de déchirer avec ses ongles le visage et les yeux des enfants qui jouaient avec elle. Julia Drusilla fut tuée le jour de la mort de son père, lorsqu'elle n'avait encore que deux ans.

Suétone, *Caligula*, 25. — Dion Cassius, LIX, 29. — Josephé, *Antiquit. Jud.*, XIX, 2.

**DRUSILLA**, princesse juive, fille d'Hérode Agrippa I<sup>er</sup>, roi des Juifs, et sœur d'Hérode Agrippa II, née vers l'an 38 après J.-C. Elle n'avait que six ans lorsque son père mourut, en 44. Elle avait été déjà promise en mariage à Épiphané, fils d'Antiochus, roi de Commagène ; mais cette alliance n'eut pas lieu, parce qu'Épiphané refusa de se faire juif. Azoze, roi d'Émèse, accepta cette condition, et obtint la main de Drusilla ; mais celle-ci le quitta pour épouser Félix, procureur de la Judée. Deux motifs l'engagèrent à cette seconde union, les belles promesses de Félix, et ensuite les persécutions de sa propre sœur, Bérénice, qui était jalouse de sa beauté. Les *Actes des Apôtres* disent qu'elle était présente lorsque saint Paul prêcha devant son second mari, en 60. Félix et Drusilla eurent un fils nommé Agrippa, lequel périt dans une éruption du Vésuve.

Selon Tacite, Félix épousa Drusilla, petite-fille de Cléopâtre et d'Antoine. Cette Drusilla, si elle a jamais existé, devait être fille de Juba et de Cléopâtre Sélééné, car les noms et le sort des autres descendants de Cléopâtre et d'Antoine sont connus. Le récit de Josephé en ce qui touche la famille de Drusilla s'accorde mieux que celui de Tacite avec l'assertion des *Actes des Apôtres*. Quelques critiques ont pensé que Félix épousa successivement les deux Drusilla, et cette conjecture n'est pas invraisemblable, puisque Suétone appelle le procureur de Judée « l'époux de trois reines », *trium reginarum maritus*.

Josephé, *Ant. Jud.*, XIX, 7 ; XX, 5. — *Acta Apostolorum*, XXIV, 24. — Tacite, *Hist.*, V, 9.

**DRUSIUS** (*Jean*). Voy. DRIESCHE.

**DRUSIUS.** Voy. DRUSUS (*Jean*).

**DRUSUS**, nom d'une famille distinguée de la gens *Livia*. D'après Suétone, « le premier Livius Drusus reçut ce surnom, qu'il légua à ses descendants, pour avoir tué, dans une lutte corps à corps, un général ennemi nommé Drausus. On dit aussi qu'il rapporta de la Gaule, où il avait été envoyé comme propréteur, l'or qu'on avait donné autrefois aux Sénones lorsqu'ils assiégeaient le Capitole, et qui ne leur avait pas été repris par Camille, comme on le croit. » On ne sait rien de précis sur la date de ce premier Livius Drusus, sinon que M. Livius Drusus, tribun du peuple avec C. Gracchus en 122 avant J.-C., était son *abnepos*. Ce mot, qui signifie littéralement

petit-fils du petit-fils, veut peut-être dire dans le texte de Suétone tout simplement un descendant, de même qu'*atavus* dans l'ode première d'Horace a le sens d'ancêtre en général. Suivant Pighius, le premier Livius Drusus était fils de Marcus Livius Denter, consul en 302, et il acquit le surnom de Drusus dans la campagne contre les Sénones sous Cornelius Dolabella, en 283. Ses descendants remplacèrent leur surnom de *Denter* par celui de *Drusus*. Cette conjecture est fort probable, si on adopte sur l'origine du nom de Drusus l'opinion de Suétone; car les Sénones furent si complètement subjugués par Dolabella et Domitius Calvinus, qu'ils cessèrent de compter comme peuple indépendant et qu'on ne les voit plus figurer dans aucune guerre contre les Romains. Dans ce cas, M. Livius Drusus, s'il ne peut avoir été l'*abnepos* du premier Drusus, en était au moins l'*adnepos*, c'est-à-dire le fils de l'*abnepos*. Aussi Pighius propose-t-il de lire dans le texte de Suétone *adnepos* au lieu d'*abnepos*. Mais l'assertion du biographe romain ne paraît pas être fondée. Bayle fait à ce sujet des réflexions très-judicieuses : « Ceci, dit-il, a tout l'air de ces mauvaises et fabuleuses traditions qui se conservent dans les anciennes familles, et qui attribuent l'origine du premier nom et celle des armes à quelque fait chevaleresque. Si la branche des Drusus avait dû son nom à l'exploit rapporté par Suétone, on aurait su en quel temps et en quel lieu cela se passa, et contre quel ennemi; et Suétone n'en parlerait pas d'une façon aussi vague qu'il en parle. Ajoutez qu'il fait mention d'un Claudius Drusus, qui a vécu avant la première guerre Punique, ce qui prouve que ce surnom était connu, ou avant que le premier Drusus de la famille Livia tuât le prétendu Drausus, ou du moins indépendamment de ce combat: car qui oserait dire que parce qu'un Livius vainquit Drausus, un Claudius fut surnommé Drusus? » L'alliance des Drusus avec les premiers empereurs jeta un lustre rétrospectif sur cette famille.

L. J.

Suétone, *Tib.*, II. — Pighius, *Annales*, I, p. 406. — Bayle, *Dictionnaire hist. et crit.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

La famille Drusus a produit un grand nombre de personnages éminents; les principaux sont :

**DRUSUS** (*Caius Livius*), jurisconsulte romain. L'époque où il vivait est assez incertaine. On ne sait même pas bien lequel du père ou du fils du même nom fut jurisconsulte. Cicéron mentionne avant Cn. Aufidius, qu'il dit avoir connu, un Drusus dont il ne parle que par ouï-dire (*accepimus*). Il y a cela de certain qu'il y eut un Drusus jurisconsulte renommé qui dans un âge très-avancé, et lorsqu'il était frappé de cécité, donnait encore à la foule empressée des consultations juridiques. Il y en eut aussi un, le même peut-être que le précédent, qui composa des ouvrages de droit à l'usage des

étudiants; cependant, cet auteur n'est point mentionné dans le fragment de Pomponius intitulé : *De Origine Juris*. D'autre part, dans un passage du Digeste, Celse rappelle pour l'approuver une décision sur laquelle il constate l'accord de Drusus et d'*Ælius*, et qui avait pour objet d'accorder pour la garde de l'objet vendu une action en indemnité au vendeur d'un esclave refusé ensuite sans cause légitime par l'acheteur.

V. R.

*Digeste*, XIX. — Cicéron, *Tusc. Quæst.*, V, 38. — Rutilius, *Vitæ Jurisconsultor*. — Gutt. Grœlius, *De Vit. Jurisconsultor*. — Maianse, *Ad XXX Jurisconsultor*. — Dirksen, *Bruchstücke aus den Schriften der Roemischen Juristen*.

**DRUSUS** (*M. Livius*), homme d'État romain, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Il fut élu tribun en 122, lorsque C. Gracchus était tribun pour la seconde fois. Le sénat, alarmé des progrès que faisait ce dernier dans la faveur du peuple, lui opposa, pour contre-carrer ses mesures et pour balancer son influence, son collègue Drusus, qui était noble, bien élevé, éloquent et populaire. Sur certaines lois proposées par Gracchus, Drusus mit son *veto*, sans en donner aucune raison; mais il se servit, en général, d'un moyen plus perfide, plus détourné et plus efficace. A chaque proposition de son collègue, il en faisait une plus libérale encore, au nom du sénat. Il parvint ainsi à persuader à la plèbe qu'elle n'avait pas de meilleurs amis que les *optimates*. Le succès de cette manœuvre valut à Drusus le surnom de *patron du sénat*. Caius Gracchus avait demandé l'établissement de deux colonies, Livius proposa d'en fonder douze de trois mille citoyens chacune. Le premier avait assujéti à une rente annuelle pour le trésor les terres distribuées aux pauvres; Livius la supprima. Caius avait donné le droit de cité aux Latins; Livius y ajouta qu'aucun soldat latin ne pouvait être battu de verges. Dans son activité, Gracchus se mettait de toutes les commissions, puisait dans le trésor pour les travaux qu'il avait fait voter, et les dirigeait lui-même, se montrant partout, se mêlant à tout. Drusus, au contraire, affectait de se tenir aux stricts devoirs de sa charge; et cette réserve, cette probité, qui ne pouvait pas donner prise même au plus léger soupçon d'ambition ou d'avidité, charmait la foule, qui se plaît aux contrastes, et court à tout spectacle nouveau. Fatigué de cette lutte étrange, où tous les coups portaient sur lui, Caius partit pour conduire six mille colons romains à Carthage. Cette absence, imprudemment prolongée durant trois mois, laissait le champ libre à Drusus. Celui-ci sut montrer aux chevaliers qu'ils n'avaient plus qu'à perdre dans l'alliance du tribun exécuteur de la loi agraire; à la plèbe il persuada que le sénat en repoussant les Italiotes sauvait l'honneur du peuple romain. Cette habile politique eut pour résultat la ruine de Caius Gracchus.

La conduite de Drusus pendant son tribunat n'est pas sans ressemblance avec celle de son

fiis dans la même magistrature. Il est difficile de distinguer ce qui dans les passages des auteurs anciens se rapporte au patron du sénat ou au protecteur des Italiotes. Dans les cas douteux, il est probable qu'il s'agit du fils, car la mort tragique de celui-ci, suivie de la guerre Marsique, fait de l'année de son tribunat une époque de l'histoire romaine.

Drusus fut élu consul en 112. Il obtint la Macédoine pour province, et fit la guerre aux Scordisques, peuple d'origine celtique établi sur les confins de la Thrace, au confluent de la Save et du Danube. Florus les appelle les plus féroces de tous les Thraces, et dit qu'ils alliaient la ruse au courage. « La disposition de leurs forêts, ajoute-t-il, et de leurs montagnes favorisait ces mœurs. Non-seulement ils battirent et mirent en fuite l'armée que Caton conduisit contre eux, mais, ce qui ressemble à un prodige, ils l'anéantirent tout entière. Didius les ayant trouvés errants et dispersés sans ordre pour piller, les repoussa dans la Thrace. Drusus les chassa plus loin, et leur interdit le passage du Danube. » A son retour, Drusus fut comblé d'honneurs. Il est probable qu'il obtint le triomphe; mais ce fait n'est attesté par aucun auteur ancien. Bayle a prouvé que le passage de Pline cité par Sigonius ne désigne pas Drusus. Plutarque parle d'un Drusus qui mourut pendant qu'il était censeur; il s'agit probablement de M. Livius Drusus. L'année de sa censure dut tomber en 109, puisque c'est à cette date seulement que, d'après les marbres du Capitole, un des censeurs mourut pendant sa propre magistrature. L. J.

Appien, *Bel. Civ.*, I, 23. — Suétone, *Tib.*, 3. — Plutarque, *C. Gracchus*, 8-11. — Cicéron, *Brutus*, 28; *De Fin.*, IV, 24. — Florus, III, 4. — Tite-Live, *Épît.*, LXIII. — Dion Cassius, *Fragm. Peiresc.*, 93. — Plutarque, *Quæst. Rom.*, VII.

**DRUSUS (Marcus Livius)**, homme d'État romain, fils du précédent, mort en 91 avant J.-C. Son caractère ambitieux se manifesta par une activité précoce. Dès l'enfance il ne se donna jamais de jour de fête; avant d'avoir pris la robe virile, il fréquentait le Forum, assistait aux jugements, et exerçait sur les juges une certaine influence. Ses mœurs étaient pures, son caractère sévère; on ne pouvait reprendre en lui qu'une opinion peut-être exagérée de son propre mérite. Lorsqu'il était questeur en Asie, il refusa de porter les insignes de sa charge, parce qu'il ne voulait, disait-il, avoir sur lui rien de plus brillant que lui-même. Voici d'après Velleius un autre trait qui peint ce caractère : « Il se faisait bâtir, dit cet historien, une maison sur le mont Palatin, au lieu même où l'on voit encore celle qui appartient jadis à Cicéron, puis à Censorinus, et qu'occupe aujourd'hui Statilius Sisenna. Comme l'architecte lui promettait de la disposer de telle sorte qu'elle fût impénétrable à tous les regards : « Au contraire, lui répondit-il; si tu es assez habile pour cela, construis ma maison de manière que chacune de mes actions puisse être

vue de tout le monde. » Plutarque rapporte la même réponse en des termes un peu différents, et il l'attribue à Διοῦσιος Δρουσος ὁ Δημαγωγός, c'est-à-dire à Livius Drusus le tribun du peuple. Erasme en traduisant ce passage de Plutarque lut Ἰούλιος (Jules), au lieu de Διοῦσιος (Livius), et rendit le mot grec δημαγωγός par *Publicola*. Cette fausse interprétation ayant été généralement adoptée, les belles paroles du tribun Drusus furent mises sur le compte d'un Jules Drusus Publicola, personnage imaginaire, souvent confondu avec l'antique consul Valerius Publicola. Depuis longtemps, Bayle a fait voir l'erreur d'Érasme.

Cependant, si on en croit Aurelius Victor, toutes les actions de Drusus n'étaient pas de nature à être étalées aux yeux du public. Son père lui avait laissé une fortune considérable; il la dissipa pour s'assurer une grande importance politique. Alors, dans le but de se procurer de l'argent, il s'abaissa à de honteuses pratiques. Magulsa, prince de Mauritanie, s'étant réfugié à Rome pour échapper au ressentiment de Bocchus, Drusus le livra à ce dernier pour une forte somme d'argent, et l'infortuné Magulsa périt dans un supplice cruel. Quand Adherbal, fils de Micipsa, roi des Numides, s'enfuit à Rome, Drusus le retint prisonnier chez lui, dans l'espoir de tirer une rançon de Micipsa. Ces deux assertions ne se rencontrent dans aucun autre auteur; et la seconde peut à peine se concilier avec le récit de Salluste. D'après le même Aurelius Victor, Drusus fut édile et donna des jeux magnifiques. Comme Remmius, son collègue dans l'édilité, lui suggérait quelques mesures utiles à la république, il répondit d'un ton sarcastique : « Que me fait votre république? » Cependant Pighius et d'autres historiens, considérant que Marcus Drusus le fils mourut pendant son tribunat, magistrature qui précédait ordinairement l'édilité, pensent qu'Aurelius Victor a confondu les actions du père avec celles du fils.

On voit dans Cicéron que Drusus était l'oncle de Caton d'Utique et le grand-oncle de Brutus. Cette double parenté venait des mariages successifs de sa sœur Livia. Nous pensons avec Manuce, contrairement à l'opinion commune, que Livia épousa d'abord L. Servilius Cépion, dont elle eut une fille, qui fut la mère de Brutus, et qu'ayant divorcé d'avec son premier mari, elle devint la femme de Marcus Porcius Caton et la mère de Caton d'Utique. Ce dernier fut élevé dans la maison de son oncle Drusus avec les enfants de Livia et de Cépion, lequel vivait encore et survécut même à Drusus, tandis que Livia mourut avant ce dernier. Caton naquit en 95, et Drusus mourut en 91. Si on adopte l'opinion commune sur les mariages de Livia, il faut en passer dans le cours de quatre années les événements suivants : 1° la naissance de Caton; 2° la mort de son père; 3° le second mariage de Livia; 4° la naissance d'au moins trois enfants

issus de son second mariage; 5° sa mort; 6° l'introduction de ses enfants dans la maison de Drusus; 7° la mort de Drusus.

L. Servilius Cépion fut le rival de Drusus, par la naissance, la fortune et l'influence. Ils furent d'abord grands amis. Cépion ayant épousé Livia, sœur de Drusus, celui-ci prit pour femme Servilia, sœur de Cépion. Les deux beaux-frères ne tardèrent pas à se brouiller, soit pour des querelles privées, soit pour des questions politiques. Leur haine alla si loin que Drusus déclara qu'il voulait précipiter Cépion du haut de la roche Tarpéienne. Drusus se posa d'abord en défenseur du parti des *optimates*, ou plutôt, s'il nous était permis d'emprunter au langage politique moderne une expression triviale, mais expressive, nous dirions qu'il continua la politique de *bascule* qui avait si bien réussi à son père. Il s'agissait d'arrêter la dissolution de la république et d'empêcher une lutte imminente entre les deux partis extrêmes qui divisaient le peuple romain. Caius Gracchus avait essayé, en donnant aux chevaliers une grande influence politique, de créer une classe intermédiaire, un *tertius ordo*. Il était mort avant d'avoir achevé son œuvre, mais elle lui avait en partie survécu, et les chevaliers étaient restés investis de tous les pouvoirs judiciaires. Ils avaient fait de cette immense prérogative un abus déplorable, se permettant toutes les violences, toutes les malversations, s'accordant à eux-mêmes et à leurs agents une scandaleuse impunité, et frappant arbitrairement leurs adversaires. La condamnation de l'intègre Rupilius Rufus venait de mettre le comble à l'indignation du sénat et au déshonneur des chevaliers, lorsque, en 91, Drusus fut nommé tribun du peuple, sous le consulat de L. Marcus Philippe et de Sex. Jules César. Le moment était venu pour lui de réaliser ses projets politiques. Il voulait se servir du peuple et des Italiotes pour fortifier le sénat, et obtenir du sénat de grandes concessions en faveur du peuple et des Italiotes. Il renonça à la combinaison de Caius Gracchus, au *tertius ordo*, et rendit le pouvoir judiciaire aux sénateurs. Pour tirer le peuple de son abaissement et de sa misère, il promit à tous les pauvres des distributions gratuites de terres en Italie, en Sicile, et à tous les alliés le droit de cité. Malheureusement ces lois mécontentaient à la fois le sénat, qui repoussait l'adjonction des chevaliers; l'ordre équestre, qui ne se consolait pas d'avoir perdu les jugements; la plèbe, qui préférait l'oisiveté et la licence de Rome à la vie agreste et pénible des colonies; et tous les Romains enfin, qui voyaient avec horreur élever à leur niveau les Italiotes, leurs anciens sujets. Drusus était d'un caractère violent et opiniâtre. Les obstacles qu'il rencontra l'irritèrent au lieu de le décourager. Voyant que Rome lui manquait, il résolut de s'appuyer d'autant plus fortement sur les Italiotes. Parmi les alliés mêmes, beaucoup s' alarmaient des colonies promises au peuple de Rome, et qui ne

pouvaient être fondées qu'à leurs dépens. Les Étrusques et les Ombriens, plus particulièrement menacés, se souciaient moins du titre de citoyen qu'on leur offrait que des terres qu'on leur voulait ôter. Les autres Italiotes, se rattachant à Drusus, comme à leur dernière espérance, accoururent en foule autour de lui. Il y eut des réunions secrètes, un plan arrêté, une conspiration véritable, dont Drusus fut l'âme et dont Poinpedius Silo fut la main vaillante et toujours prête à frapper. La trame s'étendit bientôt sur le Samnium, sur la Lucanie, sur les provinces du sud et de l'est de la péninsule, et même jusqu'aux portes de Rome; car plusieurs villes latines avaient été gagnées, et le sénat ne soupçonnait rien encore. Le serment que Drusus fit prêter aux conjurés nous montre quel rôle il jouait lui-même dans cette conspiration. Voici la traduction de ce serment, tel qu'il existe dans un fragment de Diodore de Sicile: « Par Jupiter Capitolin, par les dieux pénates de Rome, par Hercule, son protecteur, par le soleil et la terre, par les demi-dieux fondateurs de son empire, par les héros qui l'ont accru, je jure que je n'aurai pas d'autres amis que les amis de Drusus, pas d'autres ennemis que ses ennemis; que je n'épargnerai rien, ni mon père, ni mes enfants, ni ma vie, s'il le faut, pour l'avantage de Drusus et de ceux qui ont juré le même serment. Si je deviens citoyen par la loi de Drusus, je tiendrai Rome pour ma patrie et Drusus pour le plus grand des bienfaiteurs. Et ce serment, je le ferai jurer au plus grand nombre de personnes qu'il me sera possible. Si moi-même j'y suis fidèle, que tout me soit prospère; que tout me soit contraire si je le fausse. »

Un incident inattendu vint encore ajouter à l'émotion des Italiotes. Un jour, en pleine assemblée, Drusus fut saisi de violentes convulsions. On l'emporta chez lui presque mourant; ses ennemis prétendirent que c'était une attaque d'épilepsie; lui-même se crut ou du moins se dit empoisonné. Parmi les Italiotes la consternation fut générale; ils n'eurent tous qu'une voix pour demander aux dieux la santé de leur tribun, de leur protecteur. Drusus se rétablit en effet, et il se prépara à présenter la fameuse rogation qui conférerait le droit de cité à tous les Italiotes. Les conjurés ne se dissimulaient point qu'elle allait rencontrer dans la haine du sénat et dans la jalousie du petit peuple une vive et peut-être insurmontable opposition. Poinpedius Silo, désespérant de l'emploi des moyens légaux, résolut d'assassiner les deux consuls et une partie du sénat. Drusus recula devant un pareil crime, et fit avertir le consul Philippe. A partir de ce moment on remarque dans la conduite du tribun une certaine hésitation. Il commençait à s'effrayer de ses auxiliaires. Lui, le fils de ce M. Drusus qui avait mérité à la fois l'amour du peuple et la reconnaissance du sénat, il repugnait à donner le signal d'une lutte qui menaçait d'entraîner dans

une ruine commune le sénat, le peuple et Rome tout entière. Mais il était trop avancé pour reculer, et le moment approchait où il allait prendre un parti décisif. La mort l'arrêta. Un soir, il revenait du Forum, suivi de la foule de ses clients. Comme il passait sous un portique sombre, il se sentit tout à coup frappé au bas-ventre : l'assassin avait fui, et la blessure était mortelle. Le tribun expira en s'écriant : « O mes amis ! quand la république trouvera-t-elle un citoyen qui me ressemble ? » On ne rechercha point les meurtriers de Drusus, et les chevaliers, sans l'excès de la joie, semblèrent saisis de vertige. Un tribun d'origine espagnole, Varius, leur créature, ordonna des recherches contre tous ceux qui avaient favorisé les alliés, et contre tout Italo-tyr qui s'immiscerait dans les affaires de Rome. Les plus illustres sénateurs, Cotta, Bestia, Mummius, Pompeius Rufus, Memmius furent bannis, et Emilius Scæurus lui-même, prince du sénat, fut accusé par Varius. On ne sait où se serait arrêtée cette réaction, si une terrible nouvelle n'était venue forcer pour quelque temps les Romains à l'union. Les Italo-tyr couraient aux armes, et la guerre sociale venait de commencer. Après trois ans d'une lutte furieuse, qui mit plusieurs fois en danger l'existence même de Rome, le sénat vainqueur n'en fut pas moins contraint de donner le droit de cité aux alliés. Dans ce fait se trouve une justification de la politique de Drusus. La rotation de ce tribun n'aurait pas porté aux privilèges du peuple romain une atteinte plus grave que la loi *Julia* et la loi *Plautia-Papiria*, et aurait évité à Rome les dangers et les horreurs de la guerre Sociale.

L. J.

Aurelius Victor, *De Vir. illustr.*, 66. — Sénèque, *De rev. Vit.*, 6; *De Benef.*, VI, 34. — Cicéron, *De Off.*, I, 30; *Drusus*, 62; *Pro Milone*, 7; *Pro Rabirio*; *Pro Plancio*, 1; *De Orat.*, III, 1, 2. — Velleius Paterculus, II, 15. — Salluste, *Reip. gerend. Præcep.*, IX; *Cato Minor*, 2, 3, 73. — Titc-Live, *Épit.*, LXX, LXXI. — Salluste, *Épit.*, 54. — Florus, III, 17. — Dion Cassius, *Fragm. Peiresc.*, 110. — Diodore de Sicile, XXXVII, 11. — Appien, *De Bel. Civ.*, I, 35. — Tacite, *Annales*, III, 27. — Plinè, *Hist. Nat.*, XXV, 21; XXVIII, 41; XXXIII, 18. — Valère-Maxime, IX, 5. — Aulu-Gelle, XVII, 15. — Nieubur, *Histoire Romaine*. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — De Brosses, *Vie du consul Philippe*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XXVII.

\* **DRUSUS** (*Livius Drusus Claudianus*), frère de l'impératrice Livie, mort en 42 avant J.-C. Il appartenait à la *gens Claudia*, et fut adopté par un Livius Drusus. Ce fut grâce à cette adoption que les Drusus se trouvèrent liés à la famille impériale. Drusus, après la mort de César, épousa la cause de Brutus et de Cassius, et, à la suite de la bataille de Philippes, se donna la mort, comme presque tous les autres chefs de ce parti. Octave, qui avait pros crit Drusus, épousa ensuite sa fille Livie (voyez LIVIE).

Dion Cassius, XLIII, 41. — Velleius Paterculus, II, 71.

**DRUSUS** (*Nero Claudius*), prince romain, frère de Tibère, né à Rome, en 38 avant J.-C.,

mort en l'an 9 avant J.-C. Les historiens modernes l'appellent quelquefois *Drusus l'ancien*, pour le distinguer de son neveu, fils de l'empereur Tibère. Il porta d'abord le surnom de *Decimus*, qu'il changea plus tard pour celui de *Néron*. Après sa mort le sénat lui donna, ainsi qu'à sa postérité, le surnom de *Germanicus*. Né de Livie (Livia Drusilla, plus tard Julia Augusta) et de Tiberius Claudius Néron, il appartenait par son père et par sa mère à cette noble maison des Claudius qui n'admit jamais dans son sein de fils adoptifs; tandis que par son grand-père maternel, adopté dans la famille des Drusus, il représentait légalement une autre illustre maison. Il était le frère cadet de Tiberius Nero (Tibère), depuis empereur. Auguste étant devenu amoureux de Livie, la fit divorcer d'avec son mari, et l'épousa. Drusus naquit dans le palais impérial trois mois après ce mariage, et l'on crut qu'Auguste était plus que son beau-père. De là ce vers satirique :

Τοῖς εὐτυχοῦσι καὶ τρίμηνα παῖδιά.

(Les heureux ont aussi des enfants au bout de trois mois).

Auguste renvoya l'enfant à son père, Claudius Néron. Celui-ci mourut bientôt après, et, en mourant, il confia à l'empereur la tutelle de Tibère et de Drusus. Ce dernier, en grandissant, se fit bien plus aimer des Romains que son frère. Il semblait que des qualités et des défauts qui caractérisaient à un si haut degré la maison Claudienne, il eût pris les unes pour lui et laissé les autres à Tibère. « Ce jeune prince, dit Velleius Paterculus, réunissait toutes les vertus que peut donner la nature et que peut perfectionner l'éducation. On ne peut dire s'il montra plus de génie dans la guerre que dans les charges civiles. Un vantait surtout la douceur et l'amabilité de son caractère, et la grâce inimitable avec laquelle il savait maintenir entre lui et ses amis une noble égalité. Pour les avantages physiques, il ressemblait beaucoup à son frère ». Ce dernier trait est une flatterie pour Tibère, car Drusus était fort beau. Son affabilité et ses qualités physiques n'étaient pas son seul titre à la faveur du peuple. « Il ne dissimula jamais, dit Suétone, le dessein de rétablir un jour, dès qu'il le pourrait, l'ancienne république ». D'après le même biographe, il voulait même contraindre Auguste à déposer le pouvoir suprême, et il écrivit dans ce but une lettre à Tibère, qui la montra à l'empereur. Malgré cette dénonciation, restée probablement secrète, les deux frères continuèrent à se témoigner une tendresse qui selon Maxime n'avait d'égale que l'amitié de Castor et de Pollux. La vie privée de Drusus était exemplaire. Il épousa la belle Antonia, la plus jeune fille de Marc-Antoine le triumvir et d'Octavie, sœur d'Auguste. L'attachement mutuel des deux époux, la fidélité sans tache de Drusus à ses devoirs domestiques, devinrent, à cette époque de mœurs corrompues, le sujet de l'admiration publique. Pædo Albinovanus

y fait allusion dans ce vers de son beau poëme sur la mort de Drusus :

Tu concessus amor, tu solus et ultimus illi,  
Tu requies fesso grata laboris eras.

(Tu étais son amour légitime, sa seule et dernière affection ; tu étais le gracieux délassément de ses fatigues).

Drusus, mort à trente ans, s'était marié jeune, puisqu'il eut plusieurs enfants qui moururent avant lui, outre Germanicus, Livie et Claude, qui lui survécurent.

Il débuta de bonne heure dans la vie publique. Le sénat lui donna, en l'an 19, la permission d'exercer toutes les magistratures cinq ans avant l'époque légale. Au commencement de l'an 16, il présida avec son frère un spectacle de gladiateurs. Lorsque Auguste, partant pour la Gaule, emmena Tibère, alors préteur, Drusus resta à Rome pour exercer à la place de son frère cette importante magistrature. L'année suivante, il fut nommé questeur et envoyé contre les Rhétiens (Grisons), accusés d'avoir commis des déprédations contre des voyageurs romains et contre des alliés de l'empire. Les parties montagneuses de cette contrée étaient habitées par des bandits qui levaient des contributions sur les pacifiques habitants des plaines, et pillaient tous ceux qui ne leur payaient pas tribut. Drusus les attaqua, et les mit en déroute près des Alpes Tridentines, au moment où ils s'apprétaient à envahir l'Italie. Bien que cette victoire ne terminât pas la guerre, Drusus en fut récompensé par le titre de préteur. Les Rhétiens, repoussés d'Italie, continuèrent à infester la frontière de la Gaule. Tibère se rendit alors auprès de Drusus, et les deux frères réunis défèrent quelques tribus des Rhétiens et des Vindéliens, tandis que les autres se soumettaient sans résistance. Un tribut leur fut imposé ; la plus grande partie de la population fut transportée hors de la Rhétie, et les habitants qu'on y laissa, à peine assez nombreux pour cultiver le sol, étaient incapables de se révolter. Ces exploits des deux fils adoptifs d'Auguste ont été célébrés par Horace, dans une de ses odes les plus brillantes. En l'an 13 Drusus fut envoyé dans la Gaule, qui avait été poussée à la révolte par les exactions de Licinius. Ce gouverneur romain, pour augmenter le produit du tribut mensuel, avait divisé l'année en quatorze mois. Drusus fit faire un recensement général de la population et des propriétés pour servir de base à l'établissement de l'impôt. Cette mesure ne fit qu'augmenter le soulèvement, et il fallut pour le réprimer toute l'énergie du jeune prince. Les Sicambres et leurs alliés, qui s'étaient rendus à Lyon sous prétexte de faire des sacrifices à l'autel d'Auguste, firent de la désaffection des chefs gaulois, et profitèrent des troubles pour passer le Rhin. Drusus les rejeta dans les îles Bataves, et les poursuivit sur leur propre territoire, qu'il dévasta en grande partie. Il descendit ensuite le cours du Rhin, s'embarqua sur l'Océan, et subjuga les Frisons, auxquels il n'imposa qu'un tribut

modéré ; ses vaisseaux donnèrent sur des bas-fonds, et s'échouèrent. Il parvint à les remettre à flot, grâce à l'assistance amicale des Frisons. L'hiver approchait ; Drusus partit pour Rome, et fut nommé préteur urbain en l'an 11. Il fut le premier général romain qui pénétra jusqu'à l'Océan germanique. Il voulait, dans un but à la fois scientifique et militaire, examiner les côtes d'une mer inconnue aux Romains et sur laquelle couraient des légendes merveilleuses. « On a dit, écrit Tacite, qu'il s'y trouvait encore des colonnes d'Hercule, soit qu'Hercule y ait été, soit que, d'un commun accord, nous ayions à grossir sa gloire de tout ce qui se rencontre de merveilleux. L'audace ne manqua pas à Drusus Germanicus ; mais l'Océan ne voulut livrer ni ses secrets ni ceux d'Hercule. » Comme les tribus soumises ou plutôt ravagées par Drusus étaient sujettes à de fréquentes migrations, il est impossible de fixer avec précision les pays que parcourut le jeune conquérant. On pense qu'il joignit le Rhin à l'Yssel par un canal (*Fossa Drusiana*), qu'il pénétra dans l'Océan germanique en traversant le Zuyderzée, et qu'il longea les côtes de la Germanie jusqu'à l'embouchure de l'Éms.

Drusus ne fit pas un long séjour à Rome. Dès le commencement du printemps, il revint en Germanie, subjuga les Usipètes, jeta un pont sur la Lippe, envahit le pays des Sicambres, et s'avança à travers le territoire des Chérusques jusqu'au Visurgis (Weser). Il aurait pu passer le fleuve sans trouver d'opposition parmi les Sicambres, qui étaient alors engagés avec toutes leurs forces dans une lutte contre les Cattes ; mais le manque de vivres, l'approche de l'hiver et de fâcheux présages le détournèrent de cette expédition. Ptolémée parle des *τροπικα Δρούσου*, qui, dit-il, furent élevés au 16° 45' de longitude et au 52° 45' de latitude, c'est-à-dire probablement à l'endroit où l'armée romaine était campée aux bords du Weser. Drusus, pendant sa retraite, fut plus d'une fois mis en danger par les stratagèmes des barbares, et près d'Arlabon il faillit périr avec toute son armée. La bravoure indisciplinée des Germains le sauva. Ceux-ci s'étaient, par anticipation, partagé sa dépouille. Les Chérusques avaient choisi les chevaux, les Suèves l'or et l'argent, et les Sicambres les prisonniers. Regardant les Romains comme une proie assurée, ils commencèrent par égorger dans un sacrifice vingt centurions, et se précipitèrent en désordre sur leurs ennemis ; ils furent repoussés avec perte, et se tinrent dès lors à une distance respectueuse de l'armée romaine. Après avoir bâti aux bords de la Lippe et du Rhin quelques châteaux forts pour assurer la tranquillité du pays conquis, Drusus alla passer l'hiver à Rome. Le sénat lui décerna l'ovation avec les insignes du triomphe, et décréta qu'au terme de sa préture il recevrait le pouvoir proconsulaire ; mais Auguste ne lui permit pas de porter

le titre d'*imperator*, que les soldats lui avaient donné sur le champ de bataille.

L'année suivante (an 10), nous retrouvons Drusus guerroyant sur les bords du Rhin. Les Cattes venaient d'abandonner le territoire que les Romains leur avaient assigné. Après avoir longtemps refusé de se joindre aux Sicambres, ils avaient fini par faire alliance avec eux; mais leurs forces réunies ne purent résister aux armes romaines. Ce fut probablement dans cette campagne que Drusus bâtit une forteresse sur le mont Aunus. Il retourna à Rome avec Auguste et Tibère, qui étaient venus à Lyon dans la Gaule attendre le résultat de la campagne de Germanie; il fut élu consul à son arrivée, et entra en fonctions aux calendes de janvier de l'an 9. Il ne pouvait rester en paix à Rome. Ravager et subjuguier la Germanie semble avoir été presque l'unique objet de sa vie. Il quitta donc encore une fois Rome, et battit les Cattes, les Marcomans, traversa le Weser, et s'avança jusqu'à l'Elbe. Mais il ne passa point ce fleuve. Une apparition mystérieuse l'arrêta. « On prétend, dit Bayle, que lorsqu'il poursuivait ses victoires de lieu en lieu, sans se vouloir fixer nulle part, une femme plus grande que ne sont les hommes, et habillée à la façon des barbares, lui apparut et lui commanda en latin de s'arrêter. Suétone et Dion parlent de cette aventure; mais Dion a publié de marquer que ce spectre parla latin, ce qui était une circonstance capitale, et qu'un historien exact n'écarterait jamais de sa narration s'il la savait. D'un autre côté, Suétone a omis une circonstance qui n'est pas moins essentielle : il n'a point dit que cette femme, après avoir censuré Drusus de ce qu'aucune conquête ne le pouvait contenter, lui déclara qu'il eût à se retirer, et qu'il mourrait bientôt. Si Drusus vit une semblable vision, je ne m'étonnerais pas qu'il eût rebroussé chemin et qu'il fût même tombé bientôt dans une maladie mortelle. Ce ne sais si les guerriers les plus ardents qui existent aujourd'hui au monde, de quelque religion qu'on les suppose, seraient à l'épreuve d'une telle apparition. Quel bouleversement ne devait-elle donc pas faire dans l'âme de Drusus, qui entendait parler à Rome que d'auspices, que de prodiges, que de génies bienfaisants ou malfaisants! Voici, d'après Dion, les paroles du fantôme : « Insatiable Drusus, où tends-tu ? Il ne t'est point donné par le destin de voir toutes ces choses. Retire-toi, déjà est proche le terme de tes travaux et de ta vie. » Qui sait, ajoute Bayle, si les Allemands n'eurent point l'habileté de faire habiller en femme quelque homme de leur nation qui parlât latin et qui fût d'une taille extraordinaire, et de l'engager à se produire comme un spectre sur le chemin que Drusus tenait ? Je ne doute point qu'on n'ait eu recours à une fois à un pareil stratagème. » Drusus mourut entre l'Elbe et la Saale. Son cheval s'étant battu sur lui, et lui ayant cassé la cuisse, il ne

survécut que trente jours à cet accident. Tibère, qui se trouvait à Pavie, fit deux cent milles romains, dans des pays d'un accès difficile et périlleux, sans s'arrêter ni jour ni nuit, et arriva à temps pour fermer les yeux à son frère. Celui-ci, quoique près d'expirer, eut assez de présence d'esprit pour ordonner de recevoir Tibère avec les honneurs dus à un consulaire et à un *imperator*. La place où Drusus était mort fut appelée *Scelerata* (maudite), son corps fut transporté à Mayence, dans les quartiers d'hiver de l'armée du Rhin, et Tibère ne cessa de marcher à pied en tête du cortège funèbre. Les soldats auraient voulu célébrer à Mayence les funérailles de leur général, mais Tibère ramena le corps en Italie. Il fut brûlé sur le Champ de Mars, et ses cendres furent déposées dans le mausolée d'Auguste. Celui-ci composa lui-même l'épithaphe qui fut mise sur le monument sépulcral de Drusus, et écrivit en prose une histoire de sa vie. Dans l'oraison funèbre qu'il prononça au cirque Flaminien, il s'écria : « Je prie les dieux de rendre mes fils adoptifs Caius et Lucius semblables à Drusus, et de m'accorder une mort aussi glorieuse que la sienne. »

L. J.

Dion Cassius, XLVIII, 44; LIV, 10, 19, 20, 22. — Velleius Paterculus, II, 62; IV, 97. — Suétone, *August.*, 62; *Claud.*, 1; *Tibér.*, 50. — Tacite, *Annal.*, I, 33, 36, II, 8; VI, 51; XII, 29; XIII, 53; *Histor.*, V, 19; *German.*, 34. — Valère Maxime, V, 5. — Strabon, IV, VII, 34. — Florus, IV, 12. — Tite-Live, *Épithome*, 1361, 140. — Plin., *Hist. Nat.*, IV, 13; XI, 18; XII, 20. — Jules Obsequens, I, 132. — Ptolémée, II, 11. — Messala Corvinus, *De Aug. Pro.*, 39. — Orose, IV, 21. — Eutrope, IV, 12. — Sénèque, *Consol.*, ad *Polyb.*, 34. — Horace, *Carm.*, IV, 4, 14. — Pedro Albinovanus, *Ad Liviam Aug. de morte Drusi.* — Ersch und Gruber, *Encyclopädie.* — Wilhelm, *Die Feldzüge des Nero Claudius Drusus in dem Nördl. Deutschland*; Halle, 1826.

**DRUSUS (César)**, prince romain, fils de Tibère et de Vipsania, né vers l'an 10 avant J.-C., mort en 23 de l'ère chrétienne. Il descendait par sa mère d'Atticus, simple chevalier romain, et ne pouvait lutter de noblesse avec son cousin Germanicus, petit-fils du triumvir Marc-Antoine, et petit-neveu d'Auguste. Il épousa Livie, sœur de Germanicus, après la mort de son premier mari, Caius César, fils adoptif d'Auguste; mais celle-ci n'était ni aussi populaire ni aussi féconde que Agrippine, femme de Germanicus. Elle eut trois enfants : deux fils jumeaux et une fille. Des deux fils, l'un mourut peu après son père; l'autre, nommé Tibère, fut tué par l'ordre de l'empereur Caligula. La fille, appelée Julie, fut d'abord mariée à Néron, fils de Germanicus, et après la mort de son mari, elle porta le noble sang des Drusus dans la famille des Rubellius en épousant C. Rubellius Blandus. Tant que Germanicus vécut, la cour fut partagée entre les deux jeunes princes, et Tibère tint entre eux la balance égale, en ayant soin de ne pas indiquer lequel des deux serait son successeur. Malgré un aussi puissant motif de jalousie, Drusus ne cessa de témoigner à son cousin la plus cordiale amitié, et après la mort de celui-ci, il fut le protecteur de ses

enfants. Pison crut que le crime dont on l'accusait le ferait bien accueillir de Drusus, que la mort de Germanicus délivrait d'un concurrent ; mais celui-ci lui répondit, d'après Tacite : « Qu'il serait son plus mortel ennemi, si les imputations étaient fondées ; mais qu'il souhaitait qu'on l'eût calomnié, et que la mort de Germanicus ne devint funeste à personne. Il lui tint ce discours publiquement, évitant de le voir en secret ; et l'on ne douta point que Tibère n'eût dicté les réponses de son fils, qui, ayant d'ailleurs l'indiscrétion et la légèreté de la jeunesse, montra dans cette occasion toute la circonspection d'un vieillard. » Si Drusus n'avait pas la dissimulation de son père, il en avait l'impureté, l'ivrognerie et la cruauté. Il fut nommé questeur en l'an 10 de J.-C. En 14, après la mort d'Auguste, dont il prononça l'oraison funèbre, il se rendit en Pannonie pour réprimer la révolte des légions. Il ramena les soldats à l'ordre, en saisissant avec adresse l'instant où les esprits se trouvaient effrayés par une éclipse de lune ; alors il leur parla en maître, et punit de mort les chefs de la révolte. A son retour à Rome, il fut nommé consul pour l'année 15, et il donna, au nom de Germanicus et au sien, des combats de gladiateurs auxquels il présida. « Sa joie à la vue du sang fut remarquée, dit Tacite, et quoique ce fût un sang vil, le peuple s'en alarma : on dit même que son père lui en fit des reproches. » Dégradant la dignité de consul par son goût excessif pour le théâtre et le cirque, il encourageait, malgré les réglemens de son père, les turbulentes factions des cochers. Dès l'année suivante, Tibère l'envoya en Illyrie, non-seulement afin qu'il y apprît l'art de la guerre et se conciliât l'affection des soldats, mais aussi pour l'enlever aux plaisirs de Rome. Drusus fomenta les dissensions des Germains, et parvint ainsi à détruire le pouvoir de Marobode. Le sénat lui décerna les honneurs du triomphe, l'éleva une seconde fois au consulat en 21, et l'admit en 22 à partager avec son père la *puissance tribunitienne*. « C'est, dit Tacite, le nom qu'Auguste donna à la puissance suprême, pour éviter de prendre celui de roi et de dictateur, et se réserver toutefois un titre supérieur aux autres dignités. » C'est par ce titre que ses successeurs comptèrent sur leurs médailles les années de leur règne. Il rendait le pouvoir d'intercession et l'inviolabilité sacrée du tribun compatibles avec une naissance patricienne. Le conférer à Drusus, c'était le désigner clairement pour héritier de l'empire ; les événements en décidèrent autrement. Séjan, qui trouvait en lui un obstacle à ses desseins ambitieux, résolut de le faire périr. Il était encore animé par un désir de vengeance, car, au rapport de Tacite, dans une querelle avec Drusus il en avait reçu un soufflet. « Séjan, dit Tacite, cherchant tous les moyens de se venger, et surtout les plus prompts, jeta les yeux sur Livie, femme de Drusus. Elle était sœur de Germanicus. D'une figure

peu agréable dans le premier âge, elle était devenue la plus belle personne de son temps. Séjan, par les apparences d'une passion violente, l'entraîna dans l'adultère, et, l'ayant une fois engagée dans ce premier crime (car une femme qui a sacrifié son honneur n'a plus rien à refuser), il l'amena à l'idée de l'épouser, d'usurper l'empire et d'assassiner son mari.... Il mit du complot Eudemus, ami et médecin de Livie. Voyant qu'il n'y avait plus à différer, il choisit un poison dont l'action, lente et insensible, imitait les progrès d'une maladie naturelle. Ce poison fut donné à Drusus par l'eunuque Lygdis. » Cet événement se passa en 23 ; il fut connu huit ans plus tard, grâce aux révélations d'Apicata, femme de Séjan, et aux aveux arrachés par la torture à Eudemus et à Lygdis. Les funérailles de Drusus furent célébrées avec la plus grande pompe, et au milieu des apparences d'une douleur générale ; mais le sénat et le peuple se réjouissaient au fond du cœur de voir les enfants de Germanicus rapprochés du trône par cette mort. Quant à Tibère, il supporta la perte de son fils avec une indifférence qui attestait moins la fermeté du caractère que l'absence de toute sensibilité naturelle. L. J.

Tacite, *Annales*, 23-30, 76 ; III, 8, 56 ; IV, 3, 8, 11 ; VI, 27. — Dion Cassius, LVII, 13, 14. — Suetone, *Tiber.*, 62.

DRUSUS, prince romain, fils de Germanicus et d'Agrippine, mort en l'an 33 de l'ère chrétienne. Il prit la toge en 23, et le sénat lui permit de solliciter la questure cinq ans avant l'âge légal. Suetone nous apprend qu'il fut plus tard créé augure. Il annonça de bonne heure un très-méchamment caractère, et alla jusqu'à s'entendre avec Séjan contre son propre frère Néron. « Son caractère fougueux et violent, dit Tacite, ne pardonnait point la prédilection de leur mère Agrippine pour Néron ; et la jalousie qui l'enflammait, jointe à l'ambition et à l'inimitié si commune entre frères, le rangea du parti de Séjan, qui le flattait de l'empire s'il achevait la perte de son aîné. Toutefois, Séjan ne favorisait point tellement Drusus, qu'il ne se ménagât aussi dans l'avenir des moyens de le perdre lui-même, et il savait trop que ses emportemens le livreraient facilement aux coups qu'il lui réservait. » Cette odieuse trame eut pour premier effet le bannissement du malheureux prince. Ce fut le prélude de la perte de Drusus. Accusé par sa propre femme, Emilia Lepida, il fut condamné à mort par le sénat. Tibère, qui aurait voulu au besoin l'opposer à Séjan, se donna un air de clémence en le gardant prisonnier dans le palais impérial. Quand le vieil empereur eut fait périr son ministre, il se débarrassa de Drusus en le laissant mourir de faim. Le malheureux prolongea sa vie jusqu'au neuvième jour, en mangeant la boure qui garnissait ses matelas. « La haine de Tibère, dit Tacite, poursuivit encore Drusus après sa mort. Il lui reprocha des prostitutions infâmes, de l'acharnement contre les siens, et

une haine implacable contre la république. Le détail de ses actions et de ses paroles, rédigé jour par jour, fut lu publiquement. On y vit, ce qui parut le comble de l'atrocité, Drusus pendant des années entières entouré de traitres chargés d'épier son visage, ses gémissements, ses soupirs, ses pensées même. A peine croyait-on qu'un aïeul eût pu entendre lire, faire lire tant d'horreurs; mais les lettres du centurion Actius et de l'affranchi Didyme étaient positives: elles marquaient jusqu'au nom des esclaves qui, lorsque Drusus voulait sortir de son appartement, l'y repoussaient par des menaces ou par des violences. Le centurion rapportait même avec un air de triomphe ses insultes barbares et toutes les circonstances de l'agonie de Drusus, qui d'abord, dans un délire simulé, hasarda quelques emportements contre Tibère, et qui enfin, voyant la mort inévitable, exhala des imprécations longuement méditées contre le prince qui avait assassiné sa bru, son neveu, ses petits-fils, qui avait rempli de meurtrés toute sa maison, et lui souhaita des tourments égaux à ses crimes. Les sénateurs l'interrompirent plusieurs fois d'un air d'horreur; mais leurs vrais sentiments étaient la crainte et l'étonnement. On ne concevait pas que Tibère, autrefois si attentif à couvrir ses crimes d'artificieuses obscurités, en fût venu à cet excès de confiance, qu'ouvrant pour ainsi dire les portes de son palais, il osât montrer à Rome entière son petit-fils frappé par un centurion, battu par des esclaves, implorant pour sa subsistance les plus vils aliments, et les implorant en vain.»

Deux ans auparavant, en 31, le bruit courut que Drusus, fils de Germanicus, avait paru dans les Cyclades. On disait qu'il s'était échappé de prison, qu'il allait rejoindre les légions de son père et envahir l'Égypte et la Syrie. Cette affaire aurait pu avoir de graves conséquences sans l'activité de Poppæus Sabinus, qui découvrit que l'imposteur était le fils de M. Silanus, et détruisit ainsi son prestige. Tacite déclare qu'il n'a pu savoir ni l'origine ni le dénouement de cette affaire.

L. J.

Tacite, *Ann.*, IV, 4, 60; V, 10; VI, 23, 24, 40. — Dion Cassius, LVIII, 7.

**DRUTHMAR** (*Chrestien*), grammairien français, né dans l'Aquitaine, vivait en 860. Il vint en France, où il se rendit célèbre par son savoir. Il se retira à l'abbaye de Corbie (Picardie), où il prononça des vœux monastiques. De Corbie, Druthmar fut appelé à Stablo, puis à Malmedy, nonastères du diocèse de Liège. Il y fut chargé de l'enseignement des novices. On a de lui un *Commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu*; Strasbourg, 1514, in-fol.; Haguenau, 530, in-8°: ce livre est très-rare; — Un fragment de *Commentaire sur l'Évangile de saint Jean*, inséré à la suite du précédent. Ce morceau n'est qu'une espèce de centon mal assorti, où il n'y a ni ordre, ni suite, ni presque de sens;

il diffère en cela du *Commentaire sur saint Matthieu*, qui est aussi clair que concis; — Un *Commentaire sur l'Évangile de saint Luc*: une partie de cet ouvrage a été imprimée avec les précédents, et l'on y remarque toutes les imperfections qui entachent le *Commentaire sur saint Jean*. Les *Commentaires de Druthmar* ont été imprimés dans la *Bibliotheca Patrum*; Paris, 1639, et Lyon, 1677, tom. XV. Wion suppose qu'il y a plusieurs *Homélies* de Chrestien Druthmar dans la *Bibliothèque des Homélies*. C'est apparemment quelques morceaux détachés de ses *Commentaires* et travestis en homélies.

Sigebert, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, cap. LXXXII. — Trithème, *Chronicon Hirsangiense*, l. 18. — Dom Mabillon, *Annales Ordinis S. Benedicti*, lib. XXXIII, n° 27. — Cave, *Historia litteraria Scriptorum ecclesiasticorum*, 448. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, etc. — Labbe, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, l. 761. — Sixte de Sienne, *Bibliotheca sacra*, lib. VI, 158. — Arnold Wion, *Lignum Vitæ*, etc., lib. II, cap. LXIV, 410. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, V, p. 854 90.

**DRUYS** (*Jean*) ou **DRUSIUS**, canoniste belge, né à Cumplich, près Tirlemont, en 1568, mort à Bruxelles, le 25 mars 1634. Il fit ses études à Saint-Trond, à Liège et à Namur, puis sa philosophie à Louvain. Il fit profession le 29 mai 1588, dans l'abbaye du Parc, près Louvain (ordre de Prémontré); il professa ensuite la théologie dans son couvent. En 1604 il était député aux états de Brabant, et l'année suivante vicaire des *circarjes* de Brabant et de Frise. L'archiduc Albert chargea Jean Druys de plusieurs missions relatives à la discipline ecclésiastique observée dans les couvents du Brabant. Jean Druys fut nommé, en 1630, *circarius* en Espagne; il se rendit dans ce pays, et fit des efforts inutiles pour réunir certains ordres monastiques. De retour en Brabant, il fut fait conseiller d'État, et mourut quelque temps après. On a de lui: *Visitatio almæ universitatis Lovaniensis*; Louvain, 1617, in-4°; — *Exhortatio ad candidi Ordinis Præmonstratensis provinciæ Brabantix Religiosos*, etc.; Louvain, 1621, in-12; — *Statuta candidi et canonici Ordinis Præmonstratensis renovata*, etc.; Louvain, 1628, in-12.

Parehens, *Chronologia Ecclesiæ*, de 415 à 417. — Fromond, *Laudatio funebris D. J. Drusii*; Louvain, 1635, in-12. — *Bibliotheca Belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, XVI, de 256 à 267. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

**DRYANDER** (*François et Jean*), théologiens espagnols. Voyez ENCINAS.

**DRYANDER**. Voyez EICHMANN.

**DRYANDER** (*Jonas*), naturaliste suédois, né en 1748, mort à Londres, en 1811. Il fit ses études à Lund, où il soutint sur la botanique une thèse intitulée: *Fungos regno vegetabili vindicans*; Londres, 1776, in-4°. Il publia ensuite, dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, la monographie du genre de plante appelé *albuca*. Le talent et les connaissances de Dryander lui valurent l'emploi de gardien de la riche collection scientifique de Joseph Banks à Londres. Il profita de cette position pour se livrer à d'u-

tiles travaux. Outre de nombreux mémoires sur l'histoire naturelle, insérés dans les *Philosophical Transactions* et les *Transactions of Linnæan Society*, on a de lui : *Catalogus bibliothecæ historico-naturalis Josephi Banks* ; Londres, 1796-1800, 5 vol., ouvrage rare.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

**DRYDEN** (*Jean*), poète et critique anglais, né à Aldwinkle, près de Oundle, le 9 août 1631, mort le 1<sup>er</sup> mai 1701. Il fit avec succès, à l'école de Westminster, ses premières études littéraires, et en 1650 il se rendit à l'université de Cambridge, où il obtint un *scholarship*, ou place de boursier. Son talent poétique s'annonça de bonne heure. Il était encore au collège lorsqu'il traduisit la troisième satire de Perse et composa un poème sur *La Mort de lord Hastings*. Les traces de mauvais goût qui s'y trouvent ne laissaient pas trop pressentir l'homme qui devait occuper dans les lettres anglaises un rang si éminent. On en jugera par l'échantillon cité par Johnson. Lord Hastings était mort de la petite vérole : le poète ne trouve rien de mieux à faire que de transformer les pustules d'abord en boutons de rose, ensuite en bijoux, enfin il les range parmi les étoiles. On voit par là qu'on peut devenir un grand poète et débiter par des vers de mauvais goût. En 1658 Dryden prit un essor plus élevé ; la mort de Cromwell lui en fournit l'occasion ; il publia alors un poème intitulé : *Heroic Stanzas on late Lord Protector*. Mais si son talent grandissait, la dignité de son caractère ne suivait pas la même progression. Au retour du roi, il publia son *Astræa redux*, où il chantait les bienfaits de la restauration. Il est vrai que l'on a essayé d'atténuer le triste effet de cette versatilité, si commune en temps de révolution ; mais la suite de la vie de Dryden ne rachète pas ce début de sa carrière. En 1660, nouveau poème et nouvel éloge de la royauté rétablie. Johnson relève dans cette œuvre des preuves de mauvais goût, des métaphores vicieuses, qui témoignent que Dryden retombait parfois dans les exagérations de son temps. Le même commentateur fait remarquer qu'il n'est pas facile de fixer l'ordre chronologique des ouvrages de ce poète, « lors même, dit-il, que l'un d'eux est susceptible d'être offert à quelque puissant protecteur, il néglige le plus ordinairement de dater sa dédicace. » Les premières éditions de Dryden, très-rares aujourd'hui, ne nous apprennent que peu de chose sur la date de ses ouvrages. On peut fixer à l'année 1663 l'époque où il commença à écrire pour le théâtre. Sa première comédie, *The wild Gallant* (L'Amant volage) eut peu de succès, et n'annonçait pas l'auteur qui devait captiver le public pendant un assez grand nombre d'années. En 1664 il publia le premier de ses drames en vers rimés, *The rival Ladies*, qu'il fit suivre de *The Indian Queen* (La Reine des Indes), tragédie également en rimes, faite en société avec sir Ro-

bert Howard. *The Indian Emperor*, tragédie écrite en vers de la même forme, parut en 1667. Pour expliquer que cette pièce était le pendant de la précédente, Dryden eut recours à une innovation qui produisit un certain émoi dans le public : il fit distribuer des programmes à la porte de la salle de spectacle (1). On rappela ce détail dans la pièce intitulée : *The Rehearsal*, qui avait pour objet, comme on sait, de tourner Dryden en ridicule. C'est dans l'*Indian Emperor* que se trouve cette description de la Nuit, souvent vantée, et qui rappelle les plus remarquables morceaux de l'antiquité en ce genre.

En 1667 Dryden publia l'*Annus mirabilis*, adressé à sir Robert Howard, avec lequel il se trouvait engagé dans une polémique assez vive au sujet de la question des drames rimés. Sa réputation croissait, et en 1668 il succéda comme poète lauréat à William Davenant. Depuis le roi Charles I<sup>er</sup> cet emploi rapportait annuellement cent livres sterling et une pièce de vin de Xerès. Le bien-être que ce revenu assurait à Dryden contribua sans doute à la publication qui eut lieu cette même année de l'Essai sur la Poésie dramatique (*Essay on dramatic Poetry*), où les modèles des Grecs, des Français et du vieux théâtre anglais sont comparés entre eux. L'auteur y suppose un entretien entre trois interlocuteurs. Critès, l'un d'eux, célèbre la perfection du théâtre grec et de la comédie latine. Il y trouve ces fameuses règles que les Français appellent *les trois unités*, et cette autre règle que Corneille a nommée *la liaison des scènes*. A quoi un autre interlocuteur oppose que les anciens et même Térence n'ont pas toujours suivi la règle des unités. On aborde ensuite la question du goût français, dont les Anglais voyaient avec peine la prédominance. Sedley, tout en gémissant sur ce fait trop certain, loue les Français d'observer les unités, de ne pas doubler l'intrigue, de ne pas mêler le comique et le pathétique et de ne pas multiplier les événements. Enfin, il approuve les récits dont est parsemée la tragédie française. Par là, dit-il, les Français évitent sur le théâtre le tumulte auquel nous sommes exposés en Angleterre par nos représentations de duels, de batailles et autres incidents qui rendent notre scène semblable à une arène... Quoi de plus ridicule que de figurer une armée avec un tambour et cinq ou six hommes derrière, ou de voir un duel, et l'un des combattants tué avec un ou deux coups d'un mauvais fleuret. J'ai observé que, dans toutes nos tragédies, l'auditoire ne pouvait s'empêcher de rire quand les acteurs sont à mourir : c'est l'endroit le plus comique de toute la pièce. Il y a des actions qui ne peuvent être imitées dans leur grandeur. Mourir, entre autres, est une chose qu'un gladiateur romain pouvait seul rendre au naturel sur la scène, quand, au lieu de l'imiter et de la jouer, il

(1) Ainsi, c'est à Dryden qu'on devrait l'introduction de cet usage, devenu général aujourd'hui.

la faisait réellement. Par ce motif, il vaut mieux ne pas la représenter.... » Cet interlocuteur félicité encore, ajoute sensément M. Villedain, les poètes français de ne jamais finir les pièces par ces brusques conversions, ces changements de volonté sans motifs, communs au théâtre anglais, et de n'avoir ni scènes superflues ni personnages inutiles. Enfin, il vante leurs vers rimés comme bien préférables aux vers blancs des Anglais. » (Villedain, *Litt. au dix-huitième siècle*.)

L'année suivante vit paraître deux nouvelles pièces de théâtre écrites par Dryden : une tragi-comédie, *Secret Love, or the maiden queen*, et une comédie, *Sir Martin Marr-all. The Tempest*, datée de 1670, et faite en société avec Davenant, est une variante de la pièce de Shakspeare. Un instant la renommée dramatique de Dryden se trouva balancée par celle de l'auteur applaudi (Elkanah Settle) d'une tragédie intitulée : *The Empress of Marocco*. Cette rivalité lui fut en partie suscitée par les ennemis de sa gloire. Les deux écrivains se firent une de ces guerres violentes comme cela s'est pratiqué de tout temps parmi les lettrés ; mais Settle n'était pas de taille à se mesurer contre son antagoniste.

*An Evening's Love, or the mock astrologer*, pièce datée de 1671, est précédée d'une préface à la manière de Corneille ou de Racine et comme Dryden en écrivit pour beaucoup d'autres pièces ; celle dont il est question ici « contient, dit Johnson, d'excellentes recherches sur les pères du drame anglais ». *The Conquest of Granada by the Spaniards*, tragi-comédie en deux parties, Londres, 1678, est une des meilleures du répertoire de Dryden ; — *The Spanish Fryar*, une des pièces qui suivirent, et datée de 1681, eut cela de particulier qu'elle était écrite contre les papistes, Dryden n'ayant pas encore abjuré. En 1676 parut *Aureng-Zeb*. Cette nouvelle œuvre dramatique se distingue également des autres par un mérite particulier : elle est écrite en vers rimés, et Dryden semble l'avoir travaillée plus que ses autres drames. Il dit avoir composé pour lui-même bien plus que pour le public une tragédie intitulée *All for Love, or the world well lost* (1678), dont la conclusion, ayant pour prémisses l'amour d'Antoine pour Cléopâtre, tend à établir qu'Antoine a bien fait de perdre l'empire du monde pour la possession de la reine d'Égypte. *Don Sébastien*, daté de 1690, compte encore parmi les bonnes productions dramatiques de Dryden ; il s'y rencontre en effet des morceaux dignes d'être retenus. Sa dernière pièce, jouée en 1694, avait pour titre *Love triumphant*, et fut signalée, comme la première, par une chute. Cette longue carrière dramatique fut marquée par plus d'un épisode caractéristique des mœurs du poète et de celles de ses contemporains : le plus célèbre est celui de la parodie qui fut faite de la personne même de Dryden sous le nom de *Bayes*, dans la comédie *The Rehearsal*, composée en 1671, avec le

concours, dit-on, de l'auteur d'*Mudibras*, Butler, de Martin Clifford et du docteur Sprat. Un autre genre d'attaque, plus brutal, fut la bastonnade administrée au grand poète anglais par les gens de Rochester et de la duchesse de Portsmouth, qui se prétendaient diffamés par lui dans une œuvre ayant pour titre : *An Essay on Satire*, mais attribuée à tort à Dryden. On a prétendu, sans aucune preuve, qu'il aurait éprouvé un traitement de même nature de la part du duc de Buckingham.

Tout en écrivant pour le théâtre, Dryden ne laissa pas de s'exercer aussi dans d'autres genres, et sa réputation acquit de telles proportions que son nom était comme le passeport obligé de tout ouvrage, quel qu'il fût, en vers ou en prose. C'est ainsi qu'il donna une vie de Polybe en tête de la traduction de cet historien par Henry Sheers ; une vie de Lucien, une autre de Plutarque, pour servir de préfaces à des versions de ces auteurs. Il traduisit le premier livre de Tacite. En 1680, il écrivit en forme de préface, et pour servir à une traduction des Épitres d'Ovide, un discours sur la manière de traduire. Il mit le comble à sa vogue par sa satire d'*Ab-salon and Achitophel*, publiée en 1681, et dirigée contre la faction qui avait le duc de Monmouth pour chef. Le succès fut immense et mérité, selon Johnson, par l'harmonie et l'élégance de la poésie, et aussi, comme le fait remarquer Addison, par l'attrait que trouve toujours le public à rechercher une chose cachée. Des écrits de moindre importance vinrent ensuite grossir le bagage littéraire, déjà si considérable, de Dryden. « Énumérer les titres, fixer les dates de quelques fragments de traduction ou de quelques poèmes de circonstance, dit Johnson, serait une besogne aussi ennuyeuse qu'inutile. Dryden était guidé le plus souvent dans son travail par un motif personnel ; il lui arrivait rarement d'écrire sur quelques-uns de ces grands sujets qui offrent toujours un intérêt général. » Le mobile qui dirigeait sa plume était peu digne d'un si grand talent, et sans doute le grand acte de sa vie, sa conversion à la religion catholique sous le roi Jacques II, n'avait pas eu d'autre fondement, quoique l'on ait prétendu (1) qu'elle avait été sincère. Parmi ceux qui soutiennent la thèse opposée, on doit citer l'historien Macaulay, qui raconte fort spirituellement cette phase de la vie du poète. Selon cet historien, le roi, qui tenait plus à l'argent qu'à la poésie, avait donné des ordres pour qu'on omit dans les nouvelles lettres patentes octroyées à Dryden comme poète lauréat, la mention du don annuel d'une barrique de vin de Xerès. C'était manquer de reconnaissance envers un homme qui avait rendu service à la royauté. « Dryden était pauvre, ajoute M. Macaulay, et souffrait im-

(1) Deux hommes éminents, Walter Scott et Johnson, ont émis cette opinion ; mais leurs propres doctrines politiques ou religieuses doivent avoir influé sur leur opinion.

patiemment sa misère; il ne s'occupait guère de religion, et n'y attachait aucune importance; mais s'il avait un sentiment un peu arrêté à cet égard; c'était un sentiment d'aversion pour les prêtres de toutes les religions, lévites, augures, muftis, docteurs catholiques, presbytériens ou anglicans. Sans élévation naturelle dans le caractère, il s'était, en outre, livré à des occupations qui ne devaient donner à son esprit ni délicatesse ni dignité... Voyant que, comme protestant, ses services demeuraient sans récompense, Dryden prit le parti de se faire catholique. Aussitôt la parcimonie royale se relâcha : Jacques lui accorda une pension annuelle de cent livres sterling, et Dryden reçut l'ordre de défendre en prose et en vers sa nouvelle religion. » (Macauley, *Hist. d'Angl.*, II.) Un argument puissant que fait valoir le même historien, c'est que la plume de Dryden fut aussi immorale après qu'avant et pendant sa conversion. Dans cette phase nouvelle de sa vie, il fut employé à traduire l'*Histoire de la Ligue* par Varillas; on trouve aussi son nom en tête de la *Vie de François-Xavier*, écrite en anglais. En même temps il publia un poème de controverse intitulé : *The Hind and the Panther; the Hind* (la biche) figure l'Église romaine, et la panthère n'est autre que l'Église anglicane: ces deux singuliers interlocuteurs discutent sur les questions religieuses. Il faut convenir que c'était là une pauvre donnée. Aussi les attaques et le ridicule ne firent-ils pas faute. Une nouvelle révolution changea le destin de Dryden, et il avait fait du dévouement en pure perte : un papiste ne pouvait rester poète lauréat; la place fut donnée à Shadwell. Selon Prior, le poète destitué fut dédommagé par lord Dorset, signataire de la mesure, au moyen d'une pension annuelle prise sur la cassette de ce ministre. Pour subvenir aux exigences d'une situation devenue difficile, Dryden, ne voyant pas poindre un événement qui la pût changer, fit représenter, de 1690 à 1694, outre *Don Sébastien*, quatre autres drames. Dans l'intervalle, en 1693, il avait traduit Perse et Juvénal, le premier de ces deux poètes en entier, et les première, troisième, sixième, dixième et seizième satires du second. Une traduction de *L'Art de la Peinture* par Fresnoy est datée de 1694, et en 1697 parut celle de Virgile. Le dernier des ouvrages de Dryden est un recueil de fables, qu'il fit en vertu d'un contrat avec son imprimeur, et aux termes duquel il s'engageait à composer dix mille vers moyennant la somme de trois cents livres sterling (1). C'est dans ce volume que se trouve l'ode sur la fête de sainte Cécile (*Ode on St Cecilia's Day*), qui a eu un si grand retentissement. On trouve dans le même recueil une traduction du premier chant de l'*Iliade*, comme spécimen de celle de tout le poème grec.

Perclus depuis quelque temps de ses membres,

(1) Un voit que les achats d'ouvrages à tant la ligne remontent au delà de l'époque actuelle.

Dryden succomba à la suite d'une gangrène aux jambes. Une scène de désordre, suscitée par le fils de lord Jefferies et quelques jeunes fous, signala et retarda, dit-on, son enterrement. En vain Charles Dryden, fils du défunt, chercha-t-il à avoir raison de cette injure, lord Jefferies sut toujours lui échapper. Dryden repose aujourd'hui à Westminster, au milieu des autres écrivains qui avaient déjà été jugés dignes de cet honneur. Le duc de Buckingham fit placer sur la tombe du poète un marbre avec cette seule inscription : *Dryden*.

M. Villemain, dont le goût est si exquis, peint d'un trait le talent dramatique du poète anglais : « Dryden, en raisonnant avec finesse, dit-il, sur les procédés de l'art et en admirant avec enthousiasme le génie de Shakspeare, ne paraît pas avoir eu le sentiment de ce naturel dramatique, de cette vérité des caractères qui peut se retrouver dans tous les systèmes, dans toutes les formes de composition, et qui anima si souvent l'admirable élégance de Racine, comme elle éclate dans une poésie plus inculte et plus rude. Dryden est un artisan de beaux vers, qui les applique où il peut, sans fortes conceptions, sans émotions profondes; il est dénué de cette imagination qui invente des personnages ou les ressuscite d'après l'histoire. Il allait où l'appelaient les noms sonores et les grandes images, Montezuma, Cortès, la conquête de Grenade, don Sébastien. Mais toutes les physionomies qu'il met sur la scène sont indistinctes; partout c'est la même abondance de métaphores, les mêmes sentences à fleur d'âme, sans rien qui touche et qui pénètre. » Ce jugement est complet, et donne toute la mesure de Dryden comme poète. Ses œuvres dramatiques ont été publiées par Congrève, sous ce titre : *The dramatic Works of John Dryden*; Londres, 1735, 6 vol. in-8°. Ses œuvres complètes ont été éditées par Walter Scott, sous ce titre : *The complete Works of John Dryden, with Notes and Life*; Londres, 1808, 18 vol. Malone a fait paraître *Critical and miscellaneous Prose-Works* de Dryden; Londres, 1800. Enfin, Joseph Warton a donné ses œuvres poétiques, *Poetical Works*; Londres, 1811, 4 vol. in-8°.

Victor ROSENWALD.

Gibber, *Lives of the English Poets*. — Johnson, *Lives of the English Poets*. — Mortimer, *British Plutarch*. — Blich, *Head of the illust. Persons of Great-Britain*. — Villemain, *L'abl. de la Litt. au dix-huitième siècle*. — Wachler, *Handbuch der Geschichte der Litteratur*.

DRYDEN (Charles), poète anglais, fils aîné du précédent, natif de Charlton, mort en 1704. Il étudia à Westminster et à Cambridge, où il fut admis en 1683. L'année suivante il composa des vers latins, qui furent placés en tête de l'*Essay on translated verse* de lord Roscommon, à qui ils étaient adressés; et en 1685 il écrivit un poème latin pour la collection de Cambridge, publié à l'occasion de la mort de Charles II. Il avait mis en vers anglais pour la traduction de Juvénal, faite par son père, la septième satire du poète romain, et dans le *Second Miscellany*,

publié la même année, on trouve un autre poème de sa composition, où il décrit les jardins de lord Darlington. Venu en Italie en 1692, il devint chambellan du pape Innocent XII. C'est à Rome qu'il écrivit et publia son poème intitulé : *On the Happiness of a retired Life*, qui parut en 1694, dans le *Fourth Miscellany* de son père. On place à l'année 1698 la date de son retour en Angleterre. Quelques années plus tard il se noya dans la Tamise, en voulant traverser près de Datched ce fleuve à la nage.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

**DRYDEN** (*John*), littérateur anglais, frère du précédent, et fils puiné de Dryden l'ancien, né en 1667 ou 1668, mort en 1701. Après avoir étudié à Westminster, à Oxford et sous la direction d'Obadiah Walker, qui inclinait vers le papisme, il vint à Rome en 1692, et obtint, grâce à son frère, un emploi dans le palais pontifical. Avant de quitter l'Angleterre, il avait traduit pour le *Juvénal* de son père la quatorzième satire de ce poète. A Rome il écrivit une comédie qui n'avait rien de bien édifiant : *The Husband his own Cuckold*. Elle fut jouée à Londres, et publiée avec une préface de son père. On a en outre de lui une relation d'un voyage qu'il avait fait à Malte et en Sicile ; 1776, in-8°.

**DRYDEN** (*Henri-Erasme*), frère des deux précédents et troisième fils du poète, né le 2 mai 1669, mort le 4 décembre 1710. Comme ses frères, il alla à Rome, où il devint capitaine dans la garde du pape. V. R.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

\* **DRYMON**, philosophe pythagoricien. Il est mentionné par Jambligue (*De Vit. Pythag.*, c. 36) ; c'est tout ce que nous en savons.

Un autre Drymon est signalé (Eusèbe, *Préparation évangélique*, l. X) parmi les écrivains antérieurs à Homère ; mais on n'est pas sûr que ce passage ne soit pas corrompu, de sorte que l'existence de cet auteur reste assez douteuse.

G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, I, 29.

**DUAREN**, jurisconsulte français. Voyez **DOUAREN**.

**DUAULT** (*François-Marie-Guillaume*), poète et administrateur français, né à Saint-Malo, le 27 novembre 1757, mort à Paris, le 31 décembre 1833. Il n'avait que dix-huit ans quand il adressa des vers à l'*Almanach des Muses*, dont il fut à compter de ce moment l'un des plus abondants fournisseurs, ce qui faisait dire à Rivarol : *L'Almanach des Muses lui doit la vie*. Duault, qui servait depuis environ seize ans dans l'administration de la marine, fut renfermé, sous la terreur, dans la maison d'arrêt de Saint-Malo. A la nouvelle qu'il allait être transféré à Paris avec cinquante-quatre compagnons de captivité, il se porta un coup de poignard. Le géolier, accouru aussitôt, le trouva sans connaissance et baigné dans son sang. Le fer ayant été arraché de sa plaie, il fut rappelé à la vie, et rendu à la li-

berté, après le 9 thermidor. Au mois de mars 1795, il rédigea sur des pièces authentiques et sur les témoignages des Malouins, un récit des crimes commis à Saint-Malo pendant la terreur, récit qui fut adressé à la Convention nationale sous ce titre : *Précis du proconsulat exercé par Le Carpentier dans la commune de Port-Malo, rédigé par F.-M.-G. Duault, le 1<sup>er</sup> germinal an III* ; Port-Malo, in-8°. Il fut ensuite attaché au ministère de la marine, comme chef de bureau, puis à celui des affaires étrangères, et nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Il s'était acquis une certaine aisance à force d'ordre et d'économie pendant cinquante-cinq ans de travaux et de services publics.

Duault mérite d'occuper une place parmi les bons poètes élégiaques. Ses *Poésies* ont été publiées, Paris, an xi, petit in-12, avec cette épigraphe : *Et in Arcadia ego*. Un nouveau titre, celui d'*Athénaïde, ou les amours, les saisons et autres poésies érotiques*, a été fait, en 1807, pour la première édition de ce recueil, lequel a été réimprimé à Paris, chez F. Didot, en 1823, sous le titre primitif et dans le même format avec six pages de musique. Les sentiments vrais et naturels, l'expression élégante et simple qu'on remarque dans ce recueil, ont fait de son auteur un digne émule des Parny et des Bertin. On doit encore à Duault une traduction du *Vicaire de Wakefield*, et une traduction de l'*Homme sensible*, d'Henri Mackensie, sous ce titre : *Le bon jeune Homme* ; Paris, F. Didot, 1818, in-18. Il a heureusement reproduit les deux auteurs anglais.

P. LEVOT.

*Biographie bretonne. — Documents inédits.*

**DUBAIS**. Voy. **DUBOIS**.

\* **DUBAN** (*Félix-Louis-Jacques*), architecte français, né à Paris, le 14 octobre 1798. Il fut élève de M. Debret, son beau-frère, suivit les cours de l'École des Beaux-Arts, et y remporta en 1823 le grand prix d'architecture. Il partit pour l'Italie, où il séjourna de 1825 à 1830, étudiant les chefs-d'œuvre de l'art antique et de la renaissance. Il coordonna les résultats de ses recherches, et en forma un corps de doctrine, qui communiqua à ses études un caractère de généralité. Il envoya à cette époque une *Restauration du portique d'Octavie*, qui fut justement regardée comme une œuvre hors ligne. Après son retour d'Italie, il exposa au Louvre, en 1831, une *Restauration d'une maison de Pompéi*, et en 1833 une *Salle d'une ville antique*, ainsi qu'une suite de dessins composés en société avec MM. Duc, Labrousse et Vaudoyer fils. Cette collection représentait la filiation architectonique des monuments les plus remarquables, depuis l'antiquité jusqu'au quinzième siècle. On ne fut pas moins satisfait du rapprochement en vue duquel ces dessins avaient été reproduits que de la belle exécution de l'œuvre entière. M. Duban exerçait alors les fonctions d'inspecteur

des travaux de l'École des Beaux-Arts. Il s'annonçait comme un architecte érudit et attentif aux détails de l'ornementation. Vers 1834, le gouvernement lui confia, en remplacement de M. Debret, la direction supérieure de l'achèvement de l'École. M. Duban s'acquitta avec zèle de cette mission ; il agrandit beaucoup le projet primitif, et donna à l'édifice toute l'extension dont il était susceptible, en le rattachant à l'ancien Musée des Petits-Angustins. Quelques critiques ont contesté au monument les qualités de solidité que doit posséder toute construction. Ce défaut serait cause que la salle du rez-de-chaussée, destinée à recevoir les moulages des statues antiques, est restée inoccupée, le plancher de la salle supérieure n'ayant pas été jugé assez solidement établi. L'ensemble de l'édifice est d'ailleurs sans grandeur et sans harmonie : les cours intérieures sont d'une morne tristesse et l'unité monumentale se perd dans un assemblage de motifs incohérents. Mais ces défauts résultent peut-être des plans primitifs, de la disposition et de l'exposition des terrains.

On doit en outre à M. Duban l'érection, dans la cour de l'École, du charmant portique du château d'Anet et la conservation de l'arc de Château-Gaillon. En juin 1845, la restauration du château de Blois lui fut confiée ; il s'en acquitta fort bien, et se montra à la fois artiste plein de science, ayant le culte du passé, et antiquaire d'un goût exquis. Il sut recruter des ouvriers soigneux et habiles, fit réparer ou refaire toutes les sculptures endommagées, et rajeunit complètement le château sans en altérer le caractère. Il fut ensuite chargé de faire enlever et de réédifier les restes délicats arrachés à la démolition de l'ancien hôtel de La Trémouille, situé rue des Bourdonnais. En 1848, le gouvernement de la république nomma M. Duban architecte du Louvre, et lui accorda, par une loi en date du 12 décembre 1848, deux millions applicables aux embellissements de ce palais. M. Duban réussit merveilleusement dans la restauration de la galerie dite d'*Apollon*, et rétablit dans toute sa beauté l'ornementation tracée par Le Brun. Il fut moins heureux peut-être dans la décoration du grand Salon et dans celle de la salle des Sept Cheminées. A la même époque, M. Duban restaura avec une rare habileté la façade extérieure du Louvre du côté du bord de l'eau, et prévint une affreuse catastrophe en redressant les murs de la grande galerie, dont les planchers disjoints offraient des écartements considérables ; mais il échoua dans ses essais pour la décoration intérieure de la cour. En janvier 1854 M. Duban a donné sa démission d'architecte du Louvre ; mais il a été nommé peu après inspecteur général des bâtiments civils. Il est en outre membre de la commission des monuments historiques, de celle des arts et des édifices religieux, etc. Alfred DE LACAZE.

*Dictionn. de la Convers. — Documents particuliers.*

\* **DUBARON**, missionnaire espagnol, massacré en 1710, à Sonsorol (îles Peliou). Il descendait d'une famille française fixée dans la Catalogne, et entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus. Il manifesta un ardent désir d'aller propager la foi catholique dans les contrées nouvellement découvertes, et fut envoyé à cet effet à la mission des Philippines. Après une station de plusieurs années dans ces îles, il s'embarqua, le 15 novembre 1710, avec un de ses collègues, le P. Cortil, sur le navire espagnol la *Santa-Trinidad*, capitaine Padilla, pour aller prêcher l'Évangile aux habitants du groupe de Peliou (1), anciennement découvert par des navigateurs espagnols, mais demeuré presque inconnu. Après quinze jours de traversée, on découvrit deux îles au nord-est, que Dubaron et Cortil nommèrent *Saint-André*, du nom de la fête du jour (2). Quelques barques se détachèrent de la terre ; elles étaient assez bien construites, portaient des voiles latines et avaient des contrepoids qui les empêchaient de tourner. Chacune d'elles était montée par huit hommes, qui approchèrent du navire en chantant et en réglant la cadence en frappant des mains sur leurs cuisses. En abordant, ils crièrent *Mapia! Mapia!* (bonnes gens!), et offrirent aux Espagnols quelques cocos, du poisson sec et des herbes fraîches. Un Palaos (indigène), qui avait été baptisé à Manille et se trouvait à bord comme interprète, s'entretint avec eux, et leur fit comprendre la mission des deux jésuites. « Les naturels, dit Somera, en firent paraître beaucoup de joie, et la témoignèrent en embrassant les Pères, qui s'entretenaient avec eux de la religion et leur firent prononcer les noms de Jésus et de Marie ; ce qu'ils firent d'une manière très-affectueuse. » Ces naturels étaient bien faits de corps et d'une complexion robuste. Ils paraissaient communicatifs. Leur étonnement était grand en voyant les marins espagnols tenir des pipes allumées à leurs lèvres et rejeter la fumée de leur poitrine. Ils faisaient grand cas du fer, et en demandaient sans cesse. Dubaron et son collègue tentèrent inutilement de retenir quelqu'un des naturels ; seulement ces derniers leur dirent que l'île avait deux lieues et demie de tour, qu'elle contenait huit cents habitants, qui vivaient de cocos, de poissons et d'herbages. Padilla essaya vainement de s'approcher de la terre ; partout l'ancre rencontrait un fond de roche et un violent courant de sud-est chassait le navire vers la pleine mer. Après avoir louvoyé jusqu'au 4 décembre, il put embouquer la passe qui sépare les deux îles, et tâcha de se maintenir sous voiles. Les PP. Dubaron et Cortil formèrent le dessein de descendre à terre pour y planter une croix. Padilla et quelques

(1) Ce groupe, appelé aussi *Palaos* ou *Pantog*, forme la partie occidentale de l'archipel des Carolines. Il est situé par 5° 20' de lat. nord et 129° 54' de long. est.

(2) On a restitué à ces îles le nom indigène de *Sonsorol*. Cantova les nomma *Sonral*, et Serrano *Sarol*.

officiers leur représentèrent les dangers qu'ils auraient à redouter, ne connaissant pas encore le caractère des naturels et le vaisseau étant exposé, si le vent venait à manquer, à être jeté au large. Les missionnaires persistèrent dans leur volonté, et atterrirent dans la chaloupe avec le contre-maître, l'enseigne des troupes de débarquement, le Pilaos interprète, sa femme et ses enfants. Aussitôt leur départ, la *Santa-Trinidad* fut entraînée par le courant, et malgré tous ses efforts du capitaine, après une lutte désespérée le cinq jours contre le vent et les flots, forcée de relâcher à Panlog (île éloignée de cinquante lieues de Sonsorol). Dès que le gros temps eut cessé, Padilla retourna aux îles Saint-André pour s'informer du sort des missionnaires. Il passa encore trois jours en croisière sans trouver un mouillage et sans qu'aucune pirogue se montrât : un vent violent le força de s'éloigner de nouveau. L'année suivante, le P. Serrano partit à son tour pour aller à la recherche des P. Dubaron et Cortil; mais au troisième jour de navigation, un ouragan brisa son navire; deux indiens et un Espagnol échappèrent seuls au naufrage. Plus tard, un bâtiment espagnol, passant près du groupe de Peliou, fit prisonniers quelques insulaires. On demanda par signes aux captifs ce qu'étaient devenus Dubaron et Cortil. Ils répondirent de même par signes que leurs compatriotes les avaient tués et mangés.

Alfred DE LACAZE.

Le P. Carier, dans les *Lettres édifiantes*. — G.-L. Dumeny de Rienzi, *Océanie*, dans l'*Univers pittoresque*, t. 82.

**DU BARRAN (BARBEAU)**, homme politique français, né dans le village de Barran, près l'Auch, vers 1750, mort à Bâle (Suisse), en 1816. Élu membre de la Convention nationale par le département du Gers, il devint, en octobre 1793, membre du comité de sûreté générale, et présida la Société des Jacobins. Dans le procès de Louis XVI, il avait voté la mort du roi. Le 9 thermidor il se prononça contre Robespierre et ses adhérents, en proposant de hâter leur exécution. Alarmé pour lui-même des progrès de la réaction, il s'efforça de justifier la conduite des anciens membres du comité de salut public, et s'opposa avec énergie à leur mise en jugement. Prévenu d'être l'un des auteurs de l'insurrection du 1<sup>er</sup> prairial an III, il fut arrêté, condamné à la déportation, et renfermé au château de Ham. L'amnistie de brumaire an VI (1795) lui rendit la liberté. Il fut compris en 1816 dans la loi de banissement des régicides, dite *loi d'amnistie*.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains*. — Arnault, Jouy, *Biographie nouvelle des Contemporains*.

**DU BARRY (Comtesse)**. Voyez BARRY (DU).

**DU BARTAS (Guillaume de SALUSTE)**. Voyez BARTAS (DU).

**DUBAYET**. Voyez AUBERT.

**DUBE (Paul)**, médecin français du dix-septième siècle. Sa vie est tout à fait inconnue.

On a de lui : *Tractatus de Mineralium Aquarum Natura, præsertim de aqua minerali fontis Escarlarisum, vulgo des Escharlis, prope Montargium*; Paris, 1649, in-8°; — *Histoire de deux Enfants monstres, nés dans la paroisse de Sept-Fonts*; Paris, 1650, in-8°; — *Medicinæ theoreticæ Medulla, seu medicina corporis et animi*; Paris, 1671, in-12; — *Le Médecin et le Chirurgien des Pauvres*; Paris, 1672, in-12.

Carrère, *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minerales*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

\* **DU BEC (Philippe)**, archevêque de Reims, né en 1524, mort en 1605. Il était fils de Charles Du Bec, de ce vice-amiral de France qui, dit Pierre de Castelnau dans ses *Mémoires*, d'un coup de soleil devint en un instant aussi noir qu'un nègre, sans que son teint ait jamais repris sa couleur naturelle. C'est de cette famille que descendait le marquis de Yarden, courtisan de Louis XIV. Du Bec fut nommé évêque de Vannes en 1559; six ans après il passa à l'évêché de Nantes. Il fut un des prélats qui tinrent la place de pairs ecclésiastiques au sacre de Henri IV, en 1594. La même année il fut appelé au siège archiepiscopal de Reims, et l'année suivante il reçut le cordon de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Mais les bulles ne furent expédiées que trois ans après, à cause des différends de Henri IV avec la cour de Rome. Il a laissé un recueil de sermons et une traduction française du *Traité des Veuves* de saint Ambroise; Paris, 1590, in-8°. M. G.

Du Verdier, *Bibl. franç.*, avec les notes de La Monnoye.

**DU BELLAY**. Voyez BELLAY (DU).

\* **DUBERRY**, auteur dramatique français, mort en 1750. On manque de renseignements précis sur cet auteur. On sait seulement qu'il fut comédien au théâtre de La Haye, et que c'est en cette ville qu'il fit jouer et imprimer les ouvrages suivants : *Les Comédiens en divorce*, comédie en un acte et en vers, avec divertissement; La Haye, 1736, in-8°; — *L'Isle des Femmes*, comédie en vers libres, en un acte, avec prologue et divertissement; *ibid.*, 1736, in-8°; — *Les Rivaux indiscrets*, comédie en deux actes et en vers; *ibid.*, 1738, in-8°. H. M.

Querard, *La France littéraire*. — Laroque et Chamfort, *Dictionnaire dramatique*.

**DUBET (A...)**, naturaliste français, né à Châteauroux, vers 1730, mort dans la seconde partie du dix-huitième siècle. On a de lui : *La Muriomatrie, instruction nouvelle sur le ver à soie*; Lausanne, 1770, in-8°. Le livre de Dubet a été critiqué par Buffet, intendant des manufactures du Languedoc, dans un ouvrage intitulé : *Réflexions critiques sur La Muriomatrie*; Paris, 1775, in-8°.

Querard, *La France litt.*

\* **DUBEUX (Louis)**, orientaliste, né à Lisbonne, de parents français, le 2 novembre 1798. En 1816 il fut nommé employé à la bibliothèque

royale de Paris; il remplissait depuis 1835 les fonctions de conservateur adjoint lorsqu'en 1848, obligé d'opter, il quitta cette place pour celle de professeur de turc à l'École des Langues orientales vivantes. M. Dubeux sait le persan, l'hébreu, et parle ou lit tous les idiomes néo-latins. Il est chevalier de la Légion d'Honneur, membre du conseil de la Société Asiatique, et correspondant de l'Académie royale des Sciences de Turin. On a de lui : *Chronique d'Abou-Djafar Mohammed Tabari, traduite sur la version persane d'Abou-Ali Mohammed Belami, fils de Mohammed, fils d'Abdallah*; Paris, 1836, in-4° (imprimée aux frais du comité des traductions orientales de Londres). La première livraison seule a paru. Il est très à regretter que ce travail, exécuté, au jugement de Silvestre de Sacy, « avec un soin consciencieux et presque religieux », n'ait pas été continué; — *La Perse*; Paris, 1841, in-8°; dans la collection de *l'Univers pittoresque*; — *La Tartarie, le Bélouchistan et le Népal*, en collaboration avec M. Valmont; Paris, 1848, in-8°, dans la même collection; — *Les Lusiades, poème épique de Camoens, traduction française de Millé, revue par L. Dubeux*; Paris, 1841, in-12; — *Lettre sur un article de M. E. Boré, relatif aux inscriptions pehloviennes de Kirmanschah, trad. par M. Silvestre de Sacy*; dans le *Journal Asiatique* de Paris, année 1843, tome I; — *Lettre sur le sens donné par M. Quatremère aux mots Talmud et Mishna*, même journal, t. II; — *Note sur un passage du 244<sup>e</sup> chapitre de la Chronique catalane d'En-Ramon Muntaner*; même journal, an. 1849, t. II; — *Notice sur les Researches in philosophical and comparative philology de Roehrig*; même journal, année 1850, t. II; — *Compte-rendu du Dictionnaire et de la Grammaire Hébraïques de l'abbé Glaire, dans Le Correspondant*; octobre 1843; — *Compte-rendu de la discussion sur la découverte du cœur de saint Louis*; même journal, janvier 1844; — *Compte-rendu de l'ouvrage de M. Franck sur la Kabbale*; même journal, novembre 1845; — *Notice sur Loiseleur-Deslongchamps*, en tête des *Lois de Manou*.

M. Dubeux a été un des principaux collaborateurs de *l'Encyclopédie du Dix-neuvième Siècle*, de la *Nouvelle Revue encyclopédique* et d'autres recueils.

E. BEAUVOIS.

*Documents particuliers.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine.* — Article de Silvestre de Sacy sur la trad. de *Tabari*, dans le *Journal des Savants*, an. 1837, p. 180-191

**DUBLANC.** Voyez **LEBLANC**.

**DUBLIOU.** Voyez **BLIOU (DU)**.

\* **DÜBNER (Frédéric)**, philologue français, d'origine allemande, né à Hørselgau, le 21 décembre 1802. Il fit ses premières études au gymnase de Gotha, d'où il alla puiser à Gœttingue l'instruction universitaire sous Mitscherlich, Disen, Heeren, O. Müller et Krause. De 1826 à

1831, devenu maître à son tour, il professa au gymnase de Gotha. En même temps il écrivit des articles dans la Bibliothèque critique (*Kritische Bibliothek*) de Seebode, dans la Gazette universelle des Écoles (*Allgemeine Schulzeitung*) de Zimmermann et dans les *Annales de Philologie* de Jahn; enfin, il s'occupa dès lors de la publication de sa savante édition de Justin (1831) et de celle de Perse (1832), accompagnée du *Commentaire* complet de Casaubon. Bientôt il se démit de ses fonctions dans l'en seignement pour pouvoir faire un voyage d'éru dition en Italie, où il se proposait de recherche et de comparer les manuscrits relatifs aux poètes comiques anciens. Il se disposait à ce voyage quand il répondit à l'appel de la maison Firmin Didot de Paris, qui lui proposa de travailler avec MM. de Sinner et Fix à la publication du *The saurus* d'Henri Estienne. La direction de cette grande entreprise ayant été ensuite confiée à M. Dindorf, M. Dübner, tout en continuant à coopérer, apporta ses soins à une autre grande publication de la même maison, la *Bibliothèque des Auteurs grecs*. Il a fourni à cette Bibliothèque, entre autres travaux, les *Moralia* et les fragments de Plutarque, les *Œuvres d'Arrien*, de *Maxime de Tyr*, d'*Himerius*, les fragments de quelques épiques; le *Christus patien*, et autres drames chrétiens, les *Scolies d'Aristophane* et de *Théocrite*. M. Dübner a pris part aux éditions parisiennes de *saint Chrysostome* et de *saint Augustin* et à la *Bibliothèque Latine* de Panckoucke. Outre les soins qu'il a donnés à cette série de grandes publications l'érudit et infatigable philologue a mis au jour un nombre considérable d'utiles éditions de classiques destinées à la jeunesse; — *Epistola critica ad Fr. Jacobsium*; Paris, 1844; relative aux fables de Babrius; — des articles d'érudition dans la *Revue de Philologie*, Paris, 1845-1847, dans la *Revue de l'Enseignement* et dans le *Journal général de l'Instruction publique*.

*Conversation Lexicon.*

\* **DU BOGAGE (Antoine CHANTRELLE)**, comédien français, mort à Strasbourg, le 21 janvier 1755. Il débuta au Théâtre-Français en 1702, dans *Polyeucte*; c'était un acteur assez médiocre, qui ne put jamais s'élever au-dessus des utilités et des confidents, ainsi qu'on le peut voir par les rôles qu'il créa, Maxime, dans *Cornélie Vestale*, tragédie de Fuzelier, et le Notaire, dans *Le Mariage fait et rompu*. Il fut le père de Laurence Chantrelle Du Bogage, qui n'eut guère plus de talent que lui.

H. MALOT.

*Lemazurier, Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français.*

**DU BOGAGE (Georges BOISSAYE)**, ingénieur hydrographe français, né en 1626, mort en 1696. Il exécuta en 1666 le canal du Havre à Harfleur, et en 1669 le bassin du port et les premières écluses du Havre. On a de lui plusieurs

cartes marines et divers ouvrages d'hydrographie et de mathématiques, entre autres : *Le Cercle universel et son usage*.

Lelong, *Bibl. Hist. de la France*.

**DUBOCAGE** (*Georges BOISSAYE*), ingénieur hydrographe français, fils du précédent, né au Havre, en 1661, mort en 1717. Il aida son père dans ses entreprises, et lui succéda dans ses charges. On a de lui : *Observations sur le flux et le reflux*, insérées dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1710.

Lelong, *Bibl. Hist. de la France*.

**DUBOCAGE DE BLÉVILLE** (*Michel-Joseph*), navigateur français, né au Havre, en 1676, mort en 1728. Il prit du service dans la marine royale française, devint lieutenant de vaisseau, et mérita une épée d'honneur. En 1707 il fut envoyé sur le littoral du Pérou. Il partit du Havre en octobre, se rendit directement sur les côtes d'Amérique, accomplit sa mission, puis demeura plusieurs années à commercer pour son propre compte dans la Chine et les Indes. Il découvrit plusieurs îles dans le grand Océan, entre autres l'*île de la Passion*, située par 4° lat. nord et 28° long. Après avoir fait le tour du monde, Du Bocage revint en France en 1716; il y vendit avantageusement la riche cargaison qu'il ramenait, et, voulant jouir de sa fortune, se retira du service et de la navigation.

A. DE LAGAZE.

La Barbinais-Legenul, *Nouveau Voyage autour du Monde*. — Abbé Prévost, *Histoire générale des Voyages*. — Béranger, *Collection de tous les Voyages autour du Monde*. — Guibert, *Mémoires biographiques de la Seine-Inférieure*.

**DUBOCAGE DE BLÉVILLE** (*Michel-Joseph*), armateur et savant français, fils du précédent, né au Havre, le 5 mai 1707, mort le 9 juin 1756. Il embrassa la carrière du commerce, et la suivit avec tant de succès que de juillet 1749 à juillet 1750 il expédia pour la France ou l'étranger trois cent neuf bâtiments. L'importance de ses opérations ne l'empêchait pas de cultiver les sciences et la littérature. On a de lui : *La Princesse Coque d'Œuf et le prince Bonbon*, par *d'Égacobod* (anagramme de Du Bocage); La Haye, 1745, in-12; — *Mémoires sur le Port, la Navigation, et le Commerce du Havre*; Le Havre, 1753, in-8°; — *Observations d'histoire naturelle sur quelques particularités des environs du Havre-de-Grâce*; Le Havre, 1753, in-8°. Ces observations traitent 1° d'un banc pétrifié qu'on trouve à un quart de lieue du Havre, au pied de la côte de la Hève, où il s'étend sur une longueur d'environ 800 toises; 2° sur des mines de fer, eaux minérales et autres produits minéralogiques et métallurgiques du pays de Caux; 3° sur le Cancro ou Bernard-Hermite; 4° sur la fontaine pétifiante d'Orcher près Harleur; — *Traité des Eaux minérales et ferrugineuses de Bléville*; — *Mémoires sur divers fragments d'antiquité découverts à Grainville-l'Aloët* (pays de Caux). Ces Mé-

moires ont été imprimés dans les recueils des académies de Paris et de Rouen.

A. DE L.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, n° 2418, et III, n° 35251. — Quérard, *La France littéraire*. — *Dictionnaire biographique et litt.*

**DUBOCAGE** (*Marie-Anne LE PAGE*). Voyez **BOCCAGE** (Du).

**DUBOIS**, nom commun à un grand nombre de personnages français, que nous avons divisés ci-dessous en trois catégories : 1° *Dubois* des quinzième, seizième et dix-septième siècles, par ordre chronologique; 2° *Dubois* du dix-huitième siècle, par ordre alphabétique des prénoms, et suivis des *Dubois* contemporains ou vivants; 3° *Dubois* suivis d'un nom de lieu ou de noblesse.

**I. Dubois des quinzième, seizième et dix-septième siècles.**

**DUBOIS** (*Jacques*), en latin **SYLVIUS**, médecin français, né à Amiens, en 1478, mort à Paris, le 13 janvier 1555. Il fit ses études à Paris, sous François Sylvius, son frère, et apprit à cette école un latin beaucoup plus pur que celui des savants de son temps. Il possédait aussi des connaissances étendues en hébreu et surtout en grec. Hippocrate et Galien étaient ses auteurs favoris. Son admiration pour ces deux auteurs développa son goût pour la médecine; mais lorsqu'il voulut enseigner cette science, il éprouva des difficultés de la part des médecins de Paris, « qui, selon Bayle, trouvèrent fort mauvais qu'un homme qui n'avait reçu nulle part le grade de docteur en médecine entreprit d'enseigner cette science dans la première ville du royaume ». Il se rendit à Montpellier pour y prendre ses degrés; mais n'ayant pas voulu payer les frais d'examen et de diplôme, il revint à Paris sans le grade de docteur. Il fut reçu bachelier en médecine au mois de juin 1531, et il remplaça en 1550 Vidus Vidius dans la chaire de professeur de médecine au Collège Royal (maintenant Collège de France). Partisan déclaré de Galien, Dubois en adopta même les erreurs; mais il sut s'élever au-dessus de son maître et de son siècle en se déclarant contre l'astrologie judiciaire. Comme tous les hommes qui jouissent d'une grande réputation, Dubois fut en butte à la médisance et peut-être à la colonnie. On l'accusa d'une sordide avarice. « Il vivait, dit Bayle, de la manière la plus mesquine du monde; il ne donnait que du pain sec à ses gens, et il passait sans feu tout l'hiver. Deux choses lui servaient de remède contre le froid : il jouait au ballon et portait une grosse bûche sur ses épaules du plus bas de sa maison jusques au grenier. Il disait que la chaleur qu'il gagnait à cet exercice faisait plus de bien à la santé que celle du feu. .... Buchanan avait fait un distique en forme d'épithaphe après une terrible leçon où Sylvius voulut qu'on chassât deux pauvres écoliers qui ne l'avaient point payé. On prétend que le jour de ses funérailles ce distique fut affiché par quel-

ques-uns de ses auditeurs à la porte de l'église; le voici :

Sylvius hic situs est, gratis qui nil dedit unquam,  
Mortuus, et gratis quod legis ista dolet.

C'est-à-dire, selon la version de Henri Estienne :

Ici git Sylvius, auquel onc en sa vie  
De donner rien gratis ne prit aucune envie,  
Et ores qu'il est mort, et tout rongé de vers,  
Encores a dépit qu'on lit gratis ces vers.

On fit une autre satire contre lui, que Moreau attribue à Henri Estienne, et qui lui reproche assez plaisamment son avarice. Ce libelle était un dialogue intitulé : *Sylvius ocreatus* (Sylvius botté), dont l'auteur prenait le nom de *Ludovicus Arrivabenus Mantuanus*. Il était vrai que Sylvius, peu avant sa mort, s'était fait donner ses bottes pour s'asseoir auprès du feu, et qu'il avait rendu l'âme tout botté. L'auteur de la satire feignait que Sylvius avait mis ses bottes, afin de traverser l'Achéron sans se mettre dans la barque, et sans qu'il lui en coûtât rien... Un de ses disciples, nommé Jean Melet, se déguisant sous le nom de *Claudius Burgensis*, répondit à cette satire. »

Les ouvrages de Dubois furent recueillis après sa mort par René Moreau et publiés sous ce titre : *Jacobi Sylvi, Ambiani, Opera Medica, jam demum in sex partes digesta, castigata, et indicibus necessariis instructa. Adjuncta est ejusdem vita et icon, opera et studio Renati Moræi, doctoris medici Parisiensis*; Genève, 1630, in-fol. Ce volume contient un assez grand nombre d'opuscules publiés du vivant de Dubois; on en trouvera la liste dans Nicéron. Outre ses ouvrages de médecine, Sylvius publia aussi quelques opuscules grammaticaux, recueillis sous ce titre : *In Linguam Gallicam Isagoge, una cum Grammatica Latino-Gallica, ex Hebræis, Græcis et Latinis autoribus*; Paris, 1531, in-4°.

René Moreau, *Vita Sylvi*, en tête de ses œuvres complètes, et dans un ouvrage intitulé : *De illustribus Medicis Parisiensibus*. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXIX.

\* **DUBOIS** (*Jacques*), littérateur français du quinzième siècle, né à Péronne. Il est auteur d'une *Comédie et réjouissance de Paris sur les mariages du roi d'Espagne et du prince de Piedmont avec Mesdames, princesses de France*; Paris, 1559, in-8°. Cette pièce de circonstance contient des épithalames chantés par les trois filles de Paris, la Cité, la Ville, et l'Université, et ces épithalames offrent parfois une crudité d'images et d'expressions qui montre combien à cette époque on était peu difficile en fait de bienséance. G. B.

*Bibliothèque du Théâtre Français*, t. I, p. 156.

**DUBOIS** (*Jean*), médecin français, né à Lille, dans la première partie du seizième siècle, mort à Douai, le 5 avril 1576. Il s'appliqua dans sa jeunesse aux belles-lettres, et se livra ensuite à la médecine, qu'il paraît avoir étudiée à Louvain, où il prononça, en 1557, un discours latin

intitulé : *De Lue venerea Declamatio*; Louvain 1557. Dubois pratiqua la médecine à Valenciennes, et fut nommé principal du collège de Saint Jean. Cet emploi ne l'empêcha pas de vaquer aux devoirs de sa profession; et il s'en acquit avec assez de succès pour être nommé professeur de médecine à l'université de Douai, qui venait d'être fondée par Philippe II, en 1562. On a de Dubois : *De Curatione morbi articularis tractatus quatuor*; Anvers, 1557, 1565, in-8°; — *Academix nascentis Duacensis et professorum ejus Encomium*; Douai, 1563, in-4°. C'est un poème en vers héroïques; — *Tabulæ Phamacorum*; Anvers, 1568, in-8°; — *Morbi populariter grassantis Præservatio et Curati ex maxime parabilibus remediis*; Louvain 1572, in-8°; — *De Studiosorum et eorum qui corporis exercitationibus addicti non sunt, tuenda valetudine, libri duo*; Douai 1574, in-8°.

Foppens, *Bibliotheca Belg.* — Van der Linden, *D. Script. med.* — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

**DUBOIS** (*Siméon*), en latin **BOSIUS** et **SYLVIUS**, érudit français, né à Limoges, vers 1535 mort dans la même ville, vers 1580. Après avoir appris le grec et le latin à l'école de J. Daurat, étudia la jurisprudence à Bourges, sous F. Duaren « Des savantes leçons de l'un, dit Scévole de Sainte-Marthe, il apprit à rendre la justice à se concitoyens, parmi lesquels il exerça la première charge de judicature; et par les bonnes instructions de l'autre, il entreprit de commenter le épitres de Cicéron à Atticus. » La mort de Dubois fut prématurée; et l'on croit qu'il fut empoisonné. On a de lui une édition estimée de Lettres de Cicéron à Atticus : *Ciceronis Epistolæ ad T. Pomponium Atticum, ex fide vetustissimorum codicum emendatæ, studio et opera Simeonis Bosii, prætoris Lemovicensis cum ejusdem animadversionibus*; Limoges 1580, in-8°; Anvers, 1585, in-8°. On croit que le même Siméon Dubois (*Simeon Silvius*) traduisit en français le commentaire de Marcellin Ficin sur le *Banquet* de Platon; Poitiers, 1556 in-8°.

Scévole de Sainte-Marthe, *Elog. Doct. Gall.*, III. — D. Verdier, *Bibliothèque française*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

**DUBOIS** (*Jean*), en latin **Joannes A BOSCO** surnommé aussi *Olivier*, prédicateur français né vers le milieu du seizième siècle, mort le 2 août 1626. Après avoir été quelque temps religieux célestin, et avoir obtenu du pape permission de sortir de cet ordre, il prit le parti de armes, et s'y distingua si bien, que le roi Henri III, qui le considérait fort, l'appela ordinairement *l'empereur des moines*. A la fin de la guerre civile, il rentra probablement dans son ordre, puisqu'en tête d'un recueil publié en 1605 il prend le titre de Célestin de Lyon (*Cælestinus Lugdunensis*). A des connaissances théologiques étendues il joignait beaucoup d'é

quence, et Henri IV le choisit pour un de ses éducateurs ordinaires. La mort de ce prince s'illigea profondément ; « et comme il en croyait ses jésuites coupables, il prêcha publiquement contre eux, » et s'affirma ainsi l'inimitié de cette société toute puissante. Ayant eu l'imprudence de se rendre à Rome, il fut arrêté et enfermé au château Saint-Ange, où il passa le reste de sa vie. On croit pourtant qu'après la mort du plus puissant de ses persécuteurs, le cardinal Bellarmine, il obtint, si non liberté entière, du moins quelque adoucissement de sa peine. « Il ne se revint de cet adoucissement, dit Prosper Marcand, que pour se replonger dans de nouvelles fortunes ; car ayant eu la faiblesse de donner ans le travers de la pierre philosophale, il paya très-chèrement cette sottise par la perte de la plus grande partie de son bien, et mourut enfin insupportable. » On a de Jean Dubois : *Floriacensis vniuersus Bibliotheca, Benedictina, Sancta, Apostolica, Pontificia, Cæsarea, Regia, Franco-allica* ; Paris, 1605, in-8°. « Cette collection, dit Lenglet-Dufresnoy, est assez estimée, et contient plusieurs auteurs et plusieurs pièces pour l'histoire de saint Benoît ; elle est néanmoins peu recherchée, parce qu'elle ne convient qu'à très-peu de personnes » ; *Oratio funebris cardinalis Seraphini Olivarii* ; Rome, 1610, in-4° ; — *Le Portrait royal de Henri le Grand* ; Paris, 1610, in-8°. Ce fut cette oraison funèbre qui fut la cause du long emprisonnement de Jean Dubois.

L'Estoile, *Journal*. — Victor de Rossi (*Nicias Erybraeus*), *Pinacotheca*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, XVI. — Prosper Marcand, *Dictionnaire historique*.

**DUBOIS (Philippe)**, helléniste français, né à Boulogne-sur-Mer, vers le commencement du dix-septième siècle, mort à Paris, en 1675. Nommé professeur de grec au Collège de France, vers 1645, il occupa cette chaire jusqu'en 1668. On a de lui deux pièces en vers grecs à la louange de Simon de Muis, insérées dans les *Simeonis Martire, vulgo de Muis, Opera omnia* ; 1650, in-fol.

Goujet, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France*.

\* **DUBOIS**, ou plutôt **DU BOIS**, voyageur français, vivait en 1675. Il s'embarqua à Port-Louis le 13 avril 1669, relâcha sur la côte d'Afrique, et débarqua à Madagascar le 2 octobre. Il y fut employé comme secrétaire de Chamargon, l'un des directeurs des établissements français dans le canal Mozambique. En avril 1671, la santé de Du Bois était devenue si chancelante, par l'influence du climat, qu'il dut résigner ses fonctions et se faire transporter à Bourbon. Après avoir séjourné dans cette île jusqu'au 4 septembre 1672, il se décida à rentrer en France, et se rapatria à La Rochelle le 20 janvier 1675. On a de lui : *Voyages faits par le sieur D. B. aux Iles Dauphines ou Madagascar et Bourbon ou Marcarenne, les années 1669, 70, 71, 72, dans lesquels il est*

*curieusement traité du cap Vert, de la ville de Surate, des îles de Sainte-Hélène et de L'Ascension, ensemble les mœurs, religion, forces, gouvernement et costumes des habitants desdites îles, avec l'histoire naturelle du pays* ; Paris, 1674, in-12. Le récit de Du Bois est estimé pour son exactitude. A. DE L.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, III, n° 39, 804.

**DUBOIS (Jean)**, sculpteur français, né à Dijon, en 1626, mort dans la même ville, le 29 novembre 1694<sup>(1)</sup>. Il fut choisi par De Harlay, alors (1688) intendant de Bourgogne, pour exécuter le buste du *chancelier Bouchezat*. Le mérite de son œuvre fixa tous les regards, et le chancelier fit tous ses efforts pour le retenir dans la capitale ; mais Dubois, riche de patrimoine et plus désireux de bonheur que de gloire, lui répondit : « Je demande à Votre Excellence la permission de jouir du repos que l'on goûte ordinairement dans sa patrie, au milieu de sa famille : » et reprenant aussitôt la route de Dijon, il entra dans la somptueuse habitation qu'il s'était fait construire rue Saint-Philibert, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Rothelin ; il continua d'enrichir de ses nombreuses productions les églises de Dijon et plusieurs abbayes de Bourgogne. Sans entrer ici dans la description des charmantes terres cuites qui, cédées en 1828 par les héritiers de J. Dubois, se trouvent aujourd'hui au Musée de Dijon, nous signalerons dans l'église Notre-Dame de Dijon : le groupe de l'Assomption de la Vierge, en pierre de Tonnerre, le maître autel et les bas-relief du chœur ; — Dans l'église Saint-Michel : le *Mausolée* en marbre blanc et noir de *Fyot de la Marche, ancien président au parlement de Bourgogne* ; — le *Cénotaphe* de *F.-Cl. Jehannin*, célèbre avocat, surmonté de son buste ; — La statue de *Saint Yves* ; — dans l'église de Saint-Bénigne : les bustes des *Douze Apôtres*, les statues de *Saint Jean* et de *Saint Thomas*, provenant de l'ancien couvent des Jacobins de Lyon, le *Tombeau d'Élisabeth de La Mare*, provenant de l'église des Cordeliers, le *Mausolée de Marguerite de Valois*, etc. Cet artiste, qui eut pour petit-fils le poète Alexis Piron, fut enterré dans l'église de Saint-Philibert. A. SAUZAY.

De Chennevières-Pointel, *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux*, t. III, p. 43. — D. Jolimont, *Description historique des Monuments de la ville de Dijon*.

**DUBOIS (Girard)**, historien ecclésiastique français, né à Orléans, en 1629, mort à Paris, au mois de juillet 1696. Il entra dans l'Oratoire, en 1650, et y enseigna pendant plusieurs années les humanités et la rhétorique. Il employa ses loisirs à l'histoire sacrée et profane, surtout à celle de France. Chargé par ses supérieurs de

(1) Le portrait de cet artiste, dû au pinceau de Gabriel Revel, et exposé au Musée de Dijon, le représente la main gauche appuyée sur une tête sculptée, tandis que la droite trace un plan d'architecture. Malgré cette double attribution, il n'est connu que comme sculpteur.

faire des leçons publiques sur l'histoire ecclésiastique, d'abord à la maison Saint-Honoré, puis à Saint-Magloire, il s'en acquitta avec assez de succès pour que l'archevêque de Paris, De Harlay, lui confiât le soin d'écrire l'histoire de l'Église de Paris. La mort empêcha le P. Dubois de terminer ce grand travail. Il publia le huitième volume des *Annales ecclésiastiques de France* du P. Le Cointe; Paris, imprimerie du Louvre, 1683. Ce volume est précédé d'une préface contenant la vie du P. Le Cointe par Dubois. On a de Dubois : *Historia Ecclesie Parisiensis*; Paris, 1690-1710, 2 vol. in-fol. Le premier volume parut seul du vivant de Dubois; le second fut publié quatorze ans après sa mort, par les soins des PP. La Ripe et Desmolets. Ce dernier y ajouta des tables et un long *errata*. Le premier volume contient l'histoire de l'Église de Paris, depuis l'introduction du christianisme dans les Gaules jusqu'à l'an 1108; le second finit à l'an 1364. Voici sur ce savant ouvrage le jugement du P. Nicéron : « L'auteur a mêlé l'histoire civile de France avec l'ecclésiastique; et si ses digressions ont rendu son ouvrage plus long, elles y ont répandu aussi plus de variété et plus de clarté. Ce qui a encore contribué à l'augmenter, ce sont les savantes dissertations qu'on y trouve; car si elles prouvent sa profonde érudition, elles ne prouvent pas moins son admirable sagacité pour le discernement du vrai et du faux, et peuvent servir beaucoup à ceux qui écrivent l'histoire. Il écrit parfaitement bien latin. La beauté, la noblesse du style, jointes à une grande exactitude et à des recherches très-curieuses, relèvent infiniment le mérite de cette histoire. »

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. V.

**DUBOIS** (*Guillaume*), prélat et homme d'État français, né à Brives-la-Gaillarde, le 6 septembre 1656, mort à Versailles, le 10 août 1723. Venu à Paris à l'âge de douze ans, il étudia au collège de Pompadour ou de Saint-Michel, en même temps qu'il faisait l'office de domestique auprès du principal de cette maison. Il devint ensuite précepteur du fils d'un marchand du Petit-Pont, nommé Mauroy, dont il fit plus tard son courrier; puis il entra en la même qualité chez le président de Gourgues et chez le marquis de Pleuvant, où il connut Saint-Laurent, chargé de l'éducation du duc de Chartres. « Saint-Laurent s'en servit, dit Saint-Simon, pour l'écrivain d'étude du prince. Quand Saint-Laurent mourut, comme Dubois était en possession de donner la leçon, le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat le bombardèrent tout à coup précepteur. » Dubois eut bientôt toute la confiance de son élève, dont il orna l'esprit, mais qu'il laissa se dépraver. A cet égard, s'il n'y avait pas déjà trop de preuves, le témoignage de la mère du prince serait à lui seul accablant. « J'avais de l'attachement pour l'abbé Dubois, écrivait-elle (8 novembre 1719), parce

que je croyais qu'il aimait tendrement mes fils et qu'il ne cherchait en tout que son bien et son avantage; mais quand j'ai vu que c'était un chien perfide, qui ne cherchait (*sic*) que ses propres intérêts, qui ne songeait nullement à gagner l'honneur de mon fils, mais qui le précipitait dans la perte éternelle, en le laissant plonger dans la débauche, sans faire semblant de s'en apercevoir, toute mon estime pour ce précepteur s'est changée en mépris (1). »

La fortune de Dubois commença surtout à jour (1692) où il décida son élève à épouser M<sup>lle</sup> Blois, une des filles légitimées de Louis XI qui le récompensa par le don de l'abbaye Saint-Just. Dès lors on le vit mêlé à toutes les affaires; il paya même de sa personne dans les camps. A Steinkerque, il prit part à l'action : « va au feu comme un grenadier, » disait de lui le maréchal de Luxembourg. On doit rappeler ici qu'au milieu de la bataille, Dubois inspira son élève un acte d'humanité : voyant que le prince était ému des gémissements des blessés « Envoyez, lui dit-il, vos équipages enlever ces malheureux. » Adjoint ensuite à Tallard, ambassadeur de France à Londres, il donna de l'ouvrage à ce diplomate qui, craignant de n'être pas maître des négociations à côté d'un auxiliaire trop actif, le fit rappeler en France. « Voilà ce que c'est de l'avoire de l'esprit, lui dit Louis XIV « on ne saurait aller par le monde avec le mérite que vous avez, sans se faire des affaires. » Cependant le voyage de Londres ne fut pas absolument sans résultat pour lui; il connut alors lord Stanhope, avec lequel il négocia plus tard l'alliance anglaise. Revenu auprès du duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans, il accompagna ce prince en Italie; mais M<sup>me</sup> des Ursins, qui le redoutait, mit obstacle à ce qu'il vint aussi en Espagne. Deux ans après la mort de Louis XI il fut nommé conseiller d'État par le régent, et bientôt il eut la direction de toutes les affaires. Le grand acte de sa vie est le changement qu'il effectua dans la politique extérieure de la France malgré les princes, malgré les traditions diplomatiques de Louis XIV, malgré l'éloignement personnel du roi George pour le régent, enfin malgré Alberoni, il réussit à conclure le traité dit de la *triple alliance*, entre l'Angleterre, la Hollande et la France; ce traité fut signé à La Haye, le 14 janvier 1717. « J'ai signé à minuit, écrivit Dubois au régent; vous voilà hors de page, et moi hors de peur. » L'ordre de succession aux couronnes de France et d'Angleterre était garanti par ce traité conformément à la paix d'Utrecht; mais la France dut proscrire les ennemis de George, et le canal de Mardyck, construit sous Louis XIV pour tenir lieu du port de Dunkerque, démoli,

(1) La fin de cette lettre donne un détail qui n'a rien d'édifiant, mais qui peint l'homme : « Je tiens de mon fils lui-même que l'ayant rencontré un jour tout seul au moment où son élève se disposait à entrer dans un mauvais lieu, il ne fit qu'en rire avec lui, au lieu de le prendre par le bras et le ramener à la maison. »

fut détruit. C'était en tout le contre-pied de la politique du dernier règne. « Il (Dubois) vit dans l'Espagne, dit Lemontey, la nation amie de la France et le gouvernement ennemi du régent; il vit dans l'Angleterre la nation ennemie de la France, mais le roi intéressé à devenir l'ami du régent. En effet, la ressemblance devait les rapprocher. » Diplomatiquement, quant à l'Espagne, le négociateur français reconstruisait les Pyrénées, que Louis XIV pensait avoir supprimées. Il voulait opposer à Philippe V, au cas de décès prématuré de Louis XV, les droits du duc d'Orléans appuyés par l'Angleterre; mais ce qu'on ne saurait assez condamner avec Saint-Simon, ce sont les complaisances et l'oubli de toute dignité nationale dont le ministre français paya l'alliance du cabinet britannique: « L'in-fidèle ministre, dit Saint-Simon, ne pensa plus qu'à profiter de la conjoncture; faire en effet tout ce qui conviendrait à l'Angleterre, le faire de manière qu'à lui seul elle en eût toute l'obligation, lui bien faire sentir ses forces auprès de son maître et faire son marché aux dépens du régent et du royaume. Il n'ignorait pas que le commerce était la partie la plus sensible à l'Angleterre. Il ne pouvait pas ignorer sa jalousie du nôtre. Il l'avait déjà bien servie en persuadant au régent de laisser tomber la marine pour ôter toute jalousie au roi George. » Le passage suivant d'une lettre de Dubois à lord Stanhope, qui avait demandé pour lui la place de secrétaire d'État, donne trop raison à la flétrissure que lui imprime Saint-Simon: « Je vous dois jusqu'à la place que j'occupe, dont je souhaite avec passion de faire usage selon votre cœur, c'est-à-dire pour le service de Sa Majesté britannique, dont les intérêts me seront toujours chers (14 octobre 1718). » A la suite du traité conclu à La Haye, la lutte se déclara entre Dubois et Alberoni, qui se firent d'abord une guerre d'intrigues et de conspirations (*voy. CELLAMARE*). Pendant que le premier s'appuyait sur l'Angleterre, le ministre espagnol essayait de tenir en suspens la politique hollandaise; en même temps, les troupes anglaises incendiaient les ports espagnols et les Français attaquaient les frontières d'Espagne. Alberoni dut céder devant ces efforts accumulés et se retirer des affaires. Philippe V accéda à la triple alliance, qui prit alors le nom de *quadruple alliance*.

Maître de la position, Dubois se livra aux préoccupations de son ambition personnelle. Déjà ministre des affaires étrangères, il voulut être aussi archevêque et cardinal. L'archevêché de Cambrai était vacant, par la mort du cardinal de La Trémoille; Dubois, qui n'avait que la tonsure, ambitionna ce siège, dont le revenu était de 150,000 livres. Il fit sa demande en racontant qu'il avait rêvé être archevêque de Cambrai. « Qui? toi archevêque de Cambrai! s'écria le régent; mais tu es un sacre, et qui est l'autre sacre qui voudra te sacrer? — Ah! s'il ne tient

qu'à cela, reprit vivement l'abbé, l'affaire est faite: je sais bien qui me sacrera (1); il n'est pas loin d'ici. » Il n'était pas loin en effet; il était dans l'antichambre. Le régent ne savait pas refuser; d'ailleurs, le roi d'Angleterre lui-même avait sollicité pour Dubois, et celui-ci obtint le siège, où vivait encore le seulien de Fénelon. Après avoir reçu tous les ordres le même jour, il fut sacré le 9 juin 1720, avec une magnificence presque inouïe. Sauf le cardinal de Noailles, qui refusa le dimissoire, mais qui fut suppléé en cette occasion par l'archevêque de Rouen, les prélats qui se trouvaient alors à Paris contribuèrent par leur présence à l'éclat de la cérémonie. Le cardinal de Rohan, l'évêque de Nantes, et Massillon lui-même, qui venait d'être nommé à l'évêché de Clermont, furent les évêques consécrateurs. Comme Richelieu et Mazarin, Dubois voulut avoir le chapeau de cardinal. Quoiqu'il eût accordé aux exigences de la cour de Rome l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*, il n'avait cependant encore obtenu du pape Clément XI que des promesses; mais après la mort de ce pontife, l'influence du régent, et des sommes considérables (2) que l'on prétend avoir été distribuées à plusieurs membres de conclave, particulièrement au cardinal Conti, qui fut élu pape, sous le nom d'Innocent XIII, lui assurèrent enfin la victoire (1721) (3). Enfin, au mois d'août 1722, Dubois obtint le titre de *principal ministre*. Il ne lui manquait que les honneurs académiques; il y atteignit, et à sa réception, Fontenelle fut l'organe de l'illustre compagnie fondée par Richelieu; les Académies des Sciences et des Inscriptions l'admirent comme membre honoraire. Enfin, le cardinal ministre fut nommé président de l'assemblée du clergé de France.

Pendant que Dubois était ainsi livré aux soins de son ambition personnelle, l'Écossais Law ruinait la France, en finondant de valeurs fictives, la peste décimait la Provence et le duc d'Orléans s'endormait dans les plaisirs. L'autorité restait ainsi abandonnée aux mains du cardinal; les affaires intérieures, les affaires étrangères lui étaient renvoyées. Il sut éloigner du régent tous ceux qui lui pouvaient porter quelque ombra-ge. Cependant, son administration ne fut pas dépourvue de fermeté, et des actes utiles la signalèrent. Il fit sortir un nouveau système finan-

(1) Dubois parlait de l'évêque de Nantes, L'Évêque de Tressan.

(2) On en porte le chiffre à huit millions.

(3) Les vers suivants, qui eurent à l'époque de cette nomination, presque scandaleuse, donc une idée de l'impression qu'elle produisit :

Je ne trouve pas étonnant  
Que l'on fasse un ministre  
Et même un prélat important  
D'un maquereau, d'un enstre;  
Rien ne me surprend en cela,  
Eh! ne sait-on pas comme  
De son cheval Caligula  
Fit un consul de Rome?

(Correspondance de Mme la duchesse d'Orléans, publiée par M. Gustave Brunet.)

cier des ruines de celui de Law, prépara l'égalité des contributions en faisant évaluer les terres, sous prétexte du service des ponts et chaussées, et fit planter les arbres qui décorent les routes de la France. En même temps, il eut l'idée de se faire rendre compte de l'état du royaume par dix agents suprêmes envoyés dans les provinces, inconnus entre eux, chargés d'étudier l'esprit public et de veiller sur les fonctionnaires. Même à l'extérieur, et vis-à-vis de l'Angleterre, sa conduite politique ne fut pas toujours dénuée de vigueur, et « n'alla pas, dit Lemontey, jusqu'à lui sacrifier les grands intérêts de l'État ». En effet, c'est sous son administration que l'on prit possession au nom de Louis XV de l'île de France et que l'île Royale fut fortifiée pour garantir les pêcheurs français des insultes des Anglais. Presque septuagénaire, Dubois ne cessa pas d'être infatigable; il s'empara de la feuille des bénéfices, et dépouilla Torcy de l'intendance des postes, sous prétexte « que l'emploi où il était des affaires étrangères exigeait qu'il eût les postes » (Saint-Simon). Cependant ses travaux accumulés l'épuisèrent : la solitude s'était faite autour de lui; il se crut perdu : « Mille furies, dit Lemontey, assaillirent son âme; quelquefois dans des écrits en désordre il déposa les terreurs dont elle était honnêlée. » Atteint depuis 1716 d'une maladie chirurgicale (un abcès à la vessie), qui l'avait obligé dès lors à une vie chaste et sobre, il n'appartenait plus qu'au travail et à l'ambition; il méditait de se faire nommer chancelier à la place de D'Aguesseau, et songeait à faire revivre en sa faveur les droits souverains des archevêques de Cambrai (1), quand la maladie, qu'il avait longtemps dissimulée, éclata avec tant de violence que les chirurgiens lui annoncèrent qu'il devait se soumettre à une opération. Il s'emporta, jura contre les hommes de l'art. Cependant, il fit venir un récollet, « avec qui, dit Saint-Simon, il fut seul environ un quart d'heure. Un aussi grand homme de bien et si préparé n'avait pas besoin de davantage; il évita la communion, sous prétexte qu'il ignorait le cérémonial usité en cette occasion pour un cardinal. » Pendant l'opération chirurgicale il fit entendre les vociférations les moins canoniques. Vingt-quatre heures plus tard le cardinal premier ministre n'était plus. Saint-Simon, qui ne l'aimait pas, fait de lui un portrait que les autres témoignages contemporains ne contredisent point : « L'abbé Dubois était un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit. Tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie combattaient en lui à qui demeurerait le maître. Il mentait jusqu'à nier effrontément étant pris sur le fait. Malgré un bégayement factice, auquel il s'était accoutumé pour se donner le temps de pénétrer les autres, sa conversation, instructive, ornée, insinuante,

(1) Il employa à la recherche de ces droits les Pères Daniel et Tournemine.

L'aurait fait rechercher, si tout cela n'eût été obscurci par une fumée de fausseté qui lui sortait de tous les pores et faisait que sa gaieté attristait. » A ce coup de pinceau de Saint-Simon, on peut joindre comme pendant l'opinion de la mère du régent : « Si l'abbé Dubois, dit-elle, avait autant d'honnêteté et de religion qu'il a d'esprit, ce serait un excellent sujet; mais il ne croit rien, ne respecte ni les mœurs ni la vérité. Il est très-instruit; il a instruit mon fils, mais je voudrais pourtant qu'il ne l'eût jamais vu. » Et ailleurs elle ajoute : « Il ressemble à un jeune renard, la fausseté est peinte dans ses yeux. » Assurément le conseiller du régent était peu respectable; mais à quelques égards il valait mieux que son époque. Il avait de l'aptitude aux affaires et, quoi qu'en dise Saint-Simon, cette suite dans les idées qui fait les hommes d'État. On ne saurait assez flétrir la cupidité dont il fit preuve. Outre l'archevêché de Cambrai, il possédait sept abbayes, jouissait de plus de deux millions de revenu, sans compter le million qu'il recevait, dit-on, de l'Angleterre (1).

Les haïnes qu'il avait suscitées valurent même à ce cardinal d'être parfois le point de mire d'inventions ridicules. C'est ainsi qu'on a prétendu, sans aucune preuve, qu'il avait été marié dans le Limousin, et que, parvenu au faite des grandeurs, il avait expédié dans cette province un agent chargé de supprimer la trace écrite et authentique de ce mariage. Saint-Simon s'est fait l'écho, et dans les termes qui lui sont habituels, de cette double assertion, dont l'in vraisemblance ne saurait échapper à aucun esprit sérieux. La conduite de Dubois, ses éclats, ses emportements étaient sans doute indignes d'un prince de l'Église; cependant à sa mort l'assemblée du clergé lui rendit les honneurs habituels. Il fut enterré à Paris, dans l'église Saint-Honoré, où le célèbre Coustou lui érigea un mausolée. Ses héritiers eurent le bon goût de lui consacrer cette

(1) Voici le tableau détaillé de ces revenus, dressé par Saint-Simon :

L'archevêché de Cambrai . . . . .	120,000 liv.	
Les abbayes de	{ Nogent-sous-Coucy . . . . .	10,000
	{ Saint-Just . . . . .	10,000
	{ Airvaux . . . . .	12,000
	{ Bourgueil . . . . .	12,000
	{ Berg-saint-Vinox . . . . .	60,000
	{ Cercamp . . . . .	20,000
Pension de premier ministre . . . . .	150,000	
Surintendance des postes . . . . .	100,000	
La pension d'Angleterre . . . . .	960,000	
	<hr/>	
	1,454,000 liv.	
Sans compter la pension de cardinal, de	20,000	
Et sur l'hôtel de ville environ . . . . .	30,000	
	<hr/>	
Total . . . . .	1,504,000 liv.	

Et un brevet de retenue de 300,000 livres sur les postes.

« Il avait en outre une extrême quantité de la plus belle vaisselle d'argent et de vermeil et la plus admirablement travaillée; des plus riches meubles, des plus rares bijoux de toutes sortes et des plus rares atelages de tous pays, et des plus somptueux équipages. Sa table était exquise et superbe en tout, et il en faisait fort bien les honneurs, quoique extrêmement sobre, et par nature et par régime. »

simple épitaphe : *Solidiora et stabiliora bona, viator, mortuo precare.* V. ROSENWALD.

Duclos, *Mém. secrets sur les régnes de Louis XIV et de Louis XV.* — Saint-Simon, *Mém.*, XVII à XX. — *Corresp. de la princesse Palatine*, publiée par G. Brunet. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXVI à XXVIII. — Sévillanges, *Mém. secr. et Corresp. inéd. du card. Guill. Dubois, etc.*; Paris, 1814.

II. *Dubois du dix-huitième siècle, contemporains ou vivants :*

**DUBOIS** (Antoine, baron), chirurgien français, né le 13 juin 1756, à Gramat (Lot), mort à Paris, le 30 mars 1837. Issu d'une famille peu aisée, après des études faites au collège de Cahors, il vint dans la capitale à l'âge de vingt ans, ayant des ressources pécuniaires très-bornées. Il fallait vivre : il donna des leçons de lecture et d'écriture et copia des exploits chez un huissier. Pendant ce temps, il faisait sa philosophie au collège Mazarin et commençait ses études médicales sous Desault, qui ne fut pas longtemps à le distinguer et à se l'attacher d'une manière particulière. Ce fut le commencement de ses succès et de sa fortune. Reçu docteur en médecine, puis maître en chirurgie, ensuite prévôt de l'École pratique, il était enfin, en 1790, parvenu au grade de professeur royal à l'École de Chirurgie. Bientôt, quoiqu'il n'eût publié aucun ouvrage, il fut considéré comme l'un des premiers médecins de l'Europe. Ce qui le distinguait surtout, c'était un admirable talent de diagnostic et de pronostic. Il lisait sur les traits des individus les affections dont ils étaient atteints, prévoyait quelquefois longtemps d'avance les accidents qu'ils devaient éprouver, et l'on cite une foule de cas où l'événement confirma ses prévisions. Mais ce fut surtout comme professeur de clinique chirurgicale et d'accouchement que Dubois, pendant trente ans d'occupations non interrompues, a rendu d'immenses services à la science et à l'enseignement. En effet, il réunissait à une sagacité rare beaucoup de dextérité et de présence d'esprit, qualités aussi nécessaires au chirurgien qu'à l'accoucheur, une admirable netteté d'exposition, qui le rendait particulièrement propre à transmettre ses connaissances. Praticien par-dessus tout, mais praticien philosophe et philanthrope, Dubois demandait peu aux livres, et lui-même il n'en a pas fait; mais que de bons élèves il a formés qui ont propagé ses doctrines dans de nombreux écrits! La Maison d'Accouchement, dans laquelle il succéda au célèbre Baudelocque (1810), et où il fut lui-même remplacé par son fils, répandit en France un grand nombre de sages-femmes imbuës de ses principes et formées à la pratique sous ses yeux. L'administration des hospices l'avait, en 1802, nommé chirurgien en chef de la Maison de Santé qu'elle venait de fonder, et à laquelle le nom de Dubois reste encore maintenant attaché (*Hospice Dubois*). L'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, dont il avait été le compagnon dans la campagne d'Égypte, eut toujours pour

Dubois une haute estime, et il lui en donna une preuve manifeste lors de l'accouchement de l'impératrice Marie-Louise, en confiant à ses soins la naissance de l'enfant sur lequel il fondait son espoir.

Dans les circonstances politiques que Dubois traversa il fut toujours grave et digne. Destitué en 1822 par un acte arbitraire, il fut rappelé en 1829. La révolution de 1830 l'ayant placé comme doyen à la tête de l'École de Médecine, il se démit de ses fonctions au bout de neuf mois, à l'occasion d'une opération qu'il dut subir; il demanda et obtint deux ans après sa retraite de professeur. Il est mort dans sa quatre-vingt-unième année. Dubois a fourni plusieurs articles remarquables au *Dictionnaire des Sciences médicales*, années 1812 et suivantes. [*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

*Biographie des Contemporains.*

\* **DUBOIS** (Paul), médecin français, né à Paris, en 1795, et fils d'Antoine Dubois. En 1818 il fut reçu docteur à Paris, où il avait étudié, et écrivit pour l'obtention de ce grade des *Propositions de médecine, de chirurgie et d'accouchement*. En 1823 il fut nommé agrégé à la Faculté de Paris, après avoir soutenu une bonne thèse *Sur la Fistule lacrymale*. En 1834 il arriva par concours à la chaire de clinique d'accouchement, qu'il occupe encore aujourd'hui à l'hôpital des cliniques de la Faculté, où cette chaire a été transférée de La Maternité. La thèse que M. Dubois a soutenue dans ce concours est un remarquable travail, et fait autorité sur la matière; elle a pour titre : *Dans les cas de rétrécissement du bassin, que convient-il de faire?* — M. Dubois s'occupe exclusivement d'obstétrique; il sait présenter tout ce qui a rapport à cet art avec une clarté et une simplicité qui font que ses leçons cliniques sont extrêmement suivies. Outre les thèses que nous avons mentionnées, M. Dubois a écrit un mémoire sur les *Causes en vertu desquelles l'accouchement se fait de préférence par la tête*; inséré dans le *Bulletin de l'Académie de Médecine*; 1830; — un mémoire *Sur l'application à la pratique des accouchements*; dans les *Archives générales de Médecine*, 1832; — Des articles importants dans la nouvelle édition du *Dictionnaire ou Répertoire des Sciences médicales*; tels que *Accouchement, Céphalématome, Opération césarienne*; et enfin il a fait paraître en 1849 la première partie d'un *Traité complet de l'Art des Accouchements*, qui doit former 2 vol. in-8°. Ce que l'on connaît de cet ouvrage en donne une haute idée, et fait vivement désirer d'en voir la continuation. Si M. Dubois a peu écrit, ses leçons ont fourni les matériaux à plus d'un traité d'accouchement, ainsi qu'à un grand nombre d'articles de clinique dans les journaux de médecine. M. Dubois a succédé à M. Béard dans les fonctions de doyen de la Faculté; et, comme autrefois son père, il est aujourd'hui

chirurgien accoucheur de S. M. l'impératrice.  
D<sup>r</sup> DUCHAUSOY.

*Documents particuliers.*

\* **DUBOIS** (*Auguste-Émile-Édouard*), juriconsulte français, né à Valenciennes, le 30 janvier 1810, mort dans la même ville, en 1853. Après avoir suivi les cours de l'École de Droit à Paris, il fut nommé, en 1836, notaire dans sa patrie; en 1843 il entra dans la magistrature; en 1851 il devint juge titulaire au tribunal civil de sa ville natale. L'étude de l'histoire et de l'ancien droit du pays, absorbait ses loisirs. En 1841 il publia, sous le titre d'*Essai sur l'Histoire municipale de Valenciennes*, un travail estimable; en 1849 il mit au jour un savant mémoire *Sur l'origine de la communauté*; et revenant sur ce sujet, qu'il tenait à approfondir, il fit insérer dans la *Revue critique de Législation et de Jurisprudence* (tome. III, p. 796) un travail riche de faits et d'aperçus judiciaires: *Sur l'influence des lois abolitives de la féodalité sur la communauté de biens en Hainaut et à Valenciennes*. Quelques notices sorties de sa plume se trouvent dans divers journaux littéraires. G. B.

*Archives historiques et littéraires du nord de la France*, 3<sup>e</sup> série, t. IV, p. 22.

**DUBOIS** (*François-Noël-Alexandre*), botaniste et polygraphe français, né à Orléans, le 9 septembre 1752, mort dans la même ville, le 2 septembre 1824. Après avoir professé pendant plus de dix ans les mathématiques et la physique au petit séminaire d'Orléans, il fut nommé, en 1787, chanoine de la cathédrale de cette ville. Il traversa sans être inquiété l'époque révolutionnaire, et partagea son temps entre la place de démonstrateur au Jardin des Plantes et la direction d'un pensionnat. Il a publié une dizaine d'ouvrages; les moins insignifiants sont: *Méthode éprouvée avec laquelle on peut parvenir facilement et sans maître à connaître les plantes de l'intérieur de la France et en particulier celles des environs d'Orléans*; Orléans, 1803, in-8°. « Cette flore, dit la *Biographie* de Rabbe, dans laquelle la méthode dichotomique est alliée pour la première fois à la méthode naturelle, est d'un usage très-facile, et a inspiré à beaucoup de personnes le goût de la botanique; néanmoins, malgré son titre, loin de contenir la description des plantes du centre de la France, elle ne renferme pas même, à beaucoup près, toutes celles des environs d'Orléans. L'auteur donne comme nouvelles des plantes qui avaient déjà été décrites, et d'autres ne sont pas déterminées sous leur véritable nom. Enfin, il a eu le tort de négliger entièrement la synonymie et de ne donner d'autre description des espèces que celle, tout à fait insuffisante, qui résulte du travail de l'analyse »; — *Notice historique et descriptive de l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans*; 1818, in-8°; — *Plan d'instruction publique*; Orléans, 1823, in-8°.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. univ. et port. des Contemporains*.

**DUBOIS** (*F.-N.*), littérateur français, né à Rouen, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en 1750. Il était avocat dans sa ville natale. On a de lui: *Histoire des Amours et infortunes d'Abélard et d'Héloïse*; Bruxelles (Rouen), 1707, in-12; — *Histoire secrète des femmes galantes de l'antiquité*; Paris, 1726-32, 6 vol. in-12. L'abbé Yart fit sur cet ouvrage l'épigramme suivante:

Ce livre est histoire secrète,  
Si secrète, que pour lecteur  
Elle n'eut que son imprimeur  
Et Monsieur Dubois qui l'a faite.

Quéraud, *La France littéraire*.

\* **DUBOIS** (*Frédéric*), naturaliste et voyageur suisse, né le 28 mai 1798, à Motiers-Travers, mort le 7 mai 1849. Après avoir fait de bonnes études, il se rendit en Lithuanie en qualité de précepteur dans une famille noble; il fit ensuite plusieurs voyages en Pologne et dans les pays du Nord; il séjourna deux ans à Berlin, où il se livra, sous la direction de M. de Buch, à des études géologiques qui donnèrent lieu à la publication de son premier ouvrage: *Conchyliologie fossile, ou aperçu géognostique des formations du plateau volhynien-podolien*; 1831, in-4°. De 1832 à 1834 il exécuta de longues et périlleuses tournées dans les contrées qui entourent la mer Noire, et consigna le fruit de ses pérégrinations dans son *Voyage en Crimée, en Colchide, en Géorgie et autour du Caucase, chez les Tcherkesses et les Abkhasses*. Après être retourné à Berlin pour prendre un peu de repos, il se rendit dans sa patrie, et en 1843 il fut nommé professeur d'archéologie à l'académie de Neuchâtel. Sa santé, minée par les fatigues, ne résista pas à des fièvres intermittentes dont il avait contracté le germe dans les régions malsaines de la Russie méridionale. Frédéric Dubois avait pour l'étude une passion véritable, et il avait réuni des connaissances fort étendues. La botanique, la géologie et les antiquités l'avaient surtout occupé; il a laissé en manuscrit des travaux importants, que sa mort prématurée ne lui permit pas d'achever. G. B.

*Compte-rendu de la Société helvétique des Sciences naturelles*; Aarau, 1850, p. 247.

\* **DUBOIS** (*Godefroid*), médecin zélandais, né en 1700, mort le 17 janvier 1747. Il exerça la médecine à Harlem, et professa, de 1729 à 1744, l'anatomie, la médecine et la botanique à Franeker. On a de lui des discours sur diverses matières scientifiques, parmi lesquels: *Oratio de utilitate et necessitate matheseos in physicis*, etc.

Vriemot, *Series Professorum Franekeranorum*.

**DUBOIS** (*J.-P.-J.*), géographe français, vivait en 1763. Il était au service du roi de Pologne, et accompagna, en qualité de secrétaire, une ambassade envoyée par ce monarque en Hollande. On a de lui: *La Lyre maçonnique*; La Haye, 1763, in-12. — *Vies des Gouverneurs*

généraux (hollandais) des Indes orientales, avec un *Abrégé de l'Histoire des Établissements hollandais*; La Haye, 1763, in-4°; — *Relation de l'île de Corse, ou journal d'un voyage dans cette île, suivi des Mémoires de Pascal Paoli*, trad. de l'anglais de James Boswell; La Haye, 1769, in-8°. Dubois était l'un des rédacteurs de l'*Histoire générale des Voyages*; La Haye, 1747 à 1780, 25 vol. in-4°.

Quérard, *La France littéraire*.

\* **DUBOIS** (L'abbé Jean-Antoine), missionnaire français, l'un des directeurs du séminaire des Missions étrangères, membre des Sociétés Asiatiques de Paris et de Londres, et de la Société Littéraire de Madras, né en 1765, à Saint-Remèze (Ardèche), mort à Paris, le 7 février 1848. Vers 1791, il se rendit dans le Mysore pour y prêcher le christianisme; sa principale résidence était à Pettah, près Seringapatam. Cet homme vénérable possédait toutes les qualités nécessaires au succès de sa mission; il s'était plié aux usages des indigènes, parlait leur langue, et avait gagné leur affection par sa charité et ses vertus; il avait mis de grands soins et une grande patience à les instruire, et avait même composé pour leur instruction des traités élémentaires, regardés comme excellents par des protestants. Ses efforts restèrent néanmoins infructueux. Ses six ou huit mille paroissiens n'avaient de chrétien guère que le nom. Après trente-deux ans de séjour dans les Indes, il revint en Europe avec la ferme conviction, que, dans l'état actuel des choses, la conversion des Hindous est impossible. Cette opinion, qu'il émit dans ses *Letters on the State of Christianity in India*, Londres, 1823, in-8°, fut en Angleterre l'objet de vives attaques. Deux ministres anglicans, James Hough et H. Townley publièrent, le premier: *A Reply to the Letters of the abbé Dubois on the State, etc.*, Londres, 1824, in-8°; le second: *An Answer to the abbé Dubois*, Londres, 1824, in-8°. Un journal de Calcutta, *The Friend of India*, 1825, contenait une réfutation des *Letters*, à laquelle l'abbé Dubois répondit par une lettre pleine de condescendance et de modération. Elle a été insérée dans le *Bulletin des Sciences*, mai 1825, et dans l'*Asiatic Journal*, 1845, t. I. Outre ses Lettres, on a de lui: *Description of the Character, Manners and Customs of the People of India, and of their institutions religious and civil*; Londres, 1816, in-4°. Cet ouvrage fut acheté 20,000 francs par la Compagnie des Indes et publié à ses frais; l'auteur en donna une édition française augmentée, sous le titre de *Mœurs, Institutions et Cérémonies des Peuples de l'Inde*; Paris, 1825, 2 vol., in-8°: c'est un des écrits les meilleurs et les plus complets que l'on possède sur ce sujet; — *Exposé de quelques-uns des principaux Articles de la Théogonie des Brahmes*, contenant la description de l'*Assuameda*, ou sacrifice du cheval, l'origine et les grands deurs du Gange, l'histoire du temple de Gaya;

les principaux *Avararas* ou incarnations de Wichnou, extrait et traduit des meilleurs originaux écrits dans les langues du pays; Paris, 1852, in-8°; — le *Pantcha-Tantra, ou les cinq ruses, fables de Wichnou-Sarma; Aventures de Paramarta et autres contes; le tout traduit pour la première fois sur les originaux indiens*; Paris, 1826, in-8°. L'abbé Dubois était un des collaborateurs du *Bulletin des Sciences*, pour la septième section (Histoire, Antiquités, etc.).

E. BEAUVOIS.

*Journal Asiatique*, an. 1848, t. I, p. 466. — *Biogr. des Contemp.* sous la direct. de Rabbe. — *Journal des Savants*, an. 1826. — *Bulletin des Sciences*, du baron de Férussac, septième section, t. IV, n° 51; t. V, n° 268; t. VI, n° 92. — *Revue encyclopédique*, t. XXVII, p. 211. — *Asiatic Journal and Monthly Register*, an. 1818, t. I, p. 135-147; an. 1820, t. I, p. 491; t. II, p. 170; an. 1823, t. II, p. 366; an. 1825, t. I, p. 764.

\* **DUBOIS** (Louis-François), littérateur français, né à Lisieux, le 16 novembre 1773, mort à Mesnil-Durand, le 9 juillet 1855. Il avait fait de fortes études lorsque la révolution éclata. En 1799 il obtint au concours la place de bibliothécaire de l'École centrale de l'Orne, devint secrétaire du préfet en 1805, et passa en 1812 au secrétariat de la préfecture du Trasimène. En 1814 il se retira en Normandie, composa des ouvrages variés, montra beaucoup de ferveur voltairienne et d'exaltation politique, fut nommé sous-préfet de Bernay en 1830, de Vitry en 1833, et de Châteaulin en 1839, refusa d'aller à cette résidence, et ne tarda pas à se retirer à sa terre du Mesnil-Durand, où il se livra avec ardeur à l'étude et ne cessa d'écrire que peu de semaines avant sa mort. De ses 60 à 80 volumes et brochures, nous ne citerons que les suivants: *Notice sur Dufrische de Valazé*; Paris, 1802; — *Du Pommier, du Poirier, du Cormier, des Cidres, etc.*; Paris, 1804, 2 vol., in-12; — *Contes en vers*; 1805, in-8°; — *Des Melons, de leurs variétés et de leur culture*; 1810, in-12; — *Geneviève et Siffrid, roman*; 1810, 2 vol., in-12; — *Pratique simplifiée du Jardinage*; 1821, in-12; 6<sup>e</sup> éd., 1846, in-18; — *Histoire civile, religieuse et littéraire de La Trappe*; 1824, in-8°; — *Archives de la Normandie*; 1<sup>er</sup> vol. 1824, 2<sup>e</sup> 1826, in-8°; — *Résumé de l'histoire de Normandie*; 1825, in-18; — *Cours complet et simplifié d'Agriculture et d'économie rurale et domestique*; 1825, 6 vol. in-12; 2<sup>e</sup> éd., 1830-32, 8 vol. in-12; tome 9<sup>e</sup>, *Supplément*, 1843; — *Histoire de Normandie, par Orderic Vital*; traduite en français, dans la collection Guizot des *Mémoires sur l'Histoire de France*, et tirée à part, 1826-27, 4 vol. in-8°; — *Itinéraire descriptif, historique et monumental de la Normandie*; 1828, 2 vol. in-8°; — *L'Amateur des Fruits, etc.*; 1829, in-12; — *Recherches nouvelles sur M<sup>me</sup> de Sévigné*; 1838, in-8°; — *Charlotte de Corday*; 1838, in-8°; — *Essai sur l'Histoire de Vitry*; 1839, in-8°; — *Notice sur la ville de La Guerche*; 1839, in-8°; — *Recherches sur la Guillotine*;

1843, in-8°; — *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie*; 1843, in-8°; — *Histoire de Lisieux et de son territoire*; 1845-46, 2 vol. in-8°; — *Économie rurale de Columelle*, dans la 2<sup>e</sup> série de la Bibliothèque lat.-fr. de Panckoucke; 1846, 3 vol. in-8°; — *Notice sur la Mar-seillaise*; 1848, in-8°. L. Dubois a publié de bonnes éditions de Bassetin, des *Fables de La Fontaine*, des *Noëls Bourguignons*, des *Lettres de Dupaty*, des notes au *Voltaire* de Mme Per-ronneau, etc. Fondateur d'un *Annuaire de l'Orne* et de plusieurs journaux, il a laissé en por-tefeuille des ouvrages en prose et en vers, parmi lesquels on remarque l'*Encyclopédie des Amateurs du Café*; 1 vol.; — *Origine et Histoire des Religions chrétiennes*; 5 vol.; — *Diction-naire des Patois normands*. L'impression de ce dernier ouvrage est commencée et s'achèvera; Caen, Hardel, 185\*, in-8°. Julien TRAVERS.

Quérard, *La France litt.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine*.

**DUBOIS (Paul-Alexis)**, général français, né en Auvergne, vers 1754, tué à l'affaire d'Alla (Tyrol), le 4 septembre 1796. Sous-officier de cavalerie avant la révolution, il dut un avance-ment rapide plus à son intrépidité qu'à son ta-lent. Élevé au grade de général, il fit les cam-pagnes du Palatinat, passa à l'armée de Sambre et Meuse, et commanda la cavalerie à la bataille de Fleurus. Par suite de reproches que Jourdan et Kléber lui avaient adressés à l'occasion d'une charge intempestive, il quitta l'armée, et revint à Paris. Il s'y trouvait à l'époque (20 mai 1795-1<sup>er</sup> prairial an III) où le faubourg Saint-Antoine marchait contre la Convention nationale. Le danger était imminent, et pour arrêter les factieux il fallait leur opposer un homme de courage. Sur la proposition d'Aubry, Dubois fut appelé à prendre le commandement de la cavalerie pari-sienne, et bientôt les succès qu'il obtint lui ga-gnèrent la confiance de la Convention, et attirèrent sur lui la haine du parti vaincu. Après s'être si-gnalé à Hagenau, ainsi qu'à la prise de Charleroi, il passa à l'armée d'Italie, et se trouva à la bataille de Roveredo. Chargé, comme général de cavalerie, de porter le désordre dans les rangs autrichiens, qui commençaient à plier, Dubois tomba mor-tellement blessé au moment où, par une charge des plus brillantes, il venait d'assurer la vic-toire. A la nouvelle de cette mort, le général Bonaparte vole auprès du blessé, et reçoit ses dernières paroles : « Je meurs pour la républi-que; faites, général, que j'aie le temps de sa-voir si la victoire est complète. » Et il expira. Le nom de ce général est gravé sur les tables de bronze du palais de Versailles ainsi que sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté sud.

A. SAUZAT.

*Archives de la guerre. — Dict. des Sièges et Batailles.*

**DUBOIS (Philippe)**, érudit français, né à Chouain, dans le diocèse de Caen, vers 1636, mort

à Paris, le 17 février 1703. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, vint étudier à Paris, et s'y fit recevoir docteur en théologie. Après avoir été quelque temps principal du collège de Maître-Gervais, il fut chargé de garder la bibliothèque de Le Tellier, archevêque de Reims, et il en dressa le catalogue. Il eut beaucoup de part à l'édition des œuvres de Maldonat (*Joannis Maldonati, Societatis Jesu, presbyteri ac theologi præstantissimi, Opera varia theologica*; Paris, 1677, in-fol.), et publia les poésies de Catulle, de Tibulle et de Propertius (*C. Valerii Catulli, Albi Tibulli et Sexti Aurelii Propertii Opera; interpretatione et notis illustravit Philippus Silvius, jussu Christianissimi Regis in usum Ser. Delphini*; Paris, 1685, 2 vol. in-4°). « L'éditeur, dit Nicéron, a eu soin de retrancher dans cette édition les endroits trop libres qui se trouvent dans ces trois auteurs, qu'on regarde comme les triumvirs de l'amour. » On a encore de Dubois : *Bibliotheca Telleriana, sive catalogus librorum bibliothecæ Caroli Mauricii Le Tellier, archiep. ducis Remensis*, Paris, 1693, in-fol.

Huet, *Origines de Caen.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVI.

**DUBOIS (...)**, comédien français, né en 1716, mort en 1775. Il débuta en 1736 par le rôle d'*Andronic*, et joua ensuite *Achille*, *Rodrigue*, *Hippolyte*, etc.; il fut reçu l'année même de ses débuts. Lekain, dans un mémoire sur la Comédie Française, le qualifie le plus absurde des raison-neurs; et son nom serait assez inconnu sans un grand scandale qui occasionna son renvoi ainsi que la retraite de M<sup>lle</sup> Clairon, le tout à propos d'un serment prêté par lui en justice et reconnu faux. Il fut expulsé du théâtre en 1765, malgré la protection du duc de Fronsac, admira-teur passionné de la beauté de M<sup>lle</sup> Dubois, sa fille.

H. MALOT.

**DUBOIS (M<sup>lle</sup>)**, comédienne française, fille du précédent, née vers 1740, morte en 1779. Elle débuta au Théâtre-Français en 1759, par le rôle de *Didon*. Marmontel, dans un article du  *Mercure de France*, dit que ce fut avec le suc-cès le plus éclatant. Elle était élève de M Clairon, mais médiocre élève, si l'on en croit cette dernière, puisqu'elle l'appelle « son singe » dans ses *Mémoires*. M<sup>lle</sup> Dubois était d'une beauté assez remarquable, ce qui lui fit une sorte de réputation auprès des poètes; et, après Mar-montel, nous voyons Dorat lui consacrer de pompeux éloges dans son poème *De la Déclama-tion*. Pendant sa carrière dramatique, elle créa différents rôles : Atide, dans *Zulime*; Éli-sabeth, dans *Warrick*, Ildegonde, dans *Pha-ramond*; Hirza, dans *Les Illinois*, et plusieurs autres, mais presque toujours sans succès. Elle se retira du théâtre en 1773.

H. MALOT.

Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâ-tre-Français.* — *Mercur de France* de 1759, 1760 et années suivantes.

\* **DUBOIS** (*Frédéric*), médecin français, né à Amiens, le 1<sup>er</sup> février 1799. Après avoir commencé ses études médicales dans l'école préparatoire de cette ville, il vint les continuer à Paris, où il prit le titre de docteur en 1828, et fut nommé professeur agrégé en 1832. Peu après, M. Dubois entra à l'Académie de Médecine, où il se fait remarquer par son érudition et le sentiment des convenances académiques. En 1847 il succéda à M. Pariset dans les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie. Chargé en cette qualité de faire l'éloge des académiciens décédés, M. Dubois sait donner chaque année à cette composition littéraire un charme puissant, qui nous paraît surtout résulter de la façon large dont il trace les portraits, combinée à un heureux emploi du récit anecdotique; les éloges de Broussais et d'Ant. Dubois peuvent être cités comme des modèles du genre.

M. Dubois a renoncé à l'exercice de la médecine pour se livrer entièrement aux devoirs de sa position scientifique. Il publie dans le *Bulletin de l'Académie* toutes les communications faites en séance académique, et rédige la partie historique des *Mémoires* de cette société. M. Dubois a en outre composé un grand nombre de travaux, dont voici les titres : *Mémoire sur l'identité et les différences de l'hystérie et de l'hypochondrie*, couronné par la Société de Médecine de Bordeaux; 1830; — *Dissertation sur le vomissement, considéré sous le rapport sémiologique*; in-8°, Paris, 1832; — *Histoire philosophique de l'Hypochondrie et de l'Hystérie*; in-8°, Paris, 1833, in-4°; — *Mémoire sur l'Instinct et les déterminations instinctives* (*Mém. de l'Ac. de Méd.*, tome II, 1833); — *Nouvelles Inductions applicables à l'étude de l'Idiotie et de la Démence* (*Mém. de l'Ac. de Méd.*, tome V, 1836); — *Traité de Pathologie générale*, 2 vol. in-8°; Paris, 1837; — *Traité des Études médicales, ou de la manière d'étudier et d'enseigner la médecine*; 1 vol. in-8°, Paris, 1838; — *Préleçons de Pathologie expérimentale*; 1 vol. in-8°, Paris, 1841; — *Histoire académique du Magnétisme animal* (faite en commun avec M. Burdin); 1 vol. in-8°, Paris, 1841; — *Mémoire sur les progrès récents de la médecine comparés à ceux de la chirurgie*; in-4° (*Mém. de l'Ac. de Méd.*, tome XI, 1846); — *Notice historique sur les ouvrages et la personne de M. Charvin*; in-8°, Paris, 1845; — *Examen des doctrines de Cabanis, Gall et Broussais*; 1 vol. in-8°, Paris, 1846; — *Éloges de M. Pariset, Broussais, Antoine Dubois, Anthelme Richerand, Hallé, Boyer, Orfila, Desormeaux, Capuron, Deneux, Baudelocque*: ces quatre derniers collectivement; in-4°, Paris, 1847, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54; — *Documents pour servir à l'Histoire de l'Académie royale de Chirurgie* (*Mém. de l'Acad. de Méd.*, tome XVI); Paris, 1851. Ce n'est qu'un extrait d'une histoire complète de

cette académie, à laquelle M. Duhois travaille en ce moment. M. Dubois vient d'être désigné par le ministre de l'instruction publique pour la direction du classement des livres de médecine, de chirurgie et de pharmacie à la Bibliothèque impériale. C'est un travail considérable, dont les deux premières parties sont déjà publiées et servent de règle au remaniement qui s'opère en ce moment à cette riche bibliothèque (*voy. Rapports adressés à M. le ministre de l'instruction publique*, 1855). D<sup>r</sup> DUCHAUSSOY.

*Documents particuliers*. — Louandre et Bourquetot, *La Littérat. contemporaine*.

\* **DUBOIS** (*Pierre*), horloger français, né le 15 décembre 1802, à Châtellerault (Vienne). Il entra dans les ateliers de Lepaute, et fournit à divers recueils scientifiques, particulièrement à l'ouvrage intitulé : *Le Moyen Age et la Renaissance*, des articles spéciaux sur l'horlogerie. Ces articles furent bientôt suivis d'un ouvrage important ayant pour titre : *Histoire de l'Horlogerie ancienne et moderne, précédée de Recherches sur la mesure du temps dans l'antiquité, et suivie de la Biographie des Horlogers les plus célèbres de l'Europe*; Paris, 1849-50, in-4°, avec 200 gravures sur bois, intercalées dans le texte. On a en outre de M. Dubois : *La Tribune chronométrique*, journal spécial, interrompu (1 vol. gr. in-8°, orné de figures); — *Des Fabriques d'Horlogerie de la Suisse et de la France*; Paris, 1853, in-18; — des articles relatifs à l'horlogerie, dans *La Patrie*, le *Magasin pittoresque*, etc. F. DENIS.

*Documents particuliers*.

III. *Dubois par ordre de noms doubles, de lieu ou de noblesse, etc.*

**DUBOIS D'ANNEMETS** (*Daniel*), historien français, né en Normandie, tué à Venise, en 1627. Il vint jeune à Paris, et s'attacha à Puylaurens, qui le fit entrer au service de Gaston, frère du roi Louis XIII. « Dubois, dit Moréri, était un homme extrêmement fin et adroit, cependant mauvais courtisan. » Ayant encouru la disgrâce de Gaston pour s'être rendu sans son ordre au siège de La Rochelle, il alla chercher en Italie une occasion de se signaler. Il fut tué en duel à Venise, par un gentilhomme français, nommé Ruvigni. Dubois laissa des mémoires publiés sous le titre de : *Mémoires d'un Favori de son altesse royale Monsieur le duc d'Orléans*; Leyde, 1667, in-12; réimprimés à Amsterdam, en 1702; on les trouve aussi à la suite des *Mémoires d'Angoulême, d'Estrées et de Déageant*; Paris, 1756, 4 vol., in-12. Les *Mémoires* de Dubois contiennent l'histoire de Gaston d'Orléans depuis sa naissance, en 1608, jusqu'à la mort du comte de Chalais, en 1626.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*. — Bayle *Correspondance*. — Moréri, *Grand Diction. histor.*

**DUBOIS-DUBAIS** (*Louis-Thibault*, comte), homme politique français, né à Cambremer (Nor-

mandie) en 1743, mort le 1<sup>er</sup> novembre 1834. Il était chevalier de Saint-Louis et capitaine de cavalerie dans la maison du roi au moment où s'annoncèrent les premiers symptômes de la révolution, pour laquelle il témoigna des sympathies. Dès 1789 il publiait une brochure dont on a cité avec raison la sagesse. Elle avait pour titre : *Mon opinion motivée, ou le vœu d'un gentilhomme normand à la noblesse normande*. En septembre 1791 Dubois-Dubais fut nommé député à l'Assemblée législative, et au mois de septembre 1792 il alla siéger à la Convention nationale. Lors du jugement de Louis XVI, il demanda le renvoi au peuple, convoqué en assemblées primaires ; puis, devant se conformer aux termes passés dans la délibération pour la position des questions, il vota la mort dans le cas d'invasion du territoire par les armées étrangères ; il se prononça ensuite pour l'appel au peuple et pour le sursis ; en un mot, il vota tous les moyens dilatoires. Pendant la durée de la session de la Convention, il alla trois fois en mission, et sut allier l'humanité à l'énergie. Revenu à Paris, il fit après le 9 thermidor rendre à la liberté les cultivateurs emprisonnés comme suspects ; il défendit l'un des proscrits du 31 mai, Henri Lavière, obtint la suspension du décret d'érection d'une colonne infamante à Caen contre les fédéralistes, demanda la réintégration du général Kellermann, fit adopter, après l'avoir proposé, un projet sur la police militaire. Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents, il fit voter des fonds pour le payement des veuves et des enfants des militaires invalides, et présenta des vœux utiles sur le recrutement de l'armée. Au Conseil des Anciens, où il passa en 1798, il se prononça contre l'impôt du sel, et s'éleva contre les dilapidateurs des deniers publics. Après le 18 brumaire an VIII, il fut envoyé en qualité de commissaire dans les quatre départements de la rive gauche du Rhin. A son retour, il fut nommé sénateur, et plus tard devint comte de l'empire, commandant de la Légion d'Honneur et titulaire de la sénatorerie de Nîmes. En 1814 il se prononça pour la formation d'un gouvernement provisoire et, quelque temps après, pour le rétablissement des Bourbons. Il signa ensuite l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, mais sous la condition que l'on y introduirait les changements indiqués par l'opinion publique. Retiré à Bruxelles par suite de l'application qu'on lui avait faite, à fort évidemment, de la loi du 12 janvier 1816, relative à ceux qui avaient voté la mort de Louis XVI, il fut rappelé en 1818. Depuis il a vécu éloigné de la carrière politique. On a de lui : *Observations justificatives sur les vœux conditionnels dans la malheureuse affaire du roi Louis XVI* ; in-80.

*Gal. hist. des Contemp.* — Arnault, Jouy, etc., *Nouv. Biographie des Contemporains*.

**DUBOIS DE CRANCÉ** (*Edmond-Louis-Alexis*), général français, né à Charleville (Champagne), en 1747, mort à Rethel, le 29 juin

1814. Il servit quelque temps dans les mousquetaires du roi, puis devint lieutenant des maréchaux de France. Élu, en 1789, député aux états généraux par le tiers état du bailliage de Vitry-le-Français, il demanda l'organisation de la garde nationale, sollicita le rachat des droits féodaux, et obtint l'établissement d'un jury pour juger les délits de presse. L'initiative qu'il avait prise dans toutes les questions militaires, le fit nommer, à la fin de la session, maréchal de camp ; mais ne voulant pas servir sous les ordres de La Fayette, il entra simple garde national dans le bataillon de la section des Blancs-Manteaux. Il fut ensuite appelé (septembre 1792) à la Convention par le département des Ardennes. A peine entré, il se fit remarquer par la violence de ses opinions démocratiques, et celui qui s'était opposé à ce que le roi changeât le titre de *roi de France* en celui de *roi des Français*, celui qui quelques mois auparavant taxait « d'exécration citoyen quiconque douterait que la constitution ne fasse le bonheur du peuple et du roi, » prit plusieurs fois la parole dans le procès de Louis XVI, et conclut au rejet de l'appel au peuple par ces mots : « Vengeons notre patrie du tyran qui a voulu l'asservir. Disons ensuite au peuple : Faites voler nos têtes sur l'échafaud, nous rendrons grâce aux dieux, nous avons sauvé la patrie (séance du 31 décembre 1792). » Après avoir appuyé de tout son pouvoir la proscription prononcée contre les Girondins, il fut choisi pour marcher contre la ville de Lyon, qui refusait de souscrire aux ordres de la Convention (1). Dès le 24 août Dubois de Crancé, qui

(1) Une rectification est indispensable au sujet de ce siège mémorable. La *Biographie Michaud* (t. XII, p. 83.) dit : « Ne pouvant rien obtenir de ses habitants, ni par exhortations ni par menaces, il (Dubois de Crancé) résolut d'en faire le siège, et fit venir le général Kellermann, qui commandait une armée en Savoie, pour commencer les attaques ; mais cet officier ne put se déterminer à l'exécution des mesures terribles qu'on voulait employer ; il prétexta que sa présence était nécessaire pour repousser l'ennemi qui menaçait la frontière, et retourna à son armée. » Entre autres pièces officielles insérées au *Moniteur* (8 avril, 25 et 28 mai 1793), trois documents prouvent que, loin de refuser d'obéir aux ordres de la Convention, Kellermann prit une part active à ce siège, où il commanda depuis le jour de l'attaque (8 avril) jusqu'au 11 septembre, qu'il fut remplacé par le général Doppet. — *Moniteur* du 12 août 1793. Sommation faite à la ville de Lyon : « Au camp devant Lyon, 8 avril 1793. — Nous, François-Christophe Kellermann, général des armées de la république française, commandant en chef celles des Alpes et d'Italie, au nom de la république française, une et indivisible, en vertu du pouvoir que m'a conféré la Convention nationale, et sur la réquisition des représentants du peuple à l'armée des Alpes, je somme les citoyens de Lyon de se conformer dans le délai d'une heure à l'arrêté pris par les représentants du peuple, de me livrer les portes de leur ville, d'y recevoir toutes les troupes de la république, etc.... Faute par les citoyens de Lyon de se soumettre à la loi, je déclare qu'ils seront traités en rebelles... Je mets sous leur responsabilité tous les malheurs qui pourraient en résulter. » Signé *Kellermann*. » Les deux pièces suivantes montrent que l'effet suivit de près la menace : « Quartier-général de La Pape : — Je vous envoie ci-joint, citoyens représentants, le bulletin de l'armée devant Lyon. Vous verrez que les braves ca-

n'était arrivé devant Lyon que le 12, annonçait en ces termes les succès obtenus par les républicains : « Le feu a commencé hier à quatre heures du soir. Après trente heures inutilement livrées à la réflexion, les boulets rouges ont incendié le quartier de la Porte-Sainte-Claire; les bombes ont commencé leur effet à dix heures du soir : il n'a pas été *conséquent* jusqu'à minuit, mais à cette heure il s'est manifesté le plus terrible incendie vers le quai de la Saône; d'immenses magasins ont été la proie des flammes, et quoique ce bombardement ait cessé à sept heures, l'incendie n'a rien perdu de son activité jusqu'à ce moment, qu'il est cinq heures du soir : on assure que Bellecour, l'arsenal, le Port du Temple, la rue Mercière, la rue Tupin et autres rues adjacentes, sont totalement incendiées; on peut évaluer la perte de ces deux nuits à *deux cents millions*. » Malgré ces résultats, Dubois de Crancé, accusé de modérantisme, fut appelé à la barre de la Convention, et même arrêté, mais il fut bientôt remis en liberté. Il fit alors cause commune avec les jacobins; et, ne voulant pas que cette société se trouvât mélangée, il proposa, par forme d'ironie (*Moniteur* du 2 janvier 1794), « que la Société autorisât son président à faire cette question à l'homme qui se présente pour être épuré : Qu'as-tu fait pour être pendu si la contre-révolution arrivait? » Certains sentiments de jalousie qu'il avait contre Robespierre contribuèrent à le jeter bientôt dans le parti de Tallien, qu'il aida puissamment dans la journée du 9 thermidor. Il ne rompit pas cependant entièrement avec les jacobins; mais voyant le régime de la terreur miné de plus en plus, il se prononça contre eux, et porta une accusation contre Maignet, demanda l'élargissement des prisonniers incarcérés sous le régime de la terreur, et enfin sollicita l'arrestation de Robert Lindet, qu'il accusait d'être l'auteur principal des malheurs arrivés à Lyon « pour avoir, disait-il, exagéré au comité de salut public la situation politique de cette ville ». Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents, Dubois de Crancé défendit de toute sa force la cause du Directoire contre le tribunal de cassation à l'occasion du procès de Berthelot de La Villeurnois, qui était accusé d'avoir organisé une conspiration pour le réta-

blissement de la royauté. Sorti du Conseil en 1797, il fut successivement appelé aux fonctions d'inspecteur général d'infanterie (1798), et enfin (14 septembre 1799) à celles de ministre de la guerre en remplacement de Bernadotte. Disgracié à la suite du 18 brumaire, auquel il s'était opposé de tout son pouvoir, Dubois de Crancé rentra dans la vie privée. La *Biographie des Contemporains* raconte ainsi cette disgrâce : « Dubois de Crancé n'ayant pu renverser les projets du général Bonaparte, ne manqua pas de lui rendre ses hommages. — « Je croyais que vous m'appor-  
« tiez votre portefeuille, » — répondit le premier consul. Celui-ci comprit ce qu'on exigeait de lui, et donna sa démission (11 novembre 1799). »

Dubois de Crancé a publié plusieurs ouvrages politiques, tels que : *Examen du Mémoire du premier ministre des finances*, lu à l'Assemblée nationale le 6 mars 1790; — *Lettre à mes Commettants, ou compte-rendu des travaux, des dangers et des obstacles de l'Assemblée nationale*, 1790; — *Entendons-nous! dialogue entre deux jacobins*; — *A Montesquiou, en réponse à son libelle prétendu justificatif de sa conduite devant Genève*; 1792; — *Observations sur la constitution militaire, ou bases du travail proposé au comité militaire*; 1789; — *Discours sur notre situation politique, prononcé aux Jacobins le 22 nivôse an II*; — *Opinion sur Louis XVI*; — *Opinion sur les moyens de restauration du crédit public*; 7 ventose an IV; — *Rapport sur le traitement des invalides de l'Hôtel des Invalides détachés de ceux retirés avec pension de solde et demi-solde*; 1791; — *Réponse à mes improbateurs*; — *Seconde Lettre à mes Commettants sur l'organisation des gardes nationales*; 1791; — *Rapport et projet de décret sur la situation des armées*; 18 pluviôse an III; — *Réponse aux inculpations de mes collègues Couthon et Maignet*, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie; 1793. D'après Ersch, Dubois de Crancé a travaillé à la rédaction de *L'Ami des Lois*.

A. SAUZAY.

*Archives de la guerre.* — Ersch, *Fr. lit.*

**DUBOIS-FONTANELLE** (*Jean-Gaspard*), littérateur français, né à Grenoble, le 29 octobre 1737, mort dans cette ville, le 15 février 1812. Après avoir terminé ses études d'une manière brillante, il vint chercher fortune à Paris, où, grâce à la recommandation de l'abbé de Mably, son compatriote, il fut employé, dès 1754, à la rédaction de l'*Année littéraire* de Fréron. En 1762 et 1763 il fit jouer au Théâtre-Français deux comédies, *Le Connaisseur* et *Le Bon Mari*, qui n'eurent aucun succès. Il écrivit ensuite des contes, des traductions, de la philosophie, etc.; mais ces ouvrages, pour la plupart commandés par les libraires et composés à la hâte, passèrent inaperçus : le nom de leur auteur était même demeuré à peu près inconnu, lorsqu'un drame fort médiocre, *Éricie, ou la vestale*, qu'il voulut donner aux Français, le tira

nonniers de la république bombardent cette ville avec succès, et je ne doute pas que très-incessamment je pourrai vous apprendre la reddition de cette ville rebelle. — Signé *Kellermann*. » — *Bulletin de l'armée devant Lyon*. — Du 25 août. — Les batteries du camp de Calvière ont commencé à tirer à boulets rouges dans la nuit du 24 au 25. Le feu a été très-vif... Le feu a éclaté dans plusieurs maisons du quartier Sainte-Claire... Les canonniers placés à la Guillotière aux batteries des mortiers, animés par le succès de leurs camarades et un sentiment d'émulation, firent jouer leurs redoutables machines, qui ne tardèrent pas à allumer un incendie terrible... Ces succès doivent nous réjouir... Signé *Kellermann*. » Par le rapprochement des dates et des faits, il est facile de se convaincre que le siège fut commencé et presque terminé par Kellermann, qui ne fut remplacé par le général Doppet que le 27 septembre.

tout à coup de l'obscurité en occasionnant une grosse affaire. Le censeur chargé, selon l'usage, d'examiner la pièce s'effraya de la hardiesse du sujet; il y trouva des choses si fortes contre les couvents et les religieuses, qu'il se crut, en conscience, obligé d'en référer à l'archevêque de Paris. Celui-ci, scandalisé au plus haut degré, en référa à son tour à la Sorbonne : ou voici, d'après Bachaumont, quel fut le résultat de cet examen : « Les vestales, dit-il, sont tellement déflorées et polluées par ces sages maitres qu'il n'y a plus moyen de les présenter au public dans l'état de turpitude où ces vieux docteurs les ont mises. M. de Fontanelle prend le parti de remettre son drame dans le portefeuille. » On était alors au plus fort des querelles philosophiques soulevées par les encyclopédistes, et les scrupules de la censure firent grand bruit dans le public. De toutes parts on voulut lire la pièce de Dubois-Fontanelle; on en fit courir des copies manuscrites, que chacun s'arrachait avec avidité, puis on l'imprima clandestinement. En juin 1768, elle fut jouée sur le théâtre de Lyon : les spectateurs la reçurent avec les plus grands applaudissements; mais là, comme à Paris, elle devint une question de religion, et le prévôt des marchands de cette ville, pressé par ce qu'on appelait alors la cabale des dévots, en défendit la représentation. Le pouvoir ne s'en tint pas à ces rigueurs : peu de mois après, il fit condamner à la marquette et à cinq ans de galères trois malheureux colporteurs coupables d'avoir débité *La Vestale*. Cette affaire, dont le retentissement fut grand, attira pendant plusieurs années l'attention publique sur l'auteur, que l'on appela dès lors dans le monde littéraire *M. de Fontanelle*, tout court. Il publia encore plusieurs autres ouvrages aujourd'hui oubliés, mais qui eurent dans le temps un certain succès, grâce à la réputation de *La Vestale*. Outre sa collaboration à l'*Année littéraire* de Fréron, il prit part à la *Gazette de Deux-Ponts*, de 1770 à 1776, et rédigea la partie politique du *Mercur de France* de 1778 à 1784. Au commencement de la révolution, il se retira dans son pays natal, où il devint professeur de belles-lettres à l'école centrale, bibliothèque de Grenoble, et enfin doyen de la Faculté de cette ville. On a de lui : *Le Connaisseur*, comédie en deux actes et en vers; La Haye, 1762, in-8°; — *Le Bon Mari*, comédie en un acte; Paris, 1763, in-8°; — *Aventures philosophiques*; Tunquin (Paris), 1765, in-12; — *Nouvelle traduction des Métamorphoses d'Ovide*; Paris, 1766, 2 vol. in-8°; souvent réimpr. : la 1<sup>re</sup> éd. est anonyme, celle de 1772 porte le nom du traducteur; — *Pierre le Grand*, tragédie; Londres (Paris), 1766, in-8°; —  *Naufrages et Aventures de P. Viaud*; Bordeaux et Paris, 1768, in-12; réimpr. sous le même titre, en 1770 et 1780, et sous le suivant, en 1768 : *Effets des Passions, ou mémoires de M. de Floricourt*; Londres et Paris, 3 vol. in-12; — *Éricie, ou la vestale*,

drame en trois actes; Londres, 1768, in-8°; souvent réimpr.; — *Essai sur le feu sacré et sur les Vestales*; Amsterdam et Paris, 1768, in-8°; — *Vie de P. Arétin et de Tassoni*; 1768, in-12; — *Anecdotes africaines*; Paris, 1775, in-12; — *Vézins*, drame en trois actes; Bouillon, 1779, in-8°; — *Nouveaux Mélanges sur différents sujets, contenant des essais dramatiques, philosophiques et littéraires*; Bouillon, 1781, 3 vol., in-8°; — *Théâtre et Œuvres philosophiques, égayés de contes nouveaux, dans plus d'un genre*; Londres et Paris, 1785, 3 vol. in-8°; — *Anna, ou l'héritière galloise*, trad. de l'anglais de miss Bennett; Paris, 1788, 4 vol. in-12; — *Clara et Emmeline, ou la Bénédiction maternelle*, trad. de l'anglais de miss Helme; Londres et Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *Contes philosophiques et moraux*; 1779, 2 vol. in-18; — *État actuel de l'Empire Ottoman*, traduit de l'anglais d'Abesci; Paris, 1792, 2 vol. in-8°; — *Cours de Belles-Lettres* (ouvrage posthume); Paris, 1813-1820, 4 vol. in-8°. A. ROCHAS (de Die).

A. Rochas, *Biographie du Dauphiné*. — Discours prononcé sur la tombe de Dubois-Fontanelle, par Champollion-Figeac; dans le *Journal du département de l'Isère*, numéro du 21 février 1812. — Quérard, *La France littéraire*. — Bachaumont, *Mémoires*, années 1767, 1768 et 1775. — Sabatier, *Les Siècles littéraires*.

**DUBOIS-GOIBAUD** ou **DUBOIS DE LA COUR** (*Philippe*), traducteur français, né à Poitiers, en 1626, mort à Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1694. Comme il appartenait à une famille pauvre, il ne fit point ses études, vint à Paris sans autre science que celle du violon, et s'y fit recevoir maître de danse. Il fut introduit en cette qualité auprès du duc de Guise, qui s'attacha extrêmement à lui, au point de ne vouloir pas d'autre gouverneur. Pour se mettre en état de mieux remplir son emploi, Dubois eut le courage d'apprendre, à l'âge de trente ans, les éléments de la langue latine. Il fut guidé dans cette étude difficile par les savants maîtres de Port-Royal. A peine eut-il achevé d'élever le duc de Guise, que celui-ci mourut, à l'âge de vingt-et-un ans (1671); Dubois consacra alors ses loisirs à traduire les ouvrages de Cicéron et de saint Augustin. Il fut reçu à l'Académie Française, le 12 novembre 1693. On a de lui : *Réponse à la Lettre de M. Racine, contre M. Nicole*; Paris, 1666; — *Discours sur les Pensées de M. Pascal*; *Discours sur les preuves des miracles de Moïse*; Paris, 1672, in-12 : ces deux discours sont imprimés avec les *Pensées de Pascal* dans cette édition et dans les suivantes; l'auteur y a pris le nom de Dubois de la Cour; — *Les deux livres de saint Augustin De la Prédestination des Saints et Du Don de la Persévérance, avec quelques lettres*, traduits en français; Paris, 1676, in-12; — *Les livres de saint Augustin De la Manière d'enseigner les principes de la religion chrétienne à ceux qui n'en sont pas encore instruits; avec les Traités De la Continence, De la Tempérance, De la Patience, et*

*Contre le Mensonge*, traduits en français; Paris, 1678, in-12; — *Les Lettres de saint Augustin, traduites en français sur l'édition nouvelle des PP. Bénédictins, où elles sont rangées selon l'ordre des temps, revues et corrigées sur les anciens manuscrits et augmentées de quelques Lettres*; Paris, 1684, 2 vol. in-fol., 6 vol. in-8°; — *Les Confessions de saint Augustin*, traduites en français; Paris, 1686, in-8°; — *Les deux livres de saint Augustin De la Véritable religion et Des Mœurs de l'Église catholique, traduits en français avec des notes*; Paris, 1690, in-8°; — *Les Sermons de saint Augustin Sur le Nouveau Testament, traduits en français*; Paris, 1694, in-8°. « Dubois, dit Nicéron, mit en tête de cette traduction une longue préface, où il s'efforça de prouver que les prédicateurs doivent renoncer à l'éloquence, que la chaire ne souffre point de ces figures qui s'emparent de l'imagination, ni de ces tours qui remuent les passions; et que l'Évangile, dont la simplicité a tant de charmes, doit là-dessus servir de règle à ceux qui l'annoncent. » Arnauld réfuta cette sévérité excessive, dans un ouvrage intitulé : *Réflexions sur l'Éloquence des Prédicateurs*; Paris, 1695, in-12; — *Les Offices de Cicéron*, traduits en français sur la nouvelle édition de Grævius; Paris, 1691, in-12; — *Les livres de Cicéron De la Vieillesse et De l'Amitié, avec les Paradoxes du même auteur, traduits sur l'édition latine de Grævius*; Paris, 1691, in-12.

L'abbé D'Olivet; *Histoire de l'Académie Française*.

— Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVI.

**DUBOIS DE LE BOË** (François), en latin SYLVIUS, médecin hollandais, né à Hanau, en 1614, mort à Leyde, en 1672. Sa famille était originaire de Cambrai, et portait le nom de Dubois. De le Boë est une corruption germanique de ce nom, et Sylvius en est la traduction latine. Dubois fit ses études médicales à Bâle, où il lut reçu docteur à l'âge de vingt-trois ans. Il exerça successivement la médecine à Hanau, à Leyde, à Amsterdam, et succéda en 1658 à Albert Kyper dans la chaire de médecine pratique de l'université de Leyde. Il fut élu recteur de cette université le 8 février 1669. « Ce médecin, dit Éloy, a donné l'idée de conduire les écoliers dans les hôpitaux, de leur expliquer la cause des maux qui affligent l'humanité, de leur en faire observer tous les symptômes, et de les instruire encore par l'ouverture des cadavres, sur l'état des organes qui ont été le siège de la maladie. Cette pratique est excellente pour mettre les jeunes gens au fait de l'observation. De le Boë fut lui-même la cause du peu de progrès que firent ses disciples dans cette partie. La théorie la plus fautive l'égarait dans la pratique; comme il avait établi l'acide pour cause générale des maladies, il ne s'occupait que du dessein de le combattre par les remèdes alcalins, tant fixes que

volatils. Il réussit mieux dans l'anatomie, qu'il cultiva avec beaucoup d'ardeur; il acheva encore de mettre la chimie en réputation, par les leçons qu'il dicta dans les écoles de Leyde à un auditoire toujours nombreux. Ce professeur prit tellement à tâche d'accréditer cette science, qu'il ne cessa toute sa vie d'en vanter l'utilité; et son éloquence, son exemple, son autorité firent toute l'impression qu'il pouvait attendre. Il poussa cependant trop loin ses idées à cet égard : la nature devint toute chimiste entre ses mains; il la força même à l'être dans ses actions les plus simples. Mais il soutint une meilleure cause en défendant de tout son pouvoir la découverte du célèbre Harvey touchant la circulation du sang. Comme la vérité passe quelquefois pour un paradoxe chez les esprits prévenus, cette découverte que le médecin anglais avait annoncée en 1628 était encore rejetée comme une imagination chimérique par la plupart des professeurs de l'Europe, lorsque De le Boë monta en chaire en 1658. Les preuves qu'il amassa pour en établir l'évidence lui réussirent si bien, qu'il eut la gloire de l'avoir le premier enseignée et démontrée dans l'université de Leyde. » On a de Dubois : *De Bilis et Hepatis Usu*; Leyde, 1660, in-4°; — *Disputationum medicarum Decas, primarias corporis humani functiones naturales ex anatomicis, practicis et chemicis experimentis deductas complectens*; Amsterdam, 1663, in-12; — *Opuscula varia*; Amsterdam, 1664, in-24; — *Collegium medico-practicum, dictatum anno 1660*; Francfort, 1664, in-12; — *Epistola apologetica contra Antonium Deusingium*; Leyde, 1664, in-12; — *Praeaeos Medicæ Idea nova, liber primus*; Leyde, 1667, in-12; — *Index Materix Medicæ*; Leyde, 1671, in-12; — *De affectus Epidemii 1669 Leidensem civitatem depopulantis Causis naturalibus, Oratio*; Leyde, 1672, in-12; — *Novissima Idea de Febribus curandis*; Dublin, 1687, in-12. Les œuvres de Dubois ont été recueillies sous le titre de *Opera medica, tam hactenus inedita, quam variis formis et locis edita, nunc certo ordine disposita et in unum volumen redacta*; Amsterdam, 1679, in-4°; Genève, 1680, in-fol. « Il y a, dit Éloy, une édition des œuvres de De le Boë publiée à Paris, 1671, 2 vol. in-8°, dans laquelle on trouve deux traités qui ne sont point dans les autres recueils des ouvrages de ce médecin. Le premier est intitulé : *Institutiones Medicæ, le second De Chymia*; mais De le Boë les a toujours désavoués. »

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. 1<sup>er</sup>.

**DUBOIS DE RIAUCOURT** (Nicolas), historien français, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Conseiller d'État de Charles IV, duc de Lorraine, et intendant de ses armées, il fut envoyé en Espagne en 1655 avec le marquis du Châtelet, pour solliciter la mise en liberté

de ce prince. On a de lui : *Histoire de l'emprisonnement de Charles IV, duc de Lorraine*; Cologne, 1688, in-12.

Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*.

**DUBOIS DE SAINT-GELAIS** (*Louis-François*), littérateur français, né à Paris, en 1669, mort à Cires-lès-Mello, en Beauvoisis, le 23 avril 1737. Chargé de l'éducation des enfants de Delaunay, directeur de la Monnaie, il obtint de celui-ci la place de contrôleur des rentes de l'hôtel de ville. Il devint ensuite secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne au congrès d'Utrecht, et profita de ses fonctions diplomatiques pour visiter les principales cours de l'Europe. A son retour, il se livra en amateur distingué à la culture des arts et des lettres, et fut nommé secrétaire de l'Académie de Sculpture et de Peinture. On a de lui : *La Philis de Scire*, traduit de l'italien de Bonarelli; Bruxelles, 1707, 2 vol. in-12; — *Histoire journalière de Paris pendant l'année 1716 et les six premiers mois de 1717*; Paris, 1717, 2 vol. in-12; — *Voyage autour du Monde par Gemelli Carreri*, traduit de l'italien; Paris, 1719, 6 vol. in-12 : cette traduction est de Lenoble, mais elle a été revue par Dubois; — *Description des Tableaux du Palais-Royal, avec la vie des peintres en tête de leurs ouvrages*; Paris, 1727, in-12. Dubois fut aussi l'éditeur du recueil intitulé : *État présent de l'Espagne* (1717), dans lequel on trouve de lui un *Mémoire sur le rang et les honneurs des ducs et pairs*, présenté par le duc d'Arcos au roi Philippe V.

*Mercur de France*, mai 1737. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*.

**DUBOIS DE JANCIGNY** (*Jean-Baptiste*), savant et administrateur français, né à Jancigny (Bourgogne), le 22 mai 1753, mort à Moulins, (Bourbonnais), le 1<sup>er</sup> avril 1808. Il étudia à Paris le droit et les sciences naturelles (1); recommandé auprès du roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, il partit, en 1775, pour Varsovie, y enseigna le droit international à l'École des Cadets, et devint promptement conseiller de cour. Il publia pendant son séjour à Varsovie l'*Essai sur l'Histoire littéraire de Pologne*, par D\*\*\*; Berlin, 1778, in-12. Durant la même année, il revint sur ce sujet, et il exposa nettement son but dans un opuscule intitulé : *Réponses aux critiques sur l'Histoire littéraire de Pologne*, S. S.; 1778, in-8°. La vive affection que Poniatowski portait au jeune conseiller ne put retenir celui-ci en Pologne; un séjour de sept ans dans ce pays avait altéré profondément sa santé. Il revint en France : l'estime et la sollicitude du roi l'y suivirent; mais ce fut à ses propres efforts qu'il demanda la possibilité de continuer d'importants travaux. Mis en contact par une com-

munauté d'études avec un des plus grands caractères de cette époque, il s'attacha à Malesherbes, et se voua à l'éducation de son petit-fils, Lepeltier de Rosambo. J.-B. Dubois devint le biographe du sage magistrat; sa notice, qui parut en 1788, fut réimprimée, sous le titre de : *Notice historique sur la vie et les travaux de Ch.-G. Lamoignon de Malesherbes*; troisième édition, considérablement augmentée, Paris, 1806. Cette brochure est précédée d'une *Lettre à François de Neufchâteau*. Durant la tourmente révolutionnaire, Dubois fut incarcéré avec son ami et protecteur de Malesherbes; il échappa miraculeusement à la guillotine, et ce ne fut qu'après le 9 thermidor qu'il put reprendre le cours de ses études. Le début de cette période, si agitée, de sa vie fut marqué par un important travail sur les sciences agronomiques; il est intitulé : *Introduction à La Feuille du Cultivateur, contenant les procédés, expériences, mémoires, observations, annonces, extraits des livres utiles aux cultivateurs, renfermés dans La Feuille de l'Agriculteur qui a été le germe de celle du Cultivateur, 2<sup>e</sup> édition, augmentée*, an III, 1795, in-4°. Après avoir été successivement membre de la commission exécutive du commerce, de l'agriculture et des arts (en 1795), chef de la 4<sup>e</sup> division au ministère de l'intérieur (1795-1800) et commissaire du gouvernement en mission, J.-B. Dubois fut choisi par le premier consul pour réorganiser le département du Gard, dont il devint le premier préfet. On lui doit le rétablissement de la tranquillité et du mouvement industriel dans ce département. Il réorganisa l'Académie de Nîmes, fit déblayer les Arènes et restaura la Maison Carrée. Appelé (1804) à la direction des droits-réunis dans le département de l'Allier, Dubois de Jancigny quitta, non sans regrets, Nîmes pour Moulins, où une mort prématurée l'enleva à sa famille. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Manuel des Droits-réunis*; Moulins, 1807, in-12; — *Du Commerce français dans l'état actuel de l'Europe, ou observations sur le commerce de la France en Italie, dans le Levant, en Russie, dans la mer Noire, et sur la destinée commerciale des contrées de l'Italie nouvellement réunies à l'empire français, ainsi que les améliorations dont elles sont susceptibles*; Paris, 1806, in-8°; — plusieurs *Mémoires*, publiés dans le *Recueil de la Société d'Agriculture de la Seine* et dans les *Annales de l'Agriculture de Texier*. Delille a cité de lui un travail inédit sur les prairies artificielles. J.-B. Dubois a aussi traduit de l'allemand plusieurs traités littéraires ou scientifiques, entre autres *De l'Origine du monde, et de la terre en particulier*, etc., par Valerius; 1780, in-12. La liste des manuscrits qu'il a laissés a été donnée par M. Ravenel dans *La France littéraire*.

Ferdinand DENIS.

*Documents particuliers.*

(1) Dès l'année 1772 il avait publié : *Tableau annuel des progrès de la physique, de l'histoire naturelle et des arts*; Paris, in-8°. Chaque année devait voir paraître un volume de cet utile recueil.

\* **DUBOIS DE JANCIGNY** (*Adolphe-Philibert*), diplomate et orientaliste français, fils du précédent, est né à Paris, en 1795. Il prit part aux dernières campagnes de l'empire. Mis à la demi-solde lors de la seconde restauration, il profita d'un congé que lui accorda le ministre de la guerre pour repasser en Orient, où l'entraînaient les tendances de son esprit et les souvenirs récents d'un voyage accompli au début de sa carrière. M. Dubois de Jancigny ne revint en France qu'en 1829. Pendant ce long séjour aux Indes orientales, il avait étudié l'Empire Indo-Britannique, qu'il entreprit plus tard de mieux faire connaître en Europe. Il sentait la nécessité d'appeler l'attention des hommes d'État et des économistes sur le gouvernement de la Compagnie et l'avenir probable de la domination anglaise dans l'extrême Orient. Des intérêts de famille ramenèrent M. Dubois de Jancigny dans l'Inde Britannique en 1830, et un concours inattendu de circonstances le détermina à entrer au service du roi d'Aoude, Nasser-oud-dine-Hyder. De l'assentiment des gouvernements de France et d'Angleterre, il fut pendant plusieurs années aide-de-camp de ce souverain, qui lui confia en 1834-1835 une importante mission en Europe. Il obtint de faire régulariser en France sa position militaire, et fut attaché en 1840 au ministère des affaires étrangères. Ses écrits dans la *Revue des Deux Mondes* ayant attiré l'attention du gouvernement, il fut chargé en 1841 d'une mission qui le conduisit en Chine, où il assista à la lutte de l'Angleterre avec le Céleste-Empire, et défendit avec succès les intérêts du commerce français jusqu'à l'arrivée de M. de Lagrenée. Il reçut ensuite l'ordre de se rendre aux Indes néerlandaises et d'y étudier l'organisation ainsi que les ressources de la colonie de Java. Cette exploration, importante surtout au point de vue de la statistique et du commerce, le retint dans les possessions hollandaises jusqu'à la fin de 1845. Depuis son retour en France (1846), M. Dubois de Jancigny a publié les résultats de ses recherches sur plusieurs pays de l'extrême Orient. On a de lui : *État actuel des Indes anglaises; Affaires de l'Afghanistan; Expédition anglaise au-delà de l'Indus; — L'Indus; Le Sindh; L'Hindoustan; Affaires de Chine*; Paris, 1840, gr. in-8° (extr. de la *Revue des Deux Mondes*); — *Progrès de la puissance anglaise en Chine et dans l'Inde*; Paris, 1841, gr. in-8°; id.; — *Inde* (dans la collection *l'Univers*); Paris, Didot, 1845, in-8°. Cet ouvrage, imprimé durant la mission de l'auteur, fut continué par M. Xavier Raymond, attaché à l'ambassade de Chine; toute la partie iconographique, si curieuse, a été exécutée sur les indications de M. Dubois de Jancigny; — *Japon, Indo-Chine, Empire Birman* (ou Ava), *Siam, Annam ou Cochinchine, etc., Ceylan*; Paris, Didot, 1850, in-8° (dans la collection *l'Univers*); — *Études sur les Indes néerlan-*

*daïses et sur Akbar*, dans la *Revue des Deux Mondes* (année 1853 et 1854). M. Dubois de Jancigny est un des collaborateurs de l'*Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle* et de la *Biographie générale*. On y remarque de lui les articles *AKHAR*; *AUREALEZEB*, etc. Ferdinand DENIS.

*Documents particuliers.*

\* **DUBOIS**, dit de la *Loire-Inférieure* (*Paul-François*), publiciste français, né le 2 juin 1795, à Rennes. Il fit ses études au lycée impérial de sa ville natale. En 1812 il entra comme élève à l'École Normale, et fut nommé en 1814 régent de mathématiques au collège de Guérande (Loire-Inférieure). Il occupait ces fonctions quand l'empereur revint de l'Elbe; et, bien qu'il eût refusé de prêter serment à l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, il ne fut en aucune manière inquiété dans sa position. M. Dubois s'enrôla alors volontairement dans la fédération bretonne, dont l'organisation avait été sanctionnée par Carnot, ministre de l'intérieur, et prit part à la défense de Guérande, attaquée par les royalistes. Lors de la seconde rentrée des Bourbons, M. Dubois fut révoqué de ses fonctions. Mais cette disgrâce fut de courte durée, car dès le mois de novembre 1815 il fut nommé régent de langue grecque, puis de rhétorique, au collège de Falaise. En 1818 il devint professeur de seconde au lycée de Limoges; puis, en octobre 1819, professeur de rhétorique au lycée de Besançon, et d'éloquence française à la faculté des lettres de cette même ville. En 1820 M. Dubois fut appelé à Paris en qualité de professeur de rhétorique au lycée Charlemagne. Il n'y resta que jusqu'en mai de l'année suivante, époque à laquelle il se vit, pour des motifs politiques, suspendu de ses fonctions. Le professeur disgracié consacra aux lettres les loisirs que lui faisait l'université. Déjà il avait collaboré aux *Tablettes universelles*, et fourni plusieurs articles au *Censeur européen*. Il entreprit alors une publication plus importante, celle du *Globe*, qu'il fonda avec le concours de MM. Lachevardière et Pierre Leroux, et dont, avec lui, les principaux rédacteurs furent MM. Duvergier de Hauranne, Cavé, Diltmer, Ch. Magnin, Armand Carrel, Jouffroy, Damiron. Le 15 février 1830 *Le Globe* devint journal quotidien, et ouvrit cette nouvelle phase de son existence par la publication de l'article intitulé *La France et les Bourbons en 1830*, pour lequel M. Dubois, qui en était l'auteur, fut appelé en cour d'assises. Il plaida lui-même sa cause, assisté de M. Ch. Renouard, et se vit condamné à quatre mois de prison et 2,000 francs d'amende. Il ne tarda pas à obtenir sa translation dans une maison de santé; et c'est là que le 27 juillet ses amis vinrent lui apporter la nouvelle des *ordonnances de Juillet* et de l'insurrection qui s'en suivit. De graves intérêts étaient engagés dans la publication du *Globe*. C'est pourquoi, dès le 27 au soir, M. Dubois crut devoir se rendre dans les

bureaux de ce journal et en reprendre momentanément la direction. La distribution à domicile étant devenue impossible, *Le Globe* parut ce jour-là sous forme d'affiches mais le 30 juillet recommencèrent les publications régulières, et M. Dubois conserva jusqu'au 14 août la direction du journal. Des dissentiments étant survenus entre les fondateurs du *Globe*, la liquidation s'en suivit, ainsi que la retraite de M. Dubois, et M. Pierre Leroux fut alors le rédacteur en chef et le gérant du nouveau *Globe*, qui devint l'organe de la doctrine saint-simonienne. La conséquence de la condamnation de M. Dubois en cour d'assises avait été sa radiation des cadres universitaires. Il s'y vit rétabli en octobre 1830, avec le titre d'inspecteur général des études. En juillet 1831 il fut élu député par le collège de Nantes. A partir de ce moment, il siégea pendant dix-sept années à la chambre des députés, où il fut constamment envoyé par le même arrondissement. Dans cet intervalle, il fut nommé, en mai 1839, conseiller titulaire de l'université, et, en mars 1840, directeur de l'École Normale supérieure : il avait remplacé dans ces deux emplois MM. Villemain et Cousin, devenus ministres. Pendant cette période de dix-sept années, M. Dubois fut secrétaire de la chambre durant plusieurs sessions, fit partie d'un grand nombre de commissions, et prit part à d'importants travaux. Les événements de février 1848 vinrent mettre fin au mandat législatif de M. Dubois. Cette même année aussi il quitta la chaire de littérature française, qu'il occupait à l'École Polytechnique depuis 1834. M. Dubois conserva au conseil de l'instruction publique ses fonctions universitaires, et continua de les exercer sous les ministères successifs de MM. Carnot, Vaulabelle, Freslon, de Falloux, de Parieu, de Crouzeilles, Giraud, et pendant les premiers mois de l'administration de M. Fortoul. En avril 1852, la dissolution de l'ancien conseil de l'instruction publique eut pour conséquence la retraite de M. Dubois. Outre les travaux cités, on a de lui, dans la *Collection des Mémoires sur l'Histoire de France* (année 1824) la traduction d'un volume ayant pour titre : *Eglise de Reims sous Flodoard*.

C. MALLET.

*Renseignements particul.*

**DUBOIS.** Voy. BRETTEVILLE.

**DUBOIS (Jérôme).** Voy. BOS.

**DUBOIS dit CRESTIN.** Voy. CRESTIN.

**DUBOIS (L'abbé).** Voy. LIMON.

**DUBOS (Charles-François)**, écrivain ecclésiastique français, né près de Saint-Flour, en 1661, mort à Luçon, le 3 octobre 1724. Il était grand-vicaire de l'évêque de Luçon et doyen du chapitre de la cathédrale. On lui doit la continuation des *Conférences de Luçon*, dont l'abbé Louis avait donné 5 vol. en 1685, et qui forment aujourd'hui 26 vol. in-12. On a encore

de lui : *Vie de Barillon, évêque de Luçon ; Delft (Rouen)*, 1700, in-12.

Morel, *Grand Dictionnaire historique*.

**DUBOS (Marie - Jeanne RENARD, dame)**, femme graveur, née à Paris, vivait en 1720. Elle était élève de C. Dupin, dont elle réussit à imiter l'exécution. On cite d'elle divers sujets d'après Robert, les demoiselles Rosalba, Basseporte et quelques autres peintres. La plus connue de ses gravures est *Une jeune Fille caressant un lapin*, d'après M<sup>lle</sup> Basseporte. M<sup>me</sup> Dubos a aussi gravé plusieurs sujets dans *Versailles immortalisé*; Paris, 1720, 2 vol. in-4°.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs. — Dictionnaire biographique et pittoresque*.

**DUBOS (Jean-Baptiste)**, historien et critique français, né à Beauvais, en décembre 1670, mort à Paris, le 23 mars 1742. Fils d'un marchand, échevin de Beauvais, il fit dans cette ville ses premières études, et vint les achever à Paris. Après avoir été reçu bachelier de Sorbonne en 1691, il entra dans les bureaux des affaires étrangères sous M. de Torcy. Ce ministre reconnut le mérite de l'abbé Dubos, et le chargea de missions auprès de diverses cours de l'Europe : en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Hollande. L'abbé Dubos s'en acquitta en négociateur habile, et prit une part importante aux traités conclus à Utrecht, à Bade et à Rastadt. Le duc d'Orléans et le cardinal Dubois firent de ses talents le même usage que Torcy et avec le même succès. Ses services furent récompensés par des bénéfices et des pensions, et enfin par l'abbaye de Notre-Dame de Reffons près de Beauvais. Il fut reçu en 1720 à l'Académie Française, et remplaça, deux ans après, Dacier en qualité de secrétaire perpétuel. Il mourut à la suite d'une maladie longue et douloureuse. Quelques jours avant sa fin il répétait ces mots d'un ancien : « La mort est une loi, et non une peine. » Il ajoutait que trois choses doivent nous consoler de la perte de la vie : « Les amis que nous avons perdus; le peu de gens dignes d'être aimés que nous laissons après nous; le souvenir de nos sottises, et l'assurance de n'en plus faire. » L'abbé Dubos joignait à un caractère doux et obligeant des connaissances variées et étendues. On a de lui : *Histoire des quatre Gordiens, prouvée et illustrée par les médailles*; Paris, 1695, in-12. On n'admet ordinairement que trois Gordiens. Dubos soutint avec beaucoup d'érudition qu'il y en a eu quatre. Cette opinion paradoxale essuya plusieurs réfutations, auxquelles Dubos répondit de son mieux dans ses *Vindiciæ pro quatuor Gordianorum Historia*; Paris, 1700, in-12; — *Les Intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*; Amsterdam, 1704, in-12. « Ce livre, suivant Lenglet-Dufresnoy, fut fort goûté en France, mais il ne fit pas beaucoup d'impression sur les Anglais. » Cependant Dubos annonçait un fait qui s'est accompli soixante-dix ans plus tard, c'est-à-dire la

séparation des colonies américaines de leur métropole. Il faisait dans ce livre d'autres prédictions funestes au sujet de l'Angleterre; elles ne se sont pas réalisées, et on a dit que pour répondre à l'historien prophète il suffisait de changer au titre de son livre quatre mots : *Les Intérêts de l'Angleterre mal entendus par M. l'abbé Dubos*; — *Manifeste de Maximilien, électeur de Bavière, contre Léopold, empereur d'Allemagne*; 1705, in-8°; — *Histoire de la ligue faite à Cambrai entre Jules II, pape, Maximilien Ier, empereur, Louis XII, roi de France, Ferdinand V, roi d'Aragon, et tous les princes d'Italie contre la république de Venise*; Paris, 1712, 2 vol. in-12; — *Réflexions critiques sur la Poésie et la Peinture*; Paris, 1719, 2 vol. in-12. « Tous les artistes, a dit Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, le lisent avec fruit; c'est le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la honte de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'est pas un livre méthodique, mais l'auteur pense et fait penser. Il ne savait pourtant pas la musique; il n'avait jamais pu faire de vers, et n'avait pas un tableau; mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi »; — *Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française dans les Gaules*; Paris, 1734, 3 vol. in-4°. Ce livre, le plus important ouvrage de l'abbé Dubos, repose sur une donnée tout hypothétique, mais habilement présentée et audacieusement défendue, savoir que la prise de possession des Gaules par les Francs fut un établissement pacifique, et non pas une conquête. Bien que ce système soit tout juste le contraire de la vérité, il a cependant rendu service à la science historique en suscitant la réfutation de Montesquieu. Voici comment celui-ci juge le livre de l'abbé Dubos : « Cet ouvrage a séduit beaucoup de gens, parce qu'il est écrit avec beau coup d'art; parce qu'on y suppose éternellement ce qui est en question; parce que plus on y manque de preuves, plus on y multiplie les probabilités. Le lecteur oublie qu'il a douté, pour commencer à croire. Mais quand on examine bien, on trouve un colosse immense qui a des pieds d'argile, et c'est parce que les pieds sont d'argile que le colosse est immense. Si le système de M. l'abbé Dubos avait eu de bons fondements, il n'aurait pas été obligé de faire trois mortels volumes pour le prouver, il aurait tout trouvé dans son sujet; et sans aller chercher de toutes parts ce qui était très-loin, la raison elle-même se serait chargée de placer cette vérité dans la chaîne des autres vérités. L'histoire et nos lois lui auraient dit : « Ne prenez pas tant de peine, nous rendrons témoignage de vous. » Pour l'appréciation complète du système de l'abbé Dubos, il faut lire Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*, t. I. On a encore de l'abbé Dubos la

traduction des trois premières scènes de *Calon* d'Addison. Cette traduction a été imprimée dans les *Nouvelles littéraires de la Haye* d'octobre 1716.

*Journal des Savants* d'août 1752. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*.

\* **DUBOS** (Mathieu), pamphlétaire de l'époque de la Fronde. On trouve dans la multitude des écrits connus sous le nom de *Mazarinades* sept pièces de sa composition, tant en latin qu'en français, soit en prose, soit en vers. La meilleure a pour titre : *Icon tyranni in invectiva contra Mazarinum expressa*. Elle est d'une bonne latinité, et ne manque ni de vigueur ni d'élégance. Les *Mémoires* du cardinal de Retz portent que le marquis de Vardes fit couper le nez à Dubosc-Montandré, autre pamphlétaire de l'époque, pour avoir insulté sa sœur, la maréchale de Guébriant; mais les souvenirs du cardinal, qui écrivait vingt ans après l'événement, le trompent; c'est contre Mathieu Dubos que fut commis, en 1651, cet acte de lâche et cruelle vengeance, et le marquis vengeait une injure personnelle. Lorez, qui, dans son journal en vers, raconte jour par jour ce qui se passait à Paris, explique que les laquais du marquis se saisirent du libelliste, et

Couperent à coups de ciseau  
Son très-infortuné naseau.

On ignore les autres circonstances de la vie de Mathieu Dubos.

Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*.

**DUBOSC**. Voyez Bosc (Du)-

**DUBOSC-MONTANDRÉ**, écrivain politique, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle; il fut un des plus féconds pamphlétaires de la Fronde. Ayant été maltraité par ordre du prince de Condé, qu'il avait déchiré dans un libelle, il jura de se venger. Le prince en fut averti; il jugea à propos d'adoucir par quelque prévenance la colère qu'il avait excitée, et la plume vénale de son antagoniste lui fut acquise. Tel est le récit qu'on a souvent reproduit, et qui repose peut-être sur une méprise; quoi qu'il en soit, quarante à cinquante pièces publiées en 1650, 1651 et 1652, forment l'œuvre de Dubosc-Montandré : toutes sont destinées à louer et à défendre le prince de Condé; elles sont écrites avec une facilité déplorable, et, dans la chaleur de l'argumentation, l'auteur s'emporte à des excès sanguinaires odieux; il n'hésite pas à crier : « Point, point de Mazarins! point de Mazarins! point de Mazarines! main basse sur cette maudite engeance! point de quartier! tue! tue! tue! » Dans un libelle intitulé *Le Point de l'Ovale*, et remarquable par l'exagération des idées démocratiques, on remarque des phrases dans le genre de celle-ci : « Faisons carnage, sans respecter ni les grands ni les petits, ni les jeunes ni les vieux, ni les mâles ni les femelles, afin que même il n'en reste pas un seul pour en conserver le nom. »

De pareils excès ne pouvaient rester impunis ; le parlement condamna plusieurs de ces terribles pamphlets à être brûlés par le bourreau, et défendit de les vendre, publier ou débiter sous peine de mort. C'est encore chez Dubosc-Montandré qu'on trouve une assertion reproduite avec éclat un siècle et demi plus tard : « Les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules ; nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher la terre. » Il avance un principe que n'aurait certes pas désavoué Danton, et qu'on croirait sorti de la bouche de Saint-Just : « En matière de soulèvement, on n'est coupable que d'avoir eu trop de modération. » Malgré tant d'emportement, Dubosc-Montandré ne voulait une révolution qu'au profit du prince dont il avait embrassé la cause ; il jugea prudent de quitter la France avec lui en 1652. En 1656 il dédiait à *Messieurs du chapitre de Liège une Vie de saint Lambert*. Il rentra avec le prince après la paix des Pyrénées, et se mit à publier des ouvrages historiques, tels que la *Suite des Ducs de la basse Lorraine*; 1662 ; — *l'Histoire et politique de la maison d'Autriche*; 1670. La cour continua sans doute de redouter son humeur tracassière, car en 1667 ou 1672 il fut mis à la Bastille. Dans ses derniers jours, il était réduit à composer des sermons pour subsister, et il mourut dans une grande indigence.

G. BRUNET.

Saint-Aulaire, *Histoire de la Fronde*. — Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*.

**DUBOUCHAGE** (*François-Joseph DE GRATET*, vicomte), homme d'État français, né à Grenoble, le 1<sup>er</sup> avril 1749, mort à Paris, le 12 avril 1821. Il entra à quatorze ans dans le corps de l'artillerie. Il était pourvu du titre d'inspecteur général depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1792, lorsque, cédant aux instances réitérées du roi et de la reine, il accepta, le 21 du même mois, les fonctions de ministre de la marine. Quand, le 10 août, le conseil fut donné à Louis XVI d'aller se mettre avec sa famille sous la protection de l'Assemblée nationale, Du Bouchage combattit ce projet avec une chaleur qui ébranla un moment le roi. L'infortuné monarque ayant fini par céder, Du Bouchage lui prouva une dernière fois son dévouement en donnant le bras à la reine et en tenant madame Royale par la main. Depuis cette journée jusqu'à la seconde Restauration, Du Bouchage resta étranger aux affaires publiques, bien que son ancien ami Decrès, qui voulait le faire entrer dans le service des fonderies, auquel il était très-propre, lui eût plusieurs fois fait offrir sa réintégration. Chargé, du 24 septembre 1815 au 23 juin 1817, du portefeuille de la marine, il lui porta, pendant les vingt-et-un mois de son administration, des coups répétés dont elle fut longtemps à se remettre. N'écoutant que son zèle monarchique et instrument passionné des tendances réactionnaires de l'époque, il frappa de proscription, avant l'âge, des officiers dont

les services commandaient le maintien, et leur substitua des personnes qui, replacées brusquement dans un corps qu'elles avaient quitté depuis vingt-cinq ans, n'y reparurent que pour donner une apparence de légitimité aux rémunérations qu'elles obtinrent au préjudice de ceux qui avaient versé leur sang pour la France. Le choix de certains commandants impropres à leurs fonctions et la dislocation de divers services, réprochés par cela seul qu'ils ne devaient pas leur création au nouveau gouvernement, n'attestent que trop chez Du Bouchage un esprit de réaction. A sa sortie du ministère, il fut élevé à la pairie.

P. LEVOT.

*Archives de la Marine. — Annales maritimes. — Discours de M. le marquis d'Herbouvillle à la Chambre des Pairs*, le 16 juillet 1821.

\* **DUBOUCHAGE** (*Gabriel GRATET*, vicomte), homme politique français, né à Grenoble, le 3 juin 1777, neveu du précédent. Fils d'un ancien préfet des Alpes-Maritimes sous l'empire, il fut député de l'Isère en 1815 et 1816. Pair de France en 1823, il s'y posa en adversaire des opinions libérales. Sous le roi Louis-Philippe, il fit entendre un langage opposé. Depuis la révolution de février, M. Du Bouchage est rentré dans la vie privée.

Pascalet, *Le Biog. univ. — Dict. de la Convers.*

\* **DUBOUCHET** (*Michel*), sieur DE LA FORTE-RIE, littérateur français, né au Mans, mort à Paris, vers 1650. C'était, dit-on, un homme bizarre, qui passa du sein des plaisirs à la plus austère retraite. On sait peu de chose sur l'histoire de sa vie ; mais il a recommandé son nom par cet ouvrage, deux fois imprimé : *Le Parc Royal, sa fondation et fermeté, où sont représentées au vif les fortes colonnes et bases de son édifice, par de très-belles sentences tirées de divers sujets* ; Paris, in-8°, et Berne, 1612, in-12, avec des remarques de Jean-Philippe Varin.

B. H.

Ansart, *Biblioth. littér.* — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. IV.

**DUBOUCHET** (*Pierre*), homme politique français, mort vers 1825. Médecin à Montrbrison, il fut élu à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI. Envoyé au mois de juillet 1793 dans le département de la Marne, il s'y fit remarquer par un goût pour la parure qui contrastait avec le costume des autres représentants en mission. Il s'opposa à une amnistie sans réserve à l'occasion des insurrections pour cause de grains ; il combattit aussi le projet d'envoi de députés dans les colonies en 1795 ; il pensait qu'il conviendrait plutôt de diriger les forces de la France contre l'Angleterre. Retiré de la scène politique et rendu à l'exercice de sa profession médicale, il fut atteint par la loi du 12 janvier 1816 et obligé de quitter la France.

Arnault, Jony, etc., *Biog. nouv. des Contemp.* — *Gal. hist. des Contemp.*

**DUBOUCHET** (*Florimond LANGLOIS*). Voyez LANGLOIS

**DU BOUCHET.** Voyez MAUTHIEVILLE (DE).

\* **DUBOUGET** (Madelaine), femme de François Chastelet dit *Beauchâteau*, actrice française, morte à Versailles, le 6 janvier 1683. Elle faisait partie de la troupe de l'hôtel de Bourgoigne, et était une des bonnes comédiennes de son temps; elle était assez belle, et surtout très-spirituelle, ainsi que nous l'apprend Raymond Poisson, dans son *Poète basque* :

... Voyons la *Beauchâteau* :

Pour une femme, elle a de l'esprit comme un diable.

On voit dans les Observations de Scudéry sur *Le Cid* que dans cette pièce elle créa le rôle de l'Infante; elle créa aussi celui de Camille dans *Horace*. Molière, dans *L'Impromptu de Versailles*, contrefit la manière outrée et emphatique dont elle disait la scène avec Curiaee :

Iras-tu, ma chère âme? et ce funeste honneur

Te plaît-il aux dépens de tout notre bonheur? etc.

« Voyez-vous comme cela est naturel et passionné, dit-il; admirez ce visage riant qu'elle conserve dans les plus grandes afflictions; » etc. Madelaine Dubouget quitta le théâtre vers 1675.

H. MALOT.

Auger, *Notice historique sur L'Impromptu de Versailles*. — Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*.

**DU BOULAY.** Voy. BOULAY (DU) et FAVIER.

**DUBOURDIEU** (Jean-Armand), controversiste protestant, né à Montpellier, en 1652, et mort à Londres, le 5 août 1720. Après avoir étudié la théologie à Puylaurens, il fut ministre à Montpellier, où son père exerça aussi les mêmes fonctions. Obligé de quitter la France en 1685, il passa en Hollande, et s'attacha à Schomberg, qu'il suivit en Angleterre et en Irlande. Après la mort de son protecteur, il fut pasteur de l'église française de Savoie à Londres. On a de lui : *Lettre de M. l'évêque de Condom avec la réponse de M. Dubourdieu fils, ministre, et un sermon du mesme sur le bonheur de la sainte Vierge*; Amsterdam, 1681, in-8°; — *Deux Traitez d'un docteur romain pour le retranchement de la coupe, etc.*, avec deux réponses pteines et solides par l'Écriture; Charenton, 1681, in-12; — *Sermon prononcé la veille des funérailles de la reine Marie*; Amsterdam, 1695, in-8°; — *Dissertation historique et critique sur le martyre de la légion Thébéenne, avec l'histoire du martyre de cette légion, attribuée à saint Eucher, évêque de Lyon* (publiée par Desmaizeaux); Amsterd., 1705, in-12. Une version anglaise faite sur le manuscrit de l'auteur avait déjà paru, en 1696; — *L'Orgueil de Nébucadnezar, abattu de la main de Dieu*; Amsterd., 1707, in-8°; — *Sermon contre Louis XIV*; — *Comparaison of the penal Laws of France against Protestants with these of England against Papists*; Lond., 1717, in-12; publ. en français la même année, selon Quérard; — *La Pratique des vertus chrétiennes, ou le devoir de l'homme*, traduite de l'anglais de Chappell; Londres, 1719, in-8°. Dubourdieu a

donné une édition des *Aventures de Télémaque, avec des notes critiques et historiques*; Rotterdam, 1719, in-12 : recherchée des bibliophiles et devenue très-rare. Les notes contiennent une explication particulière de cet ouvrage allégorique.

Michel NICOLAS.

*Journal des Savants* de 1706. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

**DU BOURG** (Anne). Voyez BOURG (DU).

\* **DU BOURG** (Léonore-Marie du MAINE, comte), maréchal de France, né le 14 septembre 1655, mort le 15 janvier 1739. Page de la grande écurie en 1671, il entra aux mousquetaires en 1673, et suivit le roi aux sièges de Maëstricht et de Dôle. Capitaine de cavalerie au régiment de Cervon en 1675, il coopéra à la prise de Condé, ainsi qu'au siège de Valenciennes. Ayant obtenu (22 avril 1677) le grade de colonel du régiment Royal-cavalerie, il prit une part très-active aux prises d'Ypres, de Gand et de Kehl, où, à la tête de sa cavalerie, il repoussa une sortie entreprise par le comte de Mercy, qui commandait dans Strasbourg pour l'empereur, et força ainsi le fort de L'Étoile de capituler. Après avoir successivement combattu sous les maréchaux d'Humières et de Créquy, tant aux sièges de Hambourg et de Bitche (1679) qu'à l'armée de Flandre (1683), il fut nommé brigadier (10 mars 1690), puis inspecteur général de la cavalerie le 19 avril suivant. S'étant démis de son inspection générale, il fut nommé maréchal de camp (30 mars 1693), et employé en Allemagne sous les maréchaux de Lorges et de Choiseul. Les services qu'il avait rendus en Allemagne sous le maréchal de Tallard l'ayant fait élever (29 janvier 1702) au grade de lieutenant général des armées du roi, il commanda la tranchée au siège de Kehl, sous le maréchal de Villars, prit part à la victoire d'Höchstett (1703), et vainquit complètement les Impériaux au combat de Rumersheim, en 1709. Il reçut pour ce fait d'armes le collier des Ordres du roi, et fut élevé à la dignité de maréchal de France (2 février 1724). Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. A. S...y.

Pinard, *Chron. milit.*

\* **DUBOURG-BUTLER** (Comte Frédéric), général français, né à Paris, en 1778, mort en juillet 1850. Il était élève de marine au commencement de la révolution. Il n'en adopta pas les principes, et se distingua dans les rangs de l'armée royaliste de l'ouest. Atteint gravement, il tomba entre les mains des républicains. Il attendait le sort destiné aux révoltés, lorsqu'une dame s'intéressa au jeune homme, et lui donna les moyens de se soustraire à la mort; elle le cacha d'abord, puis le fit parvenir jusqu'au général Bernadotte, commandant alors l'armée de l'ouest, qui le mit régulièrement en liberté. Dubourg entra aussitôt dans les rangs de l'armée républicaine. En août 1809, il faisait partie de l'état-major de son libérateur, devenu prince de Ponte-Corvo. Lorsque Bernadotte fut appelé au

trône de Suède, Dubourg le suivit ; mais Napoléon ayant appelé les officiers français qui avaient accompagné le nouveau roi, Dubourg revint en France, et fit la campagne de Russie (1812) en qualité de chef d'état-major d'une division polonaise. Blessé et fait prisonnier en décembre de la même année, il fut envoyé à Saint-Petersbourg. Il entra en France à la suite des armées coalisées, et parvint sous la première Restauration à reprendre le grade de chef d'état-major au ministère de la guerre. Il suivit Louis XVIII dans sa fuite à Gand (20 mars 1815), et fit la connaissance de Châteaubriand, avec lequel il rédigea plusieurs numéros du *Journal politique de Gand*. Dubourg rentra en France quelques jours avant les Bourbons ; et quoique, au rapport de ses contemporains, il eût servi la cause royale avec chaleur et adresse, c'est-à-dire en se liant aux personnes du parti contraire qui exerçaient une certaine influence sur les affaires, son zèle parut suspect, et décida une disgrâce dont rien ne put le faire sortir. On ignore comment Dubourg, sans fortune, passa les quinze années de la Restauration ; mais on comprend l'irritation que devait lui causer l'ingratitude du pouvoir auquel il avait deux fois consacré ses services. Aussi la révolution de Juillet le trouvait-elle disposé à accepter tout parti qui lui procurerait la vengeance. M. Louis Blanc raconte en ces termes la première apparition de Dubourg dans la lutte qui allait renvoyer une troisième fois les Bourbons dans l'exil : « C'était dans la nuit du 28 au 29 juillet. Un inconnu aborde une troupe de citoyens sur la place des Petits-Pères. — Le combat recommence demain ; dit-il, je suis militaire : avez-vous besoin d'un général ? — D'un général ? répond l'un d'eux : en temps de révolution, il suffit d'un tailleur ! — Vous voulez être général ; ajoutez un second ? eh bien, prenez un uniforme, et courez où l'on se battra. — Le lendemain, Dubourg avait suivi ce conseil, et le peuple criait : « Vive le général Dubourg ! ». Surpris par sa fortune révolutionnaire, mais résolu à en profiter, il se rendit à l'hôtel de ville. Là le pouvoir était vacant, et appartenait au premier qui savait le prendre ; Dubourg y trouva Évariste Dumoulin, l'un des rédacteurs du *Constitutionnel*, qui déjà s'occupait de régulariser l'insurrection et cherchait surtout à lui donner un chef militaire ; ils s'entendirent facilement. Les pouvoirs qui s'installent avec la victoire ne manquent jamais de courtisans. Le général Dubourg trouva à l'instant autour de lui des aides de camp et des secrétaires ; l'École Polytechnique lui fournit un état-major habile, actif, intelligent, et il trouva dans lui-même la présence d'esprit et l'énergie qui donnent l'autorité au commandement. Déjà il avait dicté des ordres du jour concernant les soins à prendre des morts et des blessés, les devoirs nouveaux des municipalités, la garde des monuments et des établissements publics, quand l'arrivée d'un

autre général vint renverser sa royauté de quelques heures. Dubourg se rendit au-devant de La Fayette, et lui remit sa dictature en s'écriant : « A tout seigneur, tout honneur. » Plus tard, c'était à La Fayette de remettre le pouvoir suprême au duc d'Orléans, proclamé lieutenant général du royaume. Le prince venait de recevoir les embrassements du vieux général et d'agiter le drapeau tricolore devant le peuple, lorsque Dubourg s'avança, et montrant au duc la place de Grève couverte d'hommes armés, de canons et de pavés encore ensanglantés, lui adresse ces mots : « Prince, vous passez pour honnête homme, je veux le croire ; vous venez de prendre des engagements envers la nation : vous connaissez nos droits et nos besoins, ne les oubliez jamais, car ce peuple vous rappellerait qu'on ne viole pas impunément son serment. » La réponse du duc d'Orléans n'a pas été conservée ; mais dès ce moment le général révolutionnaire fut frappé d'une irrévocable disgrâce. La gêne et la douleur vinrent de nouveau assaillir Dubourg. En 1833 il habitait la maison de santé du docteur Pinel. Des chagrins domestiques augmentèrent son dégoût de la vie, et cédant au découragement, il avança, dit-on, le terme d'une carrière singulièrement dramatique en avalant une forte dose d'opium. Le gouvernement républicain de 1848 avait accordé à Dubourg la pension de retraite afférente au grade de maréchal de camp. Outre plusieurs écrits politiques de circonstance, on a de F. Dubourg : *Lettre d'un Anglais, à son retour en Angleterre d'un voyage en Italie, au mois d'août 1814, sur le roi Joachim Murat*, trad. de l'anglais, augmentée de *Notes pour servir à l'histoire du général Murat* ; 1814, in-8° ; — *De la nécessité de n'employer dans l'épuration de l'armée que des mesures légales, et Moyens de former une garde royale qui offre à la nation des garanties suffisantes* ; Paris, 1815, in-8° : cet écrit est la critique de l'administration de Clarke, duc de Feltre, alors ministre de la guerre ; — *De la nécessité d'adopter un système stable d'économie dans les dépenses publiques, et quelques moyens de l'établir* ; Paris, 1816, in-8° ; — *Principes des constitutions militaires, et quelques ouvrages sur l'art militaire, où l'on remarque d'excellentes vues.*

A. DE L.

*Moniteur universel* du 10 août 1830. — Châteaubriand, *Mémoires d'Outre Tombe*. — Dulaure, *Histoire de la Restauration*, VIII, 481-483 ; — Louis Blanc, *Histoire de dix ans*. — Napoléon Gallois, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — *Documents particuliers.*

DUBOURNIAL. Voy. BOUCHON-DUBOURNIAL.

DUBOURY (*Louis-Fabrice*), peintre et graveur hollandais, né à Amsterdam, en 1691, mort dans la même ville, en 1775. Il était élève de Jean Laïresse et de Jacques van Huysum ; ami de Bernard Picart, dont il imita la manière dans ses gravures. Parmi ces dernières, on cite certains sujets historiques exécutés avec beaucoup d'ha-

bileté. Il s'est distingué en peinture par des tableaux de boudoir qui sont recherchés pour leur grâce. Il a décoré aussi plusieurs plafonds avec un goût incontestable. Obligé de travailler pour vivre, Duboury mit souvent dans ses œuvres une précipitation qui en diminuait la valeur.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*. — Basan, *Dictionn. des Graveurs*.

**DUBOY DE LAVERNE** (*Philippe-Daniel*), typographe et orientaliste français, né près de Dijon, en 1755, mort le 13 novembre 1802. Neveu de dom Clément, qui se chargea de son éducation, il fut d'abord attaché au directeur de l'imprimerie royale du Louvre, Anisson-Duperron, et lui succéda à l'époque de la révolution. Dans des temps si difficiles, son zèle intelligent porta cet établissement au plus haut point de splendeur; ce fut lui qui réorganisa la typographie orientale. Ce fut sur ses instructions que la belle collection des caractères étrangers de la Congrégation de la *Propagande* fut conservée et transportée de Rome à Paris. Enfin, ce fut encore lui qui en peu de jours forma l'imprimerie française, grecque et arabe, devenue si utile à la politique et aux lettres pendant l'expédition d'Égypte.

Silvestre de Sacy, *Notice sur Duboy de Laverne*, dans le *Magasin encyclopédique*, huitième année, t. IV.

\* **DUBRAVIUS** ou **DUBRAVUS** (*Roderich*), jurisconsulte bohémien, mort le 3 août 1545. On a de lui : *Wlasta*, œuvre mi-partie prose et vers, où il raconte l'histoire des amazones bohémiennes; — *Opusculum de componendis epistolis*; Leipzig, 1537, in-8°; — *Vita et encomium Bohuslai de Lobkowitz*; Prague, 1570; — *Jura et constitutiones regni Bohemix*, ouvrage que lui attribuent Fabricius et Possevin.

Balbin, *Bohemia docta*. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. Etat.*, VI, 317. — Hain, *Repertor. bibliog.*, I, p. 11.

**DUBRAW** (*Jean*), historien bohémien, né à Pilsen, vers la fin du quinzième siècle, mort le 6 septembre 1553. Son nom de famille était Skala. Ayant obtenu des lettres de noblesse, il prit celui de *Dubrawski* (en latin *Dubravius*), nom d'une ancienne famille de Moravie. Après avoir fait ses études en Italie, il entra dans le conseil de Stanislas, évêque d'Olmütz, qui l'employa à diverses négociations. Il fut pourvu lui-même de l'évêché d'Olmütz après la mort de Zanbeck, successeur de Stanislas, et obtint la réputation d'un prélat pieux et éclairé. Ses fonctions épiscopales ne l'empêchèrent pas d'être ambassadeur de Ferdinand 1<sup>er</sup> en Silésie, puis en Bohême, et président de la chambre établie pour faire le procès aux rebelles qui avaient pris part à la ligue de Smalkalde. On a de Dubraw une *Histoire de Bohême* en 33 livres, écrite avec beaucoup d'exactitude. La première édition, imprimée aux frais de l'auteur, à Prostau, 1550, et tirée d'un petit nombre d'exemplaires, est devenue très-rare. Thomas Jourdain et Craton en donnèrent une nouvelle, à Bâle, 1575, in-fol., en ajoutant l'*Histoire de Bohême* d'Éneas Syl-

vius. Freher inséra ces deux histoires dans ses *Scriptores Rerum Bohemicarum*; Hanau, 1602, in-fol., et elles furent réimprimées à Francfort, 1687, in-8°. Les autres ouvrages de Dubraw sont : *Commentarius in Psalmum V Davidis*; — *Epistola de œconomia Ecclesix*; — *Oratio funebris in Sigismundum, regem Poloniae*; Prostau, 1549; — *De Piscinis, libri V*; Zurich, in-8°; Nuremberg, 1596, in-8°; — des notes sur Martianus Capella.

Born, *Ephogies Virorum erud. Bohemix*. — *Journal des Savants*, 5 janvier 1688. — Telsstier, *Eloges des Hommes savants*. — Balbin, *Bohemia docta*.

\* **DUBRETON** (*Jean-Louis*, baron), général français, né à Ploërmel (Bretagne), le 18 janvier 1773, mort à Versailles, en juin 1855. Engagé volontaire (1<sup>er</sup> mars 1790) dans le bataillon auxiliaire des colonies, il devint le 12 avril suivant lieutenant des gardes-côtes. Après avoir successivement obtenu les grades de sous-lieutenant (15 septembre 1791), de lieutenant (1<sup>er</sup> octobre suivant) au 78<sup>e</sup> régiment d'infanterie, d'adjudant-major (15 mars 1793), il fut nommé capitaine de grenadiers au 2<sup>e</sup> bataillon de la 143<sup>e</sup> demi-brigade (23 septembre 1795), à cause du courage qu'il avait montré tant à l'armée du nord qu'à celle de la Vendée. Étant passé dans la 52<sup>e</sup> demi-brigade, il fit la campagne d'Italie, où il obtint (19 septembre 1800) le grade de chef de bataillon à la suite du passage du Mincio, où il fut grièvement blessé. Ayant fait partie de l'expédition de Saint-Domingue sous les ordres du général Leclerc, il fut nommé (17 mars 1803) chef de brigade de la 11<sup>e</sup> demi-brigade. Fait prisonnier par les Anglais à la suite de l'évacuation de l'île (4 décembre 1803), il rentra bientôt en France, où il prit (18 octobre 1804) le commandement du 5<sup>e</sup> régiment, à la tête duquel il fit la campagne de Hollande et d'Allemagne. Général de brigade (6 août 1811), il servit en Espagne, et mit en fuite les guerilleros qui, sous les ordres de Porlier, le *Marquesito*, et de Mendizabal, désolaient la province de Sant-Ander. Créé baron de l'empire en récompense des talents qu'il déploya lors de la défense de Burgos, où avec 1,500 hommes il opposa pendant trente-trois jours une résistance insurmontable à une armée entière commandée par Wellington, il fut promu (23 décembre 1811) au grade de général de division, passa (1813) à la grande armée d'Allemagne, et se distingua d'une manière toute particulière au combat de Hanau. Nommé (8 juillet 1814) chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis, il reçut (19 novembre) le commandement supérieur de la place de Valenciennes, qu'il dut remettre (28 mars 1815) entre les mains du colonel Marbot, qui venait en prendre possession au nom de Napoléon. A la seconde restauration, le général Dubreton, élevé (3 mai 1816) au grade de commandeur de l'ordre de Saint-Louis, reçut (21 juillet 1815) le commandement de la 5<sup>e</sup> division militaire (Strasbourg), et fut enfin ap-

pelé (5 mars 1819) à la dignité de pair de France.

A. SAUZAY.

*Archives de la guerre. — Dictionnaire des Batailles. — De Courcelles. Hist. des Généraux français. — Journal des Débats du 24 juillet 1855.*

\* **DU BREUIL (Guillaume)**, jurisconsulte français, natif de Figeac en Quercy, d'une famille honorable et riche, mort après 1344. Ce jurisconsulte, omis par la plupart des biographes, composa vers 1330 un ouvrage en quelque sorte classique jusqu'au seizième siècle, et intitulé : *Stylus curiæ Parliamenti Franciæ*. Outre qu'il fut souvent cité, quelques-unes des doctrines qu'il renferme sont entrées dans les ordonnances des rois Philippe de Valois, Jean le Bon et Charles VII. Une nouvelle édition du *Stylus Parliamenti* a été donnée par Ch. Dumoulin; on en a aussi une traduction française. La Bibliothèque impériale possède, sous les n<sup>os</sup> 4641 A et B, 4642, 4644 et suppl. lat. n<sup>os</sup> 90, des manuscrits de cet ouvrage. En 1325 Du Breuil était avocat du roi à Paris, et nous le trouvons portant la parole au parlement dans une affaire considérable, et prêtant son ministère au fils aîné du roi d'Angleterre, Édouard II, lorsque ce prince, qui fut depuis Édouard III, vint à Paris jurer hommage et fidélité au roi de France pour le duché d'Aquitaine et les autres domaines de France. Jusqu'à la fin de sa glorieuse carrière, Du Breuil prit une part active aux débats du parlement de Paris. Sa fortune grandit avec sa réputation, et il paraît qu'elle prit un développement extraordinaire. Cependant les dernières années de sa vie furent agitées et peut-être malheureuses. Partisan des libertés gallicanes, aurait-il été soupçonné d'hérésie? L'absence de documents rend cette question à peu près insoluble.

Sa fille, devenue sa unique héritière, épousa Bertrand de Châteaupers, et en secondes noces messire Alsias de Sévécac, dont le fils Amaury, joua un rôle éminent sur la scène politique de son temps (voy. AMAURY).

Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

**DUBREUIL (Jean)**, littérateur français, né à Paris, en 1602, mort le 27 avril 1670. Il entra dans la Société de Jésus, et devint directeur du noviciat de Dijon. On a de lui : *La Perspective pratique nécessaire à tous les peintres, graveurs, etc.*; Paris, 1642-1648, 3 vol. in-4<sup>o</sup>; — *L'Art universel des fortifications*; Paris, 1665, in-4<sup>o</sup>.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de Weiss.

**DUBREUIL (Joseph)**, jurisconsulte français, né à Aix, le 12 juillet 1747, mort dans la même ville, le 6 juin 1824. Après avoir suivi le barreau, il fut assesseur et procureur du pays de Provence. Après 1789, il exerça des fonctions publiques. En 1806, époque de l'institution de l'école de droit d'Aix, il fut membre du conseil de discipline de cette école. Maire de Aix durant les Cent Jours, il l'administra avec une prudence qui la sauva des excès d'abord. Rentré dans la

vie privée, il composa sur diverses branches du droit des ouvrages estimés. On a de lui : *Observations sur quelques Coutumes et usages de Provence recueillis par Jean de Bony*; Aix, 1815, in-4<sup>o</sup>; — *Analyse raisonnée de la Législation sur les Eaux*; 1817, in-4<sup>o</sup>; — *Observations sur le rapport des dons faits par le père à ses enfants, réclamé par les légataires de la quotité disponible*; ibid., 1822, in-8<sup>o</sup>.

Beuchot, *Journal de la Librairie*.

**DUBREUIL (Pierre)**, prédicateur protestant, d'origine française, né dans la seconde partie du quinzième siècle, mort à Tournai, le 19 février 1543. Ses prédications irritèrent les magistrats de Tournai, qui ordonnèrent de l'arrêter et firent fermer les portes de la ville pour lui ôter tout moyen de fuite. Dans la nuit du 2 février 1542, ses amis essayèrent de le faire descendre au moyen d'une corde le long du rempart de Tournai; mais il se cassa la cuisse, et tomba entre les mains de ceux qui le cherchaient. Après une année de détention, il fut brûlé viv.

De Thou, *Hist. sui temp.*

**DUBREUIL (Pierre)**, historiographe français, vivait au dix-septième siècle. On a de lui : *Histoire ample des peuples habitans des trois bourgs du Ricey*; Paris, 1654, in-12.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*.

\* **DU BREUIL (Bertrand)**, seigneur de l'Isle et de Montbarrey, diplomate savoisien, né à l'Isle (Bugey), en 1509, mort à Nantua, en 1565. Issu d'une ancienne maison du Bugey, dont l'origine remonte à 1300, et qui subsiste encore aujourd'hui en Franche-Comté, il fut élevé à la cour de Charles III, duc de Savoie. Ce prince ayant été dépossédé de ses États par François I<sup>er</sup>, envoya Du Breuil en ambassade auprès du monarque français, qui consentit à rendre ses États au duc pourvu qu'il vint le trouver en personne et cessât de rechercher la protection de l'empereur. Mais la mort de Charles III, survenue à cette époque, rendit la négociation sans effet. Quelques années après, le duc Emmanuel-Philibert, voulant la renouer, renvoya Du Breuil en France, auprès d'Henri II, avec la qualité d'ambassadeur. « Ses soins, dit Guichenon, réussirent si bien qu'il moyenna le mariage de son prince avec madame Marguerite, sœur du roi, et par ce moyen la restitution de la Savoie et du Piémont. »

E. de C.

*Titres de la chambre des comptes de Turin. — Guichenon, Histoire de Bresse et du Bugey, III<sup>e</sup> partie p. 82, et continuation de la III<sup>e</sup> partie, p. 54-59.*

\* **DUBREUIL (Antoine)**, baron de La Bastie-sur-Cerdon, fils du précédent, homme de guerre savoisien, né vers 1540, mort à Turin, en 1601. Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, duc de Savoie, le créa conseiller d'État par lettres du 6 septembre 1589, qui portent que c'est pour le récompenser de ses grands services et notables assistances en la guerre de Provence, aux sièges de Briqueras, de Cavours et d'Essiles, et même d'avoir découvert des des-

seins formés contre sa personne. « Bien que tous les courtisans de la cour de Savoie se fussent agrandis en biens, lui seul, écrit Guichenon, eut beaucoup de peine à conserver son patrimoine, ayant plutôt butté à acquérir de l'honneur que des biens. » Il avait épousé, le 29 avril 1571, Claire Grimaldi, fille de Jacques Grimaldi, comte de Sanpietro in Arena, patrice de Gènes.

E. DE CHARNAGE.

*Titres de la chambre des comptes de Turin.* — Guichenon, *Histoire de Bresse et du Bugey*.

**DUBREUL (Jacques)**, historien et antiquaire français, né à Paris, en 1528, mort dans la même ville, en 1614. Il était religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et abbé de Saint-Allire de Clermont. Ses ouvrages ont pour titres : *Vie de Charles de Bourbon, oncle de Henri IV*; Paris, 1612, in-4°; — *Les Fastes et Antiquitez de Paris*; Paris, 1605, in-8°; réimp. sous le titre de *Le Théâtre des Antiquitez de Paris*; Paris, 1612, in-4° (dédié au prince de Conti); — *Supplementum Antiquitatum urbis Parisiacæ, quo ad SS. Germani a Pratis et Mauri Fossatensis cœnobio*; Paris, 1614, in-4°. Une autre édition du *Théâtre*, Paris, 1639, in-4°, est augmentée d'un supplément depuis 1610 par D. H. I., en cent quatre pages. Enfin, il existe une édition du même ouvrage sous ce titre : *Les Antiquitez de la ville de Paris* (augmentée par Cl. Malingre); Paris, 1640, in-fol. On a encore de Dubreul : *Les Antiquitez et choses plus remarquables de Paris, recueillies par Pierre Bonfons, et augmentées par frère Jacques Dubreul*; Paris, 1608, petit in-8°, fig. Il a publié comme éditeur : *Sancti Isidori, Hispanensis episcopi, Opera omnia quæ exstant*; Paris, 1601, in-fol.; nouv. édit., Cologne, 1617, in-fol. Il a laissé manuscrite une *Histoire de l'Abbaye de Saint-Germain*.

E. REGNARD.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, édit. de Fêvret de Fontette. — Mabillon, *Annal. Ordinis Sancti Benedicti*, t. II, p. 48. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — *Catal. inéd. de la bibl. Sainte-Geneviève*.

**DUBRUEL (Pierre-Joseph)**, homme politique français, né à Rignac (Rouergue), vers 1765, mort en 1828. Juge à Rignac avant 1789, il adopta les principes de la révolution, il fut nommé juge à Aubin et administrateur de son district sous la terreur, et fut élu aux Cinq-Cents, en 1795. Dubruel, dont le nom figure sur les registres d'acceptation de la constitution de 93 et de celle de l'an III, se dépouilla de ses idées révolutionnaires après le 9 thermidor, et ne cessa au Conseil des Cinq-Cents de réclamer des mesures d'humanité envers les émigrés et les prêtres. Il combattit, amenda et présenta une foule de projets relatifs aux proscriptions, et eut souvent une influence louable sur les décisions de la majorité; il fut un des députés les plus actifs du Conseil. Il échappa au 18 fructidor à la proscription des députés royalistes, et sortit des Cinq-Cents en 1799. Membre de la municipalité et juge de paix de Rignac, il vota

pour le consulat et l'empire, et figura en 1806 et 1812 sur la liste des candidats au Corps législatif. Vers 1813, il fut nommé proviseur du lycée de Marseille, et quelques années après proviseur du collège de Versailles. A la première restauration il obtint des lettres de noblesse, et au 20 mars il refusa de reconnaître Napoléon. Élu député à la chambre de 1816, il vota constamment avec la minorité. Ami de Clauzel de Coussergues et grand amiral de De Bonald, ses compatriotes, il suivit leur ligne de conduite politique. Réélu, en 1821, par le collège électoral de Villefranche, qu'il présida, il monta quelquefois à la tribune, notamment pour réclamer un dégrèvement d'impôts en faveur du département de l'Aveyron et pour demander la révision des pensions accordées aux militaires de l'empire. Dans la session de 1817, il déposa sa fameuse proposition sur la puissance paternelle, qu'il développa en comité secret dans un long discours : prétendant que l'affaiblissement du pouvoir paternel avait amené les plus grands désordres, il fixait la majorité des enfants à vingt-cinq ans, et les mettait sous l'entière dépendance du père. C'était le développement d'un côté des théories absolutistes de De Bonald. Prise en considération par la chambre, cette proposition, longtemps discutée dans les bureaux et au sein d'une commission dont Dubruel faisait partie, fut rejetée après un examen de trois années. Réélu en 1824 et 1827, il fit de nombreux rapports de pétitions, fut élu questeur de la chambre en 1826 et 1827, et mourut au commencement de la session de 1828. Il était inspecteur des études et commandeur de la Légion d'Honneur. Dubruel avait la conscience très-large en politique : il vota pour six constitutions et reconnut sept gouvernements différents. Son air benin et ses mœurs douces ont fait dire à un biographe « que le collège de Versailles (dont Dubruel était proviseur) n'avait pas eu d'écolier plus sage que lui sur son banc de législateur ».

H. C.

*Biographie des Contemporains.*

**DUBUAT-NANÇAY**. Voy. BUAT (Du).

**DU BUC**. Voy. BUC (Du).

‡ **DUBUFE (Claude-Marie)**, peintre français, né à Paris, vers 1790. Entré très-jeune dans l'atelier de David, il peignit depuis 1810 un grand nombre de tableaux historiques, qui ont rarement obtenu les sympathies des connaisseurs et des critiques. On lui a souvent reproché de viser à l'élégance et de ne raconter que la fadeur. On a attaqué aussi l'incorrection de son dessin et sa touche molle et plate. Cependant il faut reconnaître chez ce peintre une grande propriété d'exécution, beaucoup de soin dans les détails, et un coloris gracieux. Quoique secondaires, ces qualités ont placé M. Dubufe au rang des portraitistes français les plus en vogue. « Pourquoi ce succès? demande un critique. C'est que M. Dubufe sait voiler jusqu'aux moindres

imperfections de ses modèles, qu'il donne même aux moins charmantes un teint de lis et de rose pâle, qu'il les habilite et les déshabilite comme la plus savante couturière. On ne trouve d'ailleurs dans ses têtes aucun caractère, aucun sentiment du type individuel. » Quoi qu'il en soit, pendant vingt ans il y eut peu de grandes dames de la noblesse ou de la finance qui ne voulussent avoir leur portrait *peint par Dubufe*. Cet artiste a obtenu au salon de 1831 une médaille de première classe, et a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 9 août 1837. Parmi ses nombreuses productions nous citerons : *Un Romain se laissant mourir de faim plutôt que de toucher à un dépôt d'argent qui lui a été confié* (salon de 1810) : composition académique sans énergie, sans beauté ; — *Achille prenant Iphigénie sous sa protection* (1812) ; — *Jésus-Christ apaisant une tempête* (1819) ; — Une scène de *Psyché* (1822) ; — *Apollon et Cypris* : tableau agréable, qui eut du succès et fut acheté par le gouvernement ; il est au musée du Luxembourg ; — *Jésus-Christ marchant sur la mer* (1824) : ce tableau décore l'église Saint-Leu, à Paris ; — *La Délivrance de saint Pierre* (1827) : dans l'église Saint-Pierre de Chaillot ; — *Souvenirs et Regrets* (1827) : ces deux figures ont acquis une véritable popularité à leur auteur ; ce sont deux femmes couchées et à demi nues ; l'une tient un portrait, et le considère avec complaisance ; l'autre éloigne ce même portrait avec colère et douleur. C'est le même personnage dans deux situations différentes ; la couleur en est assez brillante, mais elle n'est pas toujours vraie ; le dessin n'est pas pur. Le caractère des têtes manque d'élévation ; c'est une grisette plutôt qu'une femme du monde que l'artiste a mise en scène. Mais les nus, la situation, l'expression ont séduit le public ; aussi la gravure et la lithographie ont-elles reproduit sous toutes les formes les pendants de M. Dubufe ; — *Le Nid* (1831) ; — *La Mésange* (même salon) : acheté par M. le comte de Perregaux ; c'est à propos de ces toiles qu'un écrivain qui passe pour un juge à la fois sévère et consciencieux (M. Gustave Planche) s'est écrié : « Ce n'est pas même de la mauvaise peinture » ; — les portraits de *Louis-Philippe* (1837) ; — *De Louise d'Orléans, reine des Belges* (même salon) ; — *De Nicolas Kœchlin, député* (1841) ; — *De Zimmermann, compositeur* (1847) ; — *La République* (1849) ; — *Une jeune Villageoise* (1852) ; — *Des Animaux* (même salon), etc.

A. DE L.

*Revue encyclopédique*, année 1827, XXXVII, 864. — *Dictionnaire de la Conversation*. — *Archives du Musée*.

\* **DUBUFE** (Édouard), peintre français, fils du précédent, né à Paris, vers 1818. Élève de son père, il a les qualités et les défauts de son maître. Cependant on doit lui reconnaître une touche plus ferme et peut-être plus de bonheur

encore dans l'exécution des étoffes, des dentelles et autres détails. Les poses de ses personnages sont aussi moins affectées. M. Édouard Dubufe a hérité de la vogue de son père, et son pinceau a déjà reproduit les traits de beaucoup de dames remarquables par la beauté ou le rang. Quelques-uns de ses tableaux historiques méritent aussi une mention particulière ; tels sont : *L'Annonciation* (salon de 1839) ; — *Une Chasse-ressse* (même salon) : ces deux toiles furent les débuts de M. É. Dubufe ; — *Le Miracle des Roses* (1840) ; — *Tobie* (1841) : ce tableau mérita une première médaille à son auteur ; — *La Foi, l'Espérance et la Charité* (1842) ; — *Bethsabée* (1843) ; — *La Prière du Matin* (même salon) : actuellement au musée du Luxembourg ; — Les portraits de *Mme Jules Janin* (1846) ; de *Mme Paul Gayrard* (même salon) ; de la *Comtesse G. de Montebello* ; de la *Baronne Gaston d'Hauteservey* ; de *l'Impératrice Eugénie* (1853), etc. M. Édouard Dubufe a été nommé en 1854 chevalier de la Légion d'Honneur.

A. DE LACAZE.

*Archives du Musée*. — *Dictionnaire de la Conversation*.

\* **DUBUISSON** (François-René-André), naturaliste français, né le 13 août 1763, à Nantes, mort dans la même ville, le 11 janvier 1836. Il était pharmacien dans sa ville natale, et son officine devint bientôt le rendez-vous des amateurs d'histoire naturelle. Ses liaisons l'ayant rendu suspect, il fut incarcéré et traduit devant le tribunal révolutionnaire ; mais il fut acquitté sur l'observation de l'accusateur public « que Dubuisson était un homme pauvre et sans influence aucune, qui d'ailleurs ne s'occupait que de science, et dont les travaux pourraient être un jour utiles à la patrie ». Parvenu, en l'an VII (1798-1799), après des peines infinies, à la formation d'un beau cabinet d'histoire naturelle que les almanachs du temps représentent comme le plus riche et le plus agréablement varié qu'on pût alors voir en France après celui de Paris, il l'ouvrit au public moyennant rétribution. Devenu, en 1810, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes, il donna un rapide accroissement à cet établissement et put créer la magnifique collection des minéraux qui fait l'admiration des naturalistes. Dans ses nombreuses explorations aux environs de Nantes, il découvrit entre autres substances rares : l'émeraude, la grammatite, la pyrite magnétique, le titane silicio-calcaire et la chaux phosphatée pyramidée, bleue et verte ; ces découvertes faisaient dans ses leçons au Muséum l'objet d'intéressantes descriptions, qu'il a résumées avec une méthode parfaite dans le volume publié sous ce titre : *Essai d'une Méthode géologique, ou traité abrégé des roches* ; Nantes, 1819, in-8°. Cet essai, suivant le jugement qu'en ont porté les *Annales générales des Sciences physiques des Pays-Bas*, « renferme une bonne minéralogie statistique de la province au centre de laquelle

se trouve la ville de Nantes. » La ville de Nantes accepta, moyennant une rente viagère de 1,200 francs, la cession que Dubuisson lui avait souvent offerte de son cabinet. Une grande partie de sa collection manquait au Muséum de Nantes, qui se trouva ainsi presque doublé. Dubuisson a décrit les échantillons qu'il renferme dans le *Catalogue de la collection minéralogique et géognostique du département de la Loire-Inférieure appartenant à la mairie de Nantes, recueillie et classée par F.-R.-A. Dubuisson, et accompagné de la carte géologique de ce département*; Nantes, 1830, in-8°. Le gouvernement a concouru avec l'administration municipale aux frais d'impression de ce travail. Indépendamment des ouvrages déjà cités de Dubuisson, on lui doit les travaux suivants, insérés dans le *Journal des Mines : De la mine de Poullaouen*; — *De la mine du Huélgoat*; — *Note (assez étendue) sur quelques substances minérales découvertes dans les environs de Nantes*. Honoré de l'amitié de Haüy, Thouin, Lacépède, Cuvier, Beudant, Geoffroy Saint-Hilaire, etc., qui entretenaient avec lui une correspondance suivie, membre titulaire de la Société Académique de Nantes, dont il avait été l'un des fondateurs, et correspondant de la Société Linéenne et de la Société d'Histoire Naturelle de Paris, Dubuisson a reçu en outre une distinction posthume : le conseil municipal de Nantes a fait placer son buste dans une des salles du Muséum de cette ville. P. LEVOT.

*Notice sur F.-R.-A. Dubuisson, etc.*, par M. Pihan-Duficilly, et *Notice sur le Muséum d'Histoire Naturelle de la ville de Nantes*; par M. le D. de Rostaing de Rivas. — *Ann. de la Société Académ. de Nantes*, t. VII et XVIII.

\***DUBUISSON (Paul-Ulrich)**, littérateur français, né à Laval, en 1746, mort sur l'échafaud révolutionnaire, le 23 mars 1794. L'histoire de sa vie littéraire est presque tout entière dans les préfaces de ses livres. Écrivain très-médiocre, mais très-jaloux de la gloire, il publia de nombreux volumes, occupé tout le jour à composer, à traduire, ou à charger de malédictions le public qui le dédaignait, les acteurs qui se révoltaient contre sa vanité, les journalistes qui se moquaient de sa muse vulgaire et fanfaronne. Las de recueillir à Paris moins d'applaudissements que de sifflets, il quitta la France, et se rendit en Amérique, puis en Belgique. Il revint en France quelques années avant la révolution, et dès que la passion de la liberté s'éveilla dans son imagination mal réglée, elle la remplît de nouveaux troubles. Il faut que la raison tempère les plus généreux entraînements; et Dubuisson, poète sans goût, fut un républicain sans mesure. S'étant jeté dans le parti d'Hébert, de Ronsin, d'Anarcharis Cloutz, il les suivit dans tous leurs écarts et partagea leur triste sort, quand ils parurent devant le tribunal révolutionnaire. La liste exacte de ses ouvrages originaux et de ses traductions occuperait ici trop de place. Nous désignerons, parmi ses œuvres principales :

*Abrégé de la Révolution de l'Amérique anglaise*; Paris, 1778, in-12; — *Nouvelles considérations sur Saint-Domingue*; Paris, 1780, in-8°; — *Nadir, ou Thamas-Kouli-Kan*, tragédie; Paris, 1780, in-8°; — *Le Vieux Garçon*, comédie; Paris, 1783, in-8°; — *Lettres critiques et politiques adressées à M. Raynal* (avec la collaboration de Dubucq); Paris, 1785, in-12; — *Scanderbeg*, tragédie; Paris, 1786, in-8°; — *Le Nouveau Sorcier*, comédie; Amsterdam, 1787, in-8°; — *Le Directeur dans l'embarras* (musique de Paesicello), opéra-comique; 1789, in-8°; — *Les Curieux indiscrets*; 1790; — *Les Trois Mariages* (musique de Paesicello); 1791; — *Laurette* (musique de Haydn); 1791; — *Zélie* (musique de Deshayes); 1791; — *Thrasime et Théagène*, tragédie; 1787, in-8°. B. H.

Préface de *Scanderbeg*. — N. Desportes, *Bibliographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. IV.

\***DUBUISSON (Michel-François)**, antiquaire français, né à Enock, près de Boulogne, en 1716, mort le 17 novembre 1786. Après avoir étudié dans un séminaire et avoir exercé un petit commerce, il fut nommé, en 1760, à l'office d'huisier-audencier au siège de l'amirauté de Boulogne, place qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il a laissé de nombreux ouvrages restés manuscrits; le plus important a pour titre : *Les Antiquités du Boulonnais*. G. B.

*Archives historiques et littéraires du nord de la France*, 3<sup>e</sup> série, t. IV, p. 33-41.

**DUBY (Pierre Ancher-Tobiesen)**, archéologue suisse, né en 1721, à Housseau, dans le canton de Soleure, mort à Paris, en 1782. Il eut la cuisse emportée à la bataille de Fontenoy, où il faisait partie d'un régiment suisse au service de France. Admis à l'Hôtel des Invalides, il se livra tout entier à l'étude des lettres et à celle des langues du Nord. Ses connaissances spéciales lui valurent le titre d'interprète à la Bibliothèque du Roi. On a de lui : *Recueil général de pièces obsidionales et de nécessité, gravées d'après l'ordre chronologique des événements*; Paris, 1786, in-fol., avec 31 pl.; — *Traité des Monnaies des barons, pairs, évêques, abbés, villes et autres seigneurs de France*; Paris, 1790, 2 vol. grand in-4°, avec 122 pl.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

**DOC (Filippe)**, jeune Piémontaise, maîtresse du roi de France Henri II. Elle vivait en 1538. On ignore sa naissance, sa condition et les circonstances qui la rapprochèrent de Henri II; toujours est-il que ce prince oubliä quelque temps pour elle Diane de Valentinois. Filippe Duc devint en 1538 mère d'une fille, que Henri, par une singulière reminiscence, nomma Diane; il la légittima plus tard (*voyez* DIANE DE FRANCE). Le connétable de Montmorency assura à Henri II « que c'était la seule de ses enfants qui lui ressemblät ». Filippe Duc se retira dans un cloître aussitôt son

accouchement ; elle y prononça ses vœux, et demeura inconnue depuis lors.

Brantôme, *Femmes galantes*, VII. — Prudhomme, *Biog. des Femmes célèbres*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XVII, 306.

**DUC** (FRONTON DU), en latin **DUCAËUS**, théologien français, né à Bordeaux, en 1558, mort à Paris, le 25 septembre 1624. Il entra dans la Société de Jésus. Après avoir professé dans plusieurs collèges de son ordre, il devint, en 1604, bibliothécaire du collège de Clermont à Paris. Isaac Casaubon ayant inspiré à Henri IV la pensée de faire imprimer les manuscrits de la Bibliothèque royale, le clergé de France confia aux Jésuites la révision des écrits des Pères grecs. Fronton fut le premier chargé de ce soin, auquel il consacra le reste de sa vie. On a de lui : *l'Histoire tragique de la Pucelle de Domremy, autrement d'Orléans, nouvellement déparée par actes, et représentée par personnages, avec chœur des enfants et filles de France et un avant-jeu en vers*, etc.; Nancy, 1581, in-4°; opuscule rare et curieux. On trouve sur cet ouvrage une dissertation spéciale de M. le docteur du Haldat, descendant de l'un des frères de la Pucelle, et diverses notes ou développements dans les *Mémoires de l'Académie Stanislas*; Nancy, in-8°, années 1580 et suivantes; — *Sancti Gregorii, episcopi Nysseni, Opuscula*; Ingolstadt; 1596, in-8°; — *Inventaire des fautes, contradictions, fautes allégations du sieur du Plessis, remarquées en son livre de la Sainte Eucharistie, par les théologiens de Bordeaux*; Bordeaux; 1599-1601, 2 vol. in-8°; — *Réfutation de la prétendue Vérification et réponse du sieur du Plessis*; Bordeaux, 1602, in-8°; — *Laudatio Sanctorum omnium qui martyrium toto terrarum orbe sunt passi*; Paris, 1606, in-4°; — *S. Joannis Chrysostomi Opera omnia, nunc primum græce et latine edita. Front. Ducæus variantes lectiones ex mss. codicibus erutas selegit, veterem interpretationem editarum olim homiliarum recensuit, aliarum novam addidit, utramque notis illustravit*; Paris, 1609-1624, 6 vol. in-fol. Cette édition est fort estimée, et fait le plus grand honneur à Fronton du Duc; — *Bibliotheca veterum Patrum, seu scriptorum ecclesiasticorum quæ varios Græcorum auctorum libros, antea latine tantum, nunc vero primum utraque lingua editos in lucem*, etc.; Paris, 1624, 2 vol. in-fol. On trouve dans Nicéron la liste des Pères grecs contenus dans cette précieuse collection; — *Nicephori Callisti Ecclesiasticæ Historiæ libri XVIII, græce nunc primum editi: adjecta est latina interpretatio Joannis Langi a Frontone Ducæo, cum græcis collata et recognita*; Paris, 1630, 2 vol. in-fol. Cette édition, préparée par Fronton du Duc d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne, ne parut qu'après sa mort.

*Éloge du P. Fronton du Duc*; dans le *Mercur*e de

*France*. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres*, XXXVIII, 103.

**DUC DE LA CHAPELLE** (*Anne-Jean-Pascal-Chrysostome*), astronome français, né à Montauban, le 27 janvier 1765, mort le 8 octobre 1814. Il se rendit à Paris en 1788, et suivit les leçons de Lalande. Élu membre associé de l'Institut dès 1795, il fut nommé en 1811 maire de Montauban, et se distingua par une administration prévoyante et éclairée. On a de lui : *Métrologie française, ou traité du système métrique décimal à l'usage du département du Lot*; Montauban, 1807, in-8°; et dans l'ancien *Recueil de l'Institut* (section des Sciences physiques et mathématiques); — *Mémoire sur la distance solsticiale du Soleil au zénith dans le tropique du Cancer en 1796-1797, et sur la diminution séculaire de l'obliquité de l'écliptique* (t. IV, 1803); — *Observation du solstice d'été de l'an IX, faite à Montauban avec le sextant de l'abbé Lacaille* (t. IV, 1803); — *Mémoire sur l'appulse de la Lune et la planète Mars le 12 thermidor an VI* (t. V, 1804).

*Mémoires de l'Institut* (classe des Sciences mathématiques), de 1803 à 1804.

**DUC** (LE). Voy. LEDUC.

\* **DUCA** (*Laurent*), humaniste italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On de lui : *Arte aulica, opera fondata sopra Corn. Tacito*; Ferrare, 1601, in-8°; Viterbe, 1615, in-8°; — *Ars historica, in qua non modo laudabiliter historici scribebendæ præcepta traduntur, sed etiam nobiliores historici examinantur*; ibid., 1604, in-4°.

A delung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

**DUCA** (*Giacomo DEL*), sculpteur et architecte italien, né en Sicile, dans les premières années du seizième siècle. Il étudia sous Michel-Ange la sculpture et l'architecture; mais il pratiqua peu le premier de ces arts. On lui doit cependant le tombeau d'Elena Savelli à Saint-Jean-de-Lafran. Comme architecte, au contraire, il a beaucoup travaillé, mais avec peu de goût. C'est avec raison que Milizia critique amèrement l'énorme et bizarre lanterne dont il écrasa la coupole de l'église Notre-Dame-de-Lorette à Rome, bel édifice de San-Gallo, qu'il gâta aussi en y ouvrant des portes latérales d'un style non moins singulier. La grande fenêtre qui est au milieu de la façade du palais des Conservateurs, au Capitole, est encore de cet architecte, et on sait à quel point elle dépasse l'ordonnance de l'édifice. Parmi les autres monuments qu'il éleva à Rome, nous citerons le palais Panfilii près de la fontaine de Trevi, ouvrage moins digne d'un élève de Michel-Ange que le petit palais Strozzi, habité longtemps par Alfieri, et la villa Mattei près l'arc de Dolabella, auxquels Milizia lui-même est forcé de donner quelques éloges. Après avoir aussi travaillé à Caprarola, Del Duca retourna

dans sa patrie, où il fut nommé ingénieur en chef, honneur qu'il paya de sa vie ; il fut assassiné par un de ses rivaux. Il a laissé quelques poésies médiocres.

E. B.—N.

Milizia, *Memorie degli Architetti antichi et moderni*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Orlandi, *Abecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Quatremère de Quincy, *Dict. d'architecture*.

**DU CAMP** (*Théodore-Joseph*), chirurgien français, né à Bordeaux, le 3 janvier 1793, mort à Paris, le 1<sup>er</sup> avril 1824. Il fit ses premières études à Bordeaux. Commissionné comme chirurgien militaire en 1809, il fut successivement chargé de divers services de ce genre aux hôpitaux de Strasbourg, et du Val-de-Grâce, à Paris. De 1813 à 1815, il fut attaché au service de santé de la garde impériale, puis de la garde royale. Docteur de la Faculté de médecine de Paris en 1815, il présenta, en 1820, à l'Académie ou Société de Médecine de cette ville, un instrument ingénieux, propre à replacer le cordon ombilical prématurément sorti. Cette invention valut à l'auteur un rapport favorable du célèbre Deneux et l'admission du jeune docteur parmi les membres de l'Académie de Médecine. Du Camp consacra avec ardeur un génie inventif, un rare talent d'observation et une dextérité prodigieuse à l'étude, encore neuve, et au traitement des maladies des organes respiratoires et des voies urinaires. L'un des premiers, il perfectionna les méthodes et les appareils, alors très-insuffisants et très-imparfaits, pour guérir ce dernier genre d'affection. L'un des premiers il imagina de saisir les calculs dans l'intérieur de la vessie, au lieu de fendre les organes extérieurs à l'aide de la périlleuse opération que présentait la *taille de la pierre*. Les brillants succès que Du Camp avait atteints par ses écrits et par sa pratique allaient conduire rapidement le jeune chirurgien à la réputation et à la fortune, lorsqu'il vint à mourir subitement. Les principaux ouvrages de Du Camp sont : *Des Polyypes de la Matrice et du Vagin*, thèse inaugurale; Paris, 1815, in-4° ; — *Recherches pratiques sur les désordres de la respiration*, traduit de l'anglais de Robert Brie; Paris, 1819, in-8° ; — *Peut-on rapporter les symptômes de l'asthme périodique aux anévrysmes du cœur ?* (Extrait du *Journal général de Médecine*, octobre); 1819, in-4° ; — *Des Effets de la compression*, etc. (Extrait du même journal, septembre); 1820, in-8° ; — *Réflexions critiques sur un écrit de M. Chomel*; Paris, 1820, in-8° ; — *Encore deux dictionnaires des sciences médicales* (Extrait du *Journal de Médecine*, février); 1821, in-8° ; — *Traité des Rétenions d'Urine*; Paris, trois éditions in-8° ; la première est de 1822. V.

*Documents particuliers.*

**DU CAMP** (*Maxime*), publiciste français, fils du précédent, né à Paris, le 8 février 1822. Après avoir terminé ses études, il visita, en 1844 et 1845, l'Asie Mineure, la Turquie d'Europe, la

Grèce, l'Italie et l'Algérie. De retour en France, il publia la relation de ses excursions, sous le titre de *Souvenirs et paysages d'Orient*. Ce fut son début dans la carrière littéraire. Aux sanglantes journées de juin 1848, il combattit dans les rangs de la garde nationale, fut blessé, et reçut des mains du général Cavaignac la croix de la Légion d'Honneur. De 1849 à 1851, Du Camp entreprit une nouvelle série de voyages : il parcourut l'Égypte, la Nubie, la Palestine, la Syrie, la Caramanie, Chypre, Rhodes, l'Asie Mineure, le Péloponnèse, l'Albanie, etc. Cette nouvelle expédition lui fournit la matière d'une élégante et somptueuse publication, intitulée : *Égypte, Nubie, Palestine, Syrie* ; un volume in-folio, accompagné de nombreuses planches photographiées, d'après des clichés ou négatifs pris sur la nature même. Ce bel ouvrage, où l'art inventé par Daguerre s'alliait pour la première fois sur une large échelle à celui de Gutenberg, peut être considéré comme un incunabule de la bibliographie photographique. Il parut en 1852. L'auteur fut promu officier de la Légion d'Honneur le 1<sup>er</sup> janvier 1853. M. Du Camp a publié depuis cette époque le *Livre posthume, ou Mémoires d'un Suicide*; 1853, in-12 ; — *Le Nil, lettres sur l'Égypte et la Nubie*; 1854, in-12 ; — *Les Chants modernes*, poésies; 1855, in-8°. Au mois d'octobre 1851, M. Maxime Du Camp fonda avec MM. Arsène Houssaye, Théophile Gauthier, Louis de Cormenin et Laurent Pichat, la nouvelle *Revue de Paris*. V.

*Documents particuliers.*

**DUCANCEL** (*Charles-Pierre*), auteur dramatique français, né à Beauvais, en 1766, mort près de Clermont (Oise), en 1835. Fils d'un chirurgien, il fit son droit à Paris. En 1789 il adopta les nouveaux principes, et fut d'abord un des membres les plus ardents du club des *Jacobins* ; mais il ne tarda pas à reculer devant les excès qui déshonorèrent la révolution française. Il se réunit alors aux *feuillants*, ou partisans de la monarchie constitutionnelle ; plus tard encore, il devint partisan prononcé du gouvernement absolu. Dès 1795 il manifesta son changement d'opinions par une comédie satirique intitulée : *L'Intérieur des Comités révolutionnaires, ou les Aristides modernes*, pièce qui eut alors un grand succès. C'était une critique énergique des terroristes, dont le règne venait de finir. Cet heureux début dans la carrière littéraire encouragea Ducancel, qui fit successivement paraître un grand nombre de productions dans divers genres ; il ne cessa pourtant pas de pratiquer la jurisprudence : il plaiderait quelquefois, rédigeait des mémoires et donnait des consultations. En 1808 il acheta une étude d'avoué à Paris ; il la revendit avantageusement dix-huit mois après, lorsque le nombre des charges d'avoué fut diminué d'un tiers. Un riche mariage compléta sa fortune, et lui permit de se retirer dans ses propriétés. En 1814 il re-

prit la plume, en faveur de la Restauration, et son zèle fut récompensé en 1815 par la sous-préfecture de Clermont; mais en 1816 il fut destitué par le ministre de l'intérieur Lainé, pour avoir voté avec les royalistes purs contre les candidats ministériels. Depuis lors Ducancel n'exerça aucune fonction publique; cependant, il conserva ses opinions, et ne négligea aucune occasion de les faire prévaloir, soit par ses écrits, soit dans les élections. Il avait été l'un des fondateurs de la Société des Bonnes-lettres. Nous citerons comme ses principaux ouvrages: *L'Intérieur des Comités révolutionnaires, ou les Aristides modernes*, comédie en trois actes (Théâtre de la Cité); Paris, 1795, in-8°, et 1797, in-24; — *Le Hâbleur, ou le chevalier d'industrie*, comédie en trois actes, en vers, avec prologue; Paris, 1795, in-8°; — *L'Intrigante*, comédie; Paris, 1795; — *La Sépulture*, comédie (Théâtre Montansier); Paris, 1797; — *Les Deux Morts supposés*, comédie-vaudeville, un acte; Paris, 1800; — *Mémoire en faveur de J.-F. Lesueur, inspecteur de l'enseignement du Conservatoire*; Paris, 1802, in-8°; — *La Constitution non écrite du royaume de France, et les preuves qu'elle n'a jamais cessé un seul moment d'être en vigueur depuis Clovis jusqu'à ce jour*; Paris, 1814, in-8°; — *Le Cordonnier et sa Commère*; Paris, 1814, in-8°; — *La Bibliothèque royaliste, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire de la restauration de la maison de Bourbon en France en 1814, 1815, etc.*; Paris, 1819, 3 vol. in-8°; — *Questions sur la loi des élections du 5 février 1817*; Paris, 1819, in-8°; — *Esquisses historiques, politiques, morales et dramatiques du gouvernement révolutionnaire de France, aux années 1793, 1794 et 1795*; Paris, 1821, in-8°; — *Avons-nous des institutions? ou quelques réflexions sur le renouvellement septennal*; Paris, 1824, in-8°; — *Ducancel (C.-P.) en 1824 et années suivantes: Première lettre à M. de B\*\*\**; — *Indemnité aux communes pour leurs presbytères et aux fabriques pour leurs biens-fonds aliénés pendant la révolution*; Paris, 1824, in-8°.

A. JADIN.

*Biographie universelle des Contemporains. — Documents part.*

**DU CANGE** (*Charles du Fresne*, sieur), historien et philologue français, né à Amiens, le 18 décembre 1610, mort à Paris, le 23 octobre 1688. Il appartenait à une famille honorable qui se trouvait depuis longtemps en possession de charges importantes dans la province de Picardie. Son père exerçait les fonctions de prévôt royal à Beauquesne. Le jeune Du Cange fit les études au collège des Jésuites d'Amiens. Il se distingua de bonne heure parmi ses condisciples. A la sortie du collège, il alla faire son droit à Orléans, et de là il vint à Paris, où, au mois d'août 1631, il fut reçu avocat au parlement. Dès cette époque, il se livra avec ardeur aux

études historiques. Bientôt sa passion pour les recherches d'érudition fut si grande, qu'il abandonna le barreau pour se donner tout entier aux occupations qu'il chérissait. Il revint d'abord à Amiens, où il épousa, en 1638, après la mort de son père, Catherine du Bos, fille d'un trésorier de France. Sept ans après, quand, en 1645, il acheta pour lui cette même charge de trésorier, ses occupations ne l'empêchèrent point de continuer ses études et ses recherches sur l'histoire. Au moment où une violente épidémie, en 1668, ravagea la ville d'Amiens, il vint à Paris. Là il trouva une foule de livres imprimés, de curieux manuscrits, où il recueillit abondamment pour les grands ouvrages d'érudition qui devaient plus tard lui donner une si grande renommée. Du Cange, comme Baluze, Mabillon et quelques autres érudits, a produit et mis au jour une foule d'ouvrages qui témoignent non-seulement de l'application et de la patience de l'auteur, mais encore d'une grande puissance d'induction et d'une immense portée d'esprit. Ses dissertations et ses savantes préfaces, qui se distinguent par une érudition profonde et variée, attestent aussi que celui qui les a composées était doué du talent de la généralisation et d'un génie vraiment philosophique. La grande entreprise de faire revivre entièrement deux langues intermédiaires, dont on était loin de soupçonner l'importance, le grec et le latin du moyen âge, ne pouvait être conçue par un esprit vulgaire. Elle choquait même les idées que tous les littérateurs d'alors devaient à leur éducation classique; témoin le mot du P. Vavasseur, célèbre par sa belle latinité parmi les plus élégants écrivains de la Compagnie de Jésus. Il disait du *Glossaire de la Basse Latinité*: « Il y a soixante ans que je m'applique à ne me servir d'aucun des mots rassemblés si laborieusement par M. Du Cange. » Pour celui-ci, loin de heurter de front les idées de son temps, il disait avec modestie, qu'il avait pris par goût le côté le plus rebutant de la littérature. Du reste, son style ne se ressent pas de la décadence littéraire des époques qu'il avait le plus curieusement étudiées. Il était familier avec toute l'antiquité, et avait puisé les plus hautes vues sur l'histoire dans cette prodigieuse variété de connaissances qui le placent à la tête des savants de son siècle; car il était également fort dans les langues, dont il savait le plus grand nombre, dans la géographie, dans la jurisprudence, dans l'art héraldique, la numismatique, l'épigraphie et dans toutes les parties de l'archéologie et de la paléographie grecque et latine. Les ouvrages manuscrits de tous genres qu'il a consultés pour ses deux Glossaires et pour ses grands travaux historiques et généalogiques paraissent, par leur nombre presque infini, hors de toute proportion avec la durée d'une vie d'homme; et pourtant, Du Cange a été cité par ses contemporains pour son abord facile, son humeur sociable et gracieuse, qui lui fit autant d'amis que sa vaste

était lui firent d'admirateurs. De ce nombre était Colbert, qui lui demanda la publication de tous les historiens de la France. Du Cange en présente un plan; mais on ne donna pas alors de suite à cette idée, dont l'exécution était réservée aux Bénédictins (*voy. Dom BOUQUET*). Du Cange était petit, mais fort bien constitué et d'une belle figure; le travail d'esprit et la marche, si prolongés qu'ils fussent, ne lui causaient aucune fatigue. Pour tout le reste il avait la modération de la sagesse, soutenue par une solide piété. Il laissa quatre enfants, auxquels Louis XIV accorda une pension de 2,000 livres, en reconnaissance des travaux de leur père. Tous les ouvrages de Du Cange sont des chefs-d'œuvre de sagacité, d'érudition et de haute critique. Les principaux sont d'abord ses deux Glossaires : *Glossarium ad Scriptores Mediæ et Infimæ Latinitatis*; Paris, 1678, 3 vol. in-fol., dont la 4<sup>e</sup> édition a été doublée par les Bénédictins, qui l'ont portée à six volumes, en 1733; puis dom Carpentier, en 1766, y a ajouté quatre volumes de supplément. MM. Didot ont donné une nouvelle édition de ce grand ouvrage, par les soins de M. Henschel; Paris, 1844, 7 vol. in-4°. Indépendamment d'un grand nombre d'améliorations dues au savoir du nouvel éditeur d'Adelung, et autres, un des principaux mérites de cette édition est d'avoir reproduit et complété la table des mots techniques rangés par ordre des matières, en sorte que chaque mot se trouve dans le dictionnaire à son ordre alphabétique; le vaste répertoire de Du Cange, ainsi accru des travaux de ses continuateurs, est une véritable encyclopédie du moyen âge. M. Pardessus a signalé le mérite de cette édition dans le *Journal des Savants*; — *Glossarium ad Scriptores Mediæ et Infimæ Græcitatatis*; Paris, 1688, 2 vol. in-fol. M. Ambroise Firmin Didot en prépare une nouvelle édition; — *Historia Byzantina duplici commentario illustrata, complectens familias Constantinopolitanas, imperatorum Constantinopolitanorum numismata et descriptionem urbis Constantinopolis*; Paris, 1686, in-fol. Ces deux ouvrages sont la clef de la Byzantine, dans laquelle Du Cange a publié les auteurs suivants : *Joannis Cinnami Historiarum Libri VI et Pauli Silentiarii Descriptio S. Sophiæ, cum notis in Nicephorum Bryennium, Annam Comnenam et Cinnamum*; 1670, in-fol.; — *Joannis Zonaræ Annales, cum notis*; 1687, in-fol.; — *Chronicon Paschale sive Alexandrinum, cum notis*; 1688, in-fol.; — *Cyriilli, Philoxeni, aliorumque veterum Glossaria Latino-Græca et Græco-Latina*; 1679, in-fol.; — *Histoire de la Conquête de Constantinople, composée par Geoffroy de Ville-Hardouin, avec la suite, composée par Philippe Mouskes*; 1657, in-fol. A ces deux derniers textes Du Cange a joint un récit complet de tout ce qui se rapporte au séjour des Français dans l'empire d'Orient, et il a réuni cette seconde partie à la

première, sous le titre de : *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français*; — *Histoire de saint Louis, IX<sup>e</sup> du nom, roy de France, écrite en françois par Jean, sire de Joinville, avec des observations et dissertations historiques*; 1668, in-fol.; — *Le Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste*; 1665, in-4°, n'est pas moins estimé, etc. Mais ces livres imprimés ne forment guère que la moitié des œuvres complètes de Du Cange, qui a laissé en manuscrits une masse non moins imposante d'ouvrages conservés à la Bibliothèque impériale, et dont l'impression, plus d'une fois résolue, n'a pas encore été exécutée. Outre les plans de plusieurs travaux géographiques, historiques et généalogiques, accompagnés de leurs innombrables matériaux tout préparés, il s'y trouve des ouvrages entièrement achevés : tels qu'un volume intitulé *Gallia*; un autre, *Principautés d'outre-mer, ou familles d'Orient*; une nouvelle édition de Ville-Hardouin, entièrement remaniée; un grand nombre de lettres, de dissertations des plus variées sur les sujets les plus importants de l'histoire. [BERGER de LIVREY, dans l'*En. des G. du M.*, avec addit.]

Perrault, *Éloges des hommes illustres*. — *Journal des Savants* (15 novembre 1688). — *Lettre d'Étienne Baluze à Ensébe Renaudot sur Du Cange*, en tête du *Chronicon Paschale*. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. VIII. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Baron, *Éloge de Charles Du Fresne Du Cange*; Amiens, 1763, in-12. — Dufresne d'Aubigny, *Mémoire historique pour servir à l'histoire de Charles Du Fresne Du Cange*. — *Mémoire sur les manuscrits de M. Du Cange*. — *Notice sur Du Cange*, dans le *Moniteur*, 1845. — Pardessus, *Journal des Savants*, janvier et février 1847. — Hardouin, *Essai sur la vie et sur les ouvrages de Du Cange*; Paris, 1849. — Léon Feugère, *Études sur Du Cange*, dans le *Journal de l'Instruction publique* (mars, avril, 1852).

**DU CANGE** (Victor-Henri-Joseph BRAHAIN), romancier et dramaturge français, né à La Haye (Hollande), le 24 novembre 1783, mort à Paris, le 15 octobre 1833. Fils d'un secrétaire d'ambassade, le jeune Ducange reçut une instruction soignée, que complétèrent des voyages en diverses parties de l'Europe. En 1805 il obtint un emploi dans l'administration du cadastre, et passa ensuite dans celle du commerce et des manufactures. Ses fonctions ayant été supprimées par la Restauration, il résolut de s'établir en Angleterre; mais il ne put s'habituer à ce pays, et il rentra en France. Ducange ne possédait point de fortune, et ses opinions l'éloignaient du gouvernement existant. Il songea alors à utiliser ses connaissances et son goût littéraires : il avait déjà fait au théâtre quelques essais peu importants. Son premier ouvrage fut *Agathe, ou le petit vieillard de Calais*, 2 vol. in-12, publié en 1819. Deux ans après, il fit paraître *Valentine, ou le pasteur d'Uzès*, 1821, 3 vol. in-12, roman qui fut poursuivi sous la prévention d'outrage à la religion et d'atteinte à la morale publique. Ce livre est une peinture vive et animée des scènes d'horreur commises dans le midi de

la France par les bandes royalistes et catholiques en 1815 et 1816. Il s'y mêle quelques tableaux où la liberté du style se maintient dans des limites qu'ont souvent franchies d'autres écrivains du même temps que l'on n'a point songé à incriminer; mais c'étaient la tendance politique du livre que l'on poursuivait : on prétendait d'ailleurs que dans un des personnages du roman Ducange avait voulu représenter la duchesse d'Angoulême. Cette imputation, qui ne fut pas produite officiellement, paraît avoir déterminé la condamnation de l'écrivain. Ducange eut à faire six mois de prison, et son livre fut supprimé. Rendu à la liberté, sans avoir été corrigé de ses opinions libérales, Ducange prit la direction d'un petit journal, appelé *Le Diable rose*; un nouveau procès l'obligea d'y renoncer. Il retourna alors au roman. *Thélène, ou l'amour et la guerre*, publié en 1823, amena de nouvelles poursuites. Toute la France s'indignait alors de l'ignoble traitement infligé à un jeune écrivain, Magalon, qui, condamné pour délit de presse, avait été transféré de Paris à Poissy, accouplé avec un forçat. Ducange redouta une pareille ignominie, et passa en Belgique, d'où il revint, en 1825, pour purger la condamnation prononcée contre lui par défaut. Depuis lors la justice politique le laissa tranquillement continuer ses travaux littéraires. Ducange a publié de nombreux romans. Son style est facile, animé, spirituel; sa plaisanterie a souvent une allure trop libre pour le goût d'aujourd'hui; elle est cependant plus retenue que dans d'autres ouvrages du même genre, de Pigault-Lebrun ou de Paul de Kock. Ce qui a soulevé contre Ducange les colères de certains écrivains, c'est sa persévérance, on peut dire aussi sa hardiesse à attaquer l'esprit d'intolérance des fanatiques de son temps et à défendre les idées libérales. Cette couleur politique se retrouve dans tous ses romans. La plupart de ses productions sont aujourd'hui négligées; quelques-unes cependant méritent d'être connues, notamment *Léonide, ou la vieille de Suresnes*; *Les trois Filles de la Veuve*; *Le Médecin confesseur*; *La Luthérienne*. Ducange a en outre travaillé pour le théâtre; il a donné en 1827 *Trente Ans, ou la vie d'un joueur*, drame en cinq actes, fait en collaboration avec Dinaux, pseudonyme qui cachait les noms de MM. Beudin et Goubaux. Cette pièce, qui rompait avec les habitudes traditionnelles du drame, et qui a d'ailleurs des mérites réels, fit en son temps une espèce de révolution dramatique et eut un succès qui dure encore. Les travaux littéraires enrichissent rarement; Ducange ne fit donc point fortune avec ses œuvres. Peut-être aussi y eut-il dans sa vie un peu trop de l'insouciance habituelle aux écrivains. Il mourut ne laissant à sa famille qu'une honorable réputation littéraire, un peu trop dépréciée aujourd'hui. Les ouvrages de Victor Ducange sont :

Romans : *Agathe, ou le petit vieillard de Calais*; 2 vol. in-12, 1819; — *Albert, ou les amants*

*missionnaires*; 2 vol. in-12, 1820; — *Valentine, ou le pasteur d'Uzès*; 3 vol. in-12, 1821; réimprimé dans *Les Romains illustrés*, en 1849, et saisi en vertu de l'arrêt de 1821; — *Léonide, ou la vieille de Suresnes*; 5 vol. in-12, 1823; réimprimé dans *Les Romains illustrés*, 1849; — *Thélène, ou l'amour et la guerre*; 4 vol. in-12, 1823; — *La Luthérienne, ou la famille morave*; 6 vol. in-12, 1825; — *Le Médecin confesseur, ou la jeune émigrée*; 6 vol. in-12, 1825; réimprimé dans *Les Romains illustrés*, 1849; — *Les trois Filles de la Veuve*; 6 vol. in-12, 1826; réimprimé dans *Les Romains illustrés*, 1849; — *L'Artiste et le Soldat*; 5 vol. in-12, 1827; — *Isaurine et Jean-Paul*; 5 vol. in-12, 1830; — *Ludovica, ou le testament de Waterloo*; 6 vol. in-12, 1830; — *Marc Loricot, ou le petit chouan de 1830*; 6 vol. in-12, 1832. — Ouvrages posthumes : *Les Mœurs, contes et nouvelles*; 2 vol. in-12, 1834; — *Joasine, ou la fille du prêtre*; 5 vol. in-12, 1835. Ducange a donné en outre, dans *Le Livre des Cent-et-Un*, deux nouvelles : *Un Duel, et Une Demoiselle à Paris*.

Théâtre : *Palmerin, ou le solitaire des Gaules*, mélodrame, trois actes; 1813; — *Pharaon, ou l'entrée des Francs dans les Gaules*, mél., trois actes; 1813; — *Le Prince de Norvège, ou la bague de fer*, drame, trois actes; 1818; — *La Maison du Corrégidor, ou ruse et malice*, coméd., trois actes; 1819; — *Le Prisonnier vénitien, ou le fils géolier*, mélod., trois actes (avec M. Dupetit-Méré); 1819; — *La Tante à marier*, vaud., un acte; 1819; — *Calas*, mélod., trois actes; 1819; — *Thérèse, ou l'orpheline de Genève*, mélod., trois actes; 1820; — *Le Colonel et le Soldat, ou la loi militaire*, mélod., trois actes; 1820; — *La Suédoise*, mélod., trois actes; 1821; — *Élodie, ou la vierge du monastère*, mélod., trois actes, avec prologue; 1822; — *Les Diamants*, mélod., trois actes; 1824; — *Lisbeth, ou la fille du laboureur*, mélod., trois actes; 1823; — *MacDowell*, drame, trois actes; 1826. — *Trente Ans, ou la vie d'un joueur* (avec Dinaux), mélod., trois actes; 1827; — *La Fiancée de Lammemoor*, drame, trois actes; 1828; — *Polder, ou le bourreau d'Amsterdam* (avec Guilbert de Pixérécourt), drame, trois actes; 1828; — *Le Jésuite* (avec G. de Pixérécourt), drame, tiré des *Trois Filles de la Veuve*, trois actes; 1830; — *L'Oiseau bleu* (avec Simonin), féerie, deux actes; 1831; — *Il y a seize ans*, drame, trois actes; 1831; — *Agathe, ou l'éducation et le naturel*, drame, deux actes; 1831; — *La Vendetta, ou la fiancée corse*, drame, trois actes; 1831; — *Le Testament de la pauvre Femme*, drame, cinq actes; 1832. Victor Ducange a été en outre collaborateur de MM. Brisset et Ruben pour *Les Deux Raymond*, drame, et de M. Anicet Bourgeois pour les drames de *Sept Heures*, *Macbeth*, *Cleto*, *Le Couvent de Tonnington* et *Plus de Jeudi*. Frédéric Lock.

J. Janin, dans le feuilleton du *Journal des Débats*,

4 novembre 1838. — *Biographie des Contemporains*. — Querard, *La France littéraire*.

**DUCAREL** (*André COLTÈRE*), antiquaire anglais, né à Greenwicl, en 1714, mort à Londres, en 1785. Il eut de très-bonne heure un goût décidé pour l'archéologie et les recherches historiques. Après avoir fait une partie de ses études au collège d'Eton, il devint un des sujets les plus distingués de l'université d'Oxford. Le voyage qu'il fit en Normandie dans l'année 1752 fournit une ample matière à sa curiosité, et il consigna, deux ans après, le résultat de ses études dans un ouvrage, qui a été réimprimé in-folio en 1767, sous le titre de *Anglo-Norman Antiquities*. Il ouvrait ainsi la carrière aux savants antiquaires de son pays qui pendant un siècle n'ont cessé de visiter et de décrire les monuments religieux d'une province où ils retrouvaient de tous côtés les traces des rapports intimes qui n'ont cessé d'exister depuis la conquête de Guillaume le Bâtard entre les familles anglaises et normandes. Son ouvrage fit des deux côtés du détroit une égale sensation; et quoique des observations plus rigoureuses aient fait reconnaître depuis l'inexactitude de quelques-unes de ses assertions, son livre n'en est pas moins regardé comme offrant aux antiquaires des renseignements précieux. Ils ne trouvent que dans ses ouvrages la description et le dessin de plusieurs monuments qui ont disparu. Ducarel fut nommé en 1755 official de la juridiction privilégiée de l'église collégiale de Sainte-Catherine, et en 1756 official de Cantorbéry. Il devint en 1757 membre de la Société des Antiquaires de Londres, et en 1762 membre de la Société royale. En 1763 il fut chargé, avec sir Joseph Ayloffe, de mettre en ordre les papiers d'État de Whitehall. Il mourut âgé de soixante-onze ans. Il avait espéré de sa constitution robuste de poursuivre plus loin une carrière vouée à la science : « Si j'échappe, disait-il quelquefois, aux accidents fortuits ou à une attaque de paralysie, je jeterai un coup d'œil dans le siècle suivant. » Voici la liste de ses ouvrages : *Série de plus de deux cents médailles anglo-galliques ou normandes et aquitaniques des anciens rois d'Angleterre, représentées sur seize planches gravées, et éclaircies dans douze Lettres*; 1757, in-4°; — *Notice sur Brown-Willis l'antiquaire*; 1760, in-4°; — *Anglo-Norman Antiquities, considered in a tour through part of Normandy*; Londres, 1767, in-fol. Cet ouvrage a été traduit en français par M. Léchaudé d'Anisy, membre associé de l'Académie royale de Caen et membre de la Société des Antiquaires de Normandie; Caen, 1823, grand in-8°, avec appendices, et une description de la tapisserie de Bayeux, traduite de sir Smart Lefthienllier, 42 planches; — *Histoire de l'Hôpital et de l'Église de Sainte-Catherine*; 1782, in-4°, avec des planches; — *Notice sur la Ville, l'Église et le Palais ar-*

*chiépiscopal de Croydon*; in-4°, 1783; — *Histoire et Antiquités du Palais archiépiscopal de Lambeth*; 1785; — plusieurs mémoires dans les *Philosophical Transactions*. C. HIPPEAU.

*Anecdotes de Bowyer*. — Chalmers, *General Biography*. — *Biogr. Britan.*

\* **DUCARLA-BONIFAS** (*Marc*), physicien et littérateur français, né à Valves, en 1738, mort le 16 avril 1816, à Villeneuve-du-Tarn. Il passa dans la retraite la presque totalité d'une longue vie, qu'il consacra aux sciences. Son premier écrit, *Des grands Mouvements de la Matière*, parut en 1775, in-12. En 1779 il publia à Genève, sous le titre de *Cosmogonie*, neuf mémoires réunis en trois volumes in-8°, et roulant sur les comètes, la lumière zodiacale, le système planétaire, etc. Il y avance que notre univers n'est qu'une province de l'espace, une simple constellation, qui se meut dans l'immensité de l'étendue. Cette idée, alors neuve et hardie, est aujourd'hui admise par les astronomes les plus célèbres. De 1782 à 1784, Ducarla inséra de nombreux articles dans le *Journal de Physique*, dans le *Journal encyclopédique*, dans le *Journal des Savants*; un de ses ouvrages, *Du Feu complet*, fut imprimé en 1784, aux frais du Musée de Paris. Parmi ses papiers, il laissa un manuscrit d'un autre genre, intitulé : *Mademoiselle de Romans*; c'est une histoire romanesque, dont une des maîtresses de Louis XV est l'héroïne.

G. B.

Nayral, *Biographie et chroniques castraises*, t. II, p. 111.

**DUCARNÉ DE BLANGY** (*Jacques-Joseph*), agronome français, né à Hirson, dans la Thiérache, le 11 décembre 1728, mort vers 1803. Il s'occupa particulièrement de l'éducation des abeilles. On a de lui : *Méthode pour détruire les taupes*; 1770, in-8°; — *Traité de l'Éducation économique des Abeilles*; Paris, 2 vol. in-12; — *Trois Lettres à M. de Voltaire, par un de ses amis, sur l'ouvrage intitulé : L'Évangile du Jour*; 1771, 1772, 1773, in-8°; — *A la Nation française, ou moyens propres à sauver les équipages d'une partie des vaisseaux qui viennent échouer et périr à la côte, ainsi que la meilleure partie des marchandises*; Paris, 1801, in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

**DUCART** (*Isaac*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1630, mort en 1697. Il acquit une grande célébrité par le fini de ses tableaux et la légèreté de sa touche. On recherche surtout ses peintures de fleurs sur satin.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Houbraken, *Vies des Peintres*, etc.

**DUCAS** (*Constantin*). Voy. CONSTANTIN.

**DUCAS** (*Alexis*). Voy. ALEXIS V.

**DUCAS** (*Michel*) (*Μιχαήλ ὁ Δουκας*), historien grec, petit-fils d'un autre Michel Ducas, qui vivait sous le règne de Jean Paléologue le jeune, florissait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il descendait de la famille impériale

des Ducas, et lui-même occupait probablement une haute position à la cour de Constantin XII, dernier empereur de Constantinople. Après la prise de cette ville, il se réfugia auprès du prince de Lesbos, Dorino Gateluzzi, qui lui confia diverses missions diplomatiques. Sous Domenico Gateluzzi, fils et successeur de Dorino, Michel Ducas continua de remplir les fonctions de négociateur. En 1455 et en 1456 il porta à Andrinople le tribut des princes de Lesbos et de Lemnos, et un peu plus tard il accompagna à Constantinople son maître Domenico, qui allait rendre hommage au sultan Mahomet II. Dorino et Domenico, par leur prudence et par l'habileté de leur ambassadeur, sauvèrent l'indépendance de Lesbos; mais, après la mort de Domenico, son fils et successeur, Nicolas Gateluzzi, excita la haine de Mahomet, qui s'empara de Lesbos, en 1462, et réunit cette île à l'Empire Ottoman. Ducas survécut à cet événement, mais le reste de sa vie est inconnu. Il paraît qu'il se retira alors en Italie, et que dans sa vieillesse il écrivit l'Histoire qui nous est parvenue. Divisée en 45 sections ou chapitres, elle commence par un abrégé de chronologie universelle, et ne devient détaillée et véritablement instructive qu'à partir du règne de Jean Paléologue I<sup>er</sup>; elle se termine brusquement, au milieu d'une phrase, par le récit de la prise de Lesbos en 1462, et il ne serait pas impossible qu'on trouvât un jour dans quelque bibliothèque la fin de l'ouvrage, qui manque dans nos éditions. Cette histoire est écrite d'un style incorrect et même barbare. Non content de faire usage d'un très-grand nombre de mots turcs, l'auteur emploie des formes grammaticales tout à fait étrangères au génie de la langue grecque. C'est le plus difficile de tous les historiens byzantins, et il semble n'avoir jamais étudié les écrivains grecs classiques. On ne peut guère reprocher à Ducas que des défauts de style; pour le fond, c'est un historien grave, judicieux, prudent et impartial. Son exposition des causes qui amenèrent la ruine de l'empire grec est pleine de sagacité et de sagesse. Il est malheureusement sujet à de fortes méprises relativement à l'histoire de l'Europe occidentale. Sans remédier entièrement à l'insuffisance des historiens byzantins en ce qui concerne les premières conquêtes des Turcs en Asie et même en Europe, Ducas n'en est pas moins un annaliste précieux pour les règnes de Jean Paléologue (1355-1391), de ses trois successeurs Manuel, Jean et Constantin (1391-1453), et pour l'histoire des îles de l'Archipel à la même époque. L'ouvrage de Ducas a été publié pour la première fois par Ismael Boulliaud (*Historia Byzantina, a Joanne Palæologo I ad Mehemetem II. Accessit chronicon breve* (χρονικὸν σύντομον); Paris, 1649, in-fol., avec une version latine, des notes et une chronique grecque contenant la relation sommaire des événements qui se sont passés en Turquie jusqu'en 1523; ce vo-

lume a été reproduit à Venise en 1729. Dans la nouvelle édition des historiens byzantins qui paraît sous les auspices de l'Académie royale de Berlin, Ducas a été réimprimé à Bonn, en 1834, in-8°, d'après une révision entreprise par M. Emmanuel Bekker; ce savant helléniste y a ajouté une traduction italienne du texte grec, trouvée à Venise par M. Léopold Ranke et faite au quinzième siècle sur un manuscrit plus complet que celui dont s'est servi Boulliaud. Il existe aussi une traduction française de Ducas : elle est du président Cousin. [HASE, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Hankins, *Script. Byzant.* — Hammer, *Geschichte des Osman. Reiches*.

**DUCAS-VATAÇE** (*Jean*). Voy. VATAÇE.

**DUCASE** (*François*), canoniste français, né à Lectoure, dans la première partie du dix-septième siècle, mort en 1706. D'abord grand-vicaire et official de Carcassonne, il devint ensuite chanoine-archidiacre et official de Condom, où il termina sa vie, dans un âge avancé. Il était profondément versé dans l'Écriture, les SS. Pères et les canonistes anciens et modernes. On a de lui : *De la juridiction ecclésiastique contentieuse*; Agen, 1695, in-4°; — *De la juridiction volontaire*; Agen, 1697, in-4°. Ces deux ouvrages ont été réunis en un seul, souvent réimprimé, sous le titre de : *Pratique de la Juridiction ecclésiastique, volontaire, gracieuse et contentieuse*. On cite la sixième édition, Toulouse, 1762, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

**DUCASSE** (*Jean-Baptiste*), célèbre marin français, gouverneur de Saint-Domingue, né dans le Béarn, mort dans un âge avancé, aux eaux de Bourbon-l'Archambault, en juillet 1715. Il alla fort jeune chercher fortune sur mer. Doué d'une grande énergie, il se fit promptement remarquer des directeurs de la Compagnie du Sénégal, qui se le donnèrent pour collègue. Envoyé en 1678 à Saint-Domingue, afin d'y faire la traite pour le compte de cette compagnie, il fut très-mal accueilli par les colons, qui, appréhendant de trouver en lui un homme plus disposé à les rançonner qu'à les protéger, prirent les armes pour le contraindre à se rembarquer. Mais il fit tête à l'orage, et eut l'habileté de leur persuader que l'intention du roi comme celle de la Compagnie étaient de travailler à augmenter les richesses de la colonie en y introduisant un plus grand nombre d'esclaves; ayant d'ailleurs protesté de son respect pour les privilèges locaux, les colons se calmèrent facilement. La Compagnie, satisfaite de sa dextérité, lui confia le commandement de son navire *La Bannière*, chargé de transporter des noirs du Sénégal à Saint-Domingue. Rejeté bien loin de sa destination par une tempête qui l'obligea à relâcher en Angleterre, où une maladie grave le retint quelques mois, il confia son bâtiment à son second, qui le conduisit à bon port. Moins

heureux, Ducasse ne put revenir à Saint-Domingue qu'après être, à deux reprises, tombé au pouvoir des Hollandais, qui chaque fois lui firent payer une forte rançon. Un combat qu'il soutint, dans un second voyage, contre un fort bâtiment hollandais dont il se rendit maître à l'abordage attira sur lui l'attention de Louis XIV, qui le nomma, en 1691, gouverneur de Saint-Domingue. A son arrivée dans la colonie, Ducasse la trouva dans un état d'anarchie et d'abandon qui l'exposait à être aisément la proie de quiconque l'attaquerait. Dans l'année qui suivit son entrée en fonctions, il appliqua les ressources locales aux fortifications et à la construction d'un hôpital. Les divers services publics devinrent de sa part l'objet de sages règlements, et le premier il obligea les curés à tenir par année, et en double, des registres réguliers des baptêmes, mariages et décès. A la faveur de l'ordre et de la tranquillité, l'agriculture prit un développement qui amena celui du commerce d'exportation. Attentif à tempérer les rigneurs de la guerre, il traita avec humanité les prisonniers espagnols et anglais, et par une lettre du 5 février 1692, qui fait le plus grand honneur à la droiture et à la noblesse de ses sentiments, il convia, mais sans succès, le gouverneur de la Havane et celui de la partie espagnole de Saint-Domingue à mettre un terme aux barbares traitements qu'ils faisaient subir aux prisonniers français. En même temps se faisant d'utiles auxiliaires de ce qui restait des flibustiers, encore redoutables, mais que seul il parvenait un peu à discipliner, il les employa soit à repousser les attaques des ennemis, soit à aller chez eux par des descentes réitérées causer à leur commerce de graves préjudices. L'expédition qu'il dirigea lui-même contre la Jamaïque, en 1694, ayant amené la destruction des fortifications de l'île et procuré un grand butin qu'il avait, en grande partie, abandonné aux officiers et aux marins des bâtiments, il fut blâmé par le ministre d'avoir ainsi assimilé des marins français aux flibustiers. La croix de Saint-Louis lui fut néanmoins conférée, avec une pension reversible sur la tête de sa femme. Lorsque, au mois de juin de l'année suivante, les Espagnols et les Anglais vinrent attaquer Saint-Domingue avec des forces considérables, Ducasse, mal secondé, ne put les empêcher de s'emparer du Cap, de Saint-Louis et du Port-de-Paix. Peut-être même la colonie entière fut-elle tombée en leur pouvoir, si leur méintelligence ne les avait affaiblis et amenés à s'éloigner. Lorsqu'il reçut l'ordre de seconder M. de Pointis dans son entreprise contre Carthagène, il manifesta hautement dans sa lettre au ministère (4 février 1697) sa désapprobation de ce projet, et il fit ressortir l'avantage qu'il y aurait eu à attaquer de préférence la partie espagnole de Saint-Domingue, « dessein qui renfermait la gloire, l'utilité, la mortification de la monarchie espagnole et la clef de toutes

les Indes ». Quoi qu'il en soit, il prépara les ressources nécessaires à Pointis; et ne tenant aucun compte des mauvais procédés du chef de l'expédition, homme capable, mais hautain, il se plaça sous ses ordres, et eut la plus grande part, le 12 avril, à la prise du fort de Boca-Chica, canal étroit qui forme l'entrée de Carthagène. Encore souffrant de la blessure qu'il avait reçue le 30 avril, il dirigea l'attaque du fort de Hihimani, sur lequel il arbora le premier le pavillon français. Le 2 mai, après un siège meurtrier de trois semaines, Carthagène capitula, et Ducasse, à qui le gouvernement en fut confié, se retira presque aussitôt dans le fort de Hihimani, par suite de ses nouveaux démêlés avec Pointis, qui se refusait à accorder une part suffisante du butin aux flibustiers, plus spécialement placés sous les ordres du gouverneur de Saint-Domingue. Ces forbans avaient essentiellement contribué à la prise de la ville; mais Pointis voulait les écarter, sous prétexte qu'ils s'étaient livrés lors du sac de la ville aux plus odieuses atrocités. Mécontent de l'inégalité de partage, Ducasse menaça de venir en France demander justice au roi. Quant aux flibustiers, auxquels il avait eu la prudence de cacher la décision de Pointis, il allait les faire embarquer, lorsqu'ils apprirent comment ils étaient traités. N'écoutant aucune des représentations de Ducasse, qui leur promettait d'aller plaider leur cause auprès du roi, ils retournèrent à Carthagène, et de tous les brigandages qu'ils y commirent, le moindre fut la rançon qu'ils imposèrent à la malheureuse ville, rançon qui ne procura pas moins de trente mille piastres à chacun d'eux. Pendant ce temps Ducasse regagna Saint-Domingue, d'où il faisait obtenir aux flibustiers une indemnité de 1,400,000 francs, accordée par le gouvernement, à la seule condition qu'ils restituassent les vases sacrés sur lesquels ils avaient fait main-basse à Carthagène. Durant les trois années suivantes Ducasse appliqua tous ses soins au rattachement de la culture à Saint-Domingue du sucre et du tabac, et déjà il avait obtenu des succès marqués, lorsqu'il fut envoyé, en 1700, en Espagne pour y régler des affaires intéressant cette puissance et la France. Sa mission terminée, Philippe V lui confia, en 1702, le commandement d'une escadre de six vaisseaux, chargée de convoyer à Carthagène huit bâtiments portant le nouveau vice-roi du Mexique et des troupes espagnoles. Il eut à soutenir, du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre, avec quatre de ses vaisseaux seulement, cinq combats acharnés contre sept forts vaisseaux anglais aux ordres de l'amiral Bembow, qu'il maltraita et dont il parvint à se faire abandonner. Arrivé à Carthagène, il reprit la route de France, et le 1<sup>er</sup> mai 1703, jour de son débarquement à La Rochelle, il fut élevé au grade de chef d'escadre et remplacé dans son gouvernement de Saint-Domingue. De nouveaux et brillants services, rendus pendant la guerre de la succession d'Espagne, lui firent obtenir le grade

de lieutenant général; c'est en cette qualité qu'il fut chargé, en 1714, d'investir, avec trente et un bâtiments, la ville de Barcelone, que le maréchal de Berwick assiégeait par terre; mais ses infirmités l'obligèrent bientôt à résigner ce commandement et à quitter le service. Aussi prudent que brave, Ducasse ne se laissait jamais abattre par les difficultés. C'était un homme droit, qu'on aurait tort de juger d'après ses seuls rapports avec les flibustiers. Ces écumeurs de mer avaient encore de son temps une puissance qu'il eût été impossible et impolitique de songer à briser; le tenter eût été mettre à leur merci les possessions français d'outre-mer, insuffisamment protégées par la métropole. Régulariser leur action, en refrénant leurs brigandages, c'était le seul parti à prendre; c'est ce que fit Ducasse, et s'il ne put toujours maîtriser ses féroces et indomptables auxiliaires, du moins parvint-il quelquefois à atténuer les maux qu'ils causaient. Sous ce rapport, il servit la cause de l'humanité dans la limite du possible. Sa fille épousa le marquis de Roye, de la maison La Rochefoucauld.

P. LEVOT.

*Archives de la marine.* — Le P. Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue.* — Moreau de Saint-Méry, *Hist. de Saint-Domingue, et Loix et Constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent.* — Van Tenac, *Histoire de la Marine.* — Archenholtz, *Histoire des Flibustiers.* — D'Aspect, *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis.*

**DUCASTEL** (*François-Baptiste-Louis*), jurisculte français, vivait à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècle. Après avoir été avocat au conseil supérieur de Bayeux de 1771 à 1774, il vint exercer sa profession à Paris. La jalousie de ses confrères le fit rayer du tableau, comme ayant plaidé aux conseils supérieurs établis par Maupeou. Il se retira à Rouen, et siégea comme député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative, dont il fut élu président, en octobre 1791. On a de lui : *Mémoire sur les dîmes pour le clergé de Normandie, contre les cultivateurs de la même province*; Caen, 1772, in-8°.

*Dict. biog. univ. et pitt.*, éd. Aliné André.

\* **DU CAURROY** (*François-Eustache*), sieur de Saint-Frémin, musicien français, né à Gerberoy, en 1549, mort à Paris, le 7 août 1609. Ses parents le destinaient à l'Ordre de Malte; mais son penchant pour la musique et la réputation qu'il acquit bientôt les déterminèrent à lui laisser suivre la carrière qu'il avait choisie. Il entra alors dans les ordres, devint chanoine de la Sainte-Chapelle et prieur de Saint-Ayoud de Provins. Il était en 1568 maître de la chapelle du roi, et il conserva ces fonctions pendant quarante ans, sous des rois qui ont laissé le souvenir d'habiles amateurs, Charles IX et Henri IV. Il remporta en 1575 le prix de musique fondé par les habitants de la ville d'Évreux. Henri IV avait créé en sa faveur, en 1599, la place de surintendant de la musique du roi

Il reste de Du Caurroy une messe de *Requiem* intitulée : *Missa pro defunctis, quinque vocum.* « Cette messe, qui n'a jamais été publiée, dit M. Félis, et dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque du Roi, fut jusqu'au commencement du dix-huitième siècle la seule qu'on chantait aux obseques des rois de France à Saint-Denis »; — *Preces ecclesiasticæ ad numeros musicæ redactæ*, lib. 1, à cinq voix; Paris, 1609; — *Precum ecclesiasticarum Lib. II*; in-4°, 1609; — *Mélanges de Musique*, contenant des chansons, des psaumes, des noëls; in-4°, 1610; — *Fantaisies à trois, quatre, cinq et six parties*; in-4°, 1610. Il a composé aussi la messe exécutée aux Grands-Augustins le jour de l'établissement de l'Ordre du Saint-Esprit. Plusieurs auteurs le regardent, et nous pensons que c'est avec raison, comme l'auteur de l'air de la chanson : *Charmante Gabrielle*.

Félis, *Biogr. universelle des Musiciens.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

**DUCAURROY DE LA CROIX** (*Adolphe-Marie*), jurisculte français, né à Eu (Normandie), le 5 juin 1788, mort à Paris, le 28 juin 1850. Il appartenait à une ancienne famille de la Normandie. Son père, Jean-Charles Ducaurroy de la Croix, avocat au parlement de Paris, lieutenant général au bailliage d'Eu en mai 1777, maire de cette ville à l'époque de la révolution, sous-préfet à Neufchâtel en 1809, mort en 1802, s'était fait connaître comme jurisculte par sa collaboration au *Recueil de Jurisprudence* de Guyot. Ducaurroy fit à Paris ses premières études; mais son patrimoine ayant été compromis par une mauvaise gestion, il allait renoncer à la carrière à laquelle il se destinait, lorsque Simon, professeur suppléant à la Faculté de Droit de Paris, vint généralement à son aide, et lui fit les avances nécessaires au jeune étudiant. En 1809 il devint licencié en droit, puis avocat à la cour impériale de Paris, et en 1811 il obtint le grade de docteur. Il se mêlait alors aux luttes du barreau, s'initiant à la pratique des affaires; mais la nature de son esprit le portait surtout vers les abstractions de la théorie. Il donna d'abord au public les *Institutes de l'empereur Justinien nouvellement traduites et augmentées* 1° des *Novelles* 118 et 127; 2° de *plusieurs extraits des autres constitutions qui modifient les Institutes*; avec le *texte en regard*; Paris, 1813, in-12; 5° édit., *ibid.*, 1837, in-8°. Ducaurroy blâmait dès cette époque la méthode routinière adoptée pour l'enseignement du droit romain. « Je n'ai jamais conçu, disait-il, la connaissance du droit séparée de la connaissance des textes, et les lois romaines, plus que toutes les autres, me paraissent devoir être étudiées sur l'original. » En 1819, un concours s'étant ouvert devant la Faculté de Paris pour une chaire de droit romain, qui fut obtenue par Blondeau, Ducaurroy se distingua dans la lutte, et fut nommé suppléant par la commission de

l'instruction publique. L'année suivante, la plupart des cours de la Faculté de Paris ayant été doublés, il fut nommé à une chaire de droit romain de nouvelle création. Il commença trois ans après à faire paraître les *Institutes de Justinien nouvellement expliquées*; Paris, 1822-1835, 4 vol. in-8°. La huitième édition, contenant, en tête de chacun des titres, le texte et la traduction des *Institutes*, a pour titre : *Institutes de Justinien nouvellement traduites et expliquées*; Paris, 1851, 2 vol. in-8°. Adoptant la méthode de Vinnius, l'auteur commente le texte de Justinien avec un savoir, une clarté et un talent original qui ont assuré le succès éclatant et durable de son ouvrage. Ducaurroy fut l'un des fondateurs et pendant huit années l'un des rédacteurs les plus zélés de la *Thémis*, recueil qui exerça sur l'enseignement du droit une utile influence. Les *Institutes* de Gaius ayant été publiées à Paris en 1821, et les *Fragmenta Vaticana* en 1823, il s'empressa de les comprendre dans ses leçons. Il se réunit même à Blondeau, son collègue, pour faire imprimer les *Institutes de Gaius* dans le volume intitulé : *Juris civilis Ecloga*; Paris, 1822, 1827, in-12. Dans la suite, il les inséra, ainsi que les *Fragmenta Vaticana*, dans le *Juris civilis Enchiridium*; Paris, 1844, 1849, 1851, in-18. On lui doit encore : *Lettre d'un ancien Rédacteur de la Thémis à M. Laboulaye, sur l'Histoire du Droit*; Paris, 1846, in-18; — *Commentaire théorique et pratique du Code Civil*; Paris, 1848-1851, ou avec un nouveau titre, Paris, 1851, vol. I et II, in-8° (en société avec MM. Bonnier et Roustain). Cet ouvrage, continué par les collaborateurs de Ducaurroy, doit avoir six volumes. Ducaurroy venait de corriger l'épreuve de l'une des dernières livraisons du second volume, et se promenait au Luxembourg, lorsqu'il éprouva les premières atteintes du mal auquel il succomba peu d'heures après. Il avait été l'un des rédacteurs de la *Revue étrangère et française de Législation, de Jurisprudence et d'Économie politique*, et il avait fourni des articles à la *Revue de Législation et de Jurisprudence*.

E. REGNARD.

P.-H. Templier, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Ducaurroy, en tête des Inst. de Justinien nouvellem. trad. et expliq.* — Beuchot, *Journal de la Librairie*.

**DUCCINI (Joseph)**, médecin italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il professa la médecine à l'université de Pise, et se montra l'un des plus zélés partisans de la secte iatrochimique. On a de lui : *De' Bagni di Iucca, trattato chemico-medico*; Lucques, 1711, in-8°; — *Nuovo Trattato sopra la natura de' liquidi del corpo umano e dell' animate*; Lucques, 1729; in-12.

*Biographie médicale*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

\* **DUCCIO DI BUONINSEGNA** ou **DUCCIO DE SIENNE**, peintre et architecte siennois, floriss-

saît de 1282 à 1339. On sait qu'il eut pour maître Segna, habile peintre siennois, dont on ne connaît que le nom. Duccio peignit en trois années un très-grand tableau destiné au maître-autel de la cathédrale de Sienne, et placé aujourd'hui dans une chapelle. Ce tableau, qui fait époque dans l'histoire de l'art, est peint des deux côtés; à la face on voit en grand la *Vierge et plusieurs saints*, et au revers une foule de petits sujets évangéliques. L'or et l'outremier y sont prodigués, et la manière grecque y domine; c'est cependant la composition la plus riche en figures et peut-être la meilleure de l'époque. Duccio a donné en outre les dessins de quelques-uns des sujets du fameux pavé de la cathédrale et d'une mosaïque représentant *Samson et les Philistins*. Duccio était aussi architecte, et on lui attribuait la façade de l'ancienne église de Saint-Paul, transformée aujourd'hui en Casino des Nobles. Cette façade a joui presque plus rien du dessin primitif, ayant été entièrement changée en 1763, par le chevalier Fuga.

E. B.—N.

Della Valle, *Lettre Sanesi*. — Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

**DU CERCEAU**. Voyez ANDROUET.

**DU CERCEAU**. Voyez CERCEAU (Du).

**DU CHAFFAULT**. Voyez CHAFFAULT (Du).

**DUCHAL (Jacques)**, théologien non conformiste irlandais, né à Antrim, en 1697, mort en 1761. Il commença ses études sous le célèbre docteur Abernethy, et les acheva à l'université de Glasgow, où il fut reçu docteur. Il devint peu après pasteur de la Congrégation de Cambridge, d'où il passa en Irlande, et succéda à Abernethy, d'abord à Antrim, puis à Dublin. On a de lui : *The Practice of Religion recommended*; Cambridge, 1728, in-8°; — *Arguments for the truth and divine authority of the christian religion, in ten sermons*; Dublin, 1752, in-8°. Dans les dernières années de sa vie, Duchal écrivit sept cents sermons, dont une partie seulement fut publiée; Dublin, 1764, 3 vol. in-8°.

Rusc, *New biographical Dictionary*.

\* **DUCHALAIS (Adolphe)**, archéologue français, né à Beaugency, le 11 janvier 1814, mort le 20 août 1854. Destiné au notariat et venu à Paris pour y étudier le droit, Duchalais s'adonna bientôt exclusivement à l'archéologie. Après avoir débuté par des notices sur l'église d'Arcueil et les donjons de Baugency et de Monthléry, il s'occupa spécialement de l'étude des monnaies mérovingiennes. Abordant plus tard la numismatique du moyen âge, il y montra encore plus de perspicacité que dans ses recherches sur les monnaies antérieures au neuvième siècle. Il distingua le premier dans les monnaies carlovingiennes celles qui émanaient du pouvoir royal et celles qui avaient été émises par les premiers ateliers féodaux. Élève de l'École des Chartes depuis 1840 et archiviste paléographe, Duchalais fut attaché aux travaux historiques de M. Augustin Thierry,

et entra au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale. Sans abandonner la numismatique du moyen âge, il dirigea ses recherches vers l'antiquité. La mort l'enleva prématurément à des travaux qui l'avaient déjà placé parmi les archéologues les plus distingués. On a de lui : un grand nombre d'articles sur l'archéologie, l'histoire et la numismatique, dans les *Mém. des Antiquités de France*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, la *Revue Archéologique* et la *Revue Numismatique*; — *Description des Médailles Gauloises du cabinet de France* (mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres); Paris, 1846, in-8°. Duchalais a fourni aussi de nombreux articles au *Dictionnaire historique de la France* qui fait partie de l'*Univers pittoresque* de MM. Didot.

*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4<sup>e</sup> série, vol. I.

\* **DUCHAND** (*Augustin-Jean-Baptiste*, baron), général français, né à Grenoble, le 11 mai 1780, mort à Paris, le 3 janvier 1849. Il fut nommé en 1798, à sa sortie de l'École Polytechnique, lieutenant en second dans l'artillerie de marine. Attaché ensuite au 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie à cheval, il prit part aux opérations du camp de Boulogne, servit en Italie et en Espagne de 1808 à 1812, à la grande armée en 1813 et 1814, et fit la campagne de France en qualité de colonel-major de la garde impériale. Major d'un régiment d'artillerie à Valence, en mars 1815, il se prononça énergiquement pour la cause de l'empereur, lors de son passage en Dauphiné. Le 9 avril 1815 il donna sa démission, et resta sans emploi pendant toute la Restauration. A la révolution de Juillet on le réintégra sur les cadres de l'armée : il fut nommé maréchal de camp au corps d'artillerie, le 4 septembre 1830, et, successivement, commandant des Écoles d'Artillerie de Metz et de Vincennes, membre du comité consultatif d'artillerie (6 novembre 1836), lieutenant général et inspecteur général d'artillerie. Un décret du 17 avril 1848 le mit en disponibilité.

A. ROCHAS (de Die).

*Archives du départ. de la guerre.* — A. Rochas, *Biographie du Dauphiné*.

\* **DUCHANGE** (*Gaspard*), graveur français, né à Paris, en 1662, mort en 1756. Il fut élève d'Andran. Son talent se caractérise par un faire large, par un travail de chair très-moelleux; il excella surtout à rendre le Corrège. On a de lui : *Jupiter et Léda*, et *Danaë*, d'après le Corrège; — *Jésus-Christ au tombeau*, d'après Paul Veronèse; — quelques pièces de l'*Histoire de Marie de Médicis*, d'après les tableaux de Rubens; — *Le Repas chez le Pharisien*; — *Les Vendeurs chassés du temple*, d'après Jouvenet; — *Tobie recouvrant la vue*, d'après Antoine Coyppel; — divers sujets d'après Le Sueur, Noël Coyppel, Nicolas Bertin et autres.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

\* **DUCHAPT** (*Claude-Théophile*), juricon-

sulte et publiciste français, né à Bourges, le 5 juillet 1802. D'abord avocat au barreau de cette ville, conseiller de préfecture, puis juge au tribunal civil, enfin conseiller à la cour impériale, il est entré dans l'arène littéraire par la voie de la presse. Ses premiers écrits ont eu pour objet des questions d'actualité politique. Ainsi virent le jour les deux brochures suivantes : *Lettre du père L'Incertain aux électeurs*; Bourges, 1827, in-8°; — *Lettre de Jacques Lerond, petit électeur, aux électeurs de 1830, petits et grands*; Bourges, 1830, in-8°. La plaisanterie alerte et la moquerie fine viennent y aiguïser le raisonnement, et sont comme le caractère saillant de l'écrivain. Il a fait paraître aussi, à des intervalles plus ou moins rapprochés, une série de dissertations sur des points de droit et des questions litigieuses, travaux graves, où se remarquent des appréciations solides en même temps qu'ingénieuses. La plupart ont été reproduites par les journaux de jurisprudence de Paris. Deux de ces dissertations ont paru à part : l'une *Sur la pénalité à appliquer aux duellistes*; Bourges, 1837, in-8°; l'autre *Sur la peine applicable au crime d'incendie des édifices non habités dépendant d'une maison d'habitation*; Bourges, 1847, in-8°. La *Jurisprudence de la Cour de Bourges*, qu'il a rédigée de 1827 à 1845, lui doit un grand nombre d'études sur des sujets analogues. Dans ses moments de loisir, M. Duchapt a cultivé la poésie. Il a donné en 1840, sous le voile de l'anonyme : *Lettre à l'abbé de Lamennais par un homme-potence*, où, tout en rendant hommage au grand talent de l'illustre abbé, il combat énergiquement l'exagération de ses doctrines. Cette pièce a été réimprimée in extenso au t. III des *Supercheries litt. dévoilées* de Quérard. En 1850 il publia à Bourges un recueil de fables, dans lesquelles abonde le trait spirituel, le vers élégant et facile.

H. BOYER.

Quérard, *Supercheries litt. dévoilées.* — Labédollière, *Les Fabulistes populaires*.

**DUCHAT** (*Louis-François LE*), poète français, né à Troyes, vivait dans le seizième siècle. On a de lui : *Præludiorum libri tres*, Paris, 1554; imprimé dans les *Deliciæ Poetarum Gallicorum* de Gruter, t. I<sup>er</sup>; — *Agamemnon*, tragédie, traduite de Sénèque, à la suite de laquelle se trouvent l'*Histoire de Lucrèce forcée*, en vers lyriques, traduite des *Fastes* d'Ovide, et l'*Idole vengeur*, traduit de Théocrite.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*.

**DUCHAT** (*Yves LE*), historien français, de la même famille, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Histoire de la Guerre entreprise par les Français pour la conquête de la Terre Sainte sous Godefroy de Bouillon*; Paris, 1620, in-8°; — *Subizæ et Rupellenses bello domiti, carmen græcum, cum versione latina*; Paris, 1629, in-8°

Letong, *Bibliothèque historique de la France*.

**DUCHAT** (*Jacob Le*), érudit français, né à Metz, le 23 février 1658, mort le 23 juillet 1735, à Berlin. Après avoir étudié le droit à Strasbourg, il exerça la profession d'avocat dans sa ville natale, jusqu'au moment où la révocation de l'édit de Nantes lui ferma le barreau. En 1700 il se décida à quitter la France, dont il n'avait pas voulu sortir en 1685, dans l'espérance que les persécutions contre les protestants n'auraient pas de durée, et il se retira à Berlin, où, en 1701, il fut nommé assesseur à la justice supérieure française, et l'année suivante conseiller. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort. De bonne heure il avait trouvé un grand charme dans la lecture des écrivains français du seizième siècle. Soit pour se rendre cette lecture plus facile, soit par suite de l'intérêt qu'il prenait à ce travail, il recueillit un grand nombre de notes sur la langue et sur les événements de cette époque, recherchant avec soin l'origine des locutions propres à ces écrivains, et débrouillant les allusions dont ils sont pleins ou des faits peu connus de ces temps de troubles et de guerres civiles. Ces notes, qu'il avait amassées pour sa propre satisfaction, lui semblèrent plus tard de nature à intéresser ceux qui partageaient ses goûts pour les anciens auteurs et à jeter d'ailleurs quelque jour sur l'histoire de ce siècle, et il éditâ, en les accompagnant de remarques plus ou moins étendues, les ouvrages suivants : *Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III*; Cologne, 1693, in-12, de 717 pages : les principales de ces pièces sont le *Journal de L'Éstoile* et la *Confession de Sancy* : ce recueil eut plusieurs autres éditions, revues et augmentées; — *La Satyre Ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des États de Paris* en 1593; Ratisbonne (Bruxelles), 1696, 1 vol. in-12 : plusieurs éditions, dont la plus belle et la plus estimable est celle de Ratisbonne (Bruxelles), 1709, 3 vol. in-8°; — *Œuvres de maître François Rabelais, publiées sous le titre de faits et Dits du géant Gargantua et de son fils Pantagruel, avec la Prognostication pantagruélienne, l'Épître du Limousin, la Crème philosophale et les deux Épîtres de deux vieilles de mœurs et d'humeurs différentes, nouvelle édition, où l'on a ajouté des remarques historiques et critiques sur tout l'ouvrage, le vrai portrait de Rabelais, la carte du Chinonois, le dessin de la cuve peinte et les différentes vues de la Devinière, métairie de l'auteur* (1); Amsterd., 1711, 5 vol. in-8° : cette édition a été contrefaite deux fois à Rouen et une fois à Paris; — *Les Quinze Joies du mariage, ouvrage très-ancien, auquel on a joint le Blason des fausses amours, le Loyer des folles amours, et le Triomphe des Muses contre l'Amour*; La Haye, 1726, in-12; — *Les Aventures du baron de Feneste par*

(1) Sur cette édition et sur les planches qui y sont jointes, voir la *Lettre* de Le Duchat à Bayle.

*Théod. Agrippa d'Aubigné*; Cologne (Bruxelles), 1729, 2 vol. in-8° : cette édition, publiée par François Poppens, libraire de Bruxelles, est pleine de fautes, dues à l'incapacité de celui qui fut chargé d'en diriger l'impression. Le Duchat, très-mécontent de cette publication, chargea un exemplaire d'une multitude de corrections destinées à une nouvelle édition, qui n'a jamais été exécutée; — *l'Introduction au Traité des Merveilles anciennes comparées avec les modernes, ou traité préparatif à l'apologie pour Hérodote par Henri Estienne*; La Haye, 1723, 3 vol. in-8°. On lui doit encore : *Éclaircissements sur deux passages des Mémoires de Brantôme*, dans le 36° vol. de la *Bibliothèque germanique*; — *Lettre à Bayle*, dans les *Lettres de Bayle*; Amsterdam, 1729, t. III, p. 891-900; — *Ducatiana, ou remarques de feu M. Le Duchat sur divers sujets d'histoire et de littérature, recueillies dans ses manuscrits et mises en ordre par M. F. (Formey)*; Amsterdam, 1738 et 1744, 2 vol. in-8°. Il a fourni à Bayle un grand nombre de notes pour son dictionnaire, et quelques remarques pour l'édition de *l'Histoire de De Thou*, 7 vol. in-fol. Les livres choisis et curieux qui composaient sa bibliothèque étaient chargés de notes de sa main, qu'on aurait pu utiliser pour donner des éditions de quelques autres anciens ouvrages; on s'est seulement servi de celles sur Villon, dans l'édition des Œuvres de ce poète; La Haye, 1742, in-8°. On attribue aussi à Le Duchat une comédie en patois messin, intitulée : *La Famille ridicule*; Berlin, (1720) in-8°. Michel NICOLAS.

Formey, *Éloge de Le Duchat*, dans la *Biblioth. german.*, t. XXXIV, et dans les *Éloges des Académiciens de Berlin*, t. II. — *Lettres de Bayle*. — Nicéron, *Mémoires*.

\* **DU CHÂTEL** en latin **CASTELLANUS** (*Guillaume*), guerrier français, né vers le milieu du quatorzième siècle, mort à Darmouth. Issu d'une famille noble et ancienne du pays de Léon, en Bretagne, il fut chambellan du duc d'Orléans frère de Charles VI, et se distingua dans plusieurs rencontres. Il fut un des tenants dans la joute guerrière que Barbazan, à la tête de six chevaliers français, engagea le 19 mai 1402, près de Bordeaux, contre sept chevaliers anglais, joute dont l'avantage resta aux Français et où Du Châtel tint tête à deux Anglais qui l'attaquèrent la hache à la main. Après avoir, en 1403 ou 1404, fait partie d'une expédition commandée par lui et les deux sires de Penhouët, et avoir livré aux Anglais, à la tête de trois vaisseaux, un combat où mille d'entre eux furent pris ou noyés et mille faits prisonniers, Du Châtel obtint le commandement d'une nouvelle expédition, qui prit et pilla Jersey, Guernesey et Plymouth. Revenus chez eux chargés d'un immense butin, les Bretons furent bientôt attaqués à leur tour par les Anglais, qui leur firent essuyer de grands dommages, et exercèrent de sanglantes représailles. Afin de mettre un terme à cet état de choses, Du

Châtel fut député vers les princes français qui gouvernaient pendant la maladie du roi Charles VI, et après avoir obtenu, non sans peine, leur assentiment à une nouvelle expédition contre les Anglais, il arma trois cents bâtiments et y embarqua des troupes considérables, dont il partagea le commandement avec les sires de Châteaubriand et de La Faille. Le défaut d'unité dans le commandement empêcha le succès de l'entreprise. L'attaque de Dartmouth avant l'entier débarquement des troupes expéditionnaires se fit contre l'avis de Du Châtel, et eut pour résultat la déroute des Français. Du Châtel, mortellement blessé, fut porté à Dartmouth, où il expira pendant qu'on posait le premier appareil sur ses blessures.

P. LEVOT.

*Chronique du religieux de Saint-Denis*, trad. de M. Bellaguet, t. III, p. 103, 111, 171 et 179. — D'Argenterre, *Histoire de Bretagne*, liv. X.

**DU CHÂTEL** (*Tanguy*), généralement appelé *Tanneguy*, par suite d'une prononciation vicieuse de son véritable nom de baptême, guerrier français, frère cadet du précédent. Il s'était déjà signalé par d'autres prouesses, lorsque apprenant le désastre de son frère devant Dartmouth, il vint avec quatre cents hommes attaquer cette ville, qu'il mit à feu et à sang. Non content de cette vengeance, il ravagea les côtes d'Angleterre, d'où les Bretons revinrent deux mois après chargés d'un immense butin. A quelque temps de là, les Anglais, ayant débarqué dans les environs de Brest, Tanguy contribua à les repousser, en se frayant un passage jusqu'à leur chef, le comte de Beaumont, qu'il étendit à ses pieds d'un coup de hache d'armes. Entré peu après au service du duc d'Orléans, en qualité de chambellan, il se plaça, après l'assassinat de ce prince, en 1407, sous la bannière du duc d'Anjou, Louis II, qu'il accompagna en Italie lorsque ce prince essaya de reconquérir son trône de Naples, et revint avec lui en France. Nommé prévôt de Paris lorsque les Bourguignons en sortirent en 1414, Tanguy déploya dans l'exercice de ses fonctions une énergie qui lui attira la haine de la faction bourguignonne, et ne fut vraisemblablement pas sans influence sur les accusations auxquelles il fut en butte quelques années plus tard. Le dauphin Louis, duc de Guyenne, pour le récompenser de ce qu'il avait assuré à Charles VI la conservation de Paris, lui accorda de grands biens, et le fit, en 1414, maréchal de Guyenne. Tanguy, qui s'était trouvé à la bataille d'Azincourt, en 1415, et qui avait déjà déjoué plusieurs complots des Bourguignons, fit avorter en 1416 une nouvelle conspiration, dont les chefs, bourgeois de Paris, expirèrent dans les supplices. L'année suivante (1417), il reprit Monthéry et plusieurs places aux environs de Paris. Les dauphins Louis et Jean étaient morts de poison, à quelques mois d'intervalle. Il ne restait plus à la France qu'un fils de son roi, le dauphin Charles (depuis Charles VII), quand un complot livra Paris à la faction bourguignonne,

dans la nuit du 28 mai 1418. Averti du danger par les cris de triomphe du parti vainqueur, Tanguy vole à l'hôtel du Petit-Musc, où le dauphin dormait tranquillement, l'enveloppe de ses draps, l'enlève dans ses bras, le charge sur son cheval et va le déposer à la Bastille Saint-Antoine. Après avoir mis le dauphin en sûreté à Melun, il rassembla un corps de seize cents hommes, et se hasarda à pousser une attaque jusqu'à l'hôtel Saint-Paul, d'où il espérait enlever le roi; mais son attente fut trompée. Voyant qu'il ne pouvait reprendre Paris, il se décida à aller rejoindre le dauphin à Melun. Du Châtel était alors le véritable chef des Armagnacs. Il portait le titre de *capitaine et lieutenant, de par monseigneur le dauphin, de tous les pays de France, Champagne, Brie et de tous les pays de outre la rivière de Seine*. Usant de l'ascendant qu'il exerçait sur le jeune prince, il lui conseilla la paix. Elle était désirée des deux partis, qu'épuisaient également la guerre civile, la famine et la peste, et qui sentaient enfin le besoin de s'unir pour chasser les Anglais, devenus maîtres de la Normandie à la faveur des discordes intestines des Français. Tanguy se rendit dans ce but près de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, au mois de mai 1419; et lors d'une première entrevue, dans laquelle le dauphin et Jean se jurèrent alliance et amitié, il fut convenu qu'ils en auraient une seconde. Elle eut lieu le 10 septembre suivant, au pont de Montereau, et Jean sans Peur y fut assassiné, d'après les conseils ou même avec la participation de Du Châtel, si l'on doit croire aveuglément Pierre de Femia, Monstrelet, Saint-Remy, et les autres écrivains bourguignons, qui prétendent que Tanguy aurait d'abord conseillé et préparé ce crime, et qu'il l'aurait ensuite exécuté en portant le premier ou tout au moins le second coup de hache. Ces divers témoignages, comme les dépositions des témoins, sont longuement discutés dans une dissertation insérée t. VI, p. 574 et suiv., de l'*Histoire de France* du P. Daniel. L'auteur démontre que tous les historiens du temps qui ont raconté le meurtre du duc de Bourgogne en ont altéré les principales circonstances, et que les témoins du fait, entraînés par l'esprit de parti, séduits ou comprimés dans les enquêtes qui furent faites des deux côtés, ne méritent qu'une confiance douteuse. Sainte-Foix (*Essai historique sur Paris*, t. V, p. 206 et suiv.) et Voltaire (*Œuvres*, t. XVII, p. 351, édit. de Kehl) n'hésitaient pas, de leur côté, à disculper Tanguy. Si leur opinion n'a pas été adoptée de nos jours par MM. de Sismondi et de Barante; il ne faut pas perdre de vue que ces deux écrivains se sont presque exclusivement inspirés des sources bourguignonnes et n'ont tenu aucun compte de la constante dénégation de Tanguy : elle a pourtant une grande valeur, surtout quand on la rapproche de la conduite qu'il tint après l'événement. En effet, quand Le Bouteiller, le vicomte de Narbonne,

Froffier et d'autres seigneurs français attachés comme Tanguy au parti d'Orléans se glorifiaient d'avoir frappé le duc de Bourgogne, regardant l'assassinat du pont de Montoreau comme une juste et naturelle représaille de celui de la rue Barbette, comment Tanguy, nécessairement imbu de l'esprit de son temps, fort large en matière d'appréciation du juste et de l'injuste, aurait-il répudié la responsabilité de cet acte, alors surtout qu'il se serait exposé à se voir démasquer par ses complices ? Comment aurait-il osé non-seulement s'en faire excuser auprès du fils de la victime (Philippe le Bon), mais encore défier deux chevaliers qui soutiendraient sa culpabilité ? Si l'on réfléchit que nul ne releva le gant, à une époque où les duels judiciaires étaient un moyen de preuve obligatoire pour tout homme de guerre qui en accusait un autre, on sera porté à conclure que les écrivains bourguignons ont exagéré les faits en ce qui concerne Tanguy ; que le plus ardent négociateur de la paix entre le dauphin et le duc de Bourgogne n'aurait ni conseillé ni consommé un crime qui pouvait ranimer les hostilités et perdre ainsi la France ; et l'on conviendra alors que quand une déplorable collision s'engagea, lors de l'entrevue du 10 septembre, il put bien se borner, comme il le prétendit toujours, à enlever le dauphin de l'enceinte de la conférence. Après ce tragique événement, Tanguy, partageant la disgrâce du dauphin, déshérité par son père, l'accompagna dans le midi de la France, seule partie du royaume où il pût trouver un asile. Le meurtre du duc de Bourgogne n'est pas le seul qu'on ait imputé à Tanguy. On a prétendu, sur la foi de Pasquier (*Recherches de la France*, liv. VI, chap. III, p. 452) qu'en 1424, jaloux du crédit dont Guichard, dauphin d'Auvergne, commençait à jouir auprès de Charles VII, Tanguy aurait, de sa propre main, et en plein conseil, tué son rival. La Chronologie des comtes d'Auvergne par Savaron (*Origines de Clermont*) prouve que Pasquier a été mal informé.

Le comte de Richemont ayant reçu l'épée de connétable le 7 mars 1425, ne l'accepta qu'à la condition que plusieurs des meurtriers du duc de Bourgogne et Tanguy lui-même seraient éloignés de la cour. Charles VII hésitait à se séparer d'un serviteur qu'il appelait son père ; mais Tanguy, sachant qu'il était un obstacle au rapprochement des partis, supplia le roi de lui accorder, comme récompense de ses services, la permission de quitter la cour. Charles VII, cédant à ses instances, le nomma sénéchal de Beaucaire, où il alla résider, lui conserva le titre et les gages de prévôt de Paris, avec des pensions et une garde de quinze archers appointés par le roi. En 1446 Charles VII le nomma grand-sénéchal et gouverneur de Provence. Le P. Anselme (t. VIII, p. 357) dit que Du Châtel alla à Marseille pour travailler à réduire la ville de Gènes dans l'obéissance du roi, et qu'en 1448 il fut envoyé ambassadeur à Rome, près du pape Nicolas V. Quel-

ques auteurs, se fondant sur son âge, très-avancé, ont pensé que ces deux missions auraient été confiées à son neveu, que l'identité de noms aurait fait confondre avec lui. D'Argentré ne parle pas de ces missions, et Bayle conclut de ce silence que Tanguy n'en fut pas chargé. Tanguy mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Beaucaire, avec la réputation d'un grand capitaine et d'un habile politique, sans laisser de postérité de son mariage avec Sibylle Le Voyer.

P. LEVOT.

*Histoires de France et de Bretagne. — Mémoires sur l'Histoire de France, etc.*

DU CHÂTEL (*Tanguy*), neveu du précédent, vicomte de La Bellière, par son mariage avec Jeanne, vicomtesse de La Bellière, chevalier de l'Ordre du roi, son chambellan et grand-écuyer de France, fils puîné d'Olivier et de Jeanne de Plouec, mort en 1477. Il succéda à la faveur de son oncle auprès du roi Charles VII. Il fut aussi lieutenant du comte du Maine dans le gouvernement du Languedoc, et en cette qualité il demanda aux états de la Provence, en 1454, 1455 et 1466, les augmentations d'impôts que les circonstances rendaient nécessaires. Son oncle se complut à lui enseigner l'art de la guerre et les devoirs de la chevalerie. A la mort de Charles VII, il montra comment il les comprenait. Tous les courtisans avaient déserté le palais, empressés d'aller présenter leurs hommages au nouveau roi, Louis XI, qu'ils avaient si souvent desservi près de son père ; Tanguy fut le seul qui ne quitta point le roi défunt pour le roi vivant : il resta seul près du corps de son bienfaiteur ; et comme nul, pas même Louis XI, ne songeait à lui rendre les derniers devoirs, seul aussi il se chargea des frais de ses funérailles, pour lesquelles il dépensa 30,000 écus qui ne lui furent remboursés que dix ans plus tard. C'est par allusion à ce trait de dévouement qu'en 1560 on mit l'inscription suivante sur le drap mortuaire du roi François II, dont les funérailles étaient négligées par les Gaisies : *Où est maintenant Tannequy Du Châtel ?* (De Thou, *Hist.*, liv. XXVI), et après lui plusieurs historiens ont attribué à tort cette conduite au prévôt de Paris, mort douze ans avant Charles VII. Après avoir accompli ce devoir, Du Châtel vint en Bretagne, et le duc François II, qui le nomma grand-maitre de son hôtel, obtint par ses ambassadeurs une surséance à la reddition de ses comptes comme grand-maitre de l'écurie (grand-écuyer) du feu roi. En 1463 le duc le choisit pour un des commissaires chargés de régler en son nom les différends qu'il avait avec Louis XI. Malgré les services importants qu'il avait rendus au duc François II, Tanguy encourut la disgrâce de ce prince pour avoir essayé d'empêcher la dame de Villequier (1) des'im-

(1) Antoinette de Maignelais, veuve d'André de Villequier, successivement maîtresse de Charles VII, roi de France, et de François II, duc de Bretagne (voy. VILLEQUIER).

miscer dans les affaires de l'État. Obligé alors de se réfugier en France, il y fut bien accueilli par Louis XI, qui, malgré son antipathie pour les anciens serviteurs de son père, s'empessa de s'attacher un homme si utile. Dans ce but, il lui rendit la charge de grand-maître des écuries, et le comprit, en 1469, dans la première promotion de l'ordre de Saint-Michel. L'année précédente il l'avait nommé gouverneur de la Cerdagne et du Roussillon, que le roi d'Aragon avait cédés à Louis XI moyennant 300,000 écus d'or. S'étant concilié l'amitié des Navarrais par sa justice, sa modération et sa douceur, il s'en fit d'utiles auxiliaires pour faire rentrer dans le devoir les Espagnols révoltés, et par ses procédés envers ceux-ci, il sut en faire des alliés fidèles de la France. En 1470, il fit partie d'une ambassade envoyée en Angleterre pour conclure une alliance entre Louis XI et Henri VI. L'année suivante, il fut un des *conservateurs*, c'est-à-dire des garants de la trêve convenue entre Louis XI et le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Le roi, pour le récompenser de ses services dans ses diverses missions, lui accorda, en 1472, une assignation de 24,000 écus avec 2,000 livres de pension, et lui transporta, le 14 juillet 1474, les châtellenies de Châtillon-sur-Indre, Paci-sur-Eure et Nonancourt; mais ces domaines ne constituèrent à vrai dire qu'un gage du remboursement des sommes payées par Tanguy pour les funérailles de Charles VII, puisque Louis XI stipula la condition de rachat à 36,000 livres, et que, retirés des mains des héritiers de Tanguy, ils firent retour au domaine royal. Employé ensuite par Louis XI dans d'autres missions de guerre ou de paix, notamment dans la négociation qui eut pour résultat la trêve conclue en 1475, il justifia constamment la confiance de ce prince soupçonneux. Se trouvant au siège de Bouchain, au mois de mai 1477, il y fut tué, suivant Moréri; mais il semblerait, d'après dom Lobineau (*Hist. de Bret.*, t. I<sup>er</sup>, p. 730), qu'il survécut quelque temps à sa blessure, puisque, par un acte du 28 août 1477, le sire de Derval donna à lui et à ses descendants la baronnie de Derval avec d'autres terres. Du Châtel, quoiqu'il eût commandé des armées et gouverné des provinces, mourut si pauvre, que par son testament, du 29 mai 1477, il fut réduit à prier le roi de pourvoir ses filles, de payer ses dettes, et d'empêcher qu'on ne vendît ses meubles, dont la valeur n'excédait pas 5 à 6,000 livres. Louis XI le regretta sincèrement, prit soin de ses obsèques, et voulut qu'il fût inhumé dans l'église Notre-Dame de Cléry. On conserve à la Bibliothèque impériale plusieurs lettres de Louis XI au vicomte de La Bellière (1). L'abbé Lenglet-Dufresnoy en a publié

(1) Tanguy Du Châtel, vicomte de La Bellière, était ami de lettres. Il possédait dans sa bibliothèque un exemplaire manuscrit, l'un des meilleurs qui soient restés de la *Grande Chronique de Saint-Denis*; ce manuscrit se conserve à la Bibliothèque impériale, sous le n° 1462, Saint-

quelques-unes dans son édition des *Mémoires de Comines*. Le portrait de Tanguy a été gravé par Odieuvre, in-4°.

P. LEVOT.

\* **DU CHÂTEL** (*Guillaume*), frère du précédent. Il fut écuyer du dauphin, plus tard Louis XI, et se signala par sa valeur à la défense de Saint-Denis contre les Anglais, et au siège de Pontoise, où il fut tué, en 1441. Charles VII le fit ensevelir à l'abbaye de Saint-Denis.

\* **DU CHÂTEL** (*François*), frère aîné de Guillaume et de Tanguy, continua la postérité des sires Du Châtel, Leslen, Lesourni, Poulmic, Lescoët, etc. Cette branche après s'être subdivisée en plusieurs rameaux, tels que ceux de Coëtangars et de Coëtelez, s'est perpétuée jusqu'à nos jours en Bretagne, où elle a encore des représentants.

*Histoires de France et de Bretagne.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — *Mémoires de Pierre de Fénelin*, publiés par la Société de l'Histoire de France; 1857, in-8°, p. 112 et suiv. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XII, p. 582. — M. de Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. IV, p. 443-467.

**DUCHÂTEL**, en latin **CASTELLANUS** (*Pierre*), prélat français, natif d'Arc, dans le Barrois, mort le 2 février 1552. Son père, gentilhomme wallon, était venu s'établir en Bourgogne. Le jeune Duchâtel perdit dès l'âge le plus tendre les auteurs de ses jours; envoyé par ses tuteurs à Dijon, pour y faire ses études, il apprit le grec sans autre maître que sa propre application, et six ans plus tard il se trouva en état de diriger une classe. Pierre Turrell, principal du collège, protégea particulièrement Duchâtel, qui à quelques années de là, lorsque son protecteur eut à subir une de ces accusations si fréquentes à cette époque, celle de sortilège, n'eut rien de plus pressé que d'aller défendre Turrell à Dijon. Cette défense fut sans doute éloquent, puisque l'accusé fut acquitté. Pour compléter son instruction, Duchâtel se mit à voyager: il visita l'Allemagne et la Suisse, et vint à Bâle, où Érasme, dont la réputation l'attirait dans cette ville, le fit entrer comme correcteur chez Froben. « Érasme s'en trouva bien, dit Bayle, car sur les avis de Castellan il corrigea plusieurs fautes qui sans cela seraient demeurées dans ses ouvrages. » Ils quittèrent Bâle en même temps, après l'abolition du culte catholique dans cette ville. Duchâtel revint en France, à Dijon, où il fit des leçons publiques sur le texte grec de l'Épître de saint Paul aux Romains, et s'il en faut croire son biographe Galland, il y eut en même temps une aventure de jeunesse, dont le résultat fut un fils que lui aurait donné la fille de son hôte et dont son frère se serait ensuite chargé. Son désir de voir l'Italie le détermina à y suivre l'évêque d'Anxerre, envoyé comme ambassadeur auprès du saint-siège. L'impression qu'il retira de son séjour à Rome ne fut rien moins que favorable: il y fut

Germana, latin. Voyez dom Bouquet, *Historiens de France*, tom. III, p. 149, et La Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tom. XV, p. 613.

scandalisé des mœurs qu'il eut sous les yeux. Venu ensuite à Venise, et de là dans l'île de Chypre, il y enseigna pendant deux ans le grec et le latin, aux appointements de deux cents écus. Il voulut voir aussi l'Égypte et Constantinople, où l'ambassadeur de France, La Forêt, l'accueillit et le recommanda à François I<sup>er</sup>, auprès duquel il fut appuyé en outre par le cardinal Du Bellay. Dès lors commença la fortune de Duchâtel. Il fut d'abord attaché à la personne du roi, qui le faisait causer pendant ses repas : Duchâtel parlait fort bien ; il lui donna ensuite le titre de lecteur. Cet emploi porta Duchâtel à étudier avec plus d'ardeur que jamais, afin de pouvoir répondre aux nombreuses questions que le roi aimait à faire. « Il l'endormait tous les soirs, dit Bayle, par l'explication de quelque auteur. » C'était sans doute ce qu'il y avait de plus facile dans la tâche de Duchâtel. On l'accusa à tort d'avoir fait des efforts pour supplanter son prédécesseur Colin ; celui-ci était tombé en disgrâce parce que le roi le trouvait insuffisant : Colin ne savait que ce qu'il avait lu, tandis que Duchâtel ajoutait à son érudition ce dont il avait été témoin. La faveur croissante du lecteur royal lui suscita des jaloux, qui cherchèrent à le perdre dans l'esprit de François I<sup>er</sup> ; ce prince s'en étant aperçu fit prévenir Duchâtel par le dauphin de ne prendre à ce sujet aucune inquiétude. En 1539 il fut nommé évêque de Tulle, et en 1544 il passa à l'évêché de Mâcon. A l'avènement de Henri II, il devint grand-aumônier, et en 1551 il abandonna l'évêché de Mâcon pour celui d'Orléans, voisin des lieux de plaisance où le roi s'arrêtait de préférence. Frappé subitement de paralysie un jour qu'il prêchait, il vit sa maladie dégénérer promptement en une apoplexie, à laquelle il succomba. — La figure de Duchâtel se détache de celles de ses contemporains, à cause du noble usage qu'il fit de sa position et des sentiments de tolérance qu'il fit éclater dans sa conduite. Il arrêta aussi longtemps qu'il lui fut possible les rigueurs dont étaient menacés les Vaudois, se montra opposé au supplice des huguenots, quoique ceux-ci finissent peu de compte de son indulgence. Il protégea aussi de son mieux Robert Estienne, tout en cédant parfois à la pression qu'exerçait la Sorbonne ; mais sa générosité naturelle reprenait le dessus ; enfin, il fit une première fois cesser la détention d'Etienne Dolet. Il tenta aussi de rendre à une vie meilleure les filles de mauvaise vie, et purgea son diocèse des prêtres ignorants et vagabonds qui menaient une vie scandaleuse. Duchâtel fit convoquer l'assemblée de Melun en 1545 ; quoiqu'il sentit la nécessité de faire disparaître les abus, les désordres qui nuisaient à l'Église, il s'efforçait de maintenir dans le giron le roi de France ; il allait même jusqu'à admettre la nécessité des inquisiteurs, qu'il assimilait à d'utiles chiens de garde. On n'a de lui que le *Trépas, Obsèques et Enterrement de François I<sup>er</sup>*, et deux Ser-

*mons funèbres* au sujet de ce prince, imprimés dans la *Vita Castellani* de Galland, éditée par Baluze, 1674, in-8°. La Sorbonne fut, dit-on, sur le point de faire le procès à la mémoire de Duchâtel pour avoir dit dans cet éloge funèbre de François I<sup>er</sup> que l'âme de ce souverain entrerait tout d'abord en paradis. Elle pensa que l'orateur avait omis à dessein le purgatoire, et des députés furent chargés d'aller porter plainte sur ce point au roi son successeur. Arrivés à Saint-Germain, ils furent reçus par un maître d'hôtel du roi, appelé Mendoza, qui les accueillit, les fit dîner, et leur conseilla de se désister de leur plainte. « J'ai connu, leur dit-il, l'humeur du feu roi : il ne s'arrêtait guère en un même lieu ; et s'il a passé par le purgatoire, ce n'a été que pour y boire le *coup de l'étrier*. » Ce raisonnement convainquit, à ce qu'il paraît, les docteurs, car ils ne poussèrent pas plus loin.

Galland, *Vita Castell.* — Bèze, *Hist. eccles.* — Bayle, *Dict.*

**DUCHÂTEL** (*Gaspard*), homme politique français, né à Thouars (Poitou), en 1766, mort à Paris, le 31 octobre 1793. Nommé député à la Convention par le département des Deux-Sèvres, il se distingua par son énergie à défendre Louis XVI. Dans un discours très-courageux, il s'efforça de prouver qu'on ne pouvait exiger de ce prince que son abdication. Le jour du jugement, Duchâtel, alors malade, se fit porter à l'assemblée, et y vota, en bonnet de nuit, pour le bannissement. Ce vote favorable à Louis XVI souleva contre Duchâtel la haine du parti montagnard. Bientôt, sous prétexte qu'il entretenait des correspondances avec les royalistes de la Vendée, il fut décrété d'accusation avec les députés de la Gironde. Il s'enfuit à Bordeaux ; il y fut arrêté, conduit à Paris, et livré au tribunal révolutionnaire. Il fut exécuté le 31 octobre, avec les autres députés girondins.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univers. et port. des Contemporains.*

**DUCHÂTEL** (*Charles - Jacques - Nicolas*, comte), homme politique français, né en Normandie, le 29 mai 1751, mort en 1845. Il entra d'abord dans la carrière des finances, et il était à Bordeaux directeur de l'enregistrement et des domaines lorsque la révolution de 1789 éclata. Appartenant à l'ancienne noblesse, il eut d'abord quelques persécutions à subir ; cependant, après une courte incarcération, on le relâcha, et il ne sortit de la retraite que pour se charger des fonctions d'administrateur du département de la Gironde. En septembre 1795, le même département l'envoya à Paris pour le représenter au Conseil des Cinq-Cents. Il s'occupa particulièrement de matières de finances, et fut l'un des principaux rédacteurs et le rapporteur de la loi sur l'enregistrement encore en vigueur aujourd'hui. A l'expiration de son mandat (mai 1799), Duchâtel fut nommé l'un des administrateurs des domaines et de l'enregistrement. Napoléon l'appela en 1800

au conseil d'État, qu'il venait de créer, et bientôt le nomma directeur général de l'administration dans laquelle Duchâtel avait déjà rendu des services signalés. Il resta dans cette haute position pendant toute la durée de l'empire. Il fut créé comte en 1808 et grand-officier de la Légion d'Honneur en 1811. L'année 1814 vint mettre fin à cette brillante situation : sous les Bourbons, le comte Duchâtel fut rayé de la liste des conseillers d'État et remplacé comme directeur général de l'enregistrement. Cependant, en 1828 il obtint le titre de conseiller d'État honoraire, après son entrée à la chambre des députés, où l'avait envoyé en novembre 1827 le grand collège de la Charente-Inférieure, et où il siégea au centre gauche. Il fut réélu en 1830 et en 1832. En 1833 (ordonnance du 25 janvier), il fut nommé pair de France, et fut toujours en grande faveur auprès du roi Louis-Philippe.

*Monit. univ.*, 1801, 1833, 1843. — *Disc. pron. à la chambre des pairs* par le comte Roy, 3 juin 1845. — *Ralinguet, Biog. Saintong.*

\* **DUCHÂTEL** (*Charles-Marie-TanneGuy*, comte), fils du précédent, homme d'État français, né à Paris, le 19 février 1803. Il prit une part active à la rédaction du *Globe* avant 1830, et aborda avec prédilection les questions financières et économiques, et se fit connaître en 1827 par son ouvrage sur le *Paupérisme*, qui concourut pour le prix académique. Nommé conseiller d'État après la révolution de Juillet, il ne tarda pas à entrer dans la politique militante. A peine avait-il atteint l'âge parlementaire, qu'il fut élu député par le collège électoral de Jonzac, en remplacement de son père. Il fit son début parlementaire à la session de 1833, dans la discussion du budget des dépenses, et traita à la tribune plusieurs questions importantes, notamment, en 1834, le projet relatif à la création des États-Unis (les 25 millions). L'issue de cette discussion ayant amené la retraite de plusieurs membres du cabinet du 11 octobre, M. Duchâtel fut nommé (4 avril) ministre du commerce. En cette qualité, il eut à proposer et à soutenir diverses lois d'un haut intérêt : il suffira de citer celles qui concernaient les douanes et les caisses d'épargne. Quand, au 22 février 1836, le cabinet du 11 octobre se retira, M. Duchâtel quitta le pouvoir ; mais il fut rappelé la même année, et fit partie du cabinet du 6 septembre, avec le portefeuille des Finances. Il traita à la chambre la question des fonds espagnols, celles des attributions municipales et des fonds d'amortissement affectés aux travaux publics. A l'avènement du cabinet du 15 avril, il sortit du ministère ainsi que M. Guizot, dont il partageait les opinions politiques. En 1837 il fut nommé vice-président de la chambre, honneur qu'il avait déjà obtenu l'année précédente. Entré dans le ministère de transaction du 12 mai 1839, comme ministre de l'intérieur, il travailla à rallier les conservateurs, éparpillés après les élections. Le cabinet du

1<sup>er</sup> mars 1840 remplaça M. Duchâtel sur son banc de député, où il discuta la loi des sucres et le budget. Enfin, à la chute de ce cabinet (29 octobre 1840), il reprit le portefeuille de l'intérieur. Parmi les différents projets de loi proposés et soutenus à la tribune par M. Duchâtel, tant comme ministre du commerce et des finances que comme ministre de l'intérieur, nous citerons le projet tendant à convertir en loi les ordonnances rendues en matière de douanes (1836) ; — les projets relatifs aux caisses d'épargne, aux travaux publics, aux modifications à introduire au Code Forestier, à l'établissement de divers chemins de fer (1837) ; — les projets relatifs à l'érection d'un monument à Molière, aux étrangers réfugiés, à l'organisation des archives publiques (1840) ; — les projets relatifs à l'ouverture d'un crédit pour les suites de la translation des cendres de l'empereur Napoléon et pour la pose de la statue de l'empereur sur la colonne de la grande armée, à Boulogne (1841) ; — les projets relatifs à la demande d'un crédit pour expériences de divers essais télégraphiques de nuit, au transit, à l'importation de la librairie étrangère en France (1842) ; — le projet de loi portant demande de crédits destinés à l'acquisition de l'hôtel de Cluny et de la collection de M. Dusommerard (1843) ; — les projets relatifs à l'établissement des chemins de fer de Paris à Bordeaux, de Paris à Lyon, de Paris à Reims, de Paris à Strasbourg, de Tours à Nantes ; des chemins de fer du nord et du centre (1844) ; — le projet relatif à l'établissement d'une ligne de télégraphie entre Paris et Lille (1846), etc., etc. M. le comte Duchâtel est membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques) depuis 1842, et en 1846 il reçut du roi Louis-Philippe les insignes de grand' croix de la Légion d'Honneur. Depuis 1848 il vit dans la retraite.

P. DE BONNEFONDS.

*Docum. partic.* — *Lesur, Ann. hist.*

\* **DUCHÂTEL** (*Napoléon*), administrateur français, frère du précédent, né en 1804. Il fut successivement capitaine d'état-major, député, préfet des Basses-Pyrénées et de la Haute-Garonne. En 1845 il fut nommé pair de France, et en 1848 il rentra dans la vie privée, en même temps que son frère.

*Lesur, Ann. hist.*

**DUCHATEL (PARENT-)**. *Voy. PARENT.*

**DU CHÂTELET** (*Gabrielle-Émilie Le Tonnelier de Breteuil*, marquise), célèbre femme de lettres, née à Paris, le 17 décembre 1706, morte au palais de Lunéville, le 10 août 1749. Elle était fille du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, et apprit fort jeune le latin, l'anglais, l'italien. Les classiques de ces trois langues lui furent bientôt familiers ; elle entreprit à quinze ans une traduction de Virgile, dont quelques fragments manuscrits ont été conservés. Son esprit pénétrant, délié, judicieux, investigateur, s'attaquait à tout, embrassait tout.

Elle avait au plus haut degré cette curiosité d'apprendre et d'assimiler que rien ne fatigue. « Née avec une éloquence singulière, a dit Voltaire, cette éloquence ne se déployait que quand elle avait des objets dignes d'elle. Ces lettres où il ne s'agissait que de montrer de l'esprit, ces petites finesses, ces tours délicats que l'on donne à des pensées ordinaires, n'entraient pas dans l'immensité de ses talents. Le mot propre, la précision, la justesse et la force étaient le caractère de son éloquence. Elle eut plutôt écrit comme Pascal et Nicole que comme madame de Sévigné. Mais cette fermeté sévère, cette trempe vigoureuse de son esprit ne la rendaient pas inaccessible aux beautés de sentiment. Les charmes de la poésie et de l'éloquence la pénétraient, et jamais oreille ne fut plus sensible à l'harmonie. Elle savait par cœur les meilleurs vers, et ne pouvait souffrir les médiocres. » A ce portrait élogieux, il est curieux d'opposer comme contraste les portraits que madame du Dessand et la célèbre mademoiselle Delaunay nous ont laissés de la marquise : on ne saurait déchirer avec plus de haine et d'esprit.

Mariée au marquis du Châtelet-Lomont, d'une des plus anciennes familles de Lorraine, mademoiselle de Breteuil, jetée dans le grand monde, trouva le moyen de faire marcher de front la dissipation et l'étude. Organisation aussi ardente, aussi fongueuse que son intelligence était élevée, elle n'essaya même pas de résister aux tentations de l'exemple, et n'eut guère de meilleures incœurs que les femmes de son temps. Ses amours ont été trop célèbres et ont eu une trop grande influence sur sa destinée pour être passées sous silence. M<sup>me</sup> du Châtelet fut l'une des mille conquêtes du maréchal de Richelieu, qui demeura son ami. Voltaire, qui avait rencontré mademoiselle de Breteuil chez son père, ne la retrouva qu'en 1733 ; elle avait alors vingt-sept ans ; il en avait trente-neuf. Madame du Châtelet était alors liée avec la duchesse de Saint-Pierre, qui avait pour amant le comte de Forcalquier. Les deux amies se faisaient accompagner du duc, et allaient relancer le poète dans l'appartement qu'il occupait, rue de Longpont, en face de Saint-Gervais (1). En 1734 Voltaire et la marquise se retirèrent à Monjeu, près d'Autun. Mais la publication des *Lettres philosophiques* contraignit celui-ci à s'éloigner. Cirey lui fut ouvert par M. du Châtelet, et bientôt la marquise vint l'y rejoindre. Leur intimité, tolérée par le monde, inaperçue par un mari, qui était plus galant homme que bel-esprit, ne pouvait avoir d'autres orages que ceux que soulevaient les caractères des deux amants. Bien que leur attachement, cimenté par le temps et une estime réciproque, fût très-sincère, le ménage était très-souvent troublé par les violences de la marquise et les bouderies du poète. Longchamp et madame de

Graffigny racontent à cet égard des anecdotes qui étonnent quand elles ne désillusionnent pas un peu sur ces deux esprits éminents, qui à leurs heures ont toutes les faiblesses de l'humanité. Mais ces nuages dissipés, ces violences envolées, tout rentre dans l'ordre, l'affection renaît, et l'un et l'autre retombent sous le charme qu'ils exercent et subissent également. Les lettres de madame du Châtelet à d'Argental témoignent d'une tendresse profonde, passionnée pour Voltaire, qui, tout dévoué qu'il était à son amie, ne répondait qu'insuffisamment à l'amour de la docte Émilie. Elle se plaint parfois avec amertume de n'avoir pas toujours la première place dans ses préoccupations, et des anxiétés que lui inspire cette organisation nerveuse, inquiète, à laquelle une coquetterie de Frédéric suffisait pour tourner la tête. Au reste, le travail, en prenant une bonne partie de leurs journées, ne leur laissait guère pour être ensemble que les heures des repas. C'est à Cirey que Voltaire a composé le *Siècle de Louis XIV*, *Méropé*, *Alzire*, *Mahomet*. La marquise, de son côté, avide de s'instruire, se plongait dans les études les plus abstraites avec une ardeur qu'égalait seulement sa facilité. En 1738 madame du Châtelet concourait pour le prix de l'Académie des Sciences, qu'elle ne manqua que de quelques voix. Le sujet était de déterminer la nature du feu. Deux ans après elle publiait les *Institutions de Physique*, auxquelles elle joignait une analyse de la philosophie de Leibnitz. C'est en ce même temps qu'elle entra en lice avec Mairan sur les forces vives.

Cirey avait été embelli et était devenu un séjour charmant, que les deux amants ne quittaient que pour Paris ou Lunéville. Madame du Châtelet et Voltaire faisaient de fréquentes apparitions à la cour de Stanislas, qui les accueillait à merveille. Ce fut durant leur séjour à Lunéville en 1747 que la marquise rencontra pour la première fois le marquis de Saint-Lambert, alors capitaine au régiment des gardes lorraines, que commandait M. de Beauvau. Madame du Châtelet ne fut pas insensible aux qualités brillantes de cet officier bel esprit, qui eut l'étrange fortune d'être le rival heureux des deux plus beaux génies du siècle, de Voltaire et de Rousseau. L'imprudence des deux amants devait inévitablement amener une rupture, une crise tout au moins, entre la docte *Uranie* et l'auteur de *Méropé*. Voltaire se répand en injures, et ne veut rien entendre. Madame du Châtelet, décidée à empêcher un éclat à tout prix, se rend chez lui, et cherche d'abord à nier ; mais Voltaire était trop sûr de la trahison de la dame. Toute cette scène, racontée par Longchamp, est d'une naïve crudité. Saint-Lambert avait trente-et-un ans, Voltaire en avait cinquante-quatre : le philosophe finit par convenir avec bonhomie que dans de telles conditions il ne pouvait être que le vaincu, et il en prit son parti. Dans le premier

(1) *Correspondance de Voltaire*, t. 1, p. 299.

transport, il avait adressé des paroles outrageantes à Saint-Lambert, qui s'était mis à la disposition de son rival. Madame du Châtelet obtint de son amant qu'il ferait une démarche près de Voltaire. Le lendemain soir il se présente chez lui, et balbutie quelques phrases d'excuse. Voltaire ne lui laisse pas le temps d'en dire davantage; il lui serre les deux mains, l'embrasse : « Mon enfant, s'écrie-t-il, j'ai tout oublié, et c'est moi qui ai en tort. Vous êtes dans l'âge heureux où l'on aime, où l'on plaît; jouissez de ces instants trop courts : un vieillard, un malade comme je suis, n'est plus fait pour les plaisirs. » Et à dater de ce moment Voltaire abdiqua franchement les droits de l'amant pour n'être plus qu'un ami dévoué et indulgent.

Cette liaison avec Saint-Lambert devait être funeste à madame du Châtelet : elle devint grosse. Ses rapports avec M. du Châtelet étaient tels que ce dernier ne pouvait se méprendre sur sa paternité inattendue. Il fallait faire face à ce malheur, et Voltaire, dans ce péril pressant, fut consulté par les deux amants. L'on a bon besoin de se reporter à la dissolution des mœurs de ce siècle étrange pour croire à la possibilité de l'inqualifiable comédie qui se joua, et dans laquelle le mari donna tête baissée, avec une candeur qui eût dû inspirer des remords aux coupables. Cela est presque impossible à raconter, quoique Longchamp l'ait retracé avec des détails singuliers. C'est à Lunéville que la marquise fit ses couches. Il était nuit; la marquise était à son secrétaire, et fut arrachée à son travail si soudainement, que le nouveau-né, qui était une petite fille, fut déposé, faute de mieux, sur un in-quarto qui se trouvait là (1). Tout laissait présager les plus heureuses suites, quand une imprudence de madame du Châtelet vint malheureusement changer l'état des choses. Un verre d'orgeat à la glace, qu'on eut la faiblesse de lui donner durant les ardeurs de la fièvre de lait, produisit un effet aussi désastreux que rapide. Des étouffements, des suffocations ne permirent pas la moindre illusion sur l'état de la malade, qui expirait le sixième jour après son accouchement, le 10 septembre 1749, à l'âge de quarante-deux ans et demi. Voltaire, qui l'avait tant chantée et sur tous les tons, faisait quelques jours après ces vers, qu'il écrivait au bas d'un portrait de son amie :

L'univers a perdu la sublime émile.  
Elle aime les plaisirs, les arts, la vérité :  
Les dieux, en lui donnant leur âme et leur génie,  
N'avaient gardé pour eux que l'immortalité.

Madame du Châtelet n'était que médiocrement aimée; elle fut médiocrement regrettée. Voici l'épithète que l'on fit courir alors sur cette mort, qui eût dû être à l'abri de l'épigramme :

Cligit qui perdit la vie  
Dans le double enfantement

(1) *Correspondance de Voltaire* : lettres à l'abbé de Voisenon, à d'Argental et au marquis d'Argenson, toutes trois à la date du 4 septembre 1749.

D'un traité de philosophie  
Et d'un malheureux enfant.  
Lequel des deux nous l'a ravie ?  
Sur ce funeste événement  
Quelle opinion devons-nous suivre ?  
Saint-Lambert s'en prend au livre :  
Voltaire dit que c'est l'enfant.

Madame du Châtelet a laissé : *Dissertation sur la nature et la propagation du feu*; Paris, 1744, in-8°; — *Doutes sur les religions révélées, adressés à Voltaire*, ouvrage posthume; Paris, 1792, in-8° (1); — *Institutions de Physique*; Paris, 1740, ou Amsterdam, 1743, in-8°; — *Lettres inédites de la marquise du Châtelet à M. le comte d'Argental, suivies d'une dissertation sur l'existence de Dieu et de réflexions sur le bonheur*; Paris, 1806, in-12; — *Principes mathématiques de la philosophie naturelle, traduction posthume de l'anglais*; 1756; — *Réponse de Mme \*\*\* à la lettre que M. de Mairan lui a écrite, le 18 février 1741, sur la question des forces vives*; Bruxelles, Foppens, 1741, in-8°, de 45 pages. Madame Louise Colet a publié dans la *Revue des Deux Mondes*, 1845, quelques lettres inédites de madame du Châtelet et de Saint-Lambert, assez curieuses au point de vue biographique.

Madame du Châtelet avait eu en 1727 un fils, qui mourut en 1794, sur l'échafaud révolutionnaire; c'était le comte Dupuis, duc du Châtelet, qui fut ambassadeur en Autriche et en Portugal, et colonel du régiment des gardes françaises en 1722 et 1729. Il fut père d'Achille du Châtelet, général dans les armées de la république, où il fut blessé grièvement. Arrêté comme appartenant au parti girondin, il s'empoisonna dans sa prison, après plusieurs mois de souffrances.

#### GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

*Correspondance de Voltaire*. — Longchamp, *Mémoires sur Voltaire*. — Madame de Graffigny, *Un Séjour de six mois à Cirey*. — *Correspondance de madame du Châtelet avec d'Argental*, précédée d'une notice par Hoebel. — *Correspondance de madame du Deffand* : *Portrait de madame du Châtelet*. — L'abbé de Voisenon, *Anecdotes littéraires*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II. — Julia, *Madame du Châtelet, dans La Semaine*, 1848, p. 772. — Madame Louise Colet, *Correspondance de madame du Châtelet et de Saint-Lambert*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1845. — Desnoiresterres, *Voltaire chez madame du Châtelet*, dans la *Revue de Paris*, 15 janvier et 1<sup>er</sup> février 1855.

\* **DUCHATELLIER** (Armand-René), historien français, né à Quimper, en 1797. On a de lui les ouvrages suivants : *Du Commerce et de l'Administration, ou coup d'œil sur le nouveau système commercial de l'Angleterre*, etc.; 1826, in-8°; — *Excursions dans l'Amérique du Sud, esquisses et souvenirs*; 1828, in-8°; — *La Mort de Louis XVI, scènes historiques*; 1828, in-8°; — *La Mort des Girondins, drame historique de la Révolution*; 1829, in-8° : cet ouvrage forme la deuxième partie du précédent; — *Essai sur les Salaires et les Prix de*

(1) Cet ouvrage est le même, à peu de chose près, qu'un autre portant le même titre et attribué à Guirout de Pival; mais il est plus complet.

*Consommation de 1800 à 1830, demande d'une enquête à la Chambre des Députés*; 1830, in-8°; — *Annales Bretonnes*; 1832, 8 livraisons in-8°; — *Recherches Historiques sur le département du Finistère*; 1835-1837, in-8°; — *Histoire de la Révolution dans les départements de l'ancienne Bretagne, ouvrage composé sur des documents inédits*; Nantes et Paris, 1836, 6 vol. in-8°; — *Du Pays de Galles et de quelques-unes des origines de notre histoire*; 1839, in-8°; — *A quoi tiennent les crises ministérielles et l'instabilité du gouvernement*; 1840, in-8°. M. Duchatellier est président de la Société d'Émulation de Quimper et correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

GUYOT DE FÈRE.

*Statistique des Gens de Lettres. — Journal de la Librairie.*

**DUCHÉ DE VANCY** (*Joseph-François*), auteur dramatique français, né à Paris, le 29 octobre 1668, mort dans la même ville, le 14 décembre 1704. Fils d'Antoine Duché, gentilhomme ordinaire du roi, et secrétaire général des galères, il reçut une excellente éducation, et se fit bientôt connaître par quelques opuscules en vers; mais son goût l'entraîna vers la poésie lyrique. Il composa dans ce genre plusieurs opéras, qui eurent du succès, et devint membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Il suivit en Espagne le duc de Noailles en qualité de secrétaire; pendant ce voyage il composa un divertissement, qui fut représenté à Lusignan, pour la fête du roi d'Espagne, Philippe V. De retour à Paris, Duché obtint un emploi dans les aides, et M<sup>me</sup> de Maintenon lui fit avoir la place et la pension de Racine, pour composer des pièces sacrées, destinées à la maison royale de Saint-Cyr. Duché mourut jeune; il avait beaucoup d'esprit et de savoir; il était d'un commerce agréable, et sa conversation, douce et facile, le faisait rechercher partout. Il déclamaient avec beaucoup de goût, et avait toutes les qualités qui constituent un excellent acteur. Son ami J.-B. Rousseau a composé un sonnet sur sa mort prématurée (1). Parmi les ouvrages de Duché, on distingue : *Absalon*, tragédie sacrée; 1712; — *Jonathas*, tragédie sacrée; 1714; — *Débora*, tragédie biblique : cette pièce obtint un tel succès que la duchesse de Bourgogne et le duc d'Orléans en jouèrent les principaux rôles à Versailles, en 1712; — *Céphale et Procris*, tragédie lyrique; — *Les Fêtes galantes*, ballet; — *Scylla*, tragédie; — *Iphigénie en Tauride*, tragédie; — *Ode sur l'Immortalité de l'Âme*; — *Ode sur le Jugement dernier*; — *Paraphrase du psaume* : *Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum*, etc., etc. Ses poésies ont été imprimées dans le *Recueil* de La Haye, 1715.

A. JADIN.

*Éloge de Duché*; dans *l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres*, tome 1<sup>er</sup>. — *Mercurie galant*, février 1712. —

*Mercurie de France*, août 1731. — *Dictionnaire des Théâtres*.

**DUCHEMIN** (*Nicolas*), graveur et fondeur français, né à Provins, mort en 1563. Il était fils d'un graveur en caractères, et prit l'état de son père; mais il s'attacha particulièrement à la gravure et à l'impression des caractères de musique. Il a publié : *Recueil de Chansons spirituelles*, avec airs notés; Paris, 1554; — *L'Art, Science et Pratique de Plaine Musique, et de l'Institution musicale, très-utile, profitable et familière*; Paris, 1556, in-12; — *Missæ modulatæ*; Paris, 1558, in-8° : c'est un recueil de messes composées par Goudimel, Orlando Lassus, Philippe de Mons et autres maîtres; — *Psaumes mis en musique*, etc. Tous les ouvrages de Duchemin sont très-rare.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist. univ.*

**DUCHER** (*Gilbert*), plus connu sous le nom de **VULTRON**, érudit français, né vers la fin du quinzième siècle, à Aigueperse, petite ville de la Limagne d'Auvergne, mort vers 1538. On a de lui une édition des *Commentaires de César*; Paris, 1522, in-4°; — une édition de *Martial*; Paris, 1526; — *Epigrammaton Libri duo*; Lyon, 1538, in-8°. La seule pièce de ce recueil dont on ait gardé le souvenir est une épigramme contre Jules II. La voici :

In gallum, ut fama est, bellum gesturus accerbum,  
Armatam educit Julius urbe manum.  
Accinctus gladio, claves in Tybridis annem  
Projicit, et sævus talia verba facit :  
Quum Petri nihil efficiant ad prælia claves,  
Auxilio Pauli forsitan ensis erit.

Bregnot, *Notice sur Ducher*; dans les *Archives du Rhône*.

**DUCHESNE**, nom commun à un grand nombre de personnages français, appartenant tous aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles : ils sont rangés ci dessous par ordre alphabétique de prénoms; les vivants sont mis à la fin.

**DUCHESNE** (*André*), historien français, né à l'Île-Bouchard (Touraine), en 1584, mort en 1640. Il commença ses études à Loudun, et les acheva à Paris, sous Jules-César Boulanger. Le jeune Duchesne s'adonna à l'étude de l'histoire et de la géographie, et acquit bientôt des connaissances profondes dans ces deux sciences. À l'âge de dix-huit ans, il dédia à Boulanger un opuscule qui témoignait déjà d'une érudition très-variée. À vingt et un ans, il composa pour la jeune personne qu'il recherchait en mariage, et qu'il épousa trois ans après, un ouvrage savant *Sur les beautés, parures et pompes du corps féminin*. Un peu plus tard, il traduisit en français, en les accompagnant de notes, les *Satires* de Perse et de Juvénal. Son zèle pour l'étude, ses travaux et ses connaissances variées lui firent des protecteurs. Le cardinal de Richelieu, né à peu près dans le même pays que Duchesne, l'appelait son bon voisin, et lui témoignait beaucoup d'estime. Nommé successivement géographe et historiographe du roi, Duchesne périt écrasé par une charrette, en allant de Paris à sa maison de campagne

(1) Voy. *Œuvres* de J.-B. Rousseau.

de Verrière. Ses ouvrages, qui lui ont mérité le titre de *Père de l'histoire de France*, sont tous très-estimés ; en voici la liste : *Egregiarum seu selectarum lectionum et antiquitatum Liber* ; Paris, 1602, in-12 ; — *Januariæ kalendæ, seu de solemnitate anni, tam ethnica quam christiana, brevis Tractatus* ; Paris, 1602, in-12 ; — *Les Figures mystiques du riche et précieux Cabinet des Dames, où sont représentées au vif tant les beautés, parures et pompes du corps féminin, que les perfections, ornements et atours spirituels de l'âme* ; Paris, 1605 ; — *Satires de Juvenal, traduites en français avec des notes* ; Paris, 1616, in-8° : cette traduction est fort rare ; — *Les Antiquités et Recherches de la grandeur et majesté des Rois de France* ; Paris, 1609, in-8° ; 1621, in-fol. : traité curieux et rare ; — *Les Antiquités et Recherches des Villes, châteaux et places remarquables de toute la France, suivant l'ordre des huit parlements* ; Paris, 1610, in-8° ; 1614, 1622, 1629, 1631, 1637, 1647, in-8° ; 1668, 2 vol. in-12 ; cette dernière édition, donnée par François Duchesne, est la meilleure ; — *Les Controverses et Recherches magiques de Martin Delrio, traduites et abrégées du latin* ; Paris, 1611, in-8° ; — *Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande* ; Paris, 1614, in-folio ; — *Bibliotheca Cluniacensis collecta a Martino Marrier*, publiée avec les notes d'André Duchesne ; Paris, 1614, in-fol. ; — *Histoire des Papes jusqu'à Paul V* ; Paris, 1616, in-4° ; — *Petri Abælardi et Heloissæ, conjugis ejus, Opera nunc primum edita ex mss. Cod.* ; Paris, 1616, in-4°. Beaucoup d'exemplaires portent le nom de François D'Amboise, comme éditeur, au lieu d'André Duchesne. On ne sait comment expliquer cette anomalie. « S'il était permis de conjecturer, dit Nicéron, on pourrait croire que, par quelque motif secret, et qu'on n'a pas jugé à propos de transmettre à la postérité, Duchesne aurait cédé la gloire de son ouvrage à D'Amboise, qui était alors en état de reconnaître un sacrifice de cette nature » ; — *Histoire de la Maison de Luxembourg* ; 1617, in-8° ; — *Les Œuvres de M. Alain Chartier, contenant l'Histoire de son temps et du règne de Charles VII, depuis 1402 jusqu'en 1460* ; Paris, 1617, in-4° ; — *Alcuini, abbatis, Opera, edita per A. Duchesne* ; Paris, 1617, in-fol. ; — *Dessin de la description du royaume de France* ; Paris, 1617, in-4° ; — *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit l'Histoire et la topographie de la France* ; Paris, 1618, in-4° ; 1627, in-4° : cette seconde édition est très-augmentée ; — *Histoire des Rois, Ducs et Comtes de Bourgogne, depuis 408 jusqu'en 1350* ; Paris, 1619, 2 vol. in-4° ; — *Lettres d'Étienne Pasquier* ; Paris, 1619, 3 vol. in-8° ; — *Historiæ Normannorum Scriptores antiqui* ; Paris, 1619, in-fol. ; — *Histoire généalogique de la Maison de Châtillon-sur-Marne, avec les*

*généalogies et les armes des illustres familles de France et des Pays-Bas, lesquelles ont été alliées aux Châtillon* ; Paris, 1621, in-fol. ; — *Généalogie des Seigneurs de Rais de Breil* ; Paris, 1621, in-4° ; — *Histoire généalogique de la Maison de Montmorency et de Laval* ; Paris, 1624, in-fol. ; — *Histoire Généalogique de la Maison de Vergi* ; Paris, 1625, in-fol. ; — *Histoire des Comtes d'Albon et Dauphins de Viennois* ; Paris, 1628, in-4° ; — *Histoire généalogique des Maisons de Guines, d'Ardes, de Gand et de Coucy* ; Paris, 1631, in-fol. ; — *Series auctorum omnium qui de Francorum historia et de rebus Francicis, cum ecclesiasticis, tum secularibus, ab exordio regni ad nostra usque tempora, etc., quorum editionem pollicetur Andreas Duchesne* ; Paris, 1633-1635, in-fol. C'est le programme de l'édition des historiens français que Duchesne préparait, et qui devait avoir 24 vol. in-fol. ; — *Historiæ Francorum Scriptores* ; Paris, 1636-1649, 5 vol. in-fol. Les trois derniers volumes furent publiés par les soins de François Duchesne, fils d'André. On a encore d'André Duchesne plusieurs histoires généalogiques. Il avait commencé l'*Histoire des Cardinaux français*, par ordre du cardinal de Richelieu ; son fils en a publié deux volumes ; Paris, 1660-1666, in-fol. L'ouvrage entier devait avoir quatre volumes. On lui doit aussi l'*Histoire des Chanceliers et Gardes des Sceaux de France*, publiée par François Duchesne ; Paris, 1680, in-fol. ; et les *Vies des saints de France*, publiées pour la plus grande partie par les soins de Nicolas Canusat, des Bollandistes, du P. Labbe et du P. Mabillon. Duchesne avait composé une *Histoire des Ministres d'État depuis le roy Robert*. Le P. Lelong pense que c'est peut-être le même ouvrage que l'*Histoire* publiée par Ch. Combault, baron d'Auteuil ; 1642, 2 vol. in-12. Outre ses ouvrages imprimés et manuscrits, Duchesne laissa plus de cent vol. in-fol., tous écrits de sa main et contenant des recueils de pièces, des extraits de titres, ou des observations, remarques, généalogies. Le fils suivit les traces du père. (*Voy. l'art. suiv.*)

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette, t. III, p. 15. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. VII, p. 322.

**DUCHESNE** (François), historien français, fils du précédent, né en 1616, mort en 1693. Il fut aussi historiographe de France. Il publia plusieurs ouvrages de son père (*voy. André Duchesne*). On a de lui *Histoire des Papes* ; Paris, 1653, 2 vol. in-fol. ; *Traité des Officiers qui composent le Conseil d'État* ; Paris, 1662, in-4°.

Lelong, *Biblioth. historique de la France*, t. III, p. 15.

**DUCHESNE** (Antoine-Nicolas), naturaliste français, né à Versailles, le 7 octobre 1747, mort à Paris, le 18 février 1827. Fils d'Antoine Duchesne, prévôt des bâtiments du roi, il reçut

une excellente éducation, et joignit à la connaissance des langues anciennes et modernes un savoir étendu en mathématiques, en histoire naturelle et même en droit. Il devint professeur d'histoire naturelle à l'École centrale de Seine-et-Oise, puis au Prytanée de Saint-Cyr, et enfin censeur du lycée de Versailles. On a de lui : *Manuel de Botanique, contenant les propriétés des plantes qu'on trouve à la campagne aux environs de Paris*; Paris, 1764, in-12; — *Histoire naturelle des Fraisiers*; Paris, 1766, in-12; — *Le Jardinier prévoyant*, almanach imprimé à Paris, de 1770 à 1781, 11 vol. in-12; — *Notice raisonnée des graines qui se vendent chez M. Vilmorin-Andrieux, et Catalogue des meilleures espèces d'arbres fruitiers de cet habile pépiniériste*; Paris, 1771, in-8°; — *Considérations sur le Jardinage*; Paris, 1775, in-8°; — *Sur la Formation des Jardins*; Paris, 1779, in-8°; — *Le Portefeuille des Enfants*; Paris, 1784 et années suivantes; 24 cahiers in-4°; — *Barème métrique, suivi de l'Instruction sur les nouvelles mesures et le calcul décimal*; Versailles, 1802, in-12; — *Le Cicerone de Versailles, ou l'indication des curiosités et des établissements de cette ville*; Versailles, 1804, in-12; Duchesne a rédigé l'*Annuaire du département de Seine-et-Oise*, de 1802 à 1822.

Silvestre, *Notice sur Duchesne*; dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture*, année 1827, t. 1.

**DUCHESNE (Charles)**, médecin français, vivait vers la fin du seizième siècle. On a de lui : *Récit véritable de ce qui s'est passé au voyage du roi Henri IV, à Dieppe, jusqu'à son retour, depuis le décès du roi Henri III*; imprimé dans le t. IV du *Journal de Henri IV*, par L'Estoile, La Haye, 1741, in-8°. « Quoique court, dit le P. Lelong, ce récit mérite attention pour le grand nombre de faits importants qu'il contient, et dont l'auteur a été témoin. Il a conservé des circonstances qu'on ne trouve que dans sa relation, qui sert d'ailleurs à corriger quelques fautes des *Mémoires* du duc d'Angoulême, avec lesquels elle s'accorde parfaitement du reste. »

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, édit. Fontette.

**DUCHESNE (Henri-Gabriel)**, littérateur et naturaliste français, né à Paris, en 1739, mort dans la même ville, le 21 décembre 1822. Il était en 1774 chef du bureau de l'agence générale, et fût nommé plus tard garde des archives du clergé de France. La révolution ayant supprimé son emploi, Duchesne se consacra à la littérature. Ses premiers essais ne furent pas heureux : un *Éloge de la Liberté*, qu'il présenta en 1799 au concours pour le prix de poésie décerné par l'Institut, ne fut pas couronné, et *La Réconciliation filiale*, comédie, traduite de l'*Heautontimorumenos*, de Térence, fut refusée par le Théâtre Louvois. Plus heureux dans l'adminis-

tration, il obtint en 1807 une place de conseiller référendaire à la-cour des comptes, place qu'il conserva jusqu'à sa mort. On a de lui : *Manuel du Naturaliste, ouvrage utile aux voyageurs, etc.*, avec Macquer; Paris, 1771 et 1797, in-8°; — *La France ecclésiastique*; Paris, 1774 à 1789, 16 vol. in-12; ouvrage périodique, que Duchesne dirigea seize années; — *Dictionnaire de l'Industrie, ou collection raisonnée des procédés utiles dans les sciences et dans les arts*, avec Macquer et B. de Préfort; Paris, 1776, 3 vol. in-8°, et 1801, 6 vol. in-8°; — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de J.-B. Porta*; Paris, 1801, in-8°; — *Comédies de Térence*, trad. en vers français; Paris, 1806, 2 vol. in-8°. Trois seulement de ces comédies sont l'œuvre de Duchesne : ce sont l'*Heautontimorumenos*, *Phormion* et *Hécyre*; les autres sont de La Fontaine et de Baron. Cet ouvrage est suivi de *l'Épître à la Liberté*. Duchesne a fourni des articles au *Nouveau Cours d'Agriculture* et au *Dictionnaire des Sciences naturelles*. Il a aussi laissé un extrait, formant 2 vol. in fol., de tous les ouvrages du P. Kircher, sur toutes les branches des connaissances humaines.

Quérard, *La France littéraire*. — *Dict. biogr. et pittoresque*.

\***DUCHESNE (Jean)**, iconographe français, fils d'Antoine-Nicolas, né à Versailles, le 28 décembre 1779, mort à Paris, le 4 mars 1855. Entré le 28 juillet 1795, comme employé, au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, il en devint, au mois d'août 1839, conservateur, et il occupa cette place jusqu'à sa mort. Les principaux ouvrages de Duchesne sont : *Éloge historique de Pierre Puget*; Paris, 1807, in-8°; — *Notice des Estampes exposées à la Bibliothèque du Roi, contenant des recherches historiques et critiques sur ces estampes et sur leurs auteurs; précédée d'un Essai sur l'origine, l'accroissement et la disposition méthodique du Cabinet des Estampes*; Paris, 1819, in-8°; 4<sup>e</sup> édition, sous le titre de *Description des Estampes exposées dans la galerie de la Bibliothèque impériale*, etc.; Paris, 1855, in-8°; — *Essai sur les Nielles, gravures des orfèvres florentins du quinzième siècle*; Paris, 1826, in-8° : le mot français de *nielle* (de l'italien *niello*), créé par Duchesne, est maintenant adopté par l'Académie; — *Voyage d'un Iconophile : revue des principaux cabinets d'estampes, bibliothèques et musées d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre*; Paris, 1834, in-8°; — *Jeux de Cartes tarots du quatorzième au dix-huitième siècle, représentés en cent planches d'après les originaux, avec un précis historique et explicatif*; Paris, 1844, in-fol. (Publication de la Société des Bibliophiles français, tirée à 132 exemplaires). On a en outre de lui, dans le *Magasin encyclopédique*, année 1805 : *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Jules-Hardouin Mansart*; dans

le *Moniteur universel* du 5 juin 1824 : *Compte-rendu au ministère de l'intérieur d'un voyage fait en Angleterre pour y examiner diverses collections d'estampes*; — des notices qui accompagnent le *Musée de Peinture et de Sculpture*, par Réveil; Paris, 1828-1834, 16 vol. in-8°. Le *Dictionnaire de la Conversation* lui doit un grand nombre d'articles. Enfin, il a fourni aux *Annales* de la Société de l'Histoire de France : *Éphémérides de l'histoire de France avant 1789* (1837); — *Observations sur les Cartes à jouer* (ibid.); — *Éphémérides de l'histoire de France depuis 1789* (1838); — *Tableau des Jours Fériés chez les Romains* (1841); — *État des Souverains de l'Europe* (ibid.).

E. REGNARD.

M. Paulin Paris, *Notice sur M. Jean Duchesne*, en tête de la *Description des Estamp. exp.*, etc. — Rabbe, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemporains*. — Louandre et Bourquelot, *La Litt. franç. contemp.* — M. J. Desnoyers, *Rapport sur les travaux du Comité et les publications de la Société de l'Hist. de France*; dans le *Bulletin* de cette Société, numéro de mai 1855.

**DUCHESNE** (*Jean-Baptiste* PHILIPOTEAU), controversiste français, né en 1682, au village de Sy, dans les Ardennes, mort à Dijon, le 24 janvier 1755. Il entra en 1700 dans l'ordre des Jésuites. Après avoir enseigné avec succès dans les villes de Metz, Verdun et Strasbourg, il fut nommé professeur de philosophie à Reims en 1724 et 1731. Les ouvrages qu'il publia contre les jansénistes lui firent une certaine réputation. En 1741, on le choisit pour président à l'éducation des enfants d'Espagne, fils du roi Philippe IV. Le dérangement de sa santé ne lui permit pas de vaquer à ces fonctions pendant plus de deux ans. Il revint en France, et passa à Reims les derniers jours de sa vie, consacrée tout entière à la piété et à l'étude. On a de lui : *Hispania partim suorum fide, partim Philippi virtute, ex clade sua triumphans*; Strasbourg, 1711, in-8°; — *Le Prédestinarianisme, ou les hérésies sur la prédestination et la réprobation, où l'on expose la naissance, les progrès, les révolutions, les dogmes et les sectes diverses des prédestinatiens*; Paris, 1724, in-4°; — *Histoire du Baianisme, ou de l'hérésie de Michel Baius, avec des notes historiques, chronologiques, critiques, suivie d'éclaircissements théologiques, et d'un recueil de pièces justificatives*; Douai, 1721, in-4°. Ce livre, mis à l'index en 1734, fut attaqué par le cardinal Orsy, dans son *Liber apologeticus pro Soto contra Duchesium*; Rome, 1731, in-4°, et par le père Billuart, dans l'*Apologie de Pierre Soto*, Avignon, 1738, in-12; — *La Science de la jeune Noblesse*; Paris, 1729, 3 vol. in-12; — *Abrégé de l'Histoire d'Espagne*; Paris, 1741, in-12; — *Abrégé de l'Histoire ancienne des cinq grands empires qui ont précédé la naissance de J.-C.*; Paris, 1743, in-12.

Boullot, *Biographie Ardennaise*.

**DUCHESNE** (*Joseph*), seigneur de LA VIO-

LETTE, connu aussi sous les noms latinisés de *Querquetus*, *A Quercu* et de *Querquetanus*, médecin français, né vers 1544, à Esture (Armagnac), mort à Paris, en 1609. Après avoir étudié en Allemagne les sciences naturelles, Duchesne alla prendre le grade de docteur en médecine à l'université de Bâle, et de là se rendit à Genève. Il reçut le droit de bourgeoisie dans cette ville en 1584, et entra au Conseil des Deux Cents en 1587. En 1589, il fut envoyé auprès de MM. de Sillery et de Sancy, ambassadeurs de France en Suisse, afin de leur demander des secours et d'empêcher la paix que les Bernois voulaient conclure séparément avec le duc de Savoie; en 1592 il contribua à la paix que la république fit avec ses voisins. En 1593 il se rendit à Paris, et fut nommé médecin ordinaire d'Henri IV. Par ses succès et sa vanité il excita la haine de ses confrères. Duchesne paraît avoir employé le premier en médecine contre les maladies vénériennes le mercure doux, sous le nom de *panchimagogue*; il en faisait des pilules, qui portèrent le nom de *Pilules de M. de La Violette*. Voici les titres de ses ouvrages : *Ad Jacobi Auberti Vendonis De ortu et causis metallorum, contra Chemicorum explicationem, Brevis Responsio*; Lyon, 1575, in-8°; — *Sclopetarius, sive de curandis vulneribus quæ sclopetorum ictibus acciderunt*; Lyon, 1576, in-8°; — *La Morocosmie, ou de la folie, vanité et inconstance du monde, en cent octonaires, avec deux chants doriques de l'amour céleste et du souverain bien*; Lyon, 1583, in-4°; — *L'Ombre de Garnier Stauffacher, tragi-comédie sur l'alliance perpétuelle entre Zurich et Berne*; Genève, 1584, in-4°; — *Le grand Mirouer du Monde*; Lyon, 1587, in-4°; — *Larmes, ou chants funèbres sur les tombeaux de deux hommes illustres et très-puissants princes du Saint-Empire et de trois fleurs rares de notre France, perles précieuses de notre temps*; Genève, 1592, in-4°; — *De priscorum philosophorum veræ medicinæ Materia, præparationis modo, atque in curandis modis præstantia, item que consilia medica de arthritide, de calculo, nephritide, lue venerea*; Genève, 1603, in-8°; — *Ad veritatem hermeticæ medicinæ, ex Hippocratis veterumque decretis, ac therapeuti nec non vivæ rerum anatomix exegesi, ipsiusque naturæ luce stabilendam, adversus cujusdam anonymi phantasmata, Responsio*; Paris, 1603, in-8°; — *Dixteticon polyhistoricon*; Paris, 1606, in-8°; — *Tetras gravissimorum totius capitis affectuum, ex doctissimorum medicorum vigiliis et observatione elucubrata, cum ingente medicamentorum numero*; Marbourg, 1606, in-8°; — *Pharmacopœa dogmaticorum restituta*; Paris, 1607, in-8°; — *Pestis Alexicacus*; Paris, 1608, in-4°. Les œuvres de Duchesne ont été recueillies sous le titre suivant : *Querquetanus redivivus, seu ars medico-hermetica, ex Querquetani scriptis di-*

*gesta opera Johan. Schrodi*; Francfort, 1648, 3 vol. in-4°.

Bayle, *Dict.* — Ballet; *Vies des Savants.* — Senebier, *Histoire littéraire de Genève.* — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.*

**DUCHESNE (Léger)**, en latin **LEODEGARIUS A QUERCU**, philologue français, vivait au seizième siècle. Il était professeur au Collège royal (Collège de France), et se fit remarquer par ses invectives contre les calvinistes. Il mourut en 1588. On a de lui : *Flores epigrammatum quibusdam auctoribus excerpti*; Paris, 1555; — *Prælectionum et Poematum Liber*; Paris, 1559, in-8°; — *Farrago Poematum, ex optimis quibusque poetis excerpta*; Paris, 1560, 2 vol. in-16; — *In Adriani Turnebi obitum Epicedium*; Paris, 1665, in-4°; — *De Internecone Gasp. Colignæi et Pet. Rami, ad regem Carolum IX*; Paris, 1572, in-4° : dans ce dernier écrit, Duchesne célèbre la mort de Coligny et celle de Ramus, et exhorte Charles IX à exterminer ce qui reste des huguenots.

Goujet, *Mémoires sur le Collège de France.*

**DUCHESNE (Louis-Henri)**, économiste savoisien, né à Voiron (Savoie), le 17 novembre 1737, décapité à Paris, le 12 novembre 1793. Étant venu chercher fortune à Paris, où un de ses parents était garde du dépôt des minutes du comte de Saint-Florentin, il entra dans la maison de la comtesse de Provence (vers 1774), d'abord en qualité de secrétaire, puis comme intendant. A l'époque de la révolution, la nature de son emploi et ses relations avec le service de la cour le firent ranger parmi les suspects. Arrêté vers le milieu de 1792, il resta plus d'une année en prison, et comparut enfin devant le tribunal révolutionnaire en novembre 1793. Comme on avait trouvé chez lui des portraits, des médailles et un grand nombre d'autres objets qui témoignaient de son attachement à la famille royale, l'issue de son procès ne pouvait être douteuse; aussi connaissant d'avance le sort qui l'attendait, il se répandit, dit-on, en invectives contre les juges, qui le condamnèrent à mort. Voici une liste de ses opuscules plus complète que toutes celles données par les biographes : *Projet d'administration remis à M. Turgot, quand il fut nommé contrôleur général, et présenté dans l'assemblée des notables en 1787*; in-8° (anonyme); — *Premiers Principes d'une bonne Administration et causes de la décadence d'un royaume*; in-8°, signé à la fin D. de V.; — *Projet pour libérer l'État sans emprunt, sans innovations et en soulageant les peuples*, par D. de V.; in-8° (anonyme); — *Observations sur le Mémoire de M. Necker lu à l'Assemblée nationale le 14 novembre 1789*; in-8° (anonyme); — *Projet d'imposition juste et facile, propre à suppléer au déficit qu'occasionnerait dans les revenus du roi la suppression des traités extérieures, des gabelles, du tabac, etc.*; 1789, in-8°, signé à la fin L. H. D. de V.; — *Projet d'emprunt beau-*

*coup moins onéreux à l'État que ceux qui sont usités jusqu'à ce jour, et propre à être substitué à celui de septembre dernier*; in-8°, signé à la fin L. H. D. de V.; — *Mémoire d'observations sur le privilège accordé à M. de Fer*; in-8° (anonyme); — *Observations sur les finances de la France comparées à celles d'Angleterre*; in-8°; — *Mémoire sur l'amélioration de l'agriculture en Savoie*; 1790, in-8°.

Ad. ROCHAS.

Grillet, *Dict. hist., littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*; 1807, in-8°. — Quérard, *La France litt.* — Documents inédits.

**DUCHESNE (Pierre-François)**, publiciste français, né à Romans (Drôme), le 6 octobre 1743, mort à Grenoble, le 31 mars 1814. Il était avocat au parlement de Dauphiné au commencement de la révolution. Il adopta avec chaleur les idées nouvelles, et acquit une grande influence dans les sociétés populaires de Grenoble. Nommé en 1797, par le département de la Drôme, député au Conseil des Cinq Cents, il prit une part active aux discussions de la tribune, et se signala notamment par son opposition au coup d'État du 18 brumaire. Il passa néanmoins au Tribunat, où ses talents oratoires lui acquirent une certaine influence, et le firent élire président (messidor an VIII). Parmi les nombreux discours prononcés par lui dans cette dernière assemblée, son opinion sur le projet de loi relatif à l'instruction publique produisit une vive sensation dans le public : il y reprochait au gouvernement de rétrécir le cercle des lumières, afin de maintenir les classes pauvres dans l'ignorance. Lors du vote relatif à la nomination du consulat à vie, il se prononça, seul avec Carnot, pour la négative, et donna peu de temps après sa démission motivée sur l'illégalité des actes anéantissant la constitution de l'an VIII. Duchesne se retira alors à Grenoble, où il reprit ses fonctions d'avocat. Sous l'empire, le collège électoral de la Drôme l'élut candidat au sénat; mais Napoléon empereur, se souvenant de l'opposition faite par ce député à Bonaparte premier consul, refusa de le présenter aux suffrages des sénateurs. A sa mort Duchesne était bâtonnier de l'ordre des avocats de Grenoble.

On a de P.-F. Duchesne un grand nombre d'opuscules et de discours qui n'ont été mentionnés par aucun bibliographe. Voici l'indication des principaux : *Opinion sur la formule du serment républicain* (an V); in-8°; — *Opinion sur les rentes foncières*; Paris, an V, in-8°; — *Opinion sur les transactions entre particuliers*; Paris, an V, in-8°; — *Rapport sur le même sujet*; Paris, an VI, in-8°; — *Opinion relative à l'exclusion provisoire des citoyens nobles de toutes fonctions publiques*; Paris, an VI, in-8°; — *Rapport sur la révision des matrices des rôles de la contribution foncière*; Paris, an VI, in-8°; — *Opinion relative à la durée des fonctions des présidents... des tribunaux criminels*; an VI, in-8°; — *Opinion*

sur le droit de successibilité des enfants naturels ; an VI, in-8° ; — *Rapport sur les rentes viagères* ; an VI, in-8° ; — *Opinion sur la réclamation de la famille Anisson-Duperron contre la vente de la manufacture de Buges faite au citoyen Léorien-Delille* ; Paris, plurième an VII, in-8° ; — *Discours concernant les communications respectives des autorités chargées de concourir à la formation de la loi* ; an VIII, in-8° ; — *Opinion sur le projet de loi organique du Tribunal de Cassation* ; an VIII, in-8° ; — *Opinion sur le projet de loi relatif à la division du territoire de la république* ; an VIII, in-8° ; — *Opinion sur le mode d'éligibilité (Paris)* ; an IX, in-8° ; — *Opinion relative à l'organisation de l'instruction publique* ; an X, in-8°.

Son fils, *Antoine-Louis-Hippolyte*, né à Grenoble, le 27 février 1781, député de l'Isère pendant les Cent Jours, a publié quelques brochures politiques de circonstance.

#### A. ROCHAS (de Die).

A. Rochas, *Biograph. du Dauphiné. — Biographiemoderne.* — Rabbe, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.* — Delacroix, *Statistique de la Drôme.*

**DUCHESNE** (*Simon*), mathématicien français, né à Dôle, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il embrassa le calvinisme, et pour éviter la persécution religieuse, il se retira à Delft, où il enseigna les mathématiques avec distinction. Après de longues recherches, il crut avoir résolu le problème de la quadrature du cercle. Il publia à ce sujet l'ouvrage suivant, dédié au prince d'Orange : *Quadrature du cercle, ou manière de trouver un carré égal au cercle donné ; et, au contraire, un cercle égal au carré proposé, avec la raison de la circonférence au diamètre* ; Delft, 1584, in-4°.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas.*

**DUCHESNE** (*Vincent*), mécanicien et historien français, né à Besançon, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il entra dans l'ordre des Bénédictins. Habile architecte et mécanicien, il fournit les plans et dessins d'après lesquels furent construits l'abbaye de Saint-Pierre de Châlons et le monastère de son ordre à Morey en Franche-Comté ; il inventa aussi un procédé pour scier le marbre. Il enseigna à Louis XV à écrire en trois heures de temps, en lui montrant que toutes les lettres de notre alphabet consistent dans un C et un J, retournés en divers sens. Il existe une estampe qui représente ce fait. Au bas de l'estampe, on lit les mots suivants, écrits de manière que les lettres capitales forment en chiffres romains l'année 1716 :

D. VInCent DVChesne près DV roi ( DDDCCVVVI ).  
Duchesne a laissé des *Mémoires sur la Franche-Comté*. Boulainvilliers en a donné un long extrait dans son *État de la France*, t. IV<sup>e</sup>, édit. de 1752.

*Dictionnaire historique*, édit. de 1822. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*.

\* **DUCHESNE** (*Édouard-Adolphe*), médecin français, né à Paris, en 1804. En 1830 l'Académie royale de Médecine lui décerna le premier prix pour un *Mémoire sur le maïs* ; une partie de ce mémoire a été insérée dans le t. II des *Mémoires de l'Académie de Médecine*. Il a publié : *Traité complet du Maïs* ; 1834, in-8° ; — *Plantes utiles et Plantes vénéneuses du globe* ; 1836, in-8° ; — *Histoire statistique du Choléra-Morbus dans le onzième arrondissement de Paris pendant l'épidémie de 1849-1851* ; in-8° ; — *De la Prostitution dans la ville d'Alger depuis la conquête*, 1853, in-8°. G. DE F.

Sachalile, *Les Médecins de Paris.* — Gayot de Fère, *Statistique des Gens de Lettres.*

\* **DUCHESNE DE GISORS** (*Jean-Baptiste-Joseph*), peintre français, né à Gisors (Eure), le 8 décembre 1770. Venu à Paris d'assez bonne heure, il commença à se faire connaître à l'exposition de 1804, et devint sous la Restauration peintre en titre de Monsieur, frère du roi, de la duchesse de Berry et de la dauphine. En 1840, il fut chargé de continuer pour le Musée du Louvre la collection d'émaux commencée par Petitot. Il exécuta dans ce but plusieurs portraits de la famille royale, parmi lesquels il faut remarquer surtout ceux de *Louis-Philippe* et de la *reine Marie-Amélie*, actuellement dans les cartons du Musée, d'où ils ne peuvent sortir qu'après la mort de leur auteur. La révolution de 1848 l'empêcha de donner suite à ce grand travail, que seul en France, de l'aveu de tous les artistes, il était capable de mener à fin d'une manière digne de son prédécesseur. Il a porté très-loin la délicatesse, l'harmonie, et en même temps l'énergie et le caractère de la peinture sur émail.

Ses ouvrages sont nombreux, malgré le temps qu'il mettait à les achever. Les principaux, outre ceux que j'ai déjà nommés, sont, parmi les miniatures : *Napoléon I<sup>er</sup>, La Duchesse d'Angoulême ; La duchesse de Berry, son chef-d'œuvre*, où l'on admire une savante harmonie de couleurs, une puissance de modelé et un éclat surprenants ; — *Le Comte de Paris* et son frère ; — *Le Prince Philippe de Wurtemberg enfant*, représenté ayant entre les mains la statuette de *Jeanne-d'Arc*, œuvre de sa mère, la princesse Marie ; — *Le duc Des Cars* et *M. Goupil* ; — *Mme Robert Lefèvre* et le portrait en pied de son fils, *Jules Lefèvre*. Dans ses émaux il y en a beaucoup qu'il exécuta d'après ses propres miniatures. On remarque surtout la série qu'il entreprit pour la reine Victoria, d'après les miniatures de M. W. Ross ; le portrait de *Léopold, roi des Belges* ; et celui du jeune *duc de Galliera*, qu'il fit à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et qui néanmoins est regardé comme un de ses chefs-d'œuvre.

Victor FOURNEL.

*Documents particuliers.*

**DU CHESNIER** (*Claude CHESNIER-DUCHESNE*, dit), officier vendéen, né à Saintes, mort en 1830.

Il était fils d'un avocat, et servait dans le 3<sup>e</sup> bataillon de la Charente-Inférieure, qu'il déserta en 1792, pour passer aux Vendéens. Il se trouva à la prise de Saumur, à celle d'Angers, et fit partie de l'expédition d'outre Loire comme officier supérieur d'artillerie. Après la destruction de l'armée vendéenne, Chesnier-Duchesne se joignit aux chouans du comté de Puisaye, puis aux insurgés du Bas-Poitou. Devenu aide-de-camp et adjudant général de Charette, ce chef lui confia plusieurs missions délicates, et l'envoya en Angleterre. Chesnier-Duchesne n'était point en Vendée lorsque Charette fut pris et exécuté; à son retour, il refusa de se soumettre, et passa en Espagne. Lors de la rupture du traité d'Amiens, il se concerta avec Forestier et Ceris, agents des royalistes en Angleterre, et fut envoyé en France pour être l'intermédiaire entre les comités monarchistes de Nantes et de Bordeaux. En juin 1804 il parcourait la Vendée pour y préparer une nouvelle insurrection; mais ayant appris la découverte du complot et l'arrestation des agents nantais, il prit la fuite, et fut condamné à mort par contumace, en 1805. Cependant, il rentra quelque temps après, et put séjourner tranquillement dans son pays. En 1815, il reparut en Vendée, où il prit le titre de major général des armées royales de l'ouest, et protesta aux Herbiers, le 27 juin, contre le traité de pacification obtenu par le général Lamarque. Depuis cette époque Chesnier-Duchesne ne joua aucun rôle politique apparent.

A. DE L.

*Biographie moderne.*

**DUCHESNOIS** (*Catherine-Joséphine* RAFFIN, dite), célèbre tragédienne française, née à Saint-Saulves-lès-Valenciennes, le 5 juin 1777 (et non en 1780), morte le 8 février 1835. Elle fut successivement couturière à Paris et domestique à Valenciennes. Elle prit du goût pour la carrière dramatique en jouant dans une société d'amateurs, et parut pour la première fois, le 10 janvier 1797, sur le théâtre public de Valenciennes, comme actrice salariée; elle obtint un double succès, dans la tragédie et dans la comédie. Elle joua le personnage de *La Paix* dans une pièce épisodique composée par un habitant de la ville, et remplit avec beaucoup de succès le rôle de Palmyre de *Mahomet*, lors d'une représentation donnée en 1799, au bénéfice des indigents. Bientôt, cédant à un entraînement irrésistible, elle quitta furtivement Valenciennes, et se rendit de nouveau à Paris. Vouée désormais au culte de la muse tragique, elle se fit admettre à un cours de déclamation professé par Florence, très-médiocre acteur du Théâtre-Français. Ce fut là que le poète Vigée, ayant eu occasion de l'entendre, s'intéressa vivement à M<sup>lle</sup> Duchesnois, ainsi que Legouvé, dont elle reçut des conseils; ce fut par la protection de ces deux poètes, et l'appui de M<sup>me</sup> de Montesson

qu'en juillet 1802 elle débuta avec beaucoup d'éclat, par le rôle de *Phèdre*. Le 8 novembre suivant elle termina ses débuts, et fut couronnée sur la scène même, malgré l'opposition de la plupart de ses camarades, qui, pour lui faire expier en quelque sorte son triomphe, la relinquèrent éloignée pendant près de trois mois, pour faire occuper sa place par une rivale. M<sup>lle</sup> Duchesnois avait successivement joué les rôles de *Roxane*, de *Sémiramis*, de *Didon* et de *Hermione*; à l'exception de ce dernier, aucun de ces rôles ne lui avait été aussi favorable que celui de *Phèdre*. Bientôt il s'éleva une lutte de rivalité entre les partisans de cette actrice et ceux de la nouvelle-venue, M<sup>lle</sup> Georges Weymer; lutte qui pendant trop longtemps fit du parterre de la Comédie-Française une arène de pugilat, et dont Geoffroy, le fameux critique, s'était déclaré le chef en faveur de cette dernière actrice. Malgré sa supériorité réelle sur sa concurrente, M<sup>lle</sup> Duchesnois aurait vraisemblablement succombé sans l'intervention de l'impératrice Joséphine, qui fit ordonner sa réception. Cette actrice fut donc reçue sociétaire, le 22 mars 1804. Ce ne fut qu'après la fuite de M<sup>lle</sup> Georges en Russie, que M<sup>lle</sup> Duchesnois eut enfin le champ libre; mais il lui avait fallu beaucoup de résignation pour résister aux vexations que ne cessaient de lui susciter ses envieux. On raconte qu'à l'issue d'une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, M<sup>lle</sup> Rancourt, qui patronait M<sup>lle</sup> Georges, ayant été accueillie par un sifflet, l'attribua à *Ériphile*; elle voulut s'en venger à force ouverte, et il fallut arracher de ses mains M<sup>lle</sup> Duchesnois, qui n'était nullement de taille à lutter contre la colossale *Clytemnestre*.

Les rôles établis d'origine par M<sup>lle</sup> Duchesnois sont peu nombreux. Ceux où elle a laissé le plus de souvenirs sont *Marie Stuart*, dans la tragédie de Lebrun, et *Jeanne d'Arc*, dans la pièce de D'Avrigny. Le premier coup d'œil n'était pas favorable à M<sup>lle</sup> Duchesnois, et sa taille, bien qu'élégante, manquait de majesté. Son organe était doux et sonore à la fois, et il se prêtait facilement à l'expression des sentiments tendres. Cette tragédienne a été jugée fort diversement par les critiques contemporains; il est certain qu'elle ne fut pas sans défauts, et que son débit particulièrement était accompagné d'une sorte de hoquet dramatique, fatigant pour les auditeurs; mais elle avait de l'énergie et de la sensibilité. Elle fit ses adieux au public le 30 mai 1833, dans une représentation donnée au bénéfice de M<sup>me</sup> Dorval, sur le théâtre de l'Opéra, et mourut deux ans après.

ED. DE MANNE.

*Journal de Paris*, 1802. — *Cours de Littérature dramatique* de Geoffroy. — *Archives du Dép. du Nord*. — A. Diniaux, *Notice biog. sur Mlle Duchesnois; Valenciennes*, 1836, in-8°. — *Documents inédits*.

















